



ŒUVRES

COMPLÈTES

D'AMBROISE PARÉ.



I.



PARIS. — IMPRIMERIE DE BOURGOGNE ET MARTINET,
rue Jacob, 30.

116 a. l

OEUVRES COMPLÈTES D'AMBROISE PARÉ

REVUES ET COLLATIONNÉES SUR TOUTES LES ÉDITIONS,
AVEC LES VARIANTES;

ORNÉES DE 217 PLANCHES ET DU PORTRAIT DE L'AUTEUR;
ACCOMPAGNÉES DE NOTES HISTORIQUES ET CRITIQUES,

ET

PRÉCÉDÉES D'UNE INTRODUCTION

SUR L'ORIGINE ET LES PROGRÈS
DE LA CHIRURGIE EN OCCIDENT DU SIXIÈME AU SEIZIÈME SIÈCLE,
ET SUR LA VIE ET LES OUVRAGES D'AMBROISE PARÉ,

PAR

J.-F. MALGAIGNE.

Labor improbus omnia vincit.
A. PARÉ.

9131

TOME PREMIER.

A PARIS,

8810
58-299

CHEZ J.-B. BAILLIÈRE,
LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE ROYALE DE MÉDECINE,
RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17.
A LONDRES, CHEZ H. BAILLIÈRE, 219, REGENT STREET.

1840.

28 JUN 2004

PRÉFACE.

L'histoire de la science, trop long-temps négligée parmi nous, recommence enfin à jouir d'une faveur méritée. La chirurgie surtout, moins sujette à l'esprit de système que la médecine interne, a compris combien il était périlleux de se renfermer dans les étroites limites d'une seule école et d'une seule époque, et la nécessité de rallier, de faire concourir vers le but commun les travaux de tous les pays et de tous les siècles, en un mot, d'éclairer la route du passé pour mieux assurer celle de l'avenir.

Mais si tous les esprits se penchent avidement vers ces études nouvelles, beaucoup se laissent arrêter de prime abord par les obstacles. Nous n'avons pas à l'heure qu'il est, dans les trois Facultés de France, une seule chaire qui entretienne les élèves des origines et des progrès de l'art; pas un ouvrage, surtout pour la chirurgie, qui suffise à remplir cette lacune de l'enseignement; enfin les livres sont rares, et la bibliothèque de la Faculté de médecine de Paris, par exemple, est d'une indigence déplorable, même pour les époques des Arabes et des Arabistes, si faciles à compléter.

Frappé de ces difficultés, contre lesquelles j'avais eu à me débattre moi-même, j'avais depuis long-temps conçu le désir

de les aplanir aux autres, de rendre accessibles à tous ces sources d'instruction auxquelles à peine quelques uns peuvent puiser: J'avais donc formé le projet, non d'une histoire de la chirurgie; car l'histoire, quelque complète qu'on la suppose, ne représente pas les objets mêmes, mais seulement l'impression qu'en a reçue l'historien; je voulais, pour chaque grande époque de l'art, reproduire en entier, soit avec les textes originaux, soit par des traductions fidèles, les écrivains les plus remarquables, en y rattachant, dans des notes ou dans des introductions spéciales, les observations et les doctrines des auteurs de second ordre. Ainsi pour les anciens, à la chirurgie d'Hippocrate et de Celse se seraient ralliées facilement celles de Galien, d'Aétius, de Paul d'Égine, etc.; Albucasis aurait été le type de la chirurgie des Arabes, complétée par des extraits de Rhasès, d'Ali-Abbas et d'Avicenne; à Guy de Chauliac j'aurais rattaché les arabistes; à Ambroise Paré tous les chirurgiens des xv^e et xvi^e siècles, à part quelques uns d'une originalité trop prononcée pour pouvoir ainsi se fondre dans l'ouvrage d'un autre, tels que Franco, Wurtz, Rousset, Tagliacozzi, qu'il eût fallu publier à part; et j'avais calculé que dix volumes auraient suffi pour conduire jusqu'au xvii^e siècle cette espèce d'Encyclopédie chirurgicale.

Mais ce dessein n'est pas de ceux qui se réalisent aussi facilement qu'on les a conçus. C'était d'abord une tâche bien longue et bien laborieuse pour un seul homme, devant donner d'ailleurs plus d'utilité que de gloire; et d'un autre côté, quel libraire aurait osé affronter une entreprise qui lui promettait aussi plus d'honneur que d'argent? Et toutefois, grâce au ciel, la patrie des Estienne n'est point encore déshéritée de ces grands éditeurs auxquels la science qui a tant fait pour eux, peut à son tour demander des sacrifices, et qui comptant la renommée pour quelque chose, savent alors relever le commerce de la librairie bien au-dessus des proportions mesquines d'une vulgaire spéculation. M. J.-B. Baillièrè avait eu déjà de lui-même la pensée de faire pour Ambroise Paré ce qu'il a fait pour

Hippocrate¹ : double service rendu à la médecine et à la chirurgie, et pour lequel il faut lui rendre le juste honneur qui lui revient.

Libre à cet égard de toute incertitude, j'espère donc, si l'avenir m'en laisse la force et le loisir, conduire peu à peu le plan que je viens d'exposer à sa complète exécution ; les détails dans lesquels je suis entré ont seulement pour but aujourd'hui de montrer quelle place tiendra Ambroise Paré dans toute mon œuvre, et de faire bien comprendre les vues qui ont présidé à ce premier travail. Ambroise Paré n'est pas pour moi un chirurgien isolé ; c'est le chef et le représentant de toute une époque, et j'ai voulu le montrer avec son époque tout entière. Guy de Chauliac est également la plus brillante expression de l'époque des arabistes ; c'est à partir de Guy de Chauliac que j'ai rallié tous les efforts, tous les progrès, et même toutes les erreurs de la chirurgie, aux efforts, aux progrès, aux erreurs d'Ambroise Paré.

J'ai voulu d'ailleurs, autant que cela dépendait de moi, que le monument que j'allais élever à la mémoire de ce grand homme ne fût pas indigne de lui. Avant toutes choses il était nécessaire d'avoir le texte pur et complet d'Ambroise Paré ; et ce premier travail était plus considérable que je ne l'aurais pensé d'abord. J'ai fouillé toutes les bibliothèques publiques de Paris, et j'ai fait faire des recherches dans plusieurs bibliothèques de province ; quelques bibliothèques particulières m'ont été aussi d'un grand secours, et je dois en particulier témoigner ici ma reconnaissance à M. Champion, de Bar-le-Duc, depuis long-temps placé pour son érudition et son habileté parmi nos chirurgiens les plus distingués. Je suis arrivé ainsi à me procurer trente éditions

¹ Œuvres complètes d'Hippocrate, traduction nouvelle avec le texte grec en regard, collationné sur les manuscrits et toutes les éditions ; accompagné d'une introduction, de commentaires médicaux, de variantes et de notes philologiques ; suivie d'une table générale des matières. Par E. Littré ; Paris, 1839.

différentes d'Ambroise Paré, dont vingt-deux en français, et les autres en diverses langues; et à en tracer, ce que personne n'avait fait encore, une bibliographie exacte. De toutes les éditions partielles qui ont précédé les Œuvres complètes, une seule m'a manqué, et elle a été inconnue de tous les bibliographes, à l'exception de Haller.

J'ai pris soin de collationner toutes ces éditions, de reprendre dans les unes ce qui manquait aux autres, et de donner ainsi un texte bien plus complet qu'on ne saurait le trouver nulle part. Dans cette vie d'écrivain si longue et si bien remplie, qui commence à 1545 pour ne se terminer qu'à la mort de l'auteur en 1590, il est impossible que quelques opinions prématurément émises n'aient pas dû être modifiées plus tard. Ces variations de doctrine ne devaient pas être perdues pour l'histoire de l'art, et je les ai soigneusement recueillies.

A l'égard des planches si nombreuses qui illustrent toutes les éditions d'Ambroise Paré, je me suis trouvé dans une certaine perplexité. Fallait-il les conserver toutes sans distinction, forcer le burin du graveur à reproduire ces esquisses anatomiques où presque chaque trait est un contre-sens, et qui ne servent pas même à l'intelligence du texte; ces représentations de monstres imaginaires, ces figures ou plutôt ces défigurations d'animaux rares alors en Europe, mais aujourd'hui communs, l'éléphant, le chameau, le lion, etc.? Il m'a paru que j'ajouterais un nouveau lustre à cette édition en la purgeant de ce que j'appellerais volontiers ces souillures; et je me suis contenté d'indiquer dans des notes la place qu'elles occupaient. Mais pour toutes les planches qui ont un intérêt réel: quelques figures rares d'anatomie pathologique ou d'anatomie comparée; d'autres qui, bien que mal fondées en réalité, représentent les doctrines de l'époque, comme celles qui exposent les positions du fœtus dans la matrice; d'autres plus nombreuses consacrées aux monstruosité réelles, et qui, long-temps frappées d'un indicible mépris, ont emprunté un si grand intérêt des recher-

ches de la tératologie moderne ; enfin, toutes celles qui ont rapport aux instruments : non-seulement je les ai conservées avec soin, mais la collation des éditions partielles avec les éditions complètes m'a même obligé d'en accroître le nombre, et l'arsenal chirurgical d'Ambroise Paré se trouvera ainsi plus riche dans cette édition que dans toutes celles qui l'ont précédée. Quant à l'exécution, M. A. Chazal s'est chargé des dessins ; cette simple remarque peut suffire.

La plupart des éditions d'Ambroise Paré sont ornées de son portrait, et dans les éditions originales j'ai trouvé jusqu'à six portraits différents qui nous le montrent à diverses époques de sa vie, et parmi lesquels je pensais n'avoir qu'à faire un choix. Mais par un bonheur singulier, il s'est trouvé que tandis que je travaillais à mon œuvre, M. David, ce grand sculpteur, s'occupait à faire revivre sur le bronze les traits et la pensée de notre grand chirurgien : hommage rendu au génie par le génie. C'était là l'image qu'il nous fallait avoir ; et M. David, avec cette libéralité qui double le prix de la valeur reçue, a été en quelque sorte au-devant de nos vœux. Lui-même a pris le soin de réduire sa grande et belle statue ; il y a joint un médaillon offrant sous des dimensions plus favorables la noble et vénérable figure d'Ambroise Paré ; et nous n'avons eu à songer qu'à transporter sur le cuivre ces reliefs pleins de vie, au moyen du procédé si fidèle de M. A. Collas.

La part ainsi faite à l'illustration iconographique, plusieurs difficultés se présentaient encore à propos du texte : dans quel ordre fallait-il ranger la collection, et quelle orthographe fallait-il suivre ? car sous l'un et l'autre rapport les éditions originales diffèrent beaucoup entre elles, et ne diffèrent pas moins des éditions posthumes. Mais ces questions ont été traitées dans mon Introduction, et il n'est pas besoin d'y revenir ; qu'il me soit permis de dire seulement que la seconde m'a obligé à des recherches que je n'avais sûrement pas prévues sur l'orthographe de la langue française au xvi^e siècle.

Une partie du texte de Paré que je ne voulais point perdre, et qu'il semblait impossible de conserver, consistait dans les notes marginales. La plupart, à la vérité, n'offrent aucune importance, et, ne faisant que répéter ou délayer le titre des chapitres, elles varient d'une édition à l'autre, au gré de l'imprimeur; j'en ai fait l'abandon sans regret. Mais pour les citations d'auteurs, que Paré plaçait presque toujours en marge; pour les remarques qu'il a semées çà et là au bord de son texte, et qui ont quelquefois tant de piquant et d'intérêt, j'en ai fait le triage avec un soin religieux, reprenant même dans certaines éditions celles qui avaient été omises dans les autres. De là, deux sortes de notes; celles qui appartiennent à Paré lui-même, et qui sont signées de ses initiales A. P.; et les miennes.

Il faut bien aussi dire un mot de la table, si essentielle pour une collection aussi volumineuse. Les grandes éditions de Paré en présentent trois; l'une au commencement donnant la liste des vingt-six à trente livres qui composent toute l'œuvre; d'autres, au commencement de chaque livre, indiquant les chapitres; et enfin une table alphabétique des matières, si mal faite qu'il est presque impossible de s'y retrouver, et si étendue qu'à elle seule elle ferait un volume. Tout ceci demandait à être modifié. Et d'abord à la fin de chaque volume, nous avons joint une table des livres et des chapitres contenus dans ce volume; et à la fin du troisième se trouvera une table alphabétique et analytique des matières, faite sur notre édition même, et qui réunira ce double mérite d'une moindre prolixité et d'une plus grande exactitude. J'ai attaché quelque importance à ce que le lecteur trouvât réunis, dans une table spéciale et sous le titre d'*observations*, tous les faits de détail semés en si grande abondance dans l'ouvrage de Paré, et qui forment en quelque façon sa clinique.

Jusque là, il ne s'agit encore que du texte en lui-même, et tel qu'on le retrouve, à la vérité moins pur et moins complet, dans les éditions ordinaires; mais il entraît dans mon dessein, comme

je l'ai exposé, d'y rallier tous les écrivains de l'époque; à cet égard, il m'a paru que je devais faire deux parts dans leurs observations et leurs doctrines. Tout ce qui ne se rattachait qu'à des points de détail, je l'ai mis dans des notes au bas du texte, prenant soin, s'il s'agissait d'auteurs français, de conserver l'orthographe pure; et pour les latins, donnant une traduction littérale autant que possible, et au besoin citant le texte même. Je ne me suis écarté de cette règle, et je n'ai exposé les opinions des auteurs par voie d'analyse, que quand je les trouvais délayées dans des détails trop fastidieux et trop prolives pour être reproduits en entier avec fruit. Mais quand une doctrine m'a paru toucher à des questions capitales, et marquer un progrès ou du moins un mouvement notable dans l'art, je l'ai réservée pour l'Introduction, afin de présenter sous un même coup d'œil la vie des chirurgiens les plus célèbres, à côté de leur pratique et de leurs doctrines.

J'en viens maintenant à cette Introduction.

On ne saurait apprécier la valeur d'un homme qu'en tenant compte des circonstances où le sort l'a placé. Certes les découvertes d'Ambroise Paré sont réelles et par elles seules témoignent déjà de son génie; mais si vous les considérez isolées, et luttant dans votre esprit, par une préoccupation inévitable, avec les acquisitions de notre époque, elles ne brilleront à vos yeux que d'une lueur bien pâle et bien mensongère. Il faut se reporter au temps où Ambroise Paré naquit, étudia, commença à exercer et à écrire; considérer dans quelle étrange nullité était descendue la chirurgie du xv^e siècle; prendre ensuite par la main ce jeune homme arrivant de son village à Paris, sans éducation littéraire, ayant pour premier maître un barbier ignorant dont il ne nous a pas même gardé le nom, et un médecin pédant qui lisait suivant l'usage un méchant livre en latin à des auditeurs qui ne l'entendaient pas, et condescendait ensuite à leur expliquer son texte en langue vulgaire.

Vous êtes en 1534, vous avez devant vous un maigre com-

pagnon barbier ; laissez passer moins de trente années , le compagnon sera devenu premier chirurgien du roi de France et le premier chirurgien du monde. Entre ces deux extrémités d'une carrière si brillamment parcourue , qu'y a-t-il donc ? Du travail , et comme il le dit énergiquement lui-même , *labor improbus*. Mais le travail n'aurait jamais suffi , et voilà où se comprend le génie.

L'histoire de la chirurgie avant Ambroise Paré , et l'histoire d'Ambroise Paré lui-même n'étaient pas seulement pour nous d'un immense intérêt , c'était une nécessité de notre œuvre. Et d'abord j'avais le dessein de ne reprendre cette histoire qu'à partir de Guy de Chauliac , réservant celle des arabistes pour l'édition des arabistes ; mais tout se tient , tout se lie dans cette chirurgie de l'Occident , née un beau jour dans les universités , puis chassée des universités ; et comment comprendre l'état des médecins , des chirurgiens , des barbiers , que nous trouvons au xv^e siècle en lutte les uns avec les autres , sans remonter à l'origine des médecins modernes , et des chirurgiens et des barbiers ?

C'est ainsi que je me suis vu obligé de remonter aux temps de barbarie , et de suivre à travers le moyen âge les transformations de la chirurgie et des chirurgiens. Puis une fois entré dans cette difficile carrière , qu'ai-je trouvé ? les médecins faisant l'histoire de la chirurgie qu'ils ne comprennent point , et la semant presque partout des négligences et des erreurs les plus étranges : les chirurgiens la refaisant à leur tour , mais sous l'influence d'un procès d'où dépend leur existence et qu'il faut gagner à tout prix ; et alors ce ne sont plus des erreurs involontaires , ce sont des faits tronqués sciemment , des amplifications d'avocats données hardiment comme des preuves : quelque chose de plus , des actes publics surchargés et altérés , et l'audace poussée si loin en ce genre qu'elle ne s'arrête que devant une plainte en faux déposée au parlement. Il fallait tout examiner et tout revoir ; pour tout ce qui se rattachait aux doctrines , j'ai lu diligemment les ouvrages originaux qui nous ont été

transmis par l'impression, et souvent je les ai confrontés avec les manuscrits; pour l'histoire et les grandes querelles des chirurgiens, j'ai compulsé les volumineux factums publiés pour et contre, et j'ai recouru au besoin aux registres de l'ancienne Faculté de médecine, et à un manuscrit précieux d'un chirurgien de Saint-Côme, conservé dans la même bibliothèque. Sans doute il eût été important de consulter aussi les registres du collège de chirurgie; mais toutes mes recherches pour les retrouver ont été vaines, et il est probable qu'ils sont perdus pour toujours.

Au reste, cette histoire avait été faite avant moi, sinon peut-être hors de tout soupçon de partialité, du moins avec une érudition bien connue. On sait qu'il existe un manuscrit de Peyrilhe qui devait faire le troisième volume de l'*Histoire de la chirurgie*, et qui appartient à M. P. Dubois. C'était une source féconde où j'aurais été heureux de puiser; mais M. P. Dubois, par des motifs dont je ne saurais d'ailleurs contester la puissance, n'a pas cru pouvoir me communiquer ce manuscrit.

Livré dès lors à mes propres ressources, et voyant à chaque pas cette histoire se révéler à moi sous des couleurs toutes nouvelles, je m'y suis attaché avec un attrait sans cesse croissant; et peut-être ai-je été ainsi entraîné dans des détails plus étendus qu'il n'était absolument nécessaire pour l'intelligence de mon sujet. Cette remarque s'applique surtout à mes recherches sur les écoles des arabistes; mais j'ai pensé que je trouverais une excuse suffisante dans la nouveauté et l'intérêt des aperçus.

Telle est donc la première partie de mon Introduction; la seconde comprend la vie d'Ambroise Paré, pour laquelle j'ai fait toutes les recherches qui étaient à mon pouvoir. Je me suis surtout gardé de rien avancer sans citer mes garants, et d'accepter tout ce que j'avais recueilli dans les auteurs sans le soumettre à une sévère critique.

Après la biographie, la bibliographie. Je ne me suis pas borné à indiquer les éditions, mais je les ai décrites, afin

qu'on pût les reconnaître même après la perte du titre; ce que j'ai dû faire plus d'une fois. A l'occasion de chaque édition originale, j'ai trié avec soin dans ces dédicaces et ces préfaces perdues, tout ce qui, sortant des banalités de ces sortes d'écrits, présentait véritablement quelque intérêt, soit pour l'histoire de l'art, soit pour l'histoire de Paré lui-même, de manière à ne rien négliger, à ne rien perdre de ce qui nous restait de lui; je suis entré aussi dans quelques considérations relatives à l'arrangement de ses livres, à son style, à son orthographe: en un mot, je n'ai pas pensé devoir moins faire pour un homme qui compte parmi les gloires de la France, que ce que fait la critique pour des auteurs anciens, bien moins dignes assurément de tout notre intérêt.

Tel est le plan du livre; il est vaste, et, si je ne me trompe, il ne laisse rien en arrière; et j'aurais voulu que l'exécution y répondît toujours. Mais quand on trouve des imperfections et jusqu'à des erreurs dans les admirables bibliothèques de Haller, le premier sans contestation des bibliographes, et le guide le plus sûr que l'on puisse suivre pour l'histoire de la médecine, tous ceux qui marchent sur ses traces doivent faire profession d'humilité. Je me contenterai de dire que je n'ai pas cité un seul auteur sans l'avoir lu; et que quand il m'a fallu citer sur la foi des autres, j'ai pris grand soin d'en avertir.

Paris, 10 janvier 1840.

INTRODUCTION.

PREMIÈRE PARTIE.

HISTOIRE DE LA CHIRURGIE EN OCCIDENT DU VI^e AU XVI^e SIÈCLE.

L'histoire de la Chirurgie, comme celle de toutes les autres sciences, est intimement liée à l'histoire des révolutions de l'esprit humain. Fondée par Hippocrate, sous l'inspiration de la philosophie Socratique, elle marche d'un pas assez sûr dans la double voie de l'observation et du raisonnement jusqu'à l'époque de Galien, qui fait passer définitivement les creuses théories de Platon et d'Aristote dans la médecine. Alors les peuples, déjà dépouillés de leur liberté politique au profit de l'autorité impériale, se tenaient prêts à sacrifier leur liberté morale et intellectuelle à l'autorité religieuse; alors aussi dans les sciences apparaît et se développe cette foi aveugle dans la parole du maître, qui déjà perce dans les écrits de Galien. Puis, de même qu'en matière religieuse nous voyons l'autorité se déplacer, à l'Évangile succéder les Pères de l'Église et les conciles, aux conciles les papes et les théologiens, de même en chirurgie l'autorité passe d'Hippocrate à Galien, de Galien aux Arabes, des Arabes aux Arabistes, jusqu'à ce qu'enfin éclate la révolte du XVI^e siècle; révolte toutefois incomplète, premier essai d'indépendance de l'esprit humain, fatigué de sa longue servitude; mais dans laquelle, trop faible encore et trop déiant de lui-même, il croit avoir assez fait en rétablissant l'autorité primordiale: en religion, celle de Jésus-Christ et des apôtres; en médecine et en chirurgie, celle d'Hippocrate et de Galien.

J'ai montré dans un autre travail quelles avaient été les causes secon-

naires de ces premières révolutions scientifiques; et pour les temps qui appartiennent aux Grecs et aux Arabes, je n'ai pas dessein d'y revenir¹. Mais il est essentiel, pour bien apprécier la valeur du grand chirurgien qui inscrivit son nom en tête de la réforme du XVI^e siècle, de remonter à l'origine de la chirurgie moderne, de rechercher comment l'école arabe, péniblement élevée par les travaux de trois siècles à son plus haut degré de splendeur, tomba presque subitement dans une si complète décadence; quelles furent les premières causes qui préparèrent de loiu la régénération désirée et attendue; comment enfin, tout étant préparé pour le mouvement, un homme manquait encore à l'œuvre, un chef à la foule, et comment s'éleva à cette position éminente l'humble chirurgien militaire, qui avait commencé sa carrière dans la boutique d'un maître barbier.

§ I. — Coup d'œil sur l'état de la chirurgie en Occident du VI^e au XI^e siècle.

La chirurgie comme la médecine a pris naissance en Asie, et pendant long-temps elle semble n'avoir pu fleurir que dans sa terre natale. C'était des Grecs asiatiques que les Grecs d'Europe avaient reçu les premières leçons; les grandes écoles du temps d'Hippocrate appartenaient à l'Asie; et à peine les sciences médicales avaient-elles été installées par les soins de ce grand homme dans la Grèce européenne, que les conquêtes d'Alexandre et les révolutions qui suivirent les reportèrent dans l'Asie-Mineure et dans l'Égypte. De même, quand Rome eut subjugué le monde, l'Asie lui fournit ses plus grands chirurgiens sans pouvoir établir en Italie une école durable; et lorsque enfin le siège de l'empire, transféré à Byzance, eut fait déchoir Rome au second rang, les chirurgiens asiatiques en oublièrent le chemin, et la chirurgie disparut de l'Occident sans laisser pour bien long-temps après elle ni une trace ni un souvenir.

Sans doute il y avait toujours des blessés et des malades, et il devait y avoir des hommes qui, ne fût-ce que par l'appât du gain, se mêlaient de l'art de guérir. Il semble même que les rudes conquérants du Nord, une fois assis dans les provinces qu'ils avaient envahies, songèrent à favoriser cette profession, indispensable à la fois à leurs peuples et à leurs soldats. Ainsi le premier code des Wisigoths, promulgué, dit-on, l'an 504, règle d'abord l'apprentissage de la médecine :

¹ Voyez mon *Essai sur l'histoire et la philosophie de la chirurgie*.

Si un médecin reçoit un élève pour l'instruire, il aura droit à douze sous pour récompense.

Et un autre article assurait aux médecins un privilège que l'on ne retrouve dans aucune autre législation :

Que nul ne mette en prison le médecin sans avoir ouï sa défense, excepté le cas d'homicide ; si cependant il est poursuivi pour dette, il doit fournir une caution¹.

Ce nom de médecin comprenait alors les chirurgiens, et c'est même plus souvent les chirurgiens qu'ont en vue les lois des barbares. Ainsi pour les plaies faites aux esclaves, le code des Lombards règle les dommages-intérêts encourus par le coupable, et mentionne en outre le salaire du médecin. Un article spécial veut même que celui qui a fait les blessures aille chercher le médecin, et que la taxe du salaire soit arbitrée par des gens instruits². Du reste, la profession se trouvant ainsi ouverte au premier venu, et offrant des privilèges sans demander aucune garantie, de graves abus devaient s'ensuivre. Les nouvelles lois des Wisigoths, tracées par Lewigild en 608, s'occupent encore des médecins d'une manière spéciale ; mais on y reconnaît cette fois l'empreinte de la méfiance, et l'on dirait que le législateur a eu pour but de réprimer leurs mauvaises mœurs et leur cupidité.

Il est expressément défendu au médecin de soigner une femme de condition libre hors de la présence du père, de la mère, du frère, des fils, ou d'un oncle ou d'un proche parent ; en cas de nécessité, la loi consentait à fléchir, mais il fallait qu'en l'absence des parents il eût pour témoins des voisins honnêtes, ou des esclaves, ou des servantes. Toute contravention était punie d'une amende de dix sous au profit des parents ou du mari, et le législateur explique même fort crûment son intention : *Quia difficillimum non est ut in tali occasione ludibrium interdum adhærescat.*

Si, en faisant une saignée, le médecin a tiré trop de sang à un homme de condition libre, il devra payer cent sous ; si l'homme en meurt, il sera livré aux parents du mort pour en faire à leur volonté. La peine était moindre pour les esclaves ; le médecin était tenu seulement d'en restituer un du même prix.

Lorsqu'un malade faisait venir le médecin, soit pour une affection interne, soit pour une blessure, le médecin devait immédiatement conve-

¹ Voyez dans Lindenbrog les lois des Wisigoths, liv. xi, titre 1, art. 6 et 7. Ces deux articles sont notés spécialement du mot *antiqua*.

² Lois des Lombards, liv. 1, titre 8 ; Lindenbrog, p. 525.

nir du prix, recevoir caution, et entreprendre le malade. Il était tenu dès lors de le guérir; en cas de mort, il n'avait droit à aucun salaire.

S'il pratiquait l'opération de la cataracte, la loi fixait le prix, qui était de cinq sous, mais toujours avec cette condition inexorable, qu'il fallait conduire son malade à une entière guérison¹.

Ou voit que ces dispositions sévères s'appliquaient particulièrement aux cas chirurgicaux; la médecine interne a toujours eu le privilège de cacher beaucoup mieux aux yeux du vulgaire ses fautes et ses erreurs. Peut-être même pourrait-on soupçonner qu'il s'agit plus spécialement ici de ces opérateurs ambulants, imitation dégradée des périodeutes grecs, qui s'occupaient surtout de chirurgie, et cependant par occasion empiétaient un peu sur la médecine. Alors, en effet, la médecine proprement dite était généralement exercée par les prêtres et les moines. Seuls parmi les bouleversements des royaumes, ils avaient pu, à l'ombre de leur sacré caractère, conserver quelque tranquillité et s'adonner à l'étude des sciences; Théodoric, roi des Ostrogoths, avait lui-même pour médecin Rusticus Elpidius, diacre de l'église de Lyon. Or, il est hors de toute vraisemblance que la puissance séculière eût seulement songé à livrer aux parents d'un mort un homme protégé par le titre de clerc ou d'homme d'église.

Tel était donc alors, autant qu'on peut le présumer, le partage de l'art de guérir: la chirurgie exercée par les laïques, la médecine par les clercs. A quelles sources allaient-ils puiser leur enseignement, et quelles étaient leurs doctrines? Très probablement les premiers en étaient réduits à quelques traditions routinières; pour les autres, au rapport de Sprengel², ils suivaient les ouvrages de Sextus Placitus de Pavie, de Marcellus de Bordeaux, et d'Apuleius. Il est digne de remarque que les auteurs grecs étaient tout-à-fait oubliés, soit par défaut de manuscrits, soit que déjà le nombre fût très restreint des érudits capables de les entendre. Cassiodore, ministre de Théodoric, recommande aux moines de son couvent la lecture de quelques auteurs qu'il leur a laissés dans la bibliothèque: Hippocrate et Galien traduits en latin, c'est-à-dire la thérapeutique de Galien adressée à Glaucon; un anonyme qui paraît avoir compilé divers auteurs; *Aurelius Cælius, De medicina*; Hippocrate, *De herbis et curis*, et divers autres³. Cet *Aurelius Cælius* me paraît devoir être en-

¹ Lois des Wisigoths, titre cité, art. 1, 3, 4 et 5.

² Sprengel, *Hist. de la méd.*, trad. de Jourdan, t. II, p. 349.

³ Cassiod. *De institut. diuin. liter.* cap. 31. Voyez Peyrilhe, *Histoire de la Chirurgie*, t. II, p. 720.

tendu de Celse plutôt que de Cælius Aurelianus, contre l'opinion de Sprengel; et en effet l'on trouve dans une lettre de Gerbert, au x^e siècle, que Celse, bien nommé cette fois Cornelius, était conservé et lu dans les couvents. C'est là du reste la dernière mention que je trouve de Celse, jusqu'à ce qu'il fut retrouvé par Thomas de Sarzanne vers le milieu du xv^e siècle.

Il serait facile de citer ici un grand nombre de couvents où l'on enseignait la médecine, et de prêtres qui la pratiquèrent. On peut consulter à cet égard Tiraboschi, Chomel et Ackerman : il n'y avait pas pour ainsi dire un seul monastère qui n'eût un médecin en titre choisi parmi les moines. Mais ni l'esprit du temps ni la fréquence des commotions politiques n'étaient propres à la culture des sciences; et il n'est resté de cette période de plusieurs siècles que quelques noms obscurs, arrachés à grand'peine à la poussière des chroniques, et que cette exhumation ne saurait même préserver de l'oubli.

Il n'en était pas ainsi de l'Orient. Les Juifs et les Arabes, rapprochés des sources de la médecine grecque par la fondation de l'école et de la bibliothèque d'Alexandrie, en profitèrent beaucoup mieux que les Occidentaux, et la médecine et la chirurgie reprirent un nouvel éclat entre leurs mains. Les Arabes ayant conquis l'Espagne, y transplantèrent leurs écoles, leur philosophie et leurs sciences; mais les haines de religion étaient encore trop puissantes pour que la chrétienté daignât emprunter quelque chose à ses irréconciliables ennemis. On nomme à la vérité un médecin arabe de Charlemagne, mais précisément ce médecin ne paraît avoir vécu que plus de deux siècles après¹. Un peu plus tard, ces chrétiens devaient aller demander à l'Asie même ce qu'ils refusaient quand l'Asie l'apportait chez eux. Mais avant l'époque des croisades, les Juifs, élèves des écoles de l'Orient, commencèrent à se répandre en Europe, où leurs connaissances, certainement plus avancées que celles des moines, élevèrent si haut la réputation de la médecine arabe, qu'il devint évident que c'était à cette nouvelle source qu'il fallait puiser.

§ II. — XI^e Siècle. — École de Salerne. — Premières traductions arabes.

Un certain Constantin, dont l'histoire, telle qu'elle nous a été racontée par Paul Diacre, offre tout l'imprévu et tout l'intérêt du roman, fut

¹ Ackerman avance que Charlemagne avait fait traduire en latin les œuvres des philosophes et des médecins arabes; mais c'est une assertion sans aucune preuve. *Regimen sanit.* Salerni, ed. Ackerman, Stendaliæ, 1790, p. 36.

l'auteur de la réforme, et en quelque sorte le restaurateur des sciences médicales en Occident. On ne peut même dire que ce fût à peu de frais. Né à Carthage, en Afrique, et épris d'un ardent désir de s'instruire dans toutes les sciences, il s'en alla en Babylonie, apprit la grammaire, la dialectique, la physique (médecine), la géométrie, l'arithmétique, les mathématiques, l'astronomie, la nécromancie et la musique; et après avoir épuisé toutes les sciences des Chaldéens, des Arabes et des Persans, alla dans l'Inde interroger les savants de ce pays, revint par l'Égypte, où il termina ses longues études; et après quarante années de voyages et de travaux, il revit enfin sa ville natale. Mais des connaissances si rares et si multipliées durent étonner et effrayer ses compatriotes; ils le prirent pour un sorcier et résolurent de s'en défaire. Constantin, instruit à temps, prit la fuite et se dirigea vers Salerne, où il demeura quelque temps caché sous l'habit d'un mendiant. Le frère du roi de Babylone ayant passé par cette ville, le reconnut et le découvrit au fameux Robert Guiscard, qui en fit son premier secrétaire. Mais plus soucieux de repos que d'honneurs, il quitta la cour et se retira au Mont-Cassin, où il passa le reste de sa vie occupé à traduire de l'arabe en latin divers ouvrages de médecine, ou à en compiler lui-même; ce qui lui acquit une telle réputation, qu'on lui donna les titres de nouvel Hippocrate et de maître de l'Orient et de l'Occident¹.

L'école de Salerne avait déjà quelque renommée à l'époque où Constantin arriva dans cette ville. On n'est pas bien d'accord sur son origine. D'après une ancienne chronique, elle aurait eu pour fondateur un Juif, un Grec, un Sarrasin et un Latin, faisant des leçons de médecine dans ces quatre langues²; et l'opinion la plus accréditée est du moins que les Sarrasins, au temps où ils avaient occupé ces provinces, y avaient apporté leurs livres et leurs sciences. Mais, malgré l'autorité de Tiraboschi, je remarquerai qu'avant l'arrivée de Constantin il n'existe aucune preuve que la médecine arabe fût connue et enseignée à Salerne, ni aucune trace de traductions de livres arabes; et qu'enfin les écrivains sortis de cette école en étaient à peu près réduits, dans ce siècle même, aux sources impures de la médecine latine dégénérée. Déjà Vossius et après lui Morgagni ont fait

¹ *Chronic. Mon. Cassin.*, lib. III, cap. 35, et *De viris illust.*, cap. 33; cité par Tiraboschi, t. III, lib. IV, cap. 6.

² *Salernitani studii primævi fundatores fuere Rabinus Elinus Ebræus, qui primum Salerni medicinam Ebræis de litera hebraica legit, Magister Pontus, græcus de litera græca, græcis; Adala saracenus, saracenus de litera saracenicis. Magister Salernus latinis medicinam de litera latina legit.* — *Mazza, Urb. Salerni. his.*, cité par Ackermau, p. 26.

voir que le fameux *Regimen Sanitatis* était copié, en nombre d'endroits, sur le poëme d'un certain Macer, écrivain fort obscur du ix^e ou x^e siècle¹, et le fait général reçoit une ample confirmation de l'examen attentif de deux auteurs qui nous regardent plus spécialement, je veux parler de Gariopontus et de Trotula.

Gariopontus ou Garimpontus était de Salerne; et un passage de Pierre Damien, qui fait l'éloge de son honnêteté et de son érudition, fixe son époque d'une manière à peu près certaine². Il composa, soit à lui seul, soit en société avec Albicius et d'autres, au moins trois ouvrages, dont deux nous ont été conservés, savoir le *Passionarium* et les *Dynamidies*; sa chirurgie, à laquelle il renvoie plusieurs fois, a été perdue. Le *Passionnaire* est un traité de médecine; les *Dynamidies*, insérées dans la collection de Galien, sont un recueil de matière médicale où cependant de temps à autre se rencontrent des notions sur les signes et le traitement direct de certaines maladies. Théodore Priscien est son principal guide; il cite cependant çà et là Galien, Oribase; on lit même en un endroit *noster Hippocrates*³, ce qui, joint à quelques autres détails, ferait croire qu'il était Grec d'origine, et avait peut-être exercé dans les îles de l'Archipel. Mais nulle part il ne cite les Arabes; et s'il s'écarte des anciens en quelque chose, on peut penser qu'il l'avait appris des empiriques de son temps. Il a été fort

¹ Morgagni, *Epist. in Celsum et Ser. Sammonic.*; Hagæron, 1724, in-4°, p. 72.

² *Dicam quid mihi Gariopontus senex, vir videlicet honestissimus, apprime litteris eruditus ac medicus retulit.* — Damien florissait de 1040 à 1070. Voyez Sprengel, *Hist. de la Médecine*, t. II, p. 358.

La bibliothèque de Bâle possède un manuscrit de l'ouvrage de Gariopontus dont le titre est fort curieux :

Passionarium, seu pratica morbornm Galeni, Theodori Prisciani, Alexandri et Pauli, quem Gariopontus quidam Salernitanus ejusque socii unâ cum Albicio emendavit, ab erroribus vindicavit, et in hunc ordinem redegit. (Voyez Hænel, *catalog. libr. manuscrip. galliæ, helvetiæ, belgiï, britanniæ, hispaniæ, lusitaniæ*; in-4°, Lipsiæ, 1830; col. 661 et 663.)

Il y a bien un Albicius qui fut médecin de Venceslas, roi de Bohême, et dont il reste plusieurs ouvrages imprimés, mais celui-ci était du xv^e siècle. Peut-être faut-il lire *Albricius*; je trouve en effet dans Gessner l'article suivant :

Albricius Londinensis, Anglus natione, scripsit De origine deorum, De ratione veneni, De virtutibus antiquorum, canones speculativos; ac in re medica et philosophia plura. Vixit anno Domini 1090.

Cet Albricius a bien l'air d'être le même qu'un *Albricus philosophus* mentionné aussi par Gessner; et peut-être enfin serait-ce le même auteur que l'on trouve cité par Pierre d'Argelata sous le nom d'*Albericus*.

³ Voyez l'édition publiée à Bâle en 1536 : *De morborum causis, accidentibus et curationibus Libri VIII*, in-8°, p. 208 et 381. — Notre Gariopontus ne serait-il pas le même que le *Maitre Pontus d'origine grecque* dont parle la chronique de Salerne ?

maltraité par les critiques; Reinesius a fait voir qu'il avait copié en entier treize chapitres de Théodore Priscien; mais Gariopontus avoue lui-même avoir copié non seulement Priscien, mais bien d'autres. Haller l'appelle *inutilis compilator*; et toutefois, il n'est vraiment pas si fort inutile à consulter pour l'histoire de l'art. J'ai fait voir ailleurs que c'est dans ses *Dynamidies* qu'il faut rechercher la première origine d'une méthode de réduction toute spéciale pour les fractures de côtes, méthode absurde à la vérité, mais qui n'en a pas moins été enseignée dans les écoles jusqu'au XVIII^e siècle ¹. Enfin Sprengel triomphe d'un passage, en effet très peu intelligible, du malheureux auteur, pour l'accabler sous une sentence plus sévère encore. Mais il fallait se méfier de la citation, précisément parce qu'elle est inintelligible; déjà Reinesius, qui avait comparé trois éditions différentes, avait noté entre elles de notables dissemblances; et il serait peu juste de mettre sur le compte de l'écrivain les ignorances de ses copistes et les fautes de ses imprimeurs. Je n'ai pas pu, pour corriger le texte de Gariopontus, recourir aux manuscrits de cet auteur; il n'en existe pas en France; mais j'ai fait ce travail pour Trotula; et j'en citerai quelques résultats qui feront voir avec quelle réserve il faut accepter certaines éditions faites sans critique sur des copies plus ou moins défigurées.

Dans cette époque de ferveur juvénile, où l'imprimerie, libre des difficultés qui avaient accompagné ses premiers essais, se jetait avidement sur tous les manuscrits qu'on venait à découvrir, un livre parut sur les maladies des femmes, avec le nom d'une femme en tête, Trotula. A cette première édition, qui est de 1544, en succédèrent rapidement plusieurs autres; et d'abord Trotula, changeant de sexe, se trouva transformée en un médecin très antique; après quoi, un érudit plus subtil que les autres, découvrit que ce nom de Trotula n'était qu'une pure altération de ces deux autres: *Éros Julie*; en conséquence de quoi, le livre fut attribué à Éros, médecin et affranchi de Julie, fille d'Auguste ². Cela dura jusqu'au XVII^e siècle, où Bartholin s'avisa que le prétendu Éros parlait des dames sarrasines et salernitaines, ce qui ne convenait guère à un affranchi romain.

¹ Voyez mon *Mémoire sur les fractures des côtes*, 1838, p. 4. — Il s'en faut d'ailleurs que Gariopontus ait toujours copié. Nombre de fois il parle en son propre nom; il renvoie fréquemment à ses *Dynamidies* et à sa chirurgie; il paraît même avoir écrit aussi un autre ouvrage que je vois cité, p. 478, sous le titre de *Secundo Metamatio*. Enfin, on peut encore le consulter comme une des sources les plus abondantes du langage médical moderne; c'est lui qui a forgé ces mots nouveaux alors, et qui depuis ont passé dans toutes les langues de l'Europe: *clysterizare*, *cauterizare*, *gurgurizare*, *cicatrizare*, etc. Voyez Reinesius, *Variar. Lecton. libri tres*, p. 528 et *passim*.

² Voyez la *Biblioth. de Gessner. le Dict. hist. d'Eloy*, etc.

Morgagni, après Bartholin, jugea de même que l'ouvrage devait appartenir à quelque docteur de Salerne ; et l'on était disposé à le faire contemporain de Gariopontus, sans deux ou trois passages qui ont fort tourmenté les bibliographes. Au chapitre 63^e de l'édition de Spachius, il est fait mention d'un certain maître Gérald, qui se servait de lunettes ; le 62^e commence par une recette dans laquelle entre l'eau-de-vie ; et enfin, on trouve deux fois dans l'ouvrage le nom de Théodoric, trois circonstances de nature à renvoyer l'auteur et son livre au XIV^e siècle. Mais on n'a pas songé, dans cette hypothèse, à une bien autre difficulté ; c'est qu'alors il n'existait plus en Italie de dames sarrasines.

Qui ne croirait le problème insoluble ? Et cependant il est facile de le résoudre en peu de mots. Déjà l'édition de Venise, en 1554, ne contenait que 42 chapitres au lieu de 63 ; et elle ne parle ni de Girald ni de ses lunettes. Elle avait donc été faite sur un manuscrit différent ; et dès lors pourquoi ne pas recourir aux manuscrits mêmes ? Il y en a plusieurs à la Bibliothèque royale, dont l'un a été écrit dans les premières années du XIV^e siècle (n^o 6964), et l'autre (n^o 7056) remonte jusqu'au XIII^e. Ils diffèrent encore sensiblement tous les deux ; mais ils diffèrent surtout des éditions imprimées. L'auteur n'y est point nommé ; *Trotula* est le titre du livre, *Summa quæ dicitur Trotula* ; ou plutôt il y a deux livres, la grande et la petite *Trotula*, *Trotula major et minor*. La petite ne contient guère que des recettes de toilette et d'hygiène ; mais la grande est le premier recueil moderne que nous connaissions sur les maladies des femmes, la grossesse, l'enfantement, et même sur quelques affections de l'anüs et de l'appareil génito-urinaire de l'homme. Suivant les imprimés, ce serait l'œuvre d'un médecin ; en effet, l'auteur déclare dans la préface qu'il s'est décidé à écrire, pressé, *compulsus*, par les sollicitations d'une dame ; dans les manuscrits, l'idée est la même, mais elle est autrement rendue, et l'adjectif masculin ne se rencontre nulle part. Ce n'est point cependant *Trotula* qui a écrit ce livre ; car elle y est citée à la troisième personne ; et le sexe, aussi bien que le nom de l'auteur, nous demeurent inconnus. Mais on peut mieux juger de son époque ; il cite quelque part un obscur médecin de Salerne, Cophon, qui, au rapport de Sprengel, cite lui-même Gariopontus et Constantin ; il serait donc au plus tôt de la fin du XI^e siècle. D'un autre côté, le manuscrit le plus ancien, dans un chapitre intitulé : *Ad fetorem oris*, parle d'une composition que l'auteur avait vu employer par les femmes des Sarrasins en Sicile ; ce qu'il n'aurait pu dire passé le XII^e siècle. Il est ainsi fort probable qu'il a vécu peu après Constantin, et qu'il a donné le nom de *Trotula* à son livre, en mémoire de la docte maîtresse qui l'avait porté. Orderic

Vitalis, chroniqueur du même âge, mentionne vers l'année 1059 une matrone de Salerne qui surpassait en science tous les médecins de cette école¹. Il serait possible que ce fût elle dont l'auteur de *Trotula* nous aurait conservé le nom et la mémoire. Je lis dans la Biographie médicale que Gruner a retrouvé dans Ali-Abbas tout ce que ce livre renferme de bon. Cela se concevrait facilement, puisque Constantin, ainsi que nous le dirons bientôt, avait donné sous le titre de *Pantegni* un extrait de l'auteur arabe. Mais il faut se méfier beaucoup de certaines ressemblances que l'on croit saisir entre les écrivains arabes et arabistes, à moins qu'elles ne portent sur des questions neuves et bien déterminées. Galien était la source commune qui arrivait aux Latins comme aux Arabes, bien que par des canaux plus détournés; et il est impossible que des traces toutes semblables ne s'en rencontrent pas dans les uns et dans les autres. Dans les deux manuscrits déjà cités, l'autre déclare expressément qu'il a trié ce qu'il a trouvé de meilleur dans les écrits d'Hippocrate, de Galien et de Cléopâtre. Le Théodoric qu'il cite, et qui n'est certainement pas celui du XIII^e siècle, lequel n'a rien écrit sur les maladies des femmes, est probablement Théodore Priscien; et les passages qui font mention de l'eau-de-vie et des lunettes sont des additions de quelque copiste moderne, qui n'existent pas encore dans le manuscrit du XIV^e siècle.

Il n'est pas de mon dessein de donner l'analyse des ouvrages qui ont précédé Guy de Chauliac; c'est assez de suivre l'histoire des auteurs, autant qu'elle se relie à l'histoire même de l'art. Je ne rechercherai donc point ici ce que la grande *Trotula* renferme d'original; seulement je ne laisserai point passer, sans la détruire, une erreur fondée sur le texte de manuscrits interpolés. Il s'agit d'un sujet atteint de la pierre qui aurait été guéri par une opération analogue à la taille de Celse ou même à la taille de Franco. Certes l'auteur est loin dans le reste du livre de se montrer partisan d'une chirurgie aussi active; toutes ses ressources en ce genre se bornent à des onguents et des cataplasmes. Or contre la pierre même il conseillait certaines onctions; un copiste a transformé le mot *ungendo* en *sugendo*; et quelques autres ayant voulu compléter le sens, c'est ainsi que le texte corrompu semble indiquer en effet la plus absurde et la plus dégoûtante des opérations².

¹ J'emprunte cette citation à Tiraboschi, t. III, lib. IV, cap. 9. — Orderic parlant d'un moine appelé Rodolphe, dit qu'il était tellement versé dans la médecine, qu'à Salerne il n'avait pas de rivaux, à l'exception d'une docte matrone.

² On lit dans l'édition de 1554, par exemple : *Hæc curâ fuit quidam liberatus habens lapidem in vesicâ, quum post longam fomentationem fecit sugendo extrahi per foramen factum circâ*

Je suis entré pour ces deux auteurs obscurs dans des détails assez étendus, précisément à cause de leur obscurité même. Il ne faut pas perdre de vue l'époque où ils se trouvent placés et qu'ils nous aident à comprendre ; derniers représentants de la barbarie qui avait incliné si bas les sciences, et cependant se rattachant déjà par quelques idées plus ou moins heureuses à la nouvelle ère qui va commencer. Ils connaissent Galien et Hippocrate, mais à peu près de nom seulement, ou par des traités apocryphes. Celse est oublié ; Théodore Priscien a pris sa place, et cet autre livre apocryphe de Cléopâtre complète leurs ressources scientifiques. Gariopontus est cependant plus riche en citations que l'autre ; à part Hippocrate dont il semble avoir connu le *pronostic*, il cite, particulièrement à l'occasion des fièvres, divers auteurs moins connus encore que lui-même, Plistonius, Acrisius, Eleotates, etc., dont les noms grecs semblent appuyer la conjecture déjà émise que Gariopontus était au moins d'origine grecque.

Ce fut donc au milieu de cette pauvreté qu'arriva Constantin, vers l'an 1060, apportant avec lui une bien petite partie des richesses de l'Orient, assez toutefois pour éveiller les esprits de leur longue apathie et communiquer une vive impulsion à l'étude de la médecine. Jusqu'à sa mort arrivée en 1087, il ne cessa guère de compiler ou de traduire ; c'est ainsi qu'il fit passer de l'arabe en latin le *Viatique* en sept livres, attribué à Isaac ; le *Pantegni* en dix livres, qui paraît être un abrégé du grand ouvrage d'Ali-Abbas ; les commentaires de Galien sur les aphorismes d'Hippocrate ; d'autres opuscules sur les yeux, sur les maladies de l'estomac, sur les maladies des femmes ; et enfin un petit traité de chirurgie¹. Il ne faut pas chercher dans les œuvres de Constantin beaucoup d'originalité ; et cependant j'y ai

peritoneon, et fecit inungi virgam, etc. — Le manuscrit 6964 contient déjà une phrase à peu près semblable ; et notez cependant que ces mots *hæc cura* se rapportent à ce qui précède, et où il n'est question que d'onctions et de fomentations. Le MS. 7056 lève tous les doutes ; il dit tout simplement : *Hæc cura liberavit quemdam juvenem qui per longum tempus fomentatum fuit in inguine, unguento aureo caput virgæ inungendo.*

¹ La collection des œuvres de Constantin, imprimées à Bâle en 1536 et 1539 est singulièrement incomplète ; elle contient le *Viatricum* sous un autre titre ; mais le *Pantegni*, par exemple, ne s'y trouve pas. Nos biographies médicales sont toutes très inexactes pour ce qui regarde les travaux de Constantin, et ce sujet mériterait une discussion qui serait ici hors de son lieu. Voyez, pour le catalogue de ses œuvres, Oudin, *Comm. de scriptor. ecclesiast.*, t. II, p. 696 ; pour le *Pantegni*, Bérenger de Carpi, *Tract. de fract. catæ*, fol. 7, verso. Sa traduction d'Hippocrate, dont on trouve de nombreux manuscrits dans les bibliothèques, paraît avoir été imprimée à Venise en 1493, sous ce titre : *Galeni commentarii in aphorismos ex versione Constantini africani qui ex arabico latinè reddidit.* Haller, *Bibl. med.*, t. I, p. 48. Enfin Ackerman a fait voir qu'il avait aussi arrangé et mis sous son nom un livre de Sextus Placitus.

trouvé entre autres choses la première mention d'une pelote¹ métallique pour la contention des hernies. Mais sa mission était plus facile, sans avoir pour cela moins d'utilité ; et quand, après sa mort, Salerne s'enrichit de toutes ses traductions, on comprend facilement avec quelle admiration la chrétienté apprit cette grande nouvelle, qu'il existait une école chrétienne où des maîtres chrétiens expliquaient cette médecine des Sarrasins dont les croisades venaient tout récemment de faire apprécier les ressources. Salerne était donc l'école où se rendaient tous ceux qui voulaient se mettre au niveau de la science nouvelle ; les Juifs mêmes élevèrent sa renommée presque à l'égal des écoles arabes de Cordoue et de Tolède. Des la seconde moitié du XII^e siècle, Benjamin Tudela, qui visita cette ville, dit qu'il y avait bien six cents Juifs, dont plusieurs étaient renommés pour leur savoir¹.

§ III. — XII^e Siècle. — Gérard de Crémone. — Nouvelles traductions des Arabes.

Toutefois les traductions et compilations de Constantin n'avaient guère eu pour objet que la médecine interne, et son petit traité sur la chirurgie, de même que les passages épars dans ses autres écrits qui ont trait à la même matière, ne pouvaient ni répandre beaucoup de lumières ni exciter une bien grande émulation. L'école de Salerne s'adonnant donc à peu près uniquement à la médecine, la chirurgie demeura dans un si complet oubli, qu'à part peut-être un petit opuscule de Maître Maurus sur la saignée², on ne saurait citer en Occident ni le titre d'un bon livre ni le nom même d'un chirurgien pendant tout le XII^e siècle.

Il ne faut pas cependant croire que ce long espace de temps ait été entièrement perdu pour l'art. Ce fut, si l'on peut ainsi dire, une époque de préparation, et diverses causes contribuèrent à élever pour le siècle suivant la haute réputation des chirurgiens de l'Italie. Il fallait avant tout des livres. Le grand traité d'Ali-Abbas avait été traduit en latin à Antioche, en 1127, par Étienne le Philosophe, et sans nul doute il avait dû être rapporté de bonne heure en Europe par les croisés ; mais ce n'était là, surtout pour la chirurgie, qu'un bien aride résumé de la pratique des Arabes. Un homme enfin se présenta pour satisfaire à ce besoin ressenti par toutes les nations chrétiennes, et pour compléter l'œuvre que Constantin n'avait fait qu'ébaucher.

¹ Benj. itiner., edit. Elzevir, p. 16.—Hinc diei itinere Salernum venit, scholam medicorum Edomidorum.—Il ne fait cependant mention d'aucun médecin juif, à moins qu'on ne veuille prendre pour tel R. Melchisedek, magister insignis Sipontinus.

² Maître Maurus était de Salerne, et il est cité par Gilles de Corbeil. Son traité est resté manuscrit et il y en a un exemplaire dans la bibliothèque de Bâle.

Vers l'an 1114, il naquit à Crémone en Lombardie un de ces hommes dévoués au culte de la science, et dont la vie se dépense obscurément à des travaux immenses, où ils semblent avoir eu en vue bien moins la gloire que l'utilité. Vous chercheriez vainement le nom de Gérard dans les dictionnaires historiques consacrés à la médecine ; il a été rejeté même de beaucoup d'autres, et cependant il est peu de sciences qui ne lui doivent quelque reconnaissance. Homme d'étude et de piété, il avait ardemment parcouru tout ce que les livres latins avaient pu lui apprendre ; mais n'ayant pu se procurer en Italie l'Almageste de Ptolémée, il se décida à aller en chercher une traduction arabe à Tolède. Il ne savait pas l'arabe, il l'apprit ; et armé de cette puissante ressource, qui avait manqué depuis Constantin à tous les Occidentaux, il ne put se voir à portée de tant de livres arabes sur toutes les sciences sans se sentir épris du vif désir de les transmettre à la latinité, *ainsi*, dit son naïf biographe, *qu'à une héritière chérie* ; et le reste de sa vie fut occupé à traduire. Parmi la foule de ses traductions, on compte celles de quelques traités d'Hippocrate et de Galien, de l'ouvrage de Sérapion, des livres de Rhasès à Almansor, de l'immense Canon d'Avicenne, et, ce qui nous intéresse davantage encore, celle du traité de chirurgie d'Albucasis¹. Il mourut à Crémone, en 1187, à l'âge de soixante-treize ans, et légua tous ses livres au couvent de Sainte-Lucie, dans lequel il fut enterré².

Dès lors le grand dépôt de la littérature médico-chirurgicale se trouva transporté en Lombardie ; la nouvelle école de Bologne put y puiser à pleines mains, et Salerne, à l'autre extrémité de l'Italie, commença à soutenir avec peine cette redoutable rivalité. A peu près vers le même temps, en 1183, la fameuse paix de Constance, en consacrant l'indépendance des grandes cités italiennes, assurait à tous ceux qui voudraient cultiver les sciences ces trois conditions si favorables : la paix, l'émulation, la liberté ; et enfin les temps étaient venus où la papauté, libre de

¹ Il était intéressant, pour connaître les ressources de l'enseignement à cette époque, de rechercher les ouvrages d'Hippocrate et de Galien auxquels Gérard avait donné cours dans la latinité par ses traductions. Marchand, qui a recueilli avec le plus de soin les titres des ouvrages de cet auteur, ne cite que l'*Ars parva* de Galien ; et attribue à Gérard lui-même un *Commentaire sur le pronostique d'Hippocrate* ; ne serait-ce pas plutôt une traduction de celui de Galien ? (*Dict. hist.*, t. I, p. 268.) Haller cite une version des *Commentaires de Galien sur les Aphorismes*, déjà traduits par Constantin ; enfin, je trouve dans le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Bâle : *Galeni secreta de arabico in latinum translata a M. Gerardo curmonensis*. (Hænel, col. 666.) Tels sont donc tous les ouvrages des anciens connus en Occident à la fin du XI^e siècle.

² F. Pipino, dans Tiraboschi, t. III, p. 333.

ses démêlés avec l'Empire, allait prendre la direction du mouvement scientifique, qu'elle avait laissé jusqu'alors aux mains du clergé inférieur.

§ IV. — XIII^e Siècle. — Origine des Universités. — De l'enseignement et de la pratique de la Chirurgie à cette époque.

Peut-être y avait-il aussi quelque péril pour la discipline religieuse. Les moines et les chanoines réguliers, attirés par l'appât du gain, oubliaient volontiers la règle de leurs ordres pour se répandre dans le monde, et y exercer non seulement la médecine, mais la chirurgie. Déjà le concile de Latran, en 1139, leur avait défendu d'enseigner et d'exercer, sous les peines les plus graves; la même défense fut renouvelée au concile de Montpellier, en 1162; au concile de Tours, en 1163; au deuxième concile de Montpellier, en 1195; et ces prohibitions réitérées sont la meilleure preuve qu'elles étaient fort mal observées. Il fallait satisfaire aux besoins de l'époque, et cependant ne pas affaiblir l'autorité de l'Église; les papes trouvèrent le moyen de remplir ce double objet, et non seulement de conserver, mais encore d'accroître leur puissance: ils créèrent les universités. Toute science appartient aux clercs, et l'enseignement, pour sortir du cloître, n'en demeura pas moins catholique. Ces clercs nouveaux, rattachés au chef de l'Église par leurs serments et par leurs privilèges, furent pour lui une nombreuse et puissante milice; et tandis que par le clergé proprement dit les papes régnaient sur les consciences, par les clercs universitaires ils régnaient sur les intelligences. Qui pourrait s'étonner dès lors qu'ils supportassent impatiemment de ne pas concentrer dans les mêmes mains tous les autres pouvoirs?

La plupart des grandes universités datent du XIII^e siècle. En Italie, nous voyons successivement s'élever celles de Bologne, de Padoue, de Naples, de Plaisance, à part les simples écoles de Modène, Ferrare, Parme, Reggio, Milan, Pavie; en France, on comptait surtout celles de Paris, de Montpellier, de Toulouse; en Espagne, celles de Valence et de Tortose. Il ne faut pas, du reste, s'imaginer que ces universités s'élevaient comme par enchantement, au gré des désirs des papes et des souverains; presque partout il y avait des écoles préexistantes, mais non régularisées, et que l'Église enrôlait enfin à son profit. Ainsi Riolan a cité un vieux registre où il est fait mention d'un legs fait au corps des médecins de Paris en 1090, et en 1209 Rigord semble parler nettement d'une faculté de médecine dans la même ville. Dès la seconde moitié du XII^e siècle, il y avait aussi un enseignement à Montpellier; quelques

maîtres s'en étaient même arrogé le monopole ; en sorte qu'en 1180 Guillaume, seigneur de Montpellier, abolit cet abus, et donna la liberté d'enseigner la médecine à tous ceux qui en seraient capables, *quels que fus-ent leur qualité et leur pays*. A Bologne, nous voyons Jacopo de Bertinoro prendre, dès 1199, le titre de maître ; et dès le commencement du XIII^e siècle, le père Sarti nous apprend qu'il y avait dans cette ville des médecins-physiciens, des médecins-chirurgiens, des médecins des plaies, des médecins-barbiers et autres.

Sans doute tout ceci se rattache autant à l'histoire de la médecine qu'à celle de la chirurgie ; mais à cette époque elles n'étaient pas encore nettement séparées, comme les divers titres que nous venons de rappeler le montrent de reste. Le mode d'enseignement était aussi le même ; chaque professeur avait ses élèves qui le payaient ; ce n'est qu'en 1308 que Jean de Parme, à Bologne, reçut le premier des émoluments du trésor public ; à Montpellier, cet état de choses dura jusqu'au XV^e siècle. Le salaire de chaque professeur était donc en raison du nombre de ses élèves ; de là ces curieux statuts de Montpellier, qui peuvent assez bien montrer ce qui se passait dans les autres universités. Chaque élève devait se choisir un maître ; il était défendu aux maîtres de chercher à s'enlever des élèves ; et si l'écolier n'avait pas payé le professeur qu'il s'était choisi d'abord, aucun autre ne devait le recevoir à ses leçons qu'après satisfaction complète.

Mais jusqu'à l'érection des universités et des facultés, il n'y avait pas de grades décernés, et la liberté d'enseignement et d'exercice était entière. Montpellier ne commença à conférer des degrés en médecine qu'à partir de 1220, Salerne en 1237, Paris en 1270. Ces degrés, qui donnaient un rang dans la faculté et l'université, et en quelque sorte dans la hiérarchie religieuse, ne s'accordaient qu'à des clercs ; bien plus, on ne pouvait plus être même écolier sans porter la tonsure cléricale. Ainsi l'Église resserrait les liens qui lui rattachaient cette nombreuse milice ; de même aussi elle empiétait sur les autres pouvoirs. La bulle qui fondait la faculté de Montpellier avait simplement mis à néant l'édit de Guillaume, le seigneur de la ville ; et en défendant à la fois et l'enseignement et l'exercice à tous ceux qui n'étaient pas clercs, elle rejetait du nombre des médecins, et les juifs, et les chirurgiens, et même les chirurgiennes, car il y en avait à cette époque. On pouvait s'attendre à de nombreuses infractions. Aussi dix ans ne s'étaient pas écoulés qu'il fallait confirmer la bulle primitive par une bulle nouvelle. Mais en continuant à assujettir les médecins proprement dits à un examen passé devant deux maîtres

choisis dans le collège par l'évêque de Maguelone, il y eut une exception expresse pour les simples chirurgiens. Ceux-ci, comme nous le verrons plus tard, n'avaient pas besoin d'être clercs; il paraît cependant qu'ils étaient soumis à un examen particulier, et que de nouvelles infractions obligèrent l'autorité ecclésiastique à avoir recours à l'autorité séculière. Parmi plusieurs édits des seigneurs de Montpellier, je mentionnerai surtout celui de Jacques I^{er}, en 1272, qui défend *aux chrétiens et aux juifs de tout sexe de pratiquer à Montpellier et dans son territoire, s'ils n'ont été examinés et n'ont reçu la licence*¹. Singulière condition, qui, pour sauver les privilèges de cette université si sévère et si catholique, la forçait en quelque sorte à admettre à ses examens des juifs et des femmes, qui, certes, ne pouvaient jamais figurer dans les rangs des clercs.

Nous retrouvons en Italie des réglemens aussi rigoureux, et par suite aussi mal exécutés. Ainsi Frédéric II défendait l'exercice de la médecine dans le royaume de Naples à quiconque n'avait pas été examiné et reçu maître par le collège de Salerne. Tout étudiant en médecine devait d'abord avoir passé trois ans au moins à étudier la logique, après quoi il était seulement admis à l'étude de la médecine. Cette étude, autant qu'on peut en juger par le texte de la loi, ne prenait qu'une année, et une autre année devait être consacrée à la chirurgie, *qui est une partie de la médecine*². Après quoi, et *non auparavant*, l'élève subissait un examen qui lui donnait la licence ou le droit de pratiquer, sans pouvoir cependant, après ses cinq années, son examen et sa licence, exercer encore durant une année entière que sous les yeux d'un médecin expérimenté. Les chirurgiens proprement dits devaient avoir suivi un an au moins les leçons faites sur la chirurgie à la faculté de médecine, *et s'être surtout perfectionnés dans l'anatomie des corps humains, sans laquelle on ne saurait faire sûrement aucune opération, ni diriger la cure après les avoir faites*. Ils devaient ensuite passer un examen en présence des maîtres du même art et des officiers du roi; alors seulement il leur était permis de pratiquer et de prendre le nom de maître.

Il y avait donc des maîtres qui exerçaient à la fois la chirurgie et la médecine, et d'autres décorés du même nom et se consacrant exclusivement à la chirurgie. Du reste, ces nouveaux statuts froissaient trop fortement les habitudes des peuples et les intérêts des particuliers, pour obtenir

¹ Astruc, *Histoire de la Faculté de Montpellier*, page 18 et suiv.

² Voyez dans Lindenbrog, les *Constit. de Naples et de Sicile*, liv. III, ch. 34. Sprengel a cru qu'en outre des trois ans exigés par la logique, il en fallait cinq autres pour la médecine; le texte prête à cette autre interprétation; mais je crois la mienne plus naturelle.

plus de succès en Italie qu'en France ; et le règne des juifs, des femmes et des charlatans n'était pas près de finir dans l'un et l'autre pays.

On peut juger par ce qui a été dit plus haut des ressources que pouvait offrir l'enseignement pour la chirurgie comme pour la médecine ; il est curieux de rechercher quelles étaient les ressources de la pratique.

Dans le royaume de Naples, Frédéric avait fixé par ordonnance le prix des visites des médecins ; il ne paraît pas que le gouvernement songeât à payer les praticiens plus que les professeurs. Mais il en était autrement dans les cités du nord de l'Italie, et des médecins-chirurgiens étaient attachés à la commune. Ainsi à Ferrare, où il y avait un collège de médecins, chacun d'eux était tenu d'avoir un cheval pour faire ses visites, et quand la commune ou le marquis d'Est mettait en campagne un certain nombre de troupes, deux médecins devaient accompagner l'armée. Ainsi en 1214, Hugues de Lucques, le premier chirurgien que puisse enfin citer avec honneur l'Europe moderne, s'engageait à servir la commune de Bologne moyennant une somme de 600 livres une fois payée. A ce prix, il devait ses soins sans rétribution à tous les malades du comtat, du moins pour les cas ordinaires ; mais s'il s'agissait de plaie grave, de fracture ou de luxation, il était en droit de réclamer des malades jouissant de quelque aisance une charretée de bois, et des gens riches 20 sous ou une charretée de foin. Il était en même temps chirurgien des troupes bolognaises, et obligé de les suivre partout où besoin serait ; et en vertu de cette condition juïvaïque, il lui fallut marcher, en 1218, avec le contingent de Bologne, à l'expédition de la Terre-Sainte, d'où il ne revint qu'en 1221. Du reste, le contrat l'obligeait pour la vie, et il demeura fixé à Bologne, où il mourut, suivant la conjecture du P. Sarti, vers l'an 1258¹. Si cette conjecture est vraie, il faudrait donc reporter la naissance de Hugues vers le milieu du XII^e siècle, car il était presque centenaire quand il donna la fameuse recette de son pigment pour les plaies de tête à Théodoric.

Je ne vois pas qu'aucun bibliographe ait cité des écrits de Hugues ; je trouve cependant dans le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Bâle le titre suivant : *M. Hugonis ars Caladiæ (peut-être Calvariæ) de vulneribus una pagina*². Mais, quoi qu'il en soit, le livre de Théodoric, son élève, et même son fils, à en croire le P. Sarti, est un puissant témoignage de la haute valeur de ce chirurgien, et j'espère trouver ailleurs une meilleure

¹ Voyez Tiraboschi, t. IV, liv. II, ch. 3. — Je n'ai pu me procurer l'ouvrage du P. Sarti, *De profess. Bonon.*, d'où Tiraboschi a tiré ces détails.

² Hænel, *Catalog. lib. manuscript. Gallæ, Helvetiæ, etc.*; col. 660.

occasion de le venger de l'injuste critique qu'en a faite Guy de Chauliac.

Quelque bornée que fût la munificence des communes, c'était du moins un encouragement, et de plus elle mettait les chirurgiens stipendiés dans la meilleure position pour voir un grand nombre de cas et se former une pratique. Toutes ces causes expliquent peut-être comment la chirurgie et même les autres sciences semblèrent émigrer du midi au nord de l'Italie. Au commencement du XIII^e siècle, il y avait à Bologne dix mille étudiants venus de toutes les parties de la chrétienté. En vain, en 1224, Frédéric II voulant établir une université à Naples, défendit à ses sujets napolitains d'aller étudier à Bologne; en vain, l'année suivante, il prescrivit de son autorité impériale de fermer les écoles de cette ville; cette année même, les cités lombardes renouvelèrent leur ancien pacte d'alliance, Bologne garda ses écoles, et en 1227 Frédéric rétracta son décret.

En dernier résultat, il arriva donc au XIII^e siècle qu'il y eut trois sortes de personnes exerçant la chirurgie : des médecins proprement dits, reçus dans les facultés, et pour qui elle n'était qu'un complément de leurs études; des chirurgiens également reçus, et qui commencèrent dès lors à porter spécialement ce nom; et enfin tous ceux qui exerçaient sans titre, suivant d'ordinaire la profession de leurs pères, ou bien instruits, comme les apprentis du VI^e siècle, par un maître qu'ils voyaient opérer. « La majeure partie de ceux qui exercent cet art, dit Brunus en gémissant, sont des idiots, des rustiques et des imbéciles; et ce qui est plus horrible encore, des femmes viles et présomptueuses ne craignent pas d'en faire abus¹. » Il faut y ajouter les barbiers, qui commencèrent dès cette même époque à s'immiscer dans l'exercice des petites opérations. Ainsi, bien que les médecins de Salerne n'eussent pas dédaigné d'écrire sur la saignée, comme le témoignent les traités spéciaux de Maurus et de Roger, le même Brunus se plaint déjà, en 1252, que par un soin mal entendu de leur dignité, *propter indecentiam*, les médecins aient abandonné et la saignée et les scarifications aux mains des barbiers.

Au reste, si toutes les universités sous la suprématie papale présentaient à peu de chose près les mêmes statuts et les mêmes conditions, il s'en fallait pourtant qu'elles eussent la même vigueur et la même célébrité. L'Italie seule, dans tout le XIII^e siècle, nous présente des chirurgiens capables d'écrire sur leur art; et sans prétendre m'arrêter sur leurs doctrines et montrer ce qu'ils ont fait pour la science, leur histoire est trop inti-

¹ *Bruni chirurgia magna, in proemio.*

mement liée aux destinées de la chirurgie pour ne pas nous y arrêter quelques instants.

§ V. — Chirurgiens du XIII^e siècle. — Roger, Roland, Brunus, Théodoric, Guillaume de Salicet.

Le premier en date est Roger, dont nous ne connaissons guère que le nom et les ouvrages. Suivant quelques auteurs, il était de Parme; Freind et Portal l'ont fait de Salerne; enfin, trompés par les titres de quelques manuscrits de la Bibliothèque royale, Astruc, et après lui tous les biographes, ont conduit Roger à Montpellier, où il aurait tenu les sceaux de l'Université. Je dis l'erreur des manuscrits, j'aurais dû dire l'erreur du catalogue; c'est en effet le catalogue qui a confondu les deux Roger, l'un chirurgien de Parme ou de Salerne, l'autre chancelier de l'Université de Montpellier, et auteur de deux méchants traités de médecine, que les biographes anglais, abusés par la ressemblance des noms propres, ont attribués de leur côté à un troisième Roger bien plus célèbre que les autres, le fameux Roger Bacon¹. Quant à notre Roger, s'il n'était de Salerne, au moins y avait-il habité et probablement étudié². Je n'ai pu me procurer un petit traité qu'on lui attribue, *De omnium venarum phlebotomiâ*, et qui nous a été cependant conservé par l'impression. Mais l'œuvre capitale de Roger, sa chirurgie, la *Rogérine*, comme on l'appela long-temps par honneur, ne dément pas son origine Salernitaine. Il ne cite en effet aucun auteur, et j'ai dit combien Salerne était pauvre en chirurgie; et dans son chapitre *Des fractures des côtes*, il rapporte; un procédé évidemment puisé dans Gariopontus. Il ne se donne pas d'ailleurs comme un auteur original; il n'a fait que rédiger et mettre en

¹ Freind, *Hist. de la médecine*, pag. 229. — Cette confusion du Roger italien et du Roger provençal mérite d'être expliquée. Le manuscrit 7056 de la Bib. Royale contient un ouvrage ayant pour titre : *Explicit summa magistri Rogerii cancellarii Montispepulani*, et divisé en deux Traités principaux : *Rogerina major* et *Rogerina minor*. L'auteur du catalogue en a d'abord fait trois, *Rogerina major, minor et media*, et a probablement supposé que la moyenne devait être la chirurgie; en sorte que, trouvant aux numéros 7035 et 7040 la vraie chirurgie de Roger, il l'a attribuée au même auteur, c'est-à-dire au chancelier de Montpellier. Mais le seul titre de cette chirurgie, dans l'un et l'autre exemplaire, est *Magistri Rogerii chirurgia*, et la *Rogérine moyenne* n'a jamais existé. La *Grande Rogérine* est un Traité des maladies divisées par régions, en 94 chapitres, suivi d'un *Traité des fièvres* en 19 chapitres, et *Des symptômes* en 13; suivent après cela quelques autres chapitres qui sembleraient devoir se rattacher à la *Petite rogérine*, attendu que le tout est consacré à des recettes médicinales. Le manuscrit est du XIII^e siècle.

² Il dit dans sa chirurgie, liv. I. ch. 19, *Superfluitas quædam nascitur in capite quæ vulgari salernitano ruva seu rufa dicitur*. — Collection de Venise, 1546.

ordre ce qu'il a appris, soit par les leçons, soit par les écrits d'un maître, qu'il appelle *noster doctor, egregius doctor*; et comme ce livre a été écrit pour ses compagnons et ses élèves, il est probable qu'il avait professé à Salerne¹. Quant à son *excellent docteur*, nous ne savons rien ni de son nom ni de ses écrits; je remarquerai seulement que l'on ne saurait citer un autre exemple du titre de docteur donné dans des temps aussi reculés.

Ce premier monument de la chirurgie moderne fit loi pendant longtemps dans toute l'Italie. « Il est notoire, dit Roland, son commentateur, que presque tous les savants se dirigent d'après ce livre; » et Théodoric, qui déclare mauvaise et stupide la pratique qui y est enseignée, avoue qu'elle est suivie par la plupart des chirurgiens². Enfin il eut l'honneur, inouï pour un écrivain moderne, de servir de texte à deux commentaires: celui de Roland, déjà nommé, et celui des quatre maîtres.

Maître Roland était de Parme. Un manuscrit du xv^e siècle, conservé à la R. bibliothèque de Parme, lui donne le nom de Roland Capelluti, qui appartient également à un autre médecin de Parme qui écrivait en 1468. Quant à notre chirurgien, le même manuscrit indique qu'il avait composé sa chirurgie en 1264, à Bologne, où il était professeur³. Nous savons du moins qu'il exerça dans cette ville. Il raconte, en effet, qu'il fut appelé pour un homme de Bologne qui, à la suite d'une plaie de poitrine, avait depuis six jours une portion du poumon sortie au-dehors, et déjà mortifiée et remplie de vers; les plus habiles chirurgiens de Bologne l'avaient laissé pour mort. Il enleva la peau autour de la plaie, de la largeur d'un ongle, réséqua la portion de poumon herniée, et le malade guérit. Quelques traits ajoutés à cette histoire nous montrent à quel prix les chirurgiens de cet âge se permettaient de semblables témérités. Roland demanda la per-

¹ *Quæcumque ab æqueño doctore communiter et privatim recepi et de ejus scriptis habere valui, ordine in scriptis redigere.... decrevi.* — Prol. du second livre; voyez aussi celui du troisième. Enfin on lit dans le prologue du livre premier: *Sociorum nostrorum et illustrium virorum.... ut operari consuevimus, in scriptis redigere deliberata ratione consuevimus, ut curam quam a nobis recipere retinere valeant.* — Quesnay a écrit, p. 34 des *Recherches sur l'orig. de la chirurgie*, que Roger avait partout copié Albucasis: c'est une assertion tout-à-fait hasardée.

² *Cum pene omnes sapientes hoc egisse noscantur. Rolandi chir. coll. cit. fol. 200, verso.* — Voyez aussi Théodoric, lib. II. cap. 11.

³ Suivant Tiraboschi dont je tire cette citation, le manuscrit, qui est du xv^e siècle, porte: *mille CC*; après quoi on a effacé le reste de la date, qui paraît avoir été ainsi marqué *LX quarto*; et on a mis en place, d'une autre écriture, 74. La date de 1264 me paraît la plus probable; voyez plus bas l'article sur Théodoric.

⁴ *Rolandi chirurgia*, lib. III, cap. 25.

nmission à l'évêque, et se fit assurer toute sécurité par le malade lui-même, par son seigneur, et par près de trente de leurs amis qui assistaient à l'opération.

Roland avait-il étudié sous Roger, soit à Parme, soit à Salerne? on ne peut que le présumer. Ce qui est certain, c'est qu'il copie exactement l'œuvre de ce dernier, en se bornant presque uniquement à y ajouter quelques notes. Il avait cependant plus de littérature; car il cite les aphorismes d'Hippocrate et les livres de Galien à Glaucon, et enfin Avicenne. Il est remarquable qu'il ne nomme aucun autre auteur, bien que Brunus, qui écrivait avant lui à Vérone, cite à la fois Galien, Avicenne, Almansor, Albucasis, Ali-Abbas, Honain et Constantin.

Une obscurité plus grande encore couvre l'histoire et jusqu'aux noms des quatre maîtres. Si l'on en croyait Devaux, on aurait désigné sous ce nom quatre chirurgiens qui florissaient à Paris du temps de Lanfranc, c'est-à-dire vers la fin de ce siècle, vivant en solitaires sous le même toit, également remarquables par leur savoir et leur piété, et dévoués par une charité toute pure au soulagement des pauvres blessés et des infirmes qui avaient besoin des secours de la chirurgie. Malheureusement, à l'appui de cette histoire, Devaux n'allègue qu'une vieille tradition, et il faut beaucoup se méfier des traditions des chirurgiens de Paris, qui en créaient sans façon pour relever la gloire de leur collège. Leur livre n'a jamais été imprimé et les manuscrits en sont fort rares. Joubert en avait rencontré un à Avignon, et Meurice, au xvii^e siècle, en avait trouvé un autre à Paris, au collège de Navarre; mais aujourd'hui il n'y en a pas à ma connaissance un seul exemplaire dans toutes les bibliothèques de France. Le catalogue des manuscrits d'Angleterre et d'Irlande en cite deux; l'un ayant pour titre : *Glossula seu apparatus quatuor magistrorum super chirurgiam Rolandi*; et le second : *Expositio quatuor magistrorum Salerni super chirurgiam Rogeri*. D'après cette dernière autorité, ils auraient été de l'école de Salerne; et ils seraient donc, avec Roger et Roland, les représentants de cette école, en rivalité de doctrine et d'intérêts avec celle de Bologne, qui doit actuellement nous occuper ¹.

Hugues de Lucques doit être regardé comme le chef de cette école. Nous savons, par Théodoric, qu'il suivait surtout Galien et Avicenne,

¹ Voyez pour ce qui a rapport aux quatre maîtres : Quesnay, *Rech. sur l'origine de la chir. en France*, in 4^e, p. 38, note 6. L. Joubert, *Avis au Lecteur*, dans sa trad. de Guy de Chauliac; et Tiraboschi, *loc. citat.*

A ces disciples de Roger il faut encore joindre un certain Jamerius ou Jamier, qui a fait, dit Guy de Chauliac, quelque chirurgie brutale en laquelle il a mesté beaucoup de sarrdeizis; id

bien que ne les approuvant pas toujours ; toutefois ¹, à en juger par les détails de sa vie, c'était plutôt un praticien exercé qu'un homme d'érudition ; et telle est aussi l'idée qu'en fait concevoir ce qui nous a été conservé de ses doctrines par Théodoric son disciple.

Après Hugues de Lucques et avant Théodoric, se place Brunus, qui donna aussi à la chirurgie du Nord de l'Italie une forte impulsion, bien que dans une autre voie. Brunus était né à Longobucco ou Longoburgo, en Calabre, et il avait probablement commencé par exercer dans son pays, car il note qu'en Calabre les écrouelles sont communes ². Mais plus tard il quitta le midi pour le nord de l'Italie ; en 1252 il achevait à Padoue sa grande chirurgie, à la prière d'Andréas de Vicence ; et plus tard il en fit un abrégé, qu'il dédia à Lazare de Padoue. C'était donc un Italien du Midi transporté dans le Nord, et, comme Roland, ayant pu mettre à profit les ressources de deux Écoles ; mais il en a beaucoup mieux profité. Homme d'étude plutôt que de pratique, il déclare qu'il a voulu principalement faire un recueil choisi de ce qu'il avait trouvé dans les livres, en y ajoutant cependant ce que lui avaient révélé la raison et l'expérience. Il cite les aphorismes d'Hippocrate, traduits par Constantin, et Constantin lui-même ; tous les Arabes alors connus en Italie lui sont familiers, et il prend particulièrement pour guides Almansor, Avicenne, Ali-Abbas, et Albucasis ; mais c'est surtout sur Galien *le très glorieux* qu'il s'appuie, et il avait certainement des traductions de Galien que n'avaient pu lui fournir ni Constantin ni Gérard ³.

D'où lui venaient donc ces richesses nouvelles ? J'ai cherché vainement à quelle époque et par qui s'étaient faites ces traductions ; et la conjecture la plus probable est que nous en sommes redevables à la sollicitude de

Je place après Roland et les quatre maîtres, et avant Brunus, et l'appelle en divers endroits sectateur de Roger. Pierre d'Argelata le met au rang des maîtres célèbres. *Isti magistri solemnes, scilicet Rogerius, Jamerius ; et istos etiam insequitur Brunus.* Il ne paraît pas toutefois que ses écrits aient atteint l'époque de l'imprimerie ; car, après Pierre d'Argelata, je ne le vois plus cité par personne. L. Joubert en rechercha en vain quelques manuscrits au xvi^e siècle ; et je n'en ai trouvé de traces dans aucune des bibliothèques dont j'ai exploré les catalogues. — Voyez Guy de Chauliac, chap. *Singulier*, et *Traité* vii, doc. 1, ch. 6 ; — et Pierre d'Argelata, lib. iii, tract. I, cap. 12.

¹ *Theodorici chir.* ; in *Coll. cit.*, p. 149 v.

² *Magna chirurgia Bruni*, *Coll. cit.*, fol. 129 verso.

³ Ainsi, dans son prologue, il cite le *Comment. regiminis acutorum* ; au liv. I, chap. 3, le *Traité de l'art, Techni*, et le *Comm. prognosticorum* ; au ch. 4, le *De ing. sanitatis* ; au c. 6, le *Comment. aphorismorum*, etc. — Je remarquerai que Brunus range Hippocrate, Galien et les Arabes tous ensemble au nombre des anciens.

l'empereur Frédéric, qui fit venir de Syrie et traduire en latin des manuscrits arabes de toute espèce, et qui sans doute n'avait pas oublié les livres de médecine, pour assurer toute supériorité à l'Université de Naples qu'il venait de fonder.

Quoi qu'il en soit, telles étaient donc les deux bases sur lesquelles allait s'élever l'école de Bologne : l'expérience, mise avant Galien même par Hugues de Lucques, et la plus vaste érudition qu'il fût possible de déployer dans l'Occident, et dont Brunus venait de donner l'exemple. Théodoric profita largement des travaux de l'un et de l'autre.

L'histoire de Théodoric présente des circonstances fort singulières. A en croire le P. Sarti, c'était le propre fils de Hugues de Lucques ; amené par son père à Bologne en 1214, il étudia quelque temps sous lui, puis il entra dans l'ordre des frères prêcheurs, fut fait pénitencier du pape, probablement d'Innocent IV ; puis fut nommé évêque de Bitonto vers 1262, évêque de Cervia en 1266, ce qui ne l'empêcha pas de résider à Bologne, d'y exercer la médecine et la chirurgie, et d'y amasser de grandes richesses. Sa parenté avec Hugues serait surtout démontrée par un document daté de l'an 1288, et existant aux archives de Bologne, où on lit : *Cum vener. pater F. Thederic Dei gratia episcopus Cerviensis..... suum testamentum condidisset, voluit quod Dn. Fr. Ubertus et Franciscus, filii quodam Dn. Hugonis de Luca, germani sui illud ratificarent.* Et malgré quelques objections assez graves, Tiraboschi déclare qu'on ne saurait conserver de doutes à cet égard ¹.

Dans cette opinion, on est cependant tout d'abord frappé d'une chose ; c'est que Théodoric, qui a écrit son livre surtout pour exposer la doctrine de Hugues de Lucques, qu'il appelle partout son maître et que partout il défend, ne laisse entendre nulle part qu'il y ait eu entre eux des rapports plus intimes. Mais voici quelque chose de plus. Théodoric nous apprend d'abord qu'il n'est resté avec Hugues que fort peu de temps, et qu'ainsi il n'a pu ni voir ni saisir et apprendre entièrement tous ses procédés ². Ce n'était pas cependant pour abandonner ses études médicales qu'il l'avait quitté ; d'une part, vous voyez qu'il les poursuivit toute sa vie ; d'autre part, il voyagea et visita dans divers pays un grand nombre de fameux médecins ³ ; et cependant il ne cite que le seul Hugues pour son maître. Mais s'il avait étudié sous lui dès 1214, Hugues n'étant mort qu'en 1258, comment le temps lui aurait-il manqué pour se mettre au courant

¹ Tiraboschi, *loco cit.*

² *Quia vero medico valde temporis fui cum domino Hugone prædicto, etc.*; in præmio,

³ Lib. II. cap. 1.

de toute sa doctrine? Je pense donc d'abord que Théodoric n'étudia sous Hugues que dans les dernières années de la vie de celui-ci, et que la mort sépara le disciple et le maître. Cette opinion reçoit une puissante confirmation d'un passage où Théodoric rappelle la grande confiance que Hugues avait en lui. Hugues possédait un *piment*, c'est-à-dire une potion *admirable* pour les plaies de tête; c'était un secret de famille, une recette qu'il n'avait confiée à aucun de ses fils que sous la foi du serment. Il me l'apprit cependant, dit Théodoric, étant déjà presque centenaire, et sans aucune condition ¹.

Il me paraît impossible d'accorder avec ces passages les dates du P. Sarti. Que ferons-nous cependant du document des archives de Bologne, où les fils de Hugues sont bien appelés les frères de Théodoric? Toute la difficulté gît dans ce mot *germani*, qui veut dire tantôt frère de père, tantôt frère de mère seulement. Peut-être Théodoric était-il le fils d'une femme que Hugues aurait épousée dans sa vieillesse; ce qui concilierait assez bien toutes choses. Du reste, la question ne mérite pas sans doute de nous arrêter plus long-temps.

Théodoric, après être entré dans l'ordre des Prédicateurs, avait été nommé chapelain et pénitencier du pape, et avait vécu à Rome dans l'intimité de l'évêque de Valence. Celui-ci l'avait supplié d'écrire une chirurgie, et s'était hâté d'emporter en Espagne la première ébauche imparfaite et incorrecte du livre. Plus tard, il avait souvent prié Théodoric de la revoir; celui-ci résista long-temps: il avait ses secrets qu'il ne se décida à révéler complètement qu'aux approches de la vieillesse. Il était alors évêque de Bonto ²; en sorte que, d'après le P. Sarti, la rédaction définitive de l'ouvrage serait antérieure à 1266. Il faudrait alors qu'il eût écrit en 1265, puisqu'il y cite Roland, qui aurait écrit au plus tôt en 1264.

Quoi qu'il en soit, il a véritablement beaucoup emprunté à Brunus, qu'il copie même fort souvent sans jamais le nommer; le reste est presque uniquement rempli par les souvenirs de la pratique de Hugues, son maître. Ainsi tous les auteurs cités par Brunus, il les cite; mais il en est un autre que Brunus avait voulu désigner peut-être sans toutefois le nommer, Roger; puis le sectateur de Roger, Roland, celui-là même qui avait parlé en termes peu révérencieux des chirurgiens de Bologne; Théodoric a lu leurs écrits, il les nomme par leurs noms, et il se charge de leur répondre.

¹ *Docuit tamen me jam pene centenarius, nullo exorto fœdere juramenti.* — Lib. II, cap. 3.

² J'extraits tous ces renseignements du prologue de Théodoric lui-même. Le nom de l'évêque de Valence n'est marqué que de l'initiale A.

C'est ici qu'apparaissent dans tout leur jour la rivalité de ces deux écoles, Salerne et Bologne, rivalité de doctrines, rivalité d'amour-propre, rivalité d'intérêts. Nous avons vu Roland triompher des chirurgiens de Bologne; Théodoric riposte avec une vigueur peu commune. Il faut voir en quels termes il accuse d'erreur et de sottise ce que Roger et Roland professent sur le traitement des plaies. Ce grand triomphe de Roland lui-même, c'est une forfanterie et un mensonge; Théodoric était à Bologne; la portion herniée du poumon fut réséquée de la main de Hugues, et toute la part de Roland se horna à assister et à regarder. Puis voici la contre-partie : « J'ai guéri, moi, un individu de Salerne qui avait une plaie pénétrante au dos depuis huit mois; il lui restait une fistule pénétrant à l'intérieur, d'où sortait une sanie très fétide, et il rendait une matière semblable par la toux; et tous les médecins de Salerne l'avaient jugé phthisique, empyrique, hectique, et absolument incurable. Il vint donc de Salerne me trouver, et ayant suivi mes conseils, il fut guéri en peu de temps et reprit son embonpoint, au grand étonnement des médecins de Salerne ¹. »

Quelles étaient au surplus ces doctrines diverses, et comment concilier ces dissensions avec la foi en l'autorité qui fait, ainsi que je l'ai dit, l'un des caractères essentiels de cette époque? Guy de Chauliac va nous l'apprendre :

« La première secte, dit-il, fut de Rogier, Roland, et des quatre maîtres, qui indifféremment à toutes playes et apostemes procuroyent sanie ou suppuration avec leurs bouillies et paparots, se fondant sur cela du cinquième des aphorismes : *Les laxes sont bons, et les cruds mauvais*.

» La seconde fut de Brun et de Theodore, qui indifféremment desséchoyent toutes playes avec du vin seul, se fondant sur cela du quatrième de la Therapeutique : *Le sec approche plus de l'humide, et l'humide du non sec* ². »

Ainsi c'était l'unique livre d'Hippocrate et de Galien, traduit de l'arabe par Constantin, qui avait fait les frais de la doctrine de Salerne; et c'était aussi dans Galien, mais dans un autre ouvrage et dans une autre version, que Bologne avait puisé la sienne. L'autorité était la même; on tombait d'accord sur le texte, on ne disputait que sur l'interprétation; de même

¹ *Theod. chirurgia*, lib. II, cap. 11 et 17.

² Il y a une grave erreur dans ce rapprochement de Brunus et de Théodoric, ainsi qu'on peut en juger par ce qui a été dit plus haut; et il faut ajouter que c'est Brunus qui a cité l'aphorisme *Laxa bona* à l'appui de la doctrine de Roger; mais ceci mis à part, l'appréciation de Guy de Chauliac est pleine de justesse.

que le christianisme, avec la plus aveugle foi dans l'autorité, voyait éclore tant d'hérésies.

Ce fut également au nom de Galien, disant qu'il faut traiter les plaies doucement et sans douleur, que Guillaume de Salicet fonda une troisième école, aux cataplasmes et aux lotions vineuses substituant les onguents et les emplâtres doux.

Guillaume de Salicet était de Plaisance, où il était né dans les premières années du siècle; en effet, il écrivit sa chirurgie en 1275, et il y parle à plusieurs reprises de sa jeunesse, de sa longue pratique et de son temps, comme un vieillard qui reporte ses souvenirs à un âge déjà éloigné¹. Ce n'était pas un chirurgien à proprement parler, du moins comme on l'entendait à cette époque; il était médecin et même clerc, car il recommande expressément de ne pas frayer avec les laïques. Il avait donc étudié et reçu ses grades dans l'une de ces universités naissantes dont se couvrait l'Italie. Mais bien que médecin de nom et de titre, la fortune et son propre génie devaient en faire le premier chirurgien de son siècle. Dans sa jeunesse il avait suivi les armées, et il raconte lui-même une cure qu'il fit alors sur un soldat de Bergame; puis plus tard il s'établit à Plaisance, d'où sa renommée le faisait appeler dans les villes environnantes: ainsi nous le voyons appelé à Crémone pour décider s'il existait réellement un foyer que les médecins du lieu avaient réellement méconnu; il semble même qu'il y fit ensuite quelque séjour, car il parle d'un cas qu'il avait vu à l'hôpital, et d'un individu par lui traité dans les prisons de cette ville. Il allait aussi à Pavie, et il y guérit par la simple suture du pelletier une plaie de l'intestin que maître Ottobonus de Pavie avait cru mortelle. Il semble qu'en 1269 il était encore à Plaisance, d'après un curieux document fourni par le P. Sarti; il serait alors allé à Bologne vers l'année suivante, peut-être en qualité de professeur; car ce fut là, pendant un séjour de quatre ans, qu'il ébaucha sa chirurgie; et enfin nous le suivons à Vérone, dont la commune se l'était attaché en qualité de médecin stipendié, et où il termina sa chirurgie le samedi 8 juin 1275². Il la dédia à un

¹ Voyez le prologue de sa Chirurgie. Quelques biographes le font naître en 1210; je ne sais sur quel fondement.

² Je tire tous ces détails de sa Chirurgie. Voyez dans la collection de 1546 les fol. 303, 305, 306, 313, 331, 336. — Cette édition ne contient pas à la fin de la chirurgie de Guillaume le passage indiqué; je l'emprunte à Tiraboschi qui le rapporte de cette manière: *Nous avons scellé et achevé le livre de notre chirurgie le samedi 8 juin, dans la cité de Vérone, où nous faisons alors notre séjour, parce que nous recevions un salaire de la commune, l'année courante 1275. Il est vrai que nous l'avions arrangé en faisant nos cours, cursoriè, avant ce temps à Bologne pendant quatre ans.* — C'est sans doute d'après cette note que quelques auteurs

certain Bonus, son ami fidèle; il avait également écrit, mais sans doute fort auparavant, puisque c'était à la prière de Rufin, prieur de Saint-Ambroise à Plaisance, un traité de médecine qu'il avait fait aussi en vue de Leonardus, son propre fils. Haller a écrit, je ne sais sur quel fondement, qu'il mourut en 1277; Éloy dit en 1280¹.

Jusqu'à présent nous ne nous étions pas véritablement trouvé en face de grands et notables praticiens en chirurgie. Roger avait copié les leçons de son maître demeuré inconnu, et Roland avait suivi Roger. Hugues de Lucques était mort sans avoir laissé de monument de sa doctrine, dont nous ne retrouvons qu'une faible ébauche dans les travaux de Théodoric. Voici enfin un chirurgien qui parlera d'après lui et d'après ses œuvres. A son génie naturel se joint une éducation universitaire; assez fort sur sa théorie, notre jeune clerc commence sa pratique dans les camps, revient chez lui, se fait une réputation étendue, court les principales villes de la Lombardie, appelé par les riches et ne dédaignant pas les pauvres; visitant les hôpitaux, descendant dans les prisons; couronnant sa longue carrière d'expérience par l'enseignement professoral dans la première école du monde; et enfin quittant les honneurs de la chaire pour aller se mettre, lui vieillard, mais actif encore et toujours amoureux de son art, à la solde d'une grande cité.

Il avait donc beaucoup appris et beaucoup vu, mais il s'était approprié par la pratique le résultat de ses études; il avait modifié et fait siennes les opinions qu'il avait reçues, il avait pu les contrôler par l'expérience. Aussi sa chirurgie porte-t-elle un cachet fort différent de toutes les œuvres imparfaites qui l'ont précédée. Il ne cite pour ainsi dire aucun auteur, et cependant il est plus complet et donne sur toutes choses plus de détails que Roger, Roland, Brunus et Théodoric ensemble. Ce n'est pas qu'il

ont cru qu'il avait aussi professé à Vérone. Au reste, non seulement elle manque dans quelques éditions, mais d'autres en donnent une toute différente. Ainsi on lit à la fin de la traduction française, Lyon, 1492: *Icy finit la Chirurgie de maistre Guille de Salicet, dit de Placentia, par luy commancee a Bologne, et acheuee et corrigee a Verone lan de lincarnation de nostre Seigneur 1476, le xxv^e iour de moy.* Voyez l'*Histoire de la chirurgie* par Peyrilhe, t. II, p. 586.

¹ Bernier (*Essais de médecine*, 1689, p. 132) raconte tranquillement que Guillaume de Salicet était curé de Saneville, en Normandie, diocèse de Rouen, vers l'an 1344. Quesnay, ouvrage cité, page 35) a rejeté cette fable; mais plus loin, page 66, il donne comme chose avérée que Guillaume de Salicet vint à Paris, et brigua une place dans le collège de chirurgie. Peut-être l'origine de cette tradition sur Guillaume de Salicet vient-elle de quelque confusion de noms et de dates; je trouve dans une liste d'anciens médecins donnée par Chomel, un *Guillaume de Salceto* à la date de 1359, et un *Gilbert de Sulceto* ou de *Salicet*, doyen de la Faculté en 1360. *Ouvrage cité*, pages 262 et 263.

innove toujours; on reconnaît, on suit à la trace les Arabes dont il a reçu des leçons; on trouve même çà et là, bien que rarement, les noms de Rhasès à Almansor, d'Avicenne, Mesué; et enfin il a besoin de l'autorité de Galien pour justifier sa méthode pour les blessures. Mais comme on reconnaît néanmoins l'homme supérieur! comme il raisonne de temps à autre ses procédés, critiquant ses contemporains qu'il appelle les modernes! Quels faits curieux je pourrais extraire de ce remarquable ouvrage, si j'avais à faire ici l'histoire de la science! Haller en a cité quelques uns; je m'étonne qu'il ait passé sous silence la réduction d'une luxation de la cuisse, datant d'un an déjà, sur un jeune homme de vingt-cinq ans. Suivant Haller, il a passé sous silence les maladies des femmes, comme il convenait à un clerc. Cette assertion venant d'une pareille source a droit de nous étonner. Le vénérable clerc dont il s'agit avait probablement secoué dès ses premières campagnes les préjugés de son état; il opérait vigoureusement et de sa propre main, *propria manu*; il avait fait un enfant qu'il reconnaissait publiquement contre toutes les lois de l'Université et de l'Église, et il n'était pas homme à s'arrêter devant les maladies des femmes: aussi ne s'en épargnait-il guère; et il pose pour premier principe dans la cure des fies à l'intérieur de l'anus ou de la vulve, et dans les condylomes des femmes, qu'il faut mettre les parties à découvert¹. Bien plus, il est le premier chirurgien de l'Italie, si je ne me trompe, qui ait écrit sur ces affections.

§ VI. — Difficultés des communications scientifiques. — Lanfranc vient à Paris.

Jusque là la chirurgie était restée renfermée dans les limites de l'Italie; les universités étrangères s'étaient contentées des ressources qu'elles avaient pu puiser dans l'ancienne école de Salerne, et les traductions du vieux Constantin faisaient à elles seules presque tous les frais de l'enseignement médical². Il y avait bien un grand concours d'élèves conver-

¹ Livre I, chapitre 45 et 48.

² Voici par exemple la liste des auteurs suivis dès le XIII^e siècle dans la Faculté de médecine de Paris :

HIPPOCRATES, les *Aphorismes*, le livre de la *Diète*, le traité des *Maladies aiguës*, le livre des *Pronostics*.

JOANNITIUS (HONAIN), *Introduction à l'art abrégé de Galien*.

PHILARÈTE, livre sur le *Pouls*.

ISAAC, le *Praticum*, le livre des *Fèvres*, les *Diètes universelles*, les *Diètes particulières*, le *Traité des urines*.

THÉOPHILE, *Traité du pouls et des urines*.

GILLES DE CORBIU, *Traité sur les urines et les différences du pouls*.

Tels étaient les livres qu'on expliquait dans les cours; et l'on faisait prêter serment aux

geant de toutes les parties de l'Europe vers les facultés italiennes ; bien plus, la chrétienté, sous le rapport des sciences comme sous celui de la foi, semblait ne former qu'une vaste république où tous les savants parlaient le même langage et avaient partout droit de cité, et les professeurs allaient d'une université à l'autre sans rencontrer aucune barrière politique. Pour n'en citer qu'un exemple, Nicolas de Fernham, Anglais de nation, après avoir enseigné la philosophie à Paris, allait professer la médecine à Bologne, et retournait en 1241 en Angleterre, où il avait été nommé évêque de Durham. On pourrait donc se demander comment les communications scientifiques étaient si lentes, et comment, par exemple, la chirurgie italienne, si brillante durant tout le XIII^e siècle, n'avait point encore rayonné au-dehors. Il faut considérer toutefois que ces transmissions exigeaient des sacrifices de temps et d'argent qui pouvaient bien convenir aux clercs, à qui les lettres de maîtrise médicale donnaient un rang dans l'Église et dans l'État, mais qui demeuraient en quelque sorte défendues aux simples chirurgiens, artistes d'un ordre très inférieur, laïques, et considérés presque comme des manœuvres, ou, selon l'expression de Guy de Chauliac, comme des *mécaniques*. Nous avons vu que l'émigration de Roger à Montpellier était une conjecture dénuée de preuve.

D'un autre côté les livres étaient et très rares et très chers ; on ne connaissait encore que le parchemin et le papier de soie, et les copistes étaient hors de prix pour les fortunes médiocres. Tiraboschi nous a donné des détails curieux sur ce point. Il n'y avait point de bibliothèques publiques ; mais dans certaines grandes universités, on commençait à trouver des libraires. Ceux-ci affichaient publiquement le catalogue des livres qu'ils avaient à louer ou à vendre, avec le nombre de cahiers dont ils étaient composés, et le prix qu'il fallait payer, soit pour les copier, ou seulement pour les lire. Voici pour exemple une de ces annonces : *Lectura domini Hostiensis : CLVI quinterni taxati lib. II, fol. x*. Pour copier l'Infortiat, on demandait 22 livres de Bologne ; 80 livres pour une Bible, prix énorme dans un temps où 3 livres de Bologne équivalaient à 2 florins d'or, dont la valeur était encore de beaucoup supérieure à celle d'aujourd'hui. Enfin, si la copie était illustrée d'enluminures, le prix s'élevait en proportion : pour un Missel orné de

bacheliers de n'en point expliquer d'autres, et sur ceux-là mêmes de ne se servir que des explications et des commentaires approuvés et permis par la Faculté. Il n'y avait encore rien de changé à cet égard en 1350. — Chomel, ouvrage cité, page 117, 124 et 150.

lettres d'or et de peintures, les Camaldules, en 1240, payèrent plus de 200 florins ¹.

Ajoutez enfin que les écoles, jalouses les unes des autres, ne devaient pas voir d'un œil favorable la multiplication des copies et leur dispersion dans les pays étrangers; c'est ainsi qu'à une époque voisine de celle où nous sommes arrivé, en 1334, l'Université de Bologne signifiait à ses élèves une défense expresse d'importer des livres hors de cette ville, sans une autorisation dûment scellée, sous peine de perdre les livres et d'en-courir en outre de graves punitions ².

Mais enfin le temps était venu où les barrières qui séparaient l'Italie du reste de la chrétienté allaient s'aplanir, et où la chirurgie en particulier, repoussée par les troubles et les guerres civiles, irait chercher sous un autre ciel des circonstances plus favorables. Dans les dernières années du XIII^e siècle, Lanfranc, chassé de Milan, allait enrichir l'école de Paris de ses livres et de ses leçons; et au commencement du XIV^e une bien autre calamité menaçait l'Italie: les papes transportaient à Avignon l'éclat, la puissance et les richesses du Saint-Siège, et ce voisinage allait communiquer une vive émulation et une impulsion puissante à l'école de Montpellier.

Lanfranc, le véritable créateur de la chirurgie en France, était de Milan, et avait étudié sous Guillaume de Salicet, qu'il appelle *son maître de bonne mémoire* ³. Il était clerc comme lui, et comme lui médecin et chirurgien, mais porté plutôt par son talent du côté de la chirurgie. Enfin, comme Guillaume de Salicet, il avait quelque peu contrevenu aux règles de sa profession, et il avait au moins un fils qui plus tard exerça avec distinction la chirurgie à Montpellier sous le nom de maître Bonet; un autre passage semble même indiquer que sa famille était plus nombreuse ⁴.

¹ Tiraboschi, tome III, livre IV, chapitre 4.

² Tiraboschi, tome IV, livre I, chapitre 4.

³ *Lanfranci Chir. parva, Coll. citat.*, folio 205.

⁴ *Coll. citat.*, folio 207; *ad utilitatem communem et proprii filii magnum opus aggredior; et folio 261; qua liberorum educatione cura prosequi compellebar.* — Voyez aussi le *Chapitre singulier* de Guy de Chauliac.

Quelques historiens ont pris prétexte de cette famille de Lanfranc pour avancer qu'il n'était pas clerc: il aurait donc fallu en dire autant de Guillaume de Salicet; et les ouvrages de l'un et de l'autre ne laissent cependant aucun doute ni sur leur cléricature ni sur leur paternité. Il faut savoir au reste que ces contraventions des clercs à leur serment de chasteté étaient si communes en Italie, que l'empereur Frédéric II dut établir pour leurs enfants une loi spéciale. Comme ils perdaient tout droit de succession aux biens de leur père par défaut d'acte de naissance, *natalium*, le législateur voulut qu'il suffît de la notoriété pu-

Nous ne savons rien sur les premiers temps de sa vie. Il exerçait la chirurgie à Milan, lorsque des troubles ayant eu lieu dans cette ville, il paraît qu'il s'engagea dans le parti contraire à celui de Matthieu Visconti, seigneur de Milan; et celui-ci l'ayant emporté, bannit Lanfranc de ses domaines¹. Lanfranc vint d'abord à Lyon, où il séjourna quelque temps. Après les premiers moments donnés sans doute au chagrin de la défaite, il chercha des consolations dans la religion; il songea à l'avenir de ses enfants, reprit le cours de ses études; et dans ceux de ses écrits qui nous restent et qui sont consacrés à la chirurgie, on voit avec un touchant intérêt l'exilé politique donner un dernier regret à son ancienne patrie, en parlant avec dévouement et reconnaissance de sa patrie nouvelle, pardonnant à ceux qui l'ont persécuté, et supportant ses malheurs avec ce ferme courage et cette pieuse résignation dont l'Italie devait encore beaucoup plus tard nous donner de si admirables exemples. Revenu à ses études par sa sollicitude pour sa famille, il commença à pratiquer à Lyon, et y écrivit même sa *Petite Chirurgie* à la prière de son ami Bernard. Mais il avait déjà de plus hautes pensées; il voulait élever à la science un monument plus digne d'elle², et c'était à Paris surtout qu'il désirait d'arriver. La pratique le retint toutefois plusieurs années dans les provinces où il était appelé d'une ville à l'autre, et ce ne fut qu'en 1295 qu'il vint à Paris, où sa réputation l'avait précédé. A la prière de Jean de Passavant, doyen de la faculté, et des autres docteurs, il fit à l'École de médecine des cours de chirurgie qui furent très suivis, et il écrivit sa *Grande Chirurgie* qu'il acheva en 1296³. On ignore l'époque de sa mort; toutefois la manière dont Henri de Mondeville parle de lui en 1306 fait présumer qu'il n'a pas vécu jusque là.

blique pour les envoyer en possession de l'héritage, *objectione prolis illicitæ non obstante*, sauf toutefois une redevance annuelle envers le trésor public. *Constitut. Neap. et Sicil.*, lib. III, tit. 25, *De plus clericorum*.

Les universités de France, plus sévères que celles d'Italie, avaient toutefois adopté un moyen d'échapper au célibat dans certaines circonstances; ainsi on lit dans les statuts d'Adam de Francheville, en 1350, c'est-à-dire plus d'un siècle avant la réforme du cardinal d'Estouteville, cet article remarquable :

« *Tout homme marié, tant que sa femme vivra, ne sera point régent.* » Chomel, *ouv. cit.*, p. 160.

¹ *Coll. ciuat.* fol. 261. Le texte de Lanfranc n'est pas sans obscurité. Il rend grâce à Dieu : *qui per Matheum vicecomitem tanquam ejus in hac parte ministrum : cujus propter quorundam peccata dominium civitati Mediolani permiserat me de civitate coactum, et fecit in Galliam transportari.* — Je crois qu'il faut lire : *Permiserat, me de civitate coactum fecit*, etc.

² *Chirurgia parva*, folio 205, f. *Anhela ad videndum tractatum quod ego intendo post istum perficere.*

³ *Chirurgia magna, in fine*; in *Coll. venet.*, 1546.

Il n'entre pas dans mon plan d'exposer le caractère de la chirurgie de Lanfranc ; il a beaucoup emprunté à Guillaume son maître, moins pourtant qu'on ne le croirait d'après Guy de Chauliac ; et par exemple, Lanfranc me paraît être le chirurgien de l'époque arabiste qui a eu les idées les plus saines et posé les principes les plus originaux et les mieux raisonnés pour le traitement des plaies de tête. Mais il est deux choses surtout qui appellent notre attention.

Lanfranc était beaucoup plus érudit que Guillaume ; parmi les anciens il cite Hippocrate, Galien, Aristote et Alexandre ; parmi les Arabes, Honain, Isaac, Rhasès, Ali-Abbas, Avicenne, Jean fils de Mésué, Serapion, Albucasis, Averrhoès ; parmi les modernes, Constantin, Cuffon, Platearius, Jean de Saint-Paul, Maurus, Egidius, Roger, Roland, Théodoric, un certain Guillaume de Somiris¹, et enfin son maître Guillaume de Salicet. Pour son époque, c'était une érudition immense ; c'était toute la science italienne transportée à la fois dans l'école de Paris.

Il faut malheureusement ajouter qu'entre les mains de Lanfranc, et bien moins sans doute par sa faute que par celle de son époque, la chirurgie commençait à décliner. Nous avons vu que du temps de Brunus on avait laissé aux barbiers les scarifications et la saignée ; du temps de Lanfranc, c'étaient eux en outre qui appliquaient les sangsues, et, chose bien autrement grave, les cautères. Les femmes, qui se mêlaient de la chirurgie, faisaient pour toutes ces opérations concurrence aux barbiers². D'un autre côté, les chirurgiens laïques se portaient les rivaux des clercs ; Lanfranc, qui avait hérité pour eux de l'aversion de son maître, avait eu plus d'une lutte à soutenir contre eux dans sa pratique, et s'ils avaient moins de succès, ils avaient plus de hardiesse. Les chirurgiens clercs commençaient à regarder les opérations comme trop au-dessous d'eux ; Lanfranc, qui déplore ce travers et qui déclare qu'il a fait quelquefois la saignée de sa main, n'opérait ni l'ouverture du ventre dans l'ascite, ni la cataracte, ni les hernies, ni la pierre³. « O Dieu ! s'écrie-t-il, pourquoi y a-t-il de nos jours une si grande différence entre le physicien et le chirurgien ! Les physiciens ont abandonné les opérations aux laïques, soit qu'ils méprisent, comme quelques uns le disent, d'opérer de leurs mains, ou bien plutôt, comme je le pense, parce qu'ils ignorent la manière de faire les opérations ; et cet abus en est venu à ce point par l'effet du temps, que

¹ *Chirurgia magna*, folio 259, f. — Cet auteur m'est tout-à-fait inconnu ; peut-être faut-il lire de *Saliceto*.

² *Ibid.* folio 209, f.

³ Folio 245, e.

le vulgaire regarde comme impossible que le même homme puisse savoir la chirurgie et la médecine. Il faut savoir pourtant qu'on ne saurait être bon médecin si l'on n'a aucune idée des opérations chirurgicales, et qu'un chirurgien n'est rien quand il ignore la médecine, et enfin qu'il est nécessaire de bien savoir chacune des parties de la médecine¹.

§ VII. — XIV^e Siècle. — Déclin des Universités Italiennes. — École de Paris ;
Pitard, Henri de Mondeville.

Ces plaintes semblent avoir surtout rapport au déclin de la chirurgie en Italie ; et elles ne devaient pas être entendues. A part le dédain qu'éprouvaient les physiciens pour les opérations chirurgicales, la malheureuse Italie, abimée par les guerres civiles, privée peu après de la double ressource qu'elle puisait dans les richesses et la protection du Saint-Siège, allait voir dépérir ses universités. Depuis Lanfranc jusqu'à Nicolas de Florence et Pierre d'Argelata, c'est-à-dire durant tout le XIV^e siècle, la chirurgie est morte en Italie, et l'on y chercherait vainement un nom ou un ouvrage de quelque va'eur. L'étude de la médecine même, bien que moins négligée, avait beaucoup souffert, et les écoles se dépeuplaient de jour en jour. Malgré l'éclat que celle de Bologne avait tiré des dissections de Mundinus, en 1325 des troubles intérieurs en chassèrent les écoliers. Elle essaya, en 1334, de cette ressource extrême dont nous avons déjà parlé, savoir : de défendre à tout écolier d'emporter des livres de la ville sans une autorisation formelle, sous peine de confiscation des livres et d'autres graves châtimens ; sa décadence n'en fut pas moins rapide, et, trente années plus tard, Pétrarque pleurait sur cette antique splendeur dont il ne restait plus de traces. Les autres universités du nord de l'Italie n'étaient pas plus heureuses ; Ubertin de Carrare, seigneur de Padoue, et protecteur de l'université de cette ville, y avait appelé Gentilis de Foligno, alors médecin assez célèbre ; et Gentilis lui-même lui avait conseillé d'envoyer en France douze jeunes Padouans pour y apprendre la médecine. Enfin, l'école de Salerne était morte pour ne jamais se relever, et Pétrarque en parlait comme d'une chose antique : *Fuisse hic medicinæ fontem fama est* ! Benvenuto d'Imola rapporte que Boccace visitant le fameux monastère du Mont-Cassin, désira voir la bibliothèque. Il la trouva sans porte, l'herbe croissant par les fenêtres, les livres couverts de poussière ; il ouvrit au hasard divers volumes qu'il reconnut pour appartenir

¹ *Chirurgia magna*, folio 249, d.

² Tiraboschi, t. v, lib. 1, cap. 1 et 3, et lib. II, cap. 3.

à des ouvrages anciens et en langues étrangères ; mais aux uns des cahiers avaient été enlevés, les marges rognées aux autres. Les moines, pour gagner deux ou trois sous, ratissaient les pages pour en faire des psautiers pour les enfants, ou coupaient les marges pour y écrire des prières qu'ils vendaient aux femmes. *Nunc ergo, s'écrit l'écrivain, ô vir studiosè, frange tibi caput pro facièndo libros* ! Chose étrange, tout ce qui relevait de la puissance ecclésiastique était ainsi frappé de langueur, tandis que les laïques, jusque là si dédaignés, cultivaient avec une prodigieuse ardeur les lettres et la philosophie. C'était l'époque de Dante ; c'était l'époque de Boccace et de Pétrarque, brillante aurore de la poésie et de la littérature italiennes. Pétrarque le républicain, qui saluait Rienzi comme le libérateur de Rome, savait également d'autres autorités ; il avait déclaré la guerre aux Arabes, auxquels il voulait substituer les Grecs². Il excitait à la recherche des manuscrits, n'y épargnant ni son argent ni sa peine ; il sollicitait ses amis en Bretagne, en France, en Espagne, et jusqu'en Grèce. Boccace, animé de la même ardeur, copiait les manuscrits de sa propre main. Malheureusement les sciences ne participaient pas encore à ces découvertes ; tout ce que la médecine y gagna, c'est que l'empereur Andronic ayant appris que Robert, roi de Sicile, désirait fort posséder les ouvrages de Galien, lui en envoya quelques manuscrits grecs, que Nicolas de Reggio traduisit en latin³. Et ce qui est remarquable, la France fut encore la première à profiter de ces traductions faites en Italie, comme nous le verrons en parlant de l'école de Montpellier.

Laissons donc l'Italie, et revenons à la France, nouveau centre du mouvement scientifique ; et d'abord à l'école de Paris, toute retentissante des leçons de Lanfranc. Or, si les plaintes de Lanfranc sur le déclin de l'art s'adressaient mieux à l'Italie qu'à la France, c'est qu'en Italie, du moins, les clercs s'étaient occupés de chirurgie, tandis qu'en France elle avait tou-

¹ Voyez *De Potter*, Histoire du christianisme. t. IV, p. 445.

² Il écrivait à Jean Dondi, médecin et son ami : « Je te prie en grâce que pour tout ce qui me concerne, tu laisses là tes Arabes. Je les ai tous en haine. Je sais qu'il y a eu parmi les Grecs de très savants hommes et de très éloquents, des philosophes, des poètes, de grands orateurs, de fameux mathématiciens ; c'est en Grèce que sont nés les premiers pères de la médecine. Mais tu sais bien ce que sont les médecins arabes ; et je sais pour ma part ce que valent leurs poètes... Quoi de plus ? A peine puis-je me persuader que de l'Arabie il puisse nous venir rien de bon. Et vous cependant, hommes de science, je ne sais par quelle faiblesse vous leur prodiguez des éloges si pompeux, et, certes, aussi peu mérités. » — Tiraboschi, lib. II, cap. 3.

³ C'est Nicolas lui-même qui donne ces détails dans sa dédicace au roi Robert. Sa traduction a été imprimée à Paris en 1515 et 1516. — Tirab. *loc. citat.*

jours été abandonnée aux laïques. Avant l'arrivée de Lanfranc, nous ne connaissons pas un seul chirurgien de quelque renom en France ; et les intrigues politiques dont il fut la victime nous ont seules fait connaître le nom de Pierre de La Brosse, barbier de saint Louis, et favori de Philippe III, qui le fit pendre en 1278. Mais dès les premières années du *xiv^e* siècle, la chirurgie fut assez dignement représentée à l'école de Paris par deux hommes qui méritent d'arrêter les regards de l'historien, Jean Pitard et Henri de Mondeville.

Pitard est une de ces renommées fantastiques qui, comme ces héros de la cour de Charlemagne, tiennent bien plus de place dans la fable que dans l'histoire. Les chirurgiens de Saint-Côme, qui le regardaient comme le fondateur de leur collège, en ont fait une biographie assez étendue. D'après Devaux, il était né à Paris en 1238. Homme recommandable par l'intégrité de ses mœurs et son habileté dans son art, il fut nommé chirurgien de saint Louis, qu'il accompagna dans ses croisades, et dont il avait mérité la confiance. De retour à Paris, il trouva la ville occupée par les disputes et les luttes d'un grand nombre de chirurgiens italiens, chassés de leur patrie par les guerres civiles ; parmi lesquels étaient Lanfranc de Milan, Thadée de Bologne, Ludovic de Reggio, Hugues de Lucques, Nicolas de Florence, Auguste de Vérone, Roger de Salerne, Sylvestre de Pistoia, Valescus de Tarente, Ludovic de Pise, Bruno de Calabre, Armand de Crémone, et quelques autres. Pitard remontra au roi que ces dissensions tournaient au détriment des malades, et proposa pour y remédier d'instituer une société de chirurgiens, où ne seraient admis que des candidats d'une orthodoxie reconnue en théorie comme en pratique, et de défendre l'exercice de la chirurgie à Paris à tous ceux qui n'obtiendraient pas l'approbation de la société. Le roi y consentit, et les chirurgiens étrangers préférèrent quitter Paris que de renoncer à leurs sectes. Il n'y resta que Lanfranc, lié avec Pitard d'une étroite amitié, et qui s'étant rallié à la nouvelle société, s'y rendit fameux par ses leçons et sa pratique.

Après la mort de saint Louis, Pitard, selon la même autorité, fut successivement chirurgien de Philippe-le-Hardi et de Philippe-le-Bel, de plus chirurgien du roi au Châtelet ; et il mourut regretté de tous ses confrères, l'an 1315, âgé de soixante-dix-sept ans.

Il est essentiel de remarquer que le collège de Saint-Côme faisant remonter ses premiers statuts à 1260, Pitard n'aurait eu alors que vingt-deux ans ; chose d'autant plus difficile à croire que saint Louis étant revenu de sa première croisade en 1254, Pitard aurait été chirurgien du roi avant l'âge de seize ans. Quesnay a levé la difficulté en donnant à Pitard dix

ans de plus, et le faisant mourir à l'âge de quatre-vingt-sept ans ¹.

Mais tout ce récit est tellement empreint d'ignorance, tellement rempli d'absurdités, tellement dénué de fondement et de vraisemblance à la fois, que je l'aurais passé sous silence s'il n'était nécessaire pour faire comprendre la célébrité de Pitard. Je me bornerai à faire remarquer que Hugues de Lucques est né dans le XII^e siècle; que Roger et Brunus appartiennent au XIII^e, Thadée de Bologne au XIV^e, et que nous retrouverons encore Valescus de Tarente dans les premières années du XV^e siècle.

Qu'y a-t-il donc de vrai dans cette légende? Jehan Pitard ou Pittardi, car il est ainsi nommé dans une ordonnance royale de 1311, était dès 1306 chirurgien de Philippe-le-Bel; et à cette date de 1311 il était de plus chirurgien du Châtelet, et recevait mission d'examiner tous ceux qui voudraient exercer la chirurgie dans la ville et la vicomté de Paris. Je reviendrai ailleurs sur cette ordonnance. Nous savons encore par Henri de Mondeville, qui le reconnaît pour son maître, qu'il était fort habile et expérimenté; et le mépris que Henri affecte pour les laïques, et qui se ressent bien de l'école de Lanfranc, ne permet pas de douter que Pitard ne fût clerc.

Pitard n'a rien laissé par écrit, et j'ai feuilleté les deux premiers livres de la chirurgie de Mondeville, son élève, sans l'y voir une seule fois cité. Il paraît cependant que quelques topiques de son invention furent conservés, à Paris au moins, par les chirurgiens du XIV^e siècle; je lis en effet dans le *Tresor de Cyurgie*, manuscrit anonyme conservé à la Bibliothèque Royale sous le numéro 7919, deux recettes ayant pour titres, la première :

Cest listoire de maistre Jeh. Pitard contre toutes bleceures es bras es jambes et en autres lieux, et en ot la recepte du roy de France.

Et la seconde :

Lemplastre qui sensuit est appelle lemplastre messire Jehan Pitard.

Henri de Mondeville ² devrait occuper une meilleure place; malheureusement le grand Traité de chirurgie qu'il nous a laissé n'a pas été vulgarisé par l'impression. Il était clerc et lettré; aussi voulait-il que le chirurgien sût à la fois la médecine et la chirurgie, et tint les laïques à distance respec-

¹ Devaux, *Index funereus*, et Quesnay, *Recherches sur l'orig. de la Chir. en France*, p. 48.

² Guy de Chauliac l'appelle *Hermondavilla*; les quatre manuscrits latins qui en existent à la Bibliothèque Royale, et dont un est du XIV^e siècle, s'accordent à le nommer *Henricus de Amondavilla*; enfin le manuscrit français porte *Henri de Mondeville*. Quesnay dit *Henri de Mondaville*, que l'on trouve aussi dans Haller. Peut-être au lieu de *Hermondavilla* et *Amondavilla*, faudrait-il lire *ex* et à *Mondavilla*; peut-être cet *a* surajouté vient-il de la même fabrique que le changement analogue de *Lanfranc* en *Alanfranc*; quoi qu'il en soit, j'ai pris le nom francisé comme je l'ai trouvé dans la traduction française.

tueuse; mais avec ces connaissances et cette dignité, il n'hésite pas à mettre le chirurgien au-dessus du médecin. Il avait étudié sous Pitard, et s'était mieux encore formé à la pratique en suivant les armées. Comme tous les médecins célèbres de cette époque, il avait voyagé dans diverses universités, il avait même fait à Montpellier des cours de médecine. Enfin de retour à Paris et nommé chirurgien du roi avec Pitard son maître, il s'adonna plus spécialement à l'enseignement de la chirurgie. Il commença en 1306 son *Traité*, qui devait se composer de cinq livres, et en 1312 il avait déjà achevé les deux premiers, lorsqu'il fut obligé de suivre le roi en diverses parties du royaume¹. Il avait donc tout abandonné, ses études, ses cours, et son livre, dans l'espoir d'une juste récompense; il paraît qu'il n'eut pas beaucoup à se louer de la munificence royale; et après avoir perdu, comme il le dit lui-même, beaucoup de temps inutilement, il obtint ou il reçut son congé définitif, et revint à Paris où il se remit à son œuvre. De là vient que dans plusieurs manuscrits on ne trouve que les deux premiers livres; mais d'autres contiennent à la suite le troisième et le cinquième livres. Le quatrième, qui devait traiter des fractures et des luxations, manque; et Guy de Chauliac, qui cite cet ouvrage avec honneur, dit que Henri ne put l'achever, étant prévenu par la mort. Le fonds en avait été fourni, comme Henri l'indique lui-même, par Avicenne pour l'anatomie, Théodoric pour les blessures, et Lanfranc pour le reste. Guy de Chauliac lui donne encore cette louange, qu'il est le premier qui ait joint des figures à ses descriptions anatomiques. Je trouve en effet quatorze figures coloriées dans le manuscrit français,

¹ J'extrais ceci de la préface du troisième livre; mais je dois ajouter que le texte présente de grandes difficultés. Voici le passage principal:

« *Cunq̄ue legissem prædictos duos tractatus statim postquam ipsos compleveram Parisius anno Domini m° ccc° xij... Tunc ex causis legitimis et præceptis domini nostri regis apud Atravacum, apud Angliam, apudque partes alias regni sui et in pluribus suis exercitiis et in sud curid, sperans quædam debita mihi solvi, nullum tempus inutiliter consumpsi, undè doleo ultra modum.* »

Tel est le texte du manuscrit 7130 de la Bib. Royale; le manuscrit 7139 porte pour date m° ccc° ccc° xj, ce qui paraît une erreur par répétition des trois *ccc*; le mot *Atravacum* déjà très douteux dans le premier exemplaire, l'est plus encore dans le second, où on lit confusément *Atitatum*. J'avais pensé d'abord qu'il fallait lire *Atrebatum, Arras*, et en effet la guerre avec les Flamands avait obligé le roi à rassembler quatre armées sur la frontière de Flandre; mais, selon la narration de M. de Sismondi, ceci n'aurait eu lieu qu'en 1314. Je ne saurais non plus comment expliquer les mots *apud Angliam*, à moins que Henri de Montdeville n'eût accompagné le comte d'Evreux envoyé en 1312 en ambassade en Angleterre. Au reste, les documents relatifs à l'histoire de France, dans ces premières années du xiv^e siècle, ne sont ni aussi nombreux ni aussi exacts qu'il serait à désirer. Voyez Sismondi, *Hist. des Français*, t. IX.

mais tellement insignifiantes qu'il ne valait pas la peine d'en parler *.

Après Henri de Mondeville, l'école de Paris rentra tout-à-coup dans un complet silence. Le mépris des opérations faisait tous les jours des progrès, et se confondant dans l'esprit des physiciens avec le mépris de ceux

* Henri de Mondeville est si peu connu, bien qu'il soit le premier auteur français qui ait écrit sur la chirurgie, qu'on me permettra d'entrer dans quelques détails sur les manuscrits que nous en possédons.

Le Manuscrit 6910-A est un bel in-folio du xv^e siècle; il ne donne que la préface et l'anatomie, sans planches, et il est presque indéchiffrable.

Le Manuscrit 7131, du xiv^e siècle, ne comprend encore que les deux premiers livres; il est également très difficile à lire.

Enfin les Manuscrits 7130, in-folio du xv^e siècle, et 7134, in-4 du xiv^e, contiennent l'ouvrage entier. On peut se faire une idée de son étendue, en considérant que l'in-folio comprend 146 feuillets à quatre colonnes, et l'in-4 214 feuillets. Bien qu'ils ne soient pas de beaucoup supérieurs aux précédents pour la netteté de l'écriture, toutefois en les confrontant l'un avec l'autre, j'ai pu parvenir à grand'peine à déchiffrer une partie de la préface du troisième livre où j'ai puisé quelques détails. Mais le courage m'a manqué pour la préface générale; et j'ai préféré la copier, au moins pour tout ce qui présentait quelque intérêt, dans la traduction française, manuscrit assez lisible coté sous le numéro 7932-5. Celui-ci est un in-4 fort bien conservé. En regard de la préface est une miniature qui représente l'auteur en chaire avec une longue robe violette à capuchon, des bas rouges et une calotte noire. C'est le seul aussi où j'aie vu les figures d'anatomie; la première montre le professeur debout, disséquant un cadavre debout aussi, et lui portant son scalpel sur le front; pour produire plus d'effet, le peintre a fait couler le sang de cette incision. Les autres ne valent pas la peine d'être décrites.

Voici le début de la traduction française: j'ai conservé soigneusement l'orthographe:

« *A lonour loenge et gloire du Christ et de la benoite Vierge sainte et de ses benois martyrs saint Come et saint Damien. et du tres noble nostre seigneur Philippe par la grace de Dieu des Francois roy et de ses quatre tres seris filz. c'est à sauoir mons. Loys son premier engendre ia roy de Navare. puis apres Phelippes, Charles et Robert lesquels tous puisnent viure par long aage: o fortune beneure o toute lor lignee tousiours resplendissant si que il puissent profitablement gouverner le peuple des Francois....*

» *Je Henry de Mondeville cyrurgien du tres noble sire roy deuant dit estudiant et demourant en la tres clere cite de Paris, ou tres excellent estude quant a present c'est a sauoir en lan mil ccc et vj. Pourpose dordener briement et a monstrier publiquement sensiblement es escholes selon nu possibilitie toute loperation de cyrurgia manuelle.*

» *Ceste cyrurgie conendra v traities. Le premier sera de lanatomic aussi com du fondement de cyrurgie abregie tant comme il appartient à l'estrument de cyrurgie, si comme Aucenne la mist et si comme elle pot estre estruite de lui par moi et parautant messieurs et si comme la vi par experience.*

» *Le segont traitie sera de la cure universel et particulier de plaies et de contusions et de ulcerations si comme il pot estre estrait du premier et du segont liure de la gregneur cyrurgia Thederic avec Aucenne anec neuve et lejiere nouvellement aquisie et demenee en lumiere par l'experience de ceux dore.*

» *Le tiers traitie sera des cures de toutes maladies qui ne sont plaies, ne ulcerations ne pas-*

qui les pratiquaient , il arriva nécessairement que tous ceux qui se sentaient capables d'arriver à la maîtrise dans la Faculté de médecine, prirent grand soin de ne pas rabaisser leur dignité jusqu'à l'œuvre manuelle, laissée désormais aux laïques. Il n'y eut plus de chaire pour la chirurgie dans la Faculté de Paris ; et enfin en 1350 cette proscription passa jusque dans ses statuts, et tous les bacheliers en médecine, pour être admis à faire des cours, durent prêter serment qu'ils n'exerceraient point la chirurgie manuelle.

Ainsi s'éclipsa , après moins d'un quart de siècle d'existence, cette école qui avait jeté un si vif et si rapide éclat. Heureusement elle avait formé quelques disciples qui allèrent porter ailleurs sa renommée et ses doctrines ; et c'est à l'école de Paris que se rattachent, comme à une mère commune, ces deux autres écoles qui, comme elle, ne devaient briller qu'un instant : l'école anglaise et celle de Montpellier.

§ VIII. — École anglaise. — Jean de Gaddesden , Ardern.

L'Angleterre n'était point alors séparée de la France, comme elle le fut depuis. Elle possédait sur le continent cette magnifique contrée, l'Aquitaine, et se rattachait à la couronne suzeraine par cette menaçante vassalité. Les Anglais étaient donc reçus dans les écoles de France au même titre que les étudiants des autres provinces ; ils avaient même donné leur nom à l'une des quatre nations scolastiques admises dans le giron de l'Université de Paris. Ainsi, à cette époque reculée, la médecine anglaise n'était qu'un reflet de la médecine française, et les premiers chirurgiens anglais se formèrent également aux leçons des chirurgiens de Paris.

Le premier en date , et le seul dont les écrits nous soient bien connus, est Jean de Gaddesden, qui, d'après l'antiquaire A. Wood, florissait au collège d'Oxford vers l'an 1320. Il professait dans ce collège, car il nous apprend lui-même qu'il compila son livre la septième année de sa lecture ou de ses cours. Un autre passage montre qu'il avait été appelé à la cour d'Angleterre, où il traita le fils du roi régnant, atteint de la variole, en

sions dos, lesquelles maladies aviennent communement a tous membres et a chacun du chief duc aux pies. Pour laquelle cure lon a recours en cas de necessite au cyrurgien.

• *Le quart sera de la cure des froisseures et dislocations, des torsions et des plications des os.*

• *Le quint sera lantidotaire. et ces trois derreniers traities en la maniere que il est ore dit ordonnu mestre Lanfrant de Melan en sa cyrurgie.*

• *Ces trois deuant nommes, a sauoir Auicenne en lanatomie, Thederic en la cure des plaies, Lanfrant en la cure des ulcerations et des autres maladies procederent tres bien selon mon iugement et uirent plus cler en chascune des choses dessus dites si comme il sont proposees que tous les autres auteurs et practiceurs.* •

faisant tapisser la chambre tout en rouge, et envelopper le malade lui-même dans l'écarlate. C'est là au premier abord tout ce que l'ouvrage semble révéler de son auteur, mais une étude plus approfondie nous permet de compléter son histoire.

Jean de Gaddesden embrasse dans ce livre à la fois la médecine et la chirurgie, et l'on peut affirmer, sans crainte d'erreur, qu'il avait étudié l'une à Montpellier et l'autre à Paris. Il cite assez fréquemment Gordon, qui, dans les quinze dernières années du XIII^e siècle et au commencement du XIV^e, professait à Montpellier, et le copie plus souvent encore qu'il ne le cite. Le titre bizarre qu'il a adopté, *Rosa medicinæ*, est l'imitation du titre de Gordon, *Lilium medicinæ*; et il a puisé dans Gordon, sans le nommer, l'indication d'un brayer à cercle métallique pour les hernies; perfectionnement remarquable de la simple pelote conseillée par Constantin, et dont l'auteur réel est demeuré inconnu¹. Il alla ensuite fort probablement suivre à Paris les cours de Henri de Mondeville; car Guy de Chauliac, qui est presque son contemporain, dit qu'il a tout puisé dans Henri²; et en effet sa pratique pour le traitement des blessures est absolument celle de Henri, qui lui-même avait suivi Théodoric. Au reste, moins scrupuleux encore à l'égard de son second maître qu'à l'égard du premier, il ne cite pas Henri une seule fois et s'approprie audacieusement tout ce qu'il en tire; homme d'ailleurs d'un orgueil insupportable, et qui ne craint pas de dire que *comme la rose l'emporte sur toutes les fleurs, son livre l'emporte sur toutes les pratiques de médecine*³.

Je ne sais si cette présomption n'a pas indisposé contre lui Guy de Chauliac; mais celui-ci a porté contre la *Rose anglaise* un jugement dont elle ne s'est pas encore relevée. *On m'a envoyé cette fade rose*, dit-il; *je pensais y trouver quelque saveur, et je n'y ai vu que des sables*. Peut-être même le mot de *fatua* a-t-il ici un autre sens que celui qu'on lui a généralement attri-

¹ Il faut que je rectifie une erreur commise dans une note jointe au texte d'A. Paré dans ce premier volume, page 409, où j'avais rapporté à Galenaria la première mention du brayer à ressort. Voici le texte de Gordon :

Et postea (après la réduction) portet brachiale ferream cum lingula ad modum semi-circuli et paratius sicut oportet. — Lilium medicinæ, Lugduni, 1550, in-8, Part. IV, cap. 7.

Et Gaddesden répète :

Et alii ponunt laminam ferream semi-circularem in medio illius brachiali linei, et tunc cum corrigiis neclunt, et inter coxas nodant. — Practica Joannis Anglici..... Rosa medicinæ nuncupata. Venetiis, 1502, in-fol., fol. 129.

² Guy de Chauliac, Trait. III, ch. 1, *Des playes en general*. — Et pour la citation suivante, voyez son *Chapitre singulier*.

³ Op. citat., *In proæmio*.

buë. Quoi qu'il en soit, cette critique me paraît sévère, et Guy aurait mieux fait de rechercher ce que Gaddesden avait produit de bon ; car souvent le chirurgien anglais cite ses propres observations, et donne son avis opposé à l'opinion ordinaire. Freind pense qu'il n'opérait pas lui-même, et qu'il n'a fait que transcrire ce qu'il a écrit des opérations. Je ne saurais être de cet avis ; plus d'une fois Gaddesden atteste qu'il a mis lui-même la main à l'œuvre ; il cite par exemple une observation à lui propre de luxation de la mâchoire ; il donne ce conseil fort sage, et qui révèle un praticien, des'exercer sur des chiens à abattre la cataracte ; et il est le premier, si je ne me trompe, qui ait fait usage des tenettes pour extraire la pierre de la vessie.

Du reste, Gaddesden était clerc comme ses maîtres, et il témoigne çà et là un assez grand dédain pour les laïques et les barbiers, auxquels il vendait fort cher ses recettes.

Nous savons peu de chose sur la vie de son successeur, Jean Ardern, auteur comme lui d'une volumineuse compilation sur la médecine et la chirurgie. Il n'en a été imprimé qu'un *Traité sur la fistule à l'anus*, traduit et publié par Jean Read en 1588, et que je n'ai pu me procurer ; le reste est demeuré manuscrit, et il ne paraît en exister d'exemplaires que dans les bibliothèques d'Angleterre ; nous sommes donc réduit pour cet auteur au court article que Freind lui a consacré. Ardern vivait à Newark en 1349, et pratiquait même alors depuis long-temps ; en 1370, il se rendit à Londres, où sa réputation l'avait devancé. Était-il clerc ou laïque ? professeur ou simple praticien ? Nous n'en pouvons rien affirmer ; seulement comme il a écrit en latin, la langue des clercs à cette époque, et que son livre même témoigne d'une sorte d'enseignement, il y a lieu de présumer qu'il a suivi la condition de ses devanciers. Il avait d'ailleurs été sur le continent, et spécialement en Aquitaine ; il dit, en effet, qu'il n'a jamais entendu parler d'aucun médecin, soit en Angleterre, soit dans d'autres pays, qui prétendit guérir la fistule à l'anus, à l'exception d'un certain moine qui avait suivi le prince de Galles en Aquitaine ; et il ajoute que ce moine était un imposteur, qui avait renvoyé comme incurables des malades que lui, Ardern, parvint à guérir. Les moyens dont il usait n'étaient autres que la ligature et l'incision, ce qui ne l'empêche pas de dire, avec une orgueilleuse humilité : que *les anciens ont confessé n'avoir trouvé aucun moyen de guérison... parce que Dieu, le distributeur de la science, cache aux prudents et aux savants beaucoup de choses qu'il daigne révéler aux simples*¹. Ce qui me paraît le plus clair en

¹ Freind, *Hist. de la méd.* — Je dois dire ici que je n'ai pu consulter l'original de Freind, et que, d'après la recommandation de l'auteur même, j'avais donné la préférence à la tra-

ceci, c'est qu'Ardern avait puisé sur le continent, et probablement à Montpellier même, tout ce qu'il savait sur la fistule, et qu'il s'en faisait honneur dans son pays, en changeant toutefois les noms des instruments dont il se servait pour dérouter ses auditeurs; ainsi il appelait le *specillum*, *sequere me*; la *falseola*, *acus rostrata*; la ligature, *frænum cæsaris*. Suivant Freind, il avait inventé un instrument nouveau, appelé *tendiculum*; mais Freind n'est pas ici une autorité bien suffisante; il avance, par exemple, pour soutenir les prétentions de son compatriote, que Guillaume de Salicet a seul parlé de la fistule à l'anus, qu'il traitait par la ligature; or, Guillaume a bien vraiment décrit la ligature, mais il la regarde comme dangereuse, et préfère le cautère; et il suffit d'ouvrir Guy de Chauliac pour voir que tous les arabistes en ont traité, et pour trouver l'incision décrite même suivant deux procédés.

Au reste, cette facilité à s'emparer par un véritable pillage des travaux d'autrui n'était pas quelque chose de nouveau en chirurgie. L'Italie avait donné ce funeste exemple, quand Théodoric avait copié, sans en rien dire, une grande partie de l'ouvrage de Brunus; et ce scandale devait s'y renouveler plus tard, ainsi que nous le verrons dans l'histoire du xv^e siècle. Mais cette chirurgie anglaise primitive a un caractère propre que je ne saurais passer sous silence; c'est le positivisme pur mis à la place de la charité chrétienne. L'amour de l'or remplaçant l'amour du prochain. Jusque là, tous les chirurgiens sortis de la cléricature universitaire semblent mus spécialement par le sentiment religieux; Guillaume de Salicet, le moins pieux de tous, ne commence pas son livre sans implorer la grâce divine; nous avons vu, au contraire, Gaddesden dès sa préface caresser, sans beaucoup de retenue, le péché d'orgueil. Parmi tous les autres, Guillaume de Salicet est le seul qui s'occupe fort sérieusement du salaire des chirurgiens; encore ne parle-t-il que d'une rémunération décente, et il s'appuie sur ce fait, malheureusement trop réel, qu'une juste rémunération, qu'un bon et grand salaire est un sûr moyen d'accroître l'autorité du médecin et la confiance du malade. Il fait d'ailleurs pour les malades pauvres une réserve toute spéciale. Il n'en va pas ainsi de Gaddesden: il a ses recettes pour les pauvres et ses recettes pour les riches; et pour

duction publiée in-4 à Paris en 1728 et qu'on attribue à Noguer. Or, évidemment cette traduction fait en cet endroit un contre-sens qui m'a forcé de recourir à l'autre, et dans les divers passages où j'ai pu les comparer, celle-ci m'a paru plus fidèle. Elle est de Coulet, publiée à Le de en 1727 en trois volumes in-12; malheureusement l'auteur, épris d'une fâcheuse idée de réforme de l'orthographe française, a orthographié son livre à sa manière, et c'est la l'unique raison du mépris où il est tombé.

ceux-ci il double les doses. Il invente une composition où entrent des grenouilles, et la vend aux barbiers le plus cher qu'il peut. Charlatan sans pudeur et sans réserve, il annonce qu'il possède des secrets qui font des miracles; pauvres secrets auxquels lui-même n'avait pas grande confiance, car il en cite un, par exemple, avec lequel il a guéri vingt hydropisies, mais qu'il ne faut pas administrer sans s'être fait payer d'avance. Enfin, j'en donnerai peut-être une plus juste idée encore en exposant la distribution de son livre. Le premier traité s'occupe des maladies générales, le second des affections particulières, le troisième des lésions qui réclament les secours de la chirurgie; le cinquième est un antidotaire; qu'y aura-t-il donc dans le quatrième? Ce quatrième traité, fort court du reste, et fort dédaigné par l'auteur, est réservé pour les maladies désagréables, *avec lesquelles le médecin gagne rarement de l'argent.*

Ardern ne paraît pas avoir été ni moins charlatan ni moins âpre à la curée. Vous l'avez entendu se vanter, comme d'une découverte, de deux opérations parfaitement bien connues avant lui; mais enfin, tout le monde n'a pas la fistule à l'anus, et il lui faut quelque chose pour tout le monde. Il arrive donc à je ne sais quelle invention dans l'administration des clystères; et vous ne sauriez croire à quelle hauteur il élève sa découverte. Elle lui a valu en cent lieux, assure-t-il, du crédit et de l'argent; et il est impossible de dire tous les avantages que l'on retirerait de l'habitude de prendre chaque année deux ou trois clystères. Mais ces clystères doivent être donnés par lui; les Lombards, qui, à ce qu'il paraît, étaient chargés à Londres de ces fonctions, s'en acquittent fort mal; c'est l'œuvre d'un médecin qui ne doit être ni négligent ni téméraire; elle demande, en un mot, un maître parfait. Enfin, il note soigneusement les prix qu'il réclame; et quand il a affaire à un noble, ces prix sont véritablement énormes pour le temps.

On trouve encore dans les bibliothèques d'Angleterre quelques autres manuscrits qui se rapportent à la chirurgie; mais personne n'en a jamais rien cité que les titres, et l'on peut en conclure qu'ils n'ont pas beaucoup de valeur. La chirurgie anglaise du moyen âge s'arrête à Ardern; elle était fille de la chirurgie française; quand celle-ci s'éteignit, l'autre cessa d'exister. Lorsqu'en 1415 Henri V envahit la France avec une puissante armée, il n'avait qu'un seul chirurgien, Thomas Morstède, qui s'engagea à emmener avec lui douze hommes de sa profession. Dans une seconde expédition, on n'en put pas même avoir volontairement un pareil nombre, et le roi fut réduit à autoriser Thomas Morstède à faire embarquer de force tous les chirurgiens qu'il croirait nécessaires, avec des artistes

pour fabriquer leurs instruments¹. Une nouvelle barbarie pesait de tout son poids sur la chirurgie anglaise ; et, moins heureuse que la chirurgie française, elle était destinée à attendre près de trois siècles le restaurateur qui devait enfin lui rendre son rang en Europe, Richard Wiseman.

§ IX. — École de Montpellier ; Guy de Chauliac.

A peu près dans le même temps qu'Ardern florissait en Angleterre, l'école chirurgicale de Montpellier brillait d'un éclat si puissant, qu'elle éclipsa et rejeta dans l'ombre les autres écoles, et qu'elle nous apparaît encore aujourd'hui comme un phare qui projette sur tout le moyen âge sa puissante lumière. Comment s'éleva-t-elle tout-à-coup à ce degré de splendeur ? La réponse à cette question ; à part l'intérêt qu'elle offre pour l'histoire de l'art, ne sera pas même sans quelque utilité peut-être pour les chirurgiens de l'époque présente et de l'âge à venir.

La Faculté de Montpellier, jusqu'au **xiv^e** siècle, n'avait sérieusement étudié que la médecine ; mais il faut lui rendre cette justice, qu'elle n'avait rien épargné pour étendre son enseignement de ce côté. Nulle autre ville n'était plus favorablement placée pour l'étude des sciences ; elle pouvait tendre une main à l'Espagne et l'autre à l'Italie, et puiser ainsi à son choix à ces deux sources fécondes. Je ne vois pas, à la vérité, que dans les premières années de son établissement, elle ait beaucoup profité du voisinage des Arabes, et elle ne reçut d'abord leurs livres que par l'intermédiaire de l'Italie ; mais vers la fin du **xiii^e** siècle et le commencement du **xiv^e**, une plus vive émulation s'empara de Montpellier : en même temps qu'elle attirait avait empressément toutes les traductions faites en Italie, elle produisait à son tour de nouvelles versions de nouveaux auteurs arabes, dont elle allait demander les originaux aux bibliothèques de l'Espagne. C'est ainsi que le sceptre de la science tenu successivement par Salerne et Bologne, passa définitivement entre ses mains ; car, jusqu'à la découverte de l'imprimerie, nulle autre faculté ne put rivaliser avec elle, et le souvenir de sa longue prééminence la soutint même encore long-temps après dans l'estime des peuples, au même degré que sa plus redoutable rivale, l'école de Paris.

¹ Dézeimeris, *Dict. hist. de la médecine anc. et mod.*, t. I, p 757.— Dans ce même article, l'auteur cite parmi les chirurgiens anglais Gilbert et Richard. Il a suivi en ceci Haller qui n'avait pas lu leurs ouvrages ; mais il y a moins de chirurgie dans tout ce qui nous reste de ces deux auteurs que dans le *Lilium* de Bernard de Gordon, qui n'était certes pas un chirurgien.

Mais à l'époque où nous sommes arrivés, la faculté de Paris, dotée pour quelque temps par Lanfranc d'un large enseignement chirurgical, ne pouvait quant à la médecine soutenir la comparaison avec celle de Montpellier. Nous avons vu à quelle indigence littéraire la première était réduite : il importe d'énumérer en regard toutes les richesses de l'autre. Elle avait tous les livres de Constantin, tous les livres de Gérard de Crémone, toutes les versions faites par ordre de l'empereur Frédéric. Les princes de la maison d'Anjou, assis sur le trône de Naples, avaient suivi l'exemple de leur prédécesseur ; nous avons dit déjà qu'au XIV^e siècle Robert avait obtenu de l'empereur Andronic plusieurs ouvrages de Galien ; mais dès le XIII^e, Charles d'Anjou avait envoyé au roi de Tunis une ambassade expresse pour en obtenir le *Continent* de Rhasès, jusque là resté inconnu à l'Europe ; il l'avait fait traduire par Farragius, médecin juif d'Agrigente, et l'avait mis en même temps à la portée de ses sujets d'Italie et de ses sujets de Provence¹. Simon de Gênes, avec le secours d'Abraham, juif de Tortose, avait donné une version du XXVIII^e livre de la médecine d'Albucasis² ; Abenzoar avait été traduit, d'un côté, par Jean

¹ Il y a à la bibliothèque de la Faculté de Paris une édition du *Continent* sans date, qui porte à la fin : *Traductus de arabico in latinum per magistrum Feragium, medicum Salerni, jussu excellentissimi regis Karoli, gloriæ gentis christianæ, coronæ filiorum baptismatis et luminis peritorum*. Le manuscrit 912 de la Bib. Royale a pour titre : *Continens Rhasis interprete Faragio judæo Agrigentino, jussu Caroli I, regis Siciliæ*.

Mais l'édition de Brescia, citée par Bernier, donne plus de détails encore :

« *Explicit translatio libri Elhauy in medicinâ compilati per Mahumed Bizzacaria et Razy, facta de mandato excellentissimi regis Karoli gloriæ gentis christianæ, coronæ filiorum baptismatis et luminis peritorum per manum magistri Farragii judei filii magistri Salem de Agregento devoti interpretis ejus. Et lans sit Deo utriusque seculi qui in adjutorio ejus fuit die lune XIII februarii, VII indictione, apud Neapolim Deo gratias. Amen.*

Bernier dit avoir vu dans la bibliothèque de Colbert le manuscrit même qui fut offert à Charles I^{er}, roi de Sicile ; car on y voit d'abord dans une miniature ce roi qui envoie ses ambassadeurs au roi de Tunis pour lui demander une copie de l'ouvrage arabe ; et dans la même miniature les ambassadeurs de retour et présentant cette copie à Charles. Riolan avait prétendu que Farragius était un de ces ambassadeurs, ce qui est une assertion purement gratuite. (Bernier, *Essais de Médecine*, p. 132.)

² *Liber servitoris, id est, liber xxxviii. Bulcusim Benabenazerim, translatus à Simone Januensi interprete Abraham judæo Tortusensi*, imprimé avec les œuvres de Mesué, Venetiis, 1562, in-folio, fol. 443. — Je suis bien aise, à l'égard de cet Albucasis, d'établir ici deux choses qui ont échappé à tous les bibliographes ; la première, c'est qu'il parait avoir été Espagnol, ou au moins avoir habité l'Espagne, d'après de nombreux passages de son livre ; la seconde, c'est qu'il n'a rien de commun avec le grand Albucasis, qui a écrit, comme on sait, une Médecine en trente livres et une Chirurgie en trois livres ; attendu que le XXVIII^e livre traduit par Simon de Gênes n'a pas le moindre rapport avec le XXVIII^e livre ni aucun autre de la Médecine de notre illustre chirurgien.

de Campanie ; de l'autre, en 1285, par Paravicini, assisté du juif Jacob ; ces traductions étaient presque aussitôt parvenues à Montpellier. Enfin, à Montpellier même, Aruauld de Villeneuve avait transcrit en latin quelques livres encore ignorés d'Avicenne ; et Armingadus Blasnius avait traduit Averrhoès. On trouve déjà tous ces auteurs cités par Bernard de Gordon, qui écrivait en 1303 ; aussi le *Lilium medicinae*, riche d'emprunts faits à toutes ces sources, est-il le meilleur livre de médecine qui eût jusqu'alors été écrit en Occident.

Cette bibliothèque, déjà si riche, s'était encore augmentée dans la première moitié du xiv^e siècle. Guy de Chauliac avait jusqu'à dix-huit auteurs arabes, dont quelques uns même ne se retrouvent plus de nos jours ; il possédait la plus complète collection des chirurgiens du moyen âge que l'on ait jamais pu rassembler, et il en est plusieurs également qui ne sont cités que par lui seul ; il avait la majeure partie des ouvrages de Galien, traduits de l'arabe, et les versions de Nicolas de Reggio, faites sur le grec ; enfin, chose bien curieuse, il était parvenu à se procurer le sixième livre de Paul d'Egine, inconnu avant lui à tous les Occidentaux, et qui, après lui, demeura également inconnu de tous jusqu'au commencement du xvi^e siècle. Il est à remarquer que Celse le Latin, et Aétius le Grec, ne sont pas même nommés jusqu'ici, et que l'on n'en soupçonnait pas l'existence. Ce qui étonne davantage encore, c'est la rareté des livres d'Hippocrate, que les Arabes avaient cependant traduits pour la plupart. Guy de Chauliac note qu'il avait écrit plusieurs livres de chirurgie, mais cette assertion n'est fondée que sur quelques passages de Galien : et *je crois*, ajoute Guy, *que pour la bonne ordonnance des livres de Galien, les livres d'Hippocrate et de plusieurs autres ont été mis en arriere*. Au total, il ne paraît pas qu'on en eût d'autres que les aphorismes et les pronostics.

Ce fut donc avec ces vastes ressources, explorées et étudiées avec amour, que Guy de Chauliac prépara son éducation scientifique et jeta les fondements de son ouvrage. Sans doute, s'il n'eût été qu'une intelligence vulgaire, elles n'auraient pu lui servir à acquérir une si haute renommée, et son nom nous aurait été conservé tout au plus comme celui de l'homme le plus érudit de son siècle. Mais laissez-lui tout son génie et ôtez-lui ses livres, il est fort douteux qu'il eût soutenu le parallèle avec cet autre grand chirurgien, Guillaume de Salicet, tandis qu'avec moins d'habileté peut-être, mais infiniment plus de science, il l'a incontestablement dépassé.

Guy de Chauliac, *Guido de Cauliaco*, avait, comme on le présume, emprunté son nom à son lieu natal, une bourgade appelée Chauliac, sur les frontières d'Auvergne, dans le diocèse de Mende. Nous ignorons l'épo-

que de sa naissance ; d'après un manuscrit de la Bibliothèque Royale (n° 7932-3-3), il aurait écrit dès l'année 1315 ; ce qui n'est pas vraisemblable. Peyrilhe a avancé qu'il était déjà clerc et avait au moins vingt-cinq ans en 1325¹ ; mais j'ai vainement cherché d'après quels indices il était arrivé à cette conjecture. Il est seulement permis de présumer qu'il naquit dans les dernières années du siècle précédent ; et, trop jeune certainement pour avoir entendu les leçons de Lanfranc, on peut douter même qu'il ait ouï celles de Henri de Mondeville. Toutefois, il suivit les cours de la Faculté de Paris ; et il nous raconte lui-même comment un cordonnier parisien lui opéra un cor au pied, malgré sa résistance, d'après un procédé de ce dernier chirurgien². Il étudia également à Montpellier, sous Raimond de Molieres, et à Bologne, où il vit disséquer Bertrucius. On pense que c'est ce Bertrucius qu'il veut désigner en divers endroits de sa Chirurgie, où il parle de son maître de Bologne ; je remarquerai à cet égard que Guy cite, à plusieurs reprises, Bertrucius sans l'appeler son maître de Bologne, et son maître de Bologne sans l'appeler Bertrucius. Dans un passage unique, rappelé par Tiraboschi, on lit *Magister meus Bertrucius*³ ; mais L. Joubert, qui s'était appliqué à rechercher le texte pur de Guy, d'après la collection des imprimés et des manuscrits, traduit simplement en cet endroit *maître Bertruce*. D'autres considérations militent d'ailleurs contre l'opinion générale. Le maître que Guy suivait à Bologne était chirurgien, et même d'un certain mérite ; car on lui doit un procédé fort remarquable de réduction pour la fracture de la clavicule. Or, Bertrucius nous a laissé une compilation de médecine où il n'y a pas un seul mot de chirurgie, et dont la rédaction indique un homme laborieux sans doute, mais nullement un homme capable de penser par lui-même. Ajoutez enfin que Guy signale comme ayant été de son temps chirurgiens opérateurs à Bologne, maîtres Peregrin et Mercadant, et qu'il laisse de côté Bertrucius, qui cependant ne mourut qu'en 1347⁴. En conséquence, je ne saurais admettre que Bertrucius ait été son maître ; et le nom de l'auteur du procédé pour la réduction de la clavicule demeure et demeurera toujours inconnu.

Guy avait donc eu ce rare bonheur de se former aux diverses parties de la médecine dans les Universités où elles étaient le plus florissantes. Paris

¹ Voyez dans le *Dict. histor.* de M. Dezeimeris l'art. GUY DE CHAULIAC, emprunté au troisième volume inédit de l'*Histoire de la chirurgie* de Peyrilhe.

² Voyez sa chirurgie, traité IV, doct. I, chap. 7.

³ *Ibid.*, t. I, doct. I, chap. 1.

⁴ *Ibid.*, au *Chapitre singulier*.

brillait alors par la chirurgie, Montpellier avait les meilleurs professeurs de médecine; et enfin Bologne, déchue de son ancienne renommée, essayait de se relever par les études anatomiques. Mundinus, le premier professeur d'anatomie humaine à cette école, était mort vers 1326. Cette date nous permet de fixer l'époque à laquelle Guy de Chauliac alla à Bologne; car il ne connut Mundinus que par ses écrits, et, comme je l'ai dit, il assista aux dissections de Bertrucius. Astruc avance, mais sans preuve suffisante, qu'il fut reçu docteur à Montpellier.

Quoi qu'il en soit, Guy s'attacha principalement à la chirurgie, et mena d'abord une vie un peu vagabonde, ayant opéré long-temps, dit-il, en beaucoup d'endroits. Peut-être même avait-il voyagé en Allemagne; il cite, en effet, un Bohémien comme un rebouteur renommé; il semble avoir vu par lui-même les chirurgiens de Prague employer le glossocome pour fixer les membres dans les plaies des nerfs; et enfin il donne quelques notions qu'il n'avait certainement pu apprendre dans ses livres, sur le traitement suivi pour la cure des plaies par les chevaliers Teutoniques¹. Peut-être aussi avait-il su ces détails de quelque chirurgien de la suite de Jean de Luxembourg, roi de Bohême.

Ce prince était atteint d'une cataracte. Probablement il profita, pour consulter notre chirurgien, du voyage qu'il fit à Avignon avec le roi de France vers la fin de 1336, et il est probable que Guy était alors déjà déjà fixé à Avignon; du moins il n'était plus à Lyon, car les deux rois ne passèrent point par cette ville. Il écrivit donc pour le roi de Bohême un traité sur le régime à suivre; mais soit qu'il y eût quelque complication, soit que le chirurgien n'osât porter la main sur un si haut personnage, Jean demeura aveugle, et il l'était encore en 1346, à cette fatale journée de Crécy, lorsque voulant encore *ferir un coup d'espée*, l'héroïque vieillard fit attacher son cheval à ceux de ses gentilshommes, et se précipita, lui le premier, dans les rangs des Anglais.

Guy n'était pas encore attaché au service du pape. Serait-ce vers ce temps qu'il aurait été se fixer à Montpellier, et qu'il y aurait fait des cours de chirurgie? On ne saurait douter qu'il n'ait été attaché par d'intimes rapports à cette Faculté, qui le compte, avec raison, au nombre de ses gloires. On trouve, en divers endroits de son livre : *Nostre commune escole*

¹ Voyez Tr. V, doct. II, chap. 5. — Tr. III, doct. I, chap. 4, et le *Chap. singulier*. — L'édition latine de 1546 dit : *Alenani in plagâ cum gluino*, ce qui n'a pas de sens. Ce n'est pas d'ailleurs l'unique endroit où elle altère le texte; au lieu même où Guy cite à la fois le *Romain* et le *Bohémien* comme d'heureux renoueurs, elle lit *Rogierius et Boemus*; tandis que Roger est déjà cité plus haut pour une méthode toute différente.

de Montpellier¹, ce qui a sans doute fait croire à Astruc qu'il y avait pris le bonnet de docteur ; mais de plus, il connaît tous les praticiens de Montpellier : maître André, qui opérait les hernies par le caustique ; maître Pierre, qui avait eu trente guérisons par le même moyen, et avait pris Guy pour témoin de ses cures ; maître Etienne Arland, de qui il tenait la recette de ses tablettes purgatives, etc. Car outre ses lectures, Guy interrogeait avec soin tous ceux dont il espérait apprendre quelque chose : il ne dédaignait ni Jacques l'apothicaire, qui avait embaumé plusieurs papes, ni les barbiers de la cour de Rome, ni les barbiers de Montpellier, faisant profit de leurs recettes ; il avait même surpris, le digne clerc, quelques secrets de toilette aux dames de Bologne, de Montpellier et de Paris.

Je trouve dans un manuscrit de la Bibliothèque Royale (n° 1933), un court traité attribué à Guy sous le titre de *formulaire*, et écrit, selon le titre, à Montpellier, en 1340 ; c'est le même qu'un autre manuscrit déjà cité disait écrit en 1315, et qui a été imprimé sous le titre de *Chirurgia parva Guidonis*. A-t-il véritablement été écrit à cette époque, c'est à-dire vingt-trois ans avant la grande Chirurgie ? L'auteur ne donne lui-même aucun renseignement à cet égard. Quoi qu'il en soit, sa réputation déjà établie allait l'appeler à de plus hautes destinées ; et Clément VI, qui prit la tiare en 1342, le nomma son médecin, et l'appela près de lui à Avignon. C'est là qu'il se trouva aux prises avec cette grande peste de 1348, dont il nous a laissé une description si simple à la fois et si effrayante. La démoralisation était générale ; les médecins étaient les premiers à fuir ; les chirurgiens, et parmi eux les plus lettrés et les plus instruits, en faisaient de même ; et Raimond de Vinario, médecin de Montpellier, qui nous a également transmis l'histoire de cette peste, ne rougit pas de dire que ce fut sagesse². Guy déclare au contraire que la conduite des médecins fut honteuse ; quant à lui, il eut peur de cette infamie et il resta. Il n'entre dans

¹ Voyez Tr. II, doct. 1, ch. 1, et ailleurs. — Je craindrais véritablement de trop multiplier ces notes, si j'indiquais tous les passages de Guy que j'ai consultés pour cette biographie ; il suffira des plus importants. Je dirai seulement que je n'ai rien avancé que je n'aie vérifié à la fois dans l'édition latine de 1546 et dans la traduction de Joubert, édition de Tournon, 1619.

² Raimond de Vinario se sert de ces propres mots : *Et sapienter ut quidem sentio*. Astruc, à qui j'ai emprunté cette citation, ajoute un peu plus loin : *Nous avons vu la même chose de nos jours, et on la verra toujours de même, parce que cette conduite est fondée sur les sentiments de la nature. Il n'y a que la religion, etc.* — *Li t. de la Fac. de Montpellier*, p. 196 et 199. — Je regrette qu'Astruc n'ait pas cité à cette occasion la conduite de Guy de Chauliac ; outre la justice qu'il aurait pu lui rendre, il aurait vu que le bon Guy lui-même était dirigé par des motifs un peu plus humains, et il faut bien encore ajouter, un peu plus pui-

son fait aucune espèce de forfanterie ; il avoue naïvement qu'il vivait dans des craintes continuelles , cherchant à se préserver autant qu'il pouvait ; ce qui ne l'empêcha pas d'être frappé lui-même sur la fin de l'épidémie ; il eut une fièvre continue avec un bubon à l'aîne , et courut un si grand danger , que ses confrères le croyaient perdu ; mais enfin , après six semaines de maladie , il échappa , *par le vouloir de Dieu*.

Nous retrouvons encore Guy à Avignon en 1360 , lorsque la peste y revint , sous le pontificat d'Innocent VI. Il est probable qu'il était resté médecin de ce pape ; il dédie , en effet , son livre principalement aux médecins des papes , ses compagnons *au service des pontifes romains*. Ce qui est certain , c'est qu'en 1363 , époque où il écrivit sa grande Chirurgie , il était médecin et chapelain commensal du pape Urbain V , qui avait succédé depuis moins d'un an à Innocent VI. Après quoi nous le perdons de vue , et sa mort comme sa naissance demeure couverte d'une entière obscurité.

Les ouvrages de Guy sont assez nombreux , et j'en donnerai l'énumération , puisqu'elle manque dans toutes les bibliographies que j'ai consultées.

1° D'abord , le *Formulaire* déjà cité , et dont il existe deux exemplaires manuscrits en français à la Bibliothèque Royale. Il a été imprimé en latin , sous le titre de *Chirurgia parva Guidonis* , dans la collection de Venise de 1546.

2° *L'inventaire , ou grande Chirurgie* , imprimée nombre de fois , abrégée , traduite et commentée dans presque toutes les langues de l'Europe.

Peyrilhe avait cru d'abord qu'elle avait été écrite en français , et que l'ancienne traduction française était l'original même. Plus tard il semble avoir changé de sentiment , et il demande si un manuscrit languedocien conservé dans la bibliothèque du Vatican ne serait pas ou l'autographe ou la copie de l'autographe de Guy de Chauliac¹. Nous pouvons hardiment répondre à cette question. Le manuscrit du Vatican , écrit non en languedocien , mais en provençal , est seulement du xv^e siècle. Il en existe une copie à la bibliothèque de l'Arsenal en trois volumes in-4^o , inscrit au catalogue sous ce titre : *Divers traités de médecine et chirurgie , par Guy de Chauliac*. Or , la Chirurgie de Guy ne comprend que les deux premiers volumes ; le troisième est rempli par quelques livres de Honain , Galien ,

sants. Les tristes paroles d'Astruc ont reçu d'ailleurs un superbe démenti des médecins assez peu religieux du xix^e siècle. — La description de la peste , dans Guy de Chauliac , se trouve au Traité II , doct. II , chap. 5.

¹ Voyez Peyrilhe , *Hist. de la chirurgie* , t. II , p. 27 , et l'article *Guy de Chauliac* du Dict. de M. Dezeimeris.

Gordon et Arnould de Villeneuve, également traduits en provençal. Du reste, la question pouvait être jugée à l'avance et de plus haut ; Guy de Chauliac, professant dans une université du XIV^e siècle, était obligé de se servir de la langue latine ; et je n'ai pas trouvé un seul ouvrage de science ni même une seule traduction en langue vulgaire avant le XV^e siècle. Au reste, le manuscrit autographe de Guy est perdu depuis long-temps ; car des le XVI^e siècle L. Joubert l'avait cherché vainement dans la bibliothèque du collège de Montpellier, où l'on prétendait qu'il était conservé.

3^o Un *Traité sur l'astrologie* ou *l'astronomie*, mentionné par Guy lui-même sous ce double titre¹. Il n'a jamais été imprimé ; et il n'en existe peut-être qu'un seul manuscrit, conservé dans la bibliothèque d'Avignon sous le titre de *Astronomia Guidonis* (Hœnel).

4^o Un *Traité sur la cataracte*, ou du moins sur le régime à suivre dans cette affection, écrit pour le roi Jean de Bohême, ainsi qu'il a été dit ; il paraît absolument perdu.

5^o Suivant Simler, M. Dresse possédait un manuscrit contenant les livres suivants attribués à Guy de Chauliac : *Lapidarius, de conjunctione animalium ad se invicem : de conjunctione herbarum ad se invicem : de physiognomiâ*².

6^o Enfin, d'après le même auteur, J. Schenkus avait un manuscrit intitulé *Consilia medica*, et dû également à Guy de Chauliac.

De tous ces ouvrages, la grande Chirurgie mérite seule vraiment de nous occuper. Elle est divisée en sept traités, le premier consacré à l'anatomie, le septième à une sorte de matière médicale ou plutôt chirurgicale, comprenant, avec les médicaments, l'histoire de la saignée, des ventouses, etc. ; les cinq autres embrassent le reste de la chirurgie. Or, jamais encore, il faut le dire, cette science n'avait été traitée avec tant de clarté, de méthode, de connaissances théoriques et pratiques ; c'est un véritable chef-d'œuvre. Ackerman a dit que le livre de Guy de Chauliac pouvait tenir lieu de tout ce qui avait été écrit sur la chirurgie jusqu'à cette époque³. Cela n'est pas suffisamment exact ; et sans parler des auteurs qu'il ne connaissait pas, Guy est loin d'avoir tiré de ceux qu'il connaissait tout ce qu'ils contenaient de vraiment utile. Mais je ne

¹ Tr. II, doct. II, cap. 5. — Tr. VII, doct. I, *De phlebotomiâ*, et *De medicinis purgantibus humores*. L'édition latine de 1546 porte deux fois, *De astronomiâ*, et une fois *De astrologiâ* ; la traduction de Joubert, au contraire, met deux fois *Astrologie*, et une seule fois *Astronomie*.

² *Bibliotheca inst. à Conrado Gesnero, deindè in Epitome redacta per Josiam Simlerum* — Tiguri ; 1574.

³ Voyez l'art. *Chirurgie* dans le *Dict.* de M. Dézeiméris.

[crains pas de le dire, Hippocrate seul excepté, il n'est pas un seul traité de chirurgie, grec, latin ou arabe, que je mette au-dessus ou même au niveau de ce magnifique ouvrage, la Chirurgie de Guy de Chauliac.

Jamais en effet cette science n'avait été présentée dans un aussi vaste ensemble. En vain les barbiers s'étaient mis en possession de faire la saignée, d'appliquer les ventouses et les sangsues, d'arracher les dents; Guy professe que le plus sûr est *que telles opérations soient conduites par les chirurgiens*, et il les décrit avec étendue. Les accouchements étaient abandonnés aux femmes *le plus souvent*; en conséquence il ne s'y arrête guère; et toutefois il n'omet rien de ce que l'on connaissait alors. Il entre même dans quelques détails fort curieux de la pratique du temps. Ainsi, le chirurgien était appelé dans les cas difficiles; mais il se contentait de diriger les recherches de la sage-femme pour établir son propre diagnostic, et de commander les manœuvres nécessaires. Les procès pour cause d'impuissance étaient jugés sur le rapport d'un médecin; il avait alors deux choses à examiner, savoir: l'état physique des organes genitaux, et la manière dont se faisait la fonction elle-même. Il ne pouvait, quant au premier point, s'en fier qu'à lui-même; mais pour le second, il se faisait remplacer par une matrone qui assistait pendant quelques jours au congrès des deux époux, leur donnait du vin et des épices, les chauffait, les oignait, les frottait auprès d'un feu de sarment, et leur commandait *de deviser, se caresser et embrasser*. Ladite matrone faisait ensuite son rapport au médecin, qui en rendait témoignage. Il ne faut pas oublier qu'une ordonnance royale avait prescrit dès cette époque de ne pas enterrer les femmes mortes durant la grossesse ou le travail, que l'enfant n'eût été extrait par l'opération césarienne¹.

Guy faisait aussi une chirurgie plus active que Lanfranc. Il ne pratiquait point la taille, et il la décrit seulement d'après les Arabes et comme il l'avait vu faire. Mais il faisait l'incision du ventre dans l'ascite. Il parle de la cataracte en homme du métier, et qui semble avoir opéré lui-même; il est certain du moins qu'il n'hésitait pas à tenter par l'opération la cure radicale des hernies.

Il ne faut pas chercher dans Guy de Chauliac un chirurgien fécond en découvertes. Il avait inventé un instrument appelé *Bienfranchant*, et quelques formes spéciales de cauterés; et à part ces inventions stériles, je ne trouve guère à lui attribuer que le pansement des ulcères avec une lame de plomb². Ce qui le mit si fort au-dessus de ses contemporains et de ses de-

¹ Tr. VI, doct. I, cap. 7.

² Tr. VII, doct. I, chap. 6, *Des medicamens cicatrizatifs*.

vanciers , ce fut d'abord , ainsi qu'il a été dit , son immense érudition et sa lumineuse méthode ; mais ce fut surtout l'esprit de critique qui commence à se faire jour dans son ouvrage. *Je m'esbahys d'une chose* , dit-il en parlant des chirurgiens d'Italie : *qu'ils se suivent comme les grûes : car l'un ne dit que ce que l'autre a dit. Je ne sçay si c'est par crainte ou par amour, qu'ils ne daignent ouyr sinon choses accoustumées et prouées par autorité. Ils ont mal lu Aristote au second de la Metaphysique , où il monstre que ces deux choses empeschent le plus la voye et cognoissance de la verité. Qu'on laisse telles amitiés et craintes : car Socrates et Platon est nostre amy : mais la verité est encore plus amie : c'est chose sainte et digne d'honorer en premier lieu la verité*¹. Guy était donc un peu moins soumis à l'autorité que la plupart des chirurgiens de son âge ; et toutefois remarquez que cette indépendance n'est pas bien menaçante ; car c'est surtout sur l'autorité d'Aristote qu'il se fonde pour résister à l'autorité.

Avant de quitter cet homme remarquable , il ne sera pas indifférent de chercher à se faire une idée de ce qu'il était dans sa pratique. Il recommande , dans son *chapitre singulier* , que le chirurgien soit *lettré*, *expert* , *ingenieux* et *bien morigeré*. Ce qu'il entend par ce dernier mot est digne d'être répété et semble révéler tout l'homme. *Soit hardy en choses seures, craintif en dangers : qu'il fuye les mauuaises cures ou practiques. Soit gracieux aux malades, bienueillant à ses compagnons, sage en ses predictions. Soit chaste, sobre, pitoyable et misericordieux : non conuoiteux ni extorsionnaire d'argent : mais qu'il reçoive moderement salaire, selon son travail, les facultez du malade, la qualité de l'issue ou euenement, et sa dignité*. Jamais, depuis Hippocrate, la médecine n'avait fait entendre un langage empreint de tant de noblesse, et si plein de choses en si peu de mots.

De nos jours , le chirurgien n'a guère à porter avec lui que sa trousse ; du temps de Guy il en était autrement. A part les grandes opérations qui exigeaient des instruments spéciaux, Guy portait *en son pennarol ou estuy cinq ou six instruments, sçavoir est, ciseaux, pinsettes, esprouettes* (sorte de stylet boutonné), *rasoirs, lancettes, et aiguilles* ; mais de plus, le chirurgien devait avoir avec lui cinq onguents, savoir : le *Basilicon* comme maturatif, l'*onguent des apôtres* pour modifier, l'*onguent blanc* pour consolider, l'*onguent doré* pour incarner, et le *dialtæa* pour adoucir. Guy lui-même ne se contentait pas de cette sorte de pharmacie portative. *Quant à moi* , dit-il, *l'auois accoustumé ne sortir iamais des villes, sans*

¹ Voyez son *Chapitre singulier*.

porter avec moy vne bourse de clysteres (instrument qui a précédé la seringue) et quelques choses communes ; et si i'allois chercher les herbes par les champs avec les susdits moyen pour subuenir proprement aux maladies, et ainsi i'en rapportois honneur, profit et grand nombre d'amis ¹.

En même temps que Guy de Chauliac, ou un peu avant lui, pratiquaient à Montpellier et dans les provinces voisines, des chirurgiens recommandables qui ne nous sont guère connus que par ses écrits. Tels étaient à Toulouse, Nicolas Catelan ; à Lyon, Pierre de Bouant ; à Avignon, Pierre d'Arles, d'Orliac, ou d'Aurillac, et Jean de Parme ou de Saxonia ; à Montpellier, Bonet, lils de Lanfranc, Étienne Arnaud ou Arland, André, etc. Mais il en est un sur lequel il convient de nous arrêter quelques instants ; je veux parler de Bienvenu, l'auteur d'un Traité spécial des maladies des yeux, que Guy a cité plusieurs fois.

Aucun bibliographe moderne n'a fait mention de ce Bienvenu, qui cependant ne méritait pas un si complet oubli. Haller, dans sa *bibliothèque chirurgicale*, se borne à le nommer parmi les auteurs cités par Guy de Chauliac ; mais arrivé au xv^e siècle, il donne le titre d'un livre imprimé à Venise en 1497, sous ce titre : *Benvenuti Graphæi de oculorum adfectibus*, sans se douter qu'il s'agit du même auteur. Je n'ai pu me procurer cette édition de Venise ; mais j'ai été mis sur la voie par une traduction française manuscrite conservée à la Bibliothèque royale sous le n^o 7478—3. Elle a pour titre : *Cy apres sensuit le compendil qui a este ordonne par Bienvenu Raffe, maistre et docteur en medecine, qui a este compose et compille et ordonne a Montpellier pour la douleur et mal. die des yeux*. Ce titre se rapporte manifestement au même traité que celui de Haller ; il annonce en même temps que cet opuscule a été composé à Montpellier, ce qui nous permet de fixer d'une manière assez certaine l'époque de l'auteur, entre Bernard de Gordon qui ne le connaît pas, et Guy de Chauliac qui le cite. On pourrait reconstruire jusqu'à un certain point son histoire, d'après un autre manuscrit cité par Conrad Gesner, et portant pour titre : *Benvenuti Graphæi de Jerusalem, medici Salernitani, ars probata de ægritudinibus oculorum* ².

Quoi qu'il en soit, la traduction française se compose de sept chapitres,

¹ Voy. eb. singulier, et Tr. VII, doctr. I, chap. 3, partie 4.

² Voy. Haller, *Bibl. chir.*, t. I, p. 156 et 169 ; et la *Biblioth.* de C. Gesner, revue par Simler. — Il ne me paraît pas sans vraisemblance que notre *Benvenuto Graphæus* soit le même que le *Buonamico Grafton* auquel Haller op. cit. p. 171) attribue un traité manuscrit conservé dans la bibliothèque de Bodlei, sous ce titre : *Ars probatissima oculorum et de ægritudinibus ocularum pars operis maioris*.

dont le plus curieux est assurément celui qui traite de la cataracte. Guy de Chauliac lui a fait plusieurs emprunts; ainsi il conseille d'après lui, le sucre mêlé à la tutie contre la *rogne* des paupières; le sucre candi pulvérisé contre les taches de la cornée, etc. Bienvenu rejetait pour l'opération de la cataracte les aiguilles d'acier, et ne se servait que d'instruments d'or ou d'argent; Guy blâme avec raison ce précepte. Mais on regrette qu'il n'ait pas jugé à propos de reproduire ce qu'avait écrit Bienvenu sur la cataracte congéniale, dont personne que je sache n'avait parlé avant lui. Il n'osait pas y appliquer l'opération; aussi ajoute-t-il : *Nous ny auons pu trouver nul remede, et nous ne vysmes et oysmes dire quils se puissent curer en maniere qui soit.*

§ X. — Déclin de la Chirurgie à Montpellier. — Balescon de Tarante.

Avec un professeur aussi riche de science et d'expérience, avec cette couronne de praticiens formés à la même école ou à ses propres leçons, avec la protection des papes fixés à Avignon, tout semblait promettre à la chirurgie de Montpellier un long avenir de prospérité et de gloire. Ajoutez l'esprit de critique introduit, bien qu'avec beaucoup de réserve, par Guy de Chauliac; ajoutez enfin ces deux circonstances capitales, l'invention de la poudre et des armes à feu, si propre à éveiller le génie et l'émulation des chirurgiens; et l'invention du papier de chanvre, substitué au papier de soie et aux parchemins si chers, et qui devait mettre à la portée de tous, les manuscrits réservés jusque là aux grandes fortunes.

Les premières notions que l'on trouve des armes à feu remontent à l'année 1338. Barthélemy de Drach, trésorier des guerres, porte sur ses comptes de cette année une somme d'argent donnée à *Henry de Famechon, pour avoir poudres et autres choses nécessaires aux canons qui étoient devant Puy Guillaume*. En 1340, les Français ayant fait mine d'assaillir le Quesnoy, furent repoussés par force de *canons et bombardes qui jetoient de grands carreaux*. Jusque là l'artillerie avait été exclusivement réservée pour l'attaque et la défense des places; mais les Anglais se servirent de bombardes à la bataille de Crécy en 1346¹; et les lésions effroyables que

¹ Voyez Froissart, liv. I, chap. CXI; édit. du *Pantheon littéraire*; et les notes jointes à ce chapitre. M. Buchon, auteur de ces notes, semble disposé à révoquer en doute l'emploi de l'artillerie à Crécy, parce que Villani, étranger, est le seul auteur qui en fasse mention; mais M. Sismondi (hist. des Français, t. X, p. 297) observe avec raison que Villani, mort deux ans après la bataille de Crécy, n'a pu faire d'anachronismes.

Il faut ajouter cependant que le religieux de Saint-Denis qui a écrit l'histoire de Charles VI rapporte à l'an 1414 le premier usage en France des armes à feu portatives, chargées avec des balles de plomb. *Hist. de Charles VI*, trad. par Le Laboureur, t. II, p. 960.

produisaient ces armes nouvelles semblent avoir dû frapper tous les observateurs. Et toutefois il est loin d'en être ainsi ; et si l'on comprend encore qu'il n'en soit fait aucune mention dans Guy de Chauliac, à une époque où l'usage des armes à feu était encore très rare, il est fort difficile d'expliquer le long silence de ses successeurs, si ce n'est par la décadence générale où allait tomber la chirurgie.

D'un autre côté, jusqu'au temps de Guy de Chauliac, on avait été réduit pour écrire au parchemin et au papier de soie, et le plus ancien papier de chiffons vu par Maffei est de l'année 1367. La date exacte de cette découverte si importante n'est pas bien connue ; le nom même de l'inventeur n'est pas certain ; il paraît seulement, d'après une ancienne histoire de Padoue, que dans la seconde moitié du XIV^e siècle une fabrique de papier fut établie dans cette ville, puis transférée à Trévise, par un certain Pax de Fabbiano, auquel elle donne même le nom de *primus inventor* ¹.

Mais les circonstances les plus favorables au développement des sciences demeurent stériles, quand il n'y a plus pour les travailleurs ni paix, ni émulation, ni sécurité. La bataille de Crécy, livrée en 1346, avait commencé pour la France cette carrière de calamités qui devait durer pres d'un siècle ; elle avait été suivie à dix ans de distance de la défaite de Poitiers, plus fatale encore. Le roi prisonnier, à la guerre étrangère s'étaient joints les discordes civiles et les ravages des grandes compagnies ; et le royaume, pour me servir des énergiques expressions de Froissard, avait été *foulé, gâté et exillé par toutes ses régions*. Montpellier en particulier fut traversé en 1365 par les grandes compagnies, qui venaient de soumettre le saint-Siège à une dure contribution. En 1379, elle osa se révolter contre les extorsions du duc d'Anjou et massacrer ses officiers. Le duc marcha contre la ville à la tête de mille lances et d'un corps d'arbalétriers à cheval, y entra en vainqueur irrité, et l'écrasa sous le poids des amendes, des confiscations et des supplices. Presque en même temps s'était subitement tarie cette source de richesses et de prospérité qui depuis le commencement de ce siècle avait vivifié les provinces du Midi. Déjà, en 1376, Urbain V avait quitté pour trois années le séjour d'Avignon, où il ne revint que pour mourir ; en 1376, Grégoire XI avait définitivement transporté le saint siège à Rome. A la vérité, Clément VII revint à Avignon en 1379, mais dans les circonstances les plus déplorables : les provinces étaient ruinées, l'Eglise partagée par un schisme, et les revenus si incertains et si pauvres, que quand Othon de Brunswick, qui guerroyait en Italie pour Clément VII,

¹ Tiraboschi, t. V, lib. I, cap. 4.

vint lui demander de quoi fournir à l'entretien de ses troupes, il ne put en obtenir que mille francs. *La chambre étoit si vide d'or et d'argent*, ajoute Froissard, *que les cardinaux ne pouvoient avoir leurs gages*¹. Ce fut bien pis encore quand Benoît XIII succéda à Clément VII : la France, fatiguée du schisme de l'Église, refusa de le reconnaître et de lui payer aucune redevance.

La Faculté de Montpellier, accablée coup sur coup par tant de revers, déclina donc rapidement, par les mêmes causes qui avaient ruiné les universités d'Italie. L'enseignement chirurgical y subsistait encore ; on peut du moins le présumer, puisque Balescon de Tarante, le professeur le plus célèbre de cette époque, publia en même temps un *Traité de médecine* et un livre séparé sur la chirurgie. Mais les élèves étaient rares, et Balescon lui-même se plaint qu'il existe en Gascogne si peu de chirurgiens lettrés, mais seulement des barbiers et des ignorants, livrés à une pure routine, et faisant la chirurgie comme ils l'avaient vu faire à leurs pères, et qui n'osaient seulement opérer une listule². Les livres disparaissaient comme ils avaient disparu dans l'empire romain livré aux invasions des barbares. La riche bibliothèque de Guy de Chauliac était probablement perdue entre les mains de quelque ignorant héritier ; car Balescon s'écrie douloureusement : *Dites-moi où l'on trouve les œuvres et les travaux d'Hermès, de Paul et de Ruffus*³, etc. ? Enfin le professeur lui-même n'avait pas le génie qu'il eût fallu pour lutter contre des circonstances aussi contraires.

Balescon de Tarante, plus connu sous le nom latinisé de Valescus⁴, était, autant qu'on peut le présumer, Portugais de naissance ; il dit en effet qu'il a appris les arts libéraux à Lisbonne ; et il semble même qu'il y avait exercé la médecine avant de venir à Montpellier, car c'est sur une juive de Lisbonne qu'il a observé la tympanite utérine⁵. Il était docteur et commença à pratiquer vers l'an 1383 ; il vint ensuite, comme on le suppose, professer à Montpellier, où il écrivit en 1401 son *Traité des épidémies*, et plus tard, en 1418, son grand *Traité de médecine*, connu sous le nom de *Philonium pharmaceuticum et chirurgicum*⁶ ; et enfin, sans date

¹ Voyez pour ces diverses citations les *Chroniques de Froissart*, liv. I, part. II, chap. 124 ; — et liv. III, chap. 27.

² *De Chirurgia*, cap. 29 et 43.

³ *Philonium*, in *proemio*.

⁴ *Nomen autem compositoris est Valescus, gallice Balescon de Tharanta. — Philonium, in proemio.*

⁵ *Ibid.*, lib. VI, cap. 8 et 15.

⁶ *Inceptus est autem liber iste, cum auxilio magni et æterni dei, post practicum usualem 36 annorum, per me Valescum anno domini 1418, etc. — Philonium, in proemio.*

connue, le *Traité de chirurgie* déjà indiqué. Quelques biographes veulent qu'il ait été médecin de Charles VI ; c'est une assertion purement gratuite, et qui semble démentie par Balescon lui-même. En effet, dans le préambule de son *Philonium*, il ne prend d'autre titre que celui de *disciple des disciples de médecine*, et il énumère tous les princes régnants à l'époque où il écrivait cet ouvrage, sans donner à entendre qu'il ait été attaché à aucun d'eux. Eloy avait déjà fait la remarque que son nom ne se trouve point sur les listes des médecins des rois de France.

Le *Philonium*, en dépit de son titre, n'est autre chose qu'un *Traité de médecine* où l'auteur touche à peine à quelques questions de chirurgie ; c'est ainsi qu'il exhorte les médecins soigneux de leur dignité à ne pas entreprendre la cataracte, et à laisser cette opération aux chirurgiens ambulants. L'ouvrage est divisé en sept parties, à cause des sept plaies de N.-S. J.-C., des sept dons du Saint-Esprit, des sept joies de la Vierge, des sept sacrements, etc. ; et dans un ordre de chose moins relevé, à raison des sept planètes, des sept jours de la semaine, des sept tuniques de l'œil, etc., etc.

Le *Traité de chirurgie* n'a guère plus d'intérêt. Balescon a peu fait par lui-même ; il rapporte seulement ce qu'il a vu ; et ce qu'il a vu est bien peu de chose. Il nomme un certain G. de Sagarriga qui extirpait les glandes scrofuleuses. Un autre chirurgien appliquait l'arsenic à la cure des cancers, des ulcères aux jambes, des hémorrhagies ; mais c'est une méthode périlleuse ; un bachelier en médecine traité de la teigne par l'application de l'arsenic succomba dans l'espace d'une nuit. Balescon parle cependant de son expérience personnelle dans le traitement de la teigne ; je trouve aussi qu'il a conseillé, le premier peut-être, l'onguent mercuriel pour les poux ; et j'ai cité, dans mes notes sur A. Paré, au chapitre du panaris, la manière dont il s'était traité lui-même. Pour la lèpre, il professe que la castration est fort efficace. Les fractures et les luxations ne lui ont fourni que deux chapitres fort courts ; qu'il n'a écrits d'ailleurs, ajoute-t-il, que pour qu'on n'accuse pas son livre d'être imparfait. Il note que dans la langue du Béarn on appelle *Exernigations* les luxations incomplètes.

Ici se présente une question qui ne manque pas d'intérêt : comment les docteurs de Montpellier se livraient-ils à l'étude et à la pratique de la chirurgie, plus d'un demi-siècle après que la Faculté de Paris l'avait interdite aux siens ? C'est un fait bien remarquable dans l'histoire des institutions religieuses, qu'elles se sont toujours montrées beaucoup plus sévères dans le nord que dans le midi ; et pour le catholicisme en particulier, que nulle part il n'y a eu autant de tolérance que près du Saint-Siège lui-même et

au voisinage de la cour des papes. Tandis que la Faculté de Paris regardait la chirurgie comme déshonorante pour les clercs universitaires, Guy de Chauliac le chirurgien était non seulement clerc, mais chapelain du S. Père. Tandis que partout ailleurs les mesures réitérées d'excommunication pesaient sur les membres du clergé qui auraient osé se mêler de médecine, à la cour d'Avignon, monsieur l'évêque de Rièges administrait à monsieur l'évêque de Marseille, atteint d'une strangurie douloureuse, et contre l'avis des médecins, des trochisques dont ceux-ci se mélaient à bon droit; car il en résulta un narcotisme mortel. L'évêque de Lyon avait un onguent qu'il appliquait à tous les chancres et ulcères fistuleux; et enfin le pape Boniface lui-même conservait précieusement la recette d'un emplâtre qu'il communiqua au comte Guillaume ¹.

Quand les papes quittèrent définitivement Avignon pour Rome, cette tolérance s'en alla avec eux; la Faculté de Montpellier, entraînée par l'exemple de celle de Paris, ne permit plus à ses docteurs que l'exercice de la médecine interne; et abolit même absolument dans son sein l'enseignement chirurgical. La chirurgie en France, comme en Angleterre, comme en Allemagne, comme partout ailleurs, retomba donc entièrement entre les mains de gens illettrés, des barbiers, des rebouteurs de village, des inciseurs ambulants; tristes représentants au-dessus desquels s'élevait à peine, et comme exception unique, la petite confrérie parisienne de Saint-Côme. L'Italie seule servit encore une fois de refuge à la science; les écoles italiennes, plus voisines de Rome, et plus familiarisées en quelque sorte avec l'autorité pontificale, mettaient volontiers en oubli les défenses ecclésiastiques quand elles touchaient à leurs intérêts et à leurs coutumes, et ne se laissèrent jamais aller, à l'égard de cette partie si importante de l'art, au préjugé qui l'expulsait alors de toutes les autres universités de l'Europe. C'est donc là qu'il nous faut la suivre; c'est là qu'après les derniers efforts des arabistes, nous verrons poindre la nouvelle lumière, et grandir et s'étendre le nouveau mouvement scientifique qui, en chirurgie comme en médecine, devait substituer à l'autorité d'Albucasis et d'Avicenne l'autorité d'Hippocrate et de Galien.

§ XI. — XV^e Siècle. — Derniers Chirurgiens arabistes en Italie. — Nicolas de Florence, Pierre d'Argelata, Bertapaglia, Marcellus Cumanus.

L'histoire de la chirurgie italienne au XV^e siècle diffère essentiellement de celle des époques précédentes. Jusqu'ici, pour suivre les progrès et les

¹ Voyez Guy de Chauliac, tr. VII, doct I, cap. 5, *De medicinis dolorum scdativis*; — cap. 6, *De medicinis incarnantibus*; — et *De medicinis cicatrizantibus*.

vicissitudes de l'art, nous n'avions pas eu besoin de sortir des grandes écoles ou des Universités ; et dans ces écoles mêmes, il nous avait suffi d'étudier la vie et les écrits des hommes spéciaux qui, partageant avec les médecins purs le titre et les honneurs de la maîtrise, s'adonnaient plus particulièrement au traitement des maladies externes, et recevaient le nom de chirurgiens. Dans la nouvelle période où nous allons entrer, il n'en est plus tout-à-fait ainsi ; dans les Universités mêmes, le mode d'enseignement le plus généralement adopté oblige les professeurs de médecine à s'occuper de certaines parties de la chirurgie, et nous force, sous peine de laisser de notables lacunes dans notre histoire, à fouiller dans leurs volumineux ouvrages ; et enfin, dans la seconde moitié de ce siècle, un nouvel élément vient s'ajouter aux deux autres ; en dehors des écoles et parmi les opérateurs sans titre et sans science, il s'élève des hommes, il se crée des procédés qui ouvrent une nouvelle voie à la chirurgie, et qui appelleront à leur tour toute notre attention. Occupons-nous d'abord des chirurgiens proprement dits.

Le premier dans l'ordre des dates, se présente Nicolas de Florence, que Tiraboschi appelle *Nicolo Falcucci*, et Haller, *Nicolas de Falconiis*. Nous ne savons rien de son histoire, sinon qu'il mourut en 1411. Il était donc contemporain de Balescon, et même antérieur, si l'on considère la date du grand ouvrage de ce dernier ; mais tous deux pouvant se rattacher également à la fin du XIV^e siècle ou au commencement du XV^e, j'ai préféré rallier leur histoire à celle des écoles qu'ils représentent : Balescon fermant pour ainsi dire l'école chirurgicale de Montpellier, qui occupe surtout le XIV^e siècle ; Nicolas ouvrant la marche et montrant pour ainsi dire le chemin aux chirurgiens italiens du XV^e siècle.

Il a laissé un ouvrage immense sur la médecine et la chirurgie, qui a pour titre : *Sermonum liber scientiæ medicinæ Nicolai Florentini doctoris excellentissimi, qui continet octo sermones*. L'exemplaire qui est à la Faculté de médecine de Paris se compose de quatre énormes volumes grand in-folio, à deux colonnes, où encore le huitième discours manque ; le septième, qui occupe à lui seul tout un volume, est consacré à l'anatomie et à la chirurgie, et constitue un ouvrage environ trois fois aussi étendu que celui de Guy de Chauliac. Haller lui-même a reculé devant cette lecture : « C'est une compilation, dit-il, extraite principalement de Galien, » ensuite des Arabes, et si diffuse et si fastidieuse que je n'ai jamais pu achever le livre. Il serait à désirer qu'un médecin ayant du loisir s'occupât à » extraire les parcelles d'or appartenant à Nicolas et autres arabistes, et » perdues dans ce fatras ; car chez Nicolas même, à en juger par des cita-

« tions d'auteurs célèbres, on recueillerait çà et là une bonne moisson et
 « des annotations qui lui sont propres; par exemple un cas de mort par
 « commotion cérébrale, où de graves symptômes ne se développèrent que
 « le vingt-troisième jour; une opération césarienne suivie de succès; et des
 « observations de renversement de l'utérus, de plaies de poitrine et du
 « péricarde¹. »

J'avouerai sans hésiter que je n'ai pas eu plus de courage que Haller. Après avoir pris une idée générale du livre, j'ai feuilleté spécialement dans les traités III et IV du septième discours ce qui a rapport aux luxations et aux fractures, et n'y ai rien trouvé qui appartint à l'auteur. Le livre est écrit dans le goût du Continent de Rhasès; c'est-à-dire qu'un sujet étant donné, Nicolas accumule sur ce sujet tout ce qu'il peut trouver dans les auteurs, le plus souvent en reproduisant leur texte même, mais en prenant fort rarement la parole en son propre nom. On pourrait dire de lui, bien mieux que de Guy de Chauliac, qu'il tiendrait facilement lieu de tout ce qui a été écrit avant lui, au moins pour les ouvrages qu'il a pu consulter. Le fond de son livre est pris, non de Galien, comme l'a dit Haller, mais d'Avicenne; l'auteur même a la bonne foi d'indiquer quelles sont les portions du canon d'Avicenne qui répondent à chacun de ses traités²; après Avicenne, c'est à Rhasès qu'il doit le plus; presque tout le *Continent* a passé dans son livre, et c'est surtout d'après Rhasès, autant que j'ai pu en juger, qu'il cite Galien et Hippocrate. Viennent ensuite les principaux Arabes et les arabistes du XIII^e siècle; je remarque qu'il ne paraît connaître ni Lanfranc ni Guy de Chauliac. J'ai recherché spécialement s'il aurait fait mention du procédé de réduction pour la fracture de la clavicule, que Guy attribue à son maître de Bologne; il garde à cet égard le plus parfait silence.

C'est surtout quand on compare ces deux ouvrages de Guy et de Nicolas, que l'on apprécie toute la valeur du premier. Ils ont compilé tous les deux, et comme je viens de le dire, Nicolas est bien plus étendu et plus complet pour les auteurs qu'il a connus. Mais il n'a su tirer de ces auteurs qu'un ramas indigeste de lambeaux taillés à coups de ciseaux pour ainsi dire, sans liaison, sans méthode, sans critique; depuis long-temps oublié et méritant de l'être, tandis que Guy de Chauliac est devenu un des pères de

¹ Haller, *Biblioth. Chirurg.*, t. I, p. 161. — L'observation de commotion cérébrale dont parle ici Haller est sans doute celle qui a été citée par Bérenger de Carpi; on la trouvera dans mes notes sur le texte de Paré, *Livre des playes en particulier*, t. II, p. 21.

² Voyez le *Proemium* de l'ouvrage.

notre art, et réclame encore une place honorable dans la bibliothèque du chirurgien.

Je remarquerai seulement que du temps de Nicolas on employait en Italie, pour désigner l'art, ces deux mots *cyrurg a*, *cyrologia*, et que l'artiste était appelé *cyrurgien*, *cyrurgicus*, ou *cyrologue*, *cyrologus*. Nicolas s'emporte contre la foule des idiots et des empiriques qui se mêlent de la chirurgie, et plus particulièrement de la cure des luxations et des fractures. Il leur refuse le nom de chirurgien, qui convient uniquement *au médecin agissant rationnellement, et opérant de ses mains dans les cas où cela est nécessaire*¹.

Ce n'est pas l'un des faits les moins caractéristiques de l'époque que ce médecin de Florence, avide d'instruction et de livres, et qui ne connaît pas même de nom les trois chirurgiens les plus renommés de son siècle, Lanfranc, Henri de Mondeville et Guy de Chauliac, parce qu'ils ont écrit en France. Ceci indiquerait peut-être que Nicolas avait écrit peu après Guy; on imaginerait difficilement, en effet, que dans les voyages des papes d'Avignon à Rome, le livre si remarquable de Guy n'eût pas été porté en Italie. Nous savons que la bibliothèque du Vatican en possède une traduction provençale écrite au xv^e siècle; mais nous le retrouvons surtout entre les mains d'un chirurgien contemporain de Nicolas; je veux parler de Pierre d'Argelata, professeur à Bologne.

Pierre d'Argelata peut être regardé comme le chirurgien le plus habile de son siècle; son histoire ne nous en est pas mieux connue. Son nom même est demeuré un sujet de discussion; Pierre Argelata, d'Argellata, de Argillata, de Arzelata, de la Cerlata; Jean de Vigo le cite sous celui de Arzilata; dans l'édition que je possède, Venise 1541, il est nommé *Pierre de Largelata de Bologne, docteur ez arts et en médecine*. Il me paraît que son nom patronymique était Pierre, et qu'il avait pris son surnom de Argelata sa patrie, comme nous l'avons vu pour Roland de Parme, Guillaume de Salicet, Guy de Chauliac; il dit lui-même quelque part qu'il a été consulté pour un jeune homme d'Argelata qui avait reçu un coup mortel à la tempe². Nous savons qu'il professait la chirurgie à Bologne, ou, suivant ses expressions, qu'il faisait des lectures sur le troisième et le quatrième fen du quatrième canon d'Avicenne; il fut chargé d'embaumer le corps du pape Alexandre VI, mort en cette ville en 1415; et enfin, suivant Mazzuchelli, il serait mort lui-même le 20 janvier 1423.

¹ *Op. citat.*, sermo VII, tr. III, cap. 1.

² *Chirurgia Argelatae*, lib. III, tr. I, cap. 5.

Tiraboschi a cru qu'il était le même qu'un certain maître Pierre d'Arclata ou d'Argelata, fréquemment cité par Guy de Chauliac. Cette conjecture n'est nullement fondée ; j'ai recherché avec soin tous les endroits où Guy parle de ce maître Pierre, et dans les procédés ou les doctrines qu'il lui attribue, je n'ai rien trouvé qui fût revendiqué par le chirurgien de Bologne. On pourrait présumer, avec plus de vraisemblance, qu'il fut un des élèves de Guy ; il dit en effet, dans sa préface, qu'il parlera comme ont parlé ses maîtres ; et Guy de Chauliac est assurément celui de tous auquel il fait les plus fréquents emprunts. Je dirai plus : comme Pierre ne cite presque jamais cette source, il mérite à bon droit d'être signalé comme l'un des plus effrontés plagiaires que présente l'histoire de la chirurgie. Je me souviens qu'en parcourant son livre *des plaies*, la clarté de l'exposition, la solidité et l'enchaînement des doctrines m'avaient tellement frappé que j'en avais commencé une analyse régulière ; lorsque enfin, rencontrant quelques idées que j'avais certainement vues ailleurs, j'ouvris Guy de Chauliac, et reconnus que tout ce que je venais d'analyser lui appartenait, jusques au texte même. Et il n'est pas pour ainsi dire un seul traité de la chirurgie de Pierre dont Guy n'ait fait plus ou moins les frais.

Toutefois, dans les additions propres à l'auteur, il y a assez d'autres citations pour le faire regarder comme un homme fort instruit, et assez de faits et d'idées pour lui assurer une réputation d'habile praticien. On trouvera éparpillées dans les notes jointes au texte d'A. Paré, les opinions et les observations les plus saillantes de Pierre ; je me bornerai donc ici à donner une idée générale de l'ouvrage.

Il est divisé en six livres ; chaque livre en plusieurs traités ; chaque traité en plusieurs chapitres.

Le premier livre a sept traités et cent trois chapitres ; il traite *des apostèmes en général, des plaies et des ulcères en général ; des lésions des nerfs, et des fractures du crâne* ; ce dernier traité est surtout fort remarquable.

Le deuxième livre, en trente-quatre traités et cent treize chapitres, comprend l'histoire *des apostèmes en particulier, à capite ad calcem*.

Le troisième livre n'a qu'un traité en vingt-six chapitres ; il est consacré aux *plaies en particulier*, et toujours de la tête aux pieds ; c'est assurément par le nombre et le choix des observations le plus original de tout l'ouvrage.

Le quatrième s'occupe *des ulcères en particulier*, en dix-sept traités et quarante-huit chapitres.

Le cinquième *de la décoration*, c'est-à-dire, des maladies des cheveux et des poils, de la peau, des organes des sens, des membres, etc. ; il n'a

pas moins de vingt-trois traités subdivisés en cent quatre-vingt-deux chapitres ; les traités xvii à xix, sont consacrés aux affections de la vessie et de la matrice.

Enfin, le sixième livre fait l'histoire des fractures et des luxations ; avec quelques chapitres perdus sur la saignée, les cauterés, etc.

Comme on le voit, l'ordre général du livre aurait pu être mieux réglé ; mais du moins rien n'y manque, et le cadre est complet. Quant à l'esprit qui l'a dicté, Pierre est de l'école de Guy, l'autorité lui impose assez peu quand elle est contraire à sa propre expérience ; il en appelle souvent aussi à la raison, et déclare plus d'une fois qu'il ne parlera pas de certains remèdes, parce qu'ils ne lui paraissent pas suffisamment raisonnés. Il ne faut pas toutefois trop présumer de ces velléités d'indépendance. De temps à autre Pierre cède à l'esprit de son siècle ; ainsi dans ce même traité des plaies de tête où il discute avec tant de vigueur les véritables indications, il se laisse aller à décrire un *pigment* pareil à celui de Hugues de Lucques, mais qui reçoit surtout sa vertu d'une oraison que l'on récite en procédant à sa composition. Ce n'est pas à la vérité qu'il en ait vérifié les effets par lui-même ; mais il est vaincu par de graves autorités : Fidelis, le vénérable Guillaume de Varignana, et beaucoup d'autres. Cependant, objection grave, ni Galien ni Avicenne n'ont parlé de ces potions. Fort bien, mais qu'est-ce que cela prouve ? *Locus ab auctoritate negativus non tenet*¹.

En lisant ces rares aberrations de Pierre, il faut se rappeler que depuis près d'un siècle l'Italie n'avait pas compté un seul chirurgien. Ces timides praticiens qui l'avaient précédé osaient à peine manier le *gamaut* ou le *rasoir* ; toutes leurs ressources consistaient dans des recettes multipliées, dont beaucoup faisaient un secret, et dont l'abus se perpétua long-temps après eux.

Ce qui distingue surtout le professeur de Bologne parmi ses contemporains dégénérés, c'est la vigueur dont il fait preuve dans ses opérations ; il pratiquait le trépan, il opérait les hernies et la pierre ; souvent, quand la moelle était corrompue, il a trépané le tibia pour lui donner issue ; il a enlevé un *foficle* tout entier de l'avant-bras, et il conseille d'en agir ainsi même pour l'humérus et le fémur ; il ne recule que devant la carie de l'articulation coxo-fémorale ou des vertèbres². Guy de Chauliac avait laissé l'embaumement du pape à Jacques l'apothicaire ; Pierre embauma Alexandre VI de ses propres mains³. Guy, dans les accouchements, se contentait

¹ Lib. I, tr. VII, cap. 5.

² Lib. II, tr. VI, cap. 9. — Lib. V, tr. XXII, cap. 2. — Lib. VI, tr. II, cap. 1.

³ Lib. V, tr. XII, cap. 3.

de donner ses ordres à la sage-femme ; Pierre opérait lui-même ; pour extraire le fœtus mort il ne craignait pas de dilater le col utérin avec un speculum, et de porter ensuite dans la matrice, ou la main, ou au besoin des crochets et des tenailles. Souvent, dit-il, en pareil cas, j'ai perforé le crâne, mis le doigt dedans, et attiré le fœtus de cette manière. Quand la femme était morte, il faisait au besoin l'opération césarienne, soit par une incision longitudinale à gauche, soit en coupant sur la ligne médiane ¹.

On dit que ses contemporains lui élevèrent une statue dans l'amphithéâtre de Bologne. Cet honneur demeura stérile et pour l'école elle-même et pour la mémoire du chirurgien ; et dans tout le reste de ce siècle il serait difficile de citer une réputation chirurgicale sortie de Bologne. Il en était de même au reste dans toute l'Italie ; de temps à autre il s'élevait, dans quelque Université, un professeur un peu remarquable qui ne laissait pas de successeur. Les études anatomiques auraient dû, ce semble, imprimer une plus vive impulsion à la chirurgie : prévision menteuse ! l'anatomie, loin de fournir des lumières aux autres sciences, était elle-même plongée dans la plus déplorable confusion ; les esprits, toujours soumis à l'autorité de Galien et d'Avicenne, n'osaient ajouter foi aux démentis que leur donnait l'inspection des cadavres ; et entre ces descriptions contraires aux faits, et ces faits contraires aux descriptions, incertains et éperdus, ne savaient où se prendre, et au besoin donnaient encore la préférence à Galien et à Avicenne.

Après Pierre d'Argelata, Léonard Bertapaglia donna quelque éclat à l'école de Padoue, rivale de celle de Bologne. Par une singulière coïncidence, son nom n'a guère moins été défiguré par les biographes que celui de son prédécesseur ; on l'a écrit Berta Palia, Bertopalia, Berutapalea, Prædapalia, etc². On ignore l'époque de sa naissance ; il nous apprend lui-même qu'il avait eu pour maître un certain Luca ; et il cite également avec honneur un autre chirurgien non moins ignoré, Betinus de Rabis de Parme, qui avait écrit sur les fractures du crâne ³. Il commença à professer à Padoue, selon les uns en 1424, d'après d'autres en 1429 ; quelques biographes modernes ajoutent qu'il y disséqua deux cadavres humains, l'un en 1439, l'autre en 1440. Il n'y a d'exactitude ni dans les dates ni même dans les faits. Une note perdue au milieu de son livre *Des Antidotes* nous apprend qu'en 1429, le 8 février, maître Hugues de Sienne fit l'anatomie d'un homme de Bergame condamné pour assassinat ; et j'y as-

¹ Lib. V, tr. XIX, cap. 7.

² *Biogr. médic.*, et *Dict. hist.* de M. Dezeimeris.

³ *Tr. de vulneribus*, cap. 9. — *Tr. de ægritud. ossium*, cap. 5.

sistai, dit l'auteur de la note, avec maître Léonard chargé de faire le cours de chirurgie. On voit que ce n'est point Bertapaglia qui parle ici lui-même, et qu'il ne fut que spectateur. L'année suivante, ou en 1430, il y eut encore une dissection, non point d'un cadavre, mais tout simplement d'une matrice. Tiraboschi ajoute qu'il exerça la chirurgie à Venise avec un grand succès, et qu'il consacra sa brillante fortune à élever de magnifiques fabriques à Padoue et dans les environs. Au reste Padoue appartenant à Venise, Bertapaglia se trouvait engagé au service de la république; et il paraît même qu'il fit partie de quelque expédition commerciale en Égypte; je lis en effet qu'il traita à Alexandrie un noble Vénitien affecté de *formica miliaris*; et un autre passage ne laisse aucun doute qu'il ne s'agisse d'Alexandrie en Égypte ¹.

Eloy rapporte sa mort à l'année 1460.

Nous avons de Bertapaglia une sorte de commentaire sur le troisième fen du quatrième canon d'Avicenne ², divisé en sept traités, qui ont pour titre : *Des apostèmes* ;

Des plaies ;

Des ulcères ;

Des lésions des nerfs ;

Des lésions des os ;

Des pronostics des plaies selon l'aspect des signes célestes ;

Et enfin *Des antidotes*.

A cette simple énumération, on voit déjà que Bertapaglia obéit à l'esprit du temps en ce qui concerne l'astrologie. Son sixième traité est en effet ce qu'il y a de plus absurde au monde, et ne peut se comparer qu'aux indications astrologiques de Matthieu-Laensberg. Je n'ai rien de mieux à dire du traité des Antidotes; et dans le reste de l'ouvrage l'auteur encourrait facilement d'autres reproches. Il ne s'écarte guère d'Avicenne, qu'il appelle *le prince*; ou quand il fait cet effort, c'est pour tomber dans la pharmacie désordonnée de son temps. Les onguents, les poudres, les potions font la base de sa pratique; pour en citer un exemple, il recommande contre le cancer une recette *admirable*, une *chose divine*; c'est une poudre dans laquelle il entre *des excréments, séchés au four et pulvérisés, d'un jeune homme nourri d'écrevisses de rivière* ³. Ajoutez une affectation d'érudition étymologique qui dépasse de bien loin ce qui avait été tenté auparavant;

¹ *Alexandria in qua Sarraceni colent Muhamet pro suo dio.* — *Tr. de vulneribus*, cap. 14. — Voyez aussi *Tr. de apostematibus*, cap. 3 et 5.

² *Hæc sunt recollectæ habitæ super quarto Avicennæ.*; in *Collect. Venet.*, 1546.

³ *Tr. de apostem.*, cap. 26.

au lieu d'*Esthiomène*, usité quelquefois comme synonyme de gangrène, il écrit *Episthiomène*, et fait dériver ce mot nouveau de *epi*, *hostis*, et *menus*, *homo*; *undè episthiomenus est hostis hominis*¹.

On conçoit que quand la réforme du XVI^e siècle se fut opérée, on dut éprouver quelque dégoût à lire des ouvrages de ce genre; et cela explique suffisamment l'oubli où sont tombés les chirurgiens de l'époque que nous étudions. Et toutefois il y a de l'or enfoui dans ce fumier; et Bertapaglia n'était pas absolument un chirurgien ordinaire. Voyez par exemple, en faisant la part des théories de l'époque, ce qu'il dit du cancer soumis à l'opération.

« Ceux qui prétendent guérir le cancer en l'incisant, l'enlevant et l'extirpant, ne réussissent qu'à transformer un cancer non ulcéré en un cancer ulcéré. Et notez que dans toute ma pratique je n'ai jamais vu guérir un cancer par l'incision, ni personne qui le sût guérir. Mais j'ai vu un cancer gros comme un pois sur une jeune et belle femme; à la prière de mes amis, je m'entrepris de le traiter par l'incision et les caustiques, afin d'en extirper les dernières racines; ce qui ne me réussit pas tout-à-fait bien. Je revins aux évacuants, à un bon régime, et aux topiques convenables, comme je les ai indiqués... Quant à la fin de l'histoire, la voici: une certaine vieille guérit la malade en peu de jours avec le signe de la croix, et de la sauge pilée ou mâchée entre les dents. J'en eus la peine et elle l'honneur, et je restai tout stupéfait avec la honte de voir cette jeune femme sitôt guérie. Beaucoup d'anciens opérateurs ont écrit nombre de choses sur certaines maladies qu'ils n'avaient ni vues ni traitées, et en se bornant à copier leurs devanciers. Je suis certain pour ma part, que s'ils avaient mis une fois la main à l'œuvre, comme pour l'extirpation des scrofules et du cancer, ils n'y seraient pas revenus; nous voyons en effet nombre de glandes scrofuleuses unies ensemble vers le cou et la gorge, infiltrées dans les veines et les nerfs et les artères, et qu'on ne peut déraciner sans grand péril de mort. Il suffit de comprendre que les racines du cancer confirmé ne sont pas seulement dans le membre affecté, mais dans le foie, avec quelque malignité qui y réside, comme cause matérielle et principale; et cette malignité est innée dans le membre et échappe aux yeux du médecin. Et si la cause ne peut être détruite, comment prétendre enlever l'effet? »

Ceci est extrait du *Traité des apostemes*; le *Traité des plaies* peut aussi être consulté avec fruit. Bertapaglia n'a jamais vu guérir de plaie péné-

¹ *Tr. de apostem.*, cap. 26.

² *Ibid.*, cap. 35.

trante de poitrine. Quant aux plaies des intestins, peu en réchappent également ; et la section complète en travers est incurable. Mais si elle n'est que partielle, ou encore longitudinale, qu'elle siège sur les petits ou les gros intestins, il faut les coudre, sans interposition de canules ; la meilleure suture est celle du pelletier. Il se sert dans ces cas de fil de soie ou de lin ; mais pour la suture des parois abdominales mêmes, il regarde comme préférables les fils de corde à boyau, comme les cordes d'instruments préalablement ramollies dans l'eau ¹.

Arrivé aux plaies de fleches, il décrit vingt-deux espèces de flèches en usage de son temps ; et chose remarquable, il ne fait encore aucune mention des armes à feu. Il a un grand chapitre consacré à la cure de l'hémorrhagie, qui est peut-être ce qu'il y a de plus complet jusqu'à lui. Il a vu un empirique qui appliquait sur la veine ouverte du feutre brûlé, et s'était acquis avec ce moyen beaucoup de réputation. Mais surtout il décrit un procédé de ligature que sir A. Cooper a renouvelé de nos jours, et que j'avais cru jusqu'à présent ne pas remonter plus loin que Dionis.

« Quand tu voudras lier une veine, dit Bertapaglia, d'abord attire-la avec un petit crochet de fer (première idée du tenaculum), et écarte un peu de la chair qui la recouvre, de façon à isoler le vaisseau ; ensuite lie-le avec un fil de lin ; et afin qu'il tienne mieux et plus fortement, perce la veine avec une aiguille et avec le fil, en tournant tout à l'entour et l'assujettissant avec un double nœud ².

N'y a-t-il pas aussi quelque chose de bien hardi et de bien décisif dans sa pratique, lorsqu'il s'agit de vieux ulcères aux jambes entretenus par une veine variqueuse ?

« Ces ulcères guérissent en peu de temps par la ligature de la veine qui leur apporte la matière ; et je les ai guéris de cette manière ; en appliquant un cautère sur la veine à la jambe ; puis la découvrant elle-même, la soulevant et la liant avec un fil ; le troisième jour après, coupant la ligature et obstruant les orifices par l'abouchement de la chair ³, de telle

¹ *De vulneribus*, cap. 8.

² Le texte étant un peu obscur, je le reproduirai ici, comme je fais d'ailleurs toutes les fois qu'il peut rester le moindre doute sur le sens.

« *Primo sit tale regimen cum volueris ligare venam : ut pervenias ad extrahendum ipsam cum uncino ferreo et cum scissione pauca carnis quæ cooperit ipsam venam : hoc est ipsam excarnando : et postea liga ipsam cum filo lineo, et ut melius et tenacius teneatur, perfora dictam venam cum acu et cum filo, circumcirca volvendo stricte nodum supra nodum : et sic dimitte donec virtus regitiva filum expellit.* » F. 280 de l'édition citée, 1^{re} colonne.

³ *Et in tertio die post ligaturam incidendo : et per buccellationem carnis orificia obstruendo.* F. 284, col. 3.

sorte qu'il ne sort pas une goutte de sang ; comment ensuite la cure s'achève , la parole ne saurait l'expliquer , si tu ne la vois pas une fois jusqu'au bout. »

Pour les fistules , il a une foule de remèdes puisés dans l'alchimie , qui commençait alors à faire invasion dans la pratique ; et il enseigne la manière de les faire.

Je laisse de côté le *Traité des nerfs* , moins intéressant que les autres ; mais dans le *Traité des affections des os* on voit que la hardiesse de Pierre d'Argelata a porté ses fruits. Bertapaglia décrit dans un chapitre fort curieux des scies de *diverses manières* , ou pour ceux qui aiment à remonter à l'origine des mots , *diversarum manierum* , il y a la scie ronde du trépan ¹ ; la scie ronde en forme de ducat , avec les dents à l'entour ; la scie en forme de couteau ; la scie en forme de *gamaut* ou couteau courbe , avec les dents tantôt sur le bord convexe , tantôt sur le bord concave ; des scies pliées et courbées en divers sens , etc. Puis viennent les règles de la résection ; et l'auteur décrit spécialement la résection des côtes , à laquelle on n'avait pas donné encore une origine si reculée. Si les os de la jambe , si l'humérus même est pris de carie , il faut les reséquer sans hésiter ; et si quelque os était *très corrompu près de la jointure , quand même il resterait près de la jointure quelque portion saine , il faut l'extirper jusques a la jointure*.

Voilà certes de haute et remarquable chirurgie ; et l'on comprend après cela que dans les conditions que Bertapaglia exige du chirurgien , il lui recommande de suivre un maître habile et de le voir opérer avant d'opérer lui-même ; parce qu'en voyant *ces cas terribles* comme il les appelle , on acquerra l'expérience nécessaire pour les traiter ². Il relève très haut et le caractère et les devoirs du vrai chirurgien , et n'admet pas comme tels des charlatans ignorants et vulgaires ; *j'ai toujours haï et blâmé les gens de cette sorte* , écrit-il , *et toujours aimé la science de la vérité* ³.

Après Bertapaglia , ces dernières lueurs de la chirurgie arabiste semblent s'éteindre ; les chaires des Universités se taisent ; et un espace de près d'un demi-siècle s'écoule avant qu'elles ne retentissent des nouveaux accents de la chirurgie hippocratique renaissante. Nous retrouvons toutefois après un long intervalle un dernier élève d'Argelata , dont il est

¹ En conséquence le trépan à couronne se trouve mentionné dans l'âge moderne assez long-temps avant de Vigo ; et il faut rectifier en ce sens ma note sur *les Trépans* , t. II de cette édition , p. 55.

² *Tr. de ægritud. ossium* , cap. 4.

³ *Tr. de apostem.* , cap. 10.

essentiel de dire quelques mots ; je veux parler de Marcellus Cumanus.

Ce Marcellus, que nous ne connaissons absolument que par les observations qu'il a laissées, était chirurgien dans l'armée vénitienne, lors de l'invasion de Charles VIII; il se trouvait en 1495 au camp de Novarre; on voit qu'il a exercé aussi à Venise même; enfin l'on peut présumer, par les détails qu'il donne sur la manière dont les Turcs arrêtent l'hémorrhagie après la circoncision, qu'il avait suivi en Morée quelque corps de troupes, et y avait vu mettre en usage les procédés qu'il décrit. Son *vade-mecum* dans ses campagnes était la chirurgie d'Argelata; et sur les marges de son exemplaire il écrivait ses propres observations. C'est tout ce qu'il est permis d'en rapporter; quant à la question de savoir si son nom de *Cumanus* est bien celui de sa famille ou de sa patrie, il est impossible de la résoudre, aucun auteur contemporain n'ayant fait mention de lui. Plus d'un siècle et demi s'était écoulé, et le nom toujours ignoré de notre chirurgien devait bien paraître condamné à un éternel oubli, lorsque Rumler, faisant ses études à Florence où il était médecin assistant à l'hôpital de Santa-Maria-Nuova, tomba par hasard sur l'exemplaire de Pierre d'Argelata qui était chargé des observations de Marcellus, et les copia de sa propre main; et enfin après sa mort cette copie arriva en la possession de Welschius, qui la fit imprimer dans son *Sylloge* en 1667¹.

Après une aussi tardive résurrection, on comprend que les écrits de Marcellus n'ont pu avoir aucune influence sur les progrès de la chirurgie; mais ils sont curieux à consulter pour l'histoire de l'art. Il a vécu dans les camps au milieu d'une des plus grandes guerres que l'on eût vues depuis long-temps; et ne trouvant rien dans Argelata qui pût le guider dans le traitement des plaies d'armes à feu, il a noté soigneusement la recette d'une huile dont il se servait pour calmer la douleur en pareil cas. Voici cette recette :

Prenez : Huile de roses, six onces.

Galbanum et assa fetida, de chaque une once.

Dissolvez la gomme dans l'huile et appliquez chaud.

Cela se rapproche de l'huile bouillante dont se servit encore Paré au début de ses campagnes; toutefois il ne paraît pas que Marcellus ait admis l'opinion que ces plaies étaient empoisonnées: car la même recette lui sert également pour les plaies d'arquebuse et les plaies d'arbalète.

¹ *Sylloge curat. et observ. medicinalium cent.* vi; Ulm., 1667. Les observations de Marcellus y forment une centurie; celles qui m'ont fourni les matériaux de cet article sont dans l'ordre de mes citations, les observations 3, 13, 14, 61, 93, 80, 10, 3 et 15.

Il a vu la grosse vérole au camp de Novarre, et ne la confond point avec les simples ulcères de la verge. Pour ceux-ci, il rapporte un mode de traitement qui ne lui appartient pas, mais qu'il est curieux de rappeler, attendu que l'expérience de nos jours en est revenue à quelque chose d'analogue. L'auteur de ce traitement, qu'il ne nomme pas, lavait d'abord les chancres avec du vin blanc; après quoi il insufflait dessus, plusieurs fois par jour, une poudre composée de parties égales de *sucre rouge*, de *gingembre*, de *tutie* et de *sel gemme*. Marcellus connaissait les morpions, qu'il appelle *piattones*; il conseille pour les détruire les lotions de staphysaigre, et mieux encore un remède dont le mercure éteint constitue la base.

Il a connu Pierre de Norsa, le chef d'une famille d'empiriques assez célèbre; et il en parle dans une observation que je reproduirai en entier pour donner une juste idée de la manière de notre auteur.

« J'ai vu un homme qui avait une hernie aqueuse dans le scrotum; et n'ayant pu être guéri par les remèdes indiqués dans le texte (d'Argelata), enfin il fut châtré, moi présent, et guéri en peu de jours par un certain maître Pierre de Norsa, fort habile. »

Vous voyez que Marcellus était de ces chirurgiens amollis qui n'osaient prendre sur eux-mêmes de pratiquer de grandes opérations, et qui dans leur inexpérience ne trouvaient aucune objection à des opérations aussi abominables que celle de la castration pour une hydrocèle.

Le reste de ces observations qui, par choix ou par hasard, forment une juste centaine, ne présente que peu d'intérêt. On y trouvera un cas de convulsions traumatiques guéries par l'application de mouches écrasées, en forme d'emplâtre; il vous racontera que ceux qui ont été mordus d'un chien enragé doivent s'en aller dévotement à Ferrare, au tombeau de saint Bellini, le saint Hubert de l'Italie; pour guérir les gens, il suffit de la bénédiction du prêtre; pour les chiens, il est essentiel que le prêtre lui-même leur cautérise le haut de la tête avec une clef rougie au feu. Enfin je ne veux pas omettre le procédé hémostatique des Turcs, dont j'ai déjà parlé. « Quand les Turcs coupent le prépuce aux enfants ou aux renégats, dit Marcellus, ils arrêtent le sang avec la raclure de blanc de Cordoue (*albi micantis Cordoani*; Velschius pense qu'il s'agit du cuir de Cordoue), et attendent un jour. Si ce premier remède ne suffit pas, ils l'ôtent de dessus la plaie, font des onctions huileuses, et saupoudrent la surface saignante avec la vermoulure blanche du bois ou bien encore avec de la cendre blanche, et procurent ainsi la cicatrisation. »

§ XII. — Des médecins du XV^e siècle qui ont aidé aux progrès de la Chirurgie. — Galeatius de Sainte-Sophie, Guainer, Arculanus, Barthélemi de Montagnana, Matthieu de Gradi, Gatenaria.

Nous avons maintenant à rechercher dans les écrits des médecins de ce siècle quelques témoignages des progrès lents, mais continus, de la chirurgie. Mais d'abord une question se présente : Comment les médecins, adonnés spécialement à la pathologie interne, et fuyant les opérations sanglantes, ont-ils pu néanmoins traiter certaines parties de la chirurgie, non seulement dans leur pratique, mais dans leurs écrits? Cela s'explique par la manière dont on enseignait alors la médecine.

Les professeurs, ainsi qu'on a déjà pu le remarquer, n'étaient pour la plupart que des commentateurs en chaire; adoptant un auteur dont ils lisaient d'abord le texte, et illustrant ce texte par leurs explications. Ainsi leurs leçons étaient de vraies lectures; et les professeurs portaient le nom de *lecturs*, dénomination qui s'est conservée jusqu'à nos jours dans certains pays¹. Or, à partir de la fin du XIV^e siècle, les deux auteurs le plus en vogue pour le cours complet de pathologie interne étaient Avicenne, pour les affections générales ou les lievres; et Rhasès, neuvième livre à Almanzor, pour les maladies locales. Et comme ce neuvième livre s'occupe de toutes les maladies dans l'ordre des régions, à *capite ad calcem*, le commentateur devait nécessairement passer en revue les affections des oreilles, des yeux, de la bouche, des intestins, des organes gémto-urinaires; en un mot, toutes les affections chirurgicales procédant de causes internes; et les lésions mécaniques seules demeuraient en dehors de ce cadre. Ces commentateurs de Rhasès sont en grand nombre; mais il faudrait une telle patience pour chercher dans cet interminable fatras les parcelles d'or qu'il recèle, que je me bornerai aux plus connus, à ceux dans lesquels les fouilles déjà faites avant moi ont fait découvrir quelques matériaux utiles à la chirurgie.

Le premier en date est Galeatius de Sainte-Sophie, qui, d'après Alidosi, aurait professé la logique à Bologne en 1388. C'est sans doute un peu plus tard qu'il se consacra à la médecine; car Savonarola l'avait eu pour maître, et raconte qu'étant déjà vieux il avait concouru avec Jacques de Forli pour une place à l'université de Padoue, ce qui nous reporte aux dernières années du XIV^e siècle, et même peut-être au commencement du XV^e². Je n'ai point lu son commentaire, et je ne lui donne place ici que parce

¹ En anglais, *lecture*, leçon; et *lecturer*, professeur.

² Tiraboschi, t. V, p. 231.

qu'il a été cité par Peyrilhe comme auteur d'un procédé spécial pour la cataracte. Galeatius décrit en effet une aiguille percée d'un canal dans toute sa longueur, à l'aide de laquelle l'opérateur devait sucer *l'eau tombée dans l'œil*, qui dans les idées des anciens constituait la cataracte. *J'ai imaginé ce moyen depuis long-temps*, dit Galeatius; *et bien que je ne l'aie jamais vu mettre à exécution, je l'ai donné néanmoins parce qu'il me paraît praticable*¹.

Peyrilhe trouvant déjà la succion mentionnée dans Guy de Chauliac d'après Avicenne et Albucasis, et la cherchant en vain dans Avicenne, a fait tous ses efforts pour démontrer que Guy avait dû l'emprunter à Galeatius. Tentative vraiment malheureuse; car outre qu'elle a contre elle les dates, Peyrilhe lui-même convient que la succion est clairement indiquée dans Albucasis.

Je ne dirai également qu'un mot d'Antoine Guainer, ou Guainerius, médecin de Pavie, nommé professeur à cette Université en 1412, et qui vivait encore en 1445. Bien qu'il ne s'attache pas aussi servilement au texte d'un auteur, et qu'ainsi ses ouvrages assez nombreux aient au premier abord un air d'originalité, il n'hésite pas à les intituler : *Petits commentaires, commentarioli*. C'est sous ce titre qu'il a écrit un *Traité des maladies de matrice*, un autre *Des maladies des jointures*, un troisième *De la passion calculieuse*. Tout ceci semblerait toucher directement à la chirurgie, et toutefois il est peu d'auteurs de cet âge qui se soient plus scrupuleusement renfermés dans les limites de la médecine pure. Mais dans son opuscule *sur l'affection calculieuse*, il a un chapitre fort curieux touchant le traitement de la rétention d'urine causée par un calcul engagé dans l'urètre. Il faut chercher d'abord par divers mouvements à faire retomber le calcul dans le bas-fond de la vessie; si cela ne réussit pas il veut qu'on introduise dans l'urètre *une fine bougie de cire, ou une petite verge d'argent ou d'étain*². On retrouve ainsi au xv^e siècle l'invention des bougies de cire, et même leur emploi contre certaines rétentions d'urine; découverte que l'on rapportait jusqu'à présent au xvi^e siècle. Quel en est le véritable auteur? question insoluble; Guainer en parle comme d'une chose vulgaire; et il est probable qu'elle était due à quelque chirurgien laïque, dont le nom est couvert d'un éternel oubli.

Mais après Galeatius et Guainer se rencontre un homme beaucoup plus

¹ Peyrilhe, *Hist. de la Chirurgie*, t II, p. 612.

² *Foramini virgæ candelam subilem cercam vel virgulam stanneam aut argenteam inmitte.* — *De calculosa passione*, cap. 15. — Mon édition de Guainer est de 1516, in-folio; je la cite parcequ'elle me paraît inconnue des bibliographes.

remarquable à tous égards et surtout plus intéressant pour nous, Arculanus, né à Rome suivant les uns, à Verone suivant les autres, circonstance d'ailleurs assez indifférente. Il commença en 1412 à professer la logique à Bologne; après quoi il occupa successivement les chaires de philosophie morale et de médecine. En 1427, il passa comme professeur de médecine à Padoue, de là à Ferrare; l'époque de sa mort est fort incertaine: l'opinion la plus probable la fixe en 1460.

Il a laissé des commentaires sur le *Traité des fièvres* d'Avicenne, et sur le neuvième livre de Rhasès à Almansor. Sprengel a fort maltraité la partie de ce dernier ouvrage qui a trait à la médecine interne; je ne veux point rechercher ici jusqu'à quel point cette critique est fondée; mais pour ce qui regarde la chirurgie, Arculanus mérite assurément d'être regardé comme un des esprits les plus ingénieux de son temps.

Voyez, par exemple, combien de ressources pour chasser un corps étranger embarrassé dans la conjonctive. Premièrement, le chirurgien se remplira la bouche d'eau ou de lait et insufflera vivement le liquide dans l'œil, les paupières étant tenues écartées; ce procédé peut également s'exécuter avec un *catathir* ou *injectoire*. Deuxième moyen: fermer la bouche et les narines du malade, jusqu'à déterminer un larmolement abondant qui entraînera le corps étranger. Troisièmement, renverser la paupière sous laquelle il se cache, et le toucher avec le bout d'un stylet trempé dans la résine, la glu ou la térébenthine. Quatrièmement, frotter un morceau d'ambre sur une étoffe de drap, et l'approcher du mince fêtu caché dans l'œil; l'attraction se fera de la même manière que l'aimant agit sur le fer. Enfin, comme dernière ressource, on cherchera à le saisir avec de petites pinces.

Le chapitre de l'ectropion ou *du renversement des cils en dedans* est un des plus remarquables. Aux procédés recommandés par Rhasès, Arculanus en ajoute d'autres conseillés par divers auteurs; et enfin il en indique deux tout-à-fait nouveaux et que je reproduirai exactement. Le premier, qui lui appartient, se rattache à l'excision des téguments de la paupière.

« La meilleure manière de saisir la peau est de l'élever avec des pinces, et de comprendre entre deux stylets très fins toute la quantité que l'on croit nécessaire d'en retrancher, pour que la paupière demeure un peu renversée et que les cils n'entrent plus dans l'œil. Ensuite que l'on rapproche fortement les stylets par leurs deux extrémités, et que la portion de peau ainsi interceptée soit coupée à l'aide des ciseaux par-dessus les

¹ *Jn. Arculani in novum librum Almansoris expositiones*. Basil. 1540, in-fol. — Cap. 20.

stylets. Après quoi, avant d'enlever ceux-ci, qu'on passe immédiatement au-dessous d'eux une ou plusieurs aiguilles qui traversent les deux lèvres de la plaie, et qu'on fasse ainsi un ou plusieurs points de suture selon le besoin, qu'on laissera jusqu'à parfaite consolidation. Ou bien s'ils n'y pouvaient rester, on collerait ensemble les deux lèvres de la plaie avec les médicaments convenables. Ce procédé est de notre invention ¹. »

Le second procédé est plus ingénieux encore, bien que l'on puisse fortement douter de son efficacité; Arculanus ne le revendique point comme sien, en sorte que l'inventeur en demeure inconnu; le voici : on fait un pli transversal à la peau de la paupière, tout près des cils, et s'il s'agit de la paupière supérieure par exemple, on traverse ce pli de bas en haut avec une ligne aiguille, directement au-dessus du cil renversé; l'aiguille ainsi placée, on tâche de faire passer par son chas le cil lui-même; sinon l'on enfle l'aiguille d'un cheveu très fin plié en deux, de telle sorte qu'il forme une anse dans laquelle sera engagé le cil, et qui l'aidera à enfiler le chas de l'aiguille. Ce résultat obtenu, on traverse le pli de la peau avec l'aiguille qui entraîne le cil à sa suite; celui-ci engagé de cette manière est désormais renversé en dehors; et on l'empêche d'ailleurs de se dégager en collant avec de la glu son extrémité libre à la peau de la paupière ².

Pour l'abaissement de la cataracte, Arculanus figure une aiguille excessivement fine, et portant un signe pour indiquer la profondeur exacte à laquelle elle devait pénétrer. L'opération, à raison de la ténuité de l'instru-

¹ *Op. citato*, cap. 29. — Ces deux stylets me paraissent remplir ici le même rôle que les branches des pincés à pansement par exemple, pour saisir le prépuce, dans la circoncision par le procédé de Guillemeau ou de M. Lisfranc.

² Quelques difficultés de traduction m'ont forcé à m'écarter ici du texte littéral; je pense toutefois en avoir bien rendu le sens; au reste, je mets le lecteur à même d'en juger, voici le passage :

• *Et est ut ligetur primo palpebra inter duos stilos ad modum jovectæ circa medium ipsius, et cum acu perforetur prope pilum inversum ab intra ad extra, ita ut puncta acus veniat exterius ex directo pli inversati in margine aliorum pilorum: et cum acus est fixa in palpebra nondum ex toto penetrans, figatur pilus inversus in foramen acûs: et si non potest aliter infigi, capiatur capillus duplicatus et figatur ita duplus in foramen acûs, et cum illa duplicitate quæ ab auctoribus vocatur anso, capiatur pilus inversus et attrahatur donec pilus ingrediatur foramen acûs, et postquam ingressus est, trahatur acus exterius simul cum pilo inverso: et ibi permittatur consolidari: sed bonum est ut invisctetur exterius cum visco aut alio glutino, ut non possit redire, et hic est modus omnium pulcherrimus. Et sicut dixi de uno pilo, ita fiat de reliquis, si plures sunt. Sed cave ne per idem foramen multoties acus reiteretur: est enim causa quâ foramen illud fiat latum, unde pilus subtilis non remanebit lateribus adhærens: et ex hoc comprehendere possumus in actu practico quod quanto acus est subtilior, tanto est aptior, dummodo hæc operationes cum ea possint perfi.* •

ment, présentait sans doute de fréquentes difficultés : qu'elles viennent de cette cause ou d'autres, telles que des adhérences de la cataracte, si l'on ne peut l'abaisser directement, il conseille de l'enfoncer sur l'un des côtés ou même à la partie supérieure.

Il décrit aussi une pince très fine de sa façon, agissant à la manière de nos pinces à disséquer, pour extraire les corps étrangers solides du conduit auditif. Lorsqu'on a affaire à des liquides, on applique sur l'orifice du conduit auditif l'extrémité d'une canule bien garnie de coton, pour intercepter toute communication avec l'air extérieur, et l'on exerce la succion à l'autre extrémité avec la bouche. Ce procédé peut répugner à la délicatesse du chirurgien ; et vous noterez qu'alors la seringue n'était pas encore inventée. Or si pour chasser les liquides on se servait avec assez d'avantage d'une vessie pleine qu'on vidait par la compression, comment appliquer le même moyen à la succion ? Arculanus trouve un moyen fort simple : la vessie coupée par un bout, il fixe dans son intérieur trois cercles disposés parallèlement et à intervalles ; de telle sorte que l'ouverture fermée par une ligature, on peut parfaitement vider la vessie en rapprochant les trois cercles l'un de l'autre. Mais quand le col de cette vessie est fixé à la canule, comprenez-vous comment, en écartant les trois cercles, on fait le vide dans l'intérieur, et conséquemment on opère une succion aussi forte que les parois de la vessie peuvent la supporter ?

Il attaquait les polypes du nez avec l'eau forte ou l'eau de potasse. Il est le premier qui ait conseillé de remplir la cavité des dents avec des feuilles d'or.

Les affections chirurgicales de l'abdomen sont traitées avec beaucoup de soin. Les hernies, suivant notre auteur, se font le plus ordinairement sans rupture du péritoine chez l'homme, toujours avec rupture chez la femme, attendu l'absence du canal inguinal dans le sexe féminin. Bien que ces idées ne soient pas d'accord avec les découvertes modernes, elles étaient certainement fort avancées pour le xv^e siècle. Pour pratiquer le taxis, Arculanus fait coucher le malade le bassin élevé, les cuisses fléchies et écartées. Je pense avoir montré en effet, contre l'opinion générale, que cette position des cuisses est bien préférable pour la réduction des hernies inguinales¹. Les brayers étaient de trois sortes.

« Quelques uns sont faits de linge ou de futaine dans la forme ordinaire ; mais ils ne conviennent point, parce que si on les serre fortement, ils produisent de la douleur et des excoriations ; et si on les serre peu, ils lais-

¹ Voyez mon *Anatomie chirurgicale*, t. II, p. 147.

sent échapper la hernie. Ils seraient assez commodes toutefois dans le cas où le sujet consentirait à garder long-temps le lit, en demeurant couché sur le dos; on panserait alors les excoriations avec l'onguent de céruse bien cuit. Mais quand le malade ne peut ou ne veut point se condamner à ce repos complet, il faut lui appliquer un brayer de fer ou de bois garni de futaine ou de quelque chose du même genre. Ceux-ci en effet conviennent bien mieux et exercent une compression bien plus égale; ils ne se relâchent point comme ceux de toile ou de futaine, et permettent de marcher et de monter à cheval sans inconvénient. Ils sont surtout excellents quand nous ne poursuivons que la cure palliative et non la cure radicale; il est difficile en effet d'obtenir une bonne consolidation chez un homme sans cesse en mouvement; bien que j'aie vu une cure radicale procurée par ce moyen chez un individu qui vaquait tous les jours à ses occupations. Mais d'ordinaire la guérison complète a besoin du repos du lit pendant quarante jours, et de l'usage du brayer continué encore quarante jours après. »

Arculanus rejette d'ailleurs la cautérisation, soit pour les hernies réelles, soit pour la hernie aqueuse ou l'hydrocèle. Il semble avoir distingué, comme avait fait Avicenne, l'hydrocèle ordinaire de celui qui communique avec le ventre, et qui a reçu des modernes le nom d'*hydrocèle conjéniale*. Quand le liquide est dans un kyste ou follicule, il ouvre la tumeur avec la lancette, tient l'ouverture bétante à l'aide d'une tente, et poursuit la cure radicale en introduisant dans le kyste un morceau d'arsenic gros comme un demi-grain de froment. Si cela ne suffit pas, ce qu'il y a de mieux à faire est de se borner, toutes les fois que l'eau est revenue, à la ponction et à la cure palliative.

Dans la varicocèle, il liait la veine en haut et en bas, l'excisait entre les deux ligatures, et réunissait par suture.

Il appliquait la suture du pelletier aux petits intestins, mais avec une modification assez singulière. Il fallait, après la suture faite, envelopper la portion d'intestin recousue avec l'intestin de quelque animal que l'on cousait tout autour, et qui devait protéger l'intestin de l'homme ¹.

En fait d'observations curieuses, Arculanus dit avoir vu des pierres du volume d'une aveline, et au nombre de cinquante, qui s'étaient probablement formées dans le colon, et qui furent évacuées en diverses fois par une femme de Ferrare, en 1457. Il a vu des pierres dans le poumon à Vérone,

¹ *Et postea involvatur cum intestino alicujus animalis circum consuto, ut sectionem prioris intestini debite conservet.*

avec Barthélemi Falconnet, médecin distingué; il en a vu une dans la région inguinale, *in inguinibus*, avec maître Benedict de Leonibus ¹.

Enfin je terminerai cette revue par quelques détails intéressants sur la cause et le traitement des rétentions d'urine.

Les rétrécissements du canal de l'urètre, attribués à des caroncules, n'avaient guère été mentionnés que par Galien, et les chirurgiens postérieurs avaient gardé sur ce point un remarquable silence. Arculanus le rompt enfin; il enseigne que la rétention d'urine peut être causée par *une verrue ou de la chair développée dans le canal, ce qui constitue une obstruction charnue*; et l'obstruction qui succède à l'inflammation du canal rentre dans cette catégorie. Il combat cet état par l'introduction de sondes; les sondes se fabriquaient dès lors en cuivre, en argent, en étain, en bois; enfin *en cuir préparé convenablement, comme le papier sur lequel on écrit*. On voit que l'idée des sondes en cuir, attribuée par Sabatier à Vanhelmont, a une origine bien plus ancienne. Quand l'emploi des sondes ne suffit pas, Arculanus a recours à l'opération de la boutonnière pratiquée près du col de la vessie.

L'université de Padoue, qui peut déjà revendiquer Bertapaglia et Arculanus, voyait encore fleurir à la même époque Barthélemi Montagnana l'ancien, le père d'une famille nombreuse de médecins et de professeurs qui se succédèrent à Padoue jusque vers la fin du XVII^e siècle. Barthélemi professait la médecine dans cette université des 1422; on l'y retrouve encore en 1441; et il vécut au moins jusqu'en 1460. Il se trouvait donc en rivalité avec Arculanus, et peut-être trouverait-on là le motif qui fit quitter enfin à ce dernier Padoue pour Ferrare. Au point de vue chirurgical, Montagnana est bien loin de valoir Arculanus; mais dans l'histoire générale de la médecine il mérite une place à part, comme le premier qui, s'écartant de la voie tracée par les compilateurs et les commentateurs, s'avisait de réunir en un corps d'ouvrage ses propres consultations, où enfin les règles générales si long-temps rebattues se trouvaient appliquées à des cas particuliers. Malheureusement il n'y a guère à louer ici que l'idée première; et l'exécution offre tous les défauts qu'on pouvait attendre d'un premier essai. En effet c'est à peine s'il consacre quelques lignes à indiquer pour qui ou pour quelle affection il va tracer des règles de conduite; et il se hâte de rentrer dans les formules banales de la thérapeutique alors en vigueur. Mais cependant il est bien obligé d'en sortir de

¹ Je n'ai pas indiqué les sources des citations précédentes, que l'on trouvera facilement aux chapitres consacrés à chaque sorte d'affections; mais il est utile de dire que ces observations de calculs se lient au chapitre *De lapidibus*.

temps à autre pour préciser les détails d'application, et c'est ainsi qu'on peut le parcourir sans trop de fatigue et d'ennui. Il commence d'ailleurs à se séparer de ses contemporains par une érudition singulière; il savait le grec, et trouve moyen, au milieu d'une consultation, de s'extasier sur les beautés de cette langue; il cite Paul d'Égine, perdu depuis Guy de Chauliac; il connaît même Celse dont Thomas de Sarzane avait retrouvé le premier exemplaire vers 1443, dans l'église de Saint-Ambroise à Milan.

Au reste ses consultations sont presque purement médicales; et je n'ai guère trouvé que la 227^e, où il traite de la hernie, dont j'ai pu tirer quelques détails importants pour notre sujet.

Montagnana distingue trois espèces de hernies: l'ombilicale, l'inguinale, connues de tout temps; et une troisième, ajoute-t-il, la plus rare de toutes, qui se montre en divers points de l'abdomen, et le plus souvent à un ou deux doigts au-dessus ou au-dessous de l'ombilic. C'est là, je pense, la première mention des hernies de la ligne blanche. Dans la hernie inguinale, les parties déplacées sont l'épiploon, *zirbus*, l'iléon, ou le cœcum, *monoculus*.

Pour faire rentrer la hernie, il compte cinq moyens: 1^o le taxis pratiqué par le chirurgien; 2^o le taxis tenté par le malade lui-même; 3^o l'application sur l'aine d'une grande ventouse à large orifice, et bien enflammée, qu'on y laissera long-temps appliquée; 4^o l'usage d'un écusson de bois d'une ampleur suffisante pour embrasser le scrotum sur les côtés jusque vers son milieu; avec cet écusson on relèvera fréquemment le scrotum et on lui communiquera une impulsion de bas en haut; 5^o enfin pour dernier moyen il recommande de mettre la tête en bas et les pieds en haut.

Jusque là, il n'y a guère de nouveau que l'emploi de l'écusson; mais il aborde un sujet bien autrement grave, c'est-à-dire la rétention dans la hernie des excréments indurés, en d'autres termes l'étranglement. Comme cause particulière de cet accident, il signale le coït où l'homme demeure succube. Une fois les symptômes déclarés, la cure est fort périlleuse et se tente par de nombreux moyens. Il commence par appliquer de l'huile d'olives sur la tumeur; après quoi, pour refouler les matières incarcérées, il propose six moyens: 1^o les lavements; 2^o les ventouses; 3^o les ligatures posées sur les membres inférieurs et les frictions pratiquées le long de la jambe; 4^o les ventouses appliquées sur la partie interne des cuisses, sur le mollet, sur les fesses; 5^o la saignée; 6^o le vomis-

¹ *Consilia Montagnanæ*, Lugduni, 1535, in-4^o, folio 288 et 310. — Pour la découverte de Celse, voyez Tiraboschi, *op. citato*, t. VI, p. 55.

sement provoqué ; mais il ajoute que presque constamment il accompagne la hernie, surtout si elle est volumineuse. Telles étaient les ressources de la chirurgie au xv^e siècle ; encore Montagnana est-il le seul qui nous fournisse autant de détails à cet égard. On comprend combien rarement le chirurgien devait réussir ; du reste, ils ne s'abusaient point sur le pronostic : si les matières fécales pourrissent dans le scrotum, dit notre auteur, la mort arrive d'ordinaire du quatrième au septième jour.

Reste enfin la manière de contenir la hernie. Montagnana recommande une grande pelote aplatie, maintenue par un bandage qui passe par dessus les épaules, c'est-à-dire le pire moyen de tous ceux qu'on avait imaginés jusqu'alors. Si l'on recherche les motifs de cette préférence singulière, on trouve d'abord qu'avec son bandage le digne professeur appliquait un topique à lui, qu'il préparait dans son *apothèque* à Padoue. Peut-être y avait-il aussi quelque hostilité contre les brayers métalliques recommandés par son collègue. « Je laisse de côté, dit-il, cette imagination de *lombaires* ou de *ceintures* qui se font de cercles de fer avec un appendice sur l'aine. Je rejette semblablement l'idée de Gentilis, qui croit guérir de pareilles affections avec la limaille d'acier donnée à l'intérieur et l'aimant appliqué à l'extérieur¹. Ce sont là de pures fantaisies d'imagination qui apportent moins de fruit que de ridicule. »

Haller a encore cité dans sa *Bibliothèque chirurgicale* les consultations d'Antoine Cermison, autre médecin de Padoue, contemporain et ami de Montagnana². Sur cette autorité j'ai donc feuilleté ce méchant recueil, où je n'ai pas trouvé une idée qui méritât d'en être extraite.

Je n'ai pas retiré beaucoup plus de profit de la lecture de Matthieu de Gradi, appelé aussi de Ferrare, Milanais de naissance, reçu docteur à Milan en 1436, et mort en décembre 1472 à Pavie, où il occupait la première chaire de l'école. Il jouit durant sa vie de la réputation la plus éclatante ; il était médecin de la duchesse de Milan, Bianca Maria, femme de Francesco Sforce ; on venait le consulter de la Calabre, de la Sicile, de Venise, du Piémont, de la Suisse, de l'Allemagne, de la France ; le roi de France même, probablement Louis XI, affecté d'hémorroïdes, voulut avoir une consultation de Matthieu de Gradi ; et l'heureux praticien nous a conservé un choix de cent huit de ses consultations, où figurent ensemble rois, princesses, duchesses, grands seigneurs et grandes dames³. Il

¹ Guy de Chauliac mentionne déjà ce moyen qui lui a été révélé *en grand secret*, dit-il, *par quelque grand personnage*. — Ce grand personnage pouvait très bien le tenir de Gentilis, qui florissait un peu avant Guy, et dont on fixe la mort en 1349.

² Imprimés à la suite des *Consilia* de Montagnana, dans l'édition citée ci-dessus.

³ *Consilia secundum viam Avicennæ ordinata*, Lugduni, 1535.

méritait du reste sa fortune, sinon par son génie, au moins par son travail et son amour pour l'art ; il a écrit un énorme volume de commentaires sur le neuvième livre de Rhasès à Almanzor ; d'autres commentaires sur le troisième canon d'Avicenne, etc. ; et se voyant près de sa fin, en 1472, il fit un testament par lequel il légua toute sa fortune à l'hôpital de Pavie, à condition que dans sa propre maison il serait établi un collège où un certain nombre de jeunes gens feraient leurs études en médecine, en théologie et en droit canon ¹.

Le commentaire sur Rhasès est un énorme fatras où l'auteur ne touche pas pour ainsi dire à la chirurgie ; on y voit cependant qu'il n'était pas étranger aux opérations ; il raconte par exemple qu'il a retiré une tasse de sérosité d'une hydrocele sur un seigneur de Pavie. Ses *consultations* sembleraient d'abord devoir être beaucoup plus intéressantes ; il s'y trouve en effet un assez grand nombre de cas de chirurgie ; malheureusement il ne s'occupe guère que de la partie hygiénique et pharmaceutique du traitement. Si on le consulte pour un *ungula*, il prescrit ce qu'il y aura à faire *après l'opération* ; pour une fracture, *après la réduction*. Cet ouvrage contient toutefois quelques faits assez intéressants pour l'histoire de la chirurgie.

Une grande dame de la Bourgogne avait une chute de matrice ; Matthieu lui conseilla un pessaire en cire assez solide, de la forme d'un pénis, et qu'on entourerait de laine trempée dans des liqueurs astringentes. C'est la première mention que je sache d'un pessaire solide.

Une autre dame du même pays portait une hernie à l'aîne, *in inguine* ; les précautions indiquées par Matthieu de Gradi offrent assez d'intérêt. Il indique d'abord comment on réduira la hernie ; après quoi, pour la maintenir, « il faut d'abord un brayer pour lier et comprimer le lieu, afin que rien ne descende. Mais il y a surtout une précaution à prendre, qui a été notée par Avicenne, et qui est omise par la plupart des praticiens ; savoir, que la pelote du brayer, *plumazolium*, ne soit pas en forme de sphère, mais carrée et plane, parce que quand elle est sphérique il est à craindre qu'elle ne dilate l'orifice. Qu'on la fasse donc en la forme indiquée, large [de quatre doigts, et faite de toile de lin repliée plusieurs fois sur elle-même, en mettant du coton entre les plis ; et qu'elle soit plane et non arrondie, et fixée à un brayer fait à la manière ordinaire ; celui-ci sera fait d'une lame de fer taillée selon le volume de la hernie, et recouverte en entier de laine et d'un peu de coton, sans la rendre ronde, mais la laissant tou-

¹ Tiraboschi, *op. citat.*, t. VI, lib. II.

jours plane. Et alors, que sur l'endroit de la tumeur on applique immédiatement un emplâtre ou un cérat étendu sur la peau, pour qu'il y adhère fortement, et l'on mettra par-dessus la lame de fer, et par-dessus cette lame la pelote; et on maintiendra le tout avec un brayer fait convenablement, et serré de manière que rien ne puisse descendre. »

Pour le goître, il ordonne une poudre dans laquelle entre l'éponge, remède déjà indiqué d'ailleurs par Roger. Enfin je ne le quitterai point sans rapporter un passage bien curieux de sa consultation pour la marquise de Malespine qui ne pouvait avoir d'enfant. C'est un petit tableau qui révèle un observateur assez perspicace; il faut d'ailleurs le lire dans le texte, qui ne supporterait pas la traduction. Il s'agit des précautions à prendre pour rendre le coït fécondant; la digestion doit être achevée, les selles et les urines évacuées; ces conditions remplies,

« *Et tunc incipiant verbis delectabilibus et gratis, et tactibus mamillarum et partium inferiorum: ut uterque eorum ita disponatur, ut si possibile sit fiat eadem hora concursus seminis utriusque. Et ut clarius intelligatur, fiat adhesio cum muliere usque dum videntur esse desiderans, quod cognoscitur ex immutationi coloris oculorum ad rubedinem, et locutioni quasi videatur balbutire, et anhelitus notabiliter elevetur, semper pertractando partem, maxime quæ jacet inter annulum et vulvam: nam locus ille est delectabilis locus. Et cum jam cognovit desiderium ejus, tunc ascendat super mulierem et exerceant ad complementum: et postquam compleverint, adhuc adhæreat vir mulieri per tempus iterum: et tandem amoveatur quiete ab ea ipsa semper tenente coxas levatas et strictas per horas duas: non tamen descendat nisi prius percepit corrugationem matricis circa membrum viri et succionem quasi seminis: quo actu completo, quiescat mulier in lecto per tres dies, cavendo a tussi præcipue¹. »*

Matthieu eut pour successeur à l'université de Pavie Marcus Gateneria, appelé aussi Gatinara ou Gatinaria². Il était originaire de Vercelli; on ignore l'époque de sa naissance; et tout ce qu'on sait de sa vie, c'est qu'il professa la médecine à la manière du temps, en commentant le neuvième livre à Almanzor; qu'il rédigea ses commentaires après l'année 1481, car il dit avoir vu à Milan dans cette année même un cas de diabète; et enfin il

¹ Voyez *Cons.* 82, 83, 97 et 71.

² L'édition de Lyon de 1532, que j'ai sous les yeux, a pour titre: *Marci Gatenerie de curis ægritudinum particularium noni Almanzoris practica uberrima*; et on lit en tête du livre: *Marci Gatenerie tempestate nostra Doctoris integerrimi medicique probatissimi et publice in Ticinensi Academia omni studio ac diligentia Tulli veluti eloquentia quam præclare Nonum Almanzoris exponentis.... opus feliciter incipit.*

mourut le 14 février 1496. Son livre, imprimé à Lyon en 1504, réimprimé quatorze fois durant le xvi^e siècle, et deux fois encore dans le siècle suivant, jouit donc pendant fort long-temps d'une grande réputation, et sa lecture révèle en effet un homme de sens et un assez bon observateur¹.

En poursuivant les affections locales dans l'ordre de Rhasès, c'est-à-dire de la tête aux pieds, nous sommes d'abord arrêtés par les maladies des yeux. Gateneria recommande dans divers cas les sucres de foies d'animaux, qu'il divise d'après leurs vertus en quatre classes. C'était le foie de poule qui était alors en possession de la vogue, comme de nos jours l'huile de foie de morue. Contre la faiblesse de la vue il conseille le séton, et propose un procédé fort économique que j'ai reproduit dans mes notes sur le texte de Paré. (Voyez tome I^{er}, p. 83.)

L'eau de miel, qui s'obtient par la distillation du miel dans un alambic, *ex melle alambicato*, est excellente pour enlever les taches de la face, et même celles de la cornée. Gateneria se loue aussi dans ce dernier cas du sucre candi, dont l'emploi remonte à Bienvenu, comme nous l'avons dit. « J'ai guéri par ce moyen, dit-il, une dame de Butigellis, qui portait depuis long-temps sur les yeux un albugo pour lequel elle avait fait beaucoup de remèdes; enfin je lui prescrivis la poudre de sucre candi, et elle fut guérie. »

Dans l'ascite, il ouvrait une issue au liquide par l'incision. Il la faisait à droite quand le foie était malade, à gauche dans le cas contraire; plaçait ensuite une canule, et recommandait de n'évacuer l'eau que peu à peu.

Il ne connaît que les hernies inguinales et ombilicales; mais il a vu une exomphale survenue chez une femme à la suite de l'accouchement; jusque là, si je ne me trompe, on n'avait point encore cité de cas de ce genre. Il décrit la plupart des procédés alors connus pour la cure radicale des hernies inguinales; quelquefois le bandage seul suffit, *surtout chez les enfants qui ont une vertu restaurative puissante*; d'autres fois il faut y joindre des topiques; mais, règle générale, il importe que l'appareil demeure en place au moins neuf jours, le malade gardant le repos le plus complet possible; et il rappelle à cette occasion l'observation d'Avenzoar, qui a vu, par le seul repos du lit et le décubitus sur le dos continué durant deux mois, un jeune homme radicalement guéri de sa hernie. Il ne rejette pas néanmoins les opérations sanglantes; mais il faut même encore après soutenir les parties avec

¹ Je dois dire cependant que Haller en porte un tout autre jugement: *Empiricus, arabista, et superstitiosus homo*. Mais arabiste et superstitieux, Gateneria ne l'est pas plus que les autres médecins de son siècle, et c'est parce qu'il est empirique, c'est-à-dire qu'il s'en rapporte quelquefois à ses yeux plus qu'à l'autorité, qu'il mérite parmi eux une place honorable.

un bandage. Il en avait un qui paraît être un bandage roulé, *ligatura*, qu'il avait plusieurs fois appliqué à Pavie : ce qui ne l'empêche pas de louer comme très bons et très efficaces les brayers en fer fabriqués par un certain forgeron de Saint-Jean-dans-le-Bourg.

Les chutes de la matrice ont aussi attiré son attention. « J'ai vu une femme, dit-il, qui avait la matrice pendante entre les cuisses et putréfiée ; on en pratiqua la résection, et elle vécut encore plusieurs années après, et ne mourut enfin que l'année de la peste de Pavie. » Pour faire remonter la matrice, selon les idées du temps, il essayait d'abord de diverses odeurs ; mais si le prolapsus se montrait rebelle, « qu'on ait une excellente sage-femme qui opère la réduction ; après quoi on fera coucher la femme sur le dos, les cuisses élevées ; ou bien encore on fabriquera un instrument de la forme d'une verge d'homme, et on l'introduira dans les parties après l'avoir imbibé de vin rouge. »

C'est bien là le pessaire solide recommandé par son prédécesseur Matthieu de Gradi ; mais Gateneria ne veut pas qu'on le nomme ainsi. « Le pessaire, dit-il, est le clystère de la matrice ; mais le suppositoire qu'on y introduit s'appelle *na·cale* ; fais-y attention, car on les confond quelquefois. »

Je ne veux pas omettre ici, pour donner à la fois la juste mesure de l'esprit de l'homme et de l'esprit du siècle, une merveilleuse histoire qu'il raconte au sujet d'une affection de l'utérus. « Remarquez, dit-il, que de même qu'il se développe des môles dans la matrice, il s'y produit également d'autres choses contre nature. J'atteste que j'en ai vu un exemple chez une femme de Pavie, qui, se croyant grosse, après douze mois de sa prétendue grossesse, expulsa un morceau de chair assez gros avec beaucoup d'autres petits, et accoucha en même temps d'un animal pareil à une tanche, *tenconis piscis*, d'une couleur verte obscure sur le dos, rouge sous le ventre, et qui avait la peau si dure qu'on pouvait à peine l'entamer avec le couteau. Il avait du mouvement et se repliait comme un hérisson. » Était-ce une môle hydatique, ou bien un simple polype fibreux ? Je laisse à d'autres le soin d'en décider.

On lira peut-être avec intérêt ce qu'il écrit de la cure des varices.

« La manière dont les chirurgiens extraient le sang est celle-ci : ils divisent d'abord la peau, isolent bien la veine, et la lient avec un fil jusqu'à l'endroit où elle est le plus gonflée ; ensuite ils l'incisent pour retirer peu à peu le sang qui est à la partie inférieure ; et le sang ne peut plus descendre de la partie supérieure. Après quoi ils cautérisent pour avoir une escarre qui empêche le sang de couler davantage. Et si l'on objecte que cette opération enlèvera la nourriture à la jambe parce que

le sang n'y peut plus passer, répons qu'il reste quelques branches par lesquelles le sang lui arrivera pour sa nutrition. Il me souvient d'un étudiant allemand, très beau garçon, qui, ayant des varices, sans s'être soumis à des évacuations préalables, se mit entre les mains d'un empirique qui donna issue au sang et boucha les veines; mais comme le corps n'était pas mondifié, il fut pris en peu de jours d'une fièvre quarte pernicieuse à laquelle il succomba. »

Il faut se rappeler en lisant ceci que la circulation n'était point connue, et quel rôle on faisait alors jouer aux veines pour la nutrition.

Mais ce qui doit assurer à Gatenaria une juste et impérissable renommée, c'est qu'il est l'inventeur de cet instrument si simple à la fois et si ingénieux, si bien apprécié qu'il est devenu chez toutes les nations d'un usage vulgaire, et que par là même les médecins ont cru de leur dignité de ne plus en souiller leurs mains; la seringue en un mot, qui, modifiée sous toutes les formes, appropriée à une foule d'opérations, est encore de nos jours un des instruments auxquels le chirurgien a le plus souvent recours. Gatenaria décrit la seringue sous le nom d'*instrument à clystères*, et il juge même nécessaire d'en donner la figure; mais, comme la plupart des inventeurs de cette époque, il n'ose pas de sa propre autorité introduire une si grande innovation dans la pratique; il se réfugie derrière Avicenne, qui en a donné la description, dit-il, mais qui a été mal compris par plusieurs ¹. Cette déclaration du modeste auteur nous oblige cependant de déclarer qu'il n'y a absolument rien de semblable dans Avicenne ².

Là s'arrête l'histoire des professeurs de médecine arabistes du xv^e siècle, en tant qu'elle concerne la chirurgie. Nous retrouvons cependant sur la fin de ce siècle un praticien illustre à la fois par ses succès dans l'une et l'autre partie de l'art, je veux parler d'Antoine Benivieni de Florence. Mais outre qu'il n'occupa aucune chaire académique, il se sépare surtout de ses prédécesseurs par la tendance de ses idées; il avait rompu avec les Arabes et accueilli d'autres autorités; en un mot, son livre est la première expression des opinions philosophiques et scientifiques nouvelles; et ses travaux

¹ J'ai cru inutile d'indiquer les pages des citations précédentes, parce qu'on peut les retrouver facilement par les titres des chapitres. Mais la figure de la seringue serait plus difficile à retrouver; elle est au folio 41, verso, de l'édition citée.

² Avicenne a traité de l'instrument à clystère en usage de son temps au chapitre 11 du livre III, fen. 16. tr. 3. Ce n'est autre chose que l'instrument des anciens, une vessie ou une outre fixée à une canule; on remplissait la vessie de liquide et on la comprimait avec les deux mains. J'ai retrouvé dans quelques villages de la Lorraine un instrument tout semblable employé pour clystériser les bestiaux.

seraient moins bien compris si nous ne commençons par exposer d'abord les circonstances qui l'avaient formé. Encore auparavant faut-il accorder un coup d'œil à quelques essais importants, tentés dans ce siècle par des chirurgiens d'un ordre inférieur, et auxquels on peut donner le nom d'empiriques.

§ XIII. — Empiriques du XV^e siècle. — Les Branca ; procédés autoplastiques. — Les Norsini ; cure radicale des Hernies. — Origine de la taille au grand appareil. — Les alchimistes.

Les plus anciens et à juste titre les plus célèbres de ces opérateurs empiriques sont les deux Branca, le père et le fils, originaires de Catane, en Sicile, et créateurs de plusieurs procédés importants d'autoplastique. Les premières notions que l'on rencontre à cet égard nous ont été transmises par Pierre Ranzano, évêque de Lucera, qui écrivait ses *Annales mundi* en 1442. « A cette époque, dit-il, florissait le Sicilien Branca, le premier des chirurgiens du monde, qui est arrivé, chose prodigieuse, à réparer la perte du nez. Son fils Antoine a perfectionné sa méthode. »

On suppose que c'est de Branca le père que veut parler Calentius dans sa Lettre à Orpian, reproduite par Gourmelen ; toutefois Calentius aurait été bien mal informé, car il dit que le Sicilien refait des nez soit avec le bras du malade même, soit avec le nez d'un esclave ; ce dernier procédé est absurde, et rien n'indique que Branca y ait jamais eu recours. Au reste, tous les écrivains, tant anciens que modernes, qui ont abordé cette question, se sont singulièrement mépris sur la nature et la valeur réelle des procédés des deux Branca ; il semble que tous deux se soient bornés à refaire des nez à l'aide de la peau du bras. Tandis que le premier Branca prenait ses lambeaux exclusivement sur la face, son fils plus hardi, afin d'éviter de nouvelles cicatrices à la figure, osa le premier se servir de la peau du bras, et fut véritablement l'inventeur de la méthode italienne pour la rhinoplastique ; mais de plus il étendit ses procédés de réparation aux oreilles et aux lèvres, ainsi qu'il résulte d'un passage fort curieux de Bartolommeo Fazio, rapporté littéralement par Tiraboschi, qui l'a jugé trop obscur pour oser le traduire. Je pense toutefois pouvoir en donner le sens très exact et très complet.

« J'ai regardé comme méritant un souvenir spécial les deux Branca, père et fils, chirurgiens distingués de ce siècle, dont le père imagina une chose admirable et presque incroyable. Il rechercha par quel moyen il referait et remplacerait des nez réséqués et mutilés, et il y réussit de la façon la plus ingénieuse. Au reste Antoine, son fils, n'ajouta pas peu à la belle décou-

verte du père. Car, outre le nez, il trouva le moyen de restaurer et les lèvres et les oreilles mutilées. De plus, le lambeau que son père découpait pour tailler le nouveau nez, sur la figure même du malade, il le prit sur le bras, de telle sorte qu'il ne s'ensuivait aucune difformité sur la figure. Sur le bras disséqué et dans la plaie même, il fixait les restes du nez mutilé, en retenant les parties en contact par un bandage étroitement serré, de telle sorte que l'opéré ne pût en aucune façon mouvoir la tête. Passé le quinzième et quelquefois le vingtième jour, il détachait peu à peu le lambeau, qui avait contracté des adhérences avec le nez; puis enfin le séparait tout-à-fait du bras, et lui donnait la forme du nez avec tant d'art, que les yeux pouvaient à peine reconnaître ce qui avait été rapporté, et que toute difformité avait disparu¹. »

Ici s'élève une question assez difficile : Branca le père avait-il inventé son procédé, ou l'avait-il reçu par tradition de quelque chirurgien arabe; ou enfin l'avait-il appris de quelque voyageur revenant des Indes, où l'on prétend, sans en donner de preuve, que l'art de refaire les nez existe de temps immémorial? Dans cette série de questions à peu près insolubles, on a oublié, à mon avis, l'hypothèse la plus probable, savoir, que Branca le père aurait pu retrouver en Sicile quelque exemplaire de Celse, où il aurait puisé au moins l'idée de sa méthode primitive.

On cite comme élève des Branca un Sicilien nommé Balthazar Pavone; ensuite on retrouve l'art de la rhinoplastique transplanté en Calabre, et tombé entre les mains d'une famille du nom de Vianeo, Vioneo ou Bojano. Le premier de ces Calabrais fut un certain Vincent Vianeo de Maida, qui eut pour successeurs son neveu Bernardin et son fils Pierre, tous deux de

¹ Tiraboschi, *op. citat.*, t. VI, p. 423. Voici la partie du texte que Tiraboschi n'a pas entendue :

Nam præter nares, quonam modo et labia et aures mutilatæ resarcirentur excogitavit. Præterea quod carnis Pater secabat, pro sufficiendo naso, ex illius ore qui mutilatus esset, ipse ex ejusdem lacerto detruncabat, ita ut nulla oris deformitas sequeretur : in secto lacerto et in eo vulnere infixis mutilati nasi reliquiis usque arctissimè adeo, ne mutilato commovendi quopiam capitis potestas esset : post quintum decimum, interdum vicesimum diem, carnunculam quæ naso cohæserat desectam paulatim, postea cultro circumcisam in nares reformabat tanto artificio ut vix discerni oculis junctam posset, omni oris deformitate sublata.

Morelli a d'abord rectifié la ponctuation de ce passage, chose facile; ensuite il a supprimé les mots *in secto lacerto*, ce qui n'était point nécessaire, et changé aussi le reste, *et in eo vulnere infixis mutilati nasi reliquiis iisque arctissimè constrictis adeo, ut*, etc. Je n'ai rien à dire du changement de *usque* en *iisque*, mais la transformation de *adeo ne* en *adeo ut* est une licence qui ne tend à rien moins qu'à substituer un sens absurde à un sens très clair et très naturel. Il lit ensuite *dissectam* au lieu de *desectam*; *juncta* au lieu de *junctam*, corrections de pure forme et qui laissent le sens très net.

Tropea, d'où vint que la rhinoplastie fut désignée sous le nom de *magia Tropænsium* ; et enfin Tagliacozzi, vers la fin du xvi^e siècle, s'empara de cette découverte encore peu connue et y attacha son nom. Il ne dit pas de qui il la tenait ; peut-être avait-il eu connaissance de quelques opérations de Pierre Bojano ; on peut juger en effet qu'ils étaient contemporains, par un passage de Cortesi qui dit avoir vu les instruments de Pierre, et en parle comme d'un homme dont la mort était récente. Enfin plus tard encore, M. A. Severin, au rapport de Haller, cite un certain Flaminius Crassus de Tropea comme un restaurateur de nez ¹.

Un peu après les Branca, nous voyons sortir également de l'Italie méridionale une autre race d'empiriques qui se perpétua pendant près de deux siècles. J'ai nommé précédemment Pierre de Norsia, cet habile homme qui amputait le testicule, à la grande admiration de Marcellus, pour guérir une hydrocèle. Je présume que Norsia a été mis ici pour Norsia, petite ville de l'Ombrie, sur les frontières du royaume de Naples, qui fournit une longue lignée d'opérateurs ambulants, connus sous le nom de *Norsini*, et adonnés principalement à la cure des hernies et à l'opération de la taille, que n'osaient tenter les chirurgiens universitaires ; et très probablement ils appartenaient tous à une même famille dont Pierre de Norsia fut le premier chef connu. Je ne sache pas qu'ils aient rien écrit sur la chirurgie ; j'ai bien trouvé à la bibliothèque Sainte-Geneviève un opuscule publié en 1475 par un certain Benedictus Nursinus, qui se rattachait peut-être à cette famille ; mais il n'y est absolument question que d'hygiène. Fabrice d'Aquapendente, vers la fin du xvi^e siècle, fait mention d'un Horace de Norsia, opérateur fort exercé aussi dans la cure des hernies, et qui, bon an mal an, ne châtrait pas moins de deux cents individus, avant que l'usage du brayer, devenu plus général, eût réduit à une vingtaine par année le nombre de ses effroyables guérisons ². Ou bien ils n'avaient pas tous la même capacité, ou bien ceux qui en ont parlé n'écoutaient pas toujours une impartialité bien complète ; tandis que Sylvaticus en 1601 se plaignait de voir l'opération de la taille abandonnée à des ignorants comme les Norsini ; Settala, en 1614, vantait pour cette même opération l'habileté et les succès de Jean Acorambono de Norsia, et de son fils Jean Antoine. Plus tard, en 1633, Cortesi écrivait qu'il avait vu à Messine Ulysse de Norsia traiter les hernies par l'application d'un caustique, suivie de l'incision

¹ Voyez G. Sprengel, t. VIII de l'*Hist. de la Médec.*, trad. par Jourdan, p. 172 et 175 ; et Haller, *Bibl. chir.*, t. I, p. 163, 175 et 293. — Haller cite M. A. Severin, *Nov. obs. abscess.*, cap. 8. J'ai cherché en vain le passage au lieu indiqué.

² Hier. Fabricii ab Aquapendente, *De chirurgicis operationibus*, cap. 73.

de l'escarre; et plus tard encore, vers 1672, Bernardino Genga citait les Norsini comme des gens fort expérimentés dans les maladies [des voies urinaires] ¹.

Quant à ce que nous savons de leur pratique, pour les hernies du moins ils ne faisaient que suivre aveuglément les procédés mis en usage avant eux; et tentée par le fer, le feu ou les caustiques, cette triste opération se résolvait toujours en une destruction inévitable du testicule. Une méthode enfin moins dangereuse, et qui, à cette époque, pouvait passer pour un immense perfectionnement, fut imaginée par un empirique espagnol, dont le nom ne nous a pas même été conservé. Je le range à la suite des opérateurs italiens, parce que l'Italie fut très probablement le théâtre de sa pratique, et que la description de son procédé nous a été conservée par un médecin de Venise sur lequel nous aurons à revenir, Alexandre Benedetti. Celui-ci en rend compte sous ce titre :

*Nouveau genre de traitement pour les entéroécèles et les épiplocèles,
publié par nous pour la première fois ².*

« Il y a une autre sorte de traitement sans opération; et si du moins il semble requérir l'emploi de la main, le tout se borne à une simple ponction. Le corps doit d'abord être allégé par la saignée et la purgation, ou au besoin par la diète. Il est essentiel de boire de l'eau pendant trois jours, ou de s'abstenir la veille de toute nourriture. Cependant on se munit d'une forte aiguille enfilée d'un fil de soie écrue très fort, de la longueur d'un pied, et d'une petite plaque d'ivoire ou de corne, de cette figure \square , d'un pouce de largeur; il faut en outre préparer des cataplasmes et des onguents. Le matin on met le malade en supination; les intestins réduits, on commence par raser le lieu; on tend le scrotum, et en même temps la peau de l'aîne; on recommande au malade de respirer légèrement, sans faire de cris; alors le médecin contenant étroitement de la main gauche la tunique dont on a repoussé l'intestin, afin d'empêcher celui-ci de descendre, de la main droite cherche la veine séminale pres du testicule. Il faut saisir ensemble toute la peau et toute la tunique (le sac herniaire) en laissant cette veine en arrière; enfoncer hardiment au-devant d'elle l'aiguille trempée dans l'huile, et la retirer en laissant le fil dans le trajet. Un aide saisit ce fil, applique la plaque d'ivoire sur la peau nue entre les deux extrémités du

¹ Voyez Sprengel, *ouvr. cité*, t. VII, p. 158 et 216; et Haller, *Bibl. chir.*, t. I, p. 244, 293, 294 et 406.

² Alex. Benedetti. *Omnium à capite ad calcem morborum signa*, etc.; lib. 21, cap. 36. — Basil. 1539.

fil, et serre celui-ci par-dessus la plaque à l'aide d'un nœud solide, sans autre lésion du scrotum, et les deux testicules demeurant en dehors du nœud. Alors, une fois ou deux par jour, on tord la plaque retenue dans l'anse du fil; celui-ci étreignant peu à peu plus étroitement la peau et la tunique, les ronge, agrandit le trou du côté du testicule, non sans suppuration; et l'ouverture supérieure étant également agrandie est resserrée par l'emploi du médicament, jusqu'à ce que les deux plaies finissent par n'en former plus qu'une; en effet, le fil serré de plus en plus arrive, vers le dixième ou le quinzième jour, à diviser complètement toutes les parties qu'il avait embrassées; alors il faut chercher à obtenir la cicatrice et à la consolider, et prendre garde plus que jamais que la partie récemment forcée ne se relâche, et que l'intestin ne s'y précipite.

» De cette manière, nous ne craignons ni l'hémorrhagie ni aucune inflammation. Mais aussitôt après la ponction, nous appliquons en guise de cataplasme *vinum cum rosaceo*; puis après *lenticulam cum melle vel vino mixto in quo malicorium incoctum sit*; enfin, l'inflammation apaisée, la farine de froment mêlée à la térébenthine; nous détergeons la plaie peu à peu, et à l'aide du cérat, nous la conduisons à cicatrisation. Le régime doit être le même que pour les plaies ordinaires. Ainsi toute la partie comprise dans l'anse du fil est coupée, et ensuite guérie; et la cicatrice qui s'ensuit fermant, selon notre intention, le trou du péritoine, ferme l'issue à l'intestin ou à l'omentum qui voudrait descendre.

» J'ai vu plusieurs malades guéris de cette manière par un certain Espagnol, qui promettait à la fois un traitement peu pénible, puisqu'il ne s'agissait que d'une simple ponction, et en même temps une cure solide: et qui attirait à lui beaucoup de monde, tout en se faisant payer fort cher. »

Cette méthode est d'une simplicité remarquable, et l'on ne peut que regretter qu'elle soit restée dans un si complet oubli. Retranchez-en la dernière partie, qui consiste à couper la peau avec le fil pour avoir une cicatrice extérieure, et vous aurez une suture très simple du sac herniaire, et un procédé très voisin de celui qu'a récemment imaginé M. Bonnet, de Lyon. Je ne pense pas que ni l'un ni l'autre puisse procurer une cure véritablement radicale; mais ils offrent au moins autant de chances de succès que tous ceux qu'on voudrait mettre en parallèle, et ils sont plus simples et moins périlleux. Il faut remarquer spécialement que l'opérateur espagnol respectait le testicule; idée toute nouvelle qui aurait dû frapper davantage les contemporains, et qui ne fut érigée en règle absolue et sans exception que par notre Amhroise Paré¹.

¹ Voyez ci-après, t. I, p. 414, le texte et la note 3 de la première colonne.

Enfin, il faut encore rapporter au xv^e siècle un perfectionnement très important apporté à l'opération de la taille, par un chirurgien dont le nom est également demeuré inconnu. On ne connaissait jusqu'alors que la méthode de Celse, diversement modifiée, mais dont le caractère essentiel, qui ne me semble pas avoir été bien saisi par les historiens, était de couper le périnée sur le calcul, sans conducteur. Celse avait recommandé l'incision semi-lunaire à la peau, transverse aux parties profondes, et pour tout instrument la curette recourbée ou le crochet; Antyllus avait préféré l'incision oblique à gauche; Gaddesden, à la curette avait ajouté les tenailles; mais la difficulté résultant de l'absence de conducteur était la même; aussi la méthode n'était-elle guère applicable qu'à de très jeunes gens. Ce fut donc un grand pas que de tenir un cathéter dans l'urètre durant l'opération; et cet unique perfectionnement permit à son auteur d'étendre le bienfait de la lithotomie à tous les âges, et même à des vieillards. Bartolommeo Senarega, historien de Gênes, nous a conservé les seuls documents que nous ayons à cet égard; c'est à la date de 1510.

« Cette année, dit-il, mourut un chirurgien des plus excellents, et qu'on aurait certes égalé à Esculape, s'il avait vécu dans le même temps; il enseigna en effet, dans son art, des remèdes et des secours salutaires, que la nature seule n'aurait pu découvrir et révéler. Cet homme, remarquable par son génie et son savoir, était parvenu à délivrer les calculeux de leur pierre avec une admirable industrie: il savait extraire *de l'utérus (sic)* des pierres grosses comme un œuf et moitié plus, de manière à rendre à la vie des gens que la douleur conduisait à une mort prochaine. La cure elle-même était quelque chose d'horrible, de grave et de périlleux. L'esprit s'effraie au souvenir d'un remède si affreux; mais quel remède semble affreux quand il apporte l'espérance à des gens en péril de mort? Le patient était là les pieds ramenés vers les fesses, le milieu du corps serré avec une bande, car le moindre mouvement du malade était dangereux; les mains étaient également liées; les cuisses écartées aussi largement que possible. On faisait avec le rasoir une incision longue d'environ quatre doigts dans le lieu où le calcul faisait le plus souffrir le malade, un peu écartée de l'anus, de sorte que la plaie tint le milieu entre l'aîne et le fondement. *On introduisait dans la verge un ferrement subtil, qui pénétrait dans le corps, comme en cherchant quelque chose, jusqu'à ce qu'il rencontrât la pierre qu'il cherchait.* Il y avait un autre ferrement tordu en manière de crochet (*unci*) qui, introduit par la plaie, saisissait le calcul brisé. De plus, afin que l'extraction se fit plus vite et avec moins de douleur, le chirurgien portait son doigt dans l'anus afin d'appuyer sur l'instrument.

J'ai vu une fois deux ou trois pierres extraites d'un malade, égales en dureté à un caillou (*saxo*) qui, exposés à l'air et à la lumière, durcirent à l'instant, assez semblables à des pierres. La cure fut longue jusqu'à la fermeture de la plaie. Mais ceux qui étaient guéris, fussent-ils vieux, semblaient avoir retrouvé les forces de la jeunesse ¹. »

Tiraboschi croit reconnaître dans cette description le procédé décrit plus tard par Marianus Sanctus, et il ajoute que Jean des Romains, qui l'avait montré à Marianus, avait pu l'apprendre lui-même du chirurgien gènois. Quant à l'identité des procédés, il est certain qu'en ôtant à celui de Marianus la multitude des instruments qui lui ont fait donner le nom de *grand appareil*, on le ramène à celui du chirurgien gènois, qui a même sur l'autre l'avantage de la simplicité ; et l'on peut dire que ce sont deux procédés assez voisins d'une méthode vraiment nouvelle, qui consiste dans l'emploi du cathéter.

Mais il n'est pas aussi facile de déterminer d'une manière positive si Jean des Romains avait eu le chirurgien gènois pour maître. Jean des Romains a écrit quelque part, à ce qu'on assure, qu'il avait étudié à Saluces ; or, on trouve un Battista de Rapallo dans la rivière de Gênes, ou de Gênes même, qui enseignait la médecine à Ferrare vers la fin du xv^e siècle, et qui notamment se trouvait en 1473 au service du marquis de Saluces qui lui donna le titre de conseiller. Ce Battista assistait en 1504 à la mort du marquis Louis II, et l'époque de sa mort est restée inconnue. De toutes ces circonstances, on a conclu qu'il pourrait bien être l'auteur de la méthode nouvelle, et le maître de Jean des Romains ². Tout ceci ne reposant que sur des conjectures, il semblerait inutile de s'y arrêter ; mais je ne veux pas omettre cependant de dire que dans tout le cours du xv^e siècle on ne trouve pas un seul médecin qui ait fait la taille, pas même un seul chirurgien gradué ; bien plus, au commencement du xvi^e, Jean de Vigo, né aussi à Rapallo, et la grande célébrité chirurgicale de l'époque, n'aurait osé la pratiquer, et l'abandonnait aux opérateurs spéciaux.

Enfin il ne faut pas oublier une autre espèce d'empiriques qui, dès le commencement du xv^e siècle, firent invasion à la fois dans la médecine et la chirurgie ; je veux parler des alchimistes. On trouve à cet égard un passage curieux dans les œuvres de Guainerius :

« Un ermite, grand alchimiste, guérit plusieurs membres paralytiques

¹ Tiraboschi, *Op. citato*, t. VI, p. 424.

² Voyez *Biogr. médic.*, art. BATTISTA. — Je ne sais où Jean des Romains a consigné qu'il avait étudié à Saluces ; je ne connais de lui qu'une lettre à Marianus où il n'en est pas question.

avec les onctions suivantes : car comme il avait travaillé plusieurs années à l'alchimie, et qu'il eut trouvé toutes ses recherches vaines comme les autres alchimistes, il apprit à faire des huiles, des onguents, des eaux et autres choses semblables, qui ont grande vertu en médecine. Par quoi quittant l'alchimie il se fit médecin; homme habile dont j'ai eu plusieurs recettes et de fort utiles ¹. »

Quelques uns ont cru qu'il s'agissait là de Basile Valentin; mais outre que celui-ci, parlant du mal français, est nécessairement d'une époque plus récente, l'ermite de Guainerius ne connaissait probablement pas l'antimoine, sur lequel Basile a écrit un livre si remarquable; en effet, Guainerius, qui a fait un traité spécial des poisons, ne dit pas un mot de celui-là.

Ces nouvelles compositions se répandirent assez rapidement dans la pratique; et nous avons vu que Bertapaglia en faisait usage. Mais il faut noter surtout ces premiers essais comme le point de départ d'une secte qui, long-temps laissée dans l'ombre, trouva au siècle suivant un organe énergique dans Paracelse, et faillit faire une révolution complète en médecine et en chirurgie.

§ XIV. — Des grandes découvertes du XV^e siècle qui ont eu une influence sur l'art.
— Découvertes des manuscrits. — Imprimerie. — Découverte de l'Amérique.

On a pu juger par les détails qui précèdent que ce xv^e siècle, si dédaigné par les historiens de la médecine et de la chirurgie, est bien loin cependant d'être demeuré stérile pour l'art. Mais ce n'est point là, même pour la chirurgie, qu'il faut chercher ses titres à la reconnaissance des hommes; le premier mérite, l'éternel honneur du xv^e siècle, c'est d'avoir préparé, et pour ainsi dire enfanté le xvi^e; de même qu'un peu plus tard, et toujours dans l'ordre scientifique, le xvii^e siècle travailla tout entier à préparer les voies du xviii^e.

Nous avons déjà vu dans le siècle précédent les esprits les plus distingués de l'Italie, lassés des compilations des Arabes, se mettre à la recherche des auteurs grecs et latins, considérés comme les pères et les auteurs de toutes les sciences. Une des grandes difficultés de ces recherches, c'est que fort peu de savants entendaient le grec; et il faut noter comme une

¹ *Op. citato*, tract. 9, cap. 7. — On trouve déjà des charlatans signalés dans une ordonnance de Philippe-le-Bel, à la date de 1311, sous le titre d'*arquemistes* ou *alquemistes*; mais qui prenaient sans doute ce nom sans nul droit, et qui n'avaient aucune couleur scientifique.

époque mémorable dans l'histoire des sciences l'arrivée en Italie, en 1393, d'Emmanuel Chrysolore, que l'empereur Emmanuel Paléologue envoyait réclamer les secours des princes chrétiens. Chrysolore, Grec de naissance, savant d'ailleurs très distingué, se vit entouré des respects et des supplications de tout ce qui portait un nom en littérature ; il s'y laissa facilement séduire ; et d'ambassadeur devenu professeur de grec, il ne craignit pas de déroger par ces leçons si modestes en apparence, si grandes pour le résultat. C'était en effet l'Orient qui venait encore une fois se mettre en communication avec l'Occident ; ce maître d'école avait pour auditoire l'Europe entière ; et comme les talismans des fables orientales, ces quelques mots de grec qu'il faisait répéter à ses disciples allaient, avant qu'il fût deux siècles, renouveler entièrement la face des sciences, et en quelque sorte de la civilisation.

Chrysolore ne revit jamais sa patrie, et mourut pendant la tenue du concile de Constance. Parmi ses élèves, on en cite trois, Guérin de Vérone, Aurispa et Filelpe, qui se rendirent en Grèce pour se perfectionner dans l'étude de la langue, et qui en rapportèrent des manuscrits. Ainsi en 1423 Aurispa revint à Venise avec une collection de 238 manuscrits ; en 1427, Filelpe y débarquait une cargaison du même genre. La prise de Constantinople, en 1453, fit affluer en Italie une multitude de savants grecs, qui de leur propre fonds n'apportaient pas de bien grandes richesses, mais qui multipliaient les enseignements de cette langue merveilleuse, et surtout qui avaient des livres avec eux. Le plus célèbre de ces nouveaux venus, et le seul qui marque dans notre histoire, fut Théodore Gaza, de Thessalonique, qui traduisit du grec en latin l'histoire des animaux d'Aristote, l'histoire des plantes de Théophraste, et enfin les aphorismes d'Hippocrate.

On s'occupait avec une égale ardeur des manuscrits latins. C'était surtout dans les bibliothèques des couvents que la moisson était abondante. On ne lit pas sans un vif intérêt les courses lointaines, les recherches persévérantes, le dévouement de ces pèlerins de la science, qui, partis presque tous de l'Italie, parcouraient la France et l'Allemagne, sans épargner ni peines ni argent pour conquérir un nouveau manuscrit. Ils y mettaient une passion qui avoisinait presque le délire ; ils parlaient de leurs livres comme on aurait parlé d'un ami précieux. Le Poggio, l'un des plus heureux investigateurs en ce genre, raconte comment il retrouva dans le monastère de Saint-Gall un Quintilien *sain et entier*, bien que tout couvert de poussière : « *Les livres n'étoient point dans une bibliothèque, ajoute-t-il, comme l'auroit voulu leur dignité, mais dans un affreux et obscur cachot,*

au fond d'une tour, où l'on n'auroit pas mis des condamnés à mort ! »

Les premières recherches s'étaient faites d'abord au profit de la littérature et de la théologie ; mais les sciences eurent enfin leur tour. Un exemplaire de Celse fut retrouvé en 1443 à Milan, par Thomas de Sarzane, qui monta quelques années après sur la chaire de saint Pierre sous le nom de Nicolas V². Paul d'Égine fut découvert dans le même temps, puisque nous l'avons vu cité par Montagnana ; d'après M. Petit-Radel, il est nommé également par Ambroise le Camaldule, et nous verrons que Benedetti en possédait un exemplaire. On exhuma enfin plusieurs manuscrits grecs d'Hippocrate et de Galien ; malheureusement je n'ai rencontré nulle part des détails suffisants sur l'époque précise de ces précieuses découvertes. Tout ce que je peux affirmer, c'est que les traités de chirurgie d'Hippocrate avec les commentaires de Galien demeurèrent inconnus pendant tout le xv^e siècle, et ne parurent au jour pour la plupart qu'assez avant dans le siècle suivant. Pour Aetius, son nom même n'est pas prononcé dans tout le xv^e siècle, et je dirai plus tard comment il fut retrouvé par lambeaux dans le cours du xvi^e siècle.

C'était beaucoup que cette résurrection de l'antiquité grecque et latine avec toutes ses splendeurs et ses richesses. Tous ses écrivains, à part un petit nombre, étaient inconnus aux générations auxquelles ils se révélaient soudainement ; à tel jour, sur l'horizon scientifique et littéraire, apparaissait Homère, puis Platon, puis Celse, puis Hippocrate ; les plus beaux génies que Rome et la Grèce avaient mis tant de siècles à enfanter, renaissant l'un après l'autre dans le court espace d'un demi-siècle, projetaient coup sur coup sur les intelligences éblouies plus de lumières qu'il n'a été donné à aucune autre époque d'en recevoir. Et, comme pour ne

¹ Muratori, *Script. rerum Ital.*, t. XX, p. 161, 164 et suiv. — Il faut lire surtout sur ce sujet un magnifique article de Tiraboschi, *op. cit.*, t. VI, p. 102 et suiv.

² J'ai dit plus haut (voyez p. xix) que le dernier auteur qui eût cité Celse était Gerbert au x^e siècle. Je lis dans un ouvrage fort intéressant de M. Petit-Radel (*Rech. sur les bibl. anc. et mod.*, 1819) que Celse est cité avec son prénom Cornélius, par Isidore de Séville, mort en 636, et par Jean de Salisbury qui vivait en 1176. — Au reste, le manuscrit I de la bibliothèque de Medicis à Florence date du commencement du xii^e siècle, en conséquence un peu avant Salisbury. Le n^o V a été écrit à Florence même l'an 1427, seize ans avant la découverte de Thomas de Sarzane. (*Corn. Cels. ex recensione Leon. Targæ*; Argenterati, 1806, t. I, p. xij). — Il faut bien s'entendre d'ailleurs sur ces découvertes de manuscrits. Il fallait bien que ceux-ci existassent pour qu'on pût les trouver ; et ils n'avaient pu être conservés qu'à l'aide de copies plus ou moins fréquemment répétées. Mais ils n'étaient alors connus que des copistes qui les transcrivaient sans les entendre ; il y eut découverte, quand leur existence et leur valeur furent révélées à la fois par leur véritable inventeur.

pas laisser son œuvre imparfaite, on dirait qu'une providence supérieure ne voulut pas laisser tant de trésors enfermés dans le cercle d'un petit nombre de privilégiés : l'humanité devait y prendre part tout entière, et au jour marqué où le besoin d'une diffusion immense commençait à se faire sentir, les moyens d'y satisfaire étaient déjà créés ; Guttemberg avait inventé l'imprimerie.

On sait qu'après ses premiers essais il fonda enfin un établissement stable à Mayence ; et l'on raconte que le siège de cette ville, par Adolphe de Nassau, força les ouvriers de Guttemberg à quitter ses ateliers et à aller chercher ailleurs, en France, en Italie, les moyens de subvenir à leur subsistance. Je ne sais quelle influence on peut reconnaître à une semblable cause ; mais une impulsion trop naturelle aurait suffi pour diriger les imprimeurs là où il se trouvait le plus de livres à imprimer. L'Italie avait ce privilège ; aussi ces ouvriers de Mayence y arrivèrent plus vite qu'en France. On a des éditions italiennes de 1465, tandis qu'on ne commença à imprimer à Paris qu'en 1470. On aura d'ailleurs une idée bien plus exacte de l'activité de l'imprimerie dans les diverses contrées de l'Europe par le tableau suivant, relevé par M. Petit-Radel.

De 1467 à 1500 il se fit à Venise.	2978	éditions.
à Rome	972	—
à Paris	789	—
à Strasbourg.	298	—
A Londres, Oxford et Westminster.	137	—
Dans toute l'Espagne et le Portugal.	126	—

Ainsi l'Europe tout entière, représentée du moins par ses principales cités, avait peine à égaler le tiers environ des publications qui sortaient des deux grandes imprimeries italiennes. Statistique étrange, mais pleine de lumières, qui nous montre où était alors le travail des intelligences, et où se préparaient les destinées du genre humain.

Celse, le premier retrouvé parmi nos écrivains médicaux, eut aussi le premier les honneurs de l'impression. Il parut à Florence en 1478 ; et avant la fin du siècle il avait été réimprimé une fois à Milan et quatre fois à Venise. Galien vint ensuite ; en 1383 fut publié à Venise son *Articella*, traduit de l'arabe ; en 1492 son *Introductio seu medicus*, traduit du grec ; en 1498 une collection de traités concernant purement la médecine interne, traduits par George Valla. Des 1490 Diomède Bonardus avait donné une traduction latine de tout ce qu'on en possédait alors ; mais je n'ai point vu cette édition et ne saurais dire ce qu'elle renferme. Enfin, en 1500 eut lieu la première édition grecque de ces deux beaux traités de médecine

et de chirurgie, que l'on trouvera si fréquemment cités par A. Paré, *De methodo medendi et ad Glauconem*. Malheureusement le grec n'était encore que pour les érudits d'un ordre supérieur; le latin restait la langue scientifique ordinaire; aussi Celse fut-il l'auteur de l'antiquité le plus cité par les chirurgiens du commencement du XVI^e siècle.

Quant à Hippocrate, il n'en fut publié au XV^e siècle que quelques opuscules de peu d'intérêt pour nous; une traduction des livres *De naturâ hominis et De purgatoriis*, et trois ou quatre traductions des aphorismes.

On ne négligeait point pour cela les Arabes ni les arabistes; et les chirurgiens italiens du XIII^e siècle en particulier, avec Guy de Chauliac, furent publiés plusieurs fois ensemble, et quelques uns séparément. Je ne m'occuperai point de ces éditions qui ne faisaient que multiplier des œuvres bien connues; il y aura, au contraire, un tout autre intérêt à en indiquer les traductions en langue vulgaire, à mesure que l'occasion s'en présentera.

Quelque peu disposés que fussent les esprits à recevoir et à digérer une telle somme de connaissances toutes nouvelles, il est cependant facile de prévoir qu'ils en furent violemment excités. On pouvait dès lors opposer aux traductions et aux commentaires des Arabes les véritables originaux; Aristote à Averrhoës, Galien à Avicenne. Souvent le commentateur s'était écarté du sens ou de l'esprit du maître, il fallait choisir entre eux; et comme la seule philosophie dominante était encore la foi à l'autorité, l'autorité la plus antique fut aussi jugée la plus respectable; on quitta les drapeaux des Arabes pour ceux d'Hippocrate et de Galien. Ce n'était en apparence que changer de maîtres; mais pour cela il avait fallu pourtant se révolter; l'esprit humain faisait son premier acte d'indépendance. Il fut bientôt amené à douter même de ses nouveaux maîtres; Aristote n'était pas toujours d'accord avec Platon; Galien pas toujours avec lui-même. La multitude, toujours soumise, cherchait toujours à concilier; mais certaines intelligences plus élevées osaient choisir et discuter les motifs de leur choix; et l'expérience l'a suffisamment prouvé, pour l'autorité toute discussion est mortelle. Il devait sans doute s'écouler un temps assez long avant d'arriver à une rébellion complète et surtout générale; mais cet espace de temps devait déjà se signaler par la tendance au progrès. En un mot, l'humanité long-temps immobile venait enfin de s'ébranler; elle était en marche, et qui peut dire où se fera la dernière halte?

Deux événements inouïs vinrent encore frapper les esprits déjà si grandement agités. En 1492, Colomb découvrait l'Amérique, toute une moitié du monde que ni les Arabes ni les anciens n'avaient connue. Quoi

done ! nulle autorité à invoquer sur ce point, se faire son autorité à soi-même ; bien plus, se trouver en lutte ouverte avec ce que les maîtres avaient dit ! Puis, peu d'années après, une épidémie se déclare, avec des caractères inconnus ; et il faut observer par soi-même, et créer de nouvelles descriptions ! Bon nombre d'excellents esprits ne se trouvèrent pas assez forts pour un tel fardeau, et aimèrent mieux rechercher dans les anciens quelques passages équivoques qu'ils appliquaient à la maladie. Mais d'autres s'émancipèrent davantage, la proclamèrent nouvelle, et la firent venir du Nouveau-Monde. Il y eut de nombreux écrits publiés pour et contre ; la discussion gagnait. Ceci se passait entre les médecins, que leur éducation plus libérale et leur position plus relevée disposaient bien mieux que les chirurgiens de cet âge à profiter des idées nouvelles ; et toutefois les chirurgiens eux-mêmes s'avisèrent à leur tour d'une lésion bien commune et bien grave dont jusque là leurs livres n'avaient point parlé, parce qu'ils n'avaient pu la rattacher à aucun chapitre de Galien et des Arabes ; les plaies d'armes à feu entrèrent dans les livres de l'art, et devinrent même, qui le croirait ? l'objet d'une théorie toute spéciale.

Tel était l'état des choses en Italie à la fin du xv^e siècle, plein de promesses pour l'avenir. Mais déjà même une partie de ces promesses s'était réalisée ; il s'était rencontré dans notre art un homme d'une intelligence plus précoce que ses contemporains, et qui se détache du grand tableau que nous présentera le xvi^e siècle ; le précurseur de l'ère nouvelle, Antoine Benivieni.

§ XV. — Antoine Benivieni. — Premiers essais d'anatomie pathologique.

Antoine Benivieni était de Florence, d'une famille noble, alliée aux Bentius, et touchant ainsi probablement par cette parenté à Hugues Bentius de Sienne, professeur de médecine à Padoue au temps de Bertapaglia et de Montagnana. On peut conjecturer qu'il était né vers 1440, car il mourut en 1502, et Jérôme Benivieni son frère nous apprend qu'il était vieux, et qu'il comptait au moins trente-deux ans de pratique. Il reçut une éducation libérale ; lui-même raconte qu'il apprit le grec sous un religieux appelé François de Castillon. Il allait prendre ses leçons dans la basilique appienne : et un jour, étant entré de grand matin dans l'église, il fut horriblement effrayé de voir des flammes s'élever du pavé vers la voûte : il se sauva dans sa chambre et eut la fièvre de peur. Le maître, homme de sens et assez avancé en philosophie, attribua ces feux follets aux vapeurs émanées des caveaux funéraires, et qui prenaient feu en ar-

rivant à l'air extérieur; on était alors au mois de juillet¹. Cette explication était véritablement très avancée pour l'époque.

Nous ne savons ensuite où Benivieni lit ses études médicales; on voit seulement d'après son livre qu'il embrassa l'art de guérir tout entier, s'adonnant toutefois davantage à la chirurgie qu'aucun des médecins de son temps. Il ne paraît pas qu'il ait professé nulle part; mais il avait une grande clientèle à Florence, où l'on venait le consulter des villes voisines. Je ne trouve qu'une seule observation où il semble s'être déplacé pour visiter un malade à Sienne. Il avait commencé à pratiquer vers 1470, et dès lors il prit l'habitude de noter ce qui lui paraissait le plus remarquable. Sans doute, comme tous les écrivains de ce siècle, il avait dessein de semer ses observations dans un grand travail qu'il avait préparé sur la médecine; le sort en décida autrement: Benivieni mourut en 1502 avant d'avoir pu mettre la dernière main à ses écrits; ceux-ci passèrent entre les mains de son frère Jérôme, homme d'un jugement remarquable, à en juger par la résolution qu'il osa prendre. Tous les écrits dogmatiques que son frère avait travaillés cependant avec le plus de soin, il les jugea trop peu mûris pour voir le jour; et au contraire il recueillit précieusement les simples observations écrites à la hâte, sans ordre, sans correction, sur des notes éparses, déchirées, couvertes de ratures; il en tira la substance, qu'il revêtit d'une rédaction nouvelle, et, avant de livrer son travail à l'impression, il le soumit à Jean Rosatus, médecin distingué et ancien ami de son frère, qui en porta un jugement tout favorable. Ce fut ainsi que ce petit livre, si précieux pour l'époque, sortit en 1507 des presses de Florence, attribué tout entier par la piété fraternelle à Antoine Benivieni, mais redevable à Jérôme au moins d'une bonne partie de son lustre.

Il se compose de 111 chapitres, dont le plus grand nombre sont remplis par le récit d'une ou plusieurs observations. Réimprimé à Bâle, à Paris et ailleurs, cité avec les plus grands éloges par tous les bibliographes, on pourrait croire que cet ouvrage est assez bien connu; il est remarquable au contraire de voir dans quelles erreurs sont tombés à cet égard certains historiens, qui ont loué surtout dans Benivieni les observations qui n'y étaient pas. Ainsi K. Sprengel, trop fidèlement copié par d'autres, distingue surtout dans notre auteur *quelques remarques importantes sur la cataracte et la taille, prouvant qu'il était très bon chirurgien*.

¹ Ant. Benivenius, *De abditis morborum causis*, cap. 62. — Au reste, j'ai puisé tous les détails de cette biographie dans le livre même, et dans la préface que Jérôme Benivieni y a ajoutée.

gien ¹. Croirait-on que précisément Benivieni ne parle ni de la cataracte ni de la taille? J'ai beau rechercher ce qui a induit Sprengel en erreur; il y a bien une observation d'une jeune fille qui, s'étant frappée à l'œil par mégarde avec un petit couteau pointu, perdit la plus grande partie de l'humeur de l'œil, et, d'abord privée de la vue, finit cependant par la recouvrer; mais le mot de cataracte n'est pas même prononcé. Je trouve ensuite un autre fait concernant un calcul urinaire qui, ayant perforé la vessie et le scrotum, parvint enfin à la vue, *tandem in conspectum venit*, et dont Benivieni fit alors l'extraction; il n'est pas dit non plus un mot de la taille. Enfin l'auteur rapporte un peu plus loin une observation de calcul chez une femme; mais il y a vraiment lieu de s'étonner qu'elle soit restée jusqu'à présent dans l'ombre, Haller lui-même ne l'annonçant que sous ce titre fort inexact: *Unco avulsus de femina calculus*. C'est en réalité un exemple très authentique, et le premier connu sans aucun doute de la lithotritie pratiquée avec succès. Je la reproduis littéralement.

« Il est certain que le calcul ne se développe pas seulement chez les hommes, mais aussi chez les femmes. Une religieuse avait depuis dix à douze jours une rétention d'urine, le canal de l'urètre se trouvant obstrué par un calcul; à quoi il s'était joint encore une fluxion considérable. En conséquence, comme l'obstacle ne pouvait être vaincu ni par la sonde de cuivre ni par d'autres médicaments, prenant une résolution insolite, mais toutefois opportune, je passai un crochet derrière le calcul, de peur que les secousses ne le refoulassent dans la vessie, et avec un fer émoussé à son extrémité antérieure je frappai sur le calcul même, jusqu'à ce que les percussions répétées l'eussent brisé en fragments; alors avec toutes les précautions possibles pour éviter de léser aucune partie interne, je retirai ensemble le crochet et le fer à percussion, qui entraînent à la fois les calculs et l'urine; et la femme fut à l'instant guérie. » (Ch. 80.)

Sprengel n'est pas moins malheureux quand il loue Benivieni pour avoir, le premier depuis Antyllus, *sauté la vie d'un malade en ouvrant la trachée-artère, et donné issue au pus d'un abcès qui s'était formé dans son intérieur* ². Un abcès dans l'intérieur de la trachée-artère! Si Benivieni racontait une pareille histoire, à juste titre on l'accuserait d'ignorance ou de crédulité; mais il était fort loin d'y songer, et son observation 38, à laquelle Sprengel fait allusion, est simplement intitulée: *Angina incisa*. Il s'agit d'un individu qui ne pouvait ni respirer ni avaler, sans qu'on aper-

¹ Sprengel, *Hist. de la Med.*, t. II, p. 489. — *Dict. histor.* de M. Deaetmeris, article BENIVIENI.

² Sprengel, ouvrage cité, t. VII, p. 141.

çût dans la gorge ni à l'extérieur aucune rougeur, aucune tuméfaction. Il était abandonné des médecins ; on va chercher Benivieni, jeune encore et hardi comme un jeune homme. Il hésite d'abord ; puis enfin, pressé par les assistants, il prend sa résolution, fait une incision dans la plus haute région du cou, sous la mâchoire même, et donne issue à un vaste abcès, avec un si heureux résultat que la gorge laissa passer à la fois la respiration et les aliments ¹. Qui se serait avisé de découvrir là une opération de trachéotomie ?

Ajoutez qu'un cas tout-à-fait semblable (chap. 104) se présenta à Benivieni sur la fin de sa carrière. Mais la vieillesse avait glacé cette ardeur du jeune homme ; non seulement il ne songeait guère à la trachéotomie, mais l'incision de l'abcès ne lui vint pas même à l'idée. Il se contenta de prescrire des émissions sanguines, des ventouses, des frictions ; et voyant le mal empirer, il s'en alla, remettant le malade à Dieu et à la nature, et annonçant qu'il ne passerait pas la nuit. La nature trompa ce fatal pronostic, l'abcès se rompit spontanément et le malade fut sauvé ; et chose remarquable, cette cure ne rappelle pas même à l'auteur celle qu'il a jadis opérée lui-même, et ne lui suggère pas la moindre réflexion sur l'indication si naturelle qui ressort de ces faits, d'ouvrir une issue à ces abcès de la gorge.

Il y a d'ailleurs dans ce petit livre une foule d'autres faits au moins aussi importants, qui révèlent à la fois l'observateur profond et le chirurgien habile. Son premier chapitre est consacré à la description du *mal français*, qu'il fait venir d'Espagne et qu'il regarde comme une espèce d'impétigo ou de lichen, ou bien encore comme analogue à la mentagre. C'est un tableau précieux, tracé d'après nature par un homme sans préjugé, sans système, sans théorie, et auquel il sullirait de renvoyer les syphiliographes modernes, qui veulent absolument faire dériver la vérole actuelle de l'épidémie de 1496. Mais comme, par cela même, ce sujet appartient plus à la médecine qu'à la chirurgie, je passe à des observations d'un ordre plus véritablement chirurgical.

Benivieni a vu une hernie ombilicale, probablement étranglée, amener la mort en trois jours ; et une autre hernie énorme *par la vulve*, ce qui peut s'entendre à la fois d'une hernie inguinale ou d'une hernie vaginale chez la femme (chap. 5). Il cite encore un cas observé sur le fils de Pierre Guichardin, et peut-être sur le célèbre historien de ce nom, d'une saillie de

¹ *Consilium capio, et locum altioribus plagis sub ipsis maxillis, ac etiam supra collum incido : ex quo cum sanies multa prorumperet, adeo morbus levatus est ut faucibus ipsis spiritum simul et cibum capientibus, facilis dein ad bonam valetudinem ægro ipsi daretur regressio.*

l'estomac, qui paraît être simplement une hernie épigastrique. Il la contient avec une lame de fer supportée par un cercle de fer : première mention d'un bandage métallique appliqué à ces sortes de hernies (chap. 40).

Il a noté diverses espèces de fistules : une fistule vésico-rectale chez un jeune sujet ; une fistule urinaire aboutissant à la cuisse, suite d'une blessure mal guérie (obs. 7). Il rapporte au même endroit un cas d'hypospadias, et plus loin un cas d'anus ouvert dans le vagin chez une jeune fille qui vécut seize ans avec cette infirmité (obs. 86).

Chez une autre jeune fille déjà pubère, les règles étaient retenues par la membrane hymen : Benivieni réséqua cette membrane avec un plein succès. Mais étant consulté pour une oblitération du vagin déterminée par le mal français et remontant assez haut, il refusa de tenter aucune opération. Telle était également sa règle pour les oblitérations de l'anus ; dans un cas où l'orifice n'était bouché que par une membrane, il procéda à l'excision ; dans un autre cas où l'obturation remontait très haut et ne permettait pas de sentir la terminaison de l'intestin, il abandonna l'enfant à une mort inévitable (obs. 28, 30 et 31).

Un ulcère au menton durait depuis trois ans ; Benivieni découvrit qu'il était entretenu par la carie de la racine d'une dent ; il arracha la dent et guérit son malade (obs. 22). Dans un cas de carie au péroné, même avant aucune ulcération à la peau, il découvrit l'os, en réséqua une grande partie, et obtint une guérison que beaucoup d'autres avaient jugée impossible (obs. 25).

Dans les hémorrhagies traumatiques, nous le voyons tantôt appliquer le fer rouge et tantôt la ligature. Il est à remarquer que dans le premier cas il pensait avoir affaire à une artère, et dans le second seulement à des veines (obs. 49 et 68).

Une jeune fille, à la suite d'une brûlure occasionnée par l'eau bouillante, avait eu l'avant-bras tout entier accolé au bras par une forte cicatrice. Le cas était jugé incurable ; Benivieni, jeune encore, ose l'entreprendre, dissèque la cicatrice, désunit les deux membres jusqu'à l'articulation du coude, et arrivé là, ne peut parvenir à étendre l'avant-bras : difficulté imprévue et qui menace de rendre inutile l'opération. Que fera notre chirurgien ? Il recommande à la malade de porter à la main un poids assez lourd, afin d'arriver peu à peu à l'extension désirée, et un succès bien mérité couronna l'œuvre¹.

¹ Observ. 82. — Haller s'est gravement trompé en donnant cette belle observation sous ce titre menteur : *Humerus a corpore separatus*.

Il respectait les cancers, et rapporte à l'appui de cette pratique une observation très remarquable (obs. 72).

Je suis obligé pour cause de brièveté d'omettre un grand nombre d'observations, dont plusieurs se retrouvent au reste dans mes notes au texte de Paré. Il en est toutefois qui méritent d'obtenir ici une mention spéciale, soit parce qu'elles contiennent des aperçus nouveaux à l'époque de l'auteur, soit parce qu'elles offrent encore un intérêt de nouveauté pour notre époque même. Ainsi cette redoutable variété de gangrène qui survient spécialement chez les vieillards, et qu'A. Paré lui-même n'a pas connue, a été décrite par Benivieni, à qui il faudra désormais faire remonter son histoire (obs. 71).

« Ceux qui sont affectés de l'ulcère noir, que les Grecs appellent gangrène, si elle a commencé par un orteil et si le sujet est vieux ou cacochyme, meurent rapidement. J'ai vu mourir ainsi en peu de jours Cambinus, Charles et Thomas, citoyens de Florence, et beaucoup d'autres. La chair commence à noircir peu à peu dans l'ulcère ou à devenir livide; puis aride et sèche; et la peau environnante est couverte de pustules noires, tandis qu'un peu plus loin on la trouve insensible, livide et pâle. Le mal ne s'arrête pas qu'il n'ait envahi les os eux-mêmes; si vous retranchez tout ce qui est aride, et même un peu au-delà, et même en coupant tout-à-fait dans les parties saines, la gangrène revient et gagne toujours. »

De même on attribue à J.-L. Petit les premières notions, au moins dans l'âge moderne, sur les coxalgies; or Benivieni avait fait deux autopsies qui se rapportent à cette affection, et où il avait les os érodés et comme réduits en cendre ¹.

Mais, des faits qui suivent, le premier n'a d'analogie que dans cette curieuse observation, rappelée par A. Cooper, d'un matelot qui se réduisit une luxation du fémur, datant de cinq années, en tombant du haut d'un mât sur le tillac.

« Nicolas l'Architecte étant tombé du haut d'une tour, loin d'éprouver aucun inconvénient de cette chute effroyable, y gagna au contraire de marcher droit, tandis qu'auparavant il boitait d'une jambe (obs. 55). »

Le second, plus curieux encore, est peut-être resté jusqu'ici sans analogie dans les annales de la science.

« Un moine se plaignait à moi de ce que les os de son crâne se rongeaient peu à peu et de jour en jour. Frappé d'étonnement, je lui décou-

¹ Observ. 79. — Haller annonce ces observations comme une simple carie du fémur; on les trouvera *in extenso* dans mes notes au texte de Paré, t. II, liv. II, chap. 10.

vrís la tête, et, palpant soigneusement avec les mains, je reconnus que le front était déjà presque en entier dépouillé de sa cuirasse osseuse; et, chose bien plus étrange, il n'y avait ni à la peau ni dans les parties molles aucune altération sensible; en sorte que cherchant la raison d'un pareil phénomène, je jugeai qu'il était produit par une humeur très ténue, qui avait pris son cours à travers les parties molles sans les léser; mais qui trouvant dans l'os plus de résistance, l'avait érodé, de même que la foudre fond l'or quelquefois sans toucher à la bourse qui le renferme. Du reste, le moine mourut quelques années après, ayant ainsi perdu la majeure partie de son crâne, sans qu'on pût y porter remède (obs. 18). »

On jugera par ces citations du mérite de ce livre écrit au xv^e siècle, et qui peut hardiment supporter la comparaison avec les meilleurs travaux des siècles antérieurs et du siècle suivant. Benivieni n'est pas tout-à-fait, comme l'a dit Haller, *le premier des mortels qui, au lieu d'embrasser le domaine entier de l'art, se soit borné à consigner dans ses écrits ce qui méritait d'être communiqué à la postérité*; il n'est pas même le premier qui ait songé à faire un simple recueil d'observations; et Rhasès, par exemple, avait aussi réuni dans un petit opuscule les faits les plus saillants de sa pratique. Mais Benivieni est le premier rentré dans cette voie parmi les modernes; et, ce qui est bien remarquable pour un premier essai, le mérite de l'idée est dépassé peut-être par le mérite de l'exécution. Pas de longueurs; les explications, quand il en donne, ont tout au plus deux ou trois lignes; on lit même à la fin d'une de ses autopsies cette phrase remarquable: *Ayant jugé que c'était là la cause de la mort, nous avons cru vain et inutile d'entrer dans d'obscures discussions* (obs. 3). Point d'érudition inutile; tout au plus aime-t-il de temps en temps à donner le mot grec en lettres grecques. Il cite peu d'auteurs, et les anciens de préférence, Paul, Pline, Celse, et surtout Galien, *facile medicorum princeps*. Je n'y trouve qu'un seul nom d'un auteur arabe, et encore n'est-ce plus pour le glorifier. C'est à propos de l'éléphantiasis. « J'en demande pardon à Avicenne, dit-il, qui a défini l'éléphantiasis un gonflement des pieds; mais cette maladie affecte et les pieds et tout le corps; et c'est une espèce de lèpre qui n'a pas encore été observée parmi nous, mais que Paul a fort bien décrite (obs. 98). »

Vous voyez ici le premier témoignage de la révolution qui va s'opérer: les Arabes rejetés sur un plan inférieur, et les anciens prenant leur place. Ce n'est pas seulement par là que Benivieni se rattache à son époque ou plutôt à celle qui va suivre; cet observateur si distingué en partage les préjugés les plus vulgaires; il vous racontera sérieusement comment il

s'est convaincu qu'une femme, qu'il avait d'abord jugée hystérique, était en réalité sous l'obsession du malin esprit (obs. 8). Et tout de suite après vous lirez deux cas de guérisons obtenues évidemment par des miracles (obs. 8 et 9); et un peu plus loin, un autre cas concernant une diarrhée arrêtée par une prière et un signe de croix. Il montre bien quelques vellétés de doute, et ne paraît se résigner à croire que vaincu par l'évidence; toutefois il faut ajouter qu'il est un peu trop facile à convaincre, quand on le voit admettre sans réflexion l'efficacité de certains charmes murmurés sur une plaie, pour extraire une pointe de flèche implantée dans l'omoplate qui avait résisté aux efforts d'un grand nombre de chirurgiens (obs. 26).

Mais un éloge qui lui revient sans réserve, qu'il ne partage avec personne, et qui ne lui avait pas été rendu jusqu'à ce jour, tant les historiens de la chirurgie ont superficiellement fouillé dans ces sources précieuses, c'est qu'il est le premier qui se soit fait une habitude, un besoin, et qui ait donné à ses successeurs l'utile exemple de chercher sur le cadavre, suivant le titre de son livre, *les causes cachées* des maladies. Vous rapportez les commencements de l'anatomie pathologique à Vesale, Eustachi, Schenckius, Donatus, etc.; bien long-temps avant eux Benivieni ouvrait les cadavres, non par hasard, mais à dessein, mais avec persévérance. J'ai déjà cité deux cas de coxalgie constatés par la dissection; ajoutez deux cas de calculs de la vésicule biliaire, un abcès du mésentère, un rétrécissement de l'intestin, deux cas de polype du cœur, un squirrhe du pilore, une obstruction des veines mésentériques, deux cas de rupture de l'intestin, etc. Benivieni ne se bornait pas à ouvrir ses propres malades; il recherchait les occasions d'autopsie avec la même ardeur que pourrait y mettre un anatomiste de nos jours. Il raconte un cas extrêmement curieux d'un homme de cinquante ans qui, par suite d'une maladie antérieure, avait eu une suppression complète des selles, et avait ainsi vécu long-temps, rendant les aliments par la bouche, peu d'heures après les avoir mangés. M. Prosper Denis a rapporté un fait analogue; la science en possède deux ou trois autres; et jusqu'à présent l'on n'est pas encore parvenu à compléter par l'autopsie une seule de ces observations. Benivieni insista vainement près des parents de son mort, lesquels, *je ne sais par quelle superstition*, dit-il, ne voulurent point se prêter à ses desirs. Enfin il explorait jusqu'aux cadavres des pendus, sans espoir de rattacher les lésions anatomiques à des symptômes qu'il n'avait pu observer, mais pensant toujours y trouver quelque chose, et faisant alors tourner ses recherches au profit de l'anatomie descriptive et de la physiologie.

C'est ainsi que sur le cadavre d'un insigne voleur il trouva la veine splénique double, et la partie postérieure de la tête, où il plaçait *le siège de la mémoire*, si peu étendue, qu'elle contenait à peine une fort mince portion du cerveau (obs. 99).

Cette notice est peut-être un peu longue; je n'ai pu véritablement résister au désir de faire un peu mieux connaître un des hommes qui ont le plus illustré l'art, et auquel, à mon avis, on n'avait pas rendu une assez complète justice. Seul jusqu'à présent dans l'art moderne, son livre ne doit rien à personne; il est complètement original. Si l'auteur n'a point pris place parmi les grands dogmatistes, il a droit, dans l'ordre des dates, au premier rang parmi les observateurs. Il ferme glorieusement le xv^e siècle pour l'Italie, laissant loin en arrière ses pâles prédécesseurs, et jetant un tel éclat, que l'Italie même ne fournira rien de long-temps qui soit capable de l'effacer.

§ XVI. — De l'état de la chirurgie en France au xv^e siècle. — Chirurgie Parisienne.
Histoire de la confrérie de Saint-Côme et des barbiers de Paris.

Le lecteur qui nous a suivis jusqu'ici dans nos appréciations historiques, aura probablement été tenté de nous accuser d'injustice ou d'erreur, en voyant dans notre œuvre la chirurgie française s'arrêter à ce triste Balescon, et même retrograder d'un siècle tout entier dans la capitale, où nous avons nommé le dernier Henri de Mondeville. Il est temps enlin de rechercher, à partir de cette époque reculée, quelles furent en France les destinées de notre art; histoire moins flatteuse pour la vanité nationale que les fabuleuses traditions qu'on avait mises à sa place, mais aussi intéressante, surtout par le jour nouveau qu'elle jette sur des faits jusqu'à présent défigurés. La chirurgie en France dans le xv^e siècle se présente sous trois aspects bien différents, selon qu'on l'étudie dans la capitale, dans les villes de province, et enlin dans les villages et les campagnes; nous la suivrons et nous constaterons l'état des chirurgiens dans cette sorte de dégradation d'é tage en étage, en commençant par l'é tage supérieur.

Par une préoccupation singulière, il n'est pas peut-être un seul historien qui n'ait rattaché la chirurgie de Paris, et même toute la chirurgie française, à la confrérie des chirurgiens de Paris, connue plus tard sous le nom de collège de Saint-Côme. Il est donc essentiel de rechercher avec quelque soin l'origine et la constitution de cette corporation singulière; exemple unique dans toute la chrétienté d'une association de chi-

rurgiens portant la robe, faisant des leçons, donnant des grades; chaque imparfait des grandes Facultés de médecine, espèce de Faculté laïque demeurée en dehors de l'Université et faisant pour s'y rattacher des efforts continus et inutiles; bien moins célèbre d'ailleurs par les services rendus à la science, que par les luttes séculaires qu'elle eut à soutenir à la fois et contre les barbiers et contre les médecins de Paris.

Si l'on en croit quelques traditions conservées dans le collège de Saint-Côme, son existence remonterait jusqu'à l'année 1033; et le collège était encore en 1576 un vieux tableau où étaient écrits les noms de tous les *docteurs, licenciés et bacheliers en chirurgie* décédés depuis cette époque reculée. Suivant une autre tradition adoptée surtout au commencement du XVII^e siècle, elle remontait à 1226¹. Un peu plus tard, Meurisse, chirurgien assez érudit de ce collège, disait avoir vu dans un manuscrit fort ancien que dès l'an 1210 les chirurgiens de Paris formaient une confrérie sous l'invocation de saint Côme et saint Damien; et toutefois, en s'appuyant toujours du même manuscrit, il attribuait à saint Louis la fondation de cette confrérie. C'est qu'en effet les chirurgiens de Saint-Côme avait préféré à une antiquité plus reculée l'honneur qui leur revenait d'un si auguste fondateur; ils conservaient son portrait dans leur église; et en définitive, ceux du XVIII^e siècle s'étaient arrêtés à cette opinion, que la confrérie formée en 1255 suivant les uns, en 1260 suivant les autres, avait été confirmée par saint Louis en 1268, deux ans avant sa mort². Nous avons dit à l'article de Pitard quel rôle on lui faisait jouer dans la fondation du collège; enfin on ajoutait que saint Louis, entre autres marques de sa bienveillance, avait concédé aux chirurgiens le lieu où fut élevée leur maison, à condition qu'ils donneraient des consulta-

¹ Sur la couverture d'un manuscrit de Jérôme de La Noue, dont je parlerai plus bas, je trouve collée au revers une sorte d'affiche imprimée de la *Confrairie des bienheureux martyrs saint Cosme et saint Damien, fondée des l'an 1226 ez Eglises dédiées à Dieu sous les noms desdits martyrs à Paris, rue de la Harpe: et en l'esglise saint Cosme de Luzarches.... Et se montrent les précieux reliquaires desdits saints martyrs tant à Paris qu'à Luzarches.* — La date de l'impression manque; mais il y est fait mention de Louis XIII, *à present regnant*. Ils avaient fait mettre également en lettres d'or sur la porte de leur collège l'inscription suivante que les médecins firent enlever en 1667.

Collegium regium MMDX chirurgorum Parisiis juratorum a sancto Ludovico anno Domini 1226 instauratum, etc., etc.; modo sub auspiciis Christianissimi justique Ludovici XIII ob ejus natalis memoriam restauratum.

Requete tres importante au roy pour les chirurgiens de Paris. 1748, p. 63.

² Quesnay, *Recherches sur l'origine de la chirurgie en France*, pages 40, 41 et 45.

³ Peyrilhe, *Histoire de la chirurgie*, tome II, page 761.

tions gratuites aux pauvres malades ; et pour remplir ses vues, ils avaient fait construire les *charniers*, près l'église Saint-Côme, lieux consacrés à ces consultations.

Tels sont les récits que l'on trouve dans Devaux, Quesnay, Peyrilhe, tous membres du collège de chirurgie, et jaloux d'en rehausser la gloire. Malheureusement ce sont là autant d'assertions sans preuves, et dont plusieurs, ainsi que nous l'avons remarqué, pèchent même contre la vraisemblance. Les statuts du collège de chirurgie, qu'on fait remonter au temps de saint Louis, sont manifestement d'une époque plus récente ; la table funéraire dressée par Devaux ne mérite aucune foi pour ces temps reculés. Il semble d'après une ordonnance exhumée par Leclerc du Brillet, et rapportée au temps de saint Louis, que la corporation des chirurgiens eut une origine plus modeste.

Li prévôt de Paris par le conseil de bonnes gens et de prud'hommes du métier, a élu six des meilleurs et des plus loyaux cyrurgiens de Paris, liquel ont juré sur saints devant le prévôt que eux bien et loyaument encercheront ceux qu'ils croiront et arideront qu'ils ne soient dignes d'ouvrer, et n'en déporteront ne greveront ne por amour ne por haine, et ceux qui n'en seront dignes nous en baudront les noms. Les noms des six cyrurgiens examinans sont teil, mestre Henri Douperche, mestre Vincent son fils, mestre Robert de Convers, mestre Nicolas son frere, Pierre Deshalles, et mestre Pierre Joste ¹.

On attribue cette pièce à Boileau, prévôt de Paris sous Louis IX, en 1254 ou 1258. Quesnay en repousse l'authenticité, parce que les noms des six chirurgiens qu'elle désigne ne se trouvent point dans le catalogue placé en tête des statuts du collège. L'objection a peu de valeur, même quand les statuts auraient l'authenticité nécessaire, attendu que dans ce catalogue à la suite du nom de Pitard se trouvent ces mots avec lesquels tout accommodement devient facile, *cæterique complures ejus contemporanei*. Mais nous aurons occasion tout-à-l'heure de dire à quelle époque réelle se rattachent et les statuts et les signatures qui les accompagnent.

D'où sortaient cependant ces chirurgiens ? Étaient-ce déjà des élèves formés par l'Université de Paris, qui avait des maîtres et des écoliers dès l'an 1200, et qui avait reçu la confirmation papale en 1215 ? ou bien étaient-ils les descendants des anciens médecins laïques pour qui avaient été faites les lois des Visigoths ? Formaient-ils déjà dans ces premiers temps, et

¹ Quesnay, ouvrage cité, page 47. — Je suis l'orthographe donnée par Quesnay ; mais en ajoutant qu'elle est horriblement défigurée, et n'appartient à aucune époque de notre langue.

même à partir de 1210, une confrérie sous l'invocation de saint Côme et de saint Damien ? Questions difficiles à résoudre ; il paraît seulement fort probable que la corporation des chirurgiens de Paris, existant depuis fort longtemps sans lois ni règles, fut enfin soumise à une première organisation par le prévôt de la cité. Il n'est nullement question, comme on voit, ni d'école ni de grades universitaires ; le prévôt cherche uniquement à savoir quels sont dans Paris les individus exerçant la chirurgie qui sont vraiment du métier, tout comme s'il s'agissait d'un corps de métier ordinaire.

On peut présumer que les chirurgiens, ainsi reconnus par l'autorité, sentirent dès lors le besoin de se réunir et de régler l'intérieur de la corporation. Un article des statuts indique même qu'ils furent dressés par Pitard en 1268, et jurés devant l'official de Paris, c'est-à-dire devant l'autorité religieuse ; mais la première copie de ces statuts ne fut mise au jour, comme nous le verrons, qu'en 1379, et ne saurait donc témoigner sans réplique pour une époque aussi antérieure. Du reste cette copie de 1379 ne donne elle-même encore à la communauté que le titre de confrérie ; et, chose remarquable, il n'y est fait aucune mention du roi saint Louis. A la vérité, au dire de Quesnay, J. de La Noue, au commencement du xviii^e siècle, aurait eu entre les mains une charte de ce roi, laquelle ordonnait à Pitard d'assembler les autres maîtres ou la plus grande partie d'entre eux pour examiner ceux qui voudraient exercer la chirurgie¹. Malheureusement cette charte ne s'est jamais retrouvée ; la table d'un des registres de Saint-Côme l'indiquait expressément, dit-on ; mais le feuillet où elle devait être se trouvait enlevé.

Plusieurs doutes s'élèvent d'ailleurs contre son existence. D'abord au xviii^e siècle, les chirurgiens ne faisaient remonter leur institution qu'à l'an 1278, et quand on leur eut appris que saint Louis était mort en 1270, ils corrigèrent cette première date pour lui substituer celles de 1260 et 1268². Une autre difficulté naît de l'âge de Pitard lui-même, ainsi que nous l'avons exposé ; enfin jamais cette prétendue charte n'a été exhibée par le collège de Saint-Côme ; et J. de La Noue lui-même, dans un manuscrit où il a soigneusement consigné tous les titres de sa communauté, ne dit pas un mot qui puisse en faire soupçonner l'existence.

Il demeure donc extrêmement probable qu'il ne s'agit ici que de la charte de Philippe-le-Bel dont il sera question tout-à-l'heure, et la

¹ Quesnay, ouvrage cité, page 48.

² Voyez les *Recherches* de Pasquier, page 863 ; la préface de l'*Index funereus*, de Devaux, qui admet encore la date de 1278, mais prétend que le collège avait été établi auparavant ; et enfin les statuts publiés par Quesnay avec les dates de 1260 et 1268.

deuxième pièce qui témoigne authentiquement de l'organisation des chirurgiens de Paris ne remonte pas au-delà du XIV^e siècle.

La chirurgie, en dépit de l'ordonnance du prévôt Boileau, était exercée dans cette ville par une foule d'individus sans titres. Il y avait d'abord toute la corporation des barbiers, qui à Paris comme partout ailleurs s'était emparée de la petite chirurgie, et augmentait tous les jours ses empiétements. Les chirurgiens voulurent étouffer cette rivalité alarmante et soumettre les barbiers à leur autorité; et en 1301 le prévôt de Paris rendit en leur faveur l'ordonnance suivante.

« L'an 1301, le lundi aprez la mi-aoust furent semons tuit li barbiers qui s'entremectent de cyrurgie dont les noms sont ci-dessoubz escripts, et leur fust deffendu sus peine de corps et d'avoir, que cil qui se dient cyrurgien barbier que ils ne ouvreient de l'art de cyrurgie, devant ce qu'ils soient examinez des mestres de cyrurgie, sçavoir-mon se ils sont souffisants auidict mestier faire;

« Item. Que nul barbier se ce n'est en aucun besoing destancher le blecié, ne se pourra entremectre dudict mestier, et sitost qu'il l'aura estanché ou affuitié, il le fera sçavoir à justice, c'est à sçavoir au prevost de Paris ou à son lieutenant, sus la peine dessus dicte ».

On remarque dans cet édit que la pratique de la chirurgie est appelée un *métier*, et que c'est encore le prévôt de Paris qui en fixe les limites. Du reste, l'unique effet de cette ordonnance fut d'empêcher les barbiers d'accoler à leur nom celui de chirurgiens; mais en renonçant à ce titre, ils conservèrent à l'égard de leurs rivaux une complète indépendance; et dans les ordonnances royales qui fixent enfin la position de ces derniers, il n'est pas dit un mot de la barberie.

C'était précisément peu d'années après que Lanfranc avait fondé dans la Faculté de Paris un haut enseignement chirurgical. Il y eut alors, comme nous l'avons vu, quelques chirurgiens clercs et lettrés, jouissant de tous les privilèges universitaires; mais cette innovation dura peu, et Henri de Mondeville est à peu près le seul dont on ait gardé le souvenir. Au-dessous d'eux venaient les chirurgiens non lettrés, mais suivant les cours, et reconnaissant la supériorité de la Faculté¹. C'étaient là très probablement les membres de la confrérie de Saint-Côme, qu'une ordon-

¹ Ce texte est rapporté par Pasquier et par Quesnay; j'ai suivi l'orthographe de ce dernier, toute vicieuse qu'elle est, parce que au moins il a conservé quelques mots de l'époque. Il donne en même temps les noms de vingt-neuf barbiers compris dans la semonce; Pasquier n'en compte que vingt-six.

² Henri de Mondeville nous fournit des renseignements curieux à cet égard; comme

nance royale allait mettre sous la juridiction de Pitard. Enfin, fort au-dessous encore, la chirurgie était pratiquée par une foule de charlatans sans aveu, adoptant ce métier comme un autre, en vue seulement de faire des dupes. Ce fut contre eux que Philippe-le-Bel dirigea enfin la première ordonnance royale bien authentique qui établit les droits des maîtres chirurgiens de Paris; elle est datée de novembre 1311.

« Ayant appris, dit le roi, que nombre de gens de nations étrangères et de divers états, meurtriers, larrons, faux-monnoyeurs, espions, voleurs, abuseurs, *arquemistes* et usuriers, se mêlent de pratiquer la chirurgie dans notre ville et vicomté de Paris, comme s'ils avaient subi un examen suffisant et avaient prêté le serment; mettent des bannières à leurs fenêtres comme les vrais chirurgiens, pansent et visitent les blessés à diverses reprises dans les églises et lieux privilégiés, soit afin d'en extorquer de l'argent, soit pour servir de prétexte à leurs mauvais desseins...

» Nous ordonnons par le présent édit que, dans la ville et vicomté

les exemplaires de son livre sont rares, on me pardonnera d'extraire textuellement le passage qui suit de la traduction française :

« A tout ceux qui sentendent speciaument li lettre qui veulent aprendre cyrurgie soient lies et esioissans de ce : especiaument ceux qui ont conneu les principes de medecine et qui entendent les paroles de lart : car pour eulx est ordenee ceste œuvre. Toute voies ie ne met pas hors du tout en tout ceux qui ne sont pas letres de ceste œuvre. A sauoir dont ceste œuvre profitera a ceux qui ne sont pas letres ou non. Je di qu'il est aucuns diceux aussi comme idioties simples et ignorans et sont merueilleusement orgueilleus et despiteus en cuer disans que il ont læuure de cyrurgie malgre les clers cyrurgiens de lor parens et de leur predecesseurs et de si lonc temps quil nen est memoire. Et dient quil ont don en eux aussi comme de heritage et de nature. et les croient les lais de ce quil dient.... et ioins dou les nobles et les princes les croient. et peulx tot le peuple dont il auient mout de gries et maladies pitteuses ei acunefois mort. Pour laquelle chose a tieux orgueilleus qui ne sont pas letres et se dient cyrurgiens nostre deuant dite doctrine ne soit de riens aidant : ne a leur paciens ne a ceux qui les croient. tout aussi comme Dieu ne secourt pas ceux qui lont en desdaing. Or sont autres cyrurgiens qui ne sont pas letres qui ne sont pas rebelles et sont plus familiers et se duellent outre maniere que il nont conneu la science des letres en lart de cyrurgie et recognoissent bien que tel petit de science quil peuuent auoir acquis quil lont eue *des mires et cyrurgiens letres*. A ceux nostre doctrine soit otroiee et soit profitable a lor salut.... Car il leur est offert ce quil porront auoir briefuement par grace en charite et en repos. Cest assauoir quanque nous qui or sommes et nos predecesseurs auons aquis de cyrurgie en alant et en decourant en chascun lieu par terres perilleuses et en fait darmes et par estudes renomees o grant grief et o lont trauail de nos cors et o grans despens o grans souffroites et o tres grans perilz de nos personnes. »

Au lieu des mots soulignés, le texte latin dit plus nettement à *cyrurgicis litteratis et medicis, des chirurgiens lettrés et médecins*. (Manuscrits latins de la Bibliothèque royale, n° 7139.)

de Paris, aucun chirurgien ou chirurgienne n'exercent en aucune façon la chirurgie, s'ils n'ont été au préalable diligemment examinés et approuvés par les maîtres chirurgiens jurés demeurant à Paris, appelés par notre amé Jean Pitardi notre chirurgien, juré de notre Châtelet à Paris, ou ses successeurs, lesquels seront tenus d'appeler pour cet effet les autres chirurgiens dessusdits autant de fois que besoin sera ; ladite approbation étant donnée à la pluralité des voix des maîtres chirurgiens, celle du président comptée avec les autres, celui-ci délivrera une *licence* d'opérer en chirurgie, la concession de laquelle licence nous lui attribuons en raison de l'office qu'il tient de nous, et à ses successeurs dans cet office, à l'exclusion de tout autre. Et les sujets ainsi examinés et approuvés, avant d'entrer en exercice, seront tenus de prêter serment devant notre prévôt de Paris de fidèlement exercer leur profession ¹.

Voilà donc la plus ancienne charte royale qui ait été conservée en faveur des chirurgiens jurés de Paris, et il semble au premier abord qu'elle s'occupe d'une chose toute nouvelle et qui n'aurait pas été réglée antérieurement, au moins par l'autorité souveraine. Mais les avocats du collège de Saint-Côme ne se sont point tenus pour vaincus ; ils ont fait remarquer qu'en avril 1352, le roi Jean rendit un édit tout semblable, et évidemment copié sur celui de Philippe-le-Bel, sans faire la moindre mention de ce dernier. Philippe-le-Bel aurait donc pu copier de même un édit antérieur de saint Louis, et l'existence de ce premier édit serait même démontrée par un arrêt du parlement du 25 février 1355. Il convient d'examiner cette dernière difficulté. Voici à quelle occasion il fut rendu.

Il y avait à cette époque deux chirurgiens jurés au Châtelet au lieu d'un, et ces deux chirurgiens, nommés Pierre Fromond et Robert de Langres, ayant obtenu du roi Jean en leur faveur l'édit de 1352, imaginèrent de s'approprier le droit d'examen, à l'exclusion des autres chirurgiens. Ceux-ci réclamèrent ; un accord eut lieu entre les parties, et un arrêt du parlement s'appuyant d'une part sur cet accord et de l'autre *sur plusieurs privilèges royaux de saint Loys et de plusieurs roys qui depuis*

¹ Quesnay, ouvrage cité, page 437. On voit par le préambule de cet édit que les chirurgiens n'avaient point ménagé leurs concurrents, et qu'ils avaient surtout fait valoir cette considération qu'ils pensaient les malfaiteurs dans les églises et les lieux d'asiles, sans en avertir le prévôt. Aussi l'édit met au rang des devoirs des chirurgiens jurés de ne faire qu'une seule visite ou un seul pansement dans les cas de ce genre, et de rendre compte aussitôt des blessures de cette sorte au prévôt de Paris ou à son lieutenant, ou aux auditeurs du Châtelet. Cette circonstance n'a pas essentiellement rapport à l'histoire de la confrérie de Saint-Côme ; mais elle y tient assez cependant pour que j'aie cru devoir la mentionner ici.

ont été, décida que le prévôt des chirurgiens demeurerait adjoint aux chirurgiens jurés du Châtelet, et pour convoquer les autres maîtres *licentiez en ladite Faculté*, lors des examens et pour donner la licence.

Pasquier, qui rapporte l'arrêt, fait fort peu d'état du considérant qui s'appuie sur l'édit de saint Louis, et vu le silence gardé par les autres documents à cet égard, il n'hésite pas à l'imputer à la liberté d'une plume dont assez souvent on abuse en plein tribunal (p. 863). Pasquier, avocat et conseiller à la cour des comptes, était plus compétent que nous pour traiter le parlement avec cette irrévérence; mais cet accord singulier entre les parties pour arriver à un résultat si contraire aux droits positifs des uns et si favorable aux autres, donne véritablement matière à de graves réflexions. C'est la première fois que nous entendons parler du prévôt des chirurgiens¹; et il y avait pour tous un intérêt manifeste à relever dans son chef l'éclat et le pouvoir de la confrérie; on pouvait donc à bon droit présumer que ce débat fictif masquait une collusion réelle.

Quoi qu'il en soit, en 1364, on fit consacrer cette innovation par l'autorité royale, et Charles V, qui s'était fait affilier quelques années auparavant à la confrérie de Saint-Côme et de Saint-Damien, rendit en faveur de ses confrères un nouvel édit où, reproduisant mot pour mot ceux de Jean et de Philippe, il ajouta toutefois le prévôt des chirurgiens aux jurés du Châtelet. Le même roi, en 1370, accorda à tous les chirurgiens de Paris une exemption spéciale du guet et de la garde, à la condition de visiter et panser les pauvres qui ne pouvaient pas entrer dans les hôpitaux; et sous ce pieux prétexte, ils surent glisser dans l'ordonnance, pour s'en faire un titre par la suite, les titres réservés jusqu'alors aux Facultés universitaires, de *licenciés* et *bacheliers*, deux grades nouveaux au-dessus desquels se trouvaient placés, sur la même ligne que les plus anciens docteurs, les *maîtres jurés en chirurgie*².

Récapitez les points principaux de cette histoire, et voyez par quelle marche lente et continue cette petite communauté de Saint-Côme s'éloigne de sa modeste origine et tend à accroître ses privilèges et son importance.

¹ Dans leur *Requête très importante au roy*, etc., Paris, 1748, les chirurgiens alléguaient qu'ils avaient perdu beaucoup de titres, entre autres une *petite lettre fort authentique* de l'an 1321, concernant l'élection du prévôt, qui existait encore dans leurs archives en 1574; une charte de Charles-le-Bel, datée de 1326, qui existait encore en 1560; d'autres chartes de 1326 et 1330, etc. Mais que signifiaient, dans la bouche de gens qui ne reculaient pas devant des faux en écriture publique, ces allégations sans preuve touchant l'existence de pièces qui, de leur propre aveu, étaient perdues depuis près de deux siècles?

² Voyez Quesnay, *ouvrage cité*; *pièces justificatives*, pages 441 à 452.

D'abord c'est un simple arrêté du prévôt de Paris, qui commet les six chirurgiens principaux de la ville à l'examen de ceux qui voudront pratiquer. Plus tard, ils s'organisent en confrérie, et font viser leurs statuts par l'official de Paris. Plus tard, voulant s'assurer à tout jamais le droit d'examen et de réception, ils tentent d'abord de l'obtenir du prévôt de Paris, puis du roi; mais ce n'est pas encore à la corporation qu'il est décerné, et ce sont les chirurgiens du Châtelet, officiers royaux, qui convoquent les maîtres. Il faut faire entrer le prévôt en partage de ce pouvoir; on simule un procès au Parlement, on obtient l'arrêt qu'on désire, et en même temps quelque chose de plus. En ce temps où l'antiquité est la plus sûre sanction des privilèges, on recule la fondation de la confrérie, on lui fait attribuer libéralement le nom de Faculté, et on lui donne pour fondateur le plus révérend des rois de France. Voilà le nom obtenu, il faut se rapprocher des véritables facultés par la distinction des grades; on insinue cette distinction dans une ordonnance royale dictée pour un tout autre dessein.

Mais quel était le but et l'intérêt de ces empiétements successifs, de ces persévérantes tentatives? on peut jusqu'à un certain point le découvrir.

Depuis 1254 jusqu'en 1311, les chirurgiens de Paris n'avaient obtenu le droit d'examen que sur les praticiens d'un ordre inférieur; pour eux-mêmes ils étaient reçus très probablement par la Faculté. L'édit de 1311 leur avait acquis une sorte d'indépendance; ils pouvaient se perpétuer par eux-mêmes; ils avaient droit de nommer leurs confrères et leurs égaux. Mais la Faculté, seule en possession de faire des cours publics, les retenait par là même dans ses liens; ils étaient ses écoliers, et en cette qualité ils étaient obligés par un serment envers elle¹. Ce serment, indiqué dans un statut du XIII^e siècle, et par lequel les chirurgiens juraient de se borner uniquement aux opérations manuelles, ne concernait pas sans doute les médecins chirurgiens de l'ordre des clercs, tels que Lanfranc, Pitard et Mondeville, qui avaient été admis à professer dans les Facultés; mais

¹ En 1271 ou 1281, sous le décanat de Jean de Charolles, les maîtres de la Faculté avaient fait un statut contre ceux qui exerçaient sans titre la médecine à Paris. On y défend d'abord à tout juif ou juive d'exercer la médecine ou la chirurgie sur les chrétiens; on enjoint à tout chirurgien ou chirurgienne de ne point franchir les limites de son art, *per juramenta sua*, et de s'en tenir aux œuvres de la main; ils ne doivent donc administrer ni conseiller aucune préparation, aucun médicament interne autrement que de l'avis d'un maître en médecine; et ceci leur est encore enjoint *per juramenta sua*. — Voyez Chomél, *ouvrage cité*, page 128. D'après le même auteur, page 140, la Faculté fit confirmer et renouveler en tant que besoin était ces statuts et privilèges, en 1352, 1353 et 1390, par le roi Jean et le roi Charles VI.

dès les premiers temps du XIV^e siècle, la Faculté de Paris, revenant à son intolérance primitive à l'égard de la chirurgie, ou bien encore, irritée peut-être de voir la corporation des chirurgiens se constituer en dehors d'elle, avait voulu établir une barrière absolue entre les deux professions; dans ses statuts recueillis et corrigés en 1350 sous le décanat d'Adam de Francheville, elle avait inséré une disposition en vertu de laquelle les bacheliers admis à faire leurs cours devaient jurer qu'ils n'exerçaient point la chirurgie manuelle; et en même temps elle avait renouvelé l'ancien statut qui défendait aux chirurgiens de dépasser les bornes de leur métier; les confondant d'ailleurs, comme par le passé, avec les chirurgiennes, les apothicaires et les apothicaireses, et les herbiens ou herbières, tous compris dans la même disposition ¹

On comprend combien ce mépris devait irriter une corporation déjà fière de son importance, et quelles haines sourdes durent s'entretenir entre les deux sociétés, et se manifester d'abord par des trames cachées avant d'éclater enfin au-dehors. Ainsi, les nouveaux statuts de la Faculté avaient été établis en 1350; dès 1352 les chirurgiens font renouveler leur charte. La Faculté à son tour fait confirmer ses privilèges la même année et l'année suivante; et forte de son antiquité, assurée d'ailleurs du concours de l'Université dont elle faisait partie, elle aurait facilement écrasé la petite confrérie de Saint-Côme dans une lutte ouverte; celle-ci fut donc obligée d'attendre tout du temps, et de chercher à tourner l'obstacle qu'elle ne pouvait aborder de front. Il lui fallait à elle se créer une antiquité vénérable, et elle se rattacha à saint Louis; il lui fallait se rapprocher de l'Université pour rendre celle-ci, sinon favorable, du moins neutre dans les discussions à venir, et vous avez vu comment on glissait peu à peu le titre de Faculté et la désignation de divers grades universitaires dans des titres qui devaient servir plus tard. Enfin, les médecins s'étant donné une organisation plus régulière et plus compacte par l'édification de leurs nouveaux statuts, les chirurgiens ne furent pas bien long-temps à leur laisser cet avantage; des statuts tout nouveaux, presque entièrement calqués sur ceux de la Faculté de médecine, furent arrêtés en 1379; et nous verrons plus tard comment, après qu'un espace de temps suffisant eût donné à ces empiétements successifs le caractère d'une possession d'état, la confrérie de Saint-Côme démasquant ses vues, chercha enfin directement à se faire admettre dans l'université de Paris.

¹ Chomel, *ouvrage cité*, pages 150 et 161.

Ce serait ici le lieu d'exposer quelle avait été jusqu'alors la constitution de la confrérie, le mode d'enseignement des élèves, les conditions de réception, et enfin les droits des maîtres reçus. La chose au premier abord paraît assez facile; Quesnay a publié en 1744, d'après une copie collationnée à l'original en 1614, les statuts complets du collège de chirurgie, en français et en latin, compris dans 83 articles; et il donne les 21 premiers articles comme étant ceux qui avaient été rédigés et autorisés en justice du temps de Jean Pitard ¹. Mais il est essentiel de savoir que la Faculté de médecine s'inscrivit en faux contre cette dernière assertion; elle prouva que ces 83 articles n'étaient autres que ceux qui avaient été rédigés en 1575, et dont nous aurons à nous occuper plus tard; et elle représenta des copies des véritables statuts anciens, du moins tels qu'ils avaient été collationnés et certifiés en 1603 par Jérôme de La Noue et Louis Hubert, le premier ancien prévôt du collège de Saint-Côme, et tous deux chirurgiens-jurés au Châtelet.

J'ai retrouvé dans la bibliothèque de la Faculté de médecine ce fameux manuscrit de Jérôme de La Noue avec les copies des anciens statuts. La première copie est en français et comprend 37 articles; la deuxième en latin et en 38 articles; et déjà chaque copie, différant par l'arrangement des matières, contient en outre des articles que l'autre ne présente pas; mais de plus, comme pour rendre l'embarras tout-à-fait inextricable, on trouve dans Pasquier, qui cite les statuts latins, qu'ils contenaient 31 articles.

Toutefois, un examen attentif fait évanouir cette dernière difficulté. Les articles cités par Pasquier sont évidemment pris sur la copie latine; et comme il ne veut parler que des statuts les plus anciens, il est également d'accord avec cette copie, qui arrête à l'art. 31 les statuts de Pitard révisés en 1379 ².

Mais comment concilier maintenant la rédaction française et la rédaction latine, différentes l'une de l'autre, et cependant toutes deux certifiées authentiques? Je remarque d'abord que toutes deux contiennent des statuts admis en 1379, d'autres en 1396, puis en 1424, puis en 1471; et là s'arrête la copie française, tandis que la rédaction latine contient trois articles ajoutés en 1577. Il y a donc présomption d'une plus haute [ancienneté pour la rédaction française; ajoutez qu'elle est plus complète, et enfin qu'elle est mieux ordonnée. Dans les statuts latins, les

¹ Voyez à la fin des statuts latins dans l'ouvrage de Quesnay, p. 442, et la note de la p. 395.

² Pasquier, ouvrage cité, p. 863.

approbations données en 1379 se trouvent à l'article 31, celles de 1396 à l'article 35, celles de 1424 à l'article 15, et celles de 1471 à l'article 19, ce qui fait une confusion effroyable. Il me paraît évident que les statuts latins, tels que de La Noue nous les a transmis, ne sont qu'une refonte des anciens statuts, faite en 1577 pour rallier les membres du collège qui n'avaient pas voulu signer les modernes statuts de 1575¹. Les statuts français semblent donc être seuls authentiques; et ils sont d'une haute importance dans l'histoire de la confrérie de Saint-Côme, en montrant par ordre de date et d'une manière certaine les additions faites à ses premiers règlements. Les règlements primitifs qui régirent la confrérie pendant tout le XIV^e siècle ne comprennent que les 24 premiers articles²; encore dans ce nombre en est-il qui ont évidemment été ajoutés ou modifiés dans la révision de 1379, principalement ceux qui parlent des bacheliers, des licenciés et des maîtres, distinction qui ne paraît nettement établie que dans la charte de 1370.

A cette époque du moins, la confrérie, car il ne s'agit encore ni d'école ni de collège, se composait du prévôt, des maîtres, des licenciés, des bacheliers. Il faut expliquer ici la différence qu'il y avait entre ces divers grades, et comment on y parvenait.

Le jeune homme qui voulait étudier la chirurgie entraît d'abord chez un maître en qualité d'apprenti; ce droit d'avoir des apprentis, ou *droit*

¹ Nous aurons occasion de revenir sur ces dissensions, où A. Paré joua un rôle. — On peut remarquer que je ne parle point de la traduction française des statuts insérée dans le livre de Quesnay; elle est manifestement postérieure à la rédaction latine de 1575, et n'a aucune valeur dans la question.

² Ils se réduisent même en réalité à 21; en effet, le premier n'est en quelque sorte qu'un préambule par lequel il est dit que ces statuts ont été jurés devant l'official de Paris; et il a été joint en effet au préambule dans la traduction latine; le 23^e indique seulement que ces ordonnances ont été faites par feu Jehan Pitard en 1268, et jurées devant l'official; le 24^e mérite d'être reproduit en entier:

« Lesquelles ordonnances dessusdites les chirurgiens a present demourans à Paris, cest assavoir *M. Henry de Moran* a present jure du roy nostre sire: et *M. Gcoffroy du Cosil*, *Maistre Jehan de Vmieres*, *M. Jehan Drouart*, *maistre Symon bourgeois*, *maistre Oudart de Triquetot*, *maistre Jehan de Troyes*, et *maistre Jehan le Grant*, tous ensemble, et chacun pour soy, iurerent et ordonnerent à tenir fermement ces presens statuts et ordonnances dessusdites: et fust ce confirmé par lesdits chirurgiens l'an 1279. »

Cet article est réuni au précédent dans la copie latine; la traduction d'ailleurs est exacte, si ce n'est qu'elle donne la date de 1260, peut-être par l'omission d'un mot.

On remarquera peut-être que ces 21 articles correspondent, quant au nombre, à ceux que Quesnay regardait comme étant de Pitard; mais c'est presque la seule ressemblance qu'il y ait entre eux.

de juridiction, n'appartenait qu'aux maîtres qui avaient quatre ans de réception. Quand l'apprenti passait bachelier, il devait au préalable jurer d'observer les statuts, et il payait un franc pour son entrée dans la confrérie ¹. Le grade de licencié coûtait beaucoup plus cher; d'abord le candidat devait donner au clerc, espèce de commis de la communauté, deux francs en argent, ou sa robe, au cas cependant où elle représentait au moins cette valeur. Puis avant d'être présenté au prévôt pour prêter serment, ce qui lui donnait la *licence* de pratiquer, il fallait payer douze écus d'or; et enfin, avant de recevoir le bonnet magistral, cérémonie qui se faisait au chapitre de l'Hôtel-Dieu, le récipiendaire devait donner à chacun des maîtres un bon bonnet double teint en écarlate, ou une somme de 15 sous pour en tenir lieu; plus, des gants doubles violets avec bordures et houppes de soie; des gants également à chacun des bacheliers; et enfin, au sortir de l'Hôtel-Dieu, il était tenu de donner un dîner solennel. C'était une sorte d'emprunt fait aux statuts des Facultés de l'université de Paris, dont la confrérie avait à cœur de se rapprocher.

Nous ne voyons pas dans tout cela ce qui distinguait le licencié du maître; mais nous l'apprenons par les statuts fort amplifiés de 1575. C'était précisément le droit de juridiction qui faisait toute la différence; ainsi les maîtres qui comptaient moins de quatre ans de réception portaient plus spécialement le titre de licenciés; au bout de ces quatre ans ils acquéraient le droit de juridiction et le titre de maîtres ². Ils avaient d'ailleurs les mêmes droits; et dans plusieurs articles on ne distingue que les maîtres et les bacheliers. Mais dans d'autres la distinction existe, en même temps que l'égalité; ainsi lorsqu'un bachelier offensait un maître, il devait payer 20 sous d'amende et un cierge, et demander merci à l'offensé devant toute la confrérie; en cas de refus, on pouvait lui *dénier le degré de la licence*; tandis que pour les offenses d'un licencié envers un licencié ou un maître, comme pour celles d'un maître envers un autre maître ou un licencié, la peine était égale et se réduisait à une amende.

Il n'y a rien d'indiqué pour les études, rien pour la manière de passer les examens. Seulement, ce qui est d'accord avec les chartes que nous connaissons, dans les examens, les chirurgiens-jurés du Châtelet étaient assis au-dessus du prévôt, le prévôt au-dessus des maîtres; et l'examen

¹ ART. XI. Cet article manque absolument dans les statuts latins.

² Dès l'an 1270, la Faculté était déjà divisée en maîtres du grand et du petit banc, *de alto et basso* (voyez Chomel, p. 113); ou en premier et second ordre. Le premier ordre comprenait les *anciens*, c'est-à-dire ceux qui avaient plus de dix ans de réception; le second était dit aussi l'*ordre des jeunes*. Sabatier, *ouvrage cité*, p. 19.

commençant toujours, selon les rits universitaires, par les inférieurs, les maîtres interrogeaient d'abord, puis le prévôt, et les jurés en dernier lieu. Le prévôt, hors de ces examens, n'avait d'autre droit que d'être invité à toutes les collations annuelles faites à Paris par les maîtres, et encore, ce qui réduisait le droit à bien peu de chose, si cela convenait aux maîtres qui faisaient la collation.

Comme on le voit, la petite république n'avait pas voulu trop exhausser l'orgueil de son chef; elle n'avait rien négligé au contraire pour maintenir entre ses membres l'égalité et la confraternité. — Un maître ne doit point enlever d'apprenti à un autre. — Tout maître doit porter honneur à son devancier. — Si quelque malade vient à remplacer l'un des membres de la confrérie par un autre, celui-ci est tenu de veiller à ce que son confrère soit bien et convenablement payé. — Si un maître tombe dans l'indigence, tous ses confrères doivent l'aider, chacun en proportion de ses moyens. — Quand l'un d'eux venait à mourir, toute la confrérie, maîtres et bacheliers, assistait aux obsèques et à la messe de *Requiem*; le corps était porté par quatre des plus vieux maîtres et par quatre bacheliers, en laissant toutefois à la famille la liberté de le faire porter par d'autres; et de plus, tout maître mort devait avoir la croix et la bannière de la confrérie avec quatre cierges, moyennant toutefois une rétribution de 20 sous parisis.

Quant à leurs devoirs envers la confrérie, ils se réduisaient à assister à toutes les assemblées, sous peine d'amende; les bacheliers y étaient tenus également; et à garder le secret sur tout ce qui se passait dans ces assemblées.

Enfin le but de la confrérie elle-même nous est révélé dans un article unique: elle devait poursuivre tous ceux qui sans titre légal pratiquaient la chirurgie à Paris.

Est-il possible avec ces pauvres documents de dire comment l'instruction se propageait dans la confrérie? D'abord et bien manifestement il n'y avait ni école, ni professeur, ni rien de semblable. Des apprentis entrent chez un maître pour un temps convenu, et suivent le maître dans sa pratique: voilà en quoi consistait la première éducation chirurgicale¹. Une fois bacheliers, ils assistaient aux assemblées des maîtres et à tous les examens; mais c'était bien peu de chose. Peut-être suivaient-ils alors l'Hôtel-Dieu; en effet, à partir de 1327, une charte de Charles-le-Bel avait commis les

¹ L'article 29 des statuts français, qui a trait aux apprentis rebelles, établit assez clairement ce mode d'enseignement, en prescrivant *que nulz maistres ne les precignent, ne recoivent, ne laissent auez eulx aler, ne pratiquer, ne aprendre.*

chirurgiens du roi et du Châtelet pour visiter les malades de cet hôpital, aux appointements de 12 deniers parisis par jour¹. Nous avons vu aussi que, dès 1370, pour obtenir l'exemption du guet, la confrérie avait offert de visiter et panser gratuitement les pauvres qui ne pouvaient pas entrer dans les hôpitaux ; et peut-être faut-il faire remonter à cette époque, bien que les statuts n'en disent rien, les consultations hebdomadaires qui se faisaient aux charniers de Saint-Côme, et où les bacheliers et les apprentis devaient se trouver. Quoi qu'il en soit, ils arrivaient à la licence, et la licence obtenue, ils avaient droit d'exercer dans la ville et la vicomté de Paris, et d'appendre à leurs fenêtres ces fameuses bannières représentant saint Côme et saint Damien, avec trois boîtes au-dessous. Portaient-ils dès lors la robe longue? La tradition le dit : je n'en ai pas trouvé de meilleur garant. N'oublions pas que, durant tout ce siècle, le lieu public de leurs réunions était encore l'église Saint-Jacques-de-la-Boucherie, à part la cérémonie du bonnet du maître, qui se passait au chapitre de l'Hôtel-Dieu.

Telle était donc la constitution primitive de cette société fameuse ; et en méditant sérieusement ses statuts, il est difficile d'y voir autre chose qu'une sorte d'assurance mutuelle contre toute rivalité dans la pratique, avec les précautions les mieux prises pour défendre les abords de la licence, et par les dépenses exigées, et par le droit de réception concentré dans la confrérie elle-même. Laissons de côté désormais ces traditions intéressées sur le fantastique collège de Saint-Louis, et envisageons bien cette triste et misérable confrérie dans tout son égoïsme. Elle se composait de neuf membres en 1355² ; et c'étaient ces neuf membres qui prétendaient conserver le monopole de la pratique chirurgicale dans la ville et la vicomté de Paris, et qui voulaient empêcher les quarante barbiers alors existants de panser les plaies légères, les clous et les bosses. Mais pour bien comprendre la lutte obstinée dont nous aurons à rendre compte, il faut reprendre les choses d'un peu plus haut, et remonter à l'origine de cet autre corps non moins fameux, quoique si dédaigneusement laissé dans l'ombre, qui, durant plusieurs siècles, eut en quelque sorte le privilège de pratiquer la chirurgie par toute l'Europe, et qui devait fournir à la science ses plus illustres réformateurs.

¹ Voyez Quesnay, ouv. cité, p. 440.

² L'arrêt porte en titre : *Jean par la grace de Dieu, etc., savoir fessons que, entre maîtres Pierre Fromond notre chirurgien, et Robert de Langres, chirurgien juré au Chatelet, d'une part, et maître Jean de Troyes, prevost actuel des chirurgiens de Paris, Jean de Pautalie, notre chirurgien, Jean de Lens, Matthieu de Bezu, Pierre de Pise, Gilles Parvi, et Jacques Jambette, chirurgiens, d'autre part, etc.* — Quesnay, p. 444.

Les barbiers formaient dans l'origine une corporation en dehors de la chirurgie ; et c'est seulement dans la première moitié du XIII^e siècle, si nous ajoutons foi au témoignage de Brunus, que les médecins chirurgiens leur mirent en main la lancette pour la saignée et les scarifications. Ce premier pas devait être suivi de bien d'autres ; barbiers et chirurgiens se servaient d'ailleurs du même instrument, qui, sous le nom de *rasoir* ou *rasouer*, *rasorium*, avait à peu près la forme de nos bistouris droits ¹. Vous avez vu comme ils avaient étendu leur domaine à l'époque de Lanfranc ; et les élèves des facultés arrivant à dédaigner de plus en plus comme indigne d'eux la pratique des opérations, la chirurgie ordinaire, à part les spécialités de la pierre, de la cataracte, et des hernies, tomba presque par toute l'Europe entre les mains des barbiers. Nous verrons plus tard que dans les provinces, les barbiers étaient presque seuls en possession de la pratique chirurgicale ; et les barbiers de Paris auraient joui des mêmes droits que leurs confrères du reste du royaume, sans cette opposition insolite des chirurgiens de Saint-Côme. Mais ceux-ci, tout en se séparant de la Faculté, ayant conservé le titre de chirurgiens et la pratique de la chirurgie, retinrent les barbiers de Paris dans le rang secondaire où ils se trouvaient partout encore au commencement du XIV^e siècle, tandis que plus tard la disparition des chirurgiens lettrés les faisait naturellement monter au premier rang.

Si la rivalité des chirurgiens de Saint-Côme fut si fatale aux barbiers de Paris, la rivalité de ceux-ci n'était pas moins incommode aux autres. Ils leur enlevaient toujours une portion de la clientèle ; et ce qui était bien plus douloureux, ils jetaient sur la chirurgie même, par son mélange avec la barberie, un reflet défavorable, et qui ne pouvait que faire obstacle aux désirs des chirurgiens de s'agréger à l'Université. Les positions ainsi dessinées, il est aisé de prévoir quelle dut être la politique de toutes ces professions rivales : les barbiers tendaient sans cesse à se rapprocher des chirurgiens et à empiéter sur leur domaine ; les chirurgiens cherchaient à la fois à détruire ou à soumettre les barbiers et à se rapprocher des médecins ; et enfin les médecins, occupés d'abord seulement à repousser et à soumettre les chirurgiens, devaient être entraînés plus tard par la force des choses à se servir des barbiers comme auxiliaires.

D'abord les chirurgiens prétendirent avoir le droit d'examiner les barbiers, et ils firent confirmer ce droit par l'édit du prévôt de l'an 1301, déjà cité. Plus tard l'ordonnance royale de 1311 sembla leur donner gain de

¹ Voyez ma note sur les instruments tranchants en usage jusqu'à A. Paré, t. I, p. 389.

cause. Mais il faut bien se fixer une fois sur la valeur réelle de ces ordonnances; elles avaient force de loi seulement dans deux cas: lorsqu'elles ne trouvaient pas d'opposants, et tant qu'elles étaient récentes et non tombées encore en désuétude. Ainsi vous voyez presque à chaque règne renouveler dans les mêmes termes les ordonnances du règne précédent; ainsi vous voyez d'une année à l'autre des ordonnances du même roi favoriser des intérêts tout contraires, et stipuler des conditions tout opposées. Il est certain que les barbiers ne se soumièrent jamais aux prétentions de la confrérie de Saint-Côme; à la vérité les chirurgiens eux-mêmes rapportent qu'ils avaient obtenu de 1320 à 1564 diverses sentences contre les barbiers¹; mais ce qui suit fera voir qu'ils se vantaient un peu à la légère, et que si ces prétendues sentences avaient été déchirées de leurs registres, ils pouvaient bien l'avoir fait eux-mêmes pour détruire les monuments de leurs défaites.

Il y aurait lieu de s'étonner si, dans l'activité inquiète que déploya la confrérie à partir de 1352, elle avait oublié les barbiers. Une ordonnance de 1372 parle de *aucuns qui vouloient empescher les barbiers dans leur mestier*², et cela ne peut guère s'entendre que des chirurgiens. L'affaire avait eu lieu en 1362, et les barbiers eurent gain de cause. Ils obtinrent même peu après un avantage réel sur leurs adversaires: Charles V leur accorda en 1365 l'exemption du guet, dont les chirurgiens ne furent affranchis, comme il a été dit, qu'en 1370. Ceux-ci durent se trouver plus profondément blessés encore des termes de cette ordonnance, qui reconnaissaient dans les barbiers le droit de *s'entremettre de la chirurgie*³.

Les chirurgiens gardèrent quelques années le silence. Mais se fiant peu à ce calme trompeur, et instruits par l'expérience du passé, les barbiers firent renouveler et confirmer par Charles V, en 1371, les statuts et privilèges de leur communauté dont les titres avaient été perdus; ces statuts sont fort courts, mais sullisants pour établir une complète indépendance.

L'article 1^{er} porte: Que le premier barbier et valet de chambre du roi

¹ Voyez *Requête très importante pour le sieur Pichaut de la Martinière, etc.*, 1748. Th. Baron a recueilli les diverses pièces de cette époque dans deux gros volumes in-4° qui se trouvent à la Bibliothèque de la Faculté; cette requête est dans le tome II, n° 4.

² C'est l'ordonnance qui règle les fonctions chirurgicales des barbiers, et dont il sera question tout-à-l'heure.

³ *Pour ce que il eschiet bien souvant, dit le texte, que les aucuns d'iceux exposans, lezquelz presque touz s'entremectent du fait de Sururgie, sont envoiezquerre par nuit à grant besoing, en deffault dez Mires et Surgiens de ladicte ville, dont se iceulz exposans n'estoient trouvez en leurs maisons, plusieurs grans perilz et inconueniens s'en pourroient ensuir.*—Ordonn. des rois de France, t. III, p. 609.

est et doit estre garde dudit mestier comme autrefois, et qu'il peut instituer lieutenant, auquel l'on doit obeir comme à lui, en tout ce qui audit mestier appartient et apartiendra.

L'article II règle le mode de réception : *Que aucun barbier de quelconque condicion ne doit faire office de barbier en ladicté ville et banlieue, se il n'est essayé par ledit mestre et les IIII jurez, en la maniere et selon ce qu'il a esté accoustumé ou temps passé et est encore de present.*

L'article VII prévoit une rébellion et donne une sanction aux précédens : *Se aucun barbier vouloit faire le contraire et ne vouloit obeir audit mestre, son lieutenant et jurez, que le prevost de Paris, lui enfourmé de ce, leur doit bailler ses sergens en aides de droit pour soutenir leur exploit.*

Le reste des statuts nous importe beaucoup moins. Il y en a un cependant que nous avons déjà retrouvé dans les réglemens des médecins universitaires et des chirurgiens, et qui défend à tout barbier d'enlever un *apprenti* ou *varlet* à un autre. Il y avait certaines fêtes de l'année où l'on ne devait faire aucune *œuvre de barberie, hors de saigner et pugnier*. Ce dernier mot a été traduit tantôt par *purger*, tantôt par *peigner* : peut-être dériverait-il aussi bien du latin *pungere*, *piquer* ou *scarifier*. Parmi ces fêtes, ils avaient inscrit celles de saint Côme et de saint Damien¹, patrons de la chirurgie. Ajoutons qu'ils formaient à la fois une corporation civile et une confrérie religieuse ; celle-ci se réunissait dans l'église du Saint-Sépulchre. Je n'ai pu découvrir sous quel céleste patronage elle s'était placée ; seulement on peut présumer à coup sûr que les chirurgiens n'auraient pas voulu partager avec eux les noms de saint Damien et de saint Côme. Il n'est pas non plus aisé de dire quelles étaient à cette époque les enseignes des barbiers de Paris : au XVII^e siècle, je vois bien qu'ils pendaient des bassins devant leurs boutiques ; mais il semble que dans des temps plus reculés ils y ajoutaient des peignes, des ciseaux et des flûtes².

Revenons à leurs statuts. On avait oublié, peut-être à dessein, d'y fixer l'étendue de leur compétence chirurgicale, que sans doute ils se réservaient d'étendre autant que possible ; les chirurgiens en prirent occasion de nouveau de la leur disputer ; et enfin arriva la fameuse ordonnance du

¹ *Statuts pour la communauté des barbiers de Paris ; ordonnances des rois de France, t. V, p. 440.* — Le patronage de saint Côme et saint Damien était commun à presque tous les barbiers de France, comme il sera montré plus tard ; et il avait même été invoqué par plusieurs Facultés d'Allemagne, et par le collège des médecins de Vienne en Autriche. Voyez Peyrilhe, *Histoire de la chirurgie*, t. II, p. 761.

² Voyez Pasquier, p. 877 et 878 ; et Quesnay, p. 88, note c.

3 octobre 1372 qui sépara nettement les deux professions, régla les droits de la barberie, et condamna d'une manière si formelle et si énergique les prétentions des chirurgiens, que l'on pouvait douter qu'à l'avenir ceux-ci osassent jamais les renouveler. En voici le texte formel¹ :

« Charles, par la grâce de Dieu, roy de France,

» De la partie des barbiers demourans en nostre bonne ville et banlieuë de Paris, Nous a esté exposé en complaignant que jaçoit ce que eulx et leurs devanciers barbiers demourans en ycelle ville et banlieue, de la nature et à cause de leur office ou mestier de barberie, aient accoustumé de curer et guerir toutes manieres de cloux, de boccs et plaies ouvertes, en cas de peril et autrement, se les plaies ne sont mortelles, toutes les foiz que ilz en sont requiz ou appelez à ce, et de bailler pour ce aux paciens emplastres, onniemens et autres medecines convenibles et necessaires ausdites plaies, cloux et boccs, ainsi comme bon leur semble, et de ce ont les diz barbiers joy et usé paisiblement et sanz empeschement aucun, par tel et si long-temps qu'il n'est memoire du contraire: neantmoins les chirurgiens et mires jurez en nostre bonne ville de Paris, soubz umbre de certains privileges que ilz se disoient et dient avoir de noz predecesseurs roys de France, sur ce que aucun ne se peut ne doit mesler ou entremettre en aucune maniere des choses dessus dictes ou du fait de chirurgie fors que les diz jurez tant seulement, qui par la science et art dudit fait de chirurgie que ilz ont, pevent et doivent mieulx curer et guerir toutes manieres de plaies et de maladies, et oster tous perilz du corps humain, si comme ils dient, se sont nagaires efforciez de troubler et empescher lesdiz barbiers et chacun d'eulx en l'exercice des choses dessus dites, qui est ou grant prejudice et lesion desdiz barbiers et de leurs successeurs barbiers, et aussi contre raison et le bien publicque de tous nos subgiez: attendu que plusieurs pources gens qui à la foiz ont plusieurs et diverses maladies accidentelles, desquelles l'on a par usaige et longue experience noctoire congnoissance de la cure d'icelles par herbe ou autrement, ne pourroient en tel cas, ainsi comme ilz font des barbiers, recouvrer desdiz mires jurez qui sont gens de grant estat et de grant sallaire, et ne le savoient de quoi satisfaire: et pour ce, nous qui de tout nostre pouvoir voulons pourveoir au bien publicque de noz subgez, et les relever de toutes oppressions, avons par l'advis et deliberation de nostre conseil fait veoir diligemment les privileges desdiz mires jurez et lesdites parties oyr en toutes bonnes raisons qu'ilz ont voulu dire et proposer sur ces choses l'une à l'encontre de

¹ *Ordonnances des rois de France*, t. V, p. 530.

l'autre, pardevant les genz de notre grant conseil et des genz de nostre parlement : et avecques ce avons fait par plusieurs foiz assembler en nostre court de parlement et ailleurs le prevost des marchans de nostre dite ville de Paris, avec plusieurs autres personnes, jusques à tres grant nombre, pour enquerir et savoir plus meurement et à plain qui estoit le plus prouffitabile à ordener à faire en ceste partie, pour l'utilité du bien commun et de noz subgez dessus diz. Savoir faisons à tous presens et avenir que Nous, par le rapport et advis de nostredit conseil et de tous ceulx qui pour ce ont esté appelez et assemblez, en aussi consideration et deliberation sur lesdites raisons desdites parties et sur lesdiz privileges, de notre certaine science et grace speciale. avons ordené et declairié et par la terreur de ces presentes ordenons et declairons, que lesdiz barbiers et tous leurs successeurs barbiers demourans en notre dite bonne ville et banlieuë de Paris, et chacun d'eulx, se ilz sont pour ce appelez et requis, puissent doresenavant bailler et administrer à tous noz subgez, emplastres, onguemens et autres medecines convenables pour boces, apostumes et toutes plaies ouvertes, en la maniere que dit est dessus, et qu'il est usé et acoustumé de faire ou temps passé, sens ce qu'ilz soient ou puissent estre doresenavant molestez, troublez ou empeschiez en ceste partie par lesdiz chirurgiens et mires jurez, ou par vertu de leurs dits privileges, ou autrement en aucune maniere. Si donnons en mandement, etc. »

La question, comme on le voit, avait été nettement posée, mûrement discutée, et résolue de manière à éviter toute espèce d'incertitude; mais que servaient alors les meilleures dispositions? On attendait que quelques années eussent fait mettre en oubli les motifs de la décision prise; on saisissait ensuite des circonstances plus favorables, des troubles dans la capitale, un changement de règne; et les prétentions condamnées se redressaient avec une nouvelle vigueur. On connaît, par exemple, les troubles qui suivirent la mort de Charles V; et le 27 janvier 1382, Charles VI, pour punir les Parisiens, avait lancé une ordonnance qui supprimait à Paris toutes maîtrises et communautés quelconques, et qui révoquait leurs privilèges. Comment les chirurgiens échappèrent à cette disposition générale? c'est ce que je ne puis dire; mais les barbiers ne leur laissèrent pas le temps d'en profiter; quatre mois ne s'étaient pas écoulés qu'ils avaient fait leur paix avec l'autorité royale, et avaient obtenu la confirmation de tous leurs privilèges¹. Toute espérance perdue de ce côté, les chirurgiens

¹ *Ordonnances des rois de France*, t. VI, p. 686, et t. VII, p. 15. La confirmation est de mai 1383; mais l'année ne commençait alors qu'à Pâques.

se résolurent à frapper un grand coup; ils s'adressèrent à l'Université.

Le 15 janvier 1390, l'Université tout entière, composée des quatre facultés, étant assemblée dans le cloître des Mathurins, comparut maître Gilles Dessous-le-Four, chirurgien, tant en son nom qu'en celui des *vénérables maîtres Jean le Comte, Jean Legrand, Jean de Troyes, Jean Drocard, Simon Burgot, Odoard de Triquetot et Robert Bon, licenciés et maîtres approuvés dans la science et l'art de chirurgie*. Rien de plus humble et de plus obséquieux que sa harangue.

« *Recteur, dit-il, et vous autres, mes seigneurs et mes très honorables maîtres, nous, vos humbles écoliers et disciples, nous venons à vos vénérables dominations, pour vous supplier de la manière la plus humble que nous pouvons.* »

Considérant donc :

! « 1^o Que depuis peu et au préjudice du public, il s'était élevé plusieurs empiriques ou chirurgiens non approuvés, qui déshonoroient la science de chirurgie; 2^o que suivant les grands et notables privilèges accordés par plusieurs rois de France, personne ne pouvoit pratiquer à Paris et dans son ressort dans la science et pratique de la chirurgie, ni exercer l'office et la profession de chirurgien sans être examiné et approuvé par les chirurgiens du roy et jurés du Châtelet, et par le prévôt des chirurgiens de Paris, ainsi qu'il étoit prescrit dans leurs privilèges; c'est pourquoi il supplioit l'Université de daigner se joindre aux chirurgiens, et les aider comme elle le jugeroit convenable pour la conservation de leurs privilèges. »

L'Université nomma des commissaires pris parmi les quatre facultés; et sur leur rapport, le 11 février suivant, elle décida qu'elle leur viendrait en aide comme à ses écoliers et non autrement, *tanquam veri scholares et non aliàs*; et tel est le mot que les chirurgiens du XVIII^e siècle ont traduit hardiment par *habentes scholam*; et c'est ainsi qu'ils ont transformé leurs devanciers de 1390, qui disaient si modestement à l'Université: *Nos humiles vestri scholares et discipuli*, en professeurs de cette même Université.

Le résultat de tout ceci fut que le doyen de la Faculté de médecine, Thomas Blanchechape, fut chargé des démarches nécessaires près de Charles VI; et qu'il en obtint, le 3 août, une ordonnance défendant d'exercer la médecine et la chirurgie à ceux qui n'étaient point légalement reçus: « *Et au cas que aucun non maistrisié es-sciences dessus dictes vouldroit dire et maintenir soy estre souffisant pour ladicte science exercer, nous n'voulons que aucunement il y soit receu jusques à ce qu'il*

vous appere qu'il soit examiné et trouuè souffisant par ceulx à qui il appartient ¹.

Ainsi les chirurgiens avaient doublement échoué; les barbiers, non mentionnés dans l'ordonnance, conservaient tous leurs privilèges; et l'Université, en les admettant seulement comme écoliers, les soumettait à sa suprématie sans leur accorder aucun privilège nouveau. Toutefois ils ne perdirent point courage; jusque là ils avaient reçu sans scrupule des apprentis qui ne savaient pas le latin; ils jugèrent utile de se montrer plus sévères; et en 1396 ils firent de notables additions à leurs statuts.

Il y a sept articles de cette date; et ces sept articles ont pour but à la fois de rendre l'accès de la confrérie de plus en plus difficile, et de la rapprocher toujours davantage des formes universitaires; enfin l'intérêt des maîtres n'y est pas non plus oublié.

Il paraît que les bacheliers s'étaient permis de prendre chez eux des *aprentiz*; ceci leur est d'abord expressément défendu, à moins d'une permission des maîtres. La tolérance n'est plus de saison; quiconque contreviendra à ce règlement, bachelier ou apprenti, sera exclus de la licence.

Tout apprenti devra désormais être *clerc grammairien, pour faire et parler bon latin* ². Il faudra en outre qu'ils soient *beaux et bien formez*: voilà pour séduire l'Université. Voici pour l'intérêt des maîtres: ils ne prendront aucun apprenti sans en avoir de *bonnes lettres*, c'est-à-dire un acte en bonne forme; et si malgré ces titres l'apprenti voulait quitter son maître avant son temps fini, il ne doit être reçu par aucun autre *jusques à tant qu'il ait bonne lettre de quittance de son dit maistre*.

Nous avons vu dans les premiers statuts qu'il n'en coûtait qu'un franc pour entrer dans la confrérie, c'est-à-dire pour le titre de bachelier; et il semble qu'il n'y avait pas d'examen pour ce grade. L'un des articles nouveaux établit cet examen; si le candidat refuse de s'y rendre, il sera *debouté à tousiours de licence*; et s'il s'y soumet, il paiera son baccalauréat *deux écus d'or* ³.

Reste enfin un article relatif aux revenus de la confrérie elle-même, et

¹ Voyez pour les détails de cette affaire, Quesnay, *ouvrage cité*, p. 164, note; — *Requête très importante au roi*, etc., pour les chirurgiens de Paris, 1748, p. 6 et 7. — *Ordonnances des rois de France*, t. VII, p. 350.

² ART. 38. « *Item que nulz maistre ne bachelier ne prengnent nulz aprentiz se ilz ne sont clerz grammairiens pour faire et parler bon latin: car la science de chirurgie pourroit autrement venir au neant: car ce sera le prouffiet et honneur de la science: et est une chose en quoi le roy et toutes gens de bien ont moult grant plaisir. Et ce point sur tous les autres soit gardé.* »

³ L'un des motifs qui me font regarder les statuts français comme plus authentiques ou

par lequel il est établi que l'argent provenant des aumônes ne doit être dépensé que pour le service divin, et de l'avis de toute la confrérie.

La confrérie était alors composée de 10 membres¹; et si l'on ajoute que la Faculté de médecine ne comptait en 1395 que 31 docteurs régents², et que les barbiers que nous avons vus au nombre de 40 en 1360 dépassaient à peine ce chiffre, on arrivera à cette conclusion que tout le personnel médical et chirurgical pour Paris et sa vicomté ne montait pas à 100 personnes. Un fait assez curieux nous donne la mesure de la considération relative dont jouissaient ces trois ordres de praticiens; dans une des pestes du XIV^e siècle, en 1333, Philippe de Valois ordonna que la Faculté nommerait pour visiter les pestiférés 4 docteurs, 2 chirurgiens, et 6 barbiers; les honoraires des docteurs furent fixés à 300 livres parisis, ceux des chirurgiens à 120, et ceux des barbiers à 80 livres³.

Les choses restèrent en cet état près de 30 années. La confrérie de Saint-Côme comptait alors dans ses rangs un homme d'un vigoureux génie et d'une éminente capacité, Jean de Troyes, juré et concierge du Châtelet, probablement le fils de ce Jean de Troyes que nous avons vu prévôt en 1355. Mais il ne descendait pas à ces querelles d'intérieur quand les dangers de la patrie elle-même réclamaient son concours; et je regrette que les historiens aient si légèrement esquissé les grandes scènes révolutionnaires qui de 1413 à 1414 agitèrent la capitale, et où Jean de Troyes joua le principal rôle. J'aurais voulu moi-même, et cet épisode n'eût pas été déplacé peut-être dans une histoire de la chirurgie française, montrer ce magnanime vieillard, ce courageux orateur, ce grand citoyen, élu d'abord le premier des échevins de Paris, quand l'élection fut restituée au peuple; défendant la cause du peuple contre les nobles qui pressuraient et trahissaient le royaume; on l'aurait vu, quand la Bastille surprise par une créature du dauphin frappait les Parisiens de terreur, rassurer les

du moins plus anciens que les statuts latins, c'est que ceux-ci augmentent encore la rétribution exigée des bacheliers, et leur demandent *centum libras et sexdecim solidos parisiens*.

ART. XX.

¹ ART. 31. « *Item afferment et jurent les maistres qui sont a present a tenir lesdites ordonnances et statuts fermes et estables. Cest assavoir maistre Jehan le Grand, maistre Jehan de Troyes, chirurgiens jurez du roy nostre sire. Maistre Jehan le Comie, preuost desdits chirurgiens, maistre Symon Bourgeois, maistre Oudart de Triquetot, maistre Gille de Soubs le Four, maistre Robert le Bon, maistre Guillaume de Constil, maistre Jehan Germe, et maistre Jehan de Troyes : et firent ledit serment l'an mil trois cent quatre-vingt et seize : le vingt-huitieme jour de septembre.* »

Le latin ne donne qu'à Jehan de Troyes le titre de chirurgien du roi et juré.

² Sabatier, *Rech. histor. sur la Fac. de Paris*, p. 5.

³ *Mém. pour les doyen et docteurs régents de la Fac.*, Paris, 1743, p. 40.

courages, rassembler 20,000 hommes, attaquer et prendre la Bastille; puis, par une démarche plus hardie encore, présenter au prince irrité les vœux du peuple, faire saisir à ses côtés les courtisans suspects de trahison, imposer au pouvoir l'acceptation d'une charte populaire; et pour prix de son dévouement, bientôt abandonné des siens, proscrit, fugitif, arrêté, payer de sa tête le crime d'avoir tout sacrifié à son pays. Mais si la rapidité de mon récit m'entraîne, je ne renonce pas dans une occasion meilleure à réparer envers ce noble et malheureux champion de la cause populaire l'injuste oubli de ses contemporains et de la postérité, et à restituer à ce Mirabeau du moyen âge la place équitable qu'il a droit d'occuper dans la mémoire des hommes.

Son fils, Henri de Troyes, qui dans ces graves circonstances avait tenu les clefs de la Bastille, échappa au sort de son père; et nous le retrouverons en 1424 également juré au Châtelet; mais Paris était alors sous la domination des Anglais.

Dès l'année précédente, la lutte contre les barbiers avait recommencé. Le 4 mai 1423 les chirurgiens obtinrent une commission du prévôt de Paris, portant : « Défences généralement à toutes personnes de quelque estat et condition qu'ils fussent non chirurgiens, mesmes aux barbiers, » d'exercer ou eux entremettre au fait de chirurgie. » Ces défenses furent proclamées à son de trompe par tous les carrefours de Paris; mais immédiatement les barbiers réclamèrent devant le prévôt même; et après plus d'un an de débats, le 4 novembre 1424, ils eurent gain de cause et leurs privilèges confirmés. La confrérie de Saint-Côme en appela au parlement; le parlement lui fut contraire encore, et par arrêt du 7 septembre 1425, la condamna à l'amende et aux dépens ¹.

Il y a vers cette époque une addition aux statuts qui s'accorde merveilleusement avec ce qui précède. C'était le lendemain de la Saint-Côme de l'an 1424, c'est-à-dire le 28 septembre, et quand déjà l'on pouvait prévoir l'issue du procès porté devant le prévôt de Paris, dans leur impuissante colère, les chirurgiens jurèrent tous, maîtres et bacheliers, de ne voir aucun malade avec un barbier que lors de leur première, ou tout au plus de leur seconde visite. Et dans la prévoyance d'une longue guerre à soutenir, ils imaginèrent de faire peser un nouvel impôt sur les bacheliers ².

¹ Pasquier, *Ouvr. cité*, pag. 875. — Jérôme de La Noue a conservé cet arrêt dans le manuscrit déjà cité, fol. 181.

² ART. 32. « *Item* Iurerent lesdits Chirurgiens maistres et bacheliers qu'ilz ne visiteroient nul malade avecques barbiers plus hault d'une fois ou de deux. »

ART. 33. « *Item* Avecques les ordonnances dessusdites ordonnerent et affermerent à tenir

Tout fut donc vain : rois, prévôts, parlement, toutes les puissances invoquées tour à tour avaient tour à tour rabaisé leurs prétentions : ce premier objet de leur ambition paraissait bien leur échapper à jamais. Mais les corporations sont vivaces, et dix années plus tard, la guerre recommençait sur nouveaux frais.

En 1436 donc, ils s'adressèrent de nouveau à l'Université, et alléguant toujours les abuseurs et faux chirurgiens qui déshonoraient l'art, ils demandèrent que les chirurgiens approuvés fussent réputés écoliers de l'Université, et jouissent en cette qualité des privilèges, franchises, libertés et immunités attachés à ce titre, et enfin fussent admis à prêter serment. C'était mettre à profit le titre d'écoliers qu'ils avaient reçu près d'un demi-siècle auparavant ; et il est à remarquer qu'ils ne firent nulle mention de leur première supplique. L'Université s'assembla en corps aux Mathurins, et après une longue et mûre délibération leur accorda leurs demandes, à la condition toutefois qu'ils fréquenteraient les leçons des maîtres régens de la Faculté de Paris¹.

On voit que si la confrérie calculait la valeur de ses demandes, l'Université, et surtout la Faculté de médecine que cela regardait davantage, ména-

ferme et stable les maîtres cy-apres nommez. C'est assavoir *Jehan le Conte, Henry de Troies, Adam Martin, Jehan Gillebert, Michel le Charron, Jehan Dessoubz-le-Four, Jehan Tourtier, Guillaume de la Chappelle, Geuffroy Serre, Roger Renoult, Denis Pallnau*, que pour aucuns certains grans affaires et necessitez que les dessus nommez ont et peuvent avoir affaire pour les besongnes de ladicte confrarie, que tous bacheliers qui doresenauant passeront du iour de leur licence vng moys ou six sepmaines ilz paieront vn marc d'argent se ilz n'ont congé desdits maîtres de alonguier ledit temps au profit de la confrarie. Faict l'an mil quatre cens vingt quatre le lendemain de la Saint-Cosme. »

On voit dans Pasquier et de La Noue qu'en 1425, Henry de Troies et Jehan Dessoubz-le-Four étaient Jurés au Châtelet, et Jehan Gillebert prévôt de la confrérie ; mais je dois ajouter que de La Noue ne nomme après eux que quatre autres chirurgiens : Adam Martin, Michel le Charron, Jean Courtis (probablement Jehan Tourtier), nommés dans l'article 33, et *Bernard de Pleignes*, qui sans doute était nouvellement reçu.

¹ Ces lettres de l'Université sont datées du 13 décembre 1436, et rapportées tout au long dans Pasquier, page 865. La supplique avait été présentée par maître Jehan Dessoubz-le-Four, maître ès arts et en chirurgie, tant en son nom qu'en celui de Denis Pallnau, Jehan Perriard, Adam Martin, Jean Gillebert, Geuffroy Serre, Roger Renoult, Denis de Lens et Pierre Peuple, maîtres approuvés à Paris dans la science et art de chirurgie, *et de tous et chacun des maîtres et licenciés en ladite science de Chirurgie, examinez et approuvez à Paris par qui de droit*. Ces derniers mots semblent indiquer que tous les maîtres ne sont pas nommés ; mais la comparaison de cette pièce avec d'autres du même genre, et plus encore le rapport de ce chiffre total de neuf maîtres avec le chiffre de onze existant en 1424, démontrent que la supplique était en réalité appuyée par tous les noms des membres de la confrérie.

geaient aussi la portée de leurs concessions. On ne leur laissait d'abord aucun de ces titres auxquels ils tenaient tant, de licenciés et bacheliers; on ne voulait pas même voir en eux une corporation, et le prévôt perdait son titre pour être désigné comme un simple maître; enfin on les admettait bien comme écoliers, mais en revanche on les forçait à l'être; et il n'y a plus moyen de traduire bénévolement en professeurs ces écoliers obligés de s'asseoir sur les bancs de la Faculté de médecine. Il y a même dans ces lettres un mot à double entente, *ut moris est*, qui, pouvant s'appliquer aux écoliers ordinaires ou à ces écoliers nouveaux acquis par la Faculté, devait plus tard lui servir à prétendre que de tout temps elle leur avait donné des leçons. Mais en laissant de côté cette prétention mal justifiée, il n'en demeure pas moins avéré que l'ambition fort mal dirigée, ou peut-être même seulement l'avarice des chirurgiens de Saint-Côme, les rabaisa dès cette époque à un rang tout-à-fait secondaire, et qu'ils allèrent se jeter eux-mêmes, sans avoir bien prévu le résultat, sous la suzeraineté de la Faculté de médecine.

Du reste, on peut prévoir ce qui devait suivre; les barbiers en 1438 firent renouveler leurs privilèges. Il paraît même qu'à leur tour ils voulurent prendre l'offensive; car le parlement saisi encore une fois du procès prononça contre eux par un arrêt de 1441; et les chirurgiens en prirent occasion d'obtenir pour leurs prétentions une nouvelle sanction royale. Ceci ne portait d'ailleurs aucune atteinte aux droits des barbiers, ainsi qu'il a déjà été observé; et à l'avènement de Louis XI en 1461, ils les firent confirmer à l'ordinaire¹.

Plus tard, Ollivier-le-Dain, barbier et favori de Louis XI, était un adversaire trop redoutable pour que les chirurgiens pussent espérer de prévaloir contre la corporation qui le reconnaissait pour son chef; mais d'ailleurs les barbiers puisaient dans leur nombre même un droit assez puissant à la faveur royale; lorsque le roi en 1467 distribua en 61 bannières tous les corps de métiers de la capitale, les barbiers avec leurs valets et leurs apprentis formaient à eux seuls une bannière².

Toutes ces circonstances réunies expliquent assez bien la longue trêve qui se maintint pendant près d'un demi-siècle entre les trois professions médicales de Paris. Comment enfin s'altéra cette bonne intelligence?

Quesnay et d'autres après lui ont avancé que la réforme du cardinal d'Estouteville, *en donnant aux médecins des femmes au lieu de bénéfices*,

¹ *Ordonnances des rois de France*, t. XIII, p. 265 et 337; et t. XV, p. 55.

² *Id.*, t. XVI, p. 671.

éveilla leur ambition et les poussa à poursuivre les chirurgiens. Ceci est une pure hypothèse que rien n'appuie. Après comme avant cette réforme, les médecins pouvaient rester célibataires, et cumuler les bénéfices ecclésiastiques avec les revenus de leur profession; d'ailleurs le statut du cardinal d'Estouteville est de 1452, et Quesnay ne date les hostilités que de 1491⁴; et enfin nous verrons que la cause de ces querelles était beaucoup plus positive.

Il semble d'abord que la Faculté, après avoir donné des leçons aux chirurgiens, chercha à s'immiscer dans leurs réceptions. En 1470, un certain Jean Le Roy, opérateur pour la taille, la cataracte et les *incisions*, voulut se faire recevoir dans la confrérie de Saint-Côme. Les chirurgiens le repoussèrent-ils d'abord? la chose est assez probable, vu le peu de cas qu'ils faisaient de ces sortes de gens, et surtout d'après la tournure que prit l'affaire. Jean le Roy, en effet, s'adressa à Louis XI, et en obtint une commission qui le renvoyait au prévôt de Paris, « à l'effet d'être examiné par les chirurgiens jurés, en présence de ce magistrat et de deux maîtres en médecine, et reçu à l'état, office et maîtrise de chirurgien à Paris. » Le cas était grave; tous les privilèges de la confrérie s'éroulaient à ce coup, si elle ne parvenait à le parer. Comme ce sont les chirurgiens eux-mêmes qui nous ont conservé cette histoire, nous n'en savons que ce qu'ils ont bien voulu en dire; ils firent si bien, du reste, que « *ledit Le Roy reconnut qu'il avoit tort*; sa commission fut déclarée *obreplice, subreplice, incivile et deraisonnable*; » et lui condamné aux dépens par un jugement contradictoire, au mois de mai 1472. Qui s'attendrait après tout ce grand fracas à voir le même Jean Le Roy se faire inscrire paisiblement dans le prétendu collège de Saint-Côme, et passer rapidement par les divers grades? si rapidement, que moins de six mois après le jugement qui le condamnait il était reçu bachelier, et que le 10 novembre de la même année on lui faisait renoncer par un acte spécial à l'état d'*opérateur*, sous peine d'amende et d'être privé de la compagnie et société des chirurgiens de Paris⁵!

Ce procès attira l'attention de la confrérie sur ces *inciseurs* auxquels elle abandonnait les opérations qu'aucun de ses membres n'osait déjà plus faire, bien qu'elles fussent une branche d'industrie assez lucrative. On imagina donc de les soumettre à un impôt par chaque opération; et cette importante résolution, avec quelques autres décisions pour régler les réunions et surtout les diners de la confrérie, fit la matière de quatre nouveaux

⁴ Quesnay, p. 87.

⁵ *Secondes représentations au roi pour les Chirurgiens de Paris*, in-4°, Paris, 1749, p. 14.

articles ajoutés aux statuts le lendemain d'une partie de campagne, c'est-à-dire le 7 octobre 1571 ¹.

Ainsi les chirurgiens voulaient bien tenir à la Faculté par un lien quelconque, mais ils ne voulaient pas que la Faculté entrât chez eux pour y dominer. La position était délicate, et ce jugement qui repoussait d'une manière si hautaine l'introduction parmi les juges des maîtres en médecine devait irriter ceux-ci dans leur orgueil. Toutefois la paix ne parut point pour le moment troublée; elle ne le fut que vingt ans plus tard, et voici à quelle occasion.

Les barbiers faisant les petites opérations et les inciseurs les plus grandes, les chirurgiens de Saint-Côme, qui dédaignaient également les unes et les autres, n'avaient plus qu'un domaine fort rétréci; on peut induire

¹ Voici d'abord le premier et le plus sérieux de ces articles, c'est celui qui a rapport aux inciseurs :

ART. 31. « Item ordonnerent lesdits chirurgiens que tous inciseurs touchant l'extraction de la pierre et aussy pour la cure de la rupture intestinale, qui seront trouvez suffisans par les maistres chirurgiens de Paris, seront tenus de payer pour chacune incision pour lesdits cas pour la confrarie de Saint-Cosme et Damien, fondée à Paris, la somme de 13 blancs, lesquel par serment lesdits inciseurs bailleront pour ladite confrarie de leur propre argent, soyent faictes lesdites incisions en la ville ou preuoté et viconté de Paris : et de ceulx qui seront incisez en la ville de Paris, ledict inciseur sera tenu de bailler au maistre chirurgien qui sera avecques luy lesdits treize blancs, sous peine d'estre parlure et de cinq sols parisis d'amende. »

Quant aux suivants, ils sont dignes en tous points d'une société chantante.

L'art. 35 porte : « que ceux qui n'iront pas à Luzarches aux octaves Saint-Cosme et Damien paieront autant que ceux qui iront, sans excuse *mesme pour les malades*. »

Par l'article 36 : « Tout maistre ayant receu la licence à Paris, demeurast-il dehors, est tenu de tenir à son tour le baston de la confrarie, et le iour où il le prendra. de payer *pain, vin et ioies apres vespres* : le lendemain la *pitance*, c'est-à-dire *bœuf, mouton et salex et pastez*, ou poisson si c'est iour maigre : et l'année suiuaute 32 liu. de clerges pour le luminaire, etc. »

Il semble d'après cela qu'il y avait eu discussion sur la valeur de la cote part que les absents à Luzarches seraient obligés de payer; l'article 37 décide donc que quiconque manquera au voyage de Luzarches, paiera douze sous d'amende, pour éviter toute difficulté. Voilà qui est bien; tout paraît fini; on met la date : *Faict l'an 1471*; puis vous vous apercevez qu'une nouvelle difficulté a arrêté le docte aréopage : si, en l'absence d'un maître, sa femme y allait ? Ce n'est pas la peine de faire pour cela un nouvel article; après la date mise, on règle que « si la femme y va seule, elle paiera comme un maistre, et son mari paiera de mesme l'amende : mais s'ils y vont ensemble, ils ne paieront que pour une seule teste. » — Et enfin suivent les signatures, avec une naïve annotation à la fin, qui indique mieux que tout le reste l'esprit qui avait présidé à la délibération.

« Faict l'an dessusdit par les maistres qui sont de present et assauoir : *Denis Oudaut, Pierre de Vauenay, Regnault Picquot, Jehan Blondeau, Jacques Palluau, Jehan Peuple, Jehan Malesie, Robert Morillon*, le iour du retour de Luzarche, apres le compte fait. »

même d'un passage de Franco, qu'ils regardaient aussi comme au-dessous de leur dignité de réduire les luxations et de mettre l'appareil aux fractures. La chirurgie se réduisait donc pour eux à peu près à la partie pharmaceutique, et ils traitaient les affections chirurgicales à la fois par les topiques et les remèdes internes. Or, sur ce dernier terrain ils rencontraient la Faculté, qui s'attribuait le droit exclusif d'ordonner les médicaments à l'extérieur, et ne laissait aux chirurgiens que l'œuvre mécanique. Ce fut là le prétexte qu'elle prit pour subjuguier tout-à-fait ces écoliers rebelles; et il est curieux d'étudier par quelles voies secrètes d'abord, puis publiquement avouées, par quelle tactique habile, digne d'une diplomatie plus relevée, elle parvint à obtenir tout ce qu'elle désirait.

Elle imagina donc de se servir de la corporation des barbiers comme d'un spectre menaçant qu'elle pouvait à son gré susciter ou faire évanouir; et d'abord ce furent quelques maîtres en médecine qui ouvrirent en faveur des barbiers des cours d'anatomie en langue vulgaire. L'effet fut produit; le 17 novembre 1491, les chirurgiens adressèrent à la Faculté assemblée à l'église Saint-Yves, une plainte fort humblement formulée, dans laquelle ils priaient la Faculté de daigner les soutenir dans leur privilèges, et notamment contre les barbiers, comme elle le leur avait promis ¹.

La Faculté fut bienveillante; elle reconnut que les leçons en français étaient contre son esprit et ses institutions; allégua néanmoins qu'elle ne les avait permises qu'en vue d'éviter un plus grand mal, et pour ne les pas laisser faire à des étrangers; en définitive, elle accorda la protection réclamée et défendit de continuer ces leçons aux barbiers; mais ce n'était pas pour long-temps. Trois ans plus tard, le 11 janvier 1494, elle décida que l'un de ses maîtres serait commis pour lire aux barbiers Guy de Chauliac et d'autres auteurs en latin, *en leur donnant quelques explications en langue française et familière, lorsqu'il le jugerait convenable*; de plus, un autre maître devait leur faire l'anatomie, et pour cela elle leur donnait la permission d'acheter un corps exposé au gibet.

Il ne s'agissait plus maintenant de montrer aux barbiers un peu d'anatomie; c'était la chirurgie tout entière qu'on allait leur livrer. Les chirurgiens plus alarmés que jamais redoublèrent d'humilité, et portèrent aux pieds de la Faculté, non plus une plainte, mais une supplique ². La Faculté les reçut bénévolement encore, mais en démasquant les conditions auxquelles elle déposerait les armes. Elle répondit donc, *qu'il lui plaisait de*

¹ Pasquier, p. 868.

² *Supplicavit magister Philippus Rieger chirurgicus, etc.* Pasquier, p. 869.

suspendre quant à présent les leçons, mais qu'elle ne voulait pas toutefois acquiescer à la demande d'une manière absolue, à moins que MM. les chirurgiens aussi ne s'abstinsent de formuler des ordonnances, ce qui était l'affaire des maîtres de la Faculté, et non des chirurgiens.

Ceux-ci acceptèrent la trêve, ne pouvant mieux, et s'en remettant au temps pour le reste. Ce n'était pas là le compte de la Faculté. Après quatre ans d'attente, elle recommença la guerre, non si ouvertement toutefois, et comme de son propre mouvement, mais profitant d'une occasion qu'on peut bien la soupçonner d'avoir fait naître. En 1498, les compagnons barbiers demandèrent à la Faculté de commettre l'un des docteurs pour leur démontrer l'anatomie. Les chirurgiens s'y opposèrent, mais moins modestement cette fois; et ils prétendirent *que cela estoit de leur gibier et qu'ils estoient près d'y vacquer*. Démarche hardie, qui ne tendait à rien moins qu'à placer les barbiers sous le patronage de la confrérie de Saint-Côme, et à détruire toute alliance entre eux et la Faculté. Celle-ci le sentit, et répondit en conséquence; elle décida que l'anatomie serait faite par un docteur en médecine, et expliquée à la fois en latin et en français. Ceci fut fait en décembre 1498; et en octobre 1499, sur une autre requête présentée par les barbiers, il fut permis de leur lire tous les livres de chirurgie, en latin à la vérité, attendu, disait la Faculté, que les maîtres n'ont pas coutume de lire autrement leurs livres. Mais ce qui s'était passé quelques années auparavant avait assez appris comment, avec un peu de complaisance, à la lecture latine on ferait succéder l'explication française, sans laquelle d'ailleurs les barbiers n'eussent rien pu comprendre.

A ce coup les chirurgiens furent effrayés, et l'on est vraiment surpris de leur voir faire aussi peu de résistance. Eux qui avaient réclamé le droit d'enseigner aux barbiers l'anatomie comme étant de leur gibier, ils en vinrent dès l'année 1502 à demander que la Faculté les admit à ses dissections, et ils reçurent cette dure réponse, qu'ils feraient de l'anatomie et qu'ils seraient préférés aux barbiers, s'ils voulaient se soumettre à la Faculté, et payer le tiers des dépenses. Il leur fallut passer sous ces fourches caudines, devenir non seulement sujets, mais tributaires; et la Faculté victorieuse leur donna quittance sur le même registre où elle avait écrit la quittance des barbiers¹.

On s'imaginerait à tort du reste que cette bienveillance spéciale pour la

¹ On lit dans les comptes de Gassian, doyen de la Faculté en 1502 et 1503 :

Alia recepta pro anatomia à studentibus chirurgicis tonsoribus, et his qui voluerint interesse.

A communitate chirurgorum qui solverunt tertiam partem expensarum quadraginta duos solidos Parisienses. — Pasquier, p. 369.

corporation des barbiers, bien qu'elle eût un but manifeste, ne devait pas être payée par les barbiers eux-mêmes. Dès l'an 1500, un aspirant à la maîtrise avait demandé à parachever son œuvre en présence de *deux médecins*, et ici encore il faut admirer la politique de la Faculté qui savait se faire toujours demander ce qu'elle désirait le plus. Le corps entier des barbiers s'émut, porta plainte au parlement, et obtint un arrêt contradictoire en date du 12 décembre, qui renvoyait l'aspirant devant ses examinateurs naturels¹. La Faculté sentait ses avantages, et cherchait à étendre ses envahissements de tous côtés.

Elle fit en 1505 une entreprise du même genre au préjudice des chirurgiens. Elle sut obtenir du parlement un arrêt favorable à ses prétentions, et ayant trouvé un candidat qui voulait bien s'y prêter, elle rendit le 2 décembre de cette année un décret par lequel elle nommait quatre docteurs pour assister à l'examen d'un certain Jacques Bourlon, et lui délivrer des lettres de maîtrise en chirurgie². La confrérie de Saint-Côme essaya encore de détourner l'orage par de vaines supplications. Le 3 janvier 1505 la Faculté étant assemblée dans l'église Saint-Yves, se présentèrent tous les chirurgiens de Paris, le bonnet au poing, qui déclarèrent par l'organe de maître Philippe Roger, leur prévôt, qu'ils étaient écoliers de la Faculté, avec précieux, dont celle-ci, toujours éveillée sur ses intérêts, demanda immédiatement acte à deux notaires en cour d'église. Les médecins ont pris soin de nous conserver l'humble harangue de leurs adversaires terrassés. *On vous a rapporté que disions par la ville de Paris que n'estions vos escoliers ne sujets : sachez, messieurs, que jamais nous ne pensâmes nier que ne fussions vos escoliers, et si aviemmes songé le dire, nous irions coucher pour le desonger*³. En même temps, ils réclamaient contre la réception de Bourlon, alléguant les privilèges à eux concédés par plusieurs rois, et suppliant la Faculté de ne pas entreprendre dessus à l'avenir.

A cette modeste requête, Richard Hélain, le plus ancien des docteurs de la Faculté qu'il avait présidée comme doyen vingt ans auparavant, ré-

¹ *Secondes représentations au roy pour les chirurgiens de Paris*, 1749, p. 17.

² *Mémoire pour les doyen et docteurs régents de la Faculté*, 1743, p. 21. — Voyez pour la suite de cet incident, *Pasquier*, p. 869. Il donne à ce Bourlon le surnom de François, ce qui me paraît une erreur.

³ Quesnay rapporte ce discours dans la note a de la page 162, et cherche à le faire passer pour une harangue des barbiers ou pour une supposition bouffonne des médecins. Il la met en 1506 sous le décanat de maître Jean Avis qu'il appelle maître *Oiseau*; *Avis* est en effet le nom latinisé du doyen, mais son vrai nom était Jean Lolsel. Quant à la date réelle, elle dépend de la manière de considérer l'année; si on la fait finir à Pâques, le mois de janvier sera de l'année 1505; si au 31 décembre, janvier appartiendra à 1506.

pondit presque par des injures : que ces prétendus privilèges avaient été obtenus par subreption , en trompant la religion des rois , et à l'insu des médecins qui n'avaient pu se défendre. Toutefois , la Faculté décida qu'il en serait plus amplement délibéré , dernière déception dont elle aurait pu s'épargner le mensonge. En effet , tout était décidé ; ce même jour , 3 janvier 1505 , elle passait un contrat avec Giraut Tougaut , maître barbier à Paris , et garde des chartres de la barberie ; et Pierre Cerizay , Jean Courroye , Guillaume Alain , et Jean le Fort , jurés dudit métier , dont les noms méritent bien de trouver place dans l'histoire de la chirurgie en France , puisque par eux l'ancienne corporation de la barberie parisienne , changeant de nom et acquérant de nouveaux privilèges , devint le corps des *Barbiers-Chirurgiens*.

Par ce contrat , les barbiers s'engageaient à prêter serment comme vrais écoliers à la Faculté , à se faire inscrire chaque année au décanat , et à payer pour leur inscription deux sous parisis. Nul barbier ne serait admis à la maîtrise qu'avec l'intervention de deux docteurs de la Faculté , lesquels , après la délibération des maîtres barbiers , avaient encore droit d'admission ou de refus , et recevaient chacun deux écus sol pour salaire. En cas d'admission , le récipiendaire jurait entre les mains des docteurs-commissaires de se borner à la chirurgie manuelle , et de ne point administrer de potions laxatives ; mais quand il serait question de médecine , d'appeler l'un des maîtres de la Faculté , à l'exclusion formelle de tout autre médecin. Moyennant quoi , la Faculté promettait de leur continuer ses leçons sur la chirurgie et l'anatomie ; et si quelqu'un voulait les troubler dans l'exercice de la chirurgie , de prendre pour eux fait et cause , et de se charger de leur défense , en laissant toutefois les dépens à leurs frais.

Ce que firent les chirurgiens , accablés coup sur coup par leurs puissants ennemis , c'est ce que nous ne pouvons que conjecturer. Il paraît que l'affaire de Bourlon fut aussi vivement poursuivie que l'avait été celle de Jean Le Roy , et qu'on l'obligea de même à reprendre tous ses grades dans la confrérie de Saint-Côme¹. Nouvelle colère de la Faculté , qui , dans une assemblée du 7 juillet 1506 , arrêta que nul de ses maîtres n'assisterait plus les chirurgiens dans leur pratique , *in artibus*. Ce ne fut pas assez. Le 3 mai 1507 , les chirurgiens sont cités devant la Faculté *sur ce qu'ils ordonnoient des clysters , apozemes et médecines* , tout ainsi que les médecins. Ils comparurent le 1^{er} juin , écoutèrent humblement les remontrances qui leur

¹ Quesnay , p. 112. Selon lui , cette affaire se serait passée sous le décanat de Hélin , ce qui la reculerait jusque vers 1485 ; c'est une erreur capitale.

furent faites, et jurèrent sur les Saints-Évangiles de ne plus retomber en pareille faute. Quesnay lui-même cite les noms des chirurgiens qui se soumi-
rent à ce serment : Guillaume Nourry, Claude Belin, Guillaume Royer,
Thomas de Fontrailles (p. 125). Serait-ce qu'en effet la soumission ne fut
que partielle, et que le reste de la confrérie refusa d'obéir ? Toujours est-il
que vers la fin de cette même année la discorde était aussi forte que
jamais, et que le 18 décembre la Faculté s'adjoignit, par une délibération
expresse, aux barbiers, pour les soutenir, à leurs dépens toutefois, dans
un procès que leur intentaient les chirurgiens. Des commissaires furent
nommés pour rechercher la marche qu'il convenait le mieux de suivre ; on
se décida à poursuivre d'abord les chirurgiens eux-mêmes pour les em-
pêcher de passer les actes de bacheliers ; le 12 novembre 1509, le doyen
demanda à l'Université de faire cause commune à cet égard avec la Fa-
culté ; et il fit rechercher tous les arrêts obtenus antérieurement contre les
chirurgiens. Chaque jour enfantait des griefs et des procès nouveaux. Un
barbier, nommé Clodoald l'Écolier, s'était hasardé à faire quelques opéra-
tions chirurgicales ; la confrérie de Saint-Côme lui fit un procès ; la Faculté
prit pour lui fait et cause ; et du même coup, le 28 décembre 1510, arrêta
que requête serait présentée à la cour pour contraindre les chirurgiens de
fréquenter les leçons ordinaires des docteurs en médecine, et de s'inscrire
tous les ans sur le registre du doyen, afin qu'on pût vérifier le temps de
leurs études lorsqu'ils se présenteraient à la maîtrise. Du reste, dans son
ardeur belliqueuse, elle ne ménageait pas beaucoup les barbiers eux-mêmes,
et elle les faisait comparaître pour avoir à se justifier de quelques
malversations dont ils étaient accusés.

Soit que les chirurgiens abattus voulussent en finir à tout prix, soit
qu'ils eussent saisi cette circonstance favorable de discussion entre la
Faculté et la barberie, ils se présentèrent le 31 janvier 1510 au bureau de
la Faculté, et demandèrent la paix, et qu'on mit un terme à tous les procès
qu'ils avaient soit avec les médecins soit avec les barbiers. La Faculté
les reçut avec joie et bénignité, leur déclara qu'ils étaient *mieux que
bien venus*, pourvu qu'ils la reconnussent comme leur mère en cet art ; et
enfin nomma cinq députés pour terminer tous les différends. Cette fois la
paix fut pleine et entière ; les chirurgiens réconciliés avec l'Université en
obtinrent, en date du 5 mars 1515, le renouvellement des lettres de 1436 ;
et le 17 novembre suivant la Faculté de médecine elle-même, faisant droit
à leur supplique, les déclara ses écoliers, *nostros scolasticos*, et s'engagea
à les maintenir dans les privilèges et immunités attachés à ce titre. Il faut
tout dire ; ce qui peut-être avait déterminé la supplique, c'est que quel-

ques jours auparavant le prévôt et les échevins de Paris avaient imposé et taxé les chirurgiens pour les subsides royaux, comme s'ils n'avaient point eu droit à ces immunités; et ceci nous explique surtout le prix que les confrères de Saint-Côme mettaient à se rattacher à l'Université.

De ce moment un nouvel état de choses commença pour la chirurgie de Paris. La Faculté régnait sur les chirurgiens et les barbiers, admis ensemble à ses leçons. Les barbiers suivaient des cours d'anatomie et de chirurgie, ce qui les rapprochait insensiblement des chirurgiens de Saint-Côme, et leur permettait de porter convenablement leur titre nouveau de barbiers-chirurgiens. A la vérité ils n'avaient pu obtenir ces résultats inespérés sans céder aussi quelques uns de leurs privilèges; ainsi, outre leur réception par leurs propres jurés pour l'exercice de la barberie, ils passaient un examen devant le médecin et les deux chirurgiens jurés du roi au Châtelet pour l'exercice de la chirurgie. Les chirurgiens, pour prix de leur soumission à la Faculté, avaient donc, outre les privilèges universitaires, acquis une sorte de suprématie sur les barbiers; aussi ces rapports journaliers d'études et de hiérarchie, dissipant le souvenir des anciennes divisions, préparaient pour l'époque nouvelle des résultats qui peut-être n'avaient jamais eu lieu auparavant; des barbiers qui seraient admis au rang de chirurgiens de Saint-Côme; et des chirurgiens de Saint-Côme admis comme docteurs régents à la Faculté de médecine. Ce changement capital, cette révolution opérée dans les rapports et la constitution des deux ordres de la chirurgie parisienne, explique comment j'ai poursuivi leur histoire aussi avant dans le XVI^e siècle; de même que la nécessité d'embrasser d'un coup d'œil les luttes et les déchirements des époques précédentes m'a obligé à réunir sous la rubrique du XV^e siècle des faits bien antérieurs, et qui remontaient au XIV^e et même jusqu'au XIII^e siècle.

Maintenant que sur des documents positifs et plus complets assurément que ceux dont on avait fait usage jusqu'à ce jour, nous avons établi l'histoire exacte et impartiale de la confrérie de Saint-Côme, que reste-t-il des éloges pompeux que des plumes trop complaisantes lui avaient si gratuitement prodigués? Dans un espace de plus de deux siècles, on ne voit pas s'y élever une renommée; pas un seul praticien un peu connu n'y marque son passage; il n'en sort pas un livre, pas une idée, pas un fait, rien qui ait en quoi que ce soit contribué à l'avancement de la science. Ici encore des esprits prévenus rappelleront Germain Collot, et l'opération célèbre qu'il pratiqua sur l'archer de Bagnolet. Je ne comprends pas, en vérité, comment une pareille fable a pu se perpétuer jusqu'à nous, et il est bien temps de la réduire à sa juste valeur.

Parmi les chroniques du xv^e siècle, il en est une qui est plus particulièrement connue sous le nom de *Chronique scandaleuse*, et que l'opinion générale attribue à un certain Jean de Troyes, grellier de l'Hôtel-de-Ville de Paris, de la famille du chirurgien du même nom. Or voici ce que porte textuellement cette chronique, à la date de 1474.

« Audit mois de janvier 1474, advint que un franc archer de Meudon, près Paris, estoit prisonnier és prisons de Chastelet, pour occasion de plusieurs larrecins qu'il avoit faits en divers lieux, et mesmement en l'esglise dudit Meudon, et pour lesdits cas, et comme sacrilège, fut condamné à estre pendu et estranglé au gibet de Paris, nommé Montfaucon, dont il appella en la cour de Parlement, où il fut mené pour discuter de son appel : par laquelle cour et par son arrest fut ledit franc archer déclaré avoir mal appellé, et bien jugé par le prévôt de Paris, par devers lequel fut renvoyé pour exécuter sa sentence. En ce mesme jour fut remonstré au roy, par les médecins et chirurgiens de ladite ville, que plusieurs et diverses personnes estoient fort travaillées et molestées de la pierre, colicque, passion et maladie du costé, dont pareillement avoit esté fort molesté ledit franc archer : et que desdites maladies estoit lors fort malade monseigneur du Bouchaige, et qu'il seroit fort requis de voir les lieux où lesdites maladies sont concrécées dedans les corps humains, laquelle chose ne pouvoit mieux estre sceue que par inciser le corps d'un homme vivant : ce qui pouvoit bien estre fait en la personne d'icelui franc archer, qui aussi bien estoit près de souffrir mort. Laquelle ouverture et incision fut faite au corps dudit franc archer, et dedans icelui quis et regardé le lieu desdites maladies, et après qu'il eust esté veu, fust recousu, et ses entrailles remises dedans. Et fut par l'ordonnance du roy fait très bien panser, et tellement que dedans quinze jours apres il fut bien guery : et eut remission de ses cas, sans despens : et si lui lut donné avec ce argent ¹. »

Voilà ce que dit le chroniqueur original, et tous les autres n'ont fait que le copier et l'arranger à leur guise. Est-il possible avec ces détails de dire quelle opération fut pratiquée? En aucune manière; les uns y ont vu la taille hypogastrique, ce qui convient mal pour une *passion et maladie du costé*; les autres la néphrotomie, ce qui ne s'accorde guère avec l'ouverture du péritoine, nettement indiquée par l'issue des intestins. Véritablement il y aurait plus de probabilité en faveur d'une opération pour des calculs biliaires; mais le plus sûr est de ne rien allirmer. D'où vient pour-

¹ Je suis ici l'édition donnée par M. Buchon dans le *Pantheon littéraire*, non sans regretter qu'on ait si tristement défiguré l'orthographe.

tant qu'on a mêlé le nom de Germain Colot à cette affaire? Ce Germain Colot est une pure invention de Devaux au xvii^e siècle; il n'y a pas même de présomption qu'il ait jamais existé de chirurgien de ce nom. Sprengel a ajouté une légère broderie à cette histoire; selon lui, ce serait un Norsini, qui, voyageant en France, aurait enseigné la chirurgie et notamment la lithotomie à Germain Colot¹. Ceci est également une conjecture qui pêche à la fois et contre la vérité et contre la vraisemblance; le premier opérateur de Norsia dont il soit fait mention dans les annales de l'art est Pierre de Norsa, qui vivait du temps de Marcellus. Enfin ceux qui ont mis Germain Colot parmi les chirurgiens de Saint-Côme connaissaient bien mal l'histoire et les préjugés de la confrérie; nous avons vu que lors de la réception de Jean Le Roy, opérateur pour les hernies et la pierre, la première condition qui lui fut imposée fut de renoncer à son état d'opérateur.

Il faut maintenant sortir de la ville et de la vicomté de Paris, et rechercher comment la chirurgie s'exerçait sur les autres points de la France; histoire qui a bien aussi son importance, bien que jusqu'à présent elle ait été laissée dans un complet oubli.

§ XVII. — De la chirurgie dans les villes de province. — Des barbiers de Montpellier, — de Carcassonne, — de Tours, — de Rouen, — de Bordeaux, — de Toulouse. — Des maîtres chirurgiens de Sens et de Rouen. — Enseignement des barbiers à Montpellier. — De la chirurgie militaire au xv^e siècle.

Dans la plupart des villes de province, les barbiers seuls étaient en possession de pratiquer la chirurgie ordinaire, en exceptant toutefois les trois opérations de la cataracte, de la taille et de la hernie, qui constituaient le domaine des inciseurs; et la réduction des luxations et des fractures, qui généralement était abandonnée aussi à des rebouteurs spéciaux. Il faut dire toutefois que dans quelques grandes villes il existait des maîtres chirurgiens distincts des barbiers, et même en lutte ouverte avec eux: et si cette distribution de la chirurgie pratique se révèle à nous d'une manière incontestable pour le xiv^e et le xv^e siècle, il n'est pas aussi aisé de découvrir d'où cet état de choses avait pris son origine, et comment il s'était constitué.

Les barbiers de Montpellier avaient la prétention de faire remonter leur constitution en corps civil à l'année 1088²; dès lors, disaient-ils, ils possédaient des statuts qui furent depuis confirmés de regne en regne, et no-

¹ *Hist. de la médéc.*, t. III, p. 333.

² *Représentations pour les maîtres en chirurgie de Montpellier*, 1718, in-4°, p. 7.

taiment en 1428 et 1528. Cette allégation peut être mise sur le même rang que l'histoire du collège de Saint-Louis au XIII^e siècle, c'est-à-dire qu'elle ne s'appuie sur aucune preuve. Nous savons seulement par Guy de Chauliac que dès le XIV^e siècle les barbiers de Montpellier formaient une corporation qui avait accaparé certaines parties de la chirurgie ; mais nous avons vu que les barbiers de Paris en faisaient autant dès le XIII^e siècle.

Je n'ai pas même retrouvé les statuts de 1428 et 1528, dans lesquels, suivant leur dire, ils auraient été dénommés *maîtres et consuls de l'art de chirurgie de l'université de Montpellier*, jouissant en cette qualité du droit d'instruire leurs élèves et de leur conférer la maîtrise. Voici cependant, d'après eux toujours, quels en étaient les principaux articles ¹.

L'article premier portait que, *suivant l'antique et louable coutume, il serait nommé quatre maîtres jurés, pour bien et loyalement examiner les aspirans à la maîtrise, et faire rapport de leur suffisance ou insuffisance.* Le premier de ces maîtres jurés était même chirurgien ordinaire du roi ; il y avait aussi des maîtres non jurés, et enfin tous les barbiers ensemble appartenaient à une confrérie dite de Saint-Côme, qui avait son prévôt et ses consuls.

L'article 10 contenait défense à tout aspirant *de lever boutique en l'art de barberie ni pratiquer en chirurgie, que préalablement il ne fût examiné et approuvé par les maîtres jurés et députés à ce faire.* Les articles 11 à 15 réglaient la forme de l'examen et de la réception ; celle-ci se faisait devant les consuls de la ville, et le récipiendaire jurait entre leurs mains de bien et loyalement exercer l'art de la chirurgie *en ladite ville et ailleurs, même par tout le royaume.* Cette clause est remarquable, en ce qu'elle semblait donner au corps des barbiers de Montpellier le même droit qu'à la Faculté. C'était empiéter sur les privilèges des corps de barbiers des autres villes ; cet inconvénient avait été éludé de la manière suivante. L'article 15 permettait bien aux maîtres reçus d'exercer la chirurgie par tout le royaume ; mais il ne leur conférait le droit de tenir boutique ouverte de l'art ou métier de barberie que dans la ville de Montpellier seulement.

Enfin un dernier article défendait *aux tailleurs de pierre ou de rupture, aux abuteurs de cataracte et aux arracheurs de dents, d'ouvrir dans la ville et banlieue de Montpellier sans la licence des quatre maîtres jurés.*

Comme on le voit, les barbiers de Montpellier avaient parfaitement suivi l'exemple des chirurgiens de Paris : ils avaient profité du voisinage de

¹ *Secondes représentations au roy pour les maîtres en chirurgie de Montpellier, 1749.*

l'université pour se mettre à couvert sous ce nom vénérable ; ils s'étaient ainsi arrogé des privilèges qui les rapprochaient des corps enseignants légalement constitués ; enfin, et pour que rien ne manquât à leurs usurpations, ils voulurent aussi porter la robe longue et le bonnet magistral, et ils soutenaient en avoir eu la possession depuis un temps immémorial ¹.

Nous verrons un peu plus tard comment la Faculté de Montpellier, après une longue tolérance, remit sous son autorité ces serviteurs qui singeaient les maîtres ; seulement notons ceci, qu'il y avait donc au moins deux grands centres de réception, Paris et Montpellier, pour les inciseurs et opérateurs, et que là aussi on décernait le droit de faire la chirurgie sans pratiquer la barberie. Probablement c'étaient de ces maîtres en chirurgie reçus à Montpellier ou à Paris, qui, allant s'établir ailleurs, se mettaient en rivalité avec les barbiers du lieu, qu'ils auraient voulu renfermer dans leur boutique de barberie, comme nous en citerons des exemples.

Comment d'ailleurs se constituait dans chaque ville le corps des barbiers ? Il paraît qu'il était besoin d'une ordonnance royale, ainsi qu'il résulte de deux documents fort curieux ; le premier se trouve dans les privilèges accordés à la ville de Figeac en 1318 par Philippe-le-Bel, renouvelés par Charles VI en 1394. Le 31^e article porte : *Et si medicus, surgicus, hypothecarius aut magister, seu notarius, in dictâ villâ exercere voluerit artem suam aut officium suum, et de eis operari, tenebitur jurare ipsis consulis in manu nostrorum iudicum et vicarii, sive per ipsos aut alterum ipsorum deputatos, quod in dictis suis artibus et officiis bene et fideliter se habeat* ².

Le deuxième document est d'une date beaucoup plus récente ; vers 1447 les barbiers de Saint-Jean-d'Angely se plaignirent au roi que le métier n'était réglé dans cette ville par aucune police, et que le premier venu y levait ouvrir ; sur leur demande donc, Charles VII leur donna des statuts analogues à ceux des barbiers de Paris, en les mettant sous la garde de son premier barbier ³.

En remontant à l'origine des grandes communes, sans doute on trouverait également l'autorité royale s'exerçant par ses délégués, et leur communiquant le droit de recevoir et d'admettre au serment les membres des diverses corporations, qui acquéraient ainsi l'existence légale ; ainsi sans doute s'étaient développées dans toutes les villes du

¹ Voyez les *Premières représentations*, etc., 1748.

² *Ordonnances des rois de France*, t. VII, p. 655.

³ *Ibid.*, t. XIII, p. 506.

royaume les corporations locales des barbiers, indépendantes les unes des autres; et ce ne fut guère qu'au xv^e siècle qu'elles furent soumises à une organisation générale et rattachées à un centre commun.

Et d'abord on les voit dans les premières années de ce siècle rechercher pour leurs statuts la confirmation royale; et les ordonnances en ce sens commencent à se multiplier. En 1400, Pierre de Meyrac et Arnauld Senhoret, au nom des barbiers de Carcassonne, représentent qu'ils avaient jadis obtenu des privilèges semblables à ceux des barbiers de Paris, lesquels privilèges s'étant perdus lors du sac de Carcassonne par les Anglais, ils en réclament confirmation. Ordonnance en 13 articles qui organise la corporation, et leur permet d'ajouter à leurs enseignes une bannière représentant sainte Catherine dans la roue de rasoirs semée de fleurs-de-lis ¹.

En 1408, les barbiers de Tours demandent des statuts; on leur en accorde calqués sur ceux des barbiers de Paris; mais déjà on leur impose pour garde de leur métier, le premier barbier et valet de chambre du roi². Tours était du ressort du parlement de Paris; c'était à proprement parler le domaine spécial de la Couronne; aussi cette innovation n'eut-elle lieu que beaucoup plus tard dans le ressort des autres parlements.

Nous en avons la preuve dans les statuts accordés en 1407 aux barbiers de Rouen, ratifiés en 1412 par Charles VI. Ils demeurent tout-à-fait indépendants du premier barbier du roi; ils se gardent eux-mêmes, et sont chargés seuls d'examiner et de recevoir de nouveaux maîtres; mais ce qui confirme ce que j'ai dit plus haut, ils n'exerçaient leur juridiction que dans la ville et banlieue de Rouen; et il leur était même interdit d'aller dans les villages et aux foires et marchés *besoignier et cliqueter leur bassin*.

Ici enfin nous trouvons des détails circonstanciés sur les épreuves par lesquelles passait le récipiendaire. Il y avait trois *gardes-jurés* du métier, le candidat devait demeurer huit jours entiers, à ses dépens, chez chacun des trois gardes, et chez chacun d'eux confectionner *une lancette bonne et suffisante pour saingnier toutes vaines*; les trois lancettes faites, on les soumettait à un aréopage de douze maîtres appelés à prononcer sur la capacité du candidat. C'était presque toute la corporation réunie, car en 1424 il n'y avait encore à Rouen que 19 barbiers. S'il était reçu, il payait d'abord 30 sous tournois pour les compagnons du métier; 5 sous à chacun des gardes; après quoi il était conduit devant justice pour prêter

¹ *Ordonnances des rois de France*, t. VIII, p. 399.

² *Ibid.*, t. IX, p. 404.

le serment requis, et il payait encore une somme déterminée dont les deux tiers revenaient au roi et le tiers à la confrérie. Cette somme variait selon certaines conditions; un fils de maître ne payait que 15 sous; un bourgeois de Rouen, non fils de maître, devait 30 sous; un homme de la banlieue 45 sous. La confrérie était instituée en l'honneur de saint Côme et saint Damien; mais elle portait spécialement le nom de *la Charité Saint-Denys*¹.

Comme on le voit, les épreuves se réduisaient à fort peu de chose; sans doute l'expérience apprit qu'elles ne suffisaient pas, et vers 1457 nous apprenons, par les statuts des barbiers de Bordeaux, qu'elles avaient été généralement multipliées.

Bordeaux était aussi une de ces villes qui échappaient au parlement de Paris; et ses barbiers échappaient de même à l'autorité du premier barbier du roi. Ils nommaient donc un *procureur du métier*, en outre de quatre jurés chargés des réceptions. Le candidat restait huit jours dans la boutique de chacun des jurés; et là il devait *faire son devoir*, c'est-à-dire confectionner une lancette, *et servir de toutes œuvres, ainsy qu'il est accoustumé de faire es autres villes de ce royaume sur le mestier de barberie*. En outre les jurés devaient s'assurer s'il avait *bonne vue, bonne main et seure pour bien raser et saignier*: s'il savait faire les lancettes *fers et pointes*: s'il connaissait les veines qu'il faut saigner, et *faire les autres choses appartenant audit mestier de barberie et chirurgie*. Pour la chirurgie spécialement, ils devaient s'assurer si le candidat était *scientifique et experts de l'anatomie du corps humain, des apostumes, fractures, rompures, blessures, desolacions de membre* (sans doute dislocations), *playes, chancres, fistules, et generalement de toutes autres maladies que peuvent avenir à corps humain, et de toutes autres choses necessaires et appartenans à office et mestier de chirurgie*: de même s'il savait *coudre, lier et mettre à point une playe, et connoistre les playes et herbes et autres choses appartenantes à faire oignemens et emplastres*: en un mot, l'examiner *sur toutes les autres choses lesquelles leur sembleroient estre deues et raisonnables pour le bien et prouffit de la chose publique, et à l'honneur dudit mestier*. Cet examen était subi publiquement à l'Hôtel-de-Ville en présence du maire, du sous-maire, des jurats et du procureur de la ville. Le candidat une fois reçu devait jurer de bien exercer son office et de garder les ordonnances: *tenir vie honneste, avoir bons oignemens en sa boutique: ne pas prendre salaire excessif,*

¹ *Ordonnances des rois de France*, t. XIII, p. 59.

garder les secrets de ses clients, instruire ses varlets, etc. Le serment d'Hippocrate n'avait pas plus de gravité et de dignité. Enfin le droit de lever boutique était exclusivement réservé aux *bourgeois et jurés de la communauté de la ville* ¹.

Les barbiers de Toulouse étaient plus sévères encore. Il fallait avant tout, pour être admis à l'examen, avoir demeuré *six ans chez des maîtres bons et suffisans*. Le candidat faisait ensuite ses quatre lancettes chez les quatre jurés, qui portaient ici le nom de *bailes*; les lancettes étaient soumises à l'appréciation des quatre bailes, assistés de quatre autres maîtres au moins; si elles étaient mal faites, les bailes en cassaient la pointe, et le candidat ne pouvait se représenter avant un an. Si on les jugeait bonnes, il était admis à l'examen oral qui roulait sur la chirurgie, la saignée, et les ventouses; et enfin il y avait une double épreuve pratique, consistant en une barbe et une saignée que le candidat devait faire en présence des bailes. Pour la barbe, il était tenu de se servir d'un rasoir tout neuf ².

Dans ces grandes villes donc les corporations ne relevaient que des magistrats eux-mêmes, sans aucun autre intermédiaire entre elles et l'autorité royale; mais dans certaines provinces, elles recevaient d'abord leurs privilèges des grands feudataires qui gouvernaient la province, soit en vertu d'un droit héréditaire, soit par une délégation de l'autorité royale. Dans le premier cas, la confirmation royale n'était même pas jugée nécessaire; ainsi les privilèges accordés aux maîtres chirurgiens et barbiers de la ville de Beaune par Charles-le-Téméraire, ne furent confirmés par Louis XI qu'en 1476, lorsqu'après la mort de son redoutable vassal le roi se mit en possession de la ville ³.

Dans le second cas, la concession avait une valeur provisoire, que la confirmation du roi rendait seule définitive; ainsi Charles VII confirma en 1419, sous sa régence, les statuts accordés en 1410 par Jean, duc de Berry, aux barbiers de Berry, de Poitou, d'Auvergne, de Languedoc et de Guyenne ⁴.

Cette concession de 1410 a ceci de remarquable, que pour la première fois toutes les corporations de barberie de cinq grandes provinces se trouvèrent rattachées à une autorité centrale; et l'exemple ne tarda pas à porter ses fruits. Gervaisot-Merlin était premier barbier et, par une

¹ *Ordonnances des rois de France*, t. XIV, p. 327.

² *Ibid.*, p. 434.

³ *Ibid.*, t. XVIII, p. 256.

⁴ *Ibid.*, t. XV, p. 307.

conséquence alors naturelle, valet de chambre du duc Jean; il eut l'art de faire appliquer à tous les barbiers des cinq provinces des statuts tout-à-fait semblables à ceux des barbiers de Paris, en se réservant le patronage qu'exerçait dans la capitale le premier barbier du roi. Quand Charles VII confirma ces privilèges, Gervaisot n'était plus, et cette partie de son héritage fut habilement recueillie par un homme que l'on peut regarder comme le grand organisateur de la barberie en France, Colmet Candillon.

Candillon était premier barbier du régent; il resta le premier barbier du roi; et il eut même l'art de garder sa place quand Louis XI succéda à Charles VII. Dans ce long intervalle, qui s'étend de 1419 à 1461, Candillon profita habilement de sa position pour agrandir son petit royaume. Avant cette première année, il n'était guère chef que de la barberie de Paris et de Tours; nous venons de dire comment il y ajouta le patronage sur le Berry, le Poitou, le Languedoc et la Guyenne; plus tard il fit étendre sa juridiction sur la Saintonge, le Maine et la Touraine, et enfin en 1427 il obtint des lettres royales qui l'instituaient chef de tous les barbiers du royaume. Ces lettres, fort remarquables à tous égards, régularisaient l'exercice de la chirurgie pour toute la France, et servaient, en même temps, chose rare, les intérêts du premier barbier, de tous ses confrères et du peuple.

Le premier article nommait le premier barbier *maître et garde du métier*, avec pouvoir d'instituer des lieutenants dans toutes les bonnes villes du royaume, lesquels lieutenants avaient droit de *regard et visitation sur tous les autres barbiers desdites bonnes villes, et banlieues et villaiges appartenans et respondans à icelles*; ces lieutenants pouvaient à leur tour se faire représenter par des commis; et à eux ou à leurs commis les autres barbiers étaient *tenus de obeir comme à nostre dit premier barbier, en tout ce qui audit mestier appartient ou pourra appartenir*.

Le second article ôtait l'élection des jurés aux barbiers mêmes; et ils ne pouvaient plus y procéder qu'avec la participation du lieutenant.

L'article 6 réglait l'exercice de la barberie dans les *chasteaux, ports, ports, bourgs et villaiges*, jusque là exclusivement abandonnés aux charlatans. Nul ne pouvait à l'avenir *y lever ouvroir et estre maistre* qu'après avoir subi l'examen des jurés de la bonne ville la plus voisine.

Par tout le royaume, les barbiers avaient droit de se réunir en confrérie sous l'invocation de saint Côme et saint Damien; l'édit ne faisait pas d'exception pour Paris; mais alors la capitale était encore au pouvoir des Anglais, et quand plus tard, en 1438, deux ans après la rentrée de Char-

les VII, Candillon lui fit renouveler son ordonnance, Paris en fut toujours tacitement excepté, et les chirurgiens jurés n'auraient pas permis un si énorme empiétement sur leurs privilèges.

Mais le but essentiel de l'ordonnance se révèle surtout dans les articles 13 et 22. Par le premier, tout barbier approuvé et passé maître était tenu de prendre *lettre scellée des sceaux* du premier barbier, moyennant une redevance de 5 sols; c'était en quelque sorte le diplôme. Le second mérite d'être cité en entier.

Pour le bien de la chose publique et pour pourveoir à la santé du corps humain, sera tenu nostre dit premier barbier de bailler à tous les barbiers maistres tenans ouvroir en nostre dit royaume la copie de l'armenac (l'almanach) fait de l'année : par ainsi que chacun d'eux qui le voudra avoir lui sera tenu de payer pour chacun an la somme de 2 sols 6 deniers tournois.

On comprend l'importance de cette publication annuelle lorsqu'on se reporte aux opinions de cette époque touchant les jours favorables ou défavorables à la saignée et aux autres petites opérations; opinions que l'on est encore surpris de retrouver de nos jours dans les almanachs les plus populaires. Deux sols 6 deniers étaient un prix bien élevé pour le temps; c'était la moitié du prix du diplôme; mais il faut se rappeler que l'imprimerie n'était pas encore découverte.

Cette ordonnance fut publiée à Poitiers, à Chartres, à Montargis, à Sens, à La Rochelle, à Thouars, à Macon, à Loches, partout où l'autorité royale était reconnue, et plus tard au Châtelet de Paris. Candillon la fit renouveler en 1438, puis en 1444, toujours par Charles VII, et en 1461 par Louis XI; et enfin Ollivier-le-Mauvais, successeur de Candillon, prit soin de faire confirmer ces privilèges sous son nom en 1465.

Malgré la mention emphatique qui mettait le barbier du roi à la tête de tous les barbiers du royaume, on a vu que les grandes provinces échappaient à son autorité. Là toutes les corporations de barbiers formaient autant de petites républiques, qui faisaient renouveler leurs privilèges sans se soucier du premier barbier du roi. Telles étaient les corporations de Montpellier, de Toulouse, de Bordeaux, etc. Là même les barbiers trouvant ce simple nom peu sonore, on les voit peu à peu usurper le titre plus brillant de chirurgiens. Ainsi en 1457 il n'y avait que des barbiers à Toulouse; en 1463 c'étaient des *chirurgiens barbiers*, et leur métier était devenu *l'art et industrie de cirurgie et barberie*. Ceux de Bordeaux s'étaient érigés en *cirurgiens et barbiers jurés* des 1451; et vous avez vu les titres plus grandioses encore auxquels prétendaient ceux de Mont-

pellier. Là où il n'y avait point de corporation rivale, ces usurpations passaient sans réclamation; mais ailleurs elles suscitaient des discussions toutes pareilles à celles qui agitaient la capitale. Je ne saurais d'ailleurs citer, après Paris, que deux autres villes, Sens et Rouen, où les barbiers se trouvaient en rivalité avec des chirurgiens. A Sens, dès le *xiv^e* siècle, les *chirurgiens et mires-jurés*, alléguant aussi des privilèges qu'ils disaient tenir des rois de France, avaient voulu comme ceux de Paris réduire les barbiers sous leur autorité; Charles V leur appliqua en mai 1376 la fameuse ordonnance rendue en 1372 au profit des barbiers de Paris, et consacra l'indépendance des deux corporations ¹. De même à Rouen les barbiers formant la confrérie de la Charité Saint-Denis, en l'honneur de saint Côme et saint Damien, étaient en guerre avec les maîtres chirurgiens formant la confrérie Saint-Côme, Saint-Damien et Saint-Lambert. Les barbiers avaient fait confirmer et étendre leurs privilèges par Henri, roi d'Angleterre; les chirurgiens en 1453 relevèrent cette indignité, et obtinrent de Charles VII une confirmation de leurs statuts à eux, qui étaient dirigés spécialement contre les barbiers. Ainsi défense à ceux-ci de faire opération de chirurgie, de faire rapport en justice, de panser les plaies plus d'une fois hors le cas d'imminente nécessité; défense d'avoir sur leurs enseignes l'image *des saints dessus-dit-s*, ou d'y pendre des boîtes; défense enfin d'entreprendre la cure des maladies graves et pouvant entraîner la mort, sans le conseil et l'assistance d'un ou de deux chirurgiens ². Je ne vois pas que les barbiers aient réclamé, ou peut-être leurs réclamations n'étaient pas suffisamment appuyées en cour, le premier barbier se souciant peu de ces sujets rebelles qui ne reconnaissaient point sa suprême autorité.

Ceux de Montpellier reçurent un peu plus tard un coup non moins sensible. La Faculté s'était émue de leurs usurpations. Elle s'adressa à Louis XII qui confirma ses privilèges en 1496, et replaça les barbiers sur un pied d'infériorité remarquable. *Parce que*, dit le roi, *certain ignorans apothicaires, chirurgiens, barbiers et autres insuffisans* se mêlent de pratiquer la médecine; défense leur est faite de continuer à l'avenir, soit à Montpellier, soit dans tout le pays de langue occitanique, sous peine d'une amende de deux marcs d'argent. Les maîtres chirurgiens de Montpellier même ne pourront plus donner de lettres de maîtrise, que lorsque le candidat aura été examiné et approuvé par le chancelier ou le doyen de l'université, assisté d'un autre docteur nommé par tous les docteurs réunis à la majorité des voix; et le candidat sera examiné en même temps par ces

¹ *Ordonnances des rois de France*, t. VI, p. 197.

² *Id.*, t. XIV, p. 281.

deux délégués de la Faculté et par les maîtres en chirurgie¹. Peut-être cette victoire obtenue par une Faculté de province ne fut-elle pas sans influence sur l'opiniâtreté que mit celle de Paris à consacrer sa suprématie sur les barbiers et les chirurgiens de Saint-Côme à la fois.

Du reste, la Faculté de Montpellier ne s'arrêta pas en cette occasion à un vain triomphe d'amour-propre, et en se chargeant d'apprécier l'instruction des barbiers, elle comprit qu'elle devait au moins leur donner les moyens de s'instruire. Nulle part, en effet, ni à Paris, comme nous l'avons vu, ni dans les provinces, il n'y avait d'enseignement public et régulier de la chirurgie. Les varlets ou apprentis, qui plus tard se nommèrent aussi *compagnons barbiers*, entraient en boutique sous un maître qui les gardait un temps plus ou moins long; ils le voyaient pratiquer et se formaient à son exemple; et ils complétaient leur éducation en lisant les chirurgiens arabistes, dont les principaux avaient été de bonne heure traduits en français, et très promptement aussi vulgarisés par l'impression. Ainsi la traduction de Guy de Chauliac, par Nicolas Panis, avait été imprimée à Paris dès 1478; en 1484 ou 1485 avait paru dans la même ville *le Guidon de la pratique de chirurgie pour les barbiers et chirurgiens*, extrait de Guy de Chauliac, que quelques uns ont attribué à Jean Falcon, ce qui ne me paraît pas probable; en 1490 Guillaume Ivoire imprimait à Lyon sa traduction de Lanfranc; et celle de Guillaume de Salicet, par Nicolas Prevost, sortait en 1492 des presses de la même ville.

Ce fut vers 1490, si l'on s'en rapporte à Symphorien Champier², que la Faculté de Montpellier institua un cours de chirurgie qui fut confié à son chancelier. Le premier professeur fut Griflius, remplacé ensuite par Jean Falcon, et à Jean Falcon succéda un certain Denys ou Dionysius. Mais il se présentait une grave difficulté, la même difficulté qui trois années plus tard allait embarrasser la Faculté parisienne. La dignité de l'Université ne permettait pas de professer en français, et les barbiers n'entendaient pas le latin. On imagina un moyen terme qui ne saurait passer pour bien ingénieux : le professeur lisait le texte en latin, et le commentait ensuite

¹ Astruc, *Mem. sur la Fac. de Montpellier*, p. 109.

² *Le Myrouet des apothiquaires.... : Item les lunectes des cyrurgiens et barbiers*; petit livre de 31 feuillets in-8°, imprimé à Lyon sans date. Mais dans l'histoire d'Hippolyte d'Autreppe, l'année de la bataille de Marignan, c'est-à-dire en 1515, Champier dit que Griflius avait fait ses cours vingt-cinq ans auparavant. Il indique même à peu près la date des premières leçons de Falcon dont il sera question tout-à-l'heure; ainsi d'Autreppe ayant vingt ans de pratique en 1515, avait donc quitté l'école en 1495, et il avait été l'élève de Griflius et de Falcon. Astruc a ignoré toutes ces particularités.

dans un langage barbare, demi latin demi français. Nous en possédons un échantillon bien remarquable : c'est le Commentaire de Jean Falcon lui-même, l'un des livres les plus singuliers qui soient sortis du cerveau humain, et le plus curieux monument de l'état de l'enseignement de la chirurgie en France à cette époque.

On ne s'en ferait pas une juste idée si nous ne faisons l'histoire du livre même. Les leçons de Falcon avaient une si grande réputation qu'elles furent recueillies et publiées à Lyon en 1520 par quelque élève enthousiaste; mais Falcon en avait été médiocrement flatté, et avait toujours désavoué comme indigne de lui cette publication subreptice. Il ne voulait pas cependant priver la France et le monde du produit de ses veilles. Quelque temps avant sa mort, arrivée vers 1539, il avait enfin terminé ce précieux manuscrit, et l'avait envoyé aux imprimeurs de Lyon. Il mourut; le manuscrit fut renvoyé à sa femme, qui chercha à le faire imprimer à Bâle, mourut elle-même avant de l'avoir vu imprimé; et l'ouvrage tant ballotté revint à Lyon où il parut enfin en 1559 sous ce titre latin : *Notabilia super Guidonem scripta, aucta et recognita ab excellente medicinæ dilucidatore D. Joanne Falcone Montispessulanæ academix Decano.*

Falcon commence par s'excuser dans une préface latine de la nouveauté de son entreprise. Mais lisant depuis plusieurs années le Guy aux étudiants en chirurgie, il n'a pas regardé comme absurde ni indécent de publier ses scolies. Il ne doute pas toutefois que plusieurs ne le trouvent répréhensible; mais il se soumet à la sainte Église romaine, maîtresse, princesse et dominatrice de toutes choses, avec laquelle il pense, il vit, il dormira et aura le repos. Ceci bien entendu, ouvrez le livre; ou plutôt figurez-vous le professeur en chaire, parlant à des compagnons barbiers qui n'entendent ni latin ni grec, et qui aspirent à apprendre la manière de panser des clous et des bosses. Le voici qui commence, écoutez.

Premièrement, et avant toutes choses, il importe de s'enquérir du titre du livre. « Or la raison pourquoy il est bon de sauoir le tiltre de chacun » liure, est à celle fin que lon connoisse la matiere subiette d'iceluy : ou à » fin que quand vn escolier aura necessité de quelque liure, il le sache de- » mander par son propre nom, comme quand on ha allaire de son ami, » on l'appelle par son nom propre. *Titulus autem dicitur quasi TUTULUS,* » à *tuendo, quod autoris et factum et nomen tueatur : vel (ut alii volunt)* » à *Græco TITAN, id est SOL latinè.* Car tout ainsi que le soleil illumine » ce monde inferieur, aussi le tiltre illumine le liure, et vn chacun cha- » pitre, en declarant generalement tout ce qui est là contenu. Ainsi l'entend » le docteur en la fin du chapitre singulier, quand il dit : *Et hoc ne abraso*

» *Titulo pagina muta videatur. Per Titulum enim intellectus libri legentibus ipsis aperitur : ac propterea scribebant antiqui Titulos et rubricas colore rubro, qui radiis solaribus fere simili est* »

Voilà mes compagnons barbiers suffisamment édifiés sur le titre. Le professeur agite aussi doctement d'autres questions non moins importantes, savoir : *à quelle partie de philosophie est subalterne chirurgie : — quel est l'ordre de ce présent liure au regard des autres liures de chirurgie : — qui est le subiet duquel principalement est traité en ce liure : et finalement combien ce liure ha de causes.*

« Le trouue, répond le professeur, qu'il en ha quatre : efficiente, formelle, finale et materielle. La cause efficiente est double, vniuerselle et particulière. L'vniuerselle est Dieu, qui est la cause de toutes les choses de ce monde. La particulière, le docteur Guidon, lequel ha esté très excellent homme en medecine et en chirurgie, comme il appert par son liure. La cause materielle est le corps humain, *sanabile et ægrotabile*, déterminé à l'operation manuelle, avec laquelle difference il est le subiet de ce liure. Or icy nous prenons cause materielle pour matiere, *circa quam versatur scientia*, etc. »

Je pense que le lecteur me fera grâce du reste. Le livre entier se composa de 614 pages in-4°, fort serrées, toutes écrites dans ce goût et dans ce style. Les gloses sur le chapitre singulier et l'anatomie tiennent 264 pages; les gloses sur les apostèmes 190; celles sur les plaies en général 104, et le reste est pour les ulcères. Voilà ce qui constituait alors la science chirurgicale.

Qui s'étonnerait dès lors de trouver pendant si long-temps la chirurgie française muette et stérile? Et cependant il sortait de ces écoles quelques hommes qui s'élevaient eux-mêmes à force de pratique à un degré supérieur; Symphorien Champier nous a conservé le nom du chirurgien du duc de Guise lors de la bataille de Marignan, Hippolite d'Autrepe, élève de Griffius et de Falcon, le premier et probablement le seul barbier de France qui ait reçu les honneurs du doctorat dans une Université d'Italie¹.

Ainsi qu'on aurait pu le présumer en comparant le petit nombre de

¹ On lit à ce sujet une histoire pleine d'intérêt dans le pamphlet déjà cité de Symphorien Champier; et il y a un comique achevé dans la scène où Champier, après avoir assemblé tous les docteurs de l'université de Pavie, leur présente à examiner un barbier sans lettres et sans latin, lutte contre leurs répugnances, et parvient, non sans peine, à leur faire avaler cette pilule amère. Sa longueur seule m'a empêché de la rapporter dans ces notes, et je le regrette; car nul détail n'aurait si bien montré la physionomie des médecins et des chirurgiens du temps.

chirurgiens proprement dits à la multitude des barbiers. c'étaient ceux-ci qui fournissaient le plus de candidats pour toutes les fonctions civiles ou militaires qui se rattachaient à la chirurgie. Le chirurgien du duc de Guise était un barbier; celui de Charles VII, celui de Louis XI étaient des barbiers; et c'est en vain que la vanité du collège de Saint-Côme s'est révoltée contre ces faits d'une notoriété incontestable : il était même bien difficile qu'il en fût autrement.

Les armées n'étaient point alors constituées comme de nos jours; chaque capitaine, grand seigneur ou condottiere, avait sa compagnie qui lui appartenait en propre, qu'il recrutait et organisait à son gré; et quand il songeait à se procurer un chirurgien, le chirurgien était encore attaché à sa personne et non à sa compagnie. Même lorsque les rois organisèrent les premières troupes réglées, au xv^e siècle, ils ne s'occupèrent point de leur donner des chirurgiens, tant l'ancien usage avait de puissance. Dans aucune ordonnance royale de cette époque, je n'ai trouvé un seul mot qui ait trait à ce sujet; il n'y a que le corps des sergents à verge du Châtelet, composé de 220 hommes, et fort différent des troupes de guerre, qui obtint en 1405 ce privilège d'avoir *un sirugien pour leur curer leurs playes, blesseures et naureures*¹. Or aucun des chirurgiens de Saint-Côme, si bien placés sous le rapport de la pratique, n'aurait abandonné sa riche clientèle pour courir la campagne aux ordres même d'un grand seigneur; et les barbiers de Paris ou de la province recueillaient seuls cette large part du domaine chirurgical. Charles VII, chassé de bonne heure de sa capitale, avait été lui-même contraint de prendre un barbier pour son chirurgien; il n'en changea point en remontant sur le trône; et Louis XI, assez amoureux pour ses alentours des gens de race plébéienne, se contenta également de son barbier.

Ce qui par hasard peut-être était arrivé pour les rois, était une nécessité pour les plus hauts princes. Charles-le-Téméraire n'avait d'autres chirurgiens dans ses vastes États que des barbiers; et il fallait bien qu'il s'en servit pour lui-même. Du reste, doué de plus d'aptitude pour la guerre que son royal adversaire, il avisa le premier à satisfaire ce besoin de toute armée régulière, et à instituer un service chirurgical militaire. Ainsi il avait attaché un chirurgien à chaque compagnie de cent lances; chaque lance représentant huit combattants, c'était donc un chirurgien pour 800 hommes. Et comme il avait 2,200 hommes d'armes, la chirurgie militaire de Bourgogne se composait de 22 chirurgiens pour un total de

¹ *Ordonnances des rois de France*, t. IX, p. 75.

près de 20,000 combattants, sans compter les chirurgiens attachés aux grands vassaux du duc, et ceux du duc lui-même. Et ici je ne voudrais pas manquer à reproduire textuellement un curieux passage d'Olivier de la Marche, à qui j'ai emprunté ces détails.

« Le duc a quatre chirurgiens : ces quatre servent pour la personne du duc et pour ceux de son hostel et autres : et certes ce ne sont point de ceux qui ont le moins affaire en la maison : car le duc est prince chevalereux, et de tels exercices de guerre que par blessure de coup à main, de trait de pouldre ou autrement, il a bien souvent tant de gens blessés en sa maison et en ses ordonnances que aultre part en divers lieux blessés, que cinquante chirurgiens diligens auroyent assez à besoignier à faire leur devoir des cures qui surviennent. Et pour ceste cause a ordonné le duc en chascune compaignie de cent lances un chirurgien. Lesdits quatre chirurgiens du duc ne prennent rien des povres ne des compaignons estrangiers qui sont au service du prince, et s'attendent à luy de la satisfaction de leurs onguements et drogheries, et peuvent à la chambre à toutes heures, comme les médecins ¹. »

§ XVIII. — Chirurgiens des campagnes. — Inciseurs, rebouteurs, arracheurs de dents, triacleurs.

Au-dessous des barbiers des villes se trouvaient enfin les chirurgiens des campagnes, c'est-à-dire d'une part les compagnons barbiers qui s'en allaient d'une ville à l'autre, vendaient en passant des drogues et antidotes qu'ils avaient en leur boitier, ou même se fixaient dans quelque village pour éviter les frais de réception, et que l'on affublait par mépris du nom de *barbaudiers de village* ²; d'une autre part ces empiriques ambulants, connus sous les noms d'*inciseurs de pierre*, *herniers*, *abbateurs de cataracte*, *rebouteurs*, *arracheurs de dents*, *triacleurs* ou vendeurs de thériaque, et *drameurs*. Nous avons retrouvé déjà dans nos récits précédents

¹ Olivier de la Marche, *L'estat de la maison du duc Charles de Bourgogne*, édit. du *Pantheon littéraire*, p. xix. — Bien que l'observation qui suit ne se rattache point à l'histoire des chirurgiens, je noterai cependant, comme chose peu connue, que le duc avait six docteurs médecins, lesquels, dit Olivier, *quand le duc est à table, sont derriere le banc, et voyent de quoy et de quels mets et viandes l'on sert le prince, et luy conseillent, à leur advis, lesquelles viandes luy sont plus prouffitables*. Ainsi le délicieux épisode du médecin de Sancho Pansa n'était pas une folle imagination de Cervantes; c'était la parodie plaisante de ce que l'étiquette exigeait alors aux festins des princes souverains.

² *Discours des harquebusades en forme d'epistre pour repondre à certaine apologie publiée par A. Paré*. Lyon, 1572. — Je reviendrai sur ce pamphlet.

quelques uns de ces intéressants personnages ; nous allons essayer ici , autant que les documents nous le permettront , d'en tracer une histoire générale.

Au premier rang se montrent d'abord les opérateurs ou inciseurs , auxquels les chirurgiens avaient abandonné la pierre , la hernie et la cataracte , à raison *du danger qui bien souvent s'ensuit en telles opérations*. Nous avons vu nombre d'édits et de statuts ordonner qu'aucun d'eux ne pourra exercer sans avoir subi l'examen de la corporation de chirurgiens ou de barbiers la plus voisine ; mais cette multiplicité de défenses montre qu'elles étaient trop souvent éludées ; et d'ailleurs au cœur des campagnes et loin des villes , ils n'encouraient plus aucune responsabilité. Quelques uns avaient suivi un maître assez long-temps pour être au courant de sa pratique ; mais d'autres s'intitulaient inciseurs sans aucun apprentissage préalable , et par le seul droit de leur volonté. Franco , ce grand inciseur du XVI^e siècle , s'élève avec indignation contre ces misérables , « qui sont » cause que ceste partie de la chirurgie est tant meprisée : car estans igno- » rans et se connoissans tels , ausent ce neantmoins sans aucune crainte » du Dieu ny des hommes entreprendre de guerir toutes sortes de maladies » curables et incurables , moyennant qu'ils puissent attraper l'argent du » pouure simple peuple : lequel ils seduissent et enchantent par leurs » menteries et belles parolles , au grand dommage des pouures patients , » qui sont menez bien souvent à la mort par tels affronteurs. Qui commet- » tent infinis larrecins en mettant en auant leurs superstitions et charmes : » et qui souuentesfois employent plus de temps à charmer apres qu'ils » ont fait vn commencement d'incision qu'ils ne font en toute l'operation : » detenant pendant le pouure patient en grande langueur. Parquoy ie » suis contraint de faire icy maintenant un recit d'aucunes des tromperies » et pilleries qu'ils commettent. Comme pour auoir pensé vne hernie , » attraperont outre leur loyer accordé vn linceul : et pour la pierre , vne » nappe : et des cataractes , deux seruiettes ou deux couurechef : disant » que ce leur appartient , ce qui est faux. Outre ce font donner argent , » aux vns treize liards , ou treize blancs , ou treize sols , ou plus , selon les » gens ausquels ils ont affaire. D'auantage pour donner couleur à leurs » fatras , se font donner quelque lopin de pain , et puis se prosternent » devant le patient comme s'il estoit Dieu , faisant encor derechef leurs » charmes , et disent qu'ils charment le sang , mais c'est pour auoir le » linge et l'argent ¹. »

¹ Franco , *Traité tres ample des hernies* , deuxième édition , 1561. *Avis au lecteur* ,

Ce passage si curieux est emprunté à la vérité à une époque un peu plus récente ; mais l'état des inciseurs était resté le même , et il n'avait point encore changé à la fin du xvii^e siècle. Ils n'avaient point de domicile fixe, mais ils allaient d'un endroit à l'autre, cherchant des opérations à faire ; et il y avait d'ailleurs une autre cause à cette vie nomade, qui leur avait fait donner par injure le nom de *coureurs*. Comme Franco le remarque à juste titre, on excuse les fautes du médecin et de l'apothicaire ; *le chirurgien qui ne exerce ceste partie est aussi excusé aucunement. Mais nous , si ce qu'auons entrepris ne succede tousiours si heureusement qu'on voudroit, tant s'en faut que nous soyons aucunement supportez qu'on nous appelle meurtriers et bourreaux , avec contrainte bien souuent de gagner les champs* ¹. Quelques uns seulement qui s'élevaient au-dessus de leur état, renonçaient à cette vie nomade ; tantôt ils se faisaient recevoir dans quelques confréries de grandes villes, ainsi que nous avons vu Le Roy à Paris ; ou bien ils étaient attachés à quelque ville qui leur payait une stipende, comme les chirurgiens italiens du xiii^e siècle ; ainsi Franco avait été *aux gages de messieurs de Berne et de Lausanne*.

Quelques uns de ces inciseurs se bornaient à opérer la pierre et les hernies ; d'autres faisaient les trois opérations, et y ajoutaient encore la réduction des fractures et des luxations. Sur ce dernier point il régnait une assez grande différence entre les chirurgiens des diverses parties de la France ; ainsi à Bordeaux les barbiers devaient connaître le traitement des luxations et des fractures ; à Montpellier on voit par le traité de Jean Falcon que cela ne faisait point partie de la chirurgie ; et Franco écrivait encore en 1561 : *Nous voyons en aucunes villes iurées par les chirurgiens qui ont leurs rhabilleurs (comme ils disent) estimants estre deshonneur de reduire vn article luxé ou vne fracture* ². En Suisse et en Allemagne, Paracelse disait à ses élèves d'aller apprendre à réduire les os luxés ou rompus auprès des bourreaux ³. Plus tard, quand les leçons de Tagault et surtout celles de Vidus Vidius eurent remis en honneur à Paris la science des fractures et des luxations, une nouvelle sorte de rebouteurs s'éleva dans les campagnes ; ce furent les prêtres et les moines. Portal au xviii^e siècle avait noté un procédé qu'il avait vu suivre par un capucin pour réduire les luxations de l'épaule ; et sans aller si loin , à l'époque de Franco et d'A. Paré il y avait en Normandie un certain Jean de Bailleul,

¹ Franco, *Ouvrage cité*, p. 240.

² *Ouvrage cité. Avis au lecteur*.

³ Paracelse, *Grande chirurgie*, liv. I, chap. 10.

abbé de Jonval, qui s'était acquis une telle réputation dans l'art de réduire les luxations, que tous les réduiseurs de luxations furent appelés de son nom *les bailleuls*.

Chose singulière, à l'imitation des chirurgiens qui avaient abandonné à d'autres la réduction des luxations et des fractures, les barbiers, ou du moins ceux de Montpellier, avaient aussi rencontré dans leur domaine une opération indigne de leurs mains; et tandis que Guy de Chauliac se plaignait au XIV^e siècle que les chirurgiens leur avaient abandonné l'arrachement des dents, dès le XV^e eux-mêmes, comme nous l'avons vu, reconnaissaient des *arracheurs de dents* spéciaux, auxquels ils donnaient licence d'opérer sous leurs yeux et dans leur propre ville.

Enfin les *triacleurs* et les *drameurs* étaient sans doute de ces baladins qui attiraient le peuple par des farces jouées sur des tréteaux, et qui plus tard, du nom du plus célèbre d'entre eux, furent appelés marchands d'orviétan. Ils étaient encore soumis, au moins au voisinage des grandes villes, à la surveillance des chirurgiens, comme on le voit par un article des statuts des chirurgiens de Rouen¹, et c'était sans doute par un sentiment de dignité louable, et pour ne pas être confondus avec de tels baladins, que les barbiers de la même ville s'étaient interdits de colporter leurs bassins par les foires et villages.

Telle était donc, autant que mes recherches m'ont permis de l'établir, la constitution de la chirurgie en France au commencement du XVI^e siècle; et ce tableau, moins brillant sans doute, est plus exact et surtout plus complet que ceux que des plumes complaisantes nous en avaient tracés. Le nom de chirurgien avait séduit; on ne voulait voir la chirurgie que dans la petite confrérie de Paris; et l'on avait totalement négligé ces deux autres grandes classes de praticiens, les barbiers et les inciseurs. Or, si nous avons montré que pour les époques antérieures au XVI^e siècle la plus élevée de ces trois classes n'avait pas mieux mérité que les autres de la science, et par conséquent de l'histoire, nous pouvons même ajouter pour l'époque qui va suivre, que les barbiers et les inciseurs seront véritablement les rénovateurs de la chirurgie française; c'est de leur sein que sortiront ces deux grandes renommées chirurgicales du XVI^e siècle, Franco et A. Paré.

¹ Article 9. — *Aucun triacleur, drameur, inciseur de pierre, de rompture ne autres ne pourront faire incision sans le congé de justice, et que en leur compagnie ait vu ou deux desdits chirurgiens, ne vendre leur triacie iusques à ce que justice l'ait fait visiter par lesdits chirurgiens, apprer des apoticaïres, sur peine de prison et d'amende à la volonté des susdits.*

DEUXIÈME PARTIE.

DE LA CHIRURGIE PENDANT LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XVI^e SIÈCLE.

§ I. — Considérations préliminaires.

Nous avons vu dans la première partie de cette histoire, comment la chirurgie venue d'Orient avec les livres arabes, avait d'abord reconnu les Arabes pour maîtres; comment leurs premiers élèves, assez heureusement appelés par M. A. Severin du nom d'arabistes, étaient devenus peu à peu des autorités à leur tour, toutefois toujours d'un ordre secondaire; et comment enfin au xv^e siècle la découverte des livres des anciens avait ébranlé l'autorité des Arabes et des arabistes, et permettait de prévoir la révolte complète que le xvi^e siècle allait opérer. C'était de l'Italie qu'était parti le signal; on pouvait donc croire que l'Italie ferait sa réforme la première, et cependant il n'en fut pas ainsi. Des causes particulières allaient ravir à l'Italie la gloire de marcher en tête du mouvement chirurgical, et il ne sera pas inutile de les rappeler en peu de mots.

La chirurgie, délaissée durant tout le xiv^e siècle, ne s'était relevée qu'à grand'peine entre les mains de Pierre d'Argelata et de Bertapaglia; après quoi elle avait été de nouveau vouée à l'abandon et à l'oubli. Les médecins seuls, pour ainsi dire, en avaient continué l'enseignement; et lorsqu'ils s'étaient tus dans leurs chaires, c'était encore un docteur en médecine et en philosophie, Benivieni, qui avait jeté sur l'art ce dernier et si brillant éclat. Mais on a pu remarquer que Benivieni lui-même, vigoureux opérateur dans sa jeunesse, était devenu plus timide à mesure qu'il avançait en âge; les grandes traditions s'étaient donc perdues; et à part les opérateurs ambulants qui avaient pris un essor inaccoutumé, les médecins redoutant de plus en plus le fer qu'ils avaient désappris à manier, se renfermaient dans une thérapeutique toute d'onguents et de recettes, et devenue périlleuse à force de prudence. D'ailleurs la réapparition des grands écrivains de l'antiquité ouvrait une assez large carrière à la méde-

cine interne pour attirer désormais toute leur attention; et nous ne trouverons en effet dans toute cette première moitié du xvi^e siècle que très peu de médecins italiens de quelque renom qui aient touché, et seulement en passant, à certaines questions de chirurgie. L'art resta donc entre les mains des chirurgiens purs, gradués ou empiriques; et l'éducation des uns et des autres, moins relevée que celle des médecins, ne leur permit pas de les suivre du même pas dans la substitution de la médecine grecque à la médecine arabe. Ils demeurèrent long-temps encore flottants, incertains, adorant à la fois Avicenne et Galien, Albucasis et Celse; en sorte qu'ils forment pour ainsi dire une école de transition, demi-grecque et demi-arabiste. D'ailleurs Rome pesait de trop près sur l'Italie; et si le voisinage de cette autorité toute-puissante avait familiarisé les esprits de manière qu'on la méconnaissait volontiers dans les petites choses, elle veillait activement à ce qu'on ne lui échappât point dans les grandes; et le dogme de l'obéissance et de la foi restant soigneusement maintenu, et retenant dans leur essor les intelligences les plus hautes, les sciences d'un ordre secondaire, toujours à la suite, devaient subir également ce temps d'arrêt.

Si cette dépendance des sciences secondaires, et spécialement de la chirurgie, avait besoin de démonstration, il suffirait de jeter les yeux sur les contrées allemandes, où la chirurgie enfin implantée au commencement du siècle est encore tout arabiste; et où le cri de révolte de Luther amène dix années après le cri de révolte de Paracelse, l'un et l'autre faisant la guerre aux autorités du jour. La réforme de Paracelse allait trop loin sans doute, et surtout trop loin pour son siècle; aussi, bien que séduisant les esprits vulgaires, qui ont l'instinct de la force et vont où elle se trouve, elle ne produisit pas, immédiatement au moins, de résultats scientifiques bien importants. En Allemagne dès lors comme en Italie, l'hippocratisme revint en honneur, soutenu surtout par les médecins et les professeurs d'Universités, et renfermé dès lors dans des limites trop rigoureuses.

Tandis que l'Italie d'abord, et l'Allemagne ensuite, entraînées par la philosophie nouvelle, communiquent ainsi à la chirurgie une impulsion puissante dans diverses routes, la France garde encore un triste silence. Ce n'est pas qu'elle manque de hautes capacités, ni d'une émulation ardente, ni enfin de ressources scientifiques. Les guerres d'Italie illustrées d'abord par de si beaux succès, flétries ensuite par tant de désastres, avaient eu du moins ce grand et inestimable résultat d'enrichir nos bibliothèques. Charles VIII, en 1494, s'était emparé de la bibliothèque de Florence fondée en 1444 dans le couvent de Saint-Marc, par Niccolo Niccoli,

qui avait amassé dès lors jusqu'à 800 manuscrits; Louis XII avait emporté en France la bibliothèque de Pavie; François I^{er} avait marché sur leurs traces; mais plus libéral et mieux inspiré, il complétait à prix d'or ce qu'il n'avait pu obtenir de la conquête, et attirait dans sa capitale et les livres et les savants le plus en état de les expliquer. L'imprimerie voyant émigrer les livres se précipitait à leur suite; et par exemple, tandis que dans le siècle précédent l'Italie l'emportait de si haut sur la France par le nombre de ses publications, dans les premières années du xvi^e siècle Paris à lui seul répandait plus d'éditions que les deux grandes imprimeries italiennes. On en jugera par le tableau suivant, que j'emprunte encore à M. Petit-Radel:

De 1500 à 1536 Venise donna 2229 éditions.

Rome . . .	327	—
Paris . . .	3056	—
Lyon . . .	997	—
Strasbourg .	1021	—

L'Angleterre n'avait pas à beaucoup près marché aussi rapidement; dans le même espace de temps elle n'avait produit que 306 éditions; l'Espagne et le Portugal, restés stationnaires, s'étaient arrêtés au chiffre de 147.

Aussi la médecine française, composée d'hommes profondément versés dans les lettres et la philosophie, s'était avidement emparée de ces richesses inespérées; et dès 1514, un des plus jeunes docteurs de la Faculté de Paris, Brissot, à l'âge de 36 ans, mit en rumeur l'Europe entière à l'occasion d'une question qui nous semblerait aujourd'hui bien futile, savoir: de quel côté on devait saigner dans la pleurésie? Mais cette question comprenait alors celle de la révulsion tout entière, et la révulsion était la pierre angulaire de la thérapeutique; mais Brissot, saignant du côté sain, faisait valoir l'autorité de Galien, tandis que ses adversaires se retranchaient derrière Avicenne: c'étaient les Arabes en face des Grecs; les doctrines régnantes résistant aux doctrines nouvelles; les vieilles autorités battues en brèche par la discussion; et ils ne s'étaient point trompés ceux qui dénonçaient à l'empereur Charles-Quint les partisans de Brissot comme les *luthériens de la médecine*.

Si la chirurgie ne suivit pas la médecine dans cet élan vigoureux, vous en avez vu la raison dans la malheureuse constitution des corporations qui s'en partageaient l'exercice. Les chirurgiens de Saint-Côme auraient pu lire les livres latins comme les docteurs de la Faculté, mais leurs préjugés d'éducation et leurs habitudes d'indolence et de paresse les protégeaient à merveille contre l'ardeur d'apprendre et le désir d'innover. Les barbiers,

long-temps retenus dans la plus crasse ignorance, avaient besoin d'être initiés aux premiers principes de l'art avant de les pousser à de plus hautes conséquences; et tous ces livres écrits en latin étaient hors de leur portée. Il fallait attendre une génération nouvelle, qui se fût habituée à agir sur le vivant par des exercices sur le cadavre; il fallait que d'utiles traductions les missent à même de puiser aux sources grecques et latines; et pour cela, en vérité, de 1515 à 1536 il suffira d'une seule génération. C'est alors que nous verrons la France prendre enfin sa part du mouvement; pousser, en dehors des Facultés, des hommes nouveaux dans cette voie nouvelle, ou plutôt produire un homme autour duquel viennent se grouper facilement tous les autres, non seulement en France, mais dans toute l'Europe; et c'est ainsi qu'après avoir raconté les vicissitudes de la chirurgie italienne et des diverses écoles allemandes pendant la première moitié de ce siècle, nous pourrons suivre la marche et les progrès de la chirurgie tout entière en traçant l'histoire du grand homme qui se mit à sa tête et qui la dirigea pendant quarante années.

§ II. — **Écoles italiennes de Rome et de Bologne. — Jean de Vigo, Ange Bolognini, Bérenger de Carpi, Marianus Sanctus, Michel-Ange Blondus.**

Dans les considérations qui précèdent, j'ai suffisamment indiqué le caractère des nouvelles écoles italiennes, acceptant encore le joug des Arabes, et osant tout au plus appeler Galien et Celse au partage de l'autorité; j'ajouterai ici que, par une coïncidence bien singulière, ces doctrines obéissantes se trouvèrent spécialement professées dans les deux Universités qui relevaient du Saint-Siège, à Rome et à Bologne.

Le chef de la chirurgie italienne de cette époque, autant par l'ordre des dates que par la renommée, fut Jean ou Jeannettin de Vigo, de Rapallo dans les états de Gènes, docteur en chirurgie, ainsi qu'il se dénomme lui-même. Il était né vers l'an 1460; quelques uns lui donnent pour père Battista de Rapallo, dont il a été question précédemment, mais c'est une hypothèse qui n'a pas le plus léger fondement. On sait peu de chose sur sa vie; il était à Saluces, dit-on, en 1485, et rendit des services pendant le siège de cette ville; il y était encore en 1495, alla plus tard à Savone où il gagna les bonnes grâces du cardinal Julien de La Rovere, qui depuis devint pape sous le nom de Jules II. Je ne sais où ces renseignements ont été puisés, mais je ne trouve dans les œuvres de Vigo aucune mention de Saluces ni de Savone; et la ville où il paraît avoir le plus pratiqué dans la première

époque de sa carrière chirurgicale, est Gênes, qu'il appelle fréquemment *notre cité* ¹.

Enfin en 1503, Jules II monta sur la chaire de saint Pierre, et fit venir Vigo à Rome avec le titre de son chirurgien. Sans doute il justifiait ce choix par sa réputation; car, à peine arrivé, il fut pressé, dit-il, par ses amis d'écrire sur la chirurgie ², et telle fut l'origine de son grand ouvrage, intitulé *Pratique copieuse*. La rédaction en marcha fort lentement; il était obligé de suivre Jules II dans ses expéditions guerrières; et il raconte comment il eut à le traiter d'un *nodus* au doigt durant la campagne de Bologne, et d'un apostème à l'oreille dans celle de Ferrare. Sa pratique à Rome était aussi fort étendue; et la plupart des cardinaux avaient recours à ses services. Enfin après dix années de travaux, il termina son livre le 1^{er} janvier 1513; il le confia encore à son ami Jean Antracino de Macerata, professeur de médecine à Rome, pour le revoir et le corriger; et enfin il le fit imprimer à Rome en 1514 ³.

L'ouvrage est dédié à son fils Alvisi; à part le cinquième livre que l'auteur à dédié à Antracino, et à part encore dans ce cinquième livre le chapitre de la goutte, adressé spécialement au cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens, vice-chancelier du saint siège. Le tout est divisé en neuf livres, chaque livre en plusieurs traités, chaque traité en plusieurs chapitres.

Ainsi le livre 1^{er} est consacré à l'*anatomie*; le livre II, qui traite *des apostèmes*, contient huit traités et quatre-vingt-huit chapitres; le livre III, *des playes*, a deux traités et vingt-sept chapitres; le livre IV, *des ulcères*, commence par huit chapitres séparés sur les ulcères en général; suivis de sept traités en soixante chapitres sur les ulcères en particulier; le livre V, intitulé *De morbo Gallico*, traite en six chapitres de la vérole, du mal mort. de la gale, de la goutte et du mal de dents; le livre VI en deux traités et vingt-cinq chapitres, est consacré aux fractures et aux luxations; le livre VII est un dictionnaire des simples par ordre alphabétique; le

¹ Voyez *Practica copiosa*, lib. IX, *De extractione fœtus mortui*. — *De retentione urinæ*. — *De arte mingendi cum instrumentis*, etc.

² *Practica copiosa*, in *Proemio*.

³ Voyez la lettre de Vigo mise au-devant du cinquième livre, *De morbo Gallico*, et pour la date de l'impression la lettre d'Antracino au-devant de la *Peite chirurgie*. Haller, d'après Trew, cite trois éditions antérieures publiées à Rome en 1511, in-4°; 1512, in-f.; 1513, in-8° (*Biblioth. chir.*, t. II, p. 597); j'ai trouvé moi-même dans le catalogue de la bibliothèque de Bosquillon une édition de Lyon à la date de 1513; mais tout cela ne saurait lutter dans mon esprit contre le texte de Vigo lui-même disant à la fin de sa chirurgie qu'il l'a terminée en 1513; et la lettre d'Antracino qui marque sa publication en 1514. Peut-être y avait-il eu auparavant des éditions partielles, mais c'est ce dont personne n'a parlé.

livre VIII un antidotaire; le livre IX, portant pour titre *de additionibus*, traite successivement de l'hygiène des enfants, de la saignée, de la purgation, des lievres, de ce qui peut faciliter le coït et accroître la jouissance, de l'extraction du fœtus mort dans la matrice, des secrets pour teindre les cheveux de diverses couleurs, etc.; de l'inflammation après la saignée, de la rétention d'urine, du goître, des doigts surnuméraires et de l'amputation de la main et du pied, de l'embaumement des cadavres, de la brûlure, et enfin du spina ventosa.

Si nous ajoutons foi aux indications des bibliographes, ce livre aurait eu un succès véritablement prodigieux. L'édition de Rome fut bientôt suivie d'une autre à Pavie; il y eut ensuite des réimpressions à Venise en 1520, à Florence en 1525, mais surtout à Lyon en 1516, 1518, 1519, 1525, 1528, 1530, 1531, 1534, 1538, 1540; sans compter la traduction française imprimée et réimprimée à Lyon et à Paris en 1525, 1530, 1537, 1542, une traduction espagnole à Valence en 1537, une italienne à Venise en 1540, et une anglaise à Londres en 1543. Je ne parle pas des éditions postérieures; mais, en tenant compte de celles que je viens d'énumérer, il en résulte que de 1514 à 1543, dans un espace de moins de 30 ans, la chirurgie de Vigo aurait eu vingt-et-une éditions, phénomène qui ne s'est pas rencontré une seconde fois dans l'histoire de la chirurgie. Il est donc essentiel de rechercher d'où venait ce succès sans exemple, et si le livre lui-même pourrait tout seul nous en rendre raison.

Jean de Vigo n'a pas manqué de panégyristes; mais par une bizarrerie qui lui est commune avec d'autres chirurgiens, on l'a loué principalement pour les choses qui le méritaient le moins. Brambilla a vanté l'ordre qui brille dans ses écrits; et ce que nous en avons déjà dit prouve au contraire que jamais écrivain ne se soucia si peu de l'ordre et de la méthode. M. Mojon commence un article biographique sur notre chirurgien en affirmant que personne peut-être n'a autant contribué que lui aux progrès de la chirurgie; et cependant il est certain qu'à part un emplâtre encore estimé, il n'a attaché son nom à aucune méthode, à aucun procédé, à aucune idée chirurgicale¹. Portal vante ce qu'il a écrit sur le phlegmon et sur bien d'autres sujets, sans s'apercevoir que précisément dans ces questions, Vigo n'a rempli que le rôle de compilateur et de copiste. Haller lui-même n'est parvenu à remplir une page unique par l'analyse de la chirurgie de Vigo, qu'en lui attribuant nombre d'idées qui ne lui appartiennent point: diverses étymologies qui remontent au moins à Bertapaglia;

¹ Mojon, *Ritratti ed Elogi di Liguri illustri*, Genova, 1820.

l'histoire d'une femme qui avait vécu vingt ans avec un cancer utérin; Vigo nomme lui-même Hugues de Sienne comme l'auteur de cette histoire; la cautérisation pour la fistule lacrymale, il copie en le citant Guillaume de Salicet; l'emploi de la suture sèche pour les plaies de la face, de la suture entortillée pour les plaies des lèvres; tout cela est dans Guy de Chauliac. Où donc est le mérite de Jean de Vigo; et quelle est la valeur réelle de son livre?

Vous chercheriez vainement la réponse à cette double question si vous sépariez l'homme de son époque. L'imprimerie avait bien reproduit les ouvrages de tous les arabistes; mais les uns étaient très incomplets, comme Roger et Roland; les autres étaient trop longs, comme Lanfranc, Guy de Chauliac, Pierre d'Argelata; ils parlaient d'une foule de choses dont les chirurgiens ne se souciaient plus guère, la taille, les hernies, etc. : et ils ne parlaient pas des deux choses dont les chirurgiens se souciaient le plus, les plaies d'armes à feu et la vérole. Voyez comme Vigo tranche impitoyablement dans l'œuvre de Guy de Chauliac; les tumeurs, les plaies, les ulcères, la triste chirurgie des barbiers, voilà ce qui fait le fondement de la sienne, et à peine y ajoute-t-il un livre très court et très pauvre sur les luxations et les fractures. Mais il a un grand chapitre sur les plaies d'armes à feu, le premier qui ait été écrit sur ce sujet en Italie, et un livre portant pour titre spécial : *Du mal français*. Les chirurgiens du jour, ignorants et timides, redoutaient les opérations; de Vigo parle comme eux, prescrit d'abandonner aux opérateurs ambulants, *vagabundis et peregrinantibus chirurgicis*, la taille, les hernies, la cataracte, et jusqu'à l'excision du ptérygion. Suivant lui, cette dernière opération expose grandement à crever la cornée et la pupille : aussi recommande-t-il de ne se rendre qu'aux vœux du malade très vivement exprimés, et de protester devant les assistants et la famille que l'on n'entend pas répondre des suites¹. Mais en revanche il enseigne pour toutes ces maladies une quantité de remèdes longuement et richement formulés, et le caractère de sa chirurgie se révèle surtout à cet accroissement subit que prend l'histoire des médicaments, qui sur huit livres en comprend deux.

Si maintenant vous songez que depuis près d'un siècle il n'avait point paru de traité complet de chirurgie, et tout en tenant compte de cet attrait irréflecti qui porte toujours le vulgaire vers les publications nouvelles comme devant mieux répondre aux besoins de la science contemporaine; si vous ajoutez que nul autre n'était dans une position aussi brillante pour

¹ Lib. IV, cap. 5.

faire valoir son œuvre que Jean de Vigo, chirurgien du chef de la chrétienté, du prince guerrier et politique sur qui étaient alors fixés tous les regards, vous aurez le secret de l'immense succès du livre. Il est à remarquer d'ailleurs que le plus grand nombre des éditions parurent en France, où il n'existait aucun chirurgien capable d'écrire.

Puis, si nous creusons dans les entrailles du livre, il nous faudra bien y reconnaître un esprit observateur, un praticien heureux et habile, et un savant fort érudit. Vigo connaît la plupart des arabes ; Ali-Abbas, Honain, Rhases, Avicenne, Albucasis ; il cite presque tous les arabistes, Brunus, Théodoric, Guillaume de Salicet, Henri de Mondeville, la Rose anglaise, Guy de Chauhac, Nicolas de Florence, Pierre d'Argelata, etc. ; parmi les anciens, il connaît les aphorismes et les pronostics d'Hippocrate, divers livres de Galien ; il cite même en quelques endroits Antyllus et Paul, mais seulement d'après les arabes ; et surtout ce qui donne à son livre une couleur plus moderne, il avait lu Celse, dont il oppose assez souvent les doctrines à celles des arabes et des arabistes. Enfin il ne manque pas même d'une sorte de littérature fort rare jusque là parmi les chirurgiens ; et l'on est tout surpris de le voir attester ensemble Aristote, Cicéron, Ovide et Suétone.

Quant aux faits et aux vues qui lui appartiennent, on les retrouvera pour la plupart soit dans le texte de Paré, soit dans les notes que j'y ai ajoutées ; il suffira de les rappeler sommairement ici. Il ouvrait le phlegmon suppuré par une incision semi-lunaire, qu'il préférait à l'incision droite. — Le chapitre des causes de la gangrene est écrit presque entièrement d'après son expérience personnelle, et se lit avec intérêt ; il a vu la gangrene déterminée par une compression trop forte dans les fractures, par la congélation, par l'application de topiques acres, par l'abus des réfrigérants ; il a observé des cas de gangrene sèche et sénile. — Pour enlever les ganglions scrofuleux, il faisait d'abord une incision sur la tumeur, et l'arrachait ensuite soit avec les ongles, soit avec des pinces en forme de cuillères tranchantes. — Il extirpait le cancer avec l'instrument tranchant, et cautérisait la plaie avec le fer rouge. — Je remarque que dans l'ablation de ces kystes du cuir chevelu connus alors sous le nom de *testudo*, il veut qu'on arrache le kyste. — Il a vu le crâne enfoncé sans fracture chez de jeunes sujets. — Il a constaté la fracture de la table interne chez des adultes sans lésion de la table externe. Je reviendrai tout-à-l'heure sur son traitement des plaies de tête, attendu que sur la fin de sa carrière il modifia beaucoup sa doctrine. — Il donne l'histoire d'une plaie de vessie guérie, succès toujours rare, et bien plus extraordinaire à cette époque, où les aphorismes d'Hip-

pocrate obtenaient une foi tout aussi grande que les faits eux-mêmes. Que dis-je, tout aussi grande ? Vigo lui-même y croit bien davantage, et il n'explique son succès qu'en supposant que la plaie a intéressé uniquement le col de la vessie.

On peut encore trier dans son ouvrage : — un cas de mort par la piqure d'un aspik, — un cas de commotion du cerveau suivie de guérison, — un cas d'extraction d'un fœtus mort dans la matrice, — une large plaie du cou intéressant le plexus brachial et conduite à cicatrisation. Bien que timide opérateur, Jean de Vigo maniait cependant le fer au besoin ; il amputait dans le cas de gangrène entre les parties mortes et les parties saines ; et le cardinal de Sainte-Sabine, auquel il avait proposé l'amputation, mourut parce que d'autres chirurgiens lui défendaient de s'y soumettre. Après la section des os, il brûlait la plaie avec le fer rouge ; mais, chose remarquable, il défend expressément cette cautérisation après l'amputation de la main ou du pied dans les jointures. Fréquemment enfin, dans les cas de carie, il avait détruit dans une grande étendue les os de la jambe et de l'avant-bras avec la rugine et le cautère actuel.

On pensait de son temps les plaies, les ulcères avec des plumasseaux de coton, si chéris de M. Mathias Mayor, et il est à noter que cette pratique remonte au moins à Guy de Chauliac, en passant par Pierre d'Argelata. On tenait les fistules élargies avec des canules métalliques, pratique également ancienne, et que l'on retrouve encore dans A. Paré ; mais quelquefois aussi l'on employait des tentes végétales faites de dictame, de feuilles de choux, de moelle de courge ou de melon desséchées. Jean de Vigo avait modifié le traitement des fissures à l'anus ; il en guérit le cardinal Cornario en y appliquant sa poudre de mercure, qui paraît être de l'oxide rouge. Il avait eu à traiter des rétentions d'urine, et à cet égard il rejette l'opinion de Galien qui attribuait cette affection à l'ulcération de la vessie ; c'est le col, dit-il, qui est ulcéré ; et la preuve, c'est qu'en enfonçant la sonde, au moment où elle est près d'entrer dans la vessie on sent comme un écartement des parties qu'on traverse, et quelque temps après on voit sortir du sang. C'est là peut-être la notion la plus ancienne que nous ayons sur les rétrécissements de l'urètre. Enfin il a guéri une fracture compliquée de la jambe en entourant le membre de bandes perforées au niveau de la fracture, et sans employer d'attelles, mais seulement un lit de coton piqué pour maintenir le membre fracturé.

Je n'ai rien dit jusqu'ici de son chapitre des plaies d'armes à feu. Il pense qu'il y a brûlure et empoisonnement ; nous verrons que c'était là l'opinion vulgaire ; mais pour détruire le venin, il recommande de cautériser la plaie

avec l'huile bouillante ; et cette déplorable méthode paraît bien lui appartenir. Il fut plus heureux dans le traitement qu'il préconisa contre la vérole, bien qu'il reste douteux que les frictions mercurielles soient réellement de son invention.

A l'époque où Vigo publiait enfin sa chirurgie, il avait près de lui comme élève un jeune homme qui devait aussi plus tard arriver à une grande renommée, Marianus Sanctus, alors âgé de 25 ans. Marianus avait eu l'idée de composer une chirurgie abrégée, *Compendium in chirurgiâ*, qui traitait en trois livres des apostèmes, des plaies et des ulcères, et où il suivait la doctrine de son maître. Celui-ci trouva fort mauvais que son élève marchât sur ses brisées, et ce qui lui fut sans doute aussi pénible, c'est que Jean Antracino, son ami, qui avait publié une lettre si flatteuse en tête de sa grande chirurgie, eût adressé à Marianus des éloges presque aussi pompeux à l'occasion de son *Compendium*. Les traces de ce mécontentement se révèlent dans l'ouvrage de Marianus, dans lequel celui-ci se plaint à diverses reprises de la froideur que lui montre Jean de Vigo, son maître, son ami, son compère, sans qu'il puisse en deviner la cause. Vigo songea dès lors à faire lui-même un abrégé de son livre, *puisque la brièveté, dit-il, plaît tant aux chirurgiens modernes*. Peut-être un autre motif acheva de le déterminer. Bérenger de Carpi, professeur à Bologne, aussi renommé pour son savoir-faire que pour son habileté chirurgicale, suivait pour les plaies de tête une pratique beaucoup plus hardie que celle de Vigo, et peut-être était-il revenu aux oreilles de celui-ci que Bérenger dans ses leçons se laissait aller à quelques sarcasmes qu'on retrouve dans son livre imprimé en 1518, *sur les billesées des Génois*. Bérenger était grand partisan du trépan, tandis que Vigo, dans les fractures du crâne, se bornait le plus souvent à des topiques, et, quand enfin l'opération lui paraissait nécessaire, y procédait encore avec une sorte de timidité, incisant le cuir chevelu, et dénudant les os le premier jour ; puis attendant au lendemain pour perforer les os, et n'osant encore se servir que d'une rugine. Vigo avait même écrit ces paroles remarquables : *Les anciens ont donné des figures de trépan et d'autres instruments d'un emploi périlleux : mais j'aime mieux écrire les moyens de guérir qui apportent moins de danger*.

Peut-être, au point où la chirurgie est arrivée de nos jours, la réserve de Vigo était-elle préférable à la hardiesse de Bérenger ; mais dès que tous deux jugeaient la trépanation nécessaire, sans aucun doute le trépan valait mieux que la rugine. Aussi dans son *Compendium* qu'il publia en 1517, avec des louanges toujours aussi complaisantes de la plume facile d'Antra-

cino, Vigo commence par décrire des trépan mâle et femelle de son invention, qui réforment et qui complètent la doctrine qu'il avait précédemment émise. C'est à peu près tout ce qu'on peut extraire du nouvel ouvrage ; on voit dans les épîtres placées en tête qu'il l'acheva en 1517, à Tivoli, où il traitait de la goutte le cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens, neveu de Jules II et son nouveau protecteur ; celui-ci le traitait avec une munificence royale, lui donnant des appointements annuels de 300 écus d'or.

Le reste de l'histoire de Jean de Vigo est inconnu ; il s'éteignit en silence, et l'on ne saurait même dire en quelle année. Toutefois, comme Marianus, son élève si dévoué, publia en 1525 un ouvrage où il n'épargne pas beaucoup son ancien maître, on peut présumer qu'alors Vigo n'existait plus.

La même année où le grand ouvrage de Vigo paraissait à Rome, l'école de Bologne, réveillée enfin de sa longue torpeur, essayait de lui opposer une publication rivale. Ce que nous savons de l'auteur se réduit à bien peu de chose.

Angiolo Bolognini, appelé par quelques écrivains français Ange de Bologne, était né à Bologne suivant les uns, et suivant d'autres, appuyés sur le témoignage d'un auteur contemporain, à la Pira del Sacco, dans le territoire de Padoue. Il fut appelé à Bologne en 1508 *pour y professer*, dit-il, *les leçons du prince de la chirurgie*¹ ; en 1517 il retourna dans sa patrie pour y jouir de la vie privée ; voilà tout ce qu'on nous en a rapporté². On ne cite de lui que deux opuscules publiés ensemble à Bologne en 1514, savoir : *De cura ulcerum exteriorum libri duo* ; et *De unguentis quæ communis habet usus practicantium hodiernus in solutæ continuitatis medela Liber. C.* Gesner ajoute qu'il avait écrit *De morbo gallico*, mais sans doute il veut faire allusion à un chapitre du *Livre des onguents*. L'auteur lui-même, au chapitre 10 du deuxième livre des ulcères, renvoie à son traité *De apostematibus*, qui paraît absolument perdu.

Suivant Bolognini, la cure des ulcères consiste en deux choses : premièrement découvrir les causes qui s'opposent à la cicatrisation ; deuxièmement connaître les moyens de les combattre. De là les divisions de l'ouvrage en deux livres, l'un en 4 chapitres, consacré à l'étude des causes ; l'autre en 17 chapitres, qui s'occupe des moyens thérapeutiques.

Le choix du sujet n'indique pas que l'auteur soit partisan d'une chirurgie

¹ *Ut chirurgiæ principis lectiones publice profiterer.* Ang. Bolognini, *De Unguentis, præfatio.*

² Tiraboschi, *lib. IX*, p. 96.

bien active. Voici d'ailleurs tout ce que j'ai trouvé dans son opuscule de digne d'être mentionné. Au chapitre 2 du second livre, où il traite des ulcères fistuleux, il recommande d'agrandir l'ouverture avec le rasoir ou le cautère, ou bien de pratiquer une contre-ouverture, ou bien d'ouvrir le trajet fistuleux dans toute son étendue, ou enfin de dilater l'orifice soit avec des tentes canulées de plomb, d'argent, etc. ; soit avec des canules de chou que nous avons vues déjà recommandées par Vigo.

Au chapitre 9, il traite de l'hémorrhagie qui survient aux ulcères ; quand elle procède d'une veine petite et visible sous la peau, et qu'il n'y a pas d'apostème ou de douleur, il use d'un procédé de ligature fort ingénieux, retrouvé par quelques modernes, et qui consiste à lier la veine sous la peau même, sans comprendre celle-ci dans le lien : *Cum acu et serico perforetur sub et suprâ venam et ligetur vena.*

Le chapitre 14 contient quelques remarques intéressantes sur les petites ulcérations superficielles qui se développent à l'entour des ulcères, et sur les indications qu'elles présentent. Enfin, au chapitre 17 se rencontrent des préceptes d'une hardiesse inattendue pour le traitement de la corruption des os. Si elle est superficielle, il l'attaque avec la rugine et le fer rouge ; si elle va jusqu'à la moelle, avec la gouge et le maillet, et il ne recule pas devant la destruction de la moelle ; enfin si elle occupe toute l'épaisseur de l'os, il en conseille la résection, *serraturâ totius ossis destruat*. Il excepte toutefois la corruption qui attaque les os de la tête, du dos, de la hanche, et enfin les articulations ; et se réduit alors à une thérapeutique purement médicamenteuse.

Mettez à part les points que je viens de signaler, et le reste du livre ne consistera plus qu'en un amas de remèdes et de formules d'une longueur démesurée. Les élèves de Bolognini n'en furent cependant point rassasiés ; et ils adressèrent au professeur des prières instantes et multipliées, et la majorité des docteurs de l'Université se joignit à eux pour qu'il voulût bien leur écrire un *Traité des onguents*. Voilà où en était la chirurgie italienne ; l'amour des onguents et des emplâtres est le trait caractéristique de tous les chirurgiens de cette époque.

Bolognini se laissa entraîner et écrivit son livre. Le lecteur ne s'attend pas à ce que j'en donne une longue analyse ; il suffira de dire que l'auteur distingue les *onguents communs*, bons pour toutes les plaies et toutes les parties du corps ; les *onguents capitaux*, spécialement imaginés pour les plaies de tête ; et enfin les *onguents mercuriels*, réservés pour une certaine *gale ulcérée*, expressions qui désignent manifestement la syphilis. Bolognini en effet ne lui donne aucun des noms sous lesquels elle était alors connue ;

et cependant au chapitre 6 il traite fort au long des frictions mercurielles, de la manière de les faire, des accidens qu'elles occasionnent. Il donne la composition d'un liniment mercuriel, d'un cérat mercuriel, et enfin d'un onguent mercuriel de sa composition, mais sans s'attribuer la découverte de ces frictions, dont il parle comme d'une chose généralement connue.

Du reste, il appartient évidemment encore à l'école arabiste, sauf la rareté des citations; je n'ai même rencontré dans ses deux ouvrages qu'un seul endroit où il appelle en témoignage Galien, Avicenne et Mesué tout ensemble.

Mais à côté de Bolognini et dans la même école florissait un chirurgien d'une bien autre capacité, grand amateur d'anatomie, et par suite plus hardi que beaucoup de ses contemporains à manier le couteau sur le vivant; bien qu'il n'échappe pas encore totalement au reproche d'employer trop de remèdes.

Jacopo Berengario était né à Carpi, d'où vient qu'il est communément appelé Bérenger de Carpi, ou même simplement Carpi, du nom de sa patrie. On ignore la date précise de sa naissance, que l'on peut placer par approximation vers l'an 1470. Il était fils d'un chirurgien appelé Faustino, qui l'exerça de bonne heure à la chirurgie; il reçut également une bonne éducation littéraire, ayant suivi à Rome le jeune comte de Carpi, et pris avec lui des leçons d'Alde Manuce. De retour à Carpi, il prit envie au jeune comte pour s'amuser de disséquer un cochon; Bérenger fut chargé de la dissection; et ce premier essai lui inspira dès lors un vif amour pour l'anatomie¹. Il se fit recevoir docteur en médecine et en philosophie; et dès 1502 il professait à Bologne la *chirurgie ordinaire*, expression assez obscure, et dont le sens demeure d'autant plus douteux, que de 1508 à 1514 son collègue Bolognini avait aussi une chaire de chirurgie. On dit qu'il y resta jusqu'en 1527, ce qui ne me paraît pas d'accord avec les faits connus.

En effet, il avait certainement été obligé de quitter Bologne avant 1518, et il n'y retourna que par la protection de Laurent de Médicis, duc d'Urbain, qu'il avait traité d'une plaie de tête très grave, et auquel en 1518 il dédia son livre². Je présume que ce fut seulement quelques années

¹ *Isagogæ breves perucidæ ac uberrimæ in anatomiam*, etc. Bonon., 1523, folio 2. — Quelques bibliographes citent une édition de 1522, ce qui est une erreur. Bérenger rapporte dans ce livre une observation prise le 10 juin 1523; et il dit à la fin que l'ouvrage fut achevé le 15 juillet de la même année.

² *De fracturâ Calcæ*, fol. 26. — Voyez aussi la préface et la dédicace.

après qu'il se livra spécialement à l'anatomie ; il dit dans un de ses ouvrages qu'il disséqua à Bologne en 1521¹ ; et il fit paraître cette même année un commentaire sur l'anatomie de Mondini, dans lequel on trouve plusieurs remarques intéressantes. Deux années plus tard, il terminait ses *Isagogæ breves perlucidæ ac uberrimæ in anatomiam*, où il se vantait d'avoir disséqué plusieurs centaines de cadavres.

A cette époque il quitta encore une fois Bologne ; les causes de ce nouveau départ ne sont pas bien connues ; la tradition disait que pour satisfaire à la fois sa curiosité et sa haine contre les Espagnols, il avait ouvert vivants deux hommes de cette nation, afin d'étudier les battements du cœur. Le fait n'est pas prouvé, mais il n'est nullement invraisemblable. Nous avons vu l'archer de Bagnolet soumis, par manière d'expérience, à une opération qui pouvait lui coûter la vie ; on sait que Fallope empoisonna un homme condamné à mort, toujours au bénéfice de sa curiosité scientifique ; et nous verrons A. Paré lui-même se prêter sans aucune répugnance à ces effroyables expérimentations.

Quoi qu'il en soit, Bérenger vint à Rome, et la date précise de ce voyage est fixée à cette même année 1523 par les mémoires de Benvenuto Cellini. Sa réputation l'y avait devancé, et il était surtout attendu avec impatience par la foule des malheureux atteints du mal français, lequel, dit malignement Cellini, attaque de préférence les prêtres, et surtout les plus riches. Bérenger employait avec énergie les onctions mercurielles, dont on l'a cru le premier inventeur ; et dans un séjour de six mois qu'il fit à Rome, il amassa plusieurs milliers de ducats. Avant de commencer le traitement, il prenait soin de fixer le taux de ses honoraires, qu'il portait au moins à quelques centaines d'écus. Ses malades n'en étaient même pas toujours quittes à si bon marché ; et le cardinal Colonna ne put obtenir ses soins qu'au prix d'un tableau de Raphael, représentant un petit saint Jean, qui se voit aujourd'hui dans la galerie de Florence. Sa fierté ne s'abaissait point devant le pape lui-même ; le Saint-Père désirait l'attacher à son service ; Bérenger répondit qu'il ne voulait être au service de personne, et que ceux qui avaient besoin de lui n'avaient qu'à le venir chercher.

Il fut un des premiers appréciateurs du talent de Cellini, auquel il fit exécuter deux beaux vases en argent ; l'artiste ajoute qu'il les lui paya fort bien, *molto bene* ; mais dans un autre endroit, il se plaint qu'il les lui paya fort mal, *molto male*. A peine celui-ci les lui eut-il livrés que Bérenger partit de Rome pour aller à Ferrare ; et il fit bien, dit Cellini, car peu de

¹ *Isagogæ*, etc., fol. 17, v.

mois après tous ses malades qui semblaient d'abord aller admirablement, se trouvèrent dans un état pire qu'auparavant ¹. On ignore l'époque de sa mort, et l'on ne peut ajouter beaucoup de foi à ceux qui la placent en 1550, et qui lui font léguer au duc de Ferrare toute sa fortune montant à plus de 40,000 écus.

Bérenger était véritablement pour son époque un chirurgien très remarquable. Dans son *Isagogæ*, il raconte qu'il avait vu extirper à Carpi, par son père, une matrice descendue hors du vagin et frappée de gangrène. Il pratiqua lui-même une opération semblable au mois de mai 1507, et il en fit pratiquer une troisième le 5 octobre 1520 par son neveu Damianus. Toutes les opérées guérirent; la dernière même, observée trois ans après, avait ses règles aux époques accoutumées, ce qui tend à démontrer que pour celle-ci du moins, et probablement pour les deux autres, il ne s'agissait que de polypes utérins ².

Je ne sache pas qu'aucun historien ait fait honneur à Bérenger d'une théorie des plaies par armes à feu plus avancée que n'était celle de Vigo. Il en traite sur la fin de son livre des *Fractures du crâne* (fol. 77), et rattache tous les accidents de ces plaies à deux éléments : la contusion et la combustion. Il applique en conséquence, dès le début, un onguent dont il donne la recette, et qui est *admirable pour la brûlure*; et quand la *mauvaise qualité chaude* de la plaie est dissipée, il la traite comme une plaie contuse ordinaire.

Le principal titre de Bérenger est ce livre sur les fractures du crâne, qui mérite une sérieuse attention. Je n'ai pas dessein d'en faire ici l'analyse. On trouvera presque toutes les observations de Bérenger reproduites avec soin dans mes notes sur le huitième livre de Paré; et j'aurai, dans la suite de cette introduction même, une occasion toute naturelle d'exposer un résumé de sa doctrine. Disons seulement par avance qu'il est plus précis dans ses indications thérapeutiques que Jean de Vigo, et plus hardi dans ses préceptes. J'ai déjà cité le fameux passage dans lequel, avant d'entrer dans les détails des opérations à faire, il avertit son lecteur avec quelque orgueil, qu'il *ne trouvera pas ici les billevesées et les jactances des Génois* ³. Sous ce nom, il comprend sans doute Jean de Vigo et Marianus Sanctus son élève, qui avait aussi écrit quelque chose sur les plaies de tête.

Le reproche est cependant fort hardi; car Bérenger lui-même a rempli

¹ Voyez pour tous ces détails Tiraboschi, *op. cit.*, t. IX, et la *Vie de Bevenuto Cellius*, trad. par Farjasse, t. I, p. 71, et t. II, p. 28.

² *Isagogæ*, etc., fol. 23.

³ *De fractura calvæ*. Bon. 1518, fol. 67, verso.

une bonne partie de son livre de *billevesées* au moins aussi fortes que toutes celles qu'on trouverait dans Vigo. Par exemple, il divise le traitement des plaies de tête en diététique, pharmaceutique et chirurgical; et à l'occasion du traitement pharmaceutique, il parle de deux sectes de chirurgiens dont les uns traitaient toutes les fractures du crâne, même avec enfoncement des os, par de simples emplâtres; les autres, à l'imitation de Hugues de Lucques et de Théodoric, prétendaient les guérir uniquement avec des *pigments* ou potions particulières.

« Et j'étais bien jeune, dit-il, quand j'ai vu un certain juif appelé Jacob, de » qui mon père était grand ami, lequel Jacob traita l'illustre Hercule, duc » de Ferrare, d'un très mauvais coup d'espingle au pied, et le guérit » avec un pigment de cette espèce, et en reçut beaucoup d'honneur et » de profit.

« Il guérit encore avec la même potion le magnifique seigneur Marco » de Pise, capitaine d'armes, d'une fistule au dos. Et de même, un certain » Antonelli de Naples, chef des cavaliers du seigneur Marco, qui avait » reçu un coup de baliste ou d'arquebuse au dos; la potion fit sortir la » balle de plomb, et elle-même ressortait par la plaie, ce qu'on voyait, » parce que les pièces du pansement en prenaient la couleur et jusqu'à » l'odeur.

« Le juif s'enfermait tout seul dans une chambre pour faire sa potion; » mais croyant que j'étais de la famille du susdit Antonelli, il me mena avec » lui dans les prés et dans les champs, et je vis toutes les herbes qu'il » cueillait pour mettre dans la potion, et je connus ainsi toute son affaire; » à tel point que, dans ma jeunesse, j'ai employé plusieurs fois une potion » pareille... J'ai vu beaucoup d'autres juifs agir de même; la composition » de la potion n'était pas la même; mais toujours ils mettaient une feuille » de chou sur la plaie.

« Ils disent que cette façon d'opérer a d'abord été trouvée dans la nature » par leurs sages; et ainsi, avec leurs *billevesées* et leurs manières affectées, » ils chantent leurs louanges et celles de ceux qui les suivent, qui ne sont » pas réellement en petit nombre; car je tiens de gens dignes de foi que la » majeure partie des chirurgiens en Allemagne traitent tous les ulcères » avec de pareilles potions; et dans ce pays ni les princes, ni le peuple, » pour ces affections, n'ont confiance aux chirurgiens instruits, ni aux » physiciens; ce qui est absurde, horrible et détestable¹. »

Il y a déjà bien ici quelque chose à dire sur ces potions, qui, d'après

¹ *De fracturâ calvæ*. Bon. 1518, fol. 58.

l'auteur, font sortir la balle et sortent elles-mêmes par les plaies ; cependant, comme Bérenger appelle *empiriques* ceux qui les emploient, et ne dit les avoir imités que dans sa jeunesse, on pourrait penser que l'expérience l'avait amené à une pratique mieux raisonnée ; mais il n'en est pas tout-à-fait ainsi ; et j'en citerai encore un passage tout entier pour montrer à quelle crédulité superstitieuse descendaient les plus habiles chirurgiens de l'époque. Bérenger parle des médicaments qu'il faut appliquer sur les plaies de tête ; il vante d'abord son huile rosat ; mais ensuite, et par-dessus tout, son *cérat humain*, « que l'on appelle ainsi, parce qu'il y » entre une notable partie de substance humaine, c'est-à-dire de mumie.

» Et note que j'ai toujours vu et entendu observer ceci par les anciens » de ma famille ; savoir, que la mumie, qui doit faire partie de ce cérat, » doit être d'une portion de tête humaine, et cette mumie dont je parle » est de la chair humaine desséchée ; et j'ai vu à Venise des corps presque » entiers d'une pareille mumie. Et toujours nos anciens, comme je le tiens » de mon père, et comme je l'ai vu, avaient chez eux une ou plusieurs » têtes de mumie dont ils se servaient pour la composition de ce cérat. »

Quelques uns pensaient que la mumie n'avait tant de vertu que quand elle provenait d'un membre pareil au membre blessé. Bérenger ne discute point cette opinion ; il lui suffit que ce soit un onguent admirable. Il faut voir avec quelle sollicitude il parle de sa composition, et quel sacrifice il pense avoir fait à l'humanité en révélant ce secret.

« Je ne prie les opérateurs que d'une chose ; c'est que s'ils fabriquent » ce cérat, ils le fassent avec toute la diligence et l'attention requises ; de » même que j'ai bien voulu de bon cœur et de pleine joie en faire présent » aux fidèles sectateurs de la médecine, et le produire dans la plus éclatante » lumière. Je prends Dieu à témoin que j'ai vu pour ce cérat offrir à mon » père une grande somme d'argent, et qu'il refusa absolument, disant qu'il » le réservait uniquement à ses enfants comme un précieux héritage. J'ai » agi autrement pour ma part et peut-être par une inspiration de Dieu, » et en agissant ainsi, je crois avoir bien et beaucoup mérité¹. »

Suit la description de ce fameux cérat, où il entrait de la mumie humaine, du lait de femme, et une douzaine d'autres substances. Ce passage de Bérenger a d'ailleurs quelque importance en ce qu'il nous montre l'origine d'un préjugé chirurgical, contre lequel A. Paré crut devoir diriger un traité tout spécial.

On voit que le professeur de Bologne était assez peu en droit de parler

¹ *De fractura calvæ*, Bon. 1815, fol. 87 et 88.

si dédaigneusement du professeur de Rome. Ils appartiennent bien tous les deux à la même époque et à la même école. Comme Vigo, Bérenger prend ses autorités parmi les Arabes et les Arabistes ; il ne connaît d'Hippocrate et de Galien que ce qu'ils en ont connu eux-mêmes ; seulement, comme Vigo, il consulte assez fréquemment l'ouvrage de Celse. Nous avons vu dans Vigo quelques traces d'une assez bonne éducation littéraire ; il faut citer dans Bérenger une petite digression de critique sur le véritable auteur du *Pantegni* ; et il est le premier, après Symphorien Champier, qui ait appelé l'attention des savants sur ce qu'il appelle *le larcin de Constantin l'Africain* ¹.

Si Jean de Vigo connut le livre de Bérenger, il n'opposa à ses attaques qu'une complète indifférence ; mais son élève Marianus Sanctus se chargea de la réponse.

Marianus Sanctus était napolitain. Il a presque toujours accolé à son nom l'épithète de *Barolitanus*, ce qui a fait dire aux uns qu'il était de Bari, aux autres de Barlette ; Jean des Romains nous apprend bien qu'il était originaire de la Pouille ; ce qui n'éclaircit pas grand'chose, car Barlette et Bari appartenaient également à cette province ; toutefois l'opinion générale le fait natif de Barlette. Les biographes sont à peu près muets sur son histoire : ils racontent seulement qu'il avait étudié à Barlette et à Naples avant de venir à Rome ; Eloy ajoute qu'il avait pris le bonnet de docteur à Padoue ; Sprengel rapporte sa mort à l'an 1540 ². Ils ne sont pas même bien d'accord sur la date de ses ouvrages, et comme ces questions ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de l'art, je me suis appliqué à y jeter quelque lumière.

Je trouve d'abord que Marianus composa son *Compendium* à l'âge de 25 ans, l'année même où s'imprimait à Rome la grande chirurgie de Vigo, c'est-à-dire en 1514, ce qui rapporte sa naissance à 1489. Il est certain

¹ *De fractura calvæ*. Bon. 1815, fol. 7, verso.

² Voyez la lettre de Jean des Romains au-devant du livre *De modo examinandi*, etc. ; K. Sprengel, *Hist. de la méd.*, t. IV, p. 386 ; Haller, *Bibl. chir.*, et les divers dictionnaires biographiques. — Pour les détails très exacts qui vont suivre, j'aurais véritablement trop multiplié les renvois et les notes, s'il m'avait fallu à chaque ligne indiquer les sources ; je me contenterai de les énumérer ici. Voyez le *Compendium* de Marianus, imprimé à la suite de Vigo, Lyon, 1534, aux folios 53, v. ; 56, v. ; 58 ; 76 ; 80, v. ; 86. Et dans la collection d'Uffenbach, voyez les pages 898, 899, 904, 910, 911, 913, 920, 924 et 925. — J'ai pris la citation de Malacarne dans la *Biogr. méd.*, article BARRISTA ; je ne connais pour ma part de Jean des Romains que sa lettre à Marianus. Toutefois Simler cite encore de lui ou du moins de quelque homonyme deux opuscules qui semblent purement littéraires : *Somnium* et *Carminum liber*, imprimés ensemble à Lyon en 1510.

qu'il n'étudia point à Barlette, car il dit expressément qu'il avait quitté son pays pour faire ses études; il est même douteux qu'il les ait commencés à Naples; et d'après une lettre de Jean des Romains, il serait venu directement à Rome. Là il eut pour maîtres, en médecine, Jean Antracino; en chirurgie, Jean de Vigo, avec lequel il fut d'abord extrêmement lié; en effet, il le nomme en plusieurs endroits *son compère*, et il déclare qu'il demeure autant qu'il peut à ses côtés. Il y eut quelque nuage entre eux vers 1514, à l'occasion probablement de l'abrégé de chirurgie qu'écrivait Marianus; et malgré les protestations d'amitié de celui-ci, Jean de Vigo n'a cité son nom dans aucun de ses ouvrages. Du reste, toujours aimé par Antracino, protégé par Alexandre de Spinosio, Marianus était en état de voler de ses propres ailes; il se fit recevoir docteur en médecine et en philosophie à Rome, et non à Padoue; il ne tarda pas à être chargé d'un service de chirurgie à l'hôpital de Sainte-Marie-de-la-Consolation; et dans son traité *De capite* il parle déjà des cures nombreuses qu'il avait faites dans cet hôpital en 1516. C'est aussi vers cette époque qu'il se lia avec Jean des Romains de Casal Major, qui était venu de Crémone à Rome avec une nouvelle méthode pour la taille. Haller dit qu'il était arrivé à cette découverte vers l'an 1520; j'ai vainement cherché où il avait puisé cette date. Malacarne prétend au contraire que Jean des Romains avait étudié à Saluces sous Battista de Rapallo, et qu'il aurait appris de celui-ci la nouvelle méthode. Mais rien n'est moins prouvé que cette filiation scientifique, et j'ai raconté plus haut tout ce que l'on sait de positif sur l'origine de cette découverte. Quoi qu'il en soit, Jean des Romains, ayant de fréquentes occasions d'opérer des calculeux à Rome, admit Marianus à ses opérations, et ne lui laissa rien ignorer de ce qui se rattachait à sa méthode.

La mort de son père et de son frère rappela Marianus à Barlette; et il prit occasion de son voyage pour dédier son *Compendium* au sénat de sa ville natale. Il y composa son petit traité *De capite*, et, sur les instances de ses amis à qui la lecture du *Compendium* avait fait concevoir de hautes espérances, il y commença son grand ouvrage, qui devait être un commentaire sur toute la chirurgie dont il est traité dans Avicenne. On le pressait aussi de publier quelque chose sur la lithotomie; mais il résistait, dans le désir de ne point partager avec d'autres le secret qu'il devait à l'amitié de Jean des Romains. J'ignore en quelle année parurent pour la première fois le *Compendium* et le traité *De capite*; mais une partie des commentaires sur Avicenne, comprenant la grande question des plaies de tête, fut imprimée à Rome en 1526. Quant à l'auteur, il semble avoir mené une vie quelque peu vagabonde: d'abord attaché à Naples à la suite de Frédéric

Caraffa, frère de l'archevêque de Naples, auquel il dédia plus tard un de ses traités, il passa ensuite au service de Philippe Trivulce, archevêque de Raguse, et pendant son séjour à Raguse il faillit mourir d'un accès de gravelle et de goutte. Il vint de là à Pérouse, où il se laissa enfin entraîner à écrire son livre sur le calcul des reins. Les troubles de Pérouse l'en chassèrent, il vint d'abord à Venise en 1534 à la suite du comte Guido Rangoni; retourna ensuite à Rome où il florissait vers 1542, au témoignage de Michel-Ange Blondus; et enfin de Rome revint à Venise où nous le retrouvons en 1543 imprimant son livre *De modo examinandi medicos chirurgos*. Je ne sais donc comment Sprengel a imaginé qu'il était mort en 1540. Mercklin et Eloy citent encore de lui un ouvrage intitulé *De ardore urinæ et difficultate urinandi libellus*, imprimé à Venise en 1558; je n'ai pu me le procurer, et j'ignore si ce fut une publication posthume; je ferai remarquer toutefois que l'on ignore absolument la date de la mort de notre auteur, et qu'en 1558 il n'aurait encore eu que 69 ans.

Marianus Sanctus est le type de cette race de chirurgiens qui, doués sans doute d'un mérite personnel, mais toujours d'un ordre secondaire, s'attachent à quelque maître en réputation, et se hâtent, avec ou sans son approbation, de livrer au public les cahiers qu'ils ont rédigés pour ainsi dire sous sa dictée. On sait qu'au XVIII^e siècle le premier livre de Garengéot ne fut pour ainsi dire qu'un résumé des leçons d'Arnaud et de J. L. Petit; Marianus Sanctus avait eu aussi l'heureuse idée de suivre deux maîtres, dont on retrouve l'inspiration dans presque tous ses ouvrages. De 1514 à 1526, c'est l'élève de Jean de Vigo qui écrit; plus tard ce sera celui de Jean des Romains; et les idées propres à notre auteur se réduisent à bien peu de chose.

Ainsi son *Compendium* et son traité *De capite* ne sont remarquables que par la forme dialoguée, inusitée jusqu'alors, dont il se sert pour exposer à quelques élèves les doctrines de son premier maître; on peut les parcourir comme le complément des ouvrages de Vigo, et c'est là leur unique mérite. Marianus exagère même quelquefois, comme c'est la coutume, les idées de son maître; il se moque, par exemple, de certains empiriques qui se disent praticiens, et qui ne savent distinguer ni les périodes des maladies, ni les qualités de la substance, ni les causes, ni même les propriétés des onguents. « Comme celui-là, ajoute-t-il, qui s'annonçait comme praticien, affectant » une sorte de majesté dans ses discours, et qui, étant interrogé par mon » compère l'évangéliste (JEAN de Vigo) sur la qualité de l'onguent *miniacum*, répondit inconsidérément : *De qualité chaude!* Bon Dieu! voilà

» un mot bien digne d'un praticien ! C'est pourquoi je vous exhorte tous
 » à ne pas vous laisser aller à la torpeur de la paresse ou de l'indolence,
 » et à bien étudier la nature des simples et des composés, sans quoi vous
 » mériteriez moins le nom de médecins que de mendiants de la médecine,
 » *non medici, sed artis medicæ mendici* ¹. »

Le commentaire sur Avicenne touchant les plaies de tête parut en 1526 ; je regrette vivement de n'avoir pu le trouver dans les bibliothèques de Paris. Mais l'analyse de Haller en indique assez le sens et la portée. Marianus veut d'abord se délivrer de ses lisières ; il prend à partie son maître même, et raconte comment Jean de Vigo conduisait directement à la mort, par un traitement irrationnel, un malade qui fut sauvé par lui, Marianus. Mais c'est surtout à Bérenger qu'il en veut ; il lui reproche de faire abus de son huile dans les plaies de tête ; et ce reproche tombe même à faux, comme le remarque Haller ; mais d'ailleurs il le poursuit partout, *ubique persequitur*. Ce que j'y trouve de plus remarquable, c'est que Marianus dit avoir vu un trou de trépan complètement fermé par une production osseuse.

La chirurgie de Vigo ainsi épuisée, Marianus mit à profit les leçons de Jean des Romains, et presque tout ce qu'il fit paraître par la suite eut pour sujet les calculs et les maladies des voies urinaires. C'est de là que lui est venue sa réputation ; probablement sans son *Livret d'or sur l'extraction de la pierre*, le grand appareil serait resté long-temps encore inconnu. Mais comme ce livre a été presque entièrement transcrit par A. Paré, il est inutile d'en donner ici l'analyse ; et j'ai pris soin de rappeler dans mes notes tous les détails que Paré avait omis. Le livre *sur la pierre des reins et de la vessie*, méchant fatras de niaiseries scholastiques et d'interminables recettes, présente cependant à la fin la figure d'une pince courbée que l'auteur appelle *rostrum arcuatum* ou *Terlinum*, et qui est propre à dilater l'urètre dans certains cas de rétention d'urine ; j'en ai également donné la description dans mes notes au texte de Paré.

Enfin, comme je l'ai dit, il avait projeté un commentaire sur toute la chirurgie d'Avicenne. Il devait y enseigner *un nouveau moyen de guérir les blessures même les plus graves par le seul moyen de l'eau claire, vive, et douce, en y ajoutant quelques paroles ; car toute la médecine consiste dans les paroles, dans les herbes et dans les pierres* ². Cet ouvrage n'a point été publié ; il n'en reste que la citation précédente, que j'ai reproduite dans

¹ *Compendium chirurgiæ, De ulcerib. Trac. III.*

² *De lapide renum et vesicæ libellus ; in coll. Uffenb. p. 906.*

un double intérêt. Elle fait voir comment, à partir de Jean de Vigo, la chirurgie italienne allait en déclinant, puisque son meilleur élève en était venu à croire à de pareilles superstitions; et d'un autre côté elle nous révèle la véritable origine dans les temps modernes d'un mode de traitement attribué généralement à Michel-Ange Blondus.

Blondus, dont le nom italien est Biondo, était né à Venise, en 1497. Il avait étudié à Naples, exercé à Rome et dans plusieurs contrées de l'Italie et de la France, et il revint mourir dans sa patrie en 1565. Il a écrit un certain nombre d'ouvrages; mais le seul qui se rapporte directement à notre sujet est le traité *De partibus ictu sectis citissimè sanandis*, publié à Venise en 1542. Bérenger de Carpi n'avait pas formé d'élèves; l'école de Bologne était rentrée dans le silence; et Blondus peut passer pour un disciple de l'école de Rome, représentée par Marianus Sanctus. Mais à chaque nouvelle génération, cette école va de plus en plus en déclinant, et Blondus en marque le dernier terme. Il a bien reconnu que l'eau simple est un bon topique pour les plaies; et de plus, il semble rejeter comme une frivole superstition les paroles magiques dans lesquelles on faisait consister la bonté de ce remède, mais il s'y fie beaucoup moins qu'à l'*huile de sapin* qu'il proclame un remède admirable; et malgré ces deux moyens admirables, il en enseigne une foule d'autres. Réunissant dans une commune admiration Celse, Galien et Avicenne, vous croiriez d'abord qu'il estime cependant leur autorité à sa juste valeur; il s'écrie en effet *qu'il n'est point de ceux qui dédaignent les travaux des modernes; il ne croit pas que la nature soit fatiguée ni épuisée, et qu'il ne puisse plus se produire rien de louable*. Mais ne vous fiez pas à ces hautes protestations qui commençaient à devenir un lieu commun dans le langage, comme de nos jours la méthode de Bacon est dans toutes les bouches. Blondus a pris soin de nous révéler ailleurs la véritable règle de sa pratique. *Il est plus louable, écrit-il, de se tromper avec Galien et Avicenne que d'acquérir de la gloire avec les autres*. Et un peu plus loin il ajoute : *Mieux vaut, comme on dit, mourir par un médecin méthodique que de vivre par un empirique* ¹.

Quand une école en est venue à écrire de pareils principes en tête de ses livres, elle est morte; Blondus fut le dernier chirurgien de l'école de Rome. Ainsi, qu'on le remarque bien, avant la deuxième moitié de ce siècle, l'Italie n'avait plus de chirurgie; et elle fut long-temps avant de se relever de cette chute. Que si l'on en recherche les causes, on peut d'abord alléguer les grandes guerres qui remuèrent le sol italique, et qui laissaient peu

¹ *Lib. de partibus ictu sectis*, etc. *Premium* et cap. 1.

de place aux études sérieuses ; et puis cette adoration trop servile des autorités grecques et arabes , conservée plus long-temps qu'en aucun autre lieu du monde dans les écoles papales , où l'on n'aurait pas mieux toléré le *luthéranisme scientifique* que le luthéranisme religieux. Et néanmoins si la foi était conservée au-dehors et dans les paroles , elle n'avait plus cette forte action intérieure qui animait les chirurgiens du moyen-âge ; la charité était éteinte : *aujourd'hui* , dit Blondus , *il n'y a que ceux qui paient bien qui sont bien traités , on laisse là les autres* ¹. Les chirurgiens n'étant point encore retenus par ce double frein de la civilisation actuelle , l'honneur commun à tout citoyen , et la dignité de la profession , se transformaient en coureurs , en charlatans , ayant chacun leurs secrets , et tâchant d'en obtenir le plus haut prix possible. La chirurgie anglaise avait donné cet exemple au XIV^e siècle ; la chirurgie romaine qui l'imita au XVI^e devait périr comme elle. Double exemple d'une haute portée , et bien propre à révéler dans la morale publique une influence puissante , incontestable sur l'avenir et le progrès des sciences.

Ce charlatanisme des chirurgiens entraîna d'autres résultats. Les médecins purs , se renfermant dans leur dignité , commencèrent à regarder avec dédain cette partie de l'art et ceux qui l'exerçaient ; et bientôt ils ne virent plus en eux que des exécuteurs secondaires de leurs ordonnances. Béranger de Carpi se plaignait déjà que dans l'épanchement de pus entre la dure-mère et les os du crâne , les chirurgiens ne connaissant pas le danger , ne faisaient rien pour le combattre ; *et quand ils le connaissent* , ajoute-t-il , *on rencontre de notre temps beaucoup de physiciens qui n'y entendent rien , et qui prétendent néanmoins que les chirurgiens se conforment à leur avis , quia eis dominantur*. Et plus loin , revenant sur ce sujet , il laisse aller sa plume à une tirade vraiment éloquente touchant l'ignorance commune et des médecins et des chirurgiens.

« De nos jours , dit-il , les médecins dédaignent le titre de chirurgiens ; » cependant , quand il s'agit d'empocher l'argent , ils avouent qu'ils savent » la chirurgie. Mais ils déclarent qu'ils n'ont pas le courage nécessaire » pour les opérations ; et pour avoir part au bénéfice ils amènent avec eux » de pauvres petits chirurgiens (*chirurgulos*) , et ainsi l'aveugle mène l'a- » veugle , et tous deux tombent dans la fosse. Et cependant , que la paix » soit avec eux , mais ils ne sont pas médecins ; car les vrais médecins sont » ceux qui disposent des trois ressources de l'art ; et comme dit Guy de » Chauliac , jusqu'au temps d'Avicenne tous les médecins étaient physiciens

¹ *Op. citato* , cap. 9.

» et chirurgiens à la fois. Mais je crois bien qu'il y en aurait beaucoup de
 » ceux dont je parle qui feraient les opérations s'ils savaient les faire; et
 » la meilleure raison pourquoi ils n'opèrent point, c'est qu'ils ne savent
 » pas. Il n'y a en effet de chirurgiens habiles que ceux qui se sont adon-
 » nés à l'art dès leur enfance... Mais ceux-là sont rares aujourd'hui, et
 » surtout parmi les lettrés; aussi y a-t-il disette de chirurgiens, et comme
 » dit Hippocrate, beaucoup en prennent le nom et peu en connaissent
 » l'œuvre. Et ainsi mieux vaut encore s'en fier aux physiciens présents
 » qu'aux chirurgiens, tourbe ignorante et indigeste qui ne sait de quel
 » côté se tourner ¹. »

Quelques médecins, toutefois, essayèrent d'aborder certaines questions chirurgicales, mais avec moins d'ensemble que dans le siècle précédent. Je mettrai au premier rang Alexandre Benedetti, né à Legnano, près de Vérone, dans la deuxième moitié du xv^e siècle, professeur d'anatomie à Padoue des 1493, et dont Mazzuchelli fixe la mort en 1525. Il avait publié, en 1493, cinq livres sur l'Anatomie; plus tard, il travailla à un grand ouvrage intitulé : *Omnium à copite ad calcem morborum signa*, etc., qui n'était pas encore achevé en 1511, puisqu'il écrivait le 29^e chapitre du XXV^e livre le 7 des calendes d'avril de cette année; cet ouvrage ne parut qu'après la mort de l'auteur, en 1535.

Dans son Anatomie comme dans sa Pathologie, Benedetti est autant au-dessus de Vigo que les médecins, en général, étaient alors au-dessus des chirurgiens. Il ne s'agit plus ici de ces timides compromis entre les Grecs et les Arabes; il a fallu, dit-il, des temps de barbarie pour ôter aux Grecs la suprématie en médecine, et l'attribuer aux Arabes; ce qui a tellement accru l'audace de ces derniers, qu'ils ont osé contester publiquement aux Grecs la découverte de la médecine ². Dans un autre opuscule *De pestilenti febre*, il déclare qu'il suit de préférence Hippocrate, Galien et Paul. Paul n'était pas encore imprimé; mais Benedetti en possédait un exemplaire manuscrit que Jacques l'Antiquaire l'engageait vivement à publier ³. On trouve de plus, cités dans ses ouvrages, Aétius, nom ignoré jusqu'alors, Arétée, Alexandre de Tralles, Oribase, Celse, etc. En un mot, il ne mérite pas l'éloge de Haller, qui a dit de lui qu'il *retourna des compilations à la nature*; et c'est encore un pur compilateur; mais il a pris pour guides les anciens et non les Arabes, et il est une des premières colonnes de l'école

¹ Bérenger, *De fractura calvæ*, fol. 27, verso; et fol. 29, verso.

² Voyez la préface de son Anatomie.

³ Voyez la lettre de Jacques en avant du livre *Omnium morborum*, etc. — On croyait alors que Paul était antérieur à Galien.

hippocratique. Il a bien semé ses ouvrages d'observations et de remarques intéressantes, mais non pas en plus grand nombre que certains Arabistes de ses devanciers. Pour ce qui regarde la chirurgie, on y trouve quelques faits relatifs à la compression du cerveau, à l'incision dans l'ascite, à des môles utérines, à la coxalgie, etc. Je les ai rappelés pour la plupart dans mes notes sur le texte de Paré; et, en dernière analyse, tout cela se borne à fort peu de chose, et surtout il n'y a véritablement rien de bien saillant qui soit propre à l'auteur. J'ai rapporté ci-devant les détails qu'il nous a transmis sur la méthode de l'Espagnol pour les hernies; je ne veux pas omettre cet autre passage plus célèbre encore, où il mentionne la lithotritie: c'est au chapitre 48 du XXII^e livre: *Quâ curatione in vesicâ lapide utendum sit*. Après avoir conseillé plusieurs mixtures et formules, il ajoute:

« *Cum vero his præsiidiis lapis non comminuitur nec ullo modo eximitur, curatio chirurgica adhibeatur, et per fistulam prius qua humor profusus dolores levet. ALIQUI INTUS SINE PLAGA LAPIDEM CONTERUNT INSTRUMENTIS; quod equidem tutum non invenimus. Nunc inter anum et colcm RECTA PLAGA cervicem vesicæ incidunt, nec nisi ad ipsum exordium suæ cervicis et ferreo instrumento cronoso, ne captus lapis effugiat, celeriter corripunt.*

La dernière partie de ce paragraphe, moins citée que la première, a aussi son importance en ce qu'elle nous montre la première mention de la taille purement médiane.

Après Benedetti, on peut citer Manardi de Ferrare, qui, de 1500 à 1536, écrivit des *Lettres médicales* où se rencontrent quelques rares observations de chirurgie, mais où le but principal de l'auteur est de détruire l'autorité des Arabes pour leur substituer les Grecs; Massa de Venise, qui publia un livre sur la Vérole en 1532, une Anatomie en 1536, et en 1542 le premier volume de ses *Lettres médicales*, semées également de quelques annotations chirurgicales; Brassavola de Ferrare, qui, dans ses Commentaires sur les livres d'Hippocrate et de Galien, *De ratione victus in morbis acutis*, publiés à Venise en 1546, dit avoir pratiqué, non pas une fois, mais plusieurs fois, et avec un heureux succès, la bronchotomie dans des cas d'angine où la suffocation était imminente; Ingrassia de Palerme, qui, dans son *Iatrapologia*, imprimée à Venise en 1544, réclamait la chirurgie comme étant du domaine médical, et ne voulait pas qu'elle fût abandonnée aux chirurgiens; enfin peut-être le grand Vésale, né à Bruxelles en 1513 ou 1514, mais professeur à Padoue de 1537 à 1543, et dont la grande chirurgie, d'ailleurs assez pauvre, ne fut publiée que plus tard, en 1568, à Venise, par les soins de Borgarucci.

Sans doute, dans ces divers auteurs, on peut glaner çà et là quelques faits isolés, quelques remarques intéressantes, mais qui ne sauraient passer pour un enseignement chirurgical, et dont l'influence sur les progrès de l'art a été tout-à-fait nulle. Notez cependant une chose : tous ces médecins avaient pris le bonnet à Padoue, ou avaient professé à Padoue, ou enfin avaient exercé dans les États de Venise, à l'exception peut-être de Manardi, qui occupa une chaire à Ferrare; mais toujours ils étaient hors de l'influence papale, sous un pouvoir ennemi le plus souvent des papes; et à Venise particulièrement, dans une république qui se disait vénitienne d'abord, et chrétienne après. Venise catholique n'aurait pas permis une discussion complètement libre; mais Venise rivale de Rome tolérait l'examen des autorités, pourvu qu'il ne dépassât point certaines limites. Vous avez vu des résultats assez frappants de cette tolérance; l'imprimerie émigrant de Rome et florissant toujours à Venise; la chirurgie hésitant à Rome entre les Arabes et les Grecs; la médecine à Venise arborant hardiment le drapeau des Grecs, qui était alors celui du progrès. Aussi Padoue va écraser à la fois Rome et Bologne; à Padoue seront les grands anatomistes, et à force de cultiver l'anatomie, il s'y formera encore de grands chirurgiens, et c'est là que retentira la voix de Fabrice d'Aquapendente. Mais pour cela, il faudra près d'un demi-siècle; et jusqu'en 1592, époque marquée par la publication du Pentateuque chirurgical, l'Italie aura de grands anatomistes, mais pas un grand chirurgien.

Tournons maintenant nos regards vers l'Allemagne, pays nouveau pour notre art, mais où la chirurgie enfin transplantée ne tardera pas à briller d'un vif éclat.

§ III. — Origines de la Chirurgie Allemande. — Les Barbiers et les Baigneurs du XV^e siècle.

Jusqu'à présent nous n'avons pas vu les contrées allemandes prendre part au mouvement scientifique qui avait tour à tour ébranlé et poussé en avant l'Italie, la France et l'Angleterre. En vain Rome avait gardé le privilège de couronner les modernes Césars; en vain les guerres fréquentes entre le saint-siège et l'empire avaient attiré en Italie les armées germaniques; les barrières renversées par la politique semblaient être demeurées debout pour les intelligences; et la chirurgie surtout ne comptait en Allemagne que d'indignes et obscurs représentants. On a pu juger du triste état où elle était réduite au XIV^e siècle par les courts passages que nous avons déjà empruntés à Guy de Chauliac; on s'en fera une plus juste idée encore par ce

qu'il dit des chevaliers Teutoniques, qui, *se fondant sur cela que Dieu a mis sa vertu aux paroles, aux herbes et aux pierres, pansoient toutes les playes avec coniurations et breuages, huile, layne, et feuilles de choux* ¹.

Il ne paraît pas qu'elle fût beaucoup plus avancée au xv^e siècle; Sprengel raconte que Mathias Corvin, roi de Hongrie, ayant reçu une blessure dans une bataille contre les Moldaves (probablement dans la guerre de 1467), ne put trouver de chirurgien capable de le guérir. Il fit donc publier dans tous les pays qu'il comblerait d'honneurs et de richesses celui qui le rendrait à la santé; ces promesses tentèrent enfin un chirurgien d'Alsace, Hans de Dockenbourg, qui partit en 1468 pour la Hongrie, guérit le roi, et revint chargé de présents.

Plusieurs causes avaient concouru à produire cet état de choses. L'Allemagne ne posséda d'universités que fort tard, et quand déjà il était passé en usage d'abandonner la chirurgie aux laïques. Ainsi l'Université de Prague, la plus ancienne, ne remonte qu'à 1347; celle de Leipsick est de l'an 1409; celles de Wittemberg, de Marbourg, de Francfort-sur-l'Oder, ne datent que du xvi^e siècle. La chirurgie était donc toujours restée le patrimoine des barbiers et des baigneurs; et par une exception étrange, ces deux professions étaient regardées comme déshonorantes, et repoussées même par les autres corps de métiers. Aucun artisan, dit Sprengel, ne prenait un jeune homme en apprentissage, sans une attestation portant qu'il était né de parents honnêtes, unis en légitime mariage, et d'une famille où il ne se trouvait ni barbiers, ni baigneurs, ni écorcheurs. En 1406, l'empereur Wenceslas, épris d'amour pour la fille d'un baigneur qui avait favorisé son évasion du château de Wiltberg, avait réhabilité la corporation, et permis même à tout baigneur d'avoir des armoiries; mais les décrets de Wenceslas n'étant point valides, l'espèce d'interdit qui pesait sur ses protégés persista jusqu'au xvii^e siècle ².

Quand la profession est avilie, comment l'art ferait-il des progrès? A cette première cause, qui explique déjà suffisamment le triste état de la chirurgie allemande, s'en joignait une autre que nous trouvons accusée dans un écrivain du xvi^e siècle. « Jusqu'ici, dit J. Lange, ce qui a manqué aux Germains, ce n'était ni la fécondité du sol, ni la salubrité du ciel, ni l'abondance des moissons, ni la richesse des mines, ni la perspicacité de l'esprit, ni la force du corps; mais comme les manuscrits se vendaient fort cher, il est arrivé que jusqu'à l'invention de l'imprimerie nous avons manqué de col-

¹ Guy de Chauliac, *Chapitre singulier*.

² Sprengel, *Histoire de la Médecine*, t. II, p. 486.

lections des meilleurs auteurs dans les langues latine et grecque. » Lange, médecin hippocratiste, ne regardait comme digne d'estime et ne mentionne ici que les livres de l'antiquité ; mais sa remarque s'applique également aux manuscrits des Arabes et des arabistes, qui ne furent jamais bien communs en Allemagne. Ajoutez enfin que les barbiers allemands, déjà privés de livres, ne trouvaient nulle part d'enseignement proprement dit ; et réduits aux ressources de l'apprentissage, ne portaient pas même leur désir de connaître au-delà de ce qu'ils avaient vu faire à leurs maîtres.

Les lettres de Lange sont pleines à cet égard de renseignements curieux, et bien qu'écrites vers le milieu du xvi^e siècle, où déjà un peu d'instruction commençait à se répandre, elles nous mettent à même de juger de ce qui devait se passer dans le siècle précédent ¹.

« Les chirurgiens de notre siècle, dit-il, pour avoir vu une fois le boucher éventrer un veau ou un porc, ignorants de toute anatomie, ne craignent pas de s'en aller brûler et tailler sur le corps des mortels ; aussi leur ignorance éclate soit dans les autres affections, soit surtout dans le traitement des plaies compliquées d'inflammation. Ils ne tiennent compte de la fièvre, et donnent à leurs blessés du vin pur et des aliments épicés... Celse a appelé *melit-ra* ce liquide qui suinte des ulcères de mauvaise nature, quand les nerfs voisins des articulations ont été lésés, principalement près des genoux. Nos chirurgiens l'appellent de ce mot stupide *Eau des articulations*, *Glied Wasser*, bien que de toutes les articulations du corps vous ne retiriez pas autant de liquide qu'une plaie enflammée en donne en vingt-quatre heures. Mais nos imbéciles, craignant donc que cette liqueur nécessaire aux articulations ne s'en échappe, bouchent la blessure avec de la boue (*pilis capreolarum quibus ephippia equorum infarciuntur*) recouverte d'un monceau de compresses ; si bien que la sanie ne peut s'écouler, et fuse conséquemment par tout le membre, dont la gangrène finit par s'emparer. J'ai vu de mes yeux à Amberg un chirurgien verser dans une blessure de l'onguent populeum chauffé dans une poêle et tout bouillant ; et comme je lui demandais la raison d'une pareille méthode, il répondit qu'il *fallait souffrir pour guérir*. A quoi le patient s'écria tout en pleurs : *Certes ce n'est pas de la souffrance que tu me fais endurer, c'est de la torture*. Deux jours après j'étais obligé de lui amputer le membre. »

¹ *Joan. Langii Lembergii Epistol. medicin. vol. tripartitum*, etc. Hanovix, 1605 Ce sont quelques unes de ces lettres que Gesner a reproduites dans sa collection, sous le titre de *Themata Chirurgice*, et que Portal a prises pour un ouvrage séparé. Je suis obligé aussi d'avertir que dans les divers passages dont Portal a donné la traduction, il a fait une foule de contre-sens, ainsi qu'on peut en juger en comparant cet article et le sien.

On voit que Lange ménage fort peu ses compatriotes ; mais il était docteur, et avait puisé dans les universités l'horreur des laïques et des empiriques. Ce régime qu'il blâme avec tant d'aigreur, c'était celui qu'avaient prescrit Hugues de Lueques et Henri de Mondeville. Cette idée de l'écoulement de l'eau des articulations, on la retrouve dans les arabistes et jusque dans les œuvres d'A. Paré. La plupart des erreurs populaires remontent ainsi à une origine fort ancienne, et quelquefois à des autorités qui sont loin d'être méprisables. Il se pourrait bien, par exemple, que l'écarlate dont Gaddesden enveloppait ses malades dans la variole eût fourni aux chirurgiens allemands l'idée d'une médication tout aussi bizarre. Dans une campagne contre les Turcs, l'armée fut attaquée d'une épidémie de fièvre ardente et fort grave, à laquelle Lange donne le nom de *causo*, et pour laquelle il fallait bien s'en rapporter aux chirurgiens. La langue était noirâtre, c'en fut assez pour eux pour y placer le siège de la maladie, et en conséquence pour diriger sur ce point tous leurs remèdes. Les uns lavaient la bouche avec du jus d'écrevisses, les autres avec une solution de fiente de cheval passée au clair ; ils n'auraient pas voulu pour beaucoup qu'on essuyât la langue avec des linges d'une autre couleur que bruns ou rouges.

Les juifs exploitaient ici comme partout ailleurs l'ignorance et la crédulité populaires ; ils pullulaient surtout dans la Bavière et le Palatinat. A la moindre apparition de pustules ou de taches rouges sur la peau, même sans fièvre ni symptômes bilieux, ils criaient à l'érysipèle, et défendaient par-dessus tout l'approche de l'eau. La noblesse n'avait pas de meilleurs médecins que le peuple ; et Lange parle de personnages de haute naissance qui, en vertu de pareilles prescriptions, étaient restés vingt ans sans se laver ni la tête ni la barbe, sans oser même se laver les mains.

Ajoutez à cela les astrologues, cette autre lèpre de l'époque, qui s'immisçaient aussi, et fort avant, dans le traitement des maladies. Lange déplore la mort de Pierre Wirth, jeune homme de la plus belle espérance, qui avait une pleurésie très intense et était sur le point d'être saigné, quand arriva à la malheure un moine apostat, qui, parce que dans les éphémérides de je ne sais quel astrologue il n'avait pas vu ce jour marqué du signe de croix qui indique la saignée, s'écria que le médecin n'y entendait rien, et qu'il fallait attendre encore trois jours, jusqu'à ce que la lune fût entrée sous le signe des poissons. Le malade était mort le lendemain de cette consultation astrologique.

L'opération de la saignée était soumise à des conditions ridicules et quelquefois fort graves. Avant de piquer la veine, le chirurgien faisait sur le bras des onctions avec l'onguent de baies de peuplier. Jusque là rien que

de très innocent, et Lange remarque lui-même que la coutume pouvait en avoir été transmise des anciens, qui en pareil cas frottaient le membre d'huile, en vue d'attirer le sang et de le rendre plus fluide; mais, la piqûre faite, si le barbier voyait le sang *frémir* dans la poëlette, c'est-à-dire probablement se recouvrir de bulles mousseuses, il craignait que la vie ne se fût échappée avec ce sang, et le faisait avaler tout chaud au malade.

Les fractures et les luxations étaient plus mal traitées peut-être que tout le reste; et d'ailleurs ce n'était pas là le côté brillant de la chirurgie des arabistes. Un ami de Lange allant à Bade s'égara en route, et tomba par hasard dans un village nommé Kirloch; il remarqua avec surprise que tous ceux auxquels il demandait son chemin étaient boiteux, *vel luxata coxendice, vel distortis talis loripedes*; les fermes voisines étaient également remplies de boiteux, et cependant il y avait dans le village de ces gens que les Grecs appelaient *evemboles*, et qui savent réduire les luxations. Comment s'en étonner? lui répond Lange. Il y a dans le traitement des luxations diverses indications à suivre. La première est de réduire avant l'inflammation déclarée ou après qu'elle est dissipée; or ces gens-ci ne savent pas même ce que c'est qu'inflammation. Il faut ensuite restituer au membre sa figure naturelle, telle que nous la montre l'anatomie; et ils n'ont vu d'autre anatomie que le dépouillement de quelque porc par un boucher ou d'un veau par un juif. Puis il faudrait tenir le membre en repos jusqu'à ce que l'articulation fût solidement raffermie; au contraire, nos empiriques chaque jour le remuent et le secouent de manière à exciter la douleur, l'inflammation, les convulsions même, et souvent jusqu'à reproduire la luxation; satisfaits d'entendre les hommes de haut parage leur donner cette louange, qu'*ils sont durs et sans pitié pour les malades* ¹.

Après avoir signalé les causes d'une telle barbarie, il n'est pas difficile de saisir celles qui amenèrent pour la chirurgie un meilleur état de choses. On peut mettre en première ligne la paix rendue par Maximilien aux États germaniques, et l'accroissement de richesses provenant d'un commerce régulier établi entre l'Allemagne et l'Italie; ajoutez enfin la découverte de l'imprimerie, invention tout allemande, et dont cependant l'Allemagne ne fut pas la première à profiter. Mais les deux puissants mobiles qui avaient élevé si haut les universités lombardes du XIII^e siècle, l'émulation et la liberté, allaient surtout faire sentir dans le Nord leur influence salutaire, et amener des résultats que les autres causes signalées par les écrivains n'auraient jamais pu produire. Ainsi, dans l'histoire de la chirurgie allemande

¹ Voyez pour ces diverses citations, l'ouvrage de Lange, *Lib. I, Epist. 3, 4, 8, 22, 36, 82.*

au XVI^e siècle, et cette remarque trouverait peut-être encore son application à notre époque, ce sont les contrées les plus favorisées sous le rapport de la liberté qui marcheront les premières dans la carrière, où les autres les suivront de fort loin. Les villes libres auront leurs chirurgiens et leurs écrivains, tan lis que les États monarchiques en seront réduits pour long-temps encore aux barbiers et aux baigneurs ; et parmi les pays libres, ceux-là surtout acquerront une rapide prééminence qui, par leur voisinage des grands centres scientifiques, auront une communication plus facile des travaux imprimés ou manuscrits de leurs voisins.

Il ne faut donc pas s'étonner de voir marcher d'abord en tête de la chirurgie allemande ce que j'appellerais volontiers l'école de Strasbourg, parce que tous les chirurgiens qui s'y rattachent étaient de Strasbourg même ou de l'Alsace, ou du moins publiaient dans cette ville les travaux qu'ils avaient médités ailleurs.

§ IV. — *Ecole de Strasbourg.* — Jérôme de Brunswick, Jean Gersdorf, Roeslin.

L'Alsace, limitrophe des provinces françaises et à quelques journées de Paris, riche d'ailleurs et commerçante, s'était distinguée déjà du reste de l'Allemagne, dès le XV^e siècle, par l'habileté de ses chirurgiens. Hans de Dockenbourg est le premier nom qu'elle puisse citer avec honneur en chirurgie ; mais, comme cet autre fondateur de l'école de Bologne, Hugues de Lucques, il n'est connu que par les succès de sa pratique et les écrits de ceux qui furent probablement ses disciples.

Je n'irai pas plus loin sans déplorer vivement l'indigence de nos bibliothèques pour ce qui regarde ces premiers représentants de l'art. Je n'ai pu trouver les ouvrages de Brunswick ni de Gersdorf à Paris ; bien plus, si l'on ne m'a pas trompé, ils n'existent pas à la bibliothèque de Strasbourg ; et j'ai donc été obligé, pour ne pas laisser de lacune dans cette histoire, de consulter les auteurs qui en ont parlé, pour réunir du moins le plus de détails possible. Et pour donner une idée de l'obscurité étrange dans laquelle les Allemands eux-mêmes ont laissé les travaux de cette école, il suffira de dire que Jean Gersdorf, le plus remarquable de ces chirurgiens, n'est pas même nommé dans l'histoire de la médecine de K. Sprengel.

Le premier en date, après Hans de Dockenbourg, est Jérôme de Brunswick, Brunschwyg, ou Braunschweig, car je le trouve écrit de ces trois manières ; M. Dezeimeris lui donne encore le nom de Jérôme Saler, et Sprengel dit qu'il était de la maison de Saulern. On le fait naître dans

les premières années du xv^e siècle, et il serait mort, suivant Ranzov, dans la cent-dixième année de son âge, ce qui le mènerait assez avant déjà dans le xvi^e, auquel du reste il appartient presque par ses ouvrages. Chirurgien et apothicaire à Strasbourg, il a écrit sur ces deux professions. Je laisse de côté ses traités sur l'art de distiller et sur les propriétés des plantes usuelles, imprimés en 1500; il se rattache exclusivement à notre histoire par sa Chirurgie, publiée à Strasbourg en 1497 sous ce titre : *Buch der chirurgia und Wirkung der Wundarzney*; réimprimée plusieurs fois en 1508, 1513, 1539, 1580, et traduite en anglais en 1525.

Suivant Haller, il aurait presque tout emprunté aux arabistes et aux *barbares*, ou plutôt, en corrigeant une faute d'impression, aux *barbiers*. Il traite de la chirurgie en général; des plaies à *capite ad calcem*, et de leur pouvoir pour amener la mort. Son livre est orné de figures grossières; Haller n'a d'ailleurs rien trouvé de propre à y signaler qu'un cas de traitement d'un bec-de-lièvre terminé par une issue funeste.

K. Sprengel dit également que son livre renferme peu de principes qui lui soient propres. Ses idées, ajoute-t-il, sont en général exactes relativement à la cure des ulcères; en effet, il n'essuie pas le pus avec trop de soin, et le regarde comme un baume salutaire. Il a vu la rage se manifester un an après la morsure du chien enragé, et il administre dans ces cas les cantharides à l'intérieur. Il varie les topiques selon les climats, appliquant des dessiccatifs dans les pays humides, dans les pays chauds les humectants. Dans les enfoncements du crâne, il recommandait un onguent composé de blanc d'œuf et d'*oxicroceum*, auquel il attribuait une grande efficacité.

J'aurais bien désiré vérifier par moi-même ces analyses si rapides; car je vois d'une autre part des citations prises dans l'ouvrage de Brunswich qui ont un tout autre intérêt pour l'art. Le même Sprengel dit, dans un autre endroit, que Brunswich traitait les plaies d'armes à feu comme si elles eussent été envenimées; il y enfonçait un morceau de lard, et donnait la thériaque à l'intérieur pour chasser le venin. Je remarquerai d'abord que ce morceau de lard avait été recommandé long-temps auparavant par Roger de Parme, pour les plaies de fleches¹; mais j'ajouterai que Brunswich se trouve ainsi le premier auteur qui ait parlé de ces plaies nouvelles produites par les armes à feu, et le premier témoin de l'opinion vulgaire qui les croyait empoisonnées. C'est encore Brunswich qui rapporte l'histoire du voyage de Hans de Dockenbourg en Hongrie; d'où l'on voit que son livre,

¹ *Rogeri Chirurgia*, lib. 1, cap. 14: *Extracto ferro, statim fiat stuellus de lardo et intromittatur.*

bien étudié, ne serait peut-être pas aussi stérile qu'on l'a dit pour l'histoire de la chirurgie ¹.

A Brunswick succéda Meister Hans von Gersdorf, nommé vulgairement Schiel Hans, d'une famille noble de Silésie. On dit qu'il étudia la chirurgie sous maître Mulhart ; et il exerça à Strasbourg dans la première moitié du xv^e siècle. Il publia dans cette ville, en 1517, un abrégé de chirurgie sous ce titre : *Feldbuch der Wundartzney*. Suivant M. Dezeimeris, il serait « le premier qui ait écrit un traité de chirurgie en langue vulgaire ; et le premier aussi qui ait fourni à des hommes illettrés, occupés jusqu'alors de l'office le plus subalterne de l'art de guérir, les moyens de se hasarder à pratiquer la chirurgie tout entière. » Cela n'est pas tout-à-fait exact ; pour les lecteurs de langue allemande, déjà Brunswick avait précédé Gersdorf ; en France on possédait les traductions de Trotula, de Guillaume de Salicet, de Lanfranc, de Henri de Mondeville, de Guy de Chauliac, de Bienvenu, etc. ; et même des traités originaux, à la vérité d'une mince valeur ; et enfin Jean Falcon expliquait Guy de Chauliac aux barbiers de Montpellier ; en Angleterre, Haller cite la *Surgery* de William de Pine, manuscrit du xv^e siècle ; en Italie, un traité de Maestro Bartolomeo Serafino *delle ferite* resté également manuscrit ; en Espagne, Julien Guttierrez de Tolède, médecin de Ferdinand et d'Isabelle, avait publié, en 1498, à Tolède, un traité *de la cura de la pietra, dolor de hijada y colica renal* ; enfin, il n'est pas jusqu'à la Flandre, qui avait produit, en 1517, la même année où parut l'œuvre de Gersdorf, un traité de Gualter *over den steen*.

Quoi qu'il en soit, Gersdorf paraît au moins mériter cette louange, d'avoir écrit en langue vulgaire le premier livre qu'on puisse citer avec honneur. On en compte jusqu'à onze éditions, savoir : quatre éditions allemandes à Strasbourg, en 1517, 1526, 1540 et 1542, et trois à Francfort en 1551, 1598 et 1604 ; deux éditions latines sous ce titre : *De chirurgiâ et corporis humani anatomid*, savoir : une à Strasbourg, en 1542, l'autre à Francfort, en 1551 ; enfin, deux en hollandais, publiées à Amsterdam en 1593 et 1622.

Gersdorf nous apprend qu'il avait fait des démonstrations d'anatomie à Strasbourg, sur le cadavre d'un pendu. Quant à sa Chirurgie, Éloy avance

¹ Voyez, pour toute cette histoire de Brunswick, la *Bibliothèque* de C. Gesner, revue par Simler, p. 291 ; Haller, *Biblioth. Chir.*, t. I, p. 170 ; Sprengel, *Hist. de la Médecine*, trad. par Jourdan, t. II, p. 486 ; t. III, p. 384 et 397, et Dezeimeris, *Dictionn. historique*, t. I, p. 854, article *Chirurgie*. — G. Sprengel cite aussi Brunswick à deux reprises, d'abord à l'occasion de la Rhinoplastique, puis au chapitre de la Gastroraphie ; mais ce qu'il en rapporte appartient à des écrivains bien antérieurs, et ne valait pas la peine de le rappeler sous son nom.

qu'il a copié presque en entier Guy de Chauliac; Haller dit qu'il s'est beaucoup servi des arabistes; M. Dezeimeris ajoute, et surtout d'Albucasis. D'après Haller, sa thérapeutique consisterait surtout en médicaments, et toutefois il ne manque pas d'idées originales. Voici l'extrait qu'en donne Haller :

Un trépan à trois pieds sans manche.—Il permet le vin aux vieillards et l'interdit aux jeunes gens. — S'il n'y a qu'une artère blessée, il la lie; s'il y en a plusieurs, il applique sur la plaie du coton d'abord, puis le cautère actuel, et prétend par ce procédé causer moins de douleur. — Dans l'amputation, il relève la peau et applique une ligature serrée sur le membre; l'opération faite, il ramène la peau sur le moignon, enveloppe celui-ci avec une bande, et applique sur le tout une vessie; il dit avoir ainsi obtenu de nombreux succès dans les amputations sans recourir à la suture. Éloy remarque que ce pansement avec une vessie est le procédé tant vanté par Fabre au XVIII^e siècle. — Il a pratiqué la gastraphie. — Il donne la figure d'un levier de fer pour redresser l'humérus courbé, et qu'il applique de même au fémur et au tibia. — Diverses tenailles pour extraire les balles. — Comment il panse les fractures. — Instrument à lui propre pour la luxation de l'humérus. — La gangrène arrive souvent par l'emploi mal dirigé des réfrigérants. Cette dernière observation ne manquerait pas, à notre époque même, d'un intérêt d'actualité.

Percy parle aussi avec éloge de l'ouvrage de Gersdorf. « On y voit, dit-il, des tire-fonds très bien faits, un entre autres dont la canule se termine par trois petites pointes propres à assujettir la balle pendant qu'on la perce avec la mèche spirale, ce qui annonce la sagacité qu'avaient déjà les chirurgiens de son pays et de son temps, et enlève le mérite de cette idée à certains auteurs qui ont voulu se l'attribuer. On y trouve aussi différents tire-balles rostriformes, tels que le *bec de grue* et celui de *corbin*; une curette droite et une autre dont le cuilleron est recourbé, enfin des dilataires doubles et à bascules. » Il ajoute que Gualter Ryff, qui écrivait vers 1540, fit représenter dans ses œuvres les instruments déjà figurés par Gersdorf, sans changer rien à leur construction ni à leur nombre; et il paraît qu'il n'en existait point d'autres parmi les Allemands ses contemporains.

Il faut restituer à des chirurgiens d'un autre âge les dilataires et les instruments rostriformes; mais l'honneur d'avoir inventé ou publié le premier des instruments propres à extraire les balles revient sans contestation à Gersdorf. C'est chez lui également que nous trouvons les premières mentions de l'*ambi*, fort différent de l'*ambès* d'Hippocrate, pour la réduction

des luxations ; il existait en Allemagne sous le nom de *die wage, la balance*, et était fort en usage au commencement du XVI^e siècle ; Gersdorf le modifia et en fit un instrument nouveau qu'il appela *der wirr, le fou*, et qui au mécanisme de l'ambi ou de la balance joignait la facilité d'exercer des extensions très fortes à l'aide d'une vis. Le *commandeur* de Frike, figuré par B. Bell, fut construit plus tard sur les mêmes principes ; et cette innovation heureuse, qu'on ne devinerait guère dans la phrase sèche de Haller : *proprius vectis ad humerum luxatum*, m'a fait particulièrement regretter de ne pouvoir explorer les vues originales de Gersdorf dans son livre même ¹.

Quelques années avant le livre de Gersdorf, il en avait paru un autre qui doit être mentionné ici, bien qu'il ne se rattache pas à la chirurgie proprement dite ; je veux parler du *Jardin des Roses* d'Eucher Roeslin, plus connu sous le nom gréco-latin d'Eucharius Rhodion. Je possède un très bel exemplaire de la première édition de ce livre, imprimée en caractères allemands, sans nom de ville ni d'imprimeur, et dont la date est par conséquent fort incertaine. Le privilège, octroyé par Maximilien, est du 24 septembre 1512 ; la dédicace, à Catherine de Saxe, duchesse de Brunswick, est datée de Worms, du 20 février 1513. Le docteur allemand à qui l'exemplaire avait appartenu avant moi a noté, je ne sais sur quel renseignement, que le livre avait été imprimé à Haguenau en 1513.

Roeslin était docteur en médecine ; il avait pratiqué d'abord à Worms, puis à Francfort ; et comme tous les docteurs de cette époque, il se serait bien gardé de mettre la main lui-même aux accouchements. Seulement, ainsi que l'avait fait Guy de Chauliac, il était appelé dans les cas difficiles et donnait son avis que la sage-femme exécutait. Ces sages-femmes étaient fort ignorantes ; et où auraient-elles puisé les éléments de l'art ? Roeslin écrivit en leur faveur un résumé assez bien fait des travaux des Arabes sur les accouchements, figura sur des planches les diverses positions du fœtus, et indiqua la manière de procéder dans tous les cas. Sa doctrine peut se résumer en ceci : amener la tête lorsqu'on le peut ; et il conseille même la version par la tête dans des circonstances où elle serait véritablement impossible ; la version par les pieds n'est qu'une ressource excep-

¹ Voyez pour l'histoire de Gersdorf les écrivains cités dans la note précédente ; Éloy, *Dictionn. historique*, et Percy, *Chirurgien d'armée*, p. 20. — A. L. Richter a figuré les deux ambis de Gersdorf dans l'atlas de son livre, *Theoretisch-praktisches handbuch der Lehre von den Brüchen und Verrenkungen der Knochen*, Berlin, 1828. — Haller, *Bibl. Chir.*, t. I, p. 195, dit aussi que le trépan figuré par Vidus Vidius dans son édition des livres chirurgicaux des anciens est emprunté à l'ouvrage de Gersdorf.

lionnelle, admise avec une extrême répugnance. Ses autorités, comme il vient d'être dit, sont les Arabes, Rhasès, Avicenne, et Galien qu'il cite d'après eux ; son livre est écrit en allemand ; il a été publié en Alsace ; cela suffit, je pense, pour le rattacher au mouvement scientifique dont le centre était à Strasbourg.

Après Gersdorf, Haller cite encore un autre chirurgien de Strasbourg, nommé George Fluguss, qui vivait dans le même temps, et publia en 1518 un livre également écrit en allemand, avec ce titre latin : *Experimenta chirurgica et unguenta*, etc. C'est là tout ce que j'ai pu trouver sur le livre et sur l'auteur.

Je ne m'arrêterai pas beaucoup non plus sur Gualter Hermann Ryff, médecin de Strasbourg, qui exerça l'emploi de physicien ordinaire de la ville de Nuremberg, et se retira ensuite à Mayence où il florissait vers l'an 1540. C'était un des écrivains les plus laborieux de son temps, et l'on peut voir dans Gesner la liste de ses nombreux ouvrages ; du reste, à en croire Gesner, homme de mauvaises mœurs, chassé de plusieurs villes, et n'ayant produit que de méchantes compilations. Il fit paraître, de 1541 à 1548, divers traités de chirurgie et d'accouchements, que Haller lui-même n'a pu se procurer. En 1548 il publia le premier ouvrage qui ait été consacré spécialement à l'art du dentiste ; G. Sprengel n'en connaissait que le titre ; mais il ajoute que probablement il contient peu d'idées originales, attendu qu'il n'a été cité par aucun des chirurgiens qui à cette époque se sont occupés du même sujet ¹.

Là s'arrête et meurt l'école chirurgicale de Strasbourg, qui, autant qu'il est permis d'en juger par ces notices si courtes et si incomplètes, fut le dernier grand foyer où se réfugièrent les doctrines arabistes pures, partout ailleurs débordées par les doctrines hippocratiques, auxquelles elles allaient bientôt céder la place. Son époque la plus brillante fut comprise entre Brunswick et Gersdorf, de 1497 à 1517 ; elle était alors l'oracle de la chirurgie allemande. Peut-être devrait-on y rattacher Dryander, médecin et anatomiste allemand qui professa à Marburg, mais qui avait étudié en France, disent les biographes modernes, et qui publia en allemand, de 1538 à 1547, des traités d'anatomie et de médecine où il semble avoir pris pour guides les arabistes des écoles italiennes.

Tels sont en effet les deux caractères de l'école de Strasbourg ; elle est par la date la première école de chirurgie allemande, et comme les pre-

¹ G. Sprengel, *Hist. des princip. opér. de la Chirurgie*, à la suite de l'*Hist. de la Médecine* de K. Sprengel, t. VIII, p. 253.

mières écoles d'Italie, elle est arabiste; mais de plus elle acquiert une physionomie spéciale par une innovation d'une haute importance; c'est que la première elle donna l'exemple, constamment suivi par tous ses écrivains, de faire ses publications en langue vulgaire. Cet exemple fut suivi par une autre école bien plus puissante à la fois par l'originalité de ses doctrines et son ardeur à les propager; l'école de Paracelse, qui dans une cité voisine élevait chaire contre chaire, autel contre autel; et menaçait d'une ruine prochaine non seulement les doctrines arabistes en vigueur dans sa terre natale, mais l'édifice tout entier des doctrines reçues depuis Galien; homme d'un prodigieux génie, soutenu par un prodigieux orgueil, pour qui ses admirateurs n'ont point trouvé assez de louanges, ses ennemis assez de mépris et d'injures, et qui semble mériter à la fois les unes et les autres; tantôt s'élevant jusqu'aux plus hautes sublinités de la science, tantôt s'abaissant aux plus misérables superstitions; passant en quelques pages de la plus haute éloquence au bavardage le plus insensé, mystérieux problème dont la solution n'est pas facile à donner. Paracelse était Suisse de naissance; et ce fut à Bâle qu'il lança ses premières prédications; la Suisse en retentit tout d'abord; et l'ardeur qu'il avait excitée y produisit des résultats plus remarquables que partout ailleurs. A ces divers titres, nous pourrions donc appeler cette secte chirurgicale nouvelle l'école de Bâle; mais elle se propagea si loin, et la renommée de son fondateur s'est élevée si haut au-dessus de ses disciples, que c'est lui rendre une stricte justice de désigner sous son nom l'école qu'il a véritablement créée; et nous serons mieux compris de tous en l'appelant l'école de Paracelse.

§ V. — Ecole de Paracelse.

Philippe-Auréole-Théophraste-Paracelse-Bombast de Hohenheim naquit, en 1493, à Einsideln, à deux milles de Zurich, de Guillaume Bombast de Hohenheim, qui était médecin lui-même et avait exercé à Villach en Carinthie¹. Dès sa jeunesse, il montra un grand désir d'apprendre. Son père

¹ Sprengel, *Hist. de la méd.*, t. III, page 285 et suiv. On lit au même endroit : *Haller prétend, d'après le témoignage de Laurent Zollweger, bailli d'Appenzell, qu'il s'appelait réellement Hœchener, et qu'il était natif de Gaiss, dans le canton d'Appenzell.* Et comme Murr avait pensé que *Hœchener* était une faute d'impression pour Hohenheim. Sprengel combat cette opinion en alléguant la correction étonnante qui règne dans toute la bibliothèque de Haller. Il s'agit ici de la *Bibl. medico-practica*; or Sprengel aurait pu se convaincre qu'il y avait réellement une faute d'impression, en comparant le texte avec celui de la *Bibl. chirurgica* qui avait paru un an auparavant. Dans celle-ci, en effet, Haller écrit *Hohenheim*

l'initia d'abord aux secrets de l'alchimie, qui portait alors le nom de *philosophie adepte*; il eut ensuite d'autres maîtres en ce genre qui ne lui laissèrent rien ignorer; et il profita beaucoup, comme il le dit lui-même, de la lecture des écrits de plusieurs grands personnages, tels que Scheyt, évêque de Sergach, Erard Lavantal, Nicolas évêque d'Hippone, Matthieu Schacht, le Suffragant de Phreysinge, l'abbé Spanheim, et d'autres grands chimistes. Enfin il fut surtout formé à l'art des expériences par l'illustre Sigmund Fucger de Schwatz, qu'il nomme par honneur entre tous ses maîtres¹. Mais la médecine surtout avait pris une large part dans ses méditations. Dès sa jeunesse il avait été frappé de l'incertitude de la pratique de son temps; de telle sorte que dans la plupart des maladies, les malades ne retiraient des remèdes ordonnés aucun soulagement, ou même s'en trouvaient plus mal; ou enfin succombaient, victimes du traitement et de la maladie. Quoi donc! entre tous ces médecins qui se pavanaient par les cours des princes et les grandes cités, parés de riches vêtements, les doigts ornés de bagues d'or et de pierres précieuses, pas un seul qui sût guérir un mal de dents! Et dans les écrits des anciens, ne pas trouver plus de ressources! Paracelse en vint à se demander, si la médecine n'était pas une fable imaginée pour tirer l'argent de la bourse des imbéciles; en sorte qu'il l'abandonna, puis la reprit, puis l'abandonna encore. Puis reconnaissant son ignorance, et se déliant de sa propre opinion, il jugea qu'il avait besoin de s'éclairer davantage et de s'enquérir de l'opinion des autres; il commença donc par visiter les Universités de France, d'Allemagne et d'Italie, pour savoir sur quelle base reposaient leurs doctrines; et il n'y trouva rien qui pût le satisfaire. Il reprit sa course et traversa l'Espagne, le Portugal, l'Angleterre, le Danemark, la Pologne, la Lithuanie, la Prusse, la Hongrie, la Transylvanie, en un mot alla s'enquérir des fondements de la médecine chez presque toutes les nations de l'Europe, s'adressant non seulement aux docteurs, mais aux chirurgiens, aux baigneurs, aux femmes, aux devins, aux alchimistes, frappant à toutes les portes, aux couvents, aux châteaux des nobles, aux cabanes des vilains, demandant partout et à tous *quels estoient les meilleurs et plus excellens remèdes desquels ils vsoient et auoyent vsé pour guerir les maladies.*

comme tout le monde; et il ajoute, toujours sur l'autorité de *Laurent Zelweger*, et non *Zollweger*, cette circonstance dont Sprengel ne dit rien, que Paracelse était fils naturel d'un chevalier Teutonique. Je suis néanmoins à cet égard l'opinion de Sprengel, qui me paraît beaucoup mieux fondée que celle de Haller.

¹Paracelse, *Grande chirurgie*, liv. III, part. I, chap. I. — Je suis ici la traduction de Dariat, mais en rectifiant les noms d'après C. Gesner et Sprengel.

Et plus il allait, et plus il demeurait convaincu que la médecine était une science incertaine et trompeuse, une *illusion diabolique*; tellement qu'il s'était déterminé à la quitter et à embrasser un autre état, lorsqu'il fut soudainement illuminé par cette sentence de Jésus-Christ dans l'Évangile : que *les sains n'ont pas besoin de médecins, mais les malades*. Il y avait donc une médecine vraie et réelle, puisque sa réalité était attestée par la parole de Dieu. Il reprit une dernière fois ce qu'il avait oui enseigner par les professeurs, et ce que les anciens en avaient laissé par écrit; et une dernière fois il le rejeta, convaincu que ni les uns ni les autres n'avaient connu ses véritables sources; et en la recherchant lui-même, il commença ses premières réformes par la chirurgie, qu'il regarda toujours comme la partie la plus certaine de la médecine ¹.

Certes ce n'est pas là tout-à-fait l'ignorant, le devin, le discurs de bonne aventure que nous présentent Sprengel et quelques autres. C'est un homme qui, jeune encore, a beaucoup lu, beaucoup vu, et beaucoup médité; il y a dans cette tête une révolution tout entière, mais préparée, mûrie, combinée de longue main; et nous comprenons maintenant comment, appuyé sur des études préliminaires plus solides que celles d'aucun médecin de son temps, sur cette vaste expérience qui a fouillé l'Europe entière, sur cette méditation puissante qui puise encore une force nouvelle dans son instinct religieux, cet homme a dû avoir de grands succès, a dû rencontrer et briser devant lui de grands obstacles, et enfin arriver à une audacieuse confiance en lui-même.

A trente-trois ans, il avait la réputation du plus heureux praticien de l'Allemagne; son nom était connu des princes, des peuples et des savants; il fut appelé à l'Université de Bâle pour y remplir la chaire de médecine et de chirurgie. Tout d'abord il rompit avec les vieilles habitudes universitaires, qui lui auraient imposé la langue latine, et il osa le premier du haut d'une chaire académique parler allemand à des auditeurs allemands. On raconte qu'il commença par brûler publiquement dans son amphithéâtre les ouvrages de Galien et d'Avicenne, déclarant qu'ils en savaient moins que les cordons de ses souliers. Ce début n'était point en désaccord avec la marche qu'il allait suivre. Sprengel dit qu'on possède encore les leçons qu'il fit sur la médecine pratique dans un langage mêlé de latin barbare et d'allemand, et qu'on y chercherait vainement autre chose qu'une multitude de remèdes empiriques indiqués avec une très grande prétention. Je ne sais si ces leçons sont suffisamment authentiques, mais il nous reste un

¹ Voyez la Préface de sa *Grande chirurgie*.

échantillon des doctrines et du langage de Paracelse à cette époque dans un livre composé par lui-même, sa *Bertheonée* ou *Petite chirurgie*¹. Ce livre est précédé d'une proclamation fort curieuse et fort remarquable : *Paracelse aux étudiants, salut.*

Il leur annonce que, voyant la médecine si indignement exercée par certains docteurs ignorants, il s'est résolu de la traiter avec plus d'édification et de méthode, et de lui faire recouvrer la faveur dont elle jouissait jadis parmi toutes les nations du monde. Il ne veut pas seulement imiter ceux qui se sont contentés d'en retrancher les conceptions de plusieurs auteurs barbares; son dessein est de la purger de toutes ses erreurs, sans s'arrêter aux enseignements des anciens, mais seulement à ceux qui sont tirés de la nature des choses ou de sa propre expérience. Il annonce comment *messieurs de Bâle l'ayant d grosse pension fait venir en leur université*, il emploie deux heures chaque jour, *avec beaucoup de fruit*, à l'interprétation de ses propres livres, qu'il a composés, non pas de larcins tirés des écrits d'Hippocrate et de Galien, mais en prenant pour règles constantes, au lieu de l'autorité, l'expérience et la raison. *Viens donc à Bâle*, dit-il en finissant, *si les secrets et mystères te plaisent, et si tu désires en peu de temps acquérir une entière connoissance de cette doctrine : tu y feras plus de profit que je ne saurois t'exprimer en si peu de mots.*

On peut, sans doute, observer que Paracelse ne fait point ici parade de trop de modestie; mais il faut bien reconnaître qu'il a touché juste le côté faible de la médecine contemporaine, la foi trop aveugle dans l'autorité, et qu'il a le premier annoncé et signalé les deux puissants leviers qui devaient plus tard émanciper l'intelligence humaine : la raison et l'expérience. Par ces deux seuls mots écrits sur sa bannière, il se pose comme le précurseur de Bacon et de Descartes; passons à un tel homme ce léger péché d'orgueil.

Malheureusement le corps de l'ouvrage ne répond point à ce frontispice; et, considéré dans son ensemble, c'est un fatras abominable où le mauvais goût, l'obscurité affectée, le charlatanisme, l'ignorance, forment d'épaisses ténèbres à peine sillonnées de temps à autre par quelques éclairs de haute raison et d'éloquence. Et comme il y a à cet égard une différence immense entre le bon sage, mesuré et vraiment scientifique de sa grande Chirurgie, il faut bien se demander ce qui avait pu ainsi égarer ce beau génie.

¹ On ignore le lieu et la date de la première édition de cette *Petite chirurgie*. Il est certain qu'elle a précédé la grande, car elle y est citée au livre I, traité III, chapitre 3, et il n'est pas moins certain qu'il l'a composée à Bâle, d'après le passage même cité plus bas.

Paracelse avait trente-trois ans lorsqu'il fit retentir pour la première fois l'université de Bâle de ses accents révolutionnaires ; il souleva contre lui tout ce qui tenait aux anciennes coutumes, aux doctrines jusque là révérées, à la pratique universellement suivie ; les cabales, les injures, les calomnies ne lui furent point épargnées. On dit qu'alors il se plongea dans la plus ignoble débauche, ne montant en chaire qu'à moitié ivre, ivre quand il dictait à son secrétaire, ivre quand il allait voir ses malades. Ne cherchait-il pas à se distraire des ennuis et du dégoût qu'excitaient en lui tant d'inimitiés et de colères ? Et après avoir vu ses idées et ses remèdes nouveaux adoptés par ses ennemis mêmes, ne devait-il pas être tenté de les envelopper sous des expressions si obscures, qu'on ne pût les entendre que lorsqu'il les commentait lui-même ? Dans cette hypothèse tout s'explique, et les élans de juste colère qu'on peut admirer encore aujourd'hui, et ces autres cris de vengeance qui semblent lancés du milieu d'une orgie, et qu'on dirait adressés à la plus vile canaille pour conquérir de faciles battements de mains. Écoutez Paracelse à jeun, jetant ses paroles de défi à la face de ses adversaires ¹.

« Prenez garde, vous autres messieurs les médecins tous en général, docteurs ou autres, quels que vous soyez, qui vous vantez à chaque pas et chaque lieu avoir la connoissance des playes en votre puissance. J'entends aussi ceux-là qui fraudent la nature de ses forces et vertus, voire même l'accablent tout-à-fait, soit que cela se fasse par texte, ou par les inventions des écoles, ou par autres sornettes. Je suis venu à la fin et au but de ma précédente démonstration. Mais c'est trop parlé : il faut venir aux prises et savoir qui en aura du bon, sans avoir égard au bonnet rouge ou à quelque grand nom ou titre : il faut que vous soyez mesurés à la même aune que vous avez autrefois mesuré Théophraste ; je désire combattre avec vous sérieusement et à outrance jusques à recommencer cent fois le combat, et non par jeu. Si vos recettes ou ordonnances ont quelque chose d'honnête, ou que toute votre médecine ait quelque chose de vrai en soi, mettez-la maintenant au jour contre moi, c'est-à-dire contre mes recettes par lesquelles les plaies sont surmontées et guéries, et au contraire par les vôtres les blessés sont du tout perdus. Mettez premièrement en jeu, si vous voulez, et rhabiliez le mieux qu'il vous sera possible les conseils chauves et rapiécés de Galien et de tous vos autres défenseurs, tant qu'il y en a qui jusques ici ont défendu vos fausses recettes, et vous ont donné occasion, selon la teneur de leur doctrine, de vous nourrir de ces impos-

¹ *Petite chirurgie*, liv. 1, chap. 3.

tures ; s'il y a tant soit peu de fondement dans les écrits des Grecs , d'Avicenne , et d'autres ses semblables , défendez-le maintenant et mettez-le en lumière ; et si jamais quelque chose d'utile et nécessaire a été écrit de vos traditions ou de votre industrie , apportez-le. Voyez , vous autres , combien sont autres et contraires aux miennes celles de vos écoles et celles de Montpellier ! »

Quelle verve et quelle vigueur ! et songez que je ne vous mets ici sous les yeux qu'une méchante traduction française , faite encore sur une première traduction latine. Mais la colère a altéré Paracelse ; il quitte sa chaire pour aller avec ses élèves , qu'il appelle quelque part *combibones optimos* , s'enivrer dans quelque méchante auberge ; il rentre après cela , et dicte à son secrétaire ; quel changement et quelle chute !

« *Recette digne de foi et pleine de consolation pour toutes les playes de la tête et autres parties du corps , excepté celles des intestins...* Fouillez et re-fouillez toutes vos recettes ; voyez si toutes ensemble sont égales à cette seule en vertu ; voilà pour vous ; allez vous promener ! »

Suivent une foule d'autres recettes , toutes meilleures les unes que les autres ; tout d'un coup il s'arrête :

« Au reste , sachez que si je voulois composer une recette des choses d'outre-mer , amassées en diverses régions , je confondrois toutes vos sectes , les livres , les boutiques des apothicaires , et tous vos trésors qu'avez amassés jusques ici depuis le temps d'Adam ; je vous réduirois à tel point que les chiens auraient pitié de vous... ou même les mouches dédaigneraient de s'asseoir sur vous si ce n'est pour vous conchier ! »

Un peu plus loin il se souvient de certains docteurs qui tout en le dénigrant faisaient usage de ses remèdes. Il donne une recette excellente pour les ulcères ; car toutes ses recettes sont excellentes ; et il ajoute :

« Ce médicament a fait acheter à plusieurs docteurs une robe neuve ; et ont pendu aux buissons et ronces la déchirée que Hippocrate leur avoit baillée. »

Et à propos d'une autre :

« Cette expérience a relevé plusieurs docteurs de Montpellier qui étoient à la besace , et qui se plaignoient avec larmes de leur bonnet rouge et de leurs enfans qu'ils avoient laissé cheoir en grande pauvreté. »

Mais ces tristes habitudes et ce triste langage ne pouvaient que donner beau jeu aux ennemis de Paracelse. Une occasion se présenta , où il avait

¹ *Petite chirurgie , cap. citat.*

² *Ibid.* , liv. II , chap. 7.

pour lui un droit incontestable, où néanmoins il fut condamné, et par suite même obligé de s'enfuir. Le chanoine Corneille de Lichtenfels qui souffrait depuis long-temps de la goutte, lui promit cent florins s'il parvenait à le guérir. Paracelse lui administra trois pilules de laudanum, et, les douleurs ayant disparu, réclama la somme convenue ; mais Lichtenfels éleva des difficultés, et le magistrat de Bâle, appelé à juger ce procès, décida que le chanoine ne paierait que suivant le tarif ordinaire des médecins. Cette sentence inattendue exaspéra le fougueux jeune homme ; il lui échappa contre son juge des expressions injurieuses qui furent recueillies, et ses amis furent les premiers à lui conseiller d'échapper par la fuite au nouvel orage qu'il avait suscité ¹.

Il se retira d'abord à Colmar où il fut suivi par plusieurs de ses disciples. Mais cette imagination impatiente ne pouvait souffrir le repos ; il reprit le cours de ses voyages, sans oublier la propagation de ses doctrines et par la parole et par ses écrits. Il était en 1529 à Nuremberg, et adressait au greffier de cette ville l'épître dédicatoire d'un livre très remarquable sur la syphilis. On le retrouve en 1531 à Saint-Gall, en 1535 à Pfeffersbade, en 1536 à Ausbourg, où il dédia sa grande chirurgie à Thalhausen. Toutefois, les trois premiers livres de cet ouvrage seulement furent publiés en 1536, et à Ulm, au rapport de Haller ; les quatre derniers ne parurent qu'après la mort de l'auteur en 1565. On peut penser que cette vie errante, jointe à un travail continu, avait distrait Paracelse des habitudes d'ivrognerie qu'il avait prises en Suisse ; en effet, ainsi qu'il a déjà été remarqué, la grande chirurgie, et la préface de la petite, qu'il écrivit aussi après être sorti de Bâle, sont exemptes des injures grossières et des plaisanteries burlesques qui abondent dans la *Berthéonée*.

Nous le suivons plus tard en Moravie, à Vienne en Autriche, puis en Hongrie ; en 1538 il était à Willach en Carinthie ; en 1540 à Mindelheim, et en 1541 à Salzbourg, à l'hôpital Saint-Étienne, où il termina à l'âge de quarante-huit ans la vie la plus remplie, la plus laborieuse, la plus brillante et la plus misérable à la fois dont ce siècle nous offre l'exemple.

Les ouvrages de Paracelse qui ont trait à la chirurgie sont nombreux ; et l'on peut en voir la longue énumération dans la bibliothèque chirurgicale de Haller ; mais les principaux sont la *grande chirurgie* et la *petite chirurgie* ou *Berthéonée* ; et dans les opuscules que son traducteur français, Dariot, a ajoutés à son édition de la *Berthéonée*, on ne trouve guère que des extraits de ces deux ouvrages. Ils sullisent d'ailleurs pour donner une

¹ Sprengel, *loc. cit.*, p. 293.

idée exacte de la manière dont Paracelse considérait la chirurgie ; et c'est sous cette face unique et fort mal étudiée jusqu'à ce jour que nous avons à examiner le génie de cet homme.

Ce qui le distingue d'abord de tous les chirurgiens et médecins de son siècle, c'est la haute philosophie qu'il professe et dont nous avons déjà vu quelques traits. Mais il l'expose d'une manière bien plus large dans sa grande chirurgie, où il a un chapitre intitulé : *qu'il y a deux méthodes et façons pour apprendre la médecine, et qu'il y a aussi deux sortes de médecins*. Ici la raison même ne lui paraît pas une base assez solide ; on dirait qu'il prévoit l'erreur philosophique de Descartes, et qu'il montre à Bacon la véritable route.

« Il y a deux voies et sentiers, dit-il, ou deux méthodes et façons pour parvenir à la connoissance des arts. L'une enseigne et conduit à vérité, et l'autre à mensonges. Les discours errans et vagabonds de l'entendement et de la raison sont causes des erreurs : ce qui advient quand ils se conlient à eux-mêmes. L'expérience et ce qui est trouvé estre familier et s'accorder à nature et qui produit de telles actions, est la cause de vérité et certitude ¹. »

Malheureusement une pareille doctrine était trop en opposition avec l'esprit du temps, qui réagit à leur insu sur les plus fortes intelligences, et avec les préjugés et l'éducation de Paracelse. Et quand, un siècle plus tard, nous voyons le grand Bacon, après avoir relevé la bannière de l'expérience, fléchir lui-même devant les difficultés d'application de sa doctrine, et tomber, à l'occasion surtout de questions médicales, dans les hypothèses les plus hasardées, qui pourrait être étonné de rencontrer dans Paracelse, avec la même hauteur de vues dans la théorie, la même faiblesse dans la pratique ?

Il proscrit donc, il bannit de la médecine les quatre humeurs sur lesquelles depuis Galien elle avait établi ses explications ². Mais il ne remplace une hypothèse que par une autre ; et toute sa théorie reposant sur cette base douteuse, croulera à son tour quand on la soumettra au contrôle de ce juge suprême qu'il a lui-même invoqué, l'expérience. Voici du reste en quoi elle consiste.

Le corps humain, comme le grand monde dont il n'est qu'une image, est composé des quatre éléments, le feu, l'air, la terre et l'eau. Le feu

¹ *Grande chirurgie*, traduite par Dariot, liv. II, tr. II, chap. 1.

² *Ibid.*, liv. II, tr. I, chap. II. — Voyez surtout à cet égard une diatribe virulente dans la préface du 2^e livre de la *Bertheonée*.

dans l'homme, c'est l'âme; la terre est représentée par les substances sèches; l'eau par les liquides; l'air par ce que nous nommerions aujourd'hui les gaz, et ce qu'il appelle le vide, et déjà ces éléments peuvent causer des maladies.

Mais si l'on quitte cette haute analyse pour arriver à des éléments plus immédiats, le corps de l'homme sera composé de *mercure* ou *liqueur*, de *soufre* et de *sel*; et voici comment cela est démontré par l'alchimie: il y a d'abord dans le corps des liquides, c'est le *mercure*; puis des solides que l'on peut brûler, et la portion qui brûle est le *soufre*, tandis que le résidu ou la cendre est le *sel*. Du reste, cette doctrine n'appartenait point à Paracelse; on la trouve déjà dans Basile Valentin, et même, dit-on, dans un autre alchimiste antérieur à Paracelse, Isaac Hollandus.

Quoi qu'il en soit, ceci établi, d'où vient que le corps vivant résiste à la putréfaction? Précisément à cause du sel qui entre dans sa composition; et la preuve, c'est que c'est aussi avec du sel que nous préservons les viandes de toute pourriture.

Mais ce sel lui-même est sujet à se corrompre et à changer de nature; la corruption du sel dans une partie quelconque amène une corruption de la partie; voilà l'étiologie générale; l'altération spéciale du sel amène des affections spéciales; voilà pour l'étiologie particulière¹. Ceci s'applique spécialement aux ulcères, en vertu de cet autre argument que nul ulcère ne peut être produit que par un corrosif, et qu'il n'y a de corrosif que dans la classe des sels²; la cause des ulcères est donc la corruption du sel primitif et son changement de nature. Les ulcères varieront de nature suivant les variations du sel lui-même; on les reconnaîtra d'ailleurs à ce qu'ils affecteront une forme analogue à celle des concrétions du sel qui les cause. Ainsi les écrouelles sont dues au sel de nitre; et la preuve, c'est qu'elles forment d'abord des enflures schirrheuses, tout ainsi qu'en préparant le nitre, il se fait des figures *comme pointes ou bâtons attachés l'un à l'autre*; en outre, plus tard ces enflures se convertissent en ulcères creux qui se voient tout en un monceau, *comme une motte de sel de nitre présente plusieurs bosses ou enflures*³.

Cet exemple suffit, je pense, pour montrer la manière dont procède Paracelse, prenant toujours certains faits pour point de départ, mais se contentant pour les rallier l'un à l'autre des plus grossières analogies, et

¹ Grande chirurgie, liv. II, tr. II, chap. 3. — Voyez aussi à la suite de la *Bertheonée* le *Livre des ouvertures de la peau*, chap. 1.

² *Bertheonée*, liv. II, chap. 1.

³ Grande chirurgie, liv. II, tr. II, chap. 7.

au besoin même imaginant ces analogies lorsqu'elles n'existent pas. De même qu'il attribue les scrofules au nitre et propose de les nommer *ulcères de nitre*, il appelle *ulcères de sel gemme* certains ulcères sans douleur qui siègent le plus ordinairement au pli du bras et au jarret ¹; *ulcères de vitriol*, les ulcères creux ou rongeurs des jambes; *ulcères d'alun*, les ulcères gangréneux et fétides; *ulcères de réalgar*, les ulcères malins de toute espèce. Mais selon le métal auquel appartient le réalgar, le siège de ces ulcères est différent; ceux qui sont produits par le réalgar du cuivre et de l'argent s'attachent toujours au visage ²; par le réalgar du plomb et du mercure, aux épaules et au-devant de la poitrine; par celui du fer, au dos et au ventre; par celui du plomb, aux membres inférieurs.

Je laisse de côté ce qui a trait à des ulcères d'une autre sorte, qui proviennent d'influences célestes ou de la propre constellation des parties, ou de fluxions spéciales, comparables aux sources qui sortent de terre, etc.; il y en a qui viennent du *chaos*, c'est-à-dire de l'air qui est en nous; il y en a qui sont produits par enchantement: en un mot c'est une doctrine multiple, bizarre, difficile à comprendre dans son ensemble; et l'on peut douter si quelquefois l'auteur s'entend lui-même. Et cependant, au témoignage de ses élèves, Paracelse brillait surtout dans le traitement des ulcères; voyons donc jusqu'à quel point la pratique se pliera à la théorie, et comment de tout ce fatras sortiront des indications rationnelles.

Or, il se présente d'abord une indication générale: la cause du mal étant un excrément minéral, il faut le purger par un remède minéral, tel que sont les teintures d'or, de mercure, d'antimoine; et, cette première purgation opérée, les autres excréments s'évacueront d'eux-mêmes ³.

Les indications spéciales sont moins en rapport avec les causes alléguées. Paracelse se propose d'apaiser les douleurs, de modifier, incarner et cicatriser, comme aurait pu parler le dernier des chirurgiens; les moyens seuls sont un peu différents, attendu qu'il use davantage de substances minérales et qu'il multiplie pour chaque espèce d'ulcère les onguents et les huiles. Ce qu'il convient de remarquer, c'est qu'il recommande en certains cas les bains d'eaux minérales, d'autres fois les toiles emplâtrées ou sparadraps dont il recouvrait tout l'ulcère; et enfin, quelque ennemi qu'il fût des opérations, pour les ulcères des jambes entretenues par des varices,

¹ *Grande chirurgie*, chap. 9.

² Dans la *Bertheonée*, liv. II, chap. 3, ces ulcères du visage sont attribués au sel de fer.

³ *Grande chirurgie*, liv. III, tr. I, chap. 8.

il conservait cette dernière ressource de couper ou de cautériser le tronc variqueux au-dessus du genou ¹.

Les tumeurs reconnaissent des causes analogues à celles des ulcères. Nous avons constaté cette étiologie commune pour les tumeurs scrofuleuses; en poursuivant celles d'une autre nature, on trouve que l'anthrax est engendré par le réalgar de mercure, l'œdème provient d'un sel doux, le schirrhé ou *sephire* d'un sel sec²; le cancer, d'un sel de plume ou d'un sel arsenical; l'érysipèle, d'un sel vitriolé; le serpigo ou impétigo, d'un sel d'alun; la couperose, du safran de Mars ³.

En voilà assez sur la théorie de ces sortes de lésions; mais le principe de leur thérapeutique n'est pas moins remarquable. Paracelse veut que l'on combatte *les semblables avec les semblables*, et non *les contraires avec les contraires*; « car il ne faut pas entendre de ceste façon l'homme, qu'il faille en iceluy chasser le contraire par son contraire, comme le feu par l'eau; qui auroit-il donc qui chasseroit l'eau, qui l'air, qui la terre, qui l'hiver, qui l'été? Le sel donc veut avoir son sel, le mercure son mercure, le soulfre son soulfre: la nature montre cela es choses semblables, que les semblables se demandent et appetent ⁴. »

Ainsi l'homœopathie retrouve son principe dans Paracelse, et non pas seulement une fois et par hasard: il y revient fréquemment, il en fait une foule d'applications. Prodigeux et singulier génie qui, dans les plus vrais aperçus comme dans les rêveries les plus folles, a laissé en arrière toutes les intelligences de son temps!

Voyez, par exemple, comme il aborde l'histoire chirurgicale des plaies. Ce qu'il importe avant tout de connaître, dit-il, c'est la manière dont guérissent les plaies; et ce qui les guérit, c'est la *mumie*, c'est-à-dire cette liqueur répandue par tout le corps, diverse toutefois pour chaque organe et chaque partie, qui les conserve dans leur intégrité, les répare quand elles sont lésées; en sorte que les plaies de la chair guérissent par le suc ou la mumie propre à la chair, les plaies des ligaments par le suc propre aux ligaments, etc. Ce suc est plus puissant chez les jeunes gens, comme la sève pour les jeunes arbres; chez les vieillards il est rare et comme desséché, d'où vient que les plaies des vieillards exigent plus de temps et plus de soins pour guérir que celles des jeunes.

¹ *Grande chirurgie*, liv. III, tr. III, chap. 5, 8 et 10.

² *Bertheonée*, liv. III, chap. 3.

³ *Le petit livre des apertures, ulcères, syrois et noisus*, à la suite de la *Bertheonée*, chap. 3, 5 et 9.

⁴ *Traité des apertions de la peau*, chap. 7.

Le but du chirurgien est uniquement d'empêcher l'altération de cette mumie, soit par le contact de l'air, soit par les accidents qui viendraient compliquer la plaie; la nature suffit seule ici, comme on voit un bœuf qui a une côte cassée être guéri par sa propre nature; et l'essentiel est de ne point la contrarier.

Arrière donc ceux qui, se croyant plus sages que nature, s'efforcent de troubler sa marche sous prétexte de lui porter secours. Il n'y a point de médicaments incarnatifs, la nature seule pourvoit à l'incarnation des plaies; cette théorie des anciens chirurgiens vient d'une comparaison étrange entre l'action d'une plaie et celle d'un estomac; et comme les aliments portés dans l'estomac se transforment définitivement en chair vivante, ils ont pensé aussi que les plaies avaient un estomac capable de digérer les médicaments et de les convertir en chair. Mais il n'en est pas ainsi; la cure des plaies ne se fait point par les médicaments, et ceux-ci ne doivent tendre qu'à conserver le suc qui doit en procurer la cicatrisation ou leur mumie. Les médicaments peuvent cependant devenir nécessaires, mais seulement pour combattre les accidents qui corrompraient cette mumie. Pour bien comprendre d'ailleurs et bien diriger ce traitement, il faut connaître la nature des plaies, et il y en a quatre espèces, selon les éléments qui y dominent. Ces éléments sont la terre, l'air, le feu et l'eau; et il faut rejeter dans un profond oubli ces influences imaginaires de l'humeur mélancolique, de la bile, de la pituite et du sang, qui dirigent encore la conduite des chirurgiens ignorants et de tous les médecins¹.

Je m'arrête en cet endroit : car notre auteur retombe dans ces théories des éléments et des sels où il n'y a nul intérêt et nul profit à le suivre. Mais si vous laissez à part ces théories, si vous passez aussi sur ce terme étrange de *mumie* appliqué au suc nourricier et réparateur, et sur l'idée que s'en fait Paracelse, qui le regarde comme un *mercure doux*, vous serez frappés néanmoins de ces vues élevées sur le pouvoir de la nature et sur les moyens mêmes dont elle se sert; vous reconnaîtrez à travers la confusion du langage le premier germe de la doctrine que John Hunter devait développer plus tard et dont l'influence se fit déjà sentir même au XVIII^e siècle. A. Paré, ce sage et judicieux esprit, qui savait si bien saisir la vérité partout où il la rencontrait, avait adopté ces vues de Paracelse; vous lirez, au chapitre 41 de son huitième livre, que *chaque partie a son baume naturel*, etc., et la source de ces idées ne saurait demeurer un seul moment incertaine; car si, par crainte de déplaire à la puissante Faculté de Paris

¹ Bertheonée, livre I^{er}.

ou par tout autre motif, le nom de Paracelse a été effacé de toutes les grandes éditions de Paré, j'ai retrouvé dans une édition partielle ce même passage attribué à Paracelse ¹.

Peut-être est-ce dans ce qu'il a écrit des plaies que Paracelse se montre meilleur observateur et chirurgien plus habile. Il a très bien décrit en divers endroits les accidents qui peuvent les compliquer, et entre autres l'*esquinancie* des plaies, qu'il appelle ainsi parce que les plaies se recouvrent d'une *peau épaisse* pareille aux fausses membranes de la gorge dans certaines esquinancies. C'est chez les soldats qu'il a observé cette complication ; et en rassemblant les divers traits épars dans ses ouvrages, en lisant la description plus correcte et plus étendue que Wurtz en a donnée sous le même nom, il n'est guère possible de douter qu'il s'agit ici de la pourriture d'hôpital.

Quant à la thérapeutique, je noterai seulement que Paracelse rejette toutes les sutures, à part peut-être celles des intestins dont il faut artistement réunir les plaies avec des canules d'argent. En général le but du chirurgien doit être de conserver le baume naturel ou suc cicatrisateur ; il n'est pas sans intérêt de rappeler que dans les plaies par armes à feu, il faisait des injections avec l'acétate de plomb étendu d'eau, l'eau blanche des modernes, à laquelle Goulard a donné son nom ².

Enfin je ne terminerai pas sans indiquer le traitement de Paracelse pour les fractures. Sprengel a écrit qu'il prétendait les guérir sans appareil contentif, ce qui est tout-à-fait inexact. Il est bien vrai que Paracelse rejette les coussinets et les attelles ordinaires, soit dans les fractures compliquées, soit dans les fractures simples, et qu'il veut qu'on les panse deux fois par jour. Mais pour maintenir les fragments en contact parfait sans opérer de striction dangereuse, il avait imaginé *des cercles de fer attachés à des vis*, dont il ne donne pas d'autre description, et qu'il a montrés à ses disciples. Dariot, son traducteur, a cherché vainement quelques détails sur cet appareil, et, désespérant d'en trouver, il en a imaginé un qui paraît assez bien répondre à ce que Paracelse attendait du sien. Supposez un cercle de fer passé au-dessous du genou, un autre au-dessus des malléoles, maintenus écartés à distance convenable par deux tiges d'acier qui s'y rattachent à l'aide de pas de vis et d'écrous, et vous aurez l'appareil de Dariot et probablement celui de Paracelse ; mais il convient d'ajouter que c'est

¹ Voyez au 2^e volume de cette édition, p. 118.

² *Traité I des playes recentes*, chap. 6, 14, 17 ; et *traité III*, cap. 13.

absolument, à part la matière, l'appareil à extension permanente imaginé par Hippocrate¹.

Le système et les prédications de Paracelse eurent des résultats fort divers et qui méritent d'être appréciés. En médecine, il fonda les théories chimiques qui, dans le siècle suivant, appuyées de la puissante autorité de Descartes, devaient se propager par toute l'Europe et obtenir une majorité imposante même dans la Faculté de Paris. En thérapeutique, il fit adopter une foule de médicaments nouveaux et particulièrement l'antimoine; et nous trouverons A. Paré mêlé pour sa part aux tempêtes que suscita à Paris l'introduction de ce remède héroïque. En chirurgie, il accorda trop aux remèdes simples et composés, et sa funeste influence se fit sentir surtout sur la chirurgie allemande, plus amie des remèdes que des opérations, et qui, même à notre époque, a quelque peine encore à se dépouiller de ses anciennes habitudes. Mais il rendit surtout un signalé service en détruisant dans les esprits le respect trop aveugle pour l'autorité des Arabes et des Grecs à la fois, et en faisant prévaloir, du moins dans ses paroles, la raison et l'expérience. L'arabisme expiré, l'hippocratisme ne put recueillir son héritage en Allemagne comme en Italie et même en France; et il faut compter pour peu de chose les efforts de quelques médecins isolés comme Léonard Fuchs et Jean Lange, qui essayèrent en vain de transplanter sur leur sol natal les doctrines chirurgicales qu'ils empruntaient à la France et à l'Italie.

Bâle, où Paracelse avait fait ses premières leçons, Bâle qui l'avait accueilli avec transport et qui ensuite l'avait chassé, fut l'heureuse cité où ses doctrines eurent la plus favorable influence. Il avait réveillé l'émulation, le goût de la discussion et de l'étude; l'imprimerie vint où on l'appelait, et Bâle devint rapidement l'une des officines les plus fécondes de la librairie du xvi^e siècle. Un homme s'y rencontra à propos pour entretenir ce feu sacré allumé par Paracelse, pour faire prévaloir ce que celui-ci avait si ardemment prêché, l'étude de la nature, et pour corriger les exagérations où il avait pu entraîner les esprits; Conrad Gesner, cet homme d'un si prodigieux travail et d'une si éminente capacité, cette tête encyclopédique qui n'avait négligé aucune des connaissances de son siècle et qui écrivit sur presque toutes avec une abondance d'érudition qui effraie, Conrad Gesner prit soin de mettre à la portée de ses compatriotes les meilleurs écrivains en chirurgie de l'antiquité et de l'âge moderne qu'il réunit en un gros volume; mais surtout il aida de ses conseils, il encouragea par son

¹ Voyez *Grande chirurgie*, liv. I, tr. III, chap. 4; et à la suite les annotations de Dariot.

exemple les chirurgiens de Bâle et des contrées voisines; et je rattache à ces deux sources si différentes, la fougueuse indépendance de Paracelse et le jugement tempéré de Conrad Gesner, ce que j'appellerais volontiers l'école suisse, qui commence vers 1554, à Jacques Ruff, de Zurich; se continue par Franco, chirurgien salarié de Berne et de Lausanne, et par Félix Wurtz, chirurgien de Bâle; et enfin aboutit vers la fin de ce siècle, à Guillaume Fabrice de Hilden, élève de Jean Griffon de Lausanne, et qui avait exercé à Lausanne, à Payerne et à Berne tour à tour.

Mais dans la première moitié du xvi^e siècle, rien ne permettait encore de concevoir d'aussi belles espérances. Ainsi Paracelse mort, l'Allemagne comme l'Italie était rentrée dans le repos. Les autres contrées du nord se débattaient contre la barbarie; plus près de nous, l'Espagne ne comptait pas un seul chirurgien de renom; l'Angleterre, plus misérable encore, attendait que la France lui montrât le chemin; et; s'il est permis, dans un sujet d'un ordre secondaire, de se servir d'expressions aussi magnifiques, l'Europe entière faisait silence et semblait dans l'attente lorsque parut Ambroise Paré.



TROISIÈME PARTIE.

AMBROISE PARÉ.

La vie d'Ambroise Paré n'est pas assez connue pour que nous puissions la retracer sous la forme d'un récit ordinaire ; à part ce qu'il en a écrit lui-même et qui ne se rapporte qu'au milieu de sa carrière, tout le reste est couvert d'une profonde obscurité. Ce n'est pas qu'il ait manqué d'historiens ; Moreri et Bayle lui ont consacré un article spécial dans leurs Dictionnaires ; Eloy a ajouté quelque chose à ce qu'ils en avaient dit ; tous ceux qui ont touché à l'histoire de la chirurgie moderne ou à la bibliographie chirurgicale ont dû s'en occuper ; et dans notre siècle, à part un éloge assez insignifiant de M. Vimont, on trouve des détails curieux et peu connus dans les articles qui lui ont été consacrés par Percy et Laurent, et par MM. A. Villaume ¹, Dezeimeris et Richerand. Malheureusement les écrivains modernes, trop éloignés de l'époque de Paré pour obtenir quelques renseignements de la tradition, n'ont pu que fouiller avec un peu plus de soin les mémoires et les chroniques du xvi^e siècle ; et alors même trop souvent la joie d'avoir trouvé une anecdote inconnue a fait négliger aux inventeurs les droits de la critique ; de plus, comme ces anecdotes recousues ne pouvaient pas constituer une histoire entière, quelques uns ont voulu à toute force combler les lacunes, et l'imagination a fait tous les frais de cette besogne.

Il s'agissait donc de démêler dans ces récits divers le vrai et le faux, de remonter aux sources afin d'apprécier la valeur des faits par l'autorité des narrateurs, et de soumettre chaque allégation à une critique sévère. C'était une large série de controverses à aborder ; et si je n'ai pas reculé devant cette tâche difficile, je suis bien loin de croire que j'aie épuisé ce sujet.

J'ai retiré d'ailleurs de mes propres recherches quelques résultats fort curieux touchant la vie de Paré et ses rapports avec ses contemporains.

¹ *Recherches biographiques, historiques et médicales sur A. Paré.* Épernay, 1837, in-8.

Enfin un hasard favorable m'a ouvert une nouvelle source de renseignements. Louis, le secrétaire de l'Académie de chirurgie, avait fait faire à Laval des recherches spéciales sur la famille et l'époque de la naissance d'A. Paré; mais rien n'avait été publié sur ces documents, et l'on en ignorait jusqu'à l'existence, lorsqu'ils tombèrent entre les mains de M. E. Begin, docteur en médecine à Metz. Cet honorable confrère, bien qu'ayant lui-même le projet d'écrire une biographie d'A. Paré, n'a pas hésité à m'éclairer sur plusieurs points de cette histoire dont il était seul en mesure de dissiper l'obscurité; aussi me ferai-je un devoir, toutes les fois que j'y aurai recours, de lui rapporter le mérite de ses obligeantes communications.

§ I. — Naissance et famille d'Ambroise Paré.

Ambroisé Paré naquit à Laval, au Maine, dans les premières années du XVI^e siècle. L'époque de sa naissance n'a pas été jusqu'ici bien précisée; M. Richerand la place en 1509; M. Dezeimeris, d'après Peyrilhe, entre 1509 et 1510; M. Villaume en 1510; et cette dernière date est la plus généralement adoptée. Je ne connais qu'une seule raison pour la reculer jusqu'en 1509; c'est que dans la sixième édition des OEuvres complètes, Paris, 1607, on trouve un portrait de l'auteur gravé par Giullis Horbeck, et portant l'indication suivante :

ANNO ETATIS 75. — 1584.

Mais je ferai remarquer que ce portrait est évidemment copié sur celui de la cinquième édition, gravé par Vallée, lequel porte pour indication :

ANNO ETATIS 75. — 1585.

Et ce portrait de Vallée a été reproduit dans la septième édition, toujours faite à Paris sous les yeux de la famille de Paré. Ajoutez que sur un portrait un peu antérieur, placé au devant du *Discours de la mumie*, on lit cette inscription :

ANNO ETATIS 72. — 1582.

Et enfin que Pierre de l'Estoile, dans un passage très intéressant reproduit par M. Richerand¹, dit d'une manière expresse que Paré mourut le 20 décembre 1590, à l'âge de 80 ans. La naissance de Paré semble donc acquise à la date de 1510. Mais il s'en faut beaucoup que la démonstra-

¹ *Bulletin de l'Académie royale de Médecine*. Paris, 1839, t. III, p. 234.

tion soit aussi évidente qu'elle le paraît d'abord. Ces dates nouvelles données par Paré dans un âge assez avancé, sont en contradiction avec les renseignements fournis également par lui à une époque antérieure ; et ces renseignements même ne s'accordent pas bien ensemble. Ainsi dans l'*Anatomie vniuerselle du corps humain*, publiée en 1561, il y a un premier portrait de l'auteur gravé sur cuivre, avec cette légende au bas :

A. P. AN. ÆT. 45.

Une copie de ce portrait, gravée sur bois, se retrouve avec la même inscription en tête de la *Methode curatiue des fractures de la tête humaine*, publiée quelques mois plus tard ; et enfin le portrait primitif, gravé sur cuivre, est reproduit dans les *Dix liures de chirurgie* publiés en 1564, avec cette légende nouvelle :

A. P. AN. ÆT. 48.

Voilà donc trois dates concordantes d'après lesquelles l'auteur serait né en 1516. Mais ce n'est pas tout. En 1575, dans la première édition des *Oeuvres complètes*, un nouveau portrait est placé en tête du volume, sans date cette fois ; puis il est reproduit dans la deuxième édition, 1579, avec cette inscription :

ÆTATIS SUE 63.

Cette date se rapporte-t-elle à celle de l'édition, ou bien à celle du portrait ? Dans le premier cas, Paré serait né en 1514, dans le second en 1510. La dernière supposition s'appuie encore sur le portrait de 1582 déjà cité, et sur celui de Vallée en 1585 ; mais elle est repoussée par une date nouvelle, mise en titre de l'édition latine publiée par Guillemeau, élève et ami d'A. Paré, qui lui donne 68 ans en 1582.

Il n'échappera à personne que voilà deux portraits de la même année 1582, qui donnent chacun un âge différent à l'original, sans s'accorder mieux avec ceux des autres dates. Enfin, comme pour achever la confusion, nous possédons un dernier portrait mis en avant des *Deux liures de chirurgie : De la generation*, etc., Paris, 1573, qui porte la légende suivante :

A. P.

AN. ÆT. 55.

Ce qui rajeunirait singulièrement Paré, qui se trouverait ainsi né en 1518.

Le résultat le plus net de tout ceci, c'est que Paré n'était pas sûr de son âge, puisqu'il accusait successivement pour date de sa naissance, les an-

nées 1510, 1514, 1516, 1518. La date de 1516 est celle qu'il adoptait dans son âge mûr ; les trois autres, adoptées tour à tour par lui dans sa vieillesse, semblent accuser un affaiblissement de mémoire qui ne permet pas de leur accorder grande confiance.

Tel était le point où j'étais arrivé, lorsque me sont parvenus les renseignements de M. E. Bégin qui tranchent la difficulté ; A. Paré était véritablement né en 1517.

Ici pourtant se présente une légère objection : comment cette date nouvelle est-elle précisément en dehors de toutes celles que Paré a successivement accusées ? D'abord elle se rattache de très près à celle de 1516 ; et l'on peut supposer que Paré, en se faisant peindre, comptait comme écoulée l'année dans laquelle il était entré. Mais la manière de supputer les temps en usage au XVI^e siècle nous fournit une explication bien plus naturelle encore. L'année ne commençait pas partout de la même manière ; c'était tantôt à Noël, tantôt au 1^{er} janvier, ailleurs au 24 mars, ailleurs encore au samedi saint. Il faut aller jusqu'en 1563 pour trouver un édit de Charles IX qui prescrit de dater tous les actes publics et particuliers en comptant l'année du 1^{er} janvier ; encore cet édit ne fut adopté par le Parlement de Paris qu'en 1567. Il serait donc très possible que Paré fût né dans les premiers mois de 1517 (nouveau style). Alors, en effet, vivant à Paris où l'année commençait à Pâques, pour se conformer à la coutume, il était obligé de se dire né l'année précédente ¹.

Les documents de M. E. Bégin nous apprennent encore que le père de Paré était coffretier ; qu'outre son fils Ambroise, il en avait un autre qui fut coffretier comme son père et qui s'établit à Paris, rue de la Huchette ; et une fille qui épousa maître Claude Viart, chirurgien à Paris. Mais il y a évidemment quelque chose d'incomplet dans cette énumération. A. Paré nous apprend lui-même qu'il eut un autre frère, nommé Jehan Paré, chirurgien à Vitré, en Bretagne. Peut-être ce frère était-il mort longtemps avant les autres, ou bien, resté loin de Paris, était-il regardé comme perdu pour la famille. Une autre difficulté se présente pour le mari

¹ Voyez la *Dissertation sur les dates des chartes*, etc., dans l'*Art de vérifier les dates*, 3^e édition, t. I, p. j. — Les changements apportés dans le calcul des dates au XVI^e siècle était bien de nature à dérouter la meilleure mémoire ; et de nos jours encore plus d'un historien s'y est laissé embrouiller. Ainsi, l'année 1566, commencée le 14 avril et finie le 1^{er} janvier dans le ressort du parlement de Paris, n'avait eu que 8 mois 17 jours. En 1582 une erreur de quelques minutes dans le calendrier Julien avait donné à tous les mois une avance de 10 jours ; on la rabattit sur le mois de décembre, dont le 10 fut compté pour le 20, et qui n'eut ainsi que 21 jours.

de la sœur. Devaux a bien cité dans son *Index funereus* Claude Viart, qu'il appelle même un chirurgien distingué, et dont il fixe la mort au 19 septembre 1585; et le même nom se lit parmi les signataires des statuts latins publiés par Quesnay; mais dans un imprimé du xvi^e siècle, contenant les conditions de la donation de Langlois, acceptée par le collège de Saint-Côme en 1574, je trouve Claude Viart inscrit, non point parmi les maîtres, mais pas même encore entre les licenciés; il n'était que bachelier en chirurgie. Dira-t-on que c'était son père? alors l'*Index funereus* aurait oublié son nom; et ce qui est plus grave, je ne vois pas le nom de Viart parmi les chirurgiens qui examinèrent Mathieu de La Noue en 1554. Enfin, Paré qui cite tant de chirurgiens dans ses ouvrages, ne nomme qu'une seule fois Claude Viart dans un passage ajouté en 1585 au chapitre 15 du livre *des Monstres*, et ne lui donne aucun titre de parenté. Mais je trouve dans un pamphlet du temps, sur lequel j'aurai occasion de revenir, qu'il eut un autre beau-frère, Gaspard Martin, maître barbier-chirurgien à Paris.

§ II. — Premières études de Paré; sa réception comme maître Barbier-Chirurgien.

Les premières années de Paré sont fort obscures. Suivant M. Villaume, ses parents étaient huguenots, et ils l'élevèrent dans leur croyance; assertion plus que hasardée, si l'on songe que les premières prédications de Luther ne remontent qu'à 1517, et que Calvin ne publia son livre de l'*Institution religieuse* qu'en 1535.

Percy donne ici des détails assez singuliers. « Son père, dit-il, après lui avoir fait apprendre ce que l'on enseignait alors dans les écoles, le mit en pension, chez un chapelain nommé Orsoy, lequel, à raison de l'extrême modicité de la somme qu'on lui payait pour enseigner le latin à cet enfant, tâchait de se dédommager en le faisant travailler à son jardin, en lui donnant sa mule à soigner, et en l'employant à d'autres corvées semblables. Le jeune Paré, en sortant de la maison du chapelain, fut placé chez un chirurgien de Laval nommé Vialot, duquel il apprit à phlébotomiser. Le lithotomiste Laurent Colot, fort jeune alors, étant venu opérer de la taille un des confrères du chapelain, Paré assista avec empressement à l'opération; et se sentant une vocation décidée pour la chirurgie, il prit la résolution de se rendre à Paris pour suivre les leçons des maîtres qui y brillaient à cette époque, et qui expliquaient les ouvrages de Lanfranc et de Guy de Chauliac. Jacques Goupil, professeur au Collège de France, l'employait auprès de ses malades pour la petite chirurgie, et contribua à développer en lui le goût de l'étude et le talent de l'instruction. »

Certes, à voir des renseignements aussi précis, on ne saurait imaginer que Percy les ait inventés; mais d'abord, il est à regretter qu'il n'ait pas indiqué la source où il les avait puisés, et toutes nos recherches à cet égard ont été inutiles; de plus, on s'étonne que Percy ait admis si facilement des détails en opposition formelle avec les faits les mieux constatés. D'abord, comme on le verra dans la suite de cette histoire, A. Paré n'avait point appris le latin. De plus, pour ce qui regarde Laurent Colot, on raconte qu'il fut instruit à la manœuvre du grand appareil, par Octavien de Ville, lequel l'avait apprise de Marianus Sanctus. Or Marianus ne fit paraître son livre qu'en 1535; et si l'on en croit l'ouvrage de Fr. Colot, qui nous a transmis les seuls détails que nous possédions sur ce point, ce ne fut qu'après la mort de Marianus, c'est-à-dire au plus tôt en 1543, qu'Octavien, se trouvant seul exercé à sa méthode, fit divers voyages en pays étrangers et en France, où il fit connaissance de Laurent Colot, médecin à Tresnel en Champagne¹. Comment donc ce petit médecin Champenois aurait-il été faire en Bretagne avant 1530 une opération qu'aucun chirurgien de France ne pratiquait alors, et qu'il n'apprit lui-même que plus tard? On pourrait encore se demander si Laurent Colot, qui ne fut connu réellement qu'en 1556, époque à laquelle Henri II l'appela à Paris, était déjà médecin au temps où Percy nous reporte. Comment ensuite se ferait-il que Paré eût été ainsi enthousiasmé par une opération de taille, lui qui précisément ne la pratiqua jamais? Ce que Percy ajoute des relations de Paré avec Goupil n'est pas plus exact: Goupil ne fut reçu docteur qu'en 1548, et nommé professeur qu'en 1555; et à cette époque A. Paré était déjà chirurgien du roi.

M. Villaine adopte l'historiette de Percy, mais il l'embellit de quelques autres détails. Ainsi le vieux Vialot aurait appris à son élève et la saignée et les petites opérations de la chirurgie ministrante; bientôt Paré se serait aperçu que son maître était à bout de sa science, et alors il l'aurait quitté pour se rendre à Paris.

« Urbain Larbalestrier, continue M. Villaine, homme éloquent et versé dans la connaissance des auteurs latins, florissait à cette époque, en même temps que Bremeil, de Bnosque et Severin Pineau, tous chirurgiens d'une grande expérience et d'un savoir que les médecins du temps n'osaient contester. Ces hommes célèbres donnaient des leçons au collègue

¹ *Traité de l'opération de la taille*, ouvrage posthume de F. Colot, Paris, 1727, p. 66 et suivantes.

² Voyez ci-après l'avis au Lecteur, page 10 de ce volume.

de Saint-Louis, tandis que l'énergique Robert Lefort, doyen de ce collège, luttait contre des prétentions absurdes et soutenait à l'Université les droits de ses collègues. Ces maîtres expliquaient les ouvrages de Lanfranc, de Guy de Chauliac, de Vigo, et les traités de Galien sur la chirurgie. Paré suivit assidûment leurs leçons. »

Tous ces détails, puisés d'abord dans Quesnay, puis embellis et amplifiés par l'imagination du biographe, n'ont pas en ce qui concerne Paré le plus léger fondement ; et la plupart des chirurgiens cités ici comme les maîtres de Paré auraient pu être ses élèves. Laissons donc de côté ces romans assez mal inventés, et ne nous écartons point de la sévérité de l'histoire.

Il résulte d'un petit cahier écrit de la main de Paré lui-même, qu'il étudia neuf à dix ans la chirurgie et qu'il résida trois ans à Paris¹. Il avait donc commencé ses études en province, à Angers peut-être, où nous savons qu'il était en 1525 ; peut-être aussi à Vitré chez son frère Jehan le chirurgien. Il cite deux histoires arrivées à Vitré à un an de distance, et où son frère fit preuve d'une sagacité remarquable ; nous ignorons à la vérité à quelle date, et même si Jehan, étant l'aîné ou le plus jeune, avait pu donner des leçons à Ambroise ou en recevoir de lui². Toutefois on ne voit pas à quelle autre époque de sa vie si occupée A. Paré serait retourné deux fois en Bretagne à un an de distance ; et il est vraisemblable qu'il raconte ici ses souvenirs de jeunesse.

Que ce fût son frère ou un autre, son premier maître fut toujours un barbier ; et même lorsqu'il arriva à Paris en 1532 ou 1533, il est probable qu'il entra encore comme apprenti chez un chirurgien barbier, condition sans laquelle il n'aurait pu être reçu plus tard. Nous savons ce qu'il était en mesure d'y apprendre : faire la barbe, peigner, fabriquer des lancettes, assister son patron dans le pansement des plaies simples, des tumeurs qui n'exigeaient pas d'opérations, et des ulcères. Mais cela n'est pas assez, on aimerait à savoir quelles étaient la condition intérieure et les occupations journalières de celui qui devait arriver si haut étant parti de si bas. J'ai trouvé des détails de ce genre, qui ne manquent ni de piquant ni d'intérêt, dans un pamphlet à la vérité bien postérieur, et écrit par une plume ennemie ; mais ils ne sont que trop vraisemblables, et s'appliquent aussi bien d'ailleurs au XVI^e qu'au XVII^e siècle.

¹ Ce cahier, rempli d'une infinité de notes sur différents sujets et chargé de nombreuses ratures, est entre les mains de M. E. Begin de Metz.

² Voyez au *Livre des monstres*, ch. 20, 21 et 22. — Ce livre des monstres a été publié en 1573, et le texte permet de supposer que le frère de Paré était encore vivant.

« A peine le coq a-t-il chanté, que le garçon se lève pour balayer la boutique et l'ouvrir, afin de ne pas perdre la petite rétribution que quelque manœuvre qui va à son travail lui donne pour se faire faire la barbe en passant. Depuis ce temps jusqu'à deux heures de l'après-midi, il va chez cinquante particuliers peigner des perruques, attendre dans l'antichambre ou sur l'escalier la commodité des *pratiques*, mettre les cheveux des uns en papillotes, *passer* les autres *au fer*, et leur faire le poil à tous. Vers le soir, s'il est de ceux qui ont envie de s'instruire, il prendra un livre. Mais la fatigue et le dégoût que cause nécessairement l'étude à ceux qui n'y sont point accoutumés lui procurent bientôt un profond sommeil, qu'interrompt quelquefois le bruit d'une petite cloche suspendue à la porte, qui l'avertit de faire le poil à un paysan qui entre.... Jamais homme n'a exigé tant de respect d'un domestique, et jamais dans les Iles un blanc n'a cherché plus avidement à profiter de l'argent que lui coûte un nègre, qu'un maître chirurgien à profiter du pain et de l'eau qu'il donne à ses garçons. Une autre après-midi que celle où ils ont congé, il ne leur permettra pas de sortir pour aller aux Leçons publiques, de peur de perdre l'argent d'une barbe qui ne viendra peut-être pas. C'est pourquoi les médecins, poussés par un esprit de charité, faisaient à ces pauvres jeunes gens des Leçons de chirurgie dès quatre heures du matin ¹. »

De semblables relations ne devaient pas laisser dans l'esprit des apprentis de bien vifs souvenirs de reconnaissance ; aussi A. Paré a gardé sur cette époque de sa vie le silence le plus absolu, et ne nous a conservé le nom d'aucun de ses maîtres. Nul autre document ne nous apprend non plus quel était le nom du docteur régent chargé alors de faire des leçons aux apprentis des barbiers et des chirurgiens de Saint-Côme ; il est probable seulement que, comme le fit Tagault quelques années plus tard, comme l'avait fait Jean Falcon à Montpellier long-temps auparavant, on se bornait à leur expliquer les parties de Guy de Chauliac qui ont rapport aux tumeurs, aux plaies, aux ulcères, ajoutant à peine quelques généralités sur les fractures et les luxations.

Guy de Chauliac, tel fut donc le guide de Paré ; ajoutez-y la traduction française de Jean de Vigo, que Nicolas Godin avait publiée à Lyon en 1525, *à la requeste des estudians en chirurgie de Paris, de Montpellier et de Lyon*, et qui venait d'être réimprimée à Paris en 1530. Notez que Godin était médecin, et qu'ainsi, professeurs, écrivains ou traducteurs, partout en

¹ *Le chirurgien médecin, ou Lettre au sujet des chirurgiens qui exercent la médecine, Paris, 1726, p. 27 et 30.*

France c'étaient les médecins qui veillaient à l'enseignement de la chirurgie. Toutefois Vigo était une autorité trop récente pour être admise dans les cours publics, et Paré le connaissait seulement pour l'avoir lu¹, sans doute dans les soirées où il n'était pas troublé par le coup de sonnette des pratiques.

Mais cette éducation incomplète ne pouvait suffire à un esprit aussi ardent que le sien ; et presque aussitôt après son arrivée, quittant la boutique, il entra à l'Hôtel-Dieu avec des fonctions qui correspondaient à peu près à l'internat actuel. Comment cela se fit-il ? En vertu de quelle faveur ou de quel droit ? Cela est difficile à dire.

L'Hôtel-Dieu, fondé vers l'an 660 par saint Landry, évêque de Paris, accru par saint Louis vers 1227, et favorisé par presque tous ses successeurs, avait d'abord été dirigé par une double communauté d'hommes et de femmes voués au service des pauvres malades, sans se rattacher pourtant à aucun ordre monastique. La date du plus ancien règlement connu est fort incertaine, reculée par les uns jusqu'en 1217, reportée par les autres en 1363. On y voit que le personnel était composé de trente frères laïcs et vingt-cinq sœurs pour le service temporel, et de quatre prêtres et quatre clercs pour le service spirituel. Au-dessus d'eux était le chapitre des chanoines de Notre-Dame, ce chapitre nommait dans son sein deux proviseurs ; et enfin il choisissait parmi les frères celui qui paraissait le plus capable, et auquel on donnait la direction du service, sous le titre de maître de l'Hôtel-Dieu. En 1505, le désordre qui régnait dans l'administration et la négligence dans le service des malades émurent le parlement, et on nomma une commission de huit bourgeois pour prendre soin du temporel de l'Hôtel-Dieu.

Tout ceci ne nous apprend rien sur le service médico-chirurgical ; on peut supposer qu'il était confié dans le principe aux frères eux-mêmes, comme il le fut long-temps encore après à la Charité ; les sœurs mêmes s'en mêlaient aussi, et l'on trouvera dans notre Paré une recette qui leur appartenait d'un onguent pour la brûlure² ; bien plus, elles allaient panser les malades jusque dans les maisons particulières, abus auquel il fallut mettre ordre dans un nouveau règlement établi en 1535³. Toutefois, ainsi

¹ Il dit lui-même dans le récit de sa première campagne : *J'avois leu en Ican de Vigo*, etc. — Voyez t. II, p. 127.

² Voyez t. II, p. 207.

³ *Essai historique sur l'Hôtel-Dieu de Paris*, par Rondonneau, p. 65. — J'ai tiré mes principaux documents de cet ouvrage.

qu'il a été dit, dès 1327, Charles-le-Bel avait commis les deux chirurgiens du Châtelet à la visite des malades de l'Hôtel-Dieu; et il avait bien fallu aussi s'assurer d'un certain nombre d'écoliers pour les pansements. Nous pouvons affirmer du moins qu'il en existait au xvi^e siècle, et par l'exemple de Paré, et par un incident qui eut lieu à cette époque même, et un an à peine après qu'il en était sorti. Les religieux et les religieuses s'étant opposés aux réformes résolues, il devint nécessaire d'en transférer un certain nombre dans d'autres maisons; il y eut rébellion; quelques écoliers avaient pris fait et cause pour les rebelles; et le parlement fut obligé, pour mettre fin aux troubles, d'envoyer ces écoliers en prison ¹.

Il est à présumer que les garçons barbiers, bien plus nombreux que les apprentis des chirurgiens, formaient la majorité de ces élèves externes; ils pouvaient arriver jusqu'à remplir les fonctions d'internes, puisque Paré nous apprend que, dans un hiver rigoureux, quatre malades ayant eu le bout du nez gelé, ce fut lui-même qui leur en fit l'amputation. Alors donc ils y puisaient une instruction supérieure; ils traitaient les malades, ouvraient les cadavres, et pouvaient même s'y livrer aux dissections anatomiques. Peut-être enfin ces fonctions suffisaient-elles pour leur faire gagner maîtrise, ainsi qu'il se faisait au xviii^e siècle; mais c'est une conjecture trop hasardée pour s'y arrêter: quoi qu'il en soit, et malgré la bonne union qui régnait alors entre les chirurgiens et les barbiers, il est probable que les chefs de service se trouvaient trop haut placés au-dessus de ces tristes garçons de boutique pour y faire grande attention. Il n'y avait d'ailleurs aucune sorte de clinique, et conséquemment très peu de rapports entre les chefs et les élèves; par ces raisons ou par d'autres, A. Paré a eu occasion de parler du chirurgien qui était de son temps à l'Hôtel-Dieu; mais, pas plus que pour les autres maîtres, il n'a daigné nous conserver son nom ².

Et cependant il aime à parler de son séjour à l'Hôtel-Dieu; il le compte parmi ses plus beaux titres, ce qui permet de présumer que ces fonctions ne s'accordaient qu'à des sujets distingués, et n'étaient ni un droit commun, ni une faveur ordinaire. « *Faut sçavoir*, dit-il dans son *Avis au lecteur*, *que par l'espace de trois ans j'ay residé en l'Hostel-Dieu de Paris, où j'ay eu le moyen de veoir et connoistre (eu esgard à la grande diuersité de malades y gisans ordinairement) tout ce qui peut estre d'alteration et maladie au corps humain: et ensemble y apprendre sur vne infinité de corps*

¹ Rondonneau, ouvrage cité, p. 67.

² Voyez t. II de cette édition, p. 215

morts, tout ce qui se peut dire et considerer sur l'anatomie, ainsi que souvent l'en ay fait preuue tres suffisante, et cela publiquement à Paris aux escholes de medecine. » Et dans son Apologie, lorsqu'un médecin de Milan s'émerveille du savoir du jeune homme, il remarque non sans quelque orgueil : *Mais le bonhomme ne scauoit pas que l'auois demeuré trois ans à l'Hostel-Dieu de Paris pour y traiter les malades.* »

Ce fut probablement vers 1536 que Paré quitta l'Hôtel-Dieu, et se fit recevoir maître barbier chirurgien. Nous auons vu comment, par le dernier compromis de la Faculté, des barbiers et des chirurgiens, se passaient les actes de cette maîtrise ; il nous en a été d'ailleurs conservé un curieux procès-verbal qui se rapporte à la vérité à dix années plus tard ; mais dans ces dix années rien n'avait été changé aux réglemens établis, et il m'a paru à propos de le rapporter ici, pour bien établir la condition de la corporation dont notre grand chirurgien va faire partie.

« Nous Philippes Flesselles, docteur regent en la Faculté de medecine, et medecin iuré du roy nostre sire audit Chastelet de Paris, et Jean Maillard, docteur regent en ladite Faculté, substitut en l'absence dudit de Flesselles : — et Pascal Bazin, chirurgien iuré du roy nostre sire audit Chastelet : et Sebastien Danisy, preuost desdits chirurgiens à Paris, et François Bourlon, chirurgiens iurez à Paris, et ledit Bourlon commis par Guillaume Roger, chirurgien iuré du roy nostre sire audit Chastelet, parceque ledit Roger estoit detenu au liet malade d'une fièvre tierce.

« Certifions qu'en vertu de certaine ordonnance donnée en la chambre de la police, datée du sixiesme iour d'aoust, et signée Valet, nous auons procedé à l'audition, examen et experience des dessous nommez sur le fait de la cognition et curation des clouds, bosses, antrax et charbons, tant sur les differences d'iceux que sur les phlebotomies et saignées, diuersions qui en tels cas conuient et se deuoient faire et aussi pour la parfaite curation d'icelles : et tout veu et consideré, les responce des dessous nommez, tant en Theorique que Pratique, les disons estre idoines et suffisans pour guerir lesdits clouds, antrax, bosses et charbons : le tout certifions estre vray : tesmoins nos seings manuels icy mis le vingt sixiesme iour du mois d'aoust l'an mil cinq cens quarante cinq ¹. »

Les barbiers ainsi reçus étaient : *Jean Becquet, Pierre Gresle, Jean Pean, Estienne Bizeret, Jean Fremin, Simon Chesneau, Sulpice Pilors, Hugues Maillard, Jean Bigot, Benjamin Gasson, Guillaume Dibon, Jean Daqueu, Balthazard-le-Chien, Raulequin Robillard, et Jean Tabusso, noms*

¹ Pasquier, *oufrage cité*, p. 875.

d'ailleurs complètement obscurs, et dont je n'ai pas trouvé cité un seul dans les œuvres du glorieux collègue que la fortune leur avait donné.

§ III. — 1536 à 1545. — Premières campagnes d'Ambroise Paré. —
Publication de son premier livre.

La paix de Cambrai, signée en 1529 entre François I^{er} et Charles-Quint, n'avait été regardée par le roi de France que comme une trêve qui lui permettait de réparer ses forces et de s'assurer de nombreux alliés. La guerre avait recommencé; les premiers succès avaient été promptement suivis de fâcheux revers; et en 1536 Charles-Quint était entré en Provence avec une nombreuse armée, menaçant de faire de la France une province de son empire. François I^{er} opposa armée à armée; et ce fut là la première campagne de Paré. Il partait en qualité de chirurgien du maréchal de Monte-Jan, colonel-général de l'infanterie française; place bien haute si l'on considère, selon ses propres expressions, *le bas âge* qu'il avait. Il n'avait jamais vu ni guerre, ni plaies d'armes à feu récentes, et n'en savait que ce qu'il en avait lu dans son Jean de Vigo. Je ne répéterai pas ce qu'il a si bien raconté lui-même; il faut lire, et dans son premier discours sur le *Livre des playes d'harquebuses*, et dans sa grande apologie, comment, après l'affaire du Pas de Suze, il regarda faire les autres chirurgiens, ne songeant qu'à les imiter de son mieux; comment, l'huile bouillante lui ayant manqué pour cautériser toutes les blessures, l'inquiétude l'empêcha *de dormir à son aise*, et comment à sa grande admiration il trouva que les blessés qui avaient subi le traitement complet étaient plus souffrants que les autres. Le hasard l'avait mis sur la voie de sa première découverte; mais ce qui n'était pas du hasard, c'est cette rapidité et cette profondeur de jugement, c'est cette hardiesse de résolution qui le portèrent immédiatement, lui, jeune homme, sans nom et sans autorité, bien plus, sans lettres et sans études philosophiques, à reconnaître, à signaler, à combattre une doctrine universellement admise et soutenue par la plus haute renommée chirurgicale de l'époque. Il avait alors 19 ans.

Du reste n'allez pas le faire plus grand qu'il n'est encore, et vous imaginer qu'il se défera en un jour de tous les préjugés qu'il tient de son éducation et de son siècle. Il va lentement, sans devancer les faits, les attendant pour ainsi dire au passage, quelquefois se mettant à la recherche. Il était donc bien décidé de ne plus jamais cautériser les plaies d'arquebuses; mais il n'était pas assez sûr de lui-même pour établir un traitement nouveau. Il y avait à Turin un chirurgien qui avait la réputation de bien traiter ces sortes de plaies; il trouva moyen *de s'insinuer en sa grace*,

et lui lit la cour près de deux ans et demi pour en tirer la recette de son remède, qu'il appelait *son brume*. Enfin, en 1539, le maréchal de Monte-Jan mourut; son successeur, le maréchal d'Annebaut, offrit vainement à Paré de le garder près de lui avec les mêmes avantages; le maréchal de Monte-Jan lui avait témoigné une amitié qu'il n'espérait sans doute pas trouver dans son nouveau maître, et il résolut de revenir à Paris. Alors il fit près de son chirurgien italien de plus vives instances pour avoir sa recette; et l'autre, considérant que Paré quittait le pays, consentit enfin à la lui donner, non sans se la faire bien payer *avec dons et présents*, et en lui recommandant de la tenir secrète. C'était cette fameuse huile de petits chiens, que Paré cite avec des éloges proportionnés sans doute bien moins à ce qu'elle valait qu'à ce qu'elle lui avait coûté. Mais remarquez comment à chaque pas son caractère se développe et se révèle; et si la persévérance est une des conditions du génie, que ne pouvait-on pas attendre de ce jeune homme qui poursuivait durant des années entières un secret qu'il jugeait utile à son art?

Il y a là également deux traits importants à saisir pour bien comprendre cette grave et noble physionomie. Il acheta de ses épargnes ce secret tant désiré; et après avoir promis de le garder, il se hâta de manquer à sa parole. Et cependant comme nous le verrons dans la suite de cette histoire, le *xvi^e* siècle n'a peut-être pas produit d'âme plus pieuse, plus haute, plus dévouée, et qui ait mieux le sentiment du devoir. Mais il considérait comme son premier devoir d'être utile aux hommes; et en pareil cas il ne craint pas de convenir qu'il promettait *de parole et non de volonté*, parce que *tels secrets ne devoient être ensevelis en la terre*¹.

Ce fut encore à Turin qu'il apprit d'une bonne vieille l'efficacité des oignons crus appliqués sur les brûlures; ce fut là également, en 1538, qu'il eut la hardiesse de pratiquer une désarticulation du coude. Enfin, le maréchal de Monte-Jan, déjà gravement affecté, ayant envoyé chercher un médecin à Milan, A. Paré eut occasion de visiter cette ville, et il y apprit d'un vieux chirurgien une manière de réduire les paraphimosis, bien supérieure à la pratique qu'il suivait auparavant².

Il revint donc à Paris à la suite de la maréchale de Monte-Jan, en 1539³,

¹ Voyez le *Deuxième discours des playes d'arquebuses*, et la *Grande apologie*, aux endroits cités, et le *Livre des médicamens*, chap. 32.

² Voyez le *Deuxième discours*, t. II, p. 128, le dernier chapitre du *Livre des contusions*, etc., t. II, p. 233; le *Livre de la grosse verolle*, chap. 15, et la *Grande apologie*.

³ Voyez les *Mémoires sur le maréchal de Belle-ville*, liv. I, chap. 27.

et s'y maria en 1541 avec la fille du *valet-chauffe-cire* de la Chancellerie de France ¹. Sans doute, durant ces deux années de trêve, il s'était borné à tenir sa boutique comme un maître barbier chirurgien qu'il était. La guerre se ralluma en 1542 et vint l'appeler à des occupations plus dignes de lui. Il s'attacha cette fois à M. de Rohan, grand seigneur de Bretagne; et probablement ses relations de famille et de pays décidèrent de ce choix, comme du premier; en effet, M. de Monte-Jan était des côtés du Maine, et était allié par sa femme à la famille des Chateaubriand, très puissante en Bretagne ². Quoi qu'il en soit, Paré fut obligé de rejoindre en toute hâte avec son nouveau maître le camp de Perpignan en 1543; il y alla en courrier, et éprouva une telle fatigue de cette course forcée, que près de Lyon il pissait le sang pur ³. Il arriva néanmoins; et dans les escarmouches de cette campagne, il se présenta une belle occasion de montrer sa sagacité. Le maréchal de Brissac avait reçu un coup de feu près de l'omoplate droite, et les chirurgiens ne pouvaient trouver la balle. M. de Rohan lui envoya A. Paré, qui eut l'idée de mettre le blessé dans la position où il était lorsqu'il avait reçu le coup. La balle se révéla alors par une légère saillie sous la peau, et fut extraite par Nicole Lavernault, chirurgien du dauphin. L'année d'ensuite il fit également partie de l'expédition de Landrecies, dont il ne nous a laissé aucun souvenir personnel; à la fin de chaque campagne il revenait reprendre ses occupations à Paris.

Je présume que ce fut après la campagne de Perpignan que sa réputation, si bien établie parmi les gens de guerre et les grands seigneurs, inspira à Sylvius le désir de le voir; en effet, Paré raconte que dans la conversation qu'ils eurent ensemble, il insista sur ce précepte spécial et tout nouveau, dont il venait de faire une si heureuse application sur M. de Brissac, de mettre les blessés pour extraire les balles dans la position qu'ils avaient à l'instant de la blessure. Cette entrevue fut d'ailleurs honorable à tous égards et pour l'un et pour l'autre. Sylvius, dont les leçons attiraient plus d'auditeurs que celles de Fernel même, invita le jeune chirurgien à dîner, écouta avec une grande attention les observations et les expériences sur lesquelles Paré avait établi sa doctrine sur les plaies d'arquebuses, et en fut tellement frappé qu'il le pria, *de grande affection*, de la mettre par écrit et de la communiquer au public. Paré fut sensible à cet encouragement venu de si haut; il prépara son texte, fit graver ses figures; et l'année 1545

¹ Communication de M. E. Begin.

² *Mémoires de Vieille-Ville*.

³ *Livre des opérations*, chap. 51.

vit paraître, chez Vivant Gaulterot, libraire juré en l'Université de Paris, ce petit livre qui marquait d'une manière si glorieuse le réveil de la chirurgie française : *La methode de traicter les playes faictes par les hacquebutes et aultres bastons à feu : et de celles qui sont faictes par fleches, dardz et semblables : aussi des combustions specialment faictes par la pouldre à canon : composée par Ambroyse Paré, maistre barbier chirurgien à Paris.*

§ IV. — État de la chirurgie en France de l'an 1515 à l'an 1545. — Traductions françaises. — Tagault. — Vidus Vidius. — Procès d'Etienne de La Rivière le barbier.

On se rendrait difficilement compte de l'effet que dut produire cette publication, si l'on ne se reportait aux temps et aux circonstances dans lesquelles elle fut mise en lumière. Nous avons vu comment les bibliothèques d'Italie étant venues enrichir les bibliothèques de France, l'imprimerie avait suivi cette émigration des livres; et comment, dès les premières années de ce siècle, Paris était devenu le grand centre du mouvement scientifique. Mais l'emploi général du latin empêchait les chirurgiens de prendre part tout d'abord à ces richesses nouvelles, et le progrès demeura long-temps limité dans l'enceinte des Facultés. Enfin, quelques médecins songèrent à cette autre branche de l'art jusque là si dédaignée; et ils se partagèrent réellement en deux camps : ceux qui ne voulaient admettre dans le sanctuaire de la science que les chirurgiens lettrés; ceux qui y convoquaient tout le monde. Les premiers écrivaient en langue latine; les autres usaient de la langue vulgaire; et ici, il faut le reconnaître, les médecins de Montpellier se montrèrent plus libéraux que ceux de Paris.

Ainsi, en 1520, comme il a été dit, une copie subreptice des leçons de Jean Falcon avait été imprimée à Lyon. Plus tard, Symphorien Champier publiait les *Lunectes des chirurgiens et barbiers*, bien moins, à la vérité, pour servir à l'instruction de ceux-ci que pour leur donner des règles de conduite, et surtout pour leur recommander toute révérence envers la médecine et les médecins. Nicolas Godin leur traduisait Jean de Vigo; enfin les anciens mêmes commençaient à parler le langage moderne; Pierre Vernet avait traduit successivement le livre des *Prédications* d'Hippocrate (Lyon, 1537), et le livre du *Pronostic* ou des *Présaiques* (Lyon, 1542); en 1539, Pierre Tolet avait publié la *Chirurgie* de Paul d'Égine. Quant à Galien, le même Tolet avait traduit le livre des *Tumeurs contre nature* (Lyon, 1540); d'autres, dont je n'ai pu retrouver les noms, avaient publié en français l'*Articella* (Lyon, 1543); le deuxième livre à Glaucon, de

l'Art curatoire; le troisième à Hiéron, de la *Méthode thérapeutique*; enfin Jean Canape, après avoir donné en 1541 le livre des *Os*, faisait paraître la même année le livre II du *Mouvement des muscles*. Je ne parle ici que des publications qui avaient précédé le livre de Paré; mais ce mouvement devait se continuer plus tard, Montpellier fournissant les traducteurs, et Lyon les presses. Il est à remarquer, en effet, que Paris ne prenait part qu'à contre-cœur à ces publications françaises, et se bornait à reproduire tout au plus quelques éditions de Lyon. La Faculté de Paris voyait avec déplaisir abattre ainsi une à une les barrières de la science; et Canape, s'indignant de cette mauvaise volonté, déclarait hautement qu'il traduirait autant d'ouvrages de Galien qu'il en trouverait d'utiles aux chirurgiens. Il n'hésite pas à taxer d'une basse envie *aucuns médecins* qui se plaignaient qu'en communiquant la science aux barbiers c'était leur ôter à eux le pain des mains. *Or ce n'est pas de maintenant*, s'écrie Canape, *que regne ceste enuie, ou plustot si i'ausois dire ceste auarice et insatiable cupidité d'aucuns. Je croy qu'ilz ont peur qu'on ne sache trop ou autant ou plus que eulx, ou plustot que terre ne leur defaille.* Et revenant sur ce sujet dans une épître latine à Rondelet, il apostrophe ses adversaires: *Vous voulez*, leur dit-il, *leur enlever ces miettes de votre table, ce qui est impie et indigne d'un chrétien! Vous voulez donc avec ces belles mains gantées, ces doigts couverts de bagues, aller panser des plaies?... Laissons aux chirurgiens et aux barbiers leur besogne; jamais Galien à Rome n'eût voulu les en dépouiller*¹.

Je le répète, c'était à Paris surtout que la répulsion contre ces traductions était le plus forte; et près de quarante années plus tard nous verrions A. Paré lutter contre des obstacles du même genre. Et toutefois, Paris aidait au progrès par des publications latines. En même temps qu'une traduction latine de Paul d'Égine paraissait à Bâle, Gonthier d'Andernach publiait la sienne à Paris (1532); trois ans auparavant, on y avait fait une édition de Celse; je ne parle pas des éditions partielles de Celse et d'Hippocrate. Mais il est essentiel de s'arrêter davantage sur deux grandes publications qui se suivirent de fort près à Paris, et qui ne précédèrent que de bien peu le premier livre d'A. Paré; les *Institutions chirurgicales* de Tagault, et la *Chirurgie grecque* de Vidus Vidius.

¹ Voyez l'épître latine mise en tête de sa traduction *du mouvement des muscles*, et à la fin du livre une *épître* française au lecteur. C'est dans la première que je vois citées ces traductions: de *l'Art curatoire* et de la *Méthode thérapeutique*, antérieures à 1541, et que n'ont point connues les bibliographes. Il est essentiel d'ajouter que cette édition de Canape est de Lyon; c'est à tort que M. Dezeiméris l'a datée de Paris.

Jean Tagault, né en Picardie, reçu docteur vers 1522 ou 1523, doyen de la Faculté de 1534 à 1537, mort en 1545, revêtit d'une rédaction nouvelle, disent les historiens, la Chirurgie de Guy de Chauliac. Cela est un peu bref, et cela n'est pas même exact. Les faits sont assez intéressants pour les rétablir dans leur intégrité.

Tagault s'était chargé, dès l'an 1536, du Cours de chirurgie, c'est-à-dire du Commentaire oral à débiter sur Guy de Chauliac; et il avait continué depuis, lorsque vers 1541 une circonstance inattendue lui donna l'idée de publier ses Leçons. François 1^{er}, très justement appelé le *Père des Lettres*, avait déjà institué au Collège de France des chaires d'hébreu, de grec et de latin; et ayant pu reconnaître dans ses longues guerres l'importance de la chirurgie, un jour qu'il dînant avec le cardinal du Bellai, ayant derrière lui selon l'étiquette ses trois médecins, Dubourg, Chapelain et Millet, il exprima le désir de fonder à Paris un Cours de chirurgie qui serait confié à un ou à deux médecins instruits et expérimentés. Ceci fut rapporté à Tagault, et ses amis le pressèrent de rédiger et d'imprimer son ouvrage pour s'en faire un titre spécial à la place nouvelle. Il suivit avec empressement ce conseil, non pas toutefois assez promptement pour ne pas s'apercevoir, avant la fin de l'impression, que ses espérances étaient vaines, et que le roi avait songé à tout autre qu'à lui. En effet, le livre ne parut qu'en 1543, et en 1542 Vidus-Vidius (Guido-Guidi), appelé de Florence à Paris, était nommé, dès son arrivée, premier médecin du roi, et lecteur royal en chirurgie au Collège de France¹.

D'où venait cette faveur accordée à un étranger? Il y avait quelques années que le cardinal Rodolphe avait découvert un manuscrit grec des Commentaires de Galien sur les livres chirurgicaux d'Hippocrate, bien plus complet que ce qu'on en connaissait jusqu'alors. C'étaient spécialement les livres des *Fractures* et des *Articles*, et le livre de l'*Officine du médecin*, qui revenaient ainsi au jour avec les Commentaires de Galien; ajoutez les livres des *Lacqs*, des *Banduges* et des *Machines*; toute la doctrine antique sur cet important sujet des luxations et des fractures; et enfin les trois Traités hippocratiques des *Ulcères*, des *Fistules* et des *Plaies de tête*. Le cardinal était le patron de Vidus-Vidius: celui-ci, fort exercé d'ailleurs dans la langue et la médecine grecques, commença par traduire en latin le précieux manuscrit, le collationna avec d'autres qu'il trouva dans les bibliothèques de Rome, commenta les livres d'Hippocrate auxquels manquaient les Commentaires de Galien, et dédia le tout à François 1^{er}. De son côté,

¹ Voyez la *Préface* du livre de Tagault, et son *Épître dédicatoire* à François 1^{er}.

le cardinal, pour plaire au roi de France, lui avait fait présent de son manuscrit grec ; il était tout naturel que le roi, possesseur du texte grec et de la traduction, conçût l'idée d'attirer à Paris le traducteur et le commentateur, pour expliquer Hippocrate et Galien aux chirurgiens lettrés de France. Vidus Vidius occupa donc la chaire de chirurgie de 1542 à 1547, époque à laquelle, François I^{er} étant mort, il fut rappelé en Italie par Côme I^{er}, duc de Florence. Tagault était mort deux ans auparavant, et ne put recueillir cette succession qu'il avait tant enviée.

Les leçons de Vidus Vidius jetèrent un prodigieux éclat, et changèrent en quelque façon la manière dont on considérait la chirurgie en France. Ceux qui ont écrit que Tagault avait donné pour ainsi dire une rédaction nouvelle de Guy de Chauliac, se sont gravement trompés ; la chirurgie de Guy était bien trop vaste pour les barbiers de Paris, qui, par la nature de leur institution même, ne pouvaient traiter que des tumeurs, des plaies et des ulcères. Dans ce cercle étroit s'était renfermé le professeur Falcon, et tout concourt à démontrer que Tagault n'en expliquait pas davantage. Mais quand Vidus Vidius eut traité en plein Collège de France des luxations et des fractures, on s'avisa qu'Hippocrate n'avait pu écrire sur de telles questions pour de méchants rebouteurs ; et Tagault ajouta un livre sur les fractures et un livre sur les luxations aux trois premiers livres de sa Chirurgie. Il vanta dans son épître dédicatoire l'importance de cette partie de l'art ; et l'on voit qu'il essayait de lutter contre Vidus Vidius, dans l'espoir de se faire nommer deuxième professeur. Mais la traduction de Vidius n'étant pas encore imprimée, Tagault ne pouvait recourir qu'à Celse, Paul d'Egine et Guy de Chauliac ; ensuite il ne faut pas s'imaginer que le doyen de la Faculté de médecine de Paris aurait assez perdu le sentiment de sa dignité pour descendre à appliquer un appareil ; il traita donc seulement les généralités comme il put, et comme il avait fait d'ailleurs pour les tumeurs, les plaies et les ulcères. Son livre n'est, en dernière analyse, qu'un méchant abrégé tronqué et mutilé de l'œuvre admirable de Guy de Chauliac, avec force érudition grecque et latine, avec des divisions et subdivisions scolastiques que Paré crut bien faire d'imiter plus tard, et où il n'y a pas une idée pratique qui appartienne à l'auteur. Il était d'ailleurs écrit en latin, comme pour empêcher les barbiers de le lire.

Ainsi, on le voit, jusque là en France la chirurgie n'était cultivée scientifiquement que par les médecins, et à Paris notamment le latin obtenant une préférence absolue, il semble que toutes ces sources nouvelles d'instruction, uniquement ouvertes aux chirurgiens lettrés de Saint-Côme, devaient exciter en eux une subite émulation, et les pousser les premiers dans la

route du progrès. Prévisions encore une fois menteuses ! La confrérie de Saint-Côme ne sortait de son indolence que lorsqu'il s'agissait de ses intérêts propres ; pas un de ses membres ne donna même alors le moindre signe de vie scientifique. C'étaient ces compagnons barbiers, cette démocratie chirurgicale, qui avait eu tant de peine à se faire donner quelques leçons ; c'étaient ces compagnons barbiers qui du premier coup allaient lutter avec leurs maîtres et se placer à leur niveau, ou même au-dessus d'eux, dans ces deux grandes parties de l'art dont on leur avait permis l'entrée, l'anatomie et la chirurgie.

Les barbiers, qui ne craignaient pas de se salir les mains, étaient les prosecteurs des cours d'anatomie de la Faculté, c'est-à-dire que le professeur se bornait à pérorer en chaire, en leur laissant le soin de la dissection et de la démonstration. Il arriva vers 1539 qu'un des plus habiles professeurs de la Faculté, Charles Étienne, eut l'idée de publier comme sien un ouvrage d'anatomie fait ainsi en commun avec son prosecteur Étienne de La Rivière. Celui-ci réclama son bien ; l'affaire alla au parlement ; chose inouïe, un docteur régent accusé de plagiat par un barbier ! Chose bien plus inouïe, le parlement, avant de faire droit, ordonna que les deux contendants seraient interrogés en présence de deux conseillers par une commission composée de deux docteurs en médecine et de deux chirurgiens, et que les deux chirurgiens feraient leur rapport sur le livre ¹. Le rapport fut fait ; l'arrêt donna en partie gain de cause au barbier. Ceci avait lieu en 1541, et en 1545 le livre parut avec ce titre étrange : *De dissectione partium corporis humani Libri tres, una cum figuris et incisionum declarationibus à Stephano Riverio, chirurgico, compositis*. Vous remarquez que La Rivière est ici qualifié chirurgien ; c'est qu'en effet la confrérie de Saint-Côme, fière du rôle qu'elle venait de jouer, et du candidat qu'elle avait soutenu, l'avait admis parmi ses membres aussitôt après le gain du procès, trop heureuse de compter enlin une illustration, quelle qu'en fût l'origine.

Maintenant vous savez tout ; vous connaissez les temps, les hommes, les circonstances ; ce fut alors qu'un autre barbier, sans aide ni collaborateur cette fois, publia à Paris, en français, un petit livre qui faisait à lui seul toute une révolution en chirurgie.

¹ Voyez Quesnay, ouvrage cité, p. 228.

§ V. — 1545 à 1552. — Nouvelles campagnes. — Études d'Anatomie. — Publication de la Briefve Collection anatomique. — Seconde édition du *Traité des plaies d'harquebuses*. — Paré est nommé chirurgien ordinaire du roi.

Il ne faut d'ailleurs rien exagérer ; et ce fut bien moins encore la publication de son livre qui fit la réputation de Paré, que la pratique de ses nouveaux préceptes dans les expéditions guerrières auxquelles il prit part. Ainsi, cette même année 1545, il assista au siège de Boulogne, où le duc de Guise reçut ce grand coup de lance à travers la figure dont la cicatrice lui fit donner le surnom de Balafre. Il est bien remarquable que Paré, rapportant cette histoire dès 1552, et y revenant dans toutes ses éditions, et jusque dans sa grande Apologie en 1585, n'ait jamais dit quel était le chirurgien qui avait extrait le tronçon de lance. La tradition lui rapporte à lui-même ce beau fait de chirurgie. Les premières traces écrites que j'en ai trouvées ne remontent qu'à l'année 1686, près d'un siècle et demi après l'événement, dans une histoire anonyme de l'amiral de Coligny, qui paraît cependant avoir été rédigée sur des Mémoires de famille¹. Voici comment l'auteur raconte cette aventure.

« Le prince de Joinville (on appelait ainsi le duc de Guise) reçut un coup de lance dans la tête dont le tronçon sortoit de l'autre côté. M. de Châtillon (depuis l'amiral Coligny) fut plus heureux ; il sortit non seulement sain et sauf du combat, mais repoussa encore ceux qui s'étoient avancés contre lui ; mais apprenant l'accident qui étoit arrivé à son ami, et en même temps que c'étoit un homme mort, il est impossible de dire quelle fut son affliction. Comme il ne pouvoit sortir de la tranchée, il envoya en même temps son chirurgien pour voir si ce qu'on lui avoit rapporté étoit véritable, avec ordre en cas qu'il ne fût pas mort de lui voir mettre le premier appareil. Mais cet homme, sans vouloir se donner la peine d'attendre, lui revint dire qu'il étoit encore en vie, mais qu'il ne pourroit jamais souffrir l'opération ; que quoique le roi y ait envoyé ses chirurgiens, toute leur expérience ne serviroit de rien ; qu'ils ne pouvoient pas seulement trouver le moyen de retirer le tronçon ; que seroit-ce donc de guérir une blessure, dont on n'avoit jamais oui parler d'une pareille ? que ce qui rendoit encore la cure plus impossible, c'est qu'il n'y avoit point de prise au tronçon ; que d'ailleurs il étoit si pres de l'œil, que l'œil sauteroit en le tirant, sur quoi l'on pouvoit inférer sans crainte de se méprendre, qu'autant vaudroit-il qu'il ait été tué tout roide.

¹ *Vie de Gaspard de Coligny*. Cologne, 1686, in-12, p. 63.

» Tout ce que disoit cet homme étoit véritable, et Ambroise Paré, le premier chirurgien du roi et le plus habile de son temps dans son métier, en avoit eu ce sentiment. Toutefois, plus pour plaire au roi qui lui commandoit d'épuiser son savoir en cette rencontre, que pour espérer d'y réussir, il s'avisa de prendre les tenailles d'un maréchal, et demandant au prince de Joinville s'il auroit le courage de souffrir qu'il lui mit le pied contre le visage, pour avoir plus de force : Pourquoi non? lui dit-il; et n'aimé-je pas mieux que vous me fassiez un peu de mal pour qu'il me vienne un grand bien, que de refuser que vous me soulagiez, par la crainte d'une douleur qui passera dans un moment?...

» Cependant Ambroise Paré ayant eu son consentement, se mit en besogne, et son adresse fut si grande que non seulement il tira le tronçon, mais encore qu'il le tira sans endommager l'œil aucunement. Le prince de Joinville ne put s'empêcher de faire voir qu'il étoit homme par une exclamation que la grande douleur tira de sa bouche; mais après avoir dit : Ah! mon Dieu! il se tut, et ne fit pas paroître la moindre inquiétude...

» Quoique Ambroise Paré eût beaucoup de gloire de cette opération, on n'en eut pas meilleure opinion du malade. Paré lui-même dit qu'il ne falloit pas moins qu'un miracle pour le sauver, car il étoit persuadé fortement que la fièvre alloit survenir, ce qui arrivant il n'y auroit plus de remède. Mais comme c'est la peur qui la cause le plus souvent, et qu'il en avoit été exempt jusque là, à peine eut-il quelque émotion plus qu'à l'ordinaire. Deux ou trois jours s'étant passés de la sorte, Paré commença à parler d'une autre façon, et à dire qu'il entrevoyoit quelque espérance; mais il s'empêcha bien de tenir ce discours devant le malade, de peur qu'il ne fût plus sensible à la joie qu'à la tristesse; car l'un et l'autre lui étoient également mortels. D'abord que Paré se fut ainsi déclaré, l'armée en fut bientôt abreuvée, et chacun ne songeoit qu'à donner des louanges à Paré d'une si belle cure... Enfin, pour finir tout d'un coup cette matière, le prince de Joinville ressuscita, nom dont je puis bien me servir en cette rencontre, puisque jamais homme ne fut si pres de la mort. Quoi qu'il en soit, il n'y eut personne qui ne regardât cela comme un miracle, et pour ne pas perdre le souvenir de cet accident, on lui donna le surnom de *Balafré*...

Ce récit ne manque sans doute pas d'intérêt; mais, comme toutes les histoires écrites de mémoire et long-temps après l'événement, il pèche en quelques circonstances; ainsi, par exemple, Ambroise Paré n'étoit point le chirurgien de François I^{er}, avec lequel il ne paraît pas avoir jamais eu aucun rapport. On trouvera d'ailleurs au livre onzième et dans la grande Apologie des détails plus précis sur le trajet de la plaie du duc de Guise.

Il y eut alors une paix de quelques années durant lesquelles Paré revint à Paris, où il s'adonna particulièrement à l'anatomie. Le succès de son premier ouvrage lui avait donné la mesure de sa valeur; le premier entré dans la carrière, il supportait impatiemment de s'y voir devancé, ou seulement rivalet par d'autres; et nous verrons que cette haute et fière émulation fut le principal mobile de toute sa vie. Un peu après la publication du traité *Des playes d'haquebutes*, en 1546, il avait paru une traduction française de l'ouvrage latin de Charles Estienne, avec les planches d'Etienne de La Rivière. Mais cette traduction formait un in-folio trop cher pour la plupart des apprentis barbiers; Paré songea à la détrôner. Sylvius faisait des cours d'anatomie alors célèbres, et il devait pousser dans cette voie le jeune maître dont il était resté le protecteur et l'ami, et auquel il faisait faire des saignées en ville¹. Paré servit probablement de prosecteur de Sylvius; et bien que, d'après ce qu'il dit lui-même, il n'eût jamais laissé échapper les occasions de disséquer, même dans ses campagnes, du moins est-ce à cette époque qu'on doit rapporter les dissections publiques qu'il fit aux écoles de la Faculté, avec Thierry de Héry, son ami d'enfance, alors maître barbier chirurgien comme lui. Ainsi, en 1547, ils disséquèrent ensemble une femme dont les pariétaux offraient en quelques points la minceur de l'ongle. Sur deux autres femmes mortes en couches, Paré avait constaté l'écartement de toutes les symphyses du bassin, ce qui est d'autant plus remarquable que plus tard il fut long-temps avant de vouloir admettre ce phénomène; enfin il paraît même qu'il se livrait à quelques expériences sur les animaux, et il dit par exemple avoir répété celle de Galien sur les nerfs récurrents². Le fruit de ces dissections fut petit un volume de 96 feuillets qui parut en 1550 avec ce titre : *Briefue Collection de l'administration anatomique avec la manière de conjoindre les os. Et d'extraire les enfans tant morts que vians du ventre de la mere lorsque nature de soy ne peut venir à son effet*. On voit que dans ce livre il a usé des traductions de Galien, publiées par Jean Canape, auquel il témoigne dans sa préface une vive reconnaissance; il a aussi mis à profit le livre de La Rivière, dont il cite spécialement la méthode pour l'assemblage du squelette; mais il se rend néanmoins ce témoignage, qu'il n'a rien avancé qu'il n'ait vérifié le scalpel à la main. Il ne faut pas oublier qu'à la fin de la partie anatomique, il jetait en quelques pages le fondement du traité d'accouchemens qu'il devait publier plus tard.

¹ Voyez *L'Anatomie de la teste*, fol. 107, v.; et cette édition t. I, p. 197.

² Voyez la *Briefue collection anatomique*, fol. 14, 53, 76, 40 et 41; voyez aussi dans cette édition, t. I, p. 138, 208, 295 et 198.

Paré avait obtenu son privilège le 6 juillet 1549; et son livre était sous presse, lorsqu'il lui fallut rejoindre l'armée au nouveau siège de Boulogne qui se fit cette année même; en sorte qu'il se glissa dans l'impression des fautes nombreuses, qu'il fut obligé de faire corriger à la main.

L'expédition contre Boulogne demeura sans résultat; et les années qui suivirent laissant aux gens de guerre quelque repos, Paré en profita pour revoir et augmenter son livre des *playes d'haquebutes*. Son maître, le vicomte de Rohan, auquel il avait dédié la première édition, lui conseilla de faire hommage de la nouvelle au roi lui-même; et telle fut l'origine de la haute fortune qui attendait notre chirurgien. Le manuscrit de cette deuxième édition était terminé en 1551, le privilège portant la date du 4 février de cette année; et elle fut livrée au public le 10 mars de l'année suivante. Les circonstances étaient des plus favorables; le jour même où le premier exemplaire put être offert au roi, un ordre général venait d'être donné pour rassembler l'armée sur les frontières de Champagne ¹.

Ce fut plutôt une marche triomphale qu'une véritable guerre; en quelques mois les trois évêchés de Toul, Metz et Verdun étaient conquis et ralliés à la couronne de France; et le 1^{er} juin, l'armée était en marche pour le duché de Luxembourg, où son premier exploit fut d'assiéger et prendre Damvilliers. A. Paré suivit M. de Rohan à cette double campagne; et il y trouva une occasion de montrer à la fois et son habileté et son humanité qui peint trop bien son caractère pour que je la passe sous silence. Un soldat de la compagnie de Rohan allant en maraude fut blessé de douze grands coups d'épée, de telle sorte que le jugeant désespéré, et la compagnie devant partir le lendemain, on avait déjà creusé la fosse où on voulait le jeter. A. Paré réclama en sa faveur, le fit placer sur une charrette, lui fit *office de médecin, de chirurgien, d'apothicaire et de cuisinier*, et fit si bien qu'il le guérit. L'admiration fut au comble, et les soldats de la compagnie de Rohan ne se bornèrent pas à de vains transports de reconnaissance: à la première montre qui se fit, chacun des hommes d'armes lui donna un écu, chacun des archers un demi-écu ². Ainsi sa réputation avait commencé parmi les capitaines, elle descendit dès ce jour dans les derniers rangs de l'armée, et son nom ne tarda pas à devenir populaire.

Une autre cure qu'il fit peu après ne dut pas peu y contribuer. Un gentil-

¹ Voyez pour ces dates l'édition citée, et les *Mémoires de Vieille-Ville*, liv. IV, chap. 13. Paré dit même dans sa Préface que nous citerons plus loin, que l'approche de la guerre l'a engagé à hâter sa publication.

² Voyez la *Grande apologie, voyage d'Allemagne*, 1552.

homme du vicomte de Rohan reçut un coup de coulevrine à la jambe qui nécessita l'amputation. Il n'y avait que peu de mois que Paré avait publié sa deuxième édition, dans laquelle il recommandait encore le cautère actuel contre l'hémorrhagie. Mais chaque jour lui apportait sa méditation ; et un jour qu'il discutait sur ce sujet avec Étienne de La Rivière et François Rasse, tous deux chirurgiens de Saint-Côme, il leur soumit cette idée si simple et si lumineuse, que puisqu'on appliquait bien la ligature aux veines et aux artères dans les plaies récentes, rien n'empêchait de l'appliquer également après les amputations. Tous deux se rangèrent de son avis ; il ne fallait plus que trouver une occasion ; elle se présenta au siège de Damvilliers. Un gentilhomme de M. de Rohan avait eu la jambe broyée d'un coup de coulevrine, A. Paré fit l'amputation, et pour la première fois il n'appliqua pas le cautère. Il eut le bonheur de sauver son malade, qui, tout joyeux d'avoir échappé au fer rouge, disait qu'il en avait été quitte à bon marché¹.

Cette deuxième découverte n'était pas moins heureuse que la première, dont elle était pour ainsi dire le complément. Du premier pas, le jeune chirurgien avait sauvé de la cautérisation tous les blessés atteints de coups de feu simples ; du second, il épargnait également ces atroces douleurs à tous les amputés. La chirurgie militaire, qui jusqu'alors avait été une torture, devenait un art bienfaisant ; et c'était un barbier chirurgien qui avait produit cette double merveille.

De tels succès ne tardèrent pas à porter leurs fruits. Après la campagne de Luxembourg, terminée le 26 juillet, il était revenu à Paris, soit pour prendre un peu de repos, ou bien, si ce n'était une vaine excuse, pour soigner sa femme qui était malade. La moitié de l'armée avait été licenciée, et M. de Vendôme, qui fut depuis roi de Navarre, avait pris le commandement du reste pour la mener en Picardie contre les Espagnols. En passant à Saint-Denis, il fit appeler Paré près de lui et l'invita à le suivre ; et le bon chirurgien prétextant l'état de sa femme, le prince répondit qu'il laissait bien la sienne, qui était d'aussi bonne maison que madame Paré, et qu'il y avait des médecins à Paris. Il ajouta de belles promesses, et ordonna qu'on l'inscrivit sur l'état de sa maison, si bien que Paré ne put se refuser à le suivre. L'expédition se borna à la prise de quelques châteaux autour de Hesdin ; mais M. de Vendôme avait pris son chirurgien

¹ Voyez la *Grande apologie, voyage de Damvilliers*, et le *Livre des contusions, combustions et gangrenes*, t. II de cette édition, p. 224, 227 et 230. Je n'avais pu dans mes notes sur ce livre assigner d'une manière précise l'époque de cette découverte ; on voit qu'elle date exactement de l'année 1552.

en amitié; dès la première affaire, il en fit au roi le plus grand éloge, racontant avec admiration qu'il avait vu dix-huit balles que Paré avait extraites de diverses blessures; en un mot il parla si chaudement en faveur de son protégé, que le roi désira l'avoir à son propre service, et le fit inscrire sur la liste de ses chirurgiens ordinaires. Il voulut voir Paré lui-même, et lui dit de sa bouche royale *qu'il lui feroit du bien.*

§ VI. — 1582 à 1583. — Sièges de Metz et de Hesdin. — Paré est fait prisonnier. — Périls divers. — Il recouvre la liberté.

C'était là une faveur bien grande et surtout inespérée. La fortune offrit presque aussitôt à Paré une occasion de la justifier. Charles-Quint, irrité de la perte des Trois Évêchés, venait de passer le Rhin avec cent vingt mille hommes. Le duc d'Albe, l'un de ses meilleurs généraux, avait mis le siège devant Metz le 20 octobre; le 20 novembre, l'empereur en personne vint rejoindre son armée, et la ville, défendue par le duc de Guise avec sept princes sous ses ordres et nombre de gentilshommes, avait à souffrir à la fois des attaques de l'ennemi, des fatigues du siège, et des rigueurs d'un affreux hiver. Le duc de Guise avait établi deux hôpitaux pour les soldats et les pionniers; il avait mis en réquisition les barbiers-chirurgiens de la ville, et leur avait même fait des avances d'argent pour se munir d'onguents et de drogues; mais l'ignorance des chirurgiens ne pouvait lutter contre un ensemble de circonstances si défavorables; presque tous les blessés périssaient, et le mot de poison circulait parmi les troupes. Dès le 8 novembre, le duc de Guise dépêcha au roi un de ses capitaines, nommé Thomas Delvêche, pour lui déclarer que la place était en état de tenir dix mois, mais pour demander en même temps qu'on leur envoyât d'autres médicaments. Le roi fit venir Paré, lui donna cent écus, le chargea de prendre avec lui autant de médicaments qu'il croirait nécessaire, et l'adressa au maréchal de Saint-André qui commandait à Verdun. Le maréchal de Saint-André et M. de Vieille-Ville, qui se trouvait sous ses ordres, gagnèrent un capitaine italien, qui s'engagea, au prix de 1,500 écus, à introduire dans la ville assiégée A. Paré, son valet ou *son homme*, et le capitaine du duc de Guise. L'expédition était périlleuse, et, *pour vray dire*, dit notre naïf auteur, *i'eusse bien et volontiers voulu estre encore à Paris.*

¹ Voyez la relation du *Siège de Metz*, par Salignac; édition du *Pantheon littéraire*, p. 18 et 19.

Ils passèrent néanmoins sans accidents, et la petite caravane entra à Metz le 8 décembre, à minuit, par la porte Moselle¹.

Je suis bien obligé, dans cet endroit de mon récit, de rabattre un peu de l'inoffensive vanité avec laquelle Paré parle de lui-même. Il raconte d'abord que *monsieur de Guise et messieurs les princes* mandèrent au roi de le leur envoyer, et cela est fort peu vraisemblable. Paré était connu dans toute l'armée comme le chirurgien de M. de Rohan, et M. de Rohan venait d'être tué le 4 novembre à Saint-Nicolas, près de Nancy, dans une affaire désastreuse où le duc d'Aumale avait été fait prisonnier. Les assiégés, auxquels on n'avait pas laissé ignorer cet échec², devaient donc croire que Paré était parmi les morts avec son maître ou parmi les prisonniers. En supposant qu'ils savaient le retour de Paré à Paris près de sa femme malade, ou bien son départ avec M. de Vendôme, dans l'un et l'autre cas ils ne pouvaient guère songer à l'avoir avec eux. Enfin les grands seigneurs avaient leurs chirurgiens attirés qui n'étaient pas sans mérite; le duc de Guise en particulier s'était attaché Pierre Aubert, que Paré cite à plusieurs reprises dans ses œuvres, et qui devint plus tard chirurgien ordinaire du roi; ils avaient donc moins besoin de bons chirurgiens que les simples gentilshommes; et si la demande fût venue de ceux-ci, le silence de Salignac à cet égard serait incompréhensible.

D'un autre côté, Paré se représente comme chargé d'une sorte de mission du roi près du duc de Guise et des capitaines et seigneurs; pour le duc, il avait une lettre à lui remettre; quant aux autres, le roi l'avait

¹ Je dois donner ici quelques explications sur l'exactitude de ces détails. Les *Mémoires de Vieille-Ville* ne font nulle mention de cet incident; et Salignac se tait également sur A. Paré. Mais il donne les dates du départ et du retour de Thomas Delvêche (p. 24 et 38), et Paré nous apprend lui-même qu'il entra à Metz en compagnie d'un capitaine du duc de Guise. Les détails de leur entrée se rapportent assez bien, quand on compare l'apologie d'A. Paré avec la relation de Salignac. Enfin, l'une des premières recommandations que reçut Paré des seigneurs assiégés, fut d'aller visiter M. de Pienne; or M. de Pienne se nommait alors *Bugueno*, comme Paré lui-même nous l'apprend en citant son observation au *Livre des playes en particulier* (voyez tome II de cette édition, page 63); et Salignac raconte que Bugueno fut blessé le 26 novembre (*ouvrage cité*, page 33). Paré nous dit que le blessé fut quatorze jours sans connaissance, et qu'enfin il fut trépané par Pierre Aubert, chirurgien du duc de Guise; or, du 26 novembre au 8 décembre il y a douze jours; et ce fut donc le deuxième jour de son arrivée que Paré fit décider la trépanation à laquelle, à tort ou à raison, il attribue la guérison du malade. Ce rapprochement de dates et de circonstances me paraît ne laisser aucun doute, et c'est pourquoi j'ai cru pouvoir m'exprimer dans ma narration d'une manière aussi affirmative.

² Voyez *Mémoires de Vieille-Ville*, liv. V, chap. 5; et le *Siege de Metz*, p. 23.

chargé de leur *faire ses recommandations et un remerciement du devoir qu'ils auroient fait et faisoient à la garde de sa ville de Metz, et qu'il le reconnoistroit*. C'étaient là des compliments sans importance ; la véritable mission était celle que rapporte Thomas Delvêche.

Mais, après cette rigoureuse rectification des faits, il serait injuste de ne pas reconnaître que l'arrivée de Paré à Metz fut pour toute la garnison un bienfait. Il était connu des chefs et des simples soldats ; il avait déjà seize années de guerre et la plus haute renommée de la chirurgie militaire. Dès le lendemain de son arrivée, le duc de Guise, qui savait frapper les imaginations, le présenta sur la brèche même à tous les princes, seigneurs et capitaines, qui l'embrassèrent et le reçurent avec acclamations. Dès le même jour il raccoutrait la jambe de M. de Magnane qui, depuis quatre jours, s'était confié à un charlatan et souffrait d'horribles douleurs. Le jour d'après il décidait qu'on trépanerait M. de Bugueno, frappé d'un éclat de pierre à la tête, et qui depuis quatorze jours était sans connaissance. Il les guérit tous les deux ; et ces succès, que la chirurgie de notre époque même doit proclamer extraordinaires, me paraissent témoigner fortement de la confiance que Paré inspirait aux blessés et qui facilitait de telles guérisons.

On sait quel fut l'événement de ce siège ; on sait comment, devant le génie du duc de Guise et la valeur française, le puissant empereur vit tous ses efforts se briser, son armée se fondre et sa gloire s'éclipser. Ce fut à ce siège même qu'en un jour de désespoir il songea pour la première fois à se faire moine.

Quand tout péril eut cessé, Paré revint à Paris où le roi lui fit encore donner deux cents écus, et lui promit de veiller à sa fortune. Ces magnifiques espérances faillirent trouver un triste terme à quelques mois de là. La guerre, apaisée vers le Rhin, continuait en Picardie ; Hesdin, pris et repris plusieurs fois, resté enfin au pouvoir des Français, était menacé par les Impériaux ; plusieurs princes s'y étaient jetés pour le défendre, et la faveur de Paré était montée si haut qu'on ne croyait plus pouvoir se passer de ses services ; le roi l'envoya à Hesdin. Cette fois on peut le croire lorsqu'il rend témoignage de son importance, lorsqu'il parle de l'affection et de la confiance des soldats qui se disputaient à qui l'aurait, et le portaient *comme un corps saint*, selon son expression. Sa considération s'était accrue parmi les chefs eux-mêmes, et il prit place au conseil où l'on allait décider s'il fallait se rendre. Là en effet il y avait bien la même valeur, mais il n'y avait pas le même génie ; rien n'avait été prévu pour les blessés ; point de lits, point de linge, point d'aliments convenables, point de médicaments ;

aussi quand on demanda à Paré son avis sur la reddition de la place, *ie fis response*, dit-il, *qu'elle n'estoit pas tenable, et que ie le signerois de mon propre sang, pour le peu d'esperance que j'auois que l'on peust resister aux forces des ennemis, et aussi pour le grand desir que j'auois d'estre hors de cest enfer et grand tourment... Car il ne suffit au chirurgien faire son devoir envers les malades, mais il faut que le malade fasse le sien, et les assistans, et les choses exterieures*¹.

On se rendit; mais alors commençait une autre série de dangers. Sans doute en déclarant son nom, A. Paré eût été mis à part, bien traité, considéré comme un prisonnier distingué, mais il eût payé sa liberté en conséquence. En se cachant, au contraire, il courait tous les risques des simples prisonniers, qu'on soumettait quelquefois aux plus cruelles tortures pour leur extorquer une meilleure rançon ou qu'on égorgeait quand on n'en pouvait rien tirer. Nul autre historien ne nous a tracé un tableau aussi effrayant de nudité et de vérité de ces atroces guerres du xvi^e siècle. Il espéra toutefois échapper à la rançon et à la torture; il échangea son riche costume de chirurgien du roi, la saie de velours, le pourpoint de satin, le manteau de drap fin, et paré de velours contre de pauvres vêtements qui lui donnaient l'air, dit-il, d'un *ramoneur de cheminée*, et il s'attacha à M. de Martigues qui avait reçu un coup d'arquebuse à travers la poitrine. Nouvelle perplexité; se dirait-il chirurgien ou non? Dans le premier cas, les ennemis allaient le retenir pour panser leurs blessés; dans le second, il retomrait dans la condition de ces malheureux soldats auxquels les vainqueurs coupaient si facilement la gorge: il se déclara chirurgien. Enfin, dernier péril non moindre que tous les autres, M. de Martigues était blessé à mort, et il ne fallait pas que le duc de Savoie, à qui appartenait ce riche prisonnier, pût attribuer au chirurgien la perte qu'il allait faire; les galères ou la potence étaient le moins qui aurait pu lui arriver. Le blessé fut en effet visité par un médecin et un chirurgien de l'empereur réunis à ceux du duc de Savoie, assistés de six autres chirurgiens suivant l'armée, et en présence de plusieurs gentilshommes; et la conduite de Paré fut soumise à une enquête sévère. Il leur exposa, dans le plus grand détail, toute l'histoire du blessé, la cause, les phénomènes de la plaie, les circonstances sur lesquelles il avait établi son diagnostic et son pronostic, les raisons du traitement qu'il avait suivi. Cette espèce de consultation, qu'il nous a conservée, est un chef-d'œuvre pour cette époque, et, sauf quelques théories hasardées, ferait encore honneur à un chirurgien de la nôtre. Il

¹ Voyez la *Grande apologie, Voyage de Hesdin*, 1553.

étonna les médecins qui l'entendirent, et qui lui rendirent, près du duc de Savoie, la plus entière justice.

Il avait atteint son but, peut-être même l'avait-il dépassé. On le reconnaissait chirurgien, et plus habile, certes, que ceux qui l'avaient interrogé. M. de Martigues mourut; le duc de Savoie commanda de l'embaumer; mais, autant qu'on peut en juger, aucun de ses chirurgiens ne savait comment s'y prendre. Ils prièrent Paré de faire l'ouverture du corps; et les prières n'ayant pas d'abord réussi, ils en vinrent aux menaces. Il obéit alors, et laissant un peu la prudence en arrière, il eut l'idée fort malheureuse, en de telles circonstances, de faire parade de ce qu'il savait; et tout en disséquant le corps, il fit aux assistants une superbe leçon d'anatomie.

Cette petite vanité faillit lui coûter cher. Ce fut d'abord le chirurgien de l'empereur qui se serait attaché volontiers un aide aussi capable, et qui essaya de le séduire en lui promettant de *l'habiller tout à neuf et de le faire aller à cheval*. Paré le remercia en déclarant qu'il ne servirait jamais les étrangers; *brave réponse*, comme il ne se fait pas faute de la qualifier lui-même. Jusque là la bravoure n'était pas encore bien grande, ni la résistance bien méritoire; mais il y eut un courage réel à opposer la même réponse au duc de Savoie, le chef de l'armée victorieuse, qui à son tour proposa à Paré de rester à son service, et qui, sur son refus, menaça de l'envoyer aux galères.

La fortune, qui avait pris soin de protéger Paré dans toute cette aventure, le tira encore de ce mauvais pas. M. de Vaudeville, gouverneur de Gravelines, qui portait depuis six à sept ans un ulcère à la jambe, pria le duc de lui faire présent du prisonnier. « *Monsieur de Savoie luy dit, pour ce que te valois, qu'il estoit content, et que si ie luy mettois le feu à la jambe, que ce seroit bien fait. Il luy respondit que s'il en apperceuoit quelque chose, qu'il me feroit couper la gorge.* » Et comme pour montrer d'abord au pauvre chirurgien à qui il avait affaire, il l'envoya chercher par quatre hallesbardiers allemands qui lui firent grand'peur. Heureusement il parvint à satisfaire son nouveau maître, et l'ayant presque guéri de son ulcère, il en obtint pour récompense sa liberté. Il revint immédiatement à Paris, non sans jeter sur la disposition des troupes ennemies un regard scrutateur, afin d'en rendre compte au roi. Henri II le reçut avec joie; et déjà, le sachant prisonnier, il avait fait écrire à madame Paré qu'il se chargeait de la rançon. Le captif s'étant délivré lui-même, la promesse du roi ne pouvait cependant demeurer vaine: il lui fit donner deux cents écus.

§ VII. — Diffusion de la doctrine de Paré sur les plaies d'armes à feu. —
En Italie, Maggi, Alphonse Ferri, Rota, Botal. — En Allemagne, Lange.

Paré avait alors trente-six ans; il s'était vu porter, un peu par la fortune, surtout par ses talents, à la plus belle position qu'il pût désirer; simple maître barbier, il était devenu chirurgien du roi de France; rabaisé par son premier titre aux fonctions les plus inférieures de l'art, il avait porté une réforme presque complète dans la pratique de la haute chirurgie militaire. Vers cette époque même, ses doctrines nouvelles commençaient à percer à la fois en Italie et en Allemagne; et c'est ici le lieu de relever les plus graves injustices commises à son égard et par ses contemporains et par les historiens postérieurs.

En 1552, était mort à Bologne un certain Barthélemi Maggi, docteur en médecine, âgé de soixante et quinze ans, et qui, dans toute cette longue carrière, s'était à peu près renfermé dans le cercle de sa pratique locale, et était resté complètement ignoré. Une circonstance toute fortuite l'obligea, à soixante-treize ans, de s'occuper des plaies d'armes à feu. J.-B. de Monte, neveu du pape Jules III, général de l'armée papale, avait reçu un coup d'arquebuse à la main sur le territoire de Modène; cette plaie ne s'était point cicatrisée, et le général, occupé au siège de Parme, en 1550, aspirait à une prompte guérison. Il manda près de lui Maggi, son vieil ami, et Rota, professeur de chirurgie à Bologne. Ainsi placés sur le théâtre de la guerre, tous deux eurent à donner leur avis sur les plaies d'armes à feu; Rota soutint la vieille doctrine de Vigo, Maggi se prononça pour les idées nouvelles. La discussion eut du retentissement dans l'école de Bologne; et les deux principaux adversaires s'étant encore trouvés ensemble au siège de la Mirandole, où leur protecteur commun fut tué, ils eurent ainsi occasion de se mesurer de nouveau et de chercher des faits à l'appui de leurs opinions. Enfin de retour à Bologne, ils poursuivirent par la plume la discussion commencée. Maggi mourut avant de publier son livre, qui parut néanmoins l'année même de sa mort, par les soins de J.-B. Maggi, son frère; l'ouvrage de Rota ne fut fini qu'un peu plus tard, en 1555¹.

Voilà les faits, tels que les historiens les eussent facilement recueillis, s'ils avaient pris la peine de lire les livres dont ils faisaient l'analyse. Haller lui-

¹ Maggi, *De vulnerum sclopetorum et bombardarum curatione liber*, Bon. 1552. — Voyez la dédicace de J.-B. Maggi, la préface de l'auteur, et les folios 1, 2 et 5. — Rota, *De tormentariorum vulnerum natura et curatione liber*, Bon. 1555, p. 42.

même semble accorder croyance à l'imputation injurieuse d'Andry, qui accuse Paré d'avoir copié Maggi sans le nommer. Comment Paré, écrivant en 1545, aurait-il copié un livre qui ne parut qu'en 1552, et emprunté les idées d'un homme qui ne s'occupa de la question qu'en 1550? Ne serait-il pas plus juste de dire que Maggi l'Italien fut mis sur la voie, soit par le livre de Paré qu'il ne cite pas, soit par les récits des soldats, qu'il consultait soigneusement comme il nous l'apprend lui-même, et qui, dans ces longues guerres, avaient pu entendre parler de la méthode de Paré et peut-être recevoir les soins de Paré lui-même?

Sans doute il ne faut point passer d'un extrême à l'autre, donner comme constant ce qui est en doute; et je dirai même que Maggi a fait, pour appuyer son opinion, des expériences et des observations dont les premières éditions de Paré n'offrent aucune trace. Il a noté, quant à la prétendue combustion des plaies par armes à feu, qu'aucun des blessés n'a senti de chaleur, que les habits ne sont point brûlés; il a lui-même tiré des coups d'arquebuse à travers des paquets de poudre sans les enflammer; chose bien plus singulière, tandis que les médecins disputaient encore sur la combustion, les marins, mieux instruits par l'expérience, garnissaient les flancs des navires avec des sacs de laine et d'étoupes pour atténuer le choc des boulets. Au total, la discussion de Maggi est plus savante et plus complète que celle de Paré; il y a la différence que l'on pouvait prévoir entre un docteur en médecine et en philosophie nourri de la lecture d'*Hippocrate*, de *Galien et des autres Grecs*, et un barbier chirurgien qui n'avait à citer que Jean de Vigo et sa propre expérience. Mais le barbier avait précédé l'autre de quatorze ans pour la date précise de la découverte; on ne comprend pas qu'il y ait jamais eu le moindre doute sur la priorité.

Il y a un autre médecin italien, Alphonse Ferri, que l'on a aussi opposé à Paré, et auquel on a fait une réputation usurpée pour l'un des plus mauvais instruments et l'un des plus mauvais livres qui aient encombré l'arsenal et la littérature chirurgicale. D'abord Portal a avancé qu'il avait écrit sur les plaies d'armes à feu avant Paré, et il date sa première édition de 1533. C'est une erreur qu'aurait dissipée la lecture du livre même. Ferri, dont les biographes ne disent guère autre chose, sinon qu'il était de Faenza, qu'il pratiqua à Naples et qu'il fut appelé à Rome par Paul III avec le titre de son médecin; Ferri avait été chirurgien militaire, il avait suivi les armées dans les guerres de Naples, d'Allemagne, et enfin dans la campagne de France, en 1544, où il assista au siège de Landrecies. C'est lui-même qui nous l'apprend dans le *corollarium* qui est à la fin de son livre; et notez ceci: un médecin italien, qui a pratiqué la chirurgie militaire en France en

même temps que Paré, qui se trouvait dans une armée tandis que Paré était dans l'autre ; qui a pu savoir par les prisonniers français, dont il brûlait impitoyablement les plaies, qu'on les traitait plus doucement dans l'armée française. Or, ce *corollarium* est précisément consacré à réfuter l'opinion de quelques uns qui ne peuvent pas ser pour ignorants en médecine, et qui professent une doctrine fort contraire à la science. Car A. Ferri n'a garde d'admettre ces innovations ; il est toujours de l'école de Vigo, lui ; il définit la plaie par arquebuse une *lésion multiple dans laquelle il y a adustion, contusion, attrition, fracture et nature vénéneuse* ; seulement il a trouvé de plus que le poison est un *poison chaud* ; il ne reculerait pas devant la cautérisation avec le fer rouge, bien qu'il ait pourtant des moyens plus doux ; et il se garderait bien de saigner avant le troisième ou le quatrième jour, de peur d'attirer le venin de la plaie à l'extérieur.

Mais contre qui enfin dirige-t-il les arguments qui défendent sa doctrine. Le livre de Maggi ayant paru à Bologne en 1552, celui de Ferri à Lyon en 1553, peut-être avait-il eu connaissance du premier. Pour en juger il faudrait savoir où était Ferri à cette époque ; Paul III était mort, et comment un auteur, écrivant à Rome, aurait-il adressé son manuscrit à Lyon ? De plus les objections que Ferri s'adresse, s'il les avait puisées dans Maggi, se reconnaîtraient facilement à l'ordonnance du style ; et en comparant soigneusement les textes, il s'en faut de beaucoup qu'on puisse leur donner cette origine. Elles ont véritablement plus de ressemblance avec les raisons déduites par A. Paré, bien que l'arrangement offre encore quelque différence ; et en l'absence de documents plus précis, je regarde comme très probable que c'est à Paré que Ferri a fait allusion.

Ajoutons enfin que la doctrine de Paré, soutenue par Maggi, combattue par Ferri et Rota, trouva, en 1560, un nouveau défenseur dans Léonard Botal, de Turin. Botal argumente contre Alphonse Ferri et Vigo sans citer aucun de ceux qui l'avaient précédé dans la carrière, et il se contente de dire que quelques uns ont nié la combustion et la complication vénéneuse ; lui, Italien, écrivant à Turin, il ne nomme pas Maggi, parce qu'il était mort peut-être ; lui, attaché au service de France, médecin de M. de Cossé-Brissac, il ne nomme point Paré, peut-être à cause de la distance qui séparait le chirurgien du docteur ! Le chirurgien continuait sa route sans s'inquiéter de ceux qui l'attaquaient par le silence, en attendant qu'on le jugeât digne d'une guerre plus sérieuse, et que les jalousies et les haines soulevées par ses succès se fissent jour enfin par la publicité.

Ce n'est pas seulement en Italie que l'on a cherché des rivaux à Paré pour sa découverte ; l'Allemagne a aussi son prétendant, Jean Lange, de

Lemberg en Silésie, d'ailleurs l'un des meilleurs esprits de ce siècle. Né en 1485, il s'était d'abord fait recevoir maître en philosophie à Leipsick en 1514, et y avait professé durant plusieurs années les belles-lettres. Enfin s'étant tourné vers l'étude de la médecine, il partit pour l'Italie, demeura quelque temps à Bologne, et reçut le bonnet de docteur à Pise en 1522. De retour en Allemagne, il fut nommé successivement archiâtre de cinq électeurs palatins. suivit l'un d'eux, Frédéric, dans une campagne contre les Turcs, et enfin revint se fixer à Heidelberg où il mourut le 21 juin 1565.

Il a laissé trois livres de Lettres sur divers sujets de médecine, remarquables surtout par le tableau qu'il trace de l'art à cette époque, et où nous avons puisé de curieux renseignements; le premier livre parut pour la première fois, suivant Haller, à Bâle en 1554, et les deux autres ne furent publiés que long-temps après la mort de l'auteur. On voit donc que Lange, bien plus vieux que Paré, n'aurait cependant écrit que neuf ans après lui; mais je ne sais par quelle erreur Portal veut que la première édition de ces lettres ait paru en 1533. Outre que Gesner, bien placé pour en juger, ne cite pas d'autre édition que celle de 1554, la préface de Lange suffit pour lever tous les doutes. Il y avait trente ans, dit-il, plus ou moins, qu'il avait quitté la carrière des lettres pour celle de la médecine quand lui vint l'idée d'écrire ses *Épîtres*; ce qui nous reporte certainement plus loin que 1545.

Il traite des plaies d'armes à feu dans la lettre IX du premier livre. Cette lettre n'a que deux pages, où il trouve le moyen de citer à la fois Celse, Hippocrate, Dioscoride, Pline et Galien en quatre endroits. Il combat l'erreur des *chirurgiens vulgaires* qui veulent qu'il y ait combustion; il range ces plaies parmi ces plaies contuses; transcrit et donne comme règle de pratique un passage d'Hippocrate qu'il applique à leur traitement, et, à l'aide d'un autre passage de Galien, il arrive à conseiller les infusions d'huile rosat.

On peut ici se demander si Lange connaissait les idées de Paré et de Maggi, ou s'il dut les siennes à son sens droit et à son érudition hippocratique? Quoi qu'il en soit, il ne vient qu'en troisième dans l'ordre des dates, et il faut bien ajouter que ses assertions sans preuve, ses préceptes appuyés sur des autorités incompétentes, ne pouvaient faire et ne firent pas en effet une grande impression. La doctrine nouvelle appartient à Paré, et l'honneur de l'avoir fait triompher revient encore incontestablement à Paré; jamais priorité ne fut plus éclatante.

Mais cette large diffusion de ses idées parmi les docteurs d'Italie et

d'Allemagne jetai sur lui un reflet tout nouveau, et justifiait pleinement la faveur dont il jouissait à la cour. C'était à la fois un homme important et une haute renommée ; le collège de Saint-Côme chercha à l'attirer dans son sein.

§ VIII. — Transformation de la confrérie de Saint-Côme en collège. —
Réception d'Ambroise Paré.

Nous avons laissé la petite confrérie de Saint-Côme en paix avec l'Université, et ses membres réputés écoliers universitaires, mais à la condition de suivre les cours de la Faculté de médecine, et de ne procéder à l'examen des candidats à la maîtrise qu'avec l'assistance de deux docteurs. Ces conditions furent remplies ; mais les chirurgiens cherchant à tirer le meilleur parti de leur position, s'avisèrent de prendre le nom de collège.

Les collèges de l'Université de Paris avaient été destinés dans l'origine à recevoir des écoliers pauvres, nourris et logés aux frais de l'établissement ; mais bientôt les familles riches, jalouses de la bonne discipline qui y régnait, y avaient envoyé leurs enfants, et le nombre des écoliers s'étant ainsi considérablement accru, il avait fallu les partager en différentes classes et leur donner des professeurs pour chaque classe. Ce titre de collège, bien sonnait par lui-même, convenait ainsi parfaitement aux vues des chirurgiens, en leur qualité d'écoliers universitaires, ils pouvaient le prendre sans éveiller aucune susceptibilité, et plus tard ce titre devait leur servir à avoir à leur tour des écoliers dont ils se feraient les maîtres.

Cette transformation de la confrérie en collège dut se faire assez promptement après la conciliation de 1515, car dès 1533 nous trouvons *le collège des chirurgiens de Paris* mentionné sans autre explication dans une ordonnance qui était faite à la fois pour eux et pour la Faculté ¹. La Faculté ne réclama point ; c'était une sorte de consécration tacite. Les chirurgiens at-

¹ *Ordonnances des rois de France*, t. II, p. 383. — On craignait la peste à Paris ; François 1^{er} nomma une chambre ou commission spéciale pour prendre les mesures nécessaires, et entre autres choses, cette chambre décida que la Faculté *députerait* quatre docteurs, que le collège des chirurgiens *élirait* deux chirurgiens, et que la congrégation des barbiers *serait tenue d'élire* six barbiers pour visiter les pestiférés. Les gages furent fixés pour les médecins à 300 livres, pour les chirurgiens à 120, pour les barbiers à 80 livres. C'est la même disposition que nous avons vue dans une ordonnance attribuée par la Faculté à Philippe de Valois en 1333 ; et je crains fort qu'il n'y ait eu une erreur de date, et que la docte Faculté ayant lu 1333 pour 1533, n'ait mis Philippe de Valois à la place de François de Valois.

tendaient une occasion favorable; ils la trouvèrent en 1543, lorsque François I^{er} appela d'Italie Vidus Vidius et créa pour lui une chaire de chirurgie au Collège de France. Ils s'adressèrent au roi; ils représentèrent que leur *collège* faisait partie de l'Université, chose incontestable, et que pourtant *il y avoit toujours eu quelque contradiction et empeschement qui les avoit gardés de jouyr et user des privilèges universitaires*, phrase infiniment vague, et sans doute laissée vague à dessein; ils ajoutaient que la chirurgie était un art important, et que les *professeurs* en étaient recommandables; et là-dessus *ils requéraient la grâce et faveur royales*. C'était une de ces suppliques insignifiantes en apparence, comme on en avait adressé à tous les rois, et qui, ne demandant rien de nouveau, recevaient toujours une réponse favorable. François I^{er} répondit donc très favorablement, confirma aux chirurgiens tous les privilèges universitaires, pour lesquels ils n'avaient nul besoin de sa confirmation, et ne se douta guère de l'orage qu'allait soulever son ordonnance ¹. Elle avait cependant une haute portée; elle avait copié dans la supplique des chirurgiens les mots de *collège* et de *professeurs*, et elle paraissait ainsi les reconnaître. Mais lorsqu'elle fut portée au Parlement, la supercherie fut découverte, et l'enregistrement refusé.

En étudiant avec soin les documents de cette époque, il est permis de penser que le collège était surtout excité dans ces circonstances par le barbier Étienne de La Rivière, reçu chirurgien dès l'année 1541, et fier de son triomphe remporté sur Charles Étienne. C'était lui sans doute qui voulait s'ériger en professeur d'anatomie: on peut même fixer assez bien la date de cette sorte de rébellion; en effet, les registres de la Faculté présentent chaque année la mention des sommes versées par les chirurgiens pour l'anatomie, mais seulement de 1502 à 1549. D'autres circonstances s'ajoutent à la précédente pour montrer que ce fut en effet vers cette année 1549 que le collège de Saint-Côme essaya de montrer l'anatomie à ses élèves. La Faculté s'en émut aussitôt, et à la date de 1551 elle avait obtenu du Parlement un arrêt portant *défense au lieutenant-criminel, aux maîtres et gouverneurs de l'Hôtel-Dieu, et à l'exécuteur de la haute-justice*

¹ Quesnay a rapporté en entier cette ordonnance, p. 466. — Dans le cours de son histoire ou plutôt de son plaidoyer, il pense que François I^{er} céda à l'influence qu'exerçait sur lui son chirurgien Guillaume Vavasseur, *un de ces génies singuliers qui font honneur à leur patrie*. C'est Devaux qui a fait Vavasseur chirurgien de François I^{er}; tout ce que nous savons de lui, c'est que son nom se trouve avec la qualification de *chirurgien du roi* parmi les signataires des statuts en 1510; homme du reste aussi inconnu que tous ses confrères, et qui très probablement ne vivait plus en 1544.

de délivrer aucun corps mort pour l'anatomie sans une requête signée du doyen de la Faculté; et en outre, défense aux chirurgiens, barbiers et autres de faire aucune anatomie ni dissection qu'en la présence d'un docteur en médecine, lequel docteur interprétera ladite anatomie et dissection en la manière accoutumée. Par deux autres arrêts de la même année, les docteurs étaient maintenus dans leur droit d'assister aux examens des chirurgiens.

La Rivière, qui'était à la fois chirurgien du roi et juré du Châtelet, se trouvait ainsi battu de tous côtés. Il parvint à obtenir en 1553 des lettres de Henri II, adressées au prévôt de Paris, pour lui enjoindre de maintenir les jurés du Châtelet dans leurs privilèges relativement aux examens et réceptions, nonobstant tout arrêt contraire; et ces lettres obtenues, les chirurgiens interjetèrent appel de l'arrêt. Nous savons cependant qu'en 1554, à la réception de Mathurin de La Noue, la Faculté était représentée par deux docteurs, qui étaient Fernel et Millet: mais il est certain d'un autre côté que leurs noms ne sont pas même mentionnés dans les lettres de maîtrise¹.

Dans de semblables circonstances, le collège avait un intérêt immense à s'attacher Ambroise Paré, en si grande faveur auprès du roi, en si grand renom parmi le peuple et la noblesse. En dépit des statuts qui exigeaient que le candidat sût le latin, en dépit de l'édit de 1544 qui avait insisté sur cette condition; bien plus, en dépit de cette difficulté plus formidable que toutes les autres, la nécessité de lui faire subir son examen en latin, tout fut convenu et arrêté par avance; on lui décernait, chose inouïe peut-être, les honneurs d'une réception gratuite; en conséquence, il demanda à être admis aux examens le 18 août 1554; il fut nommé bachelier le 23 du même mois, licencié le 8 octobre, et prit le bonnet de maître le 18 décembre². Mathurin de La Noue avait été reçu le

¹ Voyez pour cette querelle fort peu connue : *Mémoire pour les doyens et docteurs régens de la Faculté de Médecine*. 1743, p. 20. — *Mémoire concernant les droits de la Faculté de Médecine de Paris, sur la communauté des maîtres chirurgiens de Saint-Côme*, Paris, 1725, in-4°, p. 21. — *Secondes représentations au roi pour les maîtres en chirurgie de Montpellier*, 1749, in-4°, p. 17. — *Secondes représentations au roi pour les chirurgiens de Paris*, 1749, p. 20 et 21.

² *Dictionnaire historique* de M. Dezeimeris. article PARÉ, d'après Peyrilhe. — J'ignore où Peyrilhe a puisé ces trois dates; peut-être avait-il pu consulter les registres de Saint-Côme qui sont perdus aujourd'hui. Quoiqu'il en soit, on lit dans cet article : *Et docteur en chirurgie le 18 décembre*. C'est une ridicule jactance de la part de Peyrilhe; jamais ni la confrérie ni le collège n'avaient songé à un pareil titre.

22 octobre précédent, et son fils Jérôme de La Noue nous a conservé quelques détails sur la cérémonie. Elle se passait dans l'église des Mathurins, que les chirurgiens avaient préférée à l'église Saint-Jacques-de-la-Boucherie, comme étant plus rapprochée de l'Université; le recteur y assistait; la Faculté y était représentée par Fernel et Millet; et selon la position ou la célébrité du candidat, on y voyait affluer les grands seigneurs, les évêques, les présidents des cours souveraines. Le lendemain de la cérémonie, Henri II, dont Mathurin de La Noue était ou devait être chirurgien, lui fit un présent de cent écus¹; et la réception de Paré ne dut pas être moins brillante; mais elle faillit appréter à rire aux auditeurs. Riolan rappela malignement cette circonstance dans les querelles de 1677.

« Le chirurgien est à l'égard du médecin, dit-il, ce qu'est le dentiste pour le chirurgien. Et s'il est permis à ceux-ci de professer publiquement leur art, pourquoi pas aux dentistes?... Dira-t-on qu'ils ne savent pas le latin? Mais entre les chirurgiens qui excellent aux œuvres de l'art, il en est (chacun sait de qui je veux parler, sans qu'il soit besoin que je les nomme), il en est qui ne savent pas décliner leur propre nom. Nous les avons vus appelés de la boutique du barbier à la maîtrise chirurgicale, et reçus gratis contre la coutume, de peur que les barbiers reconnus plus habiles que les chirurgiens ne fissent honte à leur collège; nous les avons entendus débitant de la manière la plus plaisante du monde le latin qu'on leur avait soufflé, et ne comprenant pas plus ce qu'ils disaient que ces enfants à qui dans les collèges les professeurs font répéter des harangues grecques. Certes si vous voulez une preuve que de tous tant qu'ils sont, il y en aurait bien peu qui sauraient articuler congrument, je ne dis pas improviser dans la circonstance, la voilà bien manifeste: c'est que celui qui ouvrit la séance, lâcha presque autant de solécismes que de mots. Et plutôt à Dieu qu'il n'eût péché que dans les mots, et qu'il n'eût point déraisonné dans les choses! Et pourtant si ce coryphée de la faction, si ce chef de file qui le premier affronta le public et s'exposa au jugement des doctes pour devenir la fable du vulgaire, s'il avait reçu sur les doigts autant de coups de férule qu'il avait péché de fois contre les rudiments de la grammaire et écorché Despautere, il aurait lui-même depuis long-temps les mains tout écorchées! »

L'allusion était transparente; toutefois Paré n'était point nommé. Il trouva un maladroit défenseur, un de ces flatteurs qui caressent avec le pied, qui prit grand soin de ne laisser aucun doute ni sur le héros ni sur

¹ Quesnay, p. 205 et 206.

l'histoire ; et tout ce qu'il sut répondre à Riolan, ce fut de lui dire qu'il en savait moins en médecine que Paré en chirurgie¹. O vous, hommes de génie, à qui la critique est souvent si amère, Dieu vous garde surtout de pareils panégyristes !

Maintenant en quoi consistait cette épreuve latine par laquelle Paré avait dû passer ? Il paraît que c'était une sorte de thèse, dont le sujet, connu à l'avance, était publié et distribué ; et le candidat dissertait sur la question sans contradicteur ; point capital, et sans lequel probablement notre grand chirurgien serait resté barbier toute sa vie. Jérôme de La Noue, dans le manuscrit déjà cité, a conservé les affiches imprimées de quelques thèses de cette époque ; voici, par exemple, celle de Jean Cointeret, qui fut admis à la maîtrise sept ans après Paré :

PRO CHIRURGICA LAUREA

QUESTIO CHIRURGICA

Exagitanda in cœnobii Mathurinorum die Lunæ xix maii horâ decimâ.

Præsîde Doctissimo Viro D. Stephano Riverio

Chirurgo regio, et Castelleti Parisiensis jurato.

An in Anthrace sanguis mittendus ad animi usque defectionem ?

Asserebat Io. Cointeret Parisiensis.

1561.

Dans cette sorte de parodie des thèses de la Faculté, le président était toujours l'un des deux jurés du Châtelet ; et comme La Rivière fut long-temps seul, on peut regarder comme certain qu'il fut le président de la thèse d'A. Paré. Quel était le sujet de cette thèse ? Je n'ai pas même de conjecture à émettre à cet égard ; on vient de voir la question échue à Cointeret ; en 1564 Raoul-le-Fort avait celle-ci : *An vesicæ vulnera lethalia ?* En 1574 Jérôme de La Noue était tombé sur cette autre : *An sclopetorum vulnerum communis cum aliis curatio ?* et enfin Jean Deshayes en 1593 avait à examiner : *An sistendo sanguinem ignis vel ligatura ?*

Le lendemain de l'acte, le nouveau maître était présenté au prévôt de Paris, qui lui donnait ses lettres de maîtrise. J'ai déjà rapporté un modèle de celles que Paré avait obtenues comme barbier ; voici celles qui durent lui être délivrées comme chirurgien, et qui avaient été signées quelques mois auparavant pour Mathurin de La Noue.

¹ Voyez deux pamphlets anonymes de 1577, l'un attribué à Riolan, *Ad impudentiam quorundam chirurgorum*, etc., in-8°, p. 9. — L'autre à Pierre Cheval, *Ad cujusdam incerti hominis medici apologyam parum philosophicam pro chirurgis responsio*, in-8°, p. 9.

« A tous ceux qui ces presentes lettres verront. Anthoine Duprat, chancelier, baron de Thiert et de Vitiaulx, seigneur de Nantoillet et du Precy, conseiller du roy nostre sire, gentilhomme ordinaire de sa chambre et garde de la preuosté de Paris, salut. Sçauoir faisons que auiourd'hui datte de ces presentes, au rapport et certification de maistres Sebastien Danisy et Estienne de la Riviere, chirurgien jurez du roy nostre sire au Chastelet de Paris, Rasse Desneux, Pascal Bazin, Jehan le Gay, Philippe Lyeuin, Germain Cheual, Barnabé le Vest, Nicolas Langlois, Jehan de Mormoret, Guillaume du Boys, tous chirurgiens jurez en ceste ville de Paris, qui ont témoigné et certifié auoir cy examiné en la science de chirurgie maistre Mathurin Delanoue et iceluy treuue expert idoine, susissant et habille en exercice d'icelle science, icelluy maistre Mathurin Delanoue auons receu et institué, receuons et instituons en l'estat de chirurgien en laditte ville de Paris pour en joyr comme les autres chirurgiens jurez apres ce qu'il a fait le serment en tel cas requis et accoustumé. En tesmoin de ce nous auons fait mettre à ces presentes le scel de ladite preuosté de Paris. Ce fut fait en nostre auditoire criminel audict Chastelet, le mardi, 23^e jour d'octobre, l'an mil cinq cens cinquante-quatre ¹. »

§ IX. — De 1554 à 1561. — Mort de Henri II. — Mort de François II. — Publication de l'Anatomie universelle et du Traité des plaies de tête.

L'effet que le collège de Saint-Côme avait pu se promettre de la nomination de Paré fut en partie produit. Ainsi, la Faculté, trop prudente pour lutter contre la faveur déclarée de Henri II, laissa dormir ses prétentions durant toute la vie de ce prince. Les réceptions se firent hors de son influence; les chirurgiens eurent des cadavres à disséquer, et il paraît probable que Rostaing de Binosque, l'un d'eux, commença dès lors à faire aux élèves des leçons d'anatomie. Au moins est-il certain que Paré se réunit à Binosque pour faire les dissections nécessaires à une nouvelle édition de son anatomie; et c'est précisément vers cette époque, en 1555, qu'il obtint du lieutenant-criminel le corps d'un supplicié qu'il voulait conserver chez lui, le côté gauche laissé intact, tandis que du côté droit il avait disséqué et isolé tous les muscles, à fin, dit-il, *que lorsque ie veulx faire quelques incisions à quelque malade, voyant les parties de recente memoire, que ie sois plus assureé en mes œuures*. Première tentative bien remarquable d'anatomie chirurgicale; et ce qui n'est pas moins digne d'attention, c'est que

¹ Manuscrit cité de J. de La Noue, fol. 157.

plus de vingt-sept ans après, le cadavre se conservait encore sans aucune trace de pourriture⁴.

Ainsi se passèrent deux années de paix et d'études, pendant lesquelles Paré demeura à Paris. Il recommença sa vie militaire en 1557, époque à laquelle le roi le dépêcha au camp ennemi pour donner ses soins au connétable de Montmorenci, qui avait reçu au dos un coup de pistole à la journée de Saint-Quentin, et était demeuré prisonnier. Le duc de Savoie, craignant que, comme à son retour d'Hesdin il ne portât un coup d'œil trop scrutateur sur la disposition de son armée, refusa de le recevoir. Il resta donc à La Fère, occupé à panser les blessés de la bataille; mais déjà la fortune lui avait quelque peu enflé le cœur; les gentilshommes blessés s'étaient retirés à Paris; il ne restait guère à La Fère que les soldats, et l'encombrement était tel, que la pourriture envahissait toutes les plaies. *Il m'ennuyait beaucoup là*, dit naïvement l'auteur lui-même; il pria donc qu'on fit venir d'autres chirurgiens, et s'en revint à Paris.

L'année d'après, le roi l'envoya à Dourlan, assiégée par les Espagnols: il y pénétra à travers toutes sortes de dangers. Cette fois les Espagnols eurent le dessous; et enfin toutes les puissances étant fatiguées de la guerre, on avait signé à Cateau-Cambrésis les préliminaires d'une paix vivement désirée; lorsque dans le tournoi qui se donna à l'occasion de cette paix et du mariage de Philippe roi d'Espagne avec Elisabeth de France, Henri II fut frappé à l'œil par un tronçon de lance, et expira onze jours après, le 10 juillet 1559. A. Paré a rapporté cette histoire au chapitre 9 de son huitième livre; mais sans dire quel rôle il y avait joué. Il est plus explicite dans la dédicace du *Traité des plaies de tête*; et l'on y voit que les médecins et les chirurgiens consultants se rassemblaient sous la présidence de Chapelain, premier médecin ordinaire; et que Chapelain faisait quelquefois à Paré *l'honneur de lui demander son opinion et avis*. Un écrivain contemporain nous a laissé sur ce sujet quelques détails qu'il ne sera pas sans intérêt de reproduire.

« Cinq ou six chirurgiens des plus experts de France firent toute diligence et devoir de approfondir la playe et sondre l'endroit du cerveau où les esquilles du tronçon de la lame pouvoient avoir donné. Mais il ne leur fut possible, encores que durant quatre jours ils eussent anatomisé quatre testes de criminels que l'on avoit decapités à la conciergerie du Palais et aux prisons du Grand-Chastelet: contre lesquelles testes on coignoît le

⁴ Voyez l'avis au lecteur de l'*Anatomie universelle*, et le *Discours de la mumie*, chap. 5.

tronsson par grande force au pareil costé qu'il estoit entré dedans celle du roy, mais en vain¹. »

Le Châtelet était la ressource des grands seigneurs et des rois, quand ils avaient besoin de sujets pour des expériences médicales ou chirurgicales. On lit au chapitre 44 du livre *des venins* l'histoire d'un cuisinier qui avait été condamné pour vol à la potence. Charles IX avait reçu en présent une pierre de Bezoar qu'on lui avait donnée comme un antidote contre tous les poisons; A. Paré élevait des doutes sur cette vertu prodigieuse, et, pour en savoir la vérité, il proposa d'en faire l'essai sur le malheureux cuisinier. On promit la vie à celui-ci s'il en réchappait; il accepta, fut bien et dûment empoisonné par un apothicaire suivant la cour, et mourut en quelques heures dans les plus horribles souffrances.

Mais cette histoire nous a fait dépasser l'ordre des temps. Henri II étant mort. Paré conserva sa place de chirurgien ordinaire près de François II, le deuxième fils de Catherine de Médicis, dont toute la lignée semblait dévouée à une mort fatale. Les circonstances dans lesquelles mourut François II, après environ dix-huit mois de règne, autorisaient en quelque façon les soupçons du vulgaire qui ne veut pas que les rois meurent comme les autres hommes, et le nom d'Ambroise Paré s'y trouva mêlé. On lit à ce sujet des détails assez étendus dans *la Vie de Coligny* déjà citée.

Rappelons d'abord que les Guises étaient tout-puissants auprès du roi, qu'ils écartaient de lui tous ceux qui ne leur plaisaient point et jusqu'à sa mère Catherine, et qu'après la conjuration d'Amboise ils avaient fait arrêter le prince de Condé, dont le procès se poursuivait avec une grande rigueur.

« Mais lorsqu'on y pensoit le moins, dit l'auteur anonyme, le roi sentit tout d'un coup un grand mal de tête qui l'obligea de se mettre au lit. On crut que cela feroit différer le procès du prince de Condé, et qu'on seroit bien aise de voir auparavant ce qui arriveroit; mais au contraire les Guises qui voyoient un changement inévitable, s'il venoit faute de ce prince, presserent tellement son jugement qu'il fut condamné à perdre la tête. D'abord que l'amiral eut avis de cet arrêt, il envoya querir Ambroise Paré, chirurgien du roi, sous prétexte de quelque indisposition; et comme il étoit de ses amis, et qu'outre cela il savoit qu'il faisoit profession *secrètement* de la même religion que lui, il lui demanda en confidence ce qu'il pensoit du mal du roi. Paré lui dit qu'il étoit en grand péril, mais qu'il n'en avoit jamais osé parler de peur de faire mal sa cour; sur quoi l'amiral lui répondit qu'il avoit eu grand tort, puisque cela eût arrêté le jugement du prince de

¹ V. Carloix, *Mémoires sur Fieilleville*, liv. VII, chap. 28.

Condé. Qu'il s'en allât donc de ce pas publier cette nouvelle, sinon que leur religion alloit perdre le plus ferme appui qu'elle avoit. Paré lui promit de réparer sa faute, ce qu'ayant fait sur-le-champ, toute la cour fut bien surprise, qui croyoit au contraire que ce mal ne seroit rien, d'autant plus qu'il avoit commencé à supputer par l'oreille, ce qui faisoit croire que la nature se déchargeoit par là. Le chancelier entendant ces nouvelles, envoya querir Paré pour sçavoir si cela étoit vrai; et celui-ci lui ayant confirmé la même chose, l'autre fit le malade de peur de signer l'arrêt... Cette feinte maladie dura jusqu'à ce qu'on vit le roi tout-à-fait désespéré; mais parlant alors d'une autre manière, il dit à la reine-mère, que les Guises commençaient à mépriser parce qu'ils se croyoient au-dessus de leurs affaires, qu'elle devoit profiter de cette occasion pour s'unir étroitement avec les princes du sang. Elle y étoit assez disposée d'elle-même pour le croire; ainsi ayant fait parler à l'amiral le même A. Paré qui continuoit de l'aller voir dans les heures qu'il n'avoit que faire auprès du roi, l'amiral se chargea de cette négociation... »

« Cependant le roi mourut peu de jours après, et toutes les brigues qui s'étoient faites pendant sa maladie firent croire qu'on lui avoit avancé ses jours. On en soupçonna Paré, et de lui avoir mis du poison dans l'oreille lorsqu'il le pansoit, et cela par le commandement de la reine-mère qui ne voyoit point d'autre moyen d'assurer son autorité. Il y en eut aussi qui soupçonnèrent les princes et l'amiral, et peut-être seulement parce qu'en l'état où ils les voyoient, ils s'étoient mis en tête qu'il n'y avoit point de crime qui leur dût faire peur¹. »

Ce serait faire injure à la mémoire de Paré que de chercher sérieusement à le défendre d'un pareil soupçon. La confiance absolue dont il jouit près de Charles IX, même quand celui-ci signait le massacre des protestants, et d'ailleurs la moralité de sa vie tout entière ne permettent pas de s'y arrêter un seul instant.

Profitant de cette paix inespérée que chaque jour menaçait de rompre, il avait repris ses travaux de cabinet, et deux mois après la mort de son bon maître Henri II, il avait demandé et obtenu un privilège pour tout ce qu'il lui plairait d'écrire tant sur l'anatomie que sur la chirurgie. Il y était vivement excité.

Le signal qu'il avait donné avait été entendu. Thiéri de Héry à Paris, Franco à Lyon, avaient publié en français des traités de chirurgie. Les médecins de Paris, entraînés enfin par l'exemple, s'étaient mis à traduire;

¹ *La vie de Gaspard de Coligny*, p. 219 et 221.

En 1555, François Lefèvre avait publié les livres hippocratiques *des Ulcères, des Fistules et des Plaies de tête*, traduits du grec en français, avec les commentaires de Vidus Vidius, également traduits du latin; et la mort de Henri II venait de donner un triste à-propos à cette grave question des plaies de tête. Ce fut par là que Paré commença; il avait la partie anatomique toute prête, il eut rapidement rédigé la partie chirurgicale; et même après les fractures du crâne, qui faisaient l'objet essentiel de son travail, il aborda et traita avec la même supériorité les affections de tous les organes de la face. Le livre parut le 28 février 1561. Paré en avait déjà un autre sous presse.

Environ trois années avant la naissance de Paré lui-même, un autre enfant avait vu le jour à Bruxelles, qui devait également relever son pays de sa longue infériorité dans les sciences médicales; mais, plus heureux que Paré, il avait reçu le bienfait d'une éducation complète; il avait appris le grec, le latin et la philosophie, avant de venir étudier la médecine à Paris. Il y eut pour maître Sylvius, qui fut aussi celui de Paré; mais trop de distance séparait le garçon barbier du bachelier en médecine pour qu'ils pussent se rapprocher. La guerre les enleva tous deux à leurs études; et l'un se trouvait dans les armées impériales dès 1535, l'autre dans l'armée française en 1536, peut-être en face ainsi l'un de l'autre. Mais, toujours plus favorisé par le sort, le docteur de vingt-trois ans quittait les camps en 1537 pour aller occuper une chaire d'anatomie à l'université de Padoue, et à trente-un ans il était premier médecin de l'empereur, tandis que le chirurgien devait attendre encore de longues années avant de s'appeler premier chirurgien du roi de France. D'ailleurs, nobles rivaux de gloire et de génie, ils n'avaient pas attendu plus long-temps l'un que l'autre pour se révéler au monde: à vingt-huit ans, Paré publiait sa doctrine nouvelle sur les plaies d'armes à feu; à vingt-huit ans, l'autre avait également produit un chef-d'œuvre et commencé une ère nouvelle pour l'anatomie. Est-il besoin de dire son nom? Il s'appelait André Vésale.

De nombreuses éditions latines avaient répandu partout les ouvrages et les planches de Vésale, triste avantage pour qui ne savait pas le latin! Enfin, en 1559, il en parut à Paris une édition française. Dès lors Paré se mit ardemment à l'œuvre; il fit copier quelques planches, il consulta le texte, il mit en ordre ses propres recherches; et sa clientèle, déjà très étendue, ne lui permettant pas de revoir les épreuves, il confia ce soin à son ami Caron; et l'ouvrage parut ainsi six semaines après le précédent, le 15 avril 1561. Je ne veux pas établir ici de comparaison entre le modèle et la copie: Paré lui-même a hautement reconnu ce qu'il devait à Vésale,

et chacun d'eux, roi dans son domaine, n'a fait que d'assez malheureuses excursions sur le terrain de l'autre. Toutefois, il est nécessaire de dire que l'anatomie de Paré jouit long-temps d'une grande réputation, et qu'elle demeura jusque bien avant dans le xvii^e siècle le manuel des chirurgiens.

Nous venons de parler de la clientèle de Paré : on n'avait pas alors la ressource des voitures, et il faisait ses visites à cheval¹. Le 4 mai 1561, allant voir quelques malades au village des Bons-Hommes, il se disposait à passer la Seine, lorsque ayant appliqué un coup de houssine sur la croupe de sa haquenée pour la faire entrer dans le bateau, l'animal lui lança une ruade qui lui brisa les deux os de la jambe gauche; et dans la chute qui suivit, les fragments percèrent la peau, la chausse et la botte. Il fut pansé provisoirement par Antoine Portail et Richard Hubert, alors maîtres barbiers, et de retour à Paris, par Etienne de La Rivière. Il nous a rapporté son histoire avec de grands détails dans son édition de 1564, et elle témoigne à la fois de la sûreté de ses principes et de la fermeté de son courage. Je n'en sache qu'une autre du même genre qui se fasse lire avec un égal intérêt; c'est celle de Percival Pott, qui lui aussi fut le sujet d'un accident tout semblable. Paré resta deux mois au lit, et un autre mois encore sans pouvoir librement mouvoir sa jambe; mais enfin il guérit sans claudication, et put reprendre son service, à l'heure même où se préparaient de grands événements².

§ X. — 1561 à 1564. — Siége de Rouen. — Paré est nommé premier chirurgien du roi. — Publication des dix livres de chirurgie. — Thierry de Héry. — Franco.

Charles IX avait succédé à son frère le 9 décembre 1560, âgé seulement de onze à douze ans, sous la régence de Catherine de Médicis. Cette malheureuse minorité laissait le champ libre aux deux grands partis qui divisaient la France, huguenots et catholiques; ceux-ci prévalurent dans les conseils de la cour, et des 1562 la guerre civile devint inévitable. A. Paré était demeuré chirurgien de Charles IX comme des deux rois précédents, et il suivit l'armée royale dans toute cette campagne; il nous en a con-

¹ Cette coutume existait encore au xvii^e siècle presque par toute l'Europe, et même pour les médecins. Dans les romans de Cervantes et de Le Sage, le médecin espagnol ne va pas sans sa mule; et pour ceux de Paris on connaît le vers de Boileau :

Guéneau sur son cheval en passant m'éclabousse.

² Voyez les *Dix livres de chirurgie*, fol. 50 et suiv.; et le t. II de cette édition, p. 329.

servé quelques souvenirs dans sa grande Apologie, mais en s'astreignant peu à l'ordre des dates qu'il est essentiel de rétablir ici. On commença par réduire Blois, Tours et Bourges, et ce ne fut que plus tard que l'on vint mettre le siège devant Rouen.

Ce siège de Rouen forme une troisième époque très remarquable dans la vie chirurgicale de Paré. Jusque là, en effet, il avait bien détruit la doctrine qui attribuait au poison et à la brûlure les accidents des plaies par armes à feu; mais toute sa thérapeutique était limitée aux topiques onctueux, et principalement à son huile de petits chiens. Il arriva que, devant Rouen, cette pratique obtint moins de succès qu'auparavant; peut-être, comme le remarque Paré, à cause de quelque *air malin et corrompu*; peut-être aussi parce que, dans les guerres civiles, la défaite est plus affreuse et le succès même est mêlé de regrets. Quoi qu'il en soit, presque toutes les plaies, même les plus légères, se compliquaient de pourriture engendrant une horrible puanteur et se recouvrant de vers; et la résorption purulente se manifestait par une fièvre continue et ces abcès métastatiques dans les poumons et le foie, si soigneusement étudiés de nos jours. Sans doute ce n'était pas là une chose tout-à-fait nouvelle, et nous avons vu les mêmes accidents et la même mortalité sévir sur les blessés de la bataille de Saint-Quentin. Mais Paré n'avait vu ceux-ci qu'en passant, et puis il ne s'agissait alors que de la soldatesque, malheureuse tourbe pour laquelle on a créé plus tard le nom si expressif de *chair à canon*, et qu'au xvi^e siècle on méprisait bien davantage encore. Mais à Rouen, la pourriture affectait aussi bien les plaies des princes et des grands seigneurs; ceux-ci s'en émurent, et le jeune roi lui-même demanda à Paré l'explication d'un si étrange phénomène. La réponse de Paré fut imprimée en tête de ses dix livres de chirurgie en 1564, et conservée dans ses OEuvres complètes en tête du livre *des playes par harquebuses*. Dans cette même édition de 1564, il modifia singulièrement sa thérapeutique; il posa comme première indication *de batailler contre l'altération de l'air et contre la putréfaction de la plaie*, et conseilla, dans ce but, son onguent égyptiac dissous dans le vin ou l'eau-de-vie, injecté dans la plaie ou introduit à l'aide de sétons ou de tentes. Ce n'était plus que dans les cas les plus simples qu'il usait de son huile de petits chiens, et encore avec méfiance; et dès 1575 il ajouta à sa composition de la térébenthine et de l'eau-de-vie, ce qui en changeait complètement le caractère¹.

A. Paré perdit au siège de Rouen l'un de ses anciens protecteurs, le roi

¹ Voyez le tome II de cette édition, p. 152 et suivantes.

de Navarre, qui avait reçu un coup de feu à l'épaule. La balle avait pénétré dans l'articulation, et l'on n'avait pu la trouver. On assembla nombre de médecins et de chirurgiens, parmi lesquels étaient Raphaël de La Mezière, médecin du blessé; maître Gilbert, son chirurgien, et l'un des premiers de Montpellier; Lefèvre, médecin et chirurgien du prince de la Roche-sur-Yon, et A. Paré. Celui-ci déclara que la plaie était mortelle; et bien que seul de son avis, il le soutint avec une confiance que l'événement justifia trop bien. Il y eut résorption purulente, et le blessé succomba au dix-huitième jour. Il avait eu le temps de faire son testament, et son chirurgien s'y trouva porté pour un legs de six mille livres ¹.

C'est probablement vers cette époque, et en récompense de ses services au siège de Rouen, que Paré fut nommé premier chirurgien du roi. Peyrilhe fixe cette promotion huit années après la réception de Paré au collège de Saint-Côme, c'est-à-dire en 1562; j'ignore sur quels documents il se fonde; toutefois il est certain que nous avons laissé A. Paré chirurgien ordinaire en 1561, et que nous le retrouvons premier chirurgien vers la fin de l'année 1563 ou au commencement de 1564 ².

Après le siège de Rouen, il était revenu à Paris avec la cour; quelques semaines plus tard il fut envoyé au secours du comte d'Eu, blessé à la bataille de Dreux d'un coup de feu à la cuisse. Avec lui étaient venus plusieurs chirurgiens de Paris, Pigray, Cointeret, Hubert; c'est la première fois que nous voyons le collège de Saint-Côme se mettre ainsi en campagne; probablement les lauriers de leur glorieux collègue les empêchaient de dormir. La bataille avait été d'ailleurs fort meurtrière, et la noblesse ne s'y était point épargnée; toutefois il ne faudrait point prendre à la lettre ce qu'en dit notre auteur; et les vingt-cinq mille morts dont il couvre libéralement le champ de bataille ont besoin, d'après les relations des gens de guerre, d'être réduits à un quart tout au plus ³. Il ne put d'ailleurs sauver le comte d'Eu, à son très grand regret. Peu de temps après, les partis épuisés conclurent la paix, et catholiques et protestants se réunirent pour chasser les Anglais du Havre dont ils s'étaient emparés à la faveur de la guerre civile; six jours de siège suffirent pour les forcer à capituler; la place fut rendue le 28 juillet 1563. Enfin, après cette dernière expédition,

¹ Voyez la *Relation de la mort du roi de Navarre*, dans les *Archives curieuses de l'histoire de France*, 1^{re} série, t. V; et Paré dans sa *grande Apologie*.

² Voyez l'article déjà cité de M. Dezeimeris, et ci-après la bibliographie.

³ Voyez dans ce même volume des *Archives curieuses* plusieurs relations de la bataille de Dreux; les *Mémoires de Castelneau*, liv. IV, chap. 6, etc.

Paré revint à Paris, et s'occupa de mettre la dernière main à la troisième édition de ses *Traité de chirurgie*. Il revit avec soin la deuxième édition, fit à chaque article des additions notables, et la divisa en sept livres, auxquels il ajouta les trois livres tout-à-fait nouveaux *des chaudes-pisses, des pierres et des rétentions d'urine*. La nouvelle édition, intitulée : *Dix livres de chirurgie*, fut achevée d'imprimer le 3 février 1563 (vieux style), et fut publiée avec le millésime de 1564.

Ainsi que nous l'avons fait pour les livres de l'anatomie et des plaies de tête, on peut assez bien retrouver dans la littérature de l'époque l'origine des trois nouveaux livres que Paré ajoutait à son œuvre.

Nous avons déjà dit que Thierry de Héry avait fait paraître en 1552 un petit livre sur la *maladie vénérienne*; et il faut bien ici rétablir sur cet auteur peu connu des faits étrangement altérés. Devaux, cette source trompeuse de tant de bévues historiques, raconte que Thierry était de Paris, qu'il avait suivi les leçons de Jacques Houllier, puis avait pratiqué la chirurgie et l'anatomie à l'Hôtel-Dieu, puis avait suivi l'armée française en Italie; et après la défaite de Pavie, ayant poussé jusqu'à Rome, avait étudié la vérole à l'hôpital de Saint-Jacques Majeur; qu'il avait rapporté en France une méthode de traitement supérieure, et qu'enfin ayant acquis une fortune de plus de 150,000 livres, il mourut le 12 mai 1599. Ceux qui ont copié Devaux n'ont pas suffisamment remarqué que Houllier n'ayant été reçu docteur que sous le décanat de Tagault, c'est-à-dire ou plutôt en 1536, n'avait pu donner des leçons à Thierry avant la bataille de Pavie qui eut lieu en 1525. Il suffira de ce simple rapprochement pour montrer le peu de foi que mérite son biographe; voici d'ailleurs ce qu'il est permis d'avancer sur Thierry. Paré et lui étaient liés d'amitié *dès leurs jeunes ans*; et si Thierry fit les campagnes d'Italie, on ne peut guère penser, d'après la circonstance précédente, que ce fût avant Paré lui-même. Revenu à Paris avec lui, nous les retrouvons, vers 1547, disséquant ensemble les préparations d'anatomie qui devaient servir aux cours des docteurs de la faculté; en 1552, Thierry, devenu lieutenant du premier barbier du roi, publiait l'ouvrage que nous avons de lui; en 1561 il était mort, mais depuis peu de temps, et Paré, qui mentionne cette mort récente, en laissant accolé au nom de son ami le titre de barbier, ne permet pas de supposer que jamais Thierry ait fait partie de la communauté des chirurgiens¹.

Or ainsi que la traduction de Lefèvre avait suggéré la première idée du

¹ Voyez tome II de cette édition, p. 21; et dans le tome III l'*Avis au lecteur*, mis en tête du *Livre de la grosse verolle*.

Traité des *playes de la teste*, l'ouvrage de Héry fut manifestement l'aiguillon qui excita Paré à écrire les deux opuscules *des chaudes-pisses et des rétentions d'urine*. Le point de départ de ces deux livres est en effet le livre de Héry; la distinction de la gonorrhée et de la chaude-pisse, la triple cause de cette dernière affection sont empruntées à Héry; mais à part ces emprunts de peu d'importance, A. Paré n'en appelle plus ensuite qu'à lui-même; c'est une sorte de lutte scientifique qu'il entame, et où il demeure facilement victorieux. Au reste, dans cette édition de 1564, Paré n'indiqua en aucune manière qu'il eût même entr'ouvert le livre de Héry; plus tard seulement, en 1575, quand sa réputation était bien assise, quand Thierry était depuis plus de quinze ans mort et oublié; peut-être aussi quand les tracasseries que lui suscitaient les hommes de la génération nouvelle lui eurent fait reporter avec regret ses souvenirs vers un âge écoulé, il réunit ses deux petits livres en un seul, y ajouta le livre *des Caries* et une quinzaine de chapitres sur la vérole, et en fit le douzième livre de ses OEuvres complètes, au-devant duquel se trouve un si touchant souvenir de son ancien ami. Vous ne trouverez peut-être pas tout-à-fait équitable l'oubli qu'il en fait dans sa première publication; oui, c'est une légère tache sur un si beau et si grand caractère; mais nous devons, avant tout, le montrer comme il était.

De même il n'a pas été non plus assez juste envers un autre homme bien supérieur à Thierry de Héry; je ne dis pas un chirurgien, quel blasphème! il n'avait pas même l'honneur d'être barbier; c'était tout simplement un inciseur, Pierre Franco, natif de Turriers en Provence. Je ne veux pas faire ici l'histoire de ce beau génie chirurgical; c'est une vie scientifique si bien remplie, qu'elle mérite d'être écrite à part. Donc ce Pierre Franco, après avoir exercé pendant trois ans son métier d'opérateur, après avoir été aux gages des deux villes de Berne et de Lausanne, s'était retiré à Orange, et s'était avisé là d'écrire un *Traité tres ample contenant une principale partie laquelle les chirurgiens herniers exercent*, qu'il avait dédié à *tres sçauant expert monsieur maistre Jaques Roy, Lyonnais, chirurgien iuré et lieutenant des maîtres chirurgiens à Lyon*. Je soupçonne que ce maître Jacques Roy fit quelque difficulté d'agréer le livre, et voulut d'abord savoir s'il serait bien vu de ses confrères; sans quoi d'où viendrait donc que Franco le Provençal aurait réclamé l'approbation des chirurgiens de Paris? Et en effet, le livre fut publié avec approbation de François Rasse des Neux, alors prévôt, et de Philippes de Lievin et Jean Mouret, chirurgiens jurés à Paris. Ils crurent sans doute alors accorder une grande grâce à ce pauvre homme qui les suppliait; il s'est trouvé que Franco leur faisait au

contraire une faveur rare et magnifique; à l'abri de ce petit livre, leurs noms, que l'oubli aurait depuis long-temps dévorés, sont bien certains de passer à la dernière postérité.

Dans de telles circonstances, Paré ne pouvait ignorer l'existence de cet ouvrage remarquable, qui, plus heureux même qu'aucun des siens, avait eu deux éditions en cinq années. Il supportait impatiemment, comme nous en avons vu déjà des preuves nombreuses, que qui que ce fût le devançât en chirurgie, et d'un autre côté, il n'avait jamais fait la taille, et il n'avait pu, dans ses campagnes, apprendre beaucoup sur les hernies. Il laissa pour le moment en arrière cette grande question, se contentant de donner deux figures des brayers qu'il employait; et pour la lithotomie, il en emprunta la description à Laurent Colot, son collègue près du roi, qui pratiquait en France le grand appareil de Marianus Sanctus. Cet emprunt me paraît hors de toute contestation; car le livre de Marianus n'était point traduit, et la description de Paré présente des modifications qui récuse une autre source. Laurent Colot est nommé d'ailleurs à l'occasion de son procédé pour la taille des femmes; mais dans le reste du livre, fidèle à sa politique silencieuse, Paré ne cite personne, et ne fait pas même mention des travaux de Franco.

§ XI. — 1564 à 1570. — Voyage de Charles IX dans les provinces. — Paré est atteint de la peste. — Traité de la peste, de la petite-vérole et rougeole. — Dalechamps. — Joubert.

A peine ce nouvel ouvrage était-il imprimé, que Paré fut obligé de quitter Paris pour suivre la cour et le roi dans ce long voyage à travers les provinces, qui ne dura guère moins de deux ans. Le roi commença par rendre visite au duc de Lorraine, et arriva à Nancy le jour de l'Annonciation de cette année 1564, c'est-à-dire vers la fin de mars. Ce fut là que Paré lia connaissance avec Nicolas Picart, chirurgien du duc de Lorraine, qui lui apprit d'abord la manière de réduire les luxations de l'épaule avec l'échelle, en y joignant l'extension à l'aide d'un bâton. De Nancy le roi se rendit à Dijon, puis à Lyon, où fut décidée l'entrevue de Bayonne. Le 17 décembre il était à Montpellier où il séjourna quelque temps. Il est probable que Paré se lia, dans ce voyage, à Lyon d'abord avec Dalechamps, qu'on a placé fort à tort parmi ses adversaires; à Montpellier avec Cabrol le chirurgien et Joubert le chancelier de l'Université; il parle de Cabrol au chap. 16 de son livre des *Monstres*; et nous aurons à signaler tout-à-l'heure les résultats de sa liaison avec Dalechamps et Joubert. Il lui arriva à Mont-

pellier une triste aventure qui ne devait pas être la dernière dans ce voyage ; en examinant des vipères chez un apothicaire, il fut mordu au doigt¹ ; mais il s'appliqua immédiatement un traitement si rationnel, qu'on pourrait encore aujourd'hui le prendre pour modèle, et en peu de jours il fut guéri sans accident. Le roi passa l'hiver en Provence ; et au printemps de 1565 il se rendit enfin à Bayonne, où il s'aboucha avec sa sœur Elisabeth, reine d'Espagne, et où les deux puissances s'entendirent sur les moyens à opposer à la propagation de la religion réformée. L'hiver avait été très rude, et l'on attribua à la misère qui s'ensuivit la peste qui se déclara en plusieurs parties du royaume. M. de Fontaine, chevalier de l'ordre du roi, en fut atteint à Bayonne même ; et au retour, A. Paré la retrouva dans presque tous les lieux où il passait, ce qui lui donna occasion de faire des recherches sur la valeur du traitement par la saignée, et, par suite, lui inspira l'idée d'écrire un traité spécial sur la matière. Il avait vu la peste lors de son internat à l'Hôtel-Dieu ; il l'avait vue dans le cours de ce voyage tout récent par la France ; enfin, après avoir eu le bonheur d'échapper une fois à une imminente contagion, comme son devancier Guy de Chauliac, il en avait été frappé lui-même, et il avait eu un charbon à l'aisselle et un autre plus considérable au ventre, qui lui avait laissé une cicatrice énorme, de la grandeur de la paume de la main².

De retour à Paris, il y trouva, non plus la peste, mais la petite-vérole et le pourpre qui y exerçaient leurs ravages. Comme dans la peste, les médecins ne suffirent pas à voir tous les malades, les chirurgiens et les barbiers prenaient part à la besogne. Ce fut ainsi que Paré eut à traiter un certain nombre de varioles et de rougeoles, et que, prompt à saisir les leçons de l'expérience, il composa son nouvel ouvrage, intitulé : *Traité de la peste, de la petite-vérole et rougeole, avec une description de la lèpre*, qui parut en 1568.

Ces détails étaient essentiels à connaître pour comprendre l'origine et le but de cette publication. On ne lit pas ces livres, pour l'ordinaire ; on se demanderait volontiers de quoi se mêlait ce chirurgien, et quelle rage d'écrire le poussait à faire invasion dans la médecine ? La réponse est dans

¹ *Livre des venins*, chap. 22.

² Voyez la dédicace du *Traité de la peste*, et le *Livre de la peste*, chap. 13 et 36. — Pour les détails du voyage de Charles IX, voyez les *Mémoires de Castelnau*, liv. V, chap. 9, 10 et 11, et liv. VI, chap. 1 et 2. — Les *Mémoires de Philippi*, édition du *Panthéon littéraire*, p. 362 et suiv. ; — et enfin dans Paré lui-même, le *Livre de la peste*, chap. 26 ; — et la *grande Apologie*, voyage de Bayonne.

ce qui précède ; Paré écrivait ce qu'il avait vu , ce qu'il avait mieux vu que la plupart des médecins de l'époque ; et ce qui fatigue dans la lecture de son ouvrage , c'est uniquement l'exposition des théories nauséabondes qu'il avait puisées aux cours de la Faculté de Paris.

Il ne paraît pas que la Faculté se soit émue de l'ouvrage du chirurgien en lui-même ; il y faisait preuve d'ailleurs de tant de déférence pour les docteurs ! Mais elle toléra moins l'éloge que Paré y avait fait de l'antimoine. Dès l'an 1560, les *Alchymistes*, dit Riolan, *s'estans établis dans Paris, distribuans leurs drogues empoisonnées et donnant à tout le monde de l'antimoine qui entroit en vogue et recommandé par les escrits d'un medecin de Montpellier nommé Delaunay, ils avoient esté par censure de l'Eschole condamnez, et par arrest de la cour l'usage de l'antimoine interdit d'en vendre* ¹. Jugez si l'on aurait permis à un chirurgien ce qu'on avait défendu à un docteur ! Mais avec Paré il n'y eut pas besoin d'une lutte si vigoureuse ; au premier mot il céda ; rien ne transpira dans le public ; mais lorsqu'il réimprima le *Traité de la petite-vérole* dans ses *OEuvres complètes*, le passage sur l'antimoine fut supprimé, et on lut à la place, en forme d'amende honorable :

Quelques vns approuvent et recommandent fort l'antimoine, alleguans plusieurs experiences qu'ils ont veu. Toutefois parceque l'usage d'iceluy est repproué par messieurs de la Faculté de medecine, ie me departiray d'en rien escrire en ce lieu ².

Cette épidémie persista jusqu'en 1569, et sévit sur les plus grands personnages. Marguerite de Valois, qui depuis épousa le jeune roi de Navarre, en fut atteinte ; le duc d'Alençon en resta défiguré ; Chapelain et Castelan, les deux premiers médecins du roi et de la reine, en moururent ³. Peut-être fut-ce alors que Charles IX eut la fièvre pour laquelle Portail lui fit une si malheureuse saignée ; en effet, nous voyons que Castelan l'avait prescrite, et comme il vient d'être dit, Castelan mourut en 1569. Portail n'était alors que barbier, et il paraît qu'à l'occasion de cette saignée il eut avec Paré une discussion dont nous retrouverons quelques souvenirs dans le pamphlet de Compérat ; en sorte qu'il demeure douteux si ce fut par quelque ressentiment ou par ménagement pour un nouveau confrère que Paré

¹ Riolan, *Curieuses recherches sur les escholes de Paris et Montpellier*, p. 229.

² Voyez au *Traité de la peste*, ch. 27. — J'ai du reste reproduit dans cette édition le passage sur l'antimoine.

³ Voyez le *Livre de la petite-verolle*, chap. 1^{er} ; et les *Mémoires de Marguerite de Valois*, édition du *Panthéon littéraire*, p. 512.

évita de nommer Portail dans le récit de cette observation. On sait d'ailleurs comment Paré traita et guérit son royal malade ¹.

Au milieu de ces épidémies revint la guerre civile : ce malheureux pays de France était en proie à toutes les calamités. Les armées des catholiques et des huguenots se rencontrèrent de 1567 à 1569, à Saint-Denis, à Jarnac et à Montcontour, et le sang le plus malheureusement versé ne fut pas celui qui coula sur les champs de bataille. A. Paré était à Paris lors du combat de Saint-Denis; il pansa une partie des blessés, et entre autres le connétable de Montmorenci qu'il ne put sauver. Il se trouvait à Plessis-lez-Tours quand on reçut des nouvelles de la victoire de Montcontour, et il y eut une occasion singulière de voir de quelle faveur il jouissait auprès de Charles IX. Le comte de Mansfeld, gouverneur du Luxembourg, qui avait amené à l'armée royale un renfort de troupes espagnoles, avait été grièvement blessé, et s'était retiré à Bourgueil, près de Tours. Il fit supplier le roi de lui envoyer l'un de ses chirurgiens; et le maréchal de Montmorenci fut d'avis de lui envoyer A. Paré; mais Charles IX *dit tout à plat* qu'il ne le voulait point, et qu'il entendait que Paré restât près de lui. Cependant ses conseillers firent prévaloir les considérations politiques; Paré partit, et eut le bonheur de sauver son blessé. Ce fut là l'origine de son brillant voyage en Flandre.

Le marquis d'Avret, frère du duc d'Ascot, avait reçu depuis sept mois un coup de feu au genou, avec fracture du fémur, et il était dans un état presque désespéré. Le comte de Mansfeld lui écrivit les prodiges qu'il avait vu faire à Paré; et le roi fut sollicité de laisser partir son premier chirurgien pour la Flandre. Paré a raconté fort longuement lui-même comment il s'y prit pour mener à bien cette cure difficile; comment les bourgeois de Mons vinrent le chercher pour le *festoyer* et lui témoigner leur reconnaissance; comment au château de Beaumont les gentilshommes flamands cherchèrent à l'enivrer par honneur, en buvant *carous* à sa santé; enfin les ovations qui l'attendaient sur son passage à Malines, à Bruxelles, à Anvers. Jamais dans l'âge moderne, jamais même dans les plus beaux temps de l'antiquité, aucun médecin ou chirurgien n'avait été l'objet d'un pareil triomphe; mais aussi par quelle vie de labeur et de probité et de génie l'ancien maître barbier avait-il mérité de recevoir un jour un accueil jusqu'alors réservé aux grands capitaines et aux souverains!

Ainsi Paré était arrivé à peu près au comble des honneurs et de la fortune; il ne connaissait plus de rivaux; Dalechamps, en publiant en 1570

¹ Liv. VIII, chap. 41. — Voyez t. II de cette édition, p. 115.

sa *Chirurgie française*, simple traduction du 6^e livre de Paul d'Égine, avec des annotations puisées dans Celse, Hippocrate, Galien, les Arabes et les Arabistes, à toutes ces autorités anciennes avait joint celle de Paré comme autorité moderne, et lui avait emprunté presque toutes ses figures; et Joubert, alors professeur, et plus tard chancelier de l'Université de Montpellier, dans sa Préface du *Traité des archusades*, publié pour la première fois en 1570, n'avait pas craint d'écrire ces flatteuses paroles : *M. Ambroise Paré, tres expert et tres docte chirurgien du roy, me soustient par derriere en ses escrits immortels*¹. Mais il est rare qu'un bonheur constant accompagne les destinées humaines; et le reste de cette vie toujours belle et glorieuse sera semée enfin de luttés et de souffrances qui jusqu'alors lui avaient été épargnées.

§ XII. — 1570 à 1572. — Les cinq livres de chirurgie. — Première apologie contre Lepaulmier. — Le pamphlet du compagnon-barbier.

Jusqu'ici, nous avons vu A. Paré choisir pour ses rivaux des chirurgiens ou tout au plus des anatomistes; et si, dans son *Traité de la peste*, il semblait empiéter sur la médecine, il se retranchait derrière les ordres du roi, et pour apaiser la Faculté, il consentait à rayer son article de l'antimoine. Mais dans les parties de la chirurgie qu'il n'avait pas encore abordées, se trouvaient les *tumeurs*, classe d'affections qui, par les théories, touchait de très près à la médecine interne, et qui dans ce siècle n'avait été traitée un peu largement que par les médecins. L'ouvrage de Tagault, traduit en 1549, était ce qui existait de plus complet à cet égard; mais comme il était déjà de date ancienne, André Malezieu, chirurgien de saint Côme, avait imaginé de traduire vers 1571 la *Synopsis chirurgiæ*, publiée par Gourmelen en 1566. Ainsi un livre nouveau allait servir de guide aux élèves, et cela par son silence; Paré ne le permit pas; et au commencement de 1572 il mit au jour ses *Cinq livres de chirurgie*, où il traitait entre autres choses *des tumeurs en particulier et en général, des plaies, et des luxations*². L'effet de cette publication fut tel, que ni l'ouvrage latin de Gourmelen, ni sa traduction française, ne parvinrent à une seconde

¹ Je dois dire que je n'ai vu que la 3^e édition de cet ouvrage, publiée en 1581, et que le passage cité est emprunté à un *Avis au lecteur* appartenant à la seconde, car il est daté de 1578. La date de la première édition paraît inconnue aux meilleurs bibliographes; mais dans sa *Dédicace*, Joubert dit qu'il a offert son livre au roi le premier iour de l'an 1570, apres la bataille de Montcontour.

² Voyez ci-après la bibliographie.

édition; mais Gourmelen sentit l'injure, et n'attendit que l'occasion de se venger.

Un autre docteur de la même Faculté, Lepaulmier de Caen, avait pris les devants; et dans un petit livre sur *la nature et le traitement des plaies de pistole*, imprimé à Caen en 1569, il copiait Paré et Maggi sans nommer l'un ni l'autre; et à l'occasion du traitement, il critiquait sans ménagement celui que Paré avait conseillé, et lui attribuait la mortalité qui avait sévi sur les blessés de Dreux et de Saint-Denis, comme sur ceux du siège de Rouen. Le chirurgien répondit vertement à cette attaque, et ajouta à ses *Cinq livres de chirurgie* une *apologie touchant les playes faites par harquebuses*, qui fait aujourd'hui le chapitre 15 de son neuvième livre. Il releva les plagiat de Lepaulmier, combattit sa thérapeutique, et finit par lui conseiller de corriger au plus tôt son livre, attendu que *les plus courtes folies sont les meilleures*.

Depuis le procès de La Rivière, on n'avait pas été témoin d'un pareil scandale. Quel langage d'un chirurgien à un docteur régent! Où donc était le respect, et qui avait pu faire oublier à ce point la différence des rangs? Lepaulmier ne voulut pas se compromettre jusqu'à signer sa réponse; mais sous le masque d'un compagnon barbier anonyme, il se donna une ample satisfaction¹.

Il se fait d'abord à lui-même son propre éloge, se montre comme paré de toutes les vertus, même de celle qui s'attendait le moins à se trouver là, *la modestie*. Quant à son adversaire:

« *Tout au contraire, il n'y a celui qui ne dise que ce bon personnage qui a escrit ou plustost fait escrire ceste apologie par vn secretaire du roy nommé M. Moyen, chez lequel i'en ay veu les memoires, pense estre le premier du monde, encore qu'il sache à peine decliner son nom. Il luy est si mal pris d'auoir voulu gourmander M. Portail, chirurgien du roy, qu'il se deuoit contenter d'auoir esté iusques icy plus heureux que sage (comme sauient et confessent ceux de son estat) sans s'attaquer aux docteurs.* »

Il reproche ensuite à Paré d'avoir fait d'abord un éloge emphatique de l'huile de petits chiens, qu'il a été plus tard contraint d'abandonner.

« *Il dit en son apologie par mots exprez que deuant Rouen, luy et la*

¹ *Discours des harquebousades en forme d'epistre pour repondre à certaine apologie publiée par Ambroise Paré, par J. M., compagnon barbier, Lyon, 1572. La lettre est datée de Paris le 20 mars 1572, ce qui prouve que le livre de Paré avait paru tout-à-fait au commencement de l'année. Je ne veux pas omettre de dire que Percy a pris ce mot de *compagnon* pour un nom d'homme.*

pluspart des chirurgiens furent contraints de laisser l'usage des suppuratifs, pour la pourriture et corruption qui suruenoit es playes, en lieu de suppuration, et passer à l'egyptiac. Et qui plus est, j'ay bonne memoire qu'estant seruiteur de M. Pigré (Pigray), chirurgien à Paris, le bon seigneur apologique, après auoir desieüné avec six de ses compagnons, estant par vn d'eux interrogué pourquoy il auoit ainsi changé d'auis, conseillant par son dernier traité des harquebousades l'usage de son egyptiac escharotique pour le premier appareil en lieu des suppuratifs (ie debuois dire des putrefactifs) dont il auoit vsé si longuement, en lieu de se iustifier, il esleva les mains en haut, demandant pardon à Dieu de tel conseil qui auoit esté cause de la ruine de grand nombre d'hommes, protestant qu'il ne le suyuroit iamais. »

Après quoi, entamant la discussion, le compagnon barbier s'efforce d'abord d'enlever à Paré l'autorité d'Hippocrate et de la mettre de son côté, de même que celle de Galien. C'est là pour lui le point capital; pour les modernes, Botal, Joubert, etc., il n'y attache pas à beaucoup près la même importance. Et quand il a assez longuement poursuivi son argumentation, non sans l'entremêler de grosses injures, il finit par cette péroraison polie :

« J'ay traicté M. le chirurgien apologique plus honnestement qu'il ne merite, parceque ie cognoy le naturel de ceuy auquel il en veut le desirer ainsi. Mais s'il retourne plus aux calomnies et mengeries si impudentes, ie me licentieray de respondre au fol selon sa folie : aussi bien qu'a fait un sien amy et compagnon. Le luy garde vne estrille. J'ay encore en mon boitier à un liard d'antidote pour guerir ceux qui seront boursoufflez de vaine gloire et d'outrécuidance intolerable, et qui auront oublié leur deuoir enuers ceux ausquels ils doiuent quelque respect. »

A. Paré ne répondit pas; son apologie avait porté coup; le livre de Lepaulmier mourut à sa première édition ¹.

§ XIII. — 1572. — La Saint-Barthélemy — Si A. Paré était huguenot.

Cette même année 1572 allait être marquée par une épouvantable catastrophe. Durant ces déplorables guerres civiles, toutes les notions du droit et de l'honneur avaient été trop souvent oubliées. D'abord François II avait fait

¹ Haller cite une autre édition faite à Paris en 1568; je doute fortement de son existence, celle de 1569 ne portant pas le titre de 2^e édition. Au reste Haller n'avait pas vu le livre; il semble croire que Lepaulmier veut s'opposer à la brûlure, ce qui est inexact.

honteusement exécuter les conjurés d'Amboise, auxquels il avait engagé sa parole royale; cette sorte d'assassinat juridique avait été vengé par Poltrot sur le duc de Guise; l'assassinat du duc de Guise engendra celui de l'amiral de Coligny; et la rage de l'avoir manqué, la crainte des vengeances du parti huguenot étroitement serré autour de son chef, amenèrent la Saint-Barthélemy.

C'est une tradition universellement adoptée, et sur laquelle il ne s'est jamais élevé le moindre doute, que Charles IX excepta spécialement son premier chirurgien du massacre; et beaucoup ont répété qu'il n'avait jamais voulu sauver que lui seul. Cela semble un fait acquis à l'histoire; et je ne saurais me dissimuler les difficultés que j'affronte en soumettant ce fait au contrôle d'une rigoureuse critique, surtout quand cet examen m'aura conduit à la conclusion fort inattendue, qu'Ambroise Paré n'était point huguenot.

Les autorités sur lesquelles s'est établie l'opinion générale peuvent se réduire à trois. Premièrement, nous avons vu dans la *Vie de Coligny* que Paré était *secrètement huguenot*; lors de la tentative d'assassinat sur l'amiral Coligny, peu de jours avant la Saint-Barthélemy, le même auteur rapporte que *le roy lui envoya Paré, qui lui coupa le doigt à trois reprises sans qu'il témoignât sentir aucune douleur*. Après quoi il passe à l'histoire du massacre, dans laquelle Paré est complètement oublié. Je répète que ce livre fut écrit plus d'un siècle après les événements, et ne saurait conséquemment mériter une grande confiance.

Le deuxième témoignage paraît d'abord plus imposant; il nous vient de Sully, qui faillit périr lui-même dans la Saint-Barthélemy. On lit au livre premier de ses Mémoires un long passage que je transcrirai en entier.

« De tous ceux qui approchoient ce prince, il n'y avoit personne qui eût tant de part à sa confiance qu'Ambroise Paré. Cet homme, qui n'étoit que son chirurgien, avoit pris avec lui une si grande familiarité, quoiqu'il fût huguenot, que ce prince lui ayant dit le jour du massacre que c'étoit à cette heure qu'il falloit que tout le monde se fit catholique, Paré lui répondit sans s'étonner : Par la lumière de Dieu, Sire, je crois qu'il vous souvient m'avoir promis de ne me commander jamais quatre choses, savoir : de rentrer dans le ventre de ma mère, de me trouver à un jour de bataille, de quitter votre service, et d'aller à la messe. Le roi le prit à part, et s'ouvrit à lui sur le trouble dont il se sentoit agité : Ambroise, lui dit-il, je ne sais ce qui m'est survenu depuis deux ou trois jours, mais je me trouve l'esprit et le corps tout aussi émus que si j'avois la fièvre. Il me semble à tout moment, aussi bien veillant que dormant, que ces corps massacrés se

présentent à moi les faces hideuses et couvertes de sang. Je voudrais bien qu'on n'y eût pas compris les imbéciles et les innocents. L'ordre qui fut publié les jours suivants de faire cesser la tuerie fut le fruit de cette conversation. »

Voilà qui est bien positif. Mais si l'on se demande où Sully avait puisé ces détails, on apprend de lui-même qu'il n'avait que douze ans lors de la Saint-Barthélemy, et qu'il s'enfuit de Paris à cette époque pour n'y rentrer que plus de vingt ans après, lorsque déjà depuis long-temps Paré reposait dans la tombe. Et si l'on s'arrête aux détails de cette histoire, est-il possible de mettre dans la bouche de Paré une niaiserie aussi forte que celle-ci : *de rentrer dans le ventre de sa mère?* Est-ce bien Paré, le vétéran de la chirurgie militaire de l'époque, qui aurait demandé à Charles IX *de ne se point trouver à un jour de bataille?* Jamais, je ne dis pas la vérité, mais la simple vraisemblance, ne fut aussi peu respectée.

Enfin il reste à examiner quelques passages de Brantôme, qui ont à mon sens plus de valeur que tout le reste. Dans son discours sur l'amiral Coligny, il raconte d'abord l'assassinat, et ajoute que *l'admiral estant blessé fut fort bien secouru des medecins et chirurgiens du roy, et mesme de ce grand personnage maistre Ambroise Paré, son premier chirurgien, qui estoit fort huguenot*; et au discours sur Charles IX, il dit que ce prince « incessamment crioit : *tuez, tuez*, et n'en voulut jamais sauver aucun, sinon maistre Ambroise Paré, son premier chirurgien et le premier de la chretienté : et l'envoya querir et venir le soir dans sa chambre et garde-robe, lui commandant de n'en bouger, et disoit qu'il n'étoit raisonnable qu'un qui pouvoit servir à tout un petit monde fut ainsi massacré, et si ne le pressa point de changer de religion, non plus que sa nourrice¹. »

Voyons ce que l'on pourrait opposer à ce témoignage. D'abord A. Paré vivant dans une cour catholique, ne faisait sans doute point parade de sa religion, et nous pouvons dire par avance que nul de ses ennemis ne lui a publiquement reproché sa prétendue hérésie. Probablement il n'aurait pas pris pour confident l'abbé Brantôme; nous voyons même par un passage de ce dernier, que notre chirurgien gardait avec lui une grande réserve.

¹ Dans l'édition de Brantôme de 1787, je trouve cette note sous le passage cité : — « Charles IX ne pouvait se passer de lui depuis son voyage de Vitry, dont il lui restait un vieux mal qui se réveillait tous les printemps. » Cette anecdote est empruntée aux *Mémoires de l'Etat de France sous Charles IX*, t. III, fol. 106; je n'ai trouvé aucune raison pour la rejeter ou l'admettre: seulement la reconnaissance du roi remontait plus haut et avait une autre cause, puisque Paré lui avait rendu l'usage de son bras.

Épuisé, selon les uns par la chasse, selon d'autres par l'amour, Charles IX venait de mourir. « M. de Strozzi et moi, dit Brantôme, en donnâmes avis à maistre A. Paré son premier chirurgien, qui nous dit en passant et sans long propos qu'il étoit mort pour avoir trop sonné de la trompe au cerf. »

Mais si Paré avait été muet, d'où Brantôme aurait-il su et la religion qu'il professait, et le péril auquel il avait échappé? Évidemment quelque bruit vrai ou faux a dû en courir; et peut-être la haute piété d'A. Paré, au milieu d'une cour jeune et dissolue, en a-t-elle été l'origine et le prétexte. On disait aussi de Mazille, médecin de Charles IX à cette époque, qu'il étoit calviniste; et Pierre de l'Estoile nous a rapporté ce mot de Henri III : *J'ai tenu Mazille pour homme de bien, encor qu'il fust un peu huguenot.* Mazille avait-il donc eu besoin aussi de son royal client pour échapper au massacre? Considérez qu'une seule personne en mesure d'être bien informée nous a laissé des détails sur les conseils où la Saint-Barthélemy fut résolue; c'est la sœur de Charles IX, Marguerite de Valois. Elle note expressément l'extrême regret que manifesta le roi de ne pouvoir sauver Teligny, La Noue et Larochefoucauld; de Paré, pas le moindre mot. Enfin, suivant Brantôme, le roi ne pressa point Paré de changer de religion; Sully dit au contraire qu'il fit une tentative qui fut vaillamment repoussée: mais le résultat des deux récits est que Paré demeura huguenot comme auparavant. Cette mansuétude aurait déjà quelque droit d'étonner de la part du prince qui, dans la même occasion, déclarait en colère au roi de Navarre et au prince de Condé, *que si de ce pas ils n'alloient à la messe, il alloit les faire traiter comme criminels de lèse-majesté divine et humaine* (Sully). Mais en outre, la persistance de Paré dans le calvinisme serait en désaccord avec les documents les plus authentiques.

D'abord, nous verrons que Henri III, qui dès son avènement prit contre les huguenots des mesures si sévères, non seulement garda Paré près de lui, mais le nomma presque coup sur coup son *valet de chambre* et son conseiller. Dans la première édition de ses Œuvres complètes, Paré parle quelque part des miracles opérés par Jésus-Christ, ses saints et ses apôtres, et les attribue à la vertu du Saint-Esprit, comme un bon catholique le pourrait faire. Il eut, à propos de cette publication, de vives querelles dont nous aurons à parler; les chirurgiens mêmes, ces tristes membres d'une corporation dont seul il avait fait la gloire, lui suscitaient des obstacles; écoutez comment, dans sa deuxième édition, ce grand chirurgien se fait justice à lui-même :

« Je sçay bien toutefois, dit-il, que les chirurgiens qui me devoient prester la main pour me soulever le menton de peur que ie n'allasse au

fond de l'eau, m'ont voulu plonger la teste pour me faire noyer, m'ont voulu rendre odieux au magistrat civil, à l'ecclésiastique et au populaire : n'ont laissé pierre à remuer pour me faire chopper s'ils pouvoient. Mais ayant le cœur bon et ne songeant à danger quelconque, moyennant que ie peuue laisser à la posterité quelque tesmoignage de ma vie, i'ay surmonté par diligence toute difficulté : car la bonté de ma cause m'asseuroit tant, et l'iniquité de leur fait me donnoit telle deffiance de leur parti, que le cœur me croissoit de iour en iour pour auancer mon dessein ¹. »

Il faut lire en entier dans son avis au lecteur cet admirable passage ; mais est-il possible, je le demande, de concilier ce ferme et hardi langage avec l'idée qu'il venait d'un huguenot ? Et pour répondre par avance à une autre hypothèse, pensez-vous qu'un renégat, un homme parjure à sa foi religieuse aurait osé témoigner ainsi de la bonté de sa cause ? Parcourez encore cette seconde édition ; à la fin du livre de la peste, vous lirez un avis qu'il y a ajouté pour le ieune chirurgien se trouuant quelquefois aux lieux où il n'y a prestres ni autres gens d'eglise à la mort des pauures pestiferés. Puis fermez ses ouvrages et examinez sa vie ; nous vous le montrerons dans Paris, révolté au nom de la Ligue, parler librement pour la paix et le bien du peuple ; interpellé hautement sur la place publique l'un des chefs les plus éminents du parti catholique, lequel ne trouve rien à dire de son allocution, sinon que c'était un langage de politique. Enfin, il meurt, le prétendu huguenot, et on lui donne la sépulture dans une église catholique, dans son église paroissiale ; ajoutez quelque chose de plus, c'est que le curé de Saint-André-des-Arts était ce fameux Aubry, partisan effréné de la Ligue, et l'un des quarante membres du conseil de l'Union.

Je l'avoue, il me paraît incontestable que, du moins après la Saint-Barthélemy, A. Paré faisait profession de la foi catholique. En était-il de même auparavant ? Je regarde encore cette opinion comme la plus vraisemblable. Partout dans ses récits, je retrouve le même homme profondément religieux, ne prenant parti ni pour une secte ni pour l'autre, déplorant le malheur des temps et les péchés des hommes, et attribuant à ceux-ci les épidémies qu'il appelle des vengeances divines. J'ai peine à me figurer qu'un huguenot parlant à Charles IX, qui venait de disputer aux huguenots la moitié de son royaume, eût osé lui dire que la mortalité après les batailles venait de la colère de Dieu. Serait-ce aussi un calviniste qui, se trouvant en face d'un jeune gentilhomme possédé par un démon (car Paré avait une foi robuste en ces choses), aurait admis que le démon trem-

¹ Voyez t. I de cette édition, p. 103, et l'Avis au lecteur, p. 12.

blait devant la simple image de saint Michel, et obéissait aux exorcismes et autres cérémonies catholiques¹ ? Je ne veux pas pousser plus loin cette discussion ; mais il est curieux de rappeler que dans ce pamphlet impitoyable dont nous avons tout-à-l'heure rendu compte, il est dit de Lepaulmier qu'il a toujours eu bonne réputation de doctrine, *quelque desastre qui luy soit advenu pour la religion* ; et il n'est pas fait la moindre allusion aux sentiments de Paré à cet égard.

§ XIV. — 1573 à 1575. — Les deux livres de chirurgie. — Mort de Charles IX. — Paré est nommé valet de chambre et conseiller du roi. — Première édition des Œuvres complètes. — Opposition de la Faculté.

Quelque opinion que l'on adopte sur cette question, au moins devra-t-on être frappé de la tranquillité d'esprit dont Paré jouissait à cette époque. Il venait de publier, comme il a été dit, ses *cinq livres de chirurgie* ; il se mit aussitôt à rédiger ses *deux livres de chirurgie, de la generation et des monstres*, qui parurent en 1573 ; et il annonçait qu'il travaillait à une plus grande entreprise qu'il avait *promise à son Roy*, c'est-à-dire à la collection de ses œuvres. Il avait perdu sa première femme ; cette même année 1573 il se remaria avec la fille d'un certain Rousselet, chevalier ordinaire de l'écurie du roi, dont il eut deux filles², et je ferai remarquer encore que ce mariage célébré à Paris à une époque si voisine de la Saint-Barthélemy n'avait pu l'être que dans une église et par un prêtre catholique. Charles IX étant mort en 1574, Paré demeura premier chirurgien de Henri III, qui lui accorda la même confiance que ses trois frères, et le poussa plus loin encore dans la route des honneurs. Il était valet de chambre du roi dès 1574, et obtint en cette qualité un privilège pour le monument qu'il allait élever à la chirurgie ; et l'année 1575 vit enfin paraître en un magnifique in-folio, les *Œuvres de M. Ambroise Paré, CONSEILLER et premier chirurgien du roi*.

Un auteur peu connu, Louis Guyon, a écrit que les œuvres de Paré furent pour quelque temps empêchées d'être imprimées et mises en lumière, par le collège des doctes médecins de Paris, non pour aucune erreur qu'on y eut reconnue, touchant l'art duquel il traitoit, mais parce qu'en son livre de la generation, en aucuns passages, par inadvertance il en avoit écrit un peu irrévèrement : et après qu'il eut corrigé, il ne se trouva plus d'opposition.

¹ Voyez l'épître dédicatoire de ce livre que j'ai reproduite dans le 3^e volume.

² Communication de M. E. Bégin, de Metz.

Bayle qui a rapporté tout au long ce passage, et Moréri avant lui, ont imaginé que Paré avait été obligé de corriger quelques endroits trop libres; ce qui est absolument faux, car les passages de ce genre se retrouvent dans toutes les éditions. Ce n'était pas là sans doute ce que Louis Guyon voulait dire en se servant des mots, *un peu irrévéremment*, et dans tous les cas, nous sommes en mesure de donner un récit plus exact de la discussion qui eut lieu alors.

Gourmelen avait été élu Doyen de la Faculté en 1574; et il avait à venger une blessure encore saignante. Il sut que les œuvres de Paré étaient sous presse et devaient bientôt paraître; et ressuscitant à propos un vieil arrêt en date du 2 mai 1535, qui portait défense de publier aucun livre de médecine sans l'approbation préalable de la Faculté de Paris, il se fit commettre par la Faculté au maintien de ses droits, et s'opposa à la mise en vente du volume déjà imprimé de son adversaire. Or la Faculté ne chicanait point Paré sur quelques expressions un peu crues; la langue les permettait alors; et Rabelais, l'honneur de la Faculté de Montpellier, en avait lâché bien d'autres. Elle reconnaissait même que Paré avait droit d'écrire sur l'anatomie et la chirurgie; mais elle alléguait que dans son introduction, il avait abordé *des hauts points de philosophie et de médecine*, par exemple les questions des *elements*, des *humeurs*, des *facultés*, des *actions*, des *esprits*; que dans son livre de la génération il avait également *discouru du sperme, du sang menstrual, des causes et signes de la conception*, etc.; toutes choses essentiellement médicales, et que la Faculté revendiquait comme étant en quelque sorte sa propriété. Un grief bien plus intolérable encore, c'est que l'ouvrage contenait un livre spécial des *fièvres*: bien que l'auteur eût pris grand soin, comme il le déclarait lui-même, de ne traiter que de leurs symptômes et d'en laisser le traitement aux médecins. L'affaire alla au Parlement; et le 14 juillet 1575, intervint un arrêt ordonnant que l'ouvrage serait mis aux mains de deux conseillers pour en faire rapport à la Cour. Soit que la Faculté, mieux avisée, reconnût la faiblesse de sa cause, soit que Paré eût jeté dans la balance la haute protection du roi, auquel il avait dédié ses œuvres, il n'y eut point de rapport fait, partant point d'arrêt définitif, et le livre parut dans son intégrité ¹.

Outre ces plaintes capitales qu'avait fait entendre la Faculté, il y en avait d'autres qui ne pouvaient être convenablement portées devant le

¹ Voyez la *Réplique* de Compérat sur laquelle nous reviendrons plus tard, et l'*Avis au lecteur* de Paré, t. I de cette édition, p. 10 et 12.

Parlement. Jusqu'alors les médecins avaient caché leurs arcanes au vulgaire, en les enveloppant de la langue latine ; et ils craignaient que leurs doctrines traduites dans la langue commune ne tombassent dans le mépris. Et puis enfin, ils étaient frappés jusque dans le préjugé qui faisait tout leur orgueil ; après avoir vu la profession chirurgicale aussi humiliée et l'avoir relevée aussi haut, Paré ne craignait pas de proclamer à la face du monde, que la chirurgie *pour son antiquité, nécessité, certitude et difficulté, outrepassoit* la médecine interne¹.

A voir la cause de la chirurgie si vaillamment soutenue par un si noble champion, qui aurait cru qu'il aurait trouvé des adversaires parmi ses propres confrères ? Et pourtant il en fut ainsi ; les chirurgiens du collège de Saint-Côme lui reprochèrent aussi d'avoir mis la chirurgie à la portée de tous, et de lui avoir ôté tous ses voiles ; et nous avons déjà cité le passage où Paré raconte les embûches qu'ils tendaient sous ses pas. Il prit des uns et des autres une magnifique vengeance dans la deuxième édition de ses œuvres en 1579 ; il mit à nu leurs vues étroites et égoïstes, leurs jalousies misérables ; et après avoir étalé au grand jour les tristes reproches qu'ils avaient eu le courage de lui adresser, à l'exemple de ce grand homme de l'antiquité qui pour toute défense demandait à monter au Capitole, Paré écrasa ses accusateurs avec cette magnifique réponse : *S'ils disent vray, ils confessent l'honneur qui m'est deu !*

Et ils avaient dit vrai. Jamais, depuis le livre de Guy de Chauliac, un aussi beau et aussi vaste monument n'avait été élevé à la chirurgie. Anciens et modernes, autant qu'il avait pu en découvrir et en lire, Paré les avait tous fait comparaître, triant avec soin les doctrines, les méthodes, les procédés, et sur une foule de questions, ajoutant les résultats de sa longue expérience. L'œuvre de Chauliac brille par plus d'érudition et de méthode ; l'œuvre de Paré a plus d'originalité et d'ampleur. Tous deux obéissant encore au dogme scientifique de l'autorité, et tous deux devançant leur siècle par les divinations de leur génie, ils sont les représentans les plus fidèles et en quelque sorte la personnification de ces deux grandes époques de la chirurgie ; l'ère des arabistes, et l'ère de la renaissance. Mais dans la lutte que tous deux soutiennent contre ceux qui les ont précédés ou qui les suivent dans la carrière, Guy n'a pas d'aussi grands efforts à déployer pour vaincre, et ses rivaux ne portent guère d'autres couleurs que celles du moyen âge ; tandis que Paré se prend corps à corps d'une part avec les écrivains du XVI^e siècle, de l'autre, avec les plus grands chirurgiens de l'antiquité.

¹ Tome I, p. 13 et 24.

Depuis Tagault il n'avait paru en France que trois Traités de chirurgie , le *synopsis* de Gourmelen, la compilation de Dalechamps, et un autre ouvrage encore plus mauvais que les précédents, l'*Enchiridion chirurgicum* d'Antoine Chaumet, publié en latin en 1560, traduit en français en 1571. L'Italie, non moins indigente, avait vu paraître de loin en loin quelques traités médico-chirurgicaux, d'Ingrassias, de Fallope, etc. ; et à l'époque où nous sommes arrivés, ses chirurgiens hésitaient entre le charlatanisme effronté, mais du moins original de Fioravanti, et la servilité classique, mais vraiment rebutante d'Andreas della Croce, connu parmi nous sous le nom d'André de La Croix. L'Allemagne, comme épuisée après avoir produit Paracelse, semblait se recueillir en silence ; et toutefois une année seulement après le grand ouvrage de Paré, elle allait mettre au jour ce premier chef-d'œuvre de sa chirurgie, la *pratique* de Félix Wurtz¹. Mais placé malheureusement sur un théâtre trop étroit pour son génie, Wurtz ne pouvait avoir ni l'autorité ni le succès de Paré ; et son livre à peine connu de ses contemporains devait encore plus tard subir les critiques acerbes de Fabrice de Hilden, aussi injuste pour son compatriote que Paré l'avait été pour Franco. Et cependant, en laissant les deux Fabrice au xvii^e siècle qui les réclame ; Paré, Franco et Wurtz, ce sont là les trois grands praticiens, et si j'ose ainsi dire le trépied de la chirurgie du xvi^e siècle. Je n'ai rien à dire de l'Espagne, et bien moins encore de l'Angleterre ; quant au Portugal, il avait produit un grand observateur qui avait mené de front avec un succès presque égal la médecine et la chirurgie, Roderic de Castello Albo, qui du nom de son ingrate patrie se lit appeler Amatus Lusitanus. Mais il était juif de naissance, et il était condamné à passer ses jours dans l'exil. Enfin, pour donner le dernier trait à ce tableau, la Flandre, qui gémissait encore sous le joug de l'Espagne, venait de publier, en 1574, le petit livre sur les blessures de François de Arcé ; et pour prendre un essor plus élevé dans les sciences, elle attendait l'heure de sa liberté.

Ainsi, l'ouvrage de Paré avait ce grand mérite de paraître à temps, de satisfaire à un besoin de l'époque ; et par la manière dont il était conçu et par la vaste renommée de son auteur, il devait être et il fut dès son apparition le code de la chirurgie.

¹ Haller suppose qu'il y en eut une première édition en 1563, et Sprengel en cite une de 1575. Mais la lecture de l'ouvrage même montre assez qu'il ne fut pas publié avant l'époque que je lui assigne, et cette raison suffisante est corroborée encore par le silence que garde à cet égard Josias Simler ; d'une autre part, les meilleurs bibliographes lui donnent pour date précise 1576.

§ XV. — 1578 à 1579. — Nouvelles querelles des chirurgiens avec la Faculté. — Paré se tient à l'écart. — Voyage en Lorraine. — Deuxième édition des Œuvres complètes.

Vers cette époque, la longue trêve qui avait régné entre le collège de Saint-Côme et la Faculté aboutit à une rupture ouverte, et les hostilités se manifestèrent plus ardentes que jamais.

Nous avons vu que la Faculté, victorieuse au Parlement, s'était arrêtée devant la volonté de Henri II, et avait gardé le silence durant toute la vie de ce prince. Mais à peine fut-il mort, que par une requête présentée au Parlement le 24 août 1559, et signifiée à Louis Lebrun, prévôt des chirurgiens, elle demanda que nulle réception ne se fit à l'avenir sans le concours de ceux de ses membres qu'elle commettrait à cet effet. Le prévôt en fut atterré : il convoqua ses confrères, et ils ne trouvèrent d'autre moyen de sortir de ce mauvais pas, que de remonter assez humblement à la Faculté, au nom du conseil et école des chirurgiens (ils n'osaient pas même dire leur collège) qu'ils avaient bien droit de suffrage pour décider si un candidat était ou non recevable ; mais que le pouvoir d'accorder la licence appartenait au roi et à ses deux chirurgiens au Châtelet ; que la Faculté eût donc à s'adresser au roi ou à ses jurés ; et ils finissaient par protester que si l'unique juré alors existant, M. Estienne de La Rivière, leur commandait de procéder à l'examen de quelque candidat, ils s'y conformeraient, *non en contumacement de la défense à eux faite par la Faculté*, mais pour ne pas laisser la république déstituée de chirurgiens¹.

La Faculté, qui avait raison contre le collège, aurait eu tort dès que celui-ci s'effaçait derrière les jurés du Châtelet ; elle ne poussa pas plus loin ses poursuites. A François II succéda Charles IX ; les chirurgiens revinrent en faveur à la cour ; ils reprirent donc leur titre de collège ; après les cours de Binosque vinrent ceux de Severin Pineau et de Larbalestrier² ; et la Faculté se taisait toujours. Il arriva qu'en 1574 Nicolas Langlois, l'un des plus anciens du collège, ayant fait une donation à la confrérie sous certaines conditions qui devaient prendre place parmi les statuts, il fallut rechercher ces statuts qui n'étaient point sortis des archives depuis l'année 1510, et l'on en trouva deux copies, l'une en français, que tout démontre avoir

¹ Les Remonstrances de Loys Lebrun sont rapportées en entier dans le M. S. déjà cité de Jérôme de La Noue, fol. 113.

² Quesnay, p. 188.

été l'original, et une méchante traduction latine. Ni l'une ni l'autre ne convenait plus à l'état actuel des choses; en conséquence on se mit à l'œuvre; on commença par rédiger en français des statuts tout nouveaux en 83 articles, après quoi on les traduisit en latin; on y ajouta un préambule destiné à faire croire qu'ils dataient du temps de saint Louis, et on les présenta à la signature des membres du collège. Mais il se présenta une grave difficulté: A. Paré ne voulut point se prêter à une pareille fraude, et refusa sa signature; deux autres membres des plus anciens, Guillaume Dubois, chirurgien du roi, et Jean Le Gay, qui était à la fois chirurgien et docteur en médecine, suivirent son exemple; et enfin, deux des plus jeunes, Urbain Larbalestrier et Jacques Guilleméau, s'abstinrent également de signer¹; et les statuts nouveaux ne furent adoptés que par dix-neuf membres sur vingt-quatre. C'en fut assez néanmoins pour les vues de la majorité; et au mois d'octobre 1576, quand vint le jour de Saint-Luc, patron de la Faculté, le prévôt du collège, Raoul Lefort, se présenta comme de coutume chez le doyen pour prêter le serment des écoliers; mais il ne voulut prêter que celui des bacheliers. De là, une vive irritation. La Faculté invoqua le secours de l'université; Raoul Lefort à son tour se présenta à deux assemblées universitaires, tenues dans le cloître des Mathurins le 14 novembre et le 7 décembre de la même année, et réclama l'admission des chirurgiens à titre égal avec les docteurs en médecine; mais ceux-ci firent éclater un tel tumulte qu'ils emportèrent une décision de l'université, qui déclarait ne point reconnaître les chirurgiens, et qui leur interdisait de faire des leçons publiques. Les chirurgiens recoururent encore une fois à la faveur du roi; des lettres du 8 janvier 1577 les reconnurent comme étant du corps de l'université², et la guerre continua par la plume. Cette année vit donc pleuvoir une foule de pamphlets plus injurieux les uns que les autres, auxquels prirent part Riolan, Granger, Baillou, Hautin, parmi les médecins; Malezieu et Cheval, pour les chirurgiens. Toutes les armes paraissaient bonnes, mais surtout le ridicule; Granger ayant trouvé pour anagramme du nom d'*André Malezieu*, *aze malin è ruzé*, celui-ci décomposa aussi vite celui de son adversaire; et de *Bonaventura Grangerius* il fit très à propos: *ruas, naturâ bone nugiger*³. Nous avons vu que dans ce conflit Paré recueillit pour sa part quelques éclaboussures; mais

¹ Comparez les signatures des statuts nouveaux (Quesnay, p. 421) avec celle des vrais statuts dans le M. S. de Jérôme de La Noue.

² Voyez Quesnay, p. 182 à 195.

³ Voyez les pamphlets de cette époque.

Gourmelen n'était plus à la tête de la Faculté, Paré y comptait beaucoup d'amis ; on savait d'ailleurs , et Riolan reprochait aux chirurgiens qu'il s'était montré contraire à leurs ambitieuses prétentions ; aussi Riolan ne le nomma même pas , et les autres respectèrent également sa neutralité.

Je dirai ici, pour compléter dans l'histoire de ces discussions tout ce qui se rattache à la vie ou à l'époque de Paré, que pour avoir sa signature, les chirurgiens furent obligés d'en revenir aux anciens statuts augmentés de deux nouveaux articles devenus nécessaires par les donations de Langlois ; les vingt-quatre membres les signèrent le 11 mai 1577 ; et de nouvelles signatures y furent apposées en 1597 et en 1604 ¹.

Du reste , Paré se tint plus que jamais en dehors de ces querelles. Il fit vers cette époque un nouveau voyage à Nancy par ordre du roi pour la maladie de la duchesse de Lorraine, et il en rapporta la figure du nouvel ambi imaginé par Nicolas Picard ². Mais de retour à Paris, il ne s'occupa que de revoir ses ouvrages pour sa seconde édition. J'ai déjà cité la note vigoureuse qu'il ajouta à sa préface contre ses adversaires ; toutefois afin peut-être de ne pas trop irriter la Faculté, il supprima son livre *des Fièvres* dont il éparpilla les chapitres dans le livre des tumeurs. Il lisait beaucoup, et le fruit de ses lectures fut un nouveau travail fort peu en rapport avec ses études spéciales : *Des animaux et de l'excellence de l'homme*. Il surveillait de près d'ailleurs les opinions erronées qui tendaient à se faire jour en chirurgie. Un médecin nommé Joseph Duchesne, ayant publié à Lyon en 1576, une édition latine et une traduction française d'un ouvrage sur les plaies par armes à feu, avait pensé que les balles n'étaient point vénéneuses par elles-mêmes, mais qu'on pouvait les empoisonner. Paré combattit cette idée sans toutefois en nommer l'auteur, et ajouta en conséquence un dernier chapitre à son livre des plaies d'arquebuses ; c'est là qu'on lit cette note marginale si naïve et que j'ai précieusement conservée : *L'auteur se defend tant qu'il peut contre les enuieux et ennemis de son livre.*

Cette deuxième édition, ainsi revue et augmentée, parut le 8 février 1579.

¹ Manuscrit de J. de La Noue.

² Voyez le livre *des Luxations*, chap. 27.

§ XVI. — 1579 à 1585. — Le livre de la licorne. — Nouvelles attaques de Gourmelen et autres. — La grande Apologie.

A peine cette édition était-elle achevée, que Paré eut occasion de reprendre la plume pour combattre deux des préjugés les plus enracinés de la médecine et de la chirurgie, la croyance aux vertus de la licorne et de la mumie. En 1580, le seigneur des Ursins ayant fait une grave chute de cheval, envoya chercher Paré, qui, malgré son grand âge, arriva promptement à cheval. Le malade finit par guérir, mais non sans de graves accidents; dans sa convalescence, il s'étonna qu'on ne lui eût point donné de mumie; et telle fut l'origine du nouvel ouvrage de Paré.

L'usage de la corne de licorne était bien plus en honneur encore; elle se vendait plus cher que l'or: il était passé en coutume d'en faire tremper un morceau dans la coupe où le roi buvait, comme antidote de tout poison; et les médecins les plus haut placés, bien que convaincus de l'erreur générale, en prescrivaient cependant pour obéir à l'opinion, et n'auraient pas osé la combattre¹. On voit qu'en remontant à l'époque où elles furent composées, ces dissertations de Paré, qui semblent aujourd'hui si fastidieuses et si peu utiles, étaient à la fois un acte de haute science et de courage; et la suite ne tarda pas à le prouver.

Son livre avait paru en août ou septembre 1582; en janvier 1583, on jetait dans le public une *response* à son discours sur la licorne, *veue et approuvée par M. Grangier, doyen des escolles de medecine*². L'auteur anonyme rappelant d'abord le mot d'Apelles au cordonnier, ajoutait: *Paré, mon amy, quant vous exercez la chirurgie, le peuple fait cas de vous: mais sortant les bornes de votre profession pour censurer les medecins et apoticairez, les petits enfans s'en moquent*. Ailleurs il dirigeait contre notre chirurgien cette raillerie grossière: *Je ne sais que faire au lieu de tant de monstres que tu as inserés hors de propos en ta chirurgie, pour amuser les petits enfans, de te peindre icy allant à quatre pattes*; et enfin, il terminait par cette petite annotation:

« Le ne veux obmettre si quelqu'un a lu le livre de Iordanus sur la peste, qu'il n'a besoin de celui de Paré, parce qu'il s'est fait traduire en françois le traité qu'il y a inseré de la licorne. »

¹ Voyez l'*Épître dédicatoire du Discours de la licorne*.

² In-8^o de 12 feuillets sans pagination. Paris, 1583, avec privilège du 7 janvier de cette année.

Je me suis borné à donner une idée de la décence de cette réponse, approuvée par le doyen de la Faculté. Quant aux raisonnements, il est impossible d'imaginer quelque chose d'aussi misérable, je dirais presque d'aussi stupide. Je n'en citerai qu'un exemple. Paré prétendait que la licorne n'avait aucune valeur; et cependant l'on en gardait une corne à Saint-Denis, dont le roi avait refusé cent mille écus. *Tu fais donc tort à sa majesté!* s'écrie l'auteur anonyme; et à propos de cette corne conservée à Saint-Denis: *Quant ie n'aurois d'autre argument pour montrer qu'il est des licornes, celui là seul me suffiroit.*

La réponse de Paré, publiée d'abord à part, puis réunie à ses œuvres complètes, est au contraire un chef-d'œuvre de raison, de convenance et de modération. Il ne nomme pas son adversaire, mais il laisse entendre que c'est un jeune homme, et il lui adresse en finissant cette supplication charmante: *Seulement ie le prie, s'il a enuie d'opposer quelques contredits à ma replique, qu'il quitte ses animosités, et qu'il traite plus doucement le bon vieillard.*

Là, en effet, se termina cette polémique; mais déjà Paré avait à repousser une nouvelle agression. En 1580, Gourmelen, abandonnant son premier ouvrage dont les chirurgiens ne voulaient plus, avait publié en latin trois nouveaux livres sur la chirurgie, et n'avait pas manqué cette occasion de petite vengeance. La passion l'inspira assez mal, et il choisit pour objet de critique une doctrine à laquelle sans doute Paré attachait une haute importance, mais qu'il pouvait défendre avec le plus d'avantage: l'application de la ligature aux vaisseaux coupés dans les amputations. Il est probable que Paré ne fut pas tout d'abord instruit de cette attaque; et qu'il en dut le premier avis, seulement quelques années après, à Courtin, médecin de la Faculté, qui avait entrepris la traduction du livre de Gourmelen; en effet, bien que cette traduction n'ait paru que plus tard, Paré cite cependant ce quatrain qui appartient au traducteur:

Ce n'est le tout en chirurgie
De iargoner, etc.

Paré voulut en finir une fois avec cet ennemi irréconciliable. Il travailla d'abord à défendre la doctrine attaquée, et n'y épargna pas, selon l'esprit du temps, les citations des auteurs anciens et modernes, mais surtout, suivant la propre impulsion de son esprit, il accumula les observations; puis, prenant à son tour l'offensive, il attaqua Gourmelen lui-même sur les principaux chapitres de son livre. Pour l'empêcher de se réfugier derrière

ses autorités, il discuta ces autorités elles-mêmes, et termina enfin cette glorieuse apologie par le récit de ses travaux, de ses campagnes, de ses dangers, de ses triomphes. C'était là, si l'on peut ainsi dire, le chant du cygne; ce fut du moins le dernier écrit que Paré publia lui-même. Il parut dans la quatrième édition des Œuvres complètes, le 13 avril 1585.

Gournelen, lidele à l'orgueil doctoral, ne voulut pas signer sa réplique; il lit choix, pour cela, d'un certain Compérat de Carcassonne, l'un de ses élèves, et le libelle de celui-ci parut cinq mois après la publication de Paré, le 25 septembre. Il est, comme les précédents, faible de raisons et riche d'injures; par exemple, il applique à notre Paré le proverbe *simia in purpura*, et ne veut voir en lui qu'une *impudente imposture et une extrême ignorance voilée d'un beau titre de chirurgien du roy*. A l'en croire, bon nombre de chirurgiens de Paris se moquent de ce nouveau procédé de lier les vaisseaux; *mais ce seroit travailler en vain de vouloir apprendre à un vieil chien à aller en laisse*.

Au milieu de ces grossièretés révoltantes se trouvent cependant des détails curieux pour l'histoire du temps; c'est là que nous avons trouvé le récit du procès de 1575: Compérat nous apprend aussi que Paré avait pour beau-frère *M. Gaspard Martin, maistre barbier chirurgien à Paris, auquel il coupa la jambe, et voulut faire essay de sa maniere d'arrester le sang, laquelle luy succeda si mal, que faute de bon appareil ou autrement, il mourut bientôt apres*.

Puis viennent des accusations d'une autre sorte. Suivant Compérat, les livres de Paré seraient remplis de fables; et, par exemple, sur la femme à laquelle Paré dit avoir extirpé la matrice, l'autopsie démontra que la matrice était conservée. Nous reviendrons sur cette histoire au chapitre 48 du livre de la Génération. De plus, tout ce qu'on trouve de bon dans ces œuvres n'appartiendrait pas à Paré; ainsi les deux livres des tumeurs seraient copiés presque mot pour mot du *Sommaire de chirurgie* de Gournelen, traduit par Malezieu en 1571; ainsi Paré ne serait même pas capable de comprendre ce qui est contenu dans ses livres *des fièvres, des médicaments et de la generation, matieres où les plus doctes medecins se trouvent souuent fort empeschez*; Paré n'a jamais mis le nez dans un *auteur notable, faute de cognoissance de la langue*; et enfin, pour rassembler tous ses reproches en un seul, Compérat ajoute :

« Le diray neantmoins qu'il a donné sullisant argument pour croire qu'il n'escrivit jamais ce qu'il a mis en public, quand entendant vn bon nombre d'honnestes hommes qui ne pouuoient supporter telle impudence, dire haultement que s'il pouuoit seulement escrire la premiere recette de

celles qui estoient en ses liures sans faire faulte des la premiere ligne, ils perdroyent telle somme d'argent que bon sembleroit, il penchoit la teste comme vn homme qui craignoit d'entrer en combat¹. »

Nous aurons ailleurs occasion d'apprécier à leur juste valeur ces assertions injurieuses, auxquelles Paré dédaigna toujours de répondre. Il laissa Compérat, comme tous les autres, dans l'obscurité, et continua ses travaux.

Toutefois, avant de passer outre, il importe de dire pourquoi nous avons mentionné la quatrième édition de Paré sans parler de la troisième. Celle-ci ne paraît pas avoir jamais existé, du moins en français; mais dès 1582, il avait paru, par les soins de Guillembeau, une traduction latine que Paré comptait sans doute pour sa troisième édition. Je donnerai quelques détails à ce sujet dans la bibliographie.

§ XVII. — 1585 à 1590. — Liste des chirurgiens du roi pour 1585. — Mort de Henri III. — Siège de Paris en 1590. — Allocution de Paré à l'archevêque de Lyon. — Mort d'Ambroise Paré.

Cependant la guerre civile continuait à désoler la France. Henri III, après avoir combattu le parti de la Ligue et s'y être rallié, ne put supporter l'orgueil sans cesse croissant des Guises, et quitta Paris en mai 1588 pour n'y jamais rentrer; le 23 décembre, il se vengeait par un assassinat, et aiguisait ainsi le coup de poignard qui devait le frapper lui-même devant Paris le 1^{er} août 1589.

M. Villatume a écrit que Paré s'était retiré de la cour après l'avènement de Henri III. C'est une imagination sans aucun fondement; Paré demeura premier chirurgien de Henri III jusqu'à la mort du roi, et j'ai trouvé dans le manuscrit de Jérôme de La Noue², déjà tant de fois cité, un document assez curieux à cet égard: c'est un extrait de l'*estat general de la maison du roy pour l'année 1587*. Le service chirurgical était ainsi constitué:

¹ Replique à une apologie publiée sous le nom de M. Ambroise Paré, chirurgien à Paris, contre M. Estienne Gourmelin, docteur regent en la Faculté de médecine de Paris, par B. Comperat, de Carcassonne. — In-8° de 62 pages; à la dernière page on lit: *Achevé le 29 septembre 1585.*

² Fol. 129.

Premier chirurgien.

M. AMBROISE PARÉ, 666 livres 12 sols.

Chirurgiens ordinaires.

M. PIERRE PIGRAY, 333 livres 6 sols.

M. ANTHOINE PORTAIL, 333 livres 6 sols.

Autres chirurgiens servants par quartier.

Janvier, février, mars	}	M. JACQUES GUILLEMEAU	100 livres.
		M. ISAAC Bruns (?)	100 —
Avril, mai, juin	}	M. JEHAN Lambert (?)	100 —
		M. JACQUES D'AMBOISE	100 —
Juillet, août, septembre	}	M. ISMAEL LAMBERT	100 —
		M. HIEROME DE LA NOUR	100 —
Octobre, novembre, décembre	}	M. CHARLES BACHELIER	100 —
		M. MICHEL VANDELON	100 —

En conséquence, ses onze chirurgiens ne coûtaient guère à Henri III que deux mille livres par an. Cela surprendra moins, si l'on songe à la valeur relative de l'argent à cette époque ; je trouve aussi dans les comptes de dépenses du même roi que son premier médecin, Marc Myron, n'avait que 100 écus d'or sol pour ses gages, et qu'il n'était accordé à l'ambassadeur français en Turquie que 250 écus par mois pour la dépense de table et l'entretien de ses serviteurs ; encore cette somme ne montait si haut qu'à raison de la grande cherté de toutes choses à Constantinople¹.

Une autre remarque assez importante, c'est que cette liste de onze chirurgiens contient trois noms qui ne se rencontrent ni sur la liste des chirurgiens de Saint-Côme qui signèrent les statuts en 1577, ni parmi ceux qui apposèrent leur signature en 1596. On se rappelle, d'ailleurs, que déjà Paré avait porté le titre de chirurgien du roi avant de faire partie du collège ; enfin, ce qui est peut-être plus étonnant encore, c'est qu'il se trouve là deux prénoms qui semblent appartenir à des juifs.

Toutefois, et malgré son titre de premier chirurgien, Paré ne quitta point Paris avec Henri III ; son grand âge parut sans doute un motif suffisant d'exemption ; et ce fut Portail qui accompagna le roi, qui lui donna des soins lorsqu'il eut été frappé par Jacques Clément, et qui reçut son dernier soupir², circonstance qui lui valut le titre de premier chirurgien du nouveau roi Henri IV.

¹ Voyez les *Archives curieuses de l'histoire de France*, première série, t. X, p. 429 et 433. Sous Louis XIV, les appointements fixes du premier chirurgien n'étaient encore que de 1000 livres. — Eloy, *Dictionnaire de médecine*, article CHIRURGIE.

² Voyez les *Mémoires du duc d'Angoulême*, collection de Petitot.

Paré passait tranquillement ses derniers jours, occupé à écrire quelques corrections sur les marges de sa quatrième édition, et à élaborer son nouveau traité des Fièvres, que l'on trouva long-temps après dans ses papiers. Le bruit de la guerre, qu'il ne croyait plus entendre, retentit bientôt autour de lui. En 1589, Paris, assiégé pour la première fois par les deux rois, fut sauvé par le couteau de Jacques Clément. Mais en 1590, après la fameuse bataille d'Ivry, Henri IV s'en approcha de nouveau, l'investit de tous côtés, et après quelques attaques infructueuses, résolut de le prendre par famine. Il brûla les moulins, il fit barricader les faubourgs, et une population de 200,000 âmes se trouva ainsi murée dans une ville sans magasins. Une première émeute avait eu lieu parmi le peuple, pour réclamer la paix ou du pain; on dispersa le rassemblement et l'on pendit les principaux chefs. Chaque jour, dit un témoin oculaire, on trouvait de cent à deux cents morts par les rues: mais la terreur d'une part, et de l'autre l'enthousiasme religieux, empêchait que l'on osât proposer de se rendre. Les curés faisaient des processions, les prédicateurs tonnaient dans les chaires, le légat du pape prodiguait les indulgences, les évêques parcouraient les places publiques pour soutenir les courages¹. Le hasard mit un jour Ambroise Paré en présence de l'un des hauts dignitaires de l'Église et l'un des plus fameux défenseurs du drapeau catholique, l'archevêque de Lyon. Mais il faut ici laisser parler le chroniqueur qui nous a conservé le souvenir de cette scène.

« Je me souviens qu'environ huit à dix jours au plus avant la levée du siège, M. de Lyon, passant au bout du pont Saint-Michel, comme il se trouva assiégé d'une foule de menu peuple mourant de faim, qui lui crioit et lui demandoit du pain ou la mort, et ne s'en sachant comment dépes-
 trer, maistre Ambroise Paré, qui se rencontra là, va lui dire tout haut :
 « Monseigneur, ce pauvre peuple que vous voyez icy autour de vous meurt de male rage de faim, et vous demande miséricorde. Pour Dieu, Monsieur, faites-la-lui, si vous voulez que Dieu vous la face : et songez un peu à la dignité en laquelle Dieu vous a constitué, et que les cris de ces pauvres gens, qui montent jusqu'au ciel, sont autant d'ajournemens que Dieu vous envoie pour penser au deu de vostre charge, de laquelle vous lui estes responsable. Et pourtant, selon icelle et la puissance que nous sçavons tous que vous y avez, procurez-nous la paix, et donnez-nous de quoy vivre, car

¹ Voyez dans les *Archives curieuses*, première série, t. X, trois relations de ce siège. Je ne peux m'empêcher de remarquer que la fable populaire qui représente Henri IV nourrissant les assiégés, est ce que l'on peut imaginer de plus contraire à la vérité.

le pauvre monde n'en peut plus. Voyez-vous pas que Paris perit au gré des meschans qui veulent empescher l'œuvre de Dieu, qui est la paix? Opposez-vous-y fermement, Monsieur, prenant en main la cause de ce pauvre peuple affligé : et Dieu vous benira et vous le rendra. A quoi, ajoute l'Estoile, M. de Lyon ne respondit rien ou quasi rien, sinon que, contre sa coustume, s'estant donné la patience de l'ouïr tout du long sans l'interrompre, il dit après que ce bonhomme l'avoit tout estonné, et qu'encores que ce fust un langage de politique que le sien, toutes fois qu'il l'avoit resveillé et fait penser à beaucoup de choses ¹. »

L'histoire de la Grèce et de Rome, dit M. Richerand, ne nous offre rien de plus beau, de plus véritablement antique !

Cette scène se passait dans les derniers jours d'août, car le siège fut levé le 29; quatre mois plus tard, Paré n'existait plus. « Le jeudi, 20 de décembre 1590, veille de la Saint-Thomas, dit Pierre de l'Estoile, mourut à Paris en sa maison maistre Ambroise Paré, chirurgien du Roy, agé de quatre-vingts ans, homme docte et des premiers de son art : qui, nonobstant les temps, avoit tousiours parlé et parloit librement pour la paix et pour le bien du peuple, ce qui le faisoit autant aimer des bons comme mal vouloir et hair des meschans, le nombre desquels surpassoit de beaucoup l'autre, principalement à Paris, où les mutins avoient toute l'autorité : nonobstant lesquels ce bonhomme, se fiant possible à ses vieux ans comme Solon, ne laissoit à dire la verité. »

Cette date de sa mort resta long-temps inconnue. Devaux, dans la première édition de l'*Index funereus*, l'avait marquée au 23 avril 1592. Portal au 22 décembre 1590; Eloy enfin fixa la mort de Paré au 20 décembre, et au 22 son inhumation. Son corps fut déposé dans l'église Saint-André-des-Arts, au bas de la nef, près du clocher, comme le portaient, au témoignage de Portal, les registres de la paroisse.

§ XVIII. — Coup d'œil rétrospectif. — Caractère d'Ambroise Paré. — Ses amis.
— Ses enfants. — Anecdotes.

La figure de Paré était empreinte de gravité et de dignité; la gravure et la sculpture nous l'ont d'ailleurs reproduite à l'envi; je n'en oserais dire autant de la peinture. M. Bégün de Metz m'écrivit qu'il a sous les yeux un portrait à l'huile, où Paré est représenté disséquant le père cordelier qui

¹ Ce curieux passage, emprunté à Pierre de l'Estoile, a été cité pour la première fois par M. Richerand.

devait livrer Metz aux Impériaux en 1555; il tient le scalpel de la main gauche. Cette peinture est de l'époque, et signée; mais s'il n'y a erreur dans l'indication, le peintre a évidemment commis un anachronisme: en 1555, Paré était fort loin de Metz.

On aime à se figurer notre chirurgien comme étant de haute taille et de belle prestance, et la statue de M. David satisfait merveilleusement l'imagination à cet égard; mais aucun des portraits originaux que j'ai vus ne le montre que jusqu'à la ceinture, et je n'ai trouvé aucun renseignement pour suppléer à cette lacune.

Le trait le plus saillant de son caractère était une profonde piété, et il n'est pas un seul de ses ouvrages où il ne cherche l'occasion de rendre gloire à son Créateur. Avant comme après la Saint-Barthélemy, son langage demeura le même; il n'effaça jamais une ligne de ce que lui avait dicté ce sentiment religieux; et comme je l'ai fait remarquer, on n'y trouve pas un mot qui mette en péril son orthodoxie. A cette foi ardente, à cette vive espérance en Dieu, il joignait une charité sincère pour les malades confiés à ses soins; jamais il ne lui serait échappé de dire, comme l'ont imaginé quelques uns : *Je t'ai pansé, Dieu te guérisse!* Mais après le pansement il veillait avec soin à tout ce qui pouvait favoriser la cure; et après le succès obtenu, il disait modestement : *Dieu le guarit.* D'ailleurs plein de tolérance pour les autres, donnant ses soins également aux huguenots et aux catholiques, et, comme le Samaritain de l'évangile, versant du baume sur toutes les plaies. Assez vif pour s'irriter aisément, pour s'exciter lui-même à mesure qu'il discourt sur ses injures, il est prompt à revenir cependant, et tout disposé à demander grâce *pour le bon vieillard.* Il fait parade quelquefois d'une vanité douce et inoffensive; mais jamais il n'écrase les autres du poids de sa renommée ni de ses titres; il aime mieux se rattacher à ses anciens souvenirs; et ce dont il est le plus fier, c'est son séjour de trois ans à l'Hôtel-Dieu. Ennemi des luttes et des querelles, vous ne trouverez pas qu'il ait jamais attaqué personne; et vous avez vu qu'il laissait volontiers à ses adversaires le dernier mot. Il est monté plus haut que jamais aucun homme de sa profession; il n'oublie point pour cela le point d'où il est parti; il fraie volontiers avec les barbiers, ses anciens confrères, et il ne rougit point de rappeler qu'il doit tout ce qu'il sait à messieurs les médecins; médecins, chirurgiens et barbiers, il les appelle ou les accepte tous dans ses consultations; il les nomme avec leurs titres, quelquefois en y joignant des éloges, jamais pour les dénigrer. Quand ils ont fait des fautes, il cache leur nom; quand ils l'ont offensé et qu'il réplique avec vigueur, il évite de

les nommer encore. Avec quelle franchise trop peu imitée il vante les jeunes chirurgiens qu'il a formés, sans jamais en prendre ombrage ! Coupable un jour d'un léger oubli pour son ami d'enfance, Thierry de Héry, comme il lui fait plus tard une large et noble réparation ! Il n'a pas même le courage de garder toujours le silence dans lequel il avait d'abord enveloppé Franco, son rival le plus redoutable ; et bien qu'avec regret peut-être, il le proclame cependant comme l'unique auteur duquel il ait appris l'opération du débridement.

Après Dieu, il a un autre amour, un autre dévouement au cœur : c'est celui de la science. Il commence à écrire à 28 ans ; jusqu'à 73, il ne quittera pas la plume. Il ne sait pas assez bien écrire peut-être : il aura des correcteurs ; il ne peut lire les livres latins : il prendra des traducteurs ; lui, premier chirurgien du roi de France, et recevant comme tel des appointements de 600 livres, il en dépensera 3,000 pour faire graver les planches de ses instruments ; il mettra à l'encre et achètera de ses propres deniers les secrets des charlatans qu'il s'empressera de divulguer. Peut-être même son ardeur scientifique dépassait-elle de justes bornes, quand il engageait sa parole avec le dessein bien arrêté d'y manquer ; quand, pour expérimenter la puissance de son cautère de velours, il l'essayait sur le bras d'un de ses serviteurs, de manière à pénétrer jusqu'à l'os¹, et surtout quand il faisait sur ce malheureux cuisinier l'effroyable expérience dont nous avons parlé.

Malgré ces dépenses, il était riche ; sa clientèle devait énormément produire, et sans doute ses ouvrages finirent par lui rapporter encore ; mais cette question sera examinée plus tard. D'après les documents de M. E. Bégin, il possédait trois maisons à Paris, une hôtellerie dans le faubourg Saint-Germain et une campagne à Meudon. D'après les détails que l'on trouve dans ses ouvrages mêmes, il avait sa demeure sur la paroisse Saint-André-des-Arts, près du pont Saint-Michel, et autant qu'on peut le présumer, dans la rue même Saint-André-des-Arts².

Il avait besoin de vastes appartements pour sa famille, pour sa bibliothèque, qu'il augmentait tous les jours ; car le barbier, qui n'avait eu d'abord à citer que Jean de Vigo, put ramasser dans une table spéciale près de deux cents noms d'auteurs cités dans ses Oeuvres complètes ; et enfin pour son cabinet de *raretés* dont il était fort curieux. C'est là qu'il gardait

¹ Livre des *medicamens*, chap. 32.

² Au chap. 26 du livre des *opérations* il fait mention d'un sien voisin et amy nommé Antoine de la Ruë, maistre tailleur d'habits, demeurant au bout du pont Saint-Michel

d'abord le fameux cadavre embaumé et disséqué dont il a été question plus haut. Il y ramassait à la fois des pièces d'anatomie pathologique et d'histoire naturelle. Ainsi, il y gardait une aiguille sur laquelle s'était formé un calcul, et que les fils de Colot avaient retirée de la vessie d'un certain Pierre Cocquin ; d'autres pierres curieuses qu'il tenait des mêmes opérateurs ; une môle monstrueuse pesant plus de neuf livres ; un fœtus double, analogue aux frères siamois, si ce n'est que l'union avait lieu par le front, etc. En fait de pièces relatives à l'histoire naturelle, il possédait le bec d'un toucan, dont il avait vainement essayé d'embaumer le corps ; un oiseau de paradis ; un squelette d'autruche préparé par lui-même ; un poisson volant ; une vertèbre de baleine ; une corne de licorne de mer, qui lui avait été donnée par M. Le Coq, auditeur en la chambre des comptes, etc. ¹. En parcourant avec quelque attention ses ouvrages, on arrive facilement à cette conviction, qu'il ne négligeait aucune démarche pour constater par l'autopsie la nature des maladies douteuses, ou pour se procurer quelque rareté d'histoire naturelle ; et la lecture des auteurs qui avaient traité de cette dernière science fut à la fois le délassement et l'occupation de sa vieillesse.

Au milieu de ces études, de ces travaux, de ces méditations, ce front si grave ne se déridait-il jamais ? Je suis vraiment heureux de pouvoir allirmer le contraire. Vous lirez au chapitre 4 de son livre *des Animaux*, comme il a en sa maison *certaines pots de terre* où les passereaux font leurs nids, comment, quand les petits sont *grandelels et couverts de plumes*, il les fait *denicher pour son plaisir et celui de ses amis* ; plaisir sans cruauté ; il les met dans une cage à la portée du père et de la mère, qui peuvent ainsi leur donner la becquée. Voyez-vous ce grave chirurgien s'amusant à considérer ses moineaux ! Ailleurs, chez le duc de Some, il s'arrête comme un enfant à admirer les tours d'un singe ; il les décrit avec bonheur, et n'avez pas peur qu'il omette de dire que le singe *monstroit son cul qui estoit tousiours à decouvert, à cause que son habit estoit court, de peur qu'il ne fust saffrané*. Que vous en semble ? Rabelais aurait-il mieux dit ? Suivez-le maintenant au siège de Mez : tant que dure le danger, quel style ferme et intrépide comme le cœur de l'homme ! Mais voici le péril passé ; notre rudo guerrier devient railleur et gogue-nard ; il décrit d'abord les méchantes baraques ; ouvertes au vent et à la neige, où les Impériaux mouraient de faim. Mais quoi donc ! est-ce à nous

¹ Voyez le livre *de la Generation*, chap. 42 ; — le livre *des monstres*, chap. 4, 34 et 35, — et le 13^e chapitre du discours de la licorne.

de les plaindre? *Néanmoins que chacun soldat avoit son lit de camp et une couverture toute semée d'estoiles brillantes plus claires que fin or : et tous les iours avoient draps blancs , et logés à l'enseigne de la Lune, et faisoient bonne chère quand ils avoient de quoy : et payoient si bien leur hoste dès le soir , que le matin s'en alloient quittes secouant les oreilles. Et ne leur falloit nul prigne pour destacher le duvet et la plume de contre leurs barbes et leurs cheueux : et trouuoient tousiours nappe blanche , perdans de bons repas par faute de viandès. Aussi la plus grande part n'avoit bottes, ny bottines, pantoufles, chaussees, ny souliers : et plusieurs aimoient mieux n'en point avoir que d'en avoir, pour ce qu'ils estoient tousiours en la fange jusqu'à my iambe: et à cause de ce qu'ils alloient nuds pieds, nous les appellions les APOTRES DE L'EMPEREUR. Eh bien! les charges de nos grognards du xix^e siècle l'emportent-elles de beaucoup sur cette description bouffonne de cette autre campagne de Moscou d'un autre empereur? Du reste, ce n'est pas seulement dans les camps que Paré déploie sa joyeuse humeur; de temps en temps le petit mot pour rire lui vient en traitant les sujets les plus graves, et il se garde bien de le repousser. Lisez ce qu'il écrit sur les hernies; voyez avec quelle vigueur il s'élève contre ceux qui emportent *les coillons* aux jeunes garçons; ce jour-là l'indignation l'emportait. Revenez à un autre chapitre où il traite des playes des festicules et parties génitales; c'est la même doctrine : il veut que l'on conserve ces parties le plus soigneusement possible, parce que, dit-il, *elles sont nécessaires à la génération*; et il ajoute pour la rime : *et qu'elles font la paix en la maison*. A cet égard vous ne sauriez décliner sa compétence : il s'était marié deux fois. Vous trouverez de bien autres libertés gauloises dans son livre de la Génération, et notamment au chapitre 4, qui est un petit chef-d'œuvre, et qui est certes la meilleure preuve que la Faculté ne s'occupa jamais de moraliser le style de ce traité.*

A. Paré eut beaucoup d'amis. En province nous avons vu avec quel soin il recherchait les personnages les plus remarquables dans l'art; à Paris, à part quelques envieux, il avait l'estime et l'affection de presque tous les docteurs de la Faculté, de presque tous les chirurgiens de Saint-Côme. A la cour, sa droiture, son caractère bienveillant, les services rendus, et enfin la haute faveur dont il jouissait l'avaient mis en intime relation avec les princes, les grands seigneurs, les poètes. Jean Daurat, le poète officiel du roi, lui fit une longue pièce de vers latins pour mettre au-devant de ses œuvres; Jacques Maréchal, l'intendant du palais, Jean Le Clerc, président au Parlement, lui adressèrent, chacun pour le même objet, une

dizaine de distiques. D'autres moins connus, voulurent lui rendre un égal tribut; quelques uns jouèrent sur son nom d'Ambroise :

Eminus Ambrosia, cominûs Ambrosia.

Un rimailleur s'avisâ de faire l'anagramme de ses deux noms : *Ambroise Paré*, il y trouva *Par roi me ébas*, et brocha là-dessus ce quatrain détestable ¹ :

Moyen d'un roy c'est pour s'ébatre
 Sans que jamais l'on tombe à bas :
 J'ai ce moyen sans le débatre :
 Je suis au roy. Par roy m'ébas.

Mais entre tous ces pâles louangeurs se distingue un homme qui fut longtemps l'honneur des lettres françaises, et qui passait alors pour n'avoir point d'égal en poésie; Ronsard illustra les œuvres de Paré par deux pièces de vers, un sonnet et un quatrain, qu'il fallait bien conserver, venant d'une si haute renommée.

SONNET.

Tout cela que peut faire en quarante ans d'espace
 Le labeur, l'artifice et le docte sçavoir :
 Tout cela que la main, l'usage et le deuoir,
 La raison et l'esprit commandent que l'ou face :
 Tu le peux voir, Lecteur, compris en peu de place
 En ce liure qu'on doit pour diuin recevoir :
 Car c'est imiter Dieu que guarir, et pouuoir
 Soulager les malheurs de nostre humaine race.
 Si iadis Apollon, pour aider aux mortels
 Receut en diuers lieux et temples et autels :
 Notre France deuroit (si la maligne Enuie
 Ne luy silloit les yeux) celebrer ton bonheur.
 Poète et voisin, j'aurois ma part en ton bonheur,
 D'autant que ton Laval est pres de ma patrie.

Ronsard, comme chacun sait, était de Vendôme. Voici maintenant le quatrain :

Vn lit ce liure pour apprendre,
 L'autre le lit comme enuieux :
 Il est aisé de le reprendre,
 Mais mal-aisé de faire mieux.

C'est ici le lieu de rapporter quelques anecdotes que j'emprunterai à deux des biographes de Paré, Percy et M. Villaume, et dont je n'ai point

¹ Au-devant du *Discours de la licorne*, édition de 1582.

fait usage dans le cours de cette histoire, parce que n'en ayant pu découvrir la source, je n'en saurais ni discuter ni garantir l'authenticité. Voici d'abord ce que raconte Percy :

« Jean Chapelain, premier médecin de Charles IX, avait été accusé de haute-trahison par ses ennemis. Le roi, qui l'aimait, s'en plaignit à son cher Ambroise qui lui dit : « Non, Sire, non ; les coupables sont les accusateurs » qui cherchent à vous enlever un de vos meilleurs serviteurs » ; et Charles alla dîner chez son médecin, reçut la coupe de sa main et but d'un trait. (Nancel, *in opusc.* page 102.)

« Henri III n'eut pas moins de bienveillance pour Paré. On sait que le savant Duret (Louis) avait élevé Achille de Harlay, ce magistrat si intègre, si éclairé, si courageux. Un jour le roi s'écria en le voyant : *Durete, si filium haberem, tuæ curæ ejus educatio et institutio esset.* Ambroise était présent. M'avez-vous compris ? lui demanda le roi. — Oh qu'oui, Sire, répondit le chirurgien, c'est-à-dire que vous donneriez l'esprit du prince à manier à maître Louis, et le corps à maître Ambroise. Le roi s'amusa fort de cette réponse.

« Henri aimait à s'entretenir avec son premier chirurgien de l'anatomie et de la chirurgie. Paré fit graver les instruments, et fit imprimer dans un cahier à part les figures d'anatomie qu'on voit dans ses OEuvres, pour complaire au roi, qui, n'ayant pas le temps de lire des ouvrages de ce genre, se contentait de voir les portraits et les figures. Paré parle des frais que les ligures lui avaient coûtés ; mais il ajoute : *Je ne me soucie pas de ces frais pour complaire à mon bon maître.*

» En 1575, Henri III eut une otalgie si aiguë et accompagnée de symptômes si étranges qu'on renouvela les soupçons d'empoisonnement. Mais ce fut vainement qu'on essaya de rendre Paré suspect ; il ne fit aucun remède, ni injections, ni applications, qu'en présence des médecins que Catherine avait placés près de son fils. Les médecins de la cour, jaloux de la considération que l'on accordait à Paré, cherchaient toujours à l'éloigner de leurs consultations. Il dit un jour au docteur Auger Ferrier, médecin de Catherine de Médicis, lequel avait empêché qu'il n'assistât à une consultation à la cour, et lui avait montré peu d'égards : « Ingrat ! tu as battu ton père. » Ferrier était fils d'un chirurgien de Toulouse.

« Ce fut par ordre du roi et de la reine que Paré fut appelé lors de la maladie à laquelle Charles IX succomba. On le consulta en cachette dans plus d'une circonstance ; et l'on a trouvé dans ses papiers que, si l'on eût voulu le croire, le fils aîné de Jeanne d'Albret ne serait pas mort.

» Les seigneurs de la cour appelaient les tisanes que leur donnait Paré,

de l'*Ambroisie*. Je vis d'Ambroisie, disait un jour à Henri III Saint-Macrip, son pignon, que Paré traitait d'un mal galant.

» L'anecdote suivante prouve la haute considération dont Paré jouissait à la cour Bussy d'Amboise, l'un des plus braves seigneurs du temps, descendait un matin avec Ambroise Paré. Un huissier du roi vint de la part de Sa Majesté appeler Ambroise. Bussy entendit d'*Ambroise*, et, croyant que c'était lui que le roi appelait, s'empressa d'entrer chez Sa Majesté ; mais c'était le chirurgien que le roi demandait. Les courtisans ayant ri de cette méprise, Bussy leur dit : Si je n'étais pas d'Amboise, je voudrais être Ambroise ; il n'est pas un homme dont je fasse plus de cas ¹. »

M. Villame a adopté la plupart de ces historiettes, et il a ajouté les trois suivantes :

« Un jour on exigeait de Paré quelque chose de vil : il s'agissait de chiens malades ; Paré alla chercher un valet de meute, nommé Jolibois, et se retira. Le roi ne l'en appela pas moins le lendemain mon *cher* Ambroise. »

« Catherine de Médicis ayant demandé un jour à Paré s'il s'attendait à être sauvé dans l'autre monde : « Oui, certes, Madame, lui répondit-il, parce que je fais ce que je peux pour être brave homme dans celui-ci, et » que Dieu est miséricordieux, entendant bien toutes les langues, et de » même content qu'on le prie en français ou en latin. »

« Il s'attacha sincèrement à ses maîtres, et eut souvent la douleur de les voir environnés d'ennemis secrets et puissants ; bien plus, il eut celle de s'entendre proposer de servir leurs projets criminels. « Vous me condamnez à pleurer le reste de ma vie, que vous m'avez cru capable d'une telle » action », répondit-il un jour à une proposition de ce genre, que lui faisait une grande princesse.

Je le répète, tous ces détails ne doivent être reçus qu'avec une extrême défiance ; les deux biographes n'en ont point fait connaître les sources ; et ces sources même bien connues, il resterait encore à débattre leur véracité.

Il ne paraît pas que Paré ait eu d'enfants de son premier mariage ; du second, il eut deux filles, déjà nées en 1575, puisque dans l'édition de cette année il raconte qu'il leur incisa les gencives pour favoriser la sortie des dents ². L'une d'elles épousa un certain Simon ; et vers 1590, près de périr d'une perte utérine survenue pendant le travail de l'enfantement,

¹ Je ne veux pas oublier de dire que l'article de Percy se trouve dans la *Bibliothèque universelle*.

² Livre de la *generation*, chap. 95.

elle fut sauvée par Guilleméau, ancien élève de Paré, qui appliqua heureusement à la fille une méthode qu'il avait apprise du père vingt-cinq ans auparavant ¹.

M. Villaume rapporte qu'en 1804, « Napoléon, juste appréciateur de tous les genres de mérite, donna mission à M. de Lasuse de rechercher à Laval les descendants d'A. Paré, qu'il eût voulu honorer de ses bienfaits ; mais il ne s'en trouva point. Lors de la révocation de l'Édit de Nantes, ses descendants se réfugièrent en Hollande ; » et le docteur Clazen de Luxembourg affirma à M. Villaume qu'en 1830 il en existait encore à Amsterdam, où on lisait au-dessus de la porte de leur maison : *Habitation des descendants d'Ambroise Paré*. J'avais fait écrire à Amsterdam pour vérifier ce fait, quelque peu difficile à croire et même à comprendre, mais je n'ai point reçu de réponse.

Ici se termine l'histoire de l'homme ; nous avons maintenant à compléter l'histoire de ses ouvrages ; et d'abord il importe d'en donner une bibliographie exacte, attendu que ce qu'on en a écrit jusqu'à présent fourmille d'inexactitudes et d'erreurs.

§ XIX. — Bibliographie d'A. Paré.

1° Éditions françaises originales.

I. LA METHODE de traicter les playes faictes par hacquebutes et aultres bastons à feu : et de celles qui sont faictes par fleches, dardz, et semblables : aussi des combustions specialement faictes par la pouldre à canon.

Composée par Ambroyse Paré, maistre Barbier, chirurgien à Paris. — Avec priuilege. A Paris, chés Viuant Gaulterot, à l'enseigne de saint Martin, rue saint Iaques. 1545.

Petit in-8° de 61 feuillets, plus une table des matières non paginée. Au verso du titre est le privilège donné au nom du parlement, pour cinq ans, au libraire Gaulterot, sans mention de l'auteur ; il est daté du 20 août 1545. Vient ensuite la dédicace : « A tres illustre et tres puissant seigneur, monseigneur René, vicomte de Rohan, prince de Leon, comte de Porhouet, de la Garnache, de Bauuais-sur-Mer et de Carantan, Ambroyse Paré tres humble salut. » Elle est assez courte et ne présente rien de remarquable. Elle est suivie d'une espèce de préface que je reproduirai en entier.

¹ Guilleméau, *L'Heureux accouchement*, liv. II, chap. 13.

Aux jeunes chirurgiens de bon vouloir.

« Mes amys et freres de profession chirurgique, pour satisfaire à votre pe-
 » tition, me suys efforcé vous escrire en ce petit traicté, la maniere que j'ay
 » suyue et veu suyure aux bons Practiciens chirurgiens, tant es guerres (les-
 » quelles ay fréquentées) qu'ailleurs, en la curation des vulneres faicts par
 » bastons à feu et par fleches, dardz et instruments semblables : aussy des
 » combustions principalement faictes par pouldre à canon : Non comme pre-
 » sumant en moy estre capacité de vous pouuoir enseigner (à qui plustost
 » instruction seroit necessaire), mais pour en partie satisfaire à votre desir : et
 » aussy pour stimuler quelque plus hault esprit d'escrire de ceste matiere,
 » afin que nous en puissions tous auoir plus grande notice. Doncques ie
 » vous prie humblement prendre en gré ce petit labour : lequel si ie cognois
 » vous estre agreable, m'esforcerai faire aultre chose, selon que mon petit
 » esprit pourra comprendre. A tant ie supplie le Createur, freres et amys,
 » heureusement conduyre nos œuures soubz sa grace, augmentant tousiours
 » noz bonnes affections, de sorte qu'il en puisse sortir quelque fruit et
 » vtilité, au support de l'infirmité de la vie humaine, et à l'honneur de
 » celuy en qui sont cachés tous les thresors de science, qui est le Dieu
 » eternel. »

Suit enfin le corps du livre commençant au 4^e feuillet, finissant au verso du 61^e. Il n'y a aucune division en chapitres ; seulement, *la cure des playes par fleches* commence au verso du 30^e feuillet, et *la methode curatoire des combustions* au 51^e. On trouve des notes marginales assez fréquentes, et 40 figures représentant pour la plupart des instruments, auxquelles il faut ajouter une 41^e qui se trouve après la table, aux *fautes à corriger*. Enfin, derrière ce dernier feuillet est un dizain que je rapporte ici, seulement pour montrer que Paré croyait être le premier qui eût écrit spécialement sur cette matière.

Aux Lecteurs.

Minerue ayant pitié des corps humains,
 Voyant iceulx mourir subitement
 Naurés par feu, pouldres, et bastons maints,
 Et que pas un des hommes nullement
 Ne s'esforçoit leur donner allegeance,
 Admonesta quelqu'un de vif esprit
 (Lui promettant tres bonne recompance)
 Faire quelqu'œuure, auquel seroit escript
 Enseignement pour guerir ceste esclandre,
 Ce que iamais nul n'osa entreprendre.

Le livre est imprimé en caractères italiques, mais avec une orthographe très avancée pour l'époque. Tous les substantifs ou participes en *é* font *ée* au féminin, *és* au pluriel avec l'accent ; il y a des deux points, des virgules, des

apostrophes ; et celles ci , différentes des virgules pour la forme , différent encore dans le texte italique et le texte romain de la dédicace ;] enfin on y trouve également des traits d'union.

Cette édition est portée dans le catalogue de la bibliothèque de l'Ecole-de-Médecine, mais elle manque au rayon indiqué. Je n'en connais qu'un seul exemplaire, qui est à la bibliothèque Sainte-Geneviève, armoire T, n° 1275.

II. BRIEFVE COLLECTION de l'administration anatomique : Avec la manière de conioindre les os : Et d'extraire les enfans tant morts que viuans du ventre de la mere , lorsque nature de soy ne peult venir à son effet. Composée par Ambroise Paré maistre Barbier, chyrgien à Paris.

A Paris. En la boutique de Guillaume Cauellat, libraire iuré, à l'enseigne de la Poulle grasse, deuant le colege de Cambray. 1550. Avec priuilege du roy.

Petit in-8° de 96 feuillets, sans compter la dédicace, les avis au lecteur et la table ; imprimé en caractère romain. Le privilège est daté du 6 juillet 1549, et donné pour cinq ans. Il est suivi d'un avertissement que je transcris ici, parce qu'il explique la détestable orthographe du livre.

Aduertissement au Lecteur.

« Amy lecteur, ie te veuil aduertir qu'ayant baillé ce livre à imprimer, me » fallut aller au camp de Boulongne pour leseruice de mon seigneur et maistre : » et en mon absence plusieurs faultes se sont faictes, lesquelles ay faict cor- » riger a la plume pour te releuer de peine, desirant ton auancement, et te » donner cy-apres autre chose, Dieu aydant. Lequel ie supplie nous enrichir » de ses graces »

Puis vient une dedicace au vicomte de Rohan, dont Paré se déclare le *tres humble cirurgien* ; elle est fort insignifiante, et je la passerai sous silence. Mais on trouve immédiatement après une sorte de préface fort importante pour l'histoire de A. Paré, et qui mérite d'être transcrite en entier. La voici :

AVX LECTEURS.

« Mes amys, qui nouuellement vous estes à la chirurgie dedies. Considerant que la cognoissance de l'anatomie est comme le fondement sur lequel fault estre appuyés tous aultres preceptes appartenants a la perfection chirurgicque : En faueur de vous me suys efforcé d'escripre, et mettre en brief les enseignements de Galien concernants ladicte anatomie, comme estant celuy duquel est la doctrine tres loyale, et auquel est deu principalement tout ce qu'auous touchant ceste partie de medecine et chirurgie. le ne veulx m'arroger que

l'aye leu Galien parlant grec, ou latin : car n'a pleu à Dieu tant faire de grace a ma ieunesse, qu'elle aye esté en l'vne et lautre langue instituee. Mais aussi ne voudroys aucunement dissimuler que l'ay appris les dictz documens de Galien par l'interpretation Francoise de monsieur maistre Jehan Canape, docteur regent en la faculté de medecine faisant sa demeureance a Lyon. Vous asseurant que tant s'en fault que le disciple vueille desrober l'honneur deu a son maistre, que maintenant ie proteste que nous sommes tous a luy grandement obliges : pourceque nous a traduit en francoys plusieurs libures exquis et necessaires a la consommation de notre art : c'est a dire les nous a renduz familiers et prieuz, qui non sans grand dommaige public, pardeuant nous estoyent inaccessibles. Sur lequel propos ne me puyz contenir, que n'accuse aigrement un tas d'accusateurs des interpretations francoyses. Car non seulement ilz sont mariz qu'a ceste occasion plusieurs de nostre estat sont aduantagez en scavoir. Lesquelz ne pouroient aux fontaines grecques et latines puiser ce que leur est necessaire. Ains qui plus est contre toute humanité, sont enuieux de la deliurance de plusieurs malades et patiens, lesquelz au moyen desdictes interpretations sont beaucoup mieulx et plus seurement secouruz. Toinct que de Galien au libure des differences et symptomes des maladies, nous auons aduertissement irreprehensible, signifiant que la langue ne guerist les hommes, mais les remedes, deument appliqu s. Maintenant parceque franchement ay recongneu ceulx des ornemens desquelz me suys aorne. Si quelcun me veult comparer a la cornille, laquelle s'estant des plumes de perroquet, pan, et aultres oiseaulx embellie : Puis apres par chascun d'eulx reconnoissant, et reprenant la sienne fust denuee : je respond que non obstant la confession precedente, n'y a rien en ce libret que n'ay gaigne par mon labour, et lequel ne soyt fait myen. Tellement que ces grands personnages de biens, desquels me suys enrichy, ne pouroyent a lencontre de moy eleuer proces, qui ne leurs ay non plus fait de tort qu'vne chandelle fait a sa seur d'elle prenant sa lumiere. Si veulx bien vons aduertir que n'ay entrepris decrire ce traicte, sinon apres auoyr par l'espace de long temps mis la main a l'œuure, tant a la maison de l'Ostel-Dieu de Paris qu'aux guerres et aultres lieux, a ce propres : mesmement pour l'obeissance que doibs a messieurs les docteurs regents en la faculte de medecine, souuent en ay donné le spectacle public aux escholes de ladicte faculte, avec Thierri de Hery, maistre barbier chirurgien de Paris, et lieutenant general du premier Barbier chirurgien du roy. Tellement que peu de chose est escript en ce present œuure, que n'aye et veue et monstree aux dites escholes ou autres lieux. Toutefois si quelcun des plus auancez de nostre estat, iectant l'œil sur ce liure se mal contente, disant que ie ne suis parvenu a la perfection que desiroit, ou que iay quelque faulte commis, ie le supplie tres affectueusement qu'il reduyse en memoire que ne suis dimin mais humain. Et en faueur de la republicque se mette en debuoyr de mieulx faire que moy, ou se contenter de mieulx enseigner les aspirants a nostre profession. L'asseurant que tant sen fault que

m'en sente offense, que seroys mary n'estre des premiers a luy rendre grace et partout louer si profitable entreprinse. Si est ce que i'employray toutes mes forces pour accomplir autre chose promise, si ie congnoys ce mien labour tant soyt peu a telles gens avoir esté agreable. »

Je ne connais que deux exemplaires de cette édition; l'un, avec quelques feuillets déchirés, appartient à M. Champion de Bar-le-Duc; l'autre, très beau et très complet, se trouve à la bibliothèque Mazarine, sous le n° 29707.

III. LA MANIERE DE TRAICTER *les playes faictes tant par hacquebutes que par fleches : et les accidentz d'icelles, comme fractures et caries des os, gangrene et mortification : avec les pourtraictz des instrumentz necessaires pour leur curation. Et la methode de curer les combustions principalement faictes par la pouldre à canon.*

Le tout composé par Ambroise Paré, maistre Barbier Chirurgien à Paris.

A Paris, par Arnoul l'Angelié, tenant sa boutique au second pillier, en la grand'salle du Palais. — 1552.

Et tout à la fin :

A Paris. Imprimé par la vefue Jean de Brie, l'an mil cinq cent cinquante et deux, le dixieme iour de mars.

In-8° de 80 feuillets, non compris une dédicace au roi Henri II, un avis au lecteur de bon vouloir, et la table des matières. Ce serait se livrer à des répétitions fastidieuses que de reproduire en entier et la dédicace et l'avis au lecteur; mais comme ils contiennent quelques passages intéressants, j'en donnerai une rapide analyse.

L'auteur commence par exposer au roi la gravité des plaies par arquebuses :

• Dont aucuns voyants en telles playes le plus souuent suruenir gangrene, » mortification, et autres griefz accidentz, les attribuoyent à la venenosité, » qu'ilz 'estimoient estre en la pouldre à canon, et pour y obuier appli- » quoyent cauterres, tant actuelz que potentielz, et autres remedes forts et » douloureux, au grand torment et vexation des pauvres blessez. Les autres di- » soient si grands accidentz aduenir de la combustion faicte par le boulet » portant avec soy feu et traictoyent ainsi icelles playes. Ce que puis tesmoi- » gner, sire, tant pour l'auoir ainsi veu faire en l'Hostel-Dieu de vostre ville » de Paris par l'espace de quatre ans, et principalement sur aucuns pauvres » souldards que l'on y amenoit du camp de Hesdin, qu'en celuy memorable » effort, faict sous la conduite de monsieur le connestable au pas de Suze,

» l'an cinq cent trente six , moy estant lors chirurgien de feu le marechal de
 » Monty lean, etc. »

C'est la seule fois dans tous ses ouvrages que Paré dise être resté quatre ans à l'Hôtel-Dieu de Paris. — Suit l'histoire de sa découverte , et du chirurgien italien dont il acheta le secret.

« A ceste cause ayant depuis le decez dudict seigneur Mareschal de Monty
 » Iean tousiours suiuy les guerres soubz monsieur de Rohan, ay tousiours pensé
 » pour le commencement telles playes de ce remede qu'auois trouué fort con-
 » uenable et facile à porter. En quoy faisant ay trouué que telles playes, princi-
 » pallement quand elles sont faictes en parties charneuses, sont aussi peu fas-
 » cheuses à traicter que les autres playes contuses, faictes par autres moyens
 » ou instrumentz. Mais ou le boulet rencontre les os et parties nerueuses, il
 » les brise et rompt en esclatz, non seulement ou il touche, mais beaucoup
 » plus loing : qui est la vraye cause des grands accidentz qui suruiennent en
 » telles playes, et non la venenosité de la pouldre à canon ou combustion
 » faicte par le boulet. Et par tant apres auoir long-temps experimenté ce
 » que premierement auois trouué par accident et depuis confirmé par raison
 » et experiance, ie fus sollicité par d'aucuns de mes amys le mettre par escrit.
 » à fin que les ieunes chirurgiens en eussent la cognoissance, au grand soul-
 » lagement des pauures blessez. Au vouloir desquelz ne voulant contredire,
 » i'en ay par cy deuant fait vue brefue deduction sans obmettre les pourtraictz
 » des instrumentz de chirurgie, lesquelz sont en telz cas plus que necessaires.
 » Toutefois l'ayant depuis reueu et grandement enrichy, tellement qu'il peut
 » estre dict nouuel œuure, n'ay voulu iceluy estre diuulgué, qu'il ne fust
 » par quelque faueur autorisé. Parquoy par l'adueu et enhortement de mon-
 » sieur de Rohan, amateur des armes, et fort curieux de faire traicter ceux
 » qui és guerres sont blessez, soubz le nom duquel ceste obseruation a pris
 » commencement, j'ay esté induict, sire, vous dedier mon labour, cognois-
 » sant le bon vouloir et affection singuliere qu'avez comme heritage paternel,
 » de l'accomplissement et maintien des gents de lettres, etc. »

Cette dédicace seule est en italique, tout le reste en romain; on a ici un échantillon de l'orthographe. Dans l'avis au lecteur, Paré note que *le bruit des guerres l'a hasté et aduancé plus qu'il n'avoie deliberé, pour en ce soulager et releuer de peine* les chirurgiens qui liront son livre. Quant au contenu du livre lui-même, il dit :

« J'ay aussi adiousté vn traicté assez ample de gangrene et mortification
 » qui sont les plus griez symptomes et accidentz, qui souuent aduiennent aux
 » playes susdictes. Et à la fin de ce traicté, ay faict peindre bras et iam-
 » bes artificielles et fort industrieuses pour en faire faire sur ces pourtraicts,

» quand le cas aduendra que aucunes de ces parties seront amputées à cause
 » desdictes gangrene et mortification, ou autrement : pour auoir lesquelz
 » pourtraictz de bras et iambes, i'ay longtamps sollicité l'artisan, homme
 » fort industrieux et admirable en cest esgard. »

En outre de son traité de la gangrène, Paré avait ajouté aussi à cette édition un traité de *la maniere de traicter et guerir les os curieux*, fol. 35: les différences du texte ont été soigneusement signalées dans mes notes. Enfin il ne faut pas oublier que cette publication porte à la fin comme les précédentes la formule favorite de Paré : *Fin est la mort et principe de vie*.

IV. LA METHODE CURATIVE *des playes, et fractures de la teste humaine, avec les pourtraicts des instruments necessaires pour la curation d'icelles*. Par M. Ambroise Paré, chirurgien ordinaire du roy et iuré à Paris.

A Paris. De l'imprimerie de Jehan le Royer, imprimeur du roy és mathématiques, demeurant à la rue saint Jacques, à l'enseigne du vray Peccier, près les Mathurins. 1561.

In-8 de ccxxvj feuillets, non compris la table et les dédicaces. Le privilège placé tout à la fin est daté de Blois, 8 octobre 1559, et accordé à *maistre Ambroise Paré, chirurgien ordinaire du roy et iuré à Paris* pour toutes ses œuvres pendant neuf ans; et on lit au bas : *Acheué d'imprimer le 28. iour de feurier. 1561.*

Au reuers du titre est un portrait en bois de Paré dans un médaillon ovale, avec l'exergue : *LABOR IMPROBUS OMNIA VINCIT*; et au-dessous l'inscription A. P. AN. ET. 45. On lit d'abord une dédicace à *monsieur Chapelain, conseiller et premier medecin ordinaire du roy*. Cette dédicace est beaucoup trop longue et trop peu intéressante pour être reproduite en entier; quelques passages seulement méritent d'être sauvés de l'oubli. Elle commence en ces termes :

« Entre les occasions, monsieur, qui ont eu le pouuoir de me semondre à ne differer plus longuement la publication et lumiere de ce present traité, la plus notable et suffisante a esté ceste-là que ie ne puis sans vn bien grand regret, et douleur extreme, vous exposer, attendu le dommage et malheur que par le moien d'icelle tout le royaume de France a dernièrement receu. Ce a esté la playe du feu roi Henry nostre tres souuerain seigneur, pour à laquelle remedier toutes et quantes fois qu'estoient assemblez les medecins et chirurgiens deleguez à ce, et vous, monsieur, comme premier et superintendant de tous, estiez ordinairement present pour apres raisons entendues de tous les deliberans, donner vne conclusion et certain arrest de ce qu'il failloit executer en mal si dangereux, vous de vostre grace me faisiez quelques fois l'honneur de m'en demander mon opinion et aduis. En quoy certes ie ne feis faute d'observer et retenir plusieurs sentences notables lors mises en auant, co-

gnoissant par cela combien est la science de chirurgie non moins nécessaire que prouffitable aux Inconueniens qui iournellement et à l'impourneu suruiennent tant aux grands seigneurs, que gens de basse et mediocre condition. »

Outre ce motif, il a eu celui d'être utile à *la patrie*: il a donc traité de l'anatomie de la tête d'abord, puis des fractures du crâne, en y ajoutant nombre d'instruments:

« Et croy, ajoute-t-il, qu'on pourra facilement connoistre par les portraictz icy representez, que la plus part d'iceux (au moins que j'aye veu) n'ont point esté par autres mis en lumiere, vous aduertissant que la necessité maistrresse des artz, a contrainct si peu d'industrie qui estoit en moy. d'inuenter ces instruments en exerçant l'œuvre de main continuellement depuis trente ans en ça. »

Suit immédiatement un long passage sur le livre d'Hippocrate, extrêmement curieux à lire, pour bien apprécier l'esprit du temps et la philosophie de notre auteur.

« Et iacôit qu'Hippocras sur tous autres anciens docteurs ayt tres bien et tres exactement escrit de telles choses, et que pour ceste occasion quelques vns pourroient penser que ie deurois plustost craindre d'estre repris de quelque temerité, que d'attendre louange ou remerciement de mon labeur: si est ce qu'il ne m'a point semblé estrange ny hors de raison qu'une mesme matiere soit traittee de plusieurs et en diuerses façons: attendu que par ce moyen chacun sujet s'esclaircit, et parfait de plus son espece. Joint aussi que mon intention n'est point de contredire aux plus doctes et renommez en nostre art, mais plustost d'honorer tousiours de bon cœur ceux qui peuent mieux faire en cest endroit que ie ne puis. Dauantage ie n'estime point qu'on doine trouuer mauuais si l'ay sului vn ordre de pratiquer autre que celui d'Hippocrat. lequel ainsi que luy mesme a confessé) n'a voulu tenir tel moyen d'escrire, pource qu'il addressoit et destinoit ses œuvres à ceux qui estoient ia auancez, et par exercice promez en cest art et discipline. Car qui voudra prendre garde à ses sentences, il trouuera qu'elles sont quasi comme certains arrestz et resolutions plustost que discours familiers et communs: aussi qu'il a tousiours vsé de briefue et aphorismatique maniere de parler, de sorte qu'en poisant les mots, nous trouuons qu'ils sont comme oracles, requerants d'estre expliquez et entenduz avec plus ample et plus longue deduction de parolles. Ce que j'ay fait, discourant le plus clèrement qu'il m'a esté possible selon ma mode simple, commune et familiere: à fin de m'accommoder, et communiquer mon intelligence aux ieunes escolliers et apprentifz en ceste pratique. »

Le reste est consacré à l'éloge de Chapelain, et peut être passé sous silence. Vient ensuite un avis au lecteur, où il n'y a à noter que cette idée, que l'anatomie est utile au chirurgien. Ajoutez une longue pièce de vers alexandrins adressée à Paré par son ami I.-N.-P., puis un dizain d'Estienne de la Rivière à l'auteur son bon amy, puis une ode de Mathurin Pasquet Champenois, et enfin quelques distiques latins adressés par Caron au lecteur sur Ambroise Paré, terminés par un jeu de mots sur l'*ambroisie*; et nous arrivons enfin au corps du livre.

De ces pièces préliminaires, les unes sont en caractère romain, les autres en italique; le livre en entier est imprimé en italique. Il est divisé en deux parties: l'*Anatomie de la teste humaine* va jusqu'au cxliij^e feuillet, puis viennent les plaies de tête, auxquelles l'auteur rattache en autant d'articles séparés les questions suivantes: *des playes de la face, des playes des yeux, des cataractes et vngula, des fistules lachrimales, du prurit des palpebres des yeux, des playes des iouës, des playes et fractures du nez, des dents rompues, des playes et fractures des os du palais, des playes de la langue, de ranula, de la relaxation de l'uuulle, et enfin des playes des oreilles.*

On vient de voir un spécimen de l'orthographe; les pluriels se font en *ez*, les mots *troisième, quatrième* s'écrivent sans *s* et sans accent; on trouve deux ou trois fois le *j* au milieu des mots. Il y a beaucoup de figures d'anatomie et d'instruments.

Il existe à Paris deux exemplaires de cet ouvrage; l'un à la Bibliothèque royale, l'autre à la bibliothèque de la Faculté.

V. ANATOMIE VNIVERSELLE du corps humain, composée par A. Paré, chirurgien ordinaire du roy et juré à Paris: reueuë et augmentee par ledit auteur, avec J. Rostaing du Bignosc Prouençal, aussi chirurgien juré à Paris.

A Paris. De l'imprimerie de Iehan le Royer, etc. — 1561.

In-8^o de cclxxvij feuillets, sans les discours préliminaires et la table. Le privilège placé à la fin est le même que pour l'ouvrage précédent, et on lit au bas, *acheuë d'imprimer le 15^e iour d'auril 1561.*

Au revers du titre est un très beau portrait gravé sur cuivre, au-dessous duquel on lit la devise *Labor improbus*, etc., et les initiales du nom de l'auteur avec la date de sa 45^e année.

La dédicace est adressée au *tres illustre et tres debonnaire roy de Nauarre*. Elle ne tient pas moins de 13 pages, et est consacrée tout entière à relever le mérite de l'anatomie et à énumérer les rois qui s'en sont occupés; le tout pour expliquer et motiver la dédicace même.

Vient ensuite un avis au lecteur, de 11 pages. Paré commence par signaler

l'importance de l'anatomie pour le chirurgien ; il expose ensuite l'ordre qu'il a cru devoir suivre.

« Bien t'ay ie voulu proposer vn sommaire de ce que les quatre liures de mon anatomie contiennent en soy , à fin qu'au moyen de ce , tu connoisses de tous ceux qui par cy deuant ont escrit en françoys quelque chose de l'anatomie nul (que ie sçache) y auoir gardé tel ordre, ny peuestre autant facile que moy. »

Il parle des figures qu'il a ajoutées, et répète ici ce qu'il avait déjà dit dans son *Anatomie de la teste*, et ce qu'il a reproduit dans la préface de ses œuvres complètes.

« De l'inuention desquelles figures ie ne me veuil pas par vne gloire desmesuree si hautement esleuer, que ie n'en reconnoisse vne bonne part extraicte du liure d'André Vesale, homme autant bien versé en ces secrets qu'autre de nostre temps , ainsi qu'en mon epistre des playes de la teste ne te l'ay voulu aucunement dissimuler. »

Toute la fin de cette espèce de préface concernant les rapports de Paré et de Binosque pour la composition de ce livre , demande à être textuellement reproduite. La voici.

« Mesme quant à ce qui concerne le principal subiet de la presente anatomie, ie te veuil bien aduertir (ores que ie n'en sois requis d'aucun) que ne me voulant du tout appuyer sur les esprouues et demonstrations anatomiques que j'ai faites, ny pleinement confier à mon seul esprit, j'ay pour bastir cest œuvre sur un fondement non vermoulu souuentes fois conferé ce que i'en auoy desia fait avecques Rostan de Binosc , homme tres experimenté aux dissections anatomiques, et par son moyen auons de plusieurs choses augmenté ce present liure. Car pour ce que par la diuersité des corps qu'il pouuoit auoir veu en vn costé, et de ceux qu'en vn autre lieu i'auois anatomisé, il monstroït quelquesfois ne consentir à mon opinion, afin de nous arrester en vne resolution bien seure , nous auons esté forcez plus souuent que tous les iours, de rechercher nouuellement en des corps morts ce qui nous faisoit ainsi differemment opiner en la matiere anatomique. Desquelles reueués (grace à Dieu) sommes sortiz avec vne vnanime conclusion des points arreztez en ce mien œuvre.

» Le ne fay doubte aucune que plusieurs n'emancipent leur caquet affecté, si tost qu'ilz auront descouuert la profession que ie fay, d'auoir communiqué avec le dessusdit chirurgien, et qu'ilz ne m'apparient à la corneille Horatienne qui se trouua desplumee quand les oiseaux desquels elle auoit emprunté le pennage, redemanderent tous leur pareure. Mais l'assidu trauail que j'ay employé au fait des dissections publiquement demontrees aux escolles de me-

decine en ceste ville de Paris et en autres lieux assés conneuz , me supportera contre leur mesdisante calomnie , qui toutesfois ne me scauroit estre preiudiciable enuers ceux qui pour me iuger de ma suffisance à la legere , sçauent de quelle portee est mon canon. Au demeurant, si ces effrenez en parole ne se contentent de ce que mon liure n'a attainé au plus haut degré de perfection . ou bien à tel qu'on pourroit souhaiter, ie leur proteste estre homme non encor du nombre de ces parfaits qui n'aduancent rien de leur officine qui ne deffie toutes les cauillations des enuieux, pour estre parfaitement elabouré, et les exhorte (si d'auanture ils estiment leur charge plus suffisante que la mienne) de se mettre en deuoir de faire mieux, les asseurant qu'outre la reconnoissance qu'au nom de la republique ils auront de ma part. ie leur seruiray d'Encomiaste en tous les lieux ou pour auantager leur entreprise ie sçauray quelques vns de bon iugement estre assemblez. Mais ie crains que pour ce faire il ne conuienne attendre les calendes des Grecs, veu que tels enuieux sont coustumierement plus bas d'aloy que ceux desquels ils taschent d'abaisser la valeur.

» Cependant (amy lecteur) tu pourras voir à ton plaisir de ceste anatomie , au discours de laquelle si ie suis aduertý qu'aies pris plaisir avec proffit, ie te promets une pratique generale du corps vniuersel suiuant la forme de celle que l'ay n'aguieres faitte de la teste sans y oublier la description de tous les instruments necessaires à laditte pratique. »

Après l'avis au lecteur, qui est imprimé en italique, vient une pièce de vers latins de Caron, une réponse en vers français de Paré, un sonnet de *Pierre Lesueur à l'auteur son vray amy*, et une longue pièce de vers français de l'anonyme I. N. P. *au docile chirurgien*. Tout cela peut être omis sans le moindre inconuenient, à part cependant les vers de Paré, qui ont quelque importance pour l'histoire de sa vie. Les voici.

L'auteur audit Caron.

L'auois, longtemps y a, ce labour commencé
 Et en plusieurs endroits depuis *reajancé* (sic)
 Augmenté et reueu par l'ayde et moyen
 De Binosque, duquel il est autant que mien :
 Mais voulant ce traité mettre dessus la presse
 Binosque qui iamais sa lecture ne laisse
 Ne pouuoit bonnement vaquer au residu :
 Et moi qui ça et là suis tousiours attendu
 Pour le deuoir de l'art que Dieu ma departy
 Impossible m'estoit ranger à ce party :
 Mais pour auoir, Caron, en la dissection
 Anatomique veu ton erudition,
 Sçachant qu'au vray amy la priere n'est vaine
 Je te requis pour moy de prendre tant de peine,

Que d'assister pendant que l'on l'imprimeroit
 Pour corriger en mieux ce qui te sembleroit :
 A quoy tu as vacqué de telle diligence
 Qu'elle falt apparoir aussi de ta science :
 Si doncques le Lecteur y trouue quelque chose
 Dont il soit satisfait, sur luy ie me repose
 De te donner louange, ainsi qu'ont merité
 Ceux qui ont trauaillé pour la posterité.

Enlin après tout cela vient le livre, qui porte pour titre au folio 1^{er}, *Anatomie generale de tout le corps humain*, et pour titre courant *Anatomie generale*. Il est imprimé en texte romain, caractères assez serrés; orthographe comme celle du livre précédent.

Je n'en connais que deux exemplaires : l'un incomplet, est à la bibliothèque Sainte-Geneviève; l'autre, bien complet, lavé, réglé, m'a été confié par M. Champion de Bar-le-Duc.

VI. DIX LIVRES DE LA CHIRURGIE avec le magasin des instrumens necessaires à icelle, par Ambroise Paré, premier chirurgien du roy et juré à Paris.

De l'imprimerie de Jean le Royer, Imprimeur de sa maiesté, au vray Pottier. — 1564.

In-8° de 234 feuillets, sans compter les discours préliminaires et la table. Au dos du titre se voit le portrait de Paré, gravé sur cuivre, avec cette inscription au-dessous : *LABOR IMPROBUS OMNIA VINCIT. A. P. AN. ET. 48. R.* C'est le portrait de l'anatomie universelle, avec le 5 changé en 8. — Le privilège est à la fin; c'est toujours celui de 1559; mais cette fois A. Paré y est appelé *premier chirurgien du roi*; et immédiatement au-dessous du privilège se lit la date de l'impression, *Acheué d'imprimer le 3. iour de feurier, 1563.*

Il y a en tête du livre une dédicace *au roy tres chrestien*; puis le discours *sur les harquebusades*, que Paré a réimprimé depuis dans ses œuvres complètes, et qu'on lira dans notre deuxième volume, et enfin une longue pièce de vers, qui semble avoir été composée par l'auteur, où il dit qu'il a ajouté à son livre

. . . Un magazin brave, auquel sont contenuz
 Plus de trois cents outlls : dont les vns sont tenuz
 A mon inuention, le reste en l'officine
 De mes vieux deuanclers a pris son origine.

Le reste est assez insignifiant; je dirai seulement que la pièce se termine par ces deux vers que Paré a depuis reproduits dans son introduction, mais en brisant la mesure :

Car le Chirurgien à la face piteuse
Rend de son patient la playe vermineuse.

Ces dix livres de chirurgie traitent successivement :

Le premier, *des playes de haquebuttes* en 12 chapitres.

Le 2^e, *des playes de fleches* en 9 chapitres.

Le 3^e, *des fractures* en 18 chapitres.

Le 4^e, *des contusions* en 7 chapitres.

Le 5^e, *des caries* en 10 chapitres.

Le 7^e, *des gangrenes et mortifications* en 21 chapitres.

Le 8^e, *des chaudepisses*, avec une préface spéciale, en 44 chapitres.

Le 9^e, *des pierres* en 18 chapitres.

Le 10^e, *de la suppression d'urine* en 13 chapitres.

Enfin, à partir du folio 202, le volume est complété par des planches en bois représentant des instruments, avec des annotations plus ou moins étendues.

Cette édition ne se trouve dans aucune de nos bibliothèques publiques ; j'en possède un très bel exemplaire, le seul dont j'aie eu connaissance, avec un cartonnage très ancien, papier lavé, réglé. Le texte est en caractères romains, le discours au roi en italique. L'orthographe est, à peu de chose près, celle des deux ouvrages précédents ; je remarque que *Majesté* s'y trouve écrit presque constamment avec un j.

VII. TRACTÉ DE LA PESTE, *de la petite verolle et rougeolle : avec vne briefue description de la lepre*. Par Ambroise Paré, premier chirurgien du roy et Juré à Paris.

A Paris, de l'imprimerie d'André Wechel. 1568.

In-8^o de 235 pages, imprimé en caractères romains. La dédicace et les notes marginales sont en italique. Le privilège à la fin du livre est accordé à A. Paré pour neuf ans, à commencer de la date du privilège, 4 mai 1568. L'ouvrage est dédié à Castellan, *conseiller et medecin ordinaire du roi, et premier de la Roynne*. L'auteur établit d'abord que les hommes doivent se secourir les uns les autres.

« De ma part, l'ay telle persuasion, pour ne cacher le talent tel qu'il luy a plu me donner en la chirurgie, où le suis appellé pendant ceste briefue vie, et comme ie peux auoir monstré desjà en quelques traictez sur diuers arguments de cest art, que tant plus mes iours s'escoulent, d'autant plus ie me sens piqué d'en faire plus grande diligence, et profiter s'il m'est possible, à ceux qui auront affaire de moy, durant qu'il luy plaist me laisser en ce monde. C'est à la verité la principale cause qui m'a faiet escrire ce petit traicté de la peste : mais de l'auoir aduancé, est le seruice que ie doy à mon

Roy, et à la Royné sa mere : laquelle estant en ce dernier voyage, qui fut l'an 1564, à Lyon, et voyant la disposition presque vniuerselle de l'air estre corrompue en plusieurs endroits de ce Royaume, et que vne grande multitude de personnes mouroyent de peste, me commanda, pour l'amour et soucy du bien de ses subiects, mettre par escrit et faire imprimer ce que l'auois peu scauoir et cognoistre des remedes à ce propres par la longue pratique que i'en auois faicte. Pour satisfaire donc au vouloir et commandement de sa Maiesté, i'ay volontiers entrepris cest' œuvre, combien que ie sceusse auant qu'y mettre la main, que plusieurs doctes personnages auoyent traicté cest argument, si doctement qu'il ne failloit pas que ie pensasse y adioster quelque chose, et encor moins reprendre ou corriger. Mais quoy? si sa Maiesté a voulu entendre de moy ce que Dieu m'en a departy, et par ce mesme moyen le faire entendre à vn chacun, ie ne puis autre chose que luy obeir. »

Il rappelle ensuite qu'il a vu des pestiférés à l'Hôtel-Dieu pendant ses trois ans de séjour, qu'il en a vu d'autres depuis, que lui-même a été *touché de ce mal et souffert l'apostume pestilent souz l'aisselle dextre, et le charbon au ventre*. Le reste est tout-à-fait insignifiant.

Il n'y a pas d'avis au lecteur; à la fin revient la sentence : *Fin est la mort et principe de vie*; et enfin au dernier feuillet, à la suite d'un *erratum*, se trouvent ces mots :

• L'auteur vous promet que (Dieu aydant) bien tost verrez autres de ses œuvres en chirurgie.

A DIEU. »

VIII. CINQ LIVRES DE CHIRURGIE, in-8. Paris, 1572.

Haller me fournit ce titre (*Bibl. chir.*, t. II, p. 600); mais il n'en dit pas davantage, et aucun autre bibliographe ne paraît même avoir soupçonné l'existence de cette édition. Toutes mes recherches pour me la procurer ont été vaines. Dans cet état des choses, nous savons cependant, d'après le libelle de Lepaulmier, qu'elle contenait au moins le livre *des luxations*, et de plus la petite *apologie*, qui fait aujourd'hui le dix-huitième chapitre du neuvième livre. On peut présumer aussi que Paré y avait joint le livre *des tumeurs en général*, qu'il appelait alors *Livre des apostemes* (voyez t. I,); sans doute suivi de celui *des tumeurs en particulier*; puis le livre *des plaies en general*; et comme il avait traité ailleurs des plaies de toute la tête, il recommençait probablement l'histoire des plaies en particulier par *les plaies de la gorge*, et le quatrième livre de cette édition portait ce nom. On trouve en effet le livre *des plaies de la gorge* cité au livre *des tumeurs en particulier* (t. I, p. 384; voyez aussi t. II, p. 90); et il faut conséquemment qu'ils aient paru ensemble. De même, un peu plus loin, page 411. l'auteur renvoie au *Livre des plaies*,

qui, n'existant pas dans les éditions antérieures, doit aussi appartenir à celle-ci. Il paraît enfin, comme je l'ai remarqué en note, que le livre des plaies précédait celui des tumeurs (voyez p. 411 et 417), et que celui-ci contenait quelque chose sur les varices, qui a été rejeté dans un autre endroit lors des œuvres complètes (voyez la note du t. I, p. 418).

D'après le pamphlet de Lepaulmier, cette édition a dû être publiée tout-à-fait au commencement de 1572.

IX. DEUX LIVRES DE CHIRURGIE. — I. *De la generation de l'homme, et maniere d'extraire les enfans hors du ventre de la mere, ensemble ce qu'il faut faire pour la faire mieux et plusost accoucher, avec la cure de plusieurs maladies qui luy peuuent suruenir.* — II. *Des monstres tant terrestres que marins avec leurs portraits. Plus un petit traité des plaies faites aux parties nerueuses.* Par Ambroise Paré, premier chirurgien du roy, et iuré à Paris.

A Paris, chez André Wechel. — 1573.

In-8° de 519 pages, caractères italiques, notes marginales en romain. Au verso du titre est un portrait sur bois dans un médaillon, avec l'exergue : *Labor improbus omnia vincit*; et au bas cette inscription : A. P. AN . ET. 55. La dédicace est adressée à *Monseigneur le Duc d'Uzès, pair de France*, et Paré y rappelle l'origine de son livre.

« Monseigneur, estant vn iour près de vous (comme de vostre grace vous m'y aués donné accès) et deuisans de plusieurs propos, vous entrastes sur la generation, conception et natiuité des enfans, et mesme comment ils se forment au ventre de la mère, ou tout subit vous en declarey ce que j'en auois appris, tant par la lecture des liures des antiens, que par les anathomies qu'en auois faict des femmes mortes estant grosses d'enfants, ou vous printes se me semble vn fort grand plaisir.... dont après auoir longuement discouru comme l'enfant se forme, me priastes qu'en vostre faueur j'eusse à rediger par escript tout ce que j'auois mis sus le bureau, ce que j'ay bien voulu faire, selon mon pouuoir, pour satisfaire à vostre priere. »

Le reste est absolument insignifiant. Vient ensuite un avis *au lecteur benevole*, destiné à aller au-devant des accusations de plagiat.

« Amy lecteur, pour satisfaire au vouloir et priere de monseigneur le duc d'Uzès (ce qui m'est vn commandement), j'ay volontiers entrepris cet œuvre, combien que ie sceusse bien auant qu'y mettre la main, que plusieurs antiens et modernes auoient traicté de ces matieres : parquoy si quelques vns me vouloient obiecter qu'en vain ay trauaillé, ie leur respons que si ceux qui ont escript apres les premiers se fussent contentés de ce qui auoit esté escript

avant eux, nous aurions pour le iourd'huy bien peu de liures en chacun art et profession, et un très grand deffaut de plusieurs choses necessaires à la vie humaine : encore si peu que nous en aurions seroit plain de grandes nuees et obscurités, qui seroit cause que bien peu de gens ne les pourroient entendre : d'auantage que nous sommes (comme l'on diet en commun proverbe) enfans sur les espaulles du geant, c'est à dire que nous voyons ce que nos ancestres ont veu, et pouons encore descouvrir d'auantage : parquoy si en cet œuure l'ay imité les doctes qui ont escript deuant moy les vns après les autres, ce n'a esté auez intention de desrober leurs peines, et me parer de leurs plumes, mais plustost pour renouueler leur labeur et vertus, et quasi les faire renaistre, et ne pourroient à l'encontre de moy leuer aucun procès, qui ne leur ay non plus fait de tort en cecy, que feroit vne chandelle venant à prendre sa lumiere d'vne autre : et partant on ne me scauroit iustement reprendre pour cela.... »

Le reste ne présente aucun intérêt. Après cette préface vient le privilège octroyé à Paré pour dix ans, et daté du 4 juillet 1572 ; puis la table des matières, et enfin l'ouvrage.

Le livre de la *génération* semble fini avec le 77^e chapitre, à la page 330 ; et je dois remarquer déjà qu'à l'occasion des hernies des petits enfants, il y parle aussi des hernies des adultes, et y raconte particulièrement l'histoire de Jean Moret, reportée depuis au livre des tumeurs. Mais, de plus, à la page 330 se lit ce qui suit :

AVERTISSEMENT.

« Amy lecteur, pendant que je composois ce livre, ie receus de Mons. Iou-
bert, medecin du Roi, docteur regent en l'Vniuersité de Montpellier, par la-
quelle, entre autres negoces, me prioit affectueusement, si encore ie mettois
la main à la plume pour escrire la chirurgie, que ie donnasse vn coup de
coude à la douleur des dents, ce que j'ay bien voulu faire tant en sa faueur
qu'en celle des nouveaux apprentis en chirurgie. »

Et conséquemment suivent un 78^e et un 79^e chapitres traitant de la douleur et de l'arrachement des dents, qui se trouvent ainsi faire partie du livre de la *generation*, lequel se termine alors seulement à la page 364. Puis vient le livre des *monstres*, qui va jusqu'à la page 580 ; puis le traité des *plaies des nerfs, tendons et ioinctures*, précédé d'un avertissement que j'ai reproduit au tome II de cette édition, page 111, et où se lit pour la première fois l'histoire de Charles IX. Enfin, l'ouvrage est terminé par la formule sacramentelle : *Fin est la mort et principe de vie.*

L'orthographe de cette édition est très remarquable. Il y a beaucoup de consonnes fortes, *escripre, faict, cogneu*, mais les accents y abondent, *m'aués, accés, procès*, et particulièrement les pluriels des mots en *é* s'écrivent *és* avec

l'accent. Je noterai de plus que le mot *cel* s'y trouve souvent écrit sans l's qui d'ordinaire précède le t, et que le mot *plaies* y est constamment écrit par i, innovation que je n'ai pas osé adopter.

Il y en a un très bel exemplaire à la bibliothèque de la Faculté, et deux à la bibliothèque Sainte-Geneviève.

X. LES OEUVRES DE M. AMBROISE PARÉ, *conseiller et premier chirurgien du roy, avec les figures et portraits tant de l'anatomie que des instruments de chirurgie et de plusieurs monstres.*

Le tout diuisé en vingt-six liures, comme il est contenu en la page suivante.

A Paris, chez Gabriel Buon. — 1575. Avec privilege du roy.

Très bel in-folio de 945 pages, non compris la table, les préfaces et la dédicace. Le privilège est daté d'Avignon, le dernier jour de novembre 1574, signé par le roy en son conseil; il permet à M. Ambroise Paré, premier chirurgien et valet de chambre ordinaire du roy, de faire imprimer ses œuvres divisées en 26 livres, dans un espace de neuf années, à compter du jour de l'impression.

Le catalogue au dos du titre annonce d'abord l'*introduction*; le premier livre de l'anatomie compte comme le premier livre de tout l'ouvrage. Après l'anatomie vient le traité *des fièvres*; puis celui *des tumeurs en general, etc.*, jusqu'au livre *des distillations*, qui fait le 26^e; et enfin vient le traité *des rapports*, qui reste aussi en dehors des 26 livres annoncés.

Immédiatement après la dédicace on trouve le portrait de Paré, en bois, sans aucune indication d'âge. L'*avis au lecteur* est en italique très serré; le texte du livre en romain, beau caractère, belle justification, 50 lignes à la page; les notes marginales en italique.

Je n'en connais qu'un seul exemplaire, mais très beau et bien conservé; il est à la bibliothèque Sainte-Geneviève.

XI. LES OEUVRES D'AMBROISE PARÉ, *conseiler (sic) et premier chirurgien du roy, divisées en vingt-sept liures: avec les figures et portraits tant de l'anatomie que des instruments de chirurgie et de plusieurs monstres: reueuz et augmentez par l'auteur pour la seconde edition.*

A Paris, chez Gabriel Buon. — 1579.

In-folio de XI. CV pages; même papier, même justification que la précédente; seulement les chiffres de pagination sont romains, et les notes marginales en petit romain. Le privilège au verso du titre est comme dans l'édition précédente; et on lit au bas:

Ledit M. Ambroise Paré a permis à Gabriel Buon, libraire iuré en l'Vniuersité de Paris, d'imprimer ou faire imprimer ses dictes œuvres.

Acheuées d'imprimer le 8 feurier 1579.

Après la dédicace vient un portrait gravé sur bois, le même que celui de la première édition, avec l'inscription *atatis suæ*. 63. L'avis au lecteur est en caractères romains, même justification que le reste de l'ouvrage.

L'introduction ne compte pas encore parmi les livres; le premier est ici le *traité des animaux*; puis viennent les quatre livres de l'anatomie; puis le livre *des tumeurs en general*; et ainsi de suite jusqu'à celui *des distillations* qui par conséquent fait encore le 26°. Le 27° est celui *des rapports et du moyen d'embaumer les corps morts*. On voit que le livre *des fièvres* a disparu; cette disposition est expliquée par une note du catalogue ainsi conçue :

Quant au livre des fièvres, il a été transporté et accommodé au lieu des tumeurs contre nature pour mieux instruire le jeune chirurgien.

Le livre *des animaux* n'ayant que 29 pages, il suffit de comparer le nombre total des pages avec celui de la première édition, 1105 à 945, pour apprécier la valeur des additions faites à celle-ci.

J'en possède un très bel exemplaire, le seul aussi que je connaisse.

..... Ici devrait trouver place la troisième édition des OEuvres complètes; mais quelques recherches que j'aie faites, il m'a été impossible d'en trouver la moindre trace. Aucun bibliographe n'a indiqué l'époque de sa publication; aucun ne paraît l'avoir vue; j'ai fouillé vainement et les bibliothèques publiques et les catalogues des bibliothèques particulières les plus renommées, et en dernier résultat, j'en suis arrivé à douter fortement de l'existence de cette troisième édition. Voici mes raisons: La première édition avait paru en 1575; donc il avait fallu quatre ans pour l'épuiser. La quatrième parut le 13 avril 1585; aurait-il suffi de six ans pour écouler la seconde et la troisième? Ce serait là un phénomène d'autant plus extraordinaire, que cette quatrième édition fort augmentée resta treize ans avant d'être remplacée par la cinquième. Mais d'où vient dans cette hypothèse le titre de *quatrième édition*? Très probablement A. Paré comptait pour une troisième l'édition latine publiée à Paris par Guillemeau en 1582; et cette édition latine, qui faisait une concurrence réelle à cette époque, même en France, aux éditions françaises, rendrait encore plus inexplicable une triple réimpression dans un espace de six ans.

XII. DISCOURS d'Ambroise Paré, conseiller et premier chirurgien du roy, à sçavoir, de la mumie, des venins, de la licorne et de la peste.

A Paris, chez Gabriel Buon, au clos Bruneau, à l'enseigne Saint-Claude.
— 1582.

Bel in-4° de 75 feuillets, outre 17 feuillets non numérotés pour le titre, la dédicace, la table, et des pièces de vers en l'honneur de l'auteur. Le privilège

est daté du 23 août 1582. La dédicace est fort intéressante ; et il m'a paru essentiel de la reproduire en entier en avant du discours sur la licorne (voyez au tome III). Il y a un très beau portrait gravé sur cuivre, signé S. F. ; avec l'indication ANNO ETATIS 72 — 1582.

Cet opuscule est assez commun ; on le trouve à la fois à la bibliothèque de la Faculté , à la Bibliothèque Royale , à la bibliothèque Mazarine , à celle de Sainte-Geneviève et à celle de l' Arsenal.

XIII. REPLIQUE D'AMBROISE PARÉ, *premier chirurgien du roy, à la response faicte contre son discours de la licorne.*

A Paris, chez Gabriel Buon, au clos Bruncau, à l'enseigne Saint-Claude. — 1584. Avec priuilege du roy.

In-4° de 7 feuillets, ne contenant rien de plus que ce qu'on lit sous le même titre dans les OEuvres complètes ; le privilège, bien qu'annoncé, ne s'y trouve même pas. Cette pièce paraît fort rare ; je ne l'ai trouvée qu'à la bibliothèque Mazarine.

XIV. LES OEUVRES D'AMBROISE PARÉ, *conseiller et premier chirurgien du roy, diuisees en vingt-huict liures, avec les figures, etc. — Reucues et augmentees par l'auteur. — Quatrieme edition.*

A Paris, chez Gabriel Buon. — 1585.

In-folio de MCCXLV pages, même justification que les précédentes. L'introduction compte cette fois pour le premier livre ; le traité *des Rapports* pour le 28° ; et enfin l'ouvrage est terminé par la grande *Apologie*. Le livre *des Rapports* finissant à la page MCXC III, on voit que les additions faites au texte de la 2° édition sont encore nombreuses et importantes.

Du reste le privilège est toujours le même ; la permission d'imprimer toujours transmise à Gabriel Buon ; et le tout suivi de la date : *Acheuees d'imprimer le 13 avril 1585*. Il y a un court *errata* à la fin de la table, après lequel on lit ces mots :

« Touchant les voyages, le lecteur ne s'arrestera à l'ordre des années, lequel n'y a esté gardé, toutesfois les histoires et discours n'en sont de rien changez ni corrompus. »

Cette édition n'existe pas dans les bibliothèques publiques de Paris ; et il m'a d'abord été difficile de m'en procurer des exemplaires ; mais ensuite j'en ai réuni jusqu'à trois entre mes mains. Elle est estimée et mérite de l'être ; c'est la dernière édition originale, et la première où se lise la grande *Apologie*.

XV. LES OEUVRES D'AMBROISE PARÉ, *conseiller et premier chirurgien*

du roy : diuisees en vingt-neuf liures avec les figures, etc. — *Reuenes et augmentees par l'auteur peu auparauant son decez.* — Cinquieme edition.

A Paris, chez la veufue Gabriel Buon. — 1598. Avec priuilege du roy.

In-folio de 1228 pages; même papier, mêmes caractères que pour les précédentes; mais il y a 58 lignes à chaque page, ce qui donne quelques augmentations sur la quatrième édition. Le portrait est le même. Le priuilege, en date du 11 mai 1597, permet à la veufue et heritiers de feu maistre Ambroise Paré de choisir et eslire tel libraire qu'il leur plaira pour imprimer ou faire imprimer les œures du susdict sieur Paré, par luy peu auant son decez reuues et de beaucoup ampliffées et enrichies depuis la dernière impression, durant l'espace de neuf ans; et à la suite :

Ladite veufue et heritiers ont subrogé en leur lieu Jeanne Rondel, veufue de feu Gabriel Buon, viuant libraire juré en l'université de Paris, à laquelle ils ont fait cession et transport de leur priuilege pour en iouyr plainement et entierement pendant et durant le terme porté par iceluy, comme appert plus à plain par le contract de ce passé entre eux le 17 janvier 1598 pa. deuant de S. Leu et L. Camus, notaires du roy au Chastelet de Paris.

Les 28 premiers livres sont ceux de l'édition précédente; le 29^e est l'Apologie. Cette édition est plus complète que la précédente, et à ce titre elle est préférable; mais il faut se méfier de certaines additions qui proviennent évidemment des éditeurs posthumes, et non point d'A. Paré. J'ai pris soin de les signaler dans mes notes. C'est dans cette édition que se trouve pour la première fois au catalogue le renvoi du livre des fièvres à une page où il n'existe pas.

Il y a un exemplaire de cette édition à la bibliothèque de la Faculté; un autre, beaucoup plus beau, lavé réglé, à la Bibliothèque Royale; j'en possédais également un qui a servi pour le texte de mon édition.

XVI. LES OEUVRES D'AMBROISE PARÉ, conseiller et premier chirurgien du roy; corrigees et augmentees par luy-mesme peu auparauant son decez: diuisees en vingt-neuf liures, etc. — Sixiesme edition, reueuë et augmentee en diuers endroits.

A Paris, chez Barthelemy Macé, au mont Saint-Hilaire, à l'Escu de Bretagne. — 1607.

In-folio de 1228 pages, caractères et justification calqués sur l'édition précédente; les pages répondent aux pages; seulement la correspondance n'est pas aussi exacte pour les lignes, et les prétendues révisions et augmentations se bornent à des corrections dans le texte. En conséquence, il faut se méfier du texte de cette édition bien plus encore que de la précédente. Les notes marginales sont en italique.

Elle est ornée d'un portrait gravé par Giullis Horbock, et évidemment co-

pié sur celui de Vallée, mais avec cette indication étrange : *Anno ætatis* 75. — 1584.

Immédiatement après la préface, se lit un extrait du privilège du roi, en date du 10 janvier 1607, accordé à Nicolas Buon pour dix ans, sans aucune mention du nouvel éditeur.

Il y a un exemplaire de cette édition à la bibliothèque de la Faculté, un à la Bibliothèque Royale, très beau, lavé réglé, et un à la Bibliothèque Mazarine.

XVII. LES OEUVRES D'AMBROISE PARE, *conseiler* (sic), etc. — *Septiesme edition, reueuë et corrigee en diuers endroits.*

A Paris, chez Nicolas Buon, rue Saint-Jacques, à l'enseigne Saint-Claude et de l'Homme sauvage. — 1614.

In-folio de 1228 pages, répondant page pour page aux deux éditions précédentes, mais non ligne pour ligne. Le caractère est un peu plus gros que celui de la sixième. Portrait de Vallée, de 1585.

Un exemplaire à la bibliothèque de la Faculté, un à la Bibliothèque Royale, et un à la Bibliothèque Sainte-Geneviève.

XVIII. LES OEUVRES D'AMBROISE PARE, *conseiller et premier chirurgien du roy, diuisees en trente liures, avec les figures, etc., reueuës et augmentees en infinis lieux en ceste huictiesme edition.*

A Paris, chez Nicolas Buon, rue Saint-Jacques. 1628. Avec priuilege du roy.

Ceci est le titre gravé; un second titre imprimé porte : *Huictiesme edition, reueuës et corrigees en plusieurs endroits, et augmentees d'un fort ample Traicté des Fieures, tant en general qu'en particulier, et de la curation d'icelles, nouuellement trouué dans les manuscrits de l'auteur.*

Le 30^e livre est ce *Traité des fieures*, dont le titre porte plus spécialement : *trouué dans les manuscrits de l'auteur par ses enfans.*

Bel in-folio de 1320 pages; les 1228 premières répondent à celles des éditions précédentes, le reste est pour le *Traité des fièvres*. Pas de portrait. Le privilège, en date du 18 janvier 1628, est accordé à Nicolas Buon pour huit ans.

C'est la dernière des éditions de Paris, la plus belle et la plus complète; malheureusement, le texte n'y a pas été mieux respecté que dans les deux précédentes, et, sous ce rapport, elle est au-dessous de la cinquième, mais surtout de la quatrième. Il en existe un exemplaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève, et un autre à la bibliothèque de la Faculté. Ce dernier est suivi d'un *Traité des fièvres* manuscrit, différent de l'imprimé, et attribué à

A. Paré. J'ai constaté que ce n'est autre chose qu'une copie du *Livre des fièvres* de la première édition.

Il est nécessaire d'ajouter ici que l'on trouve à la suite de quelques rares exemplaires des éditions de Paris un appendice où sont rassemblées toutes les figures d'instruments représentés dans le corps de l'ouvrage, avec les explications. Probablement c'étaient quelques épreuves du tirage à part que Paré avait fait faire de ses planches pour récréer la curiosité du roy, et qu'on a reliés avec ses œuvres, auxquelles cette addition n'ajoute d'ailleurs aucun prix.

XIX. LES OEUVRES D'AMBROISE PARÉ, etc., *neufiesme edition.*

A Lyon, chez la veufue de Claude Rigaud et Claude Obert, rue Merciere, à la Fortune. — 1633.

In-folio de 986 pages, la pagination commençant cette fois à la préface. Portrait en bois, copié sur celui de Vallée. Le papier est de beaucoup inférieur à celui des éditions de Paris, le caractère beaucoup plus fin, 69 lignes à la page, notes marginales en italique; nombreuses incorrections.

Un exemplaire à la bibliothèque de l'Arsenal, et un autre à la Faculté.

XX. LES OEUVRES D'AMBROISE PARÉ, *diziesme edition.*

A Lyon, chez Claude Prost, rue Merciere, à l'Occasion. — 1641.

In-folio de 846 pages. Portrait comme dans la précédente édition; papier plus mauvais encore; 78 lignes à la page; caractère assez bon au commencement du livre, usé à la fin.

Un exemplaire à l'Arsenal, un autre à la Faculté.

XXI. LES OEUVRES D'AMBROISE PARÉ, etc., *onziesme edition avec les voyages qu'il a faicts en diuers lieux, et les pourtraicts et figures, etc.*

A Lyon, chez Pierre Rigaud, rue Merciere, à la Fortune. — 1652.

In-folio de 846 pages; mauvais papier, mauvais caractères; plus négligée encore que la précédente.

Elle est notée sur le catalogue de la Bibliothèque Royale; mais elle y manque en réalité, de même que dans toutes les autres bibliothèques de Paris. J'en ai eu un exemplaire de M. le docteur Prost.

XXII. LES OEUVRES D'AMBROISE PARÉ, etc., *douziesme edition.*

A Lyon, chez Jean Grégoire, rue Merciere, à l'enseigne de la Renommée. — 1664.

In-folio de 846 pages, comme les précédentes; toutefois, je me suis assuré

qu'il n'y a de rapport exact ni pour les lignes, ni même pour les pages. Je ne sais d'où vient l'estime dont cette édition jouissait en librairie; elle est toujours plus mauvaise que les autres; il y a des instruments qui manquent, des lignes sautées; mais ce qui est plus déplorable que tout le reste, des modifications au texte en partie calquées sur les éditions posthumes de Paris, en partie résultant de la négligence des imprimeurs. C'est sur cette édition que j'avais fait imprimer mes premières feuilles; mais comme je prenais grand soin de comparer les épreuves avec le texte des première, deuxième, quatrième et cinquième éditions, j'y reconnus des altérations si nombreuses et si choquantes, que les frais de corrections auraient presque atteint ceux de composition, et je fus obligé de revenir à la cinquième. On verra, dans les notes du premier volume, quelques unes de ces altérations provenant de quelque rédacteur posthume, et je renverrai particulièrement aux notes des pages 84 et 164. En voici quelques unes qui relèvent de l'imprimeur :

L'auteur vient de parler des quatre facultés, et il ajoute : *Si l'une de ces quatre défaut, c'est-à-dire, si l'une vient à manquer.* La douzième édition porte : *Si l'un de ces quatre défauts, ce qui rend la phrase inintelligible.*

Dans autre endroit, Paré écrit *ballé*, synonyme de *sauté, dansé*. L'imprimeur de Lyon écrit *baillé*.

Autre exemple : *Elle enflamme les esprits, humeurs, etc.*; l'imprimeur de Lyon écrit bravement : *Elle enflamme les esprits humains!*

En résumé, toutes les éditions de Lyon sont détestables, parce que, aux altérations volontaires des éditions posthumes de Paris, elles ajoutent leurs altérations involontaires; et elles sont d'autant plus mauvaises, qu'elles sont plus postérieures.

Il y a un exemplaire de cette édition à la Bibliothèque Sainte-Genève, un autre à la Faculté.

XXIII. LES OEUVRES D'AMBROISE PARÉ, *conseiller et premier chirurgien du roy : treizième édition, corrigée, mise en plus beau langage, etc., etc.*

A Lyon, chez Pierre Valfray, rue Mercière, à la Couronne d'or. — 1685. Avec privilège du roy.

La plus détestable de toutes. Elle n'a que 808 pages, ce qui a obligé l'imprimeur à entasser 85 lignes dans chaque page; et l'amélioration dont se vante l'éditeur, bien que mal justifiée, car le plus souvent il ne corrige que l'orthographe, permet de prévoir ce qu'est devenu le texte de Paré entre les mains de Jean Valfray. L'orthographe est même rendue plus vicieuse que dans les éditions antérieures; ce qui n'a pas empêché Jean Grégoire, qui avait eu l'idée de ces corrections, de prendre un privilège en date du 20 juin 1666, lequel fut vendu par sa veuve à Pierre Valfray.

Cette édition est d'ailleurs peu connue; il en existe un exemplaire à la bibliothèque de l'Arsenal, et un autre à la Faculté.

Là s'arrêtent les éditions françaises d'A. Paré. Je vois dans les notes ajoutées au *Dictionnaire de Bayle*, édition de Desoer, que M. Reydeslet avait annoncé en 1821 une nouvelle édition des *Œuvres chirurgicales* de Paré; ce projet n'a pas eu de suite. Plus récemment M. Pigné avait voulu faire pour le grand chirurgien du xvi^e siècle ce qu'il avait déjà tenté pour J.-L. Petit, et réunir au moins un choix de ses œuvres dans un volume in-8° compacte; il avait même commencé à mettre cette idée à exécution, lorsque l'annonce de notre édition l'a arrêté.

Enfin, je lis dans le *Précis de bibliographie médicale* de M. Montfalcon (Paris, 1826), qu'on attribue à Paré un opuscule publié en 1572 sous le nom de Jean Dongois Morimon. J'ignore absolument par qui cet ouvrage lui a été attribué; je n'ai pu même me le procurer à Paris, et je suis réduit à en donner le titre d'après Haller :

JEAN DONGOIS, *Recette medicinale de l'huile Espagnole, ou huile magique, et la maniere de l'appliquer particulierement et selon les playes.* Paris, 1572, in-8° (Haller, *Bibliotheca chirurgica*, t. I, p. 228).

Il paraîtra assez singulier qu'après avoir disputé à Paré la propriété de plusieurs de ses ouvrages, on lui en ait attribué un qui porte le nom d'un autre auteur; du reste, c'est une pure hypothèse qui n'a pas même une ombre de vraisemblance.

2^e Éditions latines.

Dans un pamphlet de 1748 intitulé : *Lettre d'un chirurgien de Paris à un chirurgien de province*, et attribué à Louis, l'auteur mentionne à la page 47 l'*Anatomie universelle* de Paré publiée en 1561, et ajoute qu'il y en a eu des éditions latines en différents endroits. Je n'en ai pu retrouver aucune trace.

Guillemeau rapporte dans la dédicace de la traduction latine des œuvres complètes, qu'ayant parcouru l'Allemagne, et ayant servi quatre ans dans l'armée espagnole en Flandre, il avait vu tous les chirurgiens, italiens, allemands, espagnols, suivre les principes de Paré; et que ceux qui ne savaient pas le latin s'en faisaient traduire des fragments qu'ils portaient avec eux comme leur *vade-mecum*; mais il ne paraît pas qu'aucune de ces traductions partielles ait été publiée. Voici donc la première édition latine que je connaisse.

I. OPERA AMBROSII PAREI regis primarii et Parisiensis chirurgi, A docto viro plerisque locis recognita : et latinitate donata, Jacobi Guillemeau, regii et Parisiensis chirurgi labore et diligentia.

Parisiis, apud Jacobum Dupuys, sub signo Samaritanæ — Cum priuilegio Cæsar. Majestatis et regis Christianiss. — 1582.

Il y a en effet un privilège de l'empereur, daté de Prague, le 31 octobre 1581; et un autre du roi de France, du 8 décembre 1581. D'après le titre, et d'après le privilège français où se lisent ces mots : *Par un spauant personnage reueuies en plusieurs lieux. Et mises en latin par le labour et travail de M. Jacques Guillemeau*, il semblerait que Guillemeau fût le véritable traducteur, mais le contraire est démontré par un passage de sa dédicace à Marc Miron, qu'il est essentiel de reproduire.

Après avoir parlé de l'estime dont jouissaient les œuvres de Paré chez les étrangers, il ajoute :

His ergo illorum desiderijs admonitus, cæpi pariter et ipse cogitare quam ex usu foret si sub latinæ vestis in publicum prodiret : sic enim futurum ut Latinæ cum Gallicis conjungentes, pares fieri possent in utriusque orationis facultate. Peritum igitur et mei publicæque utilitatis amantissimum virum nactus, precibus impetravi ut translationem absolueret : sed ea conditione ne editioni quam ipse videbar meditari nomen suum inscriberem. Nollet enim si quis opere in longo somnus fortè obrepisset, sibi adscribi : quod quasi lubens et subcisivis tantum horis operam in hanc rem contulisset : contentus ita extulisse ut intelligi posset : vir minime publicis et graviorum studiorum negotiis occupatus.

Le nom du traducteur est demeuré inconnu ; nous verrons cependant plus loin qu'on pourrait soupçonner, avec quelque vraisemblance, Hautin, docteur régent de la Faculté de Paris, et l'un des amis de Paré. Compérat dit que ce fut Paré lui-même qui fit faire la traduction ; du moins y avait-il donné son assentiment par avance dans sa préface ; et certes Guillemeau, son élève, ne l'eût pas osé entreprendre sans son aveu. J'ai déjà dit que cette traduction me paraissait devoir être considérée comme la troisième édition des œuvres complètes. Elle fut publiée en janvier 1582 ; la dédicace est datée des *Calendes* de ce mois.

La deuxième édition est celle que le traducteur a particulièrement suivie, mais en prenant d'assez grandes libertés, retranchant des passages et même des chapitres entiers, intervertissant l'ordre suivi par l'auteur, et quelquefois enfin paraphrasant le texte. Il ne faut donc s'y fier qu'avec réserve ; toutefois, dans les endroits où le texte original est difficile à entendre, on peut y recourir avec fruit ; et j'ajouterai encore que le traducteur a sauté plus d'une fois par-dessus ces endroits difficiles.

J'ai un exemplaire de cette édition, qui manque dans nos bibliothèques publiques.

II. Autre édition, calquée sur la précédente : *Francofurti ad mænum apud Joannem Feyrabend, impensis Petri Fischeri, 1594.* — Elle est à la

bibliothèque Mazarine. C'est probablement le même que Mercklin rapporté à l'année 1593, *apud Feirabendium*.

III. La traduction du livre de la génération a été empruntée à l'édition précédente par Spachius, qui l'a insérée dans ses *Gynæcorum libri; Argentinae, 1597*.

IV. La traduction complète a été reproduite par Uffenbach dans son *Thesaurus*. Francof. 1610.

V. Nouvelle édition, in-folio. Francof. 1610. — Dans la bibliothèque de Heister.

VI. Nouvelle édition, *Francof. apud Jac. Fischerum, 1612* (Mercklin et Heister).

VII. Autre édition, toujours à Francfort, 1641 (Haller).

VIII. Dernière édition latine, même ville, 1652 (Haller).

3° Traductions en langues étrangères.

Paré parle dans sa première apologie (voyez t. II, p. 181) de la réputation de son livre sur les plaies par harquebuses: *Duquel les estrangers ont fait tant de cas qu'ils l'ont traduit en leurs langues maternelles pour en auoir communication*. Cette apologie étant de 1572, il veut sans doute parler de son édition de 1564, toutefois je n'ai pu trouver nulle part aucune trace de ces traductions.

4° Traductions anglaises.

I. Haller mentionne une traduction anglaise publiée à Londres en 1578, in-folio, sans nommer l'auteur.

II. *CURE of Wounds made by gunshot*, vertente Walter Hammond. — London, 1617, in-4° (Haller).

III. *THE WORKES of that famous chirurgion Ambrose Parey, translated out of Latine and compared with the French*, by Th. Johnson. — London, 1634, in-folio de 1173 pages, comprenant 29 livres y compris l'apologie. A la bibliothèque Mazarine, n° 4445.

Le seul passage où le traducteur parle en son nom se trouve à la fin du catalogue.

• *An Apologie and Voyages*; being not in the Latine, but translated out of the last French Edition, whom also I have followed in the number of the Bookes, least any should thinke some wanting finding but 26 in the Latin, and 29 in the French.

IV. Autre édition, London, 1665, portée au catalogue de la Bibliothèque de la Société médico-chirurgicale de Londres.

V. Autre édition de Londres, 1678. — Bibliothèque Royale.

VI. AN EXPLANATION of the Fashion and use of three and fifty instruments of chirurgery. Guthered out of Ambrosius Pareus, the famous french chirurgion, and done into English, for the behoofe of young Practitioners in chirurgery, by H. C. — London, 1634, in-4° de 117 pages. Bibliothèque Mazarine.

Le traducteur dit dans sa préface : *I could not chuse a better author.*

4° Traductions hollandaises.

I. Haller en cite une première édition à Leyde en 1604, in-folio, par le même auteur que la suivante, et probablement avec le même titre.

II. DE CHIRURGIE ende alle de OPERA, ofte werchen van M. Ambrosius Paré, raet ende opperste chirurgijn van vier Coninghen in Vranckrijcke. Nu eerst wt de fransoysehe, in onse gameyne Nederlantsche sprake, ende wt de viende editia, ghetrouwelick overghese : Door *D. Carolum Battum* medicijn ordinaris der stadt Dordrecht. — Tot Amsterdam, 1615. Bibliothèque Mazarine, n° 4440, A.

28 livres en comptant l'introduction ; plus l'apologie et les voyages.

III. Troisième édition, à Harlem en 1627, citée par Haller, d'après Gunz.

IV. Autre édition en 1636, à Amsterdam. — Bibliothèque Royale.

V. Dernière édition à Amsterdam en 1649, d'après Haller.

5° Traductions allemandes.

I. *Wundartzney Spiegel hoc est, speculum chirurgicum*, par Petr. Uffenbach, fol., Francof. ad Mæn., 1610.

II. Autre édition en 1601, sans doute simple reproduction de la précédente.

III. Troisième édition en 1604.

IV. Quatrième édition en 1631.

V. Cinquième édition en 1635.

Je n'ai vu aucune de ces éditions, qui paraissent toutes avoir été publiées à Francfort ; je cite la première sur la foi de Heister et les autres d'après Haller, *Bibl. chirurgica*, t. I, p. 20, et t. II, p. 600. Heister possédait aussi celle de 1535. Voyez la *Bibl. chirurgicale* placée au-devant de ses *Institutions de chirurgie*.

Je n'ai pu constater si les œuvres de Paré avaient été traduites dans les autres langues de l'Europe ; les bibliographies que j'ai consultées sont muettes à cet égard. M. David m'a dit cependant en avoir vu une traduction italienne chez un médecin d'Italie ; j'ignore absolument de quelle époque et par quel auteur.

Telle est la longue série des éditions de Paré, et pour ne parler que des éditions complètes, l'examen auquel nous nous sommes livré nous conduit à ce résultat fort étrange, qu'il n'en est pas une seule qui reproduise exactement le texte de l'auteur ; la quatrième étant incomplète, la cinquième étant déjà altérée par des intercalations étrangères. Quant aux éditions partielles originales, les meilleurs bibliographes n'en connaissent pas même le nombre, et n'avaient pas soupçonné l'importance des variantes qu'elles présentent. On a vu combien les exemplaires en sont devenus rares ; quelques années auraient suffi peut-être pour anéantir ceux qui restent, et nous priver ainsi de documents précieux pour l'histoire de l'art ; le soin religieux que nous avons mis à reproduire tous les changements apportés dans le texte ne sera pas sans doute un des moindres mérites de cette nouvelle édition.

§ XX. — Composition des ouvrages de Paré. — S'il a eu des collaborateurs ? — De son style. — Accusations de plagiat. — De l'arrangement des livres de sa collection.

Mais ce n'est pas assez d'indiquer le titre, de décrire la forme extérieure de ces ouvrages ; nous avons à aborder quelques questions bien plus intéressantes sur le fond même de leur composition, sur le mode de leur

publication, et sur l'arrangement des livres qui sont venus successivement s'ajouter à la collection.

La première question à examiner est celle-ci : Ambroise Paré est-il vraiment l'auteur des écrits qui ont paru sous son nom ? ou du moins, comme on ne saurait lui refuser la propriété de certaines doctrines, aurait-il confié le soin de la rédaction à un ou plusieurs collaborateurs ? Nous avons vu déjà Lepaulmier lui reprocher de se servir pour un de ses ouvrages de la plume de Moyen, secrétaire du roi. Plus tard Riolan l'anatomiste disait la même chose de son Anatomie, et même de ses autres ouvrages :

Eodem tempore prodit in lucem Ambrosii Paræi anatomie gallicæ scripta, postremâ manu facta et elaborata à junioribus medicis parisiensibus, quorum industriam in condendis suis libris emendicabat et pretio redimebat, sperans hæc arte vir æternandi nominis cupidissimus immortalitatem sibi comparare... Dum viveret procuravit latinam editionem librorum suorum à medico parisiensi factam, qui quoniam innotescere noluit, nec à me nominabitur. Itaque sciant præsentés et posteri Paræum et medicos parisienses opus illud gallicum et latinum condidisse et adornasse ¹.

Après Riolan, Guy Patin revint sur ce sujet :

« Paré même en sa chirurgie reprend fort bien ces anti-épileptiques, et s'en moque de fort bonne grâce, lorsqu'il parle *De ungula alces et de cornu unicornis*... Et ne pensez pas rejeter l'opinion de Paré, sous ombre que ce n'étoit qu'un chirurgien : l'auteur de son livre a été un sçavant médecin de Paris, nommé Maître Jean Hautin, *Altinus*, qui mourut ici un de nos anciens l'an 1615 ². »

Enfin Percy a écrit dans sa biographie, je ne sais sur quelle autorité, « On a prétendu que Grevin l'avait aidé dans la rédaction de son Traité de la Peste, dans celui des Fièvres, des Monstres, etc. Plût à Dieu que jamais aucun de ces écrits n'eût vu le jour!... Mais il est faux que ce jeune médecin, mort à l'âge de trente ans à Turin, au service de Marguerite de France, femme du duc de Savoie, ait jamais aidé Paré dans la rédaction de ses œuvres ; il s'occupait plus de littérature que de médecine. Ses biographes, et surtout Heller, ont fréquemment répété que ce fut le médecin Canape qui composa l'ouvrage de ce chirurgien célèbre, etc. »

Pour commencer par le commencement, on comprend que la première assertion de Lepaulmier ne saurait avoir grande valeur ; c'est une affir-

¹ *Riolani Anthropephia*, p. 31.

² *Lettres à Charles Spon*, Amsterdam, 1718, t. I, p. 201.

mation sans preuve; et fût-elle prouvée, il faudrait encore admettre de deux choses l'une, ou bien que Paré écrivait la première copie, que Moyen corrigeait ensuite, mais uniquement pour le style; ou que Moyen écrivait d'abord, sous la dictée de Paré, et que celui-ci corrigeait le manuscrit pour les idées chirurgicales; et dans l'un et l'autre cas, les idées et la partie essentielle de la rédaction appartiendraient à Paré.

L'accusation de Riolan est dictée par une passion si aveugle, qu'il a oublié deux choses; premièrement, qu'il ravalait beaucoup les docteurs ses confrères en en faisant des scribes à la page au service d'un chirurgien, et des hommes capables d'abandonner pour un lucre purement pécuniaire des écrits qui devaient conduire leur auteur à l'immortalité. Deuxièmement, que cette même anatomie, qu'il attribue aux médecins de Paris, dans une querelle antérieure il l'avait critiquée sans ménagement, imputant à l'auteur les fautes les plus grossières¹. Mais, à part ces légers écarts du critique, nous savons comment fut faite et corrigée l'anatomie universelle; le fond s'en trouvait dans la *Briefue collection*; les additions furent empruntées au livre de Vésale et à des dissections faites en commun avec Binosque; Caron fut chargé des corrections, et l'on peut affirmer surtout de cet ouvrage qu'aucun médecin de Paris n'y mit la main.

Quant à Guy Patin, écrivant en 1649, on peut d'abord révoquer en doute sa compétence pour la question qui nous occupe; mais, tout aussi malheureux que Riolan, il a été choisi dans la collection de Paré l'opuscule qui prête le moins à l'opinion qu'il veut établir. Le lecteur n'a qu'à parcourir la préface du *Discours de la Licorne*, il verra quelle en fut l'origine; comment Paré en eut la première idée; comment, ne voulant point écrire sur ce sujet, il en parla à Chapelain, qui recula devant la difficulté; et enfin nous avons raconté comment la Faculté, représentée par son doyen, avait autorisé la publication d'un méchant libelle à la fois contre l'ouvrage et contre l'auteur. Mais il y a quelque probabilité que Patin a confondu l'auteur réel des OEuvres de Paré avec le traducteur, et qu'il nous a livré le nom de celui-ci que Riolan n'avait pas voulu dire. Hautin était en effet l'un des amis et des admirateurs de Paré, qui le cite en plusieurs endroits d'une manière favorable.

Quant au passage que j'ai emprunté à Percy, il faut bien redire encore que cet écrivain, avec un grand fonds de savoir et d'érudition réelle,

¹ Voyez sa *Giganto machie*, 1613. Dans cette critique fort acerbe, je dois dire que si Riolan a souvent raison, il adresse cependant plus d'une fois à Paré des reproches qui attestent ou une étrange ignorance, ou une insigne mauvaise foi.

avait le malheur d'en affecter bien davantage, et n'affirmait jamais avec plus de hardiesse que dans les matières qu'il ne connaissait pas. Il n'est pas vrai que Haller ait pris Canape pour l'auteur du livre de Paré; Haller dit seulement que Canape avait interprété à Paré quelque chose de Galien, ce qui est une autre erreur dont j'ai déjà fait justice. D'une autre part, il est bien impossible que Grévin, mort à Turin en 1570, ait travaillé au livre des Monstres, qui parut en 1573, et au livre des Fièvres, publié seulement en 1575. Mais il en va tout autrement pour le livre de la Peste. Où Percy a-t-il pris que Grévin s'occupait plus de littérature que de médecine? Précisément Grévin avait publié en 1567, à Paris, une *Apologie sur les vertus et facultés de l'antimoine, auquel est sommairement traité de la nature des minéraux, venins, pestes, etc.*; en 1568, *Deux livres des Venins*; et à peu près vers le même temps il avait traduit les cinq livres de Jean Wier, médecin du duc de Clèves, *De l'imposture et tromperie des diables, des enchantements et sorcelleries, etc.* Il était donc bien capable de fournir à Paré des matériaux sur tous ces sujets, et nous verrons que celui-ci a puisé à pleines mains dans ces divers ouvrages. Mais, outre toutes les invraisemblances qu'il faudrait affronter pour admettre que Grévin, écrivant en son propre nom sur la peste en 1567, aurait rédigé en 1568 un traité sur le même sujet sous le nom d'un autre, il y a ici une objection sans réplique; c'est que Grévin était un des plus fougueux adversaires de l'antimoine; et que dans son livre *De la peste* de 1568, Paré faisait l'éloge de ce remède.

En définitive, rien ne prouve que Paré ait eu jamais recours à la plume d'autrui; il dit bien dans sa Dédicace qu'il n'a pas voulu mettre son livre en lumière sans l'avoir *communiqué à plusieurs excellents hommes, tant medecins que chirurgiens*, mais non pour y rien changer; et plus loin, dans son avis au lecteur, il se rend à lui-même ce magnifique témoignage : *Je dy donc que tout cest œuure est à moy, et n'en puis estre fraudé... puisque l'ay basti en mon propre fond, et que l'edifice et les materiaux m'appartiennent* ¹.

L'examen du style de Paré est tout-à-fait propre à compléter la conviction à cet égard. Quelques uns l'ont grandement loué; et il y a en effet des parties louables; mais très fréquemment il est lourd, obscur, fatigant à lire. Il importe d'établir à cet égard une distinction entre ses divers ouvrages. Son premier *Traité des playes d'haquebutes* est assez mal écrit; toutefois, comme l'auteur est plein de son sujet, la clarté des idées a passé

¹ Voyez ci-après, page 3 et 10 de ce volume.

dans le style ; la construction des phrases y pêche souvent, mais le sens est toujours clair. Dans la *Briefue Collection*, on voit que l'auteur traite une matière qui lui est moins familière ; l'idée n'est pas nette, la phrase l'est encore moins ; il est difficile d'imaginer un style plus détestable. Il se relève un peu dans l'*Anatomie vniuerselle* ; dix années de plus, des dissections nombreuses, la fréquentation de la société parisienne et de la cour, tout cela avait comblé en partie les lacunes de l'éducation anatomique et littéraire de Paré ; et cependant en beaucoup d'endroits il reste encore de l'obscurité, qui va quelquefois jusqu'au galimatias. On y trouve de ces phrases que le traducteur latin a sautées, désespérant sans doute de les comprendre, et qui sont aujourd'hui tout-à-fait inintelligibles. Le *Traité des Playes de la teste*, publié quelques mois auparavant, est bien propre à montrer de quelle importance est le choix du sujet ; le style y est franc, net, lucide, peut-être seulement un peu trop concis. Puis à mesure que Paré se forme aux manières et au langage de la cour de France, alors la plus galante de l'Europe, son style prend de la souplesse, et même une certaine élégance ; le *Traité de la Peste* et celui de la *Generation* sont sous ce rapport bien supérieurs aux ouvrages précédents. Et lorsqu'il arrive à la fin de sa carrière, quand il s'est fortifié par des lectures fortes et nombreuses, quand surtout il a le bonheur de toucher à des sujets qui lui laissent une entière liberté, alors ce n'est plus le même homme ; un véritable génie d'écrivain se révèle inopinément en lui ; quelquefois il joue, il rit avec sa plume à la manière de Rabelais ; ou bien, abordant la haute polémique, il a des effets d'éloquence qui supporteraient toute comparaison. J'ai déjà cité son *Avis au lecteur* comme renfermant des passages admirables. Enfin il a un dernier écrit à la fois polémique, critique et historique ; je veux parler de son *Apologie*, que nul autre document ne saurait remplacer pour certains points d'histoire. Lisez surtout sa relation du siège de Metz ; comme elle vous paraîtra pleine de vie à côté de la froide relation de Salignac ! Il y a là quelques pages qui peuvent être mises hardiment à côté de la relation du siège de Sienne, ce chef d'œuvre de narration historique, écrit à peu près vers la même époque par le maréchal de Montluc.

Ainsi donc en général la pensée est à lui, et à lui l'expression ; mais je dis seulement en général, car je vais y mettre des exceptions assez nombreuses. Et d'abord, pour certains livres où il a puisé, comme celui de Rueff, il a bien fallu qu'un ami complaisant vint à son aide, et lui mit en français ce qu'il n'aurait pas compris en latin ; car le livre de Rueff n'avait pas, que je sache, été traduit en français.

J'arrive à une autre espèce d'accusation que l'on a fait peser sur lui : s'il ne s'est point servi de la plume des autres, du moins n'a-t-il pas largement copié leurs écrits ? Ainsi Andry, que l'on s'étonne de voir suivi en ce point par Haller, lui reprochait d'avoir copié Maggi : contre-sens historique sur lequel il n'est plus besoin de revenir. Haller lui-même allirme comme chose certaine que Paré a pris son anatomie dans Vésale, ses lacs, ses machines, ses bandages dans les auteurs grecs ; l'histoire des maladies des amygdales dans Guy de Chauliac, sa ligature des artères dans Ferri, etc. Quant aux emprunts faits à Vésale, Paré les a reconnus, mais il ne faut pas oublier que la *Briefue Collection* était écrite avant qu'il pût lire l'ouvrage de Vésale. Quant à la ligature des artères, jamais Paré ne prétendit l'avoir inventée, et certes elle remonte infiniment plus haut que Ferri ; mais Paré seul a imaginé de l'appliquer après les amputations. Enfin je m'étonne que Haller n'ait pas trouvé dans les œuvres de notre chirurgien des emprunts bien plus importants que ceux qu'il cite, et je vais lui venir en aide.

Un pamphlet, dont j'ai rendu compte, avançait que Paré avait pris à Jordan son traité de la Peste ; cela est vraiment prodigieux d'ignorance : le livre de Paré avait été publié en 1568, celui de Jordan en 1576.

Enfin, Compérat a avancé que les deux livres des tumeurs sont copiés sur la traduction de Gourmelen, publiée par Malezieu en 1571. Or, avant d'avoir pu me procurer le pamphlet de Compérat, j'avais annoté ces deux Livres des Tumeurs, et je les avais trouvés empruntés pour la plus grande partie à Tagault, qui lui-même avait copié Guy de Chauliac ; et pour quelques chapitres à Dalechamps. A la vérité, Gourmelen n'ayant guère fait lui-même qu'analyser Tagault, il serait possible que Paré se fût servi de cette analyse ; mais qu'il ait emprunté ces banalités scolastiques à l'un ou à l'autre, que nous importe ? Il voulait faire un ouvrage complet, et il n'avait pas la prétention de tout renouveler ; il fallait bien que ses devanciers lui fournissent quelque chose ; celui qui aurait droit de réclamer serait tout au plus Guy de Chauliac.

Mais si je tolère ces emprunts nécessaires, il en est d'autres qui sortent de cette catégorie, et qui touchent de très près au plagiat. Ainsi, lorsque j'annotais cette malheureuse *Introduction* qui ouvre si mal la collection de Paré, je me demandais où l'auteur avait été prendre cet interminable galimatias sur les humeurs, les facultés, les âges, etc., etc., et spécialement certaines citations de passages de Galien qui n'avaient point encore été traduits en français. Je savais bien qu'un certain Philippe de Flesselles avait publié en 1547 une *Introduction pour parvenir à la vraye cognoissance de la chirurgie rationnelle* ; et la ressemblance du titre, l'ardeur

bien connue de Paré à ne se laisser devancer par personne en tout ce qui concernait la chirurgie, m'avaient donné quelques soupçons que je n'avais pu alors éclaircir. Enfin j'ai réussi à me procurer l'*Introduction* de Flesselles; le plagiat y est manifeste, effronté; les idées, les phrases, les chapitres, Paré a presque tout pris, tout copié, seulement avec quelques modifications de peu d'importance qui ne sauraient atténuer le flagrant délit. Philippe de Flesselles était mort long-temps auparavant; Gourmelen, qui poursuivit Paré à propos de cette introduction même, n'eut pas l'idée de feuilleter le méchant livre de son ancien confrère; et voilà comment le larcin demeura inconnu. Triste larcin en vérité! Toute cette Introduction mériterait de rester dans un oubli éternel, si l'on en excepte quelques chapitres que Paré y a ajoutés de son propre fonds, et qui ont un intérêt réel et pratique.

Je me suis suffisamment expliqué sur les quatre Livres d'anatomie et sur les deux Livres des tumeurs. Le Livre *des Playes en general* redoit également beaucoup à Tagault; celui *des Playes en particulier* à Hippocrate. Pour les deux suivants, ils sont presque entièrement originaux; mais dans le Livre *des Ulceres et Fistules*, dans les trois suivants qui traitent *des Bandes, des Fractures et des Luxations*, les idées générales et une grande partie des détails proviennent des Livres hippocratiques. Le Livre *des Operations* a fait de larges emprunts à Guy de Chauliac et à Colot, héritier de la méthode de Marianus Sanctus. Celui *de la Prothèse* est court, mais c'est un des plus curieux et qui traite des matières les plus nouvelles. Pour celui *de la Generation*, Paré a mis à contribution Roesslin et Rueff; pour celui *des Monstres*, Rueff, Lycosthènes, André Thévet, etc.; pour ceux *de la Peste et des Venins*, il a souvent eu recours à Grevin; pour celui *de la Verole*, il reconnaît devoir beaucoup à Thierry de Héry; pour celui *des Fièvres* à Fernel et autres; et si l'on excepte son Livre *des Rapports* et son *Apologie*, on peut ajouter qu'il ne s'est pas fait scrupule, pour tout le reste, de puiser à pleines mains dans les ouvrages contemporains.

Il convient, pour être juste, de dire ici que l'on n'a pas toujours eu la même idée que nous avons du plagiat littéraire. Le premier vers d'Homère, dit-on, était pris à Orphée; Virgile s'appropriait les vers d'Ennius, disant qu'il sauvait ces perles du fumier. Je ne parle pas des emprunts d'une langue à l'autre, que se sont permis tous les poètes. A l'époque même où vivait Paré, Rabelais pillait impunément tout ce qu'il trouvait à sa convenance; et Molière, usant à son tour de ce droit du plus fort, ajoutait encore cette espèce d'insulte aux gens qu'il avait volés: « Je prends mon bien où je le trouve. » De nos jours, quel poète oserait

commencer avec un vers pris à un autre? Mais dans les sciences qui ne s'élèvent que par les efforts de tous, pierre à pierre et par des assises successives, un écrivain qui voudrait s'en tenir absolument à ses propres idées, arriverait bien difficilement à faire un livre, et courrait le plus souvent le risque d'être incompris. Si la nécessité de faire usage des idées antérieures pèse même sur ceux qui se limitent dans une question spéciale, que sera-ce de ceux qui veulent faire un tableau complet de la science? Alors l'emprunt même le plus large n'est pas seulement une nécessité, c'est un devoir. Boyer n'est point un plagiaire pour avoir compilé les travaux du XVIII^e siècle; Paré ne l'est pas davantage pour avoir mis à contribution les écrits de ses devanciers et ceux de son époque.

Cependant il y a en tout une mesure, et il n'est pas toujours aisé de la fixer. Vous prenez les idées, êtes-vous obligé d'en indiquer la source? Cela devrait être; mais l'abus est passé en coutume; et il y a dans toute science un certain nombre d'observations et de corollaires, qui, à raison de leur ancienneté et de leur vulgarisation, sont, en quelque sorte, tombés dans le domaine public. Alors tout le monde les reproduit; l'origine en est oubliée; l'inventeur est frustré de ses droits. A ce titre Paré pouvait donc prendre, à pleines mains, dans Tagault, dans Gourmelen, dans tous ces méchants compilateurs qui n'avaient que le mérite de revêtir de vieilles idées d'une forme nouvelle? Oui, cela est incontestable; mais cependant il est passé, de nos jours, en chose jugée que ce droit s'arrête aux idées; que la forme, la rédaction, sont une autre propriété tout aussi respectable; il demeure permis d'en détacher quelques fragments, mais jamais un chapitre entier, bien moins encore une série de chapitres, surtout, circonstance aggravante, si l'on ne nomme point l'auteur; et véritablement, à ce point de vue moderne, Paré est suspect de plagiat dans plus d'un endroit et dans plus d'un chapitre. Mais, je le répète, il n'en était point ainsi au XVI^e siècle; et l'on peut voir comment lui-même explique ses emprunts par cette comparaison qu'il aime à reproduire: qu'il n'a pas fait plus de tort à l'auteur qu'il copie qu'une chandelle qui s'allume à une autre chandelle. Disons aussi que pour tout ce qui se rattache à la pratique, il sait faire un choix raisonné des matériaux qu'il emprunte; il se les approprie en quelque sorte par le mérite de la mise en œuvre, et là où vous pensiez trouver un copiste, vous reconnaissez l'homme supérieur. J'ai comparé par exemple le livre *des Venins* de Paré avec les deux livres de Grévin qui portent le même titre; et il n'y a pas à douter que ceux-ci n'aient beaucoup fourni à l'autre. Mais en dernier résultat l'ouvrage, de Grévin n'est qu'une compilation froide, prolix, sans couleur, sans intérêt, sans vie; le livre de

Paré est un chef-d'œuvre en comparaison ; et notre chirurgien sort également victorieux de toutes les luttes qu'il essaie.¹ Enfin il est juste de lui rendre ce témoignage, que pour les faits, les idées, les doctrines qu'il a données comme siennes et marquées de son nom, il n'a rien emprunté ni rien pris à personne.

On aimerait à savoir comment furent publiés ses livres, aux frais de l'auteur ou aux frais des libraires, à combien d'exemplaires imprimés, à quel prix vendus ; mais mes investigations sur tous ces points ne m'ont pas donné des résultats bien satisfaisants. Il y a quelques unes de ces éditions dont le privilège est au nom du libraire ; pour la plupart, il est au nom de l'auteur. Paré avait été obligé de faire graver ses dessins à ses frais ; il lui en coûta mille écus, somme énorme pour le temps ; il semble même qu'il fit les frais de la première édition des œuvres complètes ; et dans la dédicace de cette première édition, il supplie assez ouvertement Henri III de *supporter une partie de ses charges* ! On sait d'ailleurs que les auteurs, même au siècle de Louis XIV, comptaient bien moins sur la vente de leurs livres que sur la libéralité du personnage auquel ils les dédiaient ; et la plupart des éditions de Paré eurent des patrons en état de reconnaître généreusement cet hommage. Toutefois, après la mort de Paré, il est probable que le droit de publier de nouvelles éditions fut payé aux héritiers par le libraire ; on peut voir, à cet égard, l'avis joint à la 5^e édition. Quel fut le prix de ce traité, je ne peux le dire ; je rappellerai seulement que dans la première moitié de ce siècle, Calvin demandait aux imprimeurs de Genève qui publiaient ses œuvres *deux soultz de ceste monnoye pour feuillet ou feuille entiere* ; ce que Bolsec relève entre les autres preuves de sa cupidité².

Enfin j'ai quelques mots à dire au sujet de l'ordre dans lequel les livres de la collection sont rangés, et les modifications que j'ai apportées à cet ordre. Je ne reviendrai pas sur la disposition des matières dans les éditions partielles ; ce qui n'a pas été dit à cet égard le sera dans le cours de mes notes sur chaque livre ; je prends la collection à sa première édition en 1575. Alors l'introduction ne comptait pas comme premier livre ; les quatre livres d'anatomie marchaient en tête ; puis le livre *des fièvres* ; les deux livres *des tumeurs* ; les trois livres *des playes* ; puis celui *des contusions* ; celui *des ulcères* ; ceux *des bandages, des fractures et des luxations* ; et le livre *des opérations*. Jusque là, en supposant enlevé le livre des fièvres, c'est une marche heureuse et méthodique ; l'introduction, puis l'anatomie,

¹ Voyez la *Heptique à propos du discours de la licorne*, et sa dédicace à Henri III.

² *Vie de Calvin*, par Bolsec, dans les *Archives curieuses* déjà citées, t. V, p. 325.

puis la chirurgie. Mais tout-à-coup cet ordre est rompu; et les derniers livres se succèdent dans l'ordre suivant : — *De la goutte*. — *De la verole*. — *De la petite-verole, rougeole et lepre*. — *Des venins*. — *De la peste*. — *De la prothese*. — *De la generation*. — *Des monstres*. — *Des medicaments*. — *Des distillations*. — Et enfin le volume était terminé par le livre *des rapports* qui n'était point compté avec les autres.

La 2^e édition supprima le livre des fièvres, dont les chapitres furent intercalés en divers endroits; mais elle ajouta le livre *des animaux* qui fut placé après l'introduction, et compta le livre *des rapports* comme le 27^e livre.

La 4^e édition conserva cet ordre; seulement l'introduction devint le 1^{er} livre; celui *des rapports* le 28^e; et le volume fut terminé par l'*apologie*, qui ne passait point encore pour un livre particulier.

A la 5^e édition on la compta comme 29^e livre; et à la huitième on adjoignit le traité posthume des fièvres qui fit le 30^e.

Il m'a paru que cet ordre ne pouvait être suivi sans quelque dommage. D'abord, comme dans les deux premières éditions, j'ai laissé l'introduction en dehors du corps de l'ouvrage; mais rejetant plus loin et le livre *des fièvres* et celui *des animaux*, je suis entré en matière par les quatre livres d'anatomie. Après l'anatomie devait venir naturellement la chirurgie; j'ai fait passer successivement les livres dont elle se compose jusqu'à celui *des opérations*; et je l'ai complétée par le livre *de la prothese*. Puis viennent les deux livres qui ont rapport aux accouchements; puis dans une quatrième partie, ceux qui intéressent la médecine, le livre *des fièvres* en tête; et gardant pour les autres l'ordre de l'auteur, les livres *de la goutte*, *de la verole*, *de la petite-verole*, *des venins*. Je suis arrivé ainsi sans aucune déviation aux deux livres *des distillations* et *des medicaments* qui représentent la matière médicale; j'ai complété l'œuvre par le livre *des rapports* qui constituent la médecine légale; et j'ai laissé en dehors de la collection, comme elle l'était dans l'origine, la grande apologie qui ne s'y rattache que par sa partie polémique, et le livre des animaux qui ne s'y rattache pas du tout.

J'expose simplement la liberté que j'ai cru pouvoir prendre avec mon auteur; j'ai la confiance qu'elle se défendra par elle-même. Dans les détails de chaque livre, la collation des éditions diverses m'a obligé à d'autres modifications, des retranchements d'articles faisant double emploi, des additions de paragraphes et même de chapitres entiers; ici je n'ai pas à me défendre; c'était une nécessité, et ce sera un des avantages incontestables de cette édition. D'ailleurs, j'ai pris grand soin dans mes notes

de signaler toujours le rapport des anciennes éditions entre elles et avec la mienne.

§ XXI. — De l'orthographe d'Ambroise Paré.

Il ne s'agit pas ici de l'orthographe que notre chirurgien pouvait mettre à son écriture ; d'abord c'est en vain qu'on en chercherait quelque manuscrit dans les bibliothèques de Paris ; et ensuite la question serait d'une bien maigre importance. Mais ce qui est plus essentiel, c'est de savoir de quelle manière s'écrivait la langue française à son époque ; et en effet il fallait bien nous faire à nous-même une série de règles, une sorte de grammaire, pour assurer le texte et l'orthographe de notre édition.

Au premier abord la difficulté semblait facile à vaincre ; prendre une édition du temps, la copier exactement, dût-on imiter çà et là jusqu'à ses fautes d'impression, c'était un secret fort simple. Mais à quelle édition arrêter son choix ? Et si celle-là par hasard présentait une orthographe moins heureuse qu'une autre à certains égards, bien que plus satisfaisante sous d'autres rapports, ne resterait-il pas des regrets ? Je voulais reproduire exactement le texte de Paré ; mais en présence des nombreuses variétés d'orthographe que je rencontrais dans les treize éditions originales, je voyais un avantage réel pour le lecteur à adopter celle qui se rapprocherait le plus de la nôtre. Je fus bien étonné d'apprendre que nul de nos grammairiens n'avait songé seulement à un pareil travail, et qu'il me restait tout entier à faire. On comprend que je n'ai point l'intention de traiter ici ex professo de la matière ; je me bornerai à exposer les points les plus importants.

Dans la première moitié du xvi^e siècle, l'orthographe française, excessivement irrégulière, avait cependant pour caractères généraux de conserver les consonnes les plus dures des langues dont elle tirait ses dérivés, et d'en ajouter même au mépris de l'étymologie. On écrivait *escripre*, *pourtraict*, *susdict*, *vng*, dont le féminin est *vne*. Il y avait peu ou point d'apostrophes ; peu ou point de traits d'union ; pour toute ponctuation le point (.) et la barre oblique (/) tenant lieu de virgule ; pas d'accents ; enfin, dans les livres imprimés, on affectait au français les caractères gothique et italique. Par exemple, l'édition latine de Charles Estienne, publiée en 1545, était imprimée en caractères romains, avec points, deux points et virgules ; l'édition française fut publiée un an après, chez le même imprimeur, en italique, sans virgules et sans deux points. Cependant, dès 1536, certaines améliorations commençaient déjà à s'introduire, mais seulement comme essais, et toujours à titre d'exceptions.

Dans la seconde moitié de ce siècle, l'orthographe subit de grands changements : et, chose étrange à dire, elle arriva à un degré de perfection dont elle déchut dans le siècle suivant ; en d'autres termes, l'orthographe de 1550 à 1600 est bien plus rapprochée de la nôtre que celle de 1600 à 1650. D'abord Catherine de Médicis apporta en France les mignardises du parler italien ; les consonnes dures disparurent ; il est bien remarquable même que la langue prit une douceur qu'elle a perdue depuis ; ainsi on avait effacé le *c*, que nous avons réintégré dans *octroyer*, et l'on écrivait *ottroyer*. Le français s'imprima en romain ; il eut des apostrophes, des traits d'union, des tréma, des cédilles, des points, des deux points et des virgules ; bien plus, les virgules et les apostrophes aujourd'hui marquées du même signe, avaient des signes différents ; mais dans cette riche ponctuation, notez une lacune qui différencie absolument les livres du xvi^e siècle de ceux du xvii^e ; le point et virgule (;) manque ; je ne l'ai rencontré pour la première fois que dans une édition de 1603.

Je pourrais pousser beaucoup plus loin ces généralités, qui peut-être ne manquent pas d'un certain intérêt ; mais afin de ne pas m'étendre plus que ne l'exigent les besoins de mon sujet, je me bornerai à exposer les principales variations de l'orthographe dans les cinquante années comprises entre la première édition originale et la première édition posthume de Paré, de 1545 à 1598 ; et pour mettre un peu d'ordre dans cet examen je considérerai successivement :

- 1^o Les voyelles ;
- 2^o Les consonnes ;
- 3^o La formation des féminins et des pluriels dans les noms, les adjectifs et les participes ;
- 4^o La formation de certains temps dans les verbes.

1^o *Des voyelles*. — Les voyelles simples étaient en même nombre que de nos jours ; mais elles offraient moins de nuances, et n'étaient pas toujours représentées par les mêmes signes.

L'*a* se montre sous deux formes ; *a* simple, et *à* grave avec l'accent. Cet accent ne se rencontre guère que sur la proposition *à* et sur quelques adverbes, *ià*, *là*, etc. Quelques éditions n'admettent cet accent que sur *à* ; mais elles sont en petit nombre. Quant à l'*d* long que nous figurons avec un accent circonflexe, il y avait diverses manières de le rendre ; la plus commune était de le faire suivre d'une *s* ; *blasme* ; ou bien de doubler l'*a*, *aage* ; enfin quelquefois on laissait l'*a* pur, *ame*.

On trouve déjà à cette époque trois sortes d'*e* ; l'*e* ordinaire, l'*é* fermé, et l'*è* chargé du tréma. L'*e* ordinaire sert à deux choses, d'abord à figurer

L'*e* muet, comme à présent; ensuite à représenter l'*é* fermé au commencement et au milieu des mots. Le progrès de l'orthographe française s'est effectué à cet égard comme je vais le dire; d'abord jamais d'accent sur l'*e*; puis accent sur l'*é* final seulement quand il devait se prononcer; puis peu à peu il a gagné quelques syllabes, et enfin aujourd'hui tout *é* fermé a son accent. Mais ce qui est remarquable, c'est que sur la fin du seizième siècle, on fit de nombreux essais pour rectifier l'orthographe, essais repoussés d'abord par le siècle suivant. Ainsi dans les trois premières éditions complètes de Paré, on trouve presque constamment l'accent sur la première syllabe des adverbes en *ément* pour les distinguer de ceux où cette syllabe doit rester muette; *commodément*, *obscurément*, par opposition à *simplement*, *bonnement*, etc. J'ai adopté cette façon d'écrire. Dans beaucoup de mots, l'*é* fermé est représenté par *es*, en vertu de l'étymologie, comme dans *escrire*, et il est curieux de remarquer que le XVII^e siècle, en enlevant ces *s* pour les remplacer par l'accent, alla aussi quelquefois plus loin que nous n'avons été nous-mêmes; car j'ai trouvé dans les dernières éditions complètes de Paré, *équilles* au lieu d'*esquilles*, qui est le mot usité aujourd'hui. J'ai laissé partout les *s*, lorsque je ne les ai pas trouvées supprimées par des éditions du temps; ce qui avait déjà eu lieu pour certains mots.

L'*è* ouvert et l'*ê* long sont des créations postérieures. Tantôt ils sont rendus par l'*e* simple; comme dans *proces*, *aces*, mais sur la fin on plaçait sur ce même *e* un accent aigu; *procès*, *accès*; et j'ai suivi cette méthode. D'autres fois il y a une triple orthographe, l'*e* suivi d'une *s*; l'*e* simple, et l'*e* accentué; ainsi j'ai trouvé successivement écrit, *troisiesme*, *troisieme*, *troisième*, et j'ai adopté le dernier. En général, l'*ê* très long remplace son accent par une *s* qui le suit comme l'*a*; mais quelquefois il se transforme comme l'*è* ouvert; j'ai pris soin d'ailleurs, tout en préférant l'orthographe la plus avancée, de ne jamais la créer de moi-même, fût-ce d'après les plus puissantes analogies.

Il y a une sorte d'*è* ouvert qui a beaucoup occupé les écrivains du temps; c'est celui qui est suivi d'un *v* représenté par un *u*; *cheure*, *leure*, etc. Il était à craindre que l'*u* ne passât ici pour voyelle, et alors la prononciation aurait été défigurée. Dans une édition de 1561 (*anatomie de la te te*), on a essayé de marquer l'*u* d'un tréma, d'écrire *cheüre*, *leüre*. Mais le tréma n'appartenant qu'à des voyelles, c'était éviter un mal pour tomber dans un pire; et enfin on s'avisa de mettre l'accent sur l'*e*. J'ai vu au moins trois éditions qui ont adopté ce système, et j'ai été trop heureux de le suivre.

L'*i* est toujours simple et sans accent; l'*i* long se figure par *is* comme

dans *isle*. Mais une des complications les plus malheureuses de l'ancienne orthographe, c'est la substitution de l'y à l'i, dans une foule de cas, soit au milieu des mots, comme dans *suyure*, soit surtout à la fin; et les écrivains se partageaient en deux camps, les uns écrivant tous les participes et adjectifs en i avec un y, les autres avec l'i ordinaire; *ennemy, party, ennemi, parti*. Le choix ici ne pouvait être douteux; j'ai ôté l'y partout où il y avait lutte, même au milieu des mots, comme dans *suiure*; mais il en est où l'ancienne orthographe est si constamment conservée, que j'ai dû la conserver moi-même comme dans *celuy, icy*, etc.

L'o est toujours simple; l'ô long se rend ordinairement par *os, fantosme*.

L'u se présente sous trois formes, u simple, ù avec l'accent grave, comme dans *où*; et ü tréma. J'ai déjà parlé du tréma sur l'u consonne; mais sa position sur l'u voyelle m'a fortement embarrassé. Dans les féminins en *ue*, beaucoup d'éditions mettent le tréma sur l'u, d'autres sur l'e; d'autres l'omettent absolument. Je l'ai omis toutes les fois que cela s'accordait avec l'orthographe moderne, et je l'ai placé au besoin de la manière la plus d'accord avec cette orthographe. Mais il s'est présenté certains mots où il devenait absolument nécessaire pour distinguer l'u voyelle de l'u consonne: *boue, ioue, fouiller, bouillon*, etc.; et les règles variaient pour ces divers mots. Dans les deux premiers, par exemple, le tréma se mettant indifféremment sur l'u et sur l'e, j'ai suivi la règle moderne qui le met sur la voyelle que la prononciation doit séparer des autres, *bouë, iouë*. Mais pour les derniers mots, en dépit de toute règle, le tréma se place toujours sur l'u, et j'ai dû l'y mettre; quelquefois j'ai trouvé des éditions qui ne le mettaient pas du tout, et alors j'ai suivi leur exemple.

Ce que j'ai dit de l'i me dispense de toute autre remarque sur l'y.

J'ajouterai un mot sur certaines voyelles doubles que l'on rencontre quelquefois à la place des simples: ainsi on lit *pourtrait* ou *portrait* dans deux éditions du même temps, et d'autres fois une voyelle simple est substituée à la double, *espés* pour *espais*. Enlin certaines voyelles prennent la place d'autres. Dans presque toutes les premières éditions de Paré on lit *guerir, guerison*; dans les dernières, *guarir, guarison*. Bien que j'eusse raisonnablement le choix, je n'ai pas toujours voulu en user; et par exemple le mot célèbre de Paré: *Je le pansay, Dieu le guarit*, est incrusté sous cette forme dans toutes les mémoires; c'est ainsi qu'il a été originairement écrit; j'ai donc écrit moi-même, selon les occurrences, tantôt *gueri*, tantôt *guari*.

2^o *Des Consonnes*. La langue française avait à cette époque deux consonnes qu'elle ne possède plus aujourd'hui, l'& et le *con*^o. C'étaient plutôt, comme on voit, des abréviations que des lettres véritables, et déjà l'& était

remplacé partout par les deux lettres *et*, excepté dans la conjonction ; et le *con*, qui tenait la place de *us* à la fin des mots, encore assez fréquent dans la *Briefve Collection* par exemple, reparait à peine de loin à loin dans les grandes éditions de Paré, lorsque le compositeur en a besoin pour arranger sa ligne ; on lit alors *n^o* au lieu de *nous*, etc. Je pouvais sans difficulté expulser ces deux signes de mon édition nouvelle ; mais une bien plus grave difficulté provenait de la confusion des *i* et *u* voyelles avec les *i* et *u* consonnes.

Le *j* existait bien alors comme caractère, mais seulement pour les chiffres : ainsi le n^o 1 se rend par *j*, le n^o 2 par *ij*, et ainsi de suite. Dans le caractère italique l'*I* majuscule se rend quelquefois par *J*, mais alors aussi bien pour la voyelle que pour la consonne ; et enfin dans le caractère ordinaire, je n'ai trouvé le *j* consonne employé d'une manière assez constante pour ne pas accuser une erreur d'impression que dans les éditions de la fin de ce siècle et encore pour quelques mots rares, comme le mot *ja* et le mot *Majesté*. C'était une dure nécessité à subir ; mais la correction du texte l'exigeait, et presque partout, en conséquence, j'ai laissé subsister l'*i* en place du *j*.

L'*u* consonne offrait un égal embarras, auquel il a bien fallu me résigner. Je dois noter cependant ici une bizarrerie constante de l'ancienne orthographe à l'égard de cette lettre. Le *v* existait dans les casses en même temps que l'*u* ; et tous deux se remplaçaient mutuellement dans le texte courant, soit romain, soit italique. Voici la règle à cet égard : Tout *u* ou *v* placé au commencement d'un mot s'écrit toujours par *v* ; au milieu ou à la fin, toujours par *u*. Dans les majuscules des titres de chapitres, autre bizarrerie : l'*U* majuscule n'existe pas, et le *V* seul se présente pour la voyelle et la consonne. Dans les éditions antérieures à 1550, on trouve assez fréquemment l'*u* employé au commencement des mots même pour le *v*, et je l'ai rencontré encore dans la collection chirurgicale de Gesner publiée en 1575. Elle est en latin à la vérité ; mais à cet égard l'orthographe était la même pour le latin et le français.

Ce que j'ai à dire des autres consonnes sera peu de chose, et se réduit à ce qui concerne les consonnes dures. J'appelle ainsi les consonnes de familles différentes qui se heurtent au milieu ou à la fin des mots, et qui produiraient une prononciation extrêmement rude et contraire au génie de la langue si on les articulait. J'ai déjà dit que beaucoup avaient disparu sous l'influence du langage italien apporté à la cour de France par Catherine de Médicis ; mais plusieurs avaient survécu aussi, et les guerres de la Ligue, en reportant la noblesse française au milieu du peuple et des camps,

contribuèrent fortement à rendre à la langue sa rudesse primitive. Les éditions de 1560 à 1600 sont bien supérieures, sous ce rapport, à celles de 1600 à 1650. Je me suis attaché à poursuivre dans chaque édition les manières les plus heureuses d'orthographier les mots à consonnes dures, laissant celles-ci quand je n'avais pas d'autorités contraires, et les supprimant dès que les auteurs du temps m'en donnaient l'exemple.

3° *De la formation des féminins et des pluriels.* Le féminin se forme toujours en ajoutant un *e* muet; mais quand le mot masculin finit par un *é* fermé, beaucoup d'éditions du xvi^e siècle, et toutes celles du commencement du xvii^e supprimaient l'accent pour le féminin. J'ai trouvé plusieurs éditions qui le maintiennent, et je l'ai précieusement conservé.

Le pluriel de ces mots en *é* a beaucoup varié. Dans le xvii^e siècle, la règle était de le faire en *ez*. Au xvi^e, je trouve d'abord une édition de 1551 où il est en *es*; d'autres éditions où il est en *és* pour les substantifs, en *ez* pour les participes; enfin, la première édition de Paré en 1545, et une autre de 1573, donnent à tous les mots la même désinence au pluriel avec l'*é* accentué et l'*s*. J'avais donc l'avantage en suivant cette règle de ne m'écarter ni de l'époque ni même du texte de mon auteur, et de me rapprocher de l'orthographe actuelle.

Le *z* se retrouve aussi assez souvent comme signe du pluriel dans les autres mots, *accidentz*, *pourtraictz*, etc. Mais il y a beaucoup plus d'éditions qui lui substituent l'*s*; et j'ai suivi cette fois la majorité. Pour les mots qui finissent en *ant*, plusieurs éditions font tous les pluriels en *ans*, en retranchant le *t*; d'autres gardent le *t*, mais seulement pour les substantifs et adjectifs; et, chose singulière, tous les participes ont leur pluriel en *ans* même dans les cas où la grammaire actuelle les fait invariables. Je me suis conformé à cet égard, comme de droit, à l'usage du xvi^e siècle.

Ce sont là les remarques les plus essentielles; les détails seraient infinis.

Il sera curieux cependant de noter que l'article *au*, qui s'écrit au pluriel *aux* quand il est simple, prend une *s* dans le mot *ausquels*; j'ai trouvé cette orthographe constante dans le xvi^e siècle, je l'ai suivie dans tout le xvii^e et jusque dans une édition de 1743.

4° *De la formation de certains temps dans les verbes.* Je ne m'arrêterai qu'à quelques questions capitales.

Tous les temps des verbes qui se terminent en *ai* prenaient alors régulièrement l'*y*; *i'ay*, *ie feray*, etc. Les exceptions sont de pures fautes d'impression, il a fallu se soumettre. Certains imprimeurs avaient étendu cette règle à la première personne singulière des temps qui finissent en *ois*, et ils écrivaient: *ie reçoÿ*, *tu reçois*, etc. C'est de là, pour le dire en

passant, que vient la licence des poètes qui retranchent quelquefois l'*s* pour le besoin de la rime. Mais assez fréquemment on trouve écrit : *ie reçois*, comme de nos jours. La même difficulté se présente aussi pour quelques autres verbes : *ie dy* ou *ie dis*, tandis qu'on écrit constamment *ie suis*. J'ai naturellement suivi cette dernière orthographe.

Nombre d'éditions mettent un *y* au pluriel des imparfaits et des conditionnels ; *mangeoyent*, *pourroyent*, etc. Plusieurs mettent indifféremment un *i* ou un *y* ; quelques unes ont constamment un *i*. Celles-ci m'ont servi d'exemple et de règle.

Certains parfaits du subjonctif ressemblent par le son aux parfaits de l'indicatif ; nous les distinguons à l'orthographe en ajoutant un accent circonflexe à la voyelle finale, *il mourut*, *qu'il mourût*. Cet accent étant remplacé au xv^e siècle par une *s*, rien de plus logique que d'écrire *qu'il mouru-t*, et c'est là en effet ce que l'on trouve à peu près constamment. Mais quand il s'agit du parfait de l'indicatif, tantôt ils mettent l'*s*, et tantôt ils l'enlèvent, ayant l'air de suivre seulement leur caprice. Appuyé sur des exemples nombreux pour l'une et l'autre orthographe, j'ai appliqué ici avec rigueur la règle logique ; une *s* au subjonctif, et point d'*s* à l'indicatif.

Enfin dans plusieurs verbes de la troisième et de la quatrième conjugaison, comme *voir*, *devoir*, *appercevoir*, *connoître*, le participe passé se terminait en *eu*, *veu*, *deu*, *apperceu*, *conneu*. Quelquefois cette terminaison dérive de l'orthographe ancienne de l'infinitif, *veoir*, *apperceueoir*, d'autres fois elle assurait le son doux du *e* lorsqu'il n'y avait pas de cédille, *sceue*, participe du verbe *scauoir*, et cependant on peut objecter que cet infinitif péchait alors lui-même contre la prononciation. Mais d'ailleurs il est plusieurs de ces verbes où il est impossible de démêler la raison d'une semblable orthographe ; et en définitif, à part quelques participes où déjà l'usage commençait à effacer cet *e* malencontreux, j'ai dû subir cette loi tyrannique.

Il faut bien, en terminant ce difficile chapitre, laisser échapper l'aveu que cependant l'orthographe ne sera pas trouvée aussi régulière que je l'aurais désiré. Mais je n'avais nuls précédents pour me guider que ceux que je me créais à moi-même ; et, pour le dire en passant, il est honteux de voir les réimpressions de nos anciens auteurs, dirigées pourtant par des savants recommandables, pécher aussi gravement contre toutes les lois et tous les usages de l'orthographe de leur époque. On y jette à plaisir les virgules, les points et virgules ; on estropie les mots sous prétexte de les corriger. Je ne citerai aucune édition en particulier ; j'en ai parcouru beaucoup, et il n'y en a pas une qui ne mérite quelques reproches. L'édition

variorum de Rabelais, me des plus soignées pour la reproduction du texte, fourmille de points et virgules. Pour revenir à la mienne, j'ai souvent modifié l'orthographe à mesure que de nouvelles autorités me permettaient de plus heureuses corrections; et c'est ainsi qu'on trouvera écrit *cognoistre* et *connoistre*, *suyure* et *suiure*; seulement, à part les fautes d'impression presque inévitables dans un ouvrage de si longue haleine et pour des compositeurs peu habitués à une pareille besogne, je crois pouvoir dire que je n'ai admis aucun mot sans avoir vérifié son orthographe dans une édition de l'époque; et enfin ces irrégularités mêmes ne sont peut-être qu'un trait de ressemblance de plus avec les éditions du xvi^e siècle.

§ XXII. — Caractère général des écrits de Paré. — Leur influence. — Décadence et fin de son école en France. — Décadence et fin du collège de Saint-Oôme. — Conclusion.

J'aurais maintenant, pour terminer cette introduction, à signaler les principales découvertes de Paré, à les mettre en regard des doctrines régnantes, seul moyen d'en bien apprécier l'importance; à dire quels obstacles elles eurent à renverser, et combien il fallut de temps et d'efforts pour les faire pénétrer dans la pratique générale. J'en avais bien formé le projet; et à part les notes nombreuses dont j'ai semé le texte, je m'étais réservé de traiter ici largement l'histoire chirurgicale, limitée cependant au xvi^e siècle, des hernies, des anévrysmes, du pansement général et des complications des plaies des membres, des plaies de tête et de poitrine, etc.; mais je me suis laissé entraîner par l'attrait des narrations bien au-delà des bornes prévues; et je vois encore le champ s'agrandir tellement devant moi qu'il me faudrait un livre nouveau pour en mesurer toute l'étendue. Obligé donc de m'arrêter, je ne veux plus que jeter un coup d'œil rapide sur le caractère de la chirurgie d'Ambroise Paré, sur l'influence qu'il exerça, et sur les destinées de l'école dont il fut le créateur et le père.

Paré n'avait pas eu pour se diriger ces précieuses ressources d'une éducation première; aussi demeura-t-il dominé par la philosophie de cette époque, la foi aveugle dans l'autorité des anciens. Voyez comment il expose dans sa dédicace le but de tous ses travaux: il a voulu *mettre en évidence les trésors des anciens, dont il a suivi pas à pas la trace*; il répète dans son avis au lecteur qu'il leur laisse l'honneur de la première invention, se réservant seulement *quelque portion de gloire pour l'enrichissement et illustration*; et quand il voudra plus tard répondre aux critiques de Gourmelen, il fera passer l'autorité avant la raison et l'expérience. C'est par là

qu'il se rattache à son siècle et qu'il en est le fidèle représentant. Mais s'il n'y avait eu en lui que ce respect pour l'autorité, s'il avait toujours porté docilement le joug, il se confondrait dans la foule des médecins compilateurs de cette période scientifique, les Tagault, les Chaumet, les Gourmeleu, les Reulin, etc. Il est curieux de rechercher comment, se trouvant trop à l'étroit dans ce cercle scolastique, il cherche, il furette quelque issue pour en sortir, et se fait des principes nouveaux qui ne soient pourtant pas trop en désaccord avec le principe dominant. Ainsi il admet qu'il reste plus de choses à chercher qu'il n'y en a de trouvées; qu'il ne faut pas nous reposer et endormir sur le labur des anciens, comme s'ils avoient tout su ou tout dit; il veut que les anciens nous servent seulement d'escauquettes pour voir de plus loin; bien plus, dans sa grande apologie il montre qu'ils peuvent avoir tort, il combat tour à tour Albucasis, Paul d'Egine, Celse; et sa critique remonte même jusqu'à cette autorité bien autrement respectable à tous les yeux, Hippocrate. Il défend hardiment contre Gourmelen les innovations utiles; puis, ayant le bonheur de ranger Aristote de son côté, il répète avec lui que *l'expérience est presque semblable à la science*; il se confirme dans cette idée par quelques raisonnements en forme; et il arrive enfin à cette conclusion qui déborde un peu les prémisses, et qu'il a rappelée dans ses canons :

Science sans expérience
N'apporte pas grande assurance.

C'est par ces idées un peu confuses d'une philosophie plus avancée que Paré se distingue de ses contemporains, et qu'il sort de son siècle pour s'avancer dans l'avenir; et c'est par là qu'il a justifié sa renommée.

Van Horne et Haller ont été d'avis que Paré eût mieux fait de publier ses observations isolées, que de les noyer dans une compilation aussi volumineuse. Ce jugement est rigoureux, et de plus souverainement injuste. Sans doute il est facile à un critique, fièrement posé au milieu des richesses du XVIII^e siècle, de jeter un coup d'œil dédaigneux sur une œuvre du XVI^e; sans doute aussi l'historien, après avoir suivi d'époque en époque et d'année en année le progrès des idées scientifiques, éprouve un incroyable ennui à chercher à travers tant de détails mille fois rebattus, les inventions propres à l'auteur, la seule chose qui lui offre quelque intérêt. A ce double point de vue, sans doute, A. Paré est trop prolix, trop plein de redites et d'inutilités; mais il est permis de croire que notre grand chirurgien, tout en songeant à la postérité, travaillait avant tout pour la chirurgie contemporaine. Réunissez toutes ses observations, toutes ses innova-

tions, faites-en un petit volume, dont chaque page aura une valeur réelle pour les érudits, voilà qui sera à merveille ; mais dites-moi quelle influence ce livre aurait eue sur la chirurgie ? Je répondrai hardiment pour ma part : aucune. Il y a un recueil de ce genre bien antérieur à Paré, l'ouvrage de Benivieni, dont je vous ai rendu compte : à peine a-t-il eu trois ou quatre éditions, et son influence est restée insensible. Et si l'on jugeait avec de semblables idées tous nos grands écrivains, que resterait-il de Celse, de Galien, de Guy de Chauliac ? Et dans un âge tout rapproché du nôtre, qui oserait dire que Boyer eût mieux fait pour sa gloire et pour la science de condenser en quelques pages les résultats de son expérience personnelle, plutôt que de tracer dans ses onze volumes le tableau des conquêtes de la chirurgie du XVIII^e siècle ?

Apprécions donc à leur juste valeur les éminents services rendus par Paré à la chirurgie. Avant lui, il n'existait que deux ouvrages véritablement classiques, le Guy de Chauliac et le Jean de Vigo. Tous deux appartenaient à une époque désormais arriérée, tous deux offraient des lacunes immenses et des préceptes que l'expérience avait modifiés. Vainement les grands travaux de l'antiquité seraient sortis de la poussière, si un homme ne s'était trouvé pour les mettre en œuvre ; et ne disons point que c'était là une chose facile ; l'Italie, l'Allemagne et la France y avaient usé déjà leurs efforts. Paré vint après tous, et la chirurgie reconnut son maître ; il vint après quarante années de travaux et de gloire ; il donna aux anciens toute l'autorité qu'ils devaient avoir, en les appuyant de la sienne. Par lui, et par lui seul, la chirurgie hippocratique implantée en France se propagea victorieusement en Flandre, en Angleterre, et même en Allemagne, où elle lutta contre les doctrines de Paracelse ; et les œuvres de Paré auraient également conquis l'Italie, si peu après sa mort il ne s'y était élevé un rival digne de lui, Fabrice d'Aquapendente.

En France, A. Paré fut le chef d'une école brillante qui compte parmi ses successeurs directs Guillemeau, son élève particulier, Severin Pineau, Pigray, Habicot, Jacques de Marque, Louise Bourgeois, tous formés par son exemple et la plupart par ses leçons. Mais le génie qui inspirait le maître n'animait point ses élèves ; aux prises avec une philosophie stérile, ils ne surent pas trouver en eux-mêmes la vigueur nécessaire pour la féconder. Deux générations ne s'étaient pas écoulées, que les exemples de Paré étaient perdus pour ses pâles imitateurs ; tous avaient plié la tête sous le joug hippocratique, et cet état de choses dura jusqu'à ce que la parole de Descartes eût fait jaillir une nouvelle lumière sur le vieux monde scientifique, et eût vaincu surtout la résistance acharnée de cette corpora-

tion puissante , également enthousiaste des vieilles idées et de ses vieux privilèges, la Faculté de médecine de Paris. En 1666 seulement, il se trouva une majorité de quatre-vingt-douze docteurs qui donna gain de cause à l'antimoine. Or, l'antimoine , comme la saignée du temps de Brissot, c'était le drapeau des jeunes doctrines , c'était la cause du progrès ; de ce jour, Descartes eut gain de cause en médecine et presque aussitôt en chirurgie ; et une dernière édition de Paré, tentée par un libraire maladroit en 1685, eut si peu de succès, qu'à peine en connaît-on l'existence.

Une autre cause qu'il ne faut pas omettre, entraîna dans la même ruine et l'école de Paré et le collège de Saint-Côme , qu'il avait élevé à un si haut degré de gloire. Nous avons vu déjà plus d'une fois dans le cours de cette histoire l'influence trop peu célébrée du sentiment moral et religieux sur le développement de la science ; et cette époque devait en offrir un nouveau et bien remarquable exemple. Le premier principe de Paré, celui qu'il a mis en tête de tous les autres dans son avis au lecteur, c'est que *l'homme n'est point né pour soi seulement* ; c'est cette loi naturelle, non écrite comme il le dit lui-même, mais gravée dans les cœurs : *Sois tel envers autrui que tu voudrais qu'on fu t à ton endroit*. Une ardente charité animait sa vie et illuminait toutes ses œuvres ; et ce fut là ce que les chirurgiens de Saint-Côme oublièrent le plus vite. Déjà, avant sa mort, ils avaient préludé par les querelles de 1577 à de nouveaux combats ; sans autre but que leur intérêt, sans autre loi que leur égoïsme, ils cherchèrent de nouveau à frauder la Faculté et à dominer le corps des barbiers. Bien plus occupés de leurs intrigues que de la science, ils n'avaient, pour soutenir l'honneur de leur collège, que la triste ressource d'y agréger ceux d'entre les barbiers qui s'élevaient au-dessus des autres par leur savoir ; mais enfin, ils trouvèrent des hommes plus habiles qu'eux, et qui se souvenant davantage des mépris dont on avait couvert leur ancienne profession que de l'honneur intéressé qu'on venait de leur faire, portèrent au collège de Saint-Côme un coup d'autant plus sensible qu'il était plus inattendu. A chaque barbier admis dans le collège, on imposait cette condition de quitter la barberie et d'en ôter les enseignes. Or, en 1610 et 1611, trois barbiers furent reçus, ayant pour noms Nicolas Habicot, Jacques de Marque et Isaac d'Allemagne, et ils arborèrent bien les enseignes de chirurgien, mais ils continuèrent à tenir boutique ouverte de barberie. De là, des luttes intestines qui eurent pour résultat une requête au roi tendant à confondre en un seul corps les chirurgiens et les barbiers, première tentative qui échoua ; mais plus tard, les chirurgiens s'accoutumèrent à cette idée ; ils voyaient avec envie que les barbiers avaient une double

source de revenus dans le bistouri et dans le rasoir ; et enfin, ce fut le collègue en masse, son prévôt à sa tête, qui, en 1655, demanda à jouir des mêmes avantages, à tenir boutique de barbier et de chirurgie à la fois ; en un mot, à se confondre avec le corps des barbiers chirurgiens. Turpitude sans exemple, et qui couronnait dignement trois siècles de pitoyables intrigues, de profonde ignorance et d'étroit égoïsme ! Ajoutons seulement, pour l'honneur de la chirurgie française, que quelques hommes de cœur et de science ; Mauriceau, Dionis, etc., protestèrent et se séparèrent hautement de leurs indignes collègues ; et que ce sont eux que l'on retrouve sous leur ancien titre de chirurgiens jurés, cultivant la science et la philosophie nouvelle, et préparant la venue du XVIII^e siècle, dont ils se montrèrent les dignes précurseurs.

Que me reste-t-il à ajouter maintenant ? Le XVIII^e siècle, plein de confiance en ses forces et ne voyant rien d'impossible à la raison humaine, commença par faire table rase des travaux antérieurs, et A. Paré, négligé comme les autres, n'était plus cité que rarement par quelques érudits qui le rangeaient dans les auteurs anciens. Notre époque plus reconnaissante a mis un terme à ce long oubli ; en 1812, la Société de médecine de Bordeaux avait déjà proposé l'éloge de Paré pour sujet d'un prix qui fut remporté par le docteur Vimont ; et plus tard le dessein d'une nouvelle édition avait passé dans plusieurs esprits. Nous lui élevons aujourd'hui ce monument littéraire ; heureux d'ajouter qu'un monument plus digne va bientôt être érigé à sa gloire dans la ville qui lui a donné naissance. M. David, le grand artiste, à qui en revient la première idée, a mis généreusement à la disposition du conseil général de la Mayenne son ciseau patriotique ; les fonds nécessaires ont été votés ; déjà l'image de Paré, sortie toute vivante de l'argile obéissante, n'attend plus que le moule de bronze qui doit l'éterniser ; et nous devons à la libérale amitié de M. David d'avoir pu mettre au frontispice de ce volume la gravure de la statue colossale qui va s'élever prochainement sur l'une des places de Laval.

... ..
... ..
... ..

... ..
... ..
... ..

... ..
... ..
... ..

... ..
... ..
... ..

... ..
... ..
... ..

... ..
... ..
... ..

... ..
... ..
... ..

... ..
... ..
... ..

... ..
... ..
... ..

... ..
... ..
... ..

... ..
... ..
... ..

... ..
... ..
... ..

... ..
... ..
... ..

... ..
... ..
... ..

AV TRES-CHRESTIEN

ROY DE FRANCE

ET DE POLOGNE

HENRY III¹.

SIRE ², comme il faut que tous les membres du corps humain soient, chacun à par soy, pour la conseruation de ce tout duquel ils sont parties, en deuoir selon les offices et fonctions à quoy nature les a produicts : aussi est-il raison ³ qu'au corps public d'un Estat et police, chacun soit ententif à suyure celle vacation ⁴, à laquelle il a pleu à Dieu de l'appeler, sans que l'un se hazarde et ingere indiscretement ⁵ sur l'autre, et se mesle de ce dequoy il n'a aucune experience : car ⁶ autrement ce seroit alterer l'ordre, et causer confusion en la chose qui de

¹ Je donne cette Épître dédicatoire telle qu'elle se trouve dans la cinquième édition des Œuvres complètes. Elle est la même que dans la seconde, à l'exception d'une phrase supprimée que l'on retrouvera dans les notes suivantes ; mais elle diffère beaucoup de celle de la première édition, et par des changements dans la contexture des phrases, et par des additions et des retranchements assez curieux à signaler. Du reste, j'ai cru devoir donner ici toutes les variantes, même les plus légères, afin que le lecteur ait au moins cet exemple du soin que Paré mettait à corriger son style. Dans le

reste de ses œuvres j'ai omis les variantes purement grammaticales, pour m'attacher surtout à celles qui regardent les doctrines.

² *Première édition* : comme de tous les membres du corps humain faut que, pour la conseruation de ce tout duquel ils sont parties, chacun soit en deuoir, etc.

³ *1^{re} édit.* : il est aussi raison.

⁴ Les éditions de Lyon lisent *vocation* ; toutes celles de Paris portent *vacation*, qui est synonyme de *profession*, et rend mieux la pensée de l'auteur.

⁵ *1^{re} édit.* : temerairement.

⁶ *1^{re} édit.* : car faisant autrement.

soy est bien dressée¹, et parfaitement agencée, et composée. Ce que moy considerant, et me sentant estre vn membre du corps de la France, suiet à vostre Maiesté (qui en est l'ame et le chef) et me voyant non du tout inutile, ny oisif, ay tasché aussi de faire paroistre mon deuoir, et entendre en quoy est-ce que ie sers et profite au public, et quelle vtilité ie peux apporter aux particuliers.

Car (Dieu m'est témoin, SIRE, et les hommes ne l'ignorent point) il y a plus de quarante ans que ie trauaille et me peine² à l'esclaircissement et perfection de la Chirurgie; et m'ose vanter de ces deux poinets, que l'ay donné de si viues atteintes à ce que ie pretendois empoigner, que les anciens (la trace desquels l'ay suiuy pas à pas) seront par-cy apres mieux entendus en ce qu'ils ont trauaillé et escrit de l'intention des preceptes, et que la posterité ne pourra justement nous blasier de paresse: Ce que ie supplie qu'on ne prenne en mauuaise part, puis que tant qu'il m'a esté possible, ie n'ay souffert que les thresors des bons Peres fussent cachez et tenus secrets, les mottant en effet et euidence: et lesquels ie pense auoir tellement enrichis de belles et necessaires additions, que desormais chacun les pourra lire avec plus de plaisir, et non sans recueillir profit et contentement. En tout cecy ay-ie esté si prodigue de moy-mesme, de mon labour, et de mes facultés, que n'y espar-

¹ 1^{re} *édit.*: qui de soy est bien et heureusement composée. Comme donc que ie sois un membre de ce corps et iceluy non inutile, l'ay tasché de faire paroistre de mon deuoir et de faire entendre de quoy ie sers au public, et de combien ie peux profiter aux particuliers. Car (et Dieu m'est temoing, Sire, etc.

² 2¹ *édit.*: que ie trauaille sur l'esclaircissement et perfection de l'art de Chirurgie (ie luy ose donner ces deux tiltres, à fin que les ignorans ne l'abaissent iusques à la poser entre

les mechaniques) et qu'en ce trauail l'ay donné des atteintes si viues à ce que pretendois empoigner, que et les anciens n'ont de quoy nous deuancer, que de l'inuention des preceptes, et la posterité ne pourra nous surmonter (soit dit cecy sans enuie, ny offense) que de quelques additions, estant aisé d'adiouster aux choses ià inuentées. Et en cecy l'ay esté si prodigue de moy mesme, de mon labour, et de mes facultés, que ie n'y ay espargné le temps, trauaillant nuit et iour, ny les frais, employant *une grande somme*, etc.

gnant le temps pour le trauail par moy fait nuict et iour, ny les frais, y ayant employé vne grande somme de deniers pour satisfaire, et au deuoir requis par un œuure si penible et important, et au desir des pauures escholiers, lesquels estans instruits en la theorique, se fussent refroidis, ne voyans ni les moyens, ni la voye pour effectuer, et pratiquer la science ¹ : les preceptes de laquelle ils auroient appris en l'eschole.

C'a esté la cause, que postposant tout gain, et ayant esgard au seul profit de la posterité, et à l'ornement de l'Empire François ², suiet à vostre Maiesté, i'ai par tous moyens possibles mis la Chirurgie plus au net que iadis, soit pour la rudesse des siecles passés, ou enuie de ceux qui en faisoient profession. le dy que ie l'ay mise au net ³, augmentée et enrichie, non seulement de raisons et preceptes propres à la chose que ie traicte, ains de plus de trois cens cinquante planches ou figures que i'ay fait grauer ⁴, et esquelles ie comprens plus de cinq cens figures et portraits, tant de l'Anatomic, que des instrumens propres pour l'operation de nostre Art Chirurgique ⁵, à chacun desquels i'ai donné nom propre, et déclaré l'usage de chacun ⁶, à fin que les figures ne soient vainement représentées.

Et bien que (par la grace de Dieu) il y ait peu d'hommes de ma qualité qui puissent avec plus de raison et experience ⁷, se faire accroire de ce qu'ils proposent : si n'ay-ie pourtant esté si presumptueux, que voulant faire sortir ce liure en lumiere ⁸, ie ne l'aye communiqué à plusieurs excellens hommes, tant Mede-

¹ 1^{re} édit. : ne voyans les moyens de pratiquer la science par eux apprise. Et c'est pourquoy, *postposant tout gain*, etc.

² 1^{re} édit. : et à l'ornement des François, i'ay par tous moyens mis la Chirurgie plus au net que iusques à present on ne l'a peu voir, soit pour la rudesse, etc.

³ 1^{re} édit. : ie l'ay (dy-ie) mise au net.

⁴ La 1^{re} et la 2^{me} édit. portent : ains

encor de *trois cens planches* que l'ay fait tailler.

⁵ 1^{re} édit. : propres pour la Chirurgie.

⁶ 1^{re} édit. : et déclaré quel en est l'usage, à fin que ces figures ne soyent en vain représentées. Et quoy que, etc.

⁷ 1^{re} édit. : avec plus de raison expérimentée.

⁸ 1^{re} édit. : si est ce que ie n'ay esté si presumptueux que voulant publier ce grand œuure, etc.

cins que Chirurgiens, lesquels m'ont encouragé à passer outre, et venir iusqu'au bout de la carrière¹. La pluspart desquels souhaittoient que cette pièce fust en Latin, pour le plaisir des Estrangers : ce que ie n'empesche point que quelqu'un d'entr'eux ne le fasse, si bon lui semble, afin qu'ils ayent avec moy vne pareille gloire de faire sentir aux Nations estranges, qu'il n'y a espee de sçavoir sous le ciel, qui ne soit avec dexterité manié et déclaré avec perfection en ce Royaume, sur lequel vostre Maiesté commande heureusement. Aussi osé-je dire, sans craindre de me mesprendre, que ie ne sçache homme si chatoüilleux, ou difficile à contenter, qui ne puisse apprendre quelque cas en ce liure² : ie parle et de ceux qui sçavent la Chirurgie, et de ceux qui en voient les experiences ordinaires.

Et pour ce (SIRE) estant ceci un chef-d'œuvre, et l'amas de tous les trauaux d'un de vos anciens seruiteurs et suiets : j'ay bien osé³ m'enhardir de le poser aux pieds de vostre Maiesté, tant pour montrer l'obligation et seruiçe que ie luy dois⁴, pour l'honneur qu'il vous a pleu me faire, me continuant en l'État et seruiçe de vostre premier Chirurgien, où j'ai seruy trois Rois⁵ predecesseurs d'icelle vostre Royale Maiesté : à laquelle j'espere faire recognoissance tres-fidele de seruiçe, et

¹ La phrase qui suit a subi des modifications assez remarquables. La voici telle qu'on la lit dans la première édition.—«Souhaitans bien (disoyent-ils) que cest œuvre fust mis en langage latin, ce que ie laisse à faire (si bon leur semble pour leur loisir) à ceux qui plus que moy ont employé leur estude à l'apprendre, à fin qu'avec le desir qu'ils pourroyent auoir d'en faire lecture aux escholes pour leurs disciples, ils ayent aussi avec moy une mesme gloire de faire veoir aux estrangers qu'il n'y a espee de sçavoir sous le ciel qui ne soit manié avec dexterité et déclaré avec perfection dans ce

Royaume, sur lequel vostre Maiesté a commandement. Aussi osé-je dire sans crainte de mesprendre, etc. » — Dans la seconde édition, elle est pareille à celle de la cinquième, si ce n'est qu'on y lit la phrase ici soulignée.

² 1^{re} édit. : quelque chose en ce liure, j'entends de ceux qui sçavent que c'est de cest art ou qui en voyent, etc.

³ 1^{re} édit. : j'ay bien osé aussi.

⁴ 1^{re} édit. : et seruiçe que ie vous dois.

⁵ 1^{re} édit. : où j'ay seruy sous trois Roys predecesseurs de vostre Maiesté.

tres-humble affection à iamais. Esperant par ce moyen donner hardiesse à ce liure d'aller le front leué par tout le monde ¹, ayant la faueur du plus grand et redouté Monarque d'entre les Chrestiens : lequel ayant esgard à mes anciens seruices, et aux frais que j'ay faits à present en l'impression de ce liure ², ne desdaignera aussi et de supporter ma foiblesse, et de seruir de garand à cestuy sien client, qui luy offre tout ce qu'il a de precieux et de rare. Aussi est-il vray que feu de bonne memoire le roy Charles IX voulut voir ce liure, à ce induit par la Royne Serenissime mere de vostre Maiesté, laquelle me commanda le publier ³, sous le nom Royal, avec promesse que mes labours et seruices ne seroient point sans recognoissance : vos Maiestez n'ignorans ià combien de Princes et Seigneurs ont esté par moy seruis et garantis, par vos commandemens ⁴, et par la grace de Dieu, et diligence soigneuse de ma main ⁵ et experience de l'estat duquel ie fais profession. De Roy à Roy, comme mes desirs ont esté successifs ⁶ et mes seruices continuels : aussi d'un Roy puissant à vn autre heureux, grand et inuincible ie rapporte mes vœux, et les fruits, comme l'on dit d'une seconde année : mais mieux saisonnés et plus meurs que iamais : Et vous dedie tout ce que j'ay seeu faire pour vostre seruice, et pour le bien public de vos suiets : assuré que la Royne, et le plus grand Roy de l'Vniuers fauoriseront leur humble suiet et seruiteur,

¹ 1^{re} édit. : de marcher le front levé par tout l'Univers, estant honoré de la faueur du plus grand et redoutable monarque du monde.

² 1^{re} édit. : et aux frais faits à present sur l'impression de l'œuvre, ne desdaignera de supporter ma foiblesse. Comme ainsi soit que *feu de bonne memoire*, etc.

³ 1^{re} édit. : de publier ces escrits.

⁴ 1^{re} édit. : vos Maiestés sçachants à combien de Princes et grands Seigneurs j'ay bien serui pour leur sauuer la vie *par vos commandemens*.

⁵ 1^{re} édit. : et diligence de ma main, et experience en l'art *duquel*, etc.

⁶ 1^{re} édit. : comme mes desirs ont esté successifs, aussi d'un Roy puissant à vn autre invincible ie rapporte mes vœux, et dedie ce que ie sçay faire pour le bien public, assuré que la Royne ne me deniera sa parole, et que le plus grand Roy de l'Univers favorisera à son humble seruiteur, et supportera partie des charges de ce chirurgien enuicilly au seruice de la maison de France, et *honorera ce liure*, etc.

enuicilly au seruire de cette tres-Chrestienne Maison de France : et honoreront ce liure avec le frontispice heureux et admirable du nom de HENRY ¹, Protecteur des Muses, et des gens lettrés, enfant de Mars, le miroir de toute vertu, afin qu'il me serue de defense et sauuegarde pour me targuer, et preualoir contre les langues des enuieux et des calomniateurs²; le venin desquels i'ay desià senty, et croy qu'encore l'enuie n'a pris son assouissement: mais sa rage faudra que cesse, par l'ombragement du nom de mon Roy, et par les rayons de sa faueur, et grace pleine de iustice. Au reste, SIRE, mes liures sont sans aucun fard de paroles, me suffisant que ie parle proprement, et vse de mots qui soient significatifs, et lesquels soient propres pour le profit du François, auquel cest œuure est communiqué et adressé, et à vous, SIRE, dedié, comme au Roy et Seigneur souuerain, et d'eux et de moy : qui prie Dieu, SIRE, vous donner à vostre contentement, longue prosperité et felicité eternelle³.

Vostre tres-humble, et tres-obeissant
seruiteur et suiet,

A. PARÉ.

¹ 1^{re} *édit.*: du nom de Henry, seruant de sauuegarde et deffense pour me targuer, etc.

² 1^{re} *édit.* : des enuieux et calomniateurs. Je n'ay usé de fard de langage en mes liures, me contentant que mes mots fussent propres et significatifs et seruans aux François pour le profit desquels ce liure est dressé et à vous dedié, Sire: Priant Dieu vous donner, etc.

³ 1^{re} *édit.* : felicité perpetuelle.

Cette dédicace ne porte de date dans aucune des éditions françaises. Haller, qui la reporte à l'année 1579, a été induit en erreur par la traduction latine, qui, en effet, se termine par ces mots : *Parisiis*, 8 Febr. anno Dom. 1579. Mais cette date ne représente absolument, comme il a été dit ailleurs, que l'époque précise à laquelle la seconde édition a été achevée d'imprimer.

AV LECTEUR.

L'homme n'estant point nay pour soy seulement, ny pour son seul profit, Nature luy a donné vn instinct et inclination naturelle à aimer son semblable, et en l'aimant, tascher de le secourir en ses affaires : tellement que de cette mutuelle affection est venue cette loy non escrite mais grauée en nos cœurs. *Sois telenuers autruy. que tu voudrois qu'on fust en ton endroit.* De sorte, que si quelqu'un n'est espoint de cette courtoisie, il est plustost à nombrer entre les bestes, qu'entre les hommes vsans de raison. Entant que ceste société qui nous separe des irraisonnables, ne peut estre pratiquée que par le secours mutuel des hommes, lesquels viuans pour eux, et sans esgard des autres, ne meritent (comme dict est) le titre de raison, ny le nom d'hommes, de la douceur naturelle desquels a pris source le nom d'humanité et courtoisie.

C'est pourquoy ie suis miré et recogneu par dessus ceux de ma vacation, et respecté par ceux mesmes qui ne me cognoissent (car il m'est loisible de parler ainsi, estant à l'aage où ie suis) veu que

tousiours i'ay eu cette charité grauée en mon ame, que la commodité de mon frere et mon prochain m'a esté agreable, et qu'en toutes mes actions ie me suis efforcé de seruir au public, et tesmoigner à chacun quel ie suis, ce que ie seay, comme ie l'entends, d'où ie l'ay puisé, et en quelle sorte ie le pratique. Le laboureur a beau parler des saisons, discourir de la façon de cultiuer la terre, deduire quelles semences sont propres en chacun terroir : car tout cela n'est rien s'il ne met la main aux outils, s'il n'accouple ses bœufs, et ne les lie à la charrue. Aussi n'est-ce grande chose (bien que ce soit quelque cas) de fueilleter les liures, de gazouiller et caqueter en vne chaire de la Chirurgie, de ses perfections, et comme c'est le premier instrument du Modecin, le premier cogneu, et le plus ancien, et le plus anciennement vsité et pratiqué : et si la main (suiuant la signification du vocable) ne besongne, et s'il n'est mis en vsage par bonne raison.

Voilà l'occasion qui m'a fait sortir en campagne pour rendre compte

de ma ferme affection, et donner raison de que j'ay appris par l'espace de quarante-cinq ans ou plus, qu'il y a que ie traicte et pratique la Chirurgie, tant louée jadis, et laquelle les Princes et les Roys ne desdaignerent d'apprendre, pour l'utilité, et pour la voir plus que necessaire pour nostre vie. Donc de tout ce que j'ay veu et cogneu, par l'espace dudit temps, j'ay fait vne entiere recollection, n'ayant rien espargné pour en tirer la mouëlle, et pour esclaircir ceux qui viendront apres nous, des choses qui n'ont peu estre cogneuës par cy-deuant : ou si elles l'ont esté, non si bien esclairecies qu'il estoit requis.

Car les arts ne sont encore si accomplis qu'on n'y puisse faire addition : ils se parlent et polis-sent par succession de temps, ils s'esclaircissent par certaines delin-tions, diuisions, demonstrations, preceptes, et reigles vniuerselles. C'est lascheté trop reprochable de s'arrester à l'inuention des pre-miers, en les imitant seulement, à la façon des paresseux, sans rien adiouster et accroistre à l'héritage qu'ils nous ont laissé, non pour le laisser deuenir en friche, mais pour le cultiuer et embellir : leur demeu-rant, comme à peres et autheurs, l'honneur de la premiere intention, mais à nous quelque petite propor-tion de gloire, pour l'enrichissement et illustration : restant à la verité plus de choses à chercher qu'il n'y en a de trouuées. Parquoy ne soyons

si simples de nous reposer et endor-mir sur le labour des anciens, com-me s'ils auoient tout sceu, ou tout dit sans rien laisser à excogiter et à dire à ceux qui viendront apres eux. Nous auons appris du bon pere Guidon, que nous sommes comme l'enfant qui est sur le col du Geant : c'est-à-dire, que parleursescrits nous voyons ce qu'ils ont veu, et pou- uons encore voir et entendre da- uantage. Autrement il faudroit que Nature eust fait seulement le deuoir de vraye mere enuers ses premiers enfans, et enuers nous comme puis-nés, se fust montrée marastre, nous laissans desnusés de tout esprit, et steriles en inuention : ce qu'on ne luy peut impropérer sans luy faire grand tort, et sans se rendre cou- pable de crime de parricide, accu- sant iniustement vne si iuste mere. Il est bien plus raisonnable que cha- cun de nous s'efforce à employer les graces et dons d'esprit receus d'elle au profit du public¹.

Pour à quoy paruenir, j'ay son- dé les cœurs et secrets de plusieurs empiriques, desquels ie confesse auoir appris, non sans grands frais, des choses fort singulieres, et des- quelles avant vsé avec raison, j'ay veu reüssir des œuvres admirables. Or suiuant mon dessein, de tout ce que j'ay oncques peu apprendre de rare et de singulier, i'en fais en ce liure, liberale, voire prodigue lar- gesse : ne me souciant de ma des-

¹ Tout ce paragraphe manque dans la pre- miere édition.

pense, du labour, ny du soin que j'ay eu a le rechercher, pouruen que ie serue au public, et fasse chose agreable à mon Roy, plaisante aux Princes, et profitable à toute la nation Françoisse: et ce, à l'exemple de plusieurs, tant Medecins que Chirurgiens, qui sous un pareil dessein ont mis la main à la plume, soit pour suppleer au defect des anciens, soit pour polir ce qu'ils sembloient avoir touché trop simplement, et sans deuë intelligence. Car pour ne mentir point, bien que les anciens ayent esté excellens hommes, en ce qu'ils ont escrit, si est-ce que n'ayant tout veu, ny traité, si d'autres apres eux n'eussent continué d'escrire, nous serions à songer sur la pluspart des occurrences, comme si de nostre temps nous taisions la nouueauté des maladies suruenantes, et dedans le corps, et dehors. De mesme ceux qui viendroient apres nous, auroient grande raison de nous blasier, ou d'ignorance, ou de paresse, ou d'enuie, ou de tous les trois ensemble, veu que de iour à autre, comme la corruption des hommes va en croissant, les maladies aussi se diuersifient et renouellent; de sorte que les Medecins qui ne sauroient que ce que les anciens ont escrit, demeureroient apres des patients, sans leur donner autre remede que de patience. Et Dieu sait combien de maladies se sont descouuertes de nostre temps, l'ignorance desquelles, et de leur cause et alteration de l'interieur, a causé la mort d'un

nombre infini de paaures miserables langoureux.

Ce que ie veux dire est, que bien que les anciens nous seruent d'eschauguettes pour voir de loin, et que par leur moyen le fondement de l'art nous ait esté eslargy, et comme laissé en heritage, si est-ce que nostre bon naturel, poussé d'une viuacité d'esprit, a parfait et poly ce qui auoit ie ne sçay quoy de rudesse, et cecy non sans grande commodité, eu esgard à la diuersité des temps, saisons, temperatures des corps, et des maladies: si bien qu'il semble que chaque siecle porte son renouvellement de malheurs, yssans sur nous comme de la boëste de Pandore. Par ainsi l'art se parfait en l'inuention des remedes appropriés aux qualités des corps, et selon les differences des maladies, et le tout avec le iugement qu'il a pleu à Dieu nous departir, et lequel ne nous est pas donné pour le laisser aneantir, et seulement s'arrester sur les premiers traits de l'art que nous ont dressés et bastis nos ancestres. Estant chose toute asseurée, que le iugement du temps descouure enfin les occultes fautes, et le defect: et qui pour estre pere de verité et iuge sans passion, a tousiours accoustumé de donner iuste sentence de la vie ou de la mort des escritures: desquelles si en ce mien œuure j'ay pris quelque chose (comme il est impossible qu'en si grand nombre de raisons et experiences, ie ne me sois aydé infiniment du la-

heur des anciens) si est-ce que ie ne pretens leur desrober, ny ressembler les plagiaires, lesquels faisans parade du sçavoir d'autruy, le desguisant par eschange de paroles, se l'attribuent comme propre.

Et au reste, afin que quelques trop seueres censeurs ne pensent que ie sois entré en leurs cabinets, et que ie me sois enrichi de leur doctrine, et aussi afin qu'ils n'ayent occasion de se plaindre de mon entreprise, comme d'homme qui ait moissonné aux champs des autres, et vsé de larcins sans les recognoistre: ie diray hardiment que ie ne veux frauder les anciens de leur gloire, ny les accuser d'auoir peu touché ce qui concerne la perfection de la Chirurgie.

Neantmoins, ne veux-ie me faire ce tort, que de raur à ma diligence ce qui luy est deu, pour l'attribuer à autre à qui ie n'en suis redevable. Je dy donc, que tout cet œuvre est à moy, et n'en puis estre fraudé, comme attendant nouuelleté, puis-que i'ay basti en mon propre fond, et que l'edifice et les materiaux m'appartiennent. Et ce que i'ay d'ailleurs, sont seulement quelques accessoires, que pour suyure la façon commune de traiter de toutes choses methodiquement, i'ay pris comme reigles generales des escrits des anciens.

Et ne faut qu'on se pique si quelquesfois ie semble passer les bornes de ma vacation, ce que toutesfois ie ne fais, ny ne pretens faire, si ce

n'est en la liaison et accointance qui est entre les sciences, comme lors que parlant des fieures, quelqu'un pensera que ie contrefais le Medecin, là où cette cognoissance n'est point hors du sçavoir et pratique du Chirurgien, estant impossible que l'exterieur du corps soit alteré par blessure, que le dedans ne se ressent de telle passion, comme l'une des parties du corps compactissant avec l'autre, à cause de leur vnion naturelle.

Et par ainsi est-il besoin de discourir des fieures, et en auoir au vray la cognoissance, pour remedier au dehors: mais d'en entreprendre la curation, i'en laisse la charge aux Medecins, et me contente de ce qui m'est loisible par l'art, duquel ie fais profession, et pour l'accomplissement duquel i'ay fait plusieurs belles recherches, et profitables recueils, qui seruiront à rafraichir la memoire de ceux qui n'ont loisir de feuilleter tant de liures. Attendu que ie ne sache œuvre parlant de la Chirurgie, duquel la moielle ne soit comprise en ces miens escrits: non pour simplement en deduire, ains comme en ayant fait l'experience, et pratiqué de main propre, hormis l'incision de la pierre en la vessie, et l'amputation des testicules, s'ils n'estoient gangrenés, et du tout sphacelés. Et afin qu'on voye quels moyens i'ay eu de faire de telles et si grandes experiences, faut sçavoir que par l'espace de trois ans i'ay residé en l'Hostel-Dieu de Paris, où i'ay eu le moyen de veoir

et cognoistre (eu esgard à la grande diuersité de malades y gisans ordinairement) tout ce qui peut estre d'alteration, et maladie au corps humain : et ensemble y apprendre sur vne infinité de corps morts, tout ce qui se peut dire et considerer sur l'Anatomie, ainsi que souvent i'en ay fait preuue tres-suffisante, et cela publiquement à Paris aux escholes de Medecine.

C'est beaucoup ce que dessus, pour paruenir à la cognoissance des grands secrets de la Chirurgie. Mais mon bonheur m'a fait veoir encore plus outre : car estant appelé au seruice des Roys de nostre France (quatre desquels i'ay seruy) il n'y a eu temps, ny moyens que ie n'aye employé à ce que ie puisse auoir la grace des Medecins et Chirurgiens les plus scauans et mieux experimentés : ayant ceste consideration, que bien que le sçauoir soit grande chose, si est-ce que l'ame gist en l'experience, desquels i'ay appris plusieurs secrets, qui ne sont aussi tenus cachés en ce liure. Ce n'estoit assez pour rassasier mon desir curieux, d'apprendre tout ce qui se peut sçauoir pour la vacation à laquelle ie suis appelé, si encore ie n'eusse veu les guerres, où l'on traite les blessés sans fard, et sans les mignarder à la façon des villes. Car ie me suis trouué en campagne, aux batailles, escarmouches, assauts, et sieges de villes et forteresses, comme i'ay esté : aussi en clos és villages avec les assiegés, ayant charge de traiter les blessés.

Et Dieu sçait combien le iugement d'un homme se parfait en cet exercice, où le gain estant esloigné, le seul honneur vous est proposé, et l'amitié de tant de braues soldats auxquels on sauue la vie : ainsi qu'après Dieu, ie puis me vanter d'auoir fait à vn nombre infini. Et en somme i'ay appris ce dequoy ie traite tant és lieux susdits, que depuis en cette tres-grande et fameuse ville de Paris, où (Dieu graces) i'ay tousiours vescu en tres-bonne reputation entre tous, et n'ay tenu le dernier rang entre ceux de mon estat : veu qu'il ne s'est fait cure, tant grande et difficile fut-elle, où ma main et mon conseil n'ayent esté requis, ainsi que ie le fais voir par ce mien œuvre, discourant de plusieurs choses singulieres aduenües à mes pratiques : és histoires desquelles, pour leur donner plus de foy, ie nomme les lieux, les patiens, et les assistans, afin que les ieunes Chirurgiens s'encouragent de faire comme moy, ou mieux s'ils peuuent, et d'y gagner le los que i'ay acquis par ma diligence. En laquelle s'ils voyent (car c'est à eux, non aux doctes que i'adresse ces escrits) que ie manque en quelque endroit (comme il est impossible qu'un seul homme sache, ou puisse tout faire) ils me feront plaisir de plustost me remontrer ma faute gracieusement, que non pas vser de calomnie : veu que ie ne suis homme si entier en mes opinions, que ie ne reconnoisse facilement ma faute, quand elle me sera montrée.

Je sçay bien toutesfois que les Chirugiens, qui me devoient presser la main, pour me sousleuer le menton, de peur que ie n'allasse au fond de l'eau, m'ont voulu plonger la teste pour me faire noyer, m'ont voulu rendre odieux au Magistrat ciuil, à l'Ecclesiastique, et au populaire : n'ont laissé pierre à remuer, pour me faire chopper s'ils pouuoient : mais ayant le cœur bon, et ne songeant à danger quelconque, moyennant que ie puisse laisser à la posterité quelque tesmoignage de ma vie, j'ai surmonté par diligence toute difficulté. Car la bonté de ma cause m'asseuroit tant, et l'iniquité de leur fait me donnoit telle defiance de leur party, que le cœur me croissoit de iour en iour pour aduancer mon dessein. Le desir de faire seruire à mon pais, et faire plaisir à la posterité m'esguillonnoit, mais l'enuie qu'ils auoient du soulagement de ceux qui doresnauant se voudroient mesler de la Chirurgie, les esmouuoit à me donner empeschement : ils disoient que j'auois creué les yeux aux Corneilles, que j'auois osté le voile de deuant les yeux de ceux qui voudroient par cy-apres pratiquer la Chirurgie ; que ie leur auois mis l'instrument en main, pour sortir aisement et avec honneur de toute affaire qui appartient au fait de la Chirurgie. S'ils disent vray, ils confessent l'honneur qui m'est deu. S'ils en sont fâchés,

• Tout ce passage jusqu'à : *Et pour reuenir à mon œuvre*, page 14, manque dans la première édition.

ils montrent l'enuie qui leur ronge le cœur, comme la rouille le fer, et le ver le bois. Pensent-ils que les bornes de la bonne renommée soient encloses en si peu d'esprit, qu'il ne leur reste plus rien pour se faire paroistre en la pratique de la Chirurgie ? De ma part, j'ay desparti liberalement à toutes personnes les biens que Dieu m'a conferés, et si pour cela n'en ay pas moins, ainsi que la lumiere de la chandelle ne deminüe en rien, encores que plusieurs y viennent allumer leurs flambeaux. Mais un cœur abject, qui est emprisonné et enserré en quelque estroite cahuëtte, ne s'ose decouurer, de peur (par maniere de dire) d'estre frappé du vent. Je voudrois auoir si bien fait, qu'il n'y eust personne qui ne deuint par mes escrits beaucoup plus habile que moy : ie ne penserois pas pour cela mourir de faim par faute d'estre employé. Au moins ceux qui auroient appris de mes liures, confesseroient auoir eu l'adresse de moy. J'en rends l'honneur à Dieu, et en prends la peine pour moy.

Les Medecins disoient que j'auois passé les bornes et limites de la Chirurgie, et principalement en traitant des lieures. Or ie leur demanderois volontiers qui a fait le partage de la Medecine et de la Chirurgie : et où aucun en seroit fait, qui sont ceux qui se sont contentés de leur part, sans quelque entreprise sur l'autre : Car Hippocrate, Galien, Aëtius, P. Æginete, Auicenne, bref tous les Medecins, tant Grecs, Latins, qu'Ara-

bes, n'ont jamais traité de l'un, qu'ils n'ayent traité de l'autre, pour la grande affinité et liaison qu'il y a entre les deux : et seroit bien difficile en faire autrement. La Chirurgie a esté estimée la premiere partie de la Médecine, et l'une et l'autre a esté traitée par mesmes Auteurs, n'ayans autres preceptes que la Medecine, n'y autres reigles pour estre enseignés separement.

Or, disent-ils, que ie ne deuois escrire en François, et que par ce moyen la Medecine en seroit tenue à mespris : ce qui me semble le contraire, car ce que l'en ay fait est plustost pour la magnifier et honorer. Mais qui est celuy qui pourroit ancantir et denigrer vne doctrine tant insigne et precieuse, ayant esté reuelée et enseignée de Dieu, et traitée des plus scauans personnages qui oncques furent viuans sous le Ciel? Et faut entendre que les sciences, tant plus elles sont cognues de plusieurs, tant plus elles sont louées : veu que Science et Vertu n'ont plus grand ennemy qu'Ignorance. Dauantage ie demanderois volontiers si la Philosophie d'Aristote, la Medecine du diuin Hippocrate et de Galien, ont esté obscurcies et amoindries, pour auoir esté traduites de Grec en Latin, ou en langage Arabe, ainsi que firent Auerroës, Æphadius, et autres Arabes soigneux de leur Republique? Auicenne, Prince de la Medecine Arabe, n'a-il pas traduit plusieurs liures de Galien en son jargon, au moyen dequoy la Medecine a esté

decorée en son pays d'Arabie? Pourquoy semblablement ne me sera-il permis d'escrire en ma langue Francoise, laquelle est autant noble que nulle autre estrangere? Dauantage, il est tres-necessaire que les Chirurgiens ayent cognoissance des fieures: et s'ils manquent en cela, ils feront vne infinité de fautes au danger de la vie des hommes. Exemple, comme bailler à manger et boire au commencement de l'acces et paroxysme des fieures; en ce faisant, d'une fieure ephemere, en feront vne putride. Car nature en lieu de cuire et digerer les viandes, elle fera vne pourriture, parce que la digestion se fait par le benefice de la chaleur naturelle: et le malade estant au commencement de l'acces, nature ne peut cuire les alimens, et contrarier à la fieure: ainsi que souuent par ce moyen on reuoque Nature de son mouuement à l'expulsion des humeurs qui la molestent pour l'empescher à la concoction des viandes. Autre accident. Si le Chirurgien fait vne saignée pendant que le malade aura frisson de fieure, souuent sera cause de grand mal: à raison que la chaleur naturelle et les esprits sont retirés au centre du corps, alors que les parties externes sont vuides de sang: et si on en tiroit à l'heure, on debiliteroit grandement les vertus, voire souuent on causeroit la mort des malades. Autre accident. Si le Chirurgien decouuroit le malade, pour le penser de quelque playe, ou autre indisposition (qu'il eust au corps) à l'heure du frisson de l'acces,

il seroit cause de l'augmentation de la fièvre, ou autre plus grand accident, pour le froid qui pourroit saisir le malade. Plus, si le Chirurgien ne cognoist son blessé auoir la fièvre, il ne luy osera ny le vin ny les viandes qui pourroient augmenter et entretenir la fièvre. Et pour ces raisons, et plusieurs autres (que ie laisse de peur d'ennuyer le lecteur), ceux qui ont escrit deuant moy de la Chirurgie, comme Guidon, de Vigo, Gourdon, et autres, n'ont iamais voulu laisser en arriere d'escrire des fièvres, pour rendre leurs œuvres plus parfaites. Ce que i'ay bien voulu faire à leur imitation, à cause qu'en toutes les maladies (ou la pluspart) où la main du Chirurgien est necessaire, comme playes, fractures, luxations, apostemes, chutes, piqueures et morsures, et autres, quasi ordinairement les fièvres interuiennent. Voilà pourquoy i'auois escrit des fièvres : et en ensuyuant mes deuançiers au plus pres qu'il m'a esté possible.

Et pour reuenir à mon œuvre, i'en ay faite la diuision par cy-deuant : mais craignant que par icelle le corps despecé en parties ne vinst à quelque aneantissement, estant ainsi decoupé et eschantillonné, ie l'ay (avec bon conseil) reduit en vn volume, autant que le tout ainsi assemblé pourra mieux resister aux iniures du temps, que s'il alloit ça et là separé et mis en pieces. Mais plus ay-je esté incité à ce faire, pour ce que i'ay veu (ou me suis fait à croire) que les plus doctes et moins pas-

sionnés, les ont cy-deuant leus avec quelque contentement. Au reste, estant François, et sçachant bien que peu de liures de la Chirurgie composés par les Grecs, Latins et Arabes, sont à present traduits en nostre langue, qui fait que d'une infinité de Chirurgiens, la pluspart n'apprend ceste science qu'en son vulgaire, l'oyant par les Docteurs Medecins traiter et interpreter en François, dont nous voyons pour vn Chirurgien Latin, qu'il s'en trouue mille François et plus, bien exerçans la Chirurgie: ie n'ay voulu aussi l'escrire en autre langage que le vulgaire de notre nation, ne voulant estre de ces curieux, et par trop superstitieux, qui veulent cabaliser les arts, et les serrer sous les loix de quelque langue particuliere : en tant que i'ay appris, que les sciences sont composées de choses, non de paroles, et que les sciences sont de l'essence, les paroles pour exprimer et signifier. Et ainsi chaque langue est propre à traiter les arts, et à les donner à entendre. Ce que Celse nous a bien montré, quand il a dit, que les maladies ne sont point guaries par paroles, ains par les remedes que deuément on y applique.

L'ordre par moy obserué en cet œuvre, est que ie le diuise en vingt-six liures, et chacun d'iceux est parti en chapitres, ensuiuant la methode commune de ceux qui mettent par escrit les conceptions de leurs ames. Car en premier lieu, selon le precepte du Philosophe, ie mets la delimitation de chacune chose traitée,

puis les différences en icelles considérées, les signes, causes, prognostique: et apres cela cure generale, puis la particuliere, avec les instrumens propres pour la curation de quelque maladie que ce soit, partie desquels est de mon invention: en quoy (Dieu mercy) j'ay esté assez heureux: et le reste ie l'ay retiré de l'antiquité, ainsi que j'en ay vsé es figures de l'Anatomie, la pluspart desquelles j'ay empruntées d'André Vesale, homme rare, et le premier de son siecle en ceste partie de Medecine: lesquelles pour la commodité du lecteur, j'ay fait reduire en petites planches, quoyqu'avec frais excessifs, que j'estimeray bien employés, pourueu que cela soit agreable aux gens de bien, et que ceux de ma nation en puissent tirer quelque profit.

Aussi le seul espoir de ce succes m'a fait surmonter toutes les difficultés qui se pourroient offrir en cest endroit. Veu mesmes, que ie voyois, qu'entre toutes choses comprises en l'une et l'autre partie de Medecine, l'Anatomie est celle qui est plus necessaire, tant pour les Medecins que pour les Chirurgiens, estant obligé chacun ouurier (selon le dit du bon vieillard Guidon) de cognoistre le sujet sur lequel il s'exerce. Car faillant en cest endroit, outre ce qu'il commettra vne infinité de fautes, et s'acquerra vn perpetuel diffame, encore hazardera-il follement la vie de ceux qui se sont liés et mis entre ses mains.

Et m'estonne, que les hommes sont si fols, que de rechercher ce

qui n'est sujet à leur connoissance que par coniecture, et qu'ils s'arrestent au nombre certain des estoiles, qui selon l'Ecriture sainte sont innombrables: veulent sçauoir le cours des cieux, les mouuemens du Soleil et de la Lune, les dimensions de la terre: et cependant ne se soucient de se cognoistre eux-mesmes, et de sçauoir l'excellence et merueilleuse composition de leurs corps, composée de parties infinies par le souuerain facteur et Createur de toutes choses: chacune desquelles a sa substance propre, son office, sa faculté et vtilité necessaire, tant pour son viure et mouuement, que pour seruir et entendre. En quoy sont comprises les perfections de ce Tout, qui represente le grand corps de l'vniuers, avec ses quatre qualités, considerées aussi bien au corps de l'homme qui pour ce regard est appelé Microcosme, c'est à dire, petit monde. Et tout cecy est en si grand nombre, avec telle varieté et liaison des parties, que de toutes les œuvres de Dieu, le corps de l'homme est le plus parfait, comprenant en soy l'harmonie accomplie des choses contraires, lesquelles accommodées selon leur office, font leur accord le plus beau et excellent qu'on sçauroit desirer. Et pource (comme dit est) l'homme porte le tiltre de petit monde, n'ayant defect de rapport en soy, et aux choses celestes, et à ce qui est terrestre ou aqueux, ou plus subtil, tenant de l'Etheré. Et qui plus est à admirer, ayant celle ame raisonnable, qui comme l'ame

de l'Vniuers va s'espandant par ce petit monde, le regit et guide, et se sert de ses parties, comme de ses instrumens et organes. Tout cecy pourroit estre contemplé par celuy qui verroit l'Anatomie (chose digne d'estre cognuë par tout homme de bon esprit) comme d'autre costé il y auroit dequoy rabaisser son orgueil, voyant que l'ame ostée de ce beau chef-d'œuvre, ce n'est plus qu'un vaisseau plein de corruption, et la plus fresle chose de la terre.

Mais l'entre sur le discours excédant nostre propos, auquel ie reuiens touchant ce mien œuvre, que i'offre au benin et studieux Lecteur, avec ce petit mot que jaçoit : que plusieurs tant anciens que modernes ayent escrit de l'Anatomie, si verras-tu par le present œuvre, que pas un d'eux n'a gardé tel ordre que ie fais, ny suiuy la methode avec telle facilité, et de cecy ie feray iuge tous ceux qui sans se passionner prendront la patience d'en donner sentence avec equité et droicture.

Reçoy donc (amy Lecteur) ce que de si bon cœur, et avec telle liberalité ie te depart : et pour recompense, aye memoire que ma vie n'a esté oisive pour la Republique, cherchant tousiours l'auancement des ieunes apprentifs en la Chirurgie, auxquels mes escrits s'adressent. Et neantmoins, toutes les peines que i'ay prises par cy-deuant, i'ay occasion de louer Dieu, de ce qu'il luy a pleu m'appeler à l'operation Medecinale, que vulgairement on nomme Chirurgie, qu'on ne scauroit acheter par or ny par argent, mais la seule vertu et longue experience. Et toutesfois est stable en tout pays : à cause que les loix de la sacrée Medecine ne sont sujettes à celles des Rois, et autres Seigneurs, ny à prescription de temps, comme prenant son origine de Dieu, lequel ie supplie qu'il luy plaise arrouser cette mienne entreprise, afin qu'il en soit glorifié eternellement. Ainsi soit-il.

P R E F A C E.

DE L'INVENTION ET EXCELLENCE

DE LA MEDECINE ET CHIRVRGIE.

Tous les Anciens et Modernes tiennent que la Medecine a eu son origine du Ciel. Et premierement ceux qui ont le mieux senti de la creation du monde, ont escrit qu'apres la creation des Elemens (lors qu'il n'y auoit encores homme vivant) les herbes et plantes sortiront par le commandement de Dieu, des cauernes de la terre, de diuerse, et presque incomprehensible grandeur, couleur, odeur, saueur et figure: et ensemble douées de propres vertus tant excellentes et diuines, qu'il n'y a inuention d'ouurage ou art, quel qu'il soit, qui à meilleure occasion soit attribuée à Dieu: et eust esté impossible à l'homme de rechercher, et cognoistre les natures et puissances de telles choses, si Dieu ne les eust premierement enseignées. De fait, ce grand Architecteur et facteur de l'Vniuers, si tost qu'il eut formé Adam et inspiré en luy la lumiere de vie, luy monstra et declara generalement les propriétés de tout ce que la terre produit et nourrit: de sorte que si quelqu'un pense telles choses pouuoir estre inuentées des hommes, celuy-là à

bon droit (mesmes par le iugement de Pline) doit estre estimé ingrat enuers Dieu, et mal sentant de sa puissance. Or apres Adam telle cognoissance a esté enseuelie avec luy, mais a esté encores reuelée de Dieu à certains hommes, qui ont esté appellés pour administrer la Medecine, et commis pour en departir et ordonner à ceux qui en auroient necessité.

Et cette opinion a esté receuë non seulement par le commun accord des hommes en general, mais aussi prouuée par Moysse ¹, disant que le Souuerain a créé, et produit de la terre les herbes et plantes, desquelles toute la posterité d'Adam se pourroit aider, et soulager pour guarir les maladies. Ce qui a esté aussi depuis confirmé par Iesus fils de Syrach, tres-sage entre les Hebreux, lequel en son liure ² escrit ce qui s'en suit: *Honore le Medecin, car le Tres-Haut l'a créé pour la necessité: aussi toute santé et guarison procede du Dieu Souuerain. Nostre*

¹ Genes. 1 — A. P.

² Chap. 38. — A. P.

Seigneur a produit de la terre toutes les choses medicinales, et ne les doit mespriser l'homme sage. Donne lieu, et fais honneur au Medecin : car il a esté créé du Seigneur.

Les Grecs qui semblent les premiers auoir fait ouuerture d'une plus pleine et illustre profession de la Medecine, escriuent conformement à ce propos qu'Apollo est l'inuenteur d'icelle : ce qui n'est sans quelque apparence de raison. Car soit que selon leur maniere et coutume de parler, par Apollo ils entendent le Soleil (planette qui de sa chaleur benigne et temperée viuifie toutes choses, inspirant les facultés aux plantes, les nourrit et entretient, pour produire les effets tels que nous voyons en nos corps :) soit aussi que par iceluy ils entendent vn homme ; lequel suscitè d'un esprit diuin et excellent par dessus tous les autres de son temps, a le premier enseigné et practiqué l'vsage des herbes : comme semble l'auoir entendu Ouide, le faisant ainsi parler en ses Metamorphoses.

Medeciner est mon inuention,
 Je suis de tous l'aide et subuention :
 Subiecte m'est des herbes la puissance,
 Dont gist en moy de santé la fiance ¹.

Vrayement tousiours l'origine de la Medecine sera diuine et celeste. Or le moyen par lequel elle a eu credit entre les hommes, est presque tel. Apres Apollo, Æsculapius son fils s'entremist de la Medecine, laquelle estoit encores rude, et sans

methode : celuy-là commença à l'augmenter, et reduire en meilleur ordre, au moyen dequoy il a esté si grand, qu'on l'a estimé comme Dieu. En ce mesme temps florissoit Chiron Centaure, lequel auoit vne grande connoissance des herbes : et pource Plin¹, et plusieurs autres ont eu opinion qu'il estoit inuenteur de la Medecine, pour auoir vescu non seulement d'un mesme temps avec Æsculapius, mais aussi pour auoir esté son Maistre en la cognoissance des simples. Or Æsculapius eut deux enfans, scauoir, Podalirius, et Machaon, qui suiuaus la trace de leur pere, firent profession de la Medecine, et surtout de cette partie qu'on appelle Chirurgie, de laquelle pour ce, ils sont estimés inuenteurs. Apres eux, la famille d'Asclepiades l'a grandement augmentée, et laissée a ses successeurs, comme chose hereditaire : car par leur moyen les remedes des maladies internes ont esté inuentés. De cette tant illustre famille Hippocrate, fils d'Heraclites, natif de l'isle de Coos, comme Prince de tous les Medecins qui furent deuant luy, paracheua cette science, la mettant en lumiere par art et preceptes escrits en sa langue maternelle, qui estoit la Grecque. Six cens ans apres lequel vint Galien, qui tres-expert en Medecine a expliqué tout ce qui estoit obscur et difficile en Hippocrate.

Donques tel a esté le commencement, accroissement et perfection de la Medecine, entant qu'elle a peu

¹ Institutum Medicina memum est, opifexque per orbem
 Deur, et herbarum subiecta potentia uelis

Lib. 7, ch. 2. — A. P.

estre mise en auant par l'industrie des hommes : combien que si nous en voulons parler à la verité, l'experience, comme en toutes choses, a eu grande puissance en la Medecine pour l'auancement d'icelle. Car les hommes ayans obserué telle et telle plante auoir esté propres à la guarison de telle ou telle maladie, de plusieurs choses particulieres ils en ont fait vne generale, avec des regles, par lesquelles toute la posterité auroit à se gouverner. Ainsi lisons-nous dans les histoires anciennes, que la Medecine n'estant encores redigée en art et preceptes, les Babyloniens et Assyriens auoient de coustume de poser leurs malades es portes et entrées de leurs maisons, ou es places et grands chemins, alin que par les passans, qui auroient autrefois esté tourmentés de pareilles maladies, ils fussent aduertis des remedes dont ils auroient vsé, pour receuoir guarison. Strabo, liure 8. de sa Cosmographie, raconte cette coustume auoir eu lieu anciennement en Grece, que les malades se retirassent en Epidaure, au temple consacré au Dieu Æsculapius, où dormans ils estoient aduertis en songe par iceluy des remedes qu'ils auoient à chercher pour recouurer santé : laquelle recourée, ils descriuoient avec le discours et histoire entiere de toute leur maladie, les remedes enseignés par le Dieu, en vn tableau qu'ils laissoient pendu en quelque autel ou pilier du Temple, en reconnoissance du bien receu d'Esculapius : desquels tableaux,

comme des memoires et instructions recueillies, on dit par apres Hippocrate s'estre serui à composer œuures de l'art de Medecine tant profitables et laborieuses, comme décrit Volaterran.

Pareillement les bestes brutes ont enseigné aux hommes plusieurs remedes de Medecine, par leur instinct naturel, considerant qu'aucunes se guarissent et cherchent leurs remedes sans aucun Medecin, comme

La premiere édition contient après ces mots le passage suivant, qui a été retranché dès la deuxième :

« Au moyen de quoy à bonne cause Plinè dit que les hommes doiuent rendre graces aux bestes, de plusieurs medecines et remedes qu'ils ont appris d'icelles. Les cerfs nous monstrent que l'herbe nommée Dictame est bonne pour tirer le traict ou les pieces des fleches, de celuy qui en est frappé, puisque les mesmes cerfs, quand ils sont naurés, vsent de ce remede. Aristote dit que les cheures sauvages de Candie font le semblable. La propriété de l'herbe nommée Esclere nous a esté enseignée par les hirondelles, et qu'elle estoit propre pour la veue, voyant qu'elles en vsoyent pour les yeux de leurs petits. Les porcs sangliers se guarissent de leurs maladies en mangeant du lierre. La couleuvre pour recourir sa veue qu'elle auoit gastée et esblouie pour auoir esté longuement es tenebres de la terre, se frotte les yeux de fenil et en mange. ce qui luy fait reuenir la veue. La tortue mange de la sarriette contre la morsure des couleures et viperes. La belette voulant combattre contre la couleuvre, mange de l'herbe nommée *tapsus barbatus*, et s'en frotte tout le corps, se couchant et trainant pardessus. Les ours ennemis pour auoir mangé des pommes de l'herbe appelée mandragore, se guarissent en mangeant des fourmis. Nous voyons les chiens en mangeant de l'herbe nommée *Dent de chien* se purger par vomissement. Les caniers, les merles, les perdrix vsent de feuilles de laurier pour leur

nous decrirons cy apres parlant de la nature des bestes. Or icelle Medecine est digne de recommandation plus que nulle autre science, veu le sujet sur lequel elle exerce ses operations, qui est le corps humain : lequel est le plus excellent et parfait que nul autre, et pour lequel toutes choses de l'Vniuers ont esté créées. Ce qui a meu Herophile, ancien Philosophe, contemplant l'excellence et vtilité de cet art, de nommer le Medecin la main des Dieux. Car comme l'homme de ses mains leue vn autre tombé : ainsi le Medecin et le Chirurgien docte et sca-

purgation Les pigeons, tourterelles et pouillies pour se purger mangent de la *paritoire*. L'ibis, oiseau semblable à la cigogne, nous a monstré l'usage des clysteres, lequel se sentant aggravé d'humeurs, estant au rince de la mer, remplit son bec et col d'eau marine, puis se syringue à la partie par ou les excremens se voident, et peu de temps apres se purge. L'inuention d'abbatre les cataractes fut trouvée par vne chevre qui auoit une taye à l'œil, et se frottant et grattant contre des espines, abbatit ladite taye de deuant la pupille : et par ce moyen recouura la veuë. L'hippopotame (qui est vn cheual de la riuere du Nil) nous a enseigné la phlebotomie : lequel estant de nature gourmand et glout, se sentant aggravé de plénitude de sang, contre des roseaux et des plus piquans s'ouure vne veine de la cuisse pour se descharger, tant que besoing est, puis se veautrant dans la fange, s'estanche le sang.»

(PLIN. VIII, chap. 27.)

Nous retrouverons ce passage, modifié et amplifié, au chapitre premier du *Livre des animaux*. Je l'ai reproduit ici dans sa place primitive, parce qu'on y trouve le premier germe de ce livre, qui au premier abord ne semblerait qu'une digression insignifiante touchant l'histoire naturelle, insérée sans raison dans une collection de traités d'anatomie et de chirurgie.

uant en son art, guarit et chasse les maladies du corps humain, le relevant en sa premiere santé, comme diuinement. Homere le Prince des Poëtes Grecs¹, appelle le Medecin le Parangon des hommes pour l'heureuse issuë de ses œuvres et experiences, et semble meriter louanges et graces plustost diuines qu'humaines. C'est aussi pourquoy les anciens auoient en si grande reuerence les Medecins, lesquels ils estimoient et honoroient comme Dieux, ou enfans des Dieux, tant estoient espouuentés et ravis des effets esmerueillables que les Medecins et Chirurgiens font cognoistre iournellement, pour la conseruation de la vie des hommes, par le moyen de leurs remedes et œuvres de la main, qui les font reluire de quelques marques et rayons de la diuinité. Outre plus, ces excellens Poëtes, Orphée, Musée, Hesiodé, et ces grands Philosophes, Pythagoras, Platon, Aristote, Theophraste, Chrysippe, Caton le Censeur, Varron, n'ont rien eu plus cher, plus exquis, ny en plus grande recommandation, que de cognoistre la vertu des medicamens, mesme d'en rediger quelque chose par escrit.

Dauantage, cest art annoblit tellement celuy qui en est doué, et le fait si noble et franc, qu'il commande non seulement à toutes personnes de quelque qualité qu'ils soient, mais aussi aux Empereurs, Roys, Princes, pour la conseruation de

¹ Au liure onziesme de l'Iliade. — A. P.

leur santé, et guarison de leurs maladies. Et si le gain rend en quelque sorte les sciences recommandables, il se trouuera que ceux qui ont fait profession de la Medecine, n'en ont emporté, comme l'on dit, honneur sans profit. Qui a esté l'occasion pour laquelle ceux qui ont exercé cest art par le passé, ont esté en singuliere recommandation, ainsi que pouuons cognoistre par l'exemple mesme d'Hippocrate allant en Abdere pour traicter Democrite: car lors non seulement les citoyens, mais aussi les femmes, et mesme iusqu'aux petits enfans, aduertis de sa venue, luy allerent au deuant, le saluans, et l'appellans conseruateur et pere de la patrie. Dauantage, le Senat et peuple d'Athenes, pource qu'il auoit dechassé la peste de leur pays, celebrerent en son honneur des jeux et triomphes, et fut couronné d'une couronne d'or pesant mille escus, tellement riche qu'elle estoit digne d'un grand Roy: d'abondant luy erigerent une statue pour perpetuelle memoire. Erasistratus fils d'une des filles d'Aristote, receut cent talens d'or du Roy Ptolomée, pour auoir guari Antiochus son fils. Aussi Antonius Musa fut decoré et honoré d'une statue d'or par Auguste Cesar Empereur, pour l'auoir guari de sa blessure. Quant à Quintus Stertinius, il auoit d'estat de l'Empereur douze mille cinq cens escus tous les ans.

Que dirons-nous que du temps de nos ayeuls, Petrus Aponensis, surnommé le Conciliateur, estoit en tel honneur en l'Italie, qu'il ne sortoit point hors la ville pour visiter quelque grand personnage, à moins de cinquante escus par iour: et que mesme estant quelquesfois appellé pour visiter Honorius (lors le pape de Rome) il rapporta de luy quatre cens escus pour chacun iour de ses vacations? Nous scauons assez par nos Annales de France en quelle autorité et credit a esté Maistre Jacques Cottier Medecin, enuers le Roy Louys XI, duquel pour la reputation de son haut sauoir, il receuoit de gages bien payés, tous les mois dix mille escus: comme nous a laissé par escrit le Seigneur Philippes de Comines, en son histoire de la vie et gestes de ce Roy.

Et d'abondant elle a esté en telle estime par le passé, que les anciens Roys, partie pour faire plaisir à la posterité, partie pour perpetuer leur memoire en icelle, ont imposé leur nom à certaines plantes par eux trouuées et descouuertes. De là est venu que la Gentiane a pris son nom de Gentius Roy des Illyriens, et la Lysimachie de Lysimachus Roy des Macedoniens: et le Scordium a esté appellé herbe Mithridate, de Mithridates Roy de Pont et de Bithynie, l'Achilleia d'Achilles, le Centaurium de Chiron le Centaure, l'Artemisia d'Artemisia Royne de Carie. Attale Roy de Pergame, Salomon Roy des Iuifs, Euax Roy des Arabes, Iuba Roy de Mauritanie, ont esté non

* Soixante mille escus de nostre monnoye, l'escu valant 45 sols selon la supputation de Budé. — A. P.

seulement curieux de cognoistre les plantes, mais la pluspart d'eux en ont diligemment escrit quelques traités : les autres ont au grand profit des hommes inuenté plusieurs mixtions medicamenteuses, composées des plantes. Outre cela, les Roys et Empereurs Romains entretenoient à grands frais et despens en plusieurs lieux et pays, hommes pour la cognoissance des simples medicamens qui estoient de bonté singuliere, pour s'en seruir eux-mesmes, et en donner la notice à la posterité : laquelle curiosité tant vtile ne s'est montrée esteinte és cœurs de nos Princes. Tesmoin m'en sera l'herbe appellée des Anciens Petum, à present Catherinaire, ou Medicée, ou herbe à la Royné : parce que l'vsage d'icelle estant incogneu en nostre France, nous a esté decouuert, au grand profit d'infinis hommes, affligés d'vlcères malins et autres solutions de continuité, par l'industriouse diligence de la Royné Mere des Rois, Catherine de Medicis. Par ce moyen les herbes, lesquelles tous les ans reuiennent, repullulent, et reuerdoyent avec leurs racines, tiges, feuilles, fleurs, semences, et fruits, d'vne indicible diuersité, grandeur, couleur, figure, font souuenir aux hommes de ceux qui les ont trouuées, ou qui en ont laissé à la posterité quelque escrit des vertus et propriétés d'icelles.

Et dauantage, ie soustiendray mon propos estre vray, tant plus de Roys se presenteront pour approuuer mon dire, lesquels deuë-

ment informés par les escrits des Sages de l'artifice du corps humain, non inimitable à chose viuante, pour estre le domicile de l'ame immortelle, seule entre toutes les creatures faite à l'image de nostre Dieu, se sont estudiés d'entendre son architecture admirable par dissections anatomiques : desquelles tant s'en faut qu'ils ayent retiré leur œil, qu'eux-mesmes les ont faites de leur propre main : si nous ne voulons accuser de mensonge l'histoire des anciens, qui nous propose entre les Roys d'Égypte, Apis, Osiris, Ptolomée, au vœu desquels n'a esté satisfait iusques à ce que leur desir se soit assouuy à l'ouuerture des secrets que Nature auoit cachés à l'œil exterieur. Le semblable deuons-nous croire de Salomon, d'Alexandre le grand, de Mithridate, d'Attale Roy de Pergame, que tous ne peuvent auoir meritè si haut nom en l'art de Medecine, sans la familiere connoissance de l'Anatomie, premier et principal fondement de la Medecine, auxquels ie ne fais doute aucun qu'on ait proposé plusieurs dissections, veu qu'ils n'estimoient chose digne de si grande contemplation que l'homme et ses parties : ores qu'ils eussent trauersé infinies prouinces, et en icelles veu des miracles incroyables¹.

Or la Medecine de laquelle on fait

¹ Cet exemple des rois d'Égypte et autres qui s'étaient occupés d'anatomie, revient à plusieurs reprises sous la plume de Paré ; on le retrouve dans les deux premières préfaces de son anatomie.

aujourd'huy profession , est composée de trois parties : la premiere est dicte Chirurgie , qui par manuelle operation guarit les maladies : la seconde, Dietetique, laquelle donne secours aux maladies par bonne maniere de viure : la troisieme, Pharmaceutique, laquelle par medicamens guarit les infirmités. Plusieurs grands personnages tant anciens que modernes, debattent, et non sans cause, quelle est la plus digne de recommandation : car tant l'une que l'autre est grandement aduantagee de raison. Et quant à la Pharmacie, Herophile dit que les medicamens ont esté inuentés de la main d'Apollo, qui estoit estimé comme Dieu. Quant à la dietetique, Plin tesmoigne que tous les iours le plus pauvre du monde prend en ses repas les vrais remedes des maladies. Dauantage les plus experts qui ont escrit de la Medecine, disent la cure des maladies faite par regime surpasser celle qui se fait par autre voye : mesme qu'il est plus expedient de sortir d'une maladie par bonne maniere de viure, que par medecines, qui sont facheuses à prendre, difficiles à retenir, penibles en leur operation. Ce qui donna occasion à Asclepiades de reietter les medecines comme choses nuisibles à l'estomach : toutesfois si nous nous rapportons à Celse, ny l'un, ny l'autre ne sera tellement à louer que la Chirurgie : veu qu'en la creation des maladies faites par medicamens et diette, Nature a grand pouuoir, et ce qui aura profité quelquesfois,

autresfois ne sert de rien : tellement que l'on peut douter si la santé nous est rendue, ou par le benefice de Nature, ou par la faculté des medicamens et regime.

Dauantage, nous voyons plusieurs maladies se guarir d'elles-mesmes, sans l'aide des medicamens, ny diette, comme vne douleur des yeux, vne tumeur, ou sieure quarte. Mais la Chirurgie ne s'exerce point sur le corps humain sans extreme necessité de son industrie, et vrgence du mal important qui requiert son aide, et mesme ne peut estre guari de nature : comme remettre vne fracture ou luxation, trepaner, secourir vne femme à vn enfantement laborieux, ou pour vne precipitation de matrice, oster vne pierre, ouvrir vn empyeme, extirper vn membre gangrené, ou sphacelé. Dauantage, cette partie ici est plus ancienne que nulle autre, parce qu'en la guerre de Troie, Podalirius et Machaon, fils d'Esculape, seruirent le Roy Agamemnon, et donnerent grand secours, non pour guarir les maladies internes, comme sieures, et principalement la peste, qui lors par l'ire de Dieu rauageoit par le camp des Grecs : mais seulement pour penser les blessures avec medicamens et ferremens, comme tres-bien nous montre Homere en son second liure de l'Iliade. Pareillement pour la difficulté qui est en elle, nous dirons outrepasser les deux autres parties de Medecine : considéré que les sciences tant plus qu'elles sont difficiles à apprendre estre

aussi plus excellentes : or il est ainsi que la Chirurgie est la plus difficile : ce qui nous est démontré par Galien, liure 3 de la composition des medicamens en general, disant la Chirurgie estre plus difficile que les deux autres parties, sçavoir Pharmacie, et Diette, parce qu'elle ne se peut passer sans les deux autres parties, et chacune d'icelles se peuvent bien passer de la Chirurgie.

Parquoy ie conclus cette partie qui est la Chirurgie, pour son antiquité, nécessité, certitude, difficulté, outrepasser la Pharmaceutique et Dietetique : toutesfois l'une sans l'autre ne sçauroit faire chose grandement à profit. Car elles sont

tellement coniointes ensemble ; que si elles estoient separées, et ne s'entr'aydoient, jamais le Chirurgien, et Medecin, ny Apothicaire ne parviendroient au but qu'ils se proposent. Et pour ce anciennement vn seul homme exerçoit les trois parties : mais depuis que le monde est grandement accru, et au contraire que la vie du genre humain est deceuë de beaucoup, si qu'elle ne sembloit suffire pour les apprendre et exercer toutes trois parfaitement, on les a separées, chacun en prenant vne partie, considerant que pour la difficulté de l'art, vne seule personne est assez empeschée à la comprendre et bien exercer.



INTRODVCTION

OV ENTRÉE

POVR PARVENIR A LA VRAVE COGNOISSANCE
DE LA CHIRVRGIE ¹.

CHAPITRE I.

QVE C'EST QVE CHIRVRGIE.

Chirurgie est vn art qui enseigne à methodiquement curer, preseruer, et pallier les maladies, causes et accidens qui aduiennent au corps humain, principalement par operation manuelle.

Quelques-vns font vne autre description, disans que Chirurgie est vne partie de Medecine, curant les maladies seulement par operation de la main, comme couper, cauteriser, trepaner, reduire fractures et luxations, et autres œuures que dirons bien tost : comme l'auteur des definitions en Galien, lorsqu'il definit Chirurgie vne habilité, et industrieux mouuement d'vne main assurée avec experience, ou vne action de main industrieuse,

Cette introduction compte, dans toutes les éditions posthumes, comme le premier livre de la collection d'A. Paré. C'était un artifice de libraire pour augmenter en apparence le nombre des livres dont elle se compose ; et le titre seul d'*introduction* indique assez qu'elle doit en être séparée. Ni les deux premières éditions françaises ni la traduction latine ne la confondent avec les autres livres.

Le titre a été légèrement modifié ; dans la première édition on lisait : *INTRODVCTION* *OU VOYE POUR PARVENIR*, etc. Mais le

tendante à quelque bonne operation de Medecine.

Toutesfois il est impossible faire telles choses par artifice, sans les deux autres instrumens : sçauoir est, regime de viure, et ce que nous appellons vulgairement Medecine, qui consiste en purgation et alteration ou changement du corps, et sans les sçauoir diuersifier selon les causes, maladies, et accidens, et autres choses contenues sous les choses naturelles, non naturelles, et contre nature, et leurs annexes, qui seront deduites en bref cy apres en leur ordre. Et si aucuns veulent maintenir qu'il y a plusieurs qui traitent la Chirurgie sans auoir la cognoissance des choses susdites, qui toutesfois font des cures desesperées : A ce ie leur responds, que telles cures sont faites plustost par accident que par le benefice de l'art : et fols sont

corps même de l'opuscule a subi bien d'autres modifications. Il n'avait d'abord que 21 chapitres ; à la deuxième édition on en comptait 24 ; et enfin le nombre en est monté jusqu'à 30. J'aurai soin de noter la place des modifications principales, qui ne sont pas seulement des additions, mais, dans quelques endroits, d'assez notables retranchements. Quant au nombre des chapitres, j'ai cru devoir revenir plusieurs fois aux éditions primitives, en exposant les raisons qui m'ont déterminé.

tous ceux qui en feux se fient. Car s'il vient par aduventure qu'une fois ils fassent bien, ils feront apres dix mille maux, comme tres-bien a escrit Galien en plusieurs lieux de sa Methode, parlant des Empiriqu s.

Or puis que nous auons dict que Chirurgie est operation manuelle, s'aidant de medecine et diette, il faut sçauoir quelles sont ses operations.

CHAPITRE II.

DES OPERATIONS DE CHIRURGIE.

Les operations de Chirurgie sont cinq en general ; à sçauoir : oster le superflu : remettre en sa place ce qui est sorti : separer le continu : ioindre le separé : adiouster et aider à nature en ce qui luy defect : lesquelles operations se peuuent mieux apprendre, faire, et pratiquer par l'exercice et vsage, que par le moyen des liures, ny mesme par la parole de l'homme, tant soit-elle claire et elegante, ne pouuant si viuement exprimer, ny monstrer, comme fait la veue et le toucher.

Exemple d'oster le superflu. Comme couper vn sixiesme doigt en nombre superflu, ou vn bras, ou autre partie monstrueuse : amputer vn membre pourri et sphacelé : extraire vn enfant mort, ou l'arriere-faix, ou vne mole, ou autre mauuais germe hors le ventre de la mere : amputer les excroissances, comme loupes, verrues, polypes, chancres, et autres chairs superflues : extraire vne balle d'arquebuzé, ou dragée, maille, fers, fleches, bois, bourre, drapeau, esquille d'os, espine, arreste, et generally toutes choses estranges qui sont en quelques parties de nostre corps : arracher les poils des cils des

yeux qui se renuersent au dedans : couper vn vngula occupant la conionctiue et partie de la cornée : curer toutes apostemes, extraire les pierres de la vessie, ou en autre partie du corps : arracher vne dent pourrie, ou superflue : vn ongle entrant en la chair : couper vne portion de l'vvue trop relachée, ou vne partie de la palpebre de l'œil : abattre vne cataracte : amputer l'ymblic des enfans nouvellement nés, ou le prepuce, ou les pterygomates des parties genitales des femmes. ou les nymphes, c'est à dire caruncules sortantes hors la nature des femmes ¹.

Aussi extraire les choses estranges qui sont entrées dedans les yeux, qui se fera en renuersant les paupieres avec la queue d'une esprouette, puis tirer tout ce qui est estrange avec petites pincettes, ou autres choses propres à ce faire : s'il y a du pus entre la cornée et l'vvue, sera vacué par incision : la cataracte sera abbatue par l'esguille, comme sera dict cy apres.

Les choses qui peuuent estre entrées aux oreilles sont diuerses, comme petites pierrettes, dragées de plomb, et autre petit corps qui ne s'enfle point par l'humidité des excremens contenus aux oreilles : et pour les tirer il faut mettre de l'huile dedans, fermer le nez et la bouche, et faire esternuer le malade avec vn sternutatoire : et si on ne le peut faire par ce moyen, il faut essayer à les tirer avec vn cure-oreille, petites pincettes, ou crochet : et si c'est vne petite balle de plomb, sera tirée avec vne tire-balle figurée aux playes des haquebutes. Ce que l'ay

¹ Tout ce qui suit manque dans les premières éditions, jusqu'au paragraphe : *Exemple de remettre à sa place ce qui est sorti.*

fait, à cause que la pointe du tire-balle s'insere dedans le plomb.

Les anciens commandent de faire pancher la teste du patient sur vne planche, (quand il est grandelet) et luy attacher la teste bien serrée, puis esleuant l'endroit de la planche où la teste est attachée, la laisser tomber à plomb. Quant à moy, ie ne suis de cest aduis, parce que par la grande commotion et esbranlement du cerueau, les veines, arteres, et fibres nerveux qui entrent et sortent par le crane, se pourroient rompre, et le sang estant hors de son vaisseau se pourriroit: et par consequent la mort s'ensuiuroit. Si ce sont des noyaux de cerises, pois, febues, et autres graines semblables, il les faut tirer le plustost qu'il sera possible, auant qu'elles s'enflent par l'humidité contenue aux oreilles. Car depuis qu'elles sont enflées et germées, elles font grande douleur par leur extension, et ne peuvent plus estre tirées entieres, et partant les faut rompre en petites pieces: et apres les auoir tirées, on appliquera aux oreilles de l'huile rosat, moyeux d'œuf, et autre chose qu'on verra estre de besoin. Si quelques petites bestioles y sont entrées, comme perce-oreilles, puces, ou autres semblables, on mettra en l'oreille de l'huile et du vinaigre, qui tost apres les fera mourir.

S'il y a quelque corps estrange entré dedans le nez, s'il n'y a moyen de le tirer avec pincettes ou autrement, on est quelquesfois contraint faire incision en long, afin de tirer dehors ce qui sera entré dedans.

Il y a plusieurs choses qui peuvent estre entrées en la gorge, comme arestes de poisson, petits osselets, vn dé, vne piece d'or ou d'argent: vne esguille ou espingle, lesquelles tiennent en la gorge, et ne peuvent estre

tirées ny auallées. Si on les peut voir la bouche ouuerte, quelquesfois aisement on les peut tirer avec pincettes ou bec de corbin: si elles sont si auant qu'on ne les puisse voir, il faut faire vomir le patient, luy faisant mettre ses doigts profondement en la gorge: si par ce moyen on ne peut rien faire, il faut faire aualler quelque morceau de mie de pain fendre sans mascher, ou des figures retournées. Autres attachent vn morceau d'esponge barbouillée de terebentine, ou de quelque syrop, ou vn morceau de poulmon de veau, ou de mouton eru, attaché bien dextrement à vn filet double et fort, et le font aualler, puis le retirent en haut.

Si c'est vn morceau de pain ou de chair, il faut faire comme ie fis à l'vn des seruiteurs de Henry Hazard, Maître Tailleur d'habits, demeurant sur le Pont S. Michel. L'histoire est telle.

Ils estoient six seruiteurs, lesquels se delibererent de faire vn bon desjeuner, et se cottiserent de chacun vn liard pour employer à auoir des tripes. Tous se mirent en deuoir de bien escrimer de la dent: vn d'entre eux print vn morceau de gros boyau cullier: l'ayant mis en sa bouche, il luy tarδοit qu'il ne fust en son estomach: il l'auala sans mascher pour retourner à la reste: ce morceau luy demeura au milieu de la gorge, et ne peut passer: qui luy causa vne tres-grande difficulté de respirer, et tomba comme epileptique, jettant le sang par la bouche, par le nez et oreilles, le visage tout liuide et noir: de façon qu'on estimoit que le pauvre goulu mourroit de ce morceau de trippe. Je fus enuoyé querir, et sachant la cause de son mal, ie le fis leuer et mettre en vne chaire, et pris vn porreau: luy ayant coupé la teste et despouillé

de deux robbes, luy ouuris la bouche avec vn speculum oris, et poussay le porreau bien profondement en la gorge assez violement, et le frappay de la main entre les deux espauls, si bien que le morceau tomba en l'estomach. Et estant hors de ce danger, promptement ietta sa veuë sur le plat où estoient les trippes, il se prit à crier contre ses compagnons, qu'ils auoient tout mangé sans luy, disant qu'il falloit qu'ils luy rendissent son argent. Alors Maistre Henry son maistre, voyant qu'au lieu de rendre graces à Dieu de l'auoir tiré du peril de suffocation et de mort, au contraire il crioit à la trippe, tout à l'heure luy paya ses gages et luy donna son congé, luy disant : Adieu goulu. Et depuis entre les compagnons Tailleurs de cette ville, a esté tousiours appellé goulu, et par despit s'en est retourné en son pays, qui n'est pas grande perte pour Paris.

Ceste histoire pourra seruir au ieune Chirurgien pour secourir quelqu'un en cas semblable. Si quelqu'un auoit auallé vne sangsue, et se fust attachée à la gorge, ou à l'estomach, on luy doit donner à boire de l'huile ou du vinaigre, et elle se detachera.

Les choses estranges qui peuvent entrer en la verge, sont ces choses que j'ay veuës : Vn iour ie mis vne petite sonde de plomb de la longueur d'un doigt, en la verge d'un grand Seigneur, pour quelque indisposition qu'il auoit : trois heures apres elle estoit entrée iusques pres le siege : et n'eust esté que ie l'auois vn peu remployée par le bout, afin de la mieux retirer, ie croy qu'elle fust entrée en la vessie : et fut avec peine que ie la retiray, en pressant, et en la repoussant doucement à l'extremité de la verge. Si on ne me veut croire que la

vessie attire à soy les choses estranges, ie les renuoiray à Colot, qui trouua à vn nommé Tire-vit, vne aiguille enucloppée en vne pierre apres la luy auoir tirée, et par excellence me l'a donnée, que ie garde par admiration. Ceste aiguille auoit esté fichée par Tire-vit au bout d'un petit baston, qu'il mit en sa verge pour repousser vne petite pierre qui estoit descendue au conduit de l'vrine, et ladite aiguille se departit du baston, et la vessie la tira à soy, et par succession de temps fut enucloppée de la matiere pierreuse.

Si au col de la matrice d'une femme on auoit appliqué vn pessaire, et qu'elle ne le peust retirer, il faudroit appliquer le speculum matricis, et le tirer avec vn instrument nommé bec de corbin ou pied de griffon, de peur qu'il ne se pourrist là dedans, ou engardast la femme de concevoir.

Et quant à extraire l'enfant mort ou vif, ou l'arriere-faix, ou vne mole: on trouuera cy apres les moyens bien au long, au liure de la generation. Et aussi pour extraire les choses estranges, comme balles, fleches, et dards, et autres choses estranges, cela se dira cy apres aux playes faites par haquebutes.

Or quant au siege, souuent on a veu les clysteres et suppositoires estre rendus par la bouche, qui est chose fort estrange.

Exemple de remettre en sa place ce qui est sorti ¹. Comme reduire les os

¹ Ici, dans la cinquième édition et les suivantes, commence le troisieme chapitre, avec ce titre : *Exemple de remettre en sa place ce qui est sorti*. C'est évidemment ou une inadvertance de l'auteur, ou une maladresse de l'imprimeur ; en effet, le chapitre deuxième traitant des opérations, demurerait incomplet, et il n'y a pas plus de

luxés, les intestins et omentum tombés en la bourse, ou hors lenombril. ou par vne playe faite au ventre : aussi la matrice relaschée, ou le bras et jambe d'vn enfant sorti hors la matrice, afin que plus facilement l'enfant soit jetté hors d'icelle : ou le gros boyau hors du siege, et le prepuce quiseroit renuersé au dessus du gland, ou l'œil estant prominent hors de son orbite.

Exemple de separer le continu. Comme separer les doigts vnis ensemble, ou autres parties, vice qui aduient par le defect de la vertu formatrice, ou par accident, comme par brusleure, playe, ou autrement. Aussi couper l'hymen, ou vne cicatrice faite au conduit de la femme : couper le filet qui est sous la langue, qui empesche les enfans de teter et parler, ou celui de la verge qui empesche que le prepuce ne soit decouuert : couper vne veine variqueuse, ou vne artere qui cause vne aneurisme, ou vn nerf ou tendon à demy coupé faisant spasme : trancher quelque membrane qui estoupe le conduit de l'oreille, yeux, nez, bouche, ou siege : inciser la teste et ventres d'vn enfant mort au ventre de la mere, pour vider les ventosités et aquosités, et autres excremens, afin que l'on le puisse apres plus librement extraire : separer les palpebres des yeux : couper le cuir musculoux, et perierane qui couure le test, et trepaner, afin d'oster les os qui compriment et picquent les meninges, ou vacuer le sang tombé sur icelles, ou quelques aquosités, ou hydrocephales : ouvrir vne femme recentemente morte

raison de le couper en cet endroit que dans tous les autres paragraphes qui commencent comme celui-ci. J'ai donc cru devoir suivre de préférence les deux premières éditions françaises et l'édition latine.

pour sauuer l'enfant estant encore viuant : ouvrir les apostemes pour vacuer les humeurs, et autre chose estrange contenue en icelles : application des cauterres tant actuels que potentiels pour curer les nodus, caries et alteration des os, ou faire ouuerture ou vlcere pour diuertir et tirer l'humeur au dehors, comme par ruisseaux ou tuyaux, ainsi que l'on fait au derriere du col pour diuertir l'humeur qui flue sus les yeux : aussi sont appliqués aux bras et jambes et autres parties, pour diuertir la fluxion qui se fait aux poulmons et jointures des gouteux : phlebotomie, application de sangsues, ventouses avec scarifications pour faire vacuation, deriuation, et reuulsion des humeurs superflus coulans sur quelque partie. Picquer les boyaux estans sortis hors du ventre par vne playe, pour vacuer les vents qui engardent estre reduits. Vice des os : on perce les os, ratisse, scie, lime, coupe : on les perce en trepanant le test, ou les costes, aux hydropiques, thoraciques où l'eau est contenue au thorax, et les os noirs, pourris, et vermolus. On scie les dents esbrechées, noires et pourries : aussi les cartilages vermolus.

Exemple de ioindre le separé. Comme réunir les playes par le benefice des coustures, compresses, et ligatures ; repos et situation bonne de la partie : reduire les fractures : lier vne veine ou artere pour arrester vn flux de sang, reioindre les leures fendues, dites bec de lievre, curer les vlceres et fistules.

Exemple d'adiouster ce qui defect de nature, ou par accident. Comme adiouster vne oreille, vn œil, vn nez,

La fin de ce paragraphe manque dans les deux premières éditions.

vne ou plusieurs dents, vne platine d'or ou d'argent, ou vne tente pour estouper quelque trou du palais, à cause que la verolle auroit corrodé ou corrompu l'os, de façon que le malade ne pourroit estre entendu par sa parole sans aide de ces moyens : vne langue artificielle en defaut d'vne portion qui auroit esté coupée à quelque personne : vne main, vn bras, vne jambe, vn corps de fer, vu pourpoint contrepoinché afin de tenir le corps droit et menu, vu soulier releué à vne personne boiteuse, vn chausson attaché d'vne lisiere à la ceinture, pour faire marcher vne personne droit : toutes lesquelles operations seront amplement deduities en ce present œuvre.

Or telles operations à la verité ne se peuuent accomplir sans douleur : car comme seroit-il possible de couper vn bras, ou vne jambe, couper et dilacerer le col de la vessie, et y mettre plusieurs instrumens sans vne extreme douleur ? Aussi reduire vne luxation, où il faut tenir, tirer, et pousser la partie qui est ià esprise de douleur : ouvrir les apostemes, parachever de couper vn nerf ou tendon à demy coupés, faire poincts d'esguille, cousant la chair pour reunir les leures des playes : appliquer fers ardens et bruslans : tirer vn enfant mort et pourri hors le ventre de la mere, et autres œuvres, lesquelles iamaïs ne se peuuent faire sans grandes et souvent extremes douleurs ? et toutesfois sans l'aide du Chirurgien, en tel cas on meurt subitement, ou miserablement en languissant. Et

On lit dans les deux premières éditions *pourpointé*. C'est simplement un corset piqué, comme le fait entendre clairement la traduction latine : *Thoracem multo filo compunctum*.

faisant telles œuvres, faut-il pour cela appeller les Chirurgiens cruels et inhumains, et les auoir en horreur ? ou leur faire ainsi que le peuple Romain fit jadis à *Arcabuto*¹, l'vn des premiers Chirurgiens que les Romains receurent en leur Republique, ainsi que *Sextus Cheronée* nepueu de *Plutarque* raconte. Iceuy, pource qu'il coupoit bras et jambes et faisoit autres œuvres cy dessus mentionnées, fut en telle horreur au peuple de Rome, qu'il fut tiré de sa maison, et lapidé au champ de Mars. O quelle ingratitude, d'auoir employé tout son bien, esprit et temps pour apprendre son art, et en l'exerçant estre ainsi massacré et tué ! Or iaoit que le peuple semblast auoir quelque couleur en ce fait, si est-ce qu'il ne fust aduoué du Senat, qui ne pouuant autrement reparer vne si grande faute et mesconnoissance de ce populace (lequel souuent est inconsideré en ses faits) pour recognoistre les seruices et perfections d'iceuy, luy fit eriger pour perpetuelle memoire vne statue d'or, qui fut posée au Temple d'*Esculapius*.

Or quant à moy, ie suis de l'aduis de *Celse*, qui admoneste le Chirurgien d'estre assureé en ses œuvres, et non piteux et craintif : en sorte que quand il opere de ses mains, il ne soit pour la clameur du malade, ny moins des assistans, retardé plus qu'il n'est de besoin, et qu'il ne se haste point plus qu'il ne faut : mais qu'il accomplisse son œuvre, sans auoir esgard au dire

¹ On lit *Arcabuto* dans toutes les éditions. Il s'agit ici d'*Archagatus*, dont le nom se retrouve même dans la traduction latine : mais il est bien remarquable qu'aucun des historiens de la médecine et de la chirurgie n'ait connu le passage invoqué ici par *A. Paré*.

de ceux qui par leur ignorance mes-
prisent le Chirurgien : car on dit en
commun proverbe, que

Le Chirurgien ayant la face pitieuse,
Rend à son malade la playe venimeuse.

CHAPITRE III.

DES CHOSES NATURELLES.

Pour deuenement accomplir les sus-
dites operations, et methodique-
ment curer les maladies, le Chirurgien
rationel doit, auant toutes choses,
auoir certaines indications et ensei-
gnemens de ce qu'il doit faire: autre-
ment il seroit Empirique, destitué de
toute raison, faisant ses operations au
hazard et à l'auanture, plus tot qu'a-
uec vne ferme assurance, fondée en
bonne science et du tout infailible,
qui ne veut que l'on procede en au-
cune guarison que par la conduite
des indications methodiques. lesquel-
les sont generalement prises des cho-
ses naturelles, non naturelles, et
contre nature; ensemble de leurs
annexes, qui sont les trois points
contenus en somme toute la Chi-
rurgie, ainsi que sagement les ont
iuentés nos anciens auteurs, gens
de bon esprit : à cette cause nous de-
duirons toute la contemplation et
theorique de nostre art suiuant cest
ordre.

Or les choses naturelles ont esté
ainsi nommées, à cause qu'elles decla-
rent et contiennent la nature du corps
humain, qui depend de la commixtion
et temperature des quatre premiers
elemens, ainsi que bien l'a descrit Hip-
pocrate en son liure de la nature hu-
maine : et pourtant la consideration
d'icelles appartient à la premiere par-
tie de Medecine, dite Physiologie :
comme la contemplation des choses

non naturelles appartient à la seconde,
qui se nomme Hygiene, ou Dialecti-
que, à cause qu'elle tasche à garder
la santé par l'vsage raisonnable de
telles choses : ne plus ne moins que
l'intelligence des choses dites contre
nature est deué à la troisieme,
nommée Therapeutique, c'est à dire,
curatiue des maladies et autres affec-
tions qui l'offensent et la blessent. Or
ces choses naturelles ont esté reduites
en nombre de sept, sans leurs an-
nexes, sçauoir est :

Les	{	Elemens, Tempera- mens, Humeurs, Parties, ou membres. Facultés, Actions, Esprits.	}	Et leurs annexes qui sont,	{	L'age, Le sexe, La couleur, La commo- deration, Le temps, La region, L'art et ma- niere de vi- vre.
-----	---	---	---	--	---	--

CHAPITRE IV.

DES ELEMENS.

Element, ainsi que communément
est pris en la Medecine, et que le definit
Galien au liure des Elemens, est la
tres-simple et moindre portion de la
chose qu'il constitue : et à simplement
et absolument parler, Elemens sont
appellés les quatre corps simples,
sçauoir est, le feu, l'air, l'eau, et la
terre, qui sont la matiere de tous les
corps naturels, mixtes, parfaits ou
imparfaits estans sous la concavité
du ciel, selon l'opinion des bons Phi-
losophes naturels. Tels elemens sont
seulement cogneus par l'esprit, non
par aucun sens exterieur : toutesfois
Hippocrate laissant les propres noms
des substances d'iceux, les a voulu
plus facilement declarer par leurs

qualités, disant, chaud, froid, humide, et sec, à raison qu'en chacun des elements il y a vne de ces qualités qui luy est propre, essentielle, et domine non seulement selon toute sa latitude, mais aussi selon sa force entiere d'agir, laquelle est accompagnée d'vne autre, qui vrayement est aussi excessiue et en souuerain degré comme l'autre en chacun element, non pas en souueraine vertu d'operer, comme dit Galien au premier liure des Elements. Comme par exemple, en l'air nous remarquons deux qualités, chaleur et humidité, toutes deux excessiues, autant chaleur qu'humidité.

Pourquoy donc (dira quelqu'un) la chaleur en l'air n'opere-t-elle pas aussi excessiuelement comme au feu? Pource que (comme nous auons dit) bien que la chaleur soit excessiue en l'air selon son essence, latitude et degré, aussi bien qu'elle est en l'element du feu, toutesfois elle ne l'est pas selon sa vertu d'agir et operer. La raison est, qu'icelle vertu d'eschauffer en l'air est empedchée, et comme bridée par la qualité qui luy est compagne: scauoir, l'humidité, laquelle hebe'te la vertu d'eschauffer, comme au contraire la siccité l'aiguise.

Donc les quatre elements sont tellement qualifiés, que

Noms des substances. Qualités premieres.

Le feu est.	Chaud et sec.
L'air.	Humide et chaud.
L'eau.	Froide et humide.
La terre.	Seiche et froide.

Or ces Elements en la composition des corps naturels retiennent leurs qualités telles qu' auparauant, sinon qu'elles sont remises et adoucies, à raison de la contrariété qui est esdites qualités: et au reste par tout entre eux si bien mixtionnés, qu'il ne demeure rien simple ou pur, non plus qu'en la

composition de l'emplastre dite Diachalciteos. il n'est possible monstrier huile, axunge, litharge, et chalcitis à part, en tant petite quantité que ce soit, tant ces quatre corps sont bien meslés et amassés avec la chaleur qui les assemble ainsi. Telle mixtion des quatre Elements pourra estre cognenê par la resolution d'iceux, faite au bois verd bruslant: car la flambe nous represente le feu, la fumée l'air, l'humidité qui resude dudit bois ressemble à l'eau, et la cendre à la terre.

Par tel exemple tant sensible, il est facile à imaginer la dissolution qui est vraye corruption de substance: et au contraire, l'amas et vnion d'iceux telle, que rien ne demeure simple, autrement iamais ne se feroit generation: car si la chaleur qui est au feu extreme, demeuroit telle au corps, elle le corromproit: tout ainsi de la frigidité, humidité, et siccité. Iacoit que deux d'icelles qualités soient dites actiues, à cause qu'elles ont plus grande force que les autres, qui sont chaleur et froideur: et les autres passives, à raison que leurs vertus ne sont de tant grande efficace que les autres, et pour la pluspart sont tousiours plus tardiues à leurs effets. De telle mixtion des substances et qualités des Elements, viennent les temperamens et complexions des corps, qui est la principale cause qui nous contraint d'estre tant curieux de la cognoissance des Elements. Les vertus et effects d'icelles qualités ie delaisseray à plus haute contemplation, pour declarer que de ces quatre premieres qualités (ainsi appellées, pource qu'elles conuiennent premierement et essentiellement aux quatre premiers corps et Elements) en prouiennent d'autres, comme par consequence, lesquelles pour ceste cause sont appellées qua-

lités secondes : sçavoir, legereté, et gravité, diuisées aussi par les quatre Elemens, selon qu'ils semblent plus participer de chaleur, froideur, siccité, ou humidité : car deux d'iceux Elemens sont legers, à cause qu'ils montent tousiours en haut : deux pesans, à cause que leur propre est de descendre en bas : comme l'on voit ,

Le feu tres-leger, qui est le plus haut :

L'air leger, estant au dessous du feu :

L'eau pesante, mise sous l'air :

La terre tres-pesante, mise et constituée au plus bas.

A ceste cause les corps ou parties legeres retiennent les Elemens legers, les pesantes au contraire. Tels sont les Elemens du monde, cogneus seulement de l'esprit : toutesfois il y a vne autre difference d'elemens prouenant de la commixtion des premiers susdits, comme Elemens de generation, et Elemens de nostre corps : lesquels certainement sont plus sensibles que les premiers : qui est la cause pourquoy Hippocrate en son liure de la Nature de l'homme, les a incontinent déclarés, apres auoir traité du chaud, froid, sec, et humide.

Les Elemens de notre generation, et de toutes les bestes ayans sang, sont la semence et le sang menstruel.

Les Elemens de nostre corps sont les parties solides et similaires, faites et produites des Elemens de generation : tels sont les os, membranes, ligamens, veines, arteres, et autres, desquelles dirons cy apres en l'Anatomie : qui sont faciles à cognoistre, à cause qu'ils se representent au sens de la veué.

CHAPITRE V.

DES TEMPERAMENS.

Temperament ou complexion, est vne confusion ou meslange de chaud, froid, sec, et humide. Autres disent que c'est vne harmonie et accord des quatre simples qualités elementaires, à sçavoir, chaleur, froideur, humidité et siccité, lesquelles sont entre elles directement contraires : cest accord et consentement vient de ladite confusion et meslange de quatre premiers Elemens de l'vniuersel monde, qui sont le feu, l'air, l'eau, et la terre.

Ceste harmonie, qui des Grecs est aussi autrement nommée *Crisis*, est l'ame tant des bestes brutes que des plantes, laquelle comme estant leur forme essentielle, leur donne estre et vie. Mais comme les plantes sont inferieures en excellence et vertu aux bestes, ainsi leur ame est beaucoup plus imparfaite et de moindre vertu et efficace : car elle est seulement vegetatiue, c'est à dire, qu'elle leur donne force et vertu de succeder et prendre leur nourriture de leur mere la terre pour entretenir leur estre et vie, et aussi de croistre iusques à vn certain but et grandeur limitée de nature, et puis finalement d'engendrer semence pour l'entretenement de leur espece. Mais celles des bestes brutes, outre ces trois operations vegetatiues, à sçavoir, attirer leur nourriture, croistre, engendrer semence, leur donne sentiment et cognoissance interieure et exterieure, et de toutes les choses qui leur nuisent et portent profit à l'entretenement de leur vie, et aussi de se mouuoir volontairement d'vn lieu à autre, selon leur appetit sensuel. Or celle de l'homme surpas-

sant en noblesse et perfection toutes les autres, ne procede point de cette harmonie et accord des quatre Elemens, comme il sera cy apres declaré.

L'on diuise le temperament en deux premieres differences : car ou il est temperé ou intemperé.

L'intemperé est de deux sortes, d'autant qu'il y a deux manieres d'intemperature : la premiere est vicieuse, et l'autre est encore dedans les limites de santé, comme celle qui n'offense pas les actions trop euidentement, mais seulement est cause qu'elles ne sont point si deuément et parfaitement faites, comme par la temperature temperée. La vicieuse est telle, pource qu'elle empesche du tout les operations. Or est-il qu'elle les empesche en trois façons, sauoir, qu'elles sont affoiblies, depraüées, ou du tout abolies : comme vne stupeur, en laquelle le sentiment est debile : depraüées, comme en vne conuulsion, où le mouuement est depraüé : du tout perdues, comme l'on voit en paralysie.

Le temperament temperé est aussi de deux sortes : car il est tel, ou à poids et egalité, ou à iustice. Le temperé au poids (que l'on appelle *ad pondus*) est celuy qui a egales portions et mesures des Elemens : de sorte que nulle qualité passe l'autre, ains est exactement mis en mediocrité des quatre qualités. Telle est la peau interieure des extremités des doigts d'un homme temperé à iustice : car le sens du tact, qui principalement consiste en telle partie, et y est le plus exact, doit estre sans aucun excés des qualités : autrement il n'eust sceu faire bon iugement, ny estre certain de chaleur, froideur, humidité et siccité. Or telle temperature aduient à

telle partie, d'autant qu'elle est composée de chair qui est chaude et humide, et de tendons froids et secs : toutes lesquelles parties meslées ensemble, font la partie ainsi temperée. Ainsi l'œil qui est instrument de la veüe pour discerner les couleurs, a esté fait sans aucune apparence de certaine couleur : l'ouye semblablement n'a esté douée d'aucun son distinct, pour auoir plus certaine connoissance des sons : la langue aussi pour bien iuger des saueurs, n'a receu aucune saueur de son propre naturel.

Le temperé à iustice est celuy qui n'a egale ny pareille portion des Elemens, ains de telle proportion et mesure desdites qualités à celle qui est conuenable à bien et deuement exercer les actions de tout le corps ainsi temperé : et tel temperament est cogneu par la bonté et perfection desdites actions. Il est ainsi nommé, d'autant que tout de mesme que la iustice distribue la recompense et la peine, ainsy qu'il appartient, selon la dignité et le merite d'un chacun : aussi nature faisant à chacune partie de nostre corps selon sa nature et excellence, a baillé vn tel temperament qui suffice à faire ses actions tres-parfaites : comme pour exemple l'os est constitué et composé des quatre Elemens comme les autres parties similaires : mais toutesfois nature ayant esgard à l'usage de l'os qui est de soustenir et porter, y a mis d'auantage de l'element sec, qui est la terre, que d'autre, afin qu'il fust plus dur et stable. Le ligament qui ne deuoit auoir tel vsage, a eu moindre partie de l'element sec que l'os : toutesfois pour le regard de son vsage, il en a receu dauantage que la chair, ou autre telle partie. Ainsy a esté gardée louable distribution

et proportion des Elemens à chacune partie, selon ce qu'il luy appartient, que nous appellons temperament à iustice. Es plantes, bestes et autres corps naturels, tel temperament se trouue, quand pour leurs actions ils ont telle mesure et proportion qu'il appartient à leur nature.

Par comparaison, au temperament de iustice nous auons huit differences des temperamens intemperés, sa- uoir est,

Quatre simples.	{	Chaud,	{	temperés en humidité
		Froid,		et siccité.
		Humide,	{	temperés en chaleur
		Sec,		et froideur.

Lesquels temperamens sont, ou de tout le corps, ou d'une

Partie	{	principale,	comme	{	du Cerveau.
					du Cœur.
					du Foye.
					des Testicules.
		non principale, comme de toutes les autres parties du corps.			

Et iceux temperamens sont dits sains ou salubres, quand ils suffisent à bien exercer les actions: ou maladi- fs, quand ils defaillent grandement à l'exercice de quelque action.

Les signes de tels temperamens sont descrits par Galien au 2. liure des Temperamens, et au liure *de arte Medicinali*. Et faut icy noter, quand nous disons vn corps ou partie chau- de, qu'il faut entendre plus chaude que la temperée à iustice de mesme espece: comme quand nous disons qu'un homme a le foye chaud, faut entendre qu'il l'a plus chaud que n'est celui de l'homme temperé à ius- tice: car à tel corps faut reduire et rapporter tout temperament, soit du corps entier, soit d'une partie, auquel

en la curation des maladies faut prin- cipalement auoir esgard: car il doit estre gardé par son semblable, comme nous dirons cy apres. Et pour autant qu'il est tres-necessaire entendre la distinction des temperamens, ie des- criray briuevement les temperatures des parties du corps, des aages, des parties de l'an, des humeurs, et des medicamens.

Des parties de nostre corps, selon le iugement non seulement du tact de la main de l'homme temperé à iustice (qui souuent est trompé par la cha- leur fluente, qui, espendue par tout le corps, fait qu'à l'attouchement toutes les parties du corps semblent chaudes) mais d'auantage selon la raison, com- position, et substance d'icelles parties, est tel:

L'os tres-sec, et tres-froid.

Le cartilage moins que l'os.

Le ligament moins que le carti- lage.

Le tendon moins que le ligament.

Le tendon plus froid et sec que la membrane.

La membrane plus que l'artere et veine.

En apres sont mis les nerfs durs: car les mols tiennent mediocrité en l'humidité et siccité, comme la peau: combien que tous, tant mols et sen- sitifs que durs et motifs, sont froids.

Toutes lesquelles parties sont froi- des et exangues de la nature, tou- tesfois les veines et arteres sont chaudes à raison du sang qu'elles contiennent: lequel sang toutesfois prend sa chaleur du cœur, qui est de toutes les parties du corps le plus sanguin, et plus chaud, plus mol que la peau: le foye lui approche fort, plus mol beaucoup que la peau. Car si de l'opinion de Galien, à la

fin du premier liure des temperamens, le cœur est vn peu moins dur que la peau, et que le cœur soit plus dur que le foye, comme il appert par l'attouchement. il faut que le foye soit beaucoup plus mol que la peau : l'entens la peau simple, sans comprendre la chair qui au dessous luy est adhérente. La chair est plus humide et chaude que la peau, à cause du sang. La moëlle de l'espine du dos est plus froide et humide que la peau : le cerueau plus humide qu'icelle, et la gresse encores dauantage que le cerueau. Les poulmons sont moins humides que la gresse, tout ainsi que la chair de la ratte et des reins. Toutes lesquelles parties sont plus humides que la peau.

Selon les aages, la temperature tant du corps, que des parties, se change. Qu'il soit vray, l'os est plus dur, sec et froid en vieillesse qu'en ieunesse ou puerilité. d'autant que la vie de l'homme tend tousiours à siccité: laquelle estant extreme en vn corps, cause la mort: qui est la raison pour laquelle il faut parler des temperamens des aages, apres auoir premierement expliqué par definition que c'est qu'aage.

¹ Donc aage est vn cours ou espace de la vie, par lequel la constitution et

¹ Dans les éditions posthumes, ce paragraphe commence un nouveau chapitre, qui fait le septième, et qui porte pour titre : *De l'Aage*. Ici encore se rencontre une division qu'il est impossible de conserver. Le chapitre *des Temperamens* n'est pas fini; il reste à parler du tempérament des âges, des humeurs et des médicaments; et tout cela en effet se trouve dans ce prétendu chapitre *de l'Aage* qui ne justifierait pas même son titre. En les réunissant en un seul, je me suis conformé aux deux premières éditions françaises, et à l'édition latine.

temperature du corps de soy-mesme, sans suruenue d'aucun accident, est changée euidentement.

Nous diuiserons les aages en quatre, à sçauoir, Puerilité, Adolescence, Ieunesse ou Virilité, Vieillesse. La puerilité, qui commence depuis la naissance de l'enfant, et dure iusqu'à dix-huit ans, est de temperature chaude et humide, pour estre fort prochaine des principes de nostre generation, sçauoir sang et semence, qui de leur temperature sont chauds et humides. L'adolescence, qui commence depuis dix-huit ans, iusques à vingt et cinq, est la temperée et moyenne entre tous excès. La ieunesse ou virilité est prise depuis vingt-cinq ans iusques à trente-cinq. Telle aage est chaude et seiche de son propre temperament: partant la chaleur du corps est fort acree et mordante, qui en la puerilité estoit douce et amiable, à raison de l'humidité du corps, qui puis apres a esté dessechée.

Vieillesse est diuisée en deux parties: la premiere dure depuis trente-cinq ans iusques à quarante-neuf: auquel aage les hommes sont appelés en latin *Senes*, c'est à dire vieils. La seconde partie de vieillesse, selon Gallien¹, est distribuée en trois degrés: Le premier est, quand les hommes ont encore la vertu virile pour vacquer aux negoces ciuiles: ce que ne peuuent faire ceux du second degré, pour l'imbecilité de leurs vertus. Ceux qui sont au tiers degré sont vexés d'extremes imbecilités et angoisses, impotens tant au corps qu'aux esprits: ils sont recourbés, idiots, et en enfance retournés, et sont du tout inutiles, desquels est dit, *Bis pueri senes*. Ceux du premier degré sont ioyeux et en-

¹ Gal. lib. 1, aph. 18. — A. P.

core vertueux, on les appelle communément, *verds vieillards*: les seconds ne demandent que la table et le lit, et les derniers que la fosse. Or en vieillesse les hommes sont froids et secs, jusques aux parties solides, pour la consommation de l'humidité substantifique ou radicale, prouenant de la multitude des ans: ce qui peut aussi aduenir par maladie febrile. Mais si quelques-vns vouloient dire, que l'homme vieil souuent mouche et crache grande abondance d'humidité, ie leur respondray que le vieillard ne doit pour ce estre dit humide: car (comme dit quelque bon Docteur) une bouteille pleine d'eau rend grand liqueur de sa concacité, neantmoins elle a le corps sec: ainsi le vieillard est humide d'excremens, par faute de chaleur naturelle.

Toutesfois ne faut tant astraindre ces descriptions des aages, qu'il les faille tousiours definir par les ans, veu qu'aucuns sont plus vieils en l'aage de quarante ans, que les autres à cinquante. Et pour le dire en bref: le grand Philosophe Pythagoras diuise la vie des hommes en quatre aages, la comparant aux quatre temps de l'année: disant que l'enfance est le Printemps, auquel toutes choses sont n fleur, commencent à croistre et augmenter. La ieunesse est comparée à l'Esté, pour la force et vertu que les hommes ont en cest aage. L'aage viril est comparé à l'Automne, pour ce qu'en cest aage l'homme a l'experience, est meur, et de bon conseil, avec cognoissance certaine de plusieurs choses. La vieillesse est comparée à l'Hyuer, temps sans fruit, ennuieux, et qui n'a le bien d'aucun fruit, sinon qu'ils soient procedés d'autre temps.

Or quant à l'aage caduque et decrepitée, qui dure jusques à quatre vingts

ans, est froide, seiche, et melancholique, tellement que ceux qui paruiennent jusques à icelle, sont facheux, chagrins, desdaigneux, despists, et souuent perdent la veuë et memoire, l'ouye, le parler, et cheminer, et veulent tousiours estre maistres, superieurs et obeïs, et enfin retournent en enfance, et font le semblable que les enfans. En decrepitude le corps est fort appesanti, et le iugement et entendement commence à diminuer et defaillir, tellement qu'ils deuiennent en enfance, et ne viuent qu'eu douleur¹. Toutesfois le sens et entendement demeure en sa pureté et vertu, et ne defaut que par l'impuissance des instrumens, où sont contenues les facultés animales, vitales, et naturelles, qui sont subiectes à plusieurs alterations et corruptions, parce qu'ils sont corporels et materiels: et non l'esprit, lequel ne vieillit point, mais bien le corps.

Tels sont les temperamens des aages qui muent pareillement les mœurs²: car les vieillards aiment l'exercitation de l'esprit, et les ieunes l'exercitation du corps. Aussi les vieillards sont fort subiects à l'avarice, et crainte: et les ieunes au contraire sont prodigues, gaillards et hardis.

Faut aussi declarer ceux des parties de l'année, qui sont quatre, comme auons dit cy dessus: le Printemps, l'Esté, l'Automne, l'Hyuer. Le Printemps, qui commence au douziesme ou treiziesme de Mars, et finit enuiron la moitié du mois de May, a esté constitué d'Hippocrates, chaud et humide. Opinion qui n'est tant procedée de la verité, comme nous pouuons

¹ Aristot. lib. 2, de anima. — A. P.

² Vide comm. Gal. in aph. 1, sect. 1, lib. 1 Epid. — A. P.

Colliger de Galien au premier liure des temperamens, que de la sentence des anciens Philosophes, qui ont voulu mesnager et departir les quatre temperatures des aages proportionnement aux quatre saisons de l'an. Car à vray parler, le Printemps est de sa propre nature temperé, estant mis au milieu de tous excés, de chaleur, froideur, humidité, siccité, non par comparaison qu'il soit plus chaud que l'Hyuer, ny plus humide que l'Esté: car il est ainsi attempé de sa propre nature: par ce moyen Hippocrates a dit¹ que le Printemps est tres-sain et tres-salubre, n'estant point subiect à maladies qui puissent causer la mort: ce qui est entendu quand le Printemps garde sa nature, et propre temperature: car s'il a quelque intemperature, ou bien s'il succede à quelque saison intemperée de l'Automne, ou de l'Hyuer, il est cause de plusieurs maladies que décrit Hippocrates; non qu'il fasse telles maladies, mais parce qu'il les demontre et met en euidence, les inuitant à sortir dehors par sa tiedeur.

L'Esté qui commence à la my-May et dure quatre mois ou enuiron, est chaud et sec de sa nature, fort subiect aux maladies prouenantes de la cholere, laquelle est en ce temps faite du sang qui a abondé du Printemps. Toutes les maladies qui suruiennent à l'Esté, sont rendues briefues et de petite durée. L'Automne, qui commence depuis que le Soleil est entré en Libra, et dure presque autant que le Printemps, est sec de sa nature, mais toutesfois en chaleur et froidure inegal: car le matin et le soir sont frais, le midy est chaud; partant il

est fort subiect à maladies, lesquelles sont fort longues, principalement quand elles tiennent vn peu de l'Hyuer: au reste fort pernicieux, pource que quotidiennes et repentines mutations de chaud et froid sont fort perilleuses¹.

L'Hyuer, qui dure le reste de l'an, de telle durée que l'Esté, est froid et humide de son temperament: à ceste cause il augmente nostre chaleur naturelle, l'appetit et le phlegme: la chaleur, *quidem*, par antiperistase qu'on appelle, c'est à dire, par contrariété de l'air voisin, qui estant froid, retient, et par ce moyen augmente et fortifie la chaleur interne au dedans: mais le phlegme, parce qu'augmentant l'appetit, il rend les hommes plus voraces, dont s'en suit crudité: parquoy il rend les maladies plus longues et difficiles à guarir, que nulle autre partie de l'an.

Sous la contemplation des parties de l'an on peut comprendre la variété des temperamens des iours particuliers, qui ne sont à mespriser pour faire eslections quand rien ne nous presse, suiuant le dire d'Hippocrates, en ses Aphorismes²: quand en vn mesme iour il fait chaud et froid, il faut attendre auoir des maladies automnales: et de ce est prise l'indication de l'air circonuoisin, comme nous dirons cy apres parlant des indications curatoires: car s'il est semblable à la maladie, il nous fasche beaucoup: mais au contraire, s'il contrarie au mal, il nous aide grandement. Les temperamens des regions et pays chauds ou froids ne sont pas de petite importance: mais ie les laisseray à messieurs les Physiiciens, afin de

¹ Aph. 9. liu. 3. et au liu. de l'air des lieux. — A. P.

¹ Hip. liu. 3. Aph. 4. — A. P.

² Aph. 4. liu. 3. — A. P.

dire des temperatures des humeurs.

Le sang, comme representant la nature de l'air, est estimé chaud et humide, ou plustost temperé, comme tesmoigne Galien sur la sentence 36, du liure premier de *Naturâ humanâ* : Il est, dit-il, tout assuré que le sang n'est chaud et humide, mais temperé : et tellement temperé, qu'en iceluy nulle des quatre qualités contraires ne surpasse euidentement l'autre, comme le mesme Galien repete sur la sentence 39 du mesme liure. Le phlegme est froid et humide, semblable à l'eau. La cholere est chaude et seiche, tenant de la nature du feu. Le suc melancholique est sec et froid, estant de la nature de la terre : toutesfois les especes du suc melancholique et du phlegme ne sont pas toutes froides : car le phlegme salé est de temperament chaud et sec, aussi toutes les especes de melancholie contre nature sont fort chaudes, à raison qu'elles sont faites par adustion, comme nous dirons au chapitre suivant.

Les temperamens des medicamens ne sont pas considerés en la maniere que les autres cy dessus, sçavoir est de la qualité de l'element qui a esté le maistre : ains par les operations nous iugeons des temperatures des medicamens, quand ils sont appliqués sus un corps temperé. Car un medicament estant mis sur tel corps, s'il eschauffe, nous disons que tel medicament est chaud : s'il refroidit, nous le tenons pour froid : s'il seiche, il sera dit sec : s'il humecte, il sera dit humide : et ainsi par leurs effets nous les constituons chands, froids, secs et humides, ainsi que nous declarerons cy apres plus amplement au propre traité des medicamens, où nous declarerons les temperés et autres, tant chauds, froids, secs, que humides,

au 1. 2. 3. 4. degré : auquel traité dirons aussi des temperatures des sauteurs, à cause que par icelles nous cognoissons certainement les qualités des medicamens.

Iusques à present auons parlé des temperamens : faut venir aux humeurs, qui ne sont de moindre vsage et consideration qu'iceux temperamens.

CHAPITRE VI.

DES HUMEURS.

La consideration des humeurs est de grande importance, tant au Medecin qu'au Chirurgien, à raison que toute maladie ayant matiere au corps, est engendrée de quelqu'un des humeurs, ou de plusieurs assemblés. Ce qui a meü Hippocrates, au liure de *Naturâ humanâ*, à dire que selon la disposition d'iceux humeurs, l'homme en tout se porte bien ou mal. Qu'ainsi soit, toutes les fieures putrides sont faites d'humeurs putrefiés et corrompus au corps humain : aussi toutes sortes d'Apostemes et tumeurs contre nature dependent de quelqu'un desdits humeurs : et selon la diuersité d'iceux, les differences des tumeurs sont faites, ainsi que nous dirons cy apres au propre chapitre des Apostemes. Les vlceres et playes et fractures sont guaries par le benefice des humeurs, nourrissans les parties offensées : qui est la cause que bien souuent en la curation, tant des apostemes qu'autres solutions de continuité, nous sommes contraints de rectifier le sang, c'est à dire, les quatre humeurs constituans la masse sanguinaire, quand il peche en quantité ou qualité :

car s'il y a vice au sang par quantité, comme quand il est en trop grande abondance, ou s'il y a mauuaise qualité, comme quand il est trop chaud, trop froid, trop espais et cras, trop coulant et fluxile, ou ayant autre qualité semblable, nulle action de nature se pourra deuément faire. A ceste cause ont esté inuentés deux remedes louables : la saignée pour corriger la quantité du sang, et la purgation, pour oster la mauuaise qualité. A present declarerons seulement lesdits humeurs, commençans à leur definition.

Humeur, c'est tout ce qui est fluxile, coulant, liquide, tant és corps de l'homme que de toutes bestes ayans sang, lequel est ou naturel, ou contre nature. Le naturel est ainsi appelé, à raison qu'il constitue le corps, et le maintient en son estre: faut entendre le contraire de celuy qui est contre nature. Celuy qui est naturel a deux differences: car ou il est bon et profitable pour nourrir les parties de nostre corps, ou il est inutile à ce faire, ains a autre vsage au corps que de nourrir, et est excrement du naturel, qui est nourrissement, ainsi que dirons cy apres. Le naturel propre et conuenable pour nourrir nostre corps, est l'humeur contenu és veines et arteres d'vn corps bien disposé et temperé selon nature, lequel nous appellons sang, qui est tout ce qui appert sortir des veines quand on fait vne saignée. Et telle est la signification générale du sang: car en particulier il est pris pour une distinction de couleur rouge, estant en la masse sanguinaire.

Et pour declarer cecy plus facilement, ie commenceray à la generation du sang, tant par sa cause efficiente que materielle: qui n'est autre

chose que nostre boire et manger lequel estant attiré par la vertu attractrice du ventricule, et là retenu par la vertu coctrice dudit ventricule, est tourné et conuertit en vne substance semblable à vu lait d'amandes: iacoit que telle matiere soit fort dissemblable et de parties bien diuerses, ainsi qu'il se voit en tant grande variété des viandes que nous prenons. Telle matiere estant ainsi cuite audit ventricule, est appelée *Chylus*, laquelle est apres poussée és intestins gresles, et sucée et attirée d'iceux par les veines mesaraiques, puis distribuée à la veine-porte, où aucunement elle s'altere, et de la veine porte est enuoyée au foye, qui par sa chaleur et vertu de faire sang à luy seul propre et particuliere, la conuertit en une substance rouge semblable à vin, laquelle nous appellons sang: et en ceste operation du foye sont faits tous les humeurs naturels, tant propres à nourrir, que non propres.

Le sang est celuy qui doit nourrir, lequel certainement ne pourroit ce faire, s'il n'estoit purgé de deux sortes d'excremens: desquels l'vn est attiré par le follicule du fiel, que nous appellons *bilis flava*, c'est à dire, cholere jaune: l'autre par la vertu attractrice de la rate, que nous appellons humeur melancholique, qui sont deux humeurs naturels, non toutesfois de nourrissemens, mais de quelque autre vsage: desquels nous dirons plus amplement cy apres. et aussi des trois sortes de concoctions qui sont au corps.

Le sang estant ainsi purgé de ces deux sortes d'excremens, est porté par les veines et arteres à toutes les parties du corps pour leur nourrissement: lequel iacoit qu'il semble estre

simple, toutesfois on y peut trouuer quatre corps differens, qui sont, le sang ainsi particulierement dit, le phlegme, la cholere, et le suc melancholique: lesquels ont esté distingués, non seulement par couleurs, mais aussi par saueurs et effets: car on trouuera auxdits humeurs saueurs differentes, comme dit Galien au commentaire sur le liure de la nature humaine: car l'humeur melancholique est aigre, la cholere amere, le sang doux, et la pituite naturelle douce, insipide, n'ayant aucune saueur apparente. Les effets d'iceux sont trouués aussi fort differens, tant en leurs qualités qu'en la nourriture du corps et generation des maladies: à ceste cause, il y a vne certaine proportion et mesure desdits humeurs, laquelle estant gardée donne santé au corps: mais si elle est corrompue, elle apporte et cause maladie. Qu'il soit vray, nous disons qu'un œdeme est fait de sang phlegmatique, un scirrhe du melancholique, un erysipelas du bilieux et cholérique, un phlegmon d'un bon sang et naturel.

Or pour declarer et demonstrier facilement les quatre humeurs estre compris au sang prins generalement pour la masse sanguinaire, Galien

donne exemple assez familier du vin nouveau, auquel on peut trouuer quatre corps differens: car il y a la fleur qui est au dessus, la lye qui est au fond, la verdure ou aquosité, et la bonne liqueur, douce et amiable; la fleur represente la cholere qui est la plus subtile des humeurs, se monstrant tousiours au dessus, de couleur d'or et luisante: la lye represente l'humeur melancholique, qui est tousiours au dessous à cause de sa pesanteur, et est comme la fece et lye du sang: la verdure ou aquosité est semblable au phlegme: car tout ainsi que la verdure, si elle n'est trop grande, par la chaleur naturelle du vin se peut tourner en bonne liqueur: aussi le phlegme, qui n'est autre chose qu'un sang imparfait, peut estre fait par nostre chaleur naturelle, bon sang: à ceste cause, nature n'a destiné aucun lieu propre pour le separer du sang, comme elle a fait des autres. La propre liqueur du vin represente le sang, à cause que tout ainsi que telle liqueur est la partie meilleure et plus louable du vin, ainsi le sang est le plus parfait des humeurs. Par tel exemple familier il est facile à entendre la distinction des humeurs, laquelle sera plus ample et claire par la table suiuate.

	<i>Nature.</i>	<i>Consistence.</i>	<i>Couleur.</i>	<i>Saveur.</i>	<i>Usage.</i>
Le sang.	De la nature de l'air chaud et humide, ou plutôt temperé.	Mediocre, ny trop epais, ny trop clair.	Rouge et vermeil.	Doux.	Il nourrit principalement les parties musculieuses: est distribué par les veines et arteres, donne chaleur à tout le corps.
Le Phlegme, ou pituite.	De la nature de l'eau froide et humide.	Fluxile.	Blanche.	Douce, ou plutôt fade: car ainsi estimons nous ceste eau bonne qui n'a aucun goust.	Elle nourrit le cerneau, comme aussi toutes autres parties froides et humides: modere le sang, et aide le mouvement des articles.
La choicre.	De la nature du feu, chaude et seiche.	Tenue et subtile.	Jaune, ou pastie.	Amer.	Elle excite la vertu expultrice des intestins, attene le phlegme qui est en iceux: ce que l'entends de l'extremiteille: comme aussi l'alimentaire nourrit les parties qui approchent plus pres de son naturel.
L'humeur melancholique.	De la nature de la terre, froid et sec.	Cras, epais, et limoneux.	Noir.	Acide et poignant.	Il excite l'appetit, il nourrit la ratte, et toute autre partie qui luy est semblable en temperature, comme les os.

Le sang est fait de la partie la plus benigne de tout le chylus, contenu es veines, et principalement est formé au foye, ainsi qu'auons dit: il est procréé des alimens de bon suc, prins apres exercices moderés: et plus en vn aage qu'en vn autre: et en vne partie de l'année conuenable plus qu'en l'autre, qui est le Printemps, lequel du tout approche à la nature du sang: (dont s'ensuit que le sang soit temperé en ses qualités, non chaud, et humide: comme ainsi soit que se-

lon l'opinion de Galien au premier liure des Temperamens, le Printemps est aussi temperé, comme a esté touché par cy deuant.) Parquoy en ce temps sont faites coustumierement les bonnes saignées. L'aage fort propre à engendrer tel humeur est l'adulescence, ou, comme dit Galien, depuis vingt cinq ans iusques à trente cinq: ceux auxquels tel humeur abonde, sont moderés, rouges, colorés, amiables et vermeils, ioyeux et plaisans.

Le phlegme est fait des alimens froids et cruds, mais principalement en Hyuer et en vieillesse, à raison de la constitution froide et humide tant de l'age que de telle partie de l'an. Il rend l'homme endormi, paresseux et gras, ayant trop tost les cheveux blancs.

La cholere est comme la fureur des humeurs, laquelle est engendrée avec le sang au foye, et portée es veines et arteres : et celle qui excède, est

La premiere édition française et la traduction latine contiennent en cet endroit un grand passage qui a été supprimé dans toutes les autres, le voici :

« Le phlegme est engendré non par l'imbecille chaleur, comme ont estimé quelques uns des anciens, disans que la cholere se fait d'une chaleur forte, le sang d'une mediocre, et le plegme d'une imbecille : en quoy il y a erreur manifeste. Car si ainsi est que le chylus est tourné et élaboré en sang en une mesme partie et foye, sçavoir au foye, d'où pourroit venir en un mesme temps cette diuersité de chaleur, forte et imbecille, comme ainsi soit que toute la masse sanguinaire distinguée des quatre humeurs differents, est faite et élaborée en un mesme temps, en une mesme partie, par une mesme action et faculté sanguifique ? D'où procede donc telle variété d'humeurs en nous ? De ce que les alimens dont nous sommes nourris sont semblables à nous, c'est à dire composés des quatre elements et qualités comme nous. Parquoy en la substance d'iceux, il y a quelque portion chaude ressemblante au feu, autre froide ressemblante à l'eau, autre seiche ressemblante à la terre, et autre humide à l'air, et ne se trouuant aucun aliment tant froid, fust-ce mesme la laitue, qui n'ait en soy quelque portion chaude.

» Parquoy ce n'est de merueille si une mesme chaleur agissante sur une matiere bigarrée de substances tant diuerses, excite d'icelle des humeurs tant differens, sçavoir de la partie chaude la bile, de la froide du phlegme, et ainsi des autres. Vrayement il n'y a point plus d'occasion de penser, que la diuersité des humeurs pro-

enouyée en partie au follicule du fiel, en partie s'exhale par insensible transpiration et sueurs : car le sang des arteres est plus subtil et plus iau-ne que celuy des veines, ainsi que dit Galien ¹. En ieunesse et en Esté, est fait tel humeur tant des viandes acres, ameres, ou salées, que du traual d'esprit et du corps : aussi tel humeur est principalement purgé en tel temps. Il rend l'homme leger, subtil, facile à se cholerer, et prompt à tou-

cede en nous de la diuersité de chaleur, que de penser que la cire et la pierre estans au soleil, la cire soit fondue par un puissant soleil, et la pierre seulement eschauffée par un soleil imbecille. Parquoy il faut attribuer cette diuersité d'effets non à la cause efficiente, sçavoir à la chaleur, qui est une et mesme en un mesme homme, mais à la cause materielle, qui estant de substances diuerses, fait que de sa portion plus chaude est plus aisement fait de la cholere, et de sa portion froide, rebelle à l'action de la chaleur, est fait de la pituite.

Toutesfois il ne veulx pas nier qu'en un mesme corps, selon que la chaleur sera plus forte et acre, ou imbecille et remise, il ne s'engendre plus ou moins de bile ou de phlegme : mais pourtant ne faut penser qu'en un mesme corps de la chaleur acre se fasse bile, de chaleur imbecille se fasse phlegme. Car en un mesme homme, il n'y a qu'une mesme et semblable chaleur, faisant toutesfois diuerses diuerses selon la diuersité de la matiere sur laquelle elle agit, c'est à dire, selon qu'icelle matiere s'accommode plus ou moins à la cause efficiente. Parquoy le phlegme en mesme temps, en mesme partie, et par mesme chaleur que tout le reste de masse du sang, est engendré de la portion du chylus plus froide, liquide, crue, ressemblante à l'eau, dont vient qu'il est comme un sang rude et non du tout parfait, à raison de quoy, il n'a eu de nature aucun propre conduit et receptacle, pour ce qu'il peut estre promptement fait sang, quand la nature en necessité, destituée de meilleur aliment, en a affaire.

« Il est fait des alimens froids et crus, etc. »

¹ Au liure 6, de *locis affectis*. — A. P.

tes choses, maigre, agile, qui a tost fait digestion des viandes qu'il a pris.

L'humeur melancholique est la partie la plus grosse du sang, lequel en partie est reietté du foye et attiré par la rate pour la nutrition d'icelle et expurgation du sang, en partie porté avec le sang, pour nourrir les parties de nostre corps les plus terrestres. Il est fait des alimens de gros suc et difficiles à cuire, et aussi des ennuis et fascheries de l'esprit : il redonde principalement en Automne, ou en l'aage declinant et premiere vieillesse : et rend tel humeur les hommes tristes, fascheux, fermes, seueres et rudes, ennuieux et timides.

Et faut entendre que tels humeurs se meuvent à certaines heures du iour : comme le sang domine depuis les trois heures d'apres minuit iusques à neuf : la cholere depuis neuf iusques à trois apres midy : et depuis trois heures iusques à neuf de soir la melancholie : depuis neuf heures iusques à trois apres miuict le phlegme, ou pituite. Lequel mouuement des humeurs clairement se cognoist, entre autres en la grosse verolle, ainsi que dirons cy apres.

Il y a deux humeurs qui sont separés de la masse sanguinaire, comme excremens de la seconde coction, desquels l'un est gros, et l'autre est subtil : cestuy cy est appellé cholere simplement dite, ou avec vne addition, cholere iaune : l'autre est dit cholere noire, en Latin *melancholicus humor* ¹, qui est attiré par la rate. De la portion d'icelle la plus tenue, et elaborée par la chaleur des arteres qui sont en ce lieu tres-insignes, la rate se nourrit iusques à tant qu'elle la fasche pour sa quantité ou

qualité : et alors icelle est portée de la ratte par le vaisseau veineux à l'orifice du ventricule, pour inciter l'appetit, et aider les actions dudit ventricule. L'autre cholere est attirée par le follicule du fiel, où elle demeure tant qu'elle ne peche en quantité ou qualité, et alors elle passe par les intestins. pour les purger et nettoyer par son amertume et acrimonie, et pour irriter la vertu expultrice d'iceux, aussi pour tuer les vers qui y sont quelquesfois engendrés : tel humeur a coustume de teindre de couleur iaune les vrines.

Il y a vn autre humeur sereux, inutile à nourrir, mais au reste fort profitable, lequel n'est excrement de la seconde coction, mais de la premiere : toutesfois n'a esté separé du *chylus*, comme l'autre excrement gros, ains gardé pour deslayer et destremper le sang trop gros (et pource est appellé le vehicule du sang) qui autrement ne pourroit estre facilement porté par les veines capillaires, tant de la partie sime ¹ que de la gibbe du foye, iusques à la veine caue : et iceluy humeur sereux, avec quelque portion du sang, est attiré des reins par les veines emulgentes, et separé du sang (lequel est la propre nourriture des reins) puis est enuoyé à la vessie, et fait vrine, et de là ietté hors. Tousiours quelque portion d'iceluy demeure avec le sang, qui est purgé par sueur, et est la propre matiere d'icelle.

Il y a quatre humeurs de nourrissens, (ainsi dits, non que ceux qu'a-uons parauant dits estre contenus en la masse sanguinaire, ne nourrissent aussi, mais parce qu'ils sont la matiere plus proche de l'aliment : comme les

¹ *Bilis atra* dans la première édition.

¹ Du latin *simus*, *concave*, par opposition à la partie *gibbe* ou *conueze*.

quatre contenus en la masse sanguinaire, la matiere plus remote et eslonnée) inuentés des Arabes, que l'on nomme *secondaires*. Le premier d'iceux n'a point de nom, qui est l'humeur estant encore en l'extremité des petites veines, et là encore pendant comme vne petite goutte. Le second est appelé *Ros*, qui est l'humeur ià imbu à la partie pour l'arroser, et ià préparé à nourrir. Le troisieme s'appelle *Cambium*, qui est ià changé et agglutiné, et peu s'en faut ià tourné en nourrissage. Le quatrieme est appelé *Gluten*, qui est la propre humidité substantifique, et parfait nourrissage des parties similaires: lesquels quatre humeurs seconds sont fort semblables aux degrés de nutrition, descrits par Galien és liures des facultés naturelles: qui sont, qu'il faut que le sang afflue à la partie qui doit estre nourrie, puis qu'il soit fiché et agglutiné, et finalement qu'il soit assimilé et fait semblable à la partie.

Les humeurs contre nature sont ceux qui estans corrompus alterent le corps et les parties où ils sont, causans ordinairement maladies. Ils retiennent les mesmes noms des humeurs naturels de nourrissage. Tous lesquels par putrefaction sont faits ebauts. iacoit qu'aucuns d'iceux soient froids de leur nature: d'iceux les vns sont faits tels aux veines seu-

lement, les autres non és veines, mais aussi hors d'icelles.

Ceux qui sont engendrés és veines sont le sang et la melancholie: la cholere et le phlegme sont faits tant hors des veines que dedans icelles. Le sang en se corrompant, selon Galien, sa portion plus subtile est tournée en cholere, et la grosse en cholere noire: parquoy le sang est corrompu, ou de luy-mesme, à raison de la pourriture, ou par meslange de substance estrange, comme d'autres humeurs enuoyées és veines par les autres parties comme du foye, de la ratelle, et poulmons. La melancholie qui est faite és veines, est de trois differences. L'vne est faite d'humeur melancholique, par vne chaleur pourrissante ou autre, et tournée en cendre: partant telle melancholie est brûlée, chaude, acre, et mordante. L'autre est engendrée de la cholere vitelline, c'est à dire semblable à moyeux d'œuf; laquelle par adustion est faite porracée, apres airugineuse, et à la fin rouge, et de rouge, noire, qui est la melancholie pire de toutes: car elle est maligne, bouillante, rongeante, exulcerante, et iamais n'est tirée hors du corps sans dommage. La troisieme est faite de phlegme pourri és veines, et tourné en phlegme salé, et par grande chaleur estrange en melancholie.

Le phlegme contre nature est engendré, comme avons dit, ou	Es veines,	}	L'aigre, ou acide fort crud, lequel n'a receu aucune action outré cello du ventricule, ou bien petite
			Le salé est fait du doux, estant pourri et bruslé, par le moyen qu'aucune partie du doux est meslée avec les parties bruslées.
La cholere contre nature est faite, ou	Hors des veines sont engendrés excremens semblables à pblegme, desquels,	}	L'un est tenu et subtil, comme l'eau distillante du cerueau par le nez.
			L'autre est semblable à morue, ainsi espaisse par le benefice d'une petite chaleur.
Es veines, comme	}	}	L'autre est semblable au verre fondu, ou aubins d'œufs, qui est tres-froid.
			La quatriesme est gipseux, à cause qu'il adhere et s'amasse tout ainsi que du plastre, comme appert es jointures des doigts, et aux poulmons.
Dedans le ventricule, s'engendre	}	}	Celle qui ressemble aux jaunes d'œufs, qui pour cette cause a esté appellée vitelline, qui est quasi bruslée, et cuite extre- mement par vne chaleur acre; de laquelle quelquefois es grandes maladies est faite cholere airugineuse, ou verte comme porreau, et semblable à pastel.
			1. Celle qui a la couleur de porreau, dite porracée. 2. L'airugineuse, ayant couleur de verd de gris. 3. Celle de couleur de pastel, dite Isatodes. 4. La rouge semblable au sang quant à la couleur, differente à raison qu'elle ne se prend point. 5. La plus que rouge, qui engendre fieures ardantes.

Telles sortes de choleres sont quel-
quesfois jettées hors par vomissement,
lesquelles on sent fort acres et mor-
dantes, aucunesfois ameres, et fai-
sans mal es parties par où elles pas-
sent, ce qui aduient principalement à
la declinaison des fieures.

Les signes de l'homme sanguin. ¹ Or
puisque du sang s'engendre la chair,
il est manifeste que l'homme bien
charnu et musculeux, et qui a vne
habitude de corps ferme, avec vne
exhalation de tout le corps vaporeuse

et benigne, est sanguin. La personne
sanguine a pareillement la couleur
belle, vermeille, et meslée de blanc
et de rouge: de blanc à cause du
cuir, partie spermatique et blanche:
de rouge, à raison du sang qui est au
dessus: car pour le dire en vn mot,
telle couleur reluit en la face, qui
est l'humeur caché dessous le cuir.
Ses mœurs sont paisibles, ioyeuses
et facetieuses: estant tel homme libe-
ral, doux, benin, gracieux, courtois,
et de bonne nature, riant, amoureux
des dames. Il se courrouce difficile-
ment: car quels sont les humeurs, tel-
les sont les inclinations des mœurs.
Or est-il que de tous les humeurs, il
n'y en a point de plus doux et paisible
que le sang. L'homme sanguin, en ou-
tre, boit et mange beaucoup, à cause
qu'il a grande chaleur naturelle: il sue
volontiers, il songe choses ioyeuses et
plaisantes, il est suiet aux maladies
causées du sang, comme aux phleg-

¹ Avec ce titre commence dans les édi-
tions posthumes un nouveau chapitre qui
est le onzième. Or, il n'est pas moins
manifeste ici que dans les deux occasions
précédentes, qu'il y a erreur dans cette
distribution, que tout ce qui va suivre se
rattache au chapitre des humeurs et le
complete; et en supposant l'utilité d'un
chapitre nouveau en cet endroit, au moins
devrait-il porter un titre tout différent. Je
suis donc encore ici les deux premières édi-
tions françaises, ainsi que l'édition latine.

mons, pustules sanguines espandues par tout le corps, au flux de sang par les narines, et grande abondance de flux menstruel: il endure sans danger la saignée, il est promptement offensé des choses chaudes et humides, et soulagé des contraires: au reste il a le pouls fort grand et plein, l'urine copieuse en quantité, mais mediocre en couleur et substance.

Les signes de l'homme cholérique. Ils ont la couleur citrine ou jaunastre, et le corps maigre et gresle, et fort velu, les veines et arteres fort grosses et amples; le pouls fort, et frequent: on trouue au toucher leur corps chaud, et sec, dur, aride, et aspre, avec vne vapeur acre qui exhale de tout leur corps: ils jettent beaucoup de cholere par les selles, vomissemens et vrines: dauantage, ils sont adextres d'entendement, et merueilleusement prompts et vigilans: ils sont aussi felons, audacieux, conuoiteux de gloire, aspres, vengeurs des iniures à eux faites; de sorte que le sang leur boult d'ardeur: leur face, leur voix, leur geste, leurs mouuemens sont changés et mués; aussi sont liberaux, voire souuent prodigues. Leur dormir est petit et leger, leurs songes sont de choses bruslantes, furieuses, et luisantes: ils se delectent à manger et boire choses froides et humides. Dauantage ils sont subiets aux fieures tierces, et aux ardantes, et resueries, alienations d'entendement, aux jaunisses, aux herpes, erysipeles, et autres pustules cholériques, et ont souuent amertume de bouche, et sont subiets aux flux de ventre appellés diarrhées et dysenteries.

Signes de l'homme phlegmatique. Ils ont la face blanche, et quelquesfois plombine, et liuide, et ensemble bouffie: la masse du corps est grosse

et mollasse, et froide au toucher: ils sont subiets aux maladies faites de phlegme, comme œdemes, tumeurs molles et insensibles, aux hydropisies, aux fieures quotidianes, à l'alopecie, aux frequentes distillations et rhumes sus la trachée artere, et poulmons: ils ont l'esprit lourd, grossier et stupide: ils sont fort paresseux, et dorment profondement: ils songent souuent qu'il pleut et neige, et pensent nager et noyer: ils vomissent beaucoup de phlegme et aquosités, et souuent crachent grande quantité de saluie, et iettent excremens semblables par les narines; ils ont la langue fort blanche et humide: ils sont insatiabiles, et ont vn appetit canin, quand la pituite predominante est de l'espece de celle qu'on appelle acide: et cuisent leurs viandes tardiement, dont s'ensuit qu'ils engendrent grande quantité d'humeurs froides et pituiteuses, lesquelles le plus souuent s'amassent au boyau nommé colon, lequel par ce moyen se tend et fait vn bruit grenouillant, presque semblable aux cris des grenouilles: et ont grandes douleurs, et leur semble que les parties dolentes soient tirées et bandées, dont s'ensuit la colique passion: A raison que de telle matiere humide et pituiteuse par vne chaleur imbecille, quelle est celle des hommes phlegmatiques, s'esleuent aisément des ventosités, qui de leur legereté portées çà et là par les circonuolutions des intestins, les enflent, et cherchans issue dehors font vn bruit tel que le vent passant par vn lieu estroit et anguste.

Les signes de l'homme melancholique. Le premier signe est pris de la couleur: c'est que la face est brune ou noirastre, avec vn regard inconstant, farouche et hagard, triste, morne et refrongné. Le second est pris des maladies,

principalement lors que l'humeur melancholique est meslé avec la cholere, et qu'il s'est tourné en adustion : car lors il aduient rongne et gratele crouteuse, morphée noire, chancre vlcéré et non vlcéré, ladrerie, et *psora*, qui est vne rongne puante où il est trouué de petits corps farineux, maladie qui est dite du vulgaire, mal saint Main : ils sont suiets aux scirrhes, hemorrhoides, varices, fieures quartes, continues, intermittentes et frequentes, quintaines, sextaines, qui toutesfois aduient fort rarement : à dureté et tumeur de la ratelle. Ils ont les veines et arteres fort estroites à cause de la frigidité de leur temperament, le propre de laquelle est de restraindre, comme le propre de la chaleur est de dilater : que si quelquesfois les veines en telles personnes semblent enflées, ce n'est point d'un bon sang, mais plustost d'une substance flatueuse, à cause de quoy ils sont difficiles à saigner, non seulement parce qu'il ne sort rien ou peu la veine estant ouuerte, pour la terrestreté et tardité de leurs humeurs : mais à cause que la veine ne fait pas beau ieu à la premiere impression de la lancette, tant pource que le cuir des melancholiques est dur et rude, que aussi qu'elle n'estant presque pleine que de vent, elle fluctue, et ondoye çà et là.

Leur corps est froid et dur au toucher, ils ont songes et idées en dormant fort espouuantables : car quelquesfois il leur est aduis qu'ils voyent des diables, serpens, manoirs obscurs, sepulcres, et corps morts, et autres choses semblables. lesquelles impressions sont faites au sens, à cause des vapeurs fuligineuses de l'humeur melancholique qui monte au cerneau, ainsi que nous voyons aduenir à ceux

qui tombent en hydrophobie. Ils sont graues et malins, frauduleux, trompeurs, chiches, et extremement auares, tardifs à payer leurs debtes, craintifs, tristes, chagrins, grongnars, de peu de parole, pleureux, pensifs, ingenieux, desirans de grandes et excellentes choses, et sont fort soupconneux, solitaires, haissans la compagnie des hommes, fermes et stables en leur opinion, tardifs à ire, mais quand ils se courroucent ils s'appaisent difficilement. Et lorsque l'humeur melancholique a excédé son degré de iustice, ils deuiennent par pourriture et adustion dudit humeur furieux, maniaques, et souuent se precipitent et tuent.

Ils sont cruels, opiniastres, inexorables, et leur esprit n'a point ou peu de repos : dont toutesfois ne faut faire reigle generale, ains considerer ce que Socrate respondit à ses disciples, qui se moquoient du physionome qui auoit iugé leur maistre (qu'on estimoit le plus continent et chaste de son temps) estre paillard : l'estois (dit-il) tel de nature, mais la Philosophie m'a enseigné autres mœurs. Car la bonne nourriture et les lettres peuuent changer l'inclination naturelle. Les gens de cœur et magnanimes ont esté pour la pluspart melancholiques, aussi fort ingenieux, sages et prudens. On voit pareillement aucuns auoir le visage d'une vierge, et le cœur d'un lion, comme Alexandre le Grand. Plutarque dit que ceux qui ne sont pas totalement bien nés, estans secourus par bonne doctrine et exercitation, peuuent recouurer le defect de leur nature : ainsi qu'une terre aride et pierreuse plus qu'il ne seroit de besoin, estant neantmoins bien cultiuée, porte bon fruit. Il est vray que selon la diuersité des hu-

meurs et temperamens, les hommes sont ioyeux, rians, et amoureux, audacieux, conuoiteux de gloire, vengeurs des iniures, iniurieux, liberaux, prodigues, d'esprit lourd et tardif, grossiers, paresseux, malins, frauduleux, trompeurs, chiches, auares, craintifs, tristes, pensifs, ingenieux, solitaires, fermes, stables en leur opinion, furieux et maniaques, menteurs, faciles à accoster, misericordieux, enuieux, ignares, fols, sots, badins, variables, querelleux, prudens, et autres affections de l'ame.¹

Or il faut icy noter qu'un homme qui sera de temperature et complexion sanguine, peut venir en complexion cholérique, ou melancholique, ou phlegmatique : comme le sanguin pourra deuenir cholérique, vsant d'alimens trop chauds et secs (car chacune chose engendre, conserue et augmente son semblable, et destruit son contraire) faisant grands exercices : aussi intermission d'euacuation des excremens cholériques, qui souloit estre faite ou par art ou naturellement. Aussi toute personne de quelque temperature qu'il soit, peut venir melancholique, vsant de viandes qui engendrent un gros sang, comme chair de bœuf, de cerf, vieils lieures, porcs, fourmage, et autres viandes trop salées. D'auantage la vie triste, empeschée de beaucoup d'affaires, soins, cogitations, contemplations, solitudes, procez, estudes, ou lettres, et pour estre trop sedentaires : car par faute d'exercice la chaleur naturelle s'assoupit, et les humeurs deuiennent gros et terrestres : aussi la demeure en une region froide et seiche : pareillement faute

d'euacuation accoustumée de l'humour melancholique, qui auoit accoustumé de fluër par les hemorrhoides, menstrues, ou de l'euacuation des humeurs par le siege. Toute personne peut tomber en temperature phlegmatique, (non par transmutation du sang en phlegme, mais par eschange et mutation de maniere de viure) s'il vse d'alimens froids et humides, s'il prend aussi viandes excessiuement et hors de temps et heure deuë, et deuant que les premieres soyent cuittes, digerées, et distribuées : aussi s'il fait grands mouuemens deuant que concoction soit faite : pareillement la demeure en une region froide et humide : la vie oisive sans aucun souci ne tristesse : l'intermission de l'euacuation du phlegme faite naturellement, ou par l'artifice des medicamens, par vomissement, cracher, moucher, suer : toutes ces choses amassent le phlegme en nostre corps, et rendent le sang phlegmatique, et par consequent changent toute l'habitude de nostre corps. Ce qui est bien à noter pour sçauoir si celui qui est pituiteux, melancholic, ou d'autre temperament, est tel de sa nature dès sa premiere conformation, ou deuenu et fait tel par maniere de viure desordonnée.

Quant aux parties du corps ou membres, seront deduites cy apres bien amplement en l'Anatomie, et pour ce n'est besoin icy d'en parler : parquoy laissant icelles, nous viendrons aux facultés, apres auoir premierement enseigné par exemples plus particuliers la pratique des reigles generales des temperamens données par cy deuant.

¹ Tout ce paragraphe manque dans les premières éditions françaises et latine.

CHAPITRE VII ¹.

PRATIQUE ET EXERCICE SUR LES REIGLES
DONNÉES DES TEMPERAMENS ET HV-
MEURS.

Pour accommoder la theorique des temperamens à la pratique, il m'a semblé bon, pour eviter la confusion qui adviendroit si nous voulions suivre les differences qui sont és temperamens des hommes de toutes les Prouinces de la terre, nous proposer les quatre extremités d'icelle, sçavoir, l'Orient, l'Occident, le Septentrion, le Midy: et puis le milieu et quasi comme centre de ces quatre parties du monde habitable: afin que les temperamens des hommes de telles regions expliqués en couleur, en mœurs, en actions, études, et façon de viure, seruent comme de reigle et conduite à cognoistre et iuger du temperament de chacun en particulier, selon que le cognoistrons estre ou approcher de ceste region ou de celle là.

Les Meridionaux, comme les Æthiopiens, Africains, Arabes, Ægyptiens et autres, sont ordinairement plus difformes, maigres et defaits, de petite stature, couleur tannée, obscure et basanée, yeux noirs, levres grosses et esleuées, cheveux crespus, avec voix gresle, cassée, feminine. Les Septentrionaux, comme les Scythes, Polaques, Allemans et autres, sont au contraire de couleur blanche, peau deliée, cheveux vnis, longs, blonds ou roux, stature grande et bien disposée, le plus souuent de pleine et

grasse habitude de corps: les yeux de couleur de ciel, avec voix aspre, forte et enrouée. Ceux d'entre-deux, comme les Italiens, François et autres, sont de couleur brune, beaux, gaillards, robustes, velus, gresles, charnus, ayant les yeux de chevre, ou tannés, la voix pleine, claire, et douce.

Les Meridionaux estans plus foibles de corps, sont fort excellens en gentillesse d'esprit, au contraire des Septentrionaux qui l'ont lourd et grossier, mais surpassans les autres en force corporelle. Ce qui se cognoistra par les discours des histoires, par lesquelles nous voyons tousiours les Scythes, les Gots et les Vandales auoir fait infinis rauages par l'Afrique et l'Espagne: Bref, tousiours les grandes Monarchies sont dressées du Septentrion vers le Midy, et peu ou point du Midy vers le Septentrion. C'est pourquoy les peuples de ce pays ne vuidoient leurs querelles autrement que par le duel, comme on voit és loix anciennes des Lombards, Anglois, Bourguignons, Danois, et Allemans, mesme que Fronton Roy de Danemarck ordonna les differens n'estre vidés par autre moyen, comme dit Saxon l'Historien: coustume qui est generale en tout le pays de Moscouie. Laquelle au contraire a tousiours esté resprouée comme chose bestiale par les Meridionaux, n'ayant iamais esté receuë et pratiquée des Assyriens, Ægyptiens, Perses, Hebreux, qui en recompense se sont basti et erigé une Monarchie sur les lettres et sciences occultes par leur bon engin, d'autant qu'estans naturellement melancholiques, à raison de la siccité de leur temperament, s'addonnent volontiers à solitudes et contemplations, estans tres-subtils et ingenieux. Par-

¹ Tout ce chapitre manque dans la première édition; il a donc paru pour la première fois en 1579 dans la deuxième.

quoy les Æthiopiens, Égyptiens, Libyens, Hebreux, Phœniciens, Perses, Assyriens et Indiens, ont inuenté plusieurs belles sciences, descouuert les secrets de nature, dressé les mathematiques, obserué les mouuemens celestes, et premierement dressé l'estat de la Religion, iusques-là mesme que les Arabes, qui ne viennent que de larcin, brigandages, et qui pour toutes maisons n'ont que leurs charriots, ont plusieurs belles observations de l'Astrologie, qu'ils baillent de main en main à leurs successeurs, et augmentent tous les iours, comme recite Leon l'Africain

Mais les Septentrionaux, comme les Allemans, pour l'abondance de l'humeur et du sang qui empesche la speculation, s'appliquent plus aux choses sensibles et aux arts mechaniques, estans leurs esprits grossiers et lourds, par la pesanteur du corps retirés du ciel en bas vers la terre : sçauoir, à la recherche des metaux et conduite des mines, fondre et forger ourrages en fer, acier, cuire, airain. esquels ils sont admirables, iusques à auoir inuenté la Canonnerie et Imprimerie.

Les peuples d'entre-deux, n'estans nuy aux sciences occultes comme les Meridionaux, ny aux mechaniques comme les Septentrionaux, s'adonnent aux affaires d'estat, à la police, et au trafic : estans au reste doués de suffisante force corporelle pour dompter les ruses et finesses de ceux du Midy, et d'assez bon conseil et aduis pour rompre l'impetuositè de ceux du Septentrion. Cela se cognoist par l'exemple des Carthaginois, Africains. qui ayans longtems trauaille l'Italie par ruses, finesses et surprises, n'ont toutefois peu euter qu'ils ne soient tombés sous le joug et Monarchie des

Romains. Les Gots, Huns, et autres Aquilonaire, ont fait plusieurs riberries sur les Romains, mais faute de prudence n'ont sceu garder et retenir ce que la force corporelle leur auoit acquis. Parquoy les histoires nous tesmoignent que les bonnes loix, la façon de bien regir vne Republique, la Dialectique et Eloquence sont venues de la Grece, Italie, et France, qui ont fourni et fournissent encores auourd'huy (principalement les deux dernieres) plus d'escriuains et gens de robbe longue, que tout le reste du monde ensemble.

Donc pour attribuer à chacune region ce qui luy appartient, les Meridionaux sont propres à estudier : les Septentrionaux, à guerroyer et executer : ceux d'entre-deux, à regir et commander : l'Italien est prudent : l'Espagnol est graue : le François diligent et actif, de sorte qu'on le diroit courir lors qu'il ne va que le pas : au regard de l'Espagnol, qui pour ce s'aide volontiers d'un seruiteur François, à raison de son allegresse en toutes ses actions. Les Orientaux entre-eux sont plus vigoureux et fermes d'entendement, ne celans rien : car par droit nous disons l'Orient estre de nature solaire, et partant ceste partie du iour doit estre estimée plus virile et dextre : aussi voyons-nous és animaux les parties dextres estre plus robustes. Au contraire les Occidentaux sont plus effeminés, mols et secrets : car ceste partie est deue à la Lune qui se monstre tousiours vers l'Occident, entre les espaces interlunaires : et à ceste cause, comme nocturne et sinistre, est reputée opposite à l'Orient. L'Occident est moins temperé et salubre, de sorte qu'entre tous les vents il n'y en a point de plus propice et salutaire,

que celui qu'on appelle Subsolanus, qui souffle d'Orient. Car bien que le Zephyrus, vent fort fauorable, souffle de l'Occident, toutesfois il souffle fort rarement, et presque seulement lors que le Soleil se couche. Les Septentrionaux mangent bien, et boient encore mieux, libres à parler apres le vin, non cauteleux, se deportans aisément de leur promesse, au reste fort chastes. Les Meridionaux au contraire sont sobres, secrets, rusés, et lascifs en toute vilénie de paillardise.

Aristote en ses Problemes dit estre barbares les nations tant celles qui sont trauaillées de chaleur excessiue, que de froidure: d'autant que la bonne temperature de l'air rend les mœurs plus douces. Parquoy les Scythes, Allemans, et autres Septentrionaux, et pareillement les Africains et Meridionaux sont cruels: ceux là d'une brauade, audace militaire, et plustost de cholere, que d'une vengeance premeditée, parce qu'ils ne peuuent par raison dompter et brider leurs premiers mouuemens et impetuosités: ceux-cy de pure et cauteleuse malice et de propos deliberé, à raison de leur triste naturel et melancholie. Des Septentrionaux, nous fera foy la cruauté de ceux de Transiluanie contre le seditieux Duc Georges, lequel ils firent dechirer vif à belles dents par leurs soldats, qu'ils auoient pour ce faire tenus troisours sans manger: puis l'ayans fait rostir à la broche, le firent deuorer par ceux qu'ils tenoient captifs de son party. Pour les Meridionaux nous suffira l'exemple du Carthaginois Hannibal: qui voyant quelques captifs Romains, lesquels il faisoit suiure son camp à pied, estre si las et du chemin, et du fardeau qu'il les contraignoit porter, qu'ils ne pouuoient pas-

ser outre, leur faisoit couper le deuant des pieds, et les abandonnoit ainsi par le chemin: les autres qui ne s'estoient montrez recreus, et estoient paruenus iusques où ils pretendoient, les faisoit combattre, frere contre frere, parent contre parent, et amy contre amy: ne se rassasiant de leur sang respandu, tant qu'il les eust tous reduits à vn seul vainqueur¹. Regardons les Meridionaux de l'Amerique: ils baignent leurs enfans dedans le sang de leurs ennemis, en apres ils succent et se repaissent de leur char esprainte entre deux pierres.

Or, comme les Meridionaux sont exempts d'une infinité de maladies plethoriques qui viennent d'abondance de sang, ausquelles sont suiets les Septentrionaux, comme fieures, fluxions, tumeurs, folies avec risée qui les incite à dancier et sauter durant l'acez. qu'ils appellent mal S. Vitus, et le guarissent par musique: aussi au contraire ils sont suiets aux frenesies qui viennent avec fureur et rage, predisans quelquesfois les choses à aduenir, ayans plusieurs songes estranges, et parlans plusieurs langages incogneus durant l'acez: à toutes sortes de gratelle, et ladrerie, maladie si commune entre eux, qu'on ne rencontre par les champs en l'une et l'autre Mauritanie presque qu'Hospitaux pour les ladres².

Les montagnars sont plus farouches et durs au trauail. Ceux qui habitent en la plaine, sont plus mols: principalement si elle est marescaugeuse, comme nous cognoissons par l'exemple des Holandois et Frisous. Mais si elle est battue de chaleur et soufflée de plusieurs vents impetueux,

¹ Valere, liu. 9, chap. 2. — A. P.

² Leon l'Africain et Alvarez. — A. P.

ils sont d'esprit turbulent, mutin, cupide de nouveauté, impatient de joug et servitude, comme nous cognoissons par l'exemple de ceux de la Gaule Narbonnoise. Ceux qui habitent en terroir sterile sont ordinairement de jugement plus accort, et plus exercités au travail, comme nous monstrent les exemples des Atheniens en comparaison de ceux de la Broce de Grece, les Romains en comparaison de ceux de la terre de Labour, et les Geneuois en comparaison de leurs voisins.

CHAPITRE VIII¹.

DES FACULTÉS.

Faculté ou vertu, est vne cause efficiente prouenant du temperament de la partie, laquelle fait quelque action au corps. Il y a au corps humain trois facultés principales qui le registrent et gouvernent, et esquelles consiste toute nostre vie quand elles sont entieres, à sçauoir, l'Animale, Vitale, Naturelle.

L'Animale est assise au propre temperament du cerueau, qui la distribue à toutes les parties de nostre corps, par le moyen des nerfs, par lesquels est donné sentiment et mouuement. Icele est de trois sortes. L'une est motiue, l'autre sensitive, et la tierce appellée *princeps*, c'est à dire principale. La sensitive consiste en cinq sens extérieurs, sçauoir est la veüe, l'oye, le goust, le flair ou odorat, et l'attouchement. La motiue consiste principalement és nerfs et muscles

qui sont instrumens du mouuement volontaire. La principale est celle qui fait la ratiocination, la memoire, la fantasie ou imagination, sous laquelle Galien comprend le sens commun et interieur, bien qu'Aristote les distingue l'vne d'avec l'autre.

La Vitale est située au cœur, qui distribue chaleur et vie aux parties de nostre corps par le moyen des arteres. Telle faculté est principalement empeschée és affections de la poitrine ou thorax, comme la supérieure, quand suruient quelque affection du cerueau: la plus remarquable, car içoit qu'elle soit impassible de soy, si est-ce qu'en ses instrumens elle peut souffrir beaucoup. Action de faculté vitale est la pulsation et battement continuuel du cœur et des arteres: de laquelle il suruient trois profits et vsages à tout le corps: car par la dilatation du cœur et des arteres, l'esprit vital par l'air ambiant attiré est nourri: par leur contraction la fuligine est chassée hors: et par tous les deux la chaleur de tout le corps est rafraichie et temperée.

La troisieme est la faculté Naturelle, estant au foye principalement: et celle qui donne nourriture à toutes les parties du corps, laquelle vniuersellement est diuisée en trois, sçauoir est, generatrice, seruant à la generation et formation de toutes les parties du corps au ventre de la mere: l'auctrice ou augmentatrice, qui commence depuis la delineation et conformation, et dure iusques à ce que les parties spermatiques ayent prins leur grandeur et magnitude suffisante en latitude, longitude, et profondeur. Car ainsi les parties de nostre corps s'augmentent, et tout par le benefice de la nutritiue, laquelle sert à la generatrice et auctrice. La nutritiue

¹ Ce chapitre est le septième de la première édition, et le onzième des éditions posthumes.

done est celle qui repare et restablit la triple substance de nostre corps , qui a esté perdue et dissipée par le continuel flux d'iceluy, s'il en est ainsi que nutrition ne soit que repletion de ce qui a esté vuidé. Ceste faculté commence dès le premier commencement de la formation de nostre corps, et dure iusques à la dissolution d'iceluy : parquoy elle est de grande contemplation. Icele est accomplie par l'aide des cinq ¹ autres facultés naturelles speciales, sçauoir est, Attractrice , Retentrice , Concoctrice ou Alteratrice , Expultrice , et Sequestrice.

L'attractrice est celle qui a le moyen d'attirer à soy le suc et aliment qui luy est conuenable (et tel suc est celui qui peut estre fait semblable à icelle partie) comme assez euidentement elle se monstre en vn homme affamé : car auant que le morceau soit masché, il est rauy et attiré par la vertu attractrice : ainsi en vn qui a grand soif , le boire est promptement attiré. La retentrice est celle qui garde et retient ce qui a esté attiré, iusques à tant qu'il aye esté cuit , digeré et préparé à nutrition : partant elle sert grandement à la vertu coctrice : car la chaleur naturelle ne peut faire coction , si l'aliment n'est compris , gardé, et arrêté pour estre alteré , et du tout entierement changé et fait semblable : comme pour exemple, la viande estant attirée au ventricule, si elle n'y est retenue , elle ne pourra estre tournée en *chylus*.

L'alteratrice ou concoctrice change et tourne ce qui aura esté prins

¹ Toutes les éditions portent *quatre*, ce qui est une faute: c'est que dans ses premières éditions, A. Paré n'admettait que quatre facultés. Voyez la note suivante.

et retenu, et le fait du tout semblable à la partie dont elle est faculté, le tout par le propre temperament et chaleur naturelle d'icelle partie. Ainsi le ventricule fait vn *chylus* de tout le boire et manger que nous prenons : ainsi le foye par sa vertu coctrice tourne et change le *chylus* en sang : aussi le nerf et l'os muent et changent le sang qui leur est apporté par les veines capillaires, en substance blanche et solide, qui auparauant estoit rouge et fluxile. Telle coction en l'os et nerf est plus difficile à faire, qu'elle n'est en la chair musculieuse, car à celle le sang est fort semblable : parquoy avec petite alteration et desiccation est tourné en chair : toutes-fois telle alteration et coction ne se peut deuenement faire, si l'aliment n'est expurgé et nettoyé de ses excremens , et choses qui lui sont estranges. Parquoy non seulement à la premiere et seconde coction (comme nous auons dit) y a deux sortes d'excremens, sçauoir est, le gros, et le subtil, mais aussi en la troisieme, qui se fait en chacune partie: l'vn est cogneu par l'entendement, que nous appellons insensible transpiration : l'autre est aucunes-fois cogneu par sueurs, autrefois par la generation du poil et ongles, qui sont engendres des excremens fuligineux, gros et terrestres de la troisieme coction : à ceste cause il y a vne quatriesme faculté naturelle qui ayde à la nutrition, qu'on appelle expultrice, dediée à expeller et reiecter les excremens separez par la vertu sequestrice, où les choses n'ont peu estre alterées et cuites , ny du tout assimilées.

Telles facultés aidantes à la nutrition, sont en aucunes parties doubles, sçauoir est, communes à tout le corps, et outre propres et particulieres à

elles, comme au ventricule, au foye, aux veines: en aucunes, toutes quatre ensemble, comme aux parties cy-dessus dictes: en aucunes deux seulement, comme au fiel, à la ratte, és reins, et à la vessie: és autres parties sont seulement particulieres et propres, comme és parties similaires, et sanguines, esquelles, si l'une de ces quatre défaut, la partie est mal saine, demeurant aucunes fois atrophice et difforme, autresfois vlceree, autresfois reçoit d'autres affections, à raison qu'elle n'est bonnement nourrie. Or telles facultés faisans deuement leur deuoir, l'aliment sera fait propre substance de la partie, qui est la vraye assimilation, par degrés et moyens qui s'ensuiuent: car il faut premiere-ment qu'il afflue à la partie, puis qu'il soit apposé et mis: estant apposé, qu'il soit agglutiné, et fiché: finablement après l'agglutination, qu'il soit assimilé et fait du tout semblable.

La faculté sequestrice ou separante, est celle qui peut tirer et faire choix des matieres entierement confuses et meslées de bon et mauuais. Exemple, la vessie du fiel attire à soy la cholere du sang, laquelle n'apparoit au sens de la veuë dedans le sang: et les ronnons tirent la serosité du sang et la mettent à part, qui est iettée par l'vrine. Aussi le laict est enuoyé des mammelles à la matrice, passant au trauers des veines remplies de sang. Et la boue d'une apostume faite au bras, ou ratelle, poulmons ou foye, et autres parties internes, est vacuée par les vrines et par les selles, passant par le sang sans se mixtionner avec luy. On voit cela aux choses inanimées, comme és vaisseaux de verre nommés monte-vins, le vin passer au trauers de l'eau, et l'eau au trauers du vin, sans se mixtionner ensemble.

ble. Par plus forte raison il se fait separation des excremens, par la vertu et faculté sequestrice qui est au corps humain.

Maintenant faut parler des actions qui viennent d'icelles¹.

CHAPITRE IX.

DES ACTIONS.

Action, ou fonction, ou operation, est un mouuement actif prouenant de la faculté: car tout ainsi que la faculté depend du temperament, ainsi l'action de la faculté, et de l'action l'œuvre. Et isoit que bien souuent sont confondus action et œuvre, toutesfois il y a difference entre les deux: car l'action demonstre le mouuement à faire quelque chose, et l'œuvre la chose ià faite et du tout accomplie: comme nutrition, generation de chair, est action de nature: les parties ià nourries, la chair engendrée en vn vlcere caue, est œuvre d'icelle. Parquoy l'œuvre depend de l'action, tout ainsi que l'action depend de la faculté, par le benefice des instrumens bien disposés et entiers: car si la faculté défaut, ou qu'elle aye receu quelque offense, nulle action se pourra faire: aussi si les instrumens n'ont conuenable conformation (qui est leur propre santé, par laquelle les membres et instrumens sont prompts à faire quelque action), l'action sera nulle, ou peu louable. A ceste cause, pour la bonté et perfection des actions,

¹ Tout ce paragraphe manque dans les premières éditions; aussi l'auteur n'admettait-il alors que quatre facultés. L'édition latine, en 1582, ne fait pas encore mention de la *sequestrice*.

il faut que les facultés et les instrumens d'icelles soient en dené disposition et en leur entier.

Les actions sont de deux differences : car ou elles sont naturelles, ou volontaires.

Les naturelles sont ainsi appellées à raison qu'elles sont non volontaires, et ont vne necessité en soy, laquelle nous ne pouuons empescher, comme le mouuement du cœur, le pouls de l'artere, l'expulsion des excremens, et autres telles actions naturelles, qui ne se gouernent point selon nostre propre vouloir. Telles actions precedent et viennent ou du foye, et veines, ou du cœur, et des arteres : parquoy on les pourra specialement appeller vitales et naturelles : car à chacune faculté faut attribuer vne action, autrement s'ensuiuroit qu'vne faculté seroit oisiue et sans vsage. Les non volontaires vitales sont, Dilatation du cœur, Contraction des arteres, que nous appellons pouls. Par la dilatation sont attirées les matieres, et par la contraction sont dechassées. Les non volontaires naturelles sont telles :

Generation	} prouenant de la	{	Generatrice.
Auction			Auetrice.
Nutrition,			Nutrice.

Generation, n'est autre chose qu'vne conformation de matiere, ou acquisition de forme substantielle en la matiere, laquelle est accomplie par le moyen de deux vertus et facultés : l'vne est alteratrice, qui prepare et altere la semence et sang menstruel, pour en faire os, chair, nerfs, ligamens, membranes, et autres telles parties : l'autre est formatrice, qui forme et figure la matiere ià preparée, et luy donne situation, composition et figure conuenable.

Auction, est ampliation ou augmentation des parties solides, en longueur, largeur, et profondeur, gardant toutesfois la premiere forme et figure, et solidité. Or est-il dit en ceste definition, auction estre ampliation des parties solides, parce que d'icelles seules depend toute l'essence de l'augmentation : car vn corps pour amplifier en charnure ou gresse, n'est pas dit s'augmenter, mais seulement si quant - et - quant les parties solides s'augmentent, et principalement les os : de tant qu'iceux s'augmentans, tout le corps pareillement s'augmente, encôres que peut-estre il amaigrisse.

Nutrition, est parfaite assimilation de la chose qui doit nourrir, avec la partie qui doit estre nourrie. Icelle se parfait par le moyen de quatre autres actions particulieres, scauoir est, attraction, retention, coction, et expulsion.

Les actions volontaires qui tiennent entierement de nostre volonté, sont ainsi appellées, à raison que selon nostre vouloir, nous les pouuons arrester ou exciter, et faire haster ou retarder, ainsi qu'il nous plaist. Icelles ont trois differences : car ou il y a sentiment, ou mouuement, ou action principale et princesse.

Le sentiment, ou sensation, est fait en cinq sortes, qui font voir, ouyr, odorer, gouster, et attoucher : lesquelles actions sont faites par la concurrence de trois choses, à scauoir, d'vn organe ou instrument, d'vn moyen, et d'un obiect. L'organe ou instrument est principalement l'esprit animal (duquel nous parlerons cy apres) conduit et mené par les nerfs és propres parties où doiuent estre faits tels sentimens : partant icelles parties seront prises à present pour instrumens et organes. Le moyen est

vn corps qui porte l'obiet, et le presente à l'instrument ou organe. L'obiet est vne qualité extérieure, qui a vertu d'esmouoir l'organe par l'aide du moyen bien disposé et affecté. Ces choses seront plus faciles, en declarant particulièrement vne chacune action par ces trois points necessaires.

La vision est action de la faculté visuelle, laquelle est faite en l'œil, qui est constitué de tuniques et d'humeurs seruans à faire telle action : partant sont pour l'instrument de la dicte vision. L'obiet et qualité visible représentée audit instrument est double : car ou il est visible de sa propre nature, comme la lumiere, le soleil, le feu, la lune et les estoilles : ou par le benefice d'vn autre, comme par la clarté les couleurs nous sont représentées : toutesfois tels obiets ne sont conduits à l'instrument, si ce n'est par le moyen d'vn corps qui est diaphane et transparent, comme l'air ou l'eau, ou la glace, ou le verre.

L'ouïr a pour instrument le conduit ou trou de l'os petreux, nommé mamillaire, auquel il y a pannicule, nerf auditoire, et quelque air ou esprit contenu audit trou de l'os petreux. Son obiet est tout son, qui est engendré de la percussion de l'air, et causé de la collision et rencontre de deux corps, desquels l'vn a receu le coup, l'autre l'a donné. Le moyen est l'air extérieur qui porte le son à l'oreille.

Le sentir et odorier est fait és apophyses mammillaires, produites de la propre substance du cerueau, et assises sur les naseaux, selon Galien. Toutesfois il est fait és ventricules antérieurs du cerueau : telle action est fort petite à l'homme au regard des autres animaux : son obiet est toute sorte d'odour, qui est vne exha-

lation qui sort des corps. Le moyen par lequel tel obiet est représenté à l'odorat, est l'air, et aux poissons l'eau.

Le gouter est fait à la langue bien disposée, par le benefice du nerf venant de la troisieme et quatrieme coniugation des nerfs du cerueau, et dispersé à la superficie de la langue. Son obiet est toute sorte de saueurs, desquelles nous parlerons cy apres en nostre Antidotaire. Le moyen par lequel tel obiet est conduit à l'instrument, est extérieur ou intérieur : l'extérieur est vne salie humide et vinctueuse de la langue : l'intérieur est la chair spongieuse d'icelle langue.

Le toucher ou attouchement, est fait en toutes parties ayans nerfs, mais principalement en vne peau nerveuse disposée par tout le corps, et mise sous la peau : toutesfois le premier instrument est le cuir des doigts, comme auons dit au chapitre sixiesme des Temperamens. L'obiet, est toute qualité tactile, seauoir est premiere, chaud, froid, humide, et sec : ou seconde, rude, poly, leger, pesant, dur, mol, rare, dense, friable, vinctueux, subtil, et cras. Le moyen qui porte tel obiet à l'instrument, est la peau, ou la chair qui a beaucoup de nerfs meslés avec elle.

La seconde action animale est motion, ou mouuement spécialement dit volontaire, qui est fait par le muscle, appellé le propre instrument du mouuement volontaire. Les differences principales de telle action sont flexion et extension : toutesfois il y a tant grande diuersité de telles actions, qu'il y a de sortes de positions ou differences locales : car le mouuement est fait haut ou bas, à dextre ou à senestre, deuant ou derriere : esquelles on pourra rapporter tant de

sortes de mouuemens que nous auons au corps, prouenans d'une infinité de muscles. Au nombre de telles actions volontaires faut referer la respiration, à raison qu'icelle est faite par le moyen des muscles, nonobstant qu'elle serue à la refrigeration du cœur : car nous la pouuons arrester pour quelque temps, quand il nous plaist, et la faire plus frequente ou rare, qui sont les propres conditions du mouuement volontaire. Bref, pour satisfaire à vne infinité d'objections qu'on fait touchant ce point, nous dirons, que l'action de respirer appartient à la faculté animale, mais l'usage et vtilité appartient à la vitale.

L'action principale, et premiere en dignité entre les actions volontaires, est diuisée en trois : car ou il y a imagination, ou cogitation et pensée, ou memoire. L'imagination est vne apprehension et recognoissance des choses et objets qui nous sont représentés par les cinq actions sensitiues, cydeuant declarées. La cogitation ou ratiocination, est le iugement ou estimation qui est fait des choses conceues et apprehendées, en les comparant et assemblant les vnes avec les autres, ou les separant l'une d'avec l'autre. Telle action est communément appellée raison, et est la plus excellente des trois. La memoire est la garde et conseruation des choses apprehendées et imaginées, et de la iugées et examinées, comme le thesaur, qui est quelquesfois desployé et ouuert quand les autres actions cessent. Or toutes telles actions, tant naturelles, qu'animales et volontaires, sont faites par le moyen et benefice des esprits, desquels faut à present parler.

CHAPITRE X.

DES ESPRITS.

Esprit est vne substance subtile, aérée, transparente et luisante, faite de la partie du sang la plus legere et tenue, afin que par icelle la vertu des facultés principales, qui gouvernent nostre corps, soit conduite et portée aux autres parties, pour faire leur propre action. Car si telle vertu n'estoit portée aux parties pour faire leur propre action, elles periroident incontinent.

Tel esprit est communément fait triple: animal, vital, et naturel.

L'esprit animal est mis et logé au cerueau : car es veines et arteres dudit cerueau il est fait et elabouré, pour distribuer par les nerfs et porter le sentiment et mouuemens es parties de nostre corps. Qu'il soit vray, il est manifeste qu'en Hyver, à cause de l'interception ou glaciation dudit esprit, faite par le froid es parties externes comme la main, il y a deprauation ou diminuation du mouuement et sentiment. Il est appellé animal, non qu'il soit substance de l'ame, mais à raison que c'est le principal insrument d'icelle, qui est logée au cerueau. Tel esprit est vne substance fort subtile et ignée, laquelle selon la diuersité des cinq sens extérieurs, a diuers noms : celuy qui fait la veuë ou vision, est dit visoire ou visuel, lequel nous pouuons voirsensiblement saillir hors l'œil, quand nous le frotons et agitions avec le doigt, et principalement la nuit. Celuy qui est porté à l'ouye, est dit auditif : celuy du goust, gustatif : celuy du toucher, tactif. Il est fait es anfractuosités des

veines et arteres du cerueau, de la partie la plus subtile de l'esprit vital, porté en haut par l'artere carotide : en partie aussi de l'air, ou vapeurs, ou odeurs que nous attirons, inspirons par le nez és ventricules antérieurs du cerueau : et nous faisons interception de tel esprit par ligatures fort estreintes, quand nous voulons amputer quelque membre. En vne paralysie aussi, ou apoplexie, à raison de l'obstruction qui ferme la voye audit esprit, quelquesfois la partie est priuée de mouvement, quelquesfois de mouuement et sentiment.

L'esprit vital, second en dignité, est assis au cœur, principalement au ventricule senestre d'iceluy, et est porté par les arteres à toutes les parties du corps, pour entretenir et garder la chaleur fixe et assise de chacune partie, laquelle autrement periroit, si elle n'estoit maintenue par la chaleur fluente, qui vient avec ledit esprit par les arteres en chacune partie. Il est le plus subtil apres l'animal : partant il a esté diligemment gardé en vne tunique fort espesse, et presque semblable au nerf, scauoir la tunique interieure de l'artere, qui est cinq fois aussi espesse que celle de la veine, comme de l'opinion de Hierophile cite Galien en plusieurs lieux. Tel esprit est fait de la partie la plus subtile du sang, et de l'inspiration de l'air : parquoy s'il se fait trop grande transpiration, ou vacuation excessiue, ou quelque corruption d'humeurs, il est incontinent perdu : aussi s'il se fait quelque inspiration d'un air pestilent, ou autrement putrefié et malin, ou de quelque odeur infecte, il est promptement corrompu, qui est la cause de la mort tant subite des pestiferés. Quelquesfois par obstruction et redondance, ou quelque

trop grande inflammation, tel esprit ne peut bonnement relier à la partie, et entretenir la chaleur naturelle d'icelle : dont s'ensuit corruption de toute la partie, que nous appellons sphacele ou syderation, de laquelle nous parlerons cyapres.

L'esprit naturel : si d'aventure il y en a vn) est assis au foye et veines : il est plus gros beaucoup que les precedents, aussi inferieur en dignité, action et vsage : lequel est d'aider la nutrition de chacune partie, et conduire le sang et chaleur à icelle. Il y a d'autres esprits fixes et inserés és parties similaires ou simples de nostre corps, qui sont semblablement naturels et engendrés en vne chacune partie d'iceluy. Et d'autant qu'ils sont substances etherrées et ignées, ils sont tellement conjoints avec la chaleur naturelle, que sans icelle ils ne peuvent non plus subsister ne demeurer que la flamme du feu sans chaleur : lesquels aussi avec icelle sont comme les vagabonds et fluans, les premiers instrumens des facultés et operations d'une chacune partie de nostre corps. Or ces esprits fixes sont nourris et entretenus en nostre corps de l'humeur radical, qui est de substance aerée et huilleuse, contenu és parties simples et similaires, lequel humeur est le fondement et substance de ces esprits fixes, et de la chaleur naturelle : pourtant nul homme ne peut viure vn moment de temps sans iceluy, pour ce qu'il est la matiere subiecte tant de cest esprit, icy, que de la chaleur naturelle, sans lesquels nul animal ne peut viure. Car les premiers instrumens de la vie de l'animal, sont les esprits et la chaleur naturelle, desquels l'ame se sert pour faire ses operations : pourtant si cestu matiere ou humeur radicale est dis-

sipé, qui est le propre siege des esprits et de la chaleur naturelle, comment sera-il possible que leur substance puisse plus persister et demeurer? Si donc ceste substance radicale et substantifique perit, il est certain que la chaleur naturelle s'esteint, et par consequent la mort s'ensuit, qui prouient par la resolution de la chaleur naturelle.

Puis donc que ceste espece d'esprits avec chaleur naturelle, est contenue en vne chacune partie similaire de nostre corps, (car autrement elle ne pourroit persister) il s'ensuit qu'il y en a autant comme de parties similaires : car vne chacune d'icelles a son propre esprit et chaleur naturelle. pource qu'elle a sa propre temperature et complexion, de laquelle l'esprit et chaleur naturelle procede: pourtant l'esprit qui est en l'os n'est pas celuy du nerf, ny celuy du nerf, des veines. Ainsi peut-on iuger de tous les autres qui sont en vne partie simple. Et ceste variété et diuersité des esprits fixes prouient de la variable temperature et mixtion de quatre elemens d'où ils procedent.

Or telle consideration des esprits n'est de petite consequence, car en iceux consistent nos vertus et forces : de là vient que nous sommes affoiblis et destitués quasi de toutes forces, quand ils ont souffert par trop grande resolution. Parquoy faut auoir diligemment esgard à la conseruation et maintien d'iceux : car s'ils sont foibles, toute indication curatiue des maladies cesse, et bien souuent sommes contrains laisser la propre cure pour les restaurer et restablir en leur entier. Ce que nous faisons par viandes ià du tout preparées à nutrition. par bon vin, odeurs douces et amiables. Autresfois ils sont retirés au dedans

pour quelque grande oppression de nature : à ceste cause par odeurs puantes et fetides sommes contrains les reuoyer de dedans au dehors.

Iusques à present auons declaré les choses qui constituent et composent nostre corps, que l'on appelle naturelles, et quelques vnes de leurs annexes : reste encore à parler d'aucunes d'icelles.

Les annexes des choses naturelles sont	}	L'age, duquel auons traité aux temperamens.
		Le sexe.
		La couleur.
		La commodation, ou santé des parties instrumentaires.
		Le temps, duquels auons traité aux temperamens.
		La region.
		L'art ou estat et maniere de viure.

CHAPITRE XI.

DES ANNEXES DES CHOSSES NATVRELLES.

Le sexe n'est autre chose que la difference du masle et de la femelle : en laquelle faut considerer que la femme a tousiours moins de chaleur que l'homme, aussi qu'elle a quelques parties peu differentes, et situées en autre lieu que l'homme : d'auantage que les parties spermatiques d'icelle sont plus froides, et plus molles et moins seiches que celles de l'homme, et que les actions naturelles ne sont tant parfaites en elle qu'en l'homme. A la nature de la femme faut rapporter les chastrés, car ils degenerent en tel sexe, et retiennent la nature d'iceluy, comme on voit par la voix feminine, et defaut de poil par l'imbecile chaleur : toutesfois, faut auoir esgard qu'aucunes femmes approchent grandement de la nature de l'homme, comme appert à la voix vi-

rile, et quelquesfois on les voit porter barbeaumenton. Au contraire, aucuns hommes retiennent de la nature de la femme, pour autant on les appelle effeminés. L'hermaphrodite, à raison qu'il tient de la nature de l'homme et de la femme, il est moyen entre les deux, participant de l'un et de l'autre.

La couleur externe et adherente à la peau naturellement, demonstre le temperament : car ainsi que Galien dit au comm. sur le 2. Aphorisme de la premiere Sect. et autres lieux : La couleur se monstre telle à la peau, que est l'humeur contenu dessous elle : et pourtant si elle est rouge, vermeille et luisante, elle monstre l'abondance du sang et bonté des esprits : si elle est iaune, elle declare la domination de cholere : si elle est pasle ou blanche, elle tesmoigne assez la multitude de pituite et phlegme : si elle est noire ou tanée, elle monstre l'humeur melancholique dominer. Es excremens naturels, elle est de grande consideration : comme pour exemple en vn vlcere le pussortant blanc demonstre bonne disposition de la partie vlcérée : mais d'autre couleur, comme rouge et sanglant, ou verd, ou livide, ou de plusieurs autres meslées ensemble, il declare l'imbecillité de ladite partie, qui n'a esté assez forte pour le faire semblable à soy. Aussi és tumeurs contre nature, la couleur monstre la différence des dites tumeurs ou complication d'icelles.

La commodation ou santé des parties organiques, consiste en figure, magnitude, nombre, situation et connexion convenable de chacune partie. En figure, comme ronde des parties externes, à fin qu'elles soient moins subiettes aux offenses et dommages extérieurs. En grandeur et magnitude seante, comme si elles sont grasses et

grosses, ou maigres et extenuées. Nombre des parties entier ou defaillant : entier, comme de cinq doigts à la main : defaillant, comme si quelque partie naturelle defect pour quelque empeschement de nature. En situation et connexion convenable, comme quand chacune partie est en sa situation naturelle, et bien vnue et assemblée l'une avec l'autre.

La partie de l'an a esté à declarée és temperamens. La region aussi est comprise sous l'air, duquel nous dirons aux choses non naturelles.

L'art et maniere de viure et coutume changent beaucoup et du tout le temperament, parquoy sont à considerer : mais elles sont tant diuerses et variables, qu'elles ne peuuent bonnement estre descrites. Car si l'art est de grand trauail, comme des laboureurs, mariniers et autres artisans qui trauillent beaucoup, elle rend les parties du corps plus solides, fermes, dures, et plus seiches : toutesfois ceux qui conuersent sur l'eau, iacoit qu'ils s'exercent beaucoup, sont suiets à maladies froides : au contraire, ceux qui trauillent aux metaux, comme mareschaux, serruriers, fondeurs, sont esprins ordinairement de maladies chaudes, comme fieures et autres. Si elle est de petit trauail, comme de cousturiers, et autres qui en exerçant leur art ne trauillent pas beaucoup le corps, elle rendra le corps plus mol et excrementeux. Autant en fait la maniere de viure oisive, sans trauail de corps et d'esprit, avec abondance des viandes, laquelle ordinairement est suiette à pierres, grauelles, et gouttes. Celle qui a quelque occupation, et non trop laborieuse, et avec mediocrité des viandes ou abstinence, rendra le corps moins excrementeux, et le

gardera aucunement en son tempe-
rature naturel. Le bon esprit et
jugement naturel du Chirurgien pour-
ra d'auantage comprendre en cha-
cun particulier. Et puis qu'auons
suffisamment et brièvement déclaré
tant les choses naturelles que les an-
nexes, faut venir maintenant aux
non naturelles.

CHAPITRE XII.

DES CHOSSES NON NATURELLES.

Nous auons déclaré le plus brief-
vement qu'il a esté possible les cho-
ses naturelles, qui font la constitu-
tion de nostre corps, lesquelles sont
comprises en la premiere partie de
Medecine, nommée Physiologie: faut
à present descendre à celles qui gar-
dent et maintiennent le corps est-
ant ainsi constitué naturellement,
c'est à dire qui sont hors la nature
et essence de nostre corps. Telles
choses Galien appelle Conseruatrices,
à raison qu'elles conseruent et gar-
dent le corps en santé: les Modernes
les ont nommées Non naturelles, à
raison qu'elles ne sont de la constitu-
tion ou composition du corps de
l'homme. On les peut dire neutres,
ou indifferentes: car elles tiennent le
lieu moyen entre les naturelles, et
celles qui sont contre nature: ioinct
aussi que si elles sont deument ap-
pliquées, elles apporteront santé:
du contraire si elles sont mal ad-
ministrées. A ceste cause icelles
sont comprises en la seconde partie
de Medecine, dite Hygiaine, c'est à
dire, garde de santé: non pas qu'au-
cunes d'icelles soient telles qu'elles
soient tousiours salubres, autres in-

salubres de leur nature: mais seu-
lement pource qu'elles sont faites
et rendues telles par vsage commode
ou incommode.

Tel vsage consiste en quatre con-
ditions, sçauoir en quantité, et qua-
lité, en l'occasion, et en la maniere
d'vsar: lesquelles si tu obserues,
tu feras que ces choses qui de soy
sont indifferentes, seront tousiours
salubres: car de ces quatre depen-
dent toutes les reigles et preceptes
de ceste partie de Medecine, qui a
esgard à la conseruation de la santé.
Ces choses non naturelles, comme
dit Galien¹ au premier liure *De Sa-
nitate tuendâ*, sont comprises en
quatre genres et dictiones vniuer-
selles, que l'on nomme *sumenda*,
admoenda, *educenda*, *facienda*. *Su-
menda*, c'est à dire, choses qui se
prennent au dedans, soit par la bou-
che, soit autre part, sont l'air,
boire, et manger. *Admoenda*, c'est
à dire, choses qui s'appliquent par
dehors, sont tous medicamens, et
toute autre chose que l'on approche
tant au corps qu'à quelque
partie que ce soit. *Educenda*, c'est
à dire, ce qui est tiré dehors, sont
tous excremens qui sortent hors du
corps, toutes choses estranges que
l'on tire d'iceluy. *Facienda*, c'est à
dire, ce qu'il faut faire, sont trauail,
repos, dormir, veiller, et autres:
toutesfois communément on les di-
uise en six, qui sont,

L'air.

Boire et manger.

Trauail ou exercice et repos.

Dormir, et veiller.

Excretion et retention, ou reple-
tion et inanition.

Les perturbations de l'ame.

¹ Galien au I. à Glauc. — A. P.

CHAPITRE XIII.

DE L'AIR.

L'air est celuy sans lequel nous ne pouuons viure, s'il est ainsi que la respiration ne puisse estre separée de la vie : d'auantage, c'est celuy sans lequel ne pouuons garder la santé, ny guarir les maladies, ainsi que dit Galien au neufiesme de la Methode : pour ceste cause, il est de grande consideration en la Medecine et Chirurgie. Qu'ainsi soit, il est tres-necessaire cognoistre celuy qui est bon, et celuy qui est mauvais : aussi celuy qui est contraire à la maladie, ou qui aide icelle et luy donne force, comme est celuy qui est du tout semblable à icelle : à ceste cause il doit estre changé s'il est naturel, et rendu artificiellement contraire à la maladie. Qu'il soit vray, en Hyuer, s'il suruient playe de teste, en la pensant et traitant faisons vn air chaud, par la reuerberation de quelque fer eschauffe auparauant au feu (car le froid est du tout contraire au cerueau et playes de teste) et ainsi és autres maladies qui demandent air accommodé à leur nature. Quand l'air est trop chaud et tiré au dedans par l'inspiration, eschauffe les poulmons, le cœur et les esprits, et fait que les forces sont affoiblies par dissipation, à raison dela subtilité des esprits. Aussi lorsqu'il est trop froid, debilite les vertus et les suffoque, tant par suppression des excremens fuligineux, que par incrasation des esprits.

L'air donc naturel et tres-salubre, est celuy qui est exactement pur, subtil, clair, et libre de tou-

tes parts, estant hors de toute corruption, tant des bestes que d'autres choses putrefiées : esloigné du tout d'estangs, marescages, et cauernes : ny estant fait nebuleux par vne riviere prochaine : tel air est conuenable (s'il est temperé, comme aduiant au Printemps) à toutes maladies, et leur aide grandement. L'air qui est contraire au precedent, et du tout malsain, est celuy qui est pourri sans aucune perflation, humide, enclos entre montaignes, corrompu de quelque mauuaise vapeur, ou exhalation de quelque marets, estang, ou riuere prochaine. Tel air est nuisible et dommageable, non pas seulement à toutes aages et temperatures, mais aussi à toutes maladies. Or puis que l'air propre à chacune maladie ne peut estre icy bonnement descrit, à raison qu'il est particulier et diuers és maladies, ie me contenteray de declarer ce qui est entendu generalement par l'air.

Par l'air, les Autheurs Medecins entendent trois choses, la presente constitution de l'air, la region où nous sommes, et la partie de l'année. Du temperament de la derniere auons traité és choses naturelles, parlans des temperamens : donc nous parlerons seulement des deux autres.

La presente constitution de l'air aucunesfois est quelques iours semblable au Printemps (c'est à dire temperée) partant fort salubre et peu maladiue : autresfois, elle represente l'Esté, c'est à dire, elle est chaude et seiche : quelquesfois l'Automne, autresfois l'Hyuer, c'est à dire, elle est pluuiieuse, froide et humide : et selon ses diuerses constitutions, elle engendre souuentes

fois fieures, apostemes, et autres maladies, suivant le dire d'Hippocrate. au troisieme des Aphorismes. Quand en vn mesme iour, tantost il fait froid, tantost chaud, il faut attendre maladies de l'Automne. Or telles varietés et mutations de la constitution de l'air aduiennent à raison de la diuersité des vents qui soufflent, la nature desquels est grandement à considerer : car par iceux nous cognoissons sensiblement les mutations de l'air, partant les descrirons le plus briuevement que faire se pourra.

Le vent d'Orient, qui est dit en Latin *Subsolanus*, en François Solaire, est de nature chaude et seiche, salubre et sain. Le vent d'Occident, dit *Fauonius*, et vulgairement Galterne, est froid et humide, maladif et insalubre. Le vent de Midy est chaud et humide, cause de corruption et maladies prouenantes de pourriture. Le vent de Septentrion, dit communément la Bize, est froid et sec, sain et salubre : lequel s'il souffle durant les iours caniculaires, apporte salubrité à toute l'année, et amende insalubrité si elle a precedé. Or telle description des quatre vents est faite seulement selon leur naturel et propre, qui est pris du naturel de la region dont ils commencent à souffler : car autrement nous experimentons souuent effects aux vents tous contraires à leur propre nature, selon les lieux comme montagnes couuertes de neiges, mers, estangs, riuieres, forests, campagnes sablonneuses, par où ils passent, desquels ils empruntent les qualités, et nous les apportent venans vers nous. Ainsi auons-nous dit le vent *Fauonius*, c'est à dire, fauorable, estre neantmoins maladif et in-

salubre, pour le respect de son naturel particulier et de la region Occidentale froide et humide dont il part : et tel l'experimentent les Gascons, tellement à leur dommage, que bien rarement il souffle en leur pays, sans quelque insigne detrimēt es hommes, ou biens de la terre : et toutesfois les Grecs et Italiens l'ont tousiours loué comme le plus salubre.

Le leuer aussi, ou coucher des estoiles les plus insignes, esleue quelquesfois tels vents froids, qui refroidissent grandement l'air, ou le changent en autre qualité, et esleuent les exhalations et vapeurs dont procedent les vents, nuées, orages, tourbillons, esclairs, foudres, tonnerres, gresles, gelées, neiges, pluyes, tremblemens de terre, inondation d'eaux, avec flux et reflux de marée, et autres calamités : mais l'entiere cognoissance et contemplation, tant des vents que du mouuement des estoiles, appartient à l'astronomie, comme la speculation des regions et des climats aux Cosmographes et Geographes. Toutesfois Hippocrates en a traité en son liure *de l'Air, des lieux et eaux*, où il descrit les pays qui luy estoient cogneus et voisins. Aussi manifestement nous cognoissons combien nuit et profite l'air d'une region plus que l'autre, et qu'il est plus conuenable à vne maladie que l'autre, ainsi que dit Guidon de Cauliac, que les playes de la teste sont plus facheuses à guerir à Paris qu'en Auignon, et au contraire les vlcères des iambes plus faciles à guarir à Paris qu'en Auignon : à raison que l'air de Paris est froid et humide au pris de celui d'Auignon, partant il est ennemy des playes de teste : toutesfois iceluy par sa constitution condense

les humeurs et les rend moins fluxiles, dont sont plus facilement guaris les vlceres des jambes, la curation desquelles est le plus souuent retardée à raison des fluxions qui se font esdictes vlceres. Parquoy il est notoire que les lieux chauds et approchans de l'Equinoctial, font grande dissipation de nostre substance et chaleur naturelle, dont elle est bien petite et bien foible, comme aduient es pays d'Italie et d'Afrique: le contraire faut entendre des lieux esloignés dudit Equinoctial, esquels est fait moindre resolution de chaleur naturelle: donc les forces et vertus sont plus grandes esdits lieux, qu'autre part: à ceste cause ils endurent mieux la saignée: ceux du pays chaud portent mieux la purgation, et sont plus difficiles à esmouuoir: et faut attribuer tels accidens et qualités de l'air à vn pays chaud, que nous donnons à l'Esté, lesquelles sont doubles en ceste partie de l'année audit pays, et plus remises en Hyuer, mais toutesfois semblables à l'Esté.

Plus curieuses distinctions des habitations ie laisse aux Geographes, ausquels appartient telle contemplation: seulement ie diray que l'air change et altere la constitution de nostre corps: ou par sa qualité, comme s'il est trop froid, chaud, sec ou humide: ou par sa substance, s'il est trop espais, subtil, ou corrompu d'exhalations putrides: par son changement soudain, comme si de tranquille qu'il estoit, soudainement il vient à estre impetueux. Me contentant au reste d'auoir rudement escrit ce qui se peut pratiquer et mettre en vsage, pour venir à parler du boire et manger, qui apres l'air est la chose plus necessaire au maintien, et substantation du corps.

CHAPITRE XIV.

DU MANGER ET BOIRE.

Pour traicter briefuement du manger et boire, il nous faut parler de la bonté tant des viandes que du breuage, de la mesure et quantité, qualité, coustume, et plaisir ou delectation: aussi de l'ordre, du temps, de l'age, et de la partie de l'année.

La bonté ou malice est considerée selon que telles viande, engendrent bon et mauuais suc: car le mauuais sang, que les Grecs appellent Caco-chymie, est la source et la cause de toutes maladies: au contraire, le bon sang resiste à toutes maladies, et ne cause iamais icelles, s'il ne peche en quantité. Parquoy il est grandement necessaire et requis à ceux qui veulent garder leur santé et obtiuer aux maladies, qu'ils vsent des viandes de bon suc: telles sont le bon vin, iannes d'œufs, bon lait, bon pain, bonne chair de chapon, perdrix, griues, alouettes, veau, mouton, cheureau, et autres que verras, au liure de Galien, *des Facultés des alimens*, où tu trouueras aussi celles qui sont de mauuais aliment, lesquelles cognoistras par vne qualité et saueur manifeste, comme acre, amere, salée, aigre, austere et acerbe.

Or la bonne viande telle qu'elle soit, ne peut faire profit au corps, s'elle n'est prinse en deué quantité: mais au contraire elle nuit grandement et cause maladies: tout ainsi que la mauuaise, prinse en petite quantité, aucunes fois ne nuit point, ou bien peu: parquoy faut bien tenir mesure au boire et au manger, mais

principalement en maladies. Car, comme dit Hippocrates¹, la viande est force pour les sains, et maladie aux malades, si la mesure et quantité n'est bien observée: parquoy il est fort nécessaire de cognoistre les maladies qui requierent diette estroite, ou large, lesquelles Galien a escrit au premier liure de l'art curatif *ad Glauconem*, disant: qu'és maladies aiguës, et qui viennent incontinent à leur vigueur, il faut peu nourrir: és longues, du commencement il faut donner viandes plus largement, afin qu'on puisse resister et supporter le mal: ce qui a esté aussi confirmé par Hippocrates au premier des Aphorismes. D'auantage quand le mal vient à son estat, il faut nourrir fort estroittement, selon l'Aphorisme huitiesme du premier liure.

Telle est la mesure du boire et manger qu'il faut garder és maladies, ayant toutesfois esgard à la force et vertu du patient, et coustume d'iceluy. Car la coustume se doit bien peu changer és maladies, et non tout à coup. Telle coustume est certainement fort diuerse et variable, et depend du bon iugement et prudence du Medecin ou Chirurgien: aussi és sains ne peut estre distinguée telle mesure et quantité par poids certain: car aucuns demandent plus grand nourrissement, les autres moindre, selon que la resolution ou dissipation de la triple substance est plus grande ou plus petite. Qu'ainsi soit, les hommes à raison de l'actinité de leur chaleur, et resolution plus grande, appetent d'auantage, et mangent plus

que les femmes: ne plus ne moins qu'aux ieunes doiuent estre alimens plus copieux qu'aux vieils: et toutes fois encore aucuns des hommes ieunes ont besoin de plus grande refection que les autres, selon leur coustume et maniere de viure et temperament. Tant y a qu'il y a vne mesure commune et uniuerselle, qui est de ne manger iusques à satiété, selon le dire d'Hippocrates, disant qu'il y a deux moyens de garder la santé: l'vn de n'estre oisif ne tardif à faire exercice et trauailler: l'autre de ne se remplir par trop et saouler des viandes. Telle doit estre la quantité ou mesure du boire et manger.

Il faut aussi diligemment considerer la qualité, tant pour les sains que pour les malades: elle est: ou premiere, comme chaude, froide, humide, seiche: ou seconde, comme attenuante, incassante, obstructe, ou aperiente, et les autres: selon lesquelles qualités la maniere de viure doit estre diuerse és malades et sains. Car les sains demandent viandes qui les puissent maintenir et garder en santé: parquoy faut qu'elles soient semblables selon les qualités à leur temperament et nature, laquelle si elle est entiere nous tient en santé: comme à vne nature et temperature chaude et humide (tels sont les enfans) faut donner viandes chaudes et humides: à vne nature froide et seiche (comme sont vieillards) faut donner viandes semblables à leur temperature, s'il est vray que la santé doit estre maintenue et gardée par choses semblables.

Toutesfois parce que la vieillesse, quelque gaillarde qu'elle soit, est de sa nature comme vne espee de maladie, il semble meilleur la nourrir des viandes contraires à son tempe-

¹ Apor. 65, sect. 5. — A. P. — Dans la première édition il renvoie aussi à l'aphorisme 17, sect. 2, citation également juste.

rament, sçavoir chaudes et humides, pour tousiours retarder les causes de la mort, frigidité et siccité, qui la talonne de bien pres : car à vne maladie ne faut donner viandes semblables, puisqu'elle est contre nature, pour autant que l'on l'augmenteroit et on luy donneroit vertu, mais contraires et dissemblables en qualité, afin qu'elles puissent combattre ladite maladie. A ceste cause, vne maladie chaude, comme phlegmon, ou erysipelas, demande viandes refrigerantes : vne froide, comme œdeme ou scirrhe, eschauffantes. Qui est la raison pour laquelle Hippocrates a dit en son I. des Aphorismes¹, que la maniere de viure humectante est conuenable à toutes fieures, puisque la fieure est affection seiche : faut donc bien entendre la nature de la maladie, pour luy ordonner diete contraire en qualité premiere ou seconde.

Or ce n'est pas assez seulement auoir cogneu la quantité, et qualité des viandes, mais aussi il faut entendre la coustume et maniere de les prendre, s'il est ainsi que selon le dire des principaux Medecins, la coustume (c'est à dire, maniere de viure) est vne autre nature. Car icelle aucunes fois change le propre temperament naturel, et en laisse vn autre acquis : partant la coustume non seulement est à garder es sains, mais aussi es malades : car si promptement vous la voulez changer de pire en meilleure, vous ferez certainement plus de mal que de bien, suiuant le dire d'Hippocrates², que les mutations subites et repentines sont

dangereuses. A cette cause, si nous voulons changer la maniere de viure accoustumée, qui est viciieuse, ou qui engendre mal ou l'entretient, peu à peu faut faire ce change, à fin que nature ne se fasche, et que sans grande perturbation elle puisse prendre nouvelle coustume : car encore qu'vne viande ne soit de soy-mesme de bon nourrissement, elle sera moins ou plus tard cuite et digerée qu'vne autre pire et accoustumée. Qu'ainsi soit, nous voyons que gens rustiques cuisent plustost lard ou bœuf, desquels ordinairement ils vsent, qu'vne perdrix ou chapon, ou autre viande de bon suc, laquelle se corrompra en leur estomach : et ne faut attribuer telle chose seulement à leur chaleur naturelle forte, mais à leur coustume, laquelle pour la familiarité conuertit et tourne en sang les viandes de tres-difficile digestion : tant a de vertu et grace la coustume, laquelle fait toutes viandes delectables et plaisantes : à raison dequoy elles sont mieux reteues en l'estomach, et sans donner aucune pesanteur ou vomissement ou nausée, cuittes, digerées, et distribuées.

Tel effect n'ont celles qui viennent à contre cœur, et desplaisent à nature : car au contraire, en les abhorrant, elle fait rots aigres et puants, degoustement, nausée, vomissement, pesanteur, mal de teste, et fascherie de tout le corps. Parquoy faut diligemment s'enquister quelles viandes plaisent au malade, afin de le mettre en goust et appetit : principalement quand il est fort degousté, ou debilité de quelque grande euacuation et vomissement. Car si les viandes luy viennent à gré, il pourra mieux estre restauré, iaçoit qu'aucunesfois elles luy soient peu conue-

¹ Aphor. 16, sect. 1. — A. P.

² Aphor. 51, sect. 2. — A. P.

nables et profitables, ainsi qu'Hippocrates a escrit¹. Le boire et manger qui est baillé, soit aux sains ou malades, est meilleur et plus convenable s'ils le trouvent bon et est à leur appetit, encore qu'il leur soit vn peu plus mauuais que celuy qui leur est meilleur, combien qu'il ne leur soit pas si agreable ne à leur goust : par lesquelles paroles Hippocrates moustre assez qu'il faut bien souuent auoir esgard au plaisir du malade, pour luy ordonner sa maniere de viure.

L'ordre du boire et manger n'est de moindre esgard que les precedens : car encore que les viandes soient bonnes, plaisantes, et accoustumées, s'elles ne sont prises par ordre, elles sont mal cuites et digerées, ou bailent grand trauail à l'estomach : parquoy faut considerer quelles doiuent estre les premieres, et quelles les dernieres : car les viandes de facile digestion ne doiuent estre mises apres celles de difficile coction, ne les astringentes ou seiches deuant les lubriques : mais au contraire, faut prendre premierement viandes faciles à cuire, ou lubriques, comme choses grasses, humides, douces, pour lascher le ventre : puis les viandes de difficile digestion, ou astringentes ou seiches suiuront, pour fermer l'orifice de l'estomach, à fin que par ce moyen il embrasse de toutes parts les viandes, et que la chaleur soit contenue et ramassée en iceluy, et par ces deux moyens la viande soit mieux cuite. A ceste cause, Hippocrates² a tousiours intention le matin et à disner de bailler viandes qui facent descendre les excremens de la premiere coction.

et au soir celles qui peuuent nourrir. Aussi faut entendre, selon le dire dudit Hippocrates, que le manger doit tousiours preceder le boire, ainsi qu'il a escrit és liures des Epidemies.

De moindre consideration n'est le temps de prendre le boire et manger, que l'ordre. Car és malades il est beaucoup plus difficile qu'ès sains, pour cause qu'ès sains leur heure accoustumée se peut bien garder, ou quand ils ont appetit ils peuuent manger, moyennant toutesfois que l'exercice ou labeur ait esté fait auparavant : car il faut tant qu'il est possible, dit Hippocrates, que le trauail et labeur precede le boire et manger, pour faire euacuation des excremens de la troisieme coction, et augmenter ceste chaleur naturelle, et conforter les parties solides : qui sont les vsages d'exercitation requis et necessaires pour bien et deument prendre sa refection. Es maladies ne faut auoir esgard ny au matin, ny soir, ny à l'heure accoustumée, ains à la declination de leur acez : car si au commencement de l'acez ou autre temps d'iceluy la viande estoit donnée, elle seroit corrompue, et faite matiere propre de la maladie, principalement aux fieures. A cette cause, dit Hippocrates, la viande est force et vertu pour les sains, et maladie aux malades, s'elle n'est prise à l'heure deuë, ayant tousiours la consideration de la vertu du malade, et de la vigueur et estat de la maladie.

Il faut aussi auoir esgard que nostre maniere de viure, c'est à dire que nostre viande ne soit tousiours vne, simple et semblable, de tant que nature enfin abhorreroit telle viande, et ne l'appeteroit aucunement, dont aduiendroit qu'elle ne la pourroit retenir ne cuire. Et ne faut croire à ces superstitieux

¹ Au 38. Aphor. du 2. liu. — A. P.

² Hipp. de vict. rat. in mor. acuis. — A. P.

Medecins, qui pensent que la variété des viandes trouble la concoction, d'autant que nous cuisons tousiours et retenons mieux les viandes que nous appetons. Or nostre nature appete tousiours variété : D'auantage, comme ainsi soit que nostre corps soit composé de substance solide, humide, et aérée, et que pour les exercices et autres occupations, il aduienne souuent qu'une substance est plus dissipée que l'autre, il est necessaire d'vser de diuersité d'alimens, de peur que quelque chose ne defaille à la reparation de ce qui est perdu.

Aussi l'aage et partie de l'année nous monstre la maniere d'ordonner le regime de viure : car autres viandes conuiennent à un ieune qu'à vn vieil, ne plus ne moins qu'en Hyuer faut vser d'autres viandes qu'en Esté. Parquoy il est bon de cognoistre quelles viandes sont propres à chacun aage et partie de l'an. Aux enfans communément viandes humides et en grande quantité, ou par plusieurs fois prises, à fin que non seulement ils soient nourris, mais aussi prennent accroissement : à ceste cause ils ne peuuent porter la faim. Le contraire aduient aux vieils, lesquels à raison de leur chaleur naturelle imbecille portent plus facilement la faim que tous les autres aages. esquels conuiennent viandes chaudes et humides, pour humecter et eschauffer leurs parties solides ià froides et seiches. Aux ieunes et d'aage consistant, à raison de leur chaleur excessiue, sont conuenables par fois viandes de contraire qualité, pour moderer ceste chaleur. A l'aage moyen et temperé, comme adolescence, viande semblable.

Ainsi en Hyuer faut vser des viandes chaudes et desséchantes, comme

rosti, vins forts, espiceries, pour raison de la constitution du temps froid et humide, et de l'abondance de la chaleur naturelle, qui est grande en ce temps, comme aussiau Printemps, selon le dire d'Hippocrates : Qu'en Hyuer et au Printemps sont les ventricules naturellement tres-chauds¹. Faut faire le contraire en Esté : car en ce temps, à raison de l'excessiue chaleur de l'air ambiant, faut vser de viandes froides et humides, pour corriger ceste chaleur excessiue, et comme febrile : aussi en ce temps le boire est plus grand qu'en Hyuer, et le manger moindre. Au Printemps faut vser des viandes temperées, à raison qu'il est temperé : en Automne nous commençons à prendre vn peu des viandes d'auantage qu'en Esté, et boire moins, et moins trempé : à fin de peu à peu descendre à la maniere de viure deué à l'Hyuer.

CHAPITRE XV.

DU MOVVEMENT ET REPOS.

Par mouuement en ce lieu (comme dit Fuchsius en son Introduction de Medecine) se doit entendre toute espeece d'exercices, comme cheminer, danser, courir, aller à cheual, iouer à la paume, porter fardeau, et autres semblables : et sous iceux est comprise la Friction, l'vsage de laquelle a esté des anciens en grande estime, et est encores à present. Lesquels en ont fait plusieurs especes et differences qui se peuuent reduire en trois, c'est à scauoir, dure, molle, mediocre.

Friction dure est, quand l'on frotte

¹ Aph. 15. sect. 1. — A. P.

tout le corps, ou vne partie seule, fort et asprement, soit avec la main ou toile neufue, sponges, ou d'autres choses. La vertu et qualité d'icelle est de condenser et astraindre, et rendre la chair dure. Et si elle est longuement et souuentefois continuée, rarefie, euapore, resoult, extenuée et diminue la chair et autre substance de nostre corps. Outre plus, fait reuulsion, et diuertit la fluxion des humeurs d'vne partie en autre. La molle est, quand l'on frotte doucement, laquelle fait le contraire de la dure: pource qu'elle amollit et relaxe, et rend le cuir doux et poly: toutesfois si elle est briefue ou peu longue, ne rend aucun effect. La mediocre tient le moyen entre les deux susdites, pource qu'elle fait augmentation d'aliment et nutrition, à cause qu'elle retient le sang et les esprits qui ont esté par icelle attirés sans les euaporer et resoudre, ainsi qu'il est testifié par Galien, chap. 3. liure. 2. de *Sanitate tuenda*. Voila les effects des frictions en general, lesquelles ne faut nullement mespriser.

Pareillement, les commodités de l'exercice sont grandes, ainsi que dit Galien aux deuxiesme liure de *Sanitate tuenda*: c'est qu'il augmente aussi la chaleur naturelle, dont s'ensuit meilleure digestion, et par consequent bonne nourriture et expulsion des excremens, et les esprits plus prompts à leur office: à cause que leurs conduits sont par ce moyen purgés, et d'abondant ledit exercice laisse l'habitude du corps et la respiration et autres actions plus fortes, dures et robustes, au moyen de l'attrition mutuelle des parties qui se heurtent l'vne contre l'autre, dont ne sont si fort et si tost trouuillées: ce qui est manifeste aux rustiques, et autres

manieres de gens qui sont de grand traual. Voilà les commodités de l'exercice, moyennant que l'on le face en temps opportun, en quantité legitime, en qualité competente, et par repetition et reiteration raisonnable.

Le temps opportun sera auant le past, pour exciter la chaleur naturelle à appeter les viandes, et apres auoir mis hors les excremens: de tant que nature affamée pourroit attirer par les veines mesaraiques, pour porter au foye, vn suc mauuais, et en ce faisant l'habitude du corps pourroit estre viciée. Aussi n'est conuenable faire exercice tost apres le repas, et l'estomach estant rempli, de peur qu'il ne se face attraction des viandes non encores cuittes.

La mesure et quantité legitime de l'exercice est, quand le corps se tumefie et enfle, dont apparoit vne couleur rouge et vermeille, et qu'il suruiet vne petite sueur: et quand la respiration commence à se changer, et à estre grande et frequente, et quand aussi les membres ont leurs mouuemens libres sans grande lassitude: et alors que ces signes se montrent, faut desister, de peur de trop grande lassitude, et resolution de la substance de nostre corps: à cause qu'avec vne grande sueur, le bon suc substantifique et les esprits se resoluent et consomment, dont aduiet que le corps deuiet maigre et froid.

La qualité competente est mise en la mediocrité des qualités excessiues d'agitation du corps: tel est l'exercice qui n'est ny trop leger, ny trop tardif et lent, ny trop robuste, ny trop debile, ny trop vehement, ny trop remis et lasche, ny trop gaillard et brusque, ny aussi trop assoupi, et qui trouaille par egale propor-

tion toutes les parties du corps. Tel exercice est propre pour les corps sains et tempérés : mais s'ils sont intemperés, il faudra choisir exercices qui soient propres de leur qualité à corriger la qualité de leur intemperature : car les corps remplis d'humeurs froids et espais, choisiront vn exercice plus vehement, robuste et de plus longue durée : tellement toutesfois qu'ils ne s'y addonnent, que la premiere et seconde coction ne soit en eux paracheuée : ce qu'ils cognoistront à leur vrine, laquelle lors, et non deuant, apparoistra teinte quelque peu de iaune : mais s'ils sont bilieux, ils choisiront exercices legers, et plustost gais que brusques et contentieux, et sans attendre que la seconde coction soit paracheuée en leur foye et veines : car la chaleur de leurs parties solides, qui est acre, requiert telle matiere non du tout cuitte, de laquelle autrement ne feroit son profit la rotissant : de sorte qu'il ne resteroit humidité et glutinosité competente, pour estre agglutinée aux parties.

Quant à la repetition de l'exercice, il faut tant de fois retourner au travail que nous auons enuie de faire de repas : car si ainsi est que l'exercice resueille la chaleur naturelle, sans laquelle la coction des viandes ne pourroit estre faite, s'ensuit que ne scaurions faire nostre profit de l'aliment, si l'exercice n'a precedé. Or la dernière partie d'exercitation parfaite et conuenable, est vne friction mediocre, de laquelle vsent les ioueurs de paulme, le ieu estant fini, quand ils se chauffent, frottent et essuyent. Ladite friction expurge, nettoye et seiche la sueur, et autres excemens qui sont demeurés entre cuir et chair, et prohibe les lassitudes. Et comme

d'exercice deuément fait aduiennent grandes vtilités, aussi fait grand detriment le repos oiseux : car il engendre crudités, humeurs gluans, obstructions, pierres, tant es reins que dedans la vessie, gouttes, apoplexies, et autres mille maux.

CHAPITRE XVI.

DU DORMIR ET VEILLER.

Pour aussi briuevement traiter du dormir et veiller, nous faut declarer leurs vtilités et incommodités, le temps et heure, et la maniere de se coucher, les songes que l'on fait en dormant, et comme on se trouue apres le dormir.

Le dormir n'est autre chose que le repos de tout le corps, et principalement de la faculté animale. Iceuy prouient d'vne humidité vtile, imbue en la substance du cerueau, qui l'appesantit et aggraué : ou bien d'vne defectuosité d'esprits qui, dissipés par le travail, font que le corps ne peut demeurer debout, et contraignent le cerueau à se reposer pour en reparer d'autres, des viandes prises en l'estomach. Iceuy deuément pris aide à la concoction, à cause qu'en dormant le sang, les esprits et la chaleur naturelle se retient aux parties interieures : lesquelles estans eschauffées, cuisent et digerent, ou alterent mieux, non seulement en l'estomach, mais aussi en toute l'habitude du corps. Outre, efface par oubliance les passions et fascheries de l'esprit, et guarit les lassitudes du corps faites par grand labour.

Le temps le plus commode de dormir est la nuit, pource qu'elle-mesme

incite à dormir, tant pour son humidité, tranquillité, que pour son obscurité, pour laquelle aduient que la chaleur et les esprits sont contenus au dedans du corps : comme au contraire ils sont reuouqués et retirés en l'habitude du corps par la lumiere, qui leur est aucunement semblable, dont s'ensuit le veiller : joint qu'elle a le temps assez suffisant pour faire la parfaite concoction. Au contraire, dormir de iour est mauuais, à cause qu'il interrompt la digestion : parce que le temps auquel on dort de iour n'est suffisant pour deuément faire la concoction, et par ce moyen sont faites crudités en l'estomach, et rots aigres, et sont esleuées grosses vapeurs et humidités superflues au cerueau, dont s'ensuit douleur et pesanteur de teste, et maladies froides.

Etd'auantage, combien que le dormir de nuict soit sain, si faut-il qu'il soit mediocre : car celui qui est immoderé et superflu, fait que les excremens, tant par haut que par bas, ne sont iettés hors en temps deu : et estans retenus dedans, la chaleur naturelle et vertu attractiue attire d'iceux quelque suc mauuais, dont s'ensuiuent plusieurs maladies. Le temps d'auoir assez dormi, se cognoist à la parfaite concoction des viandes, et non par certaines heures déterminées : car aucuns cuisent plustost, les autres plus tard, combien que le plus souuent la concoction se fait en sept ou huit heures : laquelle se cognoist, parce que l'estomach est lasche et non tendu, et aussi que l'yrine est dorée et iaune : et au contraire, l'indice de la concoction imparfaite, sont rots aigres, tension du ventricule, douleur de teste et pesanteur de tout le corps.

Outre plus en l'observation du dor-

mir, faut prendre garde à la forme de coucher : car premierement se faut coucher sur le costé droit, afin que la viande descende au fond de l'estomach, d'autant qu'il est charneux et moins membraneux que le dessus, par consequent plus chaud et propre à la concoction : puis quelque espace de temps sus le gauche, à fin que le foye se couche mieux sus l'estomach : ce faisant la digestion sera mieux faite, d'autant que le foye qui est plus chaud que le ventricule, l'embrassant du tout, luy seruira comme d'un brasier. Il ne sera impertinent, ce second sommeil acheué, le matin se retourner sus le costé droit, afin que par telle situation l'orifice de l'estomach demeurant ouuert, les vapeurs fuligineuses excitées de l'ebullition du chylus puissent mieux s'exhaler. Ceux qui se pourront garder de dormir sus le dos, feront bien, craignans de trop eschauffer les reins, et engendrer grauelles, pierres, et autres grandes maladies, comme paralysies, conuulsions, et toutes especes de catharres et fluxions qui se font par les nerfs le long de l'espine. Quant au dormir sur le ventre, il n'est mauuais pour ceux qui s'y peuuent accoustumer, sinon en cas qu'ils soient subiets au mal des yeux : car par telle situation la fluxion s'enclined'auantage sur iceux : mais au reste la concoction en est bien aidée, de tant que la chaleur n'est pas seulement retenüe enuiron le ventricule, mais outre est augmentée par la tieueur de la delicate plume du liet.

On doit aussi considerer les songes qu'on a eu en dormant, pour cognoistre les affections et la nature des humeurs superflus et mauuais. Aussi considerer si vn malade se

trouue mieux ou plus mal apres le dormir, pource qu'Hippocrates ¹ dit qu'alors qu'en maladie le dormir se trouue en peine, c'est signe de mort : au contraire, non. Le veiller pareillement doit estre moderé : car l'immoderé corrompt la bonne temperature du cerueau, debilité les sens, altere les esprits, excite crudité, pesanté de teste, consommation de chair et amaigrissement de tout le corps, rend les vlcères arides et seiches, et plus malignes.

Il y a autres considerations lesquelles appartiennent plus au Medecin qu'au Chirurgien : parquoy te suffise sçauoir que le dormir et veiller immoderés sont mauuais pour les raisons predites.

CHAPITRE XVII.

DE REPLETION, ET INANITION OU VUIDANGE.

Il y a deux sortes de repletion ou abondance : l'une est de qualité, en laquelle la simple et seule qualité excède sans humeur, comme il appert és intemperatures sans matiere : l'autre est de quantité, qui se fait par trop grande abondance de viandes ou humeurs, dont s'ensuiuent plusieurs maladies.

Or l'abondance des viandes se nomme saturité ou satieté, laquelle, selon Galien ², a deux especes : l'une dite vulgairement *ad vasa*, l'autre *ad vires* : La saturité *ad vasa*, est lors

que l'on a tant mangé que les vaisseaux, comme pour exemple l'estomach, s'enflent et distendent. La saturité *ad vires*, est quand l'on prend plus de viandes que nostre naturel ne porte.

De mesme, l'abondance et repletion d'humeurs est double : car ou elle est d'un seul humeur, ou de tous. Celle qui se fait de tous les humeurs est nommée Plethore ou plenitude, ce que tesmoigne Galien, disant : quand les humeurs sont également augmentés, cela est dit plenitude ou Plethore. Içoit qu'il die que plenitude se fait quand le sang est augmenté, toutesfois lors par ledit sang il entend les quatre humeurs, comme monstre tres-bien Fuchsius en sa Methode. La repletion qui se fait d'un seul humeur, est dite Cacoehymie, comme nous enseigne Galien ¹. Quand donc le corps est plein de cholere ou melancholie, ou phlegme, ou d'humeur sereux, cela se nomme Cacoehymie.

Or quant à inanition ou vacuation, ce n'est autre chose que separation des humeurs, qui par leur trop grande quantité ou qualité molestent le corps humain. De ceste evacuation il y en a une generale, qui vniuersellement fait euacuation des humeurs contenus en nostre corps, comme par les purgations, vomissemens, sueurs, saignées, et plusieurs autres que declarerons cy apres. L'autre euacuation est particuliere, laquelle a esgard à quelque partie : comme le cerueau se purge par les narines, palais, yeux, oreilles : les poulmons par le crachement, le ventricule par le vomissement et siege, les in-

¹ Aph. 1. sect. 2. — A. P.

² Comment. sur l'Aph. 17. du 2. liu. — A. P.

¹ 13. Meth. chap. 6.—2. de compos. med. loc. chap. 1. — A. P.

testins par le siege : le foye et ratelle par les vrines et siege.

Or des susdites euacuations, les vnes viennent de leur propre mouuement sans aucuns medicamens, scauoir par le benefice de nature, chassant ce qui luy est contraire : autres par artifice, nature estant aidée de quelque medicament. De ceste-cy l'vne est dite vulgairement legitime, l'autre illegitime. La legitime est, quand l'humeur pechant tant en quantité qu'en qualité, est euacué : l'illegitime ou extraordinaire, est celle quand l'humeur sain et non corrompu est euacué.

Toutes ces euacuations se font, ou par le prurit ou demangeaison, à cause que quelque humeur cholérique ou pituite salée est contenue et arrestée entre cuir et chair, ou bien en lieu d'icelle quelque matiere flatueuse. Si c'est humeur, en se grattant on luy donne issue par euacuation manifeste de quelque matiere sereuse ou autre semblable, dont quelquesfois s'ensuiuent petites pustules et galles, et souuent vlcères, si l'humeur contenu estoit grossier et espais : mais si c'est matiere flatueuse, issuë luy est donnée insensiblement : d'autant que par grattement et friction, le cuir estant rarefié et ouuert, telle matiere, comme mise en liberté, s'esuanouit et dissipe aisément : parquoy tel grattement ne doit estre empesché ne defendu, sinon entant qu'il fust tant excessif qu'il causast chaleur excessiue en la partie, dont peust s'ensuiure perpetuelle defluxion de nouvelle matiere en icelle.

Par apostemes, vlcères et fistules, est semblablement euacué grande quantité d'humeurs : aussy par sueurs, lesquelles sont profitables és mala-

dies aiguës, pourueu qu'elles soient vniuerselles, et aduiennent és iours critiques.

Par vomissement : car souuent il purge les humeurs que les medecines fortes ne peuuent euacuer, faisant reuulsion d'iceux de tout le corps par la violence de son mouuement, attirant mesme des iointures, comme il se voit en la paralysie et sciatique.

Par cracher et bauer se fait aussi grande euacuation, ce qui est manifeste par l'experience de ceux qui sont vexés d'apostemes aux costés, nommée pleuresie : car lorsque la suppuration est faite, la sanie est iettée par la bouche en crachant. Et quant au bauer, il est bien manifeste que les pauvres verolés se purgent par iceluy : comme aussi par le cracher, par l'esternuer et moucher, nature evacue souuent ce qui est superflu ou nuisible, quand le cerueau de son propre naturel et mouuement ordinaire, ou par artifice, appasant au nez des sternutatoires, se descharge par ce conduit : ce que l'on voit manifestement à ceux qui ont le cerueau humide, comme petits enfans, lesquels se purgent fort par cest endroit.

Par rottement et sanglot il se fait vacuation des ventosités contenues en l'estomach, iettées par la vertu expultrice d'iceluy, lesquelles sont procreées par crudité : comme pour auoir pris trop de viandes, ou pour auoir pris viandes flatueuses et vaporeuses, comme pois, feues, nauets, raues, et leurs semblables, ou pour auoir trop beu de vin nouueau.

Par les vrines se fait vacuation, ce que l'on voit d'autant que par icelles se terminent grandes maladies, comme souuent aduient aux

verolés, qui n'ayans peu auoir aucun flux de bouche, par le moyen de l'alexitere, qui est l'onction vif-argentine, leur suruient flux d'vrine, dont ils guarissent. Par la mesme euacuation se terminent aucunes fièvres et plusieurs autres maladies.

Aussi par flux de sang coulant par nez, nature fait sa descharge, dont plusieurs maladies se guarissent. Par flux menstruel, les femmes se purgent de beaucoup de superfluités, comme par les hemorrhoides se fait grande euacuation tant aux hommes qu'aux femmes. Par flux de ventre se fait aussi grandes euacuations d'humours pechans en quantité et qualité.

Il se fait pareillement par medicamens laxatifs diuerses euacuations : d'auantage plusieurs excremens du corps, avec les esprits, par les porosités du cuir s'euacuent et exhalent par insensible transpiration et sueurs : ce qui se peut cognoistre aux tumeurs qui se resoluent, voire encore qu'il y eust du pus : ce qui se fait par le seul benefice de nature, ou aidée par medicamens resolutifs. Aussi par grand exercice, par diete, par bains et estuues, par long dormir, par pleurs, par sucer de la bouche le lait d'une nourrice, ou quelque matiere venimeuse d'une morsure ou picqueure, ou quelque sang contenu en quelque partie : aussi par ventouse et cornets, par seringues et par sangsues.

En toutes ces euacuations il faut considerer trois poinets, la quantité, la qualité, et la maniere de faire excretion d'iceux : comme pour exemple, en l'ouuerture d'un empyeme, il faut que la bouë qui en sort responde par proportion à la quantité de la matiere qui peut estre con-

tenue dans la capacité du thorax : autrement si elle est en moindre quantité, il y aura recheute. Il faut qu'en sa qualité elle soit blanche, egale, et la moins puante qu'il est possible en tel accident. Quant à la maniere de l'excretion, il faut qu'elle sorte à plusieurs fois, et peu et peu, non tout à coup : car ainsi s'ensuiuroit la mort par la dissipation des esprits, ensemble avec telle maniere inutile, comme admoneste Hippocrates ¹.

CHAPITRE XVIII.

DES ACCIDENS OV PERTVRBATIONS DE L'AME.

Les accidens ou perturbations de l'ame sont ainsi appellés, parce qu'ils sont en l'ame tout ainsi que les accidens corporels sont au corps. Or le Chirurgien ne les doit mespriser, tant pource qu'elles ont grande efficace et vertu, que pour autant qu'elles causent de grandes esmotions. Comme ioye ², espoir et amour : sont mouuemens par lesquels le sang et les esprits sont doucement et peu à peu, ou de vitesse respendus par la fruition du bien present ou aduenir, et tels mouuemens sont faits par la dilatation du cœur, par laquelle semble que nous embrassions l'obiet present, et partant la face se montre vermeille, ioyeuse et riante. Or il est vray semblable que l'obiet esment la puissance par laquelle le cœur est esmeu : car parauant

¹ Aph. 51. du 2. liure. — A. P.

² Toute la fin de ce paragraphe manque dans la première édition.

qu'elle se meue à courroux, ou à ioye, ou à autre passion, il faut qu'elle cognoisse l'iniure, ou le plaisir, ou autres passions par les obiects. Car les sens apperçoient premierement leurs obiects, et de là sont subit présentés au sens commun, lequel par vne providence diuine et en vn moment les transmet aux facultés qui sont en diuerses parties du corps. Exemple: nous ne rions iamais sans cognoistre le fait ou dit: et tout subit l'auoir cogneu, nous nous mettons à rire, pour la promptitude du consentement qu'ont les facultés l'vne avec l'autre.

L'affection risifique donc est mise sous la passion de l'ame nommée ioye, laquelle, comme dit est, procede du cœur, lequel estant frappé de ce qui luy est agreable, se dilate et eslargit soüeuement comme pour embrasser l'obiet présenté: et en ceste dilatation il espond beaucoup de chaleur avec le sang, et encore plus d'esprits, desquels en est enuoyée bonne portion à la face, lors que l'on rit de bonne affection, au moyen de quoy elle s'enfle et eslargit. Parquoy le front est rendu clair et poly, et les yeux resplendissent et luyent, à cause qu'ils sont pleins d'esprits qui sont montés en haut, qui fretillent de sortir: les ioues demeurent vermeilles, les leures plattes, et toute la bouche aucunement se retire, façonnans aux deux ioues d'aucuns deux petites fossettes ou cauités, que l'on nomme *gelasines*, qui se font par la contraction que les muscles endurent par la repletion et abondance des esprits qui y montent lors que le cœur se dilate. Et pour le dire en bref, ioye fortifie

les vertus animales et naturelles, resueille les esprits, aide à la digestion et generalement à toute l'habitude du corps: car par icelle (comme nous auons dit) le cœur enuoye beaucoup de chaleur naturelle avec le sang, et encore plus d'esprits à toute l'habitude du corps, dont les membres sont imbus, arrouvés et humectés par l'humidité contenue en la masse sanguinaire, et par ainsi les parties s'engrossissent et engraisent. Bref, de toutes les perturbations d'esprit, ceste-cy seule est vtile, ainsi qu'il a esté dit. Ce qu'il faut entendre de la ioye modérée: car celle qui est immodérée et insolente, espond de telle vehemence le sang et les esprits du cœur en l'habitude du corps, que le cœur entierement destitué de chaleur, on tombe en syncope, et on meurt promptement¹. Comme escrit Pline de Chilon Lacedemonien, lequel mourut de ioye voyant venir son fils desieux Olympiques, où il avoit triomphé. Aulus Gelle, liu. 3. chap. 6. raconte que Diagore Rhodien rendit l'ame deuant ses trois fils, les voyant tous victorieux et couronnés en vn mesme iour. Pareillement Valere le grand escrit liu. 9. chap. 13. que deux femmes moururent ayans veu leurs fils, contre toute esperance, saués d'vne bataille. Ce qui aduient à ceux principalement qui ne sont de nature si forte, comme aux femmes et vieilles gens.

La cholere fait mesmes effects en nous, et mouuement de chaleur et de sang, mais par beaucoup plus grande vehemence que la ioye: parquoy elle enflamme les esprits, humeurs,

¹ Les trois citations qui suivent manquent dans les premières éditions.

et enfin tout le corps , causant fieures putrides , si le corps est cacochyme.

L'homme estant en cholere desire estre vengé des iniures , et rendre le desplaisir qu'on luy aura fait : en sorte que le sang et esprits bouillonnent en ses entrailles , qui causent qu'il fait plusieurs et diuers mouuemens desordonnés , et autres choses selon sa temperature , vehemence et cause de sa cholere. Il a ses yeux ardans et estincelans avec vn regard furibond , les tournant çà et là : toute la face rouge et fort enflammée , et à aucuns est fort pasle et liuide , ressemblant plus à vn mort qu'à vn vif , en sorte qu'on le decognoist , ne ressemblant plus à luy mesme , et semble estre transformé en beste sauuage. Boisteau au Theatre du monde escrit qu'Alexandre le Grand se voyant en vne extreme peur de sa vie en quelque bataille qu'il auoit aux Indes , estant abandonné de tout secours , la cholere s'alluma si bien qu'il suoit le sang tout pur par tout son corps , et sembloit aux barbares tout encerné de flammes de feu , qui leur engendra si grande terreur , qu'ils furent contraints de l'abandonner. Il a le front refrongné , ridé , et amoncelé , ses cheueux se herissent et dressent , ses leures tremoussent , et souuent les mord. Il grince et claquette les dents. Il baue et escume comme vn sanglier qui est aux abbois , remuant la teste et frappant ses mains : il trepète la terre de ses pieds. Il a tout le corps tremblant comme s'il estoit au commencement du frisson d'vne fieure : sa respiration est contrainte , ayant sa parole interrompue , ne la pouuant bien proferer. Il y en a eu qui se sont suffoqués et estaints , faute de respiration : autres se sont precipités.

Il iure et fait plusieurs blasphemés : il inuoque et se donne aux diables , et dit plusieurs paroles hors de propos , dont apres s'en repent : et pour le dire en vn mot , la cholere est ennemie de la raison , et rend l'homme fol et insensé. Or nous disons que l'homme qui est sans cholere est sans entendement , mais elle ne doit passer les bornes de raison¹.

Au contraire de ioye , tristesse desseiche tout le corps et rend l'esprit lentement tenebreux². Dont il aduient que l'homme est du tout hebeté , le cœur perd toute son allegresse , et la personne vient iusques à se hair soy-mesme , tombe en desespoir et en rage , de sorte que plusieurs se sont tués eux mesmes. Comme fit Herenne Sicilien , qui estant mené prisonnier pour estre de la conspiration de Caius Graccus , estonné du iugement futur , et saisi de peur , frappa de sa teste si grand coup contre vn posteau qu'il se tua. Aussi Plautius Numide voyant sa femme morte , en print si grand ennuy , que ne pouuant souffrir la douleur , se donna de son espée dans le corps. La raison est , que par la tristesse le cœur est resserré et astreint , dont ne se peut engendrer assez grande quantité d'esprits , et si peu qu'il y en a , encore ne peuuent-ils estre aisement distribués par les membres avec le sang , partant la vertu vitale et ses compagnes sont affoiblies : et par consequent la viue couleur de la face est effacée et presque aneantie , et par ainsi tout le corps deuiet maigre et atrophie ,

¹ Tout ce paragraphe manque dans les premières éditions.

² Ce qui suit manque dans les premières éditions jusqu'à la trente-deuxième ligne.

dont le plus souvent la mort s'ensuit.

Semblablement la crainte renoue et attire, mais plus subitement et avec plus grande rapidité que la tristesse, le sang et esprits au cœur : et partant on voit que le visage pallit, et les extrémités demeurent froides, avec tremblement universel, et le ventre à quelques vns se lasche, et la voix est interrompue avec grand battement de cœur, parce qu'estouffé de la multitude du sang et esprits qui se retirent subitement vers luy, il ne se peut mouvoir librement, et desire à se refrigerer et descharger de si grand faix : dont aduient qu'une soudaine et tres-grande crainte est quelques-fois cause d'une mort subite, à raison que le sang se retire au cœur, qui estouffe, suffoque et esteint du tout la chaleur naturelle et les esprits, dont la mort s'ensuit. C'est pourquoy aussi les hommes qui ont peur, dressent souvent les cheveux, parce que pendant qu'ils sont en ceste peur, la chaleur, sang et esprits se retirent au centre du corps pour secourir le cœur, qui fait que les parties exterieures demeurent froides, dont les pores du cuir ausquels est fiché le poil se resserrent, qui est cause que les cheveux se dressent et herissent.

Honte est vne affection meslée de courroux et de crainte : et si la crainte surmonte le courroux, elle fait que le sang se retire au cœur : adonc le visage pallit, et selon que telle affection sera grande ou petite, s'ensuivront les accidens dessus nommés : au contraire, si le courroux surmonte la crainte, esmeut le sang et le fait monter au visage, et estinceler les yeux, et souvent escumer par la bouche. Or il y a vne honte,

que les Latins appellent *Verecundia*, qui cause que les esprits se retirent au centre, et à l'instant mesme reuiennent, laquelle chose est fort familiere aux enfans et aux vierges : elle peint la face d'une couleur vermeille, plaisante et agreable : mais tel mouuement de sang et d'esprits se fait si doucement, que de là le cœur n'en est ny opprimé ny destitué : parquoy de ceste honte ne s'ensuiuent grands accidens. Mais Agonie, c'est à dire combat, estant composé et meslé de crainte et de cholere, assaut le cœur de tous ces deux mouuemens : parquoy en icelle le danger y est bien grand pour la faculté vitale.

A ces six perturbations d'esprit se rapportent toutes les autres, comme la haine, (qui est vne ire enracinée, laquelle ne peut être sans cupidité de mal faire) la discorde, à la cholere : la gaillardise et la vanterie, à la ioye : la tremeur, l'exanimation, à la crainte : l'ennie de desespoir, les lamentations, à la tristesse¹. L'esperance souvent profite aux malades, tellement que le Medecin ou Chirurgien fort désiré, ou l'amy de l'amy, appaise de son arriuée la grandeur du mal. Car la force de l'ame qui auparauant succomboit au mal, est excitée et releuée de l'esperoir, et assaut la maladie avec telle confiance qu'enfin elle la surmonte.

Or pour conclusion, les perturbations de l'ame font grande mutation en nostre corps. pour autant qu'elles sont cause du mouuement des esprits et de la chaleur naturelle : parce qu'icelles dilatent ou compriment le

¹ La fin de ce paragraphe manque dans les premières éditions.

cœur, en moyen de quoy les esprits sont resouls ou astringés, et par ainsi la couleur de la face est muée. Car c'est le propre du cœur mettre en icelle certaines marques de ses affections, qui en elle, pour la rarité de son cuir, sont si apparentes. que par la face on cognoist le ieune d'auec le vieux, l'homme de la femme: la temperature du corps, comme le sanguin du cholérique: le pituiteux d'auec le melancholique, les Mores d'auec les Sauvages, le François d'auec l'Espagnol, le courroucé d'auec le ioyeux, aussi le sain d'auec le malade, et le vif du mort: mesmes aucuns ont voulu dire, qu'en la face on pouuoit lire et cognoistre les mœurs de l'homme. La face decouure les affections de l'ame, et le propre du cœur esmeu pose en la face les marques de son affection. Tous les visages sont differens les vns des autres, afin que chacun fust recogneu. Or de ces perturbations d'esprit cy deuant expliquées, il n'en reuiet aucun profit à l'homme sain, quelques mediocres qu'elles soient, si ce n'est (peut-estre) de la ioye, par le moyen que nous auons declaré. Car la tristesse n'est vtile à aucun, sinon d'aenture en cas qu'il fust esperdu et tout resolu de trop grande ioye. La cholere n'est vtile à aucun, sinon au casanier, endormi, et paresseux, ou à celui qui auroit quelque maladie d'humeur froid et pituiteux. La crainte n'est profitable à personne, sinon à ceux qui d'vne excessiue sueur, flux de sang, ou autre extreme euacuation, seroient prêts à perdre la vie; par ainsi le Chirurgien rationnel aduisera à ne precipiter son malade en aucune de ces perturbations, sinon pour occasion de quelqu'vne de ces raisons

expliquées, ou autres semblables¹.

Ceux qui sont de cœur fort grand, rare, et lasche, ne retiennent pas bien leurs esprits lorsqu'ils sont en facherie, et sont ordinairement couars: au contraire, les hardis ont le cœur petit, espais et serré: au moyen dequoy les esprits vitaux ne sont facilement dissipés. Aristote dit que les bestes peureuses sont celles qui ont grand cœur et flestri: et les hardies et courageuses l'ont petit et dense. Parquoy lesdites passions ne se doiuent simplement referer à l'ame, mais aux parties desquelles la tristesse et le courroux prennent leur origine. Voilà pourquoy Aristote a iugé que l'ame estoit impassible². Que diray-ie d'auantage des perturbations de l'ame? Gal. l. 4. *des Causes du pouls*, chap. 2. parlant de ces perturbations, dit que le pouls se change par le courroux, et alors est haut, grand, vehement, viste et frequent: et par la ioye est grand, rare et tardif, ne differant en rien du courroux: au contraire par la tristesse est petit, languissant, tardif et rare. Aussi de la peur recente est vehement, viste, eslançé, desordonné et inegal: quant à la crainte inueterée, elle est semblable à la tristesse. De ces propos il appert euidentement que le mouuement des arteres est alteré et changé par les passions de l'ame. Ce quise peut confirmer par raison en ceste maniere. Les arteres sont muées par le moyen du cœur, d'vn mouuement tout semblable au sien: à ceste cause les passions de l'ame peuuent estre cogneues par la diuersité du mouuement du pouls.

¹ Ici finit le chapitre xviii dans les premières éditions. Tout le reste manque.

² Liu. 3. *des parties des animaux*, chap. 4. — A. P.

CHAPITRE XIX.

DES CHOSES CONTRE NATURE.

Après avoir traité des choses naturelles et non naturelles, il ne reste plus pour parfaire notre introduction qu'à déclarer les choses contre nature, qui sont celles qui empirent nostre corps en quelque maniere que ce soit. Et sont trois en general, à sçavoir : Cause de maladie, Maladie, et Symptome.

Cause de maladie est affection contre nature, precedente et faisante la maladie. Icelle est diuisée en plusieurs sortes, et premierement en externe et interne. L'Externe (dite procatartique, ou primitive) est hors de nostre corps, comme les viandes, bastons, et ferremens qui blessent. Mais l'interne a son essence, et siege au corps, et est subdiuisée par la plupart des Auteurs en antecedente, et coniointe. L'antecedente est celle qui precede la maladie, et ne la fait encores actuellement, combien qu'elle en soit sur le point, comme les humeurs fluans, ou prests à fluere, sont causes antecedentes des apostemes. La coniointe fait actuellement et immediatement la maladie, avec laquelle elle a telle affinité, que l'une et l'autre sont tousiours absentes ou presentes ensemble.

De toutes ces causes predites, les vnes sont nées avec nous : comme la mauuaise quantité et qualité des deux semences et du sang menstruel, prouenant des parens mal disposés, sont causes de plusieurs maladies, et mesme de celles que l'on nomme hereditaires. Les autres viennent depuis nostre natiuité, comme le mauuais regime, les coups, cheutes, et

semblables. Celles qui sont nées avec nous sont toutes ineuitables : mais il n'est pas ainsi des autres, desquelles aucunes se peuuent eiter, comme les coups et cheutes : aucunes non, ains alterent necessairement nostre corps, comme l'air, qui nous environne, le boire et manger, etc. Et si quelqu'un veut conter entre les causes internes nées avec nous, et ineuitables, la consommation de l'humidité radicale que fait peu à peu la chaleur naturelle en vieillissant : ie ne m'en soucie pas beaucoup, non plus que de la diuision des causes que font les Philosophes, en la materielle, formelle, efficiente, et finale, ou d'autres pareilles diuisions. Car cela n'est du gibier du ieune Chirurgien, lequel ie pretens enseigner par les moyens plus faciles, et partant il se contentera de ce qu'en auons dit.

CHAPITRE XX.

DE MALADIE.

Maladie est affection contre nature, qui blesse l'action des parties immediatement. Icelle est triple, à sçavoir Intemperature, Mauuaise composition, et Solution de continuité.

La premiere, dite Intemperature, est propre aux parties similaires, eslongnées de leur bon et naturel temperament. Cest eslongnement se fait en deux manieres : l'une, quand il n'y a vice qu'en vne seule opposition de qualité, dont est dite Intemperature simple, et y en a quatre sortes, à sçavoir chaude, froide, humide, et seiche : l'autre, quand il y a vice en toutes les deux oppositions : et ce pareillement en quatre façons, comme

chaude et humide , chaude et seiche , froide et humide , et froide et seiche , et est telle intemperature dite composée. Aussi quelquefois l'intemperature n'est que de seule qualité , comme en Phlogosis : et quelquefois est accompagnée de matiere, comme és tumeurs contre nature. Derechef l'intemperature est egale , comme en Sphacele: ou inegale, comme en Flegmon.

La seconde, à sçavoir mauuaise composition, est maladie propre aux parties instrumentaires dont elle peruertit la bonne constitution , et a quatre especes. La premiere est quand la conformation de la partie est vicieuse en figure, soit naturellement, ou par accident: en sa cauité, comme si la partie qui doit estre caue, est solide, massiue, ou autrement emplie et estoupée: en aspreté et leuité, si au lieu d'estre aspre et rude, sa partie est lissée et polie, ou au contraire. La seconde espece consiste en magnitude diminuée, ou augmentée outre le naturel.

La troisieme, quand le nombre d'aucunes parties defect ou abonde, comme s'il n'y a que quatre doigts en la main, ou s'il y en a six. La quatriesme gist en la situation ou connexion vicieuse quand les parties lesquelles deuroient estre coniointes ensemble, sont séparées et hors de leur place naturelle, comme il appert manifestement és luxations. La tierce maladie generale, à sçavoir, solution d'vnité ou de continuité, est commune tant aux parties similaires qu'aux instrumentaires: et mesmes a diuers noms, selon la diuersité desdites parties, comme en la chair est nommée playe, en l'os fracture, et ainsi des autres.

CHAPITRE XXI.

DES SYMPTOMES.

Nous ne prenons pas icy Symptome ou accident generalement, pour tout changement qui aduient à l'homme, outre, ou contre son naturel, mais particulièrement, pour celuy qui suruiuent à la maladie, et la suit, comme fait l'ombre le corps. Ce symptome proprement le pris, a trois especes. La premiere est action abolie, diminuée, et depraüée: comme par exemple. la veüe est abolie és aueugles, diminuée en ceux qui ne voyent que de pres, depraüée en ceux ausquels la cataracte commence à s'engendrer, qui pensent voir des petites mouches, poil, rets montans et descendans, ou qu'vne chose en soit deux. La seconde espece est des affections du corps qui sont comme qualités changées, comme la couleur naturelle est changée en rougeur par phlegmon, en liuidité et noirceur par gangrene. L'odeur ou flairer naturel est changé en feteur, pour vn polypus és narines, ou pour vn vlcere pourri en la bouche. etc. Le goust et sauouer naturel est mué és icteriques, ausquels toutes choses semblent ameres. Pareillement le sentiment du tact en ceux qui souffrent douleur, et qui ont la peau calleuse, aspre et dure. La troisieme espece de Symptome concerne la retention et vacuation des choses qu'il ne faut euacuer ou retenir. Car l'euacuation est contre nature, par laquelle les choses bonnes en substance, qualité et quantité, sont mises dehors, comme l'hemorragie ou flux de sang suruenant au corps non plethorique: aussi est bien la retention

des choses, desquelles la substance, quantité, et qualité sont vicieuses, comme de la pierre en la vessie, des menstrues, des vrines, et sueurs¹.

Semblablement il y a plusieurs maladies et Symptômes, qui empruntent les noms des animaux.

Exemples.

Talpa, ainsi appelée, à cause que les patients ont vne apostume à la teste ressemblant à vne taupinière.

Testudo, parce qu'elle est semblable à vne tortue.

Polypus, vne chair croissant au nez, semblable au pied de poulpe ou poulpe.

Ranula, est vne tumeur sous la langue, ressemblant à vne grenouille, et fait que les malades en parlant imitent le Coax des grenouilles.

Cherades, escrouelles, venant du mot Grec *Choiras*, qui signifie un pourceau : parce que les pourceaux sont suiets à auoir de semblables tumeurs sous la gorge : ou pource que ceux qui mangent de la chair de porc, y sont plus enclins que les autres. Les Latins appellent ce mal *Scrophulæ*, du mot *Scrophæ*, qui signifie vne truie.

Cancer, est vne tumeur qui ressemble à vn cancre de mer.

Elephantiasis, ainsi appelée, à cause que les malades ont les bras et iambes grosses et tubereuses, comme les Elephans.

Bubo, ainsi nommé, parce que les apostumes qui viennent és cauités des aines et aiscelles des malades, y sont cachées, comme le hibou és creux des arbres.

Lagophthalmos, ainsi dit, à cause

que l'œil se tient ouuert comme ceux des lièvres. Ce mot est composé de *Lagos*, c'est à dire lièvre, et *Ophthalmos*, œil.

Bec de lièvre, à cause que les lièvres ont la lévre supérieure fendue.

Leonina, à cause que les malades ont vn regard hideux et fier comme lions.

Alopecie, vient du mot Grec *Aloper*, qui signifie vn regnard : parce que les malades ont cheute de poil comme regnards.

Ophiasis, pelade : ainsi dite, à cause que les malades ont cheute de poil par ondes, à la figure d'vn serpent nommé en Grec *Ophis*.

Vlcere vermineuse, à cause qu'il s'y engendre des vers.

Vlcere teigneuse, parce qu'elle rongé la chair, comme la teigne le drap.

Vlcere louuetière, à cause qu'elle rongé la chair et les os, comme feroient les loups.

Vlcere cuniculeuse, à cause qu'il y a plusieurs creux et cauités, comme aux clapiers des conins.

Loup-garou, parce que les malades vont de nuict, et hurlent comme chiens et loups.

Formicatio, sont certaines verrues és parties du corps, qui fourmillent et demangent comme s'il y auoit des fourmis.

Dragonneau, selon Aëce, de l'autorité de Leonidas, est vn animal semblable à vn ver long et large, qui se meut entre cuir et chair, aux iambes, et quelquesfois aux muscles des bras. Soranus, comme recite Paul Æginete, dit que ce n'est point vn animal, mais quelque substance nerveuse, qui baille seulement opinion de mouuement. Il est ainsi appelé, à cause qu'il a forme en longueur et tortuosité d'un petit serpent.

¹ Le chapitre XXI finit ici dans les deux premières éditions.

Morbus pedicularis, à cause qu'on a grande quantité de poux.

Satyrismus, à cause que l'on a toujours la verge virile tendue et droicte comme les Satyres.

Punais, à cause que les malades ont vne haleine qui put comme punaises.

Bouquin, parce que la sueur et vapeur des malades est puante comme vn bouc.

Appetit canin, à cause que les malades ont vn appetit depraué comme les chiens, ne se pouuans saouler, et escachent les morceaux si gros, que quelquesfois ils leur demeurent au milieu de la gorge.

Verminatio, vne maladie de vers qui aduient quasi en toutes les parties du corps.

Bulimos, faim enragée comme si on deuoit deuorer vn bœuf: est vn mot composé de *Bous*, qui signifie vn bœuf, *Limos*, qui signifie faim.

Icterus, la iaulnisse, vient du mot *Ictis*, qui est à dire vne belette: à cause qu'elle a les yeux de couleur d'or.

Conuulsio canina, pource qu'en ceste conuulsion on monstre les dents comme vn chien qui veut mordre ¹.

Des maladies de l'œil qui retiennent le nom d'aucuns animaux.

Oeil de bœuf, est vne maladie d'œil, quand il est gros et eminent sortant hors la teste, comme l'on voit les bœufs les auoir.

Oeil de cochon, est quand l'œil est rond et petit et peu fendu, comme les ont les cochons.

¹ Ici finit le chapitre dans la quatrième édition, à part quelques lignes sur le *Myocephalon* qui se retrouvent plus loin; et ce qui suit ne se rencontre que dans les éditions posthumes.

Oeil de chat, qui se dit à raison que l'on voit de nuit, ainsi que font les chats.

Hippos en Grec, *Equus* en Latin, ceste maladie est ainsi dite, pource que l'œil sautelle comme vn cheual.

Aigis en Grec, œil de chœure, maladie qui vient à la cornée de l'œil, comme taches blanches, ainsi qu'on void aux chœures.

Myocephalon en Grec, *Muscæ caput* en Latin, teste de mouche: c'est vne cheute et descente de la membrane vuée, la cornée estant relaschée, laquelle cheute represente la teste d'vne mouche: ce mot est composé de *Myon*, qui signifie mouche, et *Cephala*, teste.

Oeil de loup, ou de mauuais garçon, maladie de l'œil, quand ils sont noirs, enfoncés, regardans de trauers, comme les ont les loups, et ordinairement les traistres et mauuais garçons.

Oeils verons, qui est quand les yeux sont blancs et noirs, comme ont quelquesfois les cheuaux, dont est dit le cheual auoir l'œil veron.

Leoninus oculus, qui est quand les yeux sont estincelans comme les ont les lions, venant du mot Latin *Leo*, qui signifie vn lion: ainsi les ont les ladres confirmés.

CHAPITRE XXII.

DES INDICATIONS.

Après auoir amplement discoursu des choses naturelles, non naturelles, contre nature, et leurs annexes: maintenant il nous faut parler des Indications, lesquelles sont nécessaires scauoir au Chirurgien methodique et rationnel.

Or nous dirons premièrement, que Indication methodique est vne conduite ou voye seure pour paruenir à quelque intention, qui guide et conduit le Chirurgien à conseruer, preseruer, ou guarir le suiet qui luy est mis entre les mains. Car ainsi Galien au deuxiesme liure de la Methode chap. 7, definit en general Indication, vne entrée à agir et operer : et au liure *De optima secta*, chap. 11. definit, Indication estre vneprompte apprehension de ce qui peut profiter ou nuire. Les Chirurgiens et Medecins vsent de ce mot Indication, qui est propre à eux, et hors de l'usage du vulgaire : car il faut considerer que chacun art a certaine façon de parler, qui n'est pas commune aux autres, comme les fauconniers ont certain langage qui leur est propre : aussi les mariniers, laboureurs et soldats : et generally tous artisans ont chacun vn iargon à part, et mesmes qu'ils n'ont nul instrument qui ne soit nommé par son nom. Les Philosophes et gens de lettres parlent de leurs sciences en autres termes que le commun peuple. Ainsi pareillement nous appellons Indication en Chirurgie, ce que le Chirurgien se met deuant les yeux, comme une enseigne, pour aduiser quel remede il doit prendre pour guarir ou preseruer la personne, tout ainsi que les enseignes des hostellers monstrent qu'on y loge, ou qu'il y a du vin à vendre : et les boites pendues aux maisons des Chirurgiens, donnent à entendre que leans on guarit des playes, et autres maladies appartenantes à la Chirurgie : *et les Barbiers des bassins, pour mon- trer qu'ils font des barbes*¹.

¹ Les mots en italique n'existent que dans les éditions posthumes ; l'édition latine supprime même tout ce passage.

Or il y a trois especes generales d'indications, desquelles chacune se diuise en plusieurs autres especes particulieres. La premiere espece est des choses naturelles : la seconde des choses non naturelles : la tierce des choses contre nature. Les choses naturelles indiquent et enseignent qu'elles doivent estre conseruees par leur semblable : et sous icelles sont comprises toutes les indications que l'on prend du corps et suiet mis entre nos mains, quelles sont les indications prises des forces du malade, la temperature, l'age, le sexe, l'habitude, l'accoustumance et maniere de viure. Les choses non naturelles, comme estans de soy indifferentes, maintenant font indication semblable que les choses naturelles, c'est à dire, coindiquent avec les choses naturelles, forces et temperament de nostre corps : maintenant font indication semblable que les choses contre nature, c'est à dire, nous coindiquent, et demonstrent mesmes moyens que la maladie. Or Galien au 9. liure de sa Meth. chap. 9, au lieu où il dit, que pour le fait des indications il faut considerer trois choses, la maladie, la nature du corps malade, et l'air qui nous environne : pour toutes les choses non naturelles, il ne considere et ne met en compte que le seul air. La raison est, dit-il, que toutes les autres matieres non naturelles sont en nostre puissance de les prendre, ou fuir, ce qui n'est pas de l'air : car il faut, voulions ou non, porter et endurer la condition presente de l'air. L'air donc nous donne quelque indication, ou plustost coindication : car s'il est semblable à la maladie, il symbolise en indications avec la maladie, et pource l'indication est de corriger :

s'il est contraire à la maladie, il indique et montre qu'il doit estre conserué. Les choses contre nature nous indiquent qu'elles doiuent estre ostées et prohibées, ou corrigées par leur contraire.

Done pour deduire le tout par le menu, les especes des indications ou enseignes prises des choses naturelles, que nous appellons conseruatiues, sont plusieurs. Les vnes ont esgard à la force et vertu du malade, pour laquelle conseruer, faut bien souuent laisser la propre cure et principale, pour leur subuenir: comme en rigueur ou tremblement, ou commencement de l'acez des fiéures, rien n'est tant contraire, prenant indication de la maladie, que le manger: car mangeant, lors le malade augmente la matiere morbifique: toutesfois cas aduenant que les forces fussent tant debiles, que le malade ne peust resister à l'effort de l'acez, il faut nourrir le malade, prenant indication des forces.

Les autres indications sont prises de la temperature du corps, comme s'il est sanguin, choleric, pituiteux, ou melancholique. Aucunes desdites indications appartiennent à son habitude: en considerant s'il est delicat, mince et de petite corpulence, et rare, ou robuste et charnu et dense. Aucunes indications sont prises de la nature ou complexion de la partie où est le mal, de laquelle on tire aduis et indications: comme de sa substance, si elle est similaire ou organique. De la similaire on considere si elle est chaude, froide, seiche, ou humide, ou chaude et seiche, chaude et humide, froide et seiche, froide et humide: aussi si elle est molle comme la chair, dure comme l'os, moyenne comme les nerfs et membranes. De

l'organique, si elle est principale et noble, ou seruante à la moins noble, ou non noble du tout.

Pareillement on prend indication du sentiment aigu ou hebeté de la partie, de sa forme, figure, magnitude ou grandeur, nombre, colligance, situation, et finalement de son action et vsage: car de toutes ces choses le Chirurgien rationel doit prendre indication en la cure des maladies qui aduiennent en chacune partie, pour les conseruer en leur naturel, luy ostant ce qui est contre nature. Comme l'vlcere des yeux ne se guarit comme celles des aureilles, le Flegmon en la gorge ne se cure comme en vne autre partie: car on ne fait repercussion par dehors, de peur de faire renvoy au dedans, ce qui serait cause de suffocation: semblablement on n'vse point de repercussifs, principalement si la fluxion est faite de cause antecedente pres les parties nobles, comme on feroit si elle estoit loin d'icelles. Aussi la solution de continuité ne se guarit en partie nerveuse comme en partie charneuse, en la partie seiche comme en la partie humide.

Les indications donc prises de la partie, sont tirées de la temperature d'icelle, de sa principauté et noblesse, de sa forme, figure et substance, de sa situation et sensibilité. La temperature d'icelle, comme si elle est humide, doit tousiours estre conseruée, encores que la maladie fust humide, comme s'il y auoit vn vlcere. Sa principauté requiert des astringens, encores qu'il fust question de resolutifs: comme en obstruction du foye, laquelle si prenant indication de la seule maladie, on pense guarir par les seuls resolutifs, sans y mesler des astringens et robo-

ratifs, on rendra la partie si lasche, qu'elle ne pourra plus suffire à la sanguification necessaire pour tout le corps. La formation et substance de la partie montre que si elle est de substance plus rare, comme la ratelle, elle sera moins suiette à obstruction : si elle est moins rare, comme le foye, y sera plus suiette, d'autant que les conduits estans plus estroits, l'humeur y est retenu plus obstinément. Sa situation, si elle est profonde, montre qu'il faut que les medicamens soient plus forts et liquides, pour penetrer plus auant à icelle : si elle est superficielle, donne indication qu'il suffit que le medicament soit de mediocre force et consistance. La sensibilité de la partie fait et montre qu'il faut estre plus doux en medicamens et s'espargner dauantage : car le Medecin seroit estimé cruel et desraisonnable, qui en l'vlcere de la cornée de l'œil appliqueroit medicamens aussi acres et detersifs, comme à l'vlcere de la jambe.

On prend pareillement indication du sexe, de l'age, attendu que chacun age porte son indication. Car nous voyons qu'il y a des maladies qui sont curables és iennes gens, et incurables és vieils : ce qui est prouvé par Hippocrates¹, qui dit que les longues maladies de vieillesse, comme le mal des reins, de la vessie, la toux, la courte haleine, et plusieurs autres maladies, sont incurables et les accompagnent iusques à la mort. Quant à la saison, il est assez clair que la fièvre quarte ne se guarit point en Hyuer, et bien peu la quotidienne. Aussi tout vlcere est

plus difficile à curer en Hyuer qu'en Esté. Semblablement, chaque temps ou saison de l'année requiert son medicament : car autre medecine faut aux iours caniculaires, qu'en Hyuer : aussi la diete ne se fait pas en Hyuer si bien qu'au Printemps. Il faut auoir pareille indication de l'air naturel, ou autre : car si quelqu'un se trouue malade en vn autre air qu'en celuy de son pays ou de sa demeure ordinaire, et de long-temps habitué, ne se pourra guarir par mesmes moyens, prenant indication de la difference des airs et regions : car autant d'airs et regions, autant y a-il de moyens de guarir : comme vne playe faite à la teste à Rome, ou à Naples, ou bien à la Rochelle, mal-aisément est guarie, dequoy l'experience fait foy. Pareillement, faut auoir esgard aux temps des maladies : car autres medicamens sont requis au commencement qu'en l'augment, en l'augment qu'en l'estat, en l'estat qu'en la declination.

Aussi on prend indication de l'estat, coustume et maniere de viure du malade : car autrement faut medicamenter les hommes robustes, comme Laboureurs, Mariniers, Crocheteurs, Chartiers, que ceux qui sont demeurans aux villes, vsans de viandes delicates, et ne faisans grands exercices¹. Sous ceste maniere de viure faut comprendre quelque particularité, ou propriété cachée du naturel : car aucuns si tost qu'ils ont pris quelques viandes ou breuuages, vomissent, voire leur est si contraire que aucuns en sont morts. Ce qui est tesmoigné par Galien, liu. *De consuetudine*, d'Arius Peripateticus, lequel en ardeur

¹ Liu. 2. Aphor. 40. et liu. 6. Aphor. 6. — A. P.

¹ Tout ce qui suit jusqu'à la fin du chapitre manque dans la première édition.

de fièvre estant contraint par les Medecins qui luy assistoient, de boire de l'eau froide, mourut subitement, espris de conuulsion : non pour autre raison sinon pource que se cognoissant auoir l'orifice de l'estomach froid, il ne s'estoit iamais voulu accoustumer à tel breuage. Symphorianus recite qu'il aduint à un quidam, lequel auoit les medecines en telle horreur et desdain, que l'odeur seule d'icelle sentie contre son gré, luy deuoya tellement le ventre, qu'il fut contraint d'aller sept fois à ses affaires à l'instant, iusques à en auoir vn accèz de fièvre, là ou celuy qui auoit prins ladite medecine de bonne volonté, n'en fist que trois.

Pour le respect des indications qui se prennent des choses contrenature, comme de la maladie, elles sont prises de la longueur, largeur, profondeur des playes et vlcères : de la figure, situation droite, oblique, haute ou basse : de son égalité ou inégalité, de son apparence ou couuerture, c'est à dire si elle est caue ou cunicleuse. Semblablement le Chirurgien prend indication de la grandeur et vehemence de la maladie, de sa cause antecedente ou coniointe, et des accidens et complications d'icelle. Car la cause souuent requiert remede tout contraire à la maladie, comme quand la fièvre est engendrée d'humours froids et espés. De mesme le symptome et accident requiert souuent et indique ou enseigne remede contraire à la maladie : esquels cas il faudra tousiours suiure l'indication de celuy qui presse plus le malade, comme si en la fièvre suruient syncope ou defaillance de cœur, nous ne craindrons donner du vin au malade, nonobstant que la fièvre, maladie chaude, donne indication de breuage d'eau

froide. Or voyla les indications qui font trouuer les moyens de guarir et conseruer, ou preseruer les personnes.

Mais quelqu'un pourroit dire qu'il n'est point besoin de rechercher tant d'indications à guarir vne maladie, voyaus que plusieurs ont bruit d'estre bons Chirurgiens, qui n'en vsent que d'une, à sçauoir, de celle qu'ils prennent de l'essence de la maladie, laquelle indication est de guarir la maladie par son contraire. Et pour ce regard il s'ensuyuroit que celle indication seule prise de l'essence de la maladie, seroit suffisante pour trouuer le moyen de curer ladite maladie, et n'en faudroit point d'autre. La consequence n'est pas bonne. Toutesfois l'indication prise de l'essence de la maladie est bien estimée pour la premiere et principale, mais non pas pour seule : car elle n'indique pas le moyen s'il est possible de guarir la maladie ou non, comme font les autres indications susdites, desquelles quelques-unes pour ce regard et autres considerations sont aussi nombrées entre elles principales et necessaires. Or de dire qu'une maladie est curée par son contraire, cela comprend aussi qu'il est besoin de suiure les autres indications, lesquelles, comme nous auons dit, enseignent plusieurs moyens pour venir à l'effet de ceste guarison. Ioint que telle indication n'est pas tousiours suyuie, mais lors seulement que les autres indications prises des autres circonstances mentionnées s'y accordent. Car pour exemple, la plethore de son essence requiert que l'on tire du sang, par indication tirée de son contraire : toutesfois qui est celuy qui à vn enfant plethorique aagé de trois mois, vouldroit à telle intention ouuir la veine?

Adiouste que telle indication n'est pas propre au Chirurgien, estant commune au simple populaire, voire à vn enfant : car en ceste indication, il n'y a nul artifice qui ne soit commun et manifeste à vn chacun : mesmes les simples gens mechaniques et artisans, s'ils voyent quelque fracture ou luxation, diront bien qu'il faut reduire les os en leur place naturelle : mais ils ne scauroient dire les raisons et moyens par lesquelles on doit ces choses accomplir et mettre en execution. Et c'est cela en quoy est distingué le vulgaire d'avec le Chirurgien, vray curateur de telles indispositions, lequel pourra inuenter les choses par lesquelles sera mis en effect ce qui nous est insinué et donné à entendre par la premiere indication. Or toutes ces raisons et moyens qu'il faut inuenter pour venir à cest effect, ou pour cognoistre si le mal est curable ou non, nous les trouuerons par les indications particulieres cy-deuant deduites et declarées, tant des choses naturelles, non naturelles, que contre nature, lesquelles restraignent et limitent ladite premiere indication, estans adioustés avec elle.

Pareillement le simple populaire et Empiriques diront bien que toute solution de continuité requiert vnion, et qu'en toute maladie son contraire est necessaire : toutesfois c'est le fait du Chirurgien scauant de cognoistre si ladite vnion se peut faire en toutes parties, ou si en aucunes non. Car le simple populaire est ignorant que la partie nerueuse du Diaphragme estant blessée, ne se peut consolider, ny les intestins gresles, le cœur, les poulmons, le foye, estomach, cerueau, vessie. Et pour le dire en vn mot, les Empiriques ne scauent pas beaucoup d'auantage que

l'ignare et simple populaire, quoy qu'ils facent grand cas de leur experience, laquelle iacoit qu'elle soit l'vn des deux instrumens de toute inuention, toutesfois elle ne peut, comme la raison (qui est l'autre instrument d'inuention) trouuer ny enseigner la substance de la partie où est le mal, ne son action, ne son vsage, vtilité, situation, ou liaison, ne les autres choses dont on prend indications particulieres : moyennant lesquelles tout Chirurgien rationel pourra preuoir, non seulement les maladies curables et les remedes avec lesquels elles seront guaries, mais aussi celles qui ne se peuvent guarir.

CHAPITRE XXIII ¹.

L'ORDRE DE CVRER LES MALADIES COMPLIQUÉES.

Or les maladies compliquées requierent estre curées par ordre, les vnes apres les autres, sinon qu'une restast sans pouuoir estre guarie. S'il y a maladie compliquée, vrgente et perilleuse, elle nous indique et enseigne estre de besoin de commencer la cure par elle mesme, nonobstant que par ce moyen il en restast vne incurable, ou que l'on fust contraint d'en faire vne autre : ce qu'ordinairement nous faisons pour oster les choses estranges, comme vne balle ou esquille, car pour ce faire on aggrandit la playe : ou l'on coupe et deschire le col de la vessie pour oster vne pierre contenue en icelle, faisant vne playe quelquesfois qui degenerate

¹ Ce chapitre fait partie du précédent, qui est le XXI dans les deux premières éditions.

En fistule incurable : car le mal qui est urgent et perilleux , est de telle consequence , que pour le guarir il faut laisser vn autre mal incurable. Comme si vn nerf estoit picqué et qu'il suruiuent spasme ou conuulsion , à laquelle ne fust possible remedier par medicamens , lors en incisant le nerf de trauers nous guarissons la conuulsion , mais nous priuerons la partie où s'insere le nerf de certain mouvement volontaire. Aussi si en quelque grande iointure il suruiuent luxation avec playe, si nous essayons à la reduire, nous causerons conuulsion : parquoy faudra pour euitter ladite conuulsion , vaquer seulement à la playe, et laisser la luxation sans estre reduite.

Mais aux maladies compliquées, quand il n'y a rien qui nous presse ny tire hors de la cure principale , c'est à dire de la maladie proposée , nous tiendrons cest ordre, que suiuant l'indication de la chose qui empesche le plus la principale cure de la maladie et l'action de nature, nous guarirons icelle chose la premiere : puis ferons ainsi des autres (s'il y en a plusieurs) tout par cest ordre et par ceste raison , tellement que nulle ne demeurera sans estre guarie. Comme pour exemple, posons vn vlcere situé à la iambe, avec alteration d'os, accompagné d'vne varice, et autour dudit vlcere vne tumeur et intemperature phlegmoneuse, le corps cacochyme et plethore : l'ordre sera de commencer aux choses vniuerselles par l'aduis du docte Medecin, qui luy ordonnera sa maniere de viure, purgations, saignée, et rectifiera en ce qui luy sera possible la cacochymie : cela fait, on scarifiera la tumeur, et seront appliquées sangsues, afin de descharger et vacuer la matiere con-

iointe : puis seront appllqués cauterres pour corriger l'alteration de l'os, et en cauterisant on fera en sorte , que la figure ronde de l'vlcere sera de figure longue , ou triangulaire : cela fait on coupera la varice, et l'vlcere sera traité comme l'art le commande, puis conduit à cicatrice : et pendant la cure, le malade ne se tiendra debout ny assis, mais couché, et sera sa iambe bandée comme il appartient , ce qui sera plus amplement déclaré cy apres.

Or il y a quelquesfois des indications contraires, sçauoir est, que toute l'habitude du corps sera de temperature humide, et toutesfois la partie vlcerée sera de temperature seiche : et au contraire , la temperature du corps sera seiche, et celle de la partie , humide : pareillement en calidité et frigidité, aduient souuent que tout le corps et la partie sont de diuerses complexions , et par ainsi faudra tousiours mesler , et en ce meslange augmenter ou diminuer la dose de tels ou tels remedes , selon que desdites indications contraires les vnes ont plus de force que les autres. Comme pour exemple, si la partie vlcerée est intemperée naturellement de quatre degrés de siccité , et tout le corps soit de trois degrés d'humidité, il est certain que le medicament que l'on appliquera à ladite partie doit estre plus sec d'vn degré , que celuy que l'on appliquera à vne partie temperée. Au contraire , posons le cas que la temperature de tout le corps soit intemperé d'vn degré d'humidité , et la partie le soit d'vn autre degré de siccité, alors il ne faudra rien augmenter ny diminuer audit medicament , à cause que le degré du superflu d'humidité recompense celuy

de siccité : chose à la vérité qui consiste plus en artificieuse coniecture, qu'en certitude de raison.

Sur tout pour la fin de ce traité, souvenons-nous des choses cy dessus mentionnées, qui nous conduisent à ce qu'il faut faire: les vnes sont indicatives, les autres sont coindicatives, les autres sont repugnantes, les autres sont correpu gnantes. Les indicatives sont celles qui de soy-mesme et de leur nature enseignent ce qui est à faire. Coindicatives sont celles qui monstrent et enseignent le mesme que les indicatives, mais seulement par accident, et non proprement et essentiellement. Les repugnantes sont celles qui demonstrent d'elles mesmes choses toutes contraires aux indicatives. Les correpu gnantes sont celles qui aussi conseillent autre chose que les indicatives, mais seulement par accident, sçavoir en tant qu'elles s'accordent avec les repugnantes. Exemple de ce: la plethore de soy demonstre qu'il faut tirer du sang, et le mesme coindique la saison du Printemps: mais à cela repugne directement la faculté imbecile, et ensemble y correpu gne l'aage de l'enfance. Balance donc en ton esprit quand tu delibereras de ce que tu auras à faire, et suy pour la guarison des maladies ces quatre choses, et te comporte de façon que tu executes plustost ce que te conseilleront et demonstrent les choses indicatives et repugnantes, qui sont la maladie et les forces des malades, que non pas ce que te conseilleront les choses coindicatives et correpu gnantes, desquelles la force et matiere de prendre indication est moindre.

A ces diverses indications nous en pouvons adiouster deux autres espe-

ces: l'une prise de similitude, l'autre de ruse et subtile invention, que les plus recens Medecins ont appellé stratageme. Nous prenons indication de similitude, és maladies qui surviennent tout nouvellement, lors que leur essence est incogneue, ne pouvant estre pensées par medicaments inventés par indications prises du contraire. Parquoy pour la similitude, que telles maladies ont, ou leurs symptomes et accidens, avec telle ou telle autre maladie vulgaire et commune, sont pensées de mesme façon: ainsi que du commencement nos peres ont pratiqué sur la verolle, laquelle ils pensoient comme la ladrerie, pour la similitude des accidens de l'une à l'autre maladie. Mais nous prenons indication de guarison par ruse, et quasi comme stratageme, lors que la maladie nous estant du tout incogneüe, ou pour estre d'une nature estrange et bigerre¹, ou pour provenir d'alteration d'un suiet à nous incogneu, comme de l'esprit, sommes contraints, par defect d'indications tirées d'aucune chose naturelle, avoir recours à quelques subtilités, et comme ruses de guerre, comme nous entendons avoir esté pratiqué és maladies d'affections melancholiques, desquelles les especes sont plus difformes, moustrueuses et bigerres que les songes que l'on fait de la Chimere, comme l'on dit en commun proverbe².

¹ *Bizarre*. Je suis pour l'orthographe de ce mot les éditions originales; la cinquième seulement commence à écrire *bigerre*.

² Tout ce qui suit jusqu'au chapitre xxvi manque dans la première édition, et l'édition latine ne donne que la table des indications en supprimant l'autre; mais je trouve dans la deuxième édition et dans

l'édition latine un passage assez curieux, qui plus tard a été reporté au chapitre xxv :

« Ainsi à un quidam melancholique, se persuadant à toute force n'auoir point de teste : les medecins, pour luy oster telle fantasie, s'aduiserent de l'affeubler d'un morion fort pesant, à fin que sa teste ployant sur tel fardeau, il peult venir en cognoissance par son propre mal de sa folle et estrange opinion.

« On dit en auoir este veu d'autres qui opiniatremment se persuadoient auoir des cornes, de sorte que telle fantasie ne leur a peu es-

tre arrachée de leur melancholique et bigerite cerueau, tant que les yeux leur estant baudés, on leur eust esgratigné le front de costé et d'autre avec des cornes de bœuf, à ce que par l'effusion douloureuse de leur propre sang, ils se persuadassent telles cornes leur auoir esté arrachées de fait et de force. l'ay voulu proposer ces deux exemples, à fin que par similitude d'icelles on en peut tirer d'autres selon l'exigence des cas occurrens, la chose estant telle qu'elle ne se peut bonnement dire par regles et preceptes. »



TABLE DES INDICATIONS

	<i>La force et vertu du malade</i>	Pour lesquelles conseruer, faut laisser la propre cure et principale pour leur suruenir. Car où les forces du malade defaillent, le Chirurgien ne peut venir à sa fin pretendue.				
	<i>La temperature du corps, comme s'il est</i>	Sanguin, Choleric, Pituiteux, Melancholique.	} Laquelle doit estre contregardée, en core qu'elle soit mauuaise, comme chose accoustumée. Gal. 2. de la Meth.			
	<i>Son habitude comme s'il est</i>	Delicat, Mince, De petite corpulence. Rare ou charnu.		} Chaude, Froide, Seiche, Humide,	} com- posée } Chaude et seiche. Chaude et humide. Froide et seiche. Froide et humide.	
	<i>La complexion de la nature de la partie où est le mal, de laquelle on tire aduis, et indications, comme de la</i>	Sub- stance	Organique			} Principale ou noble. Seruante à la moins noble. Non noble du tout.
INDICATION est vne conduite, ou voye seure pour paruenir à quelque intention qui guide et conduit le Chirurgien à conseruer, preseruer ou guarir le suiet qui luy est mis entre ses mains. Iceelles sont tirées des choses	Naturelles, lesquelles indiquent et enseignent qu'elles doivent estre conseruées par leurs semblables, dont les vnes sont prises de	<i>L'age, attendu que chacun aage porte son indication.</i>	Senti- ment.	Aigu. } Hebeté. }	} Comme l'œil ne peut porter medimens si forts que la chair.	
		<i>Du sexe :</i>	Forme, figure, magnitude, nombre, colligance, situation, action, usage.			
		<i>La saison de l'année.</i>	Car nous voyons qu'il y a des maladies qui sont curables aux ieunes gens, et incurables aux vieils : aussi les vieils endurent la faim plus facilement que les ieunes.			
		<i>Du sexe :</i>	Attendu que les femmes ne peuuent endurer remedes si forts que les hommes.			
	<i>La region</i>	Car autres medicamens sont plus requis en Hyuer qu'en Esté, ainsi des autres saisons de l'année.				
	<i>Du temps :</i>	Car autres medicamens sont requis et conuenables au	Commencement Augment Estat Declinaison		} des maladies.	
	<i>La maniere de Par- viure, laquelle doit estre conseruée comme le propre tem- perament.</i>	Par- quoy autre- ment le faut traiter les	Delicats, comme ceux qui sont es villes, nourris à leur aise. Robustes, comme chartiers, crocheurs, mariniens, laboureurs.	Sur icelles nous rapportons quelque particularité, ou proprieté occulte du naturel : car aucuns sitost qu'ils ont pris de la ptisane, pomme, sole, perdrix, eau, ou autre chose, vomissent.		
	<i>Non naturelles, qui indiquent choses semblables aux naturelles et contre nature, desquelles nous ne considerons, selon Gal. 9. de la Meth. que l'air qui sera</i>	Grandeur. Complication d'icelles. Lesquelles nous indiquent remedes souuent contraires à la maladie.	Parquoy pour la guarison maladies compliquées nous prenons indication de ces trois points, qui sont	Semblable à la maladie, symbolisant en indication avec elle. Ou contraire à icelle, et lors montre	} Et pour ce l'indication est de le corriger. qu'il doit estre conseruée.	
	<i>Contre nature, lesquelles indiquent et demandent estre ostées : comme</i>	Maladie prenant indication de sa Cause de maladie. Symptome.	L'vrgent. La cause. Et celle sans laquelle la maladie ne peut estre ostée.	comme		} Grande douleur en vne vlcere. Fluxion qui se fait à la partie. Carie ou intemperature qui la peut accompagner.

TABLE MÉTHODIQUE POUR COGNOISTRE LES MALADIES PAR LES CINQ SENS.

Le Chirurgien cognoist et iuge des maladies par	Vne considérant la	Mauvaise conformation et	Figure	Couleur, comme	Si l'vrine d'un malade est rouge et enflammée, on cognoist qu'il a la fièvre : estant boueuse, auoir vlcere aux reins, ou vessie, ou autre partie.	Tous lesquels cinq sens extérieurs ne recoiuent, sinon que superficiellement les obiets, comme vn miroir fait, non pour autre fin, que pour les représenter à l'entendement comme à leur prince et seigneur, afin de lesdiscerner par la raison, qui diuise et iuge en dernier ressort, penetrant iusques à la profonde des choses. De sorte qu'elle inuen- te le vray, iuge le faux et distingue ce que de l'vn et de l'autre s'ensuit ou repugne, en rapportant les choses veuës, ouyës, odorées, gustées et touchées. A quoy aide grandement la memoire, laquelle est comparée au Grefle, auquel (comme apres vn procez debat) on retire et garde ce qui a esté arreste par l'entendement et raison qui l'imprime, à fin qu'il soit gardé et qu'on s'en puisse aider quand il sera necessaire. Et pour ceste cause, Dieu curieux de nostre perfection nous a donne ce singulier remede, prompt et commode contre l'ignorance et l'oubliance des choses, afin que par l'aide d'icelle memoire nous venions à cognoistre ce qu'auons veu et apperceu par les sens, qui sont la veüe, ouye, odeur, gust et tact, qui seront plus amplement decrits par cy apres.	
					Si la matiere fecale est meslée avec bouë, on iuge auoir vlcere aux boyaux : si la bouë qui sorti d'un vlcere est noirastre et fetide, demontre corruption d'os : si elle est blanche, l'intégrité de la partie.		
					Si quelque personne a la couleur iaunastre, on le iugera estre Ictérique, et principalement si le blanc des yeux est tel.		
					Si vne tumeur est rouge en couleur, on cognoistra qu'elle sera faite de sang : si elle est iaunastre, de bile : si elle est blanche, de pituite : si elle est liuide ou plombine, de melancholie.		
					Si vne iambe ou bras sont luxés, on les cognoistra en les comparant à l'autre qui ne l'est pas, voyant vne cauité d'où est partü l'os et une eminence où il est tombé.		
					Si l'os de la cuisse est hors de sa boitte, on verra la iambe estre plus courte, si la luxation est en dehors : et plus longue, si elle est faite en dedans.		
					Charac- Si vn malade a les yeux cauës, les temples abbatues et tere le nez pointu, on cognoist qu'il est proche de la mort.		
					Gestes comme		Lors qu'un malade tantost amasse tout à luy, tantost pense amasser des petits festus, on iuge qu'il est proche de la mort.
							Si vn malade fait beaucoup de singeries, vacillant en ses faits et paroles, et pete deuant honnestes personnes sans honte ne vergongne, on cognoist qu'il est malade de l'entendement.
					Ses comme si		Quelque luxation, et principalement celle de l'espaule ou cuisse est reduite, on le cognoist par vn son qui fait clocq.
Si on sonde en la vessie et qu'il y ait pierre, on oit vn son qui fait tocq.							
Paroles	Si il y a de la bouë, ou autre humeur contenue au thorax, on oit vn son comme d'une bouteille à demy pleine qui gourgouille.						
	Si quelqu'un parle Renault, on cognoist le palais estre troué, ou estre enroué.						
Vents comme	Quand on oit sortir vn son d'une playe faite au thorax avec sifflement, on cognoist la playe penetrer au dedans. Si on oit de vents estre contenus au ventre inferieur, qu'Hippocrates appelle Borborygmes, on iuge estre vne colique venteuse.						
	Reduisant vne hargne, si on oit des vents, comme vn gourgouillement, on la iuge intestinale.						
Odeur par laquelle on cognoist	Quand vn malade dit tantost d'un et tantost d'autre, et est du tout inconstant en ce qu'il dit, on iuge qu'il est malade de l'entendement.						
	Vne personne estre punais.						
Goust comme s'il est	Vne vlcere pourrie et gangreneuse.						
	La carie des os.						
Tact, par lequel on cognoist	La bouë estre louable ou non.						
	Les sucurs, vrines et matieres qui sortent, estre naturelles ou non.						
Amer.	On cognoistra que la cholere redonne, ce qui est manifeste à ceux qui ont la iaunisse ou fièvre tierce.						
	Sallé. On iugera que le plegme sallé abonde.						
Semblable à œufs pourris	Il montre auoir grande corruption en l'estomach et en toute l'habitude du corps par exces de chaleur.						
	Semblable à vinaigre. Il montre auoir corruption en l'estomach par exces de froidure.						
Vn febricitant, une debilitatation de forces	touchant le pouls.						
	La boue d'une aposteme estre proche ou profonde, par l'inondation. Vne aneurisme, par la pulsation et quelquesfois par vn sifflement qu'on sent en pressant dessus.						

CHAPITRE XXIV¹.

DE DIVERSES MANIERES DE GUARISONS.

Il se fait d'autres guarisons par choses estranges, comme on peut voir par les histoires suyantes.

Alexander ab Alexandro et Pierre Gilie afferment qu'en la Pouille, contrée d'Italie, il y a vne espece d'araignée, que ceux du pays nommé Tarantule, P. Rhodien la nomme Phalange, qui sont au commencement de l'Esté si venimeuses, que quiconque en est mordu, si il n'est bien soudainement secouru, il perd le sentiment et meurt : et si quelqu'un eschappe de la mort, il demeure insensé et totalement hors de soy. Auquel mal l'experience a trouué vn remede qui est la Musique. Ce que les Autheurs en disent, est comme de tesmoins de l'auoir veu, disans : que sitost que quelqu'un en est mordu, on fait venir le plustost que l'on peut deuant luy des gens qui iouent des violles, fleutes, et autres iustrumens, dont ils sonnent et chantent diuerses chansons : laquelle Musique entendue par le nauré, il commence à baller, faisant diuerses nuances : comme si tout le temps de sa vie il eust esté accoustumé au bal : en laquelle furie et force de baller, il continue iusques à ce que ce venin soit dissipé. Ce qu'Alexandre dit auoir veu qu'un nauré de ceste beste ballant ainsi, les ioueurs se trouuant las cesserent, et le pauvre balleur cheut en terre

¹ Ce chapitre est la continuation du chapitre XXI de la première édition ; il en est séparé à partir de la seconde, où il fait le XXIII.

comme mort, ayant perdu ses forces : mais sitost qu'ils recommencerent à sonner, il voit le pauvre malade se releuer de nouveau, et recommencer avec telle force qu'auparauant, iusques à ce que le venin fust dissipé. Encores dit-il plus, qu'il est aduenü que quelqu'un qui n'auoit pas esté bien guari avec ceste musique, aucun temps apres oyant sonner des instrumens, commençoit à demener les piés, et estoit forcé qu'il ballast iusques à pleine guarison. Ce qui est véritablement esmerueillable en nature.

Asclepiades escrit que le chanter et sonner doucement de Musique aide beaucoup aux phrenetiques. Theophraste et Aulus Gelle disent que la Musique appaise la douleur de la sciatique, et la goutte. Encores trouuons-nous en l'Ecriture sainte que Dauid avec la musique ostoit à Saul la passion que le mauuais esprit luy donnoit.

Herodote, Historien Grec, au liure de son histoire intitulé *Clio*, recite que Cræsus, Roy de Lydie, eut vn fils qui iusques à grand aage fut muet : aduint que la ville où estoit le Roy estant prise, vn soldat Persan estoit prest à le tuer, luy tenant le poignart sur la gorge : lors ledit fils (auparauant muet) s'efforça tant par la forte apprehension qu'il eut de la mort de son pere, qu'il rompit les liens de sa langue, et dit : Ne tue pas cest homme, soldat, c'est Cræsus le Roy mon pere : et depuis le reste de sa vie parla fort bien.

Plutarque, au liure auquel il monstre que l'on peut tirer quelque profit de ses ennemis, escrit qu'un Thesalien, nommé Prometheus, fut frappé d'un sien ennemy d'un coup d'espée

Sur un vieil ulcere, duquel il n'auoit peu guarir, combien qu'il en eust esté pensé par plusieurs années, et en fut entierement guarri avec la nouvelle playe. Tite Linc escrit que Quintus Fabius Maximus eut la fièvre quarte par longues années, et qu'en donnant la bataille aux Sauoisens, de la grande ardeur qu'il auoit de combattre, chassa la fièvre, et oncques plus ne l'eut.

L'homme de chambre de M. de Lansac le ieune, disoit n'agueres qu'un Gentilhomme François estant en Poulogne, ayant la fièvre quarte, se promenant le long de la Vistule fleuve, au commencement de son accès fut poussé par un sien amy, en riant, dedans ledit fleuve, dont il eut telle frayeur, combien qu'il sceust nager, comme scauoit bien celui qui l'auoit poussé, que depuis n'eut la fièvre.

Au camp d'Amiens, le roy Henry me commanda d'aller à Doullan pour penser plusieurs capitaines et soldats qui auoient esté blessés par les Espagnols en une sortie de la ville qu'ils firent sur eux : le Capitaine Sainet Aubin demeurant pres d'Amiens, Gentilhomme, et vaillant s'il y en a en France, auoit la fièvre quarte, neantmoins qu'il fust en son accès, se leua du liet, et monta à cheual pour commander à vue partie de sa compagnie, fut blessé d'un coup d'arquebute tout au trauers du col, dont il eut une telle apprehension de la mort qu'à l'instant il perdit sa fièvre, et depuis fut guarri de sa blessure, et est encores à present vivant.

Monsieur Ioubert recite une histoire d'un singe qui fut cause de la guarison de son maistre, Medecin de profession, abandonné des Mede-

cins de Montpellier. Ce Medecin estoit estrange, sans femme et enfans, serui de gens qui attendoient sa depouille : le voyans fort bas, chacun d'eux se saudit de quelque chose. Le singe regardant ce remuement de mesnage, print pour sa part le chaperon rouge fourré que son Maistre portoit aux actes solempnels, duquel il s'affubla d'une si bonne grace deuant luy, que ledit Medecin print si grand plaisir à le contempler, qu'il fut contraint de rire si fort, que ceste esmotion esmandue par tout le corps esmeut tellement nature (par la continuation de l'aise qu'il en prenoit) qu'il en recouura la santé. C'est que le lien duquel les forces de nature estoient empeschées, fut rompu de l'impetuosité causée par le ris. Car telle ioye esmeut la chaleur naturelle languissante, et comme enseuelle, et la respendant par tout le corps, la fit venir au secours de nature, laquelle embrassant ce moyen et propre instrument, renforcée de tel secours, vint à combattre la maladie avec plus grande hardiesse, tant qu'elle vint à surmonter le mal. Car c'est Nature proprement qui guarit les malades : le Medecin et les remedes sont les secours qui favorisent Nature. Que diray-ie plus ? N'agueres un Gascon estant en cette ville, au logis d'Agrippa, rue Pauée, malade d'une fièvre ardente, tombé en phrenesie, se ietta de nuict par une fenestre du second estage sur le paué, et se blessa en plusieurs endroits de son corps.

Le fus appellé pour le medeciner : et incontinent qu'il fut posé en son liet, commença à raisonner, et perdit du tout sa phrenesie, et quelque temps apres fut du tout

guari. Monsieur d'Ottoman, Docteur Regent, et Professeur du Roy en l'Vniuersité de Montpellier. m'a affirmé qu'un Musnier demeurant à Broquiers en Albigeois, phrenetique, se ietta par vne fenestre dans l'eau, d'où estant tiré subitement, perdit sa fièvre phrenetique¹.

Qui voudroit faire recherche de telles histoires, il s'en troueroit vn grand nombre. François Valeriola, Medecin tres-renommé d'Arles, escrit en l'observation quatriesme du second liure de ses Observations, d'un habitant d'Arles, nommé Iean Berlé, lequel auoit esté par plusieurs années confiné en vn liect, à raison d'une paralysie: et aduint que le feu se mit en la chambre en laquelle il estoit couché, qui fut tel, qu'il brusla le plancher et mesme quelques meubles de la chambre proche de son liect: se voyant en danger d'estre bruslé, fist tant qu'il se leua, gaigne vne fenestre par laquelle il se ietta en bas, et commença incontinent à cheminer, et fut guari de sa paralysie².

Le mesme Valeriola escrit audit lieu vne histoire merueilleuse d'un cas aduenu en la personne d'un sien cousin maternel, nommé Iean Sobirat, lequel estoit en Auignon, perclus de l'usage de ses iambes, ayant les iarrets retirés de conuulsion, y auoit enuiron six ans. Cestuy vn

¹ Tout ce paragraphe manque dans les deux premières éditions. Les histoires du Gascon et du meunier s'y rencontrent cependant, mais au chapitre dernier, *De certains imposteurs*. Celle de Joubert a été ajoutée depuis.

² Cette première histoire de Valeriola manque dans la première édition.

jour se cholera tellement contre son valet, et s'efforça de sorte à l'atteindre pour le battre, qu'à l'instant ses nerfs s'estendirent et amollirent: dont il recouura la force de ses iambes, et marcha droit comme il a tousiours fait depuis.

Galien à la fin du dernier chapitre du liure *De la maniere de guarir par la saignée*, recite qu'il auoit esté appelé pour arrester le sang à vn homme, auquel auoit esté coupée l'artere enuiron la cheuille du pied, lequel fut guari sans aneurisme: et outre ce par le moyen de cette playe, fortuitemment fut guari et deliuré d'une douleur de hanche qui l'auoit tourmenté par l'espace de quatre ans¹. Laquelle guerison, bien qu'elle soit fondée en raison, à cause de l'euacuation de la matiere coniointe qui se fit par l'ouverture de l'artere du malleole: toutesfois pource qu'elle aduint fortuitemment, sans art, et sans mesme qu'aucun Medecin ou Chirurgien l'eust osé entreprendre, elle m'a semblé meriter estre couchée au rang de celles-cy.

Pline escrit d'un nommé Phalerée, qui auoit vne maladie incurable de flux de sang par la bouche, dont il se desplaisoit, et cherchant sa mort, se presenta à une bataille sans armes: aduint qu'il fut nauré en la poitrine, et de la playe sortit grande abondance de sang, cessant le flux par la bouche: depuis les Chirurgiens guarissans la playe, consolidèrent la veine rompue qui luy causoit le flux par la bouche, et demeura sain, et guarit tant de la playe que de son premier mal.

¹ La fin de ce paragraphe manque dans la première édition.

le ne veul laisser à dire, qu'aucuns guarissent les playes avec eau pure, apres avoir dit dessus certaines paroles, puis trempent en l'eau des linges en croix et les renouellent souuent. le dy que ce ne sont les paroles ny les croix, mais c'est l'eau qui nettoye la playe, et par sa froideur garde l'inflammation et la fluxion qui pourroit venir à la partie offensée, à cause de la douleur. Cette guarison se peut faire lors que la playe est en vne partie charneuse, et en vn corps ieune et de bonne habitude, et aux playes simples.

Maintenant declarerons pourquoy la fièvre quarte et autres maladies peuuent estre guaries par vne grande peur, ou par vne grande ioye ¹.

CHAPITRE XXV ².

POURQUOI LA FIÈVRE QUARTE ET AUTRES MALADIES PEUVENT ESTRE GVARIES PAR VNE GRANDE PEUR OV PAR VNE GRANDE IOYE.

Personne ne doute que les perturbations de l'ame n'ayent grande efficace et ne produisent de merueilleux effets en nos corps, par la refraction et condensation, retraction et effusion des humeurs et des esprits, qui sont comme voituriers d'iceux. Hippocrates dit ³ que selon la disposition

¹ Je ne trouve ces deux derniers paragraphes ni dans la première ni dans la deuxième édition. L'édition latine met en leur place un long paragraphe extrait du chapitre *des Imposteurs*. Voyez page 103, note 1.

² Ce chapitre manque dans les deux premières éditions ainsi que dans l'édition latine.

³ *De natura humana.* — A. P.

des esprits et des humeurs, le corps humain est disposé à maladie ou à santé : d'autant qu'en la Medecine les choses sont trouuées pour principales et elemens, desquels nos corps sont composés. Parquoy ce n'est de merueille, si les perturbations de l'esprit et entr'autres la crainte et la ioye apportent subitement et inopinément guarison à des maladies, qui autrement par art sembloient incurables. De ce nombre et sorte de maladie est la fièvre quarte, de laquelle plusieurs longuement affligés et ayans en vain expérimenté tous remedes de l'art, ont enfin esté guaris par vne peur.

Or quand nous parlons icy de peur, nous n'entendons pas vne petite peur pour espouvanter vn enfant : mais vne peur subite, non preueué, et forte, c'est-à-dire coniointe avec l'apprehension d'vn grand et present danger de la mort, suffisante pour esbranler vn homme, quelque fort, constant et courageux qu'il soit. Telle peur peut donner fin et guarison à la fièvre quarte par deux moyens, par lesquels tous les medecins recognoissent et aduoient toutes fièvres recevoir guarison, à scauoir, par concoction et euacuation de la matiere qui fait la fièvre. Par la concoction, en ce que par peur la chaleur naturelle, avec les esprits venans à se retirer au dedans du corps, est dispersée, qui estoit toute vnie et assemblée au dedans du corps : par consequence fortifiée et comme redoublée, a plus d'efficace pour cuire et digerer, dissiper et resoudre la matiere qui entretenoit telle fièvre. Par euacuation, en ce qu'avec la peur et vehemente apprehension du danger present, suruiet un effroy, horreur ou tremblement en tout le corps : et

par tel tremblement est faite vne secousse et concussion de tous les humeurs contenus dedans le corps. Ainsi qu'on vient à rouler un muid de vin, par telle agitation la lye qui estoit rassise au fond, vient à s'espandre, mesler et confondre par tout le vin : aussi l'humeur seculent et melancholique, qui comme vne lye pesante et terrestre, enfermé au creux et voute du foye, de la ratte et mesentere, ou en vn autre lieu secret du corps, faisoit la fièvre quarte, venant par tremblement et agitation horrifique d'une forte et soudaine peur à estre esmeu, et comme desraciné de son giste et foyer, d'où par les medicamens, horreurs et tremblemens ordinaires il ne pouuoit estre esbranlé et déplacé, se mesle et respand esgalement par tout le corps : et par consequent est plus aisément cuit et digéré par la chaleur naturelle, ou plus facilement euacué et chassé hors du corps, estantjà esbranlé et desraciné de sa miniere et foyer, où l'humeur melancholique se nourrissoit et retenoit. D'auantage on voit plusieurs personnes tourmentés d'vne extreme douleur de dents, lesquels voyans arriuer l'arracheur qu'ils auoient enuoyé querir, de crainte et d'aprehension du mal, differer à vne autre fois, ou ne sentir plus de douleur, laquelle souuent est du tout perdue. Il se peut faire que l'humeur se detourne et transporte du lieu malade à quelques autres parties du corps. Voilà donc comme la peur peut guarir plusieurs grandes maladies.

Par vne grande ioye aucunes maladies peuvent estre guaries, parce qu'elle fait esmotion de la chaleur naturelle, languissante et comme enueluée, la respand par tout le corps, et de là vient combattre à la maladie. Icy

faut noler, que d'vne trop grande et extreme ioye ou peur on peut mourir, comme auons monstré cy devant, chap. 18. Car par la grande peur le cœur est serré, de façon qu'il ne peut faire son mouuement : partant la chaleur naturelle et l'esprit vital sont estouffés. Par la grande ioye le cœur est fort dilaté : de sorte qu'il ne peut retenir le sang et l'esprit vital, dont il est resoult. qui fait que l'ame s'en va. Et faut entendre, que la vie ne se perd seulement par le defect du cœur, mais aussi par le defect des autres facultés estans en diuerses parties du corps, qui se communiquent subit les vnes aux autres. Car comme auons dit, les sens aperçoient premierement leurs obiets : de là sont présentés au sens commun, lequel en un moment les transmet aux facultés qui sont en diuerses parties du corps : ainsi que les roues d'vne horloge, lesquelles vont toutes ensemble, mais diuersement et toutes par une premiere qui fait mouoir les autres. Parquoy nous dirons que les facultés, animale, vitale et naturelle, ont vne sympathie et consentement ensemble, en sorte que quand vne souffre, les autres font de mesme. Nous declarerons maintenant les maladies faites par imaginations fantastiques.

CHAPITRE XXVI¹.

EXEMPLES DES MALADIES FAITES PAR
IMAGINATIONS FANTASTIQUES.

Il s'est veu vn qui pensoit estre vn vaisseau de terre cuille, et pour ceste

¹ Ce chapitre manque aux mêmes éditions que le précédent.

occasion se reculoit et reliroit des passans, de peur d'estre cassé. Vn autre oyant chanter les coqs, et comme ils se battent des ailes en chantant, ainsi avec ses bras il fraploit ses costés, et coqueliquoit comme les coqs¹.

Vn certain Bourguignon estant à Paris, logé pres l'Eglise S. Iulien, és presences de plusieurs celebres Medecins, affirmoit qu'il estoit mort et son frere aussi qui estoit couché apres de luy. Peu apres sa fantasie estant changée, il declamoit et prioit les Medecins qu'ils n'empeschassent plus son ame de voler du Purgatoire au Ciel².

Autre. Vn autre pensoit estre mort, et pour ceste cause craignoit toute sorte de viandes et n'en vouloit point, disant que les morts ne mangent point. A la parfin, par un bon conseil et aduis, on feignit vn corps mort estre assis à table, à l'exemple duquel il mangea.

Autre. Vn autre pensoit n'auoir point de teste, auquel Philotimus fist faire vn bonnet de plomb, afin qu'estant greué de la pesanteur du plomb, il cogneust et sentist qu'il auoit une teste. Le mesme autheur au mesme chapitre dit, que les uns pensent auoir la teste pleine et pesante, les autres legere et vuide, les autres seiche³.

Autre. Auicenne au chapitre des signes de la melancholie, qui est au liure 3. fen. 1. traicté 4. chap. 18. dit que quelques vns pensent estre Rois,

ou loups, ou demons, ou oyseaux, ou instrumens artificiels : d'autres rient perpetuellement, principalement ceux qui ont vne melancholie sanguine, pour ce qu'ils imaginent des choses qui leur plaisent.

Autre. Depuis n'agueres, vn Gentilhomme d'honneur amena sa femme en ceste Ville, pour auoir conseil de Messieurs le Grand, Duret et moy, pour scauoir la cause qu'elle pleuroit et rioit sans occasion, et ne s'en pouoit garder. On luy fist plusieurs remedes, mais ils luy seruirent peu : enfin s'en retourna comme elle estoit venue.

Autre. Vne Dame de nostre Cour disoit estre empoisonnée par du vif-argent, de façon qu'il luy sembloit le sentir courir par les membres. Elle appela plusieurs doctes Medecins, pour lui donner remede à ceste poison : qui ne luy sceurent oster ceste fantasie. Enfin conclurent, que pour lui oster ceste opinion, on la baigneroit et qu'on mettroit certaines herbes au bain, qui attireroient le vif-argent, s'il y en auoit en son corps. On ietta dedans le bain trois ou quatre onces de vif-argent : et ladite Dame estant hors, on le trouua au fond de lacuue, qui lui fut monstré. Alors fut bien ioyeuse et creut estre guarie : et depuis perdit ceste fausse opinion, estimant pour certain qu'on luy auoit attiré le vif-argent par le moyen du bain.

Autre. Le Curé de Monlehery print opinion d'estre empoisonné. Il vint en ceste Ville, appela messieurs Holier et Syluius, Medecins celebres, et moy : se plaignant sentir grandes douleurs par tous les membres, nous affirmant qu'il scauoit estre empoisonné. Apres l'auoir bien examiné, il se retira à part : ou nous conclus

¹ Gal. chap. 5. liu. 3. de loc. affect. — A. P.

² Holier, en sa pratique, au commentaire qu'il a fait sur le chap. 17. du melancholique. — A. P.

³ Etius, cap. 9. Tetrabib. II, serm. 2. — A. P.

mes (le voyant auoir ceste ferme opinion , et que ià aussi il auoit appellé autres Medecins, qui luy auoient fait plusieurs choses qui ne luy auoient rien profité) qu'on luy bailleroit du syrop violat , et qu'il en print trois cueillerées deux heures deuant manger par l'espace de neuf iours, et que pour certain il guariroit : alors fut fort resiouy, et voulut auoir nostre ordonnance par escrit , ce qui luy fut refusé. Car où il l'eust eu , cela ne luy eust aucunement profité. L'Apoticaire luy donna ledit syrop en vne fiole, pensant estre vne excellente drogue pour luy oster sa poison. Et tout ainsi qu'il print opinion auoir esté empoisonné , aussi fit-il d'estre des-empoisonné par ledit syrop. Vn mois apres il retourna vers nous , pour nous rendre graces du benefice qu'il auoit receu par nostre moyen : et estoit gaillard et bien ioyeux, ne sentant plus de douleurs, et nous list part à chacun d'vn lieure.

Autre. Vn autre disoit qu'il auoit des grenouilles dans le ventre , et estoit impossible de luy pouuoir oster ceste opinion. Enfin il y eut vn Medecin qui luy promit luy faire ietter , par le moyen d'vn clystere , lesdites grenouilles hors de son ventre. Ayant pris le clystere , ainsi qu'il le rendoit , par derriere de sa chaise percée il fist couler cinq ou six petites grenouilles , lesquelles n'ayant accoustumé viure en tels marrests, commencerent à sauteller par la place. Le malade par opinion fut bien ioyeux de voir lesdites grenouilles , et perdit ceste folle fantaisie.

Autre. Vn Gentilhomme de bonne part auoit opinion auoir la ceruelle pourrie. Il s'en alla prier le Roy , qu'il

luy pleust commander à monsieur le Grand, Medecin , à monsieur Pigray , Chirurgien ordinaire du Roy , et à moy, de luy couper le test et oster son cerueau , disant estre pourri , et luy en remettre d'autre : nous luy fismes beaucoup de choses , mais il nous fut impossible luy raccoustrer sa ceruelle.

Autre. J'ay veu vn homme estimant auoir la grosse verolle : et ne pouuant gagner sur luy par toutes remonstrances ne l'auoir point, il me dit qu'ou ie ne le penserois comme il desiroit, qu'il s'en iroit à vn autre pour se faire frotter. Le voyant en telle volonté, de peur qu'il ne tombast en quelque mechante main qui l'eust possible frotté à bon escient , ie luy accorday qu'il seroit frotté comme ceux qu'on guarit de la verolle. Je pris vne liuure de beurre, battu en vn mortier de plomb , pour auoir la couleur de l'vnguent auquel entre le vif-argent. Il fut frotté dudit beurre, et sua par trois diuerses matinées , et chacun iour se disoit allegé de ses douleurs. Ainsi il fut guarri par opinion, sans nulle offense de son corps.

On dit y en auoir eu d'autres , qui opiniastrement se persuadoient auoir des cornes , de sorte que telle fantaisie ne leur a peu estre arrachée de leur melancholique et bizarre cerueau , iusqu'à tant que leurs yeux estaus bandés , on leur eust esgraigné le front de costé et d'autre avec des cornes de bœuf , à ce que par l'effusion douloureuse de leur propre sang, ils se persuadassent telles cornes leur auoir esté arrachées de fait et de force. Il y a plusieurs autres histoires semblables, que ie delaisse à cause de briefueté.

CHAPITRE XXVII¹.

DE CERTAINS IMPOSTEURS.

Oicy ie veux parler de certains imposteurs, qui s'entremeslent de traiter aucunes parties de la Chirurgie, comme aucuns sont si impudens, qu'ils se vantent de remettre les os rompus et desloués, affirmans que cette science leur est acquise de race, c'est à dire de pere en fils : qui est vne chose fort ridicule et hors de raison, veu que l'homme naist sans scauoir aucune chose : car s'il fust nay avec quelque art, il n'eust voulu iamais apprendre les autres. Il est vray que Dieu a donné à chacun des autres animaux quelque chose de particulier et de naturel de leur premiere essence, ce qu'il n'a fait à l'homme : mais en lieu que l'homme est despourueu d'art, il est doué de raison, par laquelle il peut apprendre tous arts et sciences, comme nous dirons au liure de la Generation, chapitre de l'ame. Donc de vouloir croire que le fils d'un bon Chirurgien peut estre Chirurgien, si premierement il n'a esté instruit, ce seroit chose aussi peu vray-semblable, que le fils d'un Gentilhomme, lequel scauroit bien picquer et voltiger vu cheual, et courir la bague, pust faire comme son pere, si premierement il n'auoit monté plusieurs fois à cheual, et qu'on ne luy eust monstré cette industrie. Partant ce seroit vne chose fort temeraire de vouloir aneantir l'autorité de tant d'hommes doctes et illustres. fondée en raison et

experience, pour suivre l'opinion des choses vulgaires et mensongeres, laquelle nonobstant est si enracinée, non seulement au cerueau du simple populaire, mais aussi en l'esprit de plusieurs estimés doctes.

Il y a encores vne autre maniere de gens beaucoup plus fascheux et importuns, qui affirment pouuoir remettre les os fracturés et luxés par paroles, moyennant qu'ils ayent le nom et la ceinture du malade : mais ie m'esmerueille comme il est possible aux hommes qui ont entendement (ou le doiuent auoir) de croire un mensonge si appert, veu que la loy sacrée des Medecins anciens, principalement du diuin Hippocrates, dit que pour reduire les os fracturés et luxés, il faut tenir, tirer et pousser, pour laquelle chose ont inuenté vne infinité de machines et instruments (appelés Glossocomes) lors que par force des mains on ne peut assez suffisamment tirer les membres pour faire la reduction. Et ces imposteurs veulent persuader qu'ils feront par parole, ce que la main et les machines ne peuuent quelquesfois faire.

Il s'est trouué vne autre imposture en Allemagne : c'est qu'ils prennent d'une pierre nommée *Bein-bruch*, laquelle ils puluerisent, et en donnent à boire à celuy qui aura quelque partie rompue ou luxée, et maintiennent qu'elle a puissance de guarir telles dispositions¹. Il y en a encores d'autres en Allemagne, qui prennent vne espée ou dague, ou autre tel instrument qui aura blessé le malade, laquelle l'ayant accommodé en un lieu reclus, comme celuy qui est

¹ Ce chapitre fait suite au **xxi** de la premiere édition ; il forme le **xxiv** de la seconde, et le **xxx** de toutes les éditions posthumes.

¹ C'est la pierre *ostéocolle*, dont on s'étonne de voir encore les vertus préconisées par l'abrice de Illiden ; Centurie 1, observ. 90.

blessé, la pensent, et y appliquent les medicamens qui seroient requis à la propre playe, laissant le malade sans y faire aucune chose : et à mesure qu'on pense ladite espée, la playe se guarit, ce disent-ils. Or est-il vray-semblable, qu'une chose inanimée puisse recevoir aide d'aucun medicament ? et encores qu'ainsi fust, est-il possible qu'un malade en peust ressentir quelque effet ? le laisse telle imposture au jugement des idiots, tant ayent-ils peu d'esprit. Et quant à moy, telles choses me sont incroyables, et encores que ie les veisse de mes yeux, si croirois-ie plustost que ce seroit vne vraye magie et imposture.

A la dernière prise de Hesdin, monsieur de Martigues l'aîné fut blessé d'un coup de harquebuzé au travers du thorax, lequel ie pensois avec les Medecins et Chirurgiens du defunct Empereur Charles, et de ceux de Monseigneur le duc de Savoie, lequel desiroit fort qu'il fust guarî. Pour ce en fit faire vne consultation, par laquelle fut resolu de tous, qu'il mourroit de ladite blessure, attendu que la balle avoit passé au travers des poulmons, et qu'en la capacité du thorax estoit decoulé vne bien grande quantité de sang. Il se trouva vn imposteur Espagnol, qui entreprenoit le guarir, à peine de perdre la vie : qui fut cause que mondit Seigneur le Duc de Savoie, voyant le pronostic qu'en auions fait, le mit entre les mains de ce venerable imposteur : où tout subit demanda l'une des chemises dudit Seigneur de Martigues, et la mit par petits lambeaux, qu'il posa en croix (avec certaines paroles) sur ses playes, et luy permit manger et boire tout ce qu'il voudroit, luy

disant qu'il feroit diete pour luy : ce qu'il faisoit, ne mangeant que peu de pruneaux, ne beuvant que de la biere : neantmoins tout cela, deux iours apres ledit Seigneur de Martigues deceda, et mon Espagnol gaigna le haut, et croy que si on l'eust peu attraper, il eut esté pendu et estranglé, pour la fausse promesse qu'il auoit faite. L'embaumai le corps mort dudit Seigneur de Martigues, en la presence tant des Medecins, Chirurgiens, que de plusieurs Gentilshommes et autres : et ayant fait l'ouuerture, trouuay les poulmons percés et dilacerés, avecques vne bien grande quantité de sang espandu sur le Diaphragme, qui fut cause de la mort dudit Seigneur¹. Et vrayement c'est vne grande imposture de vouloir faire accroire à vn malade, qu'un autre faisant la diete pour luy, et luy donnant cependant liberté de manger et boire tout ce qu'il aura en volenté, il puisse guarir en aucune façon.

Il y a encores vne autre espece de ces imposteurs, qui disent guarir toutes playes avecques charpie seiche, ou mouillée en eau ou huile ou autre liqueur, disans quelques paroles, et bandent les playes avecques compresses et ligatures, dont quelques-vns guarissent : ce que veritablement j'ay veu : mais ce sont playes simples, qui ne desirent qu'union, laquelle se fait par le seul benefice de nature : ainsi qu'on voit aux bestes brutes, qui auront quelque iambe ou autre partie rompue, le callus estre refait sans aide de nul medicament. Mais où il y aura complication de dispositions, comme

¹ Cette histoire est rapportée beaucoup plus au long dans l'apologie.

une playe avec grande contusion et fracture d'os et inflammation, ou autres semblables dispositions, leur charpie et paroles ne pourront apporter au malade que la mort : et partant ceux qui se fient à tels imposteurs ne sont pas trop sages ny aduisés pour la conseruation de leur santé et vie : et pour ce les Magistrats ne doiuent permettre que tels imposteurs ayent lieu en leur Republique, mais les punir selon leurs merites, et non leur permettre faire telles impostures sur les Chrestiens ¹.

¹ Après ce paragraphe, la première et la deuxième édition en contiennent un autre qui a été en partie supprimé, en partie changé de place dans les éditions postérieures; le voici :

« Que diray-je d'auantage de la diuersité des guarisons des maladies ? C'est qu'un gentilhomme, de mœurs fort sage et modéré, au mois de iuillet mil cinq cens soixante et quatorze, fut surpris d'une fièvre continue, dont lui suruint une phrenesie, et se precipita des fenestres du second estage de sa maison, sur l'espaule de monsieur Vaterre, medecin ordinaire de monseigneur le duc d'Alençon, puis sur le paué, où il se blessa aux costés, et se fist une grande contusion sur l'os ischion : et sitost qu'il fust tombé et rapporté en son lit, il reuint en son bon sens, par transport de matiere de hault en bas. Les medecins qui le penserent furent messieurs Alexis, premier medecin de la Roïne de France, Le Grand, Duret, Martin et Vaterre, sur lequel, comme a esté dit, le malade tomba et le blessa, de sorte qu'il en garda le lit assez longuement. »

Suivent les deux histoires du Gascon et du Meunier, qui ont été transportées au chapitre xxvii; après quoi l'auteur ajoute :

« Or pour la curation de tels malades, ie ne voudrois les faire precipiter par les fenestres, mais bien voudrois conseiller les faire ietter à l'improviste en une grande cuue pleine d'eau froide, la teste la première, et qu'on les y fist un peu barboter, à fin que

Auicenne fen. 3. fait priere, que le feu du Ciel et l'Esprit de tourment rende le Medecin imposteur et auare, semblable aux habitans de Sodome et Gomorrhe ¹.

Les sorciers, enchanteurs, deuins, magiciens, charmeurs, empoisonneurs, exorciseurs, se vantent de guarir plusieurs maladies : ce qu'ils font par les machinations, fraudes, erreurs, fureurs, ruses et puissance des diables, à sçauoir par paroles, coniuurations, charmes, caracteres, liaisons, billets pendus au col ou aux poignets, par anneaux, images, vnguens, poudres, drapeaux appliqués en croix aussi par eux : attouchemens et autres semblables resueries infernales : et gastent, au preiudice de la vie des hommes, la loy sacrée de Medecine, la plus ancienne et necessaire de toutes les autres sciences. Les Magistrats les doiuent chasser de leur Republique. Ils estoient non seulement chassés, mais punis en la vieille Loy par l'Edit de Moyse : Vous n'endurerez point viure les empoisonneurs ². Ie ne veux icy reciter les guarisons miraculeuses du fils de Dieu Iesvs-CURIST, et de ses Saints et Apostres : car nul Chrestien n'en doit douter, attendu que les saintes Escritures en sont pleines : comme faire voir

par cette apprehension et mutation subites, se feist une commotion et transport des matieres (comme auons dit) estans en la teste aux autres parties, ce que l'experience nous a monstré du Meunier, et en la curation d'hydrophobie, de ceux qui sont mordz des chiens enragés. »

Ce paragraphe a été transféré par le traducteur latin à la fin du chapitre xxiii.

¹ Cette citation d'Avicenne manque dans les trois premières éditions.

² Deuter. 18. — A. P.

les aveugles, ouïr les sourds, marcher les paralytiques, chasser les malins esprits qui possèdent les personnes, guarir les ladres, rendre les femmes steriles fecondes, ressusciter les morts, et vne infinité d'autres choses supernaturelles et miraculeuses, qui se faisoient par la vertu du Saint

Esprit¹. Lequel ie supplie qu'il nous conserve et defende des malins esprits diaboliques, et nous face la grace que dirigions tousiours nostre chemin au Ciel, et que nostre ancre y soit perpetuellement attaché. Ainsi soit-il.

¹ Matth. 8. Luc. 17. — A. P.



LE PREMIER LIVRE

TRAITANT

DE L'ANATOMIE

DE TOVT LE CORPS HVMAIN¹.

PREFACE².

Suiuant l'ancienne coustume de ceux qui par cydeuant ont escrit, auant que venir à la declaration des parties du corps humain, qui est nostre fin pretendue, nous declarerons premierement la necessité qu'il y a de les cognoistre, puis l'utilité, afin d'inciter le lecteur à la cognoissance d'icelles : Tiercement, quel ordre il y

¹ Le Traité d'anatomie d'A. Paré avait paru d'abord en 1550 sous ce titre : *Briefue Collection de l'administration anatomique*; et en 1562, dlate douteuse cependant, sous ce titre nouveau : *Anatomie generale de tout le corps humain*, divisé cette fois en quatre livres, mais non encore en chapitres. J'ai reproduit dans l'introduction les préfaces et dédicaces de ces deux premières publications; il restera à signaler dans le courant du texte les principales modifications ou additions que l'ouvrage a subies à chaque édition nouvelle. Je me servirai, pour les renvois, des simples désignations de *Briefue Collection* et *Anatomie generale* pour les deux éditions isolées; réservant celles de 1^{re}, 2^e édition, etc., aux éditions des Œuvres complètes.

faut tenir : Quartement, nous dirons que c'est qu'Anatomie, en la definissant, et expliquant les parties de sa definition.

Quant au premier, il me semble (sauf meilleur iugement) telle cognoissance estre plus que necessaire, mesmement à ceux qui desirent paruenir à la fin pretendue de la Medecine : qui est de pouuoir conseruer (chacun en son endroit, c'est à sçauoir,

Je dois ajouter cependant que la *Briefue Collection* a tellement changé de forme et acquis un si grand développement en reparaissant sous le titre d'*Anatomie generale*, qu'il serait fastidieux de signaler les simples additions qui ont grossi le livre de l'une à l'autre. Au contraire, le texte de l'*Anatomie generale* a été presque absolument reproduit dans les Œuvres complètes, et toutes les différences un peu importantes seront exactement mentionnées.

² L'*Anatomie generale* était précédée d'une Dedicace et d'un *Avis au lecteur* qu'on trouvera dans mon introduction. Ce qui est ici intitulé *Preface*, était simplement le commencement de l'ouvrage même. Elle n'existe pas dans la *Briefue Collection*.

le Medecin, Chirurgien, et Apoticaire) la santé presente de tout le corps et de chacune de ses parties, ou en chasser et expeller la maladie. Car comment est-il possible que le Medecin et Chirurgien puissent conseruer et garder par choses semblables la santé, laquelle consiste au temperament, commodation, et vnion naturelle des parties simples pour la conformation du corps : ou chasser la maladie, laquelle est corruption d'iceux, par egal vsage de son contraire, s'il ne cognoist le naturel du corps, et par telle cognoissance combien il est esloigné d'iceluy ? et pour-tant a tres bien dit Hippocrates au commencement du *liure de l'Officine du Medecin vulneraire*, que le Medecin et Chirurgien appellés pour guarir vn malade, doiuent considerer si les choses sont semblables ou dissemblables : c'est à dire, si le corps avecques toutes ses parties et actions, retiennent leur naturel en complexion, commodation et vnion, ou non : à fin qu'ils puissent conseruer en son estat ce qui retient encores son naturel, et reduire en iceluy ce qui en est esloigné. Ce qui est confirmé par Galien au commencement du *Liure des os*, quand il dit, qu'il faut cognoistre le naturel des os et connexion d'iceux, si on veut entendre quand ils en sont esloignés, pour les reduire en iceluy. Outre-plus, veu que la guarison ne consiste point seulement en la cognoissance de la maladie, ains en la science de bien et deument ordonner et appliquer remedes propres, tant à tout le corps qu'à ses parties, lesquelles quasi toutes à cause de leur diuerse nature, requierent diuers medicamens : tesmoin Galien au commencement du *premier liure des parties malades* et

au troisieme *de la Methode*, parlant de l'encens : le te prie, qui est celuy qui pourra bien et deument ordonner selon l'exigence, tant du tout que de ses parties, sans auoir la cognoissance d'icelles, qui est acquise par l'Anatomie ? Le semblable pouuons nous dire de l'Apoticaire, lequel ignorant la situation des parties du corps humain, ne pourra bien et deument, selon l'ordonnance des Medecins et Chirurgiens, appliquer emplastres, linimens, cataplasmes, epithemes, fomentations, escussions et autres remedes, ausdites parties malades, comme aux sutures du Crane et parties d'iceluy, à la region du cœur, du foye, du ventre, de l'estomach, superieur orifice dudit ventre, de la ratte, des reins, matrice, vessie et generalement de toutes les autres parties qui requierent tels medicamens : mais au contraire il commettra tres-grands erreurs, appliquant sus vne partie ce qui est propre à sa voisine, ou indifferement à toutes deux, de peur de faillir. Comme pour exemple, posons le cas que le foye soit trop eschauffé et l'estomach ou ventricule trop refroidi (ce qui aduiet ordinairement, à cause que le foye chaud enuoyant beaucoup de fumées au cerueau, cause distillations froides sur l'estomach) si par l'ordonnance du Medecin ledit Apoticaire doit appliquer chose chaude à l'estomach pour sa guarison, et il l'applique indifferement tant sur la region du foye que dudit estomach (ce qu'il pourra faire ignorant leur diuerse situation, qui est de l'estomach tirant au costé senestre, et du foye au costé dextre) n'augmentera-il pas l'intemperature dudit foye, sans apporter aucun profit à la partie malade, frustrant par

son ignorance l'intention du Medecin, et diffamant ledit medicament pour l'indeue application? Parquoy toutes ces choses ainsi considerées, il est plus que manifeste à vn chacun, combien la cognoissance de l'Anatomie est necessaire à tous ceux qui desirent heureusement, à l'honneur et gloire de Dieu et à l'utilité de leur prochain, faire la Medecine, Chirurgie, et Pharmacie : à la faueur desquels donnerons en certains endroits de ce present œuure, certaines figures, où seront demonstrées les parties du corps humain plus necessaires d'estre cogneuës.

Quant à son vtilité, il y en a quatre principales : dont la premiere nous meine et conduit à la cognoissance du Createur, comme l'effet à la cognoissance de sa cause, ainsi que tesmoigne saint Paul, disant que les choses inuisibles de Dieu sont manifestées et cogneuës par l'intelligence des choses faites et sensibles. La seconde, est que par icelle nous auons la cognoissance du naturel du corps humain et de toutes ses parties : au moyen de quoy nous pouuons iuger de la santé ou de la maladie. La tierce, est qu'en cognoissant le corps humain et ses parties, et par ce moyen leurs affections, nous pouuons predire les choses à venir et dependantes d'icelles. La quatriesme et derniere, est que par icelles nous sommes rendus capables de bien et deueement ordonner et appliquer medicamens, selon l'exigence d'vne chacune partie.

Puis donc que la cognoissance de l'Anatomie est si necessaire et profitable, reste maintenant à declarer par quel ordre elle peut estre acquise. Laquelle chose à fin qu'vn chacun puisse mieux entendre, faut

noter qu'il y a trois ordres par lesquels les sciences sont trouuées et demonstrées : C'est à scauoir, ordre de composition, qui est propre pour enseigner, lequel Aristote a vsuré en sa Logique et Physique, commençant des parties ou choses les plus simples aux plus composées. L'autre est de diuision, lequel est propre pour trouuer les sciences, et procede des choses plus composées aux plus simples : lequel ordre a ensuiui Galien au liure *des Administrations anatomiques et de l'Vsage des parties*. Le tiers est l'ordre de definition, lequel demonstre l'essence et la nature des choses, comme appert au liure de Gal. *De arte parua*. Et pour autant que cest ordre est expliqué par diuision, à ceste cause il peut estre compris sous le second, lequel nous ensuiurons en ce present Traité, en diuisant le corps humain en ses parties : toutes lesquelles ie declareray non seulement par cognoissance, mais aussi par science : conioignant ce que Galien a escrit en ses *Administrations anatomiques et Vsage des parties* : esquels liures, et premierement es dites *Administrations anatomiques*, nous sont declarées les parties du corps humain par cognoissance, c'est à dire demonstrées à l'œil telles qu'elles sont : et au liure de l'*Vsage des parties*, elles nous sont declarées par science, c'est à dire, pourquoy elles sont telles et en quel vsage elles sont ainsi faites. Ces choses ainsi briuevement declarées, il conuient demonstrier que c'est qu'Anatomie, afin que (comme dit Platon en son dialogue intitulé Phædrus, et apres luy Ciceron) vn chacun sçache et entende quelle est la chose de laquelle on doit traiter. Et pour autant que telle cognoissance est ac-

quise par la definition (qui est vne oraison briefue faite de genre et difference, parties essentielles de la chose definie, par laquelle est briefuement declarée la nature et essence d'icelle) premierement nous la definirons, puis expliquerons vne chacune partie d'icelle.

Anatomie donc, selon son etymologie, est vne entiere et parfaite diuision ou resolution artificielle du corps humain en ses parties, tant vniuerselles que particulieres, simples que composées. Et est à noter, auant que passer plus outre, que ceste definition est bonne et essentielle selon les Medecins et Chirurgiens : lesquels estans Operateurs sensuels, admettent et reçoient les qualitez propres et communes, pour les differences et formes essentielles : au contraire des Philosophes, lesquels reprobent toute definition qui n'est faite de genre et difference essentielle : laquelle pour l'imbecillité de nostre nature, nous estant cachée, sommes contraints au lieu d'icelle, assembler plusieurs qualitez propres et communes pour composer nostre definition, que nous appellons plus proprement description, pource que où elle nous deuroit monstrer la matiere et forme qui constituent l'essence de la chose definie, elle ne nous montre que la matiere enucloppée de certains accidens. Ce qui est manifeste en ceste dite definition, en laquelle diuision et resolution tient le lieu de genre, à cause qu'elle conuient à plusieurs. Quant à tout ce qui s'ensuit, il obtient lieu pour la difference, à cause qu'elle la separe de toutes autres dissections, qui sont faites sans artifice. Car il faut entendre, que diuision artificielle n'est autre chose que separation d'vne partie

de l'autre, sans aucun interest d'icelle, suiuant la circonscription d'vne chacune, en sorte que toute diuision autrement faite ne peut et ne doit estre dite artificielle. Et voyla quant aux parties vniuerselles de ceste definition.

Quant à l'explication des diction, l'ay dit, du corps humain, pource que nous procurons, tant qu'il nous est possible, la conservation de santé, et chassons les maladies d'iceluy, et non d'autres. Et de ce appert qu'il est suiet de toute la Medecine, non comme composé de matiere et forme, ou comme humain, ains comme suiet à santé et maladie. Par partie n'est entendu autre chose (comme declare Galien au 1. chap. du 1. liure de *l'Vsage des parties*) qu'vn corps qui n'est pas du tout separé, ny du tout conioint aux autres, composant toutesfois (selon Galien au premier liure de *la Methode*) le tout avec les autres, ausquels il est en partie conioint et en partie separé. Outre-plus par parties vniuerselles l'entends comme la Teste, Thorax, Ventre, avec leurs appartenances : par particulieres, comme les parties d'icelles : les simples, comme les parties similaires, lesquelles sont neuf en nombre : à sçauoir, cartilage, os, ligament, membrane, tendon, nerf, veine, artere, chair musculieuse. Aucuns adioustent les fibres, la gresse, la mouëlle, les ongles et le poil : les autres les laissent comme excremens. Et noteras les susdites parties estre plustost appellées simples au sens de la veue, que selon la verité : car si on veut diligemment examiner la nature d'icelles, on n'en trouuera pas vne seule simple, attendu que toutes se nourrissent, viuent et sentent, manifestement ou

occultement, ce qui n'est sans participation de veine, artere et nerf. Et si quelqu'un m'objecte, que hors mis les dents, on ne voit point qu'aucun nerf se communique aux os : Je responds, que quand il seroit ainsi, encore sont-ils faits sensibles, par certaines fibres nerveuses que leur Perioste leur communique, se liant par icelles à eux : ainsi que nous voyons faire aux membranes qui enveloppent les visceres : et pour ce petit sentiment animal est faite desdits os expulsion ou repulsion des mauvaises humeurs entre eux et le Perioste : lequel Perioste, comme plus sensible, nous aduertit et montre, ainsi que son office porte, du peril eminent ausdits os, si nous n'y mettons ordre.

Parquoy nous concludrons qu'il n'y a nulle partie en nostre corps simple selon la verité, mais seulement au sens de la veue : ou bien si nous le voulons prendre à la rigueur, nous le dirons simple, selon la seule propre chair d'une chacune. Les composées sont celles qui sont mediatement ou immediatement faites des susdites, qu'on appelle parties organiques ou instrumentaires : comme le bras, la jambe, la main, le pied et autres semblables. Où noteras qu'elles sont appellées simples ou similaires, pour ce qu'elles ne se peuvent diviser qu'en parties semblables, on de semblable nature, comme dit Galien au premier *de la Methode*. Mais les composées sont dites dissimilaires au contraire de ce que nous avons dit. Elles sont aussi appellées instrumentaires et organiques, à raison que d'elles mesmes peuvent faire une parfaite action, conspirante à la conseruation d'elles, et de leur tout. Comme pour exemple, l'œil sans aide d'autre par-

tie, voit, et en voyant conserue son tout et consequemment soy-mesme : et pourtant est-il dit instrument et organe, et non point ses parties, lesquelles ne peuvent de soy faire l'action à laquelle elles sont destinées : comme ses tuniques et autres parties.

Et de ce entendons-nous qu'en chacune partie instrumentaire faut considerer particulièrement quatre parties propres à elle : l'une, par laquelle l'action est accomplie, comme l'humeur crystallin en l'œil : l'autre, sans laquelle l'action ne se peut faire, comme le nerf et les autres humeurs : la tierce, par laquelle l'action est mieux faite, comme les tuniques et muscles : la quarte, par laquelle l'action est conseruée, comme les palpebres, l'orbite, ou concauité en laquelle est posé ledit œil. Le semblable pouvons-nous dire de la main, propre instrument de l'apprehension : laquelle elle accomplit premierement par le muscle, comme par partie principale : secondement, par le ligament, comme celuy sans lequel telle action ne pourroit estre faite : tiercement, par les os et ongles, comme ceux par lesquels ladite action est mieux faite : quartement, par les veines, arteres et cuir, comme ceux par lesquels tous les autres sont conserués, et consequemment l'action. D'auantage faut noter, que les parties instrumentaires sont considerées en quatre manieres et redigées en quatre ordres : dont celles du premier ordre sont, qui estans composées immediatement des simples, sont dediées à vue seule action, comme les muscles et vaisseaux : les autres sont celles qui sont composées des susdites et autres, comme les doigts : les tierces sont composées de ceux-cy et autres, comme la main

prise vniuersellement : les dernieres et plus composées sont tout le corps, organe et instrument de l'ame. Et faut entendre que quand nous disons que les muscles et vaisseaux sont parties simples, nous parlons quant au sens de la veuë, et par comparaison aux autres plus composées: Mais si nous auons égard à leur essence et constitution, nous trouuons qu'elles sont composées, comme nous auons dit par cydeuant.

Reste maintenant à entendre et sçauoir qu'en chacune partie, soit simple ou composée, faut considerer neuf choses : c'est à sçauoir, sa substance, quantité ou magnitude, figure, composition, nombre, colligance ou connexion (sous laquelle est comprise l'origine et insertion), complexion ou temperament, action et vtilité : à celle fin qu'en les cognoissant, vn chacun puisse heureusement et purement exercer son art, en conseruant et gardant la santé, guarissant la maladie, ou prognostiquant la fin d'icelle. Finablement tu entendras qu'entre les parties organiques il y en a trois principales qui regissent et gouvernent toutes les autres, à sçauoir le foye, le cœur et le cerueau. Et sont dites principales, non pour nécessité de la vie (car le ventricule, trachée artere, poulmons, reins, vessie, et autres semblables sont aussi necessaires) ains pour ce que de chacune des trois procede vne vertu ou matiere necessaire (ce que ne fait des autres) à tout le corps: comme du foye, la matiere nutritiue enuoyée par les veines à toutes les parties du corps pour leur nourriture : du cœur, la vertu vitale enuoyée par les arteres pour leur donner vie: du cerueau, la vertu animale enuoyée par les nerfs pour don-

ner sentiment et mouuement aux parties qui en ont besoin. Galien, au liure de l'Art medicinal, neufiesme chapitre, adiouste les testicules entre les parties principales, non pour la nécessité de l'indiuidu et corps particulier, mais bien pour la conseruation de l'espece, pluralité et multitude : et au premier liure *De semine*, les conferant avec le cœur, les fait plus nobles qu'iceluy, disant que d'autant qu'il est meilleur de bien viure que seulement et simplement viure, d'autant lesdits testicules sont plus excellens, faisans bien viure, que le cœur faisant viure seulement, comme on voit aux Eunuques ou chastrés : donc à bon droit iceux sont mis au nombre des parties principales.

Or nature desirant que son ouurage fust immortel, a excogité telles parties pour le rendre immortel, à l'exemple d'vn sage fondateur d'vne cité, qui ne regarde pas seulement pour l'heure qu'il a basty, de la peupler et faire habiter de grand nombre de citoyens, mais comme elle se puisse conseruer à iamais ainsi frequentée, ou pour le moins d'vn long espace de temps. Et toutesfois nous n'auons memoire d'aucune cité, de laquelle avec le temps le nom du fondateur ne soit peri et mis en oubly. Mais l'ouurage de nature a ià duré par plusieurs milliers d'années, et durera pour l'aduenir, parce qu'elle a inuenté vn moyen admirable de substituer vn autre nouveau animal, au lieu de celuy qui est perdu et mort. Et partant nature a donné à tous animaux des membres pour conceuoir, et ausdits membres certaine vertu et faculté insigne, pour causer plaisir et delectation : et à l'ame qui doit vser desdits instrumens et membres,

vne indicible et incroyable enuie de ce faire, de laquelle estans incités et esguillonnés les animaux, encore qu'ils soyent totalement priués de raison, ou encores ieunes, ils preuoyent neantmoins, et s'employent à faire que leur race dure, comme s'ils estoient sages et en leur bon sens. Car nature sachant bien que la substance de laquelle elle fabrique les animaux, n'admet et ne reçoit point vne perfection de la sagesse du Createur, pour la rendre eternelle, au lieu d'icelle elle a octroyé et concedé ce qu'elle a peu, à scauoir vne amorce et vn allechement dedié à la conseruation et propagation de leur race, ioignant à l'usage desdits membres vne volupté grandissime et inenarrable : ce que tu pourras voir plus amplement au liure de la Generation¹.

Or iusques à present nous auons suffisamment declaré la nécessité et vtilité de la cognoissance de l'Anatomie, ensemble demonstéré l'ordre qu'il y faut tenir, et finalement expliqué la definition d'icelle, et poursuiui ses parties. Parquoy reste que suiuant nostre promesse, nous declarions vne chacune partie du corps humain par cognoissance et par science, ainsi que s'ensuit.

Et combien que la vraye cognoissance d'icelle se face par voir et manier, toutesfois il ne faut refuser d'exposer la construction du corps humain par escrit, pour rafraischir la memoire de ceux qui ont anatomisé et decouppé les corps, et aussi pour mettre en chemin ceux qui iamais n'ont pris peine à entendre l'Anatomie².

¹ Ce paragraphe manque dans l'*Anatomie generale*.

² Ce paragraphe manque également dans l'*Anatomie generale*.

CHAPITRE I.

DIVISION DV CORPS HVMAIN.

Parce que la diuision du corps humain ne peut estre deuément entendue, sans la cognoissance de la diuision de l'ame raisonnable, pour l'vtilité et necessité de laquelle et de ses facultés ledit corps a esté ainsi organisé et diuisé : à ceste cause nous auons trouué bon de l'exposer en peu de paroles, afin que par icelle plus facilement et certainement on puisse venir à la vraye et essentielle diuision dudit corps humain.

Comme l'ame donc, qui est perfection du corps et principe de toutes ses actions, selon la commune opinion de tous, est diuisée en trois facultés premieres et vniuerselles, c'est à scauoir, en l'animale, vitale et naturelle : et derechef l'animale en principale, sensitive et motiue : comme aussi vne chacune d'icelles en plusieurs autres, c'est à scauoir la principale en l'imaginatiue, raisonnable et memoratiue : la sensitive en la faculté visiué, auditiue, odoratiue, gustatiue et tactiue : la motiue, en progressiue ou ambulatiue, et apprehensiue : la vitale aussi en facultés dilatatiue et constrictiue du cœur et des arteres, qui sont entendues par la faculté pulsatiue : et la naturelle en la faculté nutritiue, augmentatiue et generatiue : lesquelles toutes sont faites et conseruées par cinq autres facultés qui sont : attractrice, retentrice, concoctrice, assimilatrice, expultrice : Ainsi son organe et suiet, qui est le corps humain, se doit diuiser tout premierement en trois parties premieres et vniuerselles, c'est à

sçavoir aux animales, vitales et naturelles : et d'abondant toutes celles-cy particulièrement en autres, selon la diuision desdites facultés, subalternes et inferieures, à fin qu'un chacun entende l'organe de chacune faculté aux vsages et commodités qui se presentent. Car ainsi que les Anatomistes le diuisent communément en quatre parties vniuerselles, ils semblent separer les extremités des trois : et nul n'est instruit en laquelle des trois elles doiuent estre reduites et comprises. Au moyen de quoy plusieurs difficultés nous sont proposées dedans les Auteurs : ausquelles pour obuier, poursuivrons la nostre comme nous auons commencé.

Le corps humain donc est diuisé ainsi que nous auons ià dit en trois parties vniuerselles, c'est à sçavoir animales, vitales et naturelles. Par les animales sont entendues, non seulement les parties de la teste, définies depuis le sommet iusques aux clauicules et premiere vertebre du Thorax, mais aussi les extremités : entant qu'ils sont organes et instrumens de la faculté motiue : ce que Hippocrates confirme au sixieme liure des Epidemies, disant que ceux qui ont grosse teste ont aussi gros os, gros nerfs, et bref gros membres : et en vn autre lieu, Ceux qui ont grosse teste, et quand ils la baissent, monstrent vn gros col, tels ont toutes les parties et principalement animales semblablement grosses. Non pas qu'il veuille pour cela demonstrer que la teste soit le principe ny cause de la grosseur des autres parties : mais il dit cela d'icelle, entendant que nature est tres-iuste et infailible en ses operations libres. Que si Nature n'a rien oublié à la facture de la teste à tous manifeste, il s'en-

suit bien qu'elle a fait la pareille aux autres qui sont cachées. J'ay adiousté cecy, parce qu'aucuns ont estimé que ledit antheur vouloit inferer par ses autorités, que non seulement les os, les membres, ligamens, cartilages et toutes autres parties animales, mais aussi les veines et arteres dependoient de ladite teste, comme de leur principe, ne prenans possible point garde à nostre diuision.

Par les parties vitales sont entendues seulement le cœur, arteres, poulmons, trachée artère, avec ses appartenances. Et pour les naturelles, toutes celles qui sont contenues dans la circonscription vniuerselle du Peritoine et apophyses Erytroides, qui enuoloppent en second lieu les testicules. Car quant à toutes les autres parties que nous appellons contenantes, elles appartiennent aux animales : lesquelles derechef faut diuiser en principales, sensitiues et motiues : comme aussi d'abondant vne chacune, ainsi que s'ensuit.

Et premierement la principale, en l'imaginatiue qui est la partie anterieure du cerueau, avec ses deux ventricules et autres choses à iceux appartenantes. Item en la raisonnable, qui est la partie posterieure du cerueau, comprenant le tiers ventricule avec ses parties. Finalement en la memoratiue, qui est le cerebelle, et ventricule contenu en iceluy.

Secondement la sensitiue en la visiue qui est l'œil : auditiue qui est l'oreille : odoratiue qui est le nez : gustatiue qui est la langue et palais : tactile qui est generalement tout le cuir du corps, mais principalement de la main.

Tiercement la motiue en la progressive, qui est les iambes : appre-

bensive qui est les mains : et simplement motives, qui sont les parties contenantes et bornantes les trois dits ventres, selon la plus grande partie d'icelles.

Et quant aux vitales, l'organe de la faculté dilatative du cœur et des arteres, sont les fibres droites : et les transuerses de la constrictive : et tous les trois genres des filamens, tant du cœur que desdites arteres de la pulsatile. Ou si tu les veux diuiser autrement, en parties seruantes à la respiration, comme sont les poulmons et trachée artère, et en autres seruantes au mouuement vital, qui sont le cœur et les arteres par le genre des fibres susdites.

Reste maintenant la diuision des naturelles, qui est en nutritiues, augmentatiues et generatiues, distribuées derechef aux attractrices, vniuerselles et particulieres, retentrices, concoctrices, distributiues, assimilatiues et expulsives. Les attractrices sont l'Oesophage et le supérieur orifice du ventricule : la retentrice est le Pylorus : la concoctrice, le corps du ventricule : la distributiue, les trois intestins gresles : l'expultrice, les trois cras et gros. Et autant en peut-on imaginer du foye, lequel attire par ses veines Mesaraiques et la veine Porte, retient par l'angustie de l'orifice d'icelles contenues dans le foye, cuit par sa propre chair, distribuée par la veine caue, expellée par la ratte, follicule du fiel et reins. Le semblable voyons-nous aux testicules, qui attirent par les vaisseaux preparans, relient par les anfractuosités variqueuses d'iceux, cuisent et elaborent en iceux dits vaisseaux par l'arradiation de leur propre chair : distribuent par les Eiaculatoires aux Prostates

et cornes de la matrice, tenans le lieu d'icelles en leur endroit : et finalement expellent par lesdites Prostates et cornes, et autres parties à eux appartenantes. Et quant à la particuliere attraction d'une chacune partie, retention, concoction, distribution, assimilation, elles appartiennent à la temperature ou propriété d'icelle, qu'on appelle propriété occulte d'une chacune partie similaire et simple. Et ne different les actions des parties communes à celle des simples en autre chose, fors que les communes le font par les trois genres des fibres : et les particulieres par leur propriété occulte, redondant et prouenant de leur temperature, qu'on peut appeller propriété spécifique.

Or en la composition du corps humain nature a eu trois principales fins ou intentions. La premiere est, qu'elle a fait des parties lesquelles sont necessaires à la vie, comme le cœur, le cerueau et foye : la seconde, qu'elles sont faites pour plus commodément viure, comme les yeux, le nez, les oreilles, les bras et jambes : la tierce, à fin qu'elles soient dédiées pour la propagation et instauration de l'espece, comme les parties honteuses, les testicules et la matrice.

Et voyla ce qui me semble de la vraye et essentielle diuision du corps humain, fait et ainsi organisé pour la variété et multiplicité de ses facultés tant vniuerselles que particulieres, laquelle tu receuras, s'il te plaist : sinon tu reuiendras à la commune et vulgaire qui est faite en trois ventres, supérieur, moyen, inférieur, nommés par ces noms, Teste, Thorax, et Epigastre, et les extremités. Ou par la teste ne sont entendues tou-

tes les parties animales, mais seulement celles qui sont comprises depuis le sommet de la teste iusques à la premiere vertebre du col, ou bien la premiere vertebre du Metapbrene, si à l'imitation de Galien en son liure des Os, parlant de l'articulation faite par enarthrose et arthrodie, nous referons le col entre les parties d'icelle. Par le Thorax, dit ventre moyen, tout ce qui est compris depuis les clavicules iusques à l'extremité des costes tant vrayes que fausses et Diaphragme : par l'Epigastre, le demeurant du tronc du corps contenu entre le Diaphragme et l'os pubis : et par les extremités, les bras et les iambes. Laquelle diuision nous retiendrons, pour autant que selon l'ordre anatomique nous ne pouuons poursuivre les parties du corps humain selon nostre premiere diuision : parce que les dites parties sont meslées les vnes parmy les autres. Nature n'a voulu faire ce ventre inferieur osseux, à fin que l'estomach, apres le manger et boire, peust estre dilaté, et aussi à fin que les enfans puissent prendre accroissement, et que l'on peust se plier et courber. Nous commencerons à iceluy pour faire la dissection, à raison qu'il est suiet à corruption plus que nulle autre partie, tant pour la temperature humide et froide de ses parties, que pour les excremens feculens et vicieux contenus en icelles.

Toutesfois auant que passer plus outre, s'il est question de faire demonstration publique, apres auoir deuëment situé le suiet et pourueu aux instrumens¹ et autres choses à ce faire requises, faut diuiser ledit

¹ Dans la *Briefue Collection*, A. Paré donne quelques détails sur la manière de dissequer,

ventre en ses parties, qui sont contenant et contenues : dont les contenant sont celles qui constituent toute la capacité definie par le Peritoine, desquelles la partie plus eminente est definie, selon Galien, par la situation des muscles droits, et est appelée generalement de ce nom Epigastre, lequel est diuisé en trois parties : c'est à sçauoir, en celle qui est dessus le nombril, qui retient le nom du tout : en l'autre qui est à l'entour du nombril, nommée vmbilicale ou moyenne : et troisiéme qui est dessus le nombril, nommée Hypogastre ou petit ventre. En chacune desquelles faut considerer deux parties laterales, à sçauoir, en l'Epigastre, les Hypochondres dextre et senestre, lesquelles sont finies depuis l'extremité des fausses costes iusqu'à la plus haute montée des cartilages d'icelles et du Diaphragme : en la partie Vmbilicale, deux Lombales, comprises depuis l'extremité du Thorax iusqu'aux Iles, lesquelles vulgairement on appelle les flancs : en l'Hypogastre, les deux Iles, definies des os des Iles et os barré. Combien que ie sçache bien que *Ilia*, que les Grecs appellent *Lagones*, signifient toutes les parties qui sont vuides entre la derniere coste et l'os des Iles, lesquelles les Grecs ont appellées *Ce-neonas*, c'est à dire vuides, pource

qu'il n'est pas sans intérêt de reproduire.

« Pour bien faire ladite dissection, fault situer le corps à l'enuers sur vne table, assise sur un pivot, affin que l'on le puisse tourner en tous sens.

• Aussi fault estre meuny des instrumens propres à ce faire : comme rasouers, couteaux, sizeaux, araignes, aiguilles droites et courbées, scye, mallet, fil et ficelle, linges, estoupes, esponges, algaries, ou sondes camilées. » F. 4, verso.

qu'ils n'ont point d'os, comme tesmoigne Galien au deuxième commentaire sur le Prognostique : toutes-fois pour diuiser plus clairement tout le ventre, il faut appeller les parties laterales du nombril Lombales, et les parties laterales du ventre inferieur Iles. Oû faut noter que les anciens nous ont marqué ainsi cesdites parties contenantes, à fin de nous designer le plus pres qu'il seroit possible les parties contenues audit ventre, lesquelles sont sous diuers lieux diuerses : comme sous l'Hypochondre droit, la plus grande partie du foye : sous le senestre, la plus grande du ventricule et la ratte : sous l'Epigastre, l'orifice inferieur du ventricule et la plus petite partie du foye : au flanc dextre et partie superieure, le rein dextre : à l'inferieure et commencement des Iles, l'intestin Cœcum : et au milieu, partie de l'intestin Colon et l'autre du Jejunum : au senestre, partie superieure, le rein, et moyenne, l'autre partie du Jejunum et du Colon : et sous la partie vmbilicale descend l'Ecphysis, et partie superieure de l'Epiploon, et transuerse du Colon : au dextre des Iles et senestre, la plus grande portion de l'intestin Ileon, et les cornes de la matrice aux femmes enceintes, et vaisseaux spermaticques tant de l'homme que de la femme : et sous l'Hypogastre, partie inferieure, l'intestin droit, la vessie et l'amarry, et le demeurant de l'Epiploon : et ce à fin que nous puissions mieux discerner lesdites parties malades, et y remedier par deü application de medicamens, sans dommage d'une partie ny d'autre, ny tromperie de prendre vne partie pour autre, ny vne maladie pour autre¹.

¹ Ici se trouvalent les deux premières

CHAPITRE II.

ENUMERATION DES PARTIES CONTENANTES, AVEC L'INSTRUCTION POUR COMMENCER LA DISSECTION ANATOMIQUE.

Les parties contenantes de l'Epigastre sont : l'Epiderme, le vray cuir, le Pannicule charneux meslé avecques la gresse : les huit muscles de l'Epigastre, avecques leur tunique commune : le Peritoine, les cinq vertebres des Lombes et tout l'os Sacrum, les os des Iles, os barré, la ligne blanche, et Diaphragme : desquelles les vnes sont communes à tout le corps, comme les trois premieres : les autres propres aux parties contenues sous ledit Epigastre generalement pris.

Pour lesquelles voir chacune selon son ordre, faut tout premierement cerner le nombril tout à l'entour, enfonçant ledit cerne et incision lus-

figures de l'anatomie, représentant le corps de l'homme vu par devant et par derriere. Je remarquerai seulement ici que dans l'explication de ces figures, A. Paré note la partie antérieure et moyenne de la cuisse comme le lieu où communément on applique les ventouses, pour faire prouoquer les purgations aux femmes : plus loin, l'endroit dessous la mal-téole, où il faut saigner la veine saphène : — la fosse sus-épineuse, au niveau de laquelle on applique les ventouses : — l'os sacrum, où aux affections de l'intestin droit faut appliquer les remedes propres pour sa cure : — l'endroit de la jointure de la cuisse, auquel il faut appliquer les remedes propres à la curation de la goutte sciatique : c'est la gouttière post-trochantérienne, là même où nous appliquons le plus habituellement le moxa dans la coxalgie ; — enfin, le iarret et endroit où l'on ouure la veine poplitique. Nous aurons occasion plus tard de rappeler ces indications.

ques à la superficie extérieure des muscles, pour iceluy reserver iusques à ce que la commodité se presente de monstrer les vaisseaux vmbilicaux plongés dedans ledit ventre, qui sont vne veine, deux arteres, et le pore Vraque si aucun y en a. Ce fait, faut conduire vne droite ligne du milieu de l'os Pectoral, dit Sternon, par dessus le cartilage Xiphoïde, dit la Fourchette, iusques à l'os Pubis, laquelle diuise lesdites parties contenant communes iusques à la superficie des muscles ou ligne blanche: et consequemment deux autres transversales de mesme profondeur, conduites des parties laterales de la cerneure du nombril iusques aux Lombes: et ce à fin que plus facilement on puisse separer d'un costé et d'autre ledit cuir des parties subiacentes, et faire qu'il n'empesehe point de les bien voir et contempler. Tout cecy fait, faut commencer de separer le cuir des autres parties, les angles designés entour ledit nombril, et monstrer comment il est double, à sçauoir vray et non vray, et comme ils sont appellés de propre nom, rendant raison de leur appellation. Ce que nous ferons non seulement icy, mais en toutes les autres parties, tant qu'il sera possible: et poursuiurons en icelles les neuf choses par nous declarées au Proëme de ce present liure, commençant au cuir, comme la partie qui s'offre la premiere au sens de la veuë.

CHAPITRE III.

DU CUIR.

Le cuir, premiere et vniuerselle partie de nostre corps, est double: vu

vray, et l'autre non vray. Le vray est dit *Derma* en Grec, pource que selou sa plus grande partie, il se peut escorcher et separer des autres sуетtes: ie dy selon sa plus grande partie, parce qu'ès parties de la face, és oreilles, à la paume de la main et doigts d'icelle, és parties honteuses, plante des pieds et doigts d'iceux, il est tellement infiltré et meslé avecques les parties sуетtes, qu'on ne le sçauoit separer d'icelles.

Le non vray (lequel tout premiere-ment nous declarons, comme celuy qui premier se presente au sens de la veuë) est appellé des Grecs *Epidermis*, parce qu'il s'estend et couche sur le vray: nous l'appellons en nostre langage Cuticule ou petite peau, duquel la substance est de l'excrement ou efflorescence reseichée du vray cuir. Car que sa substance ne soit de la semence, il appert en ce que, comme aisément elle se perd, aussi aisément elle se repare (ce qui n'est des parties spermatiques). Ceste cuticule, tant par soy que separée et abstraite, nous est clairement demonstrée en deux façons, sçauoir est par adustion faite par feu, ou bien par vehement soleil és personnes fraisches et delicates, qui ne l'out accoustumé.

Sa quantité ou magnitude en profondeur est bien petite, mais en largeur elle est d'autant plus grande: pource qu'iceluy deuoit couvrir le vray cuir, pour la raison qui sera dite cy apres. Quant à sa figure, il est rond et oblong, comme les parties qu'il couure. Sa composition est obscure: toutesfois puis qu'il est excrement du vray cuir, il est composé de la superfluité excrementeuse des nerfs, veines et arteres, et propre chair d'iceluy. Il est vniue que le vray cuir, lequel exterieurement il reuest.

comme nous auons dit , et sur lequel il est situé : à fin qu'il fust moyen entre l'obiet du tact et la faculté tactile fixe distribuée par tout le vray cuir , avec lequel seul il est conioint. Quant à sa complexion et temperament , il est moyen entre tous , selon la commune opinion des Medecins : pource qu'estant moyen entre l'obiet et la faculté , s'il eust esté chaud , froid , sec , ou humide en exuperance , il eust représenté à la faculté toutes choses tactiles de sa mesme qualité : ainsi que nous voyons toutes couleurs estre représentées de couleur rouge ou verte par les lunettes rouges ou vertes. Pour la mesme raison il n'a aucun sentiment. D'action il n'en a point : mais il a vsage , qui est de conseruer et polir tant qu'il luy est possible le vray cuir : en sorte qu'il semble que nature l'ait ainsi produit , à fin qu'il luy fust parement et dernier ornement. En cecy les bons ouuriers l'imitent , lesquels pour embellir leur ouvrage , la rabottent et raclent , et enfin la polissent. Et par ce tu entendras que toutes parties n'ont pas action , mais toutes ont quelque vsage , suivant ce que dit Aristote , que Nature n'a rien fait en vain.

D'auantage tu noteras que ce dit cuir perdu se peut regenerer par tout , fors que sur la cicatrice : puis que iamais il n'a faute de matiere ny faculté formatrice , fors qu'au susdit lieu cicatricé.

CHAPITRE IV.

DU VRAY CVIR.

Le vray cuir , que nous auons appellé *Derma* , est de substance spermatique , et à ceste cause la portion d'i-

celuy deperdue ne se peut regenerer telle qu'elle estoit. Parquoy en lieu d'icelle s'engendre vne autre qu'on appelle cicatrice , laquelle est faite de chair desseichée outre sa propre nature.

Il est de quantité assez grande en profondeur , comme vn chacun peut voir par la dissection et separation d'avec la chair : en largeur il enuoloppe tout le corps , horsmis les yeux , la bouche , les extremités des doigts , la part où les ongles sont attachées , les narines , oreilles , membre viril , siege , vulue , parties dediées à ietter hors les excremens. Sa figure est telle que nous auons dit de l'Epiderme , à scauoir ronde et oblongue , avec certaines productions descendantes aux extremités. Où tu noteras , que ladite figure luy a esté baillée ainsi presque qu'à toutes autres parties , comme la plus parfaite et moins suiette aux maux et incommodités externes , et plus capable que nulle autre. Il est composé de nerfs , veines et arteres , et de sa propre chair ou substance , que nous auons dit estre spermatique , comme venant de l'apophyse du Chorion , autrement dit Secondine , laquelle conduit les vaisseaux spermatiques iusques au nombril : auquel endroit en laissant aller lesdits vaisseaux chacun en son lieu ordonné de nature , elle s'estend et dilate à la generation dudit cuir , ainsi qu'il appert par la dissection et similitude de l'vn à l'autre : car si le Chorion est double , insensible , enuoloppant tout le Fœtus , estant legerelement lié avec la premiere tunique dite Amnios : aussi est le cuir double , insensible de soy (autrement en vain luy seroient baillés les nerfs des parties suiettes) enveloppant tout le corps , estant legerelement lié avec le

pannicule charneux produit de l'Amnios.

Que si on m'objecte que l'Epidermis n'est partie du cuir produite d'une des membranes du Chorion, veu qu'elle est insensible et separable de l'autre interne, et entierement differente d'icelle : ie respons que si est, si on y regarde de pres : car que l'interne soit espesse, sensible, viuante, charnue, elle ne l'est desoy, mais plus-tost par le benefice des parties qu'elle reçoit de trois parties principales : au contraire de l'exterieure, laquelle combien qu'elle receust pareils benefices des susdites parties, si est-ce qu'à raison des incommodités exterieures, qui continuellement agissent à l'encontre d'elle (qui sont l'attouchement des qualités, tant premieres que secondes) ne luy profiteroient de rien.

Il est vniue : pource qu'il n'auoit à courir qu'une chose seulement, à sçauoir le corps humain, tout à l'entour duquel il s'est situé, excepté es parties cy dessus predites. Sa connexion est, qu'il se lie avec les parties subiacentes, par nerfs, veines et arteres, produites des parties subiacentes, à fin qu'il y ait entre toutes les parties du corps communication des vnes aux autres, tant du bien que du mal. Son temperament propre, eu esgard à sa composition, corps et substance, est froid et sec, pource qu'il est fait entierement des parties spermatiques, lesquelles sont naturellement telles : combien que eu esgard aux particules des nerfs, veines, arteres et filamens charneux qui se meslent parmy son propre corps et substance, il est temperé en toutes qualités, comme meslé d'egales portions de parties froides, seiches, chaudes et humides.

L'usage et vtilité d'iceluy, est d'enserrer et contenir en bonne vnion

toutes les parties du corps, en les defendant des iniures externes ; à cause dequoy principalement il a esté fait par tout sensible : mais en aucunes parties plus, aux autres moins, selon leur dignité et necessité, et ce à fin que toutes parties suiettes fussent aduerties, par le sentiment d'iceluy, des choses à eux contraires ou conuenables. Finablement, il faut entendre qu'il est poreux et transpirable, ainsi qu'on peut voir par les sueurs : à fin que par tels pores les arteres puissent attirer à soy l'air ambiant, pour refrigerer, et nourrir la chaleur naturelle fixe, et expeller dehors les excremens fuligineux, lesquels en hyuer par le froid bouchent lesdits pores, ou entre chair et cuir, ou entre lesdites peaux, principalement entre les parties exposées à l'air ambiant. Iceux excremens estans retenus font noirceur et immondicité esdites parties : laquelle est chassée par chaleur coniointe avec humidité, qui au contraire ouure cesdits pores et subtilise les humeurs. L'attraction d'air faite par les arteres l'est demonstrée aux femmes qui ont suffocation de l'amarry, lesquelles ne demonstrent auoir autre fruition d'air, que de celuy qui est attiré de la superficie du corps par lesdites arteres.

CHAPITRE V.

DU PANNICULE CHARNEUX.

Après le vray cuir, s'ensuit vne membrane que les Anatomistes appellent Pannicule charneux, lequel à fin que nous puissions mieux expliquer, nous declarerons que c'est que Membrane, et en combien de sortes elle est prise : puis nous rendrons

raison pourquoy elle est appellée icy Pannicule charneux.

Membrane donc est vne partie simple, large, platte et deliée, toutesfois forte et dense, blanche et nerueuse, et sans grand danger se pouuant estendre et estreindre. Elle prend quelquesfois le nom de Tunique, à scauoir lorsqu'elle reuest vne autre partie. En ce lieu-cy elle est appellée Pannicule charneux, pource qu'en aucuns endroits elle prend chair et se rend musculieuse comme à l'homme : depuis les clavicules iusques à la region du poil de la teste, et pource est appellée audit endroit Muscle large : aux autres endroits du corps, elle n'est que membrane simple, meslée par cy par là avec la gresse à soy subiacente : et pource peut estre dite Pannicule adipeux. Mais aux bestes (desquelles elle a pris sa denomination telle, comme de la partie dominante) elle est manifestement charneuse et musculieuse par tout le corps, ainsi que lu peux voir aux cheuaux et aux bœufs : et ce à fin qu'estant mobile, ils puissent chasser les mouches et autres animaux qui les pignent.

Ces choses ainsi considerées, nous disons ledit Pannicule charneux estre en son propre corps de substance nerueuse ou membraneuse, comme venant de la membrane prochaine du Fœtus, nommée Amnios, dilatée pour sa generation sur la racine du nombril. Ou noleras que tout ainsi que le Chorion, Amnios, membranes liées ensemble par petites fibres nerueuses passans de l'un à l'autre, et extremités des vaisseaux, enveloppent et environnent le petit Fœtus durant le temps qu'il habite en la matrice : ainsi le cuir et Pannicule charneux vnis et conioints par mesmes liens, enveloppent et enui-

ronnent tout le corps durant le temps qu'il habite dans la grande matrice mondaine. Et pource elle est egale et semblable en quantité et figure au vray cuir, horsmis qu'elle est contenue d'iceluy, quelquesfois en aucuns lieux meslée avec gresse, aux autres augmentée de chair, aux autres toute simple. Sa composition telle que nous la voyons à l'œil, est de veines, arteres, nerfs, et propre chair meslée avec gresse et chair musculieuse, selon aucunes parties du corps. Il est vnique, pour l'vtilité qui sera dite cy apres, estant situé entre le cuir et gresse, ou tunique commune des muscles : avec lesquelles parties et autres à luy subiacentes, il est conioint principalement par les veines, arteres et nerfs, qui montent des parties internes en sa substance, et par icelles au cuir exterieur. Son temperament est diuers, selon la diuersité des parties qui le composent. Son vtilité est d'enforcer, conduire et conseruer les vaisseaux qui vont au cuir, et superficiellement aux autres parties : aux bestes, d'auantage, pour mouoir le cuir pour la raison susdite.

CHAPITRE VI.

DE LA GRESSE.

La Gresse estant (ainsi que nous auons dit, parlans des parties similaires) plus excrement que partie, est de substance oleagineuse, prouenant de la partie du sang aérée et vaporeuse, laquelle resude par les porosités des tuniques, ou bien par l'extremité des veines et arteres, à l'entour des tuniques et membranes nerueuses et froides : au moyen dequoy ladite vapeur oleagineuse est

conuertie en gresse par la froideur desdites parties. Et de ce tu peux entendre, que la cause efficiente d'icelle est la froideur, c'est à dire chaleur plus tiède, remise et moins efficace : et consequemment, qu'autant que l'animal sanguin est plus froid, d'autant a-il plus de gresse : comme nous voyons par experience, non seulement entre animaux de diuerse espece, mais aussi de mesme espece, non seulement entre masle et femelle, mais entre deux masles ou deux femelles, quand l'un est plus froid que l'autre. D'où procede que la quantité d'icelle gresse est plus grande ou plus petite, à raison du temperament de tout le corps et de ses parties.

Quant à sa composition, elle est faite de la substance susdite meslée avecques certaines membranes ou fibres nerueuses, veines et arteres. Et est située de sa plus notable et insigne quantité, entre le Pannicule charneux et la tunique commune des muscles. le dy notamment sa plus insigne partie, pource que tu la trouues presque par tout le corps, selon plus ou moins. toutesfois (ainsi que nous auons dit) tousiours pres des parties nerueuses, ausquelles elle est annexée. Quelques Anatomistes ont icy demandé, si la gresse estoit sus le Pannicule charneux ou dessous : mais ceste question me semble inutile, car on la trouue souuent et dessous et dessus.

Son temperament est mediocre, entre chaude et froide, comme venant de la partie plus aérée du sang, combien que selon sa cause efficiente qui est le froid, deust estre froide : au reste humide insignement. Son utilité est d'humecter les parties, lesquelles par trop grande abstinence, et vehemens exercices, et chaleurs

immoderées, peuuent estre trop desseichées : semblablement d'eschauffer, mais plus par accident que de sa nature. le dy par accident, pource qu'eschauffée, elle eschauffe lesdites parties : ou bien à cause qu'elle empesche que la chaleur naturelle ne s'exhale comme fait le froid en Hyuer, dont les ventres sont faits plus chauds en ce temps là qu'en Esté¹. Je sçay bien que quelques doctes Medecins de nostre temps ont escrit et debattu que la gresse est chaude de son temperament, et que sa cause efficiente est chaleur temperée et non le froid : mais ie laisse ces questions plus subtiles aux Physiiciens. Or est à noter, qu'aux iointures des parties qui ont frequent mouuement, on trouue vne autre espece de gresse beaucoup plus solide et dure que celle de laquelle auons parlé, qui est souuent compliquée avec autre humeur visqueux et gluant comme le blanc d'un œuf, pour plus longuement les humecter et lubrifier selon leur exigence, à fin que leur mouuement soit plus libre : à l'imitation dequoy nous voyons qu'on lubrifie de choses vnetueuses les corps durs et solides agités par frequent mouuement, comme la rouë d'une charrette, et autres. Il y a encores vne autre espece de gresse que nous appellons le Sein, laquelle ne differe de la vraye gresse, sinon qu'elle est plus seiche, la partie d'icelle plus humide, subtile et molle, estant consommée par la grande chaleur du lieu, à raison de la multitude des veines et arteres : et est trouuée principalement au Mesentere, à l'entour des reins, et sur les lombes, et base du cœur².

¹ Hippocr. au 15. aph. du 1. liu. — A. P.

² Ce paragraphe n'existe pas dans l'*Anatomie generale*.

La gresse se consomme par vne longue abstinence, par faute de manger : se desseiche et endureit par les exercices vehemens et chaleur immoderée.

Ainsi la voyons-nous au dedans de la main et plante des pieds, sous l'œil, enuiron le cœur, estre plus ferme et presque charneuse en densité et dureté : à raison que par tel mouuement et chaleur, sa plus subtile et humide portion estant comme fondue et dissipée, reste la plus grossiere et terrestre ¹.

CHAPITRE VII.

DE LA TUNIQUE COMMUNE DES MUSCLES.

Après ceste gresse, est veü vne tunique espandue par dessus tous les muscles : à cause dequoy elle est dite commune d'iceux. La substance de laquelle est nerueuse comme de toute autre membrane. Sa quantité et largeur est définie et terminée des parties qu'elle couure, à sçauoir, des muscles de l'Épigastre celle qui couure lesdits muscles, et ainsi des autres. Sa figure est ronde. Sa composition, de veines, arteres, nerfs et propre chair tissue des trois genres de fibres. Son origine est du Perioste, la part où les os baillent ligament à leurs muscles, ou bien, selon aucuns, des fibres nerueuses et ligamenteuses desdits muscles, lesquels sortans à la superficie de la chair, s'vnissent par sa generation ². Or venant ladite membrane du Pe-

rioste (comme fait toute autre contenuë sous la teste, immediatement ou mediatement) elle s'auale sur lesdits muscles par leurs tendons.

Que si quelqu'un m'objecte que la presente membrane separée du ventre du muscle vers le ligament, semble finir en iceluy : ie respons que la nature de la partie nerueuse est de se lier tellement à vne autre à soy semblable, que difficilement les peut-on separer : tesmoin les Aponeuroses des muscles obliques et transuersaux, et Peritoine de l'Épigastre. Celle qui couure les muscles de l'Épigastre est vnique, si vous n'aimez mieux en faire deux : vne dextre et l'autre senestre, diuisées par la ligne blanche. Sa situation est entre la gresse et les muscles, avec lesquelles parties elle est coniointe par filets plus déliés que filets d'araignée, et par ses vaisseaux avec les trois principales. Et est de temperament froid et sec. Son vtilité est de conseruer les muscles en leur naturelle conioction, les preseruant, tant qu'en elle est, du danger de pourriture qui leur peut aduenir de la suppuration qui se fait entre les parties similaires et separation d'iceux.

Et pource separant la gresse de l'Épigastre, par la dissection duquel tu commenceras ton operation anatomique, tu te garderas de la couper : et premier que toucher aux muscles, regarderas à la bien separer, à fin que plus aisément puisses leuer lesdits muscles, voyant la separation d'un chacun par vne ligne blanche, laquelle est faite de la concurrence des tuniques propres à chacun muscle.

¹ Ce dernier paragraphe manque avant la 2^e édition.

² Ces mots, selon aucuns, suffiraient seuls

à prouuer que Paré ne prétendait nullement à la découverte de cette tunique, qu'on lui a gratuitement attribuée.

CHAPITRE VIII.

DEFINITION DE MUSCLE, ET DECLARATION
DE SES DIFFERENCES.

Muscle est l'instrument du mouvement volontaire, qui se fait en six manieres simples : c'est à sçavoir, en haut, en bas, devant, derriere, à dextre et à senestre : et en vne composée nommée circulaire ou en rond, qui se fait par la continuelle succession du mouvement des muscles situés à l'entour de la partie qu'ils meuvent, ainsi qu'on voit au mouvement du bras du fauconnier, quand il leurre et duit ses oiseaux.

Il y a certaines parties en nous qui ont mouvement sans muscle, et aussi tel mouvement n'est volontaire : comme le cœur, l'estomach, les intestins, les deux vessies, sçavoir de l'urine et du fiel, la matrice, et plusieurs autres parties de nostre corps, ont mouuemens, lesquels leur sont naturels, qui ne consistent point en nostre volonté, arbitre et deliberation, parce qu'ils n'ont point de muscles : toutesfois font attraction, expulsion et retention, qui se fait parce qu'ils ont les trois especes de filamens. Par les filets droits il se fait attraction, et par les trauersiers expulsion, et par les obliques la retention.

Les differences des muscles, lesquelles sont plusieurs, sont prises de leur substance, origine, insertion : de la partie laquelle ils meuvent, de leur forme ou figure, des trous, de la magnitude, de la couleur, de leur situation, des genres de fibres, de la coherence et connexion d'icelles : des testes d'iceux, de leurs ventres, des tendons, de l'opposition d'iceux en leur action, et de leur office.

De leur substance : car les vns sont dits nerveux, veineux et arterieux, pource qu'ils ont sensiblement nerf, veine et artere, comme le Diaphragme, les Intercostaux, ceux de l'Epigastre, et plusieurs autres : les autres non, pource que sensiblement ils ne reçoivent nerf, veine ny artere, iacoit qu'occultement ils en reçoivent quelque portion pour estre animés, viuiliés et nourris, comme ceux du poignet, et les lumbricieux de la main et du pied : combien que par aduerture on puisse obseruer quelques nerfs sensibles bien petits inserés en ces muscles, mais nous mettons cecy pour exemple. Aucuns veulent que les muscles different en leur substance, en telle sorte que les vns soient plus charnus, les autres plus nerveux, les autres plus membraneux.

De l'origine : car les vns naissent des os, comme ceux qui meuvent bras et iambes : les autres des cartilages, comme ceux du Larynx : aucuns des membranes qui reuestent les tendons, comme les lumbricieux tant des pieds que des mains : autres des ligamens, comme ceux de la partie superieure du pied, que nous appellons Abducteurs des doigts ou Piedieux : les autres d'un muscle, comme les deux plus bas de la verge, lesquels procedent du Sphincter du siege. Les autres n'ont aucune origine : mais la membrane que nous auons appellée Pannicule charneux, en certains endroits prend chair et se fait muscle, comme aux muscles suspensoires des Testicules, muscle large de la face, et si tu veux au Diaphragme, lequel est fait de deux tuniques (c'est à sçavoir de la Pleuretique et du Peritoine) et prend chair pres son centre entre icelles. D'auantage, les vns sortent d'un seul os, comme

ceux qui flechissent et estendent le coude, etc. : les autres, de plusieurs, comme les obliques descendans et dorsaux, et plusieurs du col, lesquels sortent de plusieurs costés des Spondyles. Autres, selon aucuns, sortent des os et cartilage de l'os Pubis, comme les droits de l'Epigastre. Ce qui me semble autrement, sauf leur recurrence, d'autant que l'origine du muscle, selon la commune opinion, doit estre estimée de la part qu'il reçoit le nerf: or lesdits muscles prennent le nerf de ceux qui sortent parmy les costes: parquoy à bon droit leur origine doit estre assignée aux parties laterales du Cartilage nommé Scutiforme, comme il sera déclaré en son lieu.

De l'insertion: car les vns s'insèrent à l'os, comme ceux qui meuvent la teste, bras et iambes: les autres au Cartilage, comme ceux du Larynx, des palpebres, du nez, et obliques ascendans de l'Epigastre: aucuns à tous deux, comme les droits de l'Epigastre et le Diaphragme: d'autres au cuir, comme ceux des léures: aucuns aux tuniques, comme ceux des yeux: les autres aux ligamens, comme ceux du membre viril.

D'auantage, de l'insertion et origine on peut prendre telles autres differences. Ainsi des muscles, les vns sortent de plusieurs parties et s'insèrent à vne seulement: comme sont plusieurs qui meuvent le bras et le paleron, lesquels sortans de plusieurs parties, c'est à sçavoir des Spondyles, s'implantent sur l'os du bras ou au paleron. Les autres sortent d'une partie et s'attachent à plusieurs, comme celuy qui sort de la base du paleron, lequel s'estend et insere sur les huit ou neuf costes superieures, pour aider à faire la respiration: et

les Flecheurs et estendeurs des doigts, tant du pied que de la main. Les autres sortent de plusieurs os et s'insèrent aussi à plusieurs: comme certains seruant à la respiration que nous appellons Dentelés posterieurs, et le Demi-spineux, qui envoye vn tendon à toutes les costes. Les autres sortent de plusieurs os et desinent aux cartilages des sept costes vrayes, comme les deux cachés sous le Sternon. Outre plus, de ces deux differences ensemble considerées, telle difference peut estre prise desdits muscles, que les vns sortent d'un os et s'insèrent au plus prochain, pour iceluy mouvoir et affermir avec luy, comme les trois de la fesse: les autres sortent d'un os superieur sans s'attacher à son prochain, mais à vn autre, comme les muscles Cousturiers, que nous appellerons autrement Muscles longs.

De la partie qu'ils meuvent: car les vns sont appellés Temporaux, pource qu'ils meuvent les tempes: les autres sont dits Masticatoires, pource qu'en forme de meule de moulin ils font tourner la maschoire en maschant les viandes, et sont appellés Mascheurs.

De la forme ou figure: car les vns sont semblables à rats et lezardes ausquelles on a coupé les iambes, pource qu'ils ont ventre ou corps et tendon semblables à la teste, ventre et queue desdits animaux: au moyen dequoy ont esté nommés de ce nom Muscle ou lezard. Tels et semblables sont ceux qui flechissent le Carpe, et ceux qui adherent à l'os de la iambe, qui estendent le pied: comme aussi le Tenar de la main, et autres semblables. Aucuns sont triangulaires, comme celuy qui leue le bras, dit Epomis, autrement Deltoïde, et celuy qui le meine vers le Thorax, et

nommé Pectoral. Les autres sont quadrangulaires, comme le Rhomboïde de l'Omoplate, et les deux Dentelés postérieurs seruaus à la respiration : et ceux du Poignet qui font la main prone. Les autres ont plus de quatre angles, comme l'Oblique descendant, et celui de l'Omoplate qui se joint avec luy. Les autres sont ronds et larges, comme le Diaphragme : les autres circulaires, comme les Sphincters du siege et de la vessie. Il y en a d'autres de figure pyramidale, comme le septième de l'œil situé autour du nerf Optique, aux bestes, non à l'homme. Les autres sont faits en forme de demy-cercle ou croissant, comme cestuy qui ferme l'œil, situé autour du petit angle dudit œil. Aucuns sont de figure de capuchon ou cahuet de Moine, comme les Trapezes de l'Omoplate. D'auantage aucuns sont estroits en leur origine et larges en leur fin, comme le dentelé de l'Omoplate et les transuersaux de l'Epigastre : les autres au contraire, comme les trois des fesses. Aucuns sont d'egale largeur, tant à leur connexion qu'à leur fin, comme les Intercostaux et ceux du Poignet. Autres sont longs et gresles, comme le long de la cuisse, qu'auons nommé Cousturier : les autres sont longs et larges, comme les obliques descendans de l'Epigastre. D'autres au contraire, comme les intercostaux qui sont peu larges.

Des trous : car les vns sont troués, comme le Diaphragme, auquel il y a trois trous, et les obliques et transuersaux de l'Epigastre, pour bailler issue aux vaisseaux spermatiques preparans, entrée aux Eiaculatoires reconduits par la tunique Erythrois : les autres n'ont point de trou.

De la magnitude : car les vns sont tres-grands, comme deux des fesses :

les autres tres-petits, comme les huit petits du col, et les propres du Larynx, et les lumbricieux : les autres moyens entre iceux.

De la couleur : car les vns sont blancs et rouges, comme les Crotaphites, qui du milieu de leur ventre produisent leurs tendons : les autres sont linides, comme les trois plus grands du Pommeau de la iambe, laquelle couleur est donnée par le meslange de la tunique blanche ou Aponeurose tendineuse avec leur chair rouge : laquelle tunique par son epaisseur retenant la couleur de la chair qu'elle ne reluisse, facilement represente telle couleur.

De la situation : car les vns sont superficiels, comme ceux qui apparoissent sous le cuir et gresse : les autres sont profonds et cachés, comme ceux du Jarret et les quatre Gemeaux. Aucuns sont situés directement selon la longitude de la partie où ils sont, comme ceux de la cuisse mouuans la iambe, excepté le Poplitique : les autres obliquement, comme les obliques de l'Epigastre : les autres transuersalement, comme les transuersaux dudit Epigastre. Où noteras, que combien que toutes fibres de muscle soyent droites, neantmoins nous les appellons Obliques ou Transuersaux par comparaison aux muscles droits : pource que par la concurrence de leurs fibres, l'un fait vn angle aigu, et l'autre droit.

Des genres de fibres : car les vns n'ont qu'une sorte de fibres, comme presque tous les autres en ont deux, venant d'en haut et en bas, lesquelles aux vns se croisent en forme de X, comme aux Pectoraux et Masticatoires : aux autres ne se croisent point, comme aux Trapezes. Les autres font tous les trois genres de fibres, comme

le Muscle large courant la face.

De la coherence et connexion, ou texture des fibres nerveuses d'iceux: car les vns ont leurs fibres plus distantes en leur origine qu'autre part, comme ceux des fesses: les autres les ont plus distantes au ventre, lequel ils ont fort gros, et leur teste et queue petites, comme plusieurs de la iambe et du bras: ausquels la grande multitude de chair meslée parmi les fibres les rend ainsi distantes. Les autres les ont plus distantes à la fin, comme le grand Dentelé, sortant de la base du Paleron ou Omoplate: autres également partout, comme ceux du poignet et les Intercostaux.

De la teste: car les vns l'ont charnue, et des fibres rares, comme ceux des fesses: les autres l'ont totalement nerveuse, comme le tres-large commun au bras et à l'Omoplate, et les trois de la cuisse sortans de la tuberosité de l'os Ischion. Aucuns l'ont nerveuse et charnue, comme le Brachial tant interne qu'externe. D'avantage, les vns n'ont qu'une teste: les autres en ont deux, comme le flecheur du bras et l'externe de la iambe: les autres en trois, comme le Triceps de la cuisse. Et est à noter que ce nom de Nerve est icy usurpé largement pour ligament, nerf et tendon, ainsi que dit Galien en son liure des Os. Outre plus faut entendre, que la teste du muscle quelquesfois est en haut, autresfois en bas, aucunesfois au milieu, comme au Diaphragme: ce qu'on cognoist par l'insertion du nerf, lequel a de coutume de s'insérer au muscle par la teste d'iceluy.

Du ventre: car les vns ont leur ventre dès leur origine, comme ceux des fesses: les autres l'ont pres de leur insertion ou à l'insertion mesme, comme le Diaphragme: aucuns l'ont sou-

dain apres leur teste, comme ceux du Pommeau de la iambe: les autres quelque peu loin, comme ceux qui meuvent les bras en arriere et qui flechissent les iambes: aucuns l'ont depuis la teste iusques à la queue, comme les Intercostaux et ceux du Poignet: les autres l'ont loin en leur insertion, comme le Palmaire et Plantaire. Il y en a aussi qui ont deux ventres, distingués par substance nerveuse, comme ceux qui ouurent la bouche, et qui montent de la base de l'apophyse Coracoïde de l'Omoplate.

Des tendons: car les vns n'en ont point, au moins manifestes, comme ceux des léures, et les Sphincters, Intercostaux, et ceux du Poignet: les autres en partie en ont, en partie n'en ont point, comme le Diaphragme, lequel à l'extremité des fausses costes n'en a point, mais à la premiere Vertebre des Lombes où il desine, il en a deux. Aucuns vraiment en ont: mais d'iceux les vns meuvent les os, qui sont assez manifestes: les autres n'en meuvent point, comme ceux des yeux. D'avantage, de ceux-cy les vns les ont larges et membraneux, comme ceux des yeux et ceux de l'Épigastre, excepté les droits: les autres les ont gros et ronds, comme ceux qui flechissent les doigts: aucuns moins ronds et plus larges que gros et espais, comme est le tendon fait des Gemeaux et Solaire de la iambe. Autres les ont courts, comme ceux qui font la main prone: les autres longs, comme le Palmaire et Plantaire. Outre plus, les vns produisent leurs tendons du bout de leurs ventres, qui sont assez notoires: les autres du milieu, comme les Crotaphites. D'avantage, les vns produisent de leur ventre plusieurs tendons, comme ceux qui flechissent les doigts

de la main et estendent le pied : les autres en font vn seulement , qui se diuise quelquesfois en plusieurs , comme les flecheurs des tierces articulations du pied et de toutes celles des doigts. Autres plusieurs ensemble ne font qu'un tendon , comme les trois du Pommeau de la iambe et ceux qui estendent le coude et la iambe. Ils sont tous engendrés , lors que les nerfs et ligamens esendus par la chair du muscle petit à petit se rassemblent : et à la fin desquels , lorsqu'ils se lient et s'attachent aux ioinctures , s'eslargissent , à fin qu'elles fussent mieux flechies et dressées.

De l'opposition ou contrariété de leurs actions : car les vns ont en leurs actions muscles contraires , comme les flechissans et les estendans : les autres n'en ont point , comme les Suspensoires des testicules et les releueurs du boyau droit et autres.

De l'office : car les vns sont destinés à faire mouuemens droits , comme ceux qui estendent les doigts du pied et de la main , et semblables : les autres à les faire obliques , comme ceux qui tournent la main vers le Ciel , nommés Supinateurs , et ceux qui la tournent vers la terre , nommés Pronateurs. Aucuns font l'un et l'autre , comme le pectoral , lequel meine obliquement le bras en haut et en bas , selon que les fibres d'en haut ou d'en bas se retirent , et droitement si toutes ensemble operent : comme fait aussi le Deltoïde et Trapeze.

J'ai bien voulu monstrer ces differences : pource qu'en les entendant on peut mieux prognostiquer et deüement appliquer remedes propres à chacune partie , et faire incision en icelles en cas de nécessité , et suture : ou n'en faire point , à raison de la partie affligée qui est nerueuse.

CHAPITRE IX.

DES PARTIES DV MUSCLE.

Après avoir entendu que c'est que Muscle et les differences d'iceluy , faut noter qu'il a parties composées ou vniuerselles , simples ou particulieres. Les composées sont la teste , ventre et queue : les simples sont ligament , nerf , chair , veine , artere et tunique. Or quant aux composées , par la teste est entendu le commencement du Muscle , quelquesfois ligamenteux et nerueux , quelquesfois avec ces deux là charnu : par le ventre , toute la partie charneuse : par la queue , le tendon fait partie du nerf , partie du ligament , qui confusément sortent du ventre dudit muscle. Quant aux simples , qui sont six en nombre , trois sont dites Propres et trois Communes. Les propres sont , ligament venant de l'os , nerf venant du cerueau ou de l'espine medullaire , et la chair faite du sang. Les communes sont la veine venant du foye , ou tronc sortant d'iceluy : l'artere venant du cœur , ou vaisseaux produits par iceluy : et la Tunique , laquelle est faite de fibres nerueuses et ligamenteuses dudit muscle abondantes sur la superficie.

Et quant à l'usage de toutes ces parties simples , le nerf , comme partie principale d'iceluy , luy baille sentiment et mouuement par le moyen de l'esprit animal : le ligament le rend fort : la chair contient ses fibres nerueuses et ligamenteuses , et les renforcit , remplissant les espaces vagues qui sont entre leur diuision. D'auantage , elle conserue l'humidité substantifique et chaleur naturelle allumée en icel-

les, comme aussi les defend contre toutes les iniures externes, s'opposant comme ombrage contre la trop grande chaleur : contre la froideur, comme couuerture : contre cheute ou choses contondantes, comme vn coussin : contre les vulnerantes, comme vn bouclier et defensoire. La veine le nourrit, l'artere le viuifie : la tunique conserue l'harmonie de toutes ses parties, à fin qu'il n'en soit faite aucune ruption, que les Grecs nomment *Rheqma*, ou prompte corruption, lors qu'il se fait quelque absçés entre lesdits muscles, comme nous voyons estre fait en Gangrene, lors que ceste membrane est gagnée par la pourriture de l'absçés.

CHAPITRE X.

DECLARATION PARTICVLIERE D'VNE CHACVNE PARTIE DV MUSCLE.

Ces choses ainsi considerées, reste que demonstions particulièrement vne chacune partie, à fin que rien ne puisse estre désiré, si faire se peut.

Et pour commencer, Ligament proprement dit est vne partie simple du corps humain, la plus terrestre apres l'os et le cartilage, seiche, dure, froide et blanche : prenant sa naissance des os ou cartilages, immediatement ou mediatement, desquelles parties les muscles sortent. Au moyen dequoy n'a aucun sentiment, si ce n'est que d'ailleurs il reçoit quelque nerf : car par ce moyen les ligamens qui constituent la verge et langue, et qui tiennent ferme ladite verge, ont sentiment, et s'insèrent à l'os et cartilage pour les lier ensemble, fortifier et vestir. qui sont les trois principaux vsages du

ligament : et se dispersent pareillement és membranes et muscles pour les renforcer.

Le nerf, en parlant proprement, est aussi partie simple de nostre corps, faite et nourrie d'humeur pituiteux et cras, comme est le cerueau, qui est son commencement et origine, comme la nucque : ayant seulement sentiment, ou avec ce mouuement. Il y a des parties qui reçoivent des nerfs, qui n'ont mouuement volontaire, mais tant seulement sentiment, comme les membranes, veines, arteres intestins et generalement toutes les entrailles. Iceuy nerf est couuert de deux membranes dudit cerueau, à sçauoir Dure et Pie-mere, et d'vne tierce issante des ligamens qui lient l'Occiput és vertebres, ou bien du Pericrane et Perioste : par les fibres duquel, comme du ligament, n'est entendue autre chose que filets longuets et gresles, blancs, solides, froids, forts, plus ou moins, selon leur substance, laquelle en partie est nerueuse et sensible, en partie ligamenteuse et insensible. Le semblable te faut imaginer des fibres de la chair en leur genre. Où faut noter, qu'entre ces filets il y en a de droits pour attirer : des obliques, pour retenir ce qui leur est conuenable : des transuersaux, pour expeller ce qui leur est contraire. Or quand les fibres transuersaux s'estendent, leur largeur s'appetisse : et quand les droits, la longueur s'amoindrit : et quand tous ensemble, tant les droits, transuersaux, que les obliques, s'amoncellent en eux-mesmes, tout le membre se retire et ride, comme aussi se deploye et estend. quand ils s'allongissent. D'iceux les vns sont consacrés aux parties animales, pour accomplir leurs mouuemens, et sont dit Animaux : les

autres nommés Vitaux, aux parties vitales, pour l'action du cœur et des arteres: les troisièmes aux parties naturelles, tant pour l'attraction, retention, que expulsion des alimens, des excremens, et sont appellés naturels. On faut noter que l'attraction d'une chacune partie similaire n'est point faite par aucuns des filamens susdits: mais plustost par la chaleur allumée en icelle, ou vacuité faite en la chair par icelle, ou familiarité de substance.

La chair est pareillement partie simple et molle, faite de la partie plus pure du sang, s'insinuant parmy les fibres des parties ja dites, en les reuestant pour les vsages susdits. Icelle est vne defense et rempart contre le chaud et le froid, contre les cheutes et percussions, comme vn feutre ou balle de laine, qui obeit doucement aux choses qui l'attouchent. Il y en a de trois sortes: vne plus rouge, comme celle des muscles des animaux sanguins et parfaits: à cause que la chair des veaux encores ieunes, pour la grande humidité du sang est blanche, et des poissons et autres animaux viuans en l'eau. L'autre plus blanche, mesme aux susdits animaux, comme celle du cœur, du Ventricule et de l'Oesophage, des Intestins, de la Vessie et de l'Amarry. La tierce maniere de chair est prise pour la propre substance d'un chacun viscere: comme du Foye ce qui demeure, apres auoir oslé veines, arteres, tunique et vessie du fiel: ainsi du Cerueau, des Reins et de la Ratte. Aucuns adioussent vne quatrième espece fougueuse et entrelacée, qu'ils attribuent à la seule langue.

La veine est le vaisseau ou tuyau du sang, ou matiere d'iceluy, fait de

substance spermatique: lequel en vne seule tunique a trois genres de filamens: c'est à sçavoir, droits, transuersaux et obliques, à l'vsage des filamens ja cy deuant declarés.

L'artere est semblablement vaisseau à sang, mais plus spirituel et flauc, composé aussi de substance spermatique: mais en deux tuniques, comprenans les trois genres de filamens susdits: dont l'externe est deliée et tissue de filamens droits et aucuns obliques: l'interne, cinq fois plus epaisse que l'autre, est tissue de filamens transuersaux. Et est nommée Artere, pource qu'elle contient plus largement d'esprit, comme la veine de sang: à ceste cause elle est ainsi appellée¹. Icelle ne contient seulement du sang, mais aussi des serosités. Qu'il soit vray, Nature a produit deux arteres emulgentes, comme deux veines. Or la tunique de l'artere est beaucoup plus epaisse que la veine, à raison qu'elle contient vn sang chaud, subtil et spiritueux: et l'esprit estant subtil et leger, et qui perpetuellement se meut, seroit en danger qu'il ne s'escoulast, s'il n'estoit enclos et resserré dans des tuniques denses et espaises. Et quant à la Veine, elle contient en soy vn sang pondereux et tardif à mouuement, et si sa tunique estoit dense et epaisse, il ne pourroit estre distribué aux parties circonuoisines: ainsi son vtilité seroit abolie. Preuoiant cela, ce grand Architecteur et maistre ouurier de nostre corps a fabriqué les tuniques des vaisseaux contraires à la nature et consistence de la matiere qu'ils contiennent. Or cecy est grandement à noter, que ces

¹ La fin de ce paragraphe manque dans l'*Anatomie generale*.

vaisseaux, a sçavoir veines et arteres, ont vne mutuelle application de leur orifice, qui de l'une s'ouvrent et debouchent en l'autre : et ainsi mutuellement se communiquent et prennent l'une de l'autre le sang et l'esprit par voyes fort estroites et invisibles : toutesfois cela se peut assez manifestement voir de la veine et artere qui sont au ply du coude : ce que j'ay monstré aux Ecoles de Medecine, faisant les dissections. Quant à leur diuision et autres vtilités, elles te seront dites en leur lieu.

L'action du Muscle est de mouvoir, ou affermir et assurer la partie en laquelle il s'insere, selon la determination de la volonté : ce qu'il fait quand il se retire vers son origine, laquelle est (comme nous auons dit et pouons entendre de sa mode d'operer) à l'endroit par lequel le nerf s'insere.

CHAPITRE XI.

DES MUSCLES DE L'ÉPIGASTRE.

Ayant insques icy déclaré que c'est que Muscle et differences d'iceluy, ensemble ses parties tant simples que composées, et l'usage d'une chacune en iceluy, et son action et maniere de l'accomplir et parfaire, il faut maintenant venir à l'explication particuliere d'un chacun, commençant à ceux de l'Épigastre, comme aux premiers en l'ordre de dissection : lesquels sont huit, sçavoir est, quatre obliques, deux de chacun costé, deux droits, vn de chacun costé, et deux transuersaux, vn de chacun costé, lesquels sont semblables en force, grandeur et action : l'entens si on confere l'opposite avec

l'opposite, comme l'Oblique descendant d'un costé à l'Oblique descendant de l'autre, et ainsi des autres.

Nous pouons outre ceux-cy adiouster les deux petits qui des os du penil montent sur l'insertion des droits, en forme pyramidale, que monsieur Syluius appelle *Succenturiatos* : nous les pouons appeller triangulaires du Penil, ou accessoires. Des deux Obliques situés de chacun costé, vn monte et l'autre descend : au moyen dequoy sont appelés Obliques ascendans et descendans.

Or les premiers d'iceux qui se presentent premierement, sont les descendans : la substance desquels est en partie sanguine et en partie spermatique, d'autant qu'ils sont charneux, nerveux. et ligamenteux, veineux, arterieux, et membraneux : toutesfois plus charneux, ayans esgard à la partie par dessus toutes les autres dominantes, où regardant Hippocrates, il a dit estre chair simple¹. Leur magnitude est moyenne entre les plus grands et plus petits. Leur figure est triangulaire. Leur composition est de toutes les parties cy deuant declarées. Le nombre est de deux, comme nous auons dit. Leur situation est oblique, prenant leur commencement et ligamens dentelés de la sixième et septième des vrayes costes et de toutes les inferieures, partie anterieure de leurs muscles plus auant que d'elles : d'où sans descendre aux vertebres des Lumbes, se vont inserer charnus au sourcil externe et superieur de l'os Ilion, et membraneux au demeurant dudit sourcil inferieur de l'os Pubis et ligne Blanche.

Voilà la commune description des muscles Obliques descendans : toutes-

¹ Au l. liure des Fractures, sect. 12.—A. P.

fois Columbus les décrit bien autrement et estime qu'ils se terminent en la ligne Blanche, non en l'os Pubis : car comme il dit : Pourquoi s'insereroient-ils à l'os Pubis qui n'a point de mouvement ? Mais pource que ce seroit vne chose infinie de declarer tout au long les opinions des Anatomistes, ie me contenteray d'en aduertir le Lecteur en passant.

Leur connexion est avec les Obliques ascendans, couchés par dessous eux, et avec les droits. Leur temperament est double : vn chaud et humide, appartenant au ventre et partie charneuse : l'autre froid et sec, appartenant à sa partie ligamenteuse et tendineuse. Leur action est de tirer les parties esuelles ils s'attachent vers leur origine, ou les affermir ensemble, comme nous auons dit de tout muscle : mais particulièrement (separant chacun à par soy) tirent la hanche obliquement vers le cartilage Scutiforme.

S'ensuiuent maintenant les Obliques ascendans, lesquels sont de mesme substance, quantité, figure, composition, nombre et temperament que les susdits. Leur situation est entre les susdits et Transuersaux, avec lesquels ils ont connexion, principalement par les vaisseaux qui leur sont donnés des parties subiacentes. Ils montent tout charnus de toute la ligne, autrement dite Espine des os des lies, aux extremités des fausses costes, lesquelles ils semblent recevoir tant par dessus que par dessous, estans charnus iusques à la quatrième : et de là faits membraneux, s'en vont à la ligne Blanche par une double Aponeurose, laquelle passe tant par dessus que par dessous les muscles droits, ainsi que facilement ou peut voir depuis le nom-

bril en bas. Ils prennent leur origine et commencement, quant à leur partie charneuse, selon la ligne droite ou espine des os des lies, vn peu plus bas que les descendans ne desinent, selon leur mesme partie charneuse : mais quant à la membraneuse, de l'os Pubis par deuant et par derriere, des espines de l'os Sacrum, et des vertebres des Lumbes, montant en haut obliquement vers la ligne Blanche, à laquelle se finissent et terminent selon leur Aponeurose ou tendon membraneux (lequel semble passer tant dessous que dessus le muscle droit, et plus clairement sous l'ymblic et selon sa partie charneuse à l'extremité de toutes les fausses costes, lesquelles semblent prendre et recevoir tant dessus que dessous. Et d'autant que ces muscles se terminent à la ligne Blanche, ils ont aussi vn autre vsage, commun toutesfois à tous les muscles de l'Epigastre, qui est de comprimer les Boyaux. Leur action est s'ils operent ensemble) de tirer la poitrine en bas et dilater le Thorax, et operant chacun à part, le tirer vers la hanche obliquement.

Après ceux cy viennent les Droits ou longitudinaux, ainsi appellés pource qu'ils descendent selon la rectitude du corps joint aussi qu'ils ont leurs fibres droites. Quant à leur substance et autres choses, qui sont semblables aux precedens, nous n'en parlerons point, pour euiter prolixité : ce que nous ferons aussi en declarant les autres parties. Leur situation est en la partie plus hante du Ventre, bornant (selon Galien, au liure de l'Vsage des parties) l'Epigastre generalement pris, dit autrement ventre inferieur. Et sont diuisés notamment par la ligne Blanche, ius-

ques au dessous du nombril : auquel endroit apparoissent estre joints l'un avec l'autre iusques à leur insertion. Ils prennent leur origine, non de l'os Pubis, comme aucuns veulent, ains comme l'entrée de leurs nerfs monstre, naissent des parties laterales du cartilage Scutiforme, comme de l'extrémité de la sixième, septième et huitième coste : et se finissent à l'os Pubis, où ils font un commun tendon assez gros et court.

Syluius estime leur commencement estre à l'os Pubis, et aussi Vesalius et Columbus, d'autant qu'ils ne peuuent estre inserés à l'os Pubis, qui n'a point de mouuement ¹.

Et ont cesdits muscles certaines interceptions nerueuses et transuerses, le plus souuent trois, desquelles Galien n'a point fait mention, combien qu'elles soient trouuées aux Singes, pour la corroboration d'iceux, comme aussi en leur partie de dessous, quatre veines et quatre arteres : dont les vnes viennent des parties superieures, les autres des inferieures. Les superieures nommées mammillaires descendent des Axillaires par les parties laterales et inferieures du Sternon, baillant tout le long de leur chemin petites portions de soy au Mediastin, et, enuiron la quatrième et cinquième coste, aux Mammelles, d'où elles prennent leur appellation : et le demeurant sortant par les parties laterales du cartilage Scutiforme, s'insere dedans lesdits muscles, descendant presque iusques à l'Ymbilic : auquel endroit s'vnissent manifestement (l'entens veines avec veines, arteres avec arteres) avec les Epigastriques, qui de la partie superieure des

iliaques montent de chacun costé par dessous lesdits muscles, iusques au rencontre des quatre superieures. Et pour trouuer l'vniõn desdites veines et arteres, à l'endroit, ou quelque peu dessus l'Ymbilic, il te faut suiure tant les superieures qu'inferieures, bien auant dedans la chair, faisant couler le sang de haut en bas et de bas en haut, à mesure que les descouriras, iusques à ce qu'ayestrouué leur connexion, laquelle te sera apertement demonstrée, si le sang coule de l'vne en l'autre : autrement il sera impossible ou tres-difficile de l'appercevoir, pour la tenuité des vaisseaux exangues : ce que n'auons peu cognoistre par cy deuant ¹.

Quant à la necessité de telle connexion des mammelles avec l'Amarry (combien qu'aucuns s'en moquent), elle est toute manifeste en la nourriture de l'enfant, les nourrices perdans leurs mois lorsque le lait leur monte aux mammelles : et au contraire perdans leur lait, leurs mois leur coulent abondamment. Car n'estoit cela, dequoy seruiroit telle connexion de vaisseaux, qui est depuis les mammelles iusques à l'Amarry ? aux partis laterales duquel sont produites veines et arteres de la racine des Epigastriques, ainsi que nous

¹ Dans la *Briefue Collection*, A. Paré n'est pas si affirmatif, et c'est sans doute à sa première opinion qu'il fait allusion par ces mots : *Ce que n'auons pu cognoistre par ci-deuant*. Voici le texte de la *Briefue Collection* :

« Par lesquelles, selon aucuns, est faite communication des matieres de la matrice aux mammelles : ce neantmoins on ne peut veoir à l'œil, comme ilz ont connexion et communication l'un à l'autre. Ce que l'ay cherché à femmes grosses de neuf, huit et sept mois recemment mortes. » Fol. 7.

¹ Ce paragraphe manque dans l'*Anatomie generale*.

verrons par la dissection. Car à la vérité, les veines Epigastriques, lesquelles en montant rencontrent les Mammillaires, ne vont à l'Amarry, mais sont fort prochaines et sortent d'un mesme tronc avec l'Hypogastrique, veine de l'Amarry. L'action desdits muscles droits est d'approcher les parties Hypogastriques aux Pre-cordiales, ou Hypochondriales. L'usage, selon Columbus, est de tirer le Thorax en bas, afin qu'il soit dilaté.

Et faut icy noter que sur l'extrémité de ces muscles, nature en a produit (comme nous auons dit) deux autres petits de la partie supérieure des os barrés, qui sont de figure triangulaire, pour la protection de leur gros et commun tendon, à fin que par iceux il fust conserué et defendu de toutes iniures, tant internes qu'externes. Aucuns veulent (ie ne sçay pour quelle raison) qu'ils aident à l'erection de la verge. Columbus estime que ces muscles ne doivent estre separés des droits, et que ce sont seulement principes charnus d'iceux : mais Fallopius au contraire prouue euidentement que ce sont muscles separés, et declare leur usage¹.

Reste maintenant à poursuiure les transuersaux, lesquels sont ainsi appellés à cause de leurs fibres, lesquelles avec celles des muscles droits, font vn angle droit. Leur figure est quadrangulaire. Leur situation est par dessus la plus grande partie du Peritoine, avec lequel sont conioints et si fort adhérens, qu'à grand'peine les peut-on separer d'iceluy. Ils prennent leur origine des Apophyses des Lumbes, du sourcil ou bord de l'os Ilium, des

Apophyses transuerses des vertebres des Lumbes et extrémité des fausses costes, contre l'opinion de plusieurs, vaincus par l'insertion du nerf, et finissent à la ligne blanche ainsi que tous les autres. Leur action est de comprimer les intestins, principalement à l'expulsion des excremens.

Et outre ces vsages particuliers d'vn chacun de ces muscles, il faut entendre que tous ensemble seruent de muniment et defense aux parties subiacentes, et aident à l'expulsion, soit d'excremens, ou du Fœtus, ou de l'air à l'exhalation de la voix, comme par experience nous voyons en ceux qui sonnent les trompettes et autres instrumens semblables¹. Or lesdits muscles pressent le ventre également de toutes parts, et le Diaphragme aidé par les muscles intercostaux pousse par haut : qui fait que les excremens sont iettés par le siege : et n'eust esté le Diaphragme, lesdits muscles eussent autant pressé les excremens par haut, c'est à dire par la bouche, que par bas. Et ce n'est assez que les muscles de l'Epigastre et le Diaphragme et les muscles intercostaux compriment le ventre, mais il faut aussi que ceux du Larynx soient clos : car si on auoit la bouche ouuerte, les excremens ne pourroient bien sortir, à raison que la bouche estant ouuerte, l'haleine sort, et l'efflation qui fait l'expulsion de la matiere fecale, sera empeschée et retardée. Et pource les Apothicaires, lors qu'ils donnent vn clystere, commandent au malade tenir la bouche ouuerte, à fin que le clystere soit mieux ietté et retenu : ce qui ne se pourroit faire estant fermée, attendu

¹ Toutes ces citations d'auteurs manquent dans l'*Anatomic generale*.

¹ L'*Anatomic generale* ne contient pas la fin de ce paragraphe.

qu'il n'y a rien en nous de vuide, et que le clystere ne pourroit trouver place, sinon qu'en entrant il poussast l'air qui est en nous par la bouche, qui est cause que ne faisons nulle efflation et expulsion ¹.

CHAPITRE XII.

DE LA LIGNE BLANCHE ET DU PERITOINE.

La ligne blanche n'est autre chose que la termination des muscles susdits, située au milieu du ventre : et est appellée blanche, tant à raison de sa couleur, que pour autant qu'il n'y a point de partie charneuse ny dessous ny dessus elle. Et est plus large par dessus le nombril et plus estroite par dessous, d'autant que les muscles droits s'y unissent.

S'ensuit maintenant la tunique ou membrane nommée Peritoine, pource qu'elle est tendue tout à l'entour de tout le ventre inferieur, et particu-

¹ Dans la *Briefue Collection*, après avoir exposé l'usage de ces divers muscles, mais beaucoup plus succinctement qu'ici, il ajoute ce passage assez remarquable, qui réduit à rien la découverte qu'on lui attribue de la tunique commune des muscles.

« Et outre plus te fault noter que ces ditz huitz muscles ont grande connexion ensemble, tant par les veines, arteres et nerfs, que par leurs membranes.

« En cest endroit auseray conclure avec ceulx qui disent qu'il n'y a qu'une seule membrane en tout le corps. Mais en diuers lieux prent diuers noms et appellations. Et par elle toutes les parties ont connexion ensemble, ce qui est fort manifeste à ceulx qui souffrent douleur en quelque partie. Et fust à l'extremité du gros orteil : lorsqu'on esternue, la douleur se augmente. Et telle chose se fait pour la connexion predite. »
Fol. 7, verso.

lièrement de chacune partie contenue en iceluy, leur donnant vne tunique commune. Sa substance est spermatique, comme de toutes membranes. Sa quantité en profondeur est fort petite : car il est semblable à vn parchemin deslié, et si est inegale, tant aux hommes qu'aux femmes, selon diuers endroits : car aux hommes, par dessus le nombril il est plus espais et fort qu'au dessous d'iceluy, afin qu'il endure et soutienne la distension illec faite par le ventricule quelquesfois trop rempli de viandes : le contraire est aux femmes, lesquelles par dessous le nombril semblent l'auoir double, et plus fort et dense qu'aux parties superieures dudit nombril, auquel lieu elles l'ont semblable à celuy des hommes pour mesme raison, afin qu'il peust mieux porter la distension faite par le Fœtus. Sa largeur et longueur est cogneüe par la circonscription du ventre. Sa figure est ouale, produisant certaines apophyses comme doigts de gant, tant pour conduire les vaisseaux spermatiques et muscles suspensoires des testicules, et ramener les eiaculatoires, que pour donner tant ausdits testicules qu'à toutes autres parties naturelles couuerture, comme nous auons dit. Sa composition est de petites fibres membraneuses et nerueuses, avec petites ramifications de veines et arteres, qu'il prend de ses parties adherentes pour sa nourriture et vie.

Quant au nombre, il est seul et par tout vni : toutesfois selon Galien au premier liure *De semine*, il est percé à l'endroit que les vaisseaux spermatiques descendent aux testicules : mais à la verité ne faut point appeller cela trou, mais apophyse et production, comme la voye d'un

gant ainsi que nous auons dit. D'auantage les recens Anatomistes ont icy obserué que le Peritoine est double sous le nombril, et qu'entre ceste reduplication les arteres umbilicales et l'yraachus montent au nombril.

Sa situation est, comme nous auons dit, tout à l'entour des parties naturelles que nous auons appellées contenues, avec lesquelles il est conioint par la tunique qu'il leur baille : tout ainsi que de ses parties laterales avec les vertebres ou Spondyles des lumbes, des ligamens desquelles ou plustost du Perioste illec posé, prend sa naissance et ses parties composantes. De sa partie inferieure il est conioint avec l'os Pubis, et de la superieure avec le Diaphragme, lequel entierement il reuest selon sa partie inferieure : et de sa partie anterieure et exterieure, avec les muscles transuersaux, desquels tresdifficilement il se separe, à cause de la complication des fibres d'iceluy avec ceux de la membrane propre desdits muscles : laquelle membrane selon Galien, au sixième liure de la methode, est de la composition dudit Peritoine. Parquoy ne se faut esbahir, si en voulant separer les deux tuniques, facilement ou les deschire et rompt.

Quant à son temperament, il est froid et sec comme toutes autres membranes, ayant plusieurs vtilités. Dont la premiere est de courrir et enueopper toutes les parties du ventre inferieur et l'Omentum, à ce que ledit Omentum en grandes compressions et autres grands mouuemens, ne se mist et inserast entre les distinctions et separations des muscles, comme il se fait quelquesfois és playes de l'Epigastre, si les labies de son vlcere ne sont bien réunies : et lors on voit

à l'endroit de l'vlcere, tumeur faite par les intestins ou l'Omentum, lesquels descendent hors du Peritoine parmy les muscles, dont s'ensuiuent grandes douleurs, comme l'on void aux hargnes. La seconde vtilité est qu'il aide à expeller les excremens, comprimant de la partie anterieure, tout ainsi que le Diaphragme de la superieure, comme deux mains iointes, le ventricule et les intestins, parties dediées à l'expulsion des excremens. La troisieme est qu'il defend apres l'excretion que lesdites parties ne se remplissent de vent, en les comprimant et resserrant : lesquels vents introduits, à raison de leur qualité, pourroient exciter intemperature et douleur ausdites parties. La quatrieme et derniere est de contenir toutes les parties en leur lieu naturel, et les lier principalement à l'espine du dos, afin que par grands et violens mouuemens, comme saut et cheutes, lesdites parties ne sortent hors de leur place. Finablement il faut entendre que ledit Peritoine se peut grandement estendre, ainsi que nous voyons aux hydropiques, et femmes grosses, et aux tumeurs contre nature ¹.

¹ Dans la *Briefue Collection* on lit, fol. 9, verso :

« Notés aussi que ledit peritoine descend par soubz l'os pubis aux testicules pour les courrir, et avec luy descendent les vaisseaux spermatiques preparans, et par mesme voye remontent les eiaculatoires ou expellans, qui seront declarés en leurs lieu et ordre.

» Et c'est le lieu où se fait relaxation ou rupture dudit peritoine.

» Aucuns disent que le peritoine en ce lieu est percé. Ce qu'il n'est : mais fait un processus ou voye comme la cavité d'un doigt de gan.

» Les maladies du peritoine sont grandes :

CHAPITRE XIII.

DE L'OMENTUM, DIT DV VULGAIRE
COEFFE, ET DES ARABES ZIRBVS.

Après les parties contenant les contenues : desquelles la première est l'Omentum, autrement dit Epiploon, vulgairement la Coeffe, pource qu'il nage et est tendu entièrement par dessus tous les intestins le plus souuent : laquelle ressemble à vne rets à prendre poissons. Sa substance est adipeuse et spermatique. Sa quantité en profondeur est plus grosse ou plus deliée, selon le temperament des hommes. Sa largeur est limitée par la partie antérieure et laterale des intestins. Sa figure est comme vne gibbiciere, à cause qu'il est double. Sa composition est de gresse, veines, arteres, et d'vne membrane qui descendant de la partie gibbeuse du ventricule et caue du Duodenum et ratte sur les intestins, se reflechit du petit ventre iusques au plus haut du Colon. Il est seul vnique, situé (comme nous auons dit) sur les intestins : et est conioint principalement avec les premières vertebres des Lumbes, duquel endroit aux bestes il semble prendre sa tunique, comme eu l'homme de la partie caue de la ratte et la gibbeuse du ventricule et caue de l'Ecphysis, et s'en aller finir redoublé à l'antérieure et supérieure de l'intes-

extension contre nature, ce qui est manifeste aux hydropiques :

• Enteroccele, epiplocele et bubonicelle, lesquelles aduiennent par la dilatation ou rupture dudict peritoine, principalement à la partie inferieure, aupres du penil, en laquelle partie il est plus tendre. •

tin Colon. Et voyla pourquoy Galien a escrit au sixième liure de l'administration Anatomique, que la supérieure membrane de l'Epiploon est attachée au ventricule, et l'inferieure à la partie la plus lasche de l'intestin Colon : des vaisseaux desquelles parties il prend ses veines, arteres et nerfs. Son temperament aux maigres est froid et sec, à raison qu'en telles gens il est sans gresse : et aux gras froid et humide, à raison de la gresse.

Son vtilité est double : vne pour eschauffer et humecter les intestins, et leur aider à faire concoction, combien qu'il le face par accident, (sçauoir est, pour estre premierement eschauffé ou du sang et esprits de ses vaisseaux, ou par les parties subiacentes, pour empescher de la densité de sa gresse tant que l'air froid ambiant ne penetre au dedans, que aussi que la chaleur interne ne se dissipe au dehors) plustost que de sa nature. L'autre vtilité est qu'en default d'alimens aux grandes abstinenes il nourrit et entretient par quelque temps la chaleur naturelle tant du ventricule que des autres parties, comme tesmoigne Galien au quatrième liure de l'usage des parties. D'auantage faut entendre qu'à la rupture ou dilatation du Peritoine en la partie inferieure, ledit Omentum descend dedans le Scrotum, dont telle affection est nommée Epiplocele : et aux femmes trop grasses descend entre la vessie et le col de l'Amarry : lequel empesche par sa compression que la semence ne soit receu en son intégrité et vertu dedans la capacité dudict Amarry, et consequemment empesche la conception. Outre plus, lorsqu'il a eu perdition de sa substance, comme playe ou autre chose, la partie si-

tuée à l'endroit demeure froide, pour les raisons cy deuant alleguées de sa chaleur.

CHAPITRE XIV.

DU VENTRICULE.

Maintenant faut parler du ventricule, qui reçoit les viandes necessaires à tout le corps : instrument de l'appetit, qui nous fait desirer les viandes par le benefice des nerfs qui sont en son orifice superieur et en toute sa substance. La substance duquel est plus spermatique que sanguine, à cause que pour vne membrane charnue il en a deux nerueuses.

Sa quantité est diuerse pour la variété des hommes, desquels les vns mangent et boient beaucoup, les autres moins : les vns plus grands, les autres plus petits : qui fait qu'on ne l'en peut bailler vraye certitude. Sa figure est ronde et oblongue, semblable à vne musette ou corneuse : et est composé de deux tuniques propres, et vne commune venant du Peritoine, ensemble de nerfs, veines et arteres, et de ses propres tuniques. L'interne est membraneuse, tissue de filamens droits pour attirer les viandes en temps de necessité : et s'estend iusques à la bouche, au moyen dequoy les affections de l'vne partie sont communiquées à l'autre. Icele tunique prend son origine des membranes du cerueau qui accompagnent les nerfs de la 3. et 4. coniugaison descendant à la bouche, et d'autres apophyses descendantes par les autres trous de la teste. D'où on peut tirer vne autre raison, outre celle qu'on allegue ordinairement des nerfs de la sixième coniugaison,

pourquoy és playes de la teste le ventricule compatit si promptement au cerueau. L'externe plus charnue et espaisse, tissue de fibres obliques pour retenir et expeller, prend son origine du pericrane, lequel en telles parties, depuis le commencement de l'Oesophage, prend certaines fibres charnues. Les nerfs sont enuoyés audit ventricule de la sixième coniugaison, ainsi qu'il te sera démontré en son lieu. La veine et artere viennent de la Gastrique, Gastrepiploique, Coronaire et Splénique : des distributions de la seconde, tierce et quatrième de la Veine Porte, et tierce de l'artere descendante aux parties naturelles, si tost qu'elle est sortie hors du Diaphragme, comme aussi te sera démontré cy apres sur la distribution desdits vaisseaux.

Quant au nombre, il est seul et vnique, situé principalement et selon sa plus grande partie au costé senestre, entre la ratte et la partie caue du foye et les intestins, à fin que par la chaleur desdites parties, comme d'vn feu allumé entour vn pot, il puisse mieux cuire les viandes. Je sçay que Galien dit au quatrième liure *De vsu partium*, que selon sa plus grande partie il est au costé droit : mais au sens de la veuë est au contraire, et à la raison : car d'autant qu'il reste plus de place au costé gauche, pource que la ratte est plus petite que le foye, il a esté raisonnable que la plus grande partie du ventricule fust au costé gauche. Sa connexion particuliere est avec l'Oesophage et les intestins, par ses deux orifices, desquels nous parlerons tantost : par ses nerfs avec le cerueau, par les veines avec le foye et la ratte, par les arteres avec le cœur, et par sa membrane commune

avec toutes les parties naturelles.

Son temperament aux hommes bien habitués est moderé, à cause qu'il est fait de parties presque égales, à sçavoir sanguines et spermatiques: ou (comme veut Galien au neuvième de la Methode) froid de soy et de sa composition: et chaud à cause des parties voisines et circumiacentes: aux autres plus chaud ou plus froid, selon les diuerses complexions et habitudes des corps. Cely doit estre tenu et estimé bien temperé, lequel attire fort bien à soy la viande et le breuage, puis les retient et embrasse iusques à ce qu'elles soient cuittes et digerées, et reduites en suc et creme, que les Grecs appellent *Chylon*: et finalement qui reiette et pousse hors les excremens et superfluités de la premiere concoction, ou cuisson faite en iceluy. Or l'estomach qui est trop chaud se cognoist, d'autant qu'il cuit mieux les viandes dures et difficiles à cuire, comme la chair des bœufs, œufs durs, mollue, viandes froides et autres semblables, que les molles, et qui facilement se cuisent: ce qui est manifeste d'un petit poulet rosti à un grand feu, qui sera plustost desseiché et bruslé que cuit. Aussi il corrompt et conuertit les viandes qui aisément se cuisent, et les change en crudité: pour ceste cause il prouoque des rots puans de senteur, comme sont les œufs pourris. L'estomach qui est trop froid appete grandement à manger et cuit lentement les viandes, principalement celles qui sont froides et de difficile cuisson: aussi facilement s'aigrissent en iceluy qui excite des rots aigres à la bouche. L'action du bien temperé est double: vne commune, l'autre propre. La commune est de mix-

tionner et cuire les viandes pour la nourriture, tant sienne que de toutes les autres parties du corps, apres l'elaboration faite du foye, auant laquelle le ventricule ne iouit du Chylus (qui est comme orge mondé, lequel est enuoyé aux intestins) que pour se refroidir et humecter à l'encontre des parties circumiacentes, eschauffantes et desseichantes, et à ceste cause est dit autheur de la premiere concoction. La propre est d'attirer, retenir et assimiler ce qui luy est conuenable et expeller ce qui luy est nuisible, ou en qualité ou en quantité, ou de toute sa substance qui est faite, tant pour sa chaleur, que pour euite vacuité en sa chair spongieuse et continuellement espaisse et seiche par la chaleur allumée aux parties solides et spermatiques.

Outre tout cecy, faut noter que ledit ventricule a deux orifices, à sçavoir vn superieur nommé l'estomach et vulgairement cœur: et l'autre inferieur nommé Pylorus. Le superieur est situé en la partie senestre, prochaine de l'espine du dos: et est beaucoup plus ample que l'inferieur, à raison des viandes quelquefois mal maschées et autres gros morceaux et durs que l'homme auale et transgloutit. D'auantage il est fort sensible, à cause que c'est l'autheur et lieu de l'appetit, au moyen des nerfs, lesquels principalement tissent ledit orifice, se croisans ensemble comme rets, dont il a un sentiment par lequel il cognoist son indigence et inanition, resueillant et aiguillonnant l'animal à chercher sa nourriture. Combien que les autres parties de l'animal ayent quatre facultés semblables, nature toutesfois ne leur a baillé sentiment de ce qu'il leur faut et est necessaire, mais

se nourrissent, tirans incessamment des veines leur aliment, comme font les plantes et herbes de la terre. Quant à la situation de ce supérieur orifice, nous l'avons mis par cy devant sur la cinquième vertèbre du Thorax : mais l'aimerois mieux le mettre sur la neuvième, ou plustost sur la deuxième du Thorax et première des Lumbes : car en cest endroit là l'Oesophage perce le Diaphragme et constitue le supérieur orifice de l'estomach. L'inférieur est à la partie dextre, sous la cavité du foye, pres du cartilage Scutiforme, et est plus estroit que le supérieur, afin que rien ne passe par iceluy qui ne soit bien cuit et digéré et mué en Chylus : et ce par le moyen d'un anneau semblable au Sphincter du siege, qu'aucuns ont appellé Glandule, qui est fait de la transposition de la membrane charnue interne du ventricule à l'externe des intestins. Je sçay bien que Columbus se moque de cest anneau glanduleux : mais tout homme qui regardera de pres trouvera le Pylorus glanduleux.

Ledit ventricule en sa partie intérieure et fonds d'iceluy a plusieurs rides qui servent de retenir la viande jusques à ce qu'elle soit digérée. Il a aussi partie caue et gibbeuse : la caue regarde le Diaphragme et le foye, la gibbeuse les intestins : desquels nous parlerons, lors que nous aurons dit que le ventricule qui est laxé et resout peut descendre jusques dessous le nombril pres de la vessie : ce que véritablement auons veu à aucuns apres leur décès¹.

¹ Page 71. — La *Briefue Collection* est plus explicite :

• Et sçachés que auons quelquefois troué en faisant dissection de quelque corps avec

Il y a deux glandules couchées sous l'Oesophage à l'endroit de la première diuision de la Trachée artère, au commencement du Thorax, qui arrousent de la salive epaisse et glueuse l'Oesophage et aussi la Trachée artère et toutes les parties de la bouche, et les empeschent de deuenir seiches. Aussi boient et hument comme sponges le phlegme tombant du cerueau, à fin qu'il ne decoule aux poulmons et en l'estomach².

CHAPITRE XV.

DES INTESTINS.

Les intestins, qui sont nommés instrumens de distribution et excretion, sont de substance et composition semblable à celle du ventricule, hors mis que le ventricule a ses propres

maîtres Thyerri de Hery et Jehan Colombier, que ledit estomach estoit descendu jusques pres la vessie. » F. 14, verso.

¹ Ce paragraphe iuanque dans les premières éditions jusq'à la quatrième. Toutesfois à partir de 1560, l'*Anatomie generale* et toutes les éditions montrent ces glandes sur une figure que nous auons supprimée, et à laquelle était jointe l'explication suivante :

• CC. Un corps glanduleux, lequel se trouue sur la cinquième vertèbre du metaphrene : duquel endroit ledit œsophage cede à la grande artère, declinant aucunement du costé droit. André Vesal, liure 5, chapitre 3, et Columbus, chapitre dernier, liure 9, dit telle glandule contenir vne certaine humidité, par laquelle est arrousé ledit œsophage, afin que la viande puisse mieux et plus facilement couler, ne demeurant à sec : tout ainsi que les glandules prostatas contiennent vn humeur cras et huileux, pour adoucir le canal de l'vrine, afin qu'elle coule plus librement. »

tuniques au contraire des intestins : car celle qu'il a au dehors, les intestins l'ont au dedans, et celle qu'il a au dedans, les intestins l'ont au dehors.

Quant à leur quantité, il y en a de gresles et de gros, selon plus ou moins pour la variété des corps. Leur figure est ronde, fistulaire ou creuse, selon plus ou moins pour la diuerse quantité d'iceux. Ils sont six en nombre, à sçauoir, trois gresles, appellés Ephysis ou Duodenum, Ieiunum et Ileon : et trois gros, nommés Cæcum, Colon et Rectum. Tous lesquels ont esté ainsi nommés, à sçauoir, le premier, à cause qu'il est sans reuolution, reply ou entourtillure, et quasi comme vn changement de ventricule en intestin, selon la longitude de douze doigts : laquelle longueur est venü aux grands hommes, comme pouuoient'estre au temps de Galien, plus tost qu'à present, car on n'en sçauroit trouuer de longueur pour le plus que sept ou huit doigts. La cause de cette longueur est pour donner issue à la veine Porte sortant du foye, et passage à l'artere et au nerf qui vont en iceluy : pource que ledit intestin montant quelques fois iusques à la plus haute partie du foye, sous le Iel duquel il est teint, s'il faisoit illec reuolution, il occuperoit le lieu et espace par où il faut que lesdits vaisseaux passent. Ou bien il a esté fait de longueur ainsi droite, afin que rien n'empeschast que facilement et promptement la viande cuitte ne descendist aux intestins.

Le second est nommé Ieiunum, non pource qu'il ne contient rien, mais pource qu'il contient bien peu au regard des autres suiuan. La cause de cette inanition est triple : la premiere est la multitude des veines et arteres Mesaraiques qui sont autour d'iceluy,

lesquelles plus promptement espuisent le chylus descendant par iceluy, que celles qui estoient en plus petit nombre : la seconde est la propinquité du foye, par lequel ledit chylus est le plus promptement tiré et succé. que des autres qui en sont plus lointains : la tierce est la descente de la cholere en iceluy, sortant du Cystis fellis, laquelle par son acrimonie et mordacité le racle et nettoye. et l'irrite continuellement à expulsion des matieres fecales.

Le troisieme est nommé Ileon, pource qu'il est situé sur les parties Iliques, ou pour la multitude des reuolutions qu'il fait entre tous les autres : lequel ne differe des susdits ny en substance, ny en grosseur, mais à raison de la matiere contenue en iceluy en plus grande quantité qu'aux susdits, pource qu'il reçoit plus petit nombre de vaisseaux. Parquoy ne te faut esmerveiller, si exactement on ne te peut desmontrer la distinction d'iceux.

Le quatrieme est nommé Cæcum, à cause qu'estant ample et gros, il n'a qu'une voye, tant pour receuoir, que pour expeller les matieres qu'il a receuës. Et a ledit intestin vne longue et estroite apophyse, laquelle selon aucuns (contre toute raison) tombe quelquefois dedans le Scrotum à la rupture ou dilatation du Peritoine : ven que de son naturel est estendue dedans le petit ventre, et asseurement attachée contre le peritoine, qui empesche telle descente. Il semble aduis que par l'intestin Cæcum, Galien ait entendu ceste apophyse longue et estroite, et de fait le commun des Anatomistes l'entend ainsi : mais Vesalius en ce iustement auroit repris Galien : parquoy Syluius l'excusant veut que par le Cæcum nous entendions le commencement du Colon.

Le cinquième est appelé Colon, à cause qu'il est plus grand et capable que nul des autres.

Le sixième et dernier est nommé Rectum, à cause de sa rectitude. Et est contenue dedans iceluy, plus aux bestes qu'à l'homme, certaine gresse pour lubrifier et defendre que les excremens durs, secs et acres, ne viennent exulcerer et blesser en passant par ledit intestin.

La situation desdits intestins est telle, que l'Ecphyse est au costé droit contre l'espine. Le Ieinum occupe la plus grande partie superieure de la region umbilicale, s'estendant par ses reuolutions, quasi semblables à celles de l'Ileon, tant d'vn costé que d'autre iusques aux flancs. L'Ileon est situé à la partie inferieure de la region umbilicale, faisant par sus tous les autres multitude de reuolutions, et s'estendant iusques à la cavitè de l'os Sacrum, sur la vessie, et parties laterales de l'Hypogastre, nommées Iles. Le Cœcum est situé à la partie dextre, quelque peu dessous le Rein, ou sur le cinquième et quatrième vertebre des Lumbes. Le Colon est estendu comme en forme d'vn arc Turquois bandé, comprenant depuis le Cœcum par dessus le Rein dextre, iusques à la partie caue du foye : et delà par la partie gibbeuse du ventricule, par dessus les intestins gresles, s'en va iusques à la partie caue de la Ratte, et d'illec descend par dessus le Rein senestre en bas, faisant quelque reuolution, iusques à ce qu'il soit venu sur l'espine des Lumbes où il finit. De toutes lesquelles reuolutions il est aisé distinguer la douleur nephritique, qui est fixe et arrestée au Rein, d'avec la colique ainsi errante et vagabonde par lesdites reuolutions du Colon. Le Rectum est situé vn peu obliquement vers le

costé senestre, sur l'espine de l'os Sacrum, iusques à l'extremité du fondement.

Leur connexion generale est que tous sont conioints ensemble par leurs tuniques, pource que depuis l'Oesophage iusques au fondement il n'y a qu'vne voye : et avec les trois parties principales, par les veines, arteres et nerfs. La particuliere, c'est que l'Ecphyse de sa partie superieure est annexee avec le Pylorus, et de l'inferieure avec le Ieinum et parties subiacentes, par la tunique du peritoine : le Ieinum avec l'Ecphyse et l'Ileon : l'Ileon avec luy, et le Cœcum : le Cœcum avec l'Ileon et Colon, et costé droit de l'espine, où il est attaché assez estroitement : le Colon avec le Cœcum et Rectum, et de sa partie moyenne avec les Reins tant dextre que senestre, et la partie gibbeuse du ventricule : au moyen dequoy, en colique passion, ledit intestin rempli et enflé de vents subuertit et comprime le ventricule, dont s'ensuit vomissement. Le dernier nommé Rectum, avec le precedent et le fondement, à l'extremité duquel est situé vn muscle de figure ronde et circulaire, nommé Sphincter, issu du corps des vertebres inferieures de l'os Sacrum et Cropion, qui est comme vne barriere et serrure pour clorre et retenir les excremens iusques à la volonté de nature : à fin qu'à tous propos, et en tous lieux indifferemment, et contre nostre volonté et honnesteté de vie ciuile, il ne soit faite expulsion desdits excremens. Ceux ausquels ce muscle est tombé en paralysie, les excremens sortent hors outre la volonté du malade, qui est chose vile et orde. Et outre, en l'extremité dudit boyau est situé vn corps de moyenne substance entre chair et peau, comme estant mixtionné de l'vn et de l'autre, semblable

aux bords des lésures. Son usage est semblable que le muscle Sphincter, sinon qu'il n'a pas si grande force en son action ¹. D'avantage autour d'iceluy sont certaines veines nommés Hemorrhoides, desquelles nous parlerons cy après. Outre plus, en l'extrémité dudit intestin descendent deux autres muscles larges et membraneux, vnde chacun costé, prenans leur origine des parties laterales et internes de l'os Pubis et Ischion : lesquels s'insérant par dessus le Sphincter, retirent et releuent le fondement quand il est deuallé, au moyen de quoy nous les pouuons appeller Releuateurs du siege : et quand cesdits muscles sont paralytiques ou foibles, ou bien que ledit siege et intestin droit sont remplis et aggraués de plenitude d'humeurs pituiteux et salés, sereux ou bilieux, avec peine et difficulté on remonte ledit boyau, tellement que quelquefois il faut employer les mains à le remettre au dedans.

Le temperament desdits intestins est semblable à celuy du ventricule. Leur action et vtilité est de distribuer le chylus par les veines Mesaraïques, ce qui appartient aux trois gresles : et de recevoir les excremens des susdits et les retenir iusques au temps commode et opportun pour les expeller : ce qui appartient principalement aux trois cras. D'avantage iceux intestins gresles digerent et parfont le chylus, jaçoit qu'ils n'ayent esté faits pour ceste fin : mais Nature abuse de quelque membre souvent pour vne meilleure fin. Or il est à noter sur la composition desdits intestins, qu'iceux n'ont que fibres transuerses pour l'expulsion, horsmis au commencement du

Colon et à la fin du Rectum : ausquels endroits ils en ont aucunes droites pour renforcer les transuerses, de peur que les matieres dures et de quantité plus grande que n'est la capacité d'icelux, aux bestes plus qu'à l'homme, ne les rompent et deschirent, quand par la violence de nature elles sont poussées dehors. Et si on demande, veu qu'ils n'ont point d'obliques, comment la retention est faite, ie respons qu'au Rectum elle est faite par le Sphincter, et au Cœcum quelques-fois de la trop grande quantité et dureté de la matiere contenue en iceluy, qui ne peut descendre par le Colon. *A quoy aussi aident grandement les circonuolutions et viruoustes presques infinies desdits intestins* ¹. Or les boyaux ont esté faits longs sept fois autant que le corps est grand, et avec plusieurs reuolutions ou entortillemens, afin que l'aliment ne s'escoulast trop tost, et que n'eussions vne insatiable glotonnie et voracité, et que telle chose ne reuoquast les hommes de leurs arts et faciendes. Ce qu'on voit aux animaux qui n'ont qu'un boyau tout droit qui vient de l'estomach au siege, comme le loup-ceruiet et le cormoran : et tels sont insatiables et gloutons, demandans incessamment nourriture, comme les plantes.

Et te suffise des intestins.

CHAPITRE XVI.

DU MESENTERE.

Après les Intestins s'ensuit le Mesentere, lequel est de substance en partie adipeuse, en partie membraneuse. Sa

¹ Gal. liure 5. de vsu part. chap. 14. — A. P.

¹ La phrase soulignée se trouve pour la première fois dans la deuxième édition.

quantité est assez grande , toutesfois aux vns plus qu'aux autres , selon leur grandeur et habitude de corps. Sa figure est ronde et plate : et est composé de double tunique , prise de l'origine et racine du Peritoine : laquelle au milieu desoy reçoit nerfs du Costal venans de la sixième coniugaison, veines de la veine Porte, arteres de l'artere enuoyée aux parties inferieures : avec grande quantité de gresse, et plusieurs corps glanduleux pour soutenir et conseruer les diuisions des vaisseaux contenus en iceluy , ensemble entretenir leur humidité naturelle, par la communication de certaine rosée ou humeur visqueux qu'il leur communique.

Ledit Mesentere est seul et vnique, situé au milieu des intestins, au moyen de quoy est ainsi appellé : par le moyen duquel les intestins sont attachés contre le dos. Aucuns toutesfois le diuisent en deux parties , à sçauoir en Mesareon, qui est la partie dudit Mesentere contenue entre les intestins gresles : et en Mesocolon, qui est l'autre contenue entre les intestins gros¹. Sa connexion est par ses vaisseaux avec les parties principales : par toute sa substance avec les intestins, et aucunement avec les reins , à l'endroit desquels il semble prendre ses tuniques. Son temperament est froid et humide , si on a esgard à sa substance adipeuse : mais si on regarde ses autres parties, il est froid et sec. Son action et vtilité est de lier et contenir lesdits intestins chacun en son ordre , à fin qu'ils ne s'entortillent les vns avec les autres : et par les veines Mesaraïques

(dites les mains du foye) conduire le chylus en iceluy.

Et faut icy noter que toutes les veines Mesaraïques viennent du foye , ainsi que nous trouuons par la dissection : combien qu'aucuns ayent voulu dire y en auoir aucunes nourrissantes les intestins, lesquelles appartiennent en rien à iceluy , ains desinent en certains corps glanduleux semés parmy le Mesentere : de l'usage desquelles sera parlé bientost.

CHAPITRE XVII.

DES GLANDVLES EN GENERAL , ET PANCREAS.

Glandule est vne partie simple du corps, de substance quelquesfois spongieuse et molle , quelquesfois dure et dense : spongieuse et molle , comme les Amygdales ou Saliuales , la Phagoué dite Thymus, le Pancreas , Testicules, Prostates et autres : dense et dure, comme les Parotides, et celles qui sont à la racine de la langue nommées Amygdales , au Mesentere, et ailleurs.

Leur quantité et figure est différente : car les vnes sont plus grandes , les autres plus petites , comme tu peux voir en la dissection. Les vnes sont rondes plus ou moins, les autres plates , comme la Phagoué nommée Thymus , et le Pancreas. Leur composition en aucunes est de veines, arteres et nerfs et propre chair , comme les Amygdales , celles des mammelles et testicules. Aux autres n'y a point de nerfs, au moins qu'on puisse voir , comme aux Parotides, Axillaires et autres.

Leur nombre est incertain, pour la

¹ Nicander in *Alexipharmacis*, et Hipp. lib. *Epid.* 6. *Aph.* Cola homo habet sicut canis. — A. P.

multitude d'icelles et variété de nature. Elles sont situées partout où sont faites grandes diuisions de vaisseaux, comme au moyen ventricule du cerueau, à la partie supérieure du Thorax, au Mesentere, et plusieurs autres lieux. Ou bien elles sont situées aux endroits que Nature a troué bon que les dites glandules engendrasent humeur vtile à l'animant, comme à la racine de la langue, les Tonsilles ou Amygdales : les mammillaires aux mammelles : et les genitoires au Scrotum ou aux costés de l'Amarry : où aussi a pleu à nature euacuer les trois parties principales, comme au dessous des oreilles, aux aisselles, et aux aines. Leur connexion est non seulement avec les parties desquelles elles trouuent quelques vaisseaux de leur composition, mais aussi avec celles desquelles elles remplissent et conseruent la diuision. Elles sont de temperament froid, et pourtant le sang est dit par Galien estre fait crud aux mammelles, prenant la forme de lait. Au demeurant, les vnes ont action, comme les Tonsilles ou Amygdales, lesquelles font la salie pour humecter toute la bouche : les mammillaires pour faire le lait : et les testicules pour engendrer la semence. Les autres ont vsage seulement, comme celles qui sont faites pour conseruer, soustenir et remplir les diuisions des vaisseaux.

Outre les choses dites en general des glandes, il faut scauoir que le Pancreas est vn corps glanduleux, carnisforme, lequel est ainsi appellé, pource qu'il a par tout similitude de chair. Il est situé en la partie caue du foye, sous l'intestin nommé Ecphyse, auquel il a grande connexion : et alentour de la veine Porte, pour luy estre comme coussinet et conserua-

teur de ses diuisions, en remplissant les vacuités qui sont entre icelles, et pour defendre aussi que par violens mouuemens ou cheutes, telles diuisions ne soyent rompues.

CHAPITRE XVIII.

DU FOYE.

Ces choses ainsi considerées, il conuient maintenant, selon l'ordre de dissection, declarer la distribution de la veine Porte : mais pource que telle distribution ne peut estre deument expliquée, ny bien entendue, sans la cognoissance du Foye, duquel elle sort, à ceste cause differant telle declaration en lieu plus commode, nous pourstiuons le foye le plus bref que faire se pourra.

Le foye donc (selon Gal. au liure *De la formation de l'enfant*) est le premier parfait des membres principaux. Il est auteur de la sanguification, source et origine des veines. La substance duquel est comme gros sang coagule. Sa quantité est différente, non seulement aux corps de diuerse espece, mais aussi entre ceux d'une mesme espece : comme entre deux hommes, desquels l'un est glout et craintif, et l'autre sobre et hardy. Celuy qui est glout et craintif a beaucoup plus grand foye que l'autre, à cause de la plus grande quantité qu'il a à recevoir de chylus pour conuertir en sang. Toutesfois tant à l'un qu'à l'autre, le foye est tousiours grand, à cause que l'homme auoit indigence de beaucoup de sang, pour restaurer la grande quantité d'esprits et humidité radicale qui se resoluient en luy, tant par labours que

sollicitude et contemplation. Si vous demandez pourquoi les craintifs ont le foye plus grand, on peut respondre, que d'autant que la faculté vitale et animosité qui est au cœur, est imbecile, d'autant la naturelle qui est au foye recompense : car nous voyons volontiers le defect d'une faculté estre recompensé par la vertu d'une autre. On peut dire aussi que les hommes craintifs estans froids de nature, appetent et mangent d'avantage, à raison de la frigidité, comme dit Galien en l'*Arts parva*, d'où vient qu'ils font plus de chylus : de l'abondance duquel le foye estant plus copieusement nourri, se fait aussi plus grand.

Il est diuisé à aucunes bestes, en cinq lobes ou plus, comme au chien et au porc : en l'homme nes'en trouue quelquesfois qu'un, quelquesfois deux, autresfois trois, et peu separés : lesquels embrassent la partie superieure et caue du ventricule, pour l'eschauffer et aider à faire la concoction. Donc quant aux lobes du foye, volontiers n'y en a qu'un : il est vray qu'il a comme vne fissure et petite diuision pour laisser passer la veine ombilicale : et en sa racine aussi par dessous on y peut observer vn petit lobe. Sa figure est gibbeuse et eminente, egale et polie vers le Diaphragme, et caue vers le ventricule, et aucunement inegale pour la diuision des lobes, origine de la veine caue ou creuse, et situation de la vessie du fiel.

Il est composé de veines, arteres et nerfs, tunique et propre substance, que nous auons appellée gros sang coagulé, dit des Grecs *Parenchyma*. Les veines (selon Galien au lieu preallegué) luy sont communiquées par l'ombilic, comme aussi sont les arte-

res : combien que mediatement les nerfs, comme dit Hippocrates, luy sont baillés de ceux qui descendent au ventricule. On tu noteras qu'iceux ne penetrent point sensiblement en la substance d'iceluy, pource qu'il n'auoit besoin de grand sentiment : mais sont distribués superficiellement en sa Tunique, à raison qu'estant fait pour distribuer aux autres parties, il ne reserue aucun humeur acre ou malin, pour le sentiment duquel il ait eu besoin que le nerf ait esté distribué par sa substance, si ce n'est par le moyen de la Tunique, laquelle plonge certaines fibres nerveuses de soy dedans la propre chair du foye, comme il appert à la separation de ladite tunique d'un foye cuit : et ainsi faut estimer des autres visceres. Sa Tunique luy est donnée du Peritoine attenué : sa propre chair, de la veine ombilicale, lors qu'elle se diuise pour faire les deux veines, à scauoir Porte et Caue, tesmoin Galien au liure de la formation de l'enfant. Quant au nombre, il est unique : situé selon sa plus grande partie du costé droit, et selon la plus petite du costé senestre, au contraire du ventricule. Sa connexion est premierement avec le ventricule et intestins par les veines et membranes du Peritoine, par l'artere et veine caue avec le cœur, par le nerf avec le cerueau, et par le moyen d'iceux à toutes les parties du corps. Il est de temperament chaud et humide. Or ceux qui l'ont trop chaud, ont leurs veines grosses et larges, et le sang chaud et bouillant : au contraire, ceux qui l'ont trop froid, ont les veines fort estroites et la couleur palle.

L'action dudit foye est de tourner le chylus en sang, qui est la seconde concoction. Car bien que le chylus

commence à prendre couleur de sang, dès qu'il est tombé dans les veines Mesaraiques : toutesfois il n'acquiert point la vraye forme et haute couleur de sang, tant qu'il ait esté elaboré au foye. Et noteras que ledit foye est lié et attaché par trois ligamens, à sçavoir deux collateraux, entre le milieu des fausses costes, pour soustenir ses parties laterales : et vn superieur et fort, descendant du cartilage Scutiforme, pour soustenir la partie superieure d'iceluy, de peur qu'il ne comprime l'orifice inferieur du ventricule, et consequemment ne face baisser la poitrine ou fourchette. Et faut noter que ce que j'ai dit doit estre entendu de ses ligamens propres. Car il y en a d'autres communs, comme les veines, arteres, nerfs, et la tunique qu'il a du Peritoine, par laquelle il est attaché aux Lumbes et avec les autres parties naturelles. D'auantage faut noter, qu'oultre ces trois ligamens en quelques-vns s'en trouue d'autres, par lesquels il est attaché aux fausses costes, comme obserue Syluius en ses obseruations Anatomiques, et Hollier en sa Pratique, chap. de *Pleuritide*.

CHAPITRE XIX.

DE LA VESSIE DV FIEL.

Il faut maintenant venir à la Vessie du Fiel, qui est de substance nerveuse, et de magnitude et figure d'une bien petite poire, vulgairement nommée de certeau, à sçavoir, ronde et plus capable vers le fond, et oblongue et plus estroite vers ses orifices. Elle est composée de double tunique : vne propre, tissue de trois genres de fibres, et l'autre du Peri-

toine : de veines et arteres venans de la partie caue du foye, à sçavoir : de la veine Porte quelquesfois estant encore cachée dedans la substance du foye, quelquesfois apres estre sortie : et l'artere de celle qui vient en iceluy : et d'une petite portion de nerf venant du nerf de la sixième coniugaison. Quant au nombre, elle est vniue, située sous le grand lobe du foye, à la partie dextre, dedans laquelle elle est à demy cachée. Sa connexion est premierement avec le foye, tant par son corps, que par ses orifices et conduits destinés à son action : avec l'Ecphyse par vn autre conduit : quelquesfois avec le ventricule par vn conduit : finalement à toutes les autres parties par ses veines, arteres, nerfs et tunique commune. Elle est de temperament froid, comme toute autre partie nerveuse.

Son action est d'attirer du foye et separer l'humeur bilieux dit naturel, mais excrementiel, d'avec le sang par ses fibres droites, comme aux rongnons, l'vrine : et iceluy jà attiré retenir par ses obliques, iusques à ce que par sa qualité, quantité, ou substance totale, de luy soit molestée, et alors l'expeller par ses fibres transverses en l'Ecphyse : au moyen de quoy la faculté expultrice des intestins est incitée à ietter les excremens dehors, comme nous auons déclaré par cy deuant. Je sçay bien que Fallopius a estimé que la vessie du fiel n'a point variété de fibres, pour faire ceste variété d'action : mais Vesalius luy a suffisamment respondu en l'examen qu'il a fait des obseruations Anatomiques de Fallopius.

Oultre toutes ces choses, il faut entendre que l'attraction et expulsion sont faites par diuers organes et conduits. Car ladite vessie estant parue-

nue par son col assez estroit, iusques pres l'origine de la veine Porte, elle se diuise en deux conduits ou plusieurs : dont l'un, le plus souuent sans aucune diuision de soy, s'en va à l'Ecphyse : et quelquesfois en aucuns il en enuoye vn autre petit au ventricule, comme escrit Galien au deuxième liure des *Temperamens*, et ceux-là viuent miserablement, et sont contrains avec grandes douleurs de teste et d'estomach, vomir la bile, specialement auant manger. Et de telles natures parle Galien en son *Ars medica* ou *Ars parua*, ch. 74. L'autre apres s'estre diuisé hors la substance du foye, en deux ou plusieurs conduits : derechef entrés dedans le foye, se diuisent selon la diuision de la veine Porte, laquelle ils accompagnent tout par tout, s'inserrans par petites portions et diuers lieux dedans ladite veine : à fin que par ce moyen le sang fait et elaboré par la vertu du foye dedans ladite veine Porte, fust repurgé auant qu'entrer en la veine caue. Ce qui est manifeste par la dissection du foye.

CHAPITRE XX.

DE LA RATTE.

Pource que nous ne sçaurions montrer deuement la distribution de la veine Porte, sans pareillement leuer et oster la ratte de son lieu, à ceste cause, auant que passer plus outre, pour euitter confusion, nous parlerons d'icelle.

La ratte donc est de substance molle, rare et spongieuse, pour plus facilement attirer et recevoir les gros humeurs du foye, plus noire que le foye, tenant la couleur de sa chair,

qui est faite de la lie du sang. Sa quantité est assez grande, toutesfois aux vns plus qu'aux autres, selon la diuerse complexion des personnes. Sa figure est aucunement triangulaire, et bossue du costé qu'elle s'attache aux costes et Diaphragme, et caue vers le costé qu'elle regarde et touche le ventricule. Sa composition est de Tunique, propre chair, veine, artere et nerf : dont la Tunique luy est baillée par le Peritoine : sa propre chair, de la lie du sang, ou plustost de l'humeur melancholique naturel, veu qu'elle se nourrit d'iceluy, et non du non naturel. La veine luy est baillée par le quatrième rameau de la veine Porte : l'artere du premier rameau produit de la grande artere au dessous du Diaphragme : et le nerf, du Costal de son costé, venant de la sixième coniugaison par la racine des costes interieurement : et on voit ce nerf icy, non seulement se distribuer par la Tunique, mais aussi entrer dedans la substance avecques les vaisseaux. ainsi que nous auons observé aux Poulmons et au cœur. Quant au nombre, elle est seule, située en l'Hypochondre senestre, entre le ventricule et les fausses costes, ou plustost Diaphragme, qui descend iusqu'à l'extremité d'icelles : auquel elle est le plus souuent abherente et coniointe naturellement de sa partie gibbeuse par la Tunique du Peritoine, comme de sa partie caue au ventricule, tant par certaines veines qu'elle lui baille, que par l'Epiploon. Elle a aussi connexion avec toutes les autres parties du corps mediatement ou immediatement par ses vaisseaux. Elle est de nature froide et seiche.

Son action et vtilité est d'attirer l'humeur melancholique naturel, en

temps et lieu, s'elle n'est empêchée. Or tel sang gros, gras et limoneux, estant attiré par la Rattelle, est digéré par les arteres qui sont en nombre infiny en sa substance: et par leur mouuement assiduel et la force de la chaleur naturelle qui vient du cœur, il se cuit et subtilie, et altere sa grosseur et espesseur: et estant ainsi digéré et subtilisé, la rattelle s'en nourrit: et celuy qui est superflu, est enuoyé par les conduits qui luy ont esté donnés de nature pour ce faire: qui sont vne veine montant d'elle au ventricule, pour luy porter quelque petite portion de l'humeur melancholique, lequel est acide ou aigre, pour aucunement irriter la vertu appetitiue, aussi de son adstriction roborer le ventricule: et vne autre, laquelle descend quelquesfois du rameau spleuique ou bien de la veine Porte sous l'orifice d'icelle au siege, pour faire les hemorroides.

CHAPITRE XXI.

DE LA VEINE PORTE, ET DISTRIBUTION D'ICELLE.

La veine Porte, ainsi que toute autre, est (comme nous auons dit) de substance spermatique et de quantité assez grande, de figure ronde et caue, comme vn tuyau. Sa composition est d'une tunique propre et vne commune qu'elle reçoit du Peritoine. Elle est seule et vnique, située à la partie caue du foye duquel elle sort (ou plustost de l'ymbilicale) et au milieu de tous les intestins: avec lesquelles parties elle a connexion: parreillement avec le ventricule, la Ratte, le Sphincter du siege et le pe-

ritoine par sa tunique. Son temperament est froid et sec. Et est faite et constituée de nature pour recevoir le chylus de l'estomach et des intestins et iceluy contenir, tant que le foye l'ait changé en pur sang, pour par apres l'enuoyer par la veine caue à tout le corps. Or elle sortant de la partie caue du foye se diuise en six rameaux: à scauoir, quatre simples, et deux composés et diuisibles en plusieurs autres.

Le premier des simples monte de la partie anterieure de son tronc à la vessie du fiel selon le conduit Cholagogue, auerques pareille artere, pour apporter en icelle la vie et nourriture: et est appellée ceste distribution Cystique, ou bouteillere double.

Le second nommé Gastrique, descend semblablement de la partie anterieure dudit tronc au Pylore, et partie caue et posterieure dudit ventricule prochain à iceluy.

Le tiers nommé Gastrepiploïque dextre, sortant de la partie laterale dextre de la veine, s'en va à la partie gibbeuse du ventricule, prochaine du Pylore et Epiploon dextre.

Le quatrième issant quasi de la partie posterieure et dextre de la veine, sur la racine du rameau Mesenterique, monte iusques au commencement de l'intestin Ieunum tout le long du Duodenum: et pource est appellé Intestinal. Et voilà quant aux quatre simples.

Maintenant des deux composés le premier est Splenique, lequel se diuise en la maniere qu'il s'ensuit. Premièrement de son commencement et partie superieure, fait la veine nommée Coronale du ventricule, laquelle monte par la partie posterieure d'iceluy en la partie superieure

et caue, où estant paruenue, se diuise en deux rameaux : desquels l'un monte vers l'orifice superieur, et l'autre descend vers l'inferieur, produisant chacun en son chemin des rameaux, tant à la partie posterieure qu'à l'antérieure, lesquelles ceignent et embrassent ledit corps du ventricule comme vne couronne, d'où elle a pris son nom. Je l'ay trouuée quelquesfois sortir du tronc quelque peu dessus l'orifice de la Splénique. Apres cestuy-là, de sa partie inferieure prochaine, elle produit le plus souuent le rameau nommé Hemorrhoidal, lequel descendant par dessus le Lumbe senestre au siege, communique vne bonne partie de soy à l'intestin Colon senestre et Rectum : à la fin duquel le plus souuent se trouue diuisé en cinq veines Hemorrhoidales, quelquesfois plus, quelquesfois moins. Syliuis escrit que le rameau Hemorrhoidal descend du Mesenterique, et de fait l'auons quelquesfois ainsi obserué : toutesfois il est plus raisonnable qu'il descende du Splénique, d'autant que par iceluy est purgé le sang melancholique, et souuent l'auons ainsi veu et noté. Tiercement, de sa partie superieure et quasi moyenne, enuoye vn tiers rameau à la partie gibbeuse du ventricule et Epiploon, produit dudit endroit : et est appelée Gastrepiploïque maieure, moyenne et senestre. Quartement, de sa partie inferieure pres de la ratte, elle fait la simple Epiploïque, qu'elle distribue par l'Epiploon senestre. Quintement, de sa partie superieure prochaine au corps de la ratte, où desia estant plongée dedans, elle enuoye vn petit rameau nommé *Vas renosum*, à l'orifice superieur du ventricule pour exciter l'appetit. Souuent et quasi tousiours

auons obserué ce vaisseau, que Galien au quatrième liure de *l'usage des parties* a appelé *Vas breue*, sortir du corps de la ratte et se terminer vers le milieu du ventricule partie senestre, et n'entrer point à trauers les deux tuniques dudit ventricule : dont on pourroit douter comme par iceluy l'humeur melancholique peut estre ietté en la capacité du ventricule. Le demeurant dudit rameau se perd dedans la chair de la ratte.

S'ensuit l'autre rameau nommé Mesenterique, lequel se diuise en trois parties : dont l'vne, et plus petite, s'en va à l'intestin Cæcum, Colon dextre et moyen, diuisée par grande multitude d'autres rameaux. La seconde et moyenne se perdent dedans l'Ileon : comme la troisième et plus grosse au Ieiunum, et est appelée de ce nom Mesenterique, pource qu'elle est disseminée presque par tout le Mesentere : tout ainsi que la Splénique, parce qu'elle s'en va perdre et terminer en la ratte. Où noterai que comme ladite veine sortant du foye se diuise aux parties susdites par rameaux plus grands, puis plus petits, tant que la diuision soit venue iusques aux rameaux capillaires : ainsi fait-elle, se plongeant dedans le foye. Et voyla quant à la diuision de la veine Porte, laquelle si quelquesfois tu ne trouues ainsi qu'elle est descrite, ne t'en esbahis point : car à peine la trouueras-tu iamais semblable en deux suiets, pour la variété de l'indiuidu, laquelle est (comme disent les Philosophes) à chacun particuliere et propre. Ainsi imagine des autres vaisseaux : toutesfois c'est ainsi que nous l'auons le plus souuent trouuée et obseruée en nos dissections, tant publiques que priuées.

CHAPITRE XXII.

DE L'ORIGINE DE L'ARTERE ET DIVISION
DU RAMEAU DESCENDANT AUX PARTIES
NATURELLES.

Après ces choses ainsi considérées, il conviendrait ôster les intestins : mais pource qu'en ce faisant on perd la diuision de l'artere descendante aux parties naturelles, à ceste cause semble estre raisonnable qu'auant qu'oster lesdits intestins, nous parlions de la distribution d'icelle. Quoy faisant il faut sçauoir, que tout ainsi que toutes les veines, selon Galien, sortent du foye, ainsi sont les arteres du cœur, lesquelles estans en leur commencement diuisées en deux rameaux (comme te sera démontré en leur lieu) le plus grand descend en bas vers les parties naturelles par dessus l'espine du dos, commençant depuis la cinquième vertebre d'iceluy, depuis lequel endroit fait telles ramifications qui s'ensuiuent.

La première appellée Intercostale, va entre les muscles intercostaux et Spinale medulle par les trous par lesquels les nerfs sortent, tant à dextre qu'à senestre, qui estoient depuis la cinquième vraye coste, iusques à la dernière fausse. Où noteras que par icelles nous entendons les sept rameaux distribués, ainsi que nous venons de dire : lesquels sortent de leur tronc descendans sur l'espine à l'endroit de chacun muscle intercostal.

La seconde, estant double, va au Diaphragme tant d'un costé que d'autre, et pource nous la pouuons appeller Diaphragmatique.

La tierce assez grosse, sortant de

la partie supérieure de l'artere, issue hors du Diaphragme, se diuise quelque peu après en deux insignes rameaux : dont l'un s'en va au ventricule, à la ratte et à leur Epiplon, d'auantage à la partie caue du foye et vessie du fiel : l'autre s'en va au Mesentere et intestins, faisant ramifications toutes semblables à celles des veines Mesaraïques : à cause de quoy elle est appellée Cœliaque ou (s'il faut ainsi parler) Ventrale. Et faut entendre que les extrémités tant des vnes que des autres penetrent les intestins iusques à la dernière tunique, à fin que par leur contact et attouchement elles puissent mieux succer et attirer le *Chylus* contenu en iceux.

La quatrième va aux reins, et pource est appellée Renale ou Emulgente, parce qu'elle succe et tire le sang de la masse sanguinaire.

La cinquième aux testicules, avec les veines spermatiques preparantes, et est pareillement appellée artere Spermatique : laquelle du costé dextre sortant du tronc de l'artere, pour aller trouuer la veine spermatique du mesme costé, passe quelquesfois par dessus, quelquesfois par dessous la veine Caue. Parquoy se faut bien donner garde qu'en la descourant on ne la rompe.

La sixième sortant de la partie antérieure et supérieure, de l'artere descend avec les veines hemorrhoidales au fondement, enuoyant dès son commencement certains rameaux iusques tout le long presque de l'intestin Colon, et s'vnissent par leurs anastomoses avec autres rameaux de l'artere Cœliaque : en sorte que si on regarde bien de pres, on trouuera souuent telles vnions entre les veines et arteres chacune à part, et quelquesfois entre l'artere et veine. Or anas-

tomose est communication de veine avec artere, à fin que si elles ont indigence qu'elles s'aident : comme si la veine a indigence de ce qui est contenu en l'artere, qu'elle l'attire de l'artere: le semblable de la veine.

La septième sortant du tronc par autant de rameaux qu'il y a de vertebres aux Lumbes, s'en va à iceux et parties à eux appartenantes, comme la medulle de l'espine à l'endroit des Lumbes, et autres parties enue-loppans lesdites vertebres : et pourtant est appelée Lumbaire.

La huitième fait les Hiaques, jusques à ce qu'elles soyent hors du Peritoine, où les Crurales commencent. Et de ladite Hiaque sont faites plusieurs autres diuisions, lesquelles pource qu'elles sont semblables à celles des veines Hiaques, pour euitter prolixité, nous differerons à en traiter iusques à ce que nous soyons venus ausdites veines.

CHAPITRE XXIII.

DES NERFS DISTRIBVÉS AUX PARTIES NATURELLES.

Reste maintenant, auant qu'oster les intestins, à declarer les nerfs distribus aux parties naturelles, à fin que rien ne soit obmis.

Et pour commencer, faut sçauoir que lesdits nerfs viennent de ceux de la sixième coniugaison, lesquels descendent tant à l'estomach tout le long de l'Orsophage et parties laterales d'iceluy, que par les racines des costes interieurement, tant d'un costé que d'autre : lesquelles estans venus par dessous le Diaphragme, se distribuent aux parties naturelles

chacun de son costé comme les veines et arteres. Où noteras, qu'iceux suiuient principalement l'artere : et pource si tu veux monstrier la plus grande ramification d'iceux, il la faut chercher à l'endroit que l'artere se diuise aux intestins dessus les lumbes. Or ces nerfs n'ont esté fort gros, attendu que les membres nutritifs n'ont eu mestier que de petits nerfs, pour le troisième vsage, qui est de cognoistre et discerner ce qui les peut fascher : car s'ils estoient priués de ceste cognoissance de n'auoir sentimens de leurs passions, rien n'empescheroit qu'en vn moment de temps l'homme ne fust perdu et destruit: car subit que nous sentons quelque mordication aux intestins, nous nous hastons d'y remedier : et s'ils n'auoient aucun sentiment, seroient vlcérés, rongés et pourris des excremens qui iournellement y fluent. Et partant ayans sentiment ne permettent tant soit peu de temps aux excremens acres et corrosifs y demeurer : ce qui nous monstre assez manifestement, que Nature sage ouuriere n'a iamais rien fait sans cause, et sans vne grande, artificieuse et admirable industrie.

Maintenant faut oster les intestins.

CHAPITRE XXIV.

INSTRUCTION POUR OSTER LES INTESTINS.

Quand on veut oster les intestins, il faut commencer au Rectum, lequel faut lier quatre doigts ou enuiron pres de son extremité, en deux lieux esloignés de deux ou trois doigts l'un de l'autre : puis les faut couper entre les deux ligatures, et en coupant monstrier leurs tuniques tant propres avec

leurs fibres, que celle qu'ils ont du Peritoine. Cela fait, faut aussi lier le tronc de la veine Porte le plus pres qu'il sera possible de son origine : afin que par ce moyen tous ses rameaux soient liés, et par consequent Hemorrhagie euitée. Le semblable feras à l'artere Cœliaque à l'endroit du Rein senestre, et à celle qui descend au Rectum avec les Hemorrhoides : et cela fait, leueras lesdits intestins iusques au Duodenum, lequel doit estre pareillement lié en deux lieux par dessous l'implantation du pore Cholagogue, afin qu'on voye l'implantation oblique d'iceluy dedans ledit intestin : qui est cause que la cholere coulée par iceluy à la compression dudit intestin faite de bas en haut, ne peut regurgiter dedans ladite Vessie du fiel, qui est deux ou trois doigts pres le pylore : et soit coupé au milieu de deux ligatures comme le Rectum, et le tout mis à part hors du corps.

CHAPITRE XXV.

ORIGINE ET DISTRIBUTION DE LA VEINE CAVE DESCENDANTE.

Pour ce que les autres parties naturelles dependent presque toutes de la veine Cave descendante, à ceste cause il faut auant que passer outre) demonstrier l'origine et diuision d'icelle. Il a esté déclaré par cy deuant, que toutes les veines sortent du Foye, toutesfois de diuers endroits. Car comme nous auons monstré, la veine Porte sort de la partie caue d'iceluy : au contraire la veine Cave de la partie gibbeuse, en forme d'un tronc d'arbre, lequel sortant dudit Foye, se diuise en deux grandes branches, des-

quelles la plus petite monte aux parties vitales, animales, et extremités d'icelles, comme nous Cirons en son lieu : la plus grande descendant par la partie posterieure du Foye sur l'eschine des Lumbes, va aux parties contenues sous iceluy, en la forme et maniere qui s'ensuit.

Sa premiere diuision est tant d'un costé que d'autre, à la membrane des Reins, venant du Peritoine et parties voisines : et sont dites veines adipeuses, pour la multitude de gresse qu'elles engendrent en ces endroits. Leur origine est diuerse : car la dextre vient le plus souuent de la Renale dextre, à cause qu'elle est plus haute : la senestre vient du tronc mesme de la veine Caue, à cause que la Renale de son costé est par trop basse : rarement on voit autrement.

La seconde, qui est nommée Renale ou Emulgente, va aux Reins, ausquels sur l'entrée, ou vn petit deuant, elle se diuise en deux rameaux comme l'artere : vn superieur et l'autre inferieur, et iceux encores consequemment en plusieurs autres par dedans la substance desdits reins, comme tu peux mieux voir à l'œil, qu'entendre par le liure. Elles sont grosses et larges, à fin que l'humeur aqueux y puisse passer plus librement et sans y faire long sejour. Leur origine est diuerse : car la veine dextre sort le plus souuent de ladite veine Caue, quelque peu plus haut que la senestre, à fin qu'ayant la charge de repurger le sang de l'humeur sereux et bilieux, si quelque portion eschappe des laqs de l'un, elle puisse tomber aux laqs de l'autre : ce qui n'eust esté fait, si elles eussent esté situées vis à vis l'une de l'autre, à raison de leur opposition et contrariété en leur action. Et note-

ras en cest endroit, que plusieurs fois en faisant dissections et ouvertures de corps morts, nous auons trouué à vn calculeux iusques à sept veines emulgentes, et autant d'arteres, quatre venans du costé senestre, toutes de diuers lieux, dont la dernière sortait de l'Iliaque : et trois de l'autre costé, venans aussi de diuers endroits de ladite veine.

La tierce diuision nommée Spermaticque, va aux testicules, de laquelle l'origine est telle, que la dextre vient du tronc de la veine Caue partie antérieure, et la senestre de la veine Emulgente le plussouuent. Quelquefois aussi on trouue tant d'vn costé que d'autre estre accompagnées, la dextre d'vne autre venant de l'Emulgente dextre, et la senestre d'vne autre venant de la veine Caue : en aucuns seulement d'vn costé, aux autres de deux : quelquesfois aussi l'ay veu l'Emulgente senestre sortir de la Spermaticque. On peut aussi observer plusieurs autres variétés, lesquelles si on vouloit toutes expliquer, iamais on n'aurait la fin.

La quatrième va aux Lumbes, et pource est appelée Lumbale : laquelle en origine et distribution est toute semblable à l'artere Lumbale. Il faut noter qu'il y a de chacun costé quatre lumbales, à sçauoir aux quatre interstices des cinq vertebres des lumbes.

La cinquième fait les Iliques iusqu'à l'issue du Peritoine, où elles prennent le nom de Crurales : et se diuisent premierement aux muscles, ainsi nommées, pource qu'elles vont aux muscles Obliques Ascendans et Transuersaux et au Peritoine. Leur origine est quelquesfois à l'extremité du tronc. Secondement font les Sacrées, lesquelles s'en vont

à la mouëlle de l'os sacrum, par la voye des nerfs issans d'icelle. Tiercement elles produisent les Hypogastriques, ainsi nommées, pource qu'elles sont distribuées à toutes les parties de l'Hypogastre, comme à l'intestin droit, muscles d'iceluy et cuir musculoux (où quelquesfois elles excitent les Hemorrhoides, comme auons prédit) dediées plustost à vider le sang qui peche en quantité, comme celles qui de la veine Porte viennent du rameau splenique, à purger celuy qui peche en qualité et à la vessie, et col d'icelle, voire iusqu'à l'extremité de la verge : et à l'Amarry de la femme et col d'iceluy, iusqu'aux extremités des parties honteuses. D'où se peut faire qu'après la conception de la femme, s'il lui suruiuent fluxion menstruale, elle soit faite par les rameaux de ladite veine descendans au col de l'Amarry : ce que mesme est vray-semblable à d'aucunes filles vierges. Outre plus ceste veine iette vne portion de soy hors de l'Epigastre par le trou commun à l'os Pubis et Ischion, laquelle renforce d'vne autre de la Crurale interne, descend (se communiquant aux muscles Obturateurs et autres internes) iusqu'au iarret ou enuiron. Quartement produisent les Epigastriques, lesquelles tant d'vn costé que d'autre, montent tout le long de la partie inférieure des muscles droits, respandans aucuns rameaux aux muscles obliques et transuersaux, et Peritoine. Quintement et finalement, font les honteuses, ainsi nommées, pour ce qu'elles vont aux parties honteuses des femmes, et à l'homme au Scrotum pour faire la tunique charneuse, laquelle est pleine de veines, et au cuir de la verge. Leur origine est par dessous les Hypogastriques.

CHAPITRE XXVI.

DES REINS.

S'ensuiuent maintenant les Reins, lesquels pour bien monstrier, apres auoir bien contemplé leur situation, les faut descouurer de leur gresse, s'ils en ont, et membrane qu'ils ont du Peritoine : puis declarer les choses qu'il faut considerer en iceux, commençant à leur substance, qui est de chair dense, dure ou espaisse, de peur qu'ils ne fussent facilement blessés par l'acrimonie de l'vrine.

Leur quantité est assez grande, comme tu le peux voir à l'œil : et sont de figure ronde et oblongue, quasi en forme de croissant, comprimée aucunement par dessus et dessous, et ayant partie caue et gibbeuse. La caue regarde la veine caue, et par icelle partie reçoient les veines et arteres Emulgentes, et produisent les vretères : et en cet endroit sont entaillés comme vne mortaise. La gibbeuse regarde les lumbes. Ils sont composés d'une tunique venant du Peritoine, de leur propre chair, qui est faite par effusion du sang, comme des autres visceres, autour de leurs veines et arteres, que nous auons dit Emulgentes, ou succantes, et d'un petit nerf lequel venant des Costaux de la sixième coniugaison, chacun de son costé est distribué à la tunique d'iceux, combien qu'il semble suiure la veine et artere. Et non sans cause Fallopius, homme subtil et diligent, a obserué que ce nerf n'est point seulement espandu par la tunique des reins, mais aussi qu'il penetre et entre en leur substance. Ils sont deux en nombre, à fin que s'il aduenoit

nuisance à l'un, l'autre peust satisfaire à l'office pour lequel ils sont ordonnés. Et sont situés sur les Lumbes au costé des grands vaisseaux, auxquels ils sont suspendus par leurs veines et arteres, ainsi qu'ils sont attachés ausdits Lumbes, comme par vne seconde tunique, de peur qu'ils ne soient esbranlés par mouuemens violens : en sorte que nous pouuons dire iceux auoir deux tuniques, ou membranes, vne propre adherante à leur propre substance, et l'autre comme venant du Peritoine à l'endroit qu'ils adherent audit Peritoine. Le dextre le plus souuent est plus haut et le senestre plus bas, pour les raisons declarées sur la diuerse origine de leurs vaisseaux. Je scay bien que Columbus escrit au contraire, mais ie m'en rapporte à la veüe. Leur connexion est par les veines, arteres et nerfs, avec les membres principaux : par leurs tuniques avec les Lumbes et autres parties contenues au ventre inferieur, et specialement avec la vessie par les Vretères ou vrinaires. Ils sont de temperament chaud et humide, comme est toute partie charneuse.

Leur action est de repurger la masse sanguinaire, pour la plus grande partie de l'humeur sereux et bilieux. Je dy pour la plus grande partie, pource qu'il est necessaire qu'une portion d'iceluy aille avec le sang jusqu'aux parties solides, pour luy seruir de vehicule et chariot, qui est de soy pour sa trop grande crassitude inepte à couler par les veines capillaires, esquelles il faut qu'il passe. Outre ces choses faut entendre, que dedans vn chacun d'iceux y a vne cavitè circonscrite d'une membrane, enuironnée de la diuision des veines et arteres Emulgentes, dedans la-

quelle cavit  est faite transcolation de l'vrine , partie par la vertu expultrice des Reins . partie par la facult  attraitrice des Vreteres, plong e dessous leur cavit  par toute leur substance, comme est le Pore Chologogue dedans le Foye.

CHAPITRE XXVII.

DES VAISSEAUX SPERMATIQUES.

Il conuiendroit maintenant parler des Pores Vreteres, pour ce que (comme nous auons dit ils sont produits et naissent desdits reins, pour porter l'vrine   la vessie : mais   cause qu'on ne les scauroit desfaire ny montrer sans gaster et corrompre la situation des vaisseaux Spermatriques, sous lesquels ils descendent en la vessie ,   ceste cause me semble bon de passer   la declaration d'iceux vaisseaux Spermatriques et des parties   eux appartenantes.

Et premierement, pour les bien et clairement demonstrier , tu les separeras doucement de la tunique qui prouient du Peritoine , et gresse qui les couure iusqu'  l'os Pubis , contemplant leur naturelle situation , auant que les leuer : puis demonstreras que lesdits vaisseaux sont de substance semblable aux veines et arteres : aussi ne sont-ils autres que veines et arteres. Leur quantit  est petite en profondeur , mais en longueur assez grande , pour la distance de leur origine aux Testicules : toutesfois aux hommes plus qu'aux femmes,   cause qu'iceux ont lesdits Testicules hors du ventre et les femmes au dedans. La veine est beaucoup plus grosse que l'artere. Leur figure et composition est toute pareille   celles des veines et

arteres, horsmis que depuis qu'ils sortent hors de la grande capacit  du Peritoine , ils se reflectissent en plusieurs replis . faits en forme de varice, iusqu'aux Testicules :   fin qu'en si long chemin la matiere de la semence, qui n'est encore que sang , soit prepar e   concoction et albification , ou plustost cuite du tout en iceux par l'irradiation des Testicules. Ils sont six en nombre : quatre Preparans et deux Eiuculatoires ou Deferens , c'est- -dire , iettans : desquels nous parlerons puis apres. Des preparans il y en a deux de chacun cost  ,   scauoir , veine et artere , prenans leur origine de l  ou nous auons dit , parlans de la distribution de la veine Caue, et s'ins erent aux testicules par leur Tunique , nomm e d'aucuns Epididymis , des autres Dartos, comme nous dirons tantost. Leur situation est oblique sur les Lumbes et Hies , descendans entre les extremit s de l'os Pubis et Ilium. Et sont li s et attach s avec les parties subiacentes , tant par certaines ramifications qu'ils leur enuoyent de soy-mesme, que par les membranes du Peritoine, qui les reuest et couure. Leur temperament est tel que des veines et arteres.

Leur vtilit  est de porter le sang requis pour la generation de la semence aux Testicules , desquels maintenant faut parler.

CHAPITRE XXVIII

DES TESTICULES.

Les Testicules sont de substance glanduleuse , blanche , molle et laxe, pour mesme raison que la Ratie,   fin de pouvoir mieux receuoir la matiere du Sperme. Leur quantit  et figure

est comme vn petit œuf de poule aucunement comprimé. Et sont composés de veines, arteres, nerfs, tuniques, et propre chair. Les veines et arteres leur sont baillées des vaisseaux spermaticques : les nerfs, de ceux de la sixième coniugaison, qui descendent le long de la racine des costes, et de ceux de l'os Sacrum. Leurs tuniques sont quatre en nombre, à scauoir deux communes et deux propres. Les deux communes sont, le Scrotum venant du vray cuir, et la Charnue, qui est faite du pannicule Charneux, receuant illec grande multitude de vaisseaux, à cause desquels est ainsi appellée. Les deux propres sont, l'Erythroide, qui vient de l'apophyse du Peritoine, descendant avec les vaisseaux Spermaticques, laquelle appert rouge, tant pour ses vaisseaux, que pour les muscles suspensoires des testicules : et l'autre Epididymis ou Dartos, prenant son origine de la membrane des vaisseaux spermaticques Preparans. Leur chair est effusion de matiere autour des vaisseaux, comme nous auons dit des autres visceres. Et noterai, que la susdite Erythrois est seulement contigue au testicule tout autour d'iceluy, fors que deuers sa teste, auquel endroit elle adhere contre l'Epididyme : laquelle est continue par tout à la propre substance du testicule. Elle a esté créée, parce que les testicules estoient laxes, rares, cauerneux et mols, et ne pouoient estre à seureté, et joints avecques les vaisseaux spermaticques, qui sont denses et fort durs. A ceste cause, Nature a voulu vnir et assembler ces deux corps, qui ont leur substance si contraire, et s'est estudié de faire vn lien moyen entr'eux, qui les accouple en vne bonne vnion. L'Epididyme aux femmes se voit à grande peine, parce

qu'il est fort petit. Les deux autres Tuniques communes sont adherentes par les vaisseaux, non seulement entr'eux, mais avecques l'Erythroide. D'auantage tu entendas que les muscles Suspensoires ou Cremasteres sont de mesme substance que les autres, fort petits et gresles, de figure oblique et large, sortans de la membrane du Peritoine, qui (comme l'a esté dit) prend chair des Iles, qui esleuent en haut lesdits testicules d'vn mouuement obscur.

La composition desdits muscles est telle que des autres : et sont deux, vn de chacun costé, situés depuis les extremités des Iles iusques aux testicules, ayans connexion avecques l'apophyse du Peritoine et lesdits testicules. Leur complexion est telle que des autres.

Leur action est suspendre et retirer les testicules vers le ventre, d'où ils ont eu le nom Suspensoires. Quant au nombre des Testicules, ils sont deux le plus souuent, vn de chacun costé, quelquesfois trois, quelquesfois moins, comme aussi il aduient quelquesfois des reins : car en aucuns il ne s'en trouue qu'un. Leur situation est dedans le Scrotum, sous l'extremité inferieure de l'os Pubis : et sont connectés, par leurs vaisseaux avec les parties principales et le col de la vessie, et membre viril : par leurs tuniques, avec les parties desquelles ils les prennent. Leur temperament est froid et humide, pour estre glanduleux, combien que par accident ils puissent estre chauds par la multitude des vaisseaux qu'ils reçoient. Ceux qui ont les Testicules trop chauds, sont prompts et enclins à l'vsage venerien : leurs parties honteuses et celles qui sont voisines, sont fort reuestues de poil : et lesdits Testicules sont gros et solides. Ceux qui ont les Testicules

trop froids, ne sont pas beaucoup aptes à l'acte venerien, et n'abondent en lignée: et s'il leur en aduient, engendrent plustost des femelles que des masles. Ils ont peu de poil autour des parties honteuses: leurs Testicules sont petits et mols, et aucunement aplatis. Leur action est de faire la semence pour la generation, et de renforcer toutes les parties du corps, par leur irradiation virile: comme tu peux voir, par experience aux chastrés, lesquels priués desdits Testicules, n'ont non plus de force que les femmes, et quelquesfois moins: comme demonstre Hippocrates au liure *De locis, aëre et aqua*, parlant des Scythes¹.

¹ La *Briefue Collection* termine ainsi ce qui a rapport aux testicules.

• Aucuns anatomistes vueillent dire que pource que le vaisseau spermatique senestre vient de la veine emulgente, que le sang est encores impur, excrementeux et sereux, et qu'il est receu au testicule gauche des masles, et pareillement au costé senestre de la matrice des femmes, qui est pour prouuer que au costé droit se font les masles et au senestre les femelles. Toutefois on voit plusieurs à qui on a coupé le testicule dextre, qui ne laissent à faire generation d'enfans masles. Parquoy fault conclure qu'il n'y a aucune certitude.

• En outre fault noter que la vertu masculine gist aux testicules: qui soit vray, des lors qu'on les aura perdus, ladite vertu se diminue, en sorte que le poil de la barbe et du penil ne croit plus, mais le plus souuent tombe.

• Outre la voix se change et diminue.

• La face se mue et change, la force et courage sont imbeciles, en sorte qu'ils acedent et approchent au sexe et genre feminin. • F. 21, recto.

CHAPITRE XXIX.

DES CORPS VARIQUEUX, QU'ON APPELLE PARASTATES: DES VAISSEAVX EIACULATOIRES, ET CORPS GLANDVIEUX NOMMÉS PROSTATES.

Les Parastates Variqueux, sont corps nerueux et blancs, faits quasi comme des parties nerueuses, annulaires, coniointes ensemble estroitement: lesquels sont couchés depuis la teste des Testicules iusques au bas, dont ils produisent les vaisseaux Eiaculatoires, y prenans leur sortie. Si nous ne distinguons icy diligemment les mots, il y aura confusion. Car ce que j'appelle parastate, qui est comme la teste du testicule, ayant quasi forme d'un autre testicule, Galien au premier liure *De semine*, l'appelle Epididymis: et moy, suivant plusieurs Anatomistes, par ce nom Epididymis j'entends la propre Tunique des Testicules, dequoy ie t'ay bien voulu aduertir en passant.

Leur action est d'empescher par leurs anfractuosités, comme vn portier, que la semence ne passe des vaisseaux Preparansés Eiaculatoires, tant qu'elle soit entierement preparée, digerée, cuitte et albiifiée esdits vaisseaux par les Testicules (car és premieres circonvolutions et entortilleures, le sang est pur, et aux dernieres n'est plus du tout rouge, mais ja est vn suc blanchissant): et d'attirer d'eux ce qui est parfaitement elaboré, ou pour le moins permettre qu'il sorte. Car c'est vne maxime, quand Nature veut arrester longuement en quelque lieu aucune matiere, elle prepare et fait son passage difficile, à se auoir estroit, ou tortu, ou oblique:

ainsi qu'on peut voir au rets admirable, et aux boyaux leur entortillement, les rugosités du fond de l'estomac, comme aussi le Pylorus, et les veines subtiles et deliées au foye, afin que le Chylus y demeurast iusques à ce qu'il fust changé et digéré en sang : ainsi Nature a fait le semblable aux vaisseaux spermaticques.

Leur quantité et figure est assez notable à l'œil, et est aucunement ronde, tendante en pointe. Leur composition est de nerfs, veines et arteres, qu'ils ont des vaisseaux des Testicules et de la tunique venant du Peritoine : ou si tu veux, de l'Epidiyme et leur propre substance. Leur temperament est froid et sec. Ils sont deux en nombre, à sçavoir vn en chacun Testicule : et sont appellés Parastates Variqueux, comme assistans superficiellement, entortillés sur le long du testicule comme veines variqueuses.

Et d'iceux sont produits les vaisseaux Eiaculatoires ou Expellens, ainsi que nous auons dit : lesquels sont de memes substance que leurs progeniteurs, à sçavoir solide et blanche, et comme nerueuse, mais vnice comme au nerf. Leur quantité est moyenne, et leur figure ronde et fistulaire, afin que la semence puisse couler par iceux : toutesfois il semble qu'ils n'ayent aucune cauité manifeste, si ce n'est en ceux qui ont esté trauaillés d'vne longue gonorrhée, comme nous dirons cy apres en ce chapitre. Leur composition et temperament est pareil aux susdits corps, entre lesquels et les Prostates du col de la vessie ils sont situés, ayans colligance immediatement avec iceux et col de la vessie, comme par leur tunique et autres vaisseaux, avec les parties dont ils les prennent.

Et faut noter, que lesdits vaisseaux estans sortis des parastates, ainsi qu'il a esté dit, montent du bas des Testicules iusques au plus haut, où rencontrans les Preparans, montent par le processus ou voye du Peritoine dedans le ventre, se lians avec eux par certaines fibres nerueuses, iusques à l'interne capacité dudit ventre, ou se reflexissans laissent lesdits preparans pour descendre au dessous de l'os Pubis, au milieu de deux corps glanduleux nommés Prostates ou assistans, situés au commencement du col de la vessie, pour illec se rencontrer et vnir ensemble, faisans vn meut et conduit commun, premierement des deux siens, puis apres vn autre avec celuy de la vessie, en sorte que de ces trois conduits, à sçavoir deux des Eiaculatoires et vn de la vessie, en est fait vn commun aux hommes, tant à l'vrine qu'à la matiere spermaticque. Laquelle vnion nous est monstrée par vne petite Caruncule esleuée dedans l'entrée du col de la vessie comme vne fraise, laquelle receuant ledit trou assez patent, est souuent prinse pour Caruncule non naturelle par ceux qui sondent, ignorans l'Anatomie, mesmement lors qu'elle est enflée par quelque occasion. Leur nombre est de deux, à sçavoir vn de chaque costé.

Leur action et vtilité est d'apporter la semence elaborée des Testicules aux Prostates, et par icelles au col de la vessie, pour estre de là iettée hors par la voye commune. Et premier que la semence s'insere, se font plusieurs reuolutions, dans lesquelles est autant contenu de semence, qu'vn homme iette à chacune fois qu'il embrasse la femme. En quoy si on nous demande, à sçavoir si le conduit commun, fait de la concurrence des deux

vaisseaux Eiaculatoires entre les deux corps glanduleux, est patent et manifeste au sens de la veüe. quand il entre dedans le conduit de l'vrine : nous respondons que non, combien qu'il y soit, à raison de la matiere illec portée, laquelle est crasse et visqueuse. Et la cause qui nous empesche de le voir, c'est possible qu'après la mort tous petits trous sont bouchés par la froideur, et les grands bien fort estrecis. ou pour la procidence des parties desdits trous l'une sur l'autre. Toutesfois quoy que ce soit, il faut que lesdits trous soient bien petits, l'homme estant en vie. veu qu'après sa mort on n'y scauroit mettre la pointe d'une petite espingle.

Parquoy ne faut craindre, que lors qu'en sondant et mettant la sonde dedans la vessie, on la mette dedans le commun meat des vaisseaux Eiaculatoires, qui descend entre la Caruncule, si par accident il n'est dilaté par gonorrhée, ou autrement par inflammation. l'en ay veu depuis peu de temps en çà de si patens, qu'ils receuoient fort aisement la petite teste de mon espatule : qui nous aduertit de sonder bien sagement, de peur d'interessier ledit monticule, lequel le plus souvent estant touché par la sonde, iette du sang, s'il est enflammé. Dauantage, si on demande comme par vn si petit trou la semence, qui est visqueuse et crasse, peut estre promptement iettée en si grande abondance au coït : ie responds que cela est fait par l'impetuosité et rauine des esprits enuoyés de tout le corps sur le temps dudit coït, avec l'aide de chacune partie, par le commandement de la faculté imaginatiue, chef de tel œuure : lesquels esprits estans paruenus aux Prostates, promptuaires et receptacles du sperme, s'insinuans

parmy iceluy en le rendant animé, le poussent dehors ainsi promptement.

Après ces vaisseaux s'ensuiuent les corps glanduleux nommés Prostates, lesquels sont de substance et temperature tel que les autres glandes. Leur quantité est assez grande : leur figure ronde, aucunement oblongue, produisans chacun de son costé vne apophyse assez longue et molle. Leur composition est de nerfs, veines, arteres et tunique, qu'ils ont de leurs parties circonuoisines, comme de leur propre chair. qu'ils ont de leur premiere conformation. Ils sont deux en nombre, ioints ensemble, et situés à la partie inferieure du commencement du col de la vessie, ayans colligance particuliere avec iceluy, la vessie, et vaisseaux deferents, et parties annexées à iceux. Où noteras en general, que toute partie ayant nourrissement, vie et sentiment, a connexion mediatement ou immediatement avec les parties principales par les vaisseaux qu'ils en reçoient.

L'vsage desdits Prostates est de recevoir le sperme produit des Testicules et iceluy conseruer en leur corps. iusques à ce qu'il leur nuise ou en quantité ou en qualité, ou en tous deux ensemble : et de contenir vn humeur glaireux ou salieux et visqueux, qui est engendré au corps glanduleux d'icelles, lequel distille ordinairement au canal de l'vrine des masles, et. quand ils habitent avec les femelles, est ietté avec la semence dans la matrice : et aux femelles degoutte en leur matrice et hors d'icelle. Cet humeur a plusieurs vtilités tant aux masles qu'aux femelles, c'est qu'il donne enuie de s'assembler, et s'assemblant il donne vn tres-grand plaisir : aussi il arrouse le canal de l'vrine d'une mouilleure profitable,

à fin que se desséchant il ne se retire et replie, empeschant par ce moyen que ladite vrine et la semence n'ayent leur passage libre et aisé : enduisant en outre tout ce conduit de son vinctuosité, à ce qu'il ne fust parfois et à la longue escorché de l'acrimonie de l'vrine. Outre ce, nous auons observé de deux costés de ces Prostates, autres glandes, que Rondelet en sa Pratique (s'il la faut appeller sienne) nomme *Appendices glandulosas*, lesquelles mesmes la semence est gardée.

CHAPITRE XXX.

DES VAISSEAUX VRETERES.

Or sommes-nous maintenant venus au lieu propre et commode pour parler des Vreteres, Vessie, et parties appartenantes à icelles.

Donc les Vreteres sont de substance spermatique, blanche, dense et solide, de quantité notable tant en profondeur qu'en longueur. Leur figure est ronde, canulaire ou creuse : et sont composés de deux tuniques : vne propre, tissue de fibres droites et transuerses, laquelle vient des veines et arteres Renales ou Emulgentes : l'autre commune, venant du Peritoine. Ils ont aussi veines, arteres et nerfs, lesquels leur sont donnés des parties voisines. Ils ne sont que deux, vn de chacun costé, et sont situés entre les reins (de la partie caue desquels ils sortent) et la vessie. Or la maniere comme les pores Vreteres s'insèrent à la vessie, et le conduit qui vuide la cholere dedans l'intestin, surmonte tous autres miracles de nature : car ils s'implantent obliquement pres l'orifice d'icelle, et penetrent iusques à

l'interne spaciosité, comme entrecouppant et soustenant par dessous vne languette membraneuse du corps de la partie, qui se renuerse et s'ouure à l'entrée et venue de l'exercement, c'est à dire, de l'vrine et de la cholere : et en autre temps se resserre et bouche fermement comme un couuercle, que non seulement l'exercement ne peut regorger ou refluer en arriere, non pas seulement le vent : ce que nous experimentons à vne vessie de porc ou autre animal, remplie de vent : car en icelle nous voyons l'air qui a esté soufflé dedans y demeurer, encores qu'on presse bien fort dessus. Car tout ainsi que par l'impetuosité des humeurs qui accourent, ceste languette est renuersée et subuertie au dedans : ainsi par ce qui interieurement la comprime, elle se plaque et presente contre le conduit. Telle chose nous monstre que Nature est grande ouuriere et maistresse. Leur propre connexion est avec les susdites parties et muscles des Lumbes, par dessus lesquels ils descendent des reins à ladite vessie : parquoy rien n'empesche que la pierre descendant par lesdits vaisseaux vreteres, ne puisse faire stupefaction à la cuisse, aussi bien que s'il estoit aux reins. Leur temperament est froid et sec, et l'usage d'iceux est de servir de voye et canal à l'vrine passant des reins à la vessie.

Et voyla quant aux vaisseaux Vreteres, apres lesquels s'ensuit l'explication de la Vessie.

CHAPITRE XXXI.

DE LA VESSIE.

La Vessie est de mesme substance que les vreteres, à scauoir nerueuse,

à fin qu'elle se peust mieux dilater. Sa quantité est assez grande, toutesfois aux vns plus, aux autres moins, tant pour raison de l'age. que plus grande ou plus petite corpulence et habitude du corps. Sa figure est ronde, et quasi nommée Pyramidale. Et est composée de deux tuniques : vne propre, laquelle est fort espaisse, tissue de trois genres de fibres, à scauoir, droites en sa partie interieure, transuerses en l'exterieure, et obliques en la moyenne : l'autre commune, qu'elle a du Peritoine. Elle a aussi veines et arteres, vne de chacun costé des vaisseaux Hypogastriques dessus l'os Sacrum : et nerfs tant d'un costé que d'autre, de ceux de la sixième coniugaison meslés avec ceux qui sortent de l'os Sacrum, iusques à la fin duquel lesdits nerfs descendent depuis le cerveau. Elle est seule et vniue : située aux hommes au petit ventre, dessus l'intestin droit, sous l'os Pubis : aux femmes entre l'Amarry et ledit os, auquel elle est attachée par ligamens membraneux, comme aussi à la verge par son col, et à l'intestin droit par sa tunique commune et par ses vaisseaux. Sa complexion est froide et seiche.

Son action et vsage est d'attirer par ses fibres et receuoir continuellement l'vrine, la retenir tant qu'il en est besoin, et puis apres l'expeller par son col : partie pour la compression, soit qu'elle aduienne de soy, ou plustost des muscles de l'epigastre et Diaphragme, attendu que tel mouuement estant volontaire, doit estre fait de muscle, qu'elle n'a point : partie aussi par dilatation de son muscle Sphincter, composé de fibres transuerses comme celui du siege, afin de clorre l'orifice de ladite vessie, de peur que l'vrine ne flue et sorte ou-

tre la volonté. Or la vessie en se remplissant s'estend, et en se voidant se resserre comme vne bourse qu'on ouure et ferme. Et est ce muscle, ainsi que tu peux voir ordinairement à la vessie d'un pourceau, estendu depuis l'orifice de ladite vessie et commencement du meat commun à l'vrine et au sperme, iusqu'aux parties honteuses, mesmement aux femmes : mais aux hommes il cesse au Perineum, lors qu'il laisse l'intestin droit, ou quelque peu apres. Or il a esté ainsi estendu, à fin que par sa compression l'vrine fust entierement iettée hors du col de la vessie, laquelle par son acrimonie en seiournant là, l'eust peu blesser. Voyla la commune opinion touchant le Sphincter de la vessie : toutesfois Fallopius reprend ceste opinion. Car (comme il dit) si ce muscle estoit dessous le corps glanduleux, iamais la semence ne pourroit sortir au coit sans quelque partie de l'vrine. Parquoy il estime que ce muscle est par dessous les Prostates, et n'est autre chose que le commencement du col de la vessie plus charnu et tissu de fibres transuerses.

Quant au col, il ne differe rien en substance, composition, nombre et complexion, de la vessie : mais seulement en quantité, laquelle n'est point si capable, ny sa figure si ronde, ains oblongue, representant aux hommes avec la verge vne S Romaine. Sa situation est aux hommes sur l'extremité de l'intestin droit et du Perineum, montant en haut iusqu'au commencement de la verge, et avec icelle se reflexissant en bas. Aux femmes il est court, large et droit, se finissant sur l'orifice du col de l'Amarry, entre les corps nerueux dits Nymphes. Sa connexion est és

hommes avec ladite vessie, vaisseaux ejaculatoires, l'intestin droit, et la verge : et aux femmes avec le col de l'Amarré et parties honteuses seulement. Son action aux hommes est d'apporter au dehors la semence et urine : aux femmes la seule urine. Et faut noter, que pour bien voir toutes ces parties en leur entiere et naturelle situation, faut diuiser les os barrés ou Pubis, par leur commissure, et les separer tant qu'il est possible, toutesfois sans rien deschirer ny rompre. Outre-plus faut entendre, que par ce nom de Perineum n'est entendu, tant aux hommes qu'aux femmes, que l'espace contenu depuis le siege usqu'aux parties honteuses, appellé d'aucuns l'Entrefesson : la suture duquel est nommée Taurus, tout ainsi que celle de la verge, Raphi.

CHAPITRE XXXII.

DE LA VERGE.

S'ensuit maintenant la declaration des parties honteuses tant de l'homme que de la femme, et premiere-ment de l'homme : le membre duquel est de substance ligamenteuse, veu qu'il sort des os : de quantité assez notable, selon les trois dimensions : toutesfois aux vns plus, aux autres moins. Sa figure est ronde, estant toutesfois par dessus et par dessous aucunement comprimée. Sa composition est de double tunique, de nerfs, veines et arteres, de deux ligamens, conduit de l'urine, et quatre muscles. Les Tuniques luy sont données, tant du vray cuir que du Pannicule charneux. Les veines et arteres aussi de dessus l'os sacrum, que nous auons

nommés vaisseaux Hypogastriques, lesquels vaisseaux vont audit membre par sa partie inferieure, comme par les honteuses en la superieure. Quant à ses ligamens, ils luy sont baillés des parties laterales et inferieures de la commissure dudit os pubis, tant d'un costé que d'autre : au moyen dequoy nous luy donnons double ligament sur son commencement : car incontinent apres leur origine ils s'vnissent, en sorte qu'il n'est plus qu'un qui est fait spongieux. Le conduit de l'urine est situé par dessous ledit membre entre les deux ligamens, lequel vient du col de la vessie.

Quant aux muscles, les deux collateraux, constituans et composans ainsi vne grande partie de la verge, sortent de l'interne tuberosité de l'os Ischion, et apres leur origine s'eslargissent et deuiennent fort tenus et minces. Les deux autres inferieurs prennent leur origine des muscles du siege, accompagnant le conduit de l'urine le long du Perineum, iusques à ce qu'ils entrent dedans la verge : et sont cesdits muscles vns si estroitement qu'ils ne semblent estre qu'un fait en triangle. Tous ces quatre muscles icy faisant leur operation, ouurent et dilatent le conduit commun à l'urine, et au sperme au temps du coït, à fin que ledit sperme tout à coup sans interruption et avec toutes ses forces soit ietté au champ de nature humaine : ioint aussi qu'au coït ils ferment en deue situation et erection ledit membre, sans qu'il decline ne flechisse ny d'un costé ny d'autre.

Il y a deux muscles à la verge qui procedent de l'os Pubis, attachés à chacun costé de la verge, qui aident à la dresser. Il y en a deux autres qui procedent de la partie de deuant le

muscle Splincter, qui s'implantent au conduit de l'urine, passent sous l'os Pubis et se recourbent vers le haut. Ces deux muscles eslargissent le conduit de la verge, de peur qu'il ne se ferme eu cesté recourbeure, lors que la semence est iettée par ce conduit. Ses parties ainsi declarées, faut sçavoir qu'il est seul vniue, situé sur les parties aucunement inferieures de l'os barré, à fin qu'il fust plus ferme à son erection. Sa connexion est avec ledit os et autres parties circonuoisines, par ses parties le composent. Son temperament est froid et sec. L'vtilité est de porter et ietter la semence dedans l'amarry, pour la conseruation du genre humain.

Et noteras, que là où finissent ces tendons, la teste dudit membre commence : laquelle à raison de la figure qu'elle a, est appellée Glans, autrement Balanus : et le cuir qui couure ladite teste, Prepuce. La chair dudit Glans est moyenne entre la chair de glandule et la vraye chair. Outre plus, faut entendre que lesdits ligamens sont spongieux, presque semblables à la substance de la ratte, où se trouuent plusieurs ramifications et entrelassures de petites veines, arteres, et filamens nerueux, contre la nature des autres, contenant gros sang et noir, lequel assiegé de l'esprit de concupiscence et agité par le feu d'amour illec euuoyé, enfle et erige ledit membre viril.

CHAPITRE XXXIII.

DE LA MATRICE ET PARTIES APPARTENANTES A ICELLE.

Maintenant (suiuant ce que nous auons dit) il conuient parler des par-

ties honteuses de la femme : mais veu qu'elles dependent du col et propre corps de l'Amarry, nous commencerons à parler d'icelle, apres toutesfois que nous auons demonsté la difference qui est entre les vaisseaux spermaticques et Testicules des femmes avec ceux des hommes.

Donc pour commencer, il faut entendre que les vaisseaux spermaticques des femmes ne sont en rien differens à ceux des hommes quant à leur substance, figure, composition, nombre, colligance, complexion, origine et vtilité, mais seulement à raison de leur quantité et distribution : car elles les ont plus amples et plus courts. Plus amples, pource que non seulement il falloit qu'ils apportassent matiere pour la generation et nourrissement des Testicules, mais aussi de la Matrice et du Fœtus en temps requis. Plus courts, parce qu'ils se finissent dedans le ventre à leurs Testicules et Matrice. En quoy faut noter que lesdits vaisseaux spermaticques preparans, quelque peu auant que venir aux testicules, se diuisent en deux rameaux inegaux : dont le plus petit, ainsi entortillé que nous auons dit de ceux des hommes, s'en va inserer à la teste des testicules, par laquelle il enuoye quelque petit rameau de soy aux tuniques d'iceux pour les viuifier et nourrir : et non seulement icelles, mais aussi les vaisseaux ejaculatoires, ainsi qu'il a esté dit parlant de ceux des hommes. Le plus grand rameau (l'entens tousiours tant de la veine que de l'artere de chacun costé descend tant d'un costé que d'autre par la partie superieure du corps de la matrice, et entre la tunique propre et commune du Peritoine, où il se diuise en plusieurs rameaux. Et voila la difference des

vaisseaux spermatiques des hommes et des femmes, de laquelle tu pourras tirer la raison, pourquoy les femmes iettent moins de semence que les hommes.

Quant aux Testicules, ils ne different de ceux des hommes presque en rien, sinon à raison de plus et de moins: car leur substance, comme tu peux entendre, est blanche et glanduleuse comme celle des hommes. Ils sont aussi plus petits et de figure plus platte, pour le defaut de chaleur, qui ne les a peu faire leuer ny croistre: et de composition plus simple, car ils n'ont point de Scrotum, ny de tunique charneuse, ny d'Erythroïde selon aucuns, mais en son lieu ils en ont vne du Peritoine qui couure la propre, nommée Epididyme ou Dartos, comme si l'Erythroïde naissoit du Peritoine. Monsieur Syluius escrit que les testicules des femmes n'ont point d'Erythroïde: toutesfois il est certain que, outre leur propre tunique nommée Dartos, ils en ont vne du Peritoine qui est l'Erythroïde, ou plustost (comme Fallopius la veut appeller) Elythroïde, c'est à dire semblable à vne gaine. Et pense que cest erreur soit venu d'un lieu de Galien mal entendu au quatorzième liure *De vsu partium*, où il est escrit que les testicules des femmes n'ont point d'Epididymis: ce qu'il ne faut pas entendre d'une tunique, mais du Parastate variqueux, comme par cy deuant j'ai déclaré. Quant au nombre, ils ne different en rien, mais en la situation. Car aux hommes (comme tu as entendu) ils sont pendus hors du ventre à l'os pubis, au dessus du Perineum: aux femmes sont dedans le ventre aux

costés de l'Amarry pres de son fons, toutesfois sans toucher son corps. Et sont lesdits testicules annexés avec l'amarry, tant par la tunique du Peritoine, que par les vaisseaux Eiaculatoires descendans aux cornes d'icelle, et à tout le demeurant du corps par les vaisseaux preparans et nerfs prenans leur origine de l'os Sacrum et du Costal. Ils sont aussi de temperature plus froide que ceux de l'homme. Leur action est telle qu'aux hommes.

Quant à leurs vaisseaux Eiaculatoires ou expellens, ils different de ceux des hommes, pource qu'en leur commencement ils sont amples, et de substance et consistance de veine, en sorte qu'avec difficulté tu les peux discerner d'avec la tunique du Peritoine: puis deuiennent estroits et nerveux: mais à l'endroit où ils commencent estre tels, ils semblent aux spectateurs (faussement toutesfois) cassés et rompus: et comme ils approchent des cornes de ladite matrice, derechef se dilatent et amplifient. Leur substance, nombre, composition, temperament, action ou vtilité est mesme qu'aux hommes. Leur quantité en grosseur et longueur moindre. Leur figure ronde, mais plus entortillée qu'aux hommes: ie pense, à fin que tel entortillement leur seruist de variqueux parastates. Leur situation est entre les Testicules et l'Amarry: car ils sortent de la teste d'iceux, et portés et conduits par la tunique du Peritoine, se vont planter dedans l'amarry par ses cornes, au moyen dequoy ils sont connexés avec cesdites parties.

CHAPITRE XXXIV.

DE LA MATRICE PARTICULIEREMENT.

Après les susdites parties s'ensuit l'Amarry, qui est vne partie du corps appartenante seulement à la femme, laquelle nature luy a donnée au lieu du Scrotum à l'homme, comme aussi a fait son col et parties d'iceluy, au lieu du membre viril de l'homme : en sorte que si tu contemples les parties tant de l'homme que de la femme, tu ne les trouueras différentes l'vne de l'autre touchant le nombre des parties, ains seulement en la diuerse situation et vsage d'icelles. Vray est qu'elles n'ont point de glandes Prostates ny la membrane Erythroïde, mais elles ont la leur propre nommée Epididyme. Car ce que l'homme a au dehors, la femme l'a au dedans, tant pour la prouidence de Nature que de l'imbecillité d'icelle, qui n'a peu expeller et ietter dehors lesdites parties, comme à l'homme.

L'Amarry est desubstance nerueuse et membraneuse, afin que plus aisément se peust dilater et estendre plus ou moins, selon la nécessité de nature. Sa quantité est diuerse, tant pour raison de l'aage, de l'acte venerien, et expulsion du sang menstrual, que du temps de la conception : car la femme ieune, qui n'a point encores exercé ledit acte venerien, ny eu fluxion menstruale, ny a conceu, l'a plus petite que les autres qui ne sont telles. D'auantage, celle qui a seulement exercé l'acte venerien, l'a plus petite que celle qui a desia eu fluxion menstruale, ou a conceu enfant : et consequemment celle qui n'a enduré que fluxion menstruale,

l'a plus petite que celle qui a conceu et enfanté, si ce n'est en sa vieillesse, où par la froideur, de laquelle l'action est de serrer, luy est faite petite presque comme aux pucelles. Aucuns luy ont voulu bailler certaine quantité et définie longueur : ce que, sauf meilleur iugement me semble estre impossible, veu que chacune terre et region a ses gens plus grands ou plus petits, et consequemment leurs parties variables¹.

Sa figure est toute telle que de la vessie, si tu la consideres sans ses Apophyses, que Herophile a appellé Cornes d'icelle, pour la similitude qu'elles ont avec les cornes d'un petit veau, quand elles luy sortent au commencement hors de la teste. Cela se voit aux bestes, et non à la femme.

Elle est composée de parties simples et composées. Les simples sont veines, arteres, nerfs et tuniques : dont les veines et arteres sont quatre en nombre, deux venans des vaisseaux spermatiques dits preparans, ainsi que nous auons dit parlans de la difference d'iceux avec ceux des hommes. Les deux autres montent des veines et arteres Hypogastriques en la maniere qui s'ensuit. Premièrement, auant que lesdits vaisseaux viennent audit corps de l'Amarry, tant veines qu'arteres montans de chacun costé se diuisent en deux rameaux, dont les vns vont à la partie inferieure du corps de l'Amarry, les autres au col d'icelle, par le moyen desquels le sang menstrual, s'il redonde après la conception, peut estre

¹ Les éditeurs posthumes ont tellement altéré le texte en cet endroit, que les dix lignes précédentes en feraient plus de vingt si nous auons suivi leur paraphrase.

euacué par sondit col. Les nerfs tant d'un costé que d'autre luy sont enuoyés, tant de la sixième coniugaison descendant tout le long de l'espine du dos, que de ceux qui sortent de l'os sacrum : lesquels vnis et meslés ensemble montent et se distribuent et inserent à icelle, comme les veines et arteres. Quant à ses tuniques, la superficielle, dite Commune, luy est donnée du Peritoine à l'endroit de l'os sacrum : la propre, de sa première conformation. Et a ceste tunique trois genres de fibres, à scauoir : droites en sa partie intérieure pour attirer le sperme tant de soy que de l'homme : transverses en sa partie extérieure, pour l'expeller en temps et lieu : et obliques au milieu de soy, pour la retention dudit sperme iusques au temps prefix.

Elle est double, diuisée seulement à raison de la situation dextre et senestre et de quelque petite et obscure suture ou ligne, telle que celle que nous voyons au milieu du Scrotum, mais non si apparente, située au dehors par le milieu d'icelle. Et ne faut chercher autres cellules et cachots en l'amarry, que les anciens ont imaginé estre infinis, que ceste partie dextre et senestre : comme ainsi soit que naturellement la femme ne peut porter que deux enfans, tesmoin que Nature ne l'a fournie que de deux mammelles : s'il suruiet d'auantage d'enfans, c'est chose monstrueuse, attendu que nature ne l'eust pourueuë de nourriture.

Nature a mis ceste partie au dessous du ventre, lequel lieu est tres-propre et opportun pour auoir la compagnie de l'homme, et pour donner espace de croistre au fruit, et pour l'enfanter. Elle est située entre la vessie et l'intestin droit : ausquelles parties elle

est estroitement connexée, liée et iointe, plus par son col que par son corps : comme est aussi par deux forts et insignes ligamens, qui viennent des parties laterales et superieures des os barrés ou pubis, ausquels elle semble estre suspendue. La matrice a vn muscle de chacun costé, par lequel elle est tirée vers le flanc.

Elle est aussi annexée par la tunique du Peritoine, illec dense et epaisse, à l'os Sacrum, aux Iles et Lumbes : au moyen de laquelle connexion la femme conceuante sent certaine compression et retraction desdits ligamens, qui luy fait dire qu'elle a conceu. Sa complexion est froide et humide, plus par accident que de soy.

L'action et vtilité de la matrice est de conceuoir et engendrer avec vn extreme desir : et a aussi vertu et puissance d'attirer à soy l'humeur spermatique de toutes les parties du corps, et receuoir en soy avec auidité la semence virile, et la conseruer avec la sienne, et icelles meslées ensemble en procreer vn indiuidu, c'est à dire vne petite creature de Dieu. A aussi puissance de receuoir le sang menstrual, et le ietter hors pour purifier tout le corps.

Quant aux parties composées de l'amarry, ce sont le propre corps et col d'icelle.

Le corps de ladite matrice aux femmes enceintes s'estend iusqu'à l'endroit du nombril, quelquesfois plus haut, voire au dessous de l'estomach, principalement à celles qui sont prestes d'enfanter, quelquesfois plus bas. Quant à la face intérieure, il faut contempler et voir les Cotyledons, lesquels ne sont autre chose qu'origines des extremités des veines et arteres menstruales, aboutissantes de-

dans la capacité de la matrice, par lesquels le sang menstrual s'escoule tous les mois : et aux femmes enceintes est porté aliment au petit fœtus ou enfant. Elles sont difficiles à voir aux femmes s'elles ne sont nouvellement delivrées de leur fœtus, ou que leurs menstrues ne coulent ou ayent recentemente coulé. Quant aux brebis, chèvres et vaches, en tout temps on les peut voir comme grains de froment, fors quand elles sont pleines : auquel temps ils sont tumefiés et enflés en forme de noisettes rondes, les vns plus petits, les autres plus grands, selon la grandeur de l'animal : comme sont aussi aux femmes, mais en forme d'une masse de chair epaisse quelquesfois d'un doigt et demy, quelquesfois plus, quelquesfois moins : laquelle de sa largeur ceint et environne les parties naturelles du fœtus, tandis qu'il est contenu dedans le ventre. Et à ceste cause a esté reduite ceste masse de chair par aucuns entre le nombre des tuniques qui enuoloppent et contiennent l'enfant dedans le corps de l'amarry, l'appellant Chorion : pour ce que comme aux bestes brutes le Chorion est tissu de veines et arteres dont sont faits les vaisseaux vmbilicaux : ainsi, à la femme, ladite masse de chair est tissue des veines et arteres, lesquelles composent lesdits vaisseaux. Mais combien cela soit dit raisonnablement, ie le laisse au jugement d'un chacun. Une chose seulement ie te dis, que selon mon jugement, tout ainsi que les excrescences des Cotyledons aux bestes brutes ne sont dites Chorion, ains appendices d'iceluy : ainsi telle masse de chair aux femmes pour mesme raison ne doit estre appellée Chorion, ains Cotyledons tumefiés et appendices

d'iceluy. Et se finit cedit corps à l'emboucheure, qui est semblable à la teste de la verge de l'homme, qui s'ouure et referme, par vne seule vertu naturelle, et non par la volonté de la femme, en certaine angustie qu'on trouue poursuivant iceluy vers la partie honteuse : i'entens aux femmes qui n'ont point enfanté, ou qu'il y a long-temps. Car aux autres qui ont accouché nouvellement, il n'y appert qu'une cavité, sans l'angustie susdite que nous appellons propre orifice de l'amarry : lequel demeure clos et fermé estroittement apres que la femme a conçu, principalement iusques à ce que les membranes du fœtus soient procréées, et suffisamment solides pour garder que la semence ne sorte hors de la matrice, et de peur qu'elle ne soit esuentée et alterée de l'air ambiant : et apres veritablement s'ouure pour donner issue au sperme, et a d'aucunes leurs menstrues et certaines aquosités qui sortent pendant leur grossesse.

S'ensuit maintenant le col de l'amarry, lequel commençant depuis le propre orifice d'iceluy, s'estend iusqu'à la partie honteuse. Et est de substance musculieuse, faite de chair molle mediocrement, parce qu'il fa lloit qu'il se relaschast et retirast, s'amoncelast et ridast, repliast et fust entors pour l'expulsion de l'enfant, et se retirast apres. Il devient calleux à celles qui viennent sur le vieil aage et apres l'auoir par le passé diligemment exercé par l'acte venerien : car en ieunesse il est fort traitable pour les necessités de nature, tant pour raison de la chaleur excitée en tel acte (laquelle desseiche), que pour l'attrition des deux corps solides et durs conioints ensemble. Sa quantité tant en longueur, largeur, que profon-

deur, est assez notable, iacqoit qu'elle soit incertaine pour l'inegalité de la grandeur ou petitesse des femmes. Il se dilate grandement quand vient l'heure d'enfanter : puis apres se resserre et retourne en son estre. Sa figure est ronde, oblongue et caue : sa composition toute telle que celle de l'amarry, horsmis qu'il ne reçoit tant de vaisseaux qu'icelle : car il n'a que ceux qui luy sont enuoyés des Hypogastriques par les rameaux qui montent en l'amarry. Et noteras icy, que cedit col en sa face interieure est ridé quasi comme la tunique du palais d'un chien, à fin que par son inegalité il excite tant à l'homme qu'à la femme quelque chatouillement, à raison duquel le coit soit plus hastif et acceleré.

Ladite matrice est située entre la vessie et le gros intestin droit, et monte quelque peu plus haut que le fons de la vessie : ausquelles parties elle est estroitement liée, plus par son col que par son corps, par plusieurs petites appendices fibreuses qui procedent du peritoine, comme elle est aussi par deux forts et insignes ligamens qui viennent des parties laterales et superieures des os barrés, et aux vertebres des Lumbes, ausquels elle semble estre suspendue. Elle est aussi attachée à la grande veine caue et grande artere, par les veines et arteres spermatiques, lesquelles sont munies d'une apophyse du Peritoine : à fin qu'elles fussent plus fermes et plus fortes pour la soustenir, lors qu'elle est pleine d'enfant. Elle est pareillement annexée et attachée par la tunique du Peritoine dense et epaisse en cest endroit, à l'os Sacrum et os Barrés, aux flancs et Lumbes : au moyen de laquelle

connexion la femme conceuante sent certaine compression et retraction desdits ligamens, qui luy fait dire qu'elle a conçu. Or d'autant que ces ligamens sont nerueux et musculoux, et qu'estans laxés ils se peuvent estendre et accourcir selon qu'ils sont pleins ou vuides d'humeurs, il aduient qu'elle se peut promptement mouuoir et changer de place, à scauoir, monter, descendre, incliner en deuant, en derriere, és costés, et transmuier en autre place : voire sortir hors du corps.

Où noteras pour conclusion de ladite partie, qu'on ne trouue point dedans la cavité celle Tunique (comme quelques vns veulent) que l'on appelle Hymen ou Pannicule virginal, lequel au premier coit les femmes disent qu'il se rompt et deschire. Columbus, Fallopius, Vierus et plusieurs autres doctes gens de nostre temps sont d'opinion contraire, et disent qu'un petit par dessus le conduit de l'urine, on voit aux parties honteuses des vierges vne tunique nerueuse transversalement mise et percée au milieu pour laisser passer les mois : mais tout cela gist en l'experience. Ce qui a mis les anciens en ceste opinion, est qu'en aucunes s'ensuit fluxion de sang, laquelle à mon iugement est plustost faite par la rupture de certains petits vaisseaux, lesquels descendans par la superficie interne dudit col, se rompent ou ouurent, ne pouuans soustenir si grande extension au premier coit, que fait la partie nerueuse dudit col. D'où nous concludrons que la fille pucelle et en aage suffisant, estant marée avec un homme qui aura ses parties honteuses proportionnées en quantité aux siennes, n'aura point

tel flux de sang¹ : ce que nous deduirons plus amplement au liure de la Generation, chapitre 49.

Or finit ledit col à la partie honteuse de la femme, qui fait son propre orifice : laquelle conuient maintenant expliquer, d'autant que ce n'est qu'une Apophyse ou appendice dudit col. Quoy faisant faut entendre qu'icelle est de substance moyenne entre chair et nerf. Sa quantité est assez grande. Sa figure caue, ronde, mais oblongue. Sa composition est de veines, arteres et nerfs descendans au col de l'Amarry, et exterieurement de la veine honteuse et double tunique, venant tant du vray cuir que du Pannicule charneux : lesquelles sont illec estroitement vnies par l'interposition de certaine chair : au moyen de quoy est dite ceste partie estre faite de Tunique Musculaire. Quant à son nombre, il est notoire. Sa situation est presque par dessus tout le Perineum, qui l'a esté par cy deuant déclaré. Sa connexion est avec le siege, le col de l'Amarry et de la Vessie par leurs propres orifices. Sa complexion est moyenne

¹ La *Briefue Collection* porte un sentiment un peu différent.

* Aucuns anatomistes ont voulu dire que au milieu du col de ladite matrice, les puclles ont vne membrane ou pannicule, appelée *pannicule virginal*. Et au premier coit et combat venerien, ledit pannicule est rompu. Ce qui n'est vray semblable.

* Car en l'anatomie des vierges on ne trouue point ce pannicule, ioinet aussi que Galien n'en a fait aucune mention.

* Mais ie croy plustost, comme dit Vassée, que ledit col, lequel est fort musculoux et nerueux, est encores clos et estroit à cause de sa texture. Et pour le dilater le premier coit est violent, au moins si les femmes sont dignes de croire, dont s'ensuit aucune fois hemorrhagie. » Fol. 25, recto.

entre chaude et humide, froide et seiche. Son vsage est tel que celui du prepuce de l'homme : c'est à scauoir, de garder que l'air ambiant n'entre en la matrice, de peur qu'elle ne fust refrigerée. D'abondant, au commencement du col de la matrice est l'entrée et fente de la nature de la femme que les Latins appellent *Pecten*, et les bords qui sont reuestus de poil se nomment en Grec *Pterygomata*¹, comme si nous disions ailes ou léures du couronnement de la femme : et entre icelles sont deux excroissances de chair musculouse, vne de chacun costé, qui couurent l'issue du conduit de l'vrine, et serrent apres que la femme a pissé. Les Grecs les appellent Nymphes, qui pendent et sortent à aucunes femmes hors le col de leur matrice, et s'allongent et accourcissent comme fait la creste d'un coq d'Inde : principalement lors qu'elles desirerent le coit, et que leurs maris les veulent approcher, se dressent comme la verge virile, tellement qu'elles s'en iouent souuent avec les autres femmes. Aussi les rendent fort honteuses et difformes, estans veués nues. Et à telles femmes on leur doit lier et couper ce qui est superflu, parce qu'elles en peuuent abuser : se donnant le Chirurgien garde de n'inciser trop profondément de peur d'un grand flux de sang, ou de couper le col de la vessie². Car puis apres ne pourroit tenir leur vrine, mais decouleroit goutte à goutte. Or qu'il y ait des

¹ Gal. liu. 14. *De V'su partium*. — A. P.

² Hipp. lib. 2. *De morbis mulierum*. — Gal. en son *Introduit*. — Paul. liu. 6. chap. 7. — Aëre liu. 4. sermon 4. chap. 303. et 304. — A. P.

femmes qui par le moyen de ces caruncules ou Nymphes abusent les vnes des autres, c'est chose aussi vraye que monstrueuse et difficile à croire, confirmée toutesfois par vn narré memorable tiré de l'histoire d'Afrique, composée par Leon l'Africain, liure troisième (Voyez l'Arrest de Iean Papon en son Recueil, liure 22. tiltre 7. Arrest 2. Deux femmes, etc., lesquelles furent brûlées) assurant en autre lieu, qu'il y a gens en Afrique qui vont par la ville, à la mode de nos Chastreux, et font mestier de couper telles caruncules : comme auons dit aux operations de Chirurgie¹.

La Matrice et parties à elle appartenantes, peuvent souffrir plusieurs maladies: comme,

Playe,	Fleurs blanches,
Intemperature,	Gonorrhée,
Aposteme,	Conuulsion,
Vlcere,	Precipitation,
Fistule,	Descente,
Chancre,	Obstruction des
Scirrhe,	Cotyledons :
Paralyse,	Sable,
Suffocation,	Pierre,
Flux menstrual	Ventosités,
inmodéré,	Hydropisie,
Retention dudit	Mole, et autre
flux :	mauuais germe :

¹ Toute la fin de ce chapitre a été remaniée par A. Paré à partir de la quatrième édition. Les différences les plus notables sont que les citations de Léon l'Africain et de Papon manquent dans les premières éditions : en revanche on y trouve le passage suivant qui a été supprimé dans la quatrième :

« Les recens anatomistes, comme Columbus et Fallopius, outre les parties susdites ont fait mention d'une autre particule qui est tout en haut des parties honteuses, mesmes sur le conduit de l'vrine, et conioint les ailes desquelles nous auons parlé. Columbus l'appelle *Tentiginem*, Fallopius lui accom-

Fureurs,	rement, et estre
Mouuemens es-	iettée hors : ce
tranges :	que ie proteste
Se pourrir entie-	auoir veu.

Le col de la Matrice peut souffrir, pour estre,

Trop lubrique,	Rhagadies,
Trop ouuert,	Condylomes,
Trop estroit,	Phymosis,
Endurci,	Prurit.
Estouppé par vne	Dilaceré par vn
membrane, ou	enfantement la-
carnosité, ou non	borieux :
encore ouuert	Charbons,
par nature :	Gangrene,
Trop gras.	Esthiomene, et au-
Les Nymphes trop	tres qui seront cy
allongées,	apres declarés.
Verrues,	

CHAPITRE XXXV¹.

DES TVNIQVES QVI CONTIENNENT L'ENFANT AV VENTRE DE LA MERE.

Toutes ces choses ainsi considerées, reste maintenant à parler des membranes, qui durant le temps que la femme est grosse, enuoloppent le petit enfant dans leur Amarry. Les-

mode le nom grec *Cleitoris*, duquel est deriué le verbe infasme *Cleitorizein*. Et pource que ladite partie est fort obscure, ie renuoye le lecteur à Columbus et Fallopius. »

De plus, ce n'est qu'à partir de la quatrième édition qu'a été ajoutée cette longue énumération des maladies de la matrice et de son col.

¹ Ici se trouve, dans la *Briefue Collection*, une théorie de la génération par la fermentation des spermes, et du développement du fœtus par trois bulles représentant le foie, le cœur et le cerveau ; je m'abstiens de la reproduire, attendu que nous la retrouvons au livre de la génération.

quelles sont de substance spermatique et nerueuse, venans de la semence de la femme, à fin que plus aisément elles se puissent dilater et estendre, selon l'exigence de la chose contenue. Leur quantité en largeur et profondeur est grande, mesmement sur le temps que l'enfant est prest à sortir. Leur figure ronde comme l'Amarry. Leur composition est de veines, arteres et propre substance. Dont les veines et arteres leur sont communiquées (sensiblement ou insensiblement, selon plus ou moins) de l'Amarry par ses Cotyledons, lesquels tiennent mesme lieu en l'Amarry (s'il est question de nourrir le Fœtus) que les mammelles aux meres nourrices, lorsque l'enfant est né. En sorte que comme nous voyons, la mere nourrice, apres la naissance de l'enfant, luy presenter son mamelon pour en espuser du lait pour sa nourriture : ainsi l'Amarry (mere nourrice de la semence à elle comise, et non moins curieuse de sa conseruation apres qu'elle a receu telle charge) presente et auance ses Cotyledons ou veines en iceux desinentes, par les tuniques : au moyen dequoy nous disons icelles recevoir autant de veines et arteres, qu'il en desine ausdits Cotyledons. Leur propre substance leur est conférée de la partie plus humide de la semence de la femme, comme nous auons dit.

Quant à leur nombre, elles sont, selon Galien, trois : à sçauoir l'une appelée Chorion, autrement dite Secundine, Arriere-faix ou Deliurance (combien que les vulgaires appellent ainsi toutes les tuniques ensemble) : l'autre est appelée Allantoide, et la tierce Amnios.

Lequel nombre, quant à mon en-

droit, ie trouue bien aux bestes et comme il les décrit : mais à la femme non, si on n'en met pour vne les Cotyledons enflés et eminens en masse de chair, ainsi qu'aucuns tres-experts en l'art Anatomique semblent faire, laquelle chose toutesfois nous ne pouuons admettre comme vraye : car on ne trouue point l'Allantoide (ou pour le moins nous ne l'auons iamais sceu trouver, nonobstant que nous l'auons cherchée par tous les moyens qui nous ont esté baillés, ou imaginés de nous-mesmes) aux femmes grosses de six, sept, huit et neuf mois, sans que sage femme aucune y eust touché, qui eust peu rompre quelque tunique. Or les moyens que nous auons suivi en ce faisant, sont tels, qu'apres auoir fendu en croix le ventre de la femme morte, sur la region de l'Amarry, l'auons en mesme sorte incisée : puis ayant sur le sujet mesme osté tout ce qui nous pouuoit empêcher, auons separé le plus subtilement qu'auons peu, non seulement tout l'arriere-faix de la face interne dudit Amarry, auquel il est attaché par les Cotyledons, ainsi que nous auons dit, mais aussi la premiere tunique, que nous auons appelée Chorion, de la subiacente, que nous appellons Amnios : et ce sans rien rompre. Car nous n'auons espanché aucun humeur à ladite separation, dequoy on puisse dire que quelque tunique contenant humeur ait esté rompue. Ce fait, nous auons diligemment regardé en bonne compagnie, par plusieurs fois, si nous verrions aucune separation des deux Tuniques, c'est à sçauoir Allantoide et Amnios, tant par la separation des humeurs contenus en icelles, qu'autres choses. Dont n'en apperceuant aucune, en sorte que ce soit, auons

pris l'Amnios remplie d'humeur à sa partie plus haute, et l'ayant ouuerte, deux serviteurs tenans suspendue l'ouuerture, à fin qu'aucun humeur n'en sortist à la circonference du Chorion et Amarry, l'auons espuiée entierement par esponges, encores y estant contenu le Fœtus prest à sortir: à fin qu'apres auoir espuié ladite tunique, nous puissions voir s'il y auoit autre humeur contenu en autre tunique qu'en icelle: et ce fait, n'auons apperceu autre humeur ny separation de tuniques: en sorte que quant à moy, ie n'y en pense que deux telles que nous auons dites. En outre, non content de cela, pour estre plus asseuré de ladite Allantoïde, i'ay passé les deux tuniques susdites pour venir au Fœtus: à l'endroit de la vessie duquel ayant mis vne sonde, et fait souffler icelle, pour voir si par ce soufflement ie pourrois faire passer le vent dedans la tunique dont est question, comme aucuns ont escrit: ie n'ay iamais sceu faire passer d'icelle aucun vent par l'ymbilic en ladite tunique Allantoïde, ains ay trouué le vent sortir à l'humeur contenu dedans la vessie, par les parties honteuses: laquelle chose me fait penser qu'il n'y en a point: ioint aussi que ie n'ay iamais sceu trouver, ny aucunement apperceuoir en l'ymbilic, le meat, dit Vrachos, qu'on dit estre le principe et source d'icelle.

Or quand il n'y en auroit, quel mal et inconuenient s'en ensuiuroit-il, veu que la sueur et l'vrine d'un petit enfant peuuent estre commodément colligées et contenues dedans une mesme tunique, pour la petite difference qui peut estre entre iceux? Et si tu m'obicctes, que l'vrine, à cause de son acrimonie, blesseroit le Fœtus, s'elle le touchoit: ie respons,

que telle acrimonie, qui ne peut estre beaucoup mordante en vn Fœtus, peut estre moderée par la vapeur halitueuse et douce, laquelle est meslée parmy la sueur. Et d'auantage, si nous regardons l'vtilité et vsage de tel humeur (qui est de soustenir et supporter le Fœtus, à fin que par sa pesanteur il ne rompe les liens par lesquels il est attaché à l'Amarry nous trouuerons qu'il n'y a humeur plus suffisant à ce faire que le Sereux, lequel à raison de sa terrestrité et grosseur et crassitude, peut sans comparaison plus facilement soustenir que nul autre: ainsi que nous voyons, pour exemple, l'eau de la mer, laquelle à raison de telles qualités soustient et porte, sans comparaison, plus facilement que la douce des fleues, laquelle est plus rare et aérée. Parquoy ie conclus selon mon iugement, qu'il n'est point besoin que l'vrine soit respandue en vne tunique et la sueur en l'autre: et si les anciens l'ont escrit, ce a esté pour l'auoir veu aux bestes: et par ainsi nous n'en ferons que deux, à sçauoir le Chorion et l'Amnios, lesquelles estans contenues l'vne dedans l'autre, enueloppent tout alentour le petit enfant. Fallopius, homme fort diligent, accorde aucunement avec moy, et non du tout: car il estime qu'il n'y a que deux tuniques, à sçauoir le Chorion et l'Amnios et que le Fœtus iette son vrine en vne partie du Chorion, comme tu pourras lire plus amplement en ses Obseruations Anatomiques.

Et sont connexées ensemble par petites fibres nerueuses qui passent de l'vne à l'autre, et certains petits vaisseaux, qui du Chorion situé exterieurement descendent à l'Amnios interieure: et pource si on n'y prend

garde, on le rompra à tous les coups en le separant. Leur temperament est tel que de toutes autres membranes. Leur utilité est differente : car le Chorion est fait pour la conseruation, tant des vaisseaux qu'il reçoit de l'Ammary pour la generation des veines et arteres ymbilicales, que des parties qu'il contient : l'Amnios, pour la retention des excremens sereux, que l'enfant peut excerner ou ietter pendant le temps qu'il est au ventre de la mere, et est ceste tunique desliée comme toile d'araignée, douce et molle, de peur que par son attouchement elle ne blessast ledit Fœtus, à cause dequoy elle a esté nommée *Agnina*.

CHAPITRE XXXVI.

DU NOMBRIL.

Après ces Tuniques s'ensuit le nombril de l'enfant, qui n'est autre chose qu'un corps blanc, fait comme un cordon de Cordelier, fors qu'il n'a pas ses nœuds si releués et eminens par dehors tout à l'entour, ains est en diuers lieux bossu, en forme de nœud eslevé seulement d'un costé.

Il commence et sort depuis la masse de chair, que nous avons appellée Cotyledons enflés, et se va implanter au milieu du ventre inferieur de l'enfant et de tout le corps, duquel il est dit estre la racine : pource que comme l'arbre est nourri par sa racine, ains est le corps de l'enfant au ventre de la mere par l'ymbilic. Sa quantité, quant en grosseur et largeur, est comme celle du petit doigt bien delié : mais en longueur il est enuiron d'un pied et demy : en sorte qu'on trouve les enfans estre ceints ou en-

tortillés quelquesfois par le milieu du corps, quelquesfois entour le col, jambes ou bras. Sa figure est ronde. Sa composition est de deux arteres, une veine et deux tuniques. Les arteres et veines sont ramassées en iceluy de toute ceste grande multitude d'arteres et veines quasi capillaires, semées parmy le Chorion, comme celles du Mesareon à la veine Porte et artere Celiaque ou intestinale. Dont la veine ensuelie dedans ledit nombril, s'en va implanter à la partie caue du foye : où se diuisant en deux, elle fait selon Galien¹ la veine Porte et Caue : et les arteres separées tout le long du nombril, se vont ietter dedans les Iliques, lesquels ils constituent comme toutes les autres, ainsi que nous auons dit de la veine, pour porter l'esprit vital à toutes les parties de l'enfant. Les deux tuniques viennent du Chorion et estans inseparablement coniointes et par tout le nombril assez denses et epaisses, semblent constituer le cuir exterior et Pannicule charneux de l'enfant.

Je sçay bien que plusieurs y mettent des veines aussi bien que des arteres, et l'Vrachos, par lequel l'urine coule dans l'Allantoïde : mais d'autant que cela ne se treuve aux femmes, ains seulement aux bestes brutes, ie le tais, comme n'ayant l'intention de monstrier autres parties que celle de nostre suiet. Toutesfois s'il y a quelqu'un qui puisse monstrier en la femme ce qui est d'auantage aux bestes brutes, ie confesseray le tenir et auoir appris de luy. Quant au demeurant, qui est son nombre, situation, connexion, temperament et vsage,

¹ Au liure de la formation de l'enfant. — A. P.

Ils sont assez notoires par ce que nous auons dit cy deuant : comme est aussi son vsage, que nous auons dit estre de nourrir les Fœtus, comme la racine de l'arbre par la continuation de ses vaisseaux avec les Spermatiques Preparans de la mere, ainsi ordonnés de Dieu : au seul nom duquel, pour la

conclusion de ce present livre, soit honneur et gloire aux siecles des siecles. Amen ¹.

¹ L'histoire du ventre inférieur se termine avec le folio 28 de la *Briefue Collection*, et comprend conséquemment 56 pages de 31 lignes. On voit par là combien les éditions suivantes ont été augmentées.

LE DEUXIÈME LIVRE

TRAITANT

DE L'ANATOMIE,

LEQUEL CONTIENT LES PARTIES VITALES, CONTENUES DANS LE THORAX,
NOMMÉ DES FRANÇOIS, POITRINE.

PREFACE.

Après avoir suffisamment poursuivi et déclaré les parties naturelles contenues au ventre inférieur, et en icelles avoir conclu et fini le premier livre de notre œuvre : reste maintenant que nous passions à la déclaration du Thorax : à fin que les parties ia aucunement démontrées (i'entens veines et arteres) par vn mesme ordre et fil de doctrine, sans interception de matière, soyent entièrement déclarées : et d'avantage, à fin que nous puissions plus parfaitement et clairement démonstrer les deux autres parties, sçavoir est, la teste et les extrémités, cognoissant auparavant l'origine et source de leurs vaisseaux.

Et pour ce faire, premierement nous definirons le Thorax : puis le diviserons en ses parties : tiercement considererons icelles, tant contenant que contenues, à fin que nous cheminions tousiours par la voye et methode ia commencée.

CHAPITRE I.

DEFINITION DU THORAX, DIVISION ET
EXPLICATION D'ICELUY.

Le Thorax donc est le ventre moyen (comme nous auons dit au commencement) contenant depuis les clavicules iusqu'à l'extrémité des fausses costes, ayant en sa partie supérieure les clavicules, en l'inférieure le Diaphragme, en sa partie antérieure le Sternon, en la postérieure les douze vertebres du Metaphrene : et es parties laterales, les costes tant vrayes que fausses, et muscles Intercostaux et Intercartilagineux. Où entendras, que la cause de telle fabrication a esté, à fin qu'en seruant aux parties vitales comme d'un rempart et propugnacle contre toutes iniures externes, il n'endommageast point la respiration : laquelle n'est moins necessaire pour la conseruation de la chaleur naturelle esparsée en l'esprit vital contenu dedans le cœur, à l'encontre des iniures internes, que les susdites parties à l'encontre des externes. Car s'il eust esté tout osseux, vray est qu'il eust esté plus fort :

mais aussi il eust empesché la respiration, laquelle est faite par la dilatation et constriction d'iceluy. Parquoy, à fin qu'en profitant à l'un on n'incomodast l'autre, Nature l'a fait en partie osseux et cartilagineux en partie charnu.

Aucuns donnent vne autre raison, disans que nature l'a fait ainsi pour l'observation de l'ordre duquel elle a accoustumé d'vser en conioignant deux parties totalement diuerses, qui sont le ventre inferieur tout charnu, et la teste osseuse, par vn moyen participant des deux : comme nous voyons aussi auoir esté obserué à la connexion et passage du feu à la terre par le moyen de l'air et de l'eau.

Les parties du Thorax sont trois : une superieure, l'autre inferieure, la tierce moyenne entr'eux. La superieure est faite des Clavicules, l'inferieure du Diaphragme : la moyenne de l'os Sternon, lequel selon Galien a esté de sept os, pour l'insigne grandeur qui estoit aux hommes de son temps et region : maintenant nous le trouuons le plus souuent de trois, quatre ou cinq : combien que nous ne voulions nier l'auoir veu plusieurs fois (et specialement aux jeunes) de sept et de huit. Et pour ce à ceux qui en ont moins, Nature les a faits plus larges, à fin qu'ils puissent recevoir les costes. Voila la commune opinion touchant les os du Sternon. Je sçay bien que Fallopius a bien autrement décrit ledit Sternon, mais ie renuoyeray le lecteur à ses Obseruations¹.

Et note qu'en l'extremité inferieure de cesdits os, est pendu vn cartilage, nommé vulgairement Fourchette,

parce que quelquefois on le trouue fourchu, et pource qu'elle a la figure de balustre, qui est la fleur de la Grenade, *Pomum Granatum*, autrement Scutiforme, lequel est illec mis comme vn rempart de l'orifice de l'estomach et de la partie du Diaphragme qui est en cet endroit pour soustenir le foye, situé par dessus l'orifice inferieur du ventricule : et ce par le moyen d'vn ligament descendant de la partie inferieure dudit cartilage en la superieure du foye, comme a esté dit au premier liure.

Le commun estime que ledit cartilage tombe, mais il est si bien attaché à l'os du Sternon qu'il n'a garde de cheoir : combien qu'imbu et abreuvé de beaucoup d'humidité sereuse, qui souuent nage en l'orifice superieur du ventricule, tel cartilage puisse estre relasché et auachi, de sorte qu'on le diroit estre tombé et séparé de son os Sternon : pouuant mesme estre redressé, tant par la main que par les choses astringentes et desseichantes appliquées par dehors et prises par dedans¹.

Et est ce cartilage en son commencement estroit, et vers sa fin large et mousse, et aucunement séparé en forme de pointe d'espée, à cause dequoy est appellé Ensiforme. Où noterai qu'en aucuns corps il y a double pointe, és autres vne seule, et aux vieils il est osseux, pource que les cartilages deuiennent os à raison de l'aage et temperament plus sec.

Or puisque nous parlons du cartilage, nous delinrons et expliquerons ses differences, à fin que quand nous en parlerons cy apres, on entende que

¹ Cette dernière phrase manque dans l'*Anatomie generale*.

¹ Ce paragraphe manque dans l'*Anatomie generale* : la première phrase seule se trouve dans l'édition de 1575.

c'est, avec son vsage. Cartilage donc est vne partie similaire de nostre corps, apres l'os la plus terrestre, froide, seiche, dure, massiue, et priuée de sentiment du tact : ne differant avec l'os, qu'à raison de la seicheresse qui est plus grande audit os qu'en iceluy : et pource il ne se peut rengendrer estant deperdu, ce qu'aussi ne fait l'os sans le Callus. Ses differences sont prises presque de mesme que de l'os, comme tu verras en son lieu : sçauoir est de la consistence, substance, magnitude, nombre, situation, figure, conionction, action et vsage. Toutesfois pour esuiter prolixité, ie ne poursuiuray que celles-là qui sont prises de la situation, conionction et vsage. Et pour commencer, faut entendre que les Cartilages ou tiennent à l'os, ou de soy font vne partie, comme sont ceux du Tarse des Cils, de l'Épiglotte, du Larynx et autres. Ceux qui tiennent à l'os, ou ils le conioignent, ou ils sont seulement pendus en iceluy. Ceux qui les conioignent, ou ils les conioignent immediatement, comme ceux qui sont mis entre les os du Sternon, et des Clauicules, et des os barrés, Hles et autres : ou par interposition de ligament, comme ceux qui sont situés à l'extremité des sept costes vrayes, lesquelles sont coniointes au Sternon par lesdits cartilages, ligament interposé entre eux et ledit os : à fin que par tels ligamens plus mols que les cartilages, les mouuemens du Thorax fussent plus aisément et seurement faits sans dommage. Ceux qui pendent à l'os fortifient non seulement iceluy, mais aussi soy-mesmes et les parties par eux contenues, les pre-

seruant des iniures externes qui brisent et meurdrirent. Tels sont ceux qui sont posés à l'extremité des fausses costes et de l'os Sternon, que nous auons appellé Ensiforme ou *Pomum Granatum*, et autres. Et de ce nous pouuons conclure l'vsage des cartilages estre en plusieurs manieres, ou pour polir et vnr les parties qui de ce auoient besoin pour mieux parfaire ce à quoy elles sont destinées, comme ceux qui sont aux articles seruent d'oindre et polir les os, à fin que le mouuement soit plus libre : ou comme nous auons ia touché, à sçauoir, pour les preseruer et garder des iniures externes, sinon en tout, au moins en partie, rompant l'impetuosité d'icelles en obeissant aucunement, tout ainsi que font les sacs pleins de laine deuant l'impetuosité de l'artillerie.

Celuy qui est à la fin de la poitrine, appellé Scutiforme, et du vulgaire la fourchette, sert comme de rempart et sauuegarde de l'orifice inferieur de l'estomach. Le commun populaire estime qu'il tombe hors de son lieu : ce qu'il ne fait et ne peut, à cause qu'il est si fort attaché contre l'os du Sternon, qu'il ne peut nullement tomber. Aussi les cartilages du Larynx seruent à former la voix. Ceux qui sont aux palpebres des yeux, seruent à les courrir : ceux qui sont à l'extremité du nez, pour attirer l'air et faire separation des nazeaux : ceux des oreilles seruent à la faculté auditiue¹.

¹ Ce paragraphe ne se rencontre qu'à partir de la quatrième édition : c'est d'ailleurs en partie la répétition de ce qui a été dit plus haut.

CHAPITRE II.

DES PARTIES CONTENANTES ET CONTENUES DU THORAX.

Les parties contenantes du Thorax sont le double Cuir, Pannicule charneux, Gresse, Mammelles, Tunique commune des muscles, et iceux muscles là situés, et les os par cy devant nommés, et la Tunique dite Pleura, et le Diaphragme. Les contenues sont le Mediastin, Pericarde, Cœur, Poulmons, et vaisseaux d'iceluy.

Or quant aux contenantes, les vnes sont communes à tout le corps ou à plusieurs de ses parties, comme le double cuir, Pannicule charneux et Gresse : desquelles à cause qu'elles ont esté déclarées au premier livre, nous ne parlerons maintenant. Les autres sont propres audit Thorax, comme les muscles, desquels nous traiterons en leur lieu, les Mammelles, os susdits, Pleura et Diaphragme : toutes lesquelles nous poursuivrons particulièrement, chacune en son ordre.

Si premierement ie l'ay aduertie de la forme de separer ledit cuir, qui est telle. Tu conduiras vne droite ligne avec ton rasoir depuis là où tu as laissé l'incision du cuir du ventre inferieur, iusqu'au menton, enfonçant ton rasoir iusqu'à l'entiere diuision d'iceluy : puis apres à l'endroit des Clavicules tu feras vne autre incision transversale de costé et d'autre, iusqu'à l'omoplate : et separeras quant aux parties inferieures desdites Clavicules, si tu veux eiter prolixité, le double cuir, le Pannicule charneux, la Gresse et Tunique commune des muscles tout ensemble,

pour autant que cesdites parties ont esté démontrées au ventre inferieur: reseruant toutesfois aux femmes les Mammelles. Aux superieures parties desdites Mammelles, tu separeras le plus subtilement qu'il te sera possible le cuir des parties subiacentes, à fin que tu puisses demonstrier le Pannicule, illec fait charnu et musculueux, estendu par tout le col et parties de la Face iusqu'au poil de la teste.

CHAPITRE III.

DES MAMMELLES.

Les Mammelles comme nous auons dit parlans des Glandules, sont de substance glanduleuse, blanche, rare et spongieuse: Jesquelles aux pucelles et femmes qui n'ont point de lait, ou qui n'allaitent point, sont fort dures, et fermes, et plus petites qu'aux autres. Et pourtant leur quantité est variable, combien qu'elle soit en toutes notable, comme tu peux voir.

Leur figure est ronde et aucunement oblongue, reuenant presque à la figure pyramidale.

Leur composition est de cuir, Pannicule charneux, Glandes, Gresse, Nerfs, Veines et Arteres, lesquelles descendent des Axillaires par dessous le Sternon ausdites Mammelles, entre la quatrième et cinquième, et quelquesfois sixième des vrayes costes : se diuisent et distribuent par ladite Gresse et Glandes, par vne infinité de rameaux, à fin que par icelle soit apporté matiere propre pour faire le lait, de couleur blanc et saueur douce, pour alimenter et nourrir l'enfant hors de la matrice. Nous ne te

dirons autre chose des parties susdites, pource qu'elles ont esté suffisamment declarées par cy deuant : si ie t'auois aduertit que des Glandes, les vnes ont nerfs, comme celles-cy, lesquelles les reçoient des parties subiacentes, à sçauoir des intercostaux, à cause dequoy elles ont sentiment fort exquis : les autres n'en ont point, comme celles qui ne seruent qu'à remplir la diuision des vaisseaux, et qui n'ont autre action, mais seulement vsage. Leur nombre est de deux, vne de chacun costé : estans situées aux parties laterales du Sternon, entre la quatrième, cinquième et sixième des costes vraies.

Et par ainsi elles sont connexées avec les susdites parties par leur corps, par leurs vaisseaux à toutes les autres, et aux femmes spécialement à l'Amarry par le reste des veines et arteres Mammillaires, qui depuis les rameaux qui viennent aux Mammelles par où nous auons dit, descendent iusqu'aux parties laterales du Cartilage Ensiforme: auquel endroit s'insinuans parmy les muscles, se vont conioindre (comme a esté dit) vn peu par dessus l'ombilic, avec les ascendantes Epigastriques, desquelles l'origine est aucunement opposite aux Hypogastriques, lesquelles enuoyent rameaux audit Amarry, ainsi comme il a esté dit : au moyen desquels telle conionction est faite plus tost qu'à autres petits et quasi capitulaires rameaux, qui quelquesfois sont trouués descendre de la racine des Epigastriques vers ledit Amarry.

Or y a-il vne sympathie des Mammelles à la matrice : car chatouillant le tetin, la matrice se delecte aucunement et sent vne titillation agreable, parce que ce petit bout de la Mam-

melle a le sentiment fort delicat, à cause des nerfs qui y finissent : à celle fin que mesmes eu cela les tetins eussent affinité avec les parties qui seruent à la generation, et aussi à ce que la femelle offrist et exhibast plus volontiers ses Mammelles à l'enfant qui la chatouille doucement de sa langue et bouche. A quoy la femme sent vne grande delectation, et principalement quand le laict y est en abondance. Outre plus quand la femme a conçu, à mesure que l'enfant croist et que la matrice se dilate, les Mammelles font de mesme : et l'enfant mis dehors, subit elles reçoient le sang qui leur est enuoyé pour estre conuertit en laict pour sa nourriture. Et comme les femmes ont perdu leurs fleurs par vieillesse, la matrice et les mammelles se retrecissent peu à peu, et deuenient ridées et peaussues.

Leur temperament est froid et humide : et pour ce dit on que le sang se conuertissant en laict deuiet crud et est fait phlegmatique et blanc par la propriété d'icelles, comme nous auons dit des testicules. Leur action et vsage est de preparer le nourrissement à l'enfant nouvellement né, et eschauffer le cœur. estant d'iceluy premierement eschauffées, ou pour la multitude du sang et esprits en icelles contenus : et de aerner la poitrine². Et de ce tu entendas que des glandes, les vnes ont action.

¹ Tout ce paragraphe manque jusq'à la quatrième édition.

² La *Briefue Collection* ajoute :

« Ce que se doit entendre au genre humain : car les bestes brutes ont le plus souvent lesdites mammelles le long du ventre inferieur, excepté toutefois aucunes : comme cinges, ours, et autres qui les ont au thorax comme les femmes. » Fol. 29, verso.

les autres vsage , et les autres tous deux , comme a esté déclaré en partie par cy deuant.

Reste que tu entendes qu'à l'extrémité et partie plus prominente des dites mammelles , y a vne petite tuberosité que vulgairement on appelle le Mammelon , par lequel le petit enfant tire et prend son nourrissement d'icelles par certains petits trous anfractueux et ambagieux : lesquels combien qu'ils soyent patens et manifestes au sens de la veué , lors que par expression des Mammelles on fait sortir le laict , toutesfois le laict sorti on ne les scauroit appercevoir , ny d'auantage mettre en iceux vne pointe d'espingle tant deliée qu'elle soit , à raison des anfractuosités , lesquelles ont esté faites de nature , mere de toutes choses , afin que le laict ià venu à sa perfection . et pres du Mammelon , fust par telles anfractuosités retenu iusqu'au temps commode de l'expulsion , ainsi que la semence par les Prostates.

CHAPITRE IV.

DES CLAVICULES ET COSTES.

En suiuant l'ordre vulgaire , il conuiendroît à present déclarer les muscles du Thorax mouuans le bras , et ceux qui seruent à la respiration : pource qu'ils s'offrent les premiers au sens de la veué¹ : mais veu qu'ils ne peuvent estre commodément démontrés sans gaster ceux de l'Omo-plate et du col , à ceste cause ie trouue meilleur de differer l'expli-

cation desdits muscles , iusqu'à ce qu'ayons démontré le demeurant des parties contenantes et contenues , non seulement dudit Thorax , mais aussi de la teste : à fin que ce fait , nous puissions venir à la declaration de tout le reste des muscles , commençans à ceux de la Face qui s'offriront les premiers , et poursuiuans tous les autres iusqu'à ceux du pied , ainsi qu'vn chacun s'offrira plus commodément à la dissection , à fin que confusion soit , tant qu'il sera possible , par nous euitée.

Reuenant donc à nostre propos , apres les susdits muscles viennent les Clavicules , le Sternon et les costes. Pour l'intelligence desquelles parties faut entendre que c'est que Os , et d'où sont prises ses differences.

L'Os donc est la partie de nostre corps la plus terrestre , froide , seiche , dure , et exempte de tout sentiment sensible et manifeste , excepté les dents : ie dis sensible et manifeste , pour te demonstrer qu'aux parties y a double sentiment du tact : vn manifeste et sensible , lequel est en la chair , au cuir , membranes , nerfs , dents , et quelques autres parties. L'autre est obscur et non manifeste , toutesfois suffisant à iuger et discerner les choses nuisibles et profitables : et cestuy est aux visceres et aux os : ausquelles parties sont distribuées fort petites portions de nerf , par le trauers de leur tunique ou membrane , en sorte qu'à peine les peut-on discerner (comme dit Galien au premier liure *des Parties malades*) si ce n'est en arrachant les tuniques desdites parties.

Il ne se faut esbahir si Nature leur a donné des veines et arteres si petites , qu'à peine on les peut voir clairement : au contraire au poulmon

¹ La *Briefue Collection* suivait cet ordre , rejeté par l'auteur dans l'*Anatomie generale*.

et aux muscles on en voit de grosses et apparentes. Nature a fait cela iustement, baillant aux parties autant d'aliment qu'elles en ont besoin : car la substance des os estant froide, dure et solide, est moins espuisée et consommée : parquoy n'ont eu besoin de beaucoup de sang pour leur aliment et nourriture, comme les autres parties qui sont chaudes et molles : toutesfois les petits os n'ont veines ny arteres, mais par vne vertu attractiue qu'ils ont, attirent leur nourrissement par leurs porosités¹.

Quant aux differences des os, elles sont prises en plusieurs manieres, à sçauoir des Apophyses, Epiphyses, Cartilages, Cols, Testes, Solidités, Cavités, Sourcils, Mouelle, consistance, magnitude, nombre, figure, situation. Toutes lesquelles differences te seront demonstrees ainsi qu'elles s'offriront en la declaration des os.

Et pour commencer, reuenant aux Clauicules, tu entendras que ce sont deux os de consistance fort dure et solide, sans aucune cavité notable, lesquels sont situés vn de chacun costé entre la partie superieure et laterale de l'os Sternon et l'Acromion de l'Omostrate, pour confirmer ces deux parties ensemble : au moyen dequoy ont esté ainsi appellées. Leur figure est semblable à vn instrument de Chirurgie nommé Eleuatoire, ainsi que tu peux mieux voir sur le suiet que dedans les liures. Où faut noter que cesdits os semblent estre connectés avecques le Sternon par vn moyen os cartilagineux : et d'auantage, que l'espace et cavité contenues

dessous lesdites Clauicules, est appellée des Latins *Iugulum*, et des François la Fourchette superieure, pource que les vaisseaux Iugulaires y passent. Ceste fourchette est attachée avec la creste de l'Omostrate par vn cartilage, lequel Gal. au liure 13. chap. 11. de l'Usage des parties, appelle petit os cartilagineux : toutesfois ce petit os n'est autre chose que l'Epiphyse dudit os Iugul¹.

Quant à l'os du Sternon, que nous auons dit estre fait de diuers nombre d'os, sçauoir 3. 4. 5. 6. 7. 8², te suffira d'entendre qu'iceux sont fort spongieux et poreux, et de consistance plus molle que les susdits, et pource plus suiets à corruption, conioints par cartilages. Leur usage est de seruir comme d'vn bouclier aux parties vitales.

Quant aux costes, lesquelles sont communément en nombre de vingt-quatre, douze de chacun costé, elles sont diuisées en sept vrayes et cinq fausses : dont les vrayes sont ainsi nommées pource qu'elles paracheuent le cercle, se ioignans avecques le Sternon : et les fausses sont ainsi dites pour autant qu'elles demeurent en la voye du cercle, les vnes plus, les autres moins. Et ont lesdites costes vrayes double assiette : vne anterieure à l'os Sternon, par le moyen des cartilages et ligamens : l'autre posterieure, sur les vertebres transuerses de l'espine du dos et parties laterales du corps desdites vertebres. Quant aux fausses, elles n'ont

¹ Cette dernière phrase manque dans l'*Anatomic generale*.

² Dans la *Briefue Collection* il ne donne que sept os au sternum. « D'auantage note que ledict sternum est composé de sept os, selon le nombre de sept costes vrayes. »

¹ Gal. liu. 13. chap. 5. — A. P. — Ce paragraphe manque dans l'*Anatomic generale*.

que cette dernière situation, laquelle est appelée généralement la racine des costes. Leur extrémité est cartilagineuse, à fin qu'elles ne fussent rompues, et se pussent eslargir et esleuer lors que l'estomach est trop plein de viandes¹. Elles sont de consistance assez dure, toutesfois plus vers la racine que vers le Sternon, où elles sont plus entretenantes, pareillement et plus difficiles à rompre : entièrement polies au dessus et dessous, et à leur milieu ayans vestige de Diploë pour la reception des veines et arteres qui leur baillent nourriture. Leur figure est faite en archet, à sçavoir interieurement caue, et exterieurement bossue. Leur utilité est telle que du Sternon, et de recevoir et accommoder les muscles de la respiration principalement.

CHAPITRE V.

LA MANIERE DE LEVER LE STERNON.

S'ensuit maintenant la tunique Sub-costale, nommée du vulgaire des Anatomistes Pleura, la dernière des parties contenant du Thorax : laquelle pource qu'elle est cachée en iceluy, en sorte qu'on ne la sçaurait bien monstrier sans la voir, auant que passer plus outre à l'explication d'icelle, nous demonstrerons la mode de l'ouvrir en sorte que ny l'origine ny l'insertion des muscles ne soit gastée.

Quoy faisant, faut entendre que qui veut garder l'origine ou inser-

tion des muscles Pectoraux, des Mastoïdes, des deux de l'os Hyoïde, des deux Sousclaviers et des Intercartilagineux, pour les demonstrier chacun en son lieu ainsi qu'ils sont, et les bien distinguer les vns des autres, doit premierement leuer tant d'un costé que d'autre, les deux susdits muscles Pectoraux de l'os Sternon, et les cartilages des vraies Costes : ce fait, doit couper tout contre ledit os cesdits ligamens depuis la sixième vraie Coste jusques aux aux Clavicules : puis demonstrier le Mediastin attaché au milieu dudit Sternon, selon toute sa teneur et longueur, il le leuera en haut vers lesdites Clavicules, desquelles il le separera, en reseruant diligemment avecques luy les quatre muscles, sçavoir les Mastoïdes et les deux de l'os Hyoïde, veu qu'ils sortent ou en tout ou en partie dudit os : finalement les Clavicules aucunement releuées en haut, renuersera les Cartilages tant d'un costé que d'autre, au dehors vers le bras selon leur teneur (ce qui est facile à faire) à fin que par ce moyen il puisse non seulement monstrier les parties contenues du Thorax, ains aussi reserver entièrement en leur lieu et situation naturelle lesdits muscles, jusqu'à ce qu'il soit venu à leur ordre de dissection. Et pource qu'il faut releuer les Clavicules bien haut, pour mieux demonstrier les nerfs recurrens et distribution des veines et arteres, il monstrera en passant les deux petits muscles Sousclaviers. vn de chacun costé, qui prennent leur origine de la partie interne et antérieure des Clavicules, et obliquement descendent vers le Cartilage de la première coste vers le Sternon : et ce pour autant qu'on ne peut releuer lesdites

¹ La *Briefue Collection* ajoute :

• Pareillement pour faire place et donner lieu à la matrice estant pleine du fœtus. •
Tol. 31, recto.

Claucules sans les rompre et gaster. On peut aussi scier le Sternon par son milieu, pour demonstrier en leur entier les muscles Pectoraux internes, ayant separé les muscles qui sortent de la partie superieure¹.

Toutes ces choses bien et deüement faites et accomplies, faut venir à la susdite membrane Pleura, et d'icelle au Mediastin, pource qu'il est fait d'elle.

CHAPITRE VI.

DE LA MEMBRANE NOMMÉE PLEURA.

Pleura, vulgairement dite et proprement *Subcostale*², derniere partie contenante du Thorax, est vne mem-

¹ La *Briefue Collection* donne un autre procédé, qui est encore usité de nos jours pour les autopsies :

« Doneques pour bien leuer le sternum fault commencer par embas, commenceantes cartilages des fausses costes, et continuant à couper lesdictz cartilages iusques à la ioincture des clauces auecq' le sternum, prenant diligemment garde de ne couper ou dilacerer et rompre les vaisseaux qui sont en cest endroit grands et plusieurs, de paour de faire flux de sang, lequel pourrait obfusquer et empescher administration des parties illec situées. Aussi fault garder le chef des deuz muscles qui naissent dudict sternum et des clauces, lesquels montent et se inserent pres les aureilles, tant à dextre qu'à senestre : scauoir est aux eminences de l'os occiput dont leur action est de tirer et besser la teste vers ledict sternum : comme ceux qui font le *bona dies* (*le bonjour*) baissans la teste en bas. Et tout ce monstré et considéré, fault leuer ledict sternum par le *pomum granatum* et le renuerser en haut. » Fol. 31, recto.

² Les mots soulignés manquent dans la premiere édition.

brane large et spacieuse, respondante au Peritoine du ventre inferieur en son action et vsage. Car tout ainsi que ledit Peritoine couure vniuersellement et particulierement toutes les parties naturelles, les liant ensemble et contenant chacune en son lieu, ainsi fait ladite Pleura aux parties vitales, les couurant vniuersellement, en tant qu'elle est estendue entierement par tout le circuit interieur du Thorax, et particulierement baillant vne tunique à chacune partie d'iceluy.

Son origine est du Perioste, ou selon aucuns du Pericrane, reuesant les vertebres du Metaphrene sur les racines des costes : au moyen dequoy est estroitement annexée avec lesdites costes, en sorte qu'avec grande difficulté la peut-on separer d'icelles : comme est aussi avec toutes les autres parties terminantes immediatement le Thorax, et contenues en iceluy.

Vesalius a repris Galien, de ce qu'il disoit icelle tunique, tant au costé dextre que senestre, estre double : en quoy toutesfois Columbus a defendu Galien. Et de fait on la trouue double par dedans le Thorax, sous la face interieure des costes et muscles d'icelles, à fin qu'entre deux membranes les veines, arteres et nerfs puissent passer. Aucuns l'ont voulu faire double, la diuisans en interne et externe, comme ceux qui ont constitué deux especes de pleuresie, vraye et non vraye, mettans l'externe sur toutes les costes et muscles interposés, ainsi que l'interne sous la face anterieure desdites costes et muscles d'icelles, Diaphragme et Sternon. Quant à nous, euitans toute ambiguité et obscurité de paroles, nous nous arrestons seulement à ce qui se verra à l'œil, disans les costes estre

couvertes de double tunique : l'une qui obstinément et immédiatement est attachée de toutes parts à icelles, nommée Perioste, qui leur est commune à tous les autres os : l'autre, qui est couchée sous ce perioste, reuest interieurement lesdites costes, et pource nommée proprement *Sub-costale*¹.

Quant à sa substance, temperament et composition, elle est toute telle que nous auons dit au premier liure, de la declaration des membranes. Sa quantité quant en largeur et longueur, avec sa figure, est toute telle que l'interne capacité du Thorax : mais en profondeur elle est fort deliée. Et faut noter que ceste membrane a esté dite Pleura, pource qu'elle reuest toutes les costes interieurement comme nous auons dit : lesquelles sont appellées des Grecs *Pleura*. Et tout ainsi que ceste dite tunique a pris son nom des costes, semblablement la deluxion qui se fait entre elle et le perioste d'icelles, a esté nommée pleuresie vraye

¹ Les opinions de Paré ont un peu varié sur la disposition de la plèvre. Dans l'*Anatomie generale*, voici comment on lisait ce paragraphe :

« Aucuns l'ont voulu faire double, le diuisant en interne et externe, comme ceux qui ont constitué deux especes de pleuresie, vraye et non vraye, collocants l'externe sur toutes les costes et muscles interposés, ainsi que l'interne souz la face interieure desdites costes et muscles d'icelles, diaphragme et sternon, laquelle chose estant vraye, icelle ne pourra estre dite subcostale. »

Dans l'édition de 1575, il cite déjà Vesalius et Columbus, dans les mêmes termes qu'on lit ici ; mais il garde son opinion, et ne veut pas qu'on appelle la plèvre *subcostale*. La fin du paragraphe et les mots soulignés au commencement de ce chapitre ne datent que de la deuxième édition.

ou fausse, ainsi qu'a esté dit cy deuant¹.

CHAPITRE VII.

DV MEDIASTIN.

Après auoir iusques cy déclaré les parties contenant, faut venir aux contenues : commençant au Mediastin, comme à celui qui à l'ordre de dissection se presente le premier : lequel est substance, quantité, composition, nombre, temperament, tels que nous auons dit de Pleura. Car sa substance est membraneuse comme l'autre. Sa quantité en longueur contient tout le Thorax : et en profondeur est delié quasi comme toile d'araignée. Sa composition aussi est pareille à l'autre : car tout ainsi que la susdite reçoit nerfs, veines et arteres de toutes les parties ausquelles elle est annexée (qui sont participantes desdits vaisseaux) ainsi fait cedit Mediastin, mais principalement des vaisseaux dits mammillaires, descendans par dessous le Sternon.

Quant au nombre, il est vnique, fait de deux membranes produites de la Pleura², laquelle estant montée tant d'un costé que d'autre iusqu'au

¹ On lit dans la *Briefue Collection*. « Sa maladie est dicte pleuresie, laquelle aussi peut aduenir aux muscles intercostaux. » Fol. 33, recto.

² La *Briefue Collection* s'exprime différemment :

« Outre en leuant ledict sternum fault obseruer sa membrane nommée *mediastinum*, qui est ioincte et adherante selon la longueur et au milieu dudict sternum, laquelle membrane est vne portion de la membrane pleuretique qui diuise le thorax en deux parties dextre et senestre. » Fol. 31, verso.

plus haut du Sternon, se reflexit vers le corps des vertebres ou origine de ladite Pleura. Où noterás que depuis la reflexion, separation est faite entre les deux membranes, telle qu'on pourroit mettre deux doigts entre deux. Et la cause de telle separation a esté, pource qu'il estoit besoin que cesdites tuniques fussent reflexies iusqu'aux vertebres: et à cause qu'elles ne pouuoient penetrer le cœur pour descendre en icelles, il a fallu que chacune de son costé se retirast l'une de l'autre vers les costés du Pericarde pour venir au lieu pretendu. Quant est de vacuité entre ces deux membranes, il n'en y a aucune: car l'espace qui est entre deux est tissu et rempli de petites fibres nerveuses deliées comme petits filets entrelacés confusément l'un parmy l'autre¹. Toutefois Columbus dit que quelquesfois en cest espace est contenu vn humeur, lequel peut estre tiré en perçant le Sternon. Mais ie luy voudrois volontiers demander comme nous cognoissons que tel humeur y soit contenu.

Quant à la figure dudit Mediastin, si nous l'adioustrons avec la Pleura, ils representent d'un chacun costé la figure d'un flacon de cuir, ayant pour sa partie platte le Mediastin, et pour la bossue la Pleura vers les costes: pour le fonds, la portion d'icelle estendue sur le Diaphragme: pour l'orifice, l'extremité d'icelle qui est dessous les premieres costes. Sa situation et connexion ont esté declarées parlant de son origine. Son vtilité est de separer les parties vi-

tales en deux. à sçavoir dextre et senestre, à fin que si l'une estoit blessée, l'autre demeurast en son entier: et aussi pour soutenir et tendre le Pericarde à l'entour du cœur, de peur qu'il ne tombe sur iceluy, et consequemment qu'iceluy ne decline de costé ny d'autre par aucuns mouuemens.

CHAPITRE VIII.

DU DIAPHRAGME.

Combien que le diaphragme semble plustost partie contenant que contenue, et pource deuoit estre déclaré avec les autres: toutefois ayant plus d'égard à la commodité qu'à l'ordre, nous l'auons differé iusques en ce lieu cy.

Or donc tu entendras que c'est vn muscle rond et oblong, terminant la partie inferieure du Thorax: de substance, composition et temperament, tel que les muscles de l'Epigastre, et est fait en la sorte que nous auons dit, parlans de la difference d'iceux: à sçavoir de deux tuniques, vne venant du peritoine, sçavoir est l'inferieure: et l'autre de la membrane Pleura, sçavoir est la superieure: lesquelles prenans chairs, non par tout, ains en leur circonference par le sang porté des veines et arteres distribuées entre icelles, font et constituent ledit muscle en son milieu et origine nerveux et membraneux, et en ses extremités et insertion, partie charnu, comme à la circonference des fausses Costes, partie tendineux, comme sur la premiere et seconde vertebre des Lumbes, ausquelles il desine par deux tendons assez insignes. Ledit Diaphragme est seul, situé

¹ La fin de ce paragraphe qui a trait aux aëres du médiastin, manque dans l'*Anatomie generale*.

obliquement entre les parties vitales et naturelles. Et est conioint avec l'extremité inferieure tant du sternon que de toutes les fausses Costes, et deux premieres vertebres des Lumbes : semblablement aussi par ses vaisseaux et tuniques avec les parties d'où il les reçoit. Sa quantité et largeur est telle que la profondeur inferieure du Thorax : en longueur, depuis le cartilage Ensiformes, iusqu'à la premiere et seconde vertebre des Lumbes. Quant à sa profondeur, elle est differente : car en son extremité charnue, il est beaucoup plus espais qu'en son origine et milieu membranueux.

Son action et vtilité est d'aider l'expulsion (ainsi que nous auons dit au premier liure, parlans de l'action des muscles de l'Épigastre) pour faire la respiration libre au corps sain, de laquelle il est le principal instrument : et est comme vne haye ou palissade pour faire separation (comme nous auons dit) des parties vitales d'avec les naturelles : au moyen dequoy est dit Diaphragme, ou *Septum transversum*, comme vn mur mettoyen, et des anciens *Phrenes*¹ : pource que l'inflammation et autres affections d'iceluy, promptement induisent tels accidens que celles de la teste, à cause des nerfs insignes, vn de chacun costé,

¹ Je trouve quelque chose de plus dans la *Briefue Collection*, fol. 32, recto.

« Les anciens l'ont appellé *phrenes* qui est à dire *mens*, et *pensée* en françois. Pource que alors qu'il est affligé de inflammation ou de solution de continuité, la raison est blessée, pour la colligance qu'il a avec le cerueau. Et note que les playes faites en sa partie membraneuse sont incurables pour deux raisons principales. La premiere pource que telle partie est exangue, la seconde à cause qu'il est en continuel mouuement. »

qui luy sont enuoyés de la troisième, quatrième et cinquième Vertebre du col, sans estre distribués en autre partie¹.

Cedit muscle est different des autres, principalement pour sa figure. Où noteras, qu'il est troué en trois lieux, pour bailler passage tant à la veine Caue ascendante, qu'à l'artere nommée Aorta, et OEsophage descendant aux parties naturelles, à l'estomach².

CHAPITRE IX.

DES POUIMONS.

Toutes ces choses considerées, faut maintenant venir aux Poulmons, lesquels sont de substance, et chair molle, rare et spongieuse plus que nulle autre partie du corps (pour la commodité de l'air transcolé au cœur par icelle, et expellé dudit cœur par l'expiration à la bouche) de couleur changeant, entre rouge et palle. Leur quantité est insigne, diuisée le plus souuent en quatre Lobes, à scauoir deux de chacun costé, à fin que plus facilement ils se dilatent et compriment, et qu'aussi l'air s'insinue et penetre plus promptement : lesquels sont le plus souuent separés à veuë d'œil, autresfois obscurément.

L'ay dit notamment le plus souuent,

¹ La *Briefue Collection* dit au contraire qu'en descendant pour aller au diaphragme, ces trois nerfs « distribuent certains rameaux au mediastin, à la tunique des poulmons et au pericarde. » Fol. 32, recto.

² La *Briefue Collection* note déjà ces trois ouvertures : « Contre la sentence de ceux qui disent qu'il n'y en a que deux. » Fol. 33, recto.

pource que quelquesfois aux grands hommes ayans le Thorax long, on trouue un cinquième petit Lobe, fait du second costé droit, pour supporter en forme de coussinet la veine Caue dès son origine au Diaphragme, iusques au cœur. Aux petits hommes et qui ont le Thorax court, pource que le cœur touche au Diaphragme, le susdit Lobe ne se trouue point, pource qu'il n'en est besoin comme il est aux grands ¹. Et tousiours aux chiens ce Lobe cinquième se trouue.

Leur figure est semblable aux ongles d'un pied de bœuf, qui est espais de sa base, et en sa circonférence plus mince et delié, comme tu peux aisément voir en les soufflant et remplissant d'air par la Trachée artère, avec un soufflet ou autrement. Ils sont composés d'une tunique venant de Pleura, laquelle reçoit les nerfs de la sixième coniugaison en assez grand nombre, tant d'un costé que d'autre : d'auantage, d'une veine arterieuse sortant du dextre ventricule du cœur et d'une artère veineuse sortant du senestre, comme il te sera cy apres démontré en l'Anatomie du cœur : semblablement, de la Trachée artère venant du gosier, et de sa propre chair, telle qu'elle est descrite cy dessus, laquelle n'est autre chose que concretion de sang bilieux, espandu comme escume, à l'entour de la diuision des susdits vaisseaux, comme a esté dit des autres visce-

res. Ils sont vniques, si tu ne les veu diuiser en deux, à raison de leur double situation, à scauoir dextre et senestre : ausquels lieux s'estendans, reuistent et enuoloppent presque tout le cœur, pour luy estre defense et propugnaele contre la dureté des os circumiacens. Et pour ceste cause ils occupent toute l'espace demeurant entour le Pericarde. Et sont connexés principalement avec le cœur en sa base, et avec la racine des costes, et vertebres d'icelles, par la tunique qu'ils en reçoient en cest endroit, et par leurs vaisseaux avec les parties d'où ils les reçoient : quelquesfois aussi on les trouue naturellement attachés à la circonférence des costes, par petites Apophyses membraneuses qui descendent des costes esdits poulmons : quelquesfois s'attachent par excès Pleurétique.

La nutrition du poulmon est toute différente des autres parties de nostre corps : car il ne se trouue partie si rare, ne si legere, ny si pleine d'air et qui se nourrisse d'un sang si subtil et vapoureux. Leur temperament est plus chaud que froid, à raison de leur chair faite de matiere chaude, à fin que promptement ils puissent preparer l'air alteré par iceux à l'usage du cœur, lequel par sa froideur, ou autre qualité, eust peu blesser ledit cœur.

Le poulmon est instrument de la voix et respiration par le moyen et benefice de la Trachée artère : car les annelets d'icelle sont organes de la voix, et les ligamens qui la ioignent, de la respiration : mais le Larynx ou soufflet est principal instrument de bien former la voix : car ladite Trachée artère appreste premierement la voix au Larynx, et y estant ia for-

¹ Gal. 7. liu. chap. 10. de l'Usage des part.
— A. P. — L'autorité de Galien a induit ici Paré en erreur, et il avait été plus exact dans la *Briefue Collection* ; il y décrit en effet le poulmon enuoloppant le cœur de ses cinq lobes, scauoir est trois en la partie dextre et deux à la senestre. Toutefois le cinquième ne se trouue pas tousiours en tous hommes. Fol. 34, verso.

mée, elle est augmentée par le palais qui luy sert, comme au lut son ventre, pour la faire retentir et resonner : et la luette luy sert comme d'une touche, de laquelle on frappe les cordes des Instrumens musicaux, comme violons et autres semblables. Et est à noter, que lors qu'on retient son haleine, on ne peut aucunement parler : car de toutes parts nous comprimons les muscles du Larynx, des Costes, du Diaphragme, de l'Épigastre, et lors se fait violente action¹.

Où faut noter, que Nature a ainsi fait les Poulmons rares, pour plusieurs causes. Premièrement, à fin que n'ayans mouvement d'eux-mêmes, par leur rarité et legereté peussent promptement ensuiure le mouvement du Thorax, lequel quand il se serre, les pousse et comprime, et quand il se dilate, toute sa capacité supérieure est remplie d'iceux, comme lorsque nous inspirons, l'air entre par la bouche et d'icelle à la Trachée artère et en toutes ses ramifications dispersées aux Poulmons, et lors s'enflent grandement : qu'il soit vray, lorsque l'on souffle dans vne Trachée artère, le Poulmon se grossit et enfle. Secondement, à fin que telle rarité sans aucune violence peust admettre l'air, lequel quelquesfois est introduit en grande quantité et violence, comme on voit en ceux qui ont couru violement. Finalement, à fin que plus facilement és Empyemes ensuiuans pleuresies, ou autre tumeur interne du Thorax en laquelle y a effusion de matiere, icelle puisse estre vidée et attirée,

¹ Ce paragraphe a été ajouté dans l'édition de 1575, et le suivant un peu amplifié, mais sans changement de doctrine.

comme par transpiration ou transcolation, par lesdits poulmons, à cause des rameaux de la Trachée artère dilatés et comprimés en la respiration.

Or l'usage de la respiration se fait, pource que le cœur, qui a besoin de la substance de l'air, et bouillant d'une feruente chaleur, desire estre rafraichi. Or il est rafraichi par l'inspiration, qui luy apporte vne qualité froide : et par l'expiration qui iette hors ce qui luy est trop chaud et bouillant, par les vapeurs fuligineuses, comme vapeurs venans de la suye. A ceste cause il a double mouvement, composé de deux parties contraires : à sçauoir, en attirant l'air quand il s'ouure et s'eslargit, et l'euacuant quand il se resserre et comprime : et pource si on attire quelque air chaud, espais et cras comme fumée de charbon, souuent il fait mourir l'homme, parce que tel air gros et cras ne peut estre subtilié pour entrer dedans le cœur, qui est cause qu'il est suffoqué et estouffé : ainsi qu'il se fait és soufflets des mareschaux, qui en se dilatant attirent l'air, et en se comprimant le poussent. Ainsi se fait au Diastolé et Systolé, qui sont les mouuemens du cœur : et par ces deux mouuemens il attire le sang, l'esprit et l'air, et expelle ses excremens fuligineux¹.

CHAPITRE X.

DU PERICARDE.

S'ensuit maintenant le Pericarde, autrement nommé domicile du cœur,

¹ Ce paragraphe manque dans l'*Anatomie generale*.

lequel naissant de la base et fondement du cœur (soit des ligamens des vertebres illec situées, ou des vaisseaux dudit cœur) est de substance dure, dense et espaisse, sans aucunes fibres, retenant la figure dudit cœur, et laissant interieurement espace et lieu suffisant pour le mouuement d'iceluy. Sa grandeur par ce moyen excède aucunement celle du cœur, et est composée de double tunique : l'une propre, de laquelle auons parlé : l'autre commune, venant du Pleura : et de veines, arteres et nerfs, venans en partie des mammillaires, en partie du Diaphragme, principalement en ceux ausquels le Diaphragme touche au pericarde : et les nerfs viennent de la sixième coniugaison, tant d'un costé que d'autre. Il est seul et unique, situé à l'entour dudit cœur, et annexé par ses membranes avec la base d'iceluy et avec ses vaisseaux et origine des poulmons et vertebres subiacentes, et par ses vaisseaux avec les parties d'où il les reçoit. Il est de temperament froid et sec, comme toute autre membrane.

Son vsage est de loger le cœur et le conseruer en son humidité naturelle, par vne certaine humidité sereuse qu'il contient : si tu ne veux dire que ceste humidité est engendrée apres la mort par l'exhalation et concretion des esprits. Ce qui ne me semble vraysemblable, veu que nous voyons aux viuans icelle croistre quelquefois en si grande abondance, qu'elle empesche le mouuement du cœur et luy cause vne palpitation, qui le plus souvent l'estouffe. Et peut aduenir ladite palpitation de cœur, à gens qui ont le cœur chaud et le sang aqueux, pour l'imbecilité du ventricule ou foye. Cet humeur peut estre fait des vapeurs, qui à l'ebullition du sang

qui se fait dedans le cœur, s'euaporent par les parties laterales hautes et basses d'iceluy dedans le circuit du Pericarde, lequel les conuertit en humidité teinte de cholere, soit par sa froideur ou autrement, pour ne luy bailler issue, ainsi que nous voyons estre fait en vn alambic. Or nature a fait le pericarde de telle consistance, à scauoir dure et ferme, à fin que le cœur fust conserué en vn estat moyen. Car si nature l'eust fait osseux, il eust rendu le cœur semblable à soy, feroce et cruel : et s'elle l'eust fait mol comme les poulmons, il eust rendu ledit cœur par trop mol et effeminé. Et par ainsi nature le voulant maintenir, comme la plus noble partie du corps et fontaine de vie, des parties les plus contraires du corps, qui sont les os et les poulmons, luy a baillé vn conseruateur moyen entre ces deux contraires, comme elle fait tousiours, à fin qu'il ne declinast ny à l'un ny à l'autre comme vicieux.

CHAPITRE XI.

DU COEUR.

Le cœur (qui est domicile de l'ame, organe de la faculté vitale, principe de vie, fontaine et source de l'esprit vital et de la chaleur naturelle fluente, et pource premier viuant et dernier mourant) à cause qu'il deuoit auoir mouuement de soy-mesme, est fait de chair grosse et dure, et plus solide qu'autre de tout le corps : laquelle est tissue de trois genres de fibres, à scauoir, droites en sa partie interieure, descendant de sa base en sa partie aiguë, pour iceluy dilater, et consequemment introduire sang de

la veine caue ascendante, et esprit ou air des poulmons par l'artere veineuse. Il a aussi fibres transuerses en sa partie exterieure, qui coupent et diuisent en angles droits les susdits, pour reserrer ledit cœur, et repousser l'esprit vital en la grande artere nommée *Aorta*, et le sang bilieux aux poulmons pour leur nourriture, par la veine arterieuse. Semblablement il en a d'obliques, mises et situées entre ces deux, pour retenir le sang et l'air, introduits par les susdits vaisseaux, iusqu'à ce que ledit cœur ait fait son profit et deuoir, et qu'il iouisse de ce qu'il a attiré.

Or toutes ces fibres icy font leur action, se retirans vers leur principe, comme les droites en se retirant de la pointe du cœur vers sa base, au moyen dequoy iceluy estant dilaté par cette retraction des fibres est fait plus court, mais plus large en son milieu et corps: tout ainsi qu'à la retraction des transuerses, il est fait plus long et plus gresle en son corps et milieu: et par la retraction des obliques, il est aucunement enfoncé et comprimé du costé qu'il regarde les vertebres du dehors au dedans, ce qui appert principalement vers sa pointe.

Sa quantité est assez notable, toutesfois aux vns plus grande, aux autres plus petite, pour la variété de la complexion et temperature des hommes plus froids ou plus chauds, ainsi qu'a esté dit du foye. Sa figure est pyramidale, à scauoir large en sa base et estroite en sa pointe.

Il est composé de chair fort solide et la plus dure du corps, comme il a esté dit, laquelle a esté illec engendrée par effusion de sang à sa propre generation, comme des autres visceres, sur la diuision et racine de tant

de vaisseaux. Car, comme tu seais, le sang estant vn peu plus desseiché que celuy du foye, par ceste dessication et elaboration degenere en substance charneuse, comme tu peux voir aux vlcères caues, tout ainsi que s'il est encores desseiché d'auantage, il degenere en substance semblable au cuir. Il est fait aussi de veines et arteres nommées Coronales, lesquelles luy sont baillées ou de la veine caue du costé droit, ou du costé gauche sur l'issue de l'artere *Aorta* tout sur sa base. Quant aux nerfs, il n'appert point au sens de la veüe en auoir d'autres que ceux qui luy peuent estre baillés avec la tunique venant de la Pleura: toutesfois l'eu ay trouué aux bestes brutes qui ont grand cœur, mesme à celuy d'vn pourceau, assez notables et apparens dessous les vestiges de la gresse, laquelle couure tous les vaisseaux et base du cœur: les accompagnant par tout leur chemin, pour la conseruation de leur humidité substantifique, qui pourroit estre consumée par la grande chaleur dudit cœur: laquelle chaleur autre qu'elementaire, permet qu'icelle gresse soit engendrée sur les susdites parties par froideur naturelle: chose digne de grande contemplation.

Il est seul et vnique, situé sur la quatrième vertebre du *Metapheure* le plus souuent, qui est le milieu du *Thorax*: toutesfois aucuns euident qu'il soit plus incliné au costé senestre, parce qu'on y sent le battement: mais cela aduient à cause de son senestre ventricule, qui est source des arteres, auquel se fait grande pulsation. Or Nature l'a mis et placé en tel lieu, à raison que telle partie est la plus assurée et mieux réparée de toutes les parties du corps. Dauan-

tage il est enucloppé de toutes parts des poulmons comme d'une main. Sa connexion est avec les susdites Vertèbres, et par ses parties composantes avec celles d'où il les a, et avec les poulmons par la veine arterieuse et artère veineuse, et vniuersellement à toutes les parties du corps par les artères qu'il leur distribue. Son temperament est chaud et humide, comme toute autre partie charnue.

Quant à son action, c'est premièrement de preparer le sang en son dextre ventricule pour la nourriture des poulmons : et pour ce a dit Galien, que ce dextre ventricule a esté fait et ordonné de nature pour la necessité et vsage des poulmons. Secondement, de faire l'esprit vital en son ventricule senestre, pour l'vsage de tout le corps : lequel esprit n'est autre chose qu'une substance moyenne entre sang et air, propre et conuenable à la conseruation de la chaleur naturelle fluente : à cause de quoy est appellé vital, c'est à dire conseruateur de l'auteur de vie, enclos en nos cœurs, qui est la chaleur naturelle propre à vn chacun, laquelle nous pouuons comparer à la flamme d'une lampe, et l'esprit à l'huile.

Et voyla ce que tu peux considerer exterieurement du cœur. Quant à l'interieur, il faut outre les choses susdites, contempler les ventricules et parties contenues en iceux, et entre iceux, qui sont les valvules, orifices, et vaisseaux appartenans à iceux, avec leur distribution dans les poulmons et Entre-moyen, sans oublier les deux Epiphyses du cœur, nommées Oreilles d'iceluy, à raison de la similitude qu'elles ont aux oreilles : lesquelles nous poursuivrons premièrement, pour ce qu'elles appartiennent tant à l'exterieur qu'à l'interieur.

Et pour commencer, faut entendre que ces dites oreilles sont de substance molle et nerueuse, tissue de trois genres de filamens : à fin que par leur mollesse et substance nerueuse plus promptement puissent ensuivre le mouuement du cœur, et par ce moyen rompre l'impétuosité des matieres apportées audit cœur lors qu'il se dilate : lesquelles autrement par leur entrée violente eussent peu tellement remplir le cœur, qu'elles l'eussent suffoqué. Et noteras qu'elles ont esté ainsi ordonnées de nature et faites de telle capacité, à fin qu'elles puissent (comme vne despense) recevoir le sang ou air qui durant le temps du Diastolé pourroit estre introduit au cœur, à fin que par apres ledit cœur en puisse iouyr à son aise, et en telle quantité qu'il luy est besoin, en le prenant desdites oreilles, ainsi que bon luy semble. Et si tu demandes si lesdites matieres sont seulement introduites dans ledit cœur au Diastolé pour euiter vacuité : ie te repons que non. Car telle introduction se fait aussi par la chaleur dudit cœur, laquelle attire lesdites matieres, comme la flamme d'une chandelle attire le suif et l'air ambiens pour sa nourriture. Lors que le cœur se dilate, il attire l'air, et quand il se comprime, il l'euacue : et tel mouuement se fait par sa vertu naturelle, et le mouuement des poulmons par la faculté animale. Aucuns adioustent vne troisième cause nommée Similitude de toute sa substance : mais selon mon iugement, sert et appartient plustost à l'attraction, qui est faite pour la nourriture du cœur par ses veines coronales, que pour l'introduction des susdites matieres, action commune et necessaire à tout le corps.

Quant à leur quantité, elle est

différente : car la dextre est beaucoup plus grande et plus capable que la senestre, pour la réception de plus grande quantité de matière. Elles sont deux en nombre, une de chacun costé : situées à la base du cœur, la plus grande, contre l'entrée de la veine caue dans le cœur : la plus petite, contre l'entrée de l'artere veineuse et grande artere, avec lesquelles parties sont annexées. Leur utilité est telle que nous auons dit cy deuant, à sçauoir, pour en receuant les matieres introduites au cœur par le Diastolé, rompre la vehemence et impetuosité d'icelles¹ : aussi pour soutenir et seruir de coussinet à l'artere veineuse et grande artere, qui estans de substance plus delicate, n'eussent sceu porter la vehemence d'un mouvement si rapide, qu'est celuy du cœur.

CHAPITRE XII.

DES VENTRICULES DU COEUR.

Il faut maintenant venir aux ventricules du cœur, lesquels sont deux en nombre, à sçauoir l'un dextre et l'autre senestre, séparés et diuisés par un Entre-moyen charnu et d'épaisseur assez notable, apparant tant de son costé dextre que senestre, troué par plusieurs endroits en sa superficie : içoit que lesdits trous ne penetrent point, au sens de la veue, d'un costé à l'autre.

Or de ces deux ventricules, le dextre est plus spacieux, grand et capable, et enuironné de chair plus gresle

et molle que le senestre, qui est au double et triple plus espais, et sa capacité moins ample. Et la cause a esté, pource que le dextre ventricule deuoit estre receptacle du sang apporté et introduit par la veine caue, lequel deuoit estre distribué, tant aux poulmons par la veine arterieuse pour leur nourriture, qu'au ventricule senestre par l'Entre-moyen, en forme de resudation, pour la continuelle generation de l'esprit vital. Il a donc fallu qu'il y eust assez grande quantité de sang, et consequemment espace suffisant pour le recevoir. Et pource que ce sang contenu au dextre ventricule estoit encores gros et espais, il n'a eu besoin d'estre enuironné de chair si epaisse que celle du senestre, laquelle Nature a ainsi ordonné. de peur que l'esprit vital, fort subtil et aéré, avec la chaleur naturelle fluente, ayant d'illec son origine et source, ne s'exhalast, penetrant ladite chair, si elle eust esté autant deliée qu'au dextre. D'auantage cedit ventricule a esté fait plus petit, à fin que l'esprit et chaleur fussent mieux vnis, et consequemment rendus plus forts, selon le dire du Philosophe, qui est que *la vertu bien vni'e en soy, est plus forte que celle qui est esparse* : ou bien si tu veux, pource qu'il n'estoit requis si grande quantité d'esprit que de sang : veu que l'esprit au respect du sang est tel, qu'en sa petite quantité il peut autant ou plus que le sang en la sienne grande.

Parquoy concludant ce propos, ie dis qu'il y a deux ventricules séparés par un Septum ou Entre-moyen, ou mur-mettoyen, un dextre et l'autre senestre : dont le dextre est destiné à la preparation et elaboration du sang, pour nourrir les poulmons et

¹ La fin de ce paragraphe manque dans l'*Anatomie generale*, et dans la première édition des œuvres complètes.

engendrer l'esprit vital, comme les poulmons pour la preparation de l'air : lesquelles elaborations de sang et air estoient necessaires, si le dire des Medecins est vray, qu'une chascune chose veut estre nourrie et entretenue par son semblable, comme les poulmons rares, flaves et spongieux, de sang semblable : et le cœur gros, de sang semblable : au moyen dequoy ces veines coronales luy ont esté baillées de la veine caue, à fin qu'il en peust espuser comme d'une despense, du plus convenable à soy : et ainsi de l'esprit. Le senestre est fait pour l'elaboration de l'esprit vital, et conseruation de la chaleur naturelle fluente.

CHAPITRE XIII.

DES ORIFICES ET VALVULES DV COEUR.

Après ces ventricules, faut considerer les Orifices et Valvules d'iceux : lesquels Orifices sont quatre en nombre, deux au dextre ventricule et autant au senestre. Des deux premiers, le plus grand baille entrée à la veine caue dedans le cœur ou au sang porté par icelle : et le plus petit issue à la veine arterieuse, ou au sang bilieux porté par icelle pour la nourriture des poulmons. Des autres deux, le plus grand baille issue à l'artere Aorta et à l'esprit vital distribué par toutes les parties du corps : et le plus petit, entrée et issue tant à l'artere veineuse, que matiere apportée et chassée par icelle.

Et pource qu'au Diastolé, c'est à dire dilatation du cœur, il estoit requis qu'introduction de matiere fust faite par un orifice en chacun ventricule, comme au dextre par le plus

grand, et au senestre par le plus petit. tout ainsi qu'au Systolé, c'est à dire constriction, expulsion desdites matieres de chacun ventricule par son autre orifice : à ceste cause, Nature a mis aux susdits orifices onze Epiphyses, scavoir six au dextre ventricule, trois en chacun orifice : et cinq au senestre, trois au grand orifice et deux au plus petit, pour la raison qui te sera dite cy apres. Et sont telles Epiphyses differentes en plusieurs choses : premierement en action : car les vnes apportent matiere au cœur, les autres les empeschent d'y rentrer lors qu'elles en sont sorties. Secondement en situation : car celles qui apportent, viennent du dehors au dedans : les autres qui expellent, du dedans au dehors. Tiercement en figure : car celles qui apportent, sont quasi de figure pyramidale, et celles qui empeschent l'introduction sont faites à la similitude d'un grand C Romain. Quartement en substance : car les premieres des susdites sont en leur plus grande partie charneuses ou tissues de filamens charneux, desinens en vne petite tuberosité charneuse vers la pointe du cœur : les secondes sont totalement membraueuses. Quintement en nombre : car celles qui apportent ne sont que cinq, trois au dextre ventricule sur le grand orifice, et deux au senestre sur le petit : les autres sont six, trois à chacun ventricule sur l'autre orifice. Finablement en motion : car les charneuses s'ouurent au Diastolé pour introduire sang ou air, et au Systolé se ferment pour retenir les matieres introduites du tout ou en la plus grande partie : et les membraueuses, au contraire, au Systolé s'ouurent pour laisser sortir le sang et l'esprit du cœur aux parties exterieu-

res : et au Diastolé se ferment entièrement, ou peu s'en faut, pour défendre que lesdites matieres estans chassées dehors n'y rentrent.

Où noteras pour la conclusion de ce propos, que Nature n'a mis que deux valvules à l'orifice de l'artere veineuse, pource qu'il estoit nécessaire que cedit orifice fust tousiours ouuert, ou du tout, ou pour le moins en vne tierce partie, à fin que l'air fust continuellement par cet orifice introduit en l'inspiration, et par ce mesme chassé hors avec les excremens fuligineux en l'expiration. Et de ce nous pouvons conclure, que de l'air introduit par cedit orifice tout ouuert, n'en est reietté que la tierce partie en l'expiration, veu que Nature ne luy a laissé pour son issue que la tierce partie de l'orifice : parquoy l'expiration et Systolé des arteres et cœur doit estre plus briefue que l'inspiration, en sorte que nous pouvons dire l'inspiration estre aussi longue que l'expiration, iointe avec le repos qui est entre ces deux mouuemens : et pourtant nous auons dit qu'au Systolé lesdites valvules charneuses se ferment du tout ou pour la plus grande partie.

CHAPITRE XIV.

DISTRIBUTION DE LA VEINE ARTERIEVSE, ET ARTERE VEINEVSE.

Ayant démontré par cy deuant l'origine d'vn chacun vaisseau, reste à declarer leur distribution, qui est telle qu'il s'ensuit.

Chacun des deux sortant de son propre ventricule, à scauoir dextre et senestre, se diuise en deux insignes rameaux : l'vn tendant à dextre,

et l'autre à senestre : en sorte que les deux plus insignes se croisent en forme de la lettre Grecque X, venant l'vn du dextre au senestre, et l'autre du senestre au dextre, la veine par dessus l'artere : comme tu peux mieux voir à l'œil, qu'entendre par liure. D'auantage, les deux susdits rameaux d'vne chacune, sur l'entrée des poulmons, se diuisent encore en deux autres insignes qui s'en vont chacun à son lobe des poulmons, iceux encore en plusieurs autres, et presque infinis, distribués de trois costés par iceluy, ainsi que tu pourras voir, si tu veux prendre peine d'y regarder.

Or est à noter, que ces vaisseaux sont ainsi appellés pour la transmutation qui est faite de veine en artere et d'artere en veine, pour la commodité de la vie. Nature est incomparablement sage d'auoir changé les tuniques des vaisseaux du poulmon, faisant la veine comme l'artere, et l'artere comme la veine. Car si la veine arterieuse eust retenu sa propre nature de veine, le sang bilieux subtilité dedaus le cœur, qui est porté par icelle aux poulmons pour leur nourriture, se fust peu esaporé par la tenuité de ladite veine. D'auantage, Nature n'eust peu venir à son intention, qui est de nourrir les poulmons dudit sang, à raison de la continuelle agitation d'iceluy faite dedans ladite veine par le Diastolé et Systolé des poulmons : comme ainsi soit que l'aliment ne se puisse agglutiner et assimiler à la partie qui en doit estre nourrie, s'il n'est fixe, ferme et stable, et tousiours present et adherant à icelle. Ce que Nature prevoyant, a constitué ceste veine aussi solide et dure, à fin que demeurant immobile au mouuement des

poumons (l'entens au regard qu'elle eust fait, retenant la nature de veine) ils eussent l'aliment qui les stuiust en toutes leurs motions, sans qu'au Diastolé il fust attiré par iceux, et au Systolé chassé vers le cœur. Quant à l'artere, ie dis qu'elle a pris nature de veine, à fin que par sa mollesse promptement et facilement elle se peust serrer et dilater selon l'exigence de nature, pour apporter l'air au cœur et en rapporter la vapeur fuligineuse d'iceluy, et du sang et esprit necessaire pour leur vie.

Il se presente icy vne difficulté à sçauoir par quelle voye le sang est porté du ventricule dextre au senestre. Galien a estimé qu'en la paroy d'entre-deux y a des trous: et certes il y a quelque commencement desdits trous, mais ils ne passent point tout outre. Parquoy Columbus a innenté vne nouvelle voye, et a estimé que le sang entre du dextre ventricule au poulmon par la veine arterieuse, non seulement pour nourrir ledit poulmon, mais aussi pour y estre elaboré, et de là porté par l'artere veineuse au ventricule senestre, laquelle ne sert seulement d'introduire l'air à ce ventricule, mais aussi le sang. Ceste opinion est fort probable. Botallus en son traité *De catharro*, a trouué et premierement inuenté vne tierce voye, à sçauoir vne veine, laquelle il appelle *Vena articularum nutritrix*, et se trouue vn peu par dessus la coronale pres de l'oreille dextre, et s'en va en l'oreille gauche, et entre au cœur. L'ay grand doute que ceste veine obseruée par Botallus, ne soit le vaisseau lequel Fallopius a obserué, commençant à parler des arteres, par lequel la veine arteriale est iointe à l'Aorta, et par lequel tout le sang vital est porté

pour former et nourrir les poumons, cependant que l'enfant est au ventre de la mere: duquel aussi a parlé Galien¹, et toutesfois depuis luy n'a esté obserué que par Fallopius².

CHAPITRE XV.

DISTRIBUTION DE LA VEINE CAVE ASCENDANTE³.

La veine caue sortant de la partie gibbeuse du foye, ramassée en forme d'vn tronc d'arbre (ainsi que nous pouuons comprendre par le dire de Galien⁴, des rameaux distribués par toute la substance du foye, de la plus grande partie de la veine vmbilicale, qui entre par la partie caue d'iceluy, pour illec faire et constituer de sa plus petite portion la veine Porte, et de la plus grande, la Caue, se diuise en deux insignes et inegaux, comme nous auons dit au premier liure: dont le plus grand descend par la partie posterieure du foye sur l'Espine, comme tu as entendu, receuant quelquesfois en descendant certains rameaux de la substance du foye, qui n'ont esté ramassés au grand tronc entierement. Quelquesfois tu trouueras ce tronc couuert de la substance du foye plus ou moins iusques sur

¹ Au liu. 15. chap. 6. *De vsu partium*. — A. P.

² Tout ce paragraphe manque dans l'*Anatomie generale*.

³ Ce titre est un peu different dans les éditions posthumes, on y lit: *De la veine caue ascendante ou montante en haut*. Il n'est pas probable que cette addition au moins inutile provienne d'A. Paré.

⁴ Au liu. *De la confortat. de l'enfant*. — A. P.

l'Espine, où il le laisse : en sorte qu'il ne semble exterieurement sortir du commun tronc avec l'ascendante, l'acçoit qu'il le face tousiours.

L'autre rameau d'icelle, et plus petit, monte aux parties superieures, se diuisant en la matiere qu'il s'ensuit.

Premierement, montant par le Diaphragme vers la teste, distribue en iceluy deux petites veines, vne de chacun costé, à cause dequoy sont dites *Diaphragmatiques*.

Secondement, estant paruenue à la dextre oreille du cœur, elle fait les *Coronales*, ainsi nommées pource qu'elles enuironnent le cœur en forme de couronne.

Tiercement, estant entrée et enfoncée dedans ladite oreille par sa plus grande partie, produit la veine *Arterieuse*.

Quartement, estant montée au dessus du cœur, elle constitue et fait du costé droict la veine nommée *Azygos*, laquelle descendant sous la quatrième coste (contant de haut en bas) nourrit les muscles intercostaux et membranes, tant d'un costé que d'autre, des huit costes inferieures, distribuant entre chacun muscle de sa membrane, tout ioignant la partie inferieure de la coste, vn rameau suffisant pour la nourriture des dites parties. Quelquesfois, et le plus souuent aux petites gens, ceste veine nourrit entierement toutes les costes, par certains rameaux qu'elle enuoye dès sa descente aux quatre superieures. Quelquesfois aussi, mais peu souuent, elle se trouue double, vne de chacun costé : et alors chacune nourrit son costé.

Icy faut noter singulierement que ceste veine *Azygos* ayant nourri toutes les costes, son reste descend sous le diaphragme, et du costé gauche

se conioint avec l'Emulgente : et ainsi la voye par laquelle la matiere de la pleuresie se vuide par les vrines, facilement nous est demonstrée. Du costé droit descend plus bas et se joint avec les Lumbaires, specialement avec vne qui descend à la cuisse : et de cela Fallopius collige, qu'au commencement d'une pleuresie il seroit vtile de couper la veine du iarret¹.

La cinquième distribution est au dessus de l'*Azygos*, pour la nourriture des muscles intercostaux des quatre costes superieures au defaut de l'*Azygos*, et est appellée *Intercostale*. Quelquesfois ceste cy est trouuée sortir des Axillaires, que Sylluius appelle *Sousclauieres*.

La sixième fait les *Mammillaires*, ainsi nommées pource que leur plus grande partie descend entre la quatrième et cinquième costes aux mammelles, pour les vsages susdits, lesquelles sortent aux hommes et femmes des *Sousclauieres*, vne de chacun costé. On les trouue quelquesfois issantes par vn commun orifice de la veine caue, deuant qu'elle se diuise aux *Sousclauieres*, mais c'est aux bestes brutes plustost qu'aux hommes. Ces veines cy descendent par les parties laterales du Sternon, bailent nourriture aux deux muscles *Pectoraux* internes estendus sous la partie interieure d'iceluy, et à ceux qui sont entre les cartilages des sept costes vrayes, et audit os Sternon, et cartilages et ligamens d'iceluy : au Mediastin. et à la partie superieure des muscles droits et parties circoniacentes.

La septième dite *Ceruicale*, va

¹ Ce paragraphe manque dans l'*Anatomie generale*.

tant d'un costé que d'autre, par les trous des apophyses transuerses des vertebres du col, iusques à la teste (à cause dequoy elle est ainsi nommée) se consommant en certains petits rameaux distribués en la Spinale Medulle par le trou des nerfs, et aux membranes, ligamens, cartilages, os, et leurs prochains muscles.

La huitième dite *Musculeuse*, sortant encore des Sousclauieres, va nourrir les muscles posterieurs du col et les plus hauts du Thorax, à cause dequoy elle est ainsi nommée.

La neuvième dite *Thorachique*, sort aussi des Sousclauieres se diuisant en deux: l'une va par dessus le Thorax iusqu'aux mammelles, nourrissant les muscles anterieurs d'iceluy. Parquoy aux pleuresies nobes ou fausses, peuvent estre heureusement appliquées ventouses sur cest endroit. L'autre rameau descend aux muscles posterieurs dudit Thorax, et principalement au muscle nommé Tres-large.

Après toutes ces diuisions est faite l'*Axillaire*, de laquelle te sera parlé en son lieu, qui fait la dixième distribution, ainsi que l'*Humérale* Ponzième, de laquelle aussi sera parlé en son lieu.

La douzième et dernière fait la *Jugulaire* proprement dite: qui est double, interne et externe. L'interne plus petite monte tant d'un costé que d'autre: dès son commencement par les parties laterales de la Trachée artere, iusqu'à la bouche et au crâne, baillant nourriture aux parties par lesquelles elle passe, comme aux membranes prochaines et nerfs qui se rencontrent en son chemin. Mais icelle estant à la base du crâne, se diuise en deux rameaux: dont le plus grand retournant par

la base du crâne vers la partie posterieure d'iceluy, après auoir baillé quelque petit rameau au muscle long du col, couché sous l'Oesophage, entre dedans ledit crâne avec la petite Carotide par le trou de la sixième coniugaison des nerfs, où elles font un vaisseau commun. Le plus petit, après auoir baillé quelque petit rameau à l'instrument de Fouye par le trou nommé Cœcum. s'en va dans le crâne, où il se perd par la Dure-mere pres le trou de la troisième et quatrième paire de nerfs.

L'externe plus grande et insigne, le plus souuent simple, et quelques-fois double, ou dès son commencement ou tantost après, monte superficiellement tant d'un costé que d'autre par les parties laterales du col, entre le muscle Large, dit Pannicule charneux, illec manifeste, et les autres situés aux parties laterales dudit col: ausquels comme fait aussi au cuir distribue certains petits rameaux pour la nourriture d'iceux. Mais elle estant venue à la base de la teste, se diuise en plusieurs rameaux: desquels l'un s'en va aux muscles de l'os Hyoïde, du Larynx, de la Langue, et en la partie inferieure d'icelle, où elle est ouuverte aux Synanchies et autres inflammations de la bouche: pareillement à la tunique du nez. L'autre s'en va à la Dure-mere, passant tant d'un costé que d'autre, par le trou situé sous l'os Mastoïde: lequel monte obliquement tant d'une part que d'autre par l'os Occipital, iusques à la haute partie de la suture Lambdoïde, auquel endroit lesdits rameaux se rencontrans s'unissent dans le reply de la Dure-mere, diuisans le cerueau anterieur, comme te sera demonstré, pour illec vnir ensemble faire le Torcular. Le

tiers montant par dessus la partie postérieure et base de la mâchoire inférieure, se distribue aux lésures, aux ailes du nez, et à leurs muscles : semblablement au grand angle des yeux, (j'entens tousiours chacun de son costé) au front et autres parties de la face : faisant à la parfin sur la partie antérieure du front, vnis ensemble. la veine nommée *Recta* ou *Frontis*. Le quart montant par les glandes dessous l'oreille, apres leur auoir baillé plusieurs rameaux, se consomme encore en deux plus insignes, lesquels passans l'vn deuant et l'autre derrière l'oreille, se perdent au cuir de la teste. Le quint et dernier passant par toute la base de la teste et au cuir musculoux, s'en va à l'occiput faire la veine *Pupis*, laquelle s'estendant le long de la teste selon la suture Sagittale, s'en va vnir avec celle du front, chacune de son costé : laquelle vnion fait que si ladite teste est malade exterieurement en sa partie antérieure ou postérieure, pour la reuulsion de la matiere faisant telle maladie, nous incisons l'vne ou l'autre. Et noteras qu'en aucuns cranes ladite veine *Pupis* enuoye quelquesfois, par l'vn ou plusieurs trons assez insignes, vne portion de soy à la teste interieurement, par laquelle peut estre faite euacuation et reuulsion de la matiere qui interieurement la moleste¹.

Parquoy concludant ce propos, ie prieray tout homme qui se meslera

¹ L'Anatomie de la teste termine ainsi la description de cette veine :

« Laquelle veine peut estre ouuerte pour faire vacuation et reuulsion de la matiere qui interieurement la moleste : ce que j'ay fait par quelques fois selon l'ordonnance de monsieur Sylluus, avec grand effet. » Fol. 107, verso.

des dissections que si d'aduenture il trouue autrement ces diuisions de veines, pour cela il ne s'en esmerueille : car Nature en la distribution des vaisseaux est si diuerse, qu'à peine la trouue-on semblable en deux ou trois suiets, ainsi qu'auons dit par cy denant.

CHAPITRE XVI.

DISTRIBUTION DES NERFS DE LA SIXIÈME CONIUGAISON.

Pource que la distribution de l'artere ne se peut commodément montrer sans gaster et rompre les nerfs distribués parmy le Thorax : à ceste cause, auant que proceder en icelle, nous les poursuiurons le plus bref qu'il nous sera possible.

Et pour commencer, tu entendas que lesdits nerfs sont trois paires en nombre, prouenans de la sixième coniuaison, laquelle apres estre sortie du crane, baille en descendant au Thorax certains petits rameaux à aucuns muscles du Col, du Larynx, et aux trois montans tant d'vn costé que d'autre du Sternon et des Clauicules en haut : puis le demeurant, à l'endroit des Clauicules descendant dedans le Thorax, se diuise de chacun costé en trois parties : dont la premiere fait le nerf nommé *Costal*, la seconde le *Recurrents* ou remontant, la tierce le *Stomachique*. On tu noteras, que le premier est appellé *Costal*, pource qu'il descend par la racine des costes iusques à l'os Sacrum, se communiquant mutuellement avec ceux qui sortent de chacune vertebre de l'espine : et se distribuent . chacun de

son costé, aux parties naturelles, comme nous auons dit.

L'autre est dit *Recurrans*, pource qu'il recourt et remonte du Thorax en haut. Où tu entendras que ces deux nerfs *Recurrans* ne recourent point de mesme lieu : ains le dextre remonte de dessous l'artere nommée d'aucuns *Axillaire dextre*, des autres *Sousclauiere* : et le senestre par dessous le grand rameau de l'artere descendante aux parties naturelles : et montans chacun de son costé lateralement le long de la Trachée artere iusqu'au *Larynx*, de là se iettent par les ailes du cartilage *Scuti-forme*, autrement nommé *Thyroïde*, dedans les muscles propres ouurans et fermans le *Larynx*¹. Tant plus les nerfs sont proches de leur origine, à sçauoir du cerueau ou de la nuque, et plus sont mols : au contraire, tant plus ils en sont loing, et plus sont durs et robustes : et voila pour-

¹ La *Briefue Collection* contient ici un passage fort remarquable, et dont le retranchement est difficile à expliquer dans les éditions suivantes.

« Et pour ceste cause ont esté nommés de *Gallen* nerfs de la voix... Et fault icy noter que si cesdits nerfs *recurrents* sont blessez, l'action de la voix sera aussi blessee. Ce qui est apparent lorsqu'ils sont imbibés et refroidis de quelque fluxion faite du cerueau on parle enrouement ; mais s'ils sont du tout coupez, ladite action sera aussi du tout perdue. Ce qui est bien manifeste lorsqu'on les lye aux chiens, et par la ligature l'esprit animal ne peut reluire : par ce moyen iamais plus n'abayent ny ne cryent. *Et de ceci en ai fait l'experience.* » Fol. 40, verso, et 41, recto.

Il ne saurait y auoir de doute sur la valeur de ces expressions, en effet, comme pour appeler l'attention sur ce point, une note marginale dit : *Notes. Experience faite par l'auteur d'apres Gallen.*

quoy Nature a fait la reflexion aux nerfs *Recurrans*, à fin qu'ils fussent plus forts à faire le mouuement des muscles du *Larynx*.

Le tiers se nomme *Stomachique*, pource qu'il descend à l'estomach ou ventricule. Cestuy-cy (j'entens de chacun costé) descendant par dessous les lobes des poulmons par les parties laterales de l'Oesophage, distribue plusieurs rameaux de soy aux poulmons interieurement, et à leur tunique, et aussi au *Pericarde* et au cœur : et s'approchant de l'orifice superieur dudit ventricule ou estomach, se consomme en plusieurs rameaux, lesquels se croisans en plusieurs et diuerses manieres, tissent principalement ledit orifice de l'estomach, pource qu'il est le lieu de l'appetit et faim animale, et est fait comme iuge des choses profitables et nuisibles audit ventricule : et puis apres sont espars par tout le corps dudit ventricule : sauf qu'aucuns de ses rameaux descendent exterieurement du ventricule au foye¹ et à la vessie du fiel, donnant et baillant largement à chacune partie ce qui leur en estoit mestier, comme vn homme liberal, soigneux et magnifique. Icy faut noter que le stomachal (de chacun costé vn) descend attaché et adherent à l'Oesophage, et eu descendant se diuise en deux rameaux, desquels l'vn va au costé opposite pour se ioindre avec le nerf dudit costé : et faut noter que le dextre monte par dessous l'Oesophage, et le gauche par dessous, de façon que de deux stomachiques s'en font quatre, et de quatre deux.

¹ Tout ce qui suit manque dans l'*Anatomie generale*.

CHAPITRE XVII.

DIVISION DES ARTERES.

L'artere sortant du senestre ventricule du cœur et de sa base ou fondement, comme l'a esté dit apres auoir fait les deux arteres *Coronales* distribuées par le cœur, ainsi que nous auons dit des veines *Coronales*) se diuise tout incontinent en deux rameaux inegaux : dont le plus gros descendant aux parties inferieures de son origine, diuisé ainsi que l'a esté dit au premier liure. Le plus petit tout soudain apres montant aussi aux parties superieures de son origine, se diuise encores en deux rameaux inegaux : dont le plus petit monte du costé gauche, sans faire aucune distribution de soy, iusqu'à la premiere coste du Thorax, auquel endroit prenant le nom d'*Artere Sousclauuiere*, se diuise en la maniere que s'ensuit.

Premierement elle produit l'*Inter-costale*, par laquelle elle donne vie aux trois muscles Intercostaux des quatre costes superieures, et à leur appartenance. Secondement elle fait la *Mammillaire*, la distribution de laquelle est toute semblable à celle de la veine Mammillaire. Tiercement elle fait la *Ceruicale*, laquelle monte par les apophyses transuerses, tout le long du col, iusqu'à la Dure-mere du cerueau, faisant telles et semblables distributions de soy, que la veine Ceruicale avec laquelle elle monte. Quartement, issante du Thorax, produit de sa partie posterieure la *Musculeuse*, par laquelle elle donne vie aux muscles posterieurs du col iusqu'à l'occiput. Quintement, estant du

tout sortie dudit Thorax, fait l'*Humerales* double : dont vne partie s'en va aux muscles de la partie caue de l'Omoplate : l'autre à l'articulation du bras et muscles tant illec situés, qu'à la partie gibbeuse de l'Omoplate. Sixtement et finablement, fait la *Thorachique*, qui est double, à scauoir vne qui s'en va aux muscles anterieurs du Thorax, l'autre au muscle Tres-large, ainsi que nous auons dit de la veine : et le demeurant de ce costé fait l'*Axillaire*, de laquelle te sera parlé en son lieu. L'autre rameau plus grand, montant du costé droit ainsi que l'autre, iusqu'à la premiere coste, fait aussi de son costé la *Sousclauuiere*, laquelle outre ce qu'elle fait telles et semblables diuisions de son costé que la precedente, elle en fait encore vne autre, qui constitue les *Carotides*, tant dextre que senestre : lesquelles montans sans aucune diuision avec le nerf de la sixieme coniugaison et veineugulaire interne, par les parties laterales de la Trachée artere, quand elles sont paruenues au Pharynx, se diuisent chacune de son costé en deux rameaux, l'vn interne et l'autre externe : dont l'interne plus grand et plus gros se dissemine au Pharynx, Larynx et à la langue : puis entrant à la teste par le long trou et partie posterieure de la maschoire superieure, enuoye plusieurs rameaux au nez, aux yeux, aux muscles temporaux, parties interieures, et à la Dure-taye¹ : le demeurant dudit rameau entrant par les trous lateraux de l'os Basilaire, s'en va aux apophyses Clinoides dudit os, pour illec faire le Plexus admirable tel qu'il est : et puis apres il se con-

¹ Dure taye dans toutes les éditions ; c'est la dure-mère.

somme par la base du cerneau, se distribuant plantoreusement par la Pie-mere et la membrane Choroïde, autrement nommée *Plexus Choroïdes*. L'externe et plus petit rameau s'en va aux iouës, aux temples, derriere les oreilles, et finalement envoie vn petit rameau au muscle long du col, lequel se va terminer avec la veine iugulaire interne à la Dure-mere, passant par le trou des nerfs de la sixième coniugaison¹.

Notes qu'il y a beaucoup plus de veines que d'arteres, aussi sont-elles beaucoup plus insignes et grosses: car pour conseruer parfaitement la chaleur naturelle, les parties n'ont pareil besoin des instrumens dediés à cet vsage. Or souuent on trouue des veines sans arteres, et iamais les arteres sans veines. Nous entendons icy l'artere estre accompagnée de veines, non pas quand elle l'attouche ou qu'elle est coniointe avec icelle par communes membranes, comme pour la plupart elles sont toutes, mais quand elle est construite et ordonnée pour l'vsage d'vne mesme partie.

CHAPITRE XVIII.

DE LA PHAGOVE, AUTREMENT DITE
THYMVS.

La Phagouë est vne glande de substance fort molle, rare et spongieuse, de quantité assez notable: située sur

¹ Dans la *Briefue Collection*, fol. 40, l'auteur fait une remarque assez importante:

« Note que la diuision de ces arteres, tant en bas que en haut, est telle que celle des veines, horsmis que les veines cephaliques audessus de la iointure du coude, iugulaires externes, saphene et scyatique, n'ont point d'autre origine avec elle. »

les parties superieures du Thorax, entre les diuisions des veines et arteres sousclauieres ou iugulaires, qui sont faites d'icelles encore contenues dedans ledit Thorax: et ce à fin qu'elle seruist de defense, tant à la veine qu'à l'artere, à l'encontre de l'os du Thorax: et d'auantage, à fin que telles distributions des vaisseaux fussent confirmées et enforcies, ainsi que nature a ordonné estre fait en toutes autres insignes diuisions.

On la trouue fort notable et apparentes aux bestes et ieunes gens, mais à l'homme qui est paruenu à son aage, elle n'appert plus ou peu².

CHAPITRE XIX.

DE LA TRACHÉE ARTERE.

Sensuit maintenant la Trachée artere, laquelle estant instrument de la voix et de la respiration, est de substance cartilagineuse et ligamenteuse. et de plusieurs pieces: car si elle eust esté toute d'vne piece et le Larynx, ils n'eussent sceu se dilater et comprimer, ny fermer ny ouurir, ny faire la voix qui se fait de volonté, principalement par les muscles du Larynx.

Icelle est de quantité assez grande. et figure ronde et creuse. Sa composition est de veines procedantes des iugulaires internes, et d'arteres venantes des Carotides, et nerfs venans des Recurrens, et de double membrane, vne externe et l'autre interne: l'externe venant du Perioste, l'interne plus forte et espaisse, et tissu de fibres droites, de la tunique interne de la bouche, qui est commune avec l'in-

² Il n'est pas dit un seul mot du Thymus dans la *Briefue Collection*.

terne de l'Oesophage: et des cartilages annulaires, toutesfois incomplettes, rangées en forme de canal, et liées ainsi par ordre l'une avec l'autre par ligamens sortans mutuellement tant de leurs parties laterales, que de leur extremité: lesquels ligamens font et accomplissent le reste du circuit de ladite Trachée artere, estans couchés sur l'Oesophage. Ce qui a esté fait, afin que cesdits ligamens puissent obeir et bailler lieu, se contraignant vers le dedans de ladite Trachée artere, lors principalement qu'on transloutit les viandes solides et mal-maschées.

Or de ces deux genres de ligamens qui sont aux cartilages de la Trachée artere, les vns attachent les anneaux ensemble, qui font qu'elles s'allongent: les autres qui acheuent leur rondeur, font qu'elles s'eslargissent. Les susdits ligamens sont par dedans, et les cartilages par dehors, à fin qu'ils ne fussent blessés des choses externes, et aussi qu'ils eussent à obeir à la transloutition du manger et boire. Or si les annelets eussent esté tous cartilagineux, ils eussent engardé le passage des viandes qui passent par le *Mery* ou Oesophage, en le comprimant, quand on aualle quelque gros morceau¹.

Et noteras que par la communion des tuniques internes, tant de la Trachée artere, que de l'Oesophage, pour la commodité de leur action, quand l'un deualle et baille, l'autre monte, ainsi qu'une corde autour d'une poulie: comme quand l'Oesophage se baisse pour aualer quelque chose, la Trachée artere se hausse: et au contraire, quand par un

vomissement l'Oesophage monte, ladite Trachée artere descend et se baisse.

Elle est vniue ou seule, située entre le Larynx (duquel elle prend son origine) et les poulmons, ausquels elle desine: se diuisant premierement en deux grands et insignes rameaux, tendans l'un à dextre et l'autre à senestre: et vn chacun d'iceux entrant en la substance des poulmons, se diuise encores en deux autres distribués, particulièrement à vn chacun Lobe, et iceux encores en autres infinis, par toute la substance d'iceux. Et sont trouvés tous ces rameaux cartilagineux, iusqu'à leur extremité, estans situés entre les rameaux de l'artere Veineuse et veine Arterieuse, à fin que promptement et facilement ils pussent communiquer et euoyer l'air au cœur par l'artere Veineuse, ou recevoir les excremens fuligineux et prendre nourrissement de la veine Arterieuse. Et par ce moyen elle est annexée avec les susdites parties par ses extremités, et par ses autres parties constituantes avec celles d'où elle les a. Son temperament est froid et sec. Son action et vtilité est d'apporter l'air aux poulmons et au cœur, en se dilatant, et rapporter l'air fuligineux, et se comprimant et resserrant ses Cartilages l'un contre l'autre.

CHAPITRE XX.

DE L'OESOPHAGE¹.

L'oesophage (voye du manger et boire) est de substance moyenne entre chair et nerf, à raison qu'il est

¹ Ce paragraphe manque dans l'*Anatomie generale*.

¹ Dans la *Briefue Collection*, l'Oesophage est appelé *Vosphage* ou *Lerbierre*, fol. 45.

composé d'une membrane nerveuse et l'autre charnue. La nerveuse est située au dedans, et continuée avec la tunique de la bouche iusqu'aux léures (au moyen dequoy les léures tremblent aux maladies qui se doiuent iuger par vomissement ¹) et avec l'interne de la Trachée artère. Et est tissue de filamens droits, pour l'attraction de la viande, que nous voyons quelquesfois estre si subite aux gens fameliques, qu'à peine on a le loisir de la mascher : et est audit endroit plus crasse et plus dure qu'en autre lieu. La charnue mise au dehors est tissue de filamens transuersaux, pour acclereler tant le boire et manger, que les vomissemens ou vents reietés de l'estomach au dehors. Ces deux tuniques continuées avec celles du ventricule, tiennent vn mesme lieu qu'icelle. Il a encores parties composantes, comme veines de la veine Porte et Caue ascendante, nerfs de la sixième coniugaison, et arteres de celle qui va au ventricule avec la veine Gastrique, ou des arteres ascendantes en sa partie caue. Et sur tous ces vaisseaux, il peut auoir vne tierce tunique venant de la Pleura.

Sa quantité est grande, toutesfois aux vns plus, aux autres moins, selon la variété des corps Sa figure est ronde. à fin qu'il fust plus capable à transgloutir toutes viandes, et qu'il fust moins aisé à estre offensé. Il est situé entre l'espine et la Trachée artère de-

¹ La *Briefue Collection* dit :

« Ce qu'il apert manifestement quand vne personne a nausée ou vomissement, la léure inferieure tremble et blanchit.

puis le Larynx iusques au ventricule. Et noteras, qu'iceluy descendant tout le long de l'espine, quand il est venu à laquatrième vertebre du Metaphrene, il se fouruoie vers le costé droit, pour donner lieu à la grande artère nommée Aorta, descendante aux parties inferieures, ainsi qu'il l'a esté dit : puis apres retourne à la partie senestre vers l'orifice de l'estomach. Nature l'a suspendu au Diaphragme par aucunes fortes membranes, de peur qu'en s'appuyant sur l'artère, il n'empeschast les esprits de descendre aux parties basses. Il est seul et vni-que, conioint avec les parties cy dessus nommées, tant par ses membranes que par ses vaisseaux. Son temperament est plus froid que chaud, comme toutes parties qui sont plus nerveuses que charneuses. Son action et vtilité est d'attirer et apporter les viandes, et toutes autres choses auallées et transglouties, et les reietter lors qu'elles sont molestes au ventricule, ou en qualité, ou en quantité, ou de toute leur substance. Et est à noter que lors que nous auallons, l'Oesophage est tiré contre bas, et la Trachée artère contre-mont, qui est cause que nous pouuons respirer et aualler ensemble : laquelle chose a esté faite par la grande prouidence de Dieu, le nom duquel soit loué eternellement ¹.

¹ Ce deuxième livre occupe à peu près jusqu'au fol. 46 de la *Briefue Collection*. Je dis à peu près, parce que l'ordre étant différent, plusieurs organes traités dans cette partie de la *Briefue Collection* ne le sont ici que dans les livres suivants.

LE TROISIÈME LIVRE

CONTENANT

LES PARTIES ANIMALES

SITVÉES EN LA TESTE¹.

CHAPITRE I.

DESCRIPTION GENERALE DE LA TESTE.

Ayant jusques icy déclaré deux parties de nostre suiet, c'est à sçavoir Naturelles et Vitales, il faut que nous passions à la troisième qui est située en la teste. Laquelle premièrement nous définirons : puis la diviserons en ses parties : tiercement descrirons vne chacune : quartement déclarerons ses parties tant conte-

¹Ce troisième livre, avec une portion du quatrième comprenant l'anatomie de la face et du col, avait paru une première fois en 1561, dans l'ouvrage intitulé : *La methode curative des playes et fractures de la teste humaine* ; titre fort inexact, puisque sur 276 feuillets de texte, 114 appartiennent à l'anatomie. C'est comme une première partie, ayant pour titre spécial : *L'anatomie de la teste humaine*, et en titres courants : *Anatomie de la teste*. Nous nous servirons dans nos notes de cette dernière indication. Ajoutons seulement que le texte de cette anatomie a été reproduit un peu plus tard par A. Paré dans son *Anatomie generale* avant de passer définitivement dans les OEuvres complètes.

nantes que contenues, ainsi qu'elles se presenteront au sens de la veuë, selon l'ordre de dissection.

¹La Teste donc est le siege des sens, et rempart de raison et de sapience : de laquelle comme d'une fontaine sortent diuerses operations et plusieurs comodités que nous déclarerons cy apres. Elle est située sur tout le corps, et Dieu a voulu qu'elle fust esleuée en haut vers le Ciel, et que l'homme cogneust que sa vraye origine et naissance venoit plus haut que de la terre et des autres Elemens corruptibles : à fin que l'esprit Animal regisse, gouerne, ordonne, et dispose tout ce que Nature a ordonné : sous icelle comprenant depuis le sommet nommé Synciput, jusques à la premiere Spondyle ou vertebre du col.

La figure de la teste est bonne, lors qu'elle est ronde et aucunement comprimée vers les parties laterales, ayant eminence vn peu au front et au derriere : et demonstre les sens

¹Ceci est le commencement de l'*Anatomie de la teste*.

estre bons. Au contraire, celle qui est du tout ronde n'est pas bonne, ne celle qui est aiguë ou en pointe¹.

Et quant à ses parties, elle est divisée en la face, front, temples, synciput, vertex et occiput. Par la face est entendu tout ce qui est contenu entre les sourcils et le menton. Par le front, ce qui est depuis les sourcils jusques à la suture Coronale. Par les temples, ce qui est situé entre le petit Canthus ou petit angle de l'œil, et l'oreille. Par le Synciput, ce qui est depuis l'extrémité supérieure du front jusques à la suture Lambdoïde de long, et de large jusques aux sutures squameuses. Par le Vertex ou Sommet, la fontenelle, ou bien ce qui est également au milieu de la suture Sagittale. Par l'Occiput, ce qui est fini et terminé par la suture Lambdoïde et partie postérieure de la première vertèbre du col.

Or de toutes ses parties, les vnes sont simples et les autres composées. D'avantage, les vnes sont contenant et les autres contenues : mais des contenant, les vnes sont communes à toutes les susdites parties de la teste, comme le Cuir, Pannicule charneux, et le Pericrane : les au-

tres sont peculieres à certaines parties, comme le Pannicule charneux au Col, à la Face, au Front, et au cuir qui couvre le Crane : la tunique commune aux muscles, à la gresse et à la Face : le Crane, la Dure et Pie-mere au cerueau. Les parties contenues sont la substance du cerueau, les quatre ventricules et corps contenus en iceux, les nerfs et procez mammillaires : le Plexus choroïde, et admirable, glandule Basilaire, et autres desquelles nous traiterons cy apres.

Maintenant faut poursuiure les parties contenant en commençant au Cuir : car l'ordre d'enseigner est de premierement traiter des parties simples.

Toutesfois ie parleray premierement du poil courant le Crane, duquel en peu de paroles diray ce qu'il me semble. Et pourtant tu noteras, qu'iceluy n'est autre chose qu'un excrement produit et formé de la partie plus crasse et terrestre de superfluité de la tierce concoction, laquelle ne se peut exhaler ne eua-porer par insensible transpiration. L'utilité duquel poil est en consommant les excremens gros, cras et fuligineux du cerueau, ensemble de servir de couverture et ornement à la teste. Et faut entendre que ce poil est fait de la première generation, comme est aussi celuy des sourcils : et l'autre vient à mesure que le corps croist et se desseiche, comme est celuy tant de la barbe que de dessous les aisselles, parties honteuses, et autres endroits de nostre corps : ce qui est manifeste à tous.

¹ Ce paragraphe manque dans l'*Anatomie de la teste*, ainsi que la phrase qu'on lit un peu plus haut : *Dieu a voulu*, etc. Il en est de même dans l'*Anatomie generale*. Le paragraphe se retrouve dès la première édition des Œuvres complètes ; et la phrase *Dieu a voulu*, etc., seulement à la quatrième édition. J'ajouterai que cette phrase est une de celles que les éditeurs posthumes ont le plus défigurées.

CHAPITRE II.

DU CUIR MUSCULEUX DE LA TESTE,
ET DU PERICRANE.

Le cuir qui couvrent le Crane, et qui est couvert de poil, est sans comparaison plus charnu, gros, espais, dur et sec qu'en nulle autre partie où il n'est couvert de Poil. D'avantage où il ne le couvre, il est meslé et infiltré aux parties subiacentes, comme aux lèures, au front, avec le Pannicule charneux, et pour ce est dit musculoux : et és autres endroits avec cartilages, comme aux ailes du nez et tarses des yeux, et pourtant est dit Cartilagineux. Il a connexion avec le Pericrane, à cause qu'il est infiltré et meslé avec luy. Il reçoit des nerfs qui viennent de la première et seconde vertebre du col, et de la troisième partie du cerueau, qui se disseminent et espandent par toute sa substance, au moyen dequoy les playes, contusions et apostemes faites en iceluy ne sont à mespriser¹.

Le Pericrane est vne membrane fort deliée, laquelle reuétant immédiatement tous les os de nostre corps, est appellée en la teste specia-

lement Pericrane, pour l'excellence du Crane : et à tous les autres os Perioste. Et tout ainsi que ceste membrane prend son origine de la Dure-mere, par les sutures ou commissures du Crane : ainsi toutes les autres de nostre corps sont faites et produites ou de ceste-cy, ou bien de la Dure-mere, faisant apophyses ou productions tant par les trous de la Teste, que par ceux de la Spinale medulle, iusqu'à l'extremité de l'os Sacrum. Ce qui se peut prouuer pour ce que lors qu'une membrane, en quelque partie du corps que ce soit, est endommagée, la mesme affection est communiquée iusqu'à la Dure-mere. Ce qui est fort manifeste en ceux qui souffrent douleur en quelque partie, et fust-ce en l'extremité du pied : lors qu'on esterne ou fousse la douleur s'augmente, s'estendant et communiquant iusques au cerueau.

Son vtilité est de couvrir le Crane et luy donner cognoissance des choses nuisibles, par son sentiment, ainsi que fait le Perioste à tous les autres os. D'avantage il soustient et suspend la Dure-mere contre le Crane par les commissures, de peur qu'icelle par sa pesanteur ne tombast en bas et ne blessast la Pie-mere, et consequemment empeschast la pulsation tant du

la multitude des esprits qui y sont enuoyés, ioinet aussi que nous n'auons de coustume la couvrir.

» Apres doncq' auoir leué ledit cuir de la teste, qui se doit faire par vne section circulaire, commençant au milieu du front et menée tout autour de la teste, appert le pericrane. Et ne fault entièrement oster ledit cuir, mais seulement le leuer tout à l'entour et le laisser adherent au sommet de la teste, à fin que quand il sera temps de cyer le crane, que on le puisse plus aisement tenir. »

¹ La *Briefue Collection* donne d'autres détails, fol. 52.

• Et note aussi que le cuir du front est fort musculoux et a mouvement volontaire, comme peut estre le cuir des bestes brutes qui se peut mouoir en toutes leurs parties à leur seruir de chasser les mouches et autres choses qui les molestent.

• Le cuir des autres parties de la face est fort subtil, à fin d'auoir cognoissance des affections de l'asme. Note aussi la cause pourquoy ne sentons froid à la face, comme l'on fait aux autres parties du corps, c'est pour

cerveau que des arteres, lesquelles sont en grand nombre distribuées à la Dure et Pie-mere, ainsi que déclarerons en son lieu. Le Pericrane a grande connexion à la Dure-mere au moyen qu'il en prend sa naissance, et par consequent de toutes les autres membranes de nostre corps, laquelle chose ne faut negliger pour le present traité.

CHAPITRE III.

DES SUTURES.

Maintenant faut parler des Sutures, appellées en Grec *Raphæ*, qui conjoignent ensemble les os du Crane : lesquelles sont cinq, c'est à sçavoir trois Vrayes, et deux Mendeuses ou Fausses.

Les vrayes sont nommées l'une Coronale, en Grec *Stephaniæ*, qui est en la partie anterieure, descendant du Synciput transversalement vers le milieu des Temples. Et est ainsi dite, pource qu'en cest endroit on a accoustumé d'imposer les couronnes à ceux qu'il appartient. L'autre est dite en Grec *Obelæa*, Sagittale ou Droite en François, qui est en la partie superieure : pource que droitement elle diuise toute la teste en deux parties egales, s'estendant par dessus la longitude d'icelle, depuis la Coronale iusques à la tierce posterieure nommée Lambdoïde : ainsi dite à cause qu'elle represente cette lettre grecque capitale dite *Lambda*, A. Oû tu noteras que tout cecy se doit entendre le plus souvent, pource qu'on trouve quelquesfois des Cranes n'ayans point de suture anterieure, les autres de posterieure : les autres ny l'une ny l'autre, fors

les Mendeuses. Tu trouueras aussi principalement que la suture Sagittale descend iusques à l'harmonie ou conionction des os du nez¹. Pareillement on trouue quelquesfois trois ou quatre sutures à l'os Occipital, tellement que le nombre n'est pas tousiours certain. Ce que Cornelius Celsus a noté, disant qu'Hippocrates a laissé par escrit qu'il a esté trompé au nombre desdites sutures, estimant que l'Occiput fust diuisé et rompu, pour le rebouchement et asperité que la seconde suture Lambdoïde faisoit à son esprouette, pendant qu'avec icelle il sondoit la playe².

Les autres deux sutures sont dites en Grec *Lepidoïdes*, en François Mendeuses : parce qu'elles ont failli à la forme des vrayes sutures, prenans forme d'application d'os contre un autre, estant chacun de sa base gros et espais, et au rencontre l'un de l'autre atténué et fait en forme de taillant de cousteaux, l'un se couchant sur l'autre ainsi qu'escailles de poisson : au moyen dequoy sont dites *quameuses* ainsi que les vrayes sont dites *Serratiles*, pource qu'elles se joignent ensemble en forme de dents de scie, entrans l'une dedans l'autre en leur rencontre. Et si on demande pourquoy la Teste (qui est l'organe le plus noble de tout le corps) n'a esté faite d'un seul os, à fin qu'elle fust plus forte et seure : ie repons que c'est à fin qu'elle fust conseruée et mieux defendue des iniures tant internes qu'externes : car le Crane estant

¹ La *Briefue Collection* dit plus exactement, fol. 53.

« D'abundant on voit souvent, tant aux hommes que aux femmes, une suture au trauers iusques au nez. »

² Cel. liu. 8. chap. 4. — A. P.

en nostre corps comme vne cheminée ou fourneau de la maison, auquel toutes les fumées montent : si Nature l'eust fait tout d'un os, les fumées n'eussent peu s'exhaler, et par ainsi eussent estoint et suffoqué tout le corps. Donc de peur que tel inconvenient ne vint à l'homme, Nature luy a fait le Crane de plusieurs pieces, afin que par les commissures d'iceluy telles fumées peussent estre evaporées : et les subtiles au trauers du Crane, à raison qu'il est poreux¹. Voilà quant aux iniures internes.

Aucuns ont leurs commissures fort entr'ouuertes et apparentes, les autres fort serrées. Et à ceux principalement qui n'ont point de commissure, Nature a preuë à tel accident : c'est qu'à deux doigts pres ou enuiron de la commissure Lambdoïde, a fait vn et le plus souuent deux trous, par où entre la veine Pupis dans le Crane, qui sont si amples qu'on pourroit presque mettre vn fer d'aiguillette, par lesquels les vapeurs s'exhalent, ou autrement l'animant mourroit. Pour les iniures externes a voulu qu'il fust fait tel, à fin que si vn os estoit fracturé de quelque chose que ce fust, les autres, pour raison de leur diuision, demeurassent entiers et sans dommage, et consequemment que la playe fut moindre et moins dangereuse. En quoy faut entendre, que si l'os estant frappé d'un costé se rompt de l'autre part, cela aduient à raison qu'il y a defaut de sutures, ou bien qu'elles sont imparfaites. Autrement il est impossible que telles fractures se fissent, veu la diuision et separation desdits os. Et si tu m'obictes qu'on ne trouue guere de Cranes manqués en sutures : ie te

respons qu'aussi peu souuent voit-on telles fractures aduenir.

Or pour conclusion, faut que le Chirurgien sçache le nombre des sutures, et leur situation, à fin qu'il sçache discerner les fractures scissurées d'auec les commissures : de peur qu'il n'applique son Trepan sur icelles (tant qu'il luy sera possible) à raison qu'il romproit les veines et arteres, et quelques fibres nerueux qui communiquent des parties interieures aux exterieures, dont s'en pourroit ensuiure flux de sang, qui descouleroit entre le Crane et la Dure-mere, et plusieurs pernicieux accidens : ce qui est prouué par Hippocrates : *Si in ventrem*, etc.¹. Quand le sang est dehors de ses vaisseaux, necessairement il s'altere et pourrit. Pareillement la Dure-mere, ses filamens coupés, pourroit tomber sur le cerueau, qui seroit cause qu'il n'auroit son mouuement libre, au dommage de l'animant.

CHAPITRE IV.

DU CRANE, OV ESTVY DV CERUEAV.

Maintenant faut venir au Crane, que nous appellons le Test, lequel aussi est nommé des Grecs *Cranium*, des Latins *Caluaria*, et est dessus la teste comme vn heaume. Il est composé de huit os², comprenant l'os *Cristæ*, dont aucuns sont plus durs et espais que les autres.

¹ Hipp. liu. 5. Aph. 20. — A. P.

² Dans la *Briefue Collection*, l'*Anatomie de la teste*, l'*Anatomie generale*, et jusqu'à la quatrième édition, il le dit composé de sept os seulement, quoiqu'il décrive plus bas l'os ethmoïde. La traduction latine porte également : *Ex septem ossibus*.

¹ Gal. *De Vsu part.*, lib. 9. cap. 1. — A. P.

Le premier est l'os *Occipital*, situé en la partie postérieure, lequel est plus dur et espais que nul des autres. Nature l'a créé ainsi dur et espais pour prévenir aux dangers et iniures externes qui peuvent survenir, comme cheutes et coups, pource qu'en la partie postérieure il n'y a point d'yeux pour y preuoir, ny de mains pour se defendre. Et est ledit os circonscrit par la suture Lambdoïde et l'os Basilaire. Les eminences de cet os sont receues de la première vertebre, sur laquelle la teste se flechit en deuant et derriere, par le benefice de quatorze muscles (que declarerons cy apres) et de bien forts ligamens, qui lient et ioignent les cornes dudit Occiput avec les cauités d'icelle première vertebre du col.

Le second os est en la partie antérieure, nommé l'os *Coronal*, lequel tient le second lieu en force et espaisseur, et est limité par la suture Coronale et les extrémités de l'os Basilaire ou Cuneiforme. Auquel est souvent trouué vne grande cauité sous les sourcils, pleine d'vne matiere gluante, crasse et visqueuse, de couleur blanchastre, qui aide à elaborer l'air pour flairer, sentir et distinguer les odeurs : laquelle cauité est au Chirurgien digne d'estre bien notée, pource qu'alors qu'il suruient fracture en cest endroit, il n'y a quelquefois que la première table de l'os rompue. Au moyen dequoy le Chirurgien ignorant telle cauité, pense et croit que l'os soit enfoncé du tout au dedans, et qu'il comprime les membranes et par consequent le cerueau. Et à ceste cause iceluy (au grand dommage du patient) amplifie la playe, et applique trepans et autres instrumens pour esleuer la seconde table dudit os : ce qui n'est besoin

parce qu'elle n'a esté rompue. Et ainsi tels Chirugiens ignares souuent sont cause de la mort des pauvres patients : ce que ie puis attester auoir veu.

Dont il est besoin au Chirurgien cognoistre telle cauité, ce qu'il fera en rompant plusieurs testes de morts, pour en auoir plus ample et parfaite cognoissance.

Le troisième et quatrième des os susdits sont deux, nommés *Parietaux* ou *Bregmatis*, tenans le tiers lieu en dureté et espaisseur, combien qu'icelle soit inegale et diuerse en ses parties : et principalement au lieu appelé Synciput, vulgairement la Fontanelle ou le sommet de la teste, laquelle n'a point forme d'os aux ieunes enfans auant qu'ils aient toutes leurs dents : de sorte qu'en cest endroit on sent vne mollesse au tact et vne palpitation, pource que lesdits os n'y sont encores formés entièrement. Cela se fait à fin que la redondance des excremens humides et vaporeux contenus au cerueau se puisse exhaler par le moyen de sa dilatation et contraction, qui sont ses mouuemens, qui peuvent estre nommés *Systolé* et *Diastolé*. Conclusion, cesdits os sont tousiours plus tendres et plus delies que les autres : tellement qu'on les voit souuent en aucuns endroits n'auoir non plus d'espaisseur qu'vne ongle¹. Parquoy les remedes qu'on applique pour le Cerueau doiuent estre appliqués sur la Fontanelle,

¹ La *Briefue Collection* ajoute, fol. 53, verso :

« Ce que auons démontré Maistre Thierry de Hery et moy à vne anatomie de vne femme que dissecames aux escoles de medecine de Paris, en l'an mil cinq cens quarante sept. »

parce que le lieu est le moins espais et le plus rare¹. Par ainsi donc est bien nécessaire au Chirurgien de cognoître diligemment l'espaisseur des os du Crane, lors qu'il faut trepaner. Et sont circuits ces deux os quarrés, en la partie superieure de la suture Sagittale : et de l'inférieure, des sutures Mendenses ou Squameuses, ou mensongerres : de l'anterieure, de la Coronale : et de la posterieure, Lambdoïde.

Le cinquième et sixième sont deux autres, nommés *os Petreux*, qui suivent les susdits en espaisseur et en force : lesquels sont limités de la suture Mendeuse, et d'une portion de la Lambdoïde, et de l'os Basilaire.

Le septième est l'os *Sphinoïde* ou *Basilaire*, ainsi nommé pource qu'il est fondement de la teste, portant tous les autres en leur propre et due situation, sans qu'ils se peussent desfaire : à ceste cause a esté appellé os *Cunéiforme*, qui est comparé à une pierre qui est au milieu d'une arche ou vouste, qui bande le tout et garde de s'enfondrer. Et est ledit os fini et terminé, tant d'un costé que d'autre, par les os du Front, Petreux, Occipital et du Palais : et est de figure semblable à une chauue-souris, et principalement ses apophyses, nommées en Grec *Pterygoïdes*, et semblent représenter les oreilles d'icelle.

D'auantage, il y a un autre os situé en la base de l'os Coronal, qui est le huitième, auquel se finissent les procès mammillaires, lequel a esté nommé des auteurs Grecs *Ethmoïde*, des Latins *Spongieux* ou *Cribleux*, pource

qu'en luy y a plusieurs trous² comme aux sponges, et non pas droits comme un crible, et ne se rencontrent pas droitement les uns aux autres : mais ils sont tortilleux et anfractueux, à fin que l'air attiré ne paruint tout à coup au cerueau, lequel estant froid le pourroit endommager, mais qu'il s'y elabourast premierement quelque peu. Lesquels aussi donnent issue aux vapeurs en estervuant, et aux humeurs morueux : tellement que les personnes morfondues et enrouées, parce que ces trous sont estoupés, ne sentent point d'odeur bonne ny mauuaise, et ne peuvent jeter par le nez quand ils se mouchent. De cest os procede un cartilage qui separe le nez en deux.

Item sont six autres petits osselets contenus es os Petreux, dans le trou des oreilles, à scauoir trois de chacun costé, nommés *Incus*, *Malleolus* et *Stapes*, pour raison de leur figure, qui est semblable l'un à une enclume, l'autre à un marteau, et l'autre à un estrier d'un cheual Reistre : l'usage desquels te sera déclaré cy apres, lors que parlerons de la faculté auditive.

Outre-plus, on trouue en aucuns Cranes certaines diuisions d'os, comme pieces rapportées, de grandeur d'un pouce ou enuiron, ayans commissures propres à elles, qui sont choses dignes d'estre bien cogneuës au Chirurgien, lors qu'il est besoin d'user de trepane : et telle chose pourra estre cogneue lors qu'il sepa-

¹ Dans l'*Anatomie de la teste* et l'*Anatomie generale*, la description de l'ethmoïde se termine ainsi :

« Pource qu'en luy y a plusieurs trous comme aux sponges ou cribles, pour conduire les odeurs aux ventricules antérieurs du cerueau »

¹ Cette phrase sur la Fontanelle manque jusqu'à la quatrième édition. La traduction latine retranche ces applications à la chirurgie.

nera le Pericrane d'auec le Crane. Car à l'endroit des commissures, le Pericrane est plus difficilement separé qu'és autres endroits, où il n'y a point de commissures, à raison des vaisseaux et fibres nerveux, qui communiquent de la Dure-mere par les commissures, au Pericrane à luy contenu. Aussi les os des femmes sont plus deliés et mols que ceux des hommes, et des ieunes enfans que des femmes. Ceux aussi qui n'ont encores accompli leurs trois dimensions, les ont moins durs et espais que ceux qui sont parfaits. Pareillement les Æthiopes ou Mores, et tous autres qui habitent és lieux chauds vers le Midy et l'Equinoctial, ont le Crane fort dur, et n'ont point ou peu de sutures. Et tout ce est pour colliger, ainsi que dit Hippocrates, qu'en ceux qui ont fracture au crane mol et delié, les accidens sont plus grands et la mort sera plus proche, qu'en ceux qui l'auront espais et solide : à raison qu'il faut plus de temps pour alterer et pourrir l'os dur, qu'il n'est requis à vn mol et delié¹. Autre raison, c'est que l'os tendre et delié sera plustost coupé par la trepane, que celui qui est dur et espais.

Outre-plus, aucuns ont vne ou plusieurs prominences ou esleueures en rondeur au crane, outre le naturel : laquelle chose aussi est bien à noter pour deux raisons. La premiere pour la consideration du coup, pource que s'il aduient sur icelles grande et longue diuision, il ne peut estre que la playe ne penetre au dedans : car il est certain qu'on ne peut couper et faire grande diuision en vne chose ronde (comme en vne boule) qu'on ne pe-

netre plus fort au dedans, qu'en vne chose platte et non point esleuee. La seconde raison, c'est qu'icelle prominence fait changer la figure et la situation des commissures. Au contraire la playe peut estre faite grande sur la figure oblongue, sans qu'elle penetre au dedans.

D'auantage, faut que le Chirurgien sçache qu'au Crane sont deux tables, entre lesquelles est le *Diploë*, qui est vne substance spongieuse, ou s'insèrent plusieurs veines et arteres et quelque similitude de chair. Ce qui a esté fait par vne prouidence de Nature, à fin que le Crane ne fust trop pesant, et aussi pour contenir le sang pour la nourriture et vie du Crane, et pour donner passage aux vapeurs contenues au cerueau. Quant à la table superieure du Crane, elle est plus espaisse, forte et polie que l'inférieure. L'inférieure est plus mince, subtile et inegale, pour bailler lieu aux veines et arteres internes (l'impression desquelles est euidente en ladite seconde table, partie interieure) desquelles certains rameaux entrent dedans ledit Crane par certains petits trous aussi apparens à l'œil. Au moyen dequoy la Dure-mere est suspendue et attachée au Crane, tant par les sutures que par les susdits petits rameaux : choses dignes d'estre notées au Chirurgien. Car par vn grand coup orbe encore qu'il n'y ait fracture à l'os) cause de l'esbranlement du Cerueau, il se fait souuentefois ruption desdites veines et arteres, dont le sang decoule entre l'os et les membranes, et le plus souuent la mort ensuit. Ce que sera declaré cy apres, quand ie parleray de la commotion du Cerueau. D'auantage, faut que le Chirurgien ait bonne cognoissance de la substance spongieuse, qui est

¹ Hipp. au liu. *Des playes de la teste.* — A. P.

entre les deux tables, nommée Diploé, laquelle est fort molle au regard desdites tables, lors qu'il trepane, et qu'avec discretion il conduise sa trepane, prenant indication de la tenuité ou épaisseur de la seconde table : de peur que tout à coup, en appuyant trop fort, il ne l'enfonce au dedans, dont se pourroit ensuire convulsion, et par consequent la mort. A quoy j'espere obvier par le moyen d'une Trepane que j'ai inventée, comme on verra au Traité des playes de la teste.

CHAPITRE V.

DE LA DURE ET PIE-MERE.

Ayant ainsi démontré tout le Crane, il faut venir à la *Dure-mere*¹, qui est vne des premières et principales membranes de tout le corps. Elle sort par les sutures et par les trous des nerfs qui sortent hors du Crane, et les trous des os Ethmoïdes ou Collatoires : à celle fin que l'air et les odeurs puissent aller au cerueau, lors qu'il en est besoin, et que les excréments fussent purgés par le nez. Elle reuest la tunique intérieure du nez. Pareillement sort par le grand trou, par où descend la nuëque qui en est reuestue, et généralement chacun nerf et membrane de tout le corps : à cause dequoy s'il y en a aucune de blessée en quelque partie du corps que ce soit, ainsi que nous auons dit par cy deuant, soudain par la connexion ou continuation qu'elle a avec la Dure-mere, elle communi-

que son affection au Cerueau : comme pour exemple nous pouuons entendre de celuy qui ayant vlcere en son pied (partie fort membraneuse) sentoit monter tout le long de son corps certaine matiere ou vapeur froide iusques au cerueau, dont puis apres s'en ensuiuoit Epilepsie¹. Et si tu m'objectes que tel sentiment estoit porté par les nerfs, ie respons qu'iceux sont conserués et vestus de la plus grande partie desdites membranes du Cerueau. La substance d'icelle Dure-mere est epaisse et dure plus que nulle autre membrane, dont elle a obtenu le nom de Dure-mere : à raison qu'elle engendre et produit, conserue et entretient toutes les autres.

Son vtilité est d'envelopper entièrement tout le cerueau, et de garder qu'il ne soit blessé du craue lors qu'il fait son mouuement : qui est la coutume de Nature, de mettre entre deux contraires vn moyen. Pour ce entre le Crane qui est dur et le cerueau mol, elle a mis ladite membrane, qui est de substance moyenne entre les deux, et laquelle est suspendue et attachée aux Sutures par veines, arteres et filamens nerveux, qui entrent au Cerueau et en sortent : et n'est adherente audit Crane (si ce n'est comme a esté dit) ny au Cerueau : mais y a espace, à fin que le mouuement d'iceluy soit libre.

D'auantage elle a autre vtilité, c'est de seruir de conduite aux veines et arteres estans entrées au Crane, lesquelles s'insèrent en la duplicature d'icelle, faite à la diuision du cerebelle et du cerueau : et sont ainsi conduites tant d'un costé que d'autre, par les parties laterales dudit

¹ Il est écrit dans l'*Anatomie de la teste, Dure taye*, ce qui a été copié dans toutes les autres éditions.

¹ Gal. au ltu. 3. *Des parties malades.*—A.P.

cerebelle, iusques à la sommité d'iceluy. Auquel endroit icelles s'ynissent, s'insinuent dedans l'autre duplication d'icelle Dure-mere : laquelle diuise le Cerueau en deux parties, à sçauoir dextre et senestre. Et telle vnion s'estend iusques au front, selon la rectitude de la suture sagittale, et a esté nommée d'aucuns Torcular, autrement Pressoir : pource que d'iceluy est exprimé le sang qui nourrit le Cerueau par vn grand nombre de vaisseaux qui sont fort manifestes. Finalement le dernier vsage de la Dure-mere est de diuiser par sa duplication tout le Cerueau, principalement en deux parties, antérieure et postérieure. Puis apres en mesme sorte elle diuise encores le Cerueau en partie dextre et senestre, à lin qu'vne partie estant blessée, l'autre demeurast entiere, faisant son action, ainsi qu'il nous est cogneu aux Paralytiques. Et te suffise pour le present de la description de la Dure-mere : combien que nous pouuons noter avec Columbus, qu'icelle membrane est double, comme est déclaré amplement en son Anatomie, ce que certes nous auons trouué veritable¹.

La seconde membrane du Cerueau est nommée *Pia mater*, subtile et fort deliée, tissue de plusieurs veines et arteres pour sa vie et nourriture, et aussi du cerueau. Elle n'enveloppe seulement le Cerueau comme la Dure-mere, mais aussi s'insere dedans les profondités et anfractuosités d'iceluy, pour le lier et tenir ensemble de toute part, iusques à la capacité des ventricules, avecques plusieurs petits fibres, par lesquels est coniointe avecque le Cerueau : et à raison de sa te-

nuité et adherence, ne se peut aisément separer. Parquoy la faut voir et considerer en sa situation, et la leuer avec la substance dudit Cerueau. Or icelles membranes, quand elles sont affligées, excitent grande douleur, pour la vehemence de laquelle voudrois affermer que lesdites membranes sont plus cause du sentiment, que n'est la propre substance du Cerueau : aux maladies duquel n'apparoist que petite douleur, comme on peut voir en la maladie nommée *Lethargus*¹.

CHAPITRE VI.

DU CERUEAU.

S'ensuit maintenant le Cerueau, qui est principe des nerfs et du mouuement volontaire, instrument de la premiere et principale faculté de l'ame, c'est à sçauoir animale et raisonnable : lequel est plus grand à l'homme qu'à nul autre animal, remplissant quasi tout le Crane, le dis quasi : car s'il l'eust rempli du tout, son mouuement n'eust peu estre accompli.

Son temperament est froid et humide. Les signes pour cognoistre que le Cerueau est bien temperé, c'est lors que l'on cognoist les sens tant interieurs qu'exterieurs faire fort bien leur deuoir et office, c'est à dire quand l'homme cognoist et apprehende fort bien toutes choses qui luy sont ob-

¹ L' Anatomie de la teste ajoute :

« Differente et contraire à celle qui est appelé phrenesie, qui est propre passion desdites membranes, comme lethargie du cerueau : » et cette leçon se retrouve encore dans la premiere édition des Oeuvres complètes.

¹ Cette citation de Columbus manque dans l'Anatomie de la teste et l'Anatomie generale.

jectées : pareillement quand il n'est point trop endormi ny veillant, qu'il ratiocine et discourt fort bien, n'estant point opiniastre ne subitement muable en quelque opinion qu'il a conceue et apprehendée, mais mue et change sa sentencelors qu'une meilleure raison ou verisimilitude apparoist. Lorsque le cerueau est trop chaud, c'est que nos sens et mouuemens du corps sont legers, et le dormir bref et peu profond : nous sommes aussi inconstans d'esprit et d'entendement : et combien qu'apprehensions et apprenions subitement et facilement, nonobstant cela, nous sommes legers et muables en nos apprehensions et opinions, et oublions subitement ce que nous auons appris : aussi les choses chaudes nous offensent subitement, comme le soleil, et estre pres du feu. Ceux qui ont le cerueau froid sont les plus tardifs de tous à conceuoir en l'entendement et apprendre les arts et disciplines, mais en leurs opinions et aduis ils sont plus fermes et stables que tous les autres. Ils ont leurs mouuemens lourds, tardifs et paresseux : leur dormir pesant et profond. Ceux qui ont le cerueau sec apprennent plus difficilement que ceux qui n'ont leur cerueau froid : car comme nous dirons à plus grande peine on engraue ce que l'on veut marquer et imprimer és corps durs, qu'és mols. Ils ont vne mémoire excellente, d'autant qu'ils retiennent fermement les idées des choses qu'ils ont receues en leur entendement ou intelligence : ils ont pareillement les mouuemens de leurs corps prompts et habiles. Ceux qui ont le Cerueau beaucoup humide, facilement apprennent les arts et sciences, aussi soudainement les oublient : car comme vne telle substance molle reçoit aisément les formes

et images des choses qui luy sont presentées par les sens extérieurs, ainsi facilement et tost les laisse couler sans les pouuoir retenir longuement, à cause de son humidité et mollesse. Ce que l'on voit en vne terre molle, en laquelle on imprime promptement et aisément telles images que l'on veut, mais aussi bien tost sont effacées : pource que les parties de ceste terre, qui estoient disiointes pour faire place à ceste figure et image, sont bien tost reunies et r'assemblées, à cause de ceste mollesse. Vn tel cerueau rend tous les sens pesans et les mouuemens du corps tardifs, et le dormir long et profond¹.

Son action et vsage est d'elaborer l'esprit animal necessaire à tout le corps, et de seruir comme d'organe aux operations de la principale faculté de l'ame, qui est la raisonnable.

Le cerueau est double, antérieur et postérieur, diuisé par les replis de

¹ Tout ce long paragraphe a été ajouté en cet endroit des la première édition des Oeuvres complètes; mais il est facile d'en retrouver quelques premières traces dans un autre passage de l'*Anatomie de la teste*, reproduit dans l'*Anatomie generale*.

« Et noteras en cest endroit, dit l'auteur, que celui qui a le cerueau humide retient plus tost ce qu'il a appris, que celui qui l'a plus sec, mais aussi l'oublira-il plus facilement : pource qu'en vne matiere dure et seiche, la chose sera de meilleure et plus longue conseruation qu'en vne qui est molle et humide. » *Anatomie de la teste*, folio 33.

Dans ces hautes disquisitions, A. Paré n'était qu'un fidèle écho de ce qui se professait dans les chaires de la Faculté de médecine; et cette doctrine y dura assez longtemps. Qui ne se souvient de l'avoir entendue presque dans les mêmes termes de la bouche du docteur Diafoirus, dans cette dernière et virulente satire que lança le génie de Molière contre les médecins de son temps?

la Dure-mere, comme nous auons par cy deuant dit. Dont le posterieur es' nommé Cerebelle, à raison de sa petitesse: et l'antérieur à raison de sa grandeur, a retenu le nom du tout, scauoir de Cerueau, lequel est encore double, dextre et senestre: estant aussi diuisé par la seconde duplication de la Dure-mere. Où noteras, que le nom de diuision en ce lieu icy, ne doit estre pris à la rigueur pour totale separation l'vn de l'autre, mais plustost comme chose selon sa plus grande partie diuisée, comme nous disons des lobes des poulmons et du Foye. Car tout ainsi qu'iceux ne sont point totalement separés et diuisés l'vn de l'autre, ains continus en leur base: ainsi pouuons-nous dire des parties du cerueau, lesquelles comme lobes sont vnies en chacune diuision sur leur base et fondement: comme l'antérieur tant dextre que senestre auèques le posterieur, au commencement de la nucque ou medulle spinale.

La superficie extérieure du cerueau est molle, et l'intérieure dure, calleuse et fort vnies: au contraire de l'extérieure, laquelle est anfractueuse, et representant vers entortilles les vns avec les autres en diuerses manieres, à l'entour de ladite substance calleuse.

CHAPITRE VII.

DES VENTRICULES DV CERUEAV, ET APOPHYSES MAMMILLAIRES.

Après ces choses veües et considérées, faut voir les ventricules. Et pour ce faire est besoin de couper vne bonne partie de la substance du Cerueau, et en la coupant de contempler vne resudation de sang qui sort

des porosités d'icelle. Outre-plus, faut aussi considerer la substance spongieuse en laquelle sont contenus les excremens, qui puis apres sont expurgés par *Lacuna* ou *Colatoire*. Ce fait, trouueras dedans la substance d'iceluy tant antérieur que posterieur, quatre ventricules ou concauités, conioints ensemble par certaines voyes, par lesquelles les esprits informés par les especes sensibles et intelligibles peuvent passer et communiquer l'vn à l'autre. Dont les deux premiers et plus grands sont mis et colloqués au cerueau antérieur, vne de chacun costé: le tiers sous iceux, tout au milieu du Cerueau. Le quart et dernier est sur la descente de la nucque, lequel on attribue totalement au Cerebelle ou petit Cerueau, pource qu'on dit que la nucque semble plus prendre du Cerebelle que du Cerueau.

Or quant aux deux ventricules premiers et antérieurs, ils sont couchés et estendus le long du Cerueau en forme de deux croissans, les cornes desquels regardent vers le dehors: iceux sont fort grands et spacieux, pource qu'il falloit que l'esprit estant encore avec tous ses excremens fust élaboré et repurgé d'iceux. Au moyen dequoy telle grandeur leur a este baillee plus qu'aux autres ventricules, où l'esprit est desjà receu et tout élaboré, et quasi parfait. Lesdits ventricules sont fort blancs, vnies et polis en leur superficie et face intérieure, hors mis qu'ils ont sur le milieu du Croissant vne extuberance tant d'vn costé que d'autre, couchée sur la base de la Colonne du ventricule moyen, tendant vers le nez, sous le *Septum lucidum*, lequel diuise et separe les deux premiers ventricules.

Ledit *Septum lucidum* n'est autre chose qu'une partie du Cerueau me-

diocrement solide, toutesfois transparente et lucide : au moyen dequoy les esprits animaux des ventricules anterieurs communiquent ensemble. Et combien que ledit Septum soit assez subtil et transparent, neantmoins il est fort dense, veu que l'eau contenue dans l'vu des ventricules ne peut au trauers d'iceluy passer dedans l'autre : ainsi que j'ay souuent obserué et non sans grande admiration, en l'ouuerture des gens morts de paralysie, ausquels j'ay trouué le ventricule du costé de la paralysie, dilaté et eslargi de la quantité d'eau en iceluy contenue, combien qu'en l'autre n'y en eust point, ou non d'auantage pour le moins qu'on trouue à ceux qui ne meurent de paralysie. Toutesfois aucuns ont voulu dire qu'on trouue tousiours certaine aquosité dans les ventricules, qui se fait par la concretion des vaporeux esprits animaux, faite par la froidure qui vient quant-et-quant la mort.

D'auantage il faut entendre, que ces deux ventricules se terminent en vn commun conduit, comme deux soufflets de forge, par lequel l'esprit desdits ventricules anterieurs informé des especes est porté au moyen ventricule. Outre-plus il faut considerer és dits ventricules vn corps nommé *Plexus choroïdes* : aussi le conduit ou voye, par laquelle les excremens gros et limonneux se purgent par la glande *pituitaire* ou *colatoire*. Or le *Plexus choroïdes* n'est autre chose qu'une epiphyse de la Pie-mere illec enuoyée, fascié et tissu de veines et arteres differentes des autres, entortillées en forme de rets ensemble, qu'elle a en touté la circonference du cerueau, seulement en quantité, toutesfois suffisante, tant pour la propre nourriture et vie, que pour la generation

des esprits animaux : lesquels prennent de tels vaisseaux produits audit *Plexus choroïdes*, de l'artere postérieure et veine *Torculaire*, matiere idoine et propre, soit qu'elle soit vaporeuse ou autre, comme aussi de l'air par les apophyses *mammillaires* qui sont voyes communes tant à luy qu'aux odeurs et excremens superflus : veu que l'abondance de matiere trop crasse et visqueuse empesche l'air et les odeurs de paruenir au Cerueau, comme l'on voit à ceux qui sont catarreux et enrhumés : à cause dequoy s'ensuiuent douleurs de teste et esterneuemens, lors que la faculté animale expultrice est forte, et la matiere n'est pas trop crasse et visqueuse.

Et quant aux excremens du Cerueau, lesquels luy sont apportés par les veines et arteres ou autrement, les vns sont rares et aëreux, lesquels s'euaporent insensiblement par les sutures du Crane, ainsi qu'auons dit parlans des vtilités d'icelles : les autres sont cras et visqueux, lesquels sont euacués des ventricules par les susdits procédés *mammillaires* (selon l'opinion de Galien) d'vn costé et d'autre, ensemble ou à part. Et partant les vns disent auoir vne narine bouchée seulement, quand la matiere ou excrement morueux descend seulement par vne de ces apophyses : les autres toutes deux, quand elles ne distillent ny de l'vne ny de l'autre.

L'vtilité particuliere et principale d'iceux ventricules est de loger la faculté imaginative et estimatiue, lors qu'il est question que l'ame par icelle examine toute et chacune piece illec rapportée par les sens extérieurs, les conferant ensemble et mettant par ordre, pour en auoir vray et iuste iugement de la faculté raisonnable, la-

quelle tient son consistoire au ventricule moyen.

Le tiers, qui est le moyen ventricule est situé entre l'extrémité postérieure des deux ventricules antérieurs et le ventricule postérieur. Mais avant que faire mention du quart et dernier ventricule, il faut considérer les parties qui s'ensuivent, à sçavoir le *Psalloïde*, le *Conarion*, le corps nommé *Natés*, l'apophyse *Vermiformis*, le *Peluis*, et le conduit passant et traucrsant de ce ventricule dernier.

Or quant au premier nommé *Psalloïde* ou *Fornix*, ce n'est autre chose que le tect ou couverture du susdit moyen ventricule, lequel représente vne vouste située sur trois piliers, dont l'un s'étend iusques pres le nez sous le *Septum lucidum*: les deux autres vers les parties postérieures du cerueau, vn de chacun costé. La cause de telle figure, qui est par dehors bossue et par dedans creuse, a esté à fin qu'il y puisse auoir libre espace et aisée pour le mouuement que fait leans l'esprit animal, et aussi qu'il peust mieux soutenir et porter la grande quantité du cerueau, qui est appuyé et mis tant d'un costé que d'autre: car telle figure ou vouste sousfient plus grand faix que toute autre.

Quant au second, c'est une petite glandule de la mesme substance du cerueau, ronde et oblongue en forme d'une pomme de pin, à cause dequoy a esté nommée *Conarium*: laquelle est située vis à vis du petit trou qui descend au dernier ventricule, estant attachée aux parties laterales d'iceluy et partie basse, par continuation de substance de ladite glandule et du cerueau. Son vtilité est de renforcer la diuision des vaisseaux illec conduits avec vne apophyse de la Pie-

niere, pour la generation de l'esprit animal, et donner vie et nourriture au cerueau.

Le tiers, que nous auons appellé *Gloutia* ou *Natés*, est vn corps de substance fort solide et tres-blanche, mis par sous la susdite glandule: lequel est ainsi appellé à cause qu'il represente deux petites fesses d'enfant, toutesfois mieux aux bestes qu'aux hommes, et encores mieux au mouton qu'en nul autre animal. Et a esté fait ainsi solide, à fin qu'il supportast d'auantage le trou que nous auons dit descendre de cedit ventricule au postérieur, par le moyen duquel le cerueau est conioint avec le Cerebelle.

La quatrième est vne apophyse dudit Cerebelle et portion d'iceluy la plus haute, faite comme plusieurs pieces circulaires ou rouelles iointes ensemble par petites membranes: laquelle pour la similitude qu'elle a avec ces gros vers blancs que l'on trouue au bois pourri, a esté appellé *Vermiformis*, comme qui diroit Ver semblant. Son vtilité est de seruir audit conduit comme de portier, lequel en temps et lieu laisse passer les esprits, tant qu'il en est besoin, au ventricule postérieur: de peur que s'ils y passoient trop subits, ils ne fissent confusion des choses memorables: et partant a esté situé sur le commencement du Cerebelle, pour clorre et ouuir ledit conduit.

Quant au cinquième, c'est le conduit à euacuer les excremens gros et cras par le palais, lequel pour sa figure est appellé *Choana* ou *Peluis*, pource qu'il a semblance d'un petit bassin, ou bien d'un entonnoir pour son vsage: et ainsi pource qu'un entonnoir de sa partie superieure est large, descendant tousiours en appe-

tissant, aussi ce conduit est ainsi fait. Il descend depuis le susdit ventricule jusques à la glandule située entre les apophyses Clinoides, comme tu pourras voir à l'œil : conduisant d'en haut en bas quelque verge ou quelque spatule bien deliée et mince, posée dedans le creux dudit conduit.

Reste le sixième et dernier des choses proposées, qui est le conduit passant de ce ventricule au dernier. pour estre le canal de l'esprit et des conclusions prises au moyen ventricule, au posterieur, comme en vn liure de registres, ou dedans vn tresor, duquel on les puisse repeter et prendre en cas de necessité. Or cedit conduit descend de son origine, avec le Peluis : puis bien tost apres le laissant, s'en va par dessous Natés au dernier ventricule : à ceste cause pour le monstrer, faut conduire la queue d'vne spatule tout au long d'iceluy jusques au ventricule posterieur, lequel tu trouveras par ce moyen, deschirant ledit conduit, et diuisant parmy Natés.

L'utilité et vsage du ventricule moyen est de seruir comme de tribunal et consistoire à la faculté raisonnable, lors que l'ame par icelle veut faire ses iugemens et prendre ses conclusions des choses à soy presentées par l'imagiatiue, estimatiue, ou fantasie.

Le quart et dernier ventricule est situé (comme a esté dit) en la con-iunction du cerueau anterieur et posterieur, sur la descente de la nuque : lequel on attribue totalement au Ceruebe, pource que la susdite nuque semble plus proceder d'iceluy que du cerueau. Il est entre tous le plus petit, et aussi plus solide : plus petit, pource qu'il n'auoit à receuoir que l'esprit parfaitement elaboré, et

pource moindre en quantité : plus dur et plus solide. pour le mieux et plus seurement contenir. L'vsage et vtilité d'iceluy est de garder et conseruer ce qui aura esté conclu et deliberé de l'esprit, à fin que toutes les fois que la personne se voudra aider des conclusions prises auparauant, ou des choses notables qu'elle aura voulu retenir, elle puisse tirer de là, comme d'vn tresor, ce dont il sera besoin en temps et lieu : ce qui sera déclaré cy apres plus amplement au liure de la generation.

Le sçay bien que Galien et les Medecins Grecs n'ont point mis les trois facultés susdites en diuers lieux, mais ont voulu que toutes trois soient en toute la substance du cerueau, comme mesme a disputé monsieur Fernel en sa Physiologie : mais l'ay suivi la plus commune opinion des Arabes, comme la plus facile ¹.

¹ Ce paragraphe manque dans l'*Anatomie de la teste* et l'*Anatomie generale*. Mais ces deux éditions présentent en cet endroit un long passage, qui, existant d'abord comme en germe dans la *Briefue Collection*, où il n'occupe que deux pages, ne prend pas moins de 11 feuillets de l'*Anatomie de la teste*, du 25^e au 36^e, et qui a été supprimé à partir de la première édition des Œuvres complètes. On en retrouve à la vérité, selon l'indication de l'auteur, la plus grande partie au livre de la génération, mais non la totalité : et il n'est pas sans intérêt de jeter un coup d'œil sur les vues physiologiques que Paré a cru devoir laisser en oubli.

Voici d'abord la théorie exposée dans la *Briefue Collection*, fol. 58, verso.

« Le cerueau tant anterieur que posterieur est domicile de la faculté animale, laquelle est triple : *sensitiue, motiue et principale*.

« La *sensitiue* pour la plus pure procede du cerueau anterieur : icelle est diuisée en cinq sens exterieurs.....

« La faculté *motiue* est principalement si-

Les instrumens et conduits de la faculté odoratine (que nous appellons Apophyses mammillaires) sont certai-

tuée au cerueau posterieur, qui est distribuée par les nerfs aux muscles de tout le corps pour faire le mouuement volontaire.

» La faculté principale est tant au cerueau anterieur que posterieur. »

Cette faculté principale est divisée en trois. *L'imaginatiue*, autresfois nommée *sens commun*, a sa résidence aux ventricules antérieurs. La *coïtatiue* ou *rationale*, est située au ventricule moyen, comme au centre du cerueau, *a fin d'estre mieux gardée, pource que c'est la plus excellente et premiere en dignité*. Enfin la *memoratiue* au ventricule postérieur.

Ce qui est remarquable dans cette première théorie, c'est la repartition du sentiment et du mouuement aux parties antérieures et postérieures du cerueau. On ne la retrouve plus dans le long article de l'*Anatomie generale*, dont je reproduirai ici seulement les passages qui n'ont point été reportés ailleurs.

« D'auantage il me semble que ie ne me eslongeray gueres de mon propos, si en cest endroit ie reduis en memoire les facultez animales, pour leur grande excellence et dignité.

Des facultez animales.

» Donc apres auoir parlé des ventricules du cerueau, à present nous faut demonstrier que Nature, par laquelle i'entens le Dieu viuant, facteur de toutes choses, ne les a faits sans grand nécessité : parce qu'en iceux sont contenues les actions, facultez et operations de l'ame, qui sont choses sublimes et obscures, si bien que leur excellence surmonte la capacité de notre iugement humain. Toutesfois, comme dit Fierabras, medecin docte, en sa Methode, à fin que nous ne fussions ignorans comme les bestes, Dieu a voulu qu'en quelque partie nous contemplions Nature, en cherchant les choses qui se peuuent grossièrement demonstrier.

» Et de fait pour esclarcir icelles choses hautes et obscures, les anciens ont fait cinq

nes productions ou auancemens de la mesme substance du cerueau, faites en forme de nerf, lesquelles descen-

sent interieurs, correspondants aux extérieurs qui sont voir, oïer, gouter, ouïr et toucher. Lesquelz interieurs te declarerons le plus succinctement qu'il sera possible, selon ce que l'en a sceu comprendre pour auoir leu et ouy plusieurs et diuers auteurs : et iacoit que d'iceux ie tire quelques propos et notables sentences, si est-ce qu'en cela ie ne pense faire non plus de tort que fait vne chandelle en prenant sa clarté d'vne autre. Or donc, les sens interieurs sont cinq, à sçauoir :

» *La faculté et puissance animale, sensitive et mouue*, laquelle n'est distinguée aucunement selon les lieux de ses operations, comme les autres sens : ains est diffuse par tous les ventricules, voire en la substance du cerueau, veu qu'elle enuoye aux parties du corps qui en ont besoin, le sentiment et mouuement volontaire, desquels les instrumens sont les nerfs et les muscles. Mais deuant que passer plus outre, nous dirons que c'est que sentir, qui est perceoir quelque chose par le sens. Et te faut icy noter, que premierement que le sentiment exterior puisse estre fait, quatre choses sont requises, lesquelles concurrent ensemble : a sçauoir la faculté ou puissance de l'ame, par laquelle sont faites quelques ceures ou fonctions qui viennent de l'esprit animal conduit par les nerfs. La seconde, c'est l'organe ou instrument contemperé et idoine à receuoir les fonctions : en laquelle, comme en son subiet, la puissance de l'ame fait son operation. La troisieme, l'obiet qui est la chose sensible et perceptible, ou ce qui est oblecté et presenté à l'organe, et enuers lequel la faculté ou puissance de l'ame exerce ses operations. La quatrieme est le moyen qui reçoit l'obiet de la qualite sensible, et le porte à l'organe. Exemple. Sans la faculté animale sensitive on ne pourrait aucunement sentir : pareillement sans l'organe, qui sont les nerfs dont le vray cuir est tissu, par lesquels l'esprit et faculté animale est portée, on ne pourrait sentir : aussi sans le moyen

dent des cornes posterieures des ventricules anterieurs, et aux os nommés *Ethmoides, Spongieux, Cribleux*, ou

qui est la vole ou paulme de la main et des doigts principalement, et estans en leur temperature naturelle : car autrement ne peut estre loïne à recevoir les fonctions de l'ame. Parquoy la main estant trop refroidie ou eschauffée, ou calleuse (comme peuvent auoir les charpentiers, forgerons et autres semblables manouurlers), ne peuvent auoir certain iugement du tact. L'obiet du tact, c'est la chose sensible ou perceptible qui est obietée et presentée à l'organe, enuers lequel la faculté sensitive exerce son operation : et cedit obiet est toute qualité tactile faite des qualitez premieres, comme chaleur, froidur, humidité et sicclté, et autres qui les accompaignent, comme dureté, mollesse, asperité, lenité, pesanteur, legereté, espaisseur, rarité, friable, onctueux : et encores d'autres adiointes à icelles, comme grandeur, petitesse, figure, nombre, motion et repos.

» Le second est le *sens commun* qui reçoit les images, etc. » — Tout le paragraphe consacré au sens commun a été reporté presque littéralement au livre de la génération, chapitre xi. Apres le sens commun, A. Paré traite du troisieme sens intérieur, sous ce titre :

« *Du sens imaginatif, estimatif ou phantasie.* »

Puis du quatrième :

« *Du sens appelé cogitation, ratiocination ou entendement.* »

Et enfin du cinquième :

« *Du sens memoratif.* »

Les articles consacrés à chacun de ces sens ont été transportés au livre de la génération, chapitre indiqué, où ils suivent celui du sens commun, mais avec ces titres nouveaux : *De la phantasie ou imagination. — De la ratiocination. — De la memoire.* Je signalerai en temps et lieu les autres modifications qu'a subies le texte.

Après avoir fixé le siège de la mémoire au ventricule du ceruelet, A. Paré signale l'influence du cerueau humide ou sec sur cette

Colatoires du nez : à fin que par icelles la faculté odoratiue portée par l'esprit conuenable à ce faire, puisse

faculté. J'ai reproduit le passage textuel dans une note du chapitre précédent (voyez ci-dessus, page 213). Apres quoi il continue :

« Or nous concludons que l'esprit est l'organe des operations et actions susdites, et ne sont faites sans quelque mouuement du cerueau, ainsi que le Systole et Diastole du cueur meu de l'esprit vital. Pareillement quand l'esprit animal frappe le cerueau et les nerfs, comme la corde du Lud touchée rend le son : aussi par ledit esprit sont faites lesdites actions : et partant les esprits sont les organes et instrumens desdites actions, et les ventricules les domiciles des esprits et facultez animales : ce qu'on peut cognoistre par seule experience. Car on voit ceux qui par playes, contusions et fractures de la teste, lorsqu'ils sont frappez aux ventricules anterieurs, l'apprehension, imagination ou phantasie est depraüée, et aucunes fois du tout perdue. Et ceux qui sont frappez au sommet, perdent la ratiocination. Et ceux qui sont frappez au derriere à l'occiput, perdent la memoire : ce que les anciens ont laissé par escript, qu'un philosophe frappé d'une tuille derriere la teste, oubliat tout ce qu'il sçauoit, et mesmement son nom, pource que le domicile de la memoire auoit esté blessé. Or sçauoir et cognoistre n'est autre chose que auoir souuenance : dont ledit philosophe ayant perdu sa memoire, ne sçauoit plus rien : à raison que lesdites facultez animales ont vne connexion et symbole l'une avecques l'autre : dont s'enstuit, lorsque l'une d'icelles est depraüée ou du tout perdue, que par consequent les autres souffrent.

» D'auantage on voit ceux qui ont grand front et esleü, auoir communement bonne imagination. Et que ceux qui ont le derriere de la teste esleü, ont communement aussi bonne memoire. Au contraire, ceux qui ne sont tels, ont telles actions depraüées. Aussi ceux qui ont le sommet de la teste esleüee en pointe, comme l'auoit Thersités Grec, Triboulet et Tonny, ceux là n'ont iamais

prendre et recevoir les especes des odeurs, et d'illec conduire icelles jusques aux ventricules, ainsi qu'il a esté nécessaire pour le jugement qu'il faut qu'elles reçoivent de la faculté raisonnable, sçavoir est de bonté ou malignité, ou mediocrité des deux. Or ne sont elles point appellées nerfs, jaçoit qu'elles en ayent la forme, pource qu'elles ne sortent point hors du Crane.

CHAPITRE VIII.

DES SEPT COUVEAUX, PAIRES OU COUPLES DE NERFS du cerveau, ainsi appellés pource qu'ils sont toujours deux à deux : sçavoir est, l'un de dextre costé, et l'autre du costé senestre.

Les nerfs sont les voyes et instrumens ou organes de l'esprit animal,

bonne ratiocination, et partant sont naturellement folz, à raison que les ventricules du cerveau sont pressez, et par consequent angustes. Dont les actions des susdites facultez animales sont depravées, et partant on voit facilement que les organes sont distingués de lieux, et que leurs operations sont en pluralité : toutesfois ils ne peuvent estre si bien cogneus que les sens et actions extérieures, tous lesquels tant intérieurs que extérieurs reçoivent vne puissance de l'ame, par laquelle ils font leurs operations.

« Ceste ame est vn esprit ou substance incorporée, inuisible, etc. » Le reste se retourne au chapitre déjà cité du Livre de la Generation, et cette longue digression se termine ainsi :

« Et te suffice pour le present de ce petit sommaire des facultez animales. Maintenant nous retournerons à parler des apophyses mammillaires, et suivrons les autres parties de la teste. »

Il y a ici plusieurs théories physiologiques. La principale est sans doute celle des cinq sens intérieurs, cette espèce de phrénologie

et des facultés portées par iceux : et sont faits d'une partie simple au dedans du cerveau, ou de la Spinale medulle, mais sortis hors tant de l'un que de l'autre. Ils sont faits et composés par la reuesture et couverture des membranes du cerveau, et d'une tierce selon aucuns Anatomistes) venant des ligamens, tant ceux qui lient les vertebres qu'autres. Laquelle chose, sauf meilleur jugement, me semble estre impertinente, veu qu'icelle membrane est totalement contraire, comme insensible, au nerf, qui est de bailler sentiment et mouvement. Leur substance et portion contenue encores dans le cerveau, n'est en rien differente de la substance d'iceluy, quant en consistance et solidité : mais leur quantité est diuerse, pour la plus grande ou plus petite nécessité de la partie où

devinée par les anciens, et conservée par A. Paré, mais dont, on ne sait pourquoi, il avait supprimé le large développement que nous venons de reproduire, avec la conclusion si précise que j'ai cru devoir mettre en italique. Une autre qui pour l'importance prend place immédiatement après, est la théorie des sensations externes, pour lesquelles, outre l'organe, l'objet et le moyen, l'auteur posait cette quatrième condition, *la faculté ou puissance de l'ame, sans laquelle, en effet, la sensation n'aurait point lieu.*

On retrouve quelques traces de ces idées dans le chapitre vii de l'Introduction à la chirurgie, intitulé : *Des facultés*. Mais elles y sont étriquées, confuses, et même faussées, de telle sorte qu'elles sont à peine reconnaissables. Ainsi la faculté animale n'offre plus que trois manières d'être : motive, sensitive, et principale ou intellectuelle. Les sensations n'ont plus besoin que de trois conditions toutes physiques, l'objet, le moyen et l'organe. En un mot la sèche analyse que Paré a donnée dans son Introduction, est bien loin de valoir l'article original qu'il avait supprimé.

ils sont inserés. Leur figure est ronde, en forme d'un canal ou tuyau. Leur composition est, dedans le Crane, de la simple substance calleuse du cerueu : et passans au trauers des trous du Crane, les membranes du cerueu se percent, y cauans des trous, non qui les pertuisent d'oultre en oultre, mais s'eslargissent en figure d'une fluste, comme il se fait au procès du Peritoine qui va aux testicules, que nous disons estre comme la voye d'un gant : tellement qu'ils sont reuendus de la Dure et Pie-mere. Ils sont nourris et viuifiés, ou par les veines et arteres capillaires, qui descendent en iceux avec lesdites membranes, ou par autres conduits imperceptibles exterieurement en iceux.

Ils sont faits pour donner sentiment aux membranes capables de sentir, mouuement aux mobiles, et cognoissance de ce qui est nuisible. Et oultre que les nerfs donnent sentiment à toutes les parties du corps, Nature a donné un sentiment special à ceux qui doiuent seruir à la vertu et faculté d'un chacun des sens corporels, que les autres n'ont point. Exemple : des nerfs optiques pour seruir à la vertu visuelle : ceux du nez pour odorer, ceux de la langue pour goster, et ceux de la main pour le tact, comme nous deduirons cy apres, le tout par la grande prouidence de Dieu ¹.

Et quant au nombre principal, lequel medialement ou immediatement sort du cerueu, il est de trente sept paires : dont il y en a sept ou huit qui sortent immediatement du cerueu, et les trente par le moyen de la Spi-

nale medulle, comme tu entendras tant en ce liure icy qu'au liure subsequent ¹ : car à ceste heure nous parlerons seulement de ceux qui immediatement viennent du cerueu, et au liure subsequent de ceux qui viennent de la Spinale medulle.

La premiere paire des nerfs du cerueu est plus grosse que toutes les autres, laquelle va aux yeux, pour illec bailler voye et passage à l'esprit visuel : et toutesfois auant que sortir hors du Crane, ils s'insèrent ensemble en forme de fer de moulin, faisans et constituans de leurs cauités non apparentes à l'œil, un commun conduit, par lequel l'esprit apporté par ses deux nerfs se communique de l'un à l'autre. Et qu'il soit ainsi, telle chose nous est bien demonstrée, tant par les hacquebutiers qu'arbalestriers, qu'autres ayans perdu l'un des yeux, ou bien clos, qui voyent plus subtilement et plus loin de l'œil qui demeure ouuert, que non pas des deux ensemble : ce qui ne se feroit, si l'esprit qui estoit porté à l'œil clos et bouché ne passoit à l'autre. Et la cause de telle subtilité de veue par un œil, est la plus grande union de la vertu visive, qui est en plus

¹ La *Briefue Collection* n'admet au cerueu que sept paires de nerfs.

L'*Anatomie de la teste*, à l'occasion des trente paires de nerfs sortant de la spinale medulle, ajoute :

Lesquels (Dieu aydant) te declareray en mon Anatomie generale. Ce qui aurait concouru au besoin à prouuer que cette dernière n'auait paru qu'après l'autre, et au plustot en 1561 : mais cette démonstration devient désormais superflue ; M. Champion, de Baile-Duc, vient de m'envoyer de sa bibliothèque un exemplaire complet de l'*Anatomie generale*, ou l'on voit qu'elle a été acheuée d'imprimer le 15 avril 1561.

¹ Ce paragraphe manque dans l'*Anatomie de la teste* et l'*Anatomie generale*, et l'on n'en trouve encore que la première phrase dans la première et la deuxième édition.

grande quantité de l'esprit visuel : ainsi que nous enseignent les Philosophes, qui disent que la vertu vnie est plus grande que dispersée. Or icelle coniugaison estant venue iusques à l'humeur vitreux de l'œil, se consomme en la structure et composition de la tunique d'iceluy, nommée en Grec *Amphiblistroïde* ou *Retiforme*, laquelle reuest par derriere et nourrit cest humeur vitreux, ainsi qu'il te sera démontré en la dissection de l'œil¹.

Or que le nerf optique aye canité manifeste, cela ne peut estre exactement cogneu : car la situation et figure des parties ne se peuvent cognoistre parfaitement lors que l'animal est mort, parce que l'ame en est hors : et par ce moyen est esuacué grande quantité d'esprits et vapeurs : ioint que la chaleur naturelle est esteinte, et les humeurs qui estoient en la partie sont comme congelés et pris du froid².

La seconde coniugaison se diuise en portions sur l'issue du Crane : et à la racine de l'orbite se distribue aux sept muscles de l'œil pour faire les mouuemens d'iceluy.

La tierce est double, et en sortant pareillement hors du Crane, se di-

uise en plusieurs rameaux, dont les vns s'en vont aux muscles temporaux et masticatoires, et au cuir de la face, du front, et parties du nez qui sont capables de sentir. Les autres rameaux vont à la mandibule superieure et parties appartenantes à icelle : comme aux dents, genciues, et aux muscles de sa léure. Les troisièmes branches iettans rameaux tant d'vn costé que d'autre, vont à la mandibule inferieure et parties d'icelle, comme aussi aux dents, genciues, et muscles de sa léure : et aux ronds, lesquels circonscrivent interieurement les parties laterales de la bouche, comme il te sera cy apres déclaré en son lieu. Les derniers rameaux s'insertent et perdent en la tunique de la langue, pour la rendre apte à discerner des saueurs : au moyen dequoy Galien les appelle Gustatifs.

La quatrième coniugaison et plus petite, se perd et consomme presque toute en la tunique du palais, la rendant apte aussi à iuger avec la langue des saueurs.

La cinquième est double, et a son origine dans le Crane, et enuoye sa plus grande portion au trou de l'oreille, pour bailler passage à la fa-

¹ Gal. liu. 8. chap. 8. *De l'usage des parties.* — A. P.

² Ce paragraphe manque dans l'*Anatomie de la teste* et l'*Anatomie generale*. La *Briefue Collection* est plus exacte, et donne même d'autres détails :

« Aucuns disent et ont escript que lesdicts nerfs optiques auoient cauitez manifestes : toutesfois ie ne l'ay seu iamais apereueoir par la dissection au sens de la veuë.

» Ilz sont de figure de fer de molin, et ont meat commun ensemble, à celle fin (disent aucuns anatomistes) que ce que nous voyons exterieurement ne nous apparaisse double : ce

qui se feroit se ilz se croisoient l'un sur l'autre, et qu'ilz n'eussent ensemble meat commun. Toutesfois me semble que telle raison ne peut estre receuë, considéré que les nerfs auditifs n'ont point de meat commun, mais ont grande distance l'un de l'autre. Ce neantmoins les sons ne sont confuz, mais distincts. Parquoy le meat commun desdictz nerfs visuels n'a este faiet pour la distinction des obiects, mais plustost pour la confirmation et maintien de la veuë, à fin que s'il suruenoit perte de vn œil, que l'autre fust suffisant pour les deux. Souzb correction de meilleur iugement que le mien. » Fol. 60.

culté auditive, faite par la reverbération de l'air, de laquelle sont faits les sons. L'autre portion plus petite va aux muscles temporaux par le trou prochain, duquel sort le nerf de la seconde coniugaison.

La sixième, apres les Optiques plus grande, estant sortie hors du Crane toute entiere, baille certains petits rameaux à aucuns muscles du col et du Larynx : puis descend dans le Thorax et fait les nerfs Recurrens ou Reuersifs, puis descend en toutes les parties des deux ventres inferieurs iusques à la Vessie et aux Testicules, ainsi que tu as entendu au premier liure.

La septième coniugaison se perd et s'insere aux muscles de l'os Hyoide et de la langue et en aucuns du Larynx, pour faire le mouuement d'iceux, et sort hors le Crane par le trou de l'os Occiput pres des eminences d'iceluy ¹.

¹ Cette description des nerfs est fort obscure et fort concise à la fois, et je ne sais pourquoi Paré a laissé en oubli quelques détails qu'il avait mis dans sa *Briefue Collection*. Je reproduis ici la description de cet ouvrage, à partir de la seconde coniugaison :

« La seconde coniugation est enuoyee et distribuée aux sept muscles des yeux pour faire le mouuement d'iceux, et surmontent les susdictz, parcequ'ilz sont plus durs. Et ne passent par la mesme voye des optiques, mais par vn trou beaucoup plus petit et assez pres du trou des optiques, scauoir est en la cavitè, la ou sont situez les yeux, nommée orbite. Et sont accompagnez de veine et artere.

» La troizieme coniugation sort par vn petit trou qui est pres l'oreille, accompagnée aussi de veine et artere, auquel lieu se diuise en deux parties, dont l'vne descend de la langue, et *ist* la membrane qui la couure pour discerner et iuger des saueurs. L'autre portion est enuoyée à la mandibule superieure et inferieure. Ceux de la superieure sortent

CHAPITRE IX.

DU RETS ADMIRABLE ET GLANDVLE
BASILAIRE.

Or de l'esprit vital est fait l'esprit animal, enuoyé du cœur par les arteres Carotides internes au cerueau, pource qu'il estoit requis qu'il fust mieux cuit et digeré, d'autant que l'action animale est plus noble que la vitale. Et pourtant Nature a produit et basti vne diuision d'arteres en petits filets entrelacés ensemble en diuerse forme, passant l'vn par dessus l'autre, par plusieurs fois se coupant et diuisant, maintenant en vne sorte, maintenant en autre, avec plusieurs circonuolutions et entortilleures comme vn petit labyrinthe, faisant vne merueilleuse texture en ma-

des os *parii* (les os jugaux) sous les yeux, et ceux de l'inferieure sortent des costés du menton, et plusieurs rameaux d'iceux sont enuoyés à toutes les parties de la face, comme aux muscles d'icelle, et principalement aux muscles des temples, au nez, aux gencives et racines des dents, aux leures, pour leur donner sentiment et mouuement. Et note bien que cesdictz nerfs, lorsqu'ilz entrent aux mandibules pour aller aux racines des dents, avecqu'eux se diuisent veine et artere. Et sont ensemble couuers d'vne tunique Parquoy ne se fault donner merueille si par vne fluxion faicte aux gencives, racine et substance des dents, si on y sent douleur pulsatile.

» La quarte coniugation est fort petite et est aucunement meslée avec la tierce. Toutesfois se separe d'elle sortant hors du palais par deux trouz pour les inserer en la tunique dudit palais : comme auous declare par cy deuant, parlant des parties de la bouche.

» La cinquieme paire de nerfs sort par l'os

nier d'un filet ou rets. Et pour ceste cause a esté appellé des anciens *Rets admirable* : et a esté ainsi fait , à fin

petreux, et est diuisée en deux parties en leur origine : dont l'une est enuoyée aux aureilles et fait vne petite membrane à l'entour du trou nommé *Cicum foranen*, lequel est fort anfractueux, comme a esté dict : et l'autre portion va aux muscles des temples et parties de la face, avecq' la troisieme et quatrieme, comme auons deduit.

» La *sixiesme* sort par vn trou qui est au bas de la commissure laubdoide, comme a esté dit, traictant des parties du col, et lorsqu'ilz sortent de la substance du cerueau sont separez en trois parties : mais subit qu'ils sont sortis hors du crâne, se vnissent en vn, et se meslent avec la septiesme coniugation : puis se diuisent derechef pour aller à la racine de la langue, pour faire le mouuement d'icelle. Et l'autre portion descend le long de la trachée artere, de l'œsophage, et à l'orifice superieur de l'estomach, la ou ilz se diuisent en plusieurs ramifications. Puis vont presques à tous les intestins et visceres, pour leur donner sentiment. Et d'une portion d'iceulx sont faitz les nerfz recurrens, ou reuersifz, desquelz auons parlé.

» La *septiesme coniugation* sort de l'endroit, la ou le cerueau posterieur designe : et incontinent qu'ilz sont yssus, se ioignent avec la sixiesme paire, puis derechef se diuisent en deux portions dont l'une va aux muscles communs du larinx. Et l'autre partie, laquelle est plus grande et apparente, se insere à la langue pour faire le mouuement d'icelle comme il a esté dit. » Fol. 60, verso et suiv.

C'est en vain, même avec ces détails plus étendus, que l'on cherchera à déterminer, selon les lumières de l'anatomic moderne, à quels nerfs se rapportent les sept paires cérébrales admises par Paré. Il y a une confusion inextricable ; mais il importe d'ajouter qu'elle vient originairement de Vésale, le principal guide de notre chirurgien. Vésale connaissait fort mal les nerfs cérébraux : ce fut Fallope, son disciple, qui le premier redressa ses erreurs, et expliqua l'origine et

que l'esprit y fist plus longue demeure, pour illec estre mieux agité et élaboré, subtilié et mis en extreme perfec-

la distribution des principales paires ; et c'est à tort que Portal a rapporté cet honneur à Columbus. Voy. *Fallopæi observ. anatomicæ*.

Vous remarquerez que Paré, bien qu'il annonce huit paires de nerfs dans toutes ses éditions à partir de l'*Anatomic de la teste*, oublie de derrière la huitieme. Cet oubli est réparé dans l'explication des méchantes figures qu'il a empruntées à Vésale ; on lit en effet pour la première planche :

« La huitième paire, délaissée des anciens anatomistes. »

Et pour la seconde :

K. *Montre le plus petit nerf du cerueau, lequel (laissé des anciens anatomistes) s'en va aux muscles mouant la mandibule inferieure son origine est toute prochaine du nerf auditif.* »

A ne consulter que la figure, ce serait le nerf pathétique ; à s'en rapporter au texte, se serait une branche du trifacial. L'erreur vient encore de Vésale, et a été corrigée par Fallope.

Bien que cette note soit déjà fort longue, je pense qu'on ne lira pas sans intérêt le passage suivant, qui termine dans la *Briefve Collection* ce qui a rapport aux nerfs cérébraux et aux nerfs en général, surtout à raison de cette distinction si ancienne des nerfs du sentiment et des nerfs du mouuement.

« Or il fault entendre que la substance des nerfz n'est autre chose que le cerueau endurci, couuers aussi de deux membranes comme ledict cerueau. Et dauantage preignent autres fibres des parties par la ou ilz passent, ce qui est facile à prouuer : car par ou ilz passent, laissent aucuns filaments de leur substance. Et ou ilz ne prendroient aucune fibre desdictes parties par ou ilz passent, seroyent consummez deuant qu'ilz paruissent au lieu la ou ilz sont dediez.

» Dauantage plusieurs ont escript qu'il y auoit des nerfz pour le mouuement et d'autres pour le sentiment. Ce que me semble estre vray et bien entendu : car tous nerfz ont vrayement les deux facultez, c'est assa-

tion : ce qui fait l'animal prompt et idoine à rendre les fonctions et actions ja declarées de la faculté animale : laquelle aussi a obtenu de Nature les instrumens plus parfaits , d'autant qu'elle excède la vitale.

Or est ledit rets double, situé aux parties laterales des apophyses Clinoides , divisé et separé par où il y a la *glandule Colatoire*, laquelle est mise au milieu desdites apophyses Clinoides sous la Dure-mere , ausquelles il y a certains petits trous spongieux , par lesquels passe et transcoule la pituite excrementeuse et subtile, qui descend du moyen ventricule par le conduit appellé Peluis ou Lacuna , pour puis apres estre jettée par les deux trous lateraux de l'os Basilaire du palais , et de là expurgée tant par le nez que par le palais : dont ie pense que la salive est faite en partie : attendu que ceux qui ont le cerueau humide abondent en icelle , la jettant quasi continuellement par la bouche.

Les Apophyses Clinoides sont certaines productions d'os faites interieurement de l'os Basilaire , entre lesquelles ladite glandule Colatoire est située avec vne portion du rets admirable. Quant à ceste partie , il y a grande dissension entre les Anatomistes : Vesalius nie qu'elle se trouue aux hommes: Columbus l'admet, mais il semble aduis qu'il la confonde avec le Plexus Choroides : de ma part, ie l'ay tousiours veue au lieu et en la façon que ie l'ay descrite, comme Syluius a disputé contre Vesalius¹.

Toutesces parties demonstrées, resuoir motiue et sensitue, mais retiennent le nom de la plus manifeste et apparente action qu'ilz recoiuent de la faculté animale. Fol. 61, verso.

¹ Ces citations manquent dans l'*Anatomie de la teste* et l'*Anatomie generale*.

tera seulement le Crane, duquel ie te conteray les trous , à raison qu'ils profitent grandement à entendre où vont les veines, arteres et nerfs¹.

CHAPITRE X.

DES TROVS DE LA BASE INTERNE DV CRANE.

Les premiers sont les Ethmoides.

Les deuxièmes , ceux des nerfs Optiques.

Les troisièmes , des nerfs motifs de l'œil , et d'aucunes portions de la tierce paire.

Les quatrièmes sont pour vne partie de la quatrième paire des nerfs , qui va aux muscles Crotaphites ou des Temples.

Les cinquièmes sont pour la transcolation de l'humeur aqueux et subtil descendant du moyen ventricule du cerueau au palais , faisant l'humidité salivale : et sont quasi insensibles à l'œil. Lesquels sont situés sous la glandule colatoire entre les Apophyses Clinoides.

Le sixième est en l'os Sphenoïde , Cuneiforme ou Basilaire , pour donner entrée aux arteres Carotides internes, faisans le rets admirable , s'allant rendre dedans la grande creuasse ou fente.

¹ Dans l'*Anatomie de la teste*, après la description du rets admirable et des apophyses clinoides, l'auteur ajoute, folio 53, recto :

« Or il suffit des parties contenant et contenues du Crane, apres lesquelles s'ensuiuent celles de la face. »

Il se met en effet à parler de la face, des os de la face et des dents ; après quoi, sans nulle transition, il revient aux trous de la base interne du crâne, folio 63, verso.

Dans l'*Anatomie generale*, il suit deja le même ordre qu'ici.

Le septième est double le plus souvent, pour donner entrée à vn rameau de la Jugulaire interne.

Le huitième est oblong en forme ovale, par lequel sort vne partie de la troisième paire et toute la quatrième paire des nerfs.

Le neuvième fait ceux de l'ouye.

Les dixièmes sont fort petits, et baillent passage à vne veine et artere pour aller au conduit de l'oreille : situés au dessus du trou du Cœcum.

Les onzièmes sont les deschirés, qui donnent issue à la sixième paire des nerfs, à vne partie de la Carotide, et à vn rameau de la Jugulaire interne.

Le douzième, pour donner issue à la septième paire.

Le treizième est le grand trou de l'Occiput, pour donner issue à la nuque.

Le quatorzième, est celui qui est le plus souvent derriere ce grand trou, par lequel entrent les arteres et veines ceruicales.

CHAPITRE XI.

DES TROUS DE LA BASE EXTERNE DV CRANE,

Aux sourcils y a vn trou de chacun costé, par lequel passe vn petit nerf de la tierce coniugaison, sortant de la cavité de l'orbite, passant à trauers de l'os du front, à l'endroit du sourcil, pour donner mouuement aux deux muscles du sourcil supérieur et au front : mais le plus souvent le trou ne se trouue qu'en vn costé, quelquesfois vne fente, quelquesfois du tout point.

Le second est celui du grand Canthus, par lequel descend vne portion de la troisième coniugaison des nerfs

à la tunique du nez, dans lequel est située la glandule lachrymale.

Le troisième est situé au dessous de l'œil pour la descente d'une autre portion de la troisième paire, pour aller aux parties de la face, et aux dents de la mandibule supérieure.

Le quatrième est au commencement du palais, entre les dents incisives, par lequel passe quelque petite veine et artere, et la tunique du palais.

Les cinquièmes sont contenus dans les os du palais, par lesquels descendent les nerfs de la quatrième coniugaison, pour faire le goust.

Les sixièmes sont les grands trous du palais, seruans à la respiration, et pour vider le phlegme tombant du cerueau par dedans le nez.

Reste vne fendasse sous le Zygoma, montant dans l'orbite, par où passent tant les nerfs de la troisième paire aux muscles Crotaphites, qu'aucunes veines et arteres. Plus vn autre situé entre l'apophyse Mastoïde, lequel ne passe outre sensiblement. D'auantage, vn autre qui est à la racine postérieure de l'apophyse Mastoïde, appelé d'aucuns Procès mammillaire, par lequel vn petit rameau de la veine Jugulaire va dedans le Torcular.

Quant est du nombre de ces trous, quelquesfois tu en trouueras plus, autresfois moins¹. Lesquels seruent

¹ Le chapitre quatrième s'arrête ici dans les premières éditions : ce qui suit ne se rencontre qu'à partir de la quatrième. *L'Anatomie de la teste* offre en cet endroit les trois paragraphes suivants :

« Item sont deux assez grandes cavitez soubz les sourcils, remplis d'aucun humeur visqueux, qui seruent à l'odorat comme a esté dit cy deuant.

» Item sont deux autres cavitez aux apophyses mastoïdes ou procez mammillaires :

de quatre choses : la première, à donner issue aux nerfs, la seconde à recevoir les veines et artères, la troisième à donner entrée à l'objet prochain de l'ouye et du flairer, la quatrième à vider les excréments du cerueau.

CHAPITRE XII.

DE L'ESPINE MEDVLLAIRE ¹.

La moëlle Spinale est comme vn ruisseau coulant du cerueau, ainsi que d'une fontaine, laquelle enuoye

esquels est contenu vn air implanté pour l'ouye.

• Item deux autres cavitez aux mandibules, dans lesquelles est contenu vn humeur visqueux, espais et gluant, qui est pour la nourriture des dents, comme nous auons ia prédit. »

Il s'agit, comme on voit, des sinus frontaux, des cellules mastoïdiennes, et des sinus maxillaires. Sans doute, ce n'était pas exactement le lieu de parler de tout cela ; mais dans les éditions complètes, ces trois paragraphes ont été reportés au chapitre *Des dents*, liv. IV de l'anatomie, où ils sont bien moins encore à leur place, à l'exception peut-être du dernier.

¹ Ce chapitre est le seul du troisième livre qui ne se rencontre pas dans l'*Anatomie de la teste* : il n'existe pas même dans l'*Anatomie generale* ; et on le rencontre pour la première fois, ainsi qu'une figure spéciale représentant la *spinale medulle*, dans l'édition de 1575.

par toutes les parties d'entour d'elle qui sont sous la teste, des nerfs pour leur bailler sentiment et mouuement, les ramifiant ainsi qu'un tronc d'arbre en plusieurs branches, qui sont au nombre de trente de chacun costé, que descrirons cy apres. Icele est enuëllée de deux membranes qui couurent le cerueau, à sçauoir de la Dure et Pie-mere, et n'y a nulle interualle entre les deux comme il y a au cerueau, parce qu'elle n'a mouuement comme le cerueau. Elle a vne autre membrane par dessus qui les enuironne, fort dure et epaisse, qui sert de garder que ladite moëlle spinale ne soit rompue, quand nous mouuons le dos. Les maladies d'icelle sont semblables à celles du cerueau, à sçauoir que le mouuement et sentiment de toutes les parties inferieures sont interessés, quand quelque roëlle de l'Espine est blessée : comme quand quelques-unes sont hors de leur place, et quand elles en sont esloignées, lors il se fait contorsion de la moëlle : et si vne seule se iette hors de son assiette, la moëlle estant flechie en si peu d'espace et estroit, sera griefuement trauaillée : et la roëlle estant sortie hors de son lieu, la comprimera pour le moins, si elle ne la rompt et descire. Les nerfs sortans des roëlles de l'espine, les veines et artères y entrent par les mesmes trous, pour nourrir la moëlle et les roëlles ou vertebres.

LE QUATRIÈME LIVRE

AVQUEL SONT CONTENUS PRINCIPALEMENT

LES MUSCLES ET OS DE TOVT LE CORPS ,

AVEC DESCRIPTION DE TOVTES LES AVTRES PARTIES

DES EXTREMITÉS.

PREFACE.

Pour ce que quelqu'un se pourra esmerveiller de ce que deuant qu'auoir poursuiui et démontré toutes les parties de la teste, ainsi qu'elles ont esté proposées, j'ay fini le troisième liure de notre œuvre auquel elles semblent appartenir : à ceste cause, auant que passer plus outre, j'ay proposé rendre la raison laquelle m'a esmeu à ce faire, qui est telle : que j'ay délibéré de poursuivre tout d'un trait l'Anatomie des muscles. Et pour ce que des susdites parties de la teste, celles desquelles n'auons encore parlé sont constituées et faites selon leur plus grande partie des muscles : à ces fins ie les ay voulu traiter avec les extremités, commençant à la plus haute partie de la face, qui sont les yeux, quand j'auray premierement déclaré les os d'icelle, sans la connoissance desquels ie ne te scaurois suffisamment ny à ton profit, designer l'origine et insertion desdits muscles¹.

¹ Ce paragraphe manque dans l'*Anatomie de la teste*.

Or auons dit au commencement du liure precedent, faisant la diuision de la Teste, que par la Face estoit entendu tout ce qui est contenu entre le sourcil et le menton : en laquelle est vne merueilleuse fabrication de nature, d'auoir fait qu'en si petite espace, entre dix millions d'hommes il y ait tant de difference, que deux seulement ne peuuent estre trouués semblables, que subit ne soient distingués par certaines notes et signes, à fin qu'on peust connoistre l'un d'avec l'autre¹. Pareillement Nature y a produit la barbe, pour ornement, et faire la difference de l'homme avec la femme, et la maturité des corps, aages et temperameus. Et y a fait aussi vne beauté si grande, qu'aucuns desirent mourir de leur bon gré pour la beauté d'aucunes personnes, comme sont les fols amoureux : et sont tant agités, qu'aucunesfois deuiennent insensés et perdent du tout leur entendement pour les aiguillons de ceste belle face, qui penetrent iusques à la plus viue partie de leur

¹ Pierre Boystauu, en son liu. *du Theatre du monde*. — A. P.

ame : qui fait que les pauvres amoureux et passionnés la rendent martyrisée, obéissante et chambrière à leur concupiscence et desir. D'avantage il y a encore vne autre chose admirable à la face, combien qu'elle ne soit plus grande que de demy pied, toutes fois en la moindre mutation d'icelle nous apparoissent les differences des hommes et femmes, selon qu'ils sont joyeux, esperans ou amoureux, tristes, craintifs, honteux, malades ou sains, vifs ou morts ¹.

Parquoy, comme ainsi soit que la face soit en nous de telle consequence et respect, nous retournerons à l'Anatomie d'icelle : pour laquelle bien aisément declarer, commencerons aux os, sans la connoissance desquels on ne scauroit bien descrire l'origine et insertion de ses muscles.

CHAPITRE I.

DES OS DE LA FACE.

Les os de la face sont en nombre seize ou dix sept.

Et premièrement il y en a six, à scavoir trois de chacun costé, situés autour de l'orbite de l'œil, dont il y en

¹ Ici se trouve dans l'*Anatomie de la teste* et l'*Antonomie generale* un long article, ne comprenant pas moins de trois feuillets de la première, du 51^e au 57^e, touchant les diverses passions qui se peignent sur la figure : *joie, tristesse, crainte et honte*. Cet article a été reproduit lors de la première édition des Œuvres complètes, au chap. 18 de l'*Introduction*, en sorte qu'il était répété deux fois ; il a été retranché de ce quatrième livre à partir de la seconde.

Il est à remarquer que l'auteur avait d'abord supprimé, dans l'introduction de 1575, tout le premier paragraphe commençant par

avn grand, et vn autre petit, et l'autre moyen, tant en grandeur qu'en situation : tous trois touchent l'os du front en leur partie supérieure. D'avantage, le plus gros est conioint par suture avec vne production et apophyse de l'os Petreux, et constitue et fait le *Zygoma*, l'os *Jugal* ou l'os *Paris*, qui a esté fait de Nature pour la conservation du muscle Temporal, ainsi qu'il sera déclaré cy apres. Audit os il se trouue vne cavité, où est contenue vne substance morueuse pour la nourriture des dents molaires, et vn air implanté pour l'odorat. Le plus petit est situé au grand Cantbus de l'œil, dedans lequel est vn trou allant au nez, sur lequel est vne glande, à laquelle se fait l'Egilops. Le moyen os est presque au fond de l'œil, qui est fort delié quasi comme parchemin. A ceste cause sont dits *Escailleux*, pour ce qu'ils ressemblent à vne crouste ou incrustation, parquoy ils se brisent aisément.

Après ces trois susdits os, suivent les deux du nez, lesquels sont conioints par suture avec l'os du front, et ensemble en leur partie antérieure, par harmonie, c'est-à-dire de droite ligne, et de leur partie laterale ou postérieure avec les autres deux os, vn

ces mots : *Or ioye, espoir et amour*, etc.; et qu'il l'a réintégré à partir de sa seconde édition. On peut du reste rétablir entièrement le long article de l'*Anatomie de la teste*, en le commençant par les mots que je viens de souligner et qu'on trouve à la page 75, et en continuant jusqu'à la page 79, à ces mots : *C'est le propre du cœur mettre en icelle certaines marques de ses affections*. Seulement il convient de retrancher tout ce qui a trait à la *cholere*, à l'*agonie*, à la *haine*, le dernier paragraphe relatif à la *crainte*, et les citations d'auteurs qui d'ailleurs, comme il a été dit, ne datent que des dernières éditions originales.

de chacun costé, qui descendant depuis l'os du front (avec lequel ils sont aussi conioints par suture) viennent recevoir toutes les dents. Iceux se trouvent peu souvent séparés, ce dit Galien. Or sont ces deux cy les plus gros et plus espais des os de la face nombrés iusques icy, et sont connexés et assemblés par suture avec le plus grand os de l'orbite de l'œil, et deuers sa partie postérieure avec l'os Basilaire, et partie interne avec les deux petits os du palais intérieurs, lesquels constituent intérieurement l'extrémité d'iceluy: au moyen dequoy nous les pouuons appeller les os du palais intérieurs et postérieurs, et sont l'onzième et douzième os en nombre: et reçoient ces deux petits os par leur partie laterale, près les apophyses Pterygoides de l'os Basilaire (chacun de son costé) vn des nerfs de la quatrième coniugaison, lesquels nous auons dit cy dessus se perdre en la membrane du palais.

Il y en a encore deux autres, selon Galien, en la mandibule inférieure, qui sont conioints au menton: combien qu'aucuns ont voulu dire n'y en auoir qu'vn, pour ce qu'il n'appert au sens de la veuë aucune diuision entre eux. Mais ceux qui les nient, ie les prie de les vouloir chercher en vn ieune enfant, et ie les puis bien assurer qu'ils les trouueront: et la preuue en fera foy. Mais aux parfaits d'age ne peuent estre apperceus, et sont en nombre treizième et quatorzième. Ces deux os donc, faisans la mandibule inférieure, ont en leur partie postérieure deux apophyses de chacun costé, de la part qu'ils regardent la mandibule supérieure: desquelles l'vne est faite en pointe d'espée, appelée vulgairement *Coroni*: et l'autre mousse et ronde, laquelle s'insere

dedans la cavitè située en la racine de l'apophyse de l'os petreux, qui aide à faire le Zygoma près le trou de l'oreille: laquelle se peut luxer vers la partie antérieure, en baillant: qui se fait par la retraction des muscles qui naissent des apophyses Pterygoides et desinent aux angles inférieurs, qui sont en la partie plus large de ladite mandibule.

Or est ceste mandibule cauée comme la supérieure, et principalement en sa partie postérieure: contenant en sa capacité vnumeur blanc, glaireux, propre et familier pour la nourriture et accroissement continuel des dents. Lequel est illec fait et engendré du sang, receuant de sa partie postérieure et intérieure, sous la racine de l'apophyse ronde, les vaisseaux: c'est à sçauoir, veines, arteres, nerfs, et esprits apportés par lesdits vaisseaux, avec le nerf de la tierce coniugaison, par vn trou assez insigné. Au moyen de quoy ses parties sont nourries et viuifiées: et les dents, outre les autres parties, rendues sensibles par certaine portion desdits nerfs, illec apportés et distribués avec veines et arteres suffisantes pour leur nourriture et vie, par certains petits trous situés visiblement aux profondités des racines desdites dents: à cause dequoy, en douleur de dents, est senti douleur pulsatiue, pour la fluxion faite par les arteres. Qui soit vray, lors qu'on les tire, on trouue en leurs racines quelque petit vestige de substance nerueuse.

D'auantage il faut considerer, comme ladite mandibule produit de sa capacité interne deux nerfs assez insignés à costé du menton, à l'endroit de la dent canine inférieure et de la première des plus petites des molaires, pour le mouuement et sentiment

des parties à soy appartenantes : ainsi que ie l'ay déclaré en parlant de la distribution de la tierce coniugaison des nerfs. Je l'ay bien voulu admonester de cecy , à fin que tu te donnes garde d'iceux , lors qu'il sera besoin de faire incision aux susdits endroits.

Or il en resteencores vn autre situé sur le palais , duquel vient le *Septum cartilagosum* du nez , diuisant le nez en deux naseaux , et separant les deux trous du palais , lequel a esté obmis de tous Anatomistes que ie sçache.

Or à fin que chacun puisse plus facilement retenir et mettre en memoire le nombre des susdits os , nous ferons vne briefue et generale repetition d'iceux. Premièrement il y en a six , à sçauoir trois de chacun costé que nous pouons appeller *Orbitaires* , à l'entour des yeux. Les sept et huit se peuuent appeller *Naseaux*. Le neuuème et dixième , *Maxillaires*. Les onzième et douzième peuuent estre dits *Os internes du palais*. Les treizième et quatorzième , *Os de la mandibule inferieure*. Le quatorzième peut estre dit le *Mur-metoyen* ou *Septum du nez*.

Ces os ainsi briefuement et sommairement nommés , nous faut maintenant parler des dents , sourcils , cuir , pannicule charneux , muscles , et consequemment des autres parties de la face.

CHAPITRE II.

DES DENTS.

Les dents sont du nombre des os , dont le nombre est de trente deux au plus aux hommes , sçauoir est , seize en chacune mandibule , situées par ordre : desquelles en la partie ante-

rieure y en a quatre dessus , et autant dessous , trenchantes et larges , nommées Incisiues , pour couper les viandes : et n'ont chacune qu'une seule racine. Puis y en a deux de chacun costé , tant dessus que dessous , nommées Canines , pource qu'elles sont aiguës et fortes comme dents de chien , pour rompre , briser et casser les choses solides : aucuns les appellent Dents œilleres , en haut principalement : et n'ont pareillement chacune qu'une seule racine , plus longue toutesfois que nulle des autres. Apres s'ensuiuent les Maxillaires ou Molaires , qui sont dix de chacun costé , tant en haut qu'en bas : et sont ainsi nommées , pour qu'elles maschent , brisent et comminuent les viandes , à fin qu'elles soient plus facilement digerées dans l'estomach : ce qu'on dit volontiers : *La viande bien maschée est à demy digerée*. Celles qui sont fichées à la mandibule superieure ont le plus souuent trois racines , et bien souuent quatre. Celles de la mandibule inferieure n'en ont que deux , et quelquesfois trois : pource qu'icelle mandibule est plus dure que la superieure , et aussi à cause que ces dents estans assises sur la racine , et non suspendues , comme celles de la mandibule d'en haut , n'auoient besoin de tant de racines pour leur stabilité et assurance.

Les dents incisiues ou trenchantes mordent et taillent les morceaux , et les œilleres canines les froissent , et les grosses Maxillaires ou Molaires , qui sont dures , larges et aspres , pilent , brisent et menuisent ce qui a esté taillé par les incisiues et œilleres. Or si lesdites dents Maxillaires estoient lisses et polies , elles ne pourroient exercer leur office commodément : pource que plus aisement

toutes choses sont brisées de ce qui est aspre, raboteux et rude : pour ceste cause on pique à pointe de marteau les meules de moulin, quand elles sont trop applanies, pour les rendre aspres et raboteuses à mieux mouldre et faire farine ¹.

Les dents sont couiointes aux mandibules, par vne espece de connexion qui est dite *Gomphosis*, c'est à dire fichées dans les mandibules en certaines cauités appellées *Alueoles*, comme vn pau fiché en terre, ou vn gon dans du bois : car mesmes en quelques vns on trouue que leurs dents sont couiointes et vnies avec les mandibules si fort, qu'alors qu'on les arrache on emporte portion desdites *Alueoles* et mandibules : ce que j'ay veu souuentefois avec grande hemorrhagie, laquelle à grande difficulté on pouuoit estancher. D'auantage en leurs racines sont attachées par certains ligamens, là où le nerf est inseré, semblablement les veines et arteres ².

Or lesdites dents different des autres os, pource qu'elles ont action, à raison qu'elles masehent : aussi parce qu'elles se peuuent regenerer quand elles sont perdues, et ont croissement continuel iusques à la mort : à raison qu'en frayant, et principalement en la mastication, l'vne contre l'autre, se comminuent et s'ysent, ce qu'on voit manifestement à ceux qui en ont perdu quelques vnes : celle qui n'aura plus la rencontre de celle qui est perdue, demeurera plus longue, parce qu'elle ne s'yse ne comminue comme elle faisoit, lors qu'elles se

rencontroient l'vne contre l'autre. D'auantage different encore des autres os, à raison qu'elles sont plus solides et dures, et aussi qu'elles ont sentiment : lequel leur est porté par certains rameaux de nerfs qui sortent de la troisième coniugaison, lesquels entrent dans leur substance : et pourras apperceuoir lesdits nerfs en cassant quelque dent recentemente arrachée de la bouche de quelqu'un, lesquels verras manifestement : dont par le sentiment d'icelles est senti douleur inestimable, lors qu'il s'y fait quelque defluxion, ou quelque grand froid les touche. Tel sentiment leur a esté donné, à fin qu'elles eussent consentement avec la langue, pour discerner et iuger des saueurs, comme ont les autres parties de la bouche.

On pourra demander comme il se peut faire que les dents ayent sentiment, veu qu'elles se peuuent scier et limer sans douleur. Mais en ce l'approuue fort l'opinion de Fallopius, qui estime qu'elles ne sentent point en leurs parties exterieures, mais seulement par vne membrane laquelle elles ont au dedans. Tu pourras voir ce que cest Autheur en escrit plus amplement ¹.

Lesdites dents ont encor vne autre grande vtilité, et principalement celles de deuant, c'est à aider de bien proferer la parole. Qu'il soit vray, il est conneu par experience en ceux qui les ont perdues, qu'ils ne peuuent bien proferer la parole, ainsi qu'ils faisoient auparauant les auoir perdues, mais au contraire balbutient. Ainsi font ceux qui les ont trop courtes ou trop auancées au deuant, che-

¹ Ce paragraphe manque dans l'*Anatomie de la teste* et l'*Anatomie generale*.

² Cette dernière phrase manque dans l'*Anatomie de la teste* et l'*Anatomie generale*.

¹ Ce paragraphe se rencontre pour la première fois dans l'édition de 1575.

nauchans les vnes sur les autres. D'auantage il est connu aux petits enfans, lesquels ne parlent ny ne proferent bien leur parole iusques à ce qu'ils ayent leurs dents de deuant. Pareillement les vieillards, apres qu'ils les ont perdues, se trouuent begues, et ne pouuans prononcer leur parole. Et noteras en cest endroit, que les dents sont solides et ja osseuses aux enfans estans encores au ventre de la mere. Ce que pourras voir à l'œil (comme l'ay fait) en dissequant vn enfant mort subitement apres l'enfantement.

Plus tu annoteras qu'il y a deux assez grandes cauités sous les sourcils, remplis d'aucun humeur visqueux, qui seruent à l'odorat, comme a esté dit cy deuant. D'auantage sont deux autres cauités aux apophyses Mastoïdes ou Procès mammillaires, esquels est contenu vn air implanté pour l'ouye. Item deux autres cauités aux mandibules, dans lesquelles est contenu vn humeur visqueux, espais et gluant, qui est pour la nourriture des dents, comme auons ja prédit¹.

CHAPITRE III.

DU MUSCLE LARGE, OV PEAVCIER.

Ces choses ainsi considerées, il conuientroit maintenant poursuivre les parties contenant de la face, qui sont le cuir, pannicule charneux, et la gresse. Mais veu qu'elles ont esté par cy deuant suffisamment de-

clarées, auant que venir à la dissection de l'œil, ie te poursuiuray seulement le pannicule charneux, à fin que tu puisses entierement et parfaitement entendre les mouuemens faits par iceluy, tant aux parties de la face qu'au front¹.

Et premierement pour le bien voir, il faut subtilement separer la peau en quelque endroit de la face: car si tu ne te donnes garde, tu leuerras ce muscle large avec ledit cuir, auquel immediatement il adhère, et en aucuns endroits, comme aux léures, aux paupieres des yeux et tout le front, si estroitement qu'on ne les scauroit entierement separer l'vn de l'autre: Nature luy ayant donné mouuement volontaire, à fin que s'estendant et repliant alternatiuement, il puisse aider à ouuir et à fermer l'œil. Pour monstrer tout ce que contient ledit muscle, et ses adherences et mixtions avec le cuir, il le faut separer le plus subtilement que faire se pourra. Puis ledit pannicule estant descouuert de tout le cuir, le faut separer, commençant à l'endroit de la Clavicule anterieure et montant selon droite ligne iusqu'au menton, le conduisant tant qu'il sera possible vers le derriere. Ce faisant, tu monstreras comment il se mesle avec le cuir et muscles des léures: et quand tu seras paruenu aux yeux, monstreras que c'est reluy qui les ferme et ouure, et non autre, à raison des trois genres de fibres desquelles il est composé et fait: combien qu'eselon tous les Auteurs qui en ont escrit iusqu'au-

¹ Ce paragraphe a été transporté ici sans trop de raison, ainsi qu'il a été dit, du chapitre XI du troisième livre; cette transposition se rencontre déjà dans l'*Anatomie generale*.

¹ Dans l'*Anatomie de la teste*, il y avait avant ceci une description du cuir, puis venait celle du *pannicule charneux*. Ces descriptions ont été reportées au premier livre, à partir de l'*Anatomie generale*.

iourd'huy, telles actions soient attribuées à deux muscles propres à ce faire : l'un situé au grand angle, partie supérieure : et l'autre qui est fait en forme de croissant, au petit angle, s'étendant jusqu'à la moitié du Tarse, auquel endroit l'antérieur desine, et de la partie basse comprenant tout le sourcil, au moyen dequoy il est rendu aucunement mobile. Et iacoit qu'aux demonstrations ordinaires et publiques on les mer que ainsi que ie l'ay dit, si est-ce que l'ay opinion que ceux qui le monstrent en sont aussi incertains que moy-mesme. Et ce qui me le fait dire, c'est qu'en leuant ledit pannicule charneux, autrement nommé muscle large, on ne trouue ausdits endroits autre chair musculuse que celle dudit pannicule, soit qu'on le conduise en haut du front en bas, ou de la ioué en haut.

Outre-plus, s'il est besoin de faire incision sur les sourcils au front, il est defendu de la faire transuersalement, de peur que ledit muscle peaucier tombant vers l'œil, ne rende la paupiere supérieure immobile. Et si d'auanture telle incision suruiet par accident, pour retenir le mouuement de ladite paupiere, il la faut coudre. Laquelle chose nous est encore plus grand argument, que le mouuement de la susdite paupiere depend dudit muscle large ou peaucier.

D'auantage s'il y auoit muscles particuliers, ainsi situés comme nous auons dit, veu que quand l'un opere, son opposite cesse, et que l'operation du muscle (ainsi comme nous auons dit) est de retirer la partie qu'il meut vers son principe : ils'ensuiuroit que quand le muscle ouurant l'œil opereroit, et son opposite cederoit, il li-reroit la paupiere aucunement vers

son origine, ainsi que nous voyons estre fait aux conuulsions. Parquoy veu que nous ne voyons tel mouuement, c'est vn certain argument que tout le mouuement de cette paupiere depend dudit muscle large.

L'origine dudit muscle est la partie supérieure du Sternon, de toutes les clauicules, de l'espine de l'Omo-plate, et de toutes les espines des vertebres du col de l'Occiput, et parties hautes de la teste depilées. A ceste cause, diuers mouuemens sont faits en la face, en laquelle il desine, la courant comme vn masque, par iceluy selon la diuersité de son origine et diuerses productions de fibres.

Ie n'ay poursuiui en ce muscle icy les neuf choses, ainsi que ie fais aux autres parties, pour autant qu'elles ont esté suffisamment declarées parlant des muscles de l'Epigastre. Parquoy d'oresnauant ne faut attendre autre chose de moy, touchant les muscles, que leur origine, insertion, action : et composition, quand en iceux y aura quelque vaisseau insigne et digne d'observation.

CHAPITRE IV.

DES PAUPIERES ET SOURCILS.

Maintenant, puis que nous sommes tombés sur le propos des paupieres et sourcils, veu aussi que c'est l'ordre de dissection, il faut dire que c'est, dequoy, et comment, et à quelles fins telles parties ont esté faites de Nature.

Donc pour commencer : les sourcils ne sont autre chose que le poil ordonné en forme de croissant, sur la droite ligne de l'orbite supérieure

de l'œil, depuis le grand jusqu'au petit angle d'iceluy : lesquels Nature a aussi ordonnés pour l'ornement du corps, comme quelque autre poil, et à fin qu'ils serussent aux yeux comme de propugnacle et defense encontre la sueur acree et mordicante qui pouuoit couler du front sur les yeux.

Quant aux paupieres (qui sont deux de chacun costé, inferieure et superieure) elles ne sont autre chose que la porte des yeux, pour iceux ouvrir et clorre en temps de necessité, et pour chasser l'œil au dedans de l'orbite, euitant les choses exterieures. Leur composition est de cuir musculoux, cartilage, et poil, lequel est mis sur l'extremité d'icelles, comme vn palis, pour la defense des yeux ouverts, principalement à l'encontre des petits corps subtils, lesquels par le moyen de l'air pourroient entrer dedans iceux et les endommager. Iceux sont tousiours en vne pareille grandeur, et ont esté plantés sur vne partie cartilagineuse, à fin qu'ils demeurassent droits et non baissés et repliés : ce qu'ils eussent peu faire s'ils eussent creu sus vne substance molle. Ils n'ont esté situés fort pres les vns des autres, attendu qu'ils suffoqueroient et obtenebrent l'œil, s'ils eussent esté fort pres : et partant par vne grande prouidence de Nature, ils ont eu vne separation conuenable. Quant au cartilage sur lequel ledit poil est fondé, il est enuveloppé du Perierane iusques illec estendu auant que faire la Conionctiue : et a esté illec posé et situé, à celle fin que quand vne partie d'icelles seroit tirée en haut ou en bas par le muscle large, ou si tu aimes mieux, par les muscles propres d'icelles. toutes les paupieres suiussent à raison de leur du-

resse. On appelle tel cartilage, mesmement aux paupieres superieures, Tarse de l'œil. La difference de la superieure et inferieure n'est autre, sinon que la superieure est plus apertement mobile, et l'inferieure obscurement, comme vn chacun peut esprouuer en soy-mesme regardant en vn miroir : autrement en vain Nature auroit mis substance musculouse à l'entour d'icelle. On peut aussi dire que leurs mouuemens se font par le benefice du Pannicule charneux¹.

CHAPITRE V.

DES YEUX.

Reste maintenant à parler des yeux, lesquels estans organes et instrumens de la faculté visive à eux apportée par l'esprit visuel (qui est comme vne petite flamme de lumiere, laquelle procede de l'ame), conduit par les nerfs optiques, sont de substance molle et quantité notable : toutesfois aux vns plus, aux autres moins, selon la grandeur ou petitesse des corps où ils sont. La situation desquels est au plus haut de la teste, pour illuminer et conduire le corps, et luy seruir de sentinelle pour decouvrir les choses exterieures qui luy peuuent nuire : car la veuë opere par vn instant, et comprend soudain par vn moyen indicible l'image

¹ Cette dernière phrase ne se rencontre qu'à partir de la quatrième édition. Du reste, cette description des paupières manque entièrement dans l'*Anatomie de la teste*; ajoutez que l'ordre n'est pas le même : ainsi le *pannicule charneux* est suivi des *muscles de la face*, après lesquels vient seulement la description des yeux.

des choses qui se representent à elle , et est le principal des sens de l'animal. Car par l'œil on considere l'architecture admirable des cieux, et des autres corps : on voit par l'œil leurs couleurs et grandeur, leurs formes, le nombre, les proportions et mesures, leur assiette, leurs mouuemens et repos. Dieu a voulu que l'homme seul eust la face esleuée en haut au Ciel. Ce que Ovide apres Pythagoras a fort bien exprimé, disant :

Et neantmoins que tout autre animal
Iette tousiours son regard principal
En contre bas, Dieu à l'homme a donné
La face en haut, et luy a ordonné
De regarder l'excellence des Cieux,
Et esleuer aux estoiles ses yeux ¹.

Leur figure est pyramidale, ayans leur base au dehors et leur pointe au dedans vers les nerfs Optiques, ainsi qu'on peut voir par leur orbite, qui est leur propre domicile : lequel nature leur a ainsi baillé, à fin que par iceluy ils fussent preservés des choses externes contondantes, et generalement de toutes autres choses à eux nuisibles par leur dureté ².

Leur composition est des six muscles, cinq tuniques, trois humeurs : d'un esprit luisant, qui continuellement leur afflue du cerueau, deux nerfs, double veine et vne artere : d'auantage de beaucoup de gresse : et finalement d'une glande située au grand angle d'iceux, sur le trou assez insigne et euident lequel descend dedans les narines, tant d'un costé que

¹ La fin de ce paragraphe manque jusqu'à la quatrième édition.

² L'Anatomic de la teste ajoute :

« Et d'abondant, pour l'excellence, (Nature) leur a produit trois montagnes, comme bouleviers : à sçauoir l'eminence des sourcils, le nez et le zygora. » Folio 75, verso.

d'autre¹ : et ce pour prohiber et defendre que les excremens du cerueau, descendans par lesdites narines, ne regurgitent aux yeux, ainsi que nous voyons aduenir à ceux qui ont la susdite glande consommée, lesquels pleurent continuellement : et telle affection est appellée Fistule lachrymale. Apres s'ensuit la gresse, laquelle estillee mise entre les muscles en assez bonne quantité, en partie pour rendre les yeux plus lubriques et faciles à mouuoir, ainsi que font les glandes, à ra son de quelque humidité qu'elles leur communiquent : en partie aussi pour la conseruation de l'harmonie et temperature des parties nerueuses desdits yeux, lesquelles par leur continuel mouuement estoient suiettes à desiccation excessiue.

CHAPITRE VI.

DES MUSCLES DES YEUX.

Il y a six muscles en l'œil, desquels quatre font la flexion droite, lesquels ont leur origine du fond de l'orbite, et vont desiner en mesme lieu à l'œil : à sçauoir au milieu, et enuironnent le nerf optique : et lors qu'ils font leur action tous ensemble, tirent l'œil en dedans : si le superieur, en haut : si l'inférieur, en

¹ L'Anatomic de la teste ajoute simplement : « laquelle contient une humeur qui sert de lubrifier les yeux : à fin que leurs mouuemens soient plus libres. »

Le paragraphe tel qu'on le lit ici, avec la théorie de la fistule lacrymale, se trouve déjà presque textuellement dans la *Briefue Collection*, folio 65, et a été reproduit à partir de l'*Anatomic generale*.

bas : et si le dextre, à dextre : et le senestre, à senestre. Les deux autres tournent l'œil : desquels le premier, qui est le plus long et gresle, prend son origine presque du mesme lieu que fait celui qui tire l'œil à dextre vers le grand Canthus, et lors qu'il est parvenu à l'exterieure partie de l'angle interieur, où la glandule lachrymale est eminente, finit en vn petit tendon gresle qui passe au trauers d'vne petite membrane ou anneau : puis ayant passé au trauers, faisant vn angle droit en se retournant, va finir vers la superieure partie de l'œil, entre l'insertion de ces deux muscles desquels l'vn tire l'œil en haut, l'autre directement à l'angle exterieur : *comme Fallope escrit, ou plustost comme j'ay obserué, entre le muscle qui tire en haut, et celui qui tire vers l'angle interieur*¹. Ce cinquième muscle, lors qu'il se retire en dedans vers son principe, par son tendon qui est circulaire, entortille l'œil par ce mouuement, l'attirant au grand Canthus. Le sixième luy est contraire, lequel a son origine de l'inférieure partie de l'orbite, pres vne petite fissure par laquelle passe le nerf de la troisième coniugaison : et estant fort delié, transversalement monte à l'angle exterieur, et ayant embrassé l'œil transversalement, par vn petit tendon s'insere à iceluy pres l'insertion du cinquième : tellement que souuentesfois le tendon de l'vn et l'autre ne semblent estre qu'vn seul tendon².

¹ La phrase soulignée a été ajoutée à la deuxième édition.

² La *Briefue Collection*, l'*Anatomie de la teste* et l'*Anatomie generale* admettent sept muscles de l'œil. La description des six premiers n'est pas la même que celle qu'on lit ici ; mais les différences, ne portant guère

Pour bien observer telle dissection, il ne faut pas arracher l'œil de l'orbite, mais il faut rompre ladite orbite, à fin de voir leur origine plus manifeste.

Quant aux cinq tuniques, la première qui en dissequant ledit œil se presente, vient du Pericrane, et s'estend par dessus tout le blanc de l'œil iusqu'au cercle nommé Iris. Son utilité est de firmer, lier et retenir ledit œil dedans son orbite, au moyen de quoy elle est appellée *Coniunctive*. et d'autres *Adnata* : et Galien, liu. dixième de *l'usage des parties*, en Grec *Epipephycos*.

La seconde est nommée *Cornée*, pour la similitude qu'elle a en consistance et couleur avec vne corne de lanterne bien deliée et claire, différente en soy, pource qu'en sa partie

que sur la rédaction, peuvent être omises sans inconvénient. Je me borne donc à reproduire la description du septième muscle.

« Le septième et dernier est rond et quasi de figure pyramidale, lesquels aucuns diuisent iusqu'à trois, et sort de l'extrémité intérieure de l'orbite, et enuclonnant le nerf optique depuis qu'il est sorti hors du Crane, se va terminer à la partie postérieure dudit œil, sur l'entrée dudit nerf optique en iceluy, pour la conservation duquel il a esté en partie fait, en partie aussi pour la retraction ou confirmation dudit œil en sa partie intérieure, estant aydé de la compression du cuir musculieux des palpèbres. » *Anatomie generale*, fol. 173.

Ce septième muscle se rencontre en effet chez certains animaux tels que le chien, le cheval, etc., et l'erreur vient des anatomistes anciens qui concluèrent de ces animaux à l'homme. A. Paré lui-même nous en avertit dans une note relative à la figure de ces muscles dans la première édition; cette note porte :

« E. Le septiesme pyramidal selon Galien, lequel ne se trouue qu'aux bestes. »

anterieure circonscrite de l'Iris, elle est lucide et transparente, et par derriere est obscure, à raison de la diuerse polissure d'icelle. D'auantage elle est dense en sa partie anterieure, à fin qu'elle soit protection de l'humeur, tant Aqueux que Crystallin : et aussi transparente et lucide, à fin qu'elle peust mieus transmettre et donner passage aux couleurs. Son origine est de la Dure-mere, produite par les trous interieurs de l'orbite de l'œil, lequel elle enuironne entierement.

La troisieme appellée *Vuee*, pour la similitude qu'elle a en couleur avec vn grain de raisin noir (l'entens quant à la partie exterieure) est produite de la Pie-mere, et enuironne tout l'œil, hors mis la pupille, auquel endroit elle est trouée. Et est adherante à la Cornée par les veines et arteres, lesquelles elle luy communique pour son nourrissement et vie. Mais quand elle est paruenue iusqu'à l'Iris, laissant la cornée, descend interieurement, et aucunement se reflechissant vers le cercle et circonference plus ample de l'humeur Crystallin, à laquelle adhere estroitement, et par ce moyen circonscrit lieu à l'humeur Aqueux, ainsi qu'il te sera demonstré en son lieu : et descend que l'humeur Albugineux n'en-seuelisse et couure tout l'humeur Crystallin ¹.

Outre-plus, ceste tunique est en sa

¹ La description de la *Briefue Collection* est fort bizarre :

« Or il fault que tu entendes qu'il y a au milieu de l'œil, à l'endroit de l'humeur crystallin, certains cercles, comme Galien raconte, en nombre de sept, lesquels sont faictz tant de tuniques que des humeurs de l'œil. Et à ce lieu la, tant à raison de la multitude et varietez des couleurs et des sus-

partie interieure teinte de plusieurs et diuerses couleurs. c'est à scauoir, noire, fusque, carulée ou verte, et autres, comme l'arc du Ciel, et ce pour les vtilités qui s'ensuluent. Premierement, à raison que si elle eust eu vne seule couleur, toutes choses visibles eussent representé cette couleur, comme nous voyons en vn verre rouge, ou vert, ou iaune, ou d'autres couleurs, toutes choses représenter la mesme couleur rouge ou verte. Secondement, elle a esté noire, pour congreguer et vnir les esprits dissipés par la lumiere, ainsi qu'on voit qu'on p ombe par derriere les miroirs. Tiercement, fusque, carulée ou verte, pour la conseruation et resiouissance de la veuë. Car tout ainsi que les extremes couleurs corrompent la veuë, ainsi les moyennes la conseruent : combien que les vnes plus, les autres moins, selon qu'elles approchent plus ou moins de mediocrité. D'auantage elle a esté faite molle et trouée : molle, de peur qu'elle ne blessast l'humeur Crystallin, à la circonference duquel elle desine : trouée au deuant dudit humeur, craignant que par son obscurité elle n'empeschast les couleurs de venir à iceluy, ains par sa noirceur externe, les especes de couleurs fissent plus vnies, recueillies et congregées comme par leur contraire, ainsi que nous voyons la chaleur estre renforcie par l'opposition de froideur. Aucuns l'appellent *Choroïde*, à rai-

dictz cercles, se nomme *Iris*, à la similitude de l'arc du ciel. L'vtilité de ces cercles est tenir ferme ledict humeur crystallin de paour qu'il ne fust euacué ou reculé. Il a fallu aussi que cesdictz cercles fussent terminez au milieu dudit cristallin : pource que si on veult tenir une chose ronde, la fault tenir par le milieu : car autrement ne pourroit estre bien tenue. » Fol. 61, verso.

son qu'elle est tissue abondamment de veines et arteres, comme l'arrière-faix ou secundine des femmes.

S'ensuit la quatrième nommée *Amphiblistroïde*, c'est à dire *Retiforme*, laquelle prenant son origine du nerf optique conuertí en tunique, est tissue en forme de rets, des veines, arteres et nerfs qu'elle reçoit de l'Vuée, tant pour son nourrissement et vie, que pour l'humeur Vitreux, lequel elle reuest par derriere. La principale vtilité de ceste tunique est de sentir quand l'humeur est alteré par l'introduction des especes à luy transmises et enuoyées, ou de conduire l'esprit visuel avec la faculté visive par le traucers de l'humeur vitreux, iusqu'à l'humeur Crystallin. principal instrument de la veuë. Elle est aussi plus molle que nulle autre, de peur d'endommager ledit humeur. En quoy tu noteras l'ordre de nature auoir esté tres-bien obserué en la position desdites tuniques, comme aussi aux autres parties. Car tout ainsi que nature ne passe point d'un contraire à l'autre, si ce n'est par un ou plusieurs moyens, ainsi icelle voulant adapter vne chose dure et terrestre, comme la tunique Cornée, à vne molle et aqueuse, comme les humeurs, a vsé de plusieurs moyens differens en consistance des deux extremes, selon qu'ils approchent plus ou moins de l'un d'eux, comme tu peux voir. Car apres les deux plus terrestres tuniques, c'est à scauoir, Conionctiue et Cornée, elle a fait l'Vuée en degré plus molle que les precedentes: tout ainsi que la Retiforme encores plus molle que ladite Vuée, à fin que comme par degrés, de duressé en mollesse, Nature passast d'un contraire à l'autre.

La cinquième et dernière est nom-

mée *Arachnoïde*, pour la consistance qu'elle a semblable à toile d'araignée: on la peut aussi comparer à bon droit à vne certaine petite tunique lucide, blanche et tres-deliée, laquelle est située entre les espaces d'un oignon. Icele tunique enuironne l'humeur Crystallin en sa partie antérieure, paraduerture à celle fin qu'elle le preserue et defende, comme principal instrument de la veue, lors que les autres humeurs seroient interessés: et d'auantage à celle fin qu'elle luy serue comme de verre à un miroir, et que par ce moyen les especes des choses visibles introduites de la part de l'obiet, soient retenues audit humeur par telle connexion de l'un avec l'autre: ainsi que nous voyons estre en un miroir fait de verre et de plomb, ou autre matiere opaque, dense et obscure, qui ait force d'empescher que les especes ne passent outre le verre, ains sont retenues en sa superficie bien ramassées. Son origine peut estre de la matiere excrementeuse dudit humeur, ainsi endurcie tout à l'entour d'iceluy par la froideur des parties circoniacentes, ainsi que la petite tunique de l'œuf enuironnant le blanc d'iceluy.

S'ensuiuent maintenant les humeurs contenus en l'œil, lesquels nous auons dit estre trois en nombre, dont le premier est appellé *Aqueux*, pour la similitude qu'il a avec l'eau: et est situé entre la partie de la Cornée transparente et la partie de l'humeur Crystallin desconuerte en la pupille (en laquelle on voit vne image comme en un miroir, et est la fenestre de l'œil par laquelle nous voyons) et la reflexion de l'Vuée, depuis l'Iris iusqu'à la circonférence dudit humeur Crystallin, comme il a esté dit: à fin qu'en remplissant tel espace

vuide, il distende la cornée, et par ce moyen defende qu'elle ne tombe sur l'humeur Crystallin, qui seroit un dommage de la veüe: et d'auantage, à fin que par son humidité il defende que ledit humeur Crystallin ne soit par trop desseiché. Il peut estre engendre par la resudation de la serosité apportée par les vaisseaux des tuniques, lesquels, selon leur plus grande partie, produisent leurs anastomoses et extremités iusques à la pupille et lieu dudit humeur Aqueux.

Le second humeur, et moyen en situation, est appellé *Crystallin*, pour la couleur claire et luisante qu'il a semblable au crystal, si on luy peut attribuer aucune couleur: car à la verité les trois humeurs et principalement le Crystallin, estans instrumens et organes de la veüe, n'ont deuoir couleurs aucunes, de peur qu'elles n'empeschassent leur action, qui est de représenter les couleurs des choses visibles, telles qu'elles sont actuellement, comme vn miroir les especes de ce que nous regardons. Ce qu'ils n'eussent peu faire, s'ils eussent esté teints de quelque particuliere couleur. Car tout ainsi que les lunettes teintes de couleur rouge, nous representent toutes les especes visibles de leur couleur, combien qu'elles ne soient telles: ainsi eussent fait les humeurs à la faculté imaginative ou sens commun, s'ils eussent eu aucune certaine couleur, ainsi que nous auons dit par cy deuant. Parquoy à bon droit le Philo-sophe a dit estre nécessaire, que le suiet ou matiere qui deuoit receuoir quelque chose, fust exempté totalement d'icelle, à cause de l'empeschement qui en pouuoit ensuiure. Et pourtant Nature a fait la matiere sans for-

me, les humeurs de l'œil sans couleur, la cire sans figure, l'entendement sans aucune connoissance particuliere. pource qu'ils deuoient estre receptacles desdites formes.

Sa figure est ronde, toutesfois aucunement comprimée deuant, et plus par le derriere, à fin que les couleurs des choses visibles soient par telle compression retenues sans qu'elles eschappent de costé ou d'autre, comme elles eussent fait, si ladite figure eust esté parfaitement ronde: et à fin aussi que par vn coup orbe il ne peust estre tourné facilement de sa place, pource que ce qui est appuyé sur la circonference extérieure d'vne rondeur, facilement eschappe et fuit, comme ne touchant le plan sur lequel il est situé, que par vn point indiuisible.

D'auantage, cest humeur est porté à moitié dedans l'humeur Vitreux, duquel il est nourri quasi par transposition de matiere de l'vn à l'autre, ou plustost (veu qu'il est entierement enuironné de la cinquième tunique, à cause dequoy ne peut estre fait transsumption de matiere) des vaisseaux conduits iusques à luy, tant par la tunique Retiforme que l'Vuée¹. Et par deuant de l'humeur Aqueux et l'espace de la pupille (qui est encores au deuant) est pleine d'esprit aéré et luisant²: ce qui se peut connoistre, attendu que durant la vie nous voyons l'œil fort estendu et plein de tous costés, sans qu'aucune partie d'iceluy soit laxé ny ridée: mais apres la mort on le trouue ridé, parce que l'esprit en est euaporé. On

¹ La fin de ce paragraphe manque dans l'*Anatomie de la teste* et l'*Anatomie generale*.

² Gal. chap. 5, liu. 10 de *Vsu part.*—A.P.

peut encores prouuer et apperceuoir telle chose : car en fermant vn œil, on voit la pupille de l'autre s'eslargir et remplir, d'autant que l'esprit est communiqué et renuoyé d'vn œil à l'autre. D'auantage és personnes fort aagés, la tunique cornée se ride et se amoncelle, et les rides tombent les vnes sur les autres, et lors la pupille s'estreint : qui fait qu'aucuns ne voyent gueres, les autres rien du tout, à cause que la susdite humidité et esprit se consomme et desseiche par l'antiquité du temps, et partant l'esprit y afflue moins de sa source et principe ¹.

Pareillement la tunique Cornée, à l'endroit qu'elle commence des limites ou parties proches de l'Iris, sem-

¹ La *Briefue Collection* donne une autre theorie :

« Or il fault entendre qu'en toute la substance de l'œil, outre les trois humeurs, est contenue une substance spirituelle, ignée, subtile et lucide, laquelle nous apparroist, lors que nous souffrons quelque coup sur les yeux, et alors il est admis que l'on voit vne grand'clairté. Cela se fait par la grande compression qui se fait en tout l'œil par le moyen dudict coup. et nul ne peut montrer telle humidité par la dissection anatomique : parquoy le fault croire en l'esprit. Et pour ce faire, contemple que alors que l'homme se meurt, on voit apertement que telle humidité se dissipe et consume. Et estant consummée l'vuee se besse, et la pupille tombe sur l'humeur cristallin. puis la cornée se ride, et par consequent toutes les autres parties de l'œil. D'abondant, on peult apperceuoir et cognoistre telle chose aux vieilx et decrepites par la consumption et desiccation de leurs yeulx, au moyen que par succession de temps vne bien grande partie de telle substance spirituelle egarée est consummée, dont l'vuee se abbesse et tombe sur l'humeur cristallin, puis comme auois dict, la cornée se ride, et par consequent toutes les autres parties. » Fol. 63 et 64.

ble estre fort proche de l'humeur Crystallin, parce qu'en ce lieu là toutes les tuniques et humeurs sont coherentes, et d'autant plus qu'elle s'auance en dehors, s'en recule touslours de plus en plus, et estant la plus esloignée qu'elle peut estre à l'endroit de la pupille : ce qu'on peut voir par l'Anatomie, et par l'operation qui se fait lors qu'on abbat la taye ou cataracte : car estant la taye au milieu de la tunique cornée et de l'humeur Crystallin, l'eguille qu'on pousse dedans pour l'abaisser, se mene dessus et dessous, ça et là, et tournoye en rond de tous costés par vne fort grande spatiosité, sans toucher l'vne ny l'autre partie, à scauoir la cornée ny l'humeur Crystallin, parce qu'elles sont separées d'vne fort grande distance, pleine d'esprit et d'humidité subtile ¹.

Son vtilité est de seruir comme de miroir à la faculté visuelle, illec conduite par l'esprit visuel ².

Le tiers et dernier est le *Vitreux* ou plustost *Albugineux*, ainsi nommé, à cause qu'en consistance et couleur il est semblable au verre, ou bien au blanc d'vn œuf. Sa situation est en la partie posterieure du precedent, pour reprimer aucunement l'impe-

¹ La *Briefue Collection* est plus explicite :

« Son vtilité est de receuoir les figures et especes de choses visuelles, parce que en luy est faite vne reuerberation et retention des obiectz qui nous sont presentez deuant les yeulx, pour sa lucidité et transparence, ainsi que voyons aux corps transparens et lucides : comme sont miroirs et euaes cleres, et autres choses bien polies. Parquoy fault conclure que ledict humeur cristallin est le principal instrument de la veue. » Fol. 64, verso.

² Ce paragraphe a été ajouté à l'édition de 1575.

tuosité de l'esprit descendant audit humeur Crystallin : ainsi qu nous pouuons pareillement dire l'humeur aqueux auoir esté mis de Nature au deuant dudit humeur Crystallin , pour refrener l'impetuosité des couleurs qui sont présentées à iceluy. Cest humeur vitreux est nourri de la tunique Retiforme.

Quant aux nerfs , ils ont esté ja declarés. Parquoy reste que nous parlions des veines, desquelles les vnes sont internes, illec produites avec les tuniques des vaisseaux du cerueau : les autres sont externes, estendues seulement et apertement aux parties externes d'iceluy , comme aux muscles, et tunique Conionctiue , par lesquelles souuentesfois sont faites inflammations et rougeurs en ladite partie externe : au moyen dequoy faut inciser la veine Puppe. et appliquer cornets et ventouses sur la partie posterieure de la teste , du col, et du palleron : ainsi comme és affections internes de l'œil faut ouurir la veine Cephalique. pour deriuier, reueller, et euacuer la matiere qui fait la maladie, selon que la chose le requiert ¹.

¹ A la fin de l'article consacré aux humeurs de l'œil, l'*Anatomie de la teste* donne la théorie suivante de la vision, supprimée dans toutes les éditions subséquentes :

« Et icy concludrons que la vision n'est autre chose que le sentiment de la veuë , receuant par les yeux la lumiere et les couleurs, comme ses propres obiects , ainsi qu'ils sont representez à l'œil par la lucidité diaphane et transparente , comme dans vn miroir : et fout vn Cone ou Pyramide , dont la base est ce qui recourt à l'œil, et la pointe est en la chose veuë ; dont la Pyramide se fait d'autant plus petite , que les yeux sont plus loin de leurs obiects. Et pour te faire familièrement entendre que c'est du Cone, presse de nuit à demy ton œil vers vne chandelle allumée, et vrayment tu aperceuras plusieurs

CHAPITRE VII.

DU NEZ.

Reste maintenant à parler du Nez , que les Grecs appellent *Rhis* , à cause que par iceluy coulent et fluent les excremens des ventricules anterieurs du cerueau ¹. Sa substance est diuerse , comme tu entendras par sa composition. Sa quantité , figure et situation est assez notoire et manifeste à vn chacun. Quant à sa composition , il est composé de cuir, muscles, os, cartilages, membrane ou tunique, nerf, veine et artere. Le cuir et les os tant contenans que contenus ont esté par cy deuant suf-

rayons venans de la lumiere de la chandelle, en figure pyramidale : dont la base sera vers ton œil, et la pointe à la chandelle.

« D'auantage te faut encores noter que la veuë est plus soudaine en ses operations que n'est l'ouye : qui soit vray, on voit plustost l'escler du tonnerre, ou le feu d'vne piece d'artillerie, qu'on n'oit le son d'iceux : et toutesfois en vn mesme instant se font les deux. D'abondant, tu peux encores cognoistre cecy par un insigne et familier exemple, en voyant quelque bucheron. dans vne forest : car si de loin tu prens garde quand il hausse ou rabaisse la cognee en abattant vn arbre : il te semblera que le coup soit plustost donné, que le son n'en est entendu : de sorte que tu iugerois y auoir quelque espace de temps entre les deux, combien qu'il n'y en ayt point : dont nous concludrons la veuë estre plus soudaine que l'ouye. » Fol. 82.

¹ L' *Anatomie de la teste* ajoute ici :

« Et aduenant que les trous cribbleux soient estoupez, il s'y engendre vne grande puanteur, pourceque lesdits excremens ne se peuuent repurger. Ce qui aduient souuentes fois à ceux qui ont le nez fort enfoncé et abaissé au milieu. » Fol. 83.

faisamment démontrés, comme aussi les nerfs, veines et arteres. Parquoy il nous conuient parler des cartilages, lesquels sont six en nombre.

Le premier est double, separant les deux narines au bout du Nez, s'estendant iusqu'à l'os Ethmoïde. Le second est situé au dessous du susdit. Le troisieme et quatrieme sont contenus avec les deux os externes dudit Nez. Le cinquieme et sixieme assez tenus et deliés, descendans par la partie laterale tant dextre que senestre du Nez, constituent les ailes d'iceluy, lesquelles sont prises pour sa partie mobile. L'utilité desdits cartilages est à fin que le Nez en son extremité soit mobile, et consequemment moins suiet aux iniures externes, comme d'estre rompu et froissé, et plus conuenable à la respiration. Pour laquelle parfaire Nature luy a baillé quatre muscles, deux de chacun costé, vn externe et l'autre interne. L'externe prend son origine de la pommette, et d'icelle descendant obliquement, et aucunement annexé à celuy qui ouure la leure superieure, se termine à l'aile ou pinc du Nez, laquelle il ouure. L'interne sort interieurement de l'os Maxillaire, et desine au commencement des cartilages qui constituent les ailes, pour icelles serrer.

Quant à la tunique, laquelle interieurement reuest les narines et conduits du Nez, elle procede de la Dure-mere par les os Cribleux ou Spongieux, ainsi que celle du Palais, Larynx, Trachée artere, Oesophage, et l'interne du ventricule: et pource ne se faut esmerueller, si facilement et promptement les affections desdites membranes sont communiquées au Cerueau. D'auantage ceste tunique reçoit (i'entens

tant d'vn costé que d'autre) vne portion de nerf du la tierce coniugaison, par le trou qui par le grand angle de l'œil descend au Nez¹.

Le temperament du Nez est froid

¹ L'Anatomie de la teste donne en cet endroit une théorie de l'odorat qui a été supprimée dans l'Anatomie generale :

« Et pour conclusion le nez a esté fait pour plusieurs causes, mais principalement pour l'odoremment, qui n'est autre chose qu'vn sentiment procedant d'vne affirmation vaporeuse, sortant de la chose odorante. Et à fin qu'icelle s'exhalant des corps, se puisse espandre, il a esté hesoin de quelque moyen, par lequel elle soit transportée à l'organe. Parquoy nous disons que ce moyen n'est en nous, sinon que l'air que nous odorons en respirant, en tant que nous l'attirons, et qui premier a receu l'odeur de l'obiet odorant, qui se fait d'vne fumée et exhalation de l'air chaut. Je dis chaut: car le froit condense et reserre, et en ce faisant prohibe l'effumation des odeurs: au contraire le chaut atténue, rarifie, subtilie et fait eua-porer, sortir et effumer les odeurs: ce qui est cogneu à l'encens et à l'assa odorata, et autres semblables, lorsqu'on les brusle. Pareillement aussi en esté, la chaleur fait sortir des fleurs leur odeur: et au contraire l'hyuer les comprime et reserre.

» L'organe des odeurs sont les procez mamillaires, qui les communiquent aux ventricules anterieurs du cerueau et au sens commun. Les narines sont les canaux par lesquels lesdites odeurs sont portees. Son obiet est l'odeur, qui est vne qualité en nostre haleine et fleurement, sortant de choses mistes, esquelles est plus ou moins mistionnée une humidité aeréc. Or il y a deux differences d'odeurs: sçauoir est vne bonne et l'autre mauuaise. Et la fin de l'odorat a esté principalement pour conforter le cerueau. Et d'auantage icy noteras que l'homme n'a si bon odoremment que les bestes: pour ce qu'il a grande quantité de cerueau, lequel est froid et humide, et partant ne peut sentir que grosses et fortes odeurs. Au contraire, les bestes ont moins de cerueau, et est

et sec selon toutes ses parties. Son action et vtilité est de conduire l'air, et avecques luy quelquesfois les odeurs, iusques aux procés Mammillaires, et de là aux ventricules antérieurs pour les vtilités susdites, à raison dequoy Nature l'a ordonné creux. Et pource que les susdits procés Mammillaires, conduits de l'air et odeurs, sont doubles comme le cerueau, et que l'un sans l'autre pouuoit estre bouché, à ceste cause Nature a semblablement diuisé le creux du Nez en deux par vn moyen cartilagineux, à celle fin que si l'un estoit estouppé, l'autre demeurast ouuert, pour porter air au cerueau pour la generation et conseruation de l'esprit animal. Les deux trous du Nez montent en haut, puis descendent en bas au dedans de la bouche: et vont ainsi anfractueux, de peur que l'air froid et la poussiere n'entre en la canne du poulmon. Iceux trous sont aussi construits pour aider à la respiration¹.

Les autres vtilités du Nez sont qu'il preserue et garde des dangers extérieurs l'instrument de l'odorat. D'auantage il sert à embellir la face.

moins froid et humide: comme principalement les chiens, loups, aigles et autres: parquoy sentent les odeurs fort subtilement et de fort loin: ce que l'experience monstre apertement. • Fol. 85.

J'ajouterai ici que presque tous les chapitres de ce livre qui se retrouuent dans l'*Anatomie de la teste* n'ont reparu dans l'*Anatomie generale* et les editions subsequentes qu'avec des développemens, des additions et des suppressions dont je me borne à signaler celles qui ont une réelle importance.

¹ L'*Anatomie de la teste*, fol. 83, verso, on lit:

• Or tu entendras pareillement que ledit air est attiré des poulmons exterieurement,

CHAPITRE VIII.

DES MUSCLES DE LA FACE.

Après auoir ainsi demonstté les susdites parties, faut venir aux muscles de la Face, appartenans tant aux léures qu'à la maschoire basse, pour l'accomplissement de leurs mouuemens, lesquels sont dix-huit en nombre, neuf de chacun costé, à sçauoir quatre des léures, deux en la superieure, et autant en l'inferieure, et cinq de la maschoire inferieure.

Des superieurs le premier plus long et plus estroit, prend son origine de la pommette ou os iugal, et descend par l'angle de la bouche à la léure inferieure, pour icelle amener à la superieure, et consequemment fermer la bouche. L'autre plus court et plus large sort de la cauité de l'os Maxillaire, tout au dessous du trou dudit os (par lequel vne portion des nerfs de la troisiéme coniugaison descend à ces deux muscles et autres parties de la face) et desine à la partie superieure de ladite léure superieure, laquelle il constitue avec

et conduit par les narines en la bouche, par les deux trous du palais, et de là à la trachée artere ausdits poulmons. Et où lesdites narines n'eussent esté, nous eussions esté contraints auoir tousiours la bouche ouuerte, pour inspirer et respirer l'air, ce qui est du tout manifeste. Car lorsqu'il y a obstruction ausdites narines, nous sommes contraints auoir tousiours la bouche ouuerte, soit en veillant ou en dormant: à raison de quoy Nature a fait le nez creux et double, par vn cartilage qui separe les narines, appellé *septum cartilaginosum*: à fin que si par fortune vne narine estoit estouppée, l'autre demeurast ouuerte pour attirer et ietter ledit air dehors. •

le Pannicule charneux et le cuir, et l'ouure, la renuersant vers le nez par ses fibres exterieures, et retirant au dedans vers les dents par les interieures.

Quant à ceux de la léure inferieure, le premier, plus long et plus gresle, sort d'entre le trou externe de la maschoire (par lequel le nerf sort de la partie interne d'icelle ausdits muscles) et le muscle Masticatoire, duquel sera parlé cy apres : et montant en haut par l'angle de la bouche, desine à la léure superieure, pour icelle amener à l'inferieure. L'autre plus large et plus court a son commencement du bord du menton et partie caue d'iceluy, et se termine à la léure inferieure, laquelle il constitue, l'ouurant vers la partie interne et externe, par ses fibres tant internes qu'externes, comme son opposite : et pour le dire en vn mot, Nature pour le mouuement de la bouche a fabriqué trois genres de muscles, desquels les vns l'ouurent, les autres la ferment, les autres la tournent eu diuerses façons. Où faut noter que quand les muscles d'vn mesme genre font ensemble leur action (comme les deux superieurs que nous auons descrits les premiers, c'est à sçauoir vn de chacun costé, qui amenant la léure inferieure à la superieure, et leurs opposites) ils font le mouuement droit. Mais quand l'vn d'iceux opere seulement et à part, il fait le mouuement oblique, comme quand on tourne la bouche de trauers¹.

¹ Cette description est à peine ébauchée dans l'*Anatomie de la teste*, la voici :

« A sçauoir, quatre en chacune léure, deux naissants de la mandibule superieure du Zygoma, et deux de l'inferieure qui naissent des costés du menton : et pour cesdits

Or cesdits muscles sont infiltrés avec le cuir, si bien que ceste meslange et commixtion est si grandement confuse, qu'on ne peut separer ny muscle ny cuir, en sorte qu'on les peut appeller peau musculieuse ou muscles de peau (autant en est-il au dedans des mains et pieds) lesquels meuent les ioués et léures, iacoit que la mandibule ne bouge, et cesse du tout son mouuement¹.

CHAPITRE IX.

DES MUSCLES DE LA MASCHOIRE INFERIEURE.

Maintenant faut venir aux muscles motifs de la Maschoire inferieure, que nous auons dit estre cinq, c'est à sçauoir quatre qui la meuent et vn qui l'ouure, l'entens tousiours de chacun costé.

Des quatre qui la ferment, le premier et plus grand, nommé Crotophite, c'est à dire Temporal, prend son origine des parties laterales du front et de l'os Parietal, bien auant vers le haut, et descend adherant audit os et au Petreux par dessous l'os Iugal, s'insere à l'apophyse de la maschoire inferieure nommée des

muscles les léures, font diuers mouuemens, par le benefice des nerfs qu'ils reçoient des mandibules tant superieures qu'inferieures, procedant de la troisiéme et cinquiéme paire du cerueau.

« Lesdites léures seruent de courir les dents, de peur que l'air froid ne leur face lesion : car il leur est ennemy. Elles seruent aussi à proferer la parole, à manger et boire, et à orner le visage. » Fol. 69, verso.

¹ Ce paragraphe manque jusqu'à l'édition de 1575.

Græc Corone, pour icelle amener directement vers la supérieure pour fermer la bouche. Et noteras que ce muscle est tendineux jusqu'au milieu de soy, lequel remplit et constitue la tempe, et est suiet plus que nul autre à playes mortelles, à raison de la multitude des nerfs distribués par sa substance : lesquels par la propinquité de leur origine, promptement apportent la mort, à cause de la convulsion qui ordinairement et le plus souvent ensuit les affections dudit muscle : pareillement fièvre, alienation d'esprit, et vn dormir profond : et pour ceste cause, à fin qu'il ne fust si suiet aux iniures externes, Nature luy a basti vne retraite creuse comme vne fosse en l'os, puis a mis vne leuée et bord d'os tourné vers ledit muscle, à fin qu'il fust mieux preserué et gardé des choses extérieures¹.

Le second presque aussi grand, appellé Masticatoire ou Mascheur, faisant la iouë, descend de la partie basse et droite ligne du plus grand os de l'orbite de l'œil (lequel s'étend en arriere pour faire vne portion de l'os jugal, ainsi qu'il l'a esté dit cy deuant) et s'insere à la maschoire basse, depuis l'angle d'icelle iusques à la fin de la racine de l'apophyse Coroni, pour icelle maschoire amener en auant et en arriere, comme en forme de meule de moulin : à cause dequoy Nature l'a constitué de dou-

bles fibres, les vnes qui sortent de la pomette (faite en partie du plus grand os de l'orbite de l'œil, en partie de l'os Maxillaire maieur) et descendent obliquement et extérieurement vers l'angle et partie postérieure de la maschoire basse, pour icelle amener en auant. Les autres fibres sortent de la partie postérieure dudit os jugal, et descendent aussi obliquement par dessous les susdites (lesquelles ils croisent en forme de croix Bourguignonne) s'implantent à ladite maschoire pres la racine de la susdite apophyse Coroni, pour icelle mener en arriere. Et à cause de ses deux contraires mouuemens et quasi orbiculaires, ce muscle est appellé Mascheur¹.

Le troisième nommé rond, prend son origine de toute la gencieve laterale de la maschoire supérieure,

¹ L'*Anatomie de la teste* ajoute :

« Toutesfois Galien au liure *Des mouuemens des muscles et de l'usage des parties*, dit que chacun muscle n'a qu'une maniere de fibres, par lesquels font leur operation à part et simple : et leurs fibres sont faits partie des ligamens, et d'iceux sont faits les tendons ou aponerroses : et partant ledit muscle masticatoire ne peut estre dit vn seul muscle, attendu qu'il a double action et doubles fibres, pour chasser en auant et retirer en arriere la mandibule inferieure : par quoy, pour sauuer Galien, il vaut mieux le faire double, ou le dire muscle à deux testes et deux insertions : ce qui luy est commun avec le Trapeze. » Fol. 71.

Ce passage a été retranché à partir de l'*Anatomie generale* ; il semble que, devenu plus indépendant, l'auteur se souciait moins de sauuer Galien, suivant son expression originale.

Il n'est pas sans intérêt d'ajouter que l'os jugal est appelé à la fois *Zygoma* et *os Paris* dans l'*Anatomie de la teste*, fol. 71, recto, et 73, verso.

¹ Dans l'*Anatomie de la teste*, A. Paré s'appuie sur l'autorité d'Hippocrate, au liure *De vulneribus capitis* ; et il ajoute que les nerfs de ce muscle lui viennent de la troisième, quatrième et cinquième coniugation, fol. 70, verso. — Le paragraphe avec sa nouvelle rédaction se lit dans l'*Anatomie generale* jusqu'aux mots *pareillement fièvre, etc.* ; et la lin a été ajoutée dans l'édition de 1575.

et s'insere à toute la laterale de l'inférieure, circonscrivant les parties laterales de la bouche, de la tunique de laquelle il est interieurement reuestu, et exterieurement couvert de gresse plus que nul autre muscle. Son action est non seulement d'amener la maschoire inferieure à la superieure, mais aussi de servir comme de pelle pour ramener sous les dents la viande qui eschappe de dessous icelles vers le dehors, ainsi que la langue fait du dedans¹.

Le quatrième plus court et plus petit de tous les susdits, sort du creux de l'apophyse de l'os Basilaire, nommée Pterygoïde, et s'insere interieurement à l'angle de la maschoire inferieure, pour icelle aussi mener vers la superieure. Et au moyen de ce muscle est faite luxation de ladite maschoire, ainsi que nous auons dit².

Quant au cinquième et dernier des muscles de ladite maschoire, il monte de l'apophyse Stiloïde de l'os Petreux à la partie interieure du menton, pres la commissure des deux os de ladite maschoire, pour icelle ramener de la superieure en bas en ourant la bouche. Et est ledit muscle gresle et tendineux en son milieu pour son renfort, et charneux en ses extremités³.

¹ L'Anatomie de la teste ajoute :

« Ce muscle me semble appartenir plus à la leure qu'à la maschoire. » Fol. 72.

² Le mécanisme est mieux expliqué dans l'Anatomie de la teste : « Et lorsqu'on ouure par trop la bouche, comme quelquefois on fait en ballant, faisant trop grande extension dudit muscle, la mandibule se luxe et met hors de son lieu, ce que j'ay veu aduenir plusieurs fois. » Fol. 72, verso.

³ Ce cinquième muscle est décrit le deuxième dans l'Anatomie de la teste ; je noterai

Or tous cesdits muscles ont esté faits par vne grande prouidence et sagesse de Nature, pour faire diuerses actions en maschant, par diuers mouuemens exercés les vns apres les autres alternatiuement, pour piler, briser et broyer la viande en tres-petites pieces par les dents, lesquelles sont ramenées, remuées, transportées par la langue, sans toutesfois qu'elle soit aucunement offensée ny prise entre icelles dents. Et voilà quant aux parties de la face tant contenantes que contenues¹.

CHAPITRE X.

DES OREILLES ET PAROTIDES.

Les Oreilles sont les organes et instrumens du sens auditif, qui distingue des voix, des sons et des tons : composées de cuir et peu de chair, cartilage, veine, artere et nerfs.

Elles sont pliées et entortillées sans que pour cela elles souffrent aucun mal : pource qu'estans aucunement molles et cartilagineuses, elles obeissent à ce que l'on met dessus, comme vn chapeau ou bonnet, ou morion, ou autre accoutrement de teste. Et si Nature les eust fait osseuses, telle chose n'eust peu commodément se faire, et fussent souuentefois rompues².

Le mollet où on pend volontiers les

en outre que Paré lui assigne son insertion supérieure aux os clauaux qui sont appelés des Grecs styloïdes. Le dernier paragraphe de ce chapitre n'existe pas dans l'Anatomie de la teste.

¹ Ce dernier paragraphe n'existe pas avant l'édition de 1575.

² Ce paragraphe manque dans l'Anatomie generale.

bagues est nommé des anciens *Fibra*, et le dessus *Pinna*. Et ont esté faites par vne prouidence de Nature, de figure anfractueuse, comme vne coquille de Limaçon ou Escargot, faisant la voye tortue, avecques circuits et destours obliques, tousiours allant en diminution iusques à l'extremité du trou d'icelle appelé *Cæcum foramen*, pour mieux receuoir et retenir l'air, et ramasser les especes et differences des sons et voix : et generalement toutes choses que nous comprenons par l'ouye, dispersées par iceluy *Cæcum* : à fin que par apres elles puissent estre conduites iusques à la membrane qui est mediocrement dure, faite des nerfs de la cinquième coniugaison appellés *auditifs*.

L'vtilité desdites oreilles sert à la beauté de la teste : ce qui appert euidentement par ceux qui les ont coupées, combien ils sont difformes et mal-plaisans à voir : pour ceste cause, on les coupe à ceux qu'on veut rendre difformes et infames, pour quelque grande meschanceté. Aussi pour auoir la iouissance de la diuersité des sons, et principalement de la parole, et le plaisir des harmonies et melodies qui sont en diuers tons et chants, tant de la voix humaine que des oyseaux et autres animaux, et des instrumens de musique.

Pareillement par l'ouye nous entendons en bien peu de temps ce que le Maistre qui nous enseigne a acquis et préparé par vn bien long temps. D'autre part elles nous sont comme guettes et sentinelles pour ouyr et entendre les commodités ou incommodités de tout nostre corps¹.

L'instrument premier et principal de l'ouye est vn air fort subtil contenu en

la cavitè dite Mastoïde ou tabourin, et né en iceluy dès nostre premiere naissance : e'vuer de d'vne petite peau fort deliée, fait du nerf auditif, et par l'esprit animal est faite la vertu auditive. Semblablement ladite anfractuositè a esté faite de peur que l'air et les sons n'entrassent trop impetueusement dans les oreilles, lesquels eussent peu blesser ou du tout gaster l'organe auditif : et aussi si le trou estoit percé droit, les sons ne s'entonneroient pas si bien comme ils font es lieux recourbés esquels ils ont rencontre, pour les faire arrester et mieux resoner. Aussi qu'elles les receuroient trop grands et trop à coup : par ainsi ils en seroient plus confus, et ne les pourroient pas bien discerner et entendre¹.

Et neantmoins ladite anfractuositè, on voit aduenir que l'air estant trop fort agité, rompt, esclatte et dissipe quelquesfois cest organe auditif : comme il aduient par la trop grande vehemence de l'artillerie, du tonnerre, grosses cloches, et autres grands bruits semblables. D'auantage ladite anfractuositè a esté faite de peur que l'air froid n'entrast trop à coup au cerueau. ny aucun corps estrange n'offensast l'organe auditif. Plus, Nature a enuoyé vn humeur cholérique gros et gluant dans le trou d'icelles pour purger le cerueau : mais principale- à fin que si aucunes petites bestioles estoient entrées dedans, qu'elles y fussent prises comme en de la glux.

Or pour bien comprendre comme se fait l'ouye, il faut premierement connoistre et considerer la structure et fabrication de la susdite anfractuositè dont se fait l'audition, au moyen de la

¹ Bodin en sa *Republique*. — A. P.

¹ Les trois paragraphes qui précédent manquent jusqu'à la quatrième édition.

membrane qui est composée du nerf auditif, et est tendue interieurement dans le trou de l'oreille, comme la peau d'un tabourin. Car icelle est enflée et tendue de l'air implanté de nostre premiere naissance par l'esprit auditif, lequel est enclos dans la cavité de l'apophyse Mastoïde, de laquelle auons parlé cy dessus au *Cæcum foramen*: à ce qu'estant frappée de l'air extérieur, ceste membrane reçoit l'objet, qui est le son et la voix: qui n'est autre chose qu'une qualité permanente du departement et fraction de l'air, faite par la collision et rencontre de deux corps durs, desquels l'un a reçu le coup, et l'autre l'a donné. Or cette collision et froissement s'expand en l'air, comme d'une pierre jetée en l'eau, dont nous voyons par l'agitation d'icelle des cercles et rondeaux ou circonvolutions s'estendre en rond dedans l'eau, non partout, mais en une certaine espace. Autre exemple. On voit es fontaines estroites, quand soudains tours, inondations et circuits faits par l'eau sortant hors de sa source, heurtent contre le mur, estans repoussées, font d'autres retours et circonvolutions en eslargissant. Au cas pareil, ceste fraction d'air rendue en lieux couuers et cauerneux, comme es citernes, puits, ou Eglises, ou espaises forets, fait double son, dont la duplication est appelée Echo.

Ainsi est faite en ceste façon l'audition par l'air, qui est le moyen de l'ouye: lequel est double, à scauoir extérieur et interieur. Par l'extérieur sont portées les inondations, dont est fait ledit Echo. L'interieur est celui qui est enclos dans ladite cavité Mastoïde, appelée tabourin des oreilles, où il y a petites cachettes, destours et contours, où sont ela-

bourés les tons et sons diuers, ayans des oppositions et rencontres, comme l'on voit que les choses creuses sont plus propres à recevoir les sons que les choses massiues, ainsi que voyons d'un tabourin, trompette, et aux instrumens de musique: et au *Cæcum foramen*, lequel n'est pas pur, mais temperé par l'esprit auditif né avec nous.

Et qu'il soit vray, les operations de tous les sens ne se font que par l'esprit qui est en eux, comme le sens auditif est pour recevoir lesdites inondations ou circuits: et iceluy touche ladite membrane, laquelle, ainsi que la peau du tabourin, reçoit les sons de son air, qui est en iceluy enclos. appelé air implanté. Parquoy de là vient le tintement ou cornement d'oreilles, quand au dedans d'elles il y a quelques vapeurs contre le naturel, ce qui trouble ledit air temperé et l'esprit auditif.

Or tout cela n'est assez pour parfaire l'ouye, car encore pour mieux distinguer les sons et voix, Nature a produit trois petits osselets: l'un appelé *Incus*, l'autre *Malleolus*, en nostre langue Enclume et Marteau: et le troisième *Stapes*, pource qu'il represente un estrier d'un cheual Reistre, ou *Deltoïde*, à raison qu'il ressemble à un Delta des Grecs, situés derriere ladite membrane: lesquels *Malleolus* et *Incus* estans meus et agités des inondations de l'air extérieur frappans ladite membrane, constituent les differences des sons et voix, ainsi que fait la corde qui est au trauers de la peau postérieure d'un tabourin. Comme pour exemple, quand ces petits osselets sont legerement meus et agités, ils representent à la faculté auditiue et au sens commun un son graue et obscur: mais

lors qu'ils sont fort agités, ils representent vn son esclatant et violent, comme en la commotion de l'air faite par le tonnerre ou artillerie, cloches, clairons et semblables : et finalement selon qu'ils sont agités entre ces deux extremes, approchans plus ou moins de l'vn ou de l'autre, representent diuers sons au sens commun¹.

Et te suffise de la declaration de la vertu Auditiue : maintenant nous faut retourner à parler des Parotides.

Après les Oreilles, selon l'or-

¹ En 1550, A. Paré ne connaissait pas encore la découverte du troisième osselet, publié peu auparavant par Columbus en 1559. Voici le texte de la *Briefue Collection*.

« Et d'auantage, entens qu'il y a deux petits osseletz au parfond du Cœcum foramen, que aucuns comparent l'vn à vne enclume, et l'autre à vn marteau. Lesdictz os n'adhèrent point aux autres os : mais à la membrane faicte du nerf de la cinquiesme coniugation. Lesdictz osseletz continuellement meuent et frappent l'vn contre l'autre, et ont tel mouuement par le sistole et diastole du cerueau.

» Leur vtilité n'est de petite consequence, à cause qu'ilz preparent l'air à la vertu auditiue, et luy donnent delectation des sons, et distinction d'iceux.

» La maniere de trouuer lesdictz osseletz est de faire separation des os petreux, et puis eler et rompre le trou de l'aureille, et infailliblement les trouueras au parfond dudict Cœcum foramen. » Fol. 51.

La description de l'Étrier telle qu'on la lit ici parut en 1561 dans l'*Anatomie de la teste*, on y lisait de plus, comme dans toutes les éditions postérieures, dans l'explication des figures :

« C. *Stapes* ou *Estrier*. L'usage duquel nul anatomique (pour anatomiste) n'a encores parlé, au moins que ie sçache : est-ce point pour soustenir la membrane du Cœcum foramen esleuee en haut, à fin que la faculté auditiue soit plus parfaite? » Fol. 105.

dre Anatomique, faut considerer et monstrier les glandes tant Emunctoires du cerueau, nommées *Parotides* lesquelles sont situées et mises sous, et aucunement derriere la partie basse de l'Oreille) que celles qui sont au dessous de la mandibule inferieure, et plus vers la partie posterieure, par dessus des muscles de l'os Hyoide, et aucuns de la Langue, ausquelles se font les Escrouelles, et autres absçés froids : de toutes lesquelles tu noteras seulement en ce lieu cy l'usage.

Et premierement des Parotides, lesquelles ont esté faites de Nature à fin de recevoir la matiere veneneuse et virulente, repoussée par le cerueau en icelles, par la multitude des veines et arteres illec distribuées.

Quant aux autres, elles peuuent seruir à la diuision des veines illec diuisées, et humectation de la mandibule, ou ligamens, et membranes d'icelles, qui pouuoient estre desseichés par le continuoel et frequent mouuement de ladite maschoire¹.

Les autres considerations requises en icelles ont esté declarées au premier liure.

CHAPITRE XI.

DE L'OS HYOÏDE ET DE SES MUSCLES².

Maintenant faut poursuiure et monstrier les muscles de l'os Hyoide : pour laquelle chose commodément faire, il faut premierement descrire ledit os et sa situation.

¹ L'*Anatomie de la teste* ajoute :

« Et pour remplir les cauités qui sont en cest endroit. » Fol. 106.

² L'*Anatomie de la teste* dit :

De l'os Hyoide ou Laudé. — Cette synonymie disparait dès l'*Anatomie generale*.

Et pour commencer, tu noteras que sa substance est telle que des autres. Sa figure est telle que de la lettre Grecque Y, au moyen dequoy il a été ainsi appellé. Sa composition est de plusieurs os conioints et liés ensemble par cartilages : et aussi aux bestes brutes, par ligamens, esquelles il se trouve beaucoup plus long et en plus grand nombre¹. Et est cedit os situé selon sa base (en sa partie antérieure bossue, pour plus grande assurance : et en l'intérieur voustée, pour contenir et recevoir la racine de la Langue) sur la partie supérieure du cartilage du Larynx nommé Scutiforme, duquel il semble estre soustenu par deux apophyses, montantes d'iceluy pres de la base dudit os et de la susdite racine de la langue. De laquelle base assez large il dresse deux cornes vers les parties laterales de la Langue, vne de chacun costé (j'entens aux hommes) lesquelles s'attachent par certains ligamens produits d'icelles, à l'apophyse Styloïde : au contraire des bestes, ausquelles par multiplication d'os conioints (comme nous auons dit) par ligamens, elles descendent iusques à la racine de ladite apophyse Styloïde. Sa connexion est avec les susdites parties, et autres qui se seront cy apres declarées. Son temperament est tel que des autres. Son vsage est de bailler ligamens à quelques muscles de la Langue, qui sortent d'iceluy : et de bailler insertion, tant aux deux antérieurs et supérieurs du Larynx, qu'aux siens

propres, desquels nous faut maintenant parler.

Or sont les muscles de l'os Hyoïde, selon aucuns, huit en nombre, quatre de chacun costé : desquels il y en a deux que Galien refere, l'un entre les communs du Larynx, l'autre entre ceux qui meuuent l'Omo-plate vers le haut. Toutesfois comment que ce soit, le premier des quatre prend son origine de l'apophyse Styloïde, et passant par dessus la partie nerueuse du muscle ouurant la maschoire inferieure, s'insere aux cornes dudit os Hyoïde. Ce muscle est fort tenue, delié, et aucunement large, et facile à couper, si on ne se donne de garde, en separant celuy qui ouure la maschoire inferieure.

Le second monte de la partie supérieure de l'Omo-plate pres son apophyse Coracoïde, ou bec de Corbin, obliquement au commencement des cornes dudit os. Et est cestuy-cy rond et nerueux au milieu, pour son renforcissement, comme celuy aussi qui ouure la susdite maschoire. Galien, comme nous auons dit, le refere entre ceux qui meuuent l'Omo-plate en haut.

Le tiers a son origine de la partie supérieure du Sternon, et son insertion en la racine et base dudit os Hyoïde : toutesfois Galien le refere entre les communs du Larynx : le dire duquel doit auoir plustost lieu aux bestes brutes qu'en l'homme, veu qu'en iceluy nous ne trouuons ce muscle sortir, ou estre inseré au Larynx, comme on le trouve aux bestes.

Le quatrième et dernier descend interieurement du menton à la racine de l'os Hyoïde. Et meuuent cesdits muscles avec leurs compagnons ledit Hyoïde vers le haut, comme les

¹ On lit dans l'*Anatomie de la teste* :

« Il est fait de trois os, desquels celuy qui est au milieu est appellé la Base, et les deux autres qui sont à costé, les Cornes : combien qu'aux vieux on en peut trouuer d'auantage. » Fol. 92, verso.

premiers : vers le bas, comme les seconds : vers le derrière, comme les troisièmes : et vers le devant, comme les quatrièmes et derniers.

Je te declarerois d'où tous les muscles ont leurs vaisseaux, si ne l'auois fait, parlant de la distribution des nerfs, veines et arteres.

CHAPITRE XII.

DE LA LANGUE.

La Langue est de substance charnue, rare, laxe, molle, et toute diuerse de l'autre chair. et principalement depuis quelque peu apres l'origine de ses muscles : qui a esmeu quelques vns à faire une quatrieme espece de chair propre à la langue, differente de la chair musculuse, fibreuse, viscereuse. Sa quantité est telle, qu'elle se peut aisément mouvoir et remuer dans la bouche : dedans laquelle a fallu qu'elle fust enclose comme dedans vne cauerne, pour les causes qui te seront declarées cy apres. Sa figure est triangulaire, plus grosse et mieux exprimée en sa base, qui est contre la racine de l'os Hyoide, qu'en sa pointe : auquel endroit perdant sa figure de Triangle, est faite platte et large¹.

Sa composition est d'une membrane (qu'elle a de celle qui reuest inte-

¹ Je trouve dans la *Briefue Collection* un passage assez curieux au sujet de la langue :

« Ladicte langue est double commetous les autres instrumens sensitifz. Toutesfois en l'homme n'est pas diuisée comme elle est aux serpens : car cela eust empesché de proférer la parole et de bien elaborer les viandes. » Fol. 46 — Cette phrase se retrouve encore dans *l'Anatomie de la teste*, elle a disparu dans *l'Anatomie generale*.

rieurement toute la bouche) de muscles qui te seront expliqués à ceste heure : de quatre portions de nerfs, deux de chacun costé, venans, l'un de la tierce coniugaison en la susdite tunique, et l'autre de la septième, estendu par la substance des muscles iusqu'à son extremité, pour icelle mouuoir, tellement que les nerfs sensitifs tissent et ourdissent la tunique exterieure sans toucher aux muscles qui sont dessous, ausquels se distribuent les nerfs motifs de la septième coniugaison. Or les sensitifs sont pour discerner les saveurs, et les autres pour faire les mouuemens d'icelles¹. Plus, elle est composée de

¹ *L'Anatomie de la teste* ajoute ici un assez long article sur le sens du Goût :

« Or pour bien entendre que c'est que le goust, ie dis que c'est vn sentiment en la langue et au palais, et generalement en toutes les parties de la bouche, qui reçoit, apprehende et retieut les saueurs. Son organe est la tunique qui est en la superficie de la langue, espandue en toute la bouche. Son obiect sont les saueurs, les differences desquelles sont neuf, que ne traiterons à present, parce que ce n'est le lieu. Le moyen du goust est la chair spongieuse de la Langue, et le subiect est vne humidité saliuale, et sans laquelle rien ne peut estre bien saouuré : et est vray semblable que sans icelle rien n'afflige le goust : parquoy il faut de necessité que la chose gustatiue soit actuellement humide, comme le vin et autres choses semblables : ou potentiellement, comme le sucre, lequel posé sur la langue incontinent se liquefie et se fond. Aucuns toutefois ne sont potentiellement ny actuellement humides, comme le poiure et autres choses seches : lesquelles pour ceste cause ont besoin d'humidité, qui est la saliué destinee de Nature pour ayder à discerner les saueurs. Et voylà la raison pourquoy la Langue estant intemperee par trop grande secheresse ou humidité, ne goust point parfaitement lors qu'elle est imbue de saueur outre

deux veines et deux arteres, vue de chacun costé, qu'elle reçoit des Jugulaires externes et Carotides : lesquelles s'en vont manifestement jusqu'au bout de la langue par sa partie inferieure : à fin qu'aux affections de la bouche, et parties d'icelle, comme aussi du Larynx, puisse estre faite mission de sang. Et sont telles veines appellées vulgairement *Renales*, ou *noires*.

Quant à ses muscles, il sont dix en nombre, cinq de chacun costé : desquels le premier estroit en son commencement, et large en sa fin, descend de l'apophyse Styloïde au haut costé de la langue, laquelle il tire en haut avec son compaignon.

Le second prend son origine interieurement de la basse maschoire à l'endroit des dents molaires, et s'implante au costé bas de ladite langue, pour icelle tirer en bas.

Le troisiéme procede de la partie interieure du menton, et s'en va à la racine de la langue, pour icelle chasser et pousser hors de la bouche.

Le quatriéme et le plus grand et large de tous, et tissu de tous genres de fibres, sort de la base de l'os Hyoïde, et desine tout en la partie basse de la langue, laquelle avec son compaignon il ramene en arriere dedans la bouche. Par le benefice de ces muscles elle s'allonge, se retire, se hausse, se baisse, se recourbe, quand elle veut, et sert à prendre les viandes.

son temperament naturel. Exemple, si elle est imbue d'humeur cholérique, toutes choses luy sembleront ameres : parquoy il est necessaire que l'organe du goust soit en son temperament, et destitué de toute saueur. Car tout moyen doit estre priué et exempt de la qualité de l'object. Et te suffise pour le present du sens du goust. » Fol. 91 et 92.

Le cinquiéme et dernier vient le plus souuent de la partie superieure des cornes de l'os Hyoïde, et s'en va au costé de la Langue entre les deux premiers, pour icelle amener à la partie laterale et costé de la bouche.

La situation, nombre, et connexion de ladite Langue te sont assez notoi-res, par ce qui a esté cy deuant dit sur la composition et situation d'icelle. Son temperament est chaud et humide, comme de toute autre chair. Son action et vtilité est : premierement de seruir d'organe à la faculté gustative, au moyen dequoy elle a esté faite rare et spongieuse, à fin que plus facilement elle peust admettre et recevoir par sa fungosité, les saueurs, par le moyen de la salive, vehicule d'icelles. Secondement, pour la conformation et articulation de la voix : à cause dequoy elle a esté flexile et mobile par toutes les parties de la bouche. Telle action est la plus excellente qui se face par la vertu et faculté de l'ame, pource qu'elle est truchement et messagere des cogitations de l'esprit, et pour glorifier Dieu par dessus tous les autres membres. Tiercement, pour seruir à macher et briser les viandes, et les aualler : et pour ce a esté faite comme vne pelle, de laquelle on remet le bled qui eschappe sous la meule : et apres que la viande est bien maschée, la ramasse en forme de pilules, à fin qu'elle soit mieux auallée.

Or pource que ladite Langue, quand elle est desseichée, deuiet plus tardiué et inhabile à faire son mouuement, comme il est manifeste à ceux qui ont grand soif, tant par fiéure ardente que par autre cause, Nature y a merueilleusement pourueu qu'elle ne fust molestée de tel accident, en ayant mis à la racine d'i-

celle deux glandules fort spongieuses, nommées Tonsilles ou Amygdales, vne de chacun costé : lesquelles comme sponges, succent et reçoivent perpetuellement tant du cerueau que d'ailleurs. vn humeur aqueux et salial, par lequel elles lubrifient et humectent continuellement, non seulement la langue, mais aussi toutes les autres parties de la bouche. *comme le sifflet, et l'estroit de la gorge : et deux autour du sifflet, et deux autour de l'Oesophage* ¹.

CHAPITRE XIII.

DE LA BOUCHE.

Puis que nous sommes tombés sur le propos des parties contenues dedans la Bouche, il faut poursuivre briuevement ce qui reste digne d'observation en icelle. Et pourtant noter, que ce nom de Bouche emporte et signifie la capacité mise entre la maschoire superieure et inferieure, et les dents et léures, le Larynx et Oesophage.

L'usage de la bouche est pour contenir la langue, et luy aider à faire et accomplir ses actions. Et combien que iusqu'à présent plusieurs de ses parties ayent esté declarées, comme léures, dents, maschoires, langue, tonsilles, et aucunement les trous du palais descendans du nez, si est-ce qu'il reste encores à declarer que c'est qu'on appelle le Palais, la Lucte, et Pharynx ou Faucés.

¹ Les mots soulignés, les premiers : *comme le sifflet et l'estroit de la gorge*, ont été ajoutés à l'édition de 1575; les derniers seulement à l'édition de 1585.

Et pour commencer, le Palais n'est autre chose que la partie superieure de la Bouche, circonscrite des dents et gencives de la maschoire superieure, laquelle reuestue de la tunique commune de la Bouche, est faite ridée, aspre, et inegale, à fin que par telle asperité et inégalité la viande remuée et agitée entre la langue et le Palais, fust mieux brisée et comminuée. Et quant aux nerfs qui descendent de la quatrième coniugaison en ceste partie, si tu les veux trouver, il te faut separer ladite tunique du deuant de la bouche au derriere, et tu les trouueras sur les parties laterales et posterieures des os dudit Palais, lesquels circonscrivent et terminent iceluy, sur le commencement des trous internes de la Bouche, qui descendent (comme nous auons dit) du nez, et de l'endroit des apophyses Clinoides. Et cesdits trous ont esté ainsi ordonnés de Nature, à fin que par iceux la respiration fust faite en dormant, ou en autre temps, et aussi à fin que le nez estant interessé et empesché, les excremens descendans par iceluy peussent estre euacués et deriués par la bouche.

D'auantage, elle est tissue de filamens nerveux, pour discerner les saueurs comme la langue, lesquels composent vne tunique entre dure et molle. Car si elle eust esté trop dure, comme un os ou cartilage, elle n'eust peu sentir : estant aussi par trop molle, les viandes trop dures, acres, et poignantes la meurtriroient et entameroient ¹.

¹ Ce paragraphe manque dans l'*Anatomie generale*.

CHAPITRE XIV.

DE L'UVVLE OV LVETIE, OV GARGAREON¹.

Quant à la Lvette, par icelle nous entendons vn petit corps charnu et spongieux, de figure quasi d'une pomme de Pin, suspendu perpendiculairement à la fin du Palais, et base de l'os Cristæ, qui diuise les deux trous dudit palais descendans du nez sur l'entrée du Larynx, à fin qu'iceluy corps illec mis et situé puisse rompre l'impetuosité de l'air inspiré, et par ce moyen le retardant, puisse faire qu'il soit aucunement modéré de sa trop grande froideur par la chaleur de la bouche : et d'auantage, à fin qu'il serue comme de Plectre à la voix², diuisant l'air expiré, en sorte qu'il puisse estre diffus par toute la bouche, pour en icelle resonant estre articulé et formé de la langue. En quoy ladite partie n'appert auoir petit vsage, veu qu'on voit par experience, que ceux esquels cette partie est incisée, ou par autres accidens corrompue, iceux ont non seulement la voix viciée, parlans du nez, mais aussi en la parfin ils sentent leur inspiration plus froide dedans les Poulmons : au moyen dequoy, s'ils vivent long temps apres, ils deviennent Phthisiques. Pareillement elle garde que la poussiere n'entre par la canne du Poulmon, en cheminant par la poussiere.

Or par le Pharynx ou Faucés, nous est signifiée la partie interieure et

¹ Ce synonyme de *Gargareon* manque dans les premières éditions.

² « On peult comparer aussi ceste partie à l'archet ou plectre des violes. » *Briefue Collection*, fol. 47.

posterieure de la bouche, qui est mise deuant l'entrée du Larynx et Oesophage : laquelle est ainsi appelée, pource que c'est vn lieu anguste et estroit, pour ramasser et adapter l'air receu dedans la bouche, ou viande, au trou du Larynx ou de l'Oesophage.

CHAPITRE XV.

DV LARYNX, OV NOEVD DE LA GOBGE¹.

Reste maintenant que nous poursuivions l'Anatomie du Larynx, en laquelle premierement faut demonstrier que c'est qui est entendu par iceluy : puis apres poursuiure les choses accoustumées.

Doncques pour commencer, faut sçauoir que par ce nom de Larynx n'est entendu autre chose, que la teste et extremité de la Trachée artere, qu'on appelle vulgairement le *morceau d'Adam*², lequel est plus de substance cartilagineuse qu'autre. Sa quantité est assez notable, toutesfois diuerses selon les aages, temperamens, et grandeur ou petitesse des corps. Sa figure represente plus qu'autre chose la teste d'une fluste d'Allemand. Sa composition est de dix-huit muscles, c'est à sçauoir, neuf tant d'un costé que d'autre, pareils en quantité, force, et action : et de trois cartilages ioints ensemble par harmonie des veines, arteres, et nerfs, ainsi qu'il l'a été demonsté parlant des vaisseaux. Semblablement de double tunique, vne interne, et l'autre ex-

¹ Cette synonymie manque dans les premières éditions.

² L'*Anatomie de la teste* ajoute : ou le *sifflet de la gorge*.

terne, ainsi qu'aous dit poursui-
uans la Trachée artere.

Il y a trois Cartilages conioints ensemble par certains ligamens et muscles. L'antérieur et le plus grand est appellé des Grecs, Thyroïde, et vulgairement Scutiforme, pour la similitude qu'il a à vne rondelle, ou un pauois. Le second, moyen en quantité et posterior, est celui qui n'a point de nom; et partant est appellé des Latins *Cartilago innominata*. Le tiers et dernier et plus petit de tous, est couché sur les bords lateraux et superieurs, sur lequel il fait et constitue vne figure semblable à vn biberon de pot à huile ou aiguiere: à cause dequoy a esté appellé des Grecs Arytenoïde, et se peut separer en deux.

Ces Cartilages ainsi conioints et adaptés ensemble, font la generation et distinction de la voix par le benefice de l'Epiglottle, duquel parlerons bien tost: ensemble de leurs muscles, lesquels dilatent et ouurent, compriment et serrent lesdits cartilages, et en ce faisant font les diuersités des voix. Exemple, lors qu'ils s'ouurent, font la voix grosse, comme Basse-contre: au contraire, quand ils sont comprimés, feront la voix gresele, comme vn Dessus: et ainsi selon qu'ils seront astraits ou ouuerts, plus ou moins, feront diuers tons de voix.

Pourcee donc qu'il estoit besoin que ces Cartilages fussent mobiles, au moins l'Arytenoïde et Thyroïde, Nature a donné dix-huit muscles¹ ausdits Cartilages, à sçauoir neuf de

chacun costé: desquels il en y a trois communs et six propres.

Le premier des communs, qui est caché sous le troisième des muscles mouuans l'os Hyoïde, prend son origine de la racine dudit os, et descendant obliquement, s'insere à la base du Scutiforme pour le dilater en haut et en bas.

Le second monte obliquement de la partie interieure du Sternon, tout le long de la Trachée artere (au moyen dequoy il est appellé Bronchique) en la partie basse et laterale dudit Scutiforme, pour l'ouuir et dilater par ses ailes: et est trouué cedit muscle dès son origine, iusques à quelque partie de son chemin, adherant estroittement avec le tiers de l'os Hyoïde. Sous lesquels se manifeste vn corps glanduleux tant d'un costé que d'autre, tout à l'entour de la partie antérieure et superieure de la Trachée artere, à l'endroit qu'elle se lie avec le Larynx: lequel corps glanduleux refere plustost vne substance charneuse que nulle autre: iaçoit que ce soit vne glandule, laquelle pour auoir esté arrachée par vn Empirique és affections nommées Escrouelles, apporta consequence de perdition de voix d'vn costé, pour l'euulsion du nerf Recurrens, montant par dessus ceste-dite glandule pour aller au Larynx, comme dit Galien au liure *De locis affectis*.

Le troisième muscle et dernier vient de la partie antérieure des spondyles du Col, couché transuersalement

¹ La *Briefue Collection* en compte vingt; mais elle n'en donne ni la description ni même les dénominations; aussi l'auteur ajoute:

« Note que cesdictz muscles sont fort bien difficiles et quasi impossibles a monstrier, dont

est venue la difficulté du nombre desdictz muscles entre les anatomistes. Parquoy celui qui en voudroit auoir la cognoissance, fault qu'il les cherche en vne grosse beste, comme en vn beuf ou semblable. » Fol. 43, verso.

sur les parties laterales de l'Oesophage, aux ailes et costés du Scutiforme, pour le serrer contre le second cartilage.

Or iceux muscles sont appellés *Communs*, pource qu'ils prennent leur origine d'autres parties que du Larynx, pour s'insérer en aucunes parties d'iceluy, tout ainsi que les propres, à cause qu'ils viennent des parties du Larynx mesmes : lesquels nous auons dit estre six de chacun costé, dont le premier sort de la partie antérieure du second cartilage, acheuant le cercle sous la base du Scutiforme, et montant obliquement s'insere à la base dudit Scutiforme vers le derriere, pour la confirmation et dilatation d'iceluy. Le second vient pareillement du second Cartilage, de l'endroit où il s'attache avec le premier, et s'en va obliquement croisant le premier en croix Bourguignonne, en la partie interieure et antérieure du Cartilage nommé Thyroide pres de sa base, pour iceluy serrer contre le second. Le troisième monte directement de la base postérieure du second Cartilage, et à la base du tiers appellée Arytenoide, pour l'ouurer et fermer avec le second muscle. Le quatrième monte aussi du costé du second Cartilage, pres l'origine du second muscle, aux costés de l'Arytenoide, pour aussi l'ouurer et serrer avec le second. Le cinquième prend son origine du milieu interieur du Scutiforme, et desine à la partie antérieure de l'Arytenoide, pres la fin et insertion du quatrième, pour serrer ledit cartilage. Le sixième et dernier monte de la base postérieure de l'Arytenoide en la base antérieure de luy-mesme, pour le serrer.

Et noteras que tous ces muscles cy (lesquels ont leur origine de bas en

haut) reçoivent rameaux des nerfs Recurrens, mais principalement ceux qui ouurent et serrent l'Arytenoide. Et te suffise des muscles du Larynx.

Or quant à la situation, connexion, temperament et vsage dudit Larynx, il te peut estre manifeste et cogneu par ce que nous auons traité d'iceluy iusqu'à present. Toutesfois tu noteras, que c'est vne chose tres-difficile de poursuiure les choses accoustumées aux parties organiques, pour la diversité de leur composition. Parquoy desormais, quant à la substance, temperament, et autres que pour briefueté nous laisserons, tu auras recours aux parties simples et similaires, desquelles ces organiques sont composées : comme si pour exemple on demande de quelle substance et temperament est le Larynx, tu respondras qu'il est de substance cartilagineuse et charneuse, et par ainsi de temperament froid et sec, chaud et humide.

De l'Epiglote ou languette. D'auantage il faut entendre, que de la racine de la Langue est dressé vn corps cartilagineux et membraneux, à fin qu'il se puisse mieux mouuoir, à scauoir esleuer et baisser : car ce qui est plus mol que de raison, tombe assiduelement, et aussi ce qui est trop dur, ne permet estre renuersé : donc il a fallu qu'il ne fust trop dur ny trop mol, à fin qu'il demeure esleué quand nous inspirons, et qu'il se couche et baisse quand nous auallons. Il est le principal instrument de la voix, laquelle ne pouuoit estre bien faite, si le passage n'estoit estroit : il sert de comprimer le passage et conduit des cartilages du Larynx, et principalement l'Arytenoide : il est tousiours humide d'une humidité naturelle, et lors qu'il est desseiché par fièvre ou

autrement, on ne peut parler s'il n'est humecté, et toutes les autres parties de la bouche. Il se vient tier et attacher d'un costé et d'autre, par la commune membrane de la bouche, avec les parties laterales de l'Arytenoïde iusqu'à sa partie postérieure, pour couvrir et descouvrir l'orifice du Larynx, ainsi qu'un couvercle couvre un pot¹, à fin qu'en degloutissant et auallant le boire ou manger, rien ne descende par ledit Larynx dedans la Trachée artère : l'entens en si grande quantité, qu'il empeschast l'air de sortir et entrer à son aise. Car il ne faut penser qu'il le couvre si exactement, qu'il ne coule tousiours quelque petite liqueur par les parois interieures du Larynx, pour aucunement humecter les poulmons : autrement en vain on ordonneroit les Lohoths és affections pectorales. Et pource que tel corps estoit capable du mouuement volontaire. à ceste cause, selon aucuns, luy ont esté baillés quatre muscles, deux qui l'ouurent et deux qui le ferment, un de chacun costé. Ceux qui l'ouurent, descendent de la racine de l'os Hyoïde, et s'yvissans en leur insertion, desinent à la racine postérieure d'iceluy Epiglottle. Les autres qui le ferment (aux animaux esquels ils se trouuent) viennent interieurement entre la tunique d'iceluy et son cartilage.

Or quant à ces quatre muscles, ie ne les ay point veu ny discerné aux hommes, ainsi que j'ay veu aux bestes brutes, jaçoit que j'aye mis toute peine et diligence à les trouver. A

¹ A. Paré ajoute en marge, à partir de l'édition de 1575 :

La figure de l'Epiglottle est semblable à l'anche d'un huubois. — Gal. de l'Usage des parties.

ceste cause aucuns ont voulu dire, que ce petit corps icy, quasi fait en forme d'une petite langue, n'estoit couché ny adapté sur le Larynx, en mangeant ou beuvant, que par la pesanteur des choses translouties : et qu'en autre temps, à raison de la continue respiration, il demeroit releué, pour descouvrir ledit Larynx. Finablement reste seulement sur ce propos, à considerer deux petites sinuosités ou fissures, lesquelles Nature a mises sous ledit Epiglottle dedans le Larynx, une de chacun costé : à fin que si de fortune quelque chose eschappoit du boire et manger dedans ledit Larynx, il fust là retenu : et à fin aussi que l'air entrant trop impetueusement, fust aucunement rebousché et refrené par cesdites sinuosités, ainsi que le sang et esprit entrant au cœur par les oreilles d'iceluy.

CHAPITRE XVI.

DU COL ET SES PARTIES¹.

Toutes ces choses ainsi déclarées. il faut maintenant passer au Col, lequel nous définirons premièrement, et puis poursuivrons ses parties tant communes que propres, desquelles insques icy n'a esté rien dit. Car de repeter le cuir, le Pannicule charneux, les veines, artères, nerfs, OËsophage, Trachée artère, et muscles qui montent et descendent tout le long dudit Col aux parties, esquelles

¹ L'Anatomie de la teste s'arrête à peu près en cet endroit, c'est-à-dire qu'elle ajoute seulement quelques détails sur les muscles qui meuvent la tête, au nombre de quatorze, savoir : les deux splenétiques, les deux

ils appartiennent, ce seroit traualier en vain. Parquoy ne faut que tu attendes par cy apres que l'explication des Vertebres, propres parties d'iceluy, et ligamens d'icelles, tant propres que communs avec la Teste, et de ses muscles tant communs avec ladite Teste et le Thorax, que propres à luy seul.

Poursuiuant donc nostre propos, le Col n'est autre chose que la partie de la teste contenue depuis l'os Occipital, iusques au premier Spondyle du Metaphrene : auquel nous faut premierement considerer ses vertebres, monstrans ce qu'elles ont de commun et different ensemble : à fin que plus commodément et au profit du Lecteur nous puissions montrer l'origine et insertion des muscles naisans et finissans en icelles.

Le Col est fait de sept vertebres, esquelles faut considerer premiere-ment leurs corps : secondement leurs trous, par lesquels descend la Spinale medulle : tiercement, leurs apophyses : quartement, les trous par lesquels les nerfs sortent de la nuque aux parties externes, et ceux des Apophyses Transuerses par lesquels les veines et arteres, que nous auons appellées Ceruicales, montent tout

completeus, les quatre *droits*, les quatre *obliques* et les deux *mastoides*. Nous retrouverons la description plus développée de ces muscles au chapitre xvii.

Après quoi l'auteur termine ainsi :

« Auquel endroit donnerons fin à ceste Anatomie de la teste, ne passant outre mon intention pour le present : mais s'il plaist à Dieu, et si ie vis, et cognois ce mien petit labour estre agreable : l'espere mettre en brief vn Œuvre plus ample de la totale fabrication et composition du corps humain, avec certaines figures necessaires, pour plus facile cognoissance d'icelle. » (oj. 114.

le long dudit Col, et finalement les connexions des susdites vertebres. Or quant au premier, par le corps de la vertebre nous entendons la partie anterieure d'icelle, sur laquelle l'OEsophage est couché. Quant au trou, il ne faut considerer autre chose, sinon qu'il n'est pas tousiours plus grand aux vertebres plus prochaines du Cerueau, et est circonscrit dudit corps, et de trois genres d'Apophyses par tout, fors qu'au premier : c'est à sçauoir, Droites, Obliques et Transuerses : dont par les Droites nous entendons les espines du dos, lesquelles estans situées à l'opposite du corps desdites vertebres, descendent droitement tout le long de l'espine, aucunement enclinées en bas, ainsi que celles du Metaphrene iusqu'à l'onzième, où ladite espine commence à se dresser en haut, sur le changement de l'ordre de reception. Par les apophyses Obliques nous entendons les eminences, par lesquelles lesdites vertebres se lient ensemble par ginglyme, en receuant la superieure et estans receuë de l'inférieure : et sont situées entre les apophyses Droites faisant l'Espine et les Transuerses : par lesquelles nous entendons les eminences prochaines du corps, qui par droite ligne divisent la vertebre. Et sont cesdites eminences trouées, pour donner passage aux veines et arteres qui l'ont esté nommées par cy deuant, lesquelles entrans par le trou des nerfs, vont nourrir la Spinale medulle, et lesdites vertebres et parties appartenantes à icelles.

Outre ce, il faut noter, que le trou par lequel les nerfs sortent de la Spinale medulle aux parties externes, en l'espine du col, est mis sous l'apophyse Transuerses, estant fait et constitué de la vertebre tant superieure

qu'inferieure, au contraire des autres, qui sortent des vertebres de toute l'espine, lesquels sont faits de la vertebre superieure: et pour ce, en cas de luxation des vertebres, celle qui se fait au col peut blesser le nerf et action d'iceluy, au contraire des autres qui se font au demeurant de l'espine.

Quant à leur connexion, il faut entendre que toutes les vertebres de l'Espine ont chacune six connexions, à sçavoir deux en leurs corps, et quatre en leurs apophyses obliques. Par les premieres, le corps d'une chacune vertebre est conioint avec celui de la superieure et inferieure: par les autres, avec les apophyses obliques inferieures de la vertebre superieure, desquelles elle est receüe, ainsi qu'elle reçoit les obliques et superieures de la vertebre inferieure. Il en faut excepter la premiere vertebre, parce qu'elle n'a que quatre connexions par ses apophyses obliques, tant superieures qu'inferieures, par lesquelles elle reçoit les apophyses obliques, tant de l'os Occipital que du second Spondyle. Semblablement faut excepter la seconde, pour ce qu'elle n'a que cinq connexions, à sçavoir quatre par ses apophyses obliques, et vne par son corps, par laquelle elle est coniointe avec le corps de la tierce vertebre.

Et faut icy noter que Nature n'ayant point baillé d'espine au premier Spondyle, l'a recompensé d'une petite eminence et tuberosité: semblablement ne faisant point vn commun trou avec le second pour l'issue du nerf, il a esté troué aux parties laterales de son corps, tant d'un costé que d'autre. Et a esté fait aussi en sa partie anterieure crené et tenue, et quasi sans corps, pour recevoir l'apophyse

anterieure dressée au corps superieur du second Spondyle, que Hippocrates appelle *Dent*, auquel le principal ligament de la teste s'attache: lequel descend interieurement de l'os occipital sous les apophyses clinoides: et par telle articulation la teste s'esleue et se baisse en deuant et derriere, tout ainsi qu'elle se meut lateralement, par l'articulation du premier avec le second Spondyle.

Ceste apophyse est attachée par deux ligamens, desquels le premier est exterior, plus large et plus grand, comprenant entierement tout à l'entour la susdite articulation, montant des Spondyles à la teste, ou plustost descendant de la teste aux Spondyles, ainsi que fait tout ligament passant mutuellement d'un os en l'autre. Le second est plus fort et enuironne l'articulation aussi, se meslant avec le cartilage, lequel par son interposition conioint toutes les vertebres ensemble, hors mis la premiere, ainsi que tu peux voir à l'eschine d'un pourceau, diuisant les vertebres l'une de l'autre. Et de tels ligamens est coniointe toute l'espine et parties d'icelle, laquelle Nature n'a voulu faire d'un seul os, parce que l'homme eust esté comme embroché ou empallé et immobile, et serait comme vne statue de bois ou de pierre.

Quant à l'os Sacrum, il est composé de quatre pieces, sans l'os appelé *Cauda*. Iceluy reçoit et porte les os de la hanche et toutes les autres vertebres comme sur leur fondement, et vont iusques à la teste, en diminuant tousiours de bas en haut: veu que ce qui est porté et soustenu, doit estre moindre que ce qui porte et soustient. Il y a entre icelles vertebres vne humidité glaireuse et epaisse, semblable à celle qui est entre

les autres iointures, pour faire que le mouuement soit plus facile : lequel lors qu'il se fait, lesdites vertebres s'eslongnent et escartent les vnes des autres.

Les vtilités de l'Espine sont quatre : la premiere, qu'elle est comme siege et fondement de tout l'assemblage et liaison du corps, comme la carine est le fondement de tout le nauire. La seconde, qu'elle est comme le chemin de la moëlle. La troisieme, qu'elle est le rempart et assurance d'icelle. La quatrieme, qu'elle est comme vn rempart et bouleuert des entrailles, qui par dedans sont couchées sus icelle ¹.

Or pource que nous sommes tombés sur le propos des ligamens, il me semble n'estre impertinent, que brieffement nous declarions ce qu'il en faut scauoir. Et pour ce faire, premierement nous definirons ligament, puis monstrerons la diuerse acception d'iceluy, tiercement poursuirons ses differences.

Quant au premier, Ligament (ainsi qu'auons dit au premier liure) n'est autre chose qu'une partie simple du corps humain, la plus terrestre apres l'os et le cartilage, prenant le plus souvent son origine de l'un ou de l'autre, mediatement ou immediatement, et desinant aussi en l'un d'iceux, ou muscle ou autre partie : au moyen dequoy il est exangue, sec, dur et froid, insensible comme les parties d'où il sort, estant toutesfois semblable à nerf, pour raison de sa

blancheur et consistance, laquelle neantmoins il a plus dure que ledit nerf.

Quant au second, il faut entendre que ligament est usurpé generale-ment et specialement. Generale-ment, pour toute partie du corps, laquelle conioint vne partie avec l'autre : en laquelle acception le cuir peut estre dit ligament, pource qu'il contient toutes les parties internes iointes ensemble : semblablement le Peritoine, conioignant ensemble toutes les parties naturelles et les assurant contre l'Espine, ainsi que la membrane Pleuretique fait des parties vitales. Semblablement les tuniques du cerueau, nerfs, veines et arteres, muscles, membranes et autres semblables parties du corps, peuuent estre dites Ligamens, pource qu'elles lient vne partie avec l'autre : comme les nerfs, tout le corps, avec le cerueau, les arteres avec le cœur, et les veines avec le Foye. Mais Ligament specialement pris, ne signifie que la partie de nostre corps, telle que nous auons des-crit cy dessus.

Les differences de ligament sont plusieurs. Car l'un est large, membraneux et tenue, l'autre espais et rond : l'un dur, l'autre mol : l'un grand, l'autre petit : l'un cartilagineux simplement, l'autre tenant moyen entre os et cartilage, pour l'exigence du plus ou moins fort et violent mouuement des parties par iceux liees.

Et voila ce qui m'a semblé bon de declarer en general des Ligamens, en attendant monstrier toutes les susdites differences, ainsi qu'elles s'offriront selon l'ordre de dissection.

¹ Ces deux derniers paragraphes manquent dans l'*Anatomie generale*. L'édition de 1575, qui les donne, ajoute à l'os sacrum le synonyme de *os du cropion*.

CHAPITRE XVII.

DES MUSCLES DU COL.

Retournant maintenant au premier propos, faut declarer et demonstrier les muscles du Col, tant communs que propres : lesquels sont vingt ou vingt-deux en nombre, dix ou onze de chacun costé, desquels sept meuvent la teste seule, ou avec elle le premier Spondyle, et les autres trois ou quatre meuvent ledit Col. Des sept mouuans la teste et avec elle le premier Spondyle, les vns l'estendent et releuent, les autres la flechissent et abaissent, les autres la meuuent obliquement, et tous ensemble par leur mouuement successif circulairement. Et ainsi laut estimer de ceux du Col ¹.

Mais auant que proceder à la description de l'origine et insertion d'iceux, ie te veux aduertir qu'il faut leuer deux muscles de l'Omoplate, nommez Trapeze et Rhomboïde, desquels à fin que tu puisses mieux monstrier l'origine et insertion, ou plustost leur action, par laquelle nous cherchons ladite origine et in-

¹ La *Briefue Collection* n'entre pas dans tous les détails qui vont suivre; voici tout ce qu'elle dit à ce sujet :

« Les muscles dudict col sont constituez aux mouuemens de soy-mesme, du larinx et de toute la teste. Et note qu'il ne conuient auoir tant d'esgard à leur nombre que à leur action: parce que lesditz muscles, spiecialement du larinx, sont tant petitz à l'homme que à peine les peult on apperceuoir: ioinct aussi que ceulx qui sont pour le mouuement de la teste sont en grand nombre.

» Parquoy sultit au chlrurgien considerer que autant de mouuemens que peut faire chacune partie, autant y a-il de muscles. » Fol. 41, verso.

sersion, il les faut leuer par leur insertion qui est à l'Omoplate (ainsi qu'il te sera demonstré en son lieu) en les renuersant vers leur origine qui est à l'Espine. Outre-plus faut leuer le plus petit Rhomboïde postérieur et supérieur (nommé aussi petit Dentelé) de son origine, qui est es trois vertebres inferieures du Col et premiere du Metaphrene, et le renuerser vers son insertion, qui est aux trois espaces des quatre costes superiores, tout contre l'angle posterior et supérieur de l'Omoplate, ainsi qu'il te sera demonstré par cy apres. Ces muscles ainsi descouverts, faut commencer à leuer les quatre qui leuent la Teste, et consequemment les deux qui la meuuent obliquement, et à la parfin vn qui la flechist et baisse : et ce à raison que tel est l'ordre Anatomique. Toutesfois si tu veux, tu peux leuer tout le premier sans interest des autres, celuy qui est nommé Mastoïde, qui baisse et flechit la teste.

Quant aux quatre qui la leuent et dressent, le premier pour raison de sa figure nommé *Splenetique*, monte des cinq superiores espines du Thorax, et quatre inferieures du Col, obliquement en l'occiput contre l'apophyse Mastoïde ou Mammillaire: duquel endroit tu le renuerseras vers son origine.

Le second à raison de sa texture est nommé *Entrelaré* ou *Entortillé* ¹, issant de la 3. 4. et 5. apophyses transverses du Metaphrene, et le plus souuent de la premiere du Col, monte droitement en l'occiput, enuiroonnant de son costé la partie inferieure et laterale d'iceluy. Cestuy-cy se leue commodément du costé de l'espine

¹ L'Anatomie de la teste ajoute : Que *Syluius* appelle *Complexus*.

vers lesdites apophyses Transverses, et proces Mammillaires de l'os Occipital. D'auantage on le peut diuiser en deux ou en trois, combien qu'avec grande difficulté, pour la complication et entrelaceure qui est en iceluy.

Le troisiéme et quatriéme, qui sont deux des huit petits, quatre de chacun costé, montent quelque peu obliquement: le premier, de toute la partie laterale du second Spondyle: le second, de toute la partie laterale de l'apophyse du premier, qui luy a esté donnée en lieu d'espine, à l'occiput au droit de l'espine. Ces deux cy sont nommés de tous Anatomistes muscles *Droits*, mouuans la Teste seule, lesquels ne faut que leuer et lier sans les separer, ny de leur origine, ny de leur insertion. Et voilà quant aux quatre qui esleuent et dressent la teste.

S'ensuiuent maintenant deux *Obliques* de chacun costé: desquels l'un meut la teste seule, et l'autre le premier spondyle premierement, secondement et par accident la teste. Quant au premier, contre l'opinion d'aucuns, il prend son origine de l'apophyse transverse du premier spondyle, et se va inserer dessous l'insertion du premier Droit: lequel ne faut pareillement que leuer par dessous sans le couper. L'autre sort de l'espine du second spondyle, et s'en va inserer à l'apophyse transverse du premier spondyle, contre l'origine du precedent (combien qu'aucuns veulent le contraire) lequel se faut leuer comme les autres: à fin que les contemplant tous ainsi leués, tu puisses voir comme ils font ensemble vn triangle egal. Ce dernier muscle a son action contraire au precedent, comme monstre tres-bien son origine et insertion. Et pource, quand le pre-

mier Oblique mene la teste obliquement vers le deuant, le second la ramene par le premier Spondyle. Cestuy avec son compaignon, de l'autre costé, peuuent estre dits vraiment muscles propres du Col, pource qu'ils n'appartiennent à autre partie, au contraire de tous les autres susdits.

Icy faut noter que la teste, selon Galien, a deux mouuemens: l'un, droit en deuant et arriere, comme en ceux qui accordent ou refusent quelque chose: l'autre, quasi circulaire. Le premier, selon Galien, se fait, la premiere vertebre estant remuée sus la seconde: le second, la teste estant remuée sus la premiere vertebre. En quoy il a esté repris par les recens Anatomistes, remonstrans que la teste ne peut estre remuée circulairement sus la premiere vertebre sans luxation¹.

Quant au dernier qui fleschit ladite teste, il monte de la partie superieure et laterale du Sternon, et de la prochaine partie de la Clauicule, obliquement à l'apophyse Mastoïde de l'os Occipital, au moyen dequoy est appellé *Mastoïde*. Et se peut diuiser plustost en deux sur sa diuerse origine, qu'en trois. Or il eust esté meilleur tourner la teste de tous costés, autant en derriere qu'à dextre et senestre: mais si telle chose eust esté, il se fust souuent fait luxation, qui eust esté à notre grand desauantage et au peril de mort, parce que telle facilité de mouuement ne peut estre sans que la iointe soit fort lasche. Parquoy Nature a mieux aimé octroyer à la teste peu de mouuemens et assurez, que plusieurs et dange-

¹ Ce paragraphe manque dans l'*Anatomie generale*, ainsi que la citation de Galien qu'on trouuera à la page suivante.

reux, qui est cause qu'elle n'a point fait sa jointe lasche, ains forte et robuste¹.

Après la demonstration des susdits muscles, faut passer aux trois ou quatre du col, desquels deux (qu'aucuns reduisent en vn) l'estendent : vn le fleschit, et le dernier le meut lateralement, et tous par leur mouvement successif, circulairement, comme nous auons dit des muscles de la Teste.

Le premier de ceux qui l'estendent (i'entens tousiours de chacun costé) prenant son origine des six apophyses Transuerses des six vertebres superieures du Metaphrene, ou plustost de la racine des obliques, monte droitement à l'espine du second Spondyle du col et apophyse Oblique d'iceluy : aucuns l'ont appellé *Transuersaire*. Si tu le veux leuer, il le te faut prendre du costé de l'espine, le renuersant vers les apophyses Transuerses : ou bien, veu que c'est le dernier et plus proche des os, si tu veux, tu ne feras que le separer vn petit de son compaignon par la distinction de leur origine : laquelle si tu trouues difficile, ne t'en esmerveille : car à la verité il se trouue obscure separation, distincte de cestuy cy avec son compaignon, nommé *Espineux*, lequel sortant le plus souuent des racines des sept superieures espines du Metaphrene et de la dernière du col, s'insere aux autres espines du col : et pour ce à bon droit cestuy cy avec le precedent, sont reduits par Galien à vn seul.

¹ Gal., liu. 12, chap. 6, de l'usage des parties. — A. P.

Le tiers qui le fleschit, monte interieurement du corps des cinq superieures spondyles du Metaphrene (desquels il sort assez obscurément, mesmement aux gens extenués) par dessous l'Oesophage, tout le long dudit col iusqu'à l'os Occipital, à la partie interieure duquel obscurément il s'insere : à cause dequoy il peut aucunement aider à fleschir la teste. Ce muscle est fait de filets obliques, venans du corps de la vertebre par tout le long de son chemin aux apophyses transuerses de l'autre vertebre : et avec son compaignon de l'autre costé, semble constituer sur le corps des vertebres vne petite voye aucunement caue à l'Oesophage : et est appellé *Muscle long*. Le quatrième et dernier que nous auons dit mouuoir lateralement ledit col, qu'on appelle *Scalene*, à cause de sa figure, monte de la plus grande partie postérieure et superieure de la première coste du Thorax, à toutes les apophyses transuerses du col, s'insérant en icelles par ses filamens, lesquels il a proportionnés en longueur et briefueté pour se pouuoir attacher depuis la dernière apophyse du Col, et plus prochaine de ladite coste, iusqu'à la première. Et semble ce muscle cy estre double, à raison de la distinction faite en iceluy par l'issue des nerfs du bras.

Quant aux veines et arteres appartenans tant au col qu'à ses parties, elles ont esté suffisamment declarées sur la distribution d'icelles. Parquoy reste que tu entendes que tous les susdits muscles reçoient nerfs des Spondyles, desquels ils prennent leur origine.

CHAPITRE XVIII.

DES MUSCLES DU THORAX ET DES LUMBES.

Après ces choses ainsi considérées, il convient poursuivre les muscles, tant du Thorax, qui servent à la respiration, que ceux des Lumbes, à fin que plus aisément nous puissions par après traiter ceux des extrémités.

Mais avant que ce faire, il faut sçavoir que la partie postérieure du Thorax, nommée Metaphrene, est faite de douze vertèbres, et les Lumbes de cinq, lesquelles ne diffèrent en autre chose de celles du Col, sinon que toutes ces vertèbres sont plus grosses en leur corps que celles du col, mais non moindres en leur trou. D'auantage, ces vertèbres n'ont point leurs apophyses Transverses tronquées comme celles du col pour la conduite des veines et artères ceruicales. Semblablement chacune de ces vertèbres toute seule fait et constitue de sa partie inférieure, tant d'un costé que d'autre, le trou pour bailler passage au nerf issant de la Spinale medulle aux parties circoniacentes : au contraire de celles du Col, lesquelles deux ensemble font le susdit trou, ainsi que nous auons dit.

Quant aux apophyses, soient Droites, Obliques ou Transverses dudit Thorax, elles ne sont en rien différentes de celles du Col (j'entens iusqu'à la dixième), fors que les Transverses n'estans tronquées, comme a esté dit, soustiennent en partie les costes, estans estroittement annexées avec icelles par forts ligamens tant propres que communs. Mais depuis la dixième, les deux qui demeurent du Meta-

phrene et des Lumbes sont diverses non seulement de celles du col, mais aussi des dix premières, par leurs apophyses obliques : pour ce que depuis l'onzième, qui est receüe tant de sa supérieure que de son inférieure, pour la confirmation de ladite espine et plus facile flexion d'icelle, sans danger de fracture ou ouverture, les susdites apophyses des vertèbres inférieures, qui souloient recevoir, sont receües, comme celles qui souloient estre receües, reçoivent. Elles sont aussi différentes de toutes les susdites par leurs apophyses Droites, c'est à dire Espines, à cause que depuis l'onzième elles commencent de les dresser peu à peu vers le haut, au contraire des supérieures. Et si on demande comment la dixième vertèbre du Metaphrene peut estre dite le milieu de l'Espine, veu qu'icelle est faite de vingtquatre vertèbres : ie repons que cela doit estre entendu, quand on reduit les six os de l'os Sacrum, et les quatre de l'os Cauda plus cartilagineux qu'osseux, entre les os de l'Espine. Car alors depuis l'articulation de la teste iusqu'à ceste dixième vertèbre, il y en a dixsept, et de là en bas autres dixsept.

Reuenant donc aux muscles du Thorax seruans à la respiration, faut noter qu'ils sont quatrevingts et neuf, quarante quatre de chacun costé, pareils en force, grosseur, situation et action, et un moyen qui est appellé Diaphragme. Des quarante quatre, vingtdeux dilatent ledit Thorax en l'inspiration, c'est à sçavoir le *Sous-clavier*, le *grand Dentelé* selon aucuns, les deux *Rhomboïdes* ou *Dentelés postérieurs*, l'*Oblique ascendant de l'Épigastre*, les onze *Intercostaux* et six *Intercartilagineux* extérieurs : les autres vingtdeux resserrent en l'expir-

ration, c'est à sçavoir, le *Sacro-lumbus*, l'*Oblique descendant*, le *Longitudinal* et *Transversal* de l'*Epigastre* : le *Triangulaire interne*, ou resserreur de Cartilages : les six *Intercartilagineux* et les onze *Intercostaux internes*.

Des vingt deux dilatans le Thorax, le premier nommé *Sous-clavier*, à cause de sa situation, descend de la partie interne et antérieure de la Clavicule, obliquement au cartilage de la première coste jusqu'au Sternon, laquelle il estend.

Le second appelé *grand Dentelé*, prenant, selon aucuns, son origine interieurement de toute la base de l'Omoplate, s'en va transversalement inserer aux neuf costes superieures, produisant certaines apophyses dentelées plus auant sur les costes qu'aux espaces moyens d'icelles ou muscles Intercostaux, à cause dequoy il a esté ainsi appellé. Aucuns ont referé ce muscle entre ceux de l'Omoplate.

Le tiers descend des trois espines inferieures du Col et de la première du Metaphrene, par un ligament membraneux et fort delié, aux trois ou quatre costes superieures, se finissant plus auant aux trois espaces ou muscles intercostaux d'icelles, qu'aux costes, à cause dequoy il est appellé *Dentelé postérieur et supérieur*.

Le quart monte semblablement par un ligament delié et membraneux, des trois superieures espines des Lumbes et des deux dernières du Metaphrene, aux trois ou quatre costes fausses et inferieures ou dernières, s'auançant plus auant sur lesdites costes qu'entre les espaces ou muscles Intercostaux d'icelles, à raison dequoy est aussi appellé *Dentelé postérieur et inférieur*. Et ont esté nommés ces deux derniers

muscles, à raison de leur figure, *Rhomboides*, comme une lozange à quatre cornes¹.

Le cinquième, que nous auons dit *Oblique ascendant* de l'*Epigastre*, a esté suffisamment déclaré en son lieu.

Quant aux onze *Intercostaux externes*, ils descendent obliquement du derriere vers le deuant de la partie laterale et inferieure de la coste superieure, en la partie laterale et superieure de la coste inferieure : au contraire des six *Intercartilagineux*, lesquels ayans semblable origine et insertion entre les cartilages, que les Intercostaux entre les costes, descendent obliquement du deuant vers le derriere. Et voilà quant à ceux qui dilatent et estendent le Thorax en l'inspiration.

Des autres vingtdeux qui les resserrent en l'expiration, le premier prenant son origine de l'os Sacrum et des apophyses obliques des Lumbes, monte (estroitement et confusément adhérent et annexé avec le muscle *Sacré*, qui te sera déclaré cy apres) à la racine des douze costes, baillant à une chacune un petit tendon à mesure qu'il monte, par lequel il resserre et retire lesdites costes vers les apophyses Transuerses : et est appellé de nous *Sacro-lumbus*, à raison de son origine.

¹ Bien que je ne veuille pas noter toutes les additions et modifications que les éditeurs posthumes ont fait subir au texte, il s'en rencontre une ici qui atteste trop leur science et leur goût pour que je la passe sous silence. Au lieu de cette vulgaire façon de parler de l'auteur, *comme une lozange a quatre cornes*, ils corrigent : *comme une lozange, laquelle, pour parler en mathématicien, ayant les costés opposés et les angles opposés égaux, n'est pas toutefois quarrée ni rectangle*. Et ils ajoutent en marge : *Voy. Euclide, lu. 1, propos. xxxii.*

Le second, troisième et quatrième, que nous auons appellés *Oblique descendant, Droit et Transuersal de l'Épigastre*, ont esté démontrés en leur lieu. Et faut icy noter que ces trois derniers muscles de l'Épigastre aident l'expiration par accident, plustost que d'eux-mesmes, à scauoir en repoussant le Diaphragme vers les Poulmons, par les Intestins qu'ils repoussent aussi en haut. pendant qu'ils tirent en haut les parties esuelles ils sont inserés vers leur origine.

Le cinquième, que nous pouuons appeller le *Besseur des cartilages*, sortant interieurement des costes du Sternon, va à tous les cartilages des Vrayes costes. Cestuy-cy est plus apparent et manifeste aux bestes brutes sous le Bricbet, qu'és hommes, combien qu'en iceux ne soit point par trop obscur.

Quant aux onze *Intercostaux internes*, selon mon iugement, ils prennent leur origine de la partie laterale et inferieure de la coste superieure, et descendans obliquement du deuant au derriere, s'insertent à la partie laterale et superieure de la coste inferieure: tellement que ceux-cy ensuiuent la production des fibres des Cartilagineux, ainsi que les six Cartilagineux Internes ensuiuent la situation des Intercostaux externes, procedant du derriere au deuant: en sorte que tant les Intercostaux que les Intercartilagineux se coupent et diuisent en forme de croix Bourguignonne. Je scay bien qu'aucuns ont voulu dire que les muscles internes, soient Intercostaux ou Intercartilagineux, montent de la partie superieure et laterale de la coste infe-

rieure vers le deuant ou vers le derriere. Mais si cela estoit vray, il s'ensuiuroit que tels muscles receuroient le nerf par leur queue, et non par leur teste, veu que le nerf va tousiours par dessous la coste, et non par dessus.

Quant au quatre vingt neuuème et dernier, qui est sans compaignon, que nous auons appellé *Diaphragme*, il a esté suffisamment déclaré en nostre tiers liure. Parquoy reste que nous passions aux muscles des Lumbes, lesquels sont six en nombre, trois de chacun costé, pareils en grosseur, force et situation, dont l'un flechit et plie les Lumbes, les deux autres les dressent et estendent.

Quant au dernier nommé *Triangulaire*, à raison de sa figure, il monte de la plus grande partie de la coste posterieure des os des Iles aux apophyses Transuerses des Lumbes, et à la dernière du Metaphrene interieurement: à cause dequoy il est fait des fibres briefues, longues et moyennes, correspondantes à la proximité ou esloignement desdites apophyses.

Des autres deux, qui dressent et estendent les Lumbes, le premier (lequel à raison qu'il prend iusqu'à la moitié de son corps. origine des espines de l'os Sacrum et des Lumbes, est appellé *Demy-espineux*) monte par ses fibres obliques de toutes les susdites espines aux apophyses Transuerses, tant des Lumbes que du Thorax. L'autre nommé *Sacré*, à raison de l'origine qu'il a de l'os Sacrum ou costés d'iceluy, monte par ses fibres obliques aux espines, tant des Lumbes, qu'aux onze inferieures du Thorax.

CHAPITRE XIX.

DES MUSCLES DE L'OMOPLATE.

Après avoir fait la démonstration de tous les susdits muscles, il faut passer aux muscles des extrémités, et poursuivre ceux de tout le bras, commençant aux muscles de l'Omoplate. Pour lesquels plus devènement démonstrer et facilement entendre, il faut premièrement observer le naturel d'icelle, ainsi que des autres os meus et agités par muscles, à fin que rien ne demeure de ce qui nous peut conduire à plus facile connoissance de la chose pretendue.

Parquoy il faut entendre, que la nature de l'Omoplate est d'estre aucunement enfoncée de la partie qu'elle est appuyée et couchée sur les costes, et consequemment en sa partie opposite aucunement gibbeuse et prominente : ayant deux costes, vne supérieure et l'autre inférieure. Par la supérieure n'est entendu autre chose que l'extrémité ou ligne droite, laquelle regardant vers les temples, est conduite depuis l'angle supérieur de l'Omoplate par dessous la Clavicule, iusqu'à l'apophyse Coracoïde ou bec de Corbin, laquelle ceste coste supérieure produit de son extrémité. Par l'inférieure, nous entendons l'extrémité inférieure, laquelle regarde l'Épigastre et Fausses costes.

Oltre-plus, du naturel de l'Omoplate est d'avoir vne base, vne teste, et vne espine. Par la base, est entendue la partie plus large de l'Omoplate, regardant l'espine du dos. Par la teste, la partie plus étroite d'icelle, et par laquelle elle reçoit le tourrillon ou teste du bras, par le moyen d'une petite boëtte superfi-

cielle, qu'elle fait tant de soy, que certains cartilages qui sont implantés, fichés, ou annexés tout à l'entour de ladite boëtte, laquelle est appelée Glene. Icelle est iointe avec l'os du bras par vn fort ligament, qui enuironne la iointe pour la tenir fermement, lequel est commun à toutes les autres iointures. Iceluy naist des bords de la cavité de l'Omoplate, et embrasse en rond toute la iointure, s'attachant au commencement de la teste du haut du bras. Il y a encores outre cestuy d'autres, qui lient pareillement ladite iointe. Par l'espine est entendue l'Apophyse, qui est peu à peu dressée sur la partie gibbeuse de ladite Omoplate pres de sa coste supérieure, depuis la base d'icelle, quelque peu sous l'angle supérieur, iusqu'à l'Acromion, lequel ladite espine constitue pareillement de son extrémité. Or a Nature machiné deux productions d'os, i'entens l'Acromion fait de l'espine, et le Coracoïde ou bec de Corbin, fait de la coste supérieure, pour la confirmation et l'articulation du bras avec ladite Omoplate, et de peur que le bras ne se demist vers le haut et le deuant. D'auantage, la Clavicule est receuë de l'Apophyse et prominence dite Acromion, ainsi qu'on peut mieux voir à l'œil, qu'entendre par liure.

Toutes ces choses ainsi observées de l'Omoplate, reste que nous venions aux muscles qui la meuvent, lesquels sont six en nombre : quatre propres, et deux communs avec le bras.

Des quatre propres, le premier situé en la partie antérieure, monte des os des six, et le plus souuent des cinq costes supérieures au Coracoïde, lequel il tire à la partie antérieure : et est nommé ce muscle icy, *Petit Dentelé* : pour lequel bien démonstrer,

fait cerner le Pectoral, de la Clavicule jusques presque à la moitié du Sternon.

Le second, opposite du susdit, est situé en la partie postérieure, lequel prenant son origine des trois espines inférieures du col, et trois supérieures du Metaphrene, va intérieurement à toute la base cartilagineuse de l'Omoplate, laquelle il tire en arrière : et est appelé cedit muscle, *Rhomboïde*.

Le tiers, à cause de son action nommé *Releveur*, situé en la partie supérieure, descend de l'Apophyse Transverse des quatre Spondyles supérieures, entre l'angle supérieur et espine de l'Omoplate.

Le quart appelé *Trapeze*, vulgairement *Capuchon de moine*, est situé à la partie postérieure : et prenant son origine, comme membraneux, mais bien tost charnu, de la plus grande partie de l'Occiput, de toutes les espines du col, et des huit vertèbres supérieures du Thorax, s'en va inserer par Aponeurose, enuiron le milieu de la my-base de l'Omoplate, s'estendant par dessus les muscles d'icelle, jusques à la demie espine, en toute laquelle il s'implante, tout charnu jusques à l'Acromion et partie supérieure de la Clavicule, et aucunement à la coste supérieure. Or a ce muscle triple action, à cause de sa diuerse origine. L'une est de tirer l'Omoplate vers son origine de l'os Occipital et espine du col. L'autre est de la tirer par la base droitement vers l'espine en arrière. La tierce est de la tirer en bas vers le derrière aussi, par l'origine qu'il a de la cinquième, sixième, septième et huitième espine des vertèbres du Thorax. Et noteras icy que telles actions diuerses ne sont point fai-

tes en ce muscle par vn nerf, ains par plusieurs qui luy sont communiqués de la Spinale medulle, par les trous des vertèbres tant du col que du Metaphrene, desquelles il prend son commencement.

Quant aux deux communs à l'Omoplate et au bras, nous les déclarerons cy apres quand nous poursuivrons ceux du bras. Parquoy te suffira pour le present d'entendre que ces deux là sont, l'un nommé *Tres-large*, montant de l'os Sacrum à l'Omoplate et au bras : l'autre appelé *Pectoral*, venant du Sternon et de la Clavicule, aussi à l'Omoplate et au bras¹.

L'Omoplate est aussi attachée par les muscles venans des vertèbres et de la teste. Ceste attache et conionction est nommée *Syssarcose*².

CHAPITRE XX.

DESCRIPTION DE LA MAIN GENERALEMENT PRISE.

Il couuendroit maintenant par vn mesme trait poursuivre les muscles

¹ La *Briefue Collection* décrit le Trapeze, l'Angulaire, le Rhomboïde, l'Omoplat-hyoïdien ; vn autre muscle petit et subtil qui naist de l'os occiput et de l'espine du col, et se inserc à l'extremité inférieure de l'Omoplate ; puis elle ajoute :

« Et outre ceulx-cy s'en treuve d'autres insignes et manifestes : comme ceulx qui sont es parties caues et internes de ladicte Omoplate, et d'autres qui naissent de costes de ladicte Omoplate, qui se inserc aux parties basses d'icelle, lesquelz muscles vn chacun peut examiner diligemment et en auoir la cognoissance, et non seulement par les liures, mais en mettant la main à l'œuvre, en faisant plusieurs dissections des corps humains et d'autres. » Fol. 70.

² Ce dernier paragraphe ne se trouve pas dans les premières éditions.

du bras : mais auant que venir là, il faut entendre que c'est que nous appellons Bras : laquelle chose ne pouuans commodément faire sans auoir l'intelligence de la Main, de laquelle le bras fait vne partie. à ceste cause il est necessaire, premier que parler dudit Bras, definir que c'est que Main : puis la diuiser en ses parties. Or deuant que venir à la definition, il faut premierement noter que ce nom de Main est pris et vsuré en deux manieres, c'est à sçauoir generalement et specialement.

Main generalement prise, signifie tout ce qui est contenu depuis l'Arthrodie ou articulation de la teste de l'Omoplate, jusqu'au bout et extremité des doigts. Mais specialement, il ne signifie que ce qui est contenu depuis le bout des os du coulde ou commencement du poignet, jusqu'à ladite extremité des doigts. Ces choses ainsi premises et considerées, faut venir à la definition et diuision pretendues.

La Main donc en general est l'organe des organes, et l'instrument des instrumens humains, destiné pour prendre et tenir quelque chose. Elle est composée de trois grandes parties, à sçauoir du bras, du coulde, et de la main specialement prise : laquelle se diuise derechef en trois autres, à sçauoir au Carpe ou poignet, au Metacarpe ou Auant main, et les Doigts.

Toutes ces parties cy (comme ainsi soit qu'vne chacune soit non seulement partie organique, ains aussi partie de partie organique) sont composées de toutes ou de la plus grande part des parties similaires, c'est à sçauoir cuir double, pannicule charneux, gresse, veines, arteres, nerfs, muscles ou chair, et tuniques tant communes que propres, d'os, cartilages

et ligamens : desquelles les vnes appartiennent comme communes à toutes les susdites parties : les autres sont propres à chacune partie. Quant aux communes, ce sont le cuir double, le pannicule, la graisse, veines, arteres et nerfs. Les propres d'vne chacune sont les muscles d'icelle, os, cartilages et ligamens, qui te seront declarés le plus diligemment qu'il nous sera possible, quand nous serons venus à leur lieu et ordre de dissection. Laquelle chose à fin que bientost se face, nous entrerons sans plus long delay à declarer ce qui demeure des parties communes. Si premierement ie t'ay aduertit des differences de la main, prises selon la diuerse situation d'icelle : qui sont six en nombre, c'est à sçauoir deuant, derriere, dedans, dehors, haut, bas. Par le deuant est entendu la partie d'icelle qui regarde du ponce droit vers l'Omoplate. Par le derriere, son opposite qui regarde du petit doigt vers la base de ladite Omoplate. Par le dedans, la partie d'icelle qui regarde les parties laterales du corps, l'entens lorsque la main retient sa situation naturelle : par le dehors, sa partie opposite. Par le haut, la plus haute, et par le bas, la plus basse partie d'icelle. Et toutes ces differences prises de la situation tu pourras considerer particulièrement en toutes autres parties singulieres.

Deuant que retourner à nostre propos, ie te declareray la main particulièrement prise. La main est diuisée en cinq doigts, à fin qu'elle puisse prendre toutes figures : à sçauoir rondes, triangles, quarrées et autres, et recueillir les corps fort petits avec les extremités des doigts, comme espingles, arestes, pois, et autres. Nature a fait deux mains, à fin que l'vne aide à

l'autre, et que les deux de çà et là se rencontrent de parties opposites, soient aussi fortes et accommodées qu'une seule. Or pour prendre les petits corps, il falloit que les extrémités des doigts fussent mols et garnis d'ongles: car s'ils eussent esté seulement de chair, ils eussent esté trop mols: et aussi s'ils eussent esté seulement d'os ou d'ongles, ils eussent esté trop solides: mais Dieu par sa providence en a fait vne mediocrité pour parfaire mieux leur action. Iceluy ongle sert d'appuy à la chair molle, laquelle en prenant vn corps dur se renuerseroit, n'estoit qu'il l'appuye par derriere, et partant on ne pourroit prendre vne espingle ou vn poil, ou autre chose semblable. Leur utilité est de grater, racler, escorcher, deschirer quelque chose, ou attacher et detacher, prendre et tenir, escacher et tuer les petits animaux. Ils n'ont esté faits durs, de peur qu'ils ne fussent rompus comme les os, et partant Nature les a faits d'une dureté mediocre, à fin qu'ils obeissent à se flechir, et de peur qu'ils ne fussent rompus: toutesfois Nature les a faits aux autres animaux durs, comme aux chats, lièvres, Lyons, pour grimper et leur servir d'armes. La ligature est esté ronde, à raison que telle figure est fort parfaite et moins sujette aux iniures extérieures. n'ayans aucun angle eminent qui puisse estre froissé et brisé: et en recompense qu'ils s'y sent, Nature a fait qu'ils ont croissance, comme le poil et les dents.

En l'interieure partie et costés des doigts, Nature a voulu mettre de la chair, à fin qu'ils soient plus aptes à serrer les choses apprehendées de la main: et aux costés, à fin qu'en serrant les doigts l'un contre l'autre, qu'ils puissent tenir quelque liqueur

sans estre espanchée. Et quant au dessus des doigts, si elle y eust esté nuisible, pource qu'elle eust empesché le mouvement d'iceux et de toute la main, et pource Nature n'en a point mis. Les doigts sont inegaux en magnitude, à fin que lors qu'ils sont separés et estendus les vns des autres, ils facent vne figure circulaire: et partant la main peut prendre tous corps, et principalement ronds¹.

Parquoy reuenans à nostre premier propos, nous auons déclaré depuis le commencement de nostre labeur que c'est que cuir, pannicule charneux, gresse, et tuniques soit propre ou commune des muscles: d'auantage que c'est que veines, arteres et nerfs. Donc reste seulement que nous poursuivions la distribution de ces trois vaisseaux communs, qui est faite par toutes les parties de la main, generalement et specialement prise: à celle fin que mieux et plus aisément nous puissions par apres poursuivre les propres parties d'une chacune partie singuliere de la main generalement prise, sans faire aucune repetition des susdits vaisseaux.

CHAPITRE XXI.

DISTRIBUTION DE LA VEINE DV BRAS, ET PREMIEREMENT DE LA CEPHALIQUE.

Or donc à fin que sans plus long propos nous poursuivions nostre intention, il faut sçauoir que deux veines insignes et notables descendent de la Sousclauiere, l'une de plus bas,

¹ Les deux paragraphes qui précèdent manquent dans l'*Anatomie generale*.

l'autre de plus haut, quelquesfois, et le plus souuent, toutes deux sortans d'icelle par vn commun orifice, comme à petites gens, au bras: dont l'vne est nommée *Axillaire*, l'autre *Humerale* ou *Cephalique*: laquelle sortant de la Sousclauiere (comme nous auons dit) descend superficiallement et anterieurement entre la diuision du muscle Deltoïde et le tendon du muscle Pectoral, entre la Tunique des muscles et le Pannicule charneux iusqu'au ploy du coude: auquel endroit aux charnus et emaciés, elle appert clairement au sens de la veuë, au contraire des gras, ausquels, à raison de la gresse qui la couure et cache, à grande difficulté elle se peut voir. Ceste veine apres auoir baillé en descendant quelques petites portions de soy, tant au cuir qu'aux muscles par dessus lesquels elle descend, quelque peu dessus l'Apophyse externe du bras, elle se diuise en deux rameaux: desquels l'vn descendant obliquement vers la partie anterieure du coude, s'en va vnr (vn peu dessous le ploy dudit coude avec vn autre rameau semblable à soy, descendant audit endroit de la veine Axillaire¹, comme te sera demonstré cy apres.

Or la veine qui est faite des deux est appellée vulgairement *Mediane*, à raison qu'elle est faite de deux rameaux, et située entre iceux. Et est ladite Mediane incisée aux affections qui requierent mission de sang, tant de la Teste que du Foye. Et au cas que ladite Mediane ne soit assez apparente quand tu la voudras ouvrir pour la totale euacuation du corps,

¹ C'est la veine qu'il décrira tout à l'heure sous le nom d'*axillaire superficielle* ou *basilique*.

on pourra inciser vn des rameaux qui la font, cestuy qui semblera plus commode. Et pource qu'vn chacun rameau tire plustost de ses parties prochaines et situées en son endroit, que des opposites, il faut que si par vn de ces rameaux tu veux euacuer aussi bien de la Teste que du Foye, ou au contraire, qu'ayant ouuert (comme pour exemple) le rameau venant de la Cephalique, tout soudain tu presses avec ton pouce le rameau d'icelle, iusqu'à ce que suffisante euacuation de sang soit faite du Foye, par la veine Basilique ou Hepatique. Laquelle chose quand tu verras estre faite, tu leueras ton doigt, et permettras fluer du sang de la teste par ladite Cephalique ouuerte, iusqu'à ce que tu en ayes ce qu'il t'en faut, ou sois paruenü à ton intention. Car si tu faisois autrement, tu n'euacuerois que d'vne partie seulement, c'est à sçauoir de la Teste, comme tu ne ferois que du Foye, ouurant le rameau qui vient de la Basilique pour faire la Mediane. D'auantage, s'il aduenoit qu'en voulant ouvrir de necessité la Basilique, elle ne se manifestast aucunement, ou bien peu, par sa petitesse: et que la Cephalique ou Mediane s'offre au sens de la veuë bien apparente, tu peux en lieu de la Basilique inciser la Mediane: ou si celle ne s'offre, la Cephalique, pressant (ainsi qu'auons dit) du pouce le tronc de ladite veine, de peur que l'euacuation ne se face de la Teste, au lieu qu'elle se doit faire du Foye. Et ainsi tu imagineras falloir faire de la Basilique, s'il aduenoit que voulant ouvrir la Cephalique, elle ne se manifestast point. Pour ce iourd'huy la plus grande partie de ceux qui saignent, prennent et ouurent pour la Mediane le rameau de la Basilique,

qui monte pour aller faire ladite Mediane avec celui de la Cephalique, ainsi qu'il a esté dit ¹.

Après ces choses ainsi considerées, reuenant à nostre premier propos, il faut entendre que ceste veine Mediane descend entre les deux os du coude iusqu'à leur extremité : duquel endroit elle s'en va perdre, diuisée en plusieurs rameaux, en la main exterieurement, derriere le pouce, Index et Medius, ou Meta-

¹ A ces considerations intéressantes pour l'histoire de la saignée, il faut ajouter les suivantes, que je trouve dans la *Briefue Collection*, et qui ont été entièrement supprimées dès l'*Anatomic generale*.

• Ceulx qui ont escript qu'il ny auoit nul danger d'inciser la veine cephalique pour crainte du nerf, ont dit vray, si elle est incisée auparauant qu'elle soit venue à la plicature du coude. Mais il fault noter que incontinent qu'elle tombe en ladicte plicature, elle se met droictement sur vn assez gros rameau de nerf, lequel rameau se disperse au cuir, et le conduit pres du carpe : ce que nous aussi monstré aux escholes de medicine et dissections anatomiques publiques.

• Et outre plus fault entendre qu'il y a bien grand danger de saigner au ply du coude la veine basilique et veine mediane, parce qu'en cest endroit il y a nerf, tendon et artere dessoubz, et y a peu de substance charneuse.

• Aussi est il bon sçauoir qu'il y a vn rameau de la veine basilique qui est nommée veine interne ou basse veine, située pres l'eminence de l'os adiutoire, et aucune fois se trouue plus grosse que la basilique : mais toute fois plus difficile ouuir, parcequ'elle est plus superficielle et cutanée : ioint que aux coudes et autres ioinctures le cuir peu s'adhere, à fin que le mouuement fust plus libre : au moyen de quoy ladicte veine roule, et par consequent fuit à la poincte de la lancette. Parquoy si les conuient ouuir, fault faire l'incision bien pres la ligature, en tenant ladicte veine subierte avec le pouce, de paour qu'elle ne torne ça ou là. • Fol. 75.

carpe d'iceux : et quelquesfois s'en va remettre dedans le rameau qui s'ensuit, et alors pres du poignet se diuise et separe d'iceluy, s'en allant finir au lieu susdit. L'autre rameau de la Cephalique, que nous pouuons appeller *Cephalique anterieure et exterieure*, descendant directement sur l'os nommé *Radius*, iusqu'à son milieu ou enuiron, se fouruoye d'iceluy obliquement vers la partie postérieure du bras : où se renforçissant d'un rameau venant de la Basilique, s'en va distribuer exterieurement par toute la main, laquelle il nourrit avec la Mediane.

Et noteras que ces rameaux ne descendent point sans se communiquer aux parties par lesquelles ils passent, selon l'exigence d'une chacune. ainsi que tu peux voir dedans la figure des veines : à l'imitation dequoy tu vois qu'il faut que les voituriers de marchandise payent le passage de leur marchandise et voiture, par toutes les terres qu'ils passent, au seigneur d'icelles.

CHAPITRE XXII.

DISTRIBUTION DE LA VEINE AXILLAIRE.

Reste maintenant que nous passions à la veine Axillaire, laquelle commençant à l'endroit de l'insertion du muscle Pectoral, ou quelque peu plus haut, après auoir produit les deux Thorachiques, se vient diuiser vn petit dessous le susdit tendon en deux insignes rameaux, nommés l'un *Axillaire profonde*, et l'autre *Axillaire superficielle*.

La profonde, descendant tousiours avec l'artere Axillaire et la tierce

paire de nerfs , apres auoir produit le petit muscle externe du bras, s'en va au milieu du ply du coude : auquel endroit se plongeant et insinuant avec l'artere et nerf parmy les muscles du coude, se diuise en trois portions, dont l'une descendant avec le rayon , entre par dessous l'anneau en la main interieurement , et baille deux petits rameaux au pouce, deux autres à l'indice et vn au moyen, lesquels montent par leurs parties laterales. L'autre portion descendant avec l'artere , ainsi que la precedente , selon le coude, entre ainsi que l'autre dedans la main, se distribuant aux autres doigts ainsi que la precedente. La troisième va anterieurement entre les deux os, iusqu'au poignet et muscle quarré. Et faut icy noter que cesdites veines font non seulement telles diuisions qu'auons maintenant poursuiui , mais autres infinies, tant par les lieux ou elles passent, qu'ès muscles internes de la main, lesquels sont nourris par icelles. Et voilà quant à l'Axillaire interne et profonde.

Quant à l'externe et superficielle (laquelle se manifeste premierement sous le cuir, aux maigres principalement, quelque peu dessus l'Apophyse interne du bras) elle se diuise audit endroit ou enuiron en deux rameaux, dont l'un descendant vers le ply du bras s'en va mettre et vnir avec celuy de la Cephalique, quelquesfois plus pres du ply, quelquesfois plus loing, pour faire la Mediane, ainsi qu'auons déclaré par cy deuant. L'autre rameau, apres auoir employé vn certain nombre de rameaux, les vns plus grands et plus gros, les autres plus courts et plus petits, tant au cuir qu'autres parties voisines, descendant

selon la partie inferieure de l'os, proprement appellé l'os du coude, s'en va à la parfin ietter dedans le rameau Cephalique anterieur et exterieur, que nous auons dit descendre le long du rayon : et ainsi vnies s'en vont à toute la main, en laquelle, si c'est la dextre, elles vont faire entre le doigt moyen et indice, la *Saluatelle* : si c'est la senestre, en mesme endroit la *Splenitique*¹.

Or pour conclusion de ces distributions de veines, tu reuokeras en memoire ce qui a esté dit vne autre fois, c'est à sçauoir que les distributions des vaisseaux sont si diuerses, qu'on ne l'en sçauroit donner vne regle certaine et vraye tout par tout. Parquoy excuse nous, si en aucuns suiets tu trouues plus de diuisions. ou moins, ou autres que nous ne mettons, te persuadant que nous ne mettons rien, que n'auons trouué le plus souuent en nos dissections.

¹ La *Briefue Collection* contient quelques détails sur les veines du pli du bras qui ne s'accordent pas tout-à-fait avec ceux qu'on vient de lire. D'abord elle décrit l'*axillaire superficielle* sous le nom de *basilique*, qu'elle porte encore aujourd'hui ; et elle note spécialement que : *Le plus souuent la veine cephalique vient du tronc de la basilique, et alors ne doit estre nommée cephalique, à cause que la vraye cephalique doit issir des iugulaires.* Enfin un peu plus bas l'auteur ajoute :

« Outre notez que la veine notable et apparente entre le pouce et le doigt index, le plus souuent procede de la mediane : et quelquefois aussi de la cephalique, mais rarement. Et celle qui apparoist entre le petit doigt et son compagnon vient le plus souuent aussi de la basilique, et aucune fois de la cephalique, dont en la main dextre icelle veine est nommée *saluatelle*, et en la main senestre *splenitique*. » Fol. 74, verso.

CHAPITRE XXIII.

DISTRIBUTION DE L'ARTERE AXILLAIRE.

Il conuient maintenant , selon l'ordre de dissection , monstres la distribution de l'artere Axillaire , laquelle depuis son commencement , qui est tout soudain apres les deux Thoraciques , en descendant entre le muscle à deux testes et le bras , avec la veine Axillaire profonde , distribue vn rameau assez insigne aux muscles externes du bras qui estendent le coude , et s'en va perdre aux muscles externes d'iceluy , qui prennent leur origine des Apophyses du bras exterieurement : et tel rameau est appellé *Muscule* , comme est aussi la veine qui l'accompagne. Puis ladite artere estant paruenue au ply du coude , se profondant dedans les muscles qui plient les doigts , communique certains petits rameaux aux parties appartenantes à l'articulation du coude avec le bras , et autres parties illec situées , ainsi qu'elle a fait aux parties superieures , par lesquelles elle est descendue : en sorte que c'est vne regle generale , que tout vaisseau baille certaine portion de soy à toute partie par laquelle il passe , et en chacune selon l'exigence d'icelle , comme auons predit.

Et pourtant si tu me demandes pourquoy ie n'ay poursuiui toutes ces productions , ie te respons que nostre intention ne fut iamais que de marquer les rameaux grands et insignes de quelque vaisseau que ce soit , desquels peut aduenir inconuenient de mort ou quelque grande maladie , par diuision , incision , ou au-

trement. Car de te poursuiure entierement les distributions des veines , arteres et nerfs , tant grandes que petites , outre ce que seroit labeur infiny et non sans confusion , tel labeur seroit inutile et sans profit , veu que les petites distributions que nous laissons à escrire et à noter , sont si petites , que soit que nous les sçachions ou ignorions , elles ne nous profitent ny incommodent pas beaucoup. Je t'ay bien voulu aduertir de cecy , à fin que si par aduenture en dissequant tu trouues autres distributions que celles que ie t'ay noté , tu ne penses que nous les ayons ignorées , et à ceste cause teues et laissées.

Or pour retourner au premier propos , ceste artere ainsi plongée dedans les susdits muscles , quand elle est paruenue enuiron le milieu du coude , tout soudain , ou quelque peu apres , elle se bifurche en deux insignes et notables rameaux , lesquels s'en vont l'vn selon le rayon et l'autre selon le coude , par dessous l'anneau interieurement en la main : en laquelle tous ces deux rameaux se distribuent et consument , ainsi qu'auons dit des rameaux de la veine Axillaire interne , c'est à sçauoir apres auoir payé le passage tout par tout où ils ont passé. A la parfin de leur residu , celuy qui descend par le rayon baille deux rameaux au pouce , vn de chacun costé , deux à l'Index pareillement , et vn au Medius. L'autre qui descend selon le coude , fait le semblable au petit ou Annulaire et au moyen , comme tu verras par experience , en l'exerçant en l'art de dissequer , lequel te conseille vouloir apprendre : autrement tu ne sçauras iamais rien en cecy de certain.

CHAPITRE XXIV.

DES NERFS DU COL, DU METAPHRENE,
ET DU BRAS.

Maintenant il nous faut poursuivre les nerfs du Bras, lesquels à fin que plus facilement nous puissions entendre, nous permettrons quelque chose de ceux du Col et du Metaphrene, pource que ceux du Bras procedent et sortent d'iceux.

Et pour commencer, faut entendre que du Col sortent sept paires de nerfs : dont la premiere sort d'entre l'os Occipital et la premiere vertebre du col : tout ainsi que la premiere du Metaphrene d'entre la derniere du col et premiere d'iceluy. Or sont tous ces nerfs divisés en deux ou plusieurs rameaux : dont les deux de la premiere paire (l'entens de chacun costé) vont, l'un au petit muscle Droit, montant de la premiere vertebre du col à l'os Occipital, l'autre au muscle long du col anterieur.

Ceux de la seconde se distribuent, les vns avec vne portion qu'ils reçoivent de la tierce à tout le cuir de la teste : les deux autres rameaux qu'elle produit, vont tant aux muscles du second Spondyle à l'occiput, et du second au premier, qu'au muscle long susdit.

Ceux de la troisieme sont communiqués, l'un à la teste, ainsi qu'il a esté dit : les autres aux muscles qui releuent tant la teste que le col, semblablement aux lateraux d'iceluy et au long.

Ceux de la quatrieme s'en vont, l'un aux muscles tant du col que de de la teste, et muscle large : l'autre, apres avoir baillé quelque portion de

soy au long et lateraux muscles du col, descend avec vne portion de la cinquieme et sixieme paire au Diaphragme, comme nous auons dit.

Ceux de la cinquieme se communiquent, l'un aux muscles posterieurs du col et de la teste : l'autre au muscle long et Diaphragme, ainsi qu'il a esté dit : le tiers aux muscles releuans le bras et l'Omoplate.

Ceux de la sixieme se distribuent, l'un aux muscles posterieurs du col et de la teste, l'autre au Diaphragme, comme auons dit, le tiers avec vne portion de la septieme paire du col et premiere et seconde du Metaphrene, au bras et muscles releuans l'Omoplate.

Ceux de la septieme s'en vont, l'un au muscle Large et ses voisins tant du col que de la teste : l'autre se meslant avec vne portion de la cinquieme et sixieme paire du col et vne autre de la premiere et seconde du Metaphrene, descend au bras iusqu'à la main. Et faut icy noter, auant que passer plus outre, que les muscles qui prennent leur origine de plusieurs vertebres, soit de haut en bas ou au contraire de bas en haut, reçoivent nerf non-seulement des vertebres d'où ils sortent, ains aussi de celles par dessus lesquelles ils montent ou descendent.

Quant aux paires des nerfs sortans du Metaphrene, qui sont douze en nombre : la premiere paire sortant d'entre la derniere vertebre du col et premiere dudit Metaphrene, se diuise (l'entens chacun nerf de son costé) en deux ou plusieurs portions, ainsi que font toutes les autres. Les rameaux ou portions de ceste premiere paire s'en vont les vns aux bras, comme il l'a esté dit, les autres aux muscles, tant du Thorax qu'autres

ayans illec leur origine ou passans par ledit endroit. Ceux de la seconde se distribuent de la mesme sorte que les precedens. Ceux de toutes les autres paires iusqu'à la douzième se communiquent, les vns aux muscles Intercostaux, s'estendans sous les vraies Costes iusqu'à l'os Sternon et aux Mendeuses et Fausses iusqu'aux muscles Droits et Longitudinaux : et de ces rameaux Intercostaux sont renforcés les nerfs Costaux de la sixième coniugaison, à mesure qu'ils descendent par la racine des costes. Les autres portions desdits nerfs se communiquent aux muscles tant du Thorax que de l'Espine, selon que lesdits muscles sortent ou passent sur les vertebres par lesquelles ils sortent.

Après ces choses ainsi considerées, et auoir entendu l'origine des nerfs du bras, reste maintenant que nous poursuiuions et monstrions le nombre et distribution d'iceux.

Quant au nombre, ils sont cinq, ou si tu veux six, prouenans des vertebres cinquième, sixième et septième du col, et première et deuxième du Metaprene : dont le premier sans se mesler aucunement avec les autres, s'en va de la cinquième vertebre du Col au muscle Deltoide et au cuir qui le couure. Les autres quatre ou cinq après s'estre entremeslés et entrelacés, non seulement dès leur origine et source, ains s'estans desentrelacés sous l'esselle, se distribuent par après en la maniere qui s'ensuit.

Le premier d'iceux et second à celuy qui a esté cy dessus déclaré, descendant quelquesfois iusqu'à la main, se communique sur son chemin, premierement au muscle à deux testes : secondement, par dessous iceluy avec le tiers nerf : tiercement, au muscle

tres-long du coulde, sur le ply duquel il se diuise en deux rameaux, descendans selon les deux os dudit coulde, conduit par le Pannicule charneux : finalement se perd au cuir, tant du coulde que de la main.

Le troisième descendant plus bas que le precedent, premierement s'vnt sous le muscle à deux testes avec le second : puis se separe et baille vne sienne portion au muscle Brachial : semblablement au cuir du bras anterieurement : finalement, estant descendu iusqu'au ply du coulde anterieurement, se iette dedans le cinquième.

Le quatrième et plus grand de tous, descendant encor par dessous le tiers, sous le muscle à deux testes, avec la veine Axillaire interne et l'artere, se reflechit et retourne vers la partie exterieure et derriere du bras, pour illec se communiquer aux muscles dudit bras qui estendent le coulde : semblablement au cuir interieur du bras et exterieur du coulde, le demeurant dudit nerf, après qu'en descendant il est paruenue à l'articulation du coulde, deualant par dessus l'olecrane d'iceluy, se diuise en deux rameaux : dont l'vn descendant le long du coulde, se desine et perd au Carpe exterieurement : l'autre deualant par le long du Rayon, s'en va perdre exterieurement par deux petits surgeons au gros doigt : par deux autres à l'indice : et par vn cinquième au moyen, toutesfois assez obscurément.

Le cinquième, descendant encore plus bas que le precedent, et entre les muscles du bras, qui estendent et flechissent le coulde, après estre paruenus sous l'Apophyse interne du coulde (auquel endroit nous auons dit que le tiers se venoit ietter dans cestuy cy) se communique aux muscles

internes d'iceluy : puis se divise en trois portions, dont l'une s'en va environ la moitié du coude exterieurement bailler deux petits rameaux au petit doigt, deux au doigt nommé Medecin, et vn au moyen. Les autres deux s'en vont, l'un par dessus, l'autre par dessous l'anneau, dans la main. où tous deux, apres auoir baillé chacun de son costé aux muscles de la main ce qui leur appartient, se consomment et perdent en cinq petites portions. Dont celles du nerf qui passent par dessus l'anneau, vont deux au petit doigt, deux au doigt Medecin ou annulaire, et vn au moyen. Et celles de cestuy qui passe par dessous, vont tout ainsi aux autres, c'est à sçavoir, deux au gros doigt, deux à l'indice, et vn au moyen.

Le sixième et dernier estant encorres par dessous tous les autres, descend entre le Cuir et le Pannicule charneux parmy l'Apophyse interne du bras, et se va perdre au cuir du coude.

CHAPITRE XXV.

DESCRIPTION DE L'OS DV BRAS, ET DES MUSCLES QVI LE MEUVENT.

Après ces choses ainsi considerées, il conuiendrait parler des muscles mouuans le Bras : mais veu que nous ne sçaurions parfaitement designer et monstrier leurs origines (au moins des deux brachiaux) sans auoir premierement monstrier et baillé la description du naturel de l'os du bras : à ceste cause nous parlerons premierement d'iceluy, puis reuiendrons ausdits muscles.

Le naturel doncques de l'os du bras

est d'estre le plus grand d'entre tous les autres os, excepté l'os de la cuisse : d'auantage d'estre rond, mouelleux, caue, ayant vne assez grande epiphyse, ou condyle, ou teste en sa partie superieure, assise sur vn moyen col par l'espece d'articulation nommée Symphyse, ainsi qu'est toute autre epiphyse. Et a en sa partie inferieure deux apophyses ou prominences, ou tubercules : l'un anterieur et l'autre posterieur, et entre les deux comme vne demie orbite de poulie : les deux extremités de laquelle desinent, l'une en vn trou exterieur et l'autre interieur.

Quant à la teste, elle a double connexion, vne avec le Col de l'os du bras, par l'espece de connexion que nous auons nommée Symphyse, qui n'est autre chose à dire, qu'vnion naturelle d'vn os avecques l'autre, sans mouuement aucun. L'autre connexion est avec la teste ou boette superficielle de l'Omoplate, que nous auons appellé Glene, par vne espece de Diarthrose nommée Arthrodie. Or est telle connexion stable et confirmée, tant par les muscles descendans de l'Omoplate au bras, que par les ligamens propres qui descendent de l'orbite et sourcil de la boette, de l'Acromion et Coracoide, à la teste dudit os. D'auantage ladite teste est en sa partie interieure plus qu'à l'antérieure, comme fissurée et cauee, pour bailler descente à vn des ligamens du muscle à deux testes venant de l'Omoplate.

Quant à la partie inferieure (qu'auons dit auoir deux apophyses, l'une anterieure, l'autre posterieure, et entre les deux, comme vne demie orbite de poulie, terminée par vn trou exterieur, et vn autre interieur, pour la retention de la flexion ou extension parfaite du coude), nous pouuons

dire qu'elle est coniointe par deux especes d'articulation avec le coude generalement pris : à scauoir par ginglyme avec l'os du coude proprement dit , et par Arthrodie avec le Rayon. lequel par vne boëtte superficielle reçoit l'apophyse anterieure du bras, à l'entour de laquelle il voltige et tourne au mouvement de la main. L'apophyse posterieure est faite principalement pour la conseruation des veines, arteres et nerfs.

Ces choses ainsi demonstrées, reste seulement que nous adioustions la figure de l'os contenu entre les deux extremités, à fin qu'en cas de fracture nous le scaichions reduire à son naturel, comme il appartient. Et pour ce faut entendre, que cedit os est aucunement caue interieurement sous la scissure de la teste dudit os, et exterieurement et aucunement anterieurement bossu : au contraire de la partie inferieure, où anterieurement il est caue, et posterieurement et exterieurement aucunement bossu.

Or cest os icy estant mobile, tant deuant et derriere, que haut et bas, Nature luy a produit pour accomplir son mouvement, huit muscles : six propres, et deux communs avec l'Omoplate. De tous lesquels deux le meuuent à la partie anterieure, deux à la posterieure, deux à la superieure et deux à l'inferieure. Et faut noter que quand nous disons que deux le meuuent à la partie anterieure, deux à la posterieure, deux à la superieure et deux à l'inferieure, il ne faut pas entendre que deux le meuuent droitement en la partie anterieure, sans decliner en haut ou en bas : ny les deux qui le meuuent en haut sans decliner ou en auant ou en arriere, et ainsi des autres. Mais il faut entendre, que telles commigrations

de muscles, comme qu'ils meuuent ledit os, si c'est le Pectoral et son compagnon, tousiours le tirent vers le deuant, ainsi que fait le Deltoide avec son compagnon, en haut : et ainsi faut estimer des autres.

Or quant à l'origine et insertion desdits muscles, des deux qui meuuent le bras vers le deuant, l'vn nommé *Pectoral*, à cause de son origine, sort plus que du milieu de la Clauicule, de la plus grande part du Sternon, et de la sixième, septième et huitième coste, et s'en va lier au bec de Corbin par vne membrane assez forte ou tendon membraneux (à raison dequoy il est dit commun au bras et à l'Omoplate) au bras entre le muscle Deltoide et celui à deux testes, par vn fort et gros tendon fait de fibres, qui se croisent en croix Bourguignonne : desquelles les vnes descendent de la Clauicule et partie superieure du Sternon : les autres montent de la partie ou origine inferieure d'iceluy, venant de la sixième, septième et huitième coste. Et combien que l'action dudit muscle soit diuerse, à raison de la diuersité de ses fibres, prenans leur origine de diuers endroits, si est-ce toutesfois que tousiours il tire le bras anterieurement, soit qu'il le tire en haut, ou en bas, ou vers la Poitrine.

L'autre qui est son compagnon, descend de toute la leure ou sourcil de la partie caue de l'Omoplate, laquelle il remplit à la partie anterieure du bras pres sa teste.

Quant aux deux qui le leuent, le premier appellé *Deltoide*, pour la similitude qu'il a avec vne lettre Grecque nommée Delta Δ , descend presque de la moitié de la Clauicule, de l'Acromion et de toute l'espine de l'Omoplate, à la partie anterieure du bras

environ quatre doigts sous l'articulation. Et a diuerses actions, selon la diuersité de ses fibres, comme tout autre muscle : toutesfois en quelque sorte qu'il se retire, soit de ses fibres clauales seules, ou spinales de l'Omo-plate seules, ou des deux ensemble, tousiours il tire le bras vers le haut.

Son compagnon descend de la partie gibbeuse de l'Omo-plate, contenue entre la coste superieure d'icelle et l'espine, entre l'Acromion et Coracoïde, au col du bras, lequel nous appellerons *Epomis*, ou *Espaulier*.

Maintenant des deux qui le tirent vers le derriere, le premier et le plus grand prend son origine de la plus grande partie de la léure exterieure de la partie gibbeuse de l'Omo-plate, qui est sous l'espine d'icelle, et couché par dessus ladite Omo-plate, s'en va à la partie posterieure du bras sur son col.

Son compagnon plus petit sort de la partie superieure et exterieure de la coste inferieure de l'Omo-plate : et s'estendant aucunement sur la partie gibbeuse voisine de ladite coste, s'en va aussi au bras. Cestuy cy semble estre vn mesme avecques le precedent, et est charnu exterieurement, mesme iusques dessus la teste du bras.

Les deux qui le tirent en bas, sortent, l'un et plus petit, de la ligne droite de la coste inferieure de l'Omo-plate, et s'en va à la partie inferieure du bras à l'entour de son col : l'autre nommé *Tres-large* monte des espines de l'os Sacrum, des Lumbes, et le plus souuent des neuf inferieures du Metaphrene, par l'angle inferieur de l'Omo-plate, auquel il s'insere par vn tendon membraneux, et à la partie inferieure du bras pres du col par vn autre tendon fort et robuste. Et à

ceste cause ce muscle icy est dit commun au bras et à l'Omo-plate. Et faut noter, que lors qu'il y a quelque playe en cedit muscle, on ne peut aisément leuer le bras.

CHAPITRE XXVI.

DESCRIPTION DES OS DV COULDE, ET DES MUSCLES QVI LE MEVVENT.

Après ces muscles icy viennent ceux qui flechissent et estendent le Coude : mais attendu que ie ne scaurois monstrer commodément leur insertion, sans l'auoir premierement déclaré les os d'iceluy, à ceste cause nous les descrirons auant que faire autre chose, et puis après reviendrons ausdits muscles.

Or pour commencer, à fin que l'ambiguité de ce nom de Coude, par ses diuerses significations, ne puisse troubler personne, il faut scauoir que le Coude est vsuré en trois significations. Car quelquesfois il est pris pour toute la partie de la main, comprise entre le bras et le poignet. Quelquesfois pour l'os inferieur de la susdite partie. Quelquesfois pour la partie superieure dudit os, laquelle tourne dedans l'orbite du bras, comme vne corde dedans l'orbite d'vne poulie, et est appelée Olecranon : nous l'vsurons icy selon la premiere acception.

Et pourtant disons qu'il est fait de deux os, vn nommé *Rayon*, autrement *petit Focile* du bras : l'autre proprement et specialement dit *l'Os du coude*. Ces deux os en leurs deux extremités sont adherans et estroitement liés ensemble par forts ligamens, et entre ces extremités sont séparés

assez loing l'un de l'autre, et plus en bas qu'en haut : pour la situation et passage des muscles et vaisseaux de la partie interieure à l'exterieure, ainsi qu'il sera demonstré en son lien.

Quant au Rayon, son naturel est d'anoir deux epiphyses ou appendices, vne à son extremité superieure, et l'autre à l'inférieure. La superieure est ronde et caue superficiellement en forme de bassin, et reçoit l'apophyse anterieure de l'os du Bras, à laquelle elle est attachée par forts ligamens, descendans tant de ladite apophyse de l'os du bras, que de l'Olecrane, tout à l'entour de ladite Epiphysse ronde du Rayon, et connexion par symphyse avecques l'os. L'usage de telle connexion est de tourner tout à l'entour de ladite apophyse, et par ce moyen faire la main prone et supine. Mais l'inférieure epiphysse dudit Rayon est au dedans caue, pour mieux recevoir les os du Carpe : et au dehors gibbeuse, pour l'assurance d'icelle. D'auantage ledit Rayon est plus gros et plus mol par bas, et plus petit et plus dur par haut : auquel endroit vn peu vers le dedans, il a vne petite tuberosité, par laquelle il reçoit le muscle à deux testes. Outre-plus en sa partie exterieure et moyenne, il est quelque peu bossu et rond, pour l'assurance d'iceluy à l'encontre des iniures externes : et en l'interieure plat, pour la commodité de l'appréhension de la main. Mais sur l'endroit qu'il regarde l'os du coulde proprement dit, il est fait en dos d'asne, à fin que les muscles eussent plus plantureuse origine et prise dudit endroit. Son assiette est sur l'os du coulde vis à vis du poulce.

Quant à son compagnon, que spécialement nous appellons l'os du

coulde, il a pareillement deux epiphyses, vne superieure et l'autre inférieure. La superieure et plus grande s'adapte avecques l'orbite du bras, dedans laquelle elle va et vient à l'extension et flexion du bras, comme vne corde dedans l'orbite ou cauité d'vne poulie, hors mis qu'elle ne fait point le tour entierement, à cause des deux procès d'icelle en grandeur inegaux, lesquels sont arrestés par les trous de l'os du bras : à la parfaite extension, le procès plus grand, que nous auons appellé Olecrane, par le trou exterieur : et en la parfaite flexion, la plus petite et plus courte, par le trou interieur. Or est telle articulation faite par ginglyme, comme nous auons dit, et se stabilie ou attache non seulement par ligamens communs venans des muscles qui les meuuent, mais aussi par ligamens propres, lesquels descendent des apophyses du bras et bords des trous, tout à l'entour de l'epiphysse dudit coulde. L'autre epiphysse inférieure et plus petite, est au dedans aucunement caue, pour mieux recevoir les os du Carpe : et au dehors, ronde, tendant en pointe : à cause dequoy est appellée en Grec Styloïde. D'auantage, cest os est plus gros deuers le bras et plus petit deuers le Carpe, tout au contraire du Rayon. Semblablement sur sa plus grosse partie, il est interieurement plat, et au mesme endroit exterieurement quelque peu bossu : au reste, droit et rond, fors que de l'endroit qu'il regarde le Rayon, par dessous lequel il est assis : auquel lieu il a vne ligne faite en dos d'asne, pour la plus seure origine et insertion des muscles issus de telles parties des susdits os. Finalement, il est caue et mouëlleux ainsi que son compagnon.

La situation du Radius est oblique, et celle du Cubitus droite, à fin que le mouvement du bras fust mieux fait et accompli. pource que le mouvement par lequel le bras est estendu et flechi, se fait de droite ligne : et le mouvement par lequel se fait que l'on tourne le bras, à sçavoir, en figure prone et supine, se fait lateralement : et à ceste cause le Radius est oblique, et le Cubitus droit, car l'os du coulde est deputé pour faire l'extension et flexion, et le Rayon aux mouuemens lateraux et tournemens : et pour ceste raison la jointure de ces deux os avec le brachium ou haut du bras est differente.

Et voila touchant la description des os du coulde, laquelle ie l'ay voulu bailler le mieux qu'il m'a esté possible, à fin qu'en cas de curation des fractures, tu puisses prendre du naturel d'une chacune telles indications qu'il appartient à les bien et deuément curer. Parquoy reste que maintenant nous reuenions aux muscles mouuans le coulde generalement pris : lesquels sont quatre en nombre, deux qui le plient et deux qui l'estendent.

Des deux premiers, l'un est appellé *Biceps*, à cause de ses deux testes, qui descendent, l'une de l'apophyse Coracoïde, et l'autre du bord de la boëtte de l'Omoplate, par la scissure de la teste de l'os du bras : sous le col duquel commençans à se faire charnues, s'vnissent estroitement sur le ventre et milieu du bras : puis ainsi vnies, s'en vont implanter par vn fort tendon à la tuberosité inferieure du Rayon.

L'autre nommé *Brachial*, à raison de l'adherence et ferme connexion qu'il a avec l'os du bras, descend

obliquement sous le susdit muscle, depuis la partie posterieure et superieure dudit os du bras, iusqu'à l'os du coulde, plus que du Rayon interieurement.

S'ensuiuit maintenant les deux qui l'estendent, desquels le premier nommé *Long*, descend de la coste inferieure de l'Omoplate, et adherant à l'os du bras, s'en va (meslé avec son compagnon fort estroitement et principalement près du coulde) là où tu orras par cy apres.

L'autre son compagnon, que nous pouuons appeller le *Court*, descend de la partie posterieure du col de l'os du bras, adhere à iceluy, et faisant vn tendon commun et large avec le susdit, charnu au dehors et nerueux au dedans, s'en va inserer et embrasser tout l'Olecrane, pour ensemble estendre le coulde.

CHAPITRE XXVII.

DECLARATION DES OS DV CARPE, METACARPE, ET DES DOIGTS.

Toutes ces choses ainsi deuément faites et accomplies, il faut venir à la declaration des os, tant du Carpe, Metacarpe, que des Doigts, parce que nous ne sçaurions autrement expliquer bien et deuément l'insertion des muscles qui restent encores à declarer. Et pourtant sans plus long delay, il te faut reduire en memoire ce que cy dessus auons dit parlans de la main : auquel lieu nous disions, qu'icelle prise specialement, signifie ce qui est contenu entre les os du coulde et l'extrémité des doigts : que tous les Anatomistes diuisent en *Carpe, Metacarpe et Doigts*.

Quant au Carpe, les parties communes appartenantes, tant à luy qu'à au Metacarpe et Doigts, l'ont esté suffisamment declarées iusqu'à present : mais que tu ayes entendu que le cuir, tant de la main que du pied, est moyen entre pur cuir et pure chair, comme celuy du front, combien qu'il soit immobile : d'avantage fort et dense, plus toutesfois au pied qu'à la main, de peur d'estre si facilement blessé en marchant dessus.

Outre ces susdites parties communes, ledit Carpe est composé de huit petits os liés par rangs et conioints avec les deux os du coude par diarthrose, et ensemble par synarthrose, avec cartilages et ligamens, tant communs venans des muscles, que propres, descendans tousiours des premiers aux autres qui s'ensuiuent. Or sont cesdits os les vns plus petits que les autres, d'avantage durs et sans mouelle, exterieurement gibbeux, pour plus grande securité et beauté de la partie : et interieurement caues, pour le passage des tendons qui vont aux doigts. Ils sont dirigés et disposés en deux rangs, dont au premier n'en y a que trois, et à l'autre cinq.

Les trois du premier sont de telle sorte, que l'un reçoit l'epiphyse Styloïde du coude : l'autre, la connexion des deux os ensemble : le tiers est receu du Rayon.

Des cinq du second rang, trois soustiennent les quatre os du Metacarpe, avec lesquels ils sont conioints par synarthrose, ainsi qu'ils sont aussi avec ceux du premier rang. Le quart soustient le premier os du pouce, auquel il est conioint (comme avec ceux du premier rang) par synarthrose. Le cinquième et dernier est assis interieurement vis-

à-vis du coude, principalement sur l'os du premier rang, qui reçoit le Styloïde du coude. Cestuy cy est le plus petit de tous et plus foible à raison de sa substance cartilagineuse, laquelle constitue l'anneau avec certains ligamens, passans et transuersans d'une des extremités laterales et interieures du Carpe à l'autre. Lequel anneau a esté fait, tant pour la conseruation des nerfs, veines et arteres, qui passent par dessous luy (de peur qu'en nous appuyant sur la main ou Carpe, telles parties par ceste compression ne fussent offensées) que pour la commodité de l'action des muscles plians les doigts, lesquels en faisant leur action et se retirans, eussent peu difformer la main, sortans hors de la cauité du Carpe, à raison que l'attraction faite par cordes, pourueu qu'elle ne soit empeschée, est faite par droite ligne.

S'ensuiuent maintenant les os de la seconde partie de la main, nommée Metacarpe : lesquelles sont quatre en nombre, bossus exterieurement, et interieurement faits en archet, à sçauoir caues au milieu, duquel est faite la paulme et creux de la main, ou la plus grande partie. Ils sont distans les vns des autres entre leurs extremités, pour illec situer les muscles nommés *Entre-osseux*, et ont epiphyse en leurs deux extremités, comme tu peux facilement voir en vn Squelette d'un petit enfant. Et faut ici noter, que par le premier os du Carpe et Metacarpe nous entendons celuy qui est en la partie anterieure, à sçauoir, qui est dessous le pouce au Carpe, ou l'indice au Metacarpe, comme ceux qui en leur ordre soustiennent les doigts plus dignes.

Après ceux-cy s'ensuiuent les quinze os des doigts, trois d'un chacun, caues

et fistuleux, pleins de moëlle subtile et liquide, non grosse et espesse comme és os des bras et cuisses : aussi exterieurement bossus, et interieurement caues et plats, pour l'assiette des tendons qui montent interieurement le long des doigts jusqu'à la dernière iointure. Où noteras, que pour la confirmation et conseruation de telle assiette de tendons, Nature a produit des bords des cauités internes desdits os, vn ligament membraneux et fort, lequel allant transuersalement d'vn bord à l'autre, ioint si bien les tendons contre lesdits os, qu'ils ne peuuent sortir de leur place, ni decliner d'vn costé ny d'autre. Ils ont esté faits conuexes et courbés par dehors, pour mieux seruir à l'action : car de leur partie interieure les doigts ramollissent, broyent et prennent toutes choses, ce qu'ils feroient malaisément s'ils n'estoient conuexes et courbés.

Or quant aux cinq premiers os des doigts, quatre sont conioints avec les quatre os du Metacarpe par synarthrose, veu que les os du Metacarpe ne se meuuent point manifestement. Le cinquième par mesme connexion se lie avec le second rang des os du Carpe. Et ne peut cest os estre dit du Metacarpe, ainsi qu'aucuns ont voulu dire, veu qu'il a mouuement manifeste, et est conioint par diarthrose, au contraire de ceux du Metacarpe, lesquels sont liés par synarthrose seulement.

Quant aux seconds et tiers, ils sont conioints les seconds aux premiers, et les tiers aux seconds, par diarthrose et arthrodie : pource qu'ouït le mouuement qu'ils ont manifeste, ils re-

coient par cauité superficielle, c'est à sçauoir les premiers, ceux du Metacarpe : les seconds, les premiers des doigts : et les troisièmes, les seconds.

Et sont tous lesdits os des doigts en leur base plus grans, et en leur extremité plus petits, et liés ensemble par ligamens principalement propres, lesquels (comme nous auons dit cy dessus) descendent des premiers os aux seconds : en sorte que les derniers n'ayans à qui communiquer leur ligament, ils en font et produisent des ongles. Parquoy lesdits ongles sont engendrés des fibres, des ligamens, et de l'excrement des tendons qui se terminent à l'extremité de la racine des ongles.

Reste maintenant que nous poursuivions les *os Sesamoïdes*, lesquels sont dix-neuf aux articulations internes de chacune main, et autant à chacun pied : c'est à sçauoir, deux à la première articulation et iointure des quatre doigts, et seconde du poulce, et vn en chacune des autres. Quant aux parties internes desdites iointures, on en trouue le plus souvent vn en vne chacune iointure, fors qu'à la seconde du poulce, où il y en a deux sur les deux tendons, lesquels sont quelquefois cartilagineux. L'usage desdits os est de stabilir et confirmer lesdites articulations, à celle fin qu'en s'estendant ou pliant, les os des doigts ne se renuersent et sortent de leur place par quelque fort mouuement, ainsi que fait la Rotule du genoüil. Ils sont appellés *Sesamoïdes*, pour la similitude qu'ils ont avec la semence de Sesame, qui est languette et plate.

CHAPITRE XXVIII.

DES MUSCLES DU COULDE.

Il faut venir maintenant aux muscles qui meuvent les susdites parties, et premièrement à ceux du Coude : secondement aux internes de la main, et finalement aux muscles Entre-osseux.

Quant aux premiers, à sçavoir du Coude, ils sont quatorze en nombre, sept externes, et sept internes.

Des sept externes, deux renuersent le Rayon premièrement et secondement, et par accident la main encontre-mont, à sçavoir, que la paume regarde vers la face ou le ciel, au moyen dequoy sont appellés *Supinateurs* ou *Mains-renuersers* : deux *estendeurs* du Carpe, et deux des doigts : et le dernier, *Abducteur* ou *Obliquateur externe*.

Quant aux deux premiers nommés *Supinateurs*, l'un nommé *Tres-long*, parce qu'il est tel, descend de la partie externe du bras, environ quatre doigts par dessus les apophyses d'iceluy : et s'en va inserer par un tendon rond et fort, à l'epiphyse inferieure, plus interieure qu'antérieure du Rayon. L'autre descend obliquement de l'apophyse externe et superieure du bras, environ la tierce partie du Rayon, auquel il s'insere par ligament membraneux et charnu anterieurement et interieurement.

Après ceux-cy viennent les deux *Estendeurs du Carpe* : desquels le superieur descendant de l'externe et superieure Apophyse du bras par dessus le Rayon, s'en va implanter par deux tendons au premier et second os du Metacarpe, qui soustiennent

l'indice et le moyen des doigts. L'autre et inferieur, descendant de mesme lieu que le precedent par dessus le coude, s'en va inserer au quatrième os du Metacarpe, qui soustient le petit doigt. Ces muscles operans seuls chacun avec son opposite anterieur, nommé *Flecheur du Carpe*, meuvent toute la main spécialement prise, obliquement en haut ou en bas.

S'ensuiuent maintenant les deux *Estendeurs des doigts*, desquels le premier et plus grand prenant son origine de l'Olecrane, ou os du coude, descend superficiellement entre les deux os dudit coude iusqu'au Carpe : auquel endroit il se diuise en quatre tendons. Lesquels passant par dessous l'anneau illec situé, desinent (enfermés chacun à part par un ligament commun dessus les os du Metacarpe) à la dernière iointure des quatre doigts, adherans toutesfois estroitement aux os d'iceux precedens la susdite iointure. L'autre et plus petit, prenant son origine d'environ le milieu du Rayon, s'en va obliquement au poulce, auquel il desine par deux tendons, un plus gros, qui s'insere à la racine dudit poulce, lequel il retire des autres doigts, avec une partie de ceux qui sont dedans la main : l'autre plus petit, qui va iusqu'à la dernière articulation d'iceluy, lequel il estend quand il opere.

Reste le septième et dernier, *Abducteur*, ou autrement *Obliquateur*, vers la partie posterieure, c'est à dire vers le petit doigt, lequel on trouue le plus souuent diuisé en deux : nous l'auons trouué ceste année en trois ou quatre suiets diuisé en trois : dont l'un alloit au costé posterieur du petit doigt et annulaire, par deux tendons : l'autre semblablement, au moyen et indice : le tiers, au poulce.

Et combien qu'il soit ainsi diuisé, quelques vns ne l'ont compté que pour vn. à raison de son vnique origine et semblable action, qui est de mener les doigts vers le derriere.

Aucuns ont encores adiousté l'*Estendeur du poulee* avecques cestuy-cy, à raison de leur commune origine : et ainsi de quatre en ont constitué vn diuisé en sept tendons, distribués ainsi qu'il a esté dit. Or quand l'*Obliqueur* du petit doigt et annulaire défaut, comme il fait le plus souuent, l'*Estendeur* des doigts supplée le défaut d'iceluy par certaines productions de fibres tendineuses.

Il y en a aussi qui ont voulu dire que ce muscle ja dit de sept tendons, n'estoit qu'une production du muscle profond antérieur, laquelle estoit enuoyée par entre la distinction des os du coude : toutesfois j'aimerois mieux dire que ce soit vn muscle à part, veu sa ferme adherence contre l'os, tant du Coude que du Rayon.

Et voila quant aux muscles externes du Coude, lesquels tu peux reduire, s'il te plaist, au nombre de sept, comme nous auons fait, ou de six, en faisant vn de quatre, ou de neuf, du precedent en faisant quatre. comme Galien, ou de huit, dudit precedent n'en faisant que trois. Car à la verité, le quatrième *Abducteur* ou *Obliqueur* du petit doigt et annulaire, ne se trouue pas souuent aux hommes.

Maintenant faut venir aux sept internes, desquels le premier constitue le cuir de la paulme de la main, à cause dequoy il est appellé *Palmaire*.

Le second et troisième compagnons en office, tournent le Rayon, et consequemment la main, en sorte que la paulme regarde en bas vers les pieds, et pource sont appellés *Pronateurs* ou *Couche-mains*.

Le quatrième et cinquième, aussi compagnons en œuvre, plient le Carpe : et pourtant on les a nommés *Flecheurs* ou *Plieurs du Carpe*.

Le sixième et septième semblablement destinés à plier les premières, secondes et tierces iointures des doigts, sont appellés *Flecheurs des doigts*.

Quant à leur origine et insertion, le *Palmaire* le plus petit et superficiel d'entre tous, descend charnu de l'apophyse postérieure du bras intérieurement, et quelque peu apres desinant en vn tendon fort long et gresle, s'en va perdre au cuir de la paulme de la main, iusques à l'extrémité des doigts. Car il estoit nécessaire que ledit cuir, pour la commodité non seulement de l'apprehension, fust estroitement attaché avec les parties subiacentes, de peur qu'en ladite apprehension ledit cuir ne se ridast et esleuast de la paulme de ladite main et des doigts, et par ainsi il l'empeschast : mais aussi à fin que la main eust vn sentiment plus exquis à discerner le chaud, froid, sec, humide, pesant, leger, egal, aspre, mol dur, grand, petit, et autres choses tangibles.

En apres viennent les deux *Pronateurs*, desquels l'un nommé *Rond*, vient de la partie intérieure de l'apophyse postérieure du bras obliquement enuiron le my-Rayon, auquel il s'attache par vn tendon membraneux et charnu, iusqu'à ladite insertion : l'autre nommé *Quarré*, estant large de trois à quatre doigts, assez tenu, et situé intérieurement sous tous les muscles qui intérieurement descendent ou au Carpe, ou aux doigts, sur l'extrémité des os du coude : monte transversalement du plus bas de l'os du coude au plus haut du

Rayon, où il desine par vn tendon membraneux.

Les *Flecheurs du Carpe* prennent tous deux leur origine de l'apophyse posterieure, mais interne, descendans obliquement selon plus ou moins, l'un selon l'os du coude, et l'autre du Rayon : et s'insèrent, celui qui descend selon le coude, au huitième os du Carpe, que nous auons dit faire en partie l'anneau : l'autre qui suit le Rayon, selon sa plus grande partie à l'os du Carpe, et du demeurant s'en va iusqu'au premier os du Metacarpe qui soutient l'indice.

Restent encores les *Flecheurs des doigts*, lesquels à raison qu'ils sont couchés l'un sur l'autre, le superieur est appellé *Sublime* ou *Superieur*, et l'inférieur *Profond*. Le Sublime ou Superieur, prenant son origine de la partie interieure et inferieure de l'apophyse posterieure du bras, et des parties superieures tant du coude que du Rayon, descend entre les deux os sans diuision aucune, iusqu'au Carpe sur l'endroit de l'anneau : auquel lieu apres s'estre diuisé en quatre tendons, s'en va implanter aux secondes iointures des quatre doigts, lesquelles il flechit et plie de sa propre insertion, comme il fait la premiere, tant par le ligament commun, que certaines portions qu'en passant il leur laisse.

Et sont ces quatre tendons tout contre leur insertion fendus en deux, pour bailler passage et plus grande assurance aux tendons du muscle Profond, descendans à la tierce et derniere iointure des doigts. Or ce dit muscle Profond, prenant son origine des parties superieures et internes tant du coude que du Rayon, descend entr'eux deux par dessous le Sublime ou Superieur, indiuisé ius-

qu'au Carpe : auquel endroit il se diuise en cinq tendons, lesquels il produit par dessous le ligament commun et fissure des tendons du Sublime, iusqu'à la derniere iointure de tous les doigts, lesquelles ils flechissent par leur propre insertion, et les deux precedentes par le ligament commun, et certaines productions qu'en passant ils leur communiquent et laissent. Il y a vn ligament membraneux qui enuironne les tendons autour des doigts¹.

CHAPITRE XXIX.

DES MUSCLES INTERNES DE LA MAIN.

Ces muscles tant externes qu'internes du coude aussi declarés, s'ensuiuent ceux de la main internes, lesquels sont sept en nombre, dont le premier est appellé *Tenar*, à raison qu'il constitue la plus grande partie de la paulme de la main : le second *Hypotenar*, à raison de sa situation : le tiers *Abducteur externe* du pouce à l'indice : les quatre autres sont nommés *Lumbricaux*, à raison de leur figure, ou *Abducteurs* des quatre doigts vers le pouce.

Le premier nommé cy-dessus *Tenar*, plus gros et cras de tous les autres, prend son origine de tous les os du Metacarpe, commençant depuis le commencement de celui qui soutient le petit doigt, et montant selon la ligne Vitale iusqu'à l'extremité du premier os du Metacarpe qui soutient l'indice : et se va implanter par ses plus longues fibres iusqu'à la der-

¹ Ce dernier paragraphe manque dans l'*Anatomie generale*.

niere jointure du pouce : et par les moyennes et plus courtes , presque par toute la partie interieure des os des deux jointures precedentes. Et à ceste cause ledit pouce est amené à tous les doigts, et ramené d'iceux par son origine plus bas. Aucuns l'ont diuisé en trois pour raison de ses actions diuerses , assignans l'origine de l'un à la racine de l'os du Metacarpe soustenant le petit : de l'autre, du milieu de celui qui soustient le moyen : et du tiers, de l'extremité superieure de celui qui soustient l'indice : et l'insertion de tous, telle que nous auons dit. Nous estudians à briefueté sans rien obscurcir , aimons mieux n'en faire qu'un.

Le second nommé *Hypotenar* , sort du quatrième os du Metacarpe et d'icelui du Carpe qui le soustient, et se va implanter par ses fibres plus longues à la seconde jointure du petit doigt , et à la premiere par les plus courtes. Et pour ceste cause , et à raison aussi de sa double action , aucuns l'ont fait double : vn qui le retire des autres, et l'autre qui l'amene au pouce.

Le troisième, *Abducteur externe du pouce*, descend du premier os du Metacarpe , à la premiere et seconde du pouce : et est double selon aucuns.

Les quatre qui restent , nommés *Lumbricaux* , autrement *Abducteurs internes* des quatre doigts , sortent de la membrane, reuestans et reliant ensemble et aux autres parties les tendons des Flecheurs des doigts , et se vont desiner par vn petit tendon lateralement vers le costé du pouce, iusqu'à la seconde articulation des quatre doigts.

Reste maintenant à parler des *Interossels* du Metacarpe, lesquels sont six en nombre , deux en chacune es-

pace, l'un interne et l'autre externe : dont l'interne descend par fibres obliques de la partie laterale du premier os du Metacarpe , tirant aussi vers la partie laterale des doigts , pour serrer lesdits os du Metacarpe l'un contre l'autre, comme quand on chausse des gants estroits, ou quand on fait la main creuse. Aucuns ont voulu dire qu'il aide aussi à l'adduction des doigts vers le pouce. L'externe monte aussi par fibres obliques des parties laterales du second os du Metacarpe, vers les premieres articulations des doigts, croisant le susdit en forme de la lettre Grecque X, pour estendre la paulme de la main et aider l'adduction des doigts du pouce.

Parquoy concludant la description des muscles de la main generalement prise , tu noteras qu'iceux sont en nombre trente-neuf, c'est à sçauoir, huit pour le mouuement du bras, quatre pour le mouuement du coude generalement pris , sept de la partie externe du coude, et autant de la partie interne : sept de la partie interne de la main , et six Interossels. Aucuns en comptent d'auantage , en mettans neuf en la partie externe du coude, et dedans la main onze.

CHAPITRE XXX.

DESCRIPTION DE LA IAMBE GENERALEMENT PRISE.

Après la declaration de la main, s'ensuit celle de la iambe : en laquelle poursuiuant , après auoir osté toute ambiguité de ce nom de iambe , premierement nous la definirons : puis la diuiserons en ses parties plus composées : tiercement diuiserons encores celles-cy en celles qui sont moins

grandes et plus simples : quartement poursuivrons les parties communes à toutes les parties de ladite jambe , et finalement les propres d'une chacune. Ce fait, nous concluons et mettrons fin à nostre petit labeur , remerciant le Createur , et reconnoissant que si nous avons fait quelque chose de bon , c'est luy qui l'a fait en nous, et non point nous de nous-mesme.

Mais à fin que ce soit en brief, il faut entendre que ce nom de jambe est usurpé en deux sortes, à sçavoir generalement et specialement : et specialement encores en deux manieres, à sçavoir simplement ou avec addition. Simplement , pour tout ce qui est contenu entre le genoüil et le pied : mais avec addition se prend pour le plus grand os d'icelle, qu'on appelle l'os de la jambe. Quant à la jambe generalement prise, ce n'est autre chose que l'instrument du mouvement progressif, comprenant tout ce qui est contenu entre l'os Ischion et l'extremité du pied. Elle est diuisée en trois grandes parties , c'est à sçavoir en la cuisse, en la jambe specialement prise, et au pied. Par la cuisse est entendu tout ce qui est compris depuis l'os Ischion iusqu'au genoüil. Par la jambe specialement dite, nous entendons ce qui est contenu depuis le genoüil iusqu'au pied : et par le pied, ce qui demeure depuis l'extremité de ladite jambe, lequel est encores diuisé en trois parties , c'est à sçavoir au Tarse, Pedion et Doigts : prenant pour le Tarse ce qui est contenu par les sept premiers os, qui respond au Carpe de la main : pour le Pedion, ce qui est contenu par les cinq os ensuiuans, qui respond au Metacarpe : et le demeurant, pour les doigts.

Et comme ainsi soit que toutes ces dites parties ayent parties communes et propres, suiuant notre propos, nous poursuivrons seulement la distribution des veines, arteres et nerfs, ayant suffisamment expliqué toutes les autres, quand nous auons parlé en general des parties contenant de tout le corps.

CHAPITRE XXXI.

DISTRIBUTION DE LA VEINE CRURALE.

Commençant donc à la distribution de la veine Crurale ¹, qui commence depuis qu'elle sort du Peritoine, nous trouuons qu'estant paruenue par dessus l'os Ischion, et parties laterales des os Barrés iusqu'aux aines, elle se diuise premierement en deux insignes rameaux : desquels l'un descend

¹ La *Briefue Collection* reprend les choses de plus haut ; elle décrit d'abord la bifurcation de la veine cave, et à l'endroit de cette bifurcation cinq veines qui en partent...

« *Qui s'estendent iusque à l'extremité du siege ou muscle Sphincter, par lesquelles est souuentes fois euacué l'humeur melancholique, et sont nommees veines hemorrhoidales. Cesdictes veines se peuuent tumifier par periodes, tant au dedans que au dehors, et souuent se ouurent par soy.*

« Et aucunes fois les fault ouurir par art, qui se faict par lancettes, sansues ou par medicaments, ainsi que declarerons plus amplement en nostre pratique que nous esperons faire, aidant Dieu, en laquelle descripturons et figurerons la pluspart des instrumens ferraulx deuz à la curation des dispositions apertenantes au chyrurgien. » F. 82, recto.

J'ai cité ce passage afin de faire voir que la vocation d'A. Paré pour l'enseignement écrit datait de loïn, et fut la pensée de toute sa vie.

interieurement selon les os de toute la iambe avec l'artere et le nerf. ainsi qu'il te sera tahtost demonstré : l'autre descend superficiellement et interieurement tout le long de la culse, entre la gresse subiacente au cuir et les muscles. iusqu'au pied, au cuir duquel elle se perd : et pourtant qu'elle peut estre tousiours apparente, est appellée des Grecs *Saphena*, et vulgairement *Saphene* : laquelle sur son chemin premierement, soudain apres son origine, se diuise en deux rameaux, l'vn interne et l'autre externe : dont l'interne demeure parmi les glandes des aïnes et le cuir du parement, par lesquels sont faites aux aïnes les fluxions nommées Bubons : l'autre plus ample se perd au cuir de la partie anterieure, exteriburé et plus haute de la cuiisse.

Secundement, quelque peu apres enuiron trois ou quatre doigts, selon la grandeur du suiet, se diuise en vn seul rameau, qui se perd au cuir interieur et posterior de ladite cuiisse.

Tiercement, quelque peu plus bas que le milieu de la cuiisse, derechef se diluise en deux autres, l'vn au cuir anterior et l'autre au posterior.

Quartement, se distribue par deux autres rameaux assez petits au cuir de la partie tant anterieure que posterior du genouil : lesquels quelquesfois ne se trouuent point, mesmement lors que la Popletique est fort ample.

Quintement, vn peu dessous le genouil fait deux autres rameaux, sortans l'vn dessous l'autre, au cuir de la partie anterieure et posterior d'icelle : et faut noter que le rameau qui descend au cuir de la partie posterior, se va ietter par vn sien rameau dedans vn autre de la Popletique sortant entre les deux Gemeaux,

desquels nous parlerons cy apres.

Sextement, à l'endroit du plus gros de la iambe se diuise en deux rameaux, lesquels semblablement se distribuent tant au cuir de la partie anterieure que posterior de la iambe.

Finalemēt, apres plusieurs autres ramifications (lesquelles le tais à cause de briefueté) estant paruenue iusqu'à la partie anterieure de la cheuille interne (auquel endroit elle est ouuerte aux affections des parties contenues sous le Diaphragme, qui requierent mission de sang) se diuise en deux autres rameaux : desquels le plus petit descend vers le talon : l'autre se consomme en plusieurs rameaux au cuir de toute la partie superieure et inferieure du pied et des orteils.

L'autre rameau de la susdite veine Crurale, que nous auons dit descendre interieurement avec l'artere et le nerf iusqu'au pied, fait telles diuisions que s'ensuit.

Premierement, se profondant il fait quatre ramifications : vne interne, descendant par dessous l'origine de la Saphene sur le muscle Obturateur externe, et en aucuns des internes : les autres trois s'en vont exterieurement, la premiere vers l'os Ischion, par laquelle est faite la goutte Schiatique : et les deux autres aux muscles anterieurs de ladite cuiisse. Et telles ramifications sortent l'vne pres de l'autre.

Secundement, il se diuise tout en deux autres rameaux, vn superieur, vn inferieur, accompagnés tous deux de l'artere : desquels l'inferieur se perd et consomme par plusieurs muscles posterieurs de la cuiisse, se terminant pres le iarret : le superieur, outre ce qu'il donne plusieurs ra-

meaux aux muscles intérieurs et antérieurs de ladite cuisse, descendant vers le jarret, produit la *Popletique*, faite quelquesfois de deux rameaux issans, l'un de plus haut, l'autre de plus bas : laquelle descendant par le ply du jarret, se perd maintenant au cuir du gras de la jambe, quelquesfois iusqu'au talon : maintenant renforcie des rameaux de la Saphene, s'en va au cuir de la partie supérieure du pied, et quelquesfois de l'inférieure de la cheuille externe¹.

Tiercement, quelque peu dessous l'origine de la *Popletique* et sous le ply du genoüil, fait la *Surale*, laquelle se perd aux muscles de Sura, c'est à dire du gras de la jambe, et au cuir de la partie interne d'icelle et du pied, s'avançant quelquesfois iusqu'à la partie interne du poulce.

Quartement, sous la teste du Solaire ou l'Epiphyse postérieure des os de la jambe, il produit entre cesdits deux os vne autre veine, laquelle nourrissant les muscles antérieurs de la jambe, se va perdre sur le pied.

Quintement et finalement fait la *Schiatique grande*, laquelle se diuise en deux rameaux inegaux à sçavoir l'un grand et l'autre petit : dont le plus grand descendant depuis sa diuision selon la partie intérieure de l'os de la jambe, par dessous les mus-

cles du gras de ladite jambe, s'insinue entre icelle et le talon dedans la plante du pied, en laquelle il se perd diuisé en dix petits sourgeons, à sçavoir deux au costé de chacun doigt. L'autre et plus petit descendant selon l'os de l'esperon ou petit Focile de la jambe, se perd entre iceluy et le talon : neantmoins quelquesfois il est trouué s'auancer non seulement iusqu'au muscle Abducteur des doigts (duquel parlerons cy apres), mais aussi par cinq petits rameaux, iusqu'au petit doigt, l'annulaire, et partie laterale du moyen.

CHAPITRE XXXII.

DISTRIBUTION DE L'ARTERE CRURALE.

La distribution finie de la veine Crurale, il ennuient passer à celle de l'artere aussi Crurale : laquelle commençant de mesme endroit que la susdite veine, et descendant selon la Crurale interne, se diuise ainsi que s'ensuit.

Premierement en la *musculeuse de la cuisse*, laquelle se disseminant par les muscles d'icelle, rencontre l'extrémité de l'Hypogastrique descendante avec la veine par le commun trou de l'os Pubis et Ischion, et s'adiouste avec icelle.

Secondement, sur le reply du genoüil elle se distribue en deux petits rameaux, qu'elle enuoye à la iointure du genoüil, entre les Condyles ou Apophyses de l'os de la cuisse.

Tiercement, quelque peu apres fait vn autre rameau, qu'elle enuoye aux muscles extérieurs de la jambe.

Finalement, estant paruenue enuiron la my-jambe entre les muscles

¹ A l'occasion de la veine *Popletique* ou du jarret, la *Briefue Collection* ajoute :

• La l'incision d'icelle indeuement faite est perilleuse, parcequ'elle est droictement située sur le gros nerf, puis descend extérieurement à costé de la jambe iusques à l'extrémité du pied, à l'endroit du maleole externe, et en ce lieu prend le nom de scyatique. Pource que communement es douleurs scyatiques et des hanches, on fait section d'icelle, par le commandement de messieurs les medecins. » Fol. 82, verso.

Gemeaux et le Solaire, elle se diuise en deux rameaux, vn interieur et l'autre exterieur. L'interieur, apres auoir communiqué certains petits sourgeons aux parties par lesquelles il descend, et principalement à la iointure de la iambe avec le pied, se iette sous la plante d'iceluy entre l'extremité inferieure d'icelle et le talon : et illec paruenu, se consomme en cinq sourgeons, lesquels il enuoye, deux au poulice, deux autres à l'indice, et vn au moyen. L'exterieur descendant semblablement à la plante du pied entre le petit Focile et le talon, outre les autres ramifications qu'il peut faire, il en fait une à la iointure de la Iambe exterieurement, et vne autre au muscle Abducteur ou rameneur des doigts et aux parties du Tarse et Pedium : et ce qui demeure se perd et consomme aussi en cinq portions, lesquelles sont enuoyées, deux au petit doigt, deux à l'annulaire, et vn au moyen.

CHAPITRE XXXIII.

DES NERFS DES LUMBES, DE L'OS SACRUM,
ET DE LA CUISSE.

Reste maintenant que nous poursuuions les nerfs, lesquels comme ainsi soit qu'il descendent tant des Lumbes que de l'os Sacrum, nous parlerons premierement de ceux des Lumbes et distribution d'iceux, puis reuendrons à ceux de l'os Sacrum.

Il sort donc des Lumbes cinq paires de nerfs diuisées en rameaux interieurs et exterieurs.

Les exterieurs se disseminent aux muscles de l'Escbine, au Demy-espiné, au Sacré, et au cuir qui les couvre.

Les interieurs vont aux muscles de

l'Epigastre, obliques, ascendans et transuersaux, au Peritoine, et pareillement aux Lumbaux et Thorachiques issus dudit lieu, mais differemment : car les vns y vont entierement, comme ceux de la premiere paire des Lumbes, et le plus souuent de la seconde, horsmis que quelquefois ils enuoyent vne petite branchette aux Testicules, lors que le Costal de la sixième coniugaison n'y en enuoye point. Les autres inferieurs en partie s'y distribuent, en partie non : car leurs plus grandes portions vnies premierement ensemble, puis apres avec ceux de l'os Sacrum, s'en vont à la cuisse, ainsi que tu orras par cy apres, quand nous aurons parlé des nerfs qui sortent de l'os Sacrum et des distributions particulieres d'iceux.

Et pour commencer, il faut entendre que dudit os Sacrum sortent six paires de nerfs, comptant pour la premiere celle qui sort entre la derniere vertebre des Lumbes et premier os dudit os Sacrum : et pour la sixième, celle qui sort entre le dernier Sacré et premier de la queue ou Coccyx. Cesdites paires de nerfs se diuisent en rameaux externes et internes. Les externes et plus petits sortans par les trous externes et posterieurs de l'os Sacrum, se distribuent par les parties appartenantes exterieurement à iceluy, soient muscles d'iceluy, soit le cuir qui le reuest. Car c'est vne reigle de Nature que chacun nerf fournit premierement de ce qu'il peut aux necessités de ses parties prochaines, puis apres aux autres, s'il peut, et les voisins en ont affaire.

Parquoy si tu veux sçauoir d'où vne chacune partie a ses vaisseaux de plus pres, c'est à sçauoir veines, arteres et nerfs, il te faut obseruer le discours d'iceux, et tenir par cœur l'assiette

de chacune partie : et entendre que , quant aux veines et arteres, elles se iettent et fourrent dedans les parties selon la plus grande commodité , maintenant par la teste et principe d'une partie , maintenant par le milieu et fin . ainsi qu'il se rencontre : mais le nerf , mesmement aux muscles , se iette dedans iceux par leur teste ou quelque peu apres , et iamais par la queue. Et par ainsi entendant le discours desdits vaisseaux et autres choses predites, vn chacun pourra venir facilement à la connoissance de quel rameau des veine, artere et nerf chaque partie est nourrie, viuifiée et faite sensible.

Les autres rameaux internes des susdites paires de nerfs s'en vont , mesmement les quatre superieurs vnis dès leur commencement , avec les trois inferieurs des Lumbes , en toute la jambe, ainsi que tu orras cy apres. Mais les deux inferieurs se perdent aux muscles Releuateurs du siege et au Sphincter d'iceluy, plus aux muscles du membre viril et col de la vessie aux hommes , et aux femmes au col de l'Amarry et de la vessie : car lesdites parties en reçoient vne autre par leur fond, du Costal de la sixième coniugaison du cerueau.

Toutes ces choses ainsi considerées et obseruées , faut venir aux nerfs de la cuisse, lesquels (comme nous auons dit) estans ramassés et vnis dès leur principe , de la plus grande portion des trois rameaux internes et inferieurs des Lumbes , et quatre superieurs de l'os Sacrum , se diuisent en la cuisse par quatre rameaux.

Le premier et plus hant descendant par dessus le Peritoine vers le petit Trochanter, se perd aux muscles internes et superficiels de la cuisse et au cuir qui les couure , desi-

nant quelque peu dessus le genouil.

Le second descendant avec la veine et artere crurales par l'aïne , se diuise ainsi que la veine en deux rameaux, vn interne et l'autre externe : dont l'interne descendant avec la veine et artere, se depart aux muscles interieurs et profonds de la cuisse, se finissant aussi par dessus le genouil : mais l'externe descendant avec la Saphene superficiellement iusqu'au pied, baille par tout son chemin certains petits rameaux au cuir qui le reuest et couure.

Le troisieme situé par dessous les susdits, descendant par le trou du Penil commun à l'os Pubis et Ischion, baille certains rameaux aux aïnes , aux muscles Obturateurs et à ceux des trois testes, et quelquesfois à ceux du membre viril : et se finist enuiron le milieu de la cuisse.

Le quatrième et plus gros de tous ceux du corps, plus dur et ferme, sortant entierement des productions de l'os Sacrum et descendant exterieurement entre la partie inferieure dudit os Sacrum et de l'os des Iles , par la cuisse, baille certains rameaux aux muscles posterieurs d'icelle, sortans de la tuberosité de l'os de la hanche, et autres semblablement au cuir des fesses, et qui reuest les susdits muscles : puis quelque peu apres se diuise en deux rameaux, lesquels descendants sans aucune diuision iusqu'au ply du genouil, tous deux se communiquent par diuers rameaux aux muscles de ladite jambe, en telle sorte toutesfois , que le plus petit produit vn sien petit rameau de son reliquat par la partie anterieure de la jambe selon le petit Focile , au dessus du pied : où se diuisant en dix petits sourgeons quasi insensibles, les enuoye deux à chaque doigt. L'autre plus

grand, descendant aussi de son reliquat par la partie postérieure de la jambe, se jette à la plante du pied avec les veines et artères, entre le talon et l'os de ladite jambe : où se divisant premièrement en deux rameaux, puis vn chacun en cinq, s'en vont deux aux parties laterales de chaque doigt.

Et celles sont les distributions desdits vaisseaux plus insignes et qui se trouvent le plus souvent, et desquelles on a le plus affaire : laissant à considérer à vn chacun toutes les autres petites et presque infinies distributions faites desdits vaisseaux par toutes les parties par lesquelles ils passent, soient internes, externes ou moyennes.

CHAPITRE XXXIV.

DES PARTIES PROPRES DE LA CUISSE.

Expliquées et déclarées toutes les parties communes de la jambe généralement prise, reste que descendions aux particulieres d'vne chacune, commençant à la cuisse : les parties propres et particulieres de laquelle sont les muscles, os et ligamens. Mais attendu que nul ne te sauroit pertinemment monstrier les muscles, lesquels en ce lieu icy se representent au sens de la veuë, apres les parties communes de tout le corps, si premierement tu n'as conneu les os desquels ils sortent et esquels ils desinent : à ceste cause nous auons proposé, suiuant le chemin que nous auons tenu à la tractation des muscles du bras, te descrire les os et articulations d'iceux, premier que les muscles : commençant aux os ioints à la partie superieure de

l'os Sacrum, qui sont deux, vn de chacun costé, lesquels sont appellés vulgairement les *os de la Hanche* ou *des Iles*.

Chacun d'iceux est composé de trois os, vn superieur, l'autre inferieur et anterieur, et le tiers moyen et aucunement posterieur.

Le superieur est nommé spécialement *Os des Iles*, et est fort ample et grand, ayant vne epiphyse cartilagineuse tout à l'entour de sa circonference, iusqu'à la connexion qu'il a avec les autres os : la partie superieure de laquelle nous appellons la Droite ligne d'iceluy, et sa base, qui est vnüe avec luy par symphyse, se nomme le bord, ou léure, ou sourcil, à cause qu'elle panche aucunement dehors et dedans en forme de sourcil : mais ce qui est entre la base et la Droite ligne, s'appelle la Coste. D'auantage cedit os superieur a deux faces ou superficies caues, vne interne et l'autre externe. Sa connexion par symphyse est double : vne avec la partie superieure de l'os Sacrum, comme nous auons dit : l'autre avec l'os *Ischion*, que nous auons appellé moyen, et aucunement posterieur.

Lequel commençant dès la partie plus estroite de l'os des Iles, fait la boette dedans laquelle l'os de la cuisse est reçu, nommée des Grecs *Cotyle*, des Latins *Acetabulum* : et se finist selon la partie laterale du trou commun à luy et l'os anterieur et inferieur, qu'on appelle en Latin *os Pubis*, en François l'os du Penil ou l'os Barré. Et ne contient ledit os *Ischion* que la susdite boette, horsmis que de sa partie posterieure et inferieure il produit vne apophyse, laquelle se va adioster avec le susdit os Barré à l'endroit de la partie plus basse du trou commun, auquel en-

droit elle appert fort inegale et aspre, et est nommée Tubercule ou Tuberosité de l'os Ischion : tout au dernier de laquelle il produit d'abondant vn petit tourillon . fait à la similitude de l'apophyse de la maschoire inferieure. que les Grecs appellent *Coroni*.

Le tiers et dernier, à sçauoir l'os du Penil ou Barré . s'auance iusques à la partie plus haute du Penil, où rencontrant son compagnon, s'vnist auecques luy par symphyse, tout ainsi qu'ils font eux trois ensemble. Et ce dernier icy s'ouure és femmes en leur enfantement, selon aucuns, ce que n'ay sceu apercevoir¹.

¹ Tel est le texte de toutes les éditions, à partir de la deuxième. La première, et avant celle-ci, l'*Anatomie generale*, portaient simplement : *Et ce dernier icy s'ouure és femmes en leur enfantement, selon aucuns*. Du reste, dès 1573, dans son *Traité de la generation*, tout en admettant l'écartement des symphyse sacro-iliaques, il ajoutait déjà : *Et n'ay jamais aperceue qu'il se face ouuerture par deuant, comme aucuns disent* : et enfin dans sa quatrième édition, lorsqu'il raconte comment, en 1579, une autopsie l'avait convaincu de cet écartement, il écrit qu'il avait jusque là maintenu le contraire *et par parole et par escrit*. (Voyez au livre *De la generation*. chap. XIII.)

Or il y avait là un oubli si singulier de la part de l'auteur, qu'il m'est tout-à-fait impossible de l'expliquer. En effet, dès 1551, dans la *Briefue Collection*, il avait abordé directement cette question, à l'occasion des os des hanches :

« Lesquelz, disoit-il, se ioignent ensemble par cartilage et ligamens bien forts. Mais toutefois par vne grande prouidence de nature, se depriment et dilatent à l'expulsion de l'enfantement, et non seulement par la partie anterieure, mais aussi par la partie posterieure, là où ilz sont iunctz avec l'os sacrum. Ce que manifestement auons obserué à deux femmes, lesquelles estoient promptement decedées au moyen d'une grande emorragie apres leur enfantement. » Fol. 76, verso.

Si tu veuX bien voir la distinction et separation d'vn chacun à l'œil, il te faut auoir le Scelet d'vn petit enfant. Car depuis que l'homme est deuenu grand, les cartilages qui sont entre les connexions desdits os degenerent en substance et consistance d'os, en sorte que tu ne sçauois distinguer la separation de l'vn à l'autre.

S'ensuit maintenant la description de l'os de la cuisse, que les Latins appellent *Os femoris*, lequel est le plus grand et plus gros de tous, rond et vousté en forme d'archet en sa partie exterieure et anterieure, pour sa defense à l'encontre des iniures externes : et en sa posterieure et interieure fait en dos d'asne, pour plus grande assurance de l'origine et insertion des muscles illec commençans ou finissans : lequel dos d'asne quelque peu dessous son milieu se diuise en deux lignes tendantes, l'vne à la tuberosité interne, l'autre à l'externe de l'epiphyse inferieure de ladite cuisse. Et les remarqueras en ton esprit diligemment, pour ce que les fibres obliques des muscles vastes prennent leur origine d'icelles, vn chacun de celle de son costé, ainsi que nous dirons en son lieu.

D'auantage, cedit os a deux Epiphyses en ses deux extremités, comme tu peux voir aux os d'vn ieune petit enfant : vne en la partie superieure, l'autre en l'inferieure.

La superieure fait la teste ronde dudit os, laquelle assise (comme toute autre Epiphyse) sur vn assez grand col, declinant à la partie interieure, est receue, ainsi que nous auons ia dit, dedans la boette de l'os Ischion, avec laquelle elle est coniointe par enartbrose, et aussi est confirmée dedans icelle par deux genres de ligamens : à sçauoir vn commun venant

des muscles qui de la partie supérieure descendent à l'entour de son col et partie supérieure dudit os: l'autre propre, lequel est double, à sçavoir vn membraneux et large, descendant de tout à l'entour de l'orbite de ladite boîte, à l'entour de toute l'assiette de toute la teste sur le col: l'autre gros et rond descendant de la seconde cavité de la boîte, laquelle s'estend jusqu'au trou commun au plus haut de ladite teste ou enuiron.

Outre-plus, sous ladite teste, cedit os a deux apophyses, vne grande et grosse, l'autre petite et courte. La grande située en la partie postérieure est nommée grand Trochanter: la plus petite assise en la partie intérieure, est appellée petit Trochanter. Et noteras que de la partie plus haute et postérieure que le grand Trochanter regarde la teste dudit os, il fait vne petite sinuosité, en laquelle les muscles Gemeaux et autres (desquels nous parlerous cy apres) se vont inserer. Il faut aussi considerer la multitude des trous qui sont tout à l'entour du col, entre la teste et les deux Trochanteres, lesquels baillent entrée aux vaisseaux (soient veines, arteres ou nerfs) à la moëlle dudit os: au moyen dequoy la moëlle est engendrée et faite sensible en sa tunique, l'os viuifié et nourri¹. Le semblable tu feras en la boîte tant interieurement qu'exterieurement, à fin que tu sçaches par

¹ La *Briefue Collection* contient sur la moëlle des os un article assez intéressant à reproduire. L'auteur commence par noter en marge: *La moëlle a sentiment exquis*; et dans le texte il avance qu'elle a véritablement sentiment, et non les os.

* Ce que j'ay cogneu plusieurs fois, apres

quel moyen la Schiatique se peut faire¹.

L'autre Epiphyse dudit os, que nous auons dit inferieure, est fort grande et

auoir cauterisé les gros focilles, caries et les *squanées esquilles* ou esquilles tumbées, que en touchant à ladicte medulle, avec l'espatule ou d'autre instrument, ou y applicquant quelque *medicataire*, les patients disoient sentir grande douleur, parquoy failloit y appliquer medicamens sans mordication, ou autrement estoient en continuelle douleur.

* En autre maniere auons cogneu et bien noté Pierre Estienne, chyrurgien de monseigneur le duc de Neuers, et Pierre Aubert, chyrurgien de monseigneur le duc Daumale, que ladicte medule auoit sentiment exquis. C'est qu'en faisant amputation et extirpation d'un bras ou iambe, les patients se plaignoient et lamentoient, disans auoir sentu plus de douleur, la cye ayant touché ladicte medule, que n'auoyent faict aux muscles et nerfs.

* Ce que veritablement ie croy. Car le chyrurgien rationnel, voulant faire amputation et separation d'un membre, faict ligatures extremes audessus du lieu qui se doit extirper. Et par telles ligatures extremement faictes, prohibent et defendent par la grande compression que les esprits et en especial l'animal ne peuuent venir. ny reluire à la partie ainsi liée. Au moyen de quoy le sentiment d'icelle partie est bien fort obtus, hebeté et asopy. Qui est la cause que les patients sentent moindre douleur, qu'ilz ne font à ladicte medule, laquelle ne peult estre liée, parceque l'os ne cede à la ligature, pour sa dureté et fermeté. Et parlant ladicte medule a son plain et entier sentiment, qui est la cause que les patients sentent plus grande douleur lorsqu'on la coupe, qui ne font aux autres parties liées. » Fol. 85.

¹ La *Briefue Collection*, en parlant de la tête du fémur, dit qu'elle se insere en l'os *anaplum*, ou vne cavité nommée *pixides* ou *ischyc* particulièrement, et la fluxion d'humours superabondante qui se faict en ladicte cavité est nommée des anciens *scyathique*. Fol. 76, verso.

grosse, faisant comme deux testes à l'extrémité d'iceluy, diuisées par deux cauités, vne plus superficielle et antérieure, par laquelle ladite epiphyse reçoit la palette du genouil : et l'autre plus creuse et postérieure, par laquelle elle reçoit le ligament cartilagineux et quasi osseux, produit de l'eminence d'entre les deux cauités de l'epiphyse supérieure de l'os de la jambe, qu' Hippocrates au liure des *Fractures* appelle en son langage *Dia-physe*.

CHAPITRE XXXV.

DES MUSCLES QUI MEUVENT LA CUISSE.

Toutes ces choses ainsi considerées, reste que nous poursuiuions les muscles mouuans la Cuisse, lesquels sont quatorze en nombre : à sçauoir, deux qui la plient, et pourtant sont nommés *Flecheurs* : trois qui l'estendent, et pource appelés *Estendeurs* : trois qui la meuuent au dedans, reiectant le genouil vers le dehors et le talon vers le dedans, comme quand on croise les cuisses. Aucuns de ces trois n'en font qu'un, et le nomment *Muscles à trois testes*. Six, qui la rameinent dehors en la desployant et ourant, comme en l'acte Venerien : dont quatre sont appellés *Gemeaux*, à raison de leur grosseur presque egale, mesme origine, insertion, et action : les deux autres sont dits *Obturateurs*, à raison qu'ils bouchent le trou commun aux os Barré et Ischion.

Quant aux deux *Flecheurs*, l'un *Rond* descendant interieurement par fibres en longueur inegales, de toutes les apophyses transuerses des Lumbes

par dessus la commissure postérieure de l'os Ileon et Pubis, s'en va inserer au petit Trochanter. L'autre large et ample en son origine, sort de tout le bord ou sourcil interieur de l'os des Iles, et remplissant la cauité interne d'iceluy, s'en va par dessus la partie antérieure de la teste de l'os de la cuisse, inserer au petit Trochanter par vn gros tendon, qui est produit de luy et son compagnon, mesme depuis leur partie charneuse. Et pour ce tu ne trauailleras point de les separer.

S'ensuiuent les trois qui l'estendent, qui font les fesses : desquels le premier plus gros, ample et exterieur, prenant son origine du croupion, os Sacrum, et de la moitié ou d'auantage du bord ou sourcil exterieur et postérieur de l'os de la hanche ou des Iles, se va implanter par fibres obliques depuis le grand Trochanter, iusqu'à quatre doigts, plus ou moins, selon la grandeur des personnes, à la ligne droite que nous auons comparé à vn dos d'asne. Le second, moyen en grandeur et situation, descend du demeurant du sourcil, et de la coste antérieure et exterieure de l'os des Iles : et couché par dessus la moitié dudit os, ou enuiron, se va inserer au plus haut du grand Trochanter, faisant son insertion triangulaire sur la partie supérieure et exterieure d'iceluy. Le troisième plus petit, court et menu que les precedens, couché par dessous iceux, sort du milieu de la face externe de l'os des Iles, et se va inserer à la plus grande partie de la ligne droite du grand Trochanter. Ces trois muscles icy ont grande et large origine, et estroite insertion faite comme de fibres obliques aux lieux susdits.

Après ceux-cy faut venir à ceux

qui serrent les cuisses, ou ramènent l'une sur l'autre en croix, en sorte que le genouil sort et tire vers le dehors, et le talon vers le dedans, comme tu pourras entendre par leur insertion et origine, et non au contraire, ainsi qu'aucuns ont voulu dire. Or lesdits muscles tous trois prennent leur origine en partie charnue, en partie ligamenteuse, de la partie supérieure et antérieure de la circonférence de l'os Barré ou Pubis : et s'en vont insérer à la ligne postérieure de l'os de la cuisse, toutesfois l'un plus auant, les autres moins. Car le plus petit et plus court demeure sous la racine du petit Trochanter : le moyen en grandeur et grosseur, descend quelque peu plus bas : le tiers et dernier plus grand et plus gros, descend par ses fibres plus longues jusqu'à la fin de la ligne, beaucoup plus bas que le milieu de la cuisse. S'il est donc ainsi, que ces muscles venans de la partie antérieure et supérieure, s'insèrent à la ligne postérieure de l'os de la cuisse : en faisant leur action tous seuls, en serrant les cuisses ils les reuerseront vers le dehors, comme quand on croise lesdites cuisses l'une sur l'autre, et non point qu'un genouil tire vers l'autre, et le talon dehors. Car tel mouuement est fait et accompli par le Vaste interne de la cuisse mouuant la lambe.

Finalement s'ensuiuent les six qui font remuer les fesses : desquels quatre sont appellés *Gemeaux*, et deux *Obturbateurs*.

Des *Gemeaux*, le premier et plus haut sort d'entre la commissure de l'os Sacrum avec le cropion, ou plus tost de l'extrémité inférieure dudit

os Sacrum : et se va insérer dedans la cauité du grand Trochanter par un notable et assez long tendon. Le second venant de la partie caue ou fissure, qui est entre le bord de la boîte et la tuberosité de l'Ischion, s'en va aussi à la cauité du grand Trochanter. Le troisième monte de la partie intérieure de la tuberosité de l'Ischion, et quelque peu plus haut, entre les deux Trochanteres, dedans le creux du plus grand. Le quatrième et dernier, le plus bas et plus large de tous, sort de toute la tuberosité extérieure de l'Ischion, et se va insérer au grand Trochanter. Et sont ces quatre icy cachés sous le plus gros de la fesse : au moyen dequoy pour les bien decouvrir, il les faut reuerser vers leur origine.

Restent maintenant les deux *Obturbateurs*, c'est à sçauoir interne, et externe, lesquels tous deux prennent leur origine de la circonférence du trou qu'ils bouchent, à sçauoir, commun à l'os Pubis et Ischion : mais l'intérieur monte à la racine extérieure du grand Trochanter, par la fissure moyenne entre la partie supérieure de la tuberosité de l'Ischion, et l'épine dressée en la base postérieure de l'os Ilium : et l'externe de la cauité extérieure et moyenne entre le Tubercule de l'Ischion et la partie inférieure de la boîte, à la partie caue du grand Trochanter avec les Gemeaux. Si tu veux bien voir l'Obturbateur externe, il le faut ou couper l'origine du muscle à trois testes, ou le bien et deuëment separer, et puis les estendre et reuerser, et les verras par dessous. L'interne se voit facilement apres auoir osté la vessie.

CHAPITRE XXXVI.

DES OS DE LA IAMBE.

Après ces muscles cy dessus déclarés, à fin qu'un chacun puisse plus facilement venir à la connoissance de ceux qui s'ensuivent, à sçavoir, qui meuvent la jambe : maintenant nous poursuivrons la declaration de ses os, commençant à la *Rotule* ou *Palette du genouil* : laquelle est un os extérieurement cartilagineux, rond en sa circonférence et partie extérieure : et en la partie intérieure aucunement bossu sur son milieu, descendant en aplattissant vers les parties latérales : à fin que commodément sans aucun vice de commodération, elle se peut adapter sur la jointure du genouil, dedans la cavité antérieure des deux épiphyses de la cuisse, et supérieure et antérieure de la jambe. Son utilité est de confirmer ladite jointure du genouil, et contenir la jambe en deux extension, sans qu'elle se plie en quelque mouvement que ce soit vers la partie antérieure, ainsi qu'elle fait vers la postérieure.

Il faut maintenant venir aux os de la jambe spécialement prise, lesquels sont deux, un plus gros, nommé particulièrement l'*Os de la jambe* : l'autre plus petit, nommé l'*Os de l'Esperon*, ou *petit Focile*.

Le plus gros aucunement caue et mouelleux, est situé en la partie intérieure de la jambe, ayant deux apophyses, une plus grosse, l'autre plus petite. La plus grosse est assise sur le plus haut dudit os, et conjointe avec luy par symphyse, fait deux cavités superficielles et latérales, distinctes et séparées par une éminence moyenne d'icelle : au moyen dequoy

ledit os est conjoinct avec l'os de la cuisse par ginglyme : car par ses cavités il reçoit les tuberosités inférieures et postérieures de l'Épiphyse de l'os de ladite cuisse, et par son éminence qui est au milieu, est reçu de l'os de la cuisse entre les deux susdites tuberosités.

Or est ceste articulation confirmée, non seulement par la descente des tendons des muscles illec desinans, mais aussi par trois forts et robustes ligamens : desquels l'un vient de toute la partie extérieure de ladite connexion : l'autre, de l'intérieure : le tiers et dernier, d'entre les deux, que nous avons appellées selon Hippocrates, Diaphyse. L'autre apophyse de l'os de la jambe proprement dit, que nous avons dit estre plus petite, estant située en la partie inférieure, fait une cavité quasi double, par laquelle ledit os reçoit l'astragale, et de sa partie intérieure fait la malleole interne, autrement dit la cheuille, tout ainsi que l'os de l'esperon ou petit Focile (comme tu orras cy après) fait l'externe : entre lesquelles chevilles le susdit astragale est reçu selon ses parties latérales, en sorte qu'il tourne entre elles et la susdite cavité, comme une noix dedans l'arbalestre, lors qu'il est besoin d'estendre ou flechir le pied.

Outre-plus le susdit os de la jambe fait en triangle, a trois éminences faites en d'os d'asne : la plus aiguë, descendant selon la partie antérieure, qui est nommée des Grecs *Antienemion*¹ : la seconde, sur la partie intérieure : et l'autre sur l'extérieure. Toutes lesquelles, mais principalement l'antérieure, te faut diligem-

¹ Hippocrates, au liure *Des fractures*. — A. P.

ment observer, pource qu'en cas de fracture de jambe, elle te sert de guidon pour la bien remettre.

S'ensuit maintenant le plus petit os, que nous auons appellé l'*Os de l'Espéron* : lequel estant situé vers le dehors, et aucunement derriere la jambe, mesmement sur sa partie superieure, a deux epiphyses ainsi que son compagnon, caues sur leur partie interieure, et gibbeuses sur l'exterieure : par l'une desquelles, à sçauoir, superieure, ledit os s'insere et s'appuye sous l'epiphyse interne et aucunement posterieure de ladite jambe, ne touchant en rien l'articulation d'icelle avec la cuisse, ains luy seruant seulement d'un sous-appuy : et par l'autre, à sçauoir inferieure, ce mesme os non seulement est receuant du bas de l'os de la jambe que du mesme costé de l'astragale, mais aussi il reçoit la partie d'iceluy, qui du mesme costé se ioint avec le talon, lors principalement qu'on plie le pied seul vers le dehors.

Et est conioint cedit os avec les susdits par synarthrose, et lié par forts ligamens produits de ces os et enuoyés mutuellement de l'un à l'autre, ou si tu veux, du superieur à l'inferieur, comme nous auons dit au bras. Au demeurant, il est triangulaire, ayant sa ligne plus esleuée de la partie exterieure : et des autres deux, l'une à la partie anterieure, et l'autre à la posterieure.

CHAPITRE XXXVII.

DES MUSCLES DE LA JAMBE.

Ce fait, il est temps de venir aux muscles, par lesquels sont faits tous

les mouuemens de la jambe : lesquels sont onze en nombre, six anterieurs, et cinq posterieurs : desquels les vns meuuent la jambe seule, comme ceux qui ont leur origine de l'os de la cuisse : les autres meuuent bien aussi la jambe, mais avec la cuisse, comme ceux qui sortent plus haut que de la cuisse, à sçauoir des trois os Ilium, Ischion et Pubis.

Quant au premier des anterieurs, qu'on appelle *muscle long*, autrement *Cousturier*, il prend son origine de l'extremité inferieure et anterieure de l'espine ou epiphyse de l'os des Iles : et descendant obliquement par dessus les autres muscles, se va inserer par un large tendon et membraneux à la partie anterieure et inferieure sous le genoüil de la jambe. Son action est de croiser les jambes l'une sur l'autre, pliées premierement des muscles qui te seront declarés cy après. Il aide aussi au muscle à trois testes à faire la mesme action que nous auons dit.

Le second des susdits anterieurs, nommé *membraneux*, à raison qu'il est par tout tel, fors qu'en son origine, descend charnu de la racine et base de la susdite espine de l'os des Iles, obliquement par son tendon membraneux et large (meslé avec la membrane commune des muscles) en la partie exterieure de la jambe, laquelle il chasse au dehors, et avec les gemeaux la cuisse : et s'ils operent avec le precedent, ils aident l'extension de ladite jambe. Car comme nous auons dit, de deux mouuemens obliques concurrents ensemble, est fait un mouuement droit : et quasi tous ceux du corps sont faits en la mesme sorte : et les muscles qui font tels mouuemens sont situés de mesme, à sçauoir obliquement par opposition,

comme tu as peu voir aux mouemens et situations des muscles de la main generalement prise, et autres.

Le tiers nommé *Droit* pource qu'il descend par dessus le *Crural* selon la droite ligne anterieure de la cuisse, entre les deux *Vastes* sort d'entre l'extremite de l'epiphyse de l'os des Iles et de la botte, par vn ligament fort robuste, et s'en va inserer à la partie anterieure de la iambe, passant par le milieu de la palette du genouil : laquelle iambe de soy estend avec les trois autres qui s'ensuiuent, et par accident peut aider ceux qui plient la cuisse.

Le quatrième et cinquième sont appellés *Vastes*, à raison de leur grosseur : dont l'un est interne, et l'autre externe. Tous les deux sont faits de fibres droites vers leur origine, et vers leur insertion d'obliques : au moyen desquelles tous deux semblent auoir action composée de mouuement droit et oblique : le droit servant à estendre la iambe : et l'oblique à ramener vn genouil vers l'autre, ou le chasser l'un de l'autre. Quant à leur origine, l'interne vient selon ses fibres droites de la racine du petit Trochanter : et selon ses obliques, de la ligne interieure descendante du d'os d'asne dudit os. L'externe par ses fibres droites sort de toute la racine du grand Trochanter, et par ses obliques, de la ligne exterieure descendante aussi dudit d'os d'asne : et toutes ces dites fibres meslées en aucuns endroits avec le muscle *crural*, en sorte qu'on ne les scauroit separer sans gaster l'un ou l'autre, s'en vont en la iambe (chacun de son costé) par dessus la Rotule du genouil, selon les parties laterales du muscle *Droit*, avec lequel ils font vn petit tendon inseparable, comme tu orras tantost.

Le sixieme et dernier des anterieurs, nommé *Crural*, pour la grande adherence et connexion qu'il a avec l'os de la cuisse, descend d'entre les deux Trochanteres, par dessus le muscle *Droit* et les deux *Vastes*, sur la partie anterieure dudit os, iusqu'à la palette du genouil.

Et noteras, que ces quatre derniers font vn commun tendon gros et large, par lequel ils couurent ladite palette, et toute l'articulation anterieure du genouil, de sorte qu'il est impossible de les separer l'un de l'autre sans les deschirer et rompre : et en ce lieu sert de ligament au genouil. D'auantage, tous cesdits muscles operans ensemble estendent la iambe.

Après ceux-cy s'ensuiuent les cinq posterieurs, desquels trois naissent de la tuberosité de l'os Ischion, et le quatrième de la partie moyenne de l'os Pubis : et s'en vont trois à la partie interieure, et un nommé *Biceps* à l'exterieure de la iambe.

Où noteras, que l'un des deux internes sortant de la susdite tuberosité, descend ligamenteux, enuirou la moitié de la cuisse : et de là fait charnu, se va inserer par vn tendon, ainsi qu'auons dit.

L'autre gresle, sortant aussi du mesme lieu, s'en va mesler par son tendon avec celui du muscle *Long*, et desiner à la partie interieure de la iambe, laquelle avec son compagnon il tire au dedans et serre contre l'autre : ainsi qu'il fait la cuisse, aidé du muscle à trois testes.

Le troisième interne ou posterieur, descend de la partie moyenne de l'os Pubis par vn ligament large et delié, et se va inserer par vn tendon rond à la partie interieure de la iambe, comme les deux susdits.

Le quatrième est nommé *Biceps*, ou

muscle à deux testes, lesquelles il prend, l'une de la susdite tuberosité, l'autre de la ligne extérieure de la cuisse, descendant du dos d'asne, et s'en va insérer à la partie extérieure de la jambe, comme nous avons dit.

Le cinquième et dernier, nommé *Poplitée*, descend charnu obliquement du Condyle externe de la cuisse, à la partie intérieure et postérieure de la jambe, pres de la commissure du péllé Forile avec l'os d'icelle. Son action est de tourner aucunement la jambe vers le dedans.

CHAPITRE XXXVIII.

DES OS DV PIED.

Ces choses faites, il conuientroit, selon l'ordre Anatomique, poursuivre les muscles de la jambe qui meuvent le pied : mais veu que pour neant et en vain nous l'assignerions leur insertion, si premierement tu n'entendois l'ordre et le naturel des os du pied, à ceste cause nous les déclarerons premierement, ainsi que nous avons fait des autres parties cy devant déclarées.

Et pour commencer, tu noteras qu'ils sont vingt-six en nombre, distingués en trois ordres, c'est à sçauoir, sept du Tarse, cinq du Pedion ou auant-pied, et quatorze des doigts.

Des sept du Tarse, quatre sont nommés, et trois n'ont point de nom.

Le premier des nommés suiuant apres ceux de la jambe, c'est l'*Astragale*, lequel a trois connexions : une de sa partie supérieure et plus large avecques les os de la jambe, desquels il est receu, ainsi qu'auons dit : l'autre de sa partie inférieure et poste-

rieure, par laquelle il reçoit l'apophyse supérieure et intérieure de l'os du talon : la tierce, antérieure, par laquelle il est receu dedans la cavité du naviculaire. Par la première connexion, le pied s'estend et se plie : par la seconde, avecques le talon se meut vers les costés : par la tierce, il conduit quant et soy le demeurant du pied vers l'endroit qu'il se meut. Les deux premières connexions sont faites par diarthrose, la dernière par synarthrose : et sont confirmées par forts ligamens et larges, descendans et montans d'un os à l'autre, ainsi qu'ils sont connexés ensemble tout à l'entour de l'articulation, comme tu peux voir en despouillant vn suiet. Elles sont aussi confirmées par membranes, muscles, et assiettes de tendons, descendans au pied par dessus ou dessous telles articulations.

Au reste, cedit os a trois apophyses faites comme trois pieds assis sur l'os du talon : dont la première et plus petite est dessous la cheuille extérieure : la plus grande (que Galien dit faire vne teste ronde assise sur un col assez long) est au deuant du pied à l'endroit du pouce et de l'indice : la moyenne en grosseur, est derrière la jambe vers le talon. Je tais plusieurs autres choses, comme de la politure ou asperité dudit os, et autres semblables, lesquelles ie desire que tu apprennes plustost à l'œil que par le liure.

Le second os situé sous cestuy cy, est appelé *Calcaneum*, qui est le plus gros d'entre les autres, et sur lequel nous marchons et souslenons tout le corps. Il y a deux apophyses supérieures, vne grande, et vne petite : la grande est receuë de l'apophyse postérieure et extérieure de l'*astragale* : et la petite est receuë intérieure

rement de la tierce dudit os, que nous auons dit faire vne teste ronde sur vn assez long col. Outre-plus, en sa partie posterieure il est rond, et fort reculé de la jambe, et en son anterieure et plus auancée, il est conioint par synarthrose avecques l'os Cyboïde, la partie inferieure et interieure duquel il semble receuoir. Au demeurant, il a sa superficie toute inegale, ayant plusieurs tuberosités: et en sa partie interieure, il fait comme vn canal, pour bailler passage tant aux vaisseaux qu'aux tendons qui vont à la plante du pied et aux doigts. Finalement, il faut considerer les trous des vaisseaux, qui entrent dedans ledit os pour sa nourriture: au moyen desquels en fracture d'iceluy la curation est rendue difficile, à cause de l'expression et contusion desdits vaisseaux, comme dit Hippocrates au deuxieme liure des Fractures.

Quant aux ligamens d'iceluy, ils sont tels que ceux de l'astragale, à sçauoir, tendons, membranes et ligamens proprement dits, venans d'vn os à l'autre.

Le tiers est appellé *Scaphoïde*, c'est à dire *Nauculaire*, à raison de la similitude qu'il a avec vne petite nacelle: car de l'endroit qu'il regarde la teste de l'Astragale, il est caue: et de l'autre qu'il regarde les trois os innominés (lesquels il soustient, et desquels il est receu, tout ainsi que par sa cavitè il reçoit la teste dudit Astragale) il est bossu comme le dos d'vne nauire. Ses connexions sont faites par synarthrose, et sont confirmées par les ligamens susdits. D'auantage ledit os sur sa partie superieure est fait en forme de vouste, et en l'inferieure aucunement il s'applatit: et en sa partie interieure il

desine en pointe comme la prouë d'vne nauire, et en l'exterieure mousse et obtus, comme la poupe d'icelle.

Le quatrieme et dernier des nommés, est appellé *Cyboïde*, pour la similitude qu'il a avec vn dé, combien qu'il ne lui ressemble gueres. Cest os de sa partie anterieure soustient le doigt annulaire et auriculaire, et de sa posterieure est soustenu de la partie posterieure du talon. De l'interieure, il est ioint avec le Nauculaire, et celuy des Innominés qui soustient le doigt moyen: et de l'exterieure, il dresse vne eminence faite en dos d'asne, laquelle s'estend transversalement tout le long de la partie inferieure dudit os: aux deux costés de laquelle y a deux petites cavités faites comme vn canal.

S'ensuiuent maintenant les trois os qui n'ont point de nom, dont le premier et plus grand soustient le pouce: le plus petit et second, l'indice: le tiers et moyen en quantité, soustient le doigt moyen. Tous ces trois os sont en leurs parties superieures voustés, et inferieures aucunement caues. Leur connexion est par synarthrose avec les trois os susdits, desquels ils sont receus: et de leur partie posterieure avec le Nauculaire, lequel ils reçoient.

Il faut maintenant venir aux os du second ordre, à sçauoir, de l'auant-pied ou *Pedion*, qui sont cinq en nombre, soustenans les os des cinq doigts: lesquels en leur partie superieure sont aucunement bossus et voustés, et en l'inferieure aucunement caues. Et ont chacun deux epiphyses en leurs extremités: dont par les inferieures et premieres ils reçoient les trois os innominés, et le *Cyboïde*: et par les superieures faites en teste ronde, sont receus des premiers os des doigts.

Leurs connexions sont par synarthrose, tant avec les doigts que les os du Tarse. Leurs ligamens tant communs que propres, sont tels que nous auons dit des autres.

Reste maintenant à declarer ceux du dernier ordre, que nous auons dit faire et constituer les doigts du pied, lesquels sont quatorze en nombre, à scauoir deux au poulce, et trois à chacun des autres doigts. Les premiers sont assez longs, les autres ensuiuans fort courts, excepté celuy du poulce. Et tous en leur partie superieure sont ronds et voustés, et en leur partie inferieure aucunement caues et plats selon leur longueur, à fin que les tendons qui les plient, plus seurement et droitement sans decliner ny d'un costé ny d'autre, puissent estre conduits iusqu'aux dernieres articulations : iaçoit que telle conduite soit grandement aidée par le ligament membraneux et commun, qui sortant des parties laterales desdits os, enuoloppe lesdits tendons, comme nous auons dit des doigts de la main. D'auantage chacun os, excepté les derniers, a double connexion faite par diarthrose. Et sont tous de quantité inegale, à scauoir, gros en leur commencement par lequel ils reçoivent la teste de leurs precedens, sur laquelle ils se meuuent comme sur vn puiot) tendant tousiours en appetissant iusqu'à leur fin, par laquelle ils sont receus de ceux qui les ensuiuent. Finalement, en leurs extremités ils ont deux eminences laterales, et entre icelles vne cauté : à cause dequoy ils sont plus gros en leurs extremités qu'en leur partie moyenne. Les ligamens, par lesquels leurs connexions sont con-

firmées et stabiliees, sont tels que nous auons dit des precedents.

Quant aux os Sesamoides, ils sont semblables à ceux de la main en nombre et situation. Parquoy noterai seulement, que ceux qui sont en la premiere articulation, sont assez gros, ronds, et oblongs exterieurement, et interieurement caues et plats : situés entre deux cauités assises entre trois prominences, deux laterales, et la tierce moyenne de l'extremité du premier os du Pedion qui soustient le poulce principalement, et tous les autres. Et sont ainsi appellés, à cause qu'ils ressemblent à la figure de la semence de Sesame, languette et platte. Leur vsage est, qu'ils tiennent fermement les iointures des mains et pieds par où ils se plient, à fin qu'ils ne se renuersent, et sortent hors de leur place, quand ils sont fort tendus.

Finalement, auant que venir aux muscles, il faut noter que le pied a esté fait pour deux intentions. L'une est, pour affermir et stabilir tout le corps, lorsqu'il est question de se tenir debout : à cause dequoy Nature n'a point mis le poulce opposite des autres doigts, ainsi qu'à la main, de peur que telle confirmation ne fust vicieuse. L'autre intention est, pour l'apprehension : et pource Nature l'a fait et composé de plusieurs doigts mobiles et articulés comme la main. Et d'auantage, d'autant qu'il nous fallait marcher sur le pied, Nature l'a fait en sa partie inferieure caue et creux en aucuns lieux, aux autres plat : et pareillement de figure triangle, à fin qu'il fust capable de nous porter par tous pays, soit bossu ou plat, egal ou inegal.

CHAPITRE XXXIX.

DES MUSCLES MOUVANS LE PIED.

Après ces choses ainsi considérées, reste à déclarer les muscles de la jambe qui meuvent le pied, lesquels sont neuf en nombre, trois à la partie antérieure, et six à la postérieure.

Des trois antérieurs, deux flechissent le pied, faisant leur action ensemble, et chacun à part le tire de son costé: le tiers estend principalement les doigts: ie dis principalement, à cause qu'il semble par son tendon plus delié et long lequel demeure à l'os du Pedion qui soustient le petit doigt) aider la flexion du pied.

Les deux premiers sont nommés, l'un *Esperonnier*, à cause qu'il descend selon l'os de l'Esperon, nommé cy devant petit Focile: l'autre *Iambier antérieur*, pource qu'il descend selon l'os dit spécialement l'os de la jambe: le tiers, à raison de son action, est appelé *Estendeur des doigts*.

Quant à leur origine, l'*Esperonnier*, qui semble avoir deux testes, descend de l'épiphyse supérieure de l'Esperon par sa première teste: et par l'autre, environ du milieu d'iceluy, de la partie antérieure à la postérieure, ainsi que le monstre la superficie d'entre la ligne antérieure et extérieure dudit os: mais étant parvenu à l'endroit de l'épiphyse inférieure et postérieure dudit os, il produit double tendon par derrière la cheville extérieure: lesquels estans conduits par ligamens tant propres que communs, s'en vont, le plus gros sous la plante du pied, se desinant à l'os Cyboide, et à l'os du Pedion soustenant le poulce: le plus petit

s'en va extérieurement au Cyboide et dernier os et plus petit du Pedion, lequel soustient le petit doigt. Quelquesfois vne petite portion d'iceluy s'auance iusqu'au costé du petit doigt, lequel il estend en le retirant des autres.

Le *Iambier antérieur* sortant de l'épiphyse supérieure et extérieure de l'os de la jambe, descend par dessus la superficie dudit os, qui est entre la ligne antérieure et extérieure, auxquelles il adhère, comme fait aussi à la superficie iusques presque à leur milieu: duquel endroit il produit vn seul tendon, lequel descendant par la partie antérieure et inférieure, s'en va desiner intérieurement à deux os innomés, c'est à sçavoir au premier et plus gros, et au moyen. et par vne sienne petite portion au premier et plus gros os du Pedion, par laquelle il estend le gros doigt, l'amenant intérieurement vers l'autre pied. Or ce muscle avecques le précédent plient ledit pied, s'ils operent ensemble: mais s'ils operent chacun à part, ils le tirent chacun de son costé.

Le tiers, *Estendeur des doigts*, est double: l'un prend son origine du plus haut de l'os de la jambe, et inséré tout le long de l'os de l'Esperon, se jette par dessous l'anneau, au pied: auquel il se termine par cinq tendons, qui vont à toutes les iointures des doigts, et par vn sixième à l'os du Pedion qui soustient le petit doigt, par lequel il aide la flexion du pied, ainsi que nous auons dit. L'autre descend environ le milieu dudit os de l'Esperon: et inséré quelque peu en iceluy, s'en va par vn seul et fort tendon passant par son anneau, au poulce.

Et noteras, que tous ces tendons

ont leurs fibres nerveuses, ligamenteuses, et charneuses, tellement séparées l'une de l'autre, que chacun peut faire son action à part, comme si c'estoit vn muscle séparé : et ainsi faut estimer des autres, lesquels dès leur partie charneuse ont tendons séparés.

S'ensuiuent maintenant les six Postérieurs, desquels les deux premiers sont appelés *Gemeaux*, à raison de leur pareille grosseur, origine, insertion et action : le tiers est nommé *Plantaire*, pource qu'il se perd à la plante du pied, ainsi que le *Palmaire* à la paume de la main : le quatrième est dit *Solaire*, pour la similitude qu'il a avec vn poisson nommé *Sole* : le cinquième *Iambier postérieur*, à cause qu'il descend selon la partie postérieure de l'os de la iambe : le sixième et dernier est appellé *Flecheur*, ou plieur des doigts, correspondant au profond de la main.

Aucuns de cestuy-cy et du *Iambier postérieur* en font vn seul, qui produit trois tendons : les autres en font trois, à sçauoir vn *Iambier*, l'autre *Flecheur* des quatre doigts, et le tiers *Flecheur* du pouce.

Quant aux deux *Gemeaux*, l'un est interne, et l'autre externe. L'interne sort de la racine du Condyle intérieur de la cuisse, et l'externe de l'extérieur : et se faisant tout incontinent charneux plus en leur partie extérieure qu'intérieure, s'assemblent quelque peu apres par leurs parties charneuses, et s'en vont faire avec le *Solaire* vn gros et grand tendon environ le milieu de la iambe, qui se va attacher à la partie postérieure du talon, sur lequel se font les mules tant doloieuses. Son action est de faire marcher sur le bout du pied, en tirant le talon vers son origine.

Le *Plantaire*, qui est le plus petit et plus gros de tous, sort charnu du Condyle externe de la iambe, et environ trois ou quatre doigts apres se desine en vn fort long et gros tendon, lequel il enuoye entre les *Gemeaux* et le *Solaire*. à la plante du pied, pour illec faire la membrane qui couure la plante du pied, et muscle respondant au *Flecheur* sublime ou supérieur de la main ¹.

Le *Solaire*, le plus gros de tous, et situé par dessous les *Gemeaux*, descend de la commissure de l'os de la iambe et de l'*Esperon*, et sur le milieu de la iambe, apres auoir meslé son tendon avecques celuy des *Gemeaux*. s'en va au lieu susdit, pour estendre le pied à l'usage susdit.

Le *Iambier postérieur* descend de l'épiphyse supérieure de la iambe et de l'*Esperon*, et adherant presque tout au long d'iceux. se va inserer par vn fort tendon sur sa fin quasi osseux, à l'os *Scaphoïde* et aux deux premiers innommés, pour aider l'extension oblique du pied.

Le dernier *Flecheur des doigts* est double : l'un prend son origine de l'os de la iambe. là où le *Poplité* desine : et estant inseré audit os, s'en va iusqu'à la cheuille interne par le derrière, de laquelle il s'en va diuise en quatre tendons, aux dernières iointures des quatre doigts. L'autre prend son origine environ le milieu de l'os dit l'*Esperon*. et inseré quelque peu en iceluy, s'en va par l'os du talon et

¹ La *Briefue Collection* porte au sujet de ce muscle :

« Notez que l'on treuue vn petit muscle souz le iarray, duquel les anciens anatomistes n'ont fait aucune mention : lequel a vn bien long tendon qui passe entre les trois muscles predictz, et se termine au calcaneum partie interne. » Fol. 80, recto.

l'Astragale au pouce, estant meslé avec le precedent. Leur action est de plier la premiere articulation des doigts, plus par le ligament commun, que par quelque petite portion de tendon illec desinante : et la derniere par leur propre insertion.

CHAPITRE XI.

DES MUSCLES MOUVANS LES DOIGTS DU PIED.

S'ensuiuent maintenant les muscles du Pied mouuans les doigts d'ice-luy, lesquels sont huit en nombre, vn en la partie superieure, et sept en l'inférieure.

Le premier sort de l'Astragale, du Talon et Cyboïde par dessous la che-nille extérieure, ou du ligament des-dits os avecques la iambe : et couché obliquement vers le plus haut du pied, se va perdre par cinq petits tendons aux parties laterales des cinq doigts, pour iceux amener exterieurement vers son principe : au moyen dequoy est appellé *Abducteur* d'iceux, ou bien *Pedieux*. pource qu'il est couché sur le Pedion.

Quant aux sept de la partie inférieure, le premier nommé *Flecheur superieur*, prend son origine de l'os du talon, et couché tout le long du pied sous vne forte membrane (qui dudit talon se va attacher estroittement à l'extremité des os du Pedion, pour confirmer les parties contenues sous icelle) se va inserer par quatre tendons aux secondes articulations des quatre doigts, lesquelles il flechit. Ou faut noter, que tout contre son insertion il se fend ainsi que le sublime de la main, pour bailler passage au muscle Profond, lequel (comme nous

auons dit) descend tout le long des doigts, conduit par vn commun ligament membraneux, qui l'enveloppe et serre contre l'os tout le long de la partie inférieure des doigts, iusqu'à la derniere articulation.

Le second, qui respond au Tenar de la main, situé en la partie intérieure du pied, prend son origine de la partie intérieure et caue du talon et astragale, et se va desiner à la partie laterale et intérieure du pouce, lequel il ramene des autres vers la partie intérieure. Et se peut diuiser en deux ou trois comme le Tenar de la main, pour amener le pouce vers les autres doigts, tant qu'il est besoing, ainsi que nous auons dit de la main.

Le troisième respondant pareillement à l'Hypotenar de la main, sort de la partie extérieure du talon, et montant par la partie laterale du pied, se va inserer à la partie aussi laterale du petit doigt, pour le ramener des autres : à quoy peut seruir aussi certaine chair contenue sous la plante du pied, laquelle s'aduance iusqu'ausdits doigts : comme aussi le peut aider à faire le pied creux.

S'ensuiuent les quatre *Lumbricauz* ou *Vermiculaires*, lesquels sortans de la membrane du Flecheur des doigts profond, se vont inserer à la partie laterale et interne des quatre doigts, pour iceux tirer vers la partie intérieure, au contraire du Pedieux.

Reste maintenant à declarer les muscles *Interossels* de l'Auant-pied ou Pedion, lesquels sont huit en nombre : quatre superieurs et quatre inferieurs, differens en origine, insertion et action. Car les superieurs, d'autant qu'ils amènent le Pied avec le Pedieux au dehors, prennent leur origine de la partie antérieure et in-

terieur de l'os de l'Avant-pied qui soutient le petit doigt, et ainsi des autres, chacun en son ordre, et se vont inserer à la partie inferieure et anterieure de l'os ensuiuant. Les inferieurs au contraire sortent de la partie anterieure et exterieure de l'os du Pedion soutenant le pouce, et ainsi des autres, chacun en son ordre : et se vont inserer à la partie inferieure et superieure de l'os ensuiuant, pour iceux amener avec les Lumbricieux vers le dedans, ou bien pour faire le pied creux comme les exterieurs, ou le pied plat ou depoulé, ainsi que nous auons dit de ceux de la main ¹.

CHAPITRE XII.

BRIEFVE RECAPITVLATION DE TOVS LES OS DV CORPS HVMAIN : et faut que le Chirurgien sçache leur substance, magnitude, situation et assemblage.

Après auoir exactement poursuivi par le menu toutes les parties du corps humain, reste, auant que mettre fin à nostre labour, que sommairement nous declarions le nombre des os, les poursuiaut de partie en partie.

Parquoy pour commencer, nous auons dit que la teste generalement prise (c'est à sçauoir avecques ses

¹ La *Briefue Collection* ajoute à la description de ces museles :

• Faut contempler la prouidence de Nature : comme elle a muuy le dessoubz des piedz de vne substance adipeuse, et aucunement spongieuse et glanduleuse, leur seruant de coussinetz pour l'ambulation et appuy desdictz pieds, de paour que les parties nerveuses ne fussent offesees. • Fol. 80, verso.

parties) estoit faite de soixante os pour le moins, et de soixante et trois pour le plus : sçauoir est quatorze du Crane, quatorze ou dix-sept de la Face, et trente deux dents.

De ceux du Crane, il y en a huit contenans et six contenus. Les contenans sont l'os du Front, l'Occipital, deux Parietaux, deux Petreux, le Basilaire, et l'os Ethmoïde ou Cribleux. Les contenus sont les six qui sont enclos dans les trous des oreilles, qu'on appelle Incus, Malleolus et Stapés, c'est à dire, Enclume, Marteau et Estrier.

Quant à ceux de la face, premierelement il y en a six dedans ou autour de l'orbite de l'œil, trois de chacun costé, que nous auons appellés Orbitaires des yeux : deux au Nez, nommés aussi de nous Nazeaux : deux Maxillaires mineurs et deux maieurs, qui tousiours aux bestes brutes à quatre pieds se trouuent ainsi separés : mais à l'homme si rarement, que ie n'en ay point encores veu bien apertement, ains seulement les deux qui contiennent toutes les dents superieures : deux appellés os internes du Palais : deux, en la maschoire inferieure aux petits enfans : et le dernier, l'os Cristæ, d'où le Mur-metoyen ou cartilage moyen du Nez prend son origine. Outre ceux-cy il y en a encores trente et deux, qui sont les dents, à sçauoir seize en la maschoire superieure et autant en l'inferieure : sçauoir est, huit incisaires, quatre canines, et vingt molaires.

Plus il y en a vn à la racine de la langue nommé Hyoïde, fait de trois os tousiours, et quelquesfois de vnze.

Après ces os icy, faut venir à ceux de l'Eschine ou Rachis, qui sont trente

quatre : sept au col, douze au Thorax, cinq aux Lumbes, six à l'os Sacrum, et quatre à l'os Caudæ.

Outre-plus il y a deux Clavicules : vingt quatre costes, quatorze vrayes et dix fausses : et trois à l'os Sternon le plus souvent, ou sept ou moins, qui sont trouués quelquesfois aux ieunes.

Après venant aux Bras, nous en trouuons, commençant de l'Omo-plate, soixante et deux : à scauoir deux pallerons : deux os du bras : quatre du coulde, à scauoir deux coudes proprement dits et deux rayons : seize du Carpe ou poignet, huit du Metacarpe ou auant-main, et trente des doigts. D'auantage on trouue les os Sesamoïdes, qui sont douze interieurs tousiours, et quelquesfois beaucoup d'auantage, desquels la plus grande partie merite mieux le nom de cartilage que d'os : et quelques vns exterieurs, si nous croyons Syluius.

Restent ceux de la cuisse, lesquels (si nous prenons les os des hanches pour trois chacun, comme ils sont aux petits enfans) sont soixante et six, sans les Sesamoïdes : à scauoir deux des Iles, deux Barrés, deux Ischions, deux des Cuisses, deux Rotules, quatre aux Iambes, scauoir est, deux Esperons et deux os de la Jambe : quatorze du Tarse, c'est à scauoir, deux Talons, deux Astragales, deux Naviculaires, deux Cyboïdes et six sans nom : dix à l'auant-pied, cinq en chacun : et vingt huit aux orteils. Quant aux Sesamoïdes, ils sont egaux en nombre à ceux de la main.

Le nombre donc des Os du corps humain, sont deux cens quarante sept, y adioustans l'os Hyoïde et les six petits qui sont dans les conduits

des oreilles, sans toutesfois y comprendre les Sesamoïdes, parce que le plus souvent aux ieunes ne sont que cartilagineux, et que leur nombre se trouue tousiours incertain. D'auantage tu obserueras, que les trois cartilages du Larynx sont pour vray osseux aux hommes ¹.

CHAPITRE XLII.

RECAPITULATION DE TOUS LES MUSCLES DU CORPS HUMAIN, lesquels nous auons osé nommer (au moins de la plus part) en peu trop hardiment, comme il semblera à d'aucuns : mais le plus proprement qu'il a esté possible, pour nostre langue François, à fin d'euiter les mots Grecs et Latins qui se trouuent en l'Anatomie de Syluius ².

Tout ainsi comme nous l'auons baillé le nombre de tous les os de nostre corps, aussi auons-nous delibéré de faire le mesme de tous les muscles, la description desquels tu prendras au chapitre où nous en auons parlé. Commençons donc à la

¹ Ce paragraphe manque avant la deuxième édition.

² Ce chapitre présente une tentative assez malheureuse de réforme dans la nomenclature musculaire. J'ai pris soin de mettre en italique les dénominations nouvelles proposées par A. Paré, en sorte qu'on puisse d'un seul coup d'œil les distinguer des autres. Pas une seule n'a été adoptée dans le langage moderne, à l'exception peut-être des *fessus*, qui sont devenus les *muscles fessiers*.

Une autre remarque qu'il ne faut pas omettre, c'est que dans toutes les éditions, à partir de la deuxième, ce chapitre est placé après le suivant. Voyez à cet égard la note du chap. XLIII.

Face, et poursuivons iusqu'au bout des pieds.

En la Face se trouue premierement celuy qui est appellé Muscle Large ou Peucier, venant du Pannicule charneux, courant tout le col et presque toute la Face. Outre cestuy-là se trouuent les quatre qui appartiennent à la paupiere superieure de l'œil. Plus dedans l'orbite ou cavitée trouuent les quatorze Muscles des yeux, sept pour chacun, sçavoir quatre Droits, deux Obliques et vn Pyramidal. Les quatre du nez vont apres, deux par dehors, vn de chacun costé, et autant dedans les nazeaux. Les externes ouurent, et les internes ferment le nez. Les dix de la maschoire inferieure tiennent leur rang apres, sçavoir est, deux Crotaphites ou Temporaux, deux Masseteres ou Macheurs, deux ronds (lesquels me semblent plustost appartenir aux léures qu'à la Maschoire) deux cachés dans la bouche, qui viennent des Apophyses Pterygoïdes, et deux *Ouvre-bouche* tendineux par le milieu. Les huit des léures se montrent apres, sçavoir quatre superieurs et autant inferieurs, qui ouurent et ferment la bouche, à cause dequoy nous les pouuons appeller *Ouvre-léures* et *ferme-léures*. Dedans le creux de la bouche se trouue la langue, et les dix muscles qui luy appartiennent: parquoy en toute la Face nous trouuons cinquante et vn muscles.

A la partie anterieure du Col on trouue les Muscles qui appartiennent à l'Os Hyoïde, qui est l'os de la Langue, et au Larynx. L'os Hyoïde est attaché par huit muscles, deux superieurs venans du Menton, deux à costé venans de l'apophyse Styloïde, lesquels sont percés au milieu, à trauers desquels passent les deux *Ouvre-*

bouche, qui à cest endroit là sont tendineux: deux viennent du Sternon, et deux de la Coste superieure de l'Omoplate pres du Coracoïde, qui aussi sont tendineux au milieu à l'endroit où les deux Mastoïdiens sont couchés par dessus eux.

Le Larynx composé de trois Cartilages, comme nous auons dit en son lieu, a dix-huit ou vingt muscles: six ou huit communs et douze propres. Des communs, deux sont superieurs, deux inferieurs, deux à costé de la premiere Cartilage: ausquels tu peux adiouster les deux qui seruent à ouurer l'Épiglotte, qui tousiours se treuuent aux gros animaux à quatre pieds, mais à l'homme si peu apparens que ceux qu'on trouue ausdites bestes interieurement pour rabaisser l'Épiglotte. Les propres sont douze, lesquels viennent presque tous de la seconde Cartilage pour s'insérer à la premiere et troisiéme, desquels les vns sont par deuant et les autres par derriere le Tyroïde.

Outre ceux-là sont deux Mastoïdes qui flechissent la teste. Et à la partie posterieure du Col y en a douze pour la teste, de sorte qu'elle a son mouuement par ces quatorze muscles, deux Mastoïdiens anterieurs, et les autres posterieurs, sçavoir est deux Spleniques ou Splenitiques: deux *Entrelacés* ou *Entortillés*, quatre Droits et quatre Obliques, qui sont fort petits, ne passant point la premiere et seconde vertebre.

Le col a huit muscles, deux Longs par deuant sur le corps des vertebres: deux Scalenes, qui sont à costé: deux Espineux, qui sont le long de l'espine des vertebres: deux Transuersaux, qui vont aux apophyses transuerses du Metaphrene.

Le Thorax ou Poitrine a quatre-

vingt et vn muscles, dont les vns sont par deuant, les autres par derriere, les autres à costé, et sont tous accouplés horsmis le Diaphragme. Ils sont deux Sousclauiers : deux grands Dentelés, qui viennent à la base de l'Omoplate : quatre petits Rhomboïdes, deux superieurs et deux inferieurs : deux Sacrolumbaires, deux dedans la Poitrine, *Resserreurs de cartilages*. Plus vingt-deux *Entre-costaux* exterieurs et autant interieurs : vingt-quatre *Entre-cartilagineux*, scauoir douze exterieurs et douze interieurs, de sorte que les *Entre-costaux* et *Entre-cartilagineux* sont soixante-huit : avec les douze susdits sont quatre-vingts, et le Diaphragme qui est seul : par ainsi le Thorax aura quatre-vingts vn muscles pour se dilater et resserer. Et si tu y veux adiouster les muscles de l'Epigastre, ie n'en debattray point beaucoup : à raison que par accident ils seruent à l'expiration et inspiration.

Des huit muscles de l'Epigastre donc, il y en a quatre obliques, deux descendans et deux ascendans : deux Droits, auxquels tu pourras adiouster les deux petits qui viennent de l'os Pubis, si tu les veux separer de la teste des Droits : deux transuersaux. Outre ceux-là, nous pourrons nombrer ceux des Lumbes, qui sont six ou huit : deux qui les flechissent qui sont triangulaires : deux *My-espineux*, deux *Sacrés*, et deux qui sont au milieu du dos, que nous pourrons appeller *Rachites*.

Or à present, à fin que nous ayons les extremités à part, nous conterons les muscles qui sont aux parties honteuses. Pour les Testicules donc tu trouueras deux *Cremasteres* ou *Suspenseurs*. A la racine de la verge ou au Perineon, tu trouueras quatre

muscles, partie pour le conduit de l'yrine et semence, partie pour au-cunement eriger la verge. A la ves-sie tu trouueras le Sphincter ou *Fermeur* : et au bout de l'intestin Droit tu trouueras trois muscles, deux pour releuer le siege et vn Sphincter ou *Fermeur*.

Reste maintenant que nous venions aux extremités, et premierement au bras : et nous semble meilleur d'en escrire seulement vn, à fin que tu en puisses iuger autant de l'autre.

Le bras doncques commençant de l'Omoplate, a pour le moins quarante-deux muscles, et peuuent estre en beaucoup plus grand nombre, mais pour ceste heure tu te contenteras de cecy. L'omoplate donc a quatre muscles, le bras sept ou huit, le coulde trois, ou quatre, ou cinq. Au coulde interne sont sept muscles, et autant à l'externe : puis en la main, treize pour le moins.

Les quatre muscles de l'Omoplate sont, vn Trapeze ressemblant à vn capuchon de moine, qui esleue, abaisse et tire en derriere de l'Omoplate. Le second est le Releueur. Le troisiéme est le grand Romboïde ou *Lozenger*, qui est au dessous le Trapeze. Le quatrième est le petit Dentelé, qui s'insere au Coracoïde.

Le bras se meut en deuant, en derriere, en haut, en bas, et en rond. Le Pectoral venant de la Clauicule, du Sternon, et des costes prochaines, le tire en deuant : le *Basset* le tire en derriere, venant de la basse coste de l'Omoplate. Le Deltoïde le tire en haut, et le Treslarge le tire en bas et quelque peu en derriere : les trois qui sont situés autour de l'Omoplate, le meuuent en rond. L'Epomis ou *espaulier*, le tire en haut : le *Sur-espaulier*, qui se peut diuiser en deux,

le tire en derriere et en bas : le *Sous-espaulier*, qui est en la cavitè de l'Omoplate, le tire en deuant. Ainsi par son action faite l'vne apres l'autre, le bras se meut en rond.

Le coude se plie par deux muscles, dont l'vn est à deux testes, l'autre est le *Brachial*. Il s'estend par vn, ou deux, ou trois muscles : car si tu regardes l'origine, il a deux ou trois testes, mais vne seule insertion. Au coude interieur a sept muscles, vn *Paumier*, deux *Poings-plians* ou *Carpi-fleumeurs*, deux *Pronateurs* ou *Couche-main*, l'vn quarré, l'autre aucunement rond : deux *Doigts plieurs*. l'vn superieur qui va à la seconde iointure des doigts, l'autre inferieur, avec lequel nous remettons le *Pouce-plieur*. Les muscles du coude exterior sont deux *Supinateurs* ou *Renuerse-main*, deux *Estendeurs* de poignet ou *Main-estendeurs*, deux *Estendans* les doigts ou *Doigts-estendeurs*, et vn *Abducteur* ou *Obliqueur*.

Les treize de la main sont ceux-cy : l'vn situé à la ligne vitale, nommé *Thenar* ou *Molet* seruant au pouce, lequel se pourroit diuiser non seulement en deux, mais en six, tant pour les actions diuerses, que pour les separations qui s'y trouuent. Le second est l'*Hypothenar* ou le *Lezar*, qui est pour le petit doigt. Le troisieme est l'*abducteur* du Pouce. Apres ces trois se trouuent les quatre *Lumbricieux* ou *Lamproyons* et les six *Entre-ossels*, combien qu'on en puisse bien trouuer huit. Et le suffice de la main.

La iambe toute entiere a cinquante muscles pour le moins : car pour la cuisse nous en trouuons quatorze, pour la iambe onze : et des situés en la iambe, neuf : trois par deuant, six par derriere, qui seruent pour le pied et pour les doigts : au pied, seize.

Des quatorze qui seruent à la cuisse, deux la plient. l'vn appellé *Luminaire*, l'autre vient du creux de l'os des flancs. Les estendeurs sont les trois *Fessus* qui constituent la Fesse, le muscle *À Trois testes*, que tu pourras diuiser en trois si tu veux. Outre ceux-là, pour tourner la cuisse, sont les quatre *Gemeaux* et les deux *Obturbateurs* ou *Boucheurs*, l'vn interne, l'autre externe. Les onze de la iambe sont le *Long*, le *Membraneux*, les quatre posterieurs, dont les trois viennent de l'os *Ischion*, et l'autre de la commissure de l'os *Pubis* : le *Droit*, les deux *Vastes*, le *Cuissier*, et le *Jarretier*.

Les muscles situés en la iambe seruent partie au pied, partie aux doigts, et sont trois par deuant et six par derriere. Deux des anterieurs flechissent le pied, desquels l'vn est appellé *lambier anterieur*, l'autre *Esperonnier*, qui se peut diuiser en deux. Le troisieme est le *Doigt-estendeur*, combien que partie de luy flechisse le pied, auquel mesme on reduit le *Pouce-estendeur*. De ceux qui sont derriere, l'vn sert à fleschir les doigts, et les autres pour le pied, lesquels se trouuent en tel ordre : deux *Gemeaux*, vn *Plantaire*, vn *Solaire*, vn *lambier posterieur*, et le grand *Doigt-plieur* : auquel on remet le *Pouce-plieur*.

Des seize situés au pied, l'vn est superieur situé sur l'auant-pied, que nous auons appellé *Abducteur* des doigts : l'autre en la plante du Pied, qui est le petit *Doigt-plieur*, qui va à la seconde iointure des doigts par dedans le pied. Il y en a vn pour le pouce, que nous pouuons appeller *Chasse-pouce*. En dehors le pied y a vn autre pour le petit doigt : avec ceux-cy se trouuent les quatre *Lumbricieux* ou *Lamproyons* : plus les

huit Entre-ossels, ou dix, si tu veux.

Et te suffise du nombre des muscles, pour lequel estre general, tu les chercheras chacun en sa partie.

CHAPITRE XI.III.

RECVEIL DV NOM DE LA CONNEXION DES OS ¹.

Veü qu'il est autant necessaire au Chirurgien sçauoir la naturelle reparation des os rompus, que la reduction des luxations ou dislocations, ce qui luy est du tout impossible sans la connoissance de la connexion des os : i'ay pensé de beaucoup aider le ieune Chirurgien, si en brief ie luy descriuois comment, et en combien de sortes les os sont conioints entre eux : sans omettre l'explication d'aucuns mots qui sont vsités. tant en Grec qu'en Latin.

La composition donc vniuerselle ou contexture des os du corps humain s'appelle des Grecs *Sceletos*, qui signi-

¹ Ce chapitre occupe la place où je l'ai mis dans la première édition et dans l'*Anatomie generale*. L'ordre en avait été changé à partir de la seconde édition, et il avait été placé à la suite de la *Recapitulation des os*, formant en conséquence le XLII chap. Sans doute le rapport de leurs titres a été la seule cause de ce changement ; je ne m'y suis pas conformé pour les raisons suivantes. D'abord il est bien plus logique de rapprocher la recapitulation des muscles de celle des os, puisque l'on a ainsi un résumé complet de tout ce que contient le livre ; et le *recueil du nom de la connexion des os* constitue au contraire un chapitre à part, qui ne résume pas, mais qui complète ce qui a été dit ; ensuite c'est que la fin de ce chapitre, conservée par A. Paré, est écrite manifestement pour servir d'Épilogue à toute l'anatomie.

fie Anatomie seiche. Or la maniere par laquelle tous ces os sont conioints, est de deux genres : les vns ont leur conionction par Arthrose, ou Article, que les Grecs appellent *Arthron* : les autres par Symphyse, naturelle vnion d'iceux. De l'vn et l'autre genre plusieurs especes se trouuent : car article ou arthron a deux especes, à sçauoir *Diarthrose* et *Synarthrose* : entre lesquelles il y a telle différence, que *Diarthrose* est vne conionction d'os, en laquelle le mouuement est manifeste et apperceu à veü d'œil : et *Synarthrose* a mouuement, qui n'est point du tout si apperceu et manifeste. De rechef ces deux especes ont encores dessous elles quelques autres sortes : car *Diarthrose* a sous soy *Enarthrose*, *Arthrodie* et *Ginglyme*.

Enarthrose donc est espece de *diarthrose*, en laquelle vne profonde et creuse cauité reçoit une longue et grosse teste, comme celuy de la cuisse avec celuy de la hanche.

Arthrodie, quand vne cauité legere superliciaire reçoit vne teste fort petite et peu auancée, comme il aduiet en la connexion du bras avec l'espaule, et en la premiere avec la seconde vertebre. Les Grecs ont distingué ces deux sortes de testes et ces deux sortes de cauités par certains mots à eux coustumiers, car quand la teste est grosse et longue, ils l'ont appelée *Cephale*, les Latins *Caput* : et quand elle est courte et aduancée, ils l'ont appelée *Corone* ou *Coronon*. Pareillement aussi la cauité qui est creuse et profonde, a esté appelée *Cotylé* ou boëtte : et la peu creuse et presque superliciaire, *Glené*.

La troisiéme espece appelée *Ginglyme*, se fait quand les os s'entrecouient, c'est à dire, quand en vn

mesme os il y a vne cauité qui reçoit la teste de l'autre os, comme principalement aduient au coude et au genouil, c'est à dire, en la connexion de la cuisse avecques l'os de la iambe. Et te suffise de Diarthrose et de ses trois especes.

Synarthrose, qui est l'autre espece d'Article ou d'Arthrose, a aussi trois especes selon Galien, au liure des os, scauoir est, *Suture*, *Gomphose* et *Harmonie*.

Suture est vne composition d'os faite à la semblance des choses cousues, comme le mot Latin l'emporte : aussi comme tu as entendu en la connexion des os de la teste.

Gomphose est faite, quand vn os est fiché dedans l'autre, en forme d'vn clou ou d'vn gond, comme les dents sont fichées dedans leurs creux ou alueoles, en l'vne et l'autre maschoire.

Harmonie, troisième espece de Synarthrose, est faite, quand les os sont conioints et vnis tellement, qu'il n'y a qu'vne simple ligne, comme aux deux os du nez et en quelques vns de la face.

Or iusqu'à present auons parlé du premier genre de conionction et de ses differences : reste maintenant que nous parlions de *Symphyse*, qui estoit le second genre principal de nostre premiere diuision.

Symphyse n'est rien que naturelle vnion des os, comme nous auons dit, mais elle se fait en deux sortes : car quelquesfois telle vnion est faite par moyen et benefice d'autre matiere, autresfois sans aucun moyen. Sans aucun moyen se ioignent les os de la maschoire inferieure, qui aux petits enfans se trouuent fort bien distingués, mais tost apres s'vnissent ensemble. Les os sont vnis par moyenne

matiere en trois sortes, ou par cartilage au milieu : laquelle vnion les Grecs ont appellée *Synchondrosis*, comme il aduient à l'os Pubis, et quelques epiphyses des ieunes enfans : ou par ligament, et ceste espece les Grecs ont appellée *Syneurosis*, en prenant ce mot de nerf largement : car quelquesfois il est pris pour vn tendon, autresfois pour vn ligament, autresfois pour vn nerf proprement dit, qui vient du cerueau ou de la nuque. Telle connexion de *Syneurosis* peust estre trouuée à quelques os du Steruon et des flancs : où par quelques muscles se conioignent et affermissent les os, laquelle sorte d'vnion les Grecs nomment *Syssarcosis*, comme la chair des genciues, qui conferme et rend les dents immobiles.

Or en toutes les iointures qui ont mouuement manifeste, Nature y a produit vn humeur glaireux et visqueux, à fin que le mouuement soit plus libre : et à l'imitation de ce, les chartiers engressent les moyeux de leurs charrettes, à fin qu'en roulant ils tournent plus librement et promptement.

Et de ce l'ay bien voulu aduertir sur la fin de mon liure, à fin que tu n'eusses à y desirer chose qui semble appartenir à la matiere Anatomique, de laquelle tu feras ton profit¹. Louant ce grand Architecteur, facteur de toutes choses, qui a fait et composé avec vn si indicible et incomparable artifice toutes les parties de nostre corps : ce qui nous est monstré par l'vsage d'icelles. Or de

¹ Ici finit le texte de l'*Anatomie generale*, et l'auteur prenait ainsi congé de son lecteur :

« Cest endroit finira le present traité, lequel si je connois estre bien receu, ie m'efforcera y en faueur de tous mes amys, mettre

connoistre sa vertu et puissance, par laquelle il fait toutes ces choses, excède l'intelligence humaine, parce que Dieu le fait par puissance, vertu et sapience : parquoy il merite d'estre loué, regracié et magnifié ¹.

Que si telle diuision ne plaist à vn chacun, pour plusieurs obscurités dont elle pourroit sembler enuveloppée. ie me suis aduisé de celle-cy, de laquelle m'a premierement ouuert le

en bref vne pratique generale de toutes les parties du corps, ainsi que i'ay fait au liure des playes de la teste humaine : et donneray les portraits des instruments necessaires, selon qu'il sera requis tant aux maladies qu'à chacune des parties affectées. Te disant à Dieu (amy lecteur) auquel ie supplie de tout le pouuoir qu'à sa sainte grace il a pleu me départir, nous vouloir faire entendre la cause principale pour laquelle sa diuine bonté nous a donné estre, à fin que d'icelle nous ne soions misonnablement frustrez. » Fol. 277.

chemin M. Germain Courtin, Docteur Regent en la faculté de Médecine, laquelle à celuy qui la considerera bien, semblera plus intelligible, et hors de tout hazard de reprehension.

¹ Ici finit le quatrième livre de l'anatomie dans l'édition de 1575, la table suivante n'ayant paru que dans la deuxième édition.

La *Briefue Collection* finit autrement. Après quelques considérations sur les élémens organiques des os, et principalement sur la moelle. passage reproduit dans une des notes précédentes, elle ajoute trois pages sur la manière de conjoindre les os, ou l'*Anatomie sèche*. Afin de ne pas trop allonger ces notes, nous reporterons ce morceau à la fin de ce quatrième livre, où il formera un chapitre complémentaire.

TABLE DES ARTICVLATIONS.

Vnis ensemble par *Symphyse*, c'est à dire vnion et connaturation, estans quasi comme entés l'vn avec l'autre, sçauoir quand en iceux il n'y a rien d'estrange et dissemblable qui se puisse apperceuoir. Telle vnion se voit és deux os de la maschoire inferieure par deuant au menton, es os du brichet ensemble, és os des flanes avec les os des hanches, et barrés. De telle union d'os il n'y a qu'une espece : car à parler à la verité, les os qui parauant estoient diuers, sont vnis par vn seul moyen, sçauoir par le cartilage, qui de fait n'est plus cartilage, mais est degeneré en os.

Les os, qui comme *Paulz*², soustiennent tout le bastiment du corps humain, sont ou

Assemblés, par ce qu'on appelle *Articulation*, c'est à dire iointure : sçauoir quand iceux os sont tellement abutés et alliés, qu'entre iceux se voit quelque chose de diuerse nature, de façon qu'on peut apperceuoir la diuersité de l'assemblage. Or tel assemblage d'os par iointure est fait en deux façons, sçauoir ou

A lasche, que l'on dit par *Diarthrose* : qui est vne espece de iointure peu serrée, faite ainsi, à fin que les os puissent iouer à plaisir, et par telle commodité faire diuers mouuemens. De telle iointure nous auons trois especes :

Ou à l'estroit, que l'on dit par *Synarthrose* : quand la iointure des os est serrée et adiutée de pres. Ce que Nature a fait, à raison que tels os ne deuoient auoir aucun mouuement, ains se deuoient tenir abutés l'vn contre l'autre. De tel assemblage d'os nous auons trois especes : car les os sont assemblés à l'estroit, ou

Emboiture, qu'on appelle *Euarthrose*, sçauoir quand tout est dedans, c'est à dire quand toute la teste de l'os est receüe, et du tout cachée en la boëtte d'vn autre os. Telle est la iointure de l'os de la cuisse avec l'os de la hanche.

Enfonceure, qu'on dit *Arthrodié*, comme si on vouloit dire vne telle quelle iointure : quand toute la teste de l'os n'est pas logée et plongée dans sa boëtte, ains seulement est placée comme à demy : de sorte que si Nature d'ailleurs, comme des ligamens des muscles voisins, n'eust basti et caué recevable à ladite teste d'os, il eust esté suiet à toutes heures à luxation. Telle est la iointure de l'os de l'espaule, qu'on dit *Humerus*, avec le *palleron*.

Enclauceure, qu'on dit *Ginglyme*, quand les os se reçoient et logent l'vn l'autre. Telle est la iointure de l'os du coude, ou bras, avec l'*Humerus*.

Par *Fiche*, qu'on dit *Gomphose*, quand vn os est receu dans l'autre, comme vn clou ou gond dans son trou. De telle façon est la iointure ou assemblage des dents, avec leur maschoire dedans les alueoles : car les dents sont enchassées dans les maschoires, comme vne pierre dans le chaton d'vn anneau.

Par *Cousture*, et icelle *Dentelée* ou *Crenelée* à la façon des dents de Scie, comme est la iointure des os du Crane ensemble : ou *Escaillee*, comme est la cousture des os *Pierreux* avec les *Parietaux*.

Par *Allignement*, que l'on dit *Harmonie*, quand les os opposés et appariés vis-à-vis, et teste à teste l'vn de l'autre, sont ioints par le moyen d'vne seule ligne, comme est la iointure des deux os du nez.

¹ Cette table ne date que de la seconde édition.

² Ce mot est le pluriel de *pau* ou *pal*, qui équivaut à *poteau* ou *pieu*.

CHAPITRE COMPLEMENTAIRE¹.

LA MANIERE DE CONJOINDRE LES OS.

Et apres toutes ces choses faites et considerées, pourras faire desdits os anatomie seiche : laquelle te profitera à confirmer ta memoire², pour suruenir et aider à la connoissance et curation des dispositions ou maladies qui peuuent suruenir ausdits os, comme perdition de substance, fractures et luxations.

Or pour bien et deuëment la faire, faut premierement leuer le sternum avec les costes, par où elles sont coniointes aux vertebres du metaphrenum, et les percer au milieu, les liant avec fil de leton ou d'archau, à fin de les garder en leur vraye situation et figure, et dudit sternum : qui se peut faire en le liant et attachant avec fer blanc concaué et ployé, selon la forme et figure que tient le sternum. Car autrement les cartilages se pourroient separer et courber : qui seroit cause de vicier sa figure.

Et puis apres faut separer les mains et pieds, et les mettre à part dedans vn petit sac de toile, à fin de ne les mesler ensemble, et qu'il n'y en ait aucun perdu : et par consequent separeras les autres os, et ne obliras à percer les adiutoires, les os femoris et gros foylle, par leurs extremités, et les faire boullir en eauë pure les premiers, puis les autres : à fin que ce qui reste de la gresse, carnosité, et filamens soient mieux ostés, et que la medule puisse sortir, tant par les susdits trous que par leurs porosités.

Et apres les auoir deuëment fait boullir et nettoyer, les faut faire boullir derechef en vne autre eauë, en laquelle mettras quelque quantité de chaux esteinte pour mieux les blanchir. Et note qu'il te faut tirer lesdits os hors de l'eauë, deuant qu'elle soit refroidie, de paour qu'ils ne se imbibent de leur gresse, qui seroit cause de les rendre plus noirs : et les ayant tirés hors de l'eauë, faut bien les esuyer avec linges blancs.

Et tout apres les perceras selon leur situation deuë, avec alaines quarrées, ou d'autres instrumens semblables, pource que plus facilement le pourras faire que alors qu'ils seront du tout desseichés.

Et quant aux costes et sternum, ne faudra que bien peu les faire boullir, de paour que les cartilages ne se consument, liquifient, et delaissent les costes. Donc suffira seulement un peu les faire boullir, pour les nettoyer et faire perdre leurs couleurs sanguinolentes. Et les conuient laisser desseicher sur ledit fer blanc, ou autre chose semblable.

Et quand tu voudras assembler et ioinde tous les os, les faut appliquer et lier selon l'ordre et position de nature, et suivre la methode que donna maistre Estienne de la Riuiere, chirurgien de Paris, en ses escrits anatomiques, comme s'ensuit :

Premierement faut prendre l'os Sacrum, et à son extrémité attacheras les trois petits os de la queue. Puis te faut auoir vne broche de fer, que pourras faire tourner sur vn puiot en tous sens : à laquelle donneras telle figure que tu voudras que ton anatomie seiche demeure, sçauoir est, droite ou courbée : en laquelle broche tu passeras au trauers toutes les vertebres selon leur ordre, et au des-

¹ Extrait de la *Briefue Collection*, fol. 86.

sus apposeras la teste. Et à costé du dit os sacrum, attacheras l'os *amplum* : puis les cuisses, iambes et pieds, et la palette du genoüil, et les os sesamoïdes, lesquels faut mettre en la premiere article du gros orteil et du pouce de la main : item les costes avec le sternum. Et au derriere desdites costes, les omoplastes ou palerons, lesquels attacheras à la premiere coste superieure. Et à la teste desdits omoplastes, attacheras les os

clavicules ou furcules, en les bien ioignant avec le sternum. Et à l'extremité d'enhaut desdites omoplastes, lieras les os adiutoires, ausquels attacheras les focilles, et par consequent la main.

Et pour garder longtemps ton *ostologie* seiche, ne la faut pas mettre en lieu remugle ny humide, mais en lieu sec, de paour que lesdits os ne se chausissent et noircissent, et par consequent pourrissent.



LE CINQUIÈME LIVRE

TRAITANT

DES TUMEURS CONTRE NATURE

EN GENERAL ¹.

CHAPITRE I.

QUE C'EST QUE TUMEUR CONTRE NATURE, QUI SE NOMME VULGAIREMENT APOSTÈME, ET DES DIFFÉRENCES D'ICELLE.

Apostème est une disposition contre nature, composée de trois genres de maladies assemblées en vne magnitudo et grandeur : c'est à sçavoir Intemperature, Mauvaise composition, et Solution de continuité, en laquelle il y a humeur, ou autre matière re-

¹ Je n'ai pu trouver d'édition particulière pour ce livre et les suivans ; à moins qu'ils ne fassent le sujet des *Cinq livres de chirurgie* que Haller avait vus dans la bibliothèque de Trew, sous la date de 1772. Quoi qu'il en soit, la première édition des OEuvres complètes étant de 1575, il n'est pas probable qu'il y eût eu de l'une à l'autre de notables changemens ; ceux qui ont eu lieu dans les éditions suivantes sont même assez peu de chose, à part l'intercalation des chapitres

duisible à humeur, diminuant ou abolissant manifestement l'action du corps, ou de la partie affectée.

Les différences d'icelles apostèmes sont prises de cinq choses : la première, de la quantité : la seconde, de la matière : la troisième, des accidens : la quatrième, des parties où elles sont : la cinquième, des causes efficientes, qui sont fluxion et congestion (desquelles au chapitre suivant.) Icelles, pour plus facile intelligence, m'a semblé bon réduire en table et ordre, ainsi qu'il s'ensuit.

sur les fièvres, dont nous parlerons en temps et lieu.

La doctrine de ce premier livre est presque toute puisée dans Tagault et Guy de Chauliac ; Tagault surtout semble avoir servi de guide à A. Paré, qui dans plusieurs chapitres se borne à en donner une analyse. J'aurai soin de noter les endroits où il s'en écarte, soit pour suivre d'autres autorités, soit pour obéir à son propre génie.

TABLE DES TUMEURS CONTRE NATURE.

De la quantité, dont sont nommées	Grandes,	{	Lesquelles Galien au liure des <i>Tumeurs contre nature</i> , et au 2. <i>a Glauc.</i> comprend généralement sous le nom des <i>Phlegmons</i> , qui viennent es parties charneuses.		
			Moyennes, comme furuncles.		
	Petites,	{	Lesquelles selon Auicenne sont petites eminences, <i>bothores</i> ou <i>pustules</i> , comme toute sorte de <i>gratelle</i> , et <i>lepre</i> .		
Des accidens, comme de la	{	Couleur, dont sont dites :	{	Blanches, Rouges, Citrines, Jaunes, Liuides, Noires, Et autres.	
		Douleur, et autres accidens, comme dureté, mollesse, et autres, dont sont nommées	{	Douloureuses, Non douloureuses, Dures, Molles, Et semblables.	
Les differences des Apostemes sont prises, ou	Naturelle,	{	Chaude	{ Sanguine, dont est fait le Phlegmon vray. Biliieuse, dont est fait le vray <i>Erysipete</i> .	
			Froide	{ Pituiteuse, dont est engendré le vray <i>Oedeme</i> . Melancholique, qui fait le vray <i>Scirrhe</i> .	
	De la matiere dont elles sont engendrées. icelle est	{	Non naturelle, laquelle estant hors de sa propre nature, fait la tumeur non vraye, comme de la matiere non naturelle.	Sanguine.	{ Carboucle, Gangrene, Estiomene, Sphacete.
				Biliieuse.	{ Plus espesse, se fait <i>Herpes exedans</i> . Plus subtile, <i>Herpes miliaris</i> .
Pituiteuse.				{ Apostemes aqueux et venteux, <i>scrophules</i> , <i>nodosités</i> , excroissances phlegmatiques.	
Melancholique.				{ Le <i>Scirrhe</i> exquis. les <i>Tumours chancreuses</i> .	
Des parties où elles sont, comme	{	<i>Ophthalmie</i> en l'œil, <i>Parotide</i> es oreilles, <i>Paronychie</i> es doigts et racine des ongles.			

CHAPITRE II.

DES CAUSES DES TUMEURS EN GENERAL.

Les causes generales des Apostemes sont deux, à scauoir fluxion (qui est un soudain desbordement d'hu-

meurs, avec plus grande quantité qu'il n'est de besoin à la partie pour sa nourriture), et congestion.

Les causes de fluxion procedent de la partie mandante ou receuante : la partie mandante enuoye : pource les humeurs pechans en quantité, ou qualité, ou tous deux ensemble, irritent la vertu expulsive à ietter ce qui

luy est contraire : la partie receuante reçoit par chaleur, douleur et imbecillité naturelle ou accidentelle, laxité des conduits et situation basse.

Les causes de chaleur en quelque partie que ce soit sont trois, à sçavoir mouuemens immodérés (sous lesquels sont compris les frictions, chaleur du feu ou du soleil, aliments et medicaments acres.

Les causes de douleur sont quatre. La premiere est dyscrasie ou alteration subite, laquelle est faite par l'action des premieres qualités actives, qui sont chaleur et froideur. La seconde est, par solution de continuité, comme playe, dislocation, fracture, distorsion, contusion, distension, obstruction, ventosité. La tierce est, sensibilité de la partie : car en vne solution ou dyscrasie faite en vn os ou autre partie insensible, n'y a iamais douleur. La quarte, disposition ou affection de la faculté animale : ce qui est monstré par l'exemple et conte qu'on fait d'vn amoureux, qui trenchant de la chair en la presence de son amie, se coupoit les doigts, et ce neantmoins n'en sentoit rien. pour ce que la faculté animale estoit distraite à ses amours.

La partie est imbecille naturellement, ou par accident : naturellement, comme les glandes des emunctoires et toutes autres : par accident, comme par intemperature, ou autrement affligée par longues douleurs et fluxions d'humeurs superflus, comme és douleurs arthritiques, dont la fluxion par longue continuation a dilaté les conduits par lesquels s'est faite la fluxion. Aussi, comme nous avons dit, la situation basse est cause de recevoir.

L'autre cause est congestion, c'est à dire, la matiere de la nourriture

qui est multipliée par l'imbecillité de la partie, et n'est autre chose que ce qui doit estre commué et assimilé en sa substance. Ses causes sont deux principales : la premiere est la debilité de la vertu digestiue ou concoctrice de la partie, dont il aduient qu'elle ne peut faire assimilation de l'humeur et aliment depraué qui luy est enuoyé. La seconde, l'imbecillité de la vertu expultrice, laquelle ne peut expeller la superficie, et lors se fait amas d'humeur en la partie, et par consequent aposteme : et tels sont faits le plus souuent d'humeurs froids, lents, gros et glueux. Et sont lesdits apostemes de longue et difficile curation.

Toutes les causes des apostemes se rapportent à trois, à sçavoir primitives et externes, antecedentes et internes, coniointes ou contenantantes, comme declarerons cy apres ¹.

CHAPITRE III.

DES SIGNES DES TUMEURS EN GENERAL.

Or pour paruenir à la guarison des apostemes, le principal point et le premier depend de la connoissance d'icelles, et de leur difference, lesquelles nous connoissons par les signes qui leur sont propres, comme en toutes autres maladies : mais d'au-

¹ Toute cette étiologie remonte aux arabistes, aux Arabes et jusqu'à Galien; l'autorité de ce dernier la fit conserver dans tout le xvii^e siècle. Paracelse seul s'éleva contre, comme il s'était élevé contre toutes les doctrines anciennes. Suivant lui, la cause des apostèmes devait être rapportée aux sels nés dans le corps humain, le nitre, le sel marin, le vitriol, l'alun, le réalgar, l'influence du ciel, etc.; et le traitement devait être dirigé en conséquence. Voyez ce que j'en ai dit dans mon Introduction.

tant que les principaux signes pour connoître les tumeurs contre nature sont tirés de l'essence de la partie ou elles sont, en premier lieu faut connoître la nature d'icelles parties, et quelle est leur essence et disposition : ce qui se connoist par l'anatomie, et aussi par la lesion de leur action. Et voyla quant à celles que ne pouvons voir à l'œil. Mais celles qui sont aux parties externes et apparentes sont aisées à connoître, par la comparaison de ce qui est naturel à ce qui est contre nature : comme par exemple de la partie tumescée à celle qui ne l'est point, et en regardant et touchant la partie affligée, s'il y a rien d'accru et augmenté : et alors la veue pourra iuger y estre une tumeur. Or d'autant que ce n'est assez au Chirurgien d'auoir la connoissance de tels signes vniuersels (car ne seroit aucunement different du vulgaire), il doit considerer les plus proches et particuliers, lesquels nous connoistrons par la difference de la matiere et humeurs desquels il sont composés, selon ce que dit et demontre Galien au 2. *ad Glaur.* et 13 de la *Meth.* que toute la distinction et difference des tumeurs naist et prouient de la condition et nature de la matiere qui influe et fait la tumeur¹, et par les accidens qui y suruiennent : comme par la couleur, chaleur, froid, dureté, mollesse, douleur, tendresse, renitence, et par le temps depuis le commencement de la fluxion iusques à la termination et curation d'icelle. La douleur, chaleur, tension, rougeur, nous signifie l'humeur estre sanguin : la froideur, mollesse, avec peu de douleur, estre

l'humeur pituiteux : la tension, dureté et liuidité de la partie, et punctions par interualle estre l'humeur melancholique : ainsi la couleur blafarde et iaunatre, mordication sans dureté de la partie, estre l'humeur bilieux : desquels nous parlerons plus amplement en leur propre lieu chacun en particulier.

D'auantage les apostemes ont leur periode et paroxysme conforme à l'humeur dont elles sont ennendrées : car, selon le mouuement d'iceux, la difference de l'humeur sera conueue : car le sang s'esmeut au matin, tout ainsi qu'au Printemps : la cholere iaune ou bile au midy, comme en Esté : l'humeur melancholique au soir, ainsi qu'en l'Automne : la pituite la nuit, ainsi qu'en hyuer : ce qui nous est demonstré par Hippocrates et Galien, que les parties du iour ont telle proportion avecques le temps de l'année. qui est pour le regard du mouuement des humeurs.

Pareillement les apostemes curables ont quatre temps, *commencement, augment. estat, et declination* : et en iceux temps faut diuersifier les remedes, pour bien et deuément les curer.

Le commencement est conueu lors que la partie commence à tumescier et enfler : l'accroissement, quand la tumeur, douleur, et autres accidens croissent sensiblement : l'estat, quand les accidens n'augmentent plus, mais demeurent en leur estre, si la matiere qui fait la tumeur ne degenerate et se change en autre forme et substance. La declination est, quand la tumeur, douleur, fièvre, inquietude, et tous autres accidens se diminuent manifestement. Et par ainsi le Chirurgien connoistra comme la tumeur ou aposteme se doit terminer. Ce qui

¹ Cette citation de Galien manque dans l'édition de 1575.

se fait par quatre manieres, moyen-
nant qu'elles ne soient empeschées
par repercussion, ou d'elles-mesmes
sans aucune occasion manifeste ne
s'en retournent par delitescence : car
aduiet-il souuent que quelques vnes
se terminent par insensible transpi-
ration, qu'on appelle resolution, au-
tres par suppuration, quand la ma-
tiere se cuist : les autres passent en
disposition dure et scirrheuse, estant
seulement resoult la plus subtile par-
tie de l'humeur, dit vulgairement In-
duration. Autres encores beaucoup
pires, desquelles les parties estans
vaincues par grandeur de la fluxion,
ou par mauuaise qualité, ou tous
deux ensemble, deuiennent en si
grande intemperature, que leur ac-
tion se perd, et se tournent en gan-
grene, qui est corruption et putre-
faction.

La meilleure voye des susdites ter-
minations, est resolution : et la pire,
corruption : les autres deux sont
moyennes : toutesfois suppuration
est meilleure que scirrhosité, ou
dureté.

Les signes par lesquels le Chirur-
gien connoist que l'aposteme se ter-
mine par resolution, sont quand la
tumeur, douleur, pulsation, tension,
chaleur, et autres accidens se dimi-
nuent, et par la legereté du membre,
et lors le malade se sent grandement
allegé, apperceuant vne demangeai-
son à la partie : ce qui aduiet com-
munément és apostemes chaudes, à
raison que tel humeur est plus subtil
et tenu.

Les signes que suppuration se fait,
sont grande douleur, chaleur, tu-
meur, pulsation, fiéure, ainsi que
dit l'oracle d'Hippocrates. ¹ Quand

le pus se fait, il y a douleur et fiéure,
ainsi que quand il est ia fait. Or il faut
que le Chirurgien soit bien attentif à
connoistre ledit pus ou pourriture :
car souuent il est caché, tellement
qu'on ne le peut apperceuoir, à cause
de l'espaisseur du lieu, et du pus : ce
qui est montré par Hippocrates.
Quand la suppuration estant au corps
n'est conneuë, cela aduiet à cause
de la crassitude de la matiere ou du
lieu.

Les signes pour connoistre qu'une
aposteme se termine en scirrhe ou
dureté, sont diminution de la tumeur
et dureté delaissée en la partie par
l'imbecillité de nature et des humeurs
cras et gluans, ou par l'ignorance du
Chirurgien qui aura par trop vsé des
medicaments resolutifs, lesquels re-
soluent la matiere la plus subtile, et
la plus terrestre se desseiche et s'en-
durecist, estant semblable à ceux qui
font pots et tuiles, qui par desiccation
du soleil ou feu endurecissent la terre
en dureté de pierre : ainsi le Chirur-
gien ignorant bien souuent par trop
grand vsage de repercussifs condense
le cuir, et espessit la matiere, et est
souuent cause de scirrhe.

Les signes de putrefaction et cor-
ruption, sont quand les accidens ont
esté plus grands qu'en vraye suppu-
ration : et alors que la putrefaction
et mortification est faite, la douleur
cesse, et la couleur de la partie de-
uiet livide, noire, et bien souuent
aussi y est trouué grande puanteur :
ce qui sera cy apres déclaré, lors que
parlerons de Gangrene, sphacele, ou
mortification.

La soudaine diminution de la tu-
meur est signe que la fluxion re-
tourne au dedans, tellement qu'elle
n'apparoist plus : et aduiet ladite di-
minution ou delitescence aucunesfois

¹ Hipp., aph. 47, lib. 2. — A. P.

à cause d'une grande refrigeration , et souventesfois par la venenosité de la matiere , sans qu'on n'y aye rien appliqué par le dehors , Nature succombant et n'estant assez forte pour la chasser hors : et soudain la fièvre suit telle diminution d'enflure , et plusieurs autres mauuais symptomes , comme defaillance de cœur et quelquesfois conuulsion , la matiere estant portée es parties nobles.

CHAPITRE IV.

DU PRONOSTIC GENERAL DES APOSTEMES.

Les Tumeurs qui sont faites d'un humeur melancholique ou phlegmatique , gros , gluant ou visqueux , sont de plus longue et difficile curation , que celles qui sont faites de sang ou de cholere : aussi celles qui sont faites d'humeurs non naturels sont plus difficiles à guerir , que celles qui sont causées d'humeurs naturels , à cause que les susdits humeurs pechent plus en qualité qu'en quantité , et ainsi se conuertissent en diuerses et alienées substances , qui ne ressemblent en rien aux humeurs , mais à plusieurs choses estranges , comme suif , bouillie , miel , fece d'huile et lie de vin , et mesmes à des corps solides , comme pierre , sablon , charbon , fetus : semblablement à des animaux , comme vers , serpens et autres choses estranges : principalement quand la matiere demeure long-temps sans estre euacuée¹.

Les tumeurs qui viennent aux membres principaux , et plus aux parties internes qu'externes , sont perilleuses et mortelles le plus souuent , comme

¹ Galien en sa *Methode* , liure 14 , et au second à *Glauc.* — A. P.

aussi celles qui se font aux iointures et près d'icelles , sont difficiles à curer : pareillement celles qui sont faites près les grands vaisseaux , comme veines , arteres et nerfs , sont dange-reuses pour le flux du sang , resolution des esprits , et conuulsion qui y pourroit suruenir.

Les apostemes enormes , c'est à dire excessiues en grandeur , sont souuentesfois mortelles , pour la grande resolution qui se fait des esprits , lors qu'elles sont ouuertes.

Toutes apostemes qui sont degenerées en scirrhes sont long-temps et difficiles à guerir , comme celles qui sont faites en corps cacochymes , hydro-piques , elephantiques et autres de mauuaise habitude : car tels absces degenerent souuent en vlceres cacœthes et malignes¹.

CHAPITRE V.

CVRE GENERALE DES TUMEURS CONTRE NATURE.

En la curation des Apostemes on doit obseruer trois choses : premiere-ment l'essence de l'aposteme : secondement , la qualité de l'humeur faisant ladite aposteme : tiercement , la temperature de la partie où elle est faite.

La premiere indication prise de l'essence (c'est à dire de la grandeur ou petitesse de la tumeur) varie la cure , pource que selon la quantité de la tumeur , faut augmenter , diminuer ou changer les remedes.

La seconde indication , qui est prise de la nature de l'humeur causant la tumeur , varie aussi la cure , pource qu'autrement faut curer Phlegmon

¹ Hipp. , aph. 8 , liure 6. — A. P.

qu'Erysipelas, autrement Oedema que Scirrhe, autrement la simple que la composée. Aussi la cure de celles qui sont faites d'humeurs naturels, n'est semblable à celles qui sont faites d'humeurs non naturels, comme aussi celle qui est faite par congestion, est curée en autre maniere qu'une autre faite par defluxion.

La tierce indication est prise de la nature de la partie où la tumeur est faite, par laquelle nous entendons leur temperament, formation, situation, faculté. Car le temperament nous demontre qu'il conuient autres remedes aux parties charneuses, comme estans plus humides qu'aux nerveuses, qui sont plus seiches: autres à l'œil, autres à la gorge, et ainsi des autres parties, desquelles aucunes sont plus suiettes à defluxion que les autres pour leur rarité: les autres moins, pource qu'elles sont plus massives et denses: par laquelle diuersité et façon on pourra aisément coniecturer quels medicamens tant en quantité qu'en qualité seront conuenables. Aussi la situation de la partie est grandement à considerer, pour la connexion qu'elle a quelquesfois avec des grands vaisseaux, ensemble pour faire l'euacuation plus facile de l'humeur qui y est contenu. Semblablement la faculté d'icelle, à laquelle Galien reduit l'vsage et le sentiment, diuersifie la curation: car les vnes sont principales, comme le cerueau, le cœur et le foye, dont leur vertu est departie par tout le corps par le moyen des nerfs, arteres et veines: les autres sont moins principales, toutesfois necessaires, d'autant que sans icelles on ne scauroit viure longuement, comme l'estomach: et d'autres qui ont vn sentiment exquis, comme l'œil, les membranes, nerfs et tendons. qui ne

peuent souffrir medicamens acres ne mordans.

Ces indications considerées, la curation s'accomplira par ces trois intentions qui s'ensuiuent: à scauoir, ayant esgard à la matiere antecedente qui decourt ou qui est en voye de fluer, à la matiere coniointe et à la correction des accidens, en observant tousiours l'ordre, l'vrgent et la cause.

Donc au commencement pour la matiere antecedente faut appliquer repercussifs forts ou debiles, ayant esgard à la tumeur qui se fait encores, excepté en six cas, comme nous enseigne le docteur Guidon. Le premier, c'est quand la matiere ou l'humeur est veneneux: le second, lors qu'elles sont faites par crises: le tiers, quand elles sont faites près des membres principaux: le quatrième, quand la matiere est grosse, crasse, gluante, glaireuse et mucilagineuse: le cinquième, quand la matiere est profonde: le sixième, quand elle se fait aux emunctoires, principalement lors qu'elle est faite de cause antecedente. Or s'il y a repletion en tout le corps, faut ordonner la diette, vacuer, saigner, faire frictions et baings. Et quant à la cacochymie, elle sera corrigée par la maniere de viure et par purgations: si la fluxion est causée par l'imbecillité de la partie receuante, la faut fortifier: si la situation d'icelle est basse, soit le malade situé en tel artifice que la partie blessée (si faire se peut) tiene le plus haut lieu: si c'est à cause de la douleur, nous l'appaiserons par medicamens anodins et contraires: et si l'humeur est trop subtil, il sera engrossi par medicamens et alimens.

Quant à la matiere contenue à la partie, d'autant qu'elle est contre na-

ture, demande estre euacuée par resolutifs, par ventouses, cornets, scarifications, et autres choses semblables, comme cataplasmes, emplastres, fomentations : ou bien faisant ouverture de la tumeur, apres l'auoir supprimée.

La troisième intention sera accomplie en corrigeant les accidens, comme fièvre, douleur et autres : ce qui se fera par medicamens anodins, lenitifs et relaxans, comme dirons cy apres.

CHAPITRE VI.

DES QUATRE TUMEURS OV APOSTEMES
EN GENERAL, ET D'AVTRES REDVITES
SOVS ICELLES.

Les principales Tumeurs engendrées de fluxion d'humeurs sont quatre, à sçauoir *Phlegmon*, *Erysipelas*, *Oedema*, *Scirrhe*, ausquelles on peut reduire et sous icelles comprendre innumerables autres tumeurs, qui excèdent la mesure de nature, combien qu'elles ayent diuers noms, selon la diversité des causes et parties où elles sont.

Les tumeurs reduites sous Phlegmon sont, *phygethlm*, *phyma*, *furunculus*, *carbunculus* ou *anthrax*, *ophthalmia*, *synanche*, *bubo* et autres : lesquelles tumeurs sont chaudes et humides.

Sous Erysipelas sont compris, *herpes miliaris*, *esthionenos credens*, *formica*, *impetigo*, lesquelles sont faites d'humeur colerique, comme *exanthemata* d'aucuns, qui sont petites pustules semblables à la petite verolle.

Sous Oedema sont compris *atheromata*, où la matiere est semblable à bouillie, *steatomata* semblable à suif, et *melicerides* semblable à miel : Tes-

tudo, qui est vne tumeur molle, *talpa*, *ganglion*, *nodus*, *scrophula*, *lupia*, *hydrocele*, *ascites*, *leucophlegmatia* ou *hyposarca*, et toutes flatuosités et aquosités, lesquelles sont faites de phlegme.

Les tumeurs reduites aux Scirrhes sont, *cancer*, *lepra*, *elephantiasis*, pores ou verrues, *myrmecia*, *clavus*, *thymus*, *varices*, *morpheanigra et alba*, lesquelles tumeurs sont faites d'humeur melancholique.

Maintenant faut traiter d'icelles en special, et premierement du Phlegmon.

CHAPITRE VII.

DU PHEGMON.

Phlegmon, soit vray ou non, est nom general de toutes apostemes et inflammations tant seiches que humides, particulieres, faites de sang : le vray est celuy qui retient le propre nom de Phlegmon, qui est fait de sang bon et loüable, ne pechant qu'en quantité¹. La tumeur ou aposteme phlegmoneuse prend autre nom, comme *charbon*, *anthrax pestifereux*, *cancer*, *gangrene*, *mortification*, sous lesquels sont contenues plusieurs pustules malignes et crousteuses : comme aussi quand il se fait mixtion d'autres humeurs avec ledit sang loüable, comme phlegme, cholere ou melancholie : car adonc ledit aposteme ne doit estre appellé ne traité comme si le sang y estoit seul, mais prendra denomination de l'humeur qui est en plus grande quantité. Exemple : si l'humeur phlegmatique est meslé

¹ Gal., liure 1, *Des differences des maladies*. — A. P.

avec le sang et que le sang domine , la tumeur sera nommée *Phlegmon oedematodes* : au contraire, si la pituite domine le sang , elle sera nommée *oedema phlegmonodes* : et ainsi sera-il des autres humeurs, en donnant toujours la denomination à l'humeur qui surmonte et domine.

Or toutes ces distinctions viennent de ce que le sang qui fait tumeur, peche ou en quantité seulement, ou en qualité : s'il peche en quantité, il fait tumeur que proprement on appelle Phlegmon : s'il peche en qualité, il fait vne tumeur dite phlegmoneuse, pource qu'elle retient de la nature du sang. Or le sang peche et est vitieux en qualité ou par mélange de substance estrangere comme de phlegme, cholere et melancholie, dont se fait phlegmon Oedemateux, Erysipelateux, et scirrheux : ou par corruption de sa propre substance, dont se fait le Carboucle, Anthrax, et toutes sortes de gangrene : ou par concretion, nature estant frustrée de la suppuration à laquelle elle tendoit et esperoit, par quelque faute, ou de l'air, ou du malade, ou du Medecin, dont se fait Atheroma, Steatoma et Meliceris ¹.

Toutesfois il faut icy noter, que neantmoins que plusieurs anciens ayent escrit qu'il se fait apostemes vrayes d'un seul humeur pur et loüable, ne pechant qu'en quantité, sans admixtion d'autre humeur, si est-ce qu'il faut estimer qu'il ne se fait iamais aposteme de pur et simple humeur : car il y a tousiours mixtion d'autre, pource que les humeurs sont tousiours meslés avec le sang, principalement aux apostemes vrayes,

c'est à dire, qui sont faites d'humeurs naturels, lesquels ne pechent qu'en quantité : mais celles qui sont faites d'humeurs non vrais, le plus souvent sont trouuées estre causées d'un seul humeur.

Or il faut à present retourner à l'aposteme qui retient le propre nom de Phlegmon, qui est fait de sang loüable (comme a esté dit), lequel est défini par Galien en ceste maniere : Phlegmon vray, est tumeur contre nature, faite de sang pur et loüable, fluant sur aucune partie en plus grande quantité qu'il n'est besoin, lequel se fait communément et le plus souvent en parties charneuses, et aucunesfois és autres, et mesmement és os, comme dit Hippocrates et Galien ¹. La generation duquel se fait en ceste maniere.

Lors que le sang flue en quelque partie plus qu'il ne doit, premierement les plus grandes veines et arteres qui sont en la partie blessée se remplissent, et consequemment les moyennes iusques aux plus petites nommées Capillaires. D'icelles estans ainsi remplies sort le sang par resudation, tant par leurs porosités que par leurs orifices, en forme de rosée. D'iceluy sont premierement remplis les lieux et espaces vuides, qui sont entre les corps similaires ou simples : puis s'imbibent et abreuent dudit sang toutes les autres parties circonuoisines, et premierement la chair, car elle est plus capable de recevoir fluxion, à cause qu'elle est plus sanguine et spongieuse : puis les nerfs, tendons, membranes, ligamens s'imbibent : parquoy nécessairement s'ensuit tu-

¹ Ce paragraphe manque dans l'édition de 1575.

¹ Hipp., liure *Des playes de la teste*. — Gal., liure *Des tum. et lib. de inæquali intemperie*. — A. P.

meur, pour ce qu'il y a repletion outre mesure, de laquelle s'ensuit pareillement tension et renitence ou resistance: aussi il y a douleur. tant pour la tension que pour la chaleur estrange.

D'auantage est sentie pulsation, et principalement, comme auons dit, quand la suppuration se fait: à cause que les veines, arteres et nerfs premierement et sur toutes les autres parties souffrent douleur, estans interieurement eschauffées par la fluxion, et exterieurement ne sont pas seulement eschauffées, mais aussi pressées et comprimées des autres parties. Comme ainsi soit donc, que toutes soient aussi douloureuses, à cause qu'elles sont eschauffées, imbuës, comprimées. et tumefiées dudit sang (ce qu'elles ne sont estans en leur habitude naturelle) lesdites arteres qui sont en perpetuel mouuement, lequel est appellé Diastolé et Systolé, qui est à dire, eleuation et compression, en leur eleuation frappent contre les parois desdites parties enflammées, et par tel moyen font ladite douleur pulsatile.

Adioste, que les arteres estans en tel cas remplies du sang plus abondant et plus feruent, se dilatent et heurtent les parties voisines, plus que de coustume, pour chercher rafraichissement par attraction de l'air ambiant, et pour soy, et pour lesdites parties, qui fait ce Symptome propre au Phlegmon, qu'on appelle *Pulsus*: qui n'est autre chose, comme dit Gal. sur le Comment. 21. de la sect. 7. sinon vn battement d'artere douloureux, et sensible au malade. Car autrement tant que le corps en toutes ses parties se porte bien, nous ne sentons point les arteres battre et mouoir en nous-mesmes: parquoy sont

bien remarquables ces deux causes de pulsation és Phlegmons, sçauoir la ferueur et abondance de sang contenu és vaisseaux, qui incite les arteres à se debattre plus que de coustume, et la compression et angustie desdites arteres à se debattre par la repletion des parties voisines: qui est cause que heurtées par lesdites arteres elles s'ontent douleur¹.

Et à ceste raison les vulgaires vexés de Phlegmon disent sentir à la partie affectée vn battement comme coups de marteau.

Et outre la pulsation faite par les arteres, en y a vn autre qui se fait és humeurs, lorsqu'ils viennent à suppuration et putrefaction par le moyen des vapeurs, causes de faire vne pulsation pruritue, et principalement és apostemes chaudes.

La cause de chaleur au Phlegmon, est pource que le sang fluant à la partie plus qu'elle n'a besoin, est conculqué et amassé faisant obstruction, dont l'euacuation est prohibée és espaces vuides, et parce ledit sang se putrefie, et acquiert vne chaleur estrange. Finablement il y a rougeur, à raison du sang qui est rouge. Car chacun humeur dominant sur aucune partie, donne sa teinture au cuir, et partie où il abonde.

CHAPITRE VIII.

DES CAUSES ET SIGNES DE PHEGMON.

Les causes de Phlegmon sont trois, à sçauoir, primitiues, antecedentes et coniointes.

Les primitiues sont cheutes, con-

¹ Ce paragraphe manque dans l'édition de 1575.

tusions, extension, travail immodéré, frictions, application d'unguent acre: ou d'estre tenu trop long temps près du feu, ou demeuré aussi par trop au soleil: pareillement mauvais régime, multipliant le sang en trop grande quantité. Les causes antécédentes sont abondance de sang.

Les causes coniointes sont la multitude du sang amassé et impact à la partie affligée, et autres qui ont esté dites au chapitre general.

Les signes et indices de Phlegmon, sont tumeur, tension, renitence, chaleur febrile, douleur, pulsation (principalement quand il vient à suppuration), couleur rouge, et autres signes signifiants le sang, que ie delaisse à cause de briefueté.

Les petits phlegmons se terminent le plus souuent par resolution, les grands par suppuration, et aucunesfois en scirrhes ou duretés, pareillement en gangrene et autres especes de maladies (lors que la nature et faculté de la partie est surmontée par la malignité ou abondance de la fluxion, comme escrit Galien au livre *des Tumeurs contre nature* ¹): et toutes ces choses doiuent estre considerées par le docte Chirurgien, à fin qu'il applique les remedes idoines selon l'essence de la maladie, le temps d'icelle, et nature des parties affectées.

CHAPITRE IX.

DE LA CURE DV PHEGMON VRAY.

Le chirurgien, en la cure du vray Phlegmon, se doit proposer quatre points principaux.

¹ Cette citation de Galien manque dans l'édition de 1575.

Le premier consiste à la maniere de viure, laquelle (parce que le Phlegmon de soy estant chaud, excite la fièvre) doit tendre à frigidité et humidité: ce qui s'accomplira par les six choses non naturelles, qui sont l'air, manger et boire, mouuement et repos, dormir et veiller, repletion et vacuation, et les accidens de l'ame.

Donc il eslira l'air pur et clair, non trop humide ne rheumatique. toutesfois vn peu froid: son manger et boire tendra à frigidité et humidité modérée, sans vser de viures qui engendrent trop grande quantité de sang. Parquoy il vsera de bouillous non gras, ausquels auront cuit bourrache, buglosse, laictues, espinars, ozeille, chichorée. Il delaissera toutes especeries, ails, oignons, et generally toutes choses qui eschauffent le sang: euitera toutes choses grasses et douces, d'autant que soudain s'enflambent: son boire sera de vin fort delicat bien trempé, et où il y aura soupçon de fièvre, vsera de ptisane, eau bouillie, eau d'amendes, bouchet: toutesfois faudra auoir esgard à l'aage, force et coustume de viure du malade. Car s'il est vieil, ou qu'il ne se puisse passer de vin, comme plusieurs, il en vsera modérément.

Il doit tenir le repos, car tous mouuemens eschauffent, et principalement n'exercera aucunement la partie malade, craignant d'y faire nouvelle fluxion. Il tiendra mediocrité en son dormir: et s'il est replet, ne doit dormir de iour, principalement tost après disner.

Le trop boire et trop manger luy est du tout contraire: mais se nourrira peu, tant qu'il luy sera possible, et réglément, non d'avantage que son naturel le peut porter.

Son ventre sera toujours mol, et s'il ne l'est de soy, le sera par art, prenant clysteres et suppositoires par interualles.

Il cuitera toutes affections vehementes de l'ame, noise, contention. fascherie, debats.

Or d'autant que la compagnie des femmes luy est fort pernicieuse, sur toutes choses s'en abstiendra.

Sa maniere de viure ainsi ordonnée, faudra auoir esgard au second point, qui est diuertir la fluxion, laquelle sera destournée si nous oston les causes d'icelle, à scauoir la cacochymie ou plethore: ce qui se fera par purgations, phlebotomie, si l'aage et forces le permettent: et si la partie receuante est foible, sera fortifiée en resserrant la largeur des conduits, retirant vers les parties contraires l'impetuosité de l'humeur coulant, par application des ventouses, frictions et ligatures. Et si la partie est vexée de douleur, qui est souuentefois cause de fluxion, sera appaisée par medicament sedatif de douleur contrariant à icelle¹.

Pour obtenir le troisième point, nous considererons le Phlegmon en son commencement, augment, estat et declination. Et pour ce est besoin vser des medicamens qui ont diuerse faculté: car au commencement nous reiettons et repoussons la matiere du phlegmon par medicamens repercus-

¹ Pierre d'Argelata ajoute les scarifications: *Et nota quod scarificatio excusat laborem; et hoc, si materia fuerit multa, excusat laborem in resolvendo; quare non est tamen labor in resolvendo; evacuata jam materia pro parte per scarificationem.* — Quant à la saignée, si le phlegmon est au début, il saigne au bras du côté opposé pour dériver; s'il est en l'état, il la fait du même côté pour évacuer. — Lib. 1, cap. 2.

sifs, comme blanc d'œuf, oxycrat, ius ou eaux de ioubarbe, de plantin, de roses, cataplasmes faits de hyoscyame, escorce de grenade, de balauste, bol armene, terre sigillée, huile rosat, de coings, de myrtils, de pauot, desquels simples ferez plusieurs medicamens composés.

Exemple d'un cataplasme.

℞. Far. hord. ʒ. ij.

Succi semperui. plantag. ana ʒ. iij.

Pul. malicor. balaustiorum et rosar. ana ʒ. ij.

Olei myrtil. et rosar. ana ʒ. j.

Fiat cataplasma.

Autre cataplasme.

℞. Plantag. solan. hyosey. ana m. ij.

Caudæ equinæ, taps. barbat. centinod. ana m. j.

Coquant. perfecte in oxycrato, pistentur, passentur addendo:

Pul. myrtil. nucis cupressi et rosar. rubra. ana ʒ. ij.

Far. fabar. ʒ. ij.

Olei rosarum et cydonior. ana ʒ. j. ℞.

Misce, et fiat cataplasma ad formam pultis satis liquidæ.

Semblablement on pourra vser de ce liniment, duquel on trempera des compresses qui seront appliquées sur les parties.

℞. Olei nymph. et rosar. ana ʒ. iij.

Aq. rosar. solani et plantag. ana ʒ. ij.

Aceti ʒ. iij.

Alb. ouor. uu. iij.

Fiat linimentum.

Pareillement on vsera de l'enguentum rosatum, album rasis camphorat. *Emplastrum diachalcith. dissolutum in aceto et oleo rosato, Populeum*¹.

¹ Fallope donne quelques conseils relatifs à l'usage de ces onguents:

« Il faut noter, dit-il, que dans l'application des onguents, nous devons prendre garde que l'onguent n'empêche l'exhalation

En l'augment, nous aurons esgard à la fluxion et à la matiere qui est impacte à la partie : dont les medicamens seront repercussifs en plus grande quantité que de resolutifs, comme :

Cataplasme repercussif et resolutif.

℞. Fol. mal. absinth. plantag. ana m. iij.

Coquant. in oxyer. pist. pass. adde :

Farinæ sabar. et hord. ana ℥. j.

Pul. ros. rub. et absinth. ana ℥. iij.

Olei rosa. et camomil. ana ℥. j.

Fiat cataplasma ad formam pultis satls liquidæ.

Autre.

℞. Far. hord. ℥. iij.

Far. sem. lini et sernug. ana ℥. j.

Coquantur in aqua con. addendo sub finem :

Pul. myrtil. rosar. et camomil. ana ℥. ℥.

Axung. anser. et olei ros. ana ℥. j.

Misc. et fiat catapl.

En l'estat, faut vsrer des medicamens repercussifs et resolutifs en pareille quantité : et s'il y a douleur, mesler ensemble des mitigatifs, comme :

Cataplasme repercussif et resolutif et anodin.

℞. Rad. alth. ℥. iv.

Mal. pariet. ana m. ij.

des vapeurs. Il y a des chirurgiens ineptes qui applquent immédiatement l'onguent sur la peau, en sorte que la peau en est toute engluée; et ainsi la perspiration est arrêtée, ce qui augmente d'autant la chaleur. En conséquence, je ne mets pas l'onguent sur la peau nue, mais je l'étends sur un linge fin, et j'applique ce linge sur la peau. De cette manière, l'onguent ne se dessèche point, et n'empêche pas l'issue des vapeurs ou de la transpiration; et il est d'observation que cette précaution est fort utile; car, sans elle, il y a une obstruction qui retient les vapeurs et augmente la chaleur. * *Op. omni.*, p. 711.

Coquantur sub cineribus, addendo :

Far. fabar. et lent. ana ℥. ij.

Pulu. camomil. et mellilot. ana ℥. ℥.

Olei camomil. et rosar. ana ℥. j.

Axung. gall. ℥. ij.

Fiat catapl.

Autre cataplasme anodin.

℞. Micæ panis triticee in aqua calid. macerat. lb. ℥.

Pul. rosar. rub. et absint. ana ℥. vi.

Olei anet. et mel. com. ana ℥. ij.

Misce omnia simul, et fiat cataplas. ad formam pult. sat. liquid.

Duquel on vsra principalement lors qu'il y a douleur.

Et quand la douleur et autres accidens seront diminués, on peut conjecturer que le Phlegmon est en sa declination, et partant faut resoudre plus vigoureusement, en vsant de purs et seuls resolutifs, commençant aux plus benius, craignant de resoudre seulement le plus subtil, et que le gros ne demeure : comme :

Cataplasme resolutif.

℞. Mal. hismal. ana m. iij.

Coquantur addendo :

Far. hordel ℥. ij.

Mellis com. ℥. j.

Olei camomil. et mellilot. ana ℥. j. ℥.

Fiat cataplas.

Autre cataplasme plus rigoureux.

℞. Rad. bryoniæ et cucumer. agrest. ana ℥. ij.

Camomil. et melilot. ana m. iij.

Coquant. in hydromelite, addendo :

Far. sem. lini et sernug. ana ℥. ij.

Olei anet. et axung. ans. et anat. ana ℥. j.

Fiat cataplas.

Autrement aide toy de l'emplastre suivant :

Emplastre resolutif.

℞. Emplast. diachil. mag. ℥. ij.

Emplast. mellilot. ℥. j.

Olei anet. et camomil. ana ℥. ℥.

Liquef. omnia simul, et fiat medicament. ad sum.

Autre.

- ℞. Emplast. de mucag. et oxycro. ℥. ij.
 Emplast. diachil. ireat. ℥. j.
 Olei liliorum aut camomelini quantum
 satis.

Vt inde fiat emplastrum satis molle.

Le quatrième point gist en la correction des accidens, entre lesquels la douleur tient le principal lieu, et pource faudra que le Chirurgien face diligence à l'appaiser. Car outre qu'elle abbat et affoiblit les vertus, elle empesche les actions et fait nouvelles fluxions, tirant le sang et esprits à la partie. Parquoy il conuient incontinent appliquer remedes qui la mitigent, lesquels seront diuersifiés selon qu'elle sera : comme :

- ℞. Micæ panis albi in lacte tepido maccrat. lb. ℔.
 Vitell. ouor. nu. iij.
 Olei rosat. ℥. ij.
 Croci ℔. ℔.

Fiat cataplas.

Autre.

- ℞. Flor. camomillæ et meliloti, ana p. iij.
 Far. seminis lini et sænug. ana ℥. j.
 Mucag. psilli, et cidonior. ana ℥. ℔.
 Olei camomil. et viol. ana ℥. j.

Fiat cataplasma ad formam pultis satis liquidæ.

Autre.

- ℞. Mucag. rad. alth. et sænug. ana ℥. iij.
 Olei rosar. et anet. ana ℥. j.
 Far. seminis lini quant. satis.

Vt inde formetur cataplas. satis molle.

Or si la douleur perseuere et ne puisse estre appaisée par les susdits medicamens, faut auoir recours aux plus forts, et mesmes iusques aux narcotiques, si le cas le requiert : toutesfois vsant d'iceux si sagement, que l'on ne rende la partie mortifiée, en refrigerant plus qu'il ne seroit besoin, comme :

Cataplasmes stupefactifs.

- ℞. Fol. hyoscy. et papauer. sub cinerib. coct. ana ℥. iij.
 Adipis suil. et olei rosar. ana ℥. j.
 Croci ℔. ij.

Fiat cataplas. — Ou

- ℞. Fol. oxalid. mandrag. et semperui. ana m. ij.

Pistentur et passentur, addendo :

- Olei violar. ℥. ij.

Fiat cataplas.

Autre.

- ℞. Fol. cicut. et solani furios. ana ℥. iv.
 Coquant. sub cinerib. pistentur, passentur, addendo :
 Vnguent. popul. et olei rosar. ana ℥. j.
 Far. sænug. vt inde formetur catapl. ad formam pultis satis liquidæ.

CHAPITRE X.

CVRE DV PHEGMON, LORSQ'IL EST
 DEGENERÉ EN ABCÈS.

Or quelquesfois l'humeur est tellement impact à la partie, qu'il ne peut estre repercuté ny resout : ce qui te sera notoire pour la grande inflammation, tumeur eminente et rouge, avec douleur poignante, fièvre, pulsation et pesanteur, et autres que nous auons dit cy dessus. Et lors que tels signes apparoissent, et qu'il ne reste aucune esperance de resoudre, faudra des resolutifs passer aux suppuratifs. Et pource Galien fomente la partie avec eau tiede, ou huile, ou tous les deux ensemble : aussi applique vn cataplasme tel qui s'ensuit¹.

Cataplasme suppuratif.

- ℞. Far. trit. vel mic. panis ℥. iv.
 Olei comm. ℥. iij.
 Aquæ comm. quantum sufficit.

Et fiat cataplas.

¹ Gal. 2, ad Glauc., cap. 7. — A. P.

Tu pourras vser de cestuy-cy :

Autre cataplasme.

℞. Rad. lilior. alb. alth. ana ʒ. iij.

Fol. mal. pariet. et senec. ana m. j.

Coquant. in hydromel. pist. pass. addendo :

Far. seminis lini ʒ. ij.

Axungia: suilla: et olei lilior. ana ʒ. j. ʒ.

Fiat cataplasma.

Autre.

℞. Mal. bismal. viol. ana m. j.

Caricar. ping. num. 10.

Passul. ʒ. ij.

Coquantur in aqua comm. pist. pass. adde :

Mellis communis ʒ. ij.

Vnguent. basilic. et butyri recent. ana ʒ. j.

Fiat catapl.

D'auantage , tu pourras vser de l'emplastre de *Diachylon magnum*, ou de *vnguentum basiliconis*, ou bien

Medicament suppuratif.

℞. Emplast. diachyl. mag. ʒ. iij.

Vnguent. basilico. ʒ. j.

Olei lilior. ʒ. ʒ.

Misce omnia simul, et fac medicamentum ad eum quem præscripsimus vsum.

Lors que la chaleur est remise, ensemble la douleur, fièvre et autres accidens cessent, et que la tumeur s'esleue en pointe, et que l'on sent vne inondation ou fluctuosité à la partie, à scauoir quand on presse les doigts sus la tumeur, elle obeyt facilement, trouuant vne mollesse, et la sanie va çà et là, fuyant sous les doigts, lors tu pourras iuger que le pus est fait. Et partant deuant que d'attendre plus longuement, tu vierras à l'apertion, craignant qu'elle ne mine et corrode les parties voisines, dont puis apres pourroient demeurer vlcères sinueux et fistules,

et principalement lors que la matiere est veneneuse, ou pres des iointures, ou au fondement, et en autres parties chaudes et humides. Car telles apostemes, comme nous enseigne Hippocrates, doiuent estre ouuertes deuant la parfaite suppuration, et ne veut qu'aux autres parties on ouure trop subit les apostemes, excepté aux parties pudibondes : car le pus qui est ià fait, aide à suppurer ce qui n'est pas encore cuit.

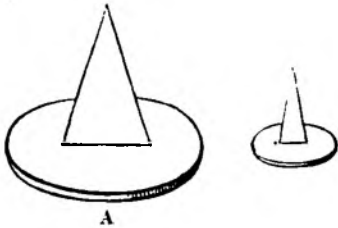
Or l'apertion sera faite, ou avec la lancette, ou avec le cautere actuel ou potentiel. Car où le malade seroit crantif et ne voudroit endurer le fer, tu vseras plustost d'vn ruptoire, c'est à dire cautere potentiel¹.

Il y ades malades qui craignent tant l'ouuerture, qu'ils s'esuanouissent seulement voyans la lancette, de la crainte de douleur, auant que l'incision soit faite : ou ils retireront et destourneront la partie, qui fera que l'incision ne sera faite au lieu qu'elle doit, ou moindre, ou plus grande qu'elle ne deuroit. Parquoy faut que le Chirurgien fasse l'ouuerture, auant que le malade aye loisir d'y penser, en l'abusant, comme faisant vne fomentation ou autre chose à la derobée, ayant vne pointe de lancette, laquelle sera attachée au milieu d'vn getton ou autre piece d'argent, laquelle sera mise sur vne emplastre ou cataplasme : et la pointe d'icelle si couuerte d'vnguent ou du cataplasme, que le malade ny les assistans ne la

¹ Jusqu'ici, dans ce premier livre, A. Paré a suivi presque exactement Guy de Chauliac et Tagault ; voici enfin des procédés et des instruments qui lui appartiennent. — Les figures de l'anneau et du pistolet se rencontrent déjà dans les *Dix liures de Chirurgie* (1564), page 226 ; les jetons à lancette ont été ajoutés à la deuxième édition en 1570.

pourront appercevoir : et estant ainsi accommodée, sera appliquée sur l'endroit où l'on doit faire l'apertion : et lors le Chirurgien subit pressera en l'endroit dudit getton ou piece, tant et si peu que ladite pointe soit entrée en l'aposteme. La figure t'est icy représentée, l'une grande, l'autre petite, desquelles tu pourras vser selon ta commodité.

Figure de deux pointes de lancette inserées en un getton.



A Monstre le getton, dans lequel est inserée la pointe de la lancette.

Autre moyen de tromper le malade, c'est que le Chirurgien aura au doigt index vn anneau, auquel sera inseré vne petite lancette, propre à faire ouverture à l'aposteme : ou avec vn petit pistolet, comme tu vois par ces figures.

Figure de l'anneau.

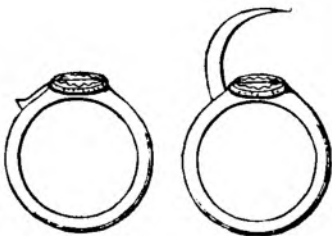
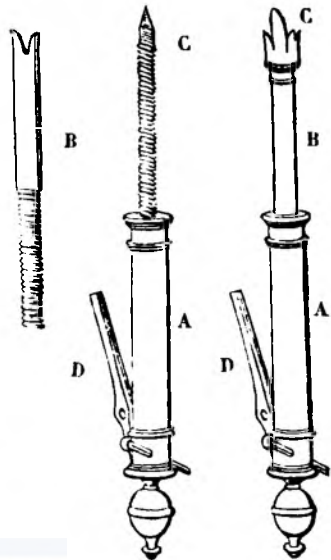


Figure du pistolet qui se debande par vn ressort.



A Monstre la grosse canulle.

B Autre canulle qui entre dedans la grosse vis.

C La pointe du pistolet qui sort dehors.

D Le ressort qui fait debander le pistolet.

Or en cest trois manieres d'apertions, sept choses sont à considerer.

Premierement, que la section soit faite à l'endroit qui est le plus mol, et qui enfonce sous les doigts, et fait souuent vne pointe.

Le second, qu'elle soite faite au plus bas lieu, à fin que la matiere contenue ne croupisse et se puisse mieux escouler.

Le tiers, qu'elle soit faite selon les rides du cuir, et rectitude des muscles.

Le quatrième, qu'on euite les grands vaisseaux, comme nerfs, veines et arteres.

Le cinquième, que la matiere ne soit point vidée tout à coup, principalement aux grands abscessés, à fin que ne s'ensuive debilitation de la vertu par la trop grande euacuation qui se pourroit faire des esprits avec la matiere.

Le sixième, que le lieu soit traité doucement sans exciter douleur le moins qu'il sera possible.

Le septième, qu'après l'ouverture le lieu soit mundifié, incarné, puis consolidé et cicatrizé ¹.

¹ Ces diverses précautions avaient été déjà notées par Guy de Chauliac. Vigo les répète à peu près; puis il ajoute :

« En outre il faut noter, d'après le sentiment d'Avicenne, que si l'abcès est considérable, très proeminent au dehors, et si tu connois qu'il est arrivé à une parfaite maturation, alors il est d'un très prudent chirurgien d'inciser au lieu le plus mûr et le plus déclive; après quoi tu dois introduire le doigt indicateur gauche, et explorer avec lui toute la cavité de l'abcès; puis ensuite avec le gamau ou la faucille (*cum gameo sive cum falsâ*), deux espèces de bistouris: j'aurai occasion de revenir sur les instruments en usage au xv^e siècle) tu dois achever d'ouvrir toute la cavité, pourvu qu'il n'y ait aucun danger de léser des nerfs ou des veines.

« J'en dis autant de l'abcès de forme ronde, que si l'on ne faisait l'incision au lieu le plus déclive et le plus mûr, en forme de croissant de la nouvelle lune, on courrait risque d'avoir une fistule ou une guérison lente à s'achever. Avicenne cependant au même endroit commande de faire une double ou une triple incision. Pour moi j'ai expérimenté l'une et l'autre manière, et j'ai retiré plus d'honneur de l'incision en croissant de lune que de l'autre. Il est à noter en outre que les extrémités de l'incision en lune doivent se trouver en lieu plus élevé, et le milieu de l'incision en lieu plus déclive, afin que la matiere ait plus de facilité à s'échapper. » Livre II, chap. 2.

L'allope contient à cet égard quelques ob-

Après telle avertion, coustumierement il reste encore quelque portion de la tumeur, laquelle n'aura pas du tout esté suppurée: et partant le chirurgien doit avoir esgard qu'il y a complication de disposition, à sçavoir, tumeur et ulcere. L'ordre de curation, c'est de guarir premierement la tumeur que l'ulcere: car elle ne peut estre guarie, que la partie ne soit rendue en sa nature. Donc tu continueras les medicamens suppuratifs ci dessus declarés, et l'ulcere sera traité l'es-

servations assez intéressantes; il dit avoir vu une fois pratiquer sous l'aisselle une incision transversale, *que pessima erat*.

« Il y a d'autres espèces d'incisions, comme quand nous les pratiquons circulairement ou obliquement, ou quand nous enlevons toute la portion saillante de la tumeur; ce qui est la pire de toutes les incisions, attendu qu'elle laisse à sa suite un ulcere circulaire de très difficile curation. Les anciens avaient une incision en forme de feuille de myrte que Galien loue beaucoup... Mais, messieurs, nous n'employons pas cette forme d'incision, et la raison est que nous ne pouvons pratiquer l'incision en feuille de myrte par une incision unique, selon les anciens; mais par une incision unique et non triple nous constituons une incision du même genre: savoir en incisant d'abord, puis extrayant la matiere, et enfin en disposant les pièces du pansement qui donnent à l'incision la forme indiquée, principalement en écartant ses lèvres.

« Ajoutez que dans deux cas je me sers de l'incision myrtine des anciens; premièrement dans l'Eglops, qui est une tumeur au grand angle de l'œil, et ceci afin d'éviter une fistule lacrymale; car l'incision commune et usitée qui consiste à inciser le premier jour et le second à nettoyer la plaie, entraîne le danger de la fistule, parce que la matiere n'est pas évacuée; le second cas est dans les bubons français, où il n'y a pas beaucoup de sensibilité; car, là où il y a une sensibilité exquise, il ne faut pas la faire, mais seulement la où les lèvres sont gan-

pace de deux ou trois iours avec tel medicament :

Digestif.

℞. Vitel. vnus oui, terebent. Venet. et olei rosat. ana ℥. ℞.

Fiat medicamentum.

Puis tu mundificeras avec vn tel medicament :

Mondificatif.

℞. Mellis rosat. ℥. j.

Sirup. rosat. ct terebent. Venet. ana ℥. j. ℞.

Far. hord. ℥. ij.

Fiat medicamentum ad vsum.

Semblablement le mondificatif de *apio* est singulier, duquel la description est telle :

grenées (*corrupte*) et de peu de sensibilité.

• Les anciens avaient une autre espèce d'incision dite triangulaire qui est maintenant en usage (il y a dans le texte *non* que je crois devoir être *nunc*) pour les tumeurs de la tête appelées *talpa*. Les anciens en avaient encore une autre, à quatre angles ou plus, dont nous nous servons aussi dans les grandes *taupes* de la tête et dans les athéromes; la raison en est que quand la matière est contenue dans un follicule, si l'on ne déracinait la matière avec le follicule ensemble, la tumeur récidiverait. Il faut donc alors recourir à l'incision cruciale ou quadrangulaire, en prenant garde toujours de ne pas inciser le follicule qui doit être extirpé. Après cette incision, les anciens appliquaient un linge appelé *lemniscus*, et qui n'est autre chose qu'une bandelette faite avec de la laine molle, vulgairement nommée *benda* (bande); les chirurgiens prenaient ces bandelettes, les broyaient (*tere-bant*) et les appliquaient sur l'incision pour en tenir les lèvres écartées... » (*Opera omnia*, p. 730.

Pour le pansement, Fallope appliquait d'abord des étoupes de lin trempées dans le blanc d'œuf, en vue d'arrêter le sang; il note que les Allemands y mettaient du sel, et il blâme à juste titre cette conduite.

℞. Succi apii, absinth. plantag. beton. ana ℥. j.

Mell. comm. ℥. v.

Tereb. Venet. ℥. iv

Farinæ hord. et orobi ana ℥. ij.

Pul. aloes, rad. ireos Florentiæ, myrrha, ana ℥. j.

Coquantur mel cum succis, quibus consumptis addantur farinæ et pulueres, et misceantur omnia ad formam vnguenti.

Et où tu voudras d'avantage mundifier, vseras de l'*apostolorum*, ou bien de l'*unguentum aureum* et *ægyptiacum*: mesle ensemble selon ta discretion¹, et estant mondifiée sera incarnée et cicatrisée comme les autres vlcères, ainsi qu'il te sera déclaré en leur curation propre.

CHAPITRE XI.

DE L'ERYSIPELAS².

Après auoir traité des Tumeurs qui sont engendrees de sang naturel,

¹ Ces divers médicaments sont aussi empruntés à Guy et à Vigo. Comme l'onguent *ægyptiacum* est fréquemment cité par Paré, et qu'il s'agit probablement de celui de Vigo, je crois devoir en donner ici la formule :

℞. Floris æris ℥. ij.

Mellis rosa. ℥. ij. 3.

Aluminis roche ℥. iij.

Aqua plantaginis ℥. iv.

Bulliant ad ignem omnibus bene tritatis, et secundum artem fiat vnguentum solidum sæpe agitando cum baculo, et signum perfectæ cocturæ est quando videtur ampullas causare, et istud vocatur vnguentum ægyptiacum nostræ inventionis ordinatum. — Vigo, lib. II, cap. 2.

² A partir de la seconde édition, A Paré avait placé ici un chapitre intitulé: *Des espèces de fièvres qui surviennent au phlegmon et curation d'icelles*. C'était un lambeau du *Liure des fièvres* inséré dans la première édition, et

s'ensuit que nous regardions de celles qui sont faites de cholere, pour la grande affinité qu'elle a avecques ce luy sang.

Or les tumeurs qui sont engendrées de cest humeur cholérique naturel, sont nommées des anciens *Erysipelata*¹, qui est vne inflammation fort ardente, laquelle principalement occupe le cuir, et quelquefois quelque partie et portion de la chair suiette, estant fait de sang, qui est de tenue substance (lequel par son ebullition se tourne facilement en cholere), ou de sang et cholere plus chauds qu'il n'est requis, et quelquesfois de cholere meslée parmy quelque sanie aqueuse.

Celuy qui est fait de vraye et pure cholere, est appellé de Galien vray et exquis. Et quand la cholere est meslée avecques les autres humeurs, fait trois autres especes ou differences d'Erysipelas: comme si elle est meslée et en plus grande quantité avecques le sang, sera appellé *Erysipelas phlegmonodes*: si avec la pituite, *Erysipelas œdematodes*: si avec la melancholie, *Erysipelas scirrhomodes*: de sorte que le premier nom et substantif signifiera tousiours l'humeur superabondant: le second et adiectif, l'humeur qui est meslé en moindre quantité. Aussi les humeurs estans proportionnés ensemble et en mesme quantité, feront Erysipelas phlegmon, Erysipelas œdeme, Erysipelas scirrhe. Galien en fait deux differences, vn sans vlcere, et l'autre avec vlcera-

supprimé ensuite. Comme nous aurons à reproduire un autre grand *Traité des fièvres*, j'ai dû y reporter le chapitre qui était tout-à-fait étranger au *Liure des tumeurs*, et rétablir celui-ci dans son premier état.

¹ Gal., chap. 2, lin. 14, de la *Methode*, et 2, a *Glaucou*. — A. P.

tion. Car lors que la cholere est separée du sang, pour sa subtilité venant au cuir, fait l'vlcere: mais estant meslée avec le sang, qui luy est comme vn frein, l'engarde de paruenir iusques à la superficie, et fait plustost tumeur qu'vlcere. De la cholere non naturelle pareillement sont engendrées plusieurs especes, comme *herpes exedens et miliaris*: bref toutes vlceres comprises depuis herpes iusqu'au chanere, comme nous auons dit cy dessus.

Les signes d'Erysipelas sont conneus par trois principaux points: premierement par la couleur qui est rouge, tendante à couleur citrine ou iaunastre: laquelle couleur s'esuanouit si tost qu'on la presse du doigt, qui se fait à cause de la subtilité de la matiere, qui consiste plus au cuir qu'en autre partie, d'autant que la matiere n'est point contenue au profond, et partant est appellée d'aucuns des anciens *Passion du cuir*: tiercement, pour les accidens: comme chaleur, pulsation et douleur¹. L'Erysipelas est beaucoup plus chaud que le Phlegmon, d'autant que la matiere est plus chaude et subtile: aussi la pulsation n'est si vehemente, pource que les parties ne sont comprimées comme en phlegmon, et qu'il n'y a si grande obstruction pour la matiere, qui n'est en si grande quantité: aussi pour sa subtilité se resout facilement, et ne demeure cachée. D'auantage la douleur n'est semblable: car celle d'Erysipelas est poignante et mordicante, sans aucune tension ne pesanteur.

Les causes sont semblables à celles de phlegmon, à sçauoir primitiues, antecedentes, et coniointes.

¹ Gal. 2, a *Glaucou*. — Auicenne. — A. P.

Ceste tumeur, jaçoit qu'elle puisse aduenir à chaque partie, toutesfois principalement occupe la face, pour la rarité d'icelle et subtilité de la cholere.

S'il suruiet aux playes et vlcères, c'est mauuais signe.

Semblablement s'il vient à suppuration : car il demonstre qu'il y a quelque obstruction, à cause de quelque humeur gros meslé avec ladite cholere, dont s'ensuit corrosion aux parties qui sont sous le cuir.

L'Erysipelas le plus souuent se termine par resolution.

Quand il retourne du dedans au dehors, c'est bon signe : mais au contraire, quand il retourne du dehors au dedans, c'est mauuais signe.

Semblablement s'il suruiet Erysipelas à la matrice, c'est chose mortelle.

Il est aussi dangereux, s'il occupe la face en grande quantité, à cause qu'il communique avec les membranes du cerueau¹.

CHAPITRE XII.

DE LA CURE D'ERYSIPELAS.

Pour la curation d'Erysipelas nous deuons auoir deux intentions, à scauoir vacuation et refrigeration². Mais d'autant qu'il y a plus de besoin de refrigerer pour la grande ardeur, qu'en phlegmon, nostre principal but sera de refrigerer : ce qu'ayant fait, la matiere contenue sera ostée par resolutifs mediocres, et pource nous au-

rons quatre points principaux à considerer.

Le premier consiste à la maniere de viure, qui sera froide, humide et incrassante, qui se fera par les six choses non naturelles, tendantes à frigidité et humidité : plus toutesfois qu'en phlegmon. Le second point consiste à l'euacuation de la matiere antecedente, ce qui se fera par la phlebotomie et par medicamens cholagogues : comme si l'Erysipelas est à la face et s'il occupe grandement icelle, la phlebotomie sera faite de la veine cephalique¹. Semblablement conuient la phlebotomie, s'il y a quelque portion de sang meslé avecques ladite cholere : mais s'il est en autre partie et qu'il ne soit en grande quantité, ou qu'il soit fait de pure cholere, la phlebotomie n'est necessaire, veu que le sang est frein de la cholere, lequel pourroit estre euacué par icelle phlebotomie, dont la malice de l'humeur cholérique seroit augmentée. Mais s'il y a repletion au corps, sera fort expedient de tirer du sang, d'autant que souuentesfois telle plethore ou repletion est cause d'Erysipele, comme nous monstre Galien². Or deuant que ce faire, sera bon et expedient donner vu clystere remollient et refrigerant. Quant aux medicamens cholagogues, comme apozemes et potions, seront ordonnées par le prudent et docte Medecin.

Le troisième point s'accomplira par medicamens topiques, lesquels seront au commencement et augment froids et humides, et non secs ne astringens : d'autant que la matiere estant acre et bouillante, pourroit pour leur astriction estre repoussée au de-

¹ Hipp., liu. 7, aph. 10 : liu. 6, aph. 25, et liu. 5, aph. 43. — A. P.

² Gal. 14. *Methodo*. — A. P.

¹ Gal. 3. *Methodo* et 2. *ad Glaucon*. — A. P.

² Gal. *Com. sur l'aph.* 15, d. c. 1. *liu.* — A. P.

dans, qui vlceroiroi et corroderoit la partie¹. Galien et Auicenne loüent grandement ce remede :

℞ Aquæ frigid. ℥. vj.
Aceti opt. ℥. j.

Fiat oxycrat.

Auquel tremperez des compresses, puis seront appliquées dessus et autour la partie, et renouvelées souvent : ou bien tu vseras de cestuy.

℞ Succ. solan. planta. et semp. ana ℥. ij.
Aceti ℥. ℔.
Mucag. semin. psill. ℥. ij.
Succ. hyose. ℥. j.

Misce.

Or si l'Erysipelas est à la face, vserez de tel remede :

℞ Vng. rosat. ℥. iij.
Succ. plant. et semp. ana ℥. j.
Troisc. de camph. ℥. ℔.
Aceti parum.

Misceantur simul et fiat linimentum.

Si la douleur et l'inflammation sont si vehementes, que ne puissent estre supportées, faudra vser de medicamens narcotiques : comme :

℞ Succ. hyosecy. sola. cicut. ana ℥. j.
Alb. ouor. num. ij.
Aceti ℥. ℔.
Opij et camph. ℥. iij.
Croci ℔. ℔.
Mucag. seminis spillij et fenugr. extract.
in aqua rosar. et plautag. ana ℥. j.
Olei papau. ℥. ij.

Fiat liniment. addendo vng. refrig. Galeni, camph. quantum satis.

Le Chirurgien ne doit continuer long-temps tels medicamens, de peur de suffoquer la chaleur naturelle et rendre la partie mortifiée, comme

auons touché, parlant de phlegmon : par ainsi seront appliqués avec discretion, à sçauoir en temps et lieu. Ce que tu connoistras par trois raisons¹. La premiere est quand le malade ne sent si grande douleur, ardeur, inflammation ne ponction. La seconde, quand tu connois tant par la veue que par l'attouchement, la partie estre plus temperée que de coustume. La tierce, lors que la couleur rouge et iaunastre commence à changer en liquidité et noirceur : adonc subit tu desisteras d'appliquer tels medicamens, vsant de resolutifs et roboratifs, à fin de conforter et reuoquer la chaleur naturelle. Comme :

℞ Farin. hord. et orob. ana ℥. ij.
Far seminis lini. ℥. j. ℔.

Coquantur in hydromel. vel oxycrat., addendo :

Pul. rosar. rub. et camomil. ana ℥. ℔.
Olei anct. et camomil. ana ℥. j.

Fiat catapl.

Ou bien feras vne fomentation qui s'ensuit.

Fomentation.

℞ Rad. alth. ℥. ij.
Fol. mal. bismal. pariet. absinth. sal.
ana m. j.
Flor. camomil. melil. et rosar. rub. ana
m. ij.

Coquantur in æquis partibus vini et aquæ, et fiat fofus cum spongia.

Après laquelle appliquerez vne emplastre de diachilon ireatum ou de diapalma dissous en huile de camomille et melilot, ou autres semblables medicamens resolutifs.

Le quatrième point, qui est la correction des accidens, se fera ainsi que nous auons dit du Phlegmon, diuer-

¹ Gal. liu. *De compos. medicament.*—Hipp., aph. 2, liu. 6.—A. P.

¹ Gal. 14. *Method.*—Paul, liu. 4, chap. 21.—A. P.

sifiant les remedes ainsi que le Chirurgien verra estre necessaire.

CHAPITRE XIII.

DE HERPÈS.

Herpès est vne tumeur faite de la pure et sincere cholere, separée et sequestrée des autres humeurs, laquelle pour sa tenuité s'esleue iusques à l'Epiderme, et occupe seulement la superficie d'iceluy.

Galien en fait trois especes¹. Car si la pure cholere mediocre en substance, c'est à dire non grosse ny crasse, est cause d'icelle, lors est fait Herpès simple, retenant le nom du genre. Si l'humeur n'est si subtil et est acompagné de quelque portion de pituite, fait de petites vessies au cuir en forme de millet, qui est cause que les anciens luy ont donné le nom de *Herpes miliaris*. Aussi si avec la cholere quelque portion de l'humeur melancholique y est meslé, lors est engendré *Herpes exedens*, c'est à dire rongéant, corrodant et vlcérant le cuir et la chair de dessous. Quant à la curation, le Chirurgien aura esgard à trois points. Le premier est touchant la maniere de viure, qui doit estre semblable à celle qu'auons dit au chapitre d'Erisipelas. Le second, euacuer la matiere antecedente, qui se fera avec medicamens purgatifs, euacuans l'humeur pechant : à quoy faire les clysteres seront quelquesfois suffisans, si le ventre de soy est mol, et si les vrines aussi coulent facilement, d'autant qu'avec icelles grande quantité de cest humeur se purge. Le troisième point est, oster la ma-

tiere coniointe, qui se fera par medicamens topiques, ayant esgard à la tumeur et à l'vlcere.

Donc le Chirurgien se proposera double intention, à scauoir resolution de la tumeur et desiccation de l'vlcere. Car toute vlcere requiert estre desseichée : ce qui ne peut estre accompli que la tumeur ne soit ostée. Et pource que le Chirurgien doit estre attentif à l'intention principale, sans laquelle l'autre ne peut estre ostée : composera et appliquera tel medicament, lequel sera resolutif et desiccatif :

Remedes pour les Herpès.

- ℞. Cerus. et tuth. præpar. ana ʒ. j.
Olei rosar. et adip. capr. ana ʒ. ij.
Cortic. pini vsti et loti. ʒ. ʒ.
Ceræ quantum satis.

Et fiat vnguentum.

Autre.

- ℞. Far. hord. et lent. ana ʒ. ij.
Coquant. in decoct. cort. mali gran. balaust. plantag., addendo :
Pulu. rosar. rub. et absinth. ana ʒ. ʒ.
Olei myrtill. et mell. communis ana ʒ. vj.
Fiat medicamentum vt artis est.

Remede pour l'Herpès miliaris.

- ℞. Pul. gall. malic. balaust. boli armen. ana ʒ. j.
Aqua rosar. ʒ. iij.
Aceti acerrim. ʒ. j.
Axung. anseris et olei myrtill. ana ʒ. j. ʒ.
Terebent. ʒ. j.

Fiat vnguentum ad vsum.

J'ay plusieurs fois experimenté l'onguent *enulatum cum mercurio*, où j'ay troué grand effet plus qu'à nul autre, parce qu'il mortifie les pustules, et consume l'humeur contenu en la partie.

Et pour arrester l'humeur qui che-

¹ Gal. 2, à *Glauc.* — A. F.

mine et corrode , tu vseras à l'vlcere et bords d'icelle d'vn medicament acré , comme eau forte ou huille de vitriol , ou autre semblable , et trouueras en telle chose vn merueilleux effet , ce que l'ay plusieurs fois experimé.

CHAPITRE XIV.

DE L'OEDEME¹.

Par cy deuant nous auons traité des tumeurs chaudes : reste maintenant à escrire des froides , qui sont deux en general , à sçauoir Oedeme et Scirrhe.

Or le nom d'Oedeme est pris , selon les anciens , comme Hippocrates² , pour toute tumeur occupant le nom de genre. Mais les modernes le prennent plus estroitement , à sçauoir pour espece. Doncques Oedeme est vne tumeur molle , laxé , sans douleur , procedente d'humeur Phlegmatique tombant sur quelque partie³.

Les anciens ont fait huit differences de tumeurs engendrées de phlegme. La premiere est le vray Oedeme , fait de phlegme naturel. Et du non naturel meslé avec les autres humeurs , se font trois autres especes : comme s'il est avec le sang , sera fait *Oedema Phlegmonodes*, et ainsi des autres. D'auantage le phlegmon non naturel est ou flatueux et vaporeux , et

engendre la tumeur venteuse : ou aqueux , et fait l'aqueuse : et ainsi le gros et gypseux fait les tumeurs noieuses et phlegmatiques , comme sont *Atheromata*, *Steatomata* et *Melicerides* : semblablement le phlegme corrompu et pourri , les serophules , dites coustumierement escrouelles.

Pour comprendre toutes lesquelles especes d'Oedeme methodiquement , faut noter que la pituite , dont se fait tumeur , est ou naturelle , pechant seulement en quantité , dont se fait ce que proprement nous appellons Oedeme : ou est non naturelle , ains corrompue. Or elle se corrompt ou par meslange de substance estrange , comme sang , bile et melancholie , dont se font les trois especes d'Oedeme expliquées , ou par pourriture de sa propre substance , dont se font les strumes et escrouelles : ou par concretion , dont se font les glandules et toutes sortes de loupes et nodosités : ou par resolution , dont se font les tumeurs aqueuses et flatueuses , comme l'hydrocele , pneumatocèle et toute sorte d'hydropisie , sçauoir la pituite amassée en certain lieu , estant resoluë amplifiée et estendue en eaux , serosités ou ventosités¹.

Les causes sont fluxion d'humeur pituiteux ou vaporeux , ou vn amas d'excremens phlegmatiques ou venteux , amassés en quelque partie , à raison de l'imbecillité de cuire l'aliment et chasser les excremens.

Les signes sont couleur blanchastre , semblable au cuir , ne le changeant beaucoup , à cause que l'humeur est semblable en couleur : tumeur molle , rare , laxé pour la grande humidité , sans douleur , à raison que

¹ Avant ce chapitre , à partir de la deuxième édition , s'en trouve un autre intitulé : *Des fieures qui suruiennent aux Tumeurs erysipelateuses*. Je l'ai supprimé par les raisons ci-dessus indiquées (p. 336 , note 2).

² Aph. 65 , liu. 5. — A. P.

³ Gal. , de *Tum.* , et 13 , *Method.* , et 2 , ad *Glauc.* — A. P.

¹ Ce paragraphe manque dans l'édition de 1575.

l'humeur n'est chaud ne ferment, comme en phlegmon, laquelle enfonce, si elle est comprimée du doigt, la partie demeurant caue, laissant le vestige dudit doigt, parce que l'humeur est gros, cras, et de tard mouuement.

Iceux Oedemes viennent plustost en Hyuer qu'en Esté: car lors il s'amasse grande quantité de pituite. Les parties nerveuses et glanduleuses sont plus suiettes à telles indispositions, d'autant qu'elles sont exangues, ayans moins de chaleur que les autres: pareillement plus laxes et aptes à recevoir la fluxion. Les corps cacochymes, crapuleux et vieils, et qui font peu d'exercice, sont coutumièrement vexés de telles tumeurs.

Or l'Oedeme est terminé par resolution ou induration le plus souuent, et rarement par suppuration, pour la petite quantité de chaleur qui y demeure.

Celuy qui est symptome, comme d'hydropisie ou phthisie, ne reçoit aucune curation, si premierement la maladie qui est la cause n'est ostée.

La curation generale consiste en deux points, à scaouir à l'euacuation de la matiere antecedente et de la coniointe: ce que nous obtiendrons par quatre intentions.

La premiere s'accomplira par bonne maniere de viure, et le moyen des six choses non naturelles contrarians à la maladie, qui est froide et humide, et pource tendront à chaleur et siccité. Donc il eslira l'air chaud, sec et subtil. Son boire sera bon vin, gracieux et delicat: son pain sera bien cuit: mangera viandes qui engendreront bon suc, et plustost rosties que bouillies: il s'abstiendra de fruits, polages, et de toutes choses faites de lait, lesquelles engendrent mauvais humeurs: il n'vsera de poissons,

sinon des saxatiles: c'est à dire ceux qui viennent entre les pierres et grauiers: il mangera peu et boira le moins qu'il pourra, craignant d'engendrer crudités. A l'issue de ses repas, il pourra vser des pouldres digestiues ou de dragée commune: son ventre sera tousiours lasche, et s'il ne l'est naturellement, le sera par art. Il s'exercera moderément, et principalement deuant le repas, à fin de dissiper tousiours quelque portion de cest humeur, et d'exciter la chaleur naturelle. Il dormira peu, à fin de n'accumuler par le trop long dormir grande quantité d'excremens. Il ne prendra aucun chagrin et fuira la compagnie des femmes, tant que faire pourra, s'il a le corps imbecille, foible et maladiif de nature: car par l'exercice venerien estant encore d'auantage debilité et morfondu, il amasse d'auantage de crudités: comme au contraire s'il est fort de corps, de ferme et robuste complexion, tel exercice moderément pris, et en temps et lieu, l'eschauffera d'auantage et seichera ses humidités et crudités: car ainsi faut-il entendre la regle 23 d'Hippocrates au 6. des *Epidemies*, sect. 5, que Venus est remede et guarison aux maladies qui viennent de pituite, comme l'explique fort bien Galien.

La seconde intention aura esgard à l'habitude de tout le corps, ou de la partie qui sera la source de cest humeur. Car s'il prouient de l'estomach, sera conforté: et ainsi des autres parties. Si de toute l'habitude du corps, on luy prescriera medicamens attenuans, incisifs et aperitifs, et de ce ou aura recours au docte Medecin.

La troisieme consiste à l'euacuation de l'humeur impacte à la partie, ce qui se fera par medicamens topiques,

lesquels seront diuersiliés selon les quatre temps. Car au commencement et augment, Galien, *liure 2 ad Glauc. chapitre 3. et 14. Meth.*, commande d'appliquer vn oxycrat auecques vne esponge trempée en iceluy: et si l'Oedeine est à un bras ou à vne iambe, la ligature expulsive est bien necessaire, en commençant de la partie inferieure, finissant à la superieure. Ou bien on vsera de tels medicamens.

Fomentation.

℞. Lixiuij ex cinerib. sarment. et caul. ana
 ℥. iij.
 Tartar. et alum. ana ℥. ℔.
 Aceti ℥. ij.

Misce omnia simul, et fiat decoctio.

En laquelle feras tremper espinges ou compresses, et en sera fomentée la partie.

Aussi pourras vser de ce cataplasme :

℞. Farin. hord. ℥. iij.
 Coquat. in lixiuo comm., addendo :
 Pul. nucis cupres. balaust. ana ℥. j.
 Myrr. aloes et alumi. ana ℥. ℔.
 Olei myrtil. ℥. ij.

Fiat catapl.

En l'estat et declination, on vsera des medicamens qui sont desiccatifs et resolutifs, comme :

℞. Nuc. cupres. cort. gran. sumach, balaust.
 ana ℥. j.
 Salufa, origa. calament. hyssop. melis.
 ana m. j.
 Absinth. plantag. caud. equi tapsi barbat.
 centinod. ana m. ℔.
 Alum. tart. et salis communis ana ℥. j.
 Coquant. cum lixiuo, fiat fctus cum spongia.

Après la fomentation on appliquera tel cataplasme :

℞. Rad. bryoniae ℥. ij.
 Absinth. plantag. centinod. camomill.
 melilot puleg. ana m. ℔.
 Coquantur in hydromelit., pistent., passentur,
 addendo :
 Pul. rosar. rubra. camomil. et mel. ana
 ℥. ℔.
 Far. fabar. et hord. ana ℥. j.
 Olei anet. et camomil. ana ℥. j.

Fiat cataplasma.

Lequel sera appliqué après la fomentation.

D'auantage tu pourras vser d'autres remedes resolutifs, comme emplastres et vnguens selon ta discretion. Toutesfois il faut premierement eschauffer la partie sur laquelle on doit appliquer tels remedes, comme par fomentations, frictions et euaporations. Car autrement lesdites emplastres ne pourroient estre reduites de puissance à effect, pour la grande intemperature et froideur de la partie, laquelle ne peut cuire n'assimiler le nutriment à elle necessaire, et encore moins chasser l'humeur contenu à la partie.

Les fomentations se feront de decoction faite de sauge, rosmarin, thym, lauande, fleurs de camomille, melilot, roses, racines d'ireos, stercas et autres choses semblables, cuittes en vin blanc, adioustant vn peu de vinaigre, en laquelle decoction seront esteintes briques, puis enucloppées auecques linges et appliquées autour de la partie. Car d'icelles sort vne chaleur et vapeur, laquelle a vertu de subtiliser, attenuer, inciser, resoudre et conforter ladite partie. D'auantage en lieu d'icelles on vsera de bouteilles ou vessies de bœuf ou de porc à demy remplies de la susdite decoction, lesquelles seront appliquées chaudes sur la partie.

Les frictions se feront auecques

linges chauds, continuant quelque temps : car elles reuoquent et attirent le sang et esprits, resoluant quelques humeurs fuligineuses detenues entre le cuir et la chair, dont la partie est rendue plus forte et vigoureuse.

CHAPITRE XV.

DES TUMEURS VENTEUSES ET AQUEUSES.

Sous l'Oedeme sont compris les tumeurs flatueuses ou venteuses, aqueuses, et dures, comme sont *Atheromata*, *Steatomata* et *Melicerides*.

Les tumeurs flatueuses ou venteuses sont faites d'une vapeur flatueuse, qui est aucunesfois enclose sous les membranes et le cuir, et sous celles qui courent les os, comme perioste et pericrane, qui cause vne extreme douleur pour la distention : quelquesfois les visceres, comme ventricule et intestins, en sont remplis, comme en tympanites. Elles different du vray Oedeme, d'autant qu'estant pressées avecques le doigt, le vestige n'y demeure, à cause qu'elles sont remplies de vapeurs et non d'humeurs, lesquels estant pressés reuiennent, comme il se voit à vne balle ou vessie remplie de vent.

La cause de telle tumeur venteuse est pour l'imbecillité de la chaleur naturelle, laquelle ne peut dissiper et consommer la matiere phlegmatique disposée à exciter flatuosités : ce qui nous est facile à connoistre par le Soleil (qui respon l à nostre chaleur naturelle) se leuant au matin, n'ayant si grande vertu comme au midy, ne peut aussi facilement consommer les humidités qu'il attire d'icy bas, comme il fait vers le milieu du iour : et pource s'esleuent seulement des

broüillars et vapeurs. Ainsi est de la chaleur naturelle, laquelle taschant à consommer la susdite matiere par son imbecillité, n'y peut grandement agir : et pource cause et esleue seulement vn esprit vapoureux, qui est la matiere d'inflation. D'auantage la densité, profondeur et crassitude de la partie cause aussi telles tumeurs. Car iaoit que la chaleur naturelle soit forte, toutesfois l'humeur estant au profond, ou les pores estant resserrés, cest humeur ne peut s'esuaporer, et par ainsi s'accumule petit à petit et engendre ceste tumeur.

Les signes sont, lors qu'on presse des doigts sus la tumeur, on sent vne renitence estans repoussés : pareillement quand on frappe dessus, la partie resonance, comme si on frappoit sus vn tabourin, et principalement s'il y a grande quantité de vents, comme en la capacité du ventre ou entre les grands muscles. D'auantage la tumeur n'est chaude ne rouge, mais plustost froide et blaffarde, comme en l'Oedeme.

Icelles occupent souuentefois les iointures et principalement les genouils, et sont de difficile curation comme dirons cy apres.

Si la ventosité se fait aux intestins, icelle fait vne colique venteuse, qui cause quelquesfois vne telle distension pour sa grande quantité, qu'elle rompt et deschire les intestins, dont la mort s'ensuit.

CHAPITRE XVI.

DE LA CVRE DES TUMEURS VENTEUSES ET AQUEUSES.

La curation se fera par trois points principaux.

Le premier est touchant la maniere de viure, qui ne sera differente à celle de l'Oedeme. Le malade vsra de bonnes viandes, faciles à digerer et de bon suc, plustost rosties que bouillies : son boire sera bien peu, et principalement de bon vin : il euitera toutes choses aqueuses, comme fruits, herbes et poissons.

La seconde intention est de conforter les parties seruantes à la concoction, à scauoir l'estomach et foye : ce qui s'accomplira par choses aromatiques, comme electuaires, conserues, opiates, poudres, comme *diacuminum*, *diacalamentum*, *aromaticum garyophyllatum*, *aromaticum rosatum* et autres, que ie laisse au docte et prudent Medecin.

Le troisiéme scope ou intention est oster la matiere coniointe : ce qui se fera par medicamens chauds, secs et attenuatifs, qu'on nomme carminatifs, à fin que la partie soit rarifiée et l'humeur dissipé : toutesfois seront diuersifiés selon la partie. Car autres doiuent estre appliqués au ventricule et intestins, autres aux iointures et parties charneuses.

Pour la colique, on donne clysteres carminatifs et on applique scaquets resolutifs, semblablement ventouses sus l'omblic.

Si la tumeur est à la partie externe, nous vsons de fomentations, linimens, et principalement s'il y a quelque douleur, aussi de cataplasmes et emplastres, comme :

Remedes pour les tumeurs ventenses.

℞. Flor. cam. mel. roris. ros. rubra. ana. p. j.
Absinth. hissop. ana. m. ij.
Coquant. cum lixiuo addend. aceti parum,
pro fotu cum spongia.

Galien vse d'une fomentation de oxyrhodinum, y adioustant quelque

portion de sel, et en fomente la partie avec une esponge, laquelle il laisse sus icelle.

Autre.

℞. Olei camo. anet. rutæ et lilior. ana. ℥. j.
Olei lau. ℥. ℔.
Ceræ alb. ℥. vj.
Aqua vitæ ℥. j.

Liquefiant omnia simul, et fiat linim. quo liniatur pars præmisso fotu.

Autre.

℞. Far. fab. et orob. ana. ℥. iij.
Coquant. indecocto pulegij, orig. calamenth. saluiæ, add. :
Pul. camomil. et melil. ana. ℥. ℔.
Sulph. vini subtiliter pulueris. ℥. ij.
Olei. anet. et camom. ana. ℥. j. ℔.

Fiat cataplasma.

Autre.

℞. Sterc. capr. bene tritum. ℥. iij.
Flor. camom. melilot. ana. m. ℔.
Furfur. far. fabar. et orob. ana. ℥. ij.

Coquant. cum lixiuo comm., addend. :

Terebent. ℥. iij.
Olei. anet. et rutæ ana. ℥. ij.

Fiat emplas. ad vsu dictum.

L'emplastre de Vigo est singulier pour tel effect, *cum mercurio et sine mercurio*. Il faut noter que tels medicamens doiuent tousiours estre tenus chauds par le moyen de linges chauffés, ou briques rouges, ou bouteilles mises autour de la partie, comme auons dit en l'Oedeme.

Après auoir resoult l'humeur contenu à la partie, il reste à la fortifier, à fin de ne plus receuoir tel humeur : qui se fera par le moyen d'une telle fomentation et cataplasme.

℞. Nucum cupres. cortic. granat. sumac. berber. balaust. ana. ℥. j.
Caud. equi. arnogl. tpsi barbat. absint. salu. rosis. lauand. ana. m. ℔.
Flo. camomil. melilot. rosar. anth. ana. p. j.
Alum. et salis communis ana. ℥. j.

Bulliant omnia in æquis partibus aquæ
fabror. et vini austeri, et fiant sacculi
pro fotu, aut decoctio pro fotu cum
spongia.

℞. Far. fab. hor. et lup. ana ʒ. ij.

Tereb. comm. ʒ. ij.

Pul. rad. ireos. mast. ana ʒ. ʒ.

Mellis comm. ʒ. ij. ʒ.

Prædictæ decoctionis quantum satis.

VI inde fiat cataplasma ad formam pultis
satis liquide, applicatum partib. affect.
calid. præmisso fotu.

Et continuerez ce medicament tant
qu'il sera besoin.

Quant à la tumeur aqueuse, les
signes sont semblables à ceux de la
venteuse. Et d'abondant, est relui-
sante, et au tact fait vn bruit comme
vne vessie à demi pleine d'eau.

Quant à la curation, si nous ne pou-
uons paruenir à la resolution, on vien-
dra à l'appertion, comme auons traité
au Phlegmon¹, laquelle est icy quel-
quesfois necessaire, non seulement à
raison de la contumace de l'humeur
qui n'obeit tousiours aux resolutifs :
mais aussi à cause que souuent se trou-
ue enfermé en vn kyst et membrane
quiluy est propre, à raison de la densité
de laquelle la force des resolutifs ne
peut penetrer iusques à l'humeur.

Comme ces iours passés l'ay experi-
menté en l'hydrocele d'une fille
aagée de six à sept ans, pour laquelle
resoudre, ayant en vain expérimenté
par vn long temps tous les resolutifs
que l'art m'auoit enseigné, ie fus en
fin contraint venir à l'ouuerture pour
donner issue à l'eau contenue, ensem-
ble arracher et trancher la membrane
qui contenoit ladite eau : comme peut
tesmoigner Monsieur Hautin, Docteur

¹ Le chapitre finit en cet endroit dans l'é-
dition de 1575.

en Medecine, qui m'auoit fait appel-
ler pour l'exécution.

CHAPITRE XVII.

D'ATHEROME, STEATOME ET MELICERIDE.

Combien que ces tumeurs soient du
genre des apostemes, toutesfois elles
different, parce que leur matiere est
contenue en vn kyst, c'est à dire dans
vne membrane ou petite bourse. Aussi
la difference qu'il y a entre ces trois
esperes, est que l'humeur contenu
dedans le Steatome (ainsi que son
nom le porte) est vne matiere sem-
blable à du suif, et quelquesfois on y
trouue des corps durs et pierreux. et
autresfois comme petits os et des on-
gles de coq. Philoxene dit y auoir
trouué des animaux semblables à des
mouches et autres choses estranges. Et
dans l'Atherome est trouué vn humeur
semblable à boullie qu'on fait manger
aux petits enfans, et dedans le Melice-
ride vn humeur semblable à du miel
commun, en couleur et en consistance¹.

¹ « J'ai vu souvent, dit Fallope, dans un
apostème ouvert de la boue pure, quelque-
fois du mucus endurci semblable à de la
glace concrète ou à l'humeur cristalline
congelée; on y trouve souvent aussi des
poils, des filaments, des os même; au moins
j'y ai vu une fois des écailles osseuses; j'ai
vu nombre de porros, comme à Ferrare chez
un goutteux, chez lequel on trouuait de la
matière poreuse et gypsense. J'ai vu chez
une femme une pierre rejetée d'une apos-
tème *in illo* (il y a certainement ici une er-
reur typographique; *in illo* serait-il mis là
pour *in uero* ou *in illo*?) ; car je lui admi-
nistrai de la terébinthine, et tout-à-coup
l'abcès se rompit, et expulsa au dehors avec
le pus une pierre grosse comme un œuf, et
les médecins la croyaient atteinte de dou-
leurs de colique ou d'une affection du co-

Ces tumeurs se font sans que nulle inflammation aye précédé. On les connoitra les vnes des autres en ceste maniere: c'est que le Steatome est plus dur que les deux autres et n'obeit promptement aux doigts quand on presse dessus, et les ayant ostés, malaisément aussi retourne, c'est à dire se releue à tard, parce que l'humeur est gros. La tumeur est de couleur semblable à la peau et sans douleur, la figure de la tumeur est longue. Le Meliceride obeit et cede comme vn corps laxé et mol: quand on le touche il se disperse et dilate promptement, puis subit retourne: et differe en figure et substance de l'Atherome, parce que la figure est plus ronde et la substance de l'humeur plus subtile, et d'auantage est transparente. Aussi le Meliceride est plus large que l'Atherome, et si on la fouille avec les doigts, plus soudain elle obeit, et apres les auoir ostés aussi subit retourne, et est sans douleur et de figure ronde¹.

Or quant à l'operation manuelle, il n'importe si l'humeur contenu est semblable à miel, bouillie ou suif, ou de quelles essences elles soient. Car

lon. Je n'y ai vu ni ongles ni poils; cependant Galien atteste en auoir vu, ce qui est croyable. Les animaux font des tumeurs, et, pour ma part, j'ai vu sur une jeune fille une grande tumeur entre l'ilium et l'aîne, que le chirurgien ayant incisée en ma présence trouua pleine de vers. Un soldat, à l'hôpital des Carmélites de Modène, avait de nombreuses tumeurs, tant internes qu'externes, que nous examinâmes après sa mort, et qui étoient pleines de petits vers pareils à des poux. * *Op. omn.*, p. 702.

¹ Ces distinctions multipliées entre les diverses tumeurs ne pouvaient qu'amener beaucoup de confusion dans le diagnostic, d'autant plus que d'un auteur à l'autre les mêmes mots ne signifiaient pas exactement

nous auons vne seule intention, qui est d'oster l'humeur contenu en la partie, ensemble la bourse contenant ladite humeur.

Toutesfois il faut noter qu'aucunes de ces tumeurs sont esleuées superficiellement, et quand on les touche, sont mobiles: les autres au contraire sont entées et infiltrées, et liées profondement aux parties prochaines et fixes, sans le pouuoir remuer de costé ne d'autre, et telles requierent grande diligence et dexterité à l'operation manuelle, à cause du danger du flux de sang et incision des nerfs. Il y a plusieurs autres tumeurs contre nature, comme *Testudo*, *Nata*, *Glandula*, *Nodus*, *Botium*, *Lupia* (c'est loupe), et semblables: lesquelles sont de mesme genre que *Atheroma*, *Steatoma* et *Meliceris*: car elles sont toutes engendrées d'humeurs pituiteux, gros et visqueux. Et comme en ces trois icy il se trouue de l'humeur semblable à bouillie, suif et miel: ainsy es autres s'en trouue non seulement de pareil, mais aussi des corps qui ont bien forme plus estrange, comme nous dirons cy apres.

Or d'autant que les anciens n'ont

les mêmes choses; on peut en juger par l'observation suivante que Beniuuenius donne comme un exemple de meliceris.

Melicera pro carbunculo indicata.

* Un nommé Paul portait un ulcère semblable à un furoncle blanchâtre, que les Grecs, à cause de sa ressemblance avec un rayon de miel, ont appelé *μελιχρομα*. La fièvre et l'inflammation étant très fortes, il avait appelé un médecin qui, par impéritie, méconnoit la nature de l'ulcère. Jugeant donc que l'ulcère était pestilentiel (car il était venu avec une douleur violente, et l'humeur glutineuse s'échappant par ses trous venait à peine à maturité), tout le monde s'enfuit avec le médecin, abandon-

fait aucune mention de ces tumeurs, au moins sous tels noms, nous dirons brièvement ce que les modernes en sentent, commençans à *Testudo*, qu'ils disent estre une tumeur contre nature, molle et large, de la figure d'une tortue, dont elle a pris le nom. Quelquesfois elle vient en la teste, de la figure d'une taupe, et lors se nomme *Tulparia*.

Nata est vne grande excroissance charneuse de la forme d'un melon, ou comme chair de fesses, dites *Nates* en Latin : dont luy peut estre eschen le nom, si ce n'est qu'elle vienne aux fesses, plustost qu'en autre membre.

Glandula, est vne tumeur ainsi dite, parce qu'elle ressemble à vn gland ou vne glande : ou parce qu'elle est plus souuent engendrée és glandes des emonctoires.

Quant aux scrophules, nous en parlerons au chapitre suiuant.

Nodus est tumeur ronde, dure et immobile, ainsi dite par similitude qu'il a d'un nœud de corde. Guidon dit qu'il se trouue volontiers és lieux

nant le malade à lui-même. Dans cet état désespéré, il m'envoya demander secours. Je m'enquiers près du messager de la nature de l'ulcère, et si le mal augmente, ou si la force s'en va, ou s'il y a dans le pays des fièvres pestilentièlles. On me répond que l'ulcère n'est ni noir, ni luisant, ni pâle; la fièvre lente et à peine excitée, que le pays est tout-à-fait sain. Je vais donc voir mon homme, et m'étant assis vis-à-vis avec un air riant, je vois d'abord une face et des yeux comme ceux d'un homme en bonne santé; le pouls était un peu plein. Je promets donc de le guérir; je decouvre l'ulcère et, toute crainte chassée, je fais revenir la famille et j'entreprends la cure; et bien qu'avec beaucoup de difficulté, toutefois le malade, par la grâce de Dieu, fut ramené à une santé complète. » *De abditis rerum causis*, obs. 67.

nerueux¹. Mais nous le prenons aussi communément, et improprement, pour vne tumeur dure qui vient és

¹ Suivant Vigo, qui emprunte sa définition à Avicenne, le *nodus* est un kyste renfermant une matière variable. tantôt semblable à une châtaigne demi-mâchée, tantôt à du miel, tantôt à du mucilage d'althea, quelquefois mêlés à du pus; enfin il en est qui sont tout-à-fait charnus. Ils viennent le plus souvent dans les lieux nerveux et près des jointures.

On voit que les définitions ne sont pas bien précises; je les ai rappelées ici comme préliminaire essentiel de l'histoire suivante que Vigo raconte comme un de ses plus beaux succès.

• Maintenant je dirai comment j'ai agi, en l'année 1506, dans le traitement d'un *nodus* charneux ulcéré, du volume d'une grosse châtaigne, en la personne de notre très saint seigneur le pape Jules II, lequel *nodus* siègeait à la main droite de S. S. entre le doigt annulaire et l'auriculaire. Ce fut l'année où la ville de Bologne fut réduite par S. S. à la dévotion de l'Église. Ce *nodus* donc au commencement était de forme ronde, dur et de couleur brune, à peu près comme un pois chiche; il persista six mois sans causer de douleur, sans prendre d'accroissement et sans aucun remède. Enfin dans la marche sur Bologne, dans la cité de Castellane, il commença à s'ulcérer spontanément, sans rien rejeter au dehors que du sang noir avec une matière virulente. L'urgence de la marche nous fit une nécessité, avec le conseil des médecins de S. S., de nous borner à pallier le mal jusqu'à la cité de Forli. Nous ne pûmes cependant gouverner si bien le *nodus* par la douceur qu'il n'en vint à une large et douloureuse ulcération, avec un tel accroissement des carnosités qu'il dépassait le volume d'une grosse châtaigne; nous commençâmes alors à l'extirper de la manière et en la forme que je vais dire :

• D'abord nous appliquâmes l'onguent égyptiac, dont l'effet est de corroder la mauvaise chair et de conserver la bonne, comme dit Avicenne, au chapitre de la cure

os, laquelle est assez fréquente aux verollés¹.

de la gangrène; mais cet égyptiac ne put enlever ni extirper la chair superflue élevée sur le nodus; au contraire il causait une très vive douleur, et ceci parce qu'un jour il enlevait ces dites carnosités et le lendemain il en revenait de nouvelles; de plus, le malade supportait souvent avec peine l'application de cet onguent, à cause de la douleur qu'il lui causait.

• Alors, voyant que S. S. ne pouvait endurer des remèdes si doux et si sûrs, et désespérant en quelque sorte de la guérir, il me fut besoin de m'ingénier à trouver une médication nouvelle, soit à cause de l'impatience du malade et du voisinage des parties nerveuses, soit à raison de la noblesse d'un si grand prince; enfin, de notre invention, nous prescrivîmes ce remède en forme de charpie :

℞. Fil de linge de lin bien vieux réduit en charpie, ℥. ij.

Mie de pain blanc bien cuit et de bon froment, ℥. iij.

Sublimé bien pulvérisé, ℥. ℞.

Eau de plantain, eau de roses, de chaque lib. j.

Faites bouillir le tout dans un vase de cuire jusqu'à réduction à un tiers; puis exprimez la charpie et faites-la sécher dans un four médiocrement chauffé; ensuite qu'on la peigne de nouveau, et qu'on la conserve dans un vase en bois bien fermé.

• Avec ce remède, dans l'espace d'un mois, nous extirpâmes sans beaucoup de douleur et jusqu'à la racine toute la carnosité du nodus, non sans une grande admiration des assistants et des médecins de S. S., et principalement de maître Archangelo, de la ville de Siemie, médecin de S. S., qui n'avait voulu à aucun prix qu'on tentât l'extirpation du nodus par l'incision, s'appuyant sur l'autorité d'Avicenne, au chapitre *De la cure du nodus*.

• Voici d'ailleurs comment j'appliquai ma charpie: j'en prenais quelques brins mouil-

CHAPITRE XVIII.

DES LOVPES ET AUTRES SEMBLABLES.

Lupia ou Loupe est tumeur quelquesfois molle, aucunesfois dure, toujours ronde, prenant naissance le plus souvent és lieux durs, secs et nerveux.

Or de toutes ces tumeurs cy expli-

lés avec de la salive et je la mettais sur la carnosité; puis par dessus l'onguent réfrigérant de tutie, appliquant à l'entour le défensif de litharge décrit dans mon *Antidotaire*; et je répétois ce pansement jusqu'à ce que je vis toute excroissance et toute mauvaise chair disparues, chose facile à reconnaître par l'aspect de la bonne chair et par sa sensibilité. Il en résultait une large escarre presque sans douleur, que l'on enlevait sans difficulté. Toute la carnosité détruite, par surcroît de précaution pour éviter qu'elle ne repullulât, j'appliquai sur la plaie l'onguent mixte décrit au chap. *Du phlegmon*, étendu sur de la charpie; quelquefois je le remplaçais par un abstersif de miel rosat; enfin, en dernier lieu, je recouvrais l'ulcère avec l'emplâtre de minium, en le lavant chaque jour avec de l'eau albumineuse. Et ainsi, par la grâce de Dieu et par cette doctrine, Sa Sainteté était entièrement guérie le jour qu'elle entra à Bologne. • Lib. II. cap. v.

Quelle était au juste la nature de ce nodus? Il y a quelques traits de ressemblance avec le fungus hématode qui s'élève d'un navus maternus et qui ne repose pas sur un fond encéphaloïde; mais la petite tumeur primitive parait avoir eu une origine accidentelle. L'observation est toujours fort curieuse, et l'efficacité du sublimé dans un cas pareil ne paraît pas de peu d'importance même pour la pratique moderne.

¹ L'édition de 1575 ajoute cette autre définition :

• *Botium* est ce que les Grecs ont appelé *bronchocole*, les Latins *hernia gutturis*, le vul-

quées¹, les vnes sont grandes, les autres petites: aucunes sont mobiles et separables d'avec la partie où elles sont, parce qu'elles ont vn kystis ou sachet: d'autres sont immobiles, d'autant qu'elles n'ont point de sachet, ains sont infiltrées et attachées en la partie d'où ils naissent.

Costumierement les Loupesont vn sachet, et de la curation d'icelles nous entendons traiter maintenant, parce qu'elles sont les plus difficiles à guarir, principalement estant inueterées.

Leurs causes primitiues sont coups orbes, cheutes de haut, destorses et autres. Les antecedentes et coniointes sont celles que nous auons dites au commencement du chapitre precedent.

Leurs signes doiuent estre recueillis de leur description.

Pour la curation de celles qui commencent encores à venir, et sont petites, il les faut souuent frotter à toute la main. Car par ce moyen on subtilie, eschauffe, et souuent resoult-on l'humeur qui y est contenu.

Si cela n'y fait rien, faut presser dessus avec la main ou avec vne petite piece de bois, si fort que le kystis soit creué ou rompu. Quand il sera rompu, on appliquera vne lame de

gaire François le *gouetron*; par cela est signifiée vne grande et ronde tumeur, qui vient au col. »

Cette phrase a sans doute été retranchée, parce que l'auteur a consacré au goitre un chapitre spécial dans le livre suivant.

Ajoutons que dans l'édition de 1575, le chapitre *des Loupes* ne faisait qu'un avec celui-ci, ce qui explique le passage laissé dans le texte par inadvertance: *Quant aux scrophules, nous en parlerons au chapitre suivant.*

¹ Ce paragraphe se rapporte non seulement aux loupes, mais aux autres tumeurs énumérées dans le précédent chapitre, avec lequel celui-ci était confondu, ainsi qu'il a été dit dans la première édition.

plomb, frottée de vis-argent, et liée dessus bien estroitement. Car elle a vne merueilleuse vertu de consommer, resoudre et farir l'humeur contenu en quelque partie, comme ie l'ay plusieurs fois expérimenté.

Mais si la Loupe estoit en lieu ou on ne peust faire compression, comme au visage, au thorax, au ventre, à la gorge, on y mettra vn emplastre resolutif tel qui s'ensuit.

℞. Gummi ammon. bdel. galb. ana ʒ. iij.

Liquéf. in aceto, et passent. per setaceum, addendo:

Ol. lil. et lauri. ana ʒ. j.

Aq. vitæ parum.

Pulu. ireos, salis armo. sulphur. viui, vtrioli Rom. ana ʒ. ʒ.

Incorporentur omnia simul, et fiat emp. secund. artem.

Si par tous ces moyens la tumeur ne se peut resoudre, la faut ouvrir avec lancette ou cauterés, faisant apres tomber l'escare et consommer entiere-ment le kystis avec egyptiac, poudre de mercure et semblables. Puis l'ulcere sera mundifié, incarné et cicatrisé.

Aucunesfois elles sont si grosses qu'elles ne peuuent estre guaries par les remedes susdits, et alors est besoin de venir à l'œuvre manuelle, pour en faire entiere extirpation, pourueu qu'elles ne fussent pas trop grandes et enormes, ou fort adherentes et infiltrées aux parties, ou situées en lieu dangereux, comme ayant colligance avec grosses veines, arteres et nerfs. En tel cas il vaudroit mieux les laisser: mais si on connoist par le contraire qu'elles se puissent amputer, il y faut proceder comme s'ensuit.

Il faut donc faire vne petite incision au milieu. penetrante iusques au kys-

lis, et par icelle faut mettre vne sonde grosse de demy doigt, ronde en son extremité, caue au milieu, longue tant qu'il sera besoin : et la pousser entre le cuir et ledit kystis, iusques à la racine de la loupe, pour couper le cuir tout le long d'icelle sonde. Derechef conuient faire vne autre incision au trauers de la premiere, si que ces deux facent vne croix : cela fait, separer le cuir de contre le kystis, commençant aux angles et finissant vers la racine de la loupe, et ce avec les doigts enuoloppés d'un linge bien delié, ou avec le rasoir, s'il est besoin.

Il faut icy noter qu'il y a tousiours quelques vaisseaux, lesquels en leur commencement estoient petits, mais avec le temps ils se sont agrandis et dilatés pour la nourriture de la loupe, de laquelle ils sont comme racines. Donc si d'aenture en separant le cuir, il suruiet flux de sang de quelques veines ou arteres, il sera arresté en les liant vers leurs racines : où sera faite vne bonne et forte ligature en la racine de la loupe, avec menue ficelle ou filet en plusieurs doubles, laissant les bouts dehors et permettant que le nœud tombe de soy-mesme.

Or ne sera-ce assez d'auoir amputé toute l'excroissance de la loupe, mais conuendra aussi inciser et couper du cuir qui la couuroit et reuestoit, à fin qu'il n'en demeure non plus qu'il en faut pour couvrir la partie. Apres on fera des points d'aiguille pour reunir les léures de l'incision, mettant des tentes aux parties inferieures iusques à pleine mondification, apres laquelle sera la cure poursuiuie iusques à cicatrisation¹.

¹ Tous ces procédés remontent aux Arabes

Le semblable a esté pratiqué par maistre Laurent Colot, Chirurgien ordinaire du Roy, et moy, present monsieur de Violaîmes, Docteur Regent en la Faculté de Medecine à Paris, grandement estimé entre les gens doctes, en la personne de Martial Colart, Preuost de Barbonne, demeurant à deux lieues de Sedane : lequel en auoit vne derriere le col de grosseur de la teste d'un homme, pesante huit liures, luy faisant telle peine qu'il estoit contraint la supporter sur ses espauls avec vne seruiette en maniere de sac, laquelle amputation fut si heureusement par nous deux faite et executée, que le malade guarit¹.

et même aux anciens ; et ils sont décrits avec autant et plus de détails dans Guy de Chauliac et dans Tagault. La suture même, oubliée par Tagault, est indiquée, s'il est besoin, par Guy de Chauliac, qui la rapporte à Albucaasis. — Guy de Chauliac, *Traité* n, doct. 1, chap. 1. Seulement A. Paré en fait un précepte général, et il appuie sur ce point par vne note marginale portant : *Chose notable*.

¹ L'ablation d'une loupe aussi volumineuse serait encore une opération remarquable de notre temps ; toutefois Benivinius avait été beaucoup plus loin, à la vérité durant sa jeunesse ; et, devenu plus vieux, il semble effrayé lui-même de sa témérité. Il rapporte ainsi le fait dans son livre *De abditis rerum causis*, obs. xlii.

Struma ingentis magnitudinis et ponderis.

« Une femme, appelée Olive, souffrait depuis longues années d'une tumeur strumense développée sur la hanche, et qui était arrivée à un tel volume qu'elle occupait la hanche et la culse (*coxam et crur*), et empêchait la malade de marcher ; en un mot, depuis cinq ans cette malheureuse gardait le lit. On ne trouua aucun médecin qui osât attaquer une pareille tumeur, soit avec le fer, soit avec les médicaments. C'est pourquoy, desespérée, elle se confia à moi encore

Si lesdites tumeurs ont leur base gresle et le sommet large, il les conuient lier ou couper par leur pied ou racine : et si elles sont engendrées à la gorge pres les iugulaires, aiscelles et aines, et sous les iarrets, sont tres difficiles à extirper, pour les accidens qui souuent aduiennent. Au commencement sont fort petites, puis peu à peu par vn long temps croissant, à scauoir de quatre, cinq, six et sept ans, quelquefois moins ou plus. Aucunes d'icelles sont fort dures, aucunes molles et obeissantes à toucher, et toutes pour la plus part sont sans douleur. On peut dire par coniecture seulement ce qui est contenu en icelles, mais on ne le peut certainement connoistre, si ce n'est alors qu'on en fait aperition. Toutesfois à celles qui ont grande dureté et renitence, le plus souuent est trouué des matieres semblables à petites pierres et autres corps estranges.

Le trouuay en vne mammelle d'vne grande Dame, apres estre decedée, estant appellé pour l'ouurir, vne

bien jeune, me pressant avec larmes et prières de lui apporter quelque secours, et qu'elle aimait mieux mourir que vivre dans une pareille misère et calamité. Je fus ému, je l'auoue, par ses larmes; en sorte que j'entrepris cette œuvre, certes difficile, et que nul homme de sens (*nullus qui superet*) n'aurait tenté. J'étreignis avec une ligature la tumeur dans le lieu où elle pendait de la hanche. Et parce que l'épaisseur à diuiser était de plus d'une palme, tous les jours je resserrais la ligature, jusqu'à ce que je fusse arrivé au milieu. Alors je détruisis le reste avec le fer rouge; j'arrêtai le sang, et je transportai la femme presque morte dans un bon lit; et procédant ensuite avec un soin anxieux et de bons remèdes, enfin par le secours divin je la ramenai à sou ancienne santé. La masse enlevée était si considérable, qu'elle pesait plus de soixante livres. »

substance grosse comme d'vn œuf de poule, dure et compacte ainsi qu'vne pierre, aspre et massiue, de couleur blanche: et pendant qu'elle viuoit, les Medecins et Chirurgiens estimoient estre vn chancre, à cause que ceste dureté luy causoit vne grande douleur seulement, quand on la comprimoit tant peu que ce fust.

Encores depuis n'agueres l'ay esté appellé pour vn semblable cas aduenu à vne honorable et sage Dame, où plusieurs tant Medecins que Chirurgiens disoient estre vn chancre, et tins le contraire: à cause que ceste tumeur n'estoit adherente profondément: ioint qu'il n'y auoit point de mauuaise couleur à la partie, ny veines tumefiées, ny autres signes vrayes et demonstratifs de chancre. Car ladite Dame estoit bien réglée de ses mois, la couleur du visage et tout le corps bien habitués, estant sans douleur, si on ne pressoit contre ladite tumeur. D'auantage pour demonstrer que ce n'estoit vn chancre, la tumeur n'est iamais augmentée ny aucun accidens suruenu: au contraire est gailarde et bien disposée, tant de son corps que de l'esprit.

CHAPITRE XIX.

DES SCROPHULES OV ESCROUELLES.

Les Escrouelles sont tumeurs œdemateuses, faites aux parties glanduleuses, comme aux mammelles, aiscelles et aux aines, et le plus souuent à celles du col¹. Elles sont vne ou plusieurs, selon la quantité de

¹ Gal., *lin. des Tumeurs contre nature, et au 13. de la methode.* — A. P.

matiere dont elles sont procréées , et sont quasi toujours enveloppées en un kyst ou membrane propre à elles, comme les Atheromes , Steatomes et Melicerides ¹.

Elles sont faites et engendrées de pituite gypsée, grosse et visqueuse, et lors qu'il s'y mesle de l'humeur melancholique, s'eschauffent et deviennent malignes, et font vlcres corrosiues et chancreuses, qui rongent la substance des glandes et des parties voisines, et adonc sont incurables. D'abondant ce meschant humeur court par le corps, et souuent ou il se assied, altere et pourrit les os, et rend les pauvres escrouelleux febriles : en fin meurent miserablement, languissans, tabides, arides et secs, sans pouuoir trouuer guerison des Medecins et Chirurgiens.

Aucunes sont fort douloureuses, principalement quand l'humeur s'eschauffe et se pourrit, et degenerent en vlcres chancreuses, et alors il n'y faut aucunement toucher avec ferremens ny medicamens acres. Philippe Ingrassias, docte Medecin de Sicile, en son liure qu'il a composé, intitulé *De tumoribus præter naturam*, tome 1. chapitre 1, liure 1, recite d'un certain More, lequel fut pendu pour larcin, duquel fut fait anatomie en bon-

¹ Tout ce qui suit jusqu'au traitement, a été ajouté à la quatrième édition. Les premières portent seulement :

• Elles sont faites d'un humeur gros, froid et visqueux, et meslé de matiere melancholique; et different des autres tumeurs glanduleuses, premierement en nombre; car lesdites escrouelles sont souuent plusieurs ensemble, comme un trochet de noix, et sont enracinées plus profondément que les tumeurs glanduleuses. Les vnes sont mobiles, les autres non; et sont infiltrées souuent avec les Nerfs. Les ganglions sont en petit

ne et grande compagnie, où ledit Ingrassias presidoit : et fut trouué au Mezentere soixante et dix petites tumeurs serophuleuses ayans chacune d'icelles son kystis, lesquelles adheroient en la membrane externe des intestins, les vnes pleines d'une matiere endurcie et pareille à plâtre, les autres à vne matiere visqueuse et gluante, les autres d'une matiere plus liquide. Et est à noter que le More auoit les autres parties du corps fort saines et entieres, principalement le foye et ratte, comme recite l'auteur preallegué. Dequoy il collige que Nature renuoyant tous les excremens de ce corps sur le Mezentere et parties voisines, auoit repurge et nettoye les autres, et icelles maintenues en santé: de sorte que ledit More estoit, tant qu'il a vecu, peu ou point malade.

Qui est l'aduis aussi de monsieur Fernel, liure 6. chapitre 7, où il traite des maladies: causes et signes du Mezentere et Pancreas: scauoir est que tels absces et tumeurs contre nature se font par vne descharge de nature, laquelle estant pressée de plusieurs excremens, les renuoye vers le Mezentere et Pancreas, comme dedans un cloaque ou esgout de tout le corps: car ceux qui sont intemperans et ex-

nombre et sans douleur, et les escrouelles sont souuentefois fort douloureuses, principalement quand l'humeur s'eschauffe et se pourrit, de façon que quelquefois degenerent en vlcres chancreuses, et alors n'y faut aucunement toucher avec ferrement ny medicamens acres. Ceux qui sont subiets à telle maladie, sont ceux de temperature phlegmatique et melancholique, et gens gloutons, et qui vsent des viandes froides et humides, comme poissons; et boient eaux froides, et viuent en oysiuete.

• Quant à la cure, etc.

cessifs au boire et manger, amassent grande quantité de toute sorte de pituite et cholere, laquelle si elle ne se purge en temps et lieu, crois au ventricule, foye et ratelle. Nature forte par apres la renuoye dedans le Mezentere et Pancreas, par les rameaux, qui de la veine Porte s'insertent et se perdent dedans le Pancreas et Mezentere. Parquoy ce n'est sans cause ny sans grande raison et experience (veu que ces parties reçoivent tant d'excremens) que ledit Fernel afferme et assure auoir trouué souuent la cause et siege des felons ou dysenteries, melancholies, hypochondriaques, diarrhées, atrophies, langueurs, fièvres lentes et erratiques, en icelles parties.

Pour retourner à nostre propos, ledit Ingrassias raconte l'histoire que dessus, pour confirmation de ce qu'il escrit auoir leu en Julius Pollux, que les escrouelles s'engendrent quelques-foys au Mezentere. Ce qui est conforme à la doctrine de Galien, lequel veut les escrouelles n'estre autre chose que glandules scirrheuses et endurees. Et pour la confirmation de cecy, l'atteste auoir trouué aux corps morts, qui auoient des escrouelles aux parties exterieures, plusieurs tumeurs glanduleuses au Mezentere, grosses comme noix, noisettes, poix, voire aussi grosses que le poing, dans lesquelles estoit contenue vne matiere gypsée et autre matiere purulente.

Quant à la cure, elle se fera en ordonnant le regime, faisant vne tres grande diette pour rendre nature famelique, à fin qu'elle consomme et digere les humeurs superabondans. D'auantage le Medecin ordonnera Medecine pour euacuer les humeurs superflux. Semblablement le Chirurgien appliquera les remedes selon

qu'il connoistra estre necessaire aux parties exterieures, comme remollitifs, resolutifs et suppuratifs, ainsi :

- ℞. Mucag. alth. fenug. et ficum ping. ana ʒ. ij.
 Olei lilior. et camomil. ana ʒ. j.
 Pingued. anser. et axun. porc. ana ʒ. β.
 Terebent. Venet. ʒ. j. β.
 Armoni. et galba. in aceto diss. ana ʒ. j.
 Ceræ nouæ quant. satis.

Fiat cerat. secundum artem, ad modum diachil. mag.

Le liniment de morbo Gallico, et l'emplastre de Vigo cum mercurio, sont tres-excellens en tel cas, voire faire frotter le malade dudit liniment, iusques à la saluation : car par ce moyen Nature se deschargera de l'humour causant les escrouelles : ce que j'ay fait avec heureuse issuë.

On vsera semblablement de ces remedes suinans.

Emplastre.

- ℞. Empla. diachil. alb. et mag. cerot. œsippi descriptionis Philag. ana ʒ. ij.
 Terebent. claræ ʒ. j.
 Olei lilior. parum.

Fiat empl. satis molle.

Et si lesdites escrouelles ne peuvent estre resoulttes, et qu'elles tendent à suppuration, comme souuent il aduient, alors on vsera des remedes suppuratifs, comme :

Cataplasme suppuratif.

- ℞. Rad. alth. et lilior. ana ʒ. iij.
 Coq. in aqua comm. pistent. passent. addendo :
 Capit. allior. sub cinerib. coctor. ʒ. iij.
 Olei lilior. et pingued. anser. et anat. ana ʒ. j. β.
 Far. sem. lini quant. satis.

Vt inde formetur cataplasma, vt ars docet.

Or il faut que le Chirurgien soit aduerti, qu'auparavant qu'il face ouuerture ausdites escrouelles, faut laisser à perfection maturer toute la tumeur, et entierement supputer : autrement le reste demeurera crud, et par consequent difficile et long à guerir. Ce qui se doit pratiquer non seulement és escrouelles, mais aussi à toutes tumeurs qui se supparent, (si ce n'est en la peste et charbons et aux parotides) ou iamais ne se faut hasteler à les ouvrir, subit qu'on voit vne petite portion de l'humeur suppuré. Car ce commencement de Pus, qui est ia cuit, fait que le reste se suppurera plustost. Ce que l'on voit aux corps inanimés : comme lors qu'une pomme commence à se pourrir, si l'on n'oste la pourriture, tost apres le reste se pourrira : et pour la conseruer de non si tost se pourrir, on oste ce qui est ia gasté : ainsi est-il des humeurs contenus aux tumeurs contre nature. Il y a une autre raison : c'est que la chaleur naturelle est cause efficace de supuration. Icelle donc par ouuerture precipitée estant dissipée et rendue moindre, à raison qu'à telle ouuerture s'ensuit dissipation d'esprits, le reste demeurera crud et insupportable. Et partant le Chirurgien aura esgard à ce précepte, qui se doit entendre si la partie ou est la tumeur n'est suiette à corruption, comme au siege : ou si la matiere contenue n'est veneneuse, ou critique.

Il y a vne autre maniere de curer les escrouelles, qui est par l'operation de la main du Chirurgien, lors qu'elles sont au col et superficielles, faisant vne incision à fin de les separer des parties ou elles sont attachées, puis tirées et coupées hors. Mais en faisant tel œuure, se faut donner

garde de toucher la veine jugulaire ou autre, et l'artere carotide et nerfs recurrens : et où il y aurait danger de flux de sang. apres les auoir separées du cuir, les faudroit lier en leur base, en passant vne esguille enfilée, les liant et serrant des deux costés, à fin que d'eux mesmes tombent petit à petit sans danger. Cela fait, on trai-

† Cette operation est décrite à peu près de la même maniere par Guy de Chauliac qui la rapporte à Albucaasis. On en retrouve des traces dans les chirurgiens postérieurs à Guy ; ainsi on lit dans le *Traité de Chirurgie* de Valescus de Tarente, ch. 30 :

« Et quand la matiere est favorable, pas beaucoup dense, et qu'elle ne se résout point ni ne vient à maturité, qu'on fasse une incision à la peau extérieure, et qu'on enlève le scrophule avec son follicule. Cette operation a été faite par maitre Guillaume Sagarriga dans la Gironde, à une belle femme, moi présent ; et elle est souvent pratiquée par les doctes chirurgiens. »

Vigo la décrit de cette maniere :

« Que l'on incise avec précaution les scrophules ou les glandes, selon leur longueur, en dirigeant l'incision d'une extrémité à l'autre, et en la faisant un peu plus superficielle que les glandes ; et l'on coupe jusqu'à ce que l'on parviene à mettre à nu la carnosité scrophuleuse et glanduleuse. Alors avec les ongles des gros doigts et avec un spatule convenable, les chirurgiens prudens ont coutume d'isoler de toute part et d'arracher toute la scrophule et toute la glande ; c'est pourquoy en cas pareil il est fort bon d'auoir un chirurgien habile et exercé.

« Mets-toi uniquement dans l'esprit que si la scrophule existe dans un endroit ou il y a de gros vaisseaux, et qu'elle soit infiltrée parmi eux, comme à la gorge et au cou, alors je te conseille de ne pas l'en mêler. » (Nicolas Bodin dans sa traduction ajoute : *C'est plustost chose diuine que humaine de les guerir, comme fait le tres chretien roy de France, qui du seul atouchement de luy les guerist ; et depuis qu'il les a touchés, elles se*

tera de l'ulcere ainsi qu'il appartient¹.

*Histoire digne d'estre bien considérée
tant des Medecins que des Chirurgiens.*

Isabeau Rolant, femme de Jehan Bony, demeurant rue Monceaux pres S. Geruais, où pend pour enseigne la Rose rouge, âgée de soixante ans, le xxij Octobre 1578 fut ouuerte (estant morte) par l'ordonnance et en la presence de monsieur Milot, Docteur Regent et Lecteur aux escholes de Medecine : et fut trouué le Pancreas et Mezentere d'une grosseur merueilleuse et presque incroyable, pesant dix liures et demie, tout scirrheux par dehors, et adheroit seulement aux vertebres des Lumbes, et par deuant au Peritoine, lequel estoit pareillement tout scirrheux et semblable à vn cartilage : duquel fut fait le lendemain dissection et demonstration au logis dudit sieur Milot, en presence de monsieur de Varades, Medecin et Conseiller du Roy, et Doyen de la faculté de Medecine : monsieur Brouet, Medecin du Roy et de Monseigneur le Cardinal de Bourbon : messieurs Cappel, Marescot, Arragon, Baillou, Riolan, Docteurs Regens en la faculté de Medecine : Pineau, maistre Chirurgien : y assistay aussi, et plusieurs autres, et fut trouué en icelle vne

deseichent et viennent à bonne curation.)

« Aussitôt apres leur arrachement complet il faut reunir la plaie en laissant un petit pertuis au lieu le plus declive; puis la traiter à la maniere des plaies récentes; et en agissant ainsi j'ai procuré au malade et à moi un bon succès. » Liv. II, ch. 7.

¹ Ici finit le chapitre des érouelles dans les premières éditions. L'histoire suivante n'a été ajoutée qu'à la quatrième.

infinité d'abcés, ayans chacun son kystis, les vns pleins d'une liqueur pareille à huile d'oliue, les autres à miel, les autres à suif fondu, les autres à bouillie, les autres à l'humeur albugineux, les autres à l'humeur aqueux : bref autant qu'il y avoit d'abcés, autant se trouua-il en iceux de diuerse matiere.

Or est-il à noter qu'il y avoit huit ans et plus que ladite tumeur avoit commencé, et s'estoit accru de plus en plus, sans douleur toutesfois : de fait, le Mezentere n'a aucun sentiment : et avoit ladite Rolant ses actions animales, vitales et naturelles libres (peu s'en falloit) comme en pleine santé, hors mis deux mois avant que mourir, qu'elle s'allita pour cause d'une fièvre continue, qui ne l'abandonna jusques à la mort, comme aussi pour cause de la pesanteur de son fardeau, lequel elle disoit avoir senti comme se desraciner. De fait, il se trouua adherant seulement aux vertebres des Lumbes et Peritoine, comme il a esté dit cy dessus, et nullement aux boyaux et autres parties, esuelles il est naturellement attaché. De façon que tombant sur la vessie, et pressant icelle, luy causait difficulté d'vriner, comme aussi pressant les boyaux luy causoit difficulté d'aller à la selle, de sorte qu'elle n'y alloit que prenant quelque medecament par la bouche. Quant aux clysteres, ils ne pouvoient entrer : les suppositoires ne luy profitoient de rien. Elle avoit aussi difficulté de respirer, pour la compression du Diaphragme. Aucuns des Medecins qui la pensoient avoient opinion que c'estoit vne mole, les autres que c'estoit hydropisie : de fait l'hydropisie s'ensuiuit, et fut tiré vn seau d'eau et plus de son corps. Ce

qui aduint principalement pour le foye, qui estoit tout scirrheux et rempli d'absçés, tant en dehors qu'en dedans. La ratte se trouua aussi toute pourrie, les boyaux et omentum liquides et lauelés: brief il ne se trouua partie aucune entiere en tout le ventre inferieur.

CHAPITRE XX.

DU GANGLION.

Ganglion est une petite tumeur ronde, qui vient souuentesfois aux poignets des mains, ou pres les cheuilles des pieds, combien qu'elle le face aussi aux autres parties du corps, et s'engendre à la superficie du cuir, et non au profond.

La cause est quand le nerf ou tendon, estant debilité par contorsion ou extension, ou par coup, ou grand traual, ou autre accident, Nature ne pouuant faire bonne concoction et assimilation de son nourrissement, engendre vn certain humeur froid et gros de semblable qualité que son nourrissement, lequel peu à peu s'accumule à l'entour des fibres, et mesme en la propre substance des tendons, dont ceste tumeur est dure, faite de matiere pituiteuse et melancholique.

A celles qui sont pres les tendons et aux iointures, ne faut toucher par serrement, mais y appliquer amoniac et galbanum dissoult en vinaigre et eau de vie.

Autre.

℞. Gummi amm. et sagap. in aqua vitæ dissol. ana ʒ. j.

Coq. sub cineri. calid. ad formam empl. Sub finem adde.:

Sulphur. viui subtiliter pul. ʒ. ʒ.

Fiat empl. ad vsum.

Aussi l'emplastre de Vigo *cum mercurio duplicato*. Et apres l'auoir amolli, faut frotter et presser dessus tant et si fort qu'on rompe son kyst: ce que j'ai fait par plusieurs fois. La lamine de plomb, frottée de vif argent, appliquée dessus avec forte ligature, les consomme, principalement quand on a rompu le kyst.

Il y a des petits ganglions¹ qui ont leur racine gresle et menuë, lesquels seront liés, les serrant de iour en iour, tant qu'ils soient tombés. Le reste de la curation se fera comme il appartiendra.

CHAPITRE XXI.

DES VERRVES OV PORREAVX, dites *Myrmecies, Acrochordon, Clauus ou Clou, Thymus, Sarcoma ou Fungus*².

Il y a de cinq sortes de Verrues, à scauoir, Myrmecies, desquelles l'eminece est petite, calleuse, ronde, et espesse, large, et leur base n'excede gueres la grosseur d'un lupin. Elles naissent communément aux mains des petits enfans, et aucunesfois viennent subitement, aussi s'esua-nouissent tout à coup: et peu souuent viennent pour vne seule, mais sont plusieurs. Elles seront curées, y appliquant dessus du pourpied pilé, ou feuilles de souley avec vn peu de sel. Aussi les guerit l'huile de fourment, de soulfre, ius de chelidoine, le lait de lithymal.

¹ La première édition porte: *Il y a des petites loupes.*

² Ce chapitre manque dans les deux premières éditions. Il est d'ailleurs en grande partie emprunté à Tagault, *Lib. 1, cap. 9.*

Des porreaux.

Il y a d'autres Verrues appellées Porreaux. Le nom de Porreau leur a esté donné, à cause qu'il a la teste de Porreaux. Il y a de petits filets qui ressemblent aux racines trouuées ausdites verrues porracées. Pour leur cure, il les faut lier (si faire se peut) pour les faire tomber : estans tombées on mettra dessus de la pouldre de sabina, et de l'ocre, faite ainsi :

℞. Foliorum sabinae ʒ ij.

Ochra ʒ j.

Puluerisentur simul : fiat puluis.

En lieu du sabin on prendra de la pouldre de hermodacte bruslée. Si pour telles choses ne s'amortissoient, ou les touchera d'huile de vitriol, ou eau forte, ou vn petit grain de cautere potentiel, pourueu qu'il n'y ait grande douleur et inflammation.

Acrochordon.

Acrochordon est vne verrue pendante, ayant sa base fort petite, estant calleuse, sans douleur, de figure ronde, n'excédant la grosseur d'vne febue : quelquesfois elle suppure. On la cure par ligature, par section, et par vstion, et par les arracher.

Clausus.

Clausus, ou clou, nommé des vulgaires Cors, qui sont durillons qui viennent aux lointures des orteils, et sous la plante des pieds, ayans leur racine dure, ancrée et fichée profondément, comme s'ils naissoient du perioste des os. Ils causent vne douleur piquante, comme si on estoit piqué d'vne pointe de clou, lors qu'on chemine ou presse dessus. La cause vient pour auoir porté des souliers trop estroits, ou auoir cheminé lon-

guement à pied. Leur cal est dur et espais, comme la corne de lanterne : c'est pourquoy sont appellés Cors.

Pour les curer, il les faut couper jusques au sang : et pour faire mourir leur racine, on y appliquera de l'huile de vitriol ou eau forte. On fera essay premierement en y appliquant des aux pilés dessus, ou de la gomme ammoniac dissoullé en eau de vie : si elles retournent apres estre gueries, on fera les remedes comme deuant. Nota qu'au milieu s'il s'y trouue vne petite dureté noire, il faut plonger vne pointe d'aiguille assez profondément, et la leuer en haut, et la couper, car c'est la racine dudit cal¹.

¹ Bertapaglia, *De apostematibus*, cap. 25, donne des détails plus satisfaisants sur le traitement du cor.

* Cette cure est complétée par deux indications : la première consiste dans une incision qui déracine le cor, la seconde est remplie par des topiques. Mais avant que de couper le cor avec le rasoir ou le phlébotome, transversalement et peu à peu, jusqu'à ce que tu découvres les points noirs qui sont ses racines; ramollis-le dans l'eau chaude dans laquelle auront cuit de la mauve, de la guimauve et autres humides. Quant aux topiques, on peut user de médicaments et d'onguents caustiques, comme les eaux fortes, les cautères potentiels (*ruptoria*), ou de médicaments pourrissants, comme l'axonge de porc et semblables, ou appliquer un limaçon extrait de sa coquille, ou du pourpier, ou de l'ammoniac dissous dans du fort vinaigre, ou encore faire avec de la cire verte et un ruptoire un onguent qu'on mettra sur le cor. Mais s'il n'est pas possible de l'extraire avec un remède caustique, par exemple quand il siege sur une jointure, parce qu'on léserait la jointure; procéde le plus prudemment que possible en le comprimant avec une plaque de plomb. Prends de la poix en suffisante quantité et de la rapure de linge, et fais-en une sorte de cérat qui servira à le ramollir. *

Thymus.

Thymus est vne petite verrue eminente, moindre beaucoup que l'Acrochordon, representant en haut la fleur du Thym: partant a esté nommée Thymus. Elle est dure et raboteuse, estroite en sa base, et vient communément aux hommes entre le prepuce et le gland: et aux femmes au col de leur matrice, engendrée d'humeur melancholique de maligne qualité, et souuent de la verolle. Pour la cure, si elle peut estre liée, elle le sera, y appliquant dessus de l'huile de vitriol, pouldre de sabina et ocre, comme auons dit. Si elle vient de la verolle, les patients seront traités comme il appartient à telle maladie, ou autrement n'en pourront estre curés. Cesdites verrues viennent souuent au col de la matrice des femmes, aucunes à la superficie seulement, et souuent au milieu ou au profond: quelquesfois il n'y en a qu'une seule, et quelquesfois plusieurs. Aucunes sont peu douloureuses, les autres font tres-grande douleur.

Aucuns les guerissent les liant, et appliquant les remedes cy dessus mentionnés avec la pouldre de sabina (laquelle opere par vne propriété occulte) et par vne decoction faite de ladite sabina, adioustant de l'vnguent Egyptiac, y laissant dedans vn pessaire trempé en ladite decoction: en fin par vne autre iniection d'eau bien astringente et desiccative sans acrimonie. Par ces moyens i'en ay pensé beaucoup qui ont esté gueris. les autres non, parce qu'elles estoient de mauuaise qualité, engendrées d'humeur melancholique: ioint aussi qu'elles sont souuent en si grande quantité, qu'elles occupent la capacité du col de la matrice, qui cause de grands ac-

cidens, comme douleur cuisante: et les pauvres patients disent y auoir le feu, qui fait qu'ils ne peuuent cheminer, ny se tenir debout ny assis, à raison qu'elles frayent les vnes contre les autres, et qui fait aussi qu'elles iettent beaucoup de sang. Elles degenerent souuent en chancre, iettans vne sanie sereuse, fort fétide, et en grande quantité. Les patients ont vne fièvre lente, qui se tourne en étique, et meurent miserablement, perdans toute la substance de l'humeur substantifique du corps.

De Sarcoma, ou Fungus.

Sarcoma, autrement dit Fungus, est vne excroissance de chair qui vient de l'aliment propre de la partie où elle naist, et non de la descharge et fluxion d'humeur des autres parties. Et si ceste chair n'est reprimée, s'augmente beaucoup, et souuent produit en soy des tuyaux ayans forme de veines et artères, par lesquelles elle prend nourriture et accroissement, comme on voit aux loupes. Elle iette vne sanie fort puante: les vulgaires l'appellent Fil saint Fiacre. Il se procréé et forme en nos corps ainsi qu'on voit aux troncs des chesnes et autres arbres, quand quelque humeur à demy pourri, glueux et visqueux, vient à sortir par resudation au trauers de l'escorce, et peu à peu sortant hors, prend accroissement et se forme le Fungus. Au reste, il tient de la nature des verrues malignes: et vient souuent aux fractures du crâne, autour du siege, au col de la matrice, et autres parties.

Pour la cure, où la chair seroit fort accruë, comme souuent est grosse comme vn œuf plus ou moins, on la liera (s'il se peut faire) avec fil de soye, le plus pres de sa racine qu'on pourra:

estant tombée, on appliquera dessus de l'huile de vitriol, et autres choses cy dessus mentionnées.

CHAPITRE XXII.

DU SCIRRHE ¹.

Par cy deuant nous auons traitté des Tumeurs engendrées de sang, cholere, et pituite: reste maintenant à declarer celles qui sont faites de melancholie.

Or il y a quatre différences des tumeurs faites de melancholie ²: la premiere est le Scirrhe vray et legitime, qui est vne tumeur dure sans douleur, avec petit sentiment. fait de melancholie naturelle: la seconde est le scirrhe non vray, qui est dur, sans douleur et sentiment, lequel est fait par trop grande resolution ou refrigeration, et quasi lapidifié: la tierce, est le scirrhe chancreux fait par adustion et corruption: la quatrième, est faite de la melancholie naturelle meslée avec les autres humeurs, comme de melancholie et de sang, et d'icelle est faite le scirrhe phlegmonodes: et ainsi des autres humeurs meslés avec icelle.

Les causes de telles tumeurs est vnumeur gros, glueux et espais, amassé et endurci en quelque partie: ce qui prouient ou d'vn mauvais régime de viure produisant telumeur, ou à raison des affections du foye ou ratelle, comme pour quelque

¹ Avant ce chapitre, dans la seconde édition et les suivantes, il y en a un autre intitulé: *De la fièvre qui survient aux tumeurs ou demateuses.* Je l'ai supprimé par les raisons déjà indiquées.

² Galien 2. à *Glaucon.* — A. P.

obstruction ou suppression d'hemorrhoides et menstres.

Les signes sont dureté et renitence, couleur noirastre, et les veines qui apparaissent à la partie sont fort tumefiées, pour l'humeur gros qui y est contenu et les eslargist.

Le scirrhe illegitime qui n'a ny douleur ny sentiment, et le chancreux, ne reçoivent aucune curation: et celuy qui est vray et legitime se guerit tres-difficilement

Ceux qui viennent à suppuration se tournent souuent en chancres et fistules.

Les scirrhes au commencement apparoissent petits, mais de iour en autre deuiennent fort grands.

CHAPITRE XXIII.

DE LA CURATION DU SCIRRHE.

La curation du Scirrhe se fera par trois points principaux.

Le premier aura esgard à la maniere de viure, laquelle sera sobre et moderée, tendante à humidité, et au-cunement à chaleur temperée, comme il sera monstré parlant du Chancre: et euitera le courroux, et sur tout la compagnie des femmes.

Le second point sera à l'euacuation de la matiere antecedente, comme par phlebotomie (où il en sera besoin) et purgations, prouoquant les hemorrhoides aux hommes, et aux femmes leurs mois. Les purgations seront de catholicum, de hiera, diasene, poly-pode, epithyme, et autres, qui auront esgard à l'euacuation de l'humeur melancholique: et de ce on aura recours au docte Medecin.

Le troisieme s'accomplira par me-

dicamens topiques emolliens au commencement, et apres on vsera de resolutifs, ou plustost de medicaments qui soient meslés de facultés remolliente et resolutiue, ainsi que Galien enseigne¹: car vsant seulement de remollitifs, il y auroit danger de faire pourriture et engendrer un chancre. Aussi si les purs resolutifs estoient appliqués, danger seroit de resoudre le plus subtil, et rendre le reste lapidifié et endurci. Les remollitifs seront tels:

Medicamens remollitifs de scirrhe.

℞. Rad. alth. lb. β.

Radic. lilior. ʒ. iij.

Coquant. in aqua com. pist. passent. per setaceum, addendo :

Olei camomill. et lilior. ana ʒ. ij.

Œsip. humid. ʒ. β.

Emplastr. diachil. alb. cum oleo lilior. diss. ʒ. iij.

Cera alb. quant. satis.

Fiat cerotum.

Autre.

℞. Gummi ammom. galb. bdellij, styrac. liquid. in aceto dissolut. ana ʒ. j.

Diachil. magn. ʒ. j. β.

Olei lilior. et avung. anser. ana ʒ. j.

Cerot. œsip. descrip. Philag. ʒ. ij.

Liquef. omnia simul, addend. cera quant. satis, vt inde fiat cerotum satis molle.

Après que tu auras quelque temps ramolli, tu vseras de suffumigation faite de vinaigre fort, et eau de vie iettée sus vne pierre nommée *pyrites*, ou bien sus vne brique rougie, et seront receues de la partie malade : laquelle incise, attenue, resout l'humeur qui aura esté ramolli. Cela fait, par interualle on recommencera aux remollitifs, à fin de preparer d'autre

matiere à resolution, qui se fera en reïterant la susdite suffumigation : et continueras ces remedes tant qu'il sera besoin. Car par ce moyen Galien a guerï vn scirrhe au fils de Cercilius¹.

Pareillement l'emplastre de Vigo, *duplicato mercurio*, est singuliere pour amollir, fondre et resoudre les tumeurs scirrheuses. Christolle Landré dit auoir experimenté la fiante de chéure à discuter les tumeurs scirrheuses : et pour confirmation de son dire, cite le tesmoignage de Galien².

CHAPITRE XXIV.

DU CHANCRE IA FAIT.

Chancre est vne tumeur dure, inegale, raboteuse, de figure ronde, immobile, de couleur cendrée ou liuide, enuironnée de plusieurs veines pleines de sang melancholique, apparentes et tortues (en maniere de pieds d'vn poisson appellé chancre) et plus tendues qu'en vn phlegmon : lesquelles ne se monstrent rouges, mais de couleur noirastre ou plombine, comme l'humeur qui y est contenu. Au commencement il est fort difficile à connoistre, entant que la tumeur est comme vn pois chiche, ou vne petite noisette, laquelle croist assez soudain, si on y applique remedes qui l'irritent, et commence sans douleur : mais comme elle agrandit, tourmente fort le malade d'vne douleur intolérable et poignante, avec vne chaleur estrange, et aucunesfois par interualle ne la sent beaucoup.

Ceste tumeur a pris le nom de

¹ Gal. 2. à *Glauc.*, ch. quatriesme. — A. P.

² Ce paragraphe manque dans l'édition de 1575.

¹ Gal. 2. à *Glauc.* — A. P.

Chancre, parce qu'elle luy ressemble beaucoup : et premierement est de figure inegale ronde, et les veines qui l'environnent sont en la maniere des jambes et pieds tortus de cest animal nommé Chancre, lesquelles sont remplies de gros sang melancholique qui s'eschauffe, et estant eschauffé tourmente le malade de douleur piquante et poignante, comme si on lui donnoit des coups d'esguille, et en sort vne sanie fetide et se reuse, et souvent le sang tout pur s'il est ulceré. D'auantage cest animal, quand il est attaché de ses pieds contre quelque chose, adhere à elle si fort, qu'à peine on le peut arracher. principalement de ses deux pieds de deuant, qui sont en maniere de tenailles et pincettes : ainsi est il de cest humeur. Et outre appert de couleur cendrée ou liuide, avec asperités, comme il se trouue en cet animal, duquel l'ay voulu donner le portrait ¹.

CHAPITRE XXV.

DES CAUSES, ESPECES, OV DIFFERENCES, ET PROGNOSTIC DE CHANCRE.

Les causes sont deux, antecedente, et coniointe.

La cause antecedente prouient d'vne maniere de viure produisant vn sang espais, melancholique et limonneux : l'apltitude du foye à engendrer telle superfluité, aussi l'impuissance de la ratelle d'expurger le sang : la suppression des menstrues, et hemorrhoides, et autres euacuations accoutumées, ioint la debilité

¹ Ici se trouuoit la figure d'un chancre de mer. que nous auons jugé pour le moins inutile de reproduire.

de la partie : toutes lesquelles choses engendrent reste maladie.

La cause coniointe est l'humeur melancholique arresté à la partie, apres son ebullition Le sang qui est plus doux et moins mauuais, et a acquis seulement vne qualité plus chaude, cause le chancre non vlcéré. Lors que cest humeur influe à la partie, s'eschauffe et deuiet plus acere et malin, fait le chancre vlcéré, ainsi que l'humeur qui cause les carboucles, quand il a acquis une grande inflammation, acrimonie et malignité, rompt, corrode, et vlcere la partie. Or le chancre deuiet plus chaud et furieux par alimens qui eschauffent le sang, et par courroux : aussi par les remedes indeuément appliqués, qui sont trop chauds, acres, oleagineux et emplastiques.

Entre les especes et differences de chancres, il y en a deux principales, à scauoir, vn non vlcéré, vulgairement appellé apostemeux, et quasi de tous les anciens, chancre occulte ou caché : l'autre est vlcéré et manifeste. Et outre il y a des chancres faits aux parties interieures, comme aux intestins, et mezentere, matrice, siege, et autres parties internes. D'auantage il y a chancre recent, inueteré, petit, grand, moins malin. et autres plus rebelle et malin. Ceux qui sont de complexion melancholique, et qui ysent d'alimens qui engendrent cest humeur, et qui habitent en telle region. sont suiets aux chancres ¹. Aussi les femmes en sont plus entachées que les hommes : pareillement ceux qui ont le foye trop chaud, et principalement si avec cela la ratte est si debile qu'elle ne puisse

¹ Aec. liu. 16, chap. 44. Gal. liu. des tumeurs, et 2. à Glauc. — A. P.

deuement attirer de la masse sanguinaire, et expeller cest humeur limonneux, qui est comme la lie du sang : d'abondant quand les hemorroides et menstrues sont retenues és personnes qui ont accoustumé de fluër.

Tout chancre est quasi incurable, ou tres difficile à guerir, veu que de tout son genre est vne tres-mauuaise maladie, qui est ladrerie particuliere. Aëce dit que le chancre ne cesse de ronger et de miner au profond de la partie où il est, ne se pouuant arrester ¹.

Le chancre vient en plusieurs parties du corps, mais principalement aux laxes et de rare texture, fongueuses et glanduleuses, lesquelles sont promptes à recevoir ceste grosse matiere melancholique, comme sont les mammelles, les emonctoirs, et les parties honteuses. Quand il est à la mammelle, souuent engendre inflammation sous les aisselles, et tumeur aux glandes d'icelles, qui tourmente grandement les malades, et disent sentir la douleur poignante iusques au cœur. La douleur monte aussi iusques au paleron et os furculaires.

S'il est deuenu grand, ne se peut guerir sans l'œuvre manuelle, comme aussi s'il est proche des parties nobles.

Toutesfois és corps qui ont un peu de force et courage, et mesme si les chancres sont vieux et procréés de longues années, à iceux ne faut aucunement toucher par incision, ny par cautere actuel, ny par remedes forts et acres, comme cauterés potentiels : ains les pallier par remedes doux et benigns, sedans la douleur. Quoy faisant, plusieurs malades

de ce mal n'ont laissé d'atteindre leur dernière vieillesse : ce qui est prouvé par Hippocrates, qui dit que c'est pour le mieux de ne point attendre aucunement la cure du chancre occulte, c'est à dire non viceré, entant que ceux qui sont medecinés meurent plustost, et ceux qui ne le sont point, viuent plus longuement ¹.

Parquoy, comme auons dit, faut vser de cure palliatine par remedes anodins, doux et lenitifs.

CHAPITRE XXVI.

LA CURE DV CHANCRE QVI COMMENCE, ET N'EST ENCORE VLGERÉ.

Le Chancre qui commence, quelquesfois est empesché qu'il ne croisse, deuant qu'il aye pris pied, et soit enraciné plus auant en la partie malade. Car lors qu'il est ia accreu, ne se peut curer que par amputation : ou demeurera incurable, à cause que par sa malice il repugne à tous remedes. Galien affirme auoir guerri vn chancre non viceré en son commencement ².

Or il se guerit souuent en ordonnant medicamens qui purgent l'humour melancholique, et faisant la saignée si l'aage et les forces le peuvent porter : euitant aussi toutes choses qui engendrent cest humeur espais et limonneux. Pareillement faut auoir esgard à rectifier l'intemperature du foye et de la ratelle, et prouoquer les menstrues, si c'est vne femme, ou fille qui soit en aage, et les hemorrhoides, si le malade y estoit suiet, fortifiant la partie affectée. Aussi vsera de bon regime, euitant toutes choses qui eschauffent le sang,

¹ Aëce, *liu.* 16. — A. P.

¹ Hip. aphor. 38. *liu.* 6. — A. P.

² *Li.* II, à *Glauc.* sur la fin. — A. P.

et vsera de celles qui refroidissent et humectent. Euitera pareillement toutes choses aigres, sallées, et qui engendrent suc melancholique, comme gros vin noir et plein delie, vinaigre, pain trop bis, choux, fourmage vieux, vieilles chairs sallées, comme de bœuf, de cerf, de cheure, grands lièvres, ails, oignons, especes, moustarde. S'abstiendra de trop grande abstinence, veilles, labours excessifs, tristesse, soucy : et vsera souuent d'orge mundé, et en ses potages de mauues, espinards, laictues, ozeille, pourpier, chicorée, houbelon, violette de Mars, bourroche, des quatre semences froides, mouton, veau, cheureau, chapons, poullets, ieunes léuraux, lapins de garenne, perdris, et autres semblables, qui sont de bon suc : tous oiseaux, excepté aquatiques : poissons de grauier, œufs mollets, vin blanc et clair et de mediocre vertu.

La partie où est le chancre doit estre doucement traitté. et n'estre point chargée de beaucoup de choses dures et pesantes, ny d'emplastres trop solides ny oleagineux¹. Au contraire seront appliqués linimens doux et lenitifs, vsant par interualle des remedes propres aux venins, comme theriaque et mithridat. Le laict d'asnesse parcillement addoucit fort l'acrimonie de cest humeur, pris par dedans : et si le chancre est vlcéré, l'vlcere sera lauée souuent dudit laict.

CHAPITRE XXVII.

CYRE DV CHANCRE VLÉRÉ.

Le Chancre vlcéré a aucuns signes communs avec celui qui ne l'est pas,

¹ Aëtius. l. 16, chap. 46. — A. P.

comme tumeur ronde, inegale ou raboteuse, et douleurs. Il semble à la veüe que la tumeur soit molasse, mais au toucher est fort dure. Estant vlcéré est fort sordide. ayant les lésures fort grosses. dures, nouëuses, renuersées et esleuées, horrible à voir, iettant vne sanie ichoreuse, sereuse, et tres-puante et cadauereuse, tantost noire, tantost rousse ou sanguinolente, et souuent en sort du sang en abondance : accompagné de fièvre lente et continue, et le malade tombe souuent en syncope, principalement lors qu'il est aux mammelles. On l'appelle vlcere maligne, rebelle, intractable, laquelle se rend fort furieuse et cruelle : et si on y applique quelque remede acre et corrosif, on l'irrite et empire d'auantage. de sorte que la douleur, fièvre, et autres accidens s'augmentent, dont la vertu est prosternée et abattue, et le corps se consomme, dont s'ensuit la mort. Et partant aucuns ont appellé tels chancres *Noli me tangere*. c'est à dire, ne me touche de nulle chose aspre et forte, à cause qu'on me rend plus malin et furieux¹.

¹ Voici ce que dit Vigo à ce sujet :

« En outre le cancer a été distingué par les modernes et les plus jeunes docteurs selon la différence des espèces, en lui donnant un nom pour chaque lieu ; et selon la diversité des lieux, s'en est suivie la diversité des noms. Car s'il est à la face et au-dessus du menton, lesdits docteurs l'appellent *noli me tangere* ; à la cuisse et aux jambes, il prend le nom de *loup* ; dans les autres parties du corps ils lui laissent le nom de chancre. Ils tirent aussi une autre différence et qualité de leur complexion : car ils disent que le *chancre-loup* est d'une bile plus brûlée que le *noli me tangere*. Et je n'ai trouvé dans les écrits des anciens aucune mention faite par eux de cette distinction des modernes. » L. II. ch. 10.

CHAPITRE XXVIII.

CURE DU CHANCRE PAR L'OEUVRE
MANUELLE DU CHIRURGIEN.

Si le Chancre est petit, et en partie qui puisse souffrir l'amputation, il faut au paravant qu'y mette la main, que le malade soit bien purgé et saigné, si la vertu et l'age y consent, ainsi qu'auons dit : et apres l'evacuation, faut trancher et oster tout ce qui est corrompu voire en couper vn peu d'auantage, afin qu'il n'y demeure aucune portion de ce qui pourroit auoir esté pris de la nature du chancre. Aussi faut laisser couler assez du sang, à fin de descharger les veines remplies de sang melancholique, estendues de toutes parts és lieux voisins, comme racines : parquoy il les faut exprimer et presser de tous costés, puis appliquer vn cautere actuel : lequel roborera la partie, en consommant la qualité du venin imprimé en icelle, et aussi arrestera le flux du sang. Cela fait, on appliquera remedes sedatifs de douleur, faisant tomber l'escare : puis sera procedé comme à la cure des autres vlceres. Or en la curant, on connoistra le chancre auoir esté du tout amputé, et sa malice esteinte, quand on verra la sanie loiable, et vne chair croistre en forme de petits grains de grenade, et sans nulle douleur, ponction, et autres mauvais accidens¹.

¹ Le chapitre finit ici dans l'édition de 1575; tout ce qui suit a été ajouté à la 2^e édition. Le procédé fort ingénieux que Paré décrit ici a été conservé par la chirurgie moderne, à part l'usage de l'aiguille, qu'on supplée au besoin avec l'égrigne simple ou les pinces de Museux.

Toutesfois on peut autrement et plus heureusement proceder en la curation du chancre qui suruiet aux léures, sans appliquer cauterés, ni autre chose semblable apres la section, sans mesme qu'il demeure que bien fort peu de deformité en la partie apres la curation : lequel moyen a esté par moy heureusement pratiqué en la personne d'vn homme quinquagenaire, és presences de monsieur Hautin, Docteur Regent en la faculté de Medecine, homme bien versé en la Medecine, de Iacques Guillemeau, et de maistre Eustache, Chirurgiens du Roy, de Iean le Jeune, Chirurgien de monseigneur de Guise : la façon est telle.

Faut passer vne esguille enfilée au trauers du chancre, à fin que par le moyen du fil tenu de la main gauche, on puisse esleuer et tenir tellement ledit chancre en subiection, sans qu'aucune portion d'iceluy eschappe, et on le puisse iusques à la chair viue couper avec des cizeaux de la main droite : et couper de telle sorte, qu'au dessous il demeure et reste quelque portion de ladite chair viue de la léure, qui puisse seruir comme de base et fondement à la regeneration de chair en lieu de la portion amputée, supposant que le chancre n'aura gagné et ietté de fond en comble ses racines. Quoy fait, ayant laissé couler le sang eu assez bonne quantité par dedans et dehors, à dextre et à senestre de l'amputation, faut faire avec le rasoir des incisions assez profondes, à fin que par apres, lors que par le moyen d'vne esguille enfilée, et par suture propre aux becs de liéture, nous voudrons approcher et vnr les bords de la playe et section, nous ayons la chair plus obeissante à suivre l'attraction du fil et de l'es-

guille : parfaissant au surplus le reste de la curation de mesme façon que dirons cy apres deuoir estre fait aux becs de liéure.

CHAPITRE XXIX.

REMEDES LOCAUX POVR LA CVRATION
DV CHANCRE, TANT VLGERÉ QVE NON
VLGERÉ.

Au commencement on vsera de repercussifs, *quales sunt succi morel. plantag. hyosc. lactuc. acetos. semperv. lenticulæ palustris, centinodiæ, bursæ pastoris, granatorum, et similia.* Item *oleum rosarum, omphac.* Item *pul. sumach. berber. litharg. cerus. plumb. vst. pomphol. h₂drarg.* et d'autres semblables, desquels on pourra faire embrocations, linimens, vnguens, cataplasmes, emplastres. Le *diachalciteos* dissolt avec suc de morelle et vn peu d'huile rosat est propre aux chancres non ulcerés : et le pompholyx lauë en suc de morelle ou plantain profite à ceux qui sont vlcerés : ou bien cestuy :

℞. Litharg. ceru. ana ʒ. j.

Terantur in mortario plumbeo cum oleo rosaceo, donec reducantur ad consistentiam liniment. vel vng.

On peut vsar d'vn vnguent resolutif et repercussif, comme :

℞. Plumb. vsti et loti, pomphol. thur. ana ʒ. ij ʒ.

Absinth. pont. ʒ. ʒ.

Olei rosat. ʒ. iij.

Ceræ ʒ. vj.

Succ. solani quantum sufficit ad vnguenti crassitudinem.

Emplastre de Theodorice sedatif de douleur aux chancres vlcerés.

℞. Olei rosat. cer. alb. ana ʒ. ij. ʒ.

Succ. granat. et solani ana ʒ. ij.

Cerwæ lotæ ʒ. j.

Plumb. vsti loti et ruth. præparat. ana ʒ. j. ʒ.

Thur. mast. ana ʒ. ij.

Fiat emplastr. molle.

Autre remede que l'ay souvent approuné.

℞. Theria. veter. ʒ. j.

Succ. cancr. ʒ. ʒ.

Succ. lact. et olei rosar. ana ʒ. j. ʒ.

Vitel. ouor. coctor. sub cinerib. ij.

Camph. ʒ. ʒ.

Pistent. omnia in mortario plumb. et fiat vnguentum.

Autre Remede d'Acce.

℞. Spumæ arg. axung. porc. recent. cera albæ. ana lb. ʒ.

Olei boni lb. ʒ. et ʒ. ij.

Vitell. ouor. assat vj.

Fiat vnguentum. seruetur vsui.

Lors que tu en voudras vsar, le faudra mesler avec vn peu d'vnguent rosat.

D'auantage l'ay appaisé de grandes douleurs, appliquant des sangsues à l'vlcere, aux endroits que le malade sentoit vne douleur poignante, et par l'euacuation du sang la partie estoit deschargée de l'humeur malin qui la molestoit.

Autre remede. Prenez petits chiens ou chatons nouuellement nés, ou pigeonneaux, poullets, ou autres animaux semblables, et tous viuans soient coupés le long de leurs corps, et soudain appliqués sus l'vlcere, et renouellés subit que le malade sentira qu'ils seront refroidis. La chaleur naturelle de tels animaux sede grandement la douleur, ce que l'ay conneu plusieurs fois.

Io. Bap. Theodos. epist. 21. pour la curation du chancre approuue grandement le cataplasme fait de l'herbe

dite *Erysimum* ou *Irio*, en François *Vellar* ou *Tortelle*, laquelle sera broyée, et appliquée en forme de cataplasme sur la partie. Aussi si le chancre est vlcéré, il faut boullir ladite herbe en eau, et miel, pour en faire des iniections et lauemens pour le netoyer, et appaiser la douleur. Encore pour appaiser la douleur, ce liniment est excellent.

℞. Plumb. vsti loti in aq. solani. ʒ. ʒ. ʒ.
Antimonij pariter loti. ʒ. ij.
Pomphol. ʒ. iiij.
Cerusæ ʒ. j. ʒ.
Cineris cancrorum fluuatiilium ʒ. iiij.
Succ. solani ʒ. iiij.
Olei omphacini quantum sufficit.

Ducantur in mortario et pistillo plumbeo, donec linimenti acquisuerint consistentiam.

Iceluy remede sede la douleur, en desseichant sans nulle mordication.

Vn autre remede duquel j'ay veu vn grand allagement pour selder la douleur.

℞. Theriacæ veteris ʒ. j.
Succi cancrorum ʒ. ʒ.
Succi lactuæ, plantag. solani et olei rosati. ana ʒ. j. ʒ.
Fugitiui extincti cum tereb. ʒ. j.
Vitellorum ouorum coctorum sub cinerib. num. iiij.
Camph. ʒ. ʒ.

Pistentur omnia in mortario plumbeo et fiat vnguentum.

Aussi l'huile d'œufs fort agitée dans vn mortier de plomb tant qu'elle soit espaisse et acquiere vne couleur de plomb, adioustant vn peu de campbre et poudre d'escreuice bruslée, est vn singulier remede pour appaiser la douleur des chancres.

Autre.

℞. Huile de paut, de nenuphar, d'aman-des douces, tirée sans feu, ana ʒ. j.
Deux iaunes d'œuf battus long temps en vn mortier et pilon de plomb et vn peu d'opium.

Soit fait liniment, duquel en sera appliqué sur le mal, avec cotton, et reuouuellé souuent¹.

Et si pour ces remedes la douleur n'est appaisée, Galien commande que plustost que le chancre gaigne tout le corps, de l'amputer, et cauteriser par cautere actuel ou potentiel, si le lieu le permet².

Iceluy mesme louë l'vsage d'orge mundé, et lait clair, du laict d'asnesse,

¹ Cette formule, ainsi que la précédente, manquent dans la deuxième édition.

² Je trouve quelques détails intéressants sur la cure du chancre par les caustiques, dans les chirurgiens antérieurs. Voici d'abord ce qu'en dit Valescus de Taranta, dans son livre de la chirurgie :

« Si tu veux mortifier et corroder le cancer avec des corrosifs, fais-le avec l'arsenic; il n'a point d'égal en pareil cas. Il extirpe aussi le cancer, le loup et la fistule et l'herpestionum, et le *noti me tangere*, et il arrête le flux du sang. Nous avons vu un chirurgien rusé affirmer qu'il guérissait le cancer et les vieux ulcères des jambes avec des suc d'herbes. Il prenait du suc de morelle ou de plantain, et y mêlait de la poudre d'arsenic, et avec un morceau de linge trempé dans un peu de ce suc et de cette poudre, il oignait lesdites maladies et laissait par dessus son linge mouillé, et beaucoup de malades étaient guéris avec l'aide de Dieu et de ce médecin. Les parties saines ambiantes doivent être ointes avec l'onguent de bol d'armenic et le suc de solanum, etc., et s'il s'y développe de l'inflammation et de la malignité, suspends le traitement pendant deux jours, et mets dessus des suc desdites herbes pour adoucir. La mortification du cancer est connue par la disparition de la fétidité et de la virulence, et par le bon aspect des chairs voisines; il en est de même dans les ulcères, et alors l'endroit s'incarne et se cicatrise. » Ch. 33.

Il revient à ce chirurgien, au chap. 44, *Des ulcères*, et dit qu'il cachait sa méthode, il s'en servait pour les ulcères putrides, sor-

fuyant toutes viandes de haut goût , et de toute repletion. Il faut , s'il est possible , faire fluer les hemorrhoïdes pour donner issue au sang melancholique : et encore pour ce faire , l'usage de pillules d'aloë non laué , en prenant tous lesiours vn scrupule , y est singulier. Et pour descharger le lieu où est le chancre , on appliquera aux lieux ou l'on verra les veines plus enflées , des sangsues : par ainsi on osera la tension et inflammation qui cause la douleur , et vuiderez la sanie acre qui irrite et entretient le mal. La douleur pareillement se peut appaiser en appliquant sur le mal des linges en trois ou quatre doubles trempés en suc de plantain et morelle. Le mesme suc reduit en forme de liniment , par forte agitation dans vn mortier de plomb , est fort loué de Paulus Ægineta , liu. 4. On

dides et anciennes. Mais il ajoute au ch. 35, *De scabie* :

« Mais c'est avec terreur que je mets dans les onguents de l'arsenic , de l'orpiment , du vitriol et les espèces d'ellébore , à cause des mauvais effets que j'ai vus survenir à ceux qui s'en servaient. Un soldat fit avec de ces drogues un onguent pour son neveu qui avait la teigne , et le lui appliqua une nuit sur sa tête rasée ; le matin , on le trouva mort dans son lit. Notre maître , maître *Nicolaus Colba* , avait avec lui un bachelier en médecine , au Pont-Ortose , et celui-ci avait un peu de gale , pour laquelle un apothicaire lui fit un onguent avec les drogues susdites ; et aussitôt que le barbelier s'en fut frotté , il crut être dans un feu , et ne put avoir de repos que tout ne fût enlevé avec des lotions d'eau tiède. Douc ,

Felix quem faciunt aliena pericula cautum.

• Prends garde d'en courir l'infamie avec de telles choses , et sers-toi de remèdes plus légers. J'en pourrais dire davantage , mais il en a été écrit plus au long dans le livre *Des vocables*. Louange au Dieu vivant , etc. »

peut adiouster ausdits linimens de la poudre d'escreuices brulées ¹.

Si le Chancre est en la matrice , la malade sent douleur en la partie aux aïnes , au dessus du penil , et aux reins , et souuent a difficulté d'vriner : s'il est vlcéré , il iette vne sanie serreuse et noirastre , avec vne puanteur cadauerreuse , laquelle sort en grande quantité , et souuent la malade tombe en syncope , à cause des vapeurs putrides qui montent au cerueau , cœur , et autres parties ² , ausquelles on doit soigneusement prendre garde , et conforter le cœur par remedes cardiaques , comme conserue de roses , buglosse , bourroche , theriaque , metridath , electuaire , de *diamargaritum frigidum* , syrrops de limons . et autres semblables. Pareillement on appliquera epithemes sur la region du cœur , faits d'eau de roses , de chardon benit , vinaigre rosat , trochisques de camphre : aussi cataplasmes faits de methridat , theriaque et conserue de roses. Il faut que le regime de viure soit sobre , rafreschissant , et de choses aigres , à fin de contrarier à la putrefaction des humeurs.

Le Chancre de la matrice , tant vlcéré que non vlcéré est incurable , pource que l'on ne le peut extirper et appliquer les remedes propres : par tant il faut vser de cure palliatieue , pour addoucir sa fureur et seder la douleur , à fin d'empescher les accidens. Or pour seder la douleur de reluy qui est vlcéré , on appliquera tels remedes :

¹ Tout ce qui précède , depuis le paragraphe : *Io. Bap. Theodos.* , etc. , manque dans l'édition de 1575.

² Tout ce qui suit , jusqu'au paragraphe : *Or pour seder la douleur à telles parties* , manque dans les deux premières éditions.

℞. Demie once de ceruse lavée par quatre fois en eau rose : Camphre et plomb brûlé ʒ. j. : de Bol armene ʒ. ʒ.

Incorporez le tout ensemble avec le jus de semperuiue, de morelle et huile de nenuphar, cire blanche, tant qu'il suffise, et soit fait onguent, duquel on appliquera sur le mal et parties voisines¹.

On pourra aussi faire cette fomentation :

℞. Mucaginis sem. lini, fenug. extract. in aqua rosa. et plantag. quantum satis, et ex his tepidis fiat lotus.

Autre.

℞. Rad. althe. lb. ʒ.

Coquat. in hydr. pist. passentur, et adden. olei rosar. parum, fiat catapias.

Pareillement on fera pessaires, les diversifiant selon la grandeur de la douleur qui y sera : aussi injections de suc de plantain, *centinod. lact.*, pour pied meslé ensemble : et seront broyés en un mortier de plomb, y ajoutant un peu d'huile rosat : lequel remede est recommandé de Galien en tout chancre ulcéré².

Semblablement on pourra vser de l'eau suiuvante, et en faire des injections, de laquelle j'ay souventesfois vscé en tous chancres ulcérés tant internes qu'externes, pource qu'elle refrene l'inflammation et appaise la douleur. On en lave l'ulcere, et puis apres on laisse des plumaceaux trempés en icelle, si la partie le peut permettre.

℞. Stercor. bubuli lb iij.

Herb. rober. plantag. semperuiui, hyose. portulac. endiuia, lact. ana m. j.

Cancros fluuiatiles xij.

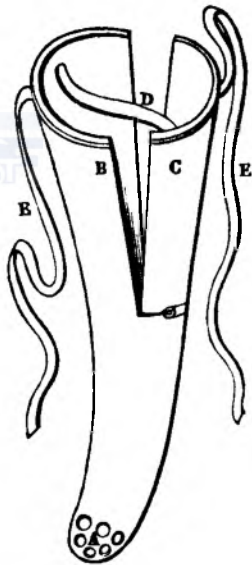
Pist. omnia simul, et distillentur in alambico plumb. et liquor vsui reseruetur, de quo fiat iniectio frequens in partem.

¹ La deuxième édition ne contient pas cette formule.

² Gal. 9. *liv. des simples.* — A. P.

Puis on mettra cest instrument dans le col de la matrice, à fin que la sanie soit plus facilement euacuée, et pour donner transpiration aux vapeurs et matieres putredineuses.

Instrument d'or ou d'argent pour mettre en la matrice, en forme de Pessaire, lequel doit estre long de cinq à six doigts et de la grosseur d'un pouce à l'extremité superieure, en laquelle il y a plusieurs trous, par où les vapeurs putredineuses et sanies auront entrée dans ladite cannule, pour sortir par l'extremité inferieure, qui doit estre large de deux doigts en rondeur, lequel aura un ressort pour le tenir ouuert, tant et si peu qu'on voudra. En ceste extremité se mettront deux attaches, par le moyen desquelles l'instrument sera lié deuant et derriere, à vne bande que la femme aura ceinte, de peur qu'il ne tombe.



A Monstre l'extremité superieure où sont cinq ou six trous.

B L'extremité inferieure.

C Vne partie de ladite extremité qui s'ouure, et il y a un ressort par dedans marqué D.

EE Les deux attaches.

D'avantage les chancres non vlcerés sont grandement aidés par lamine de plomb frottées de vif-argent : ce qui est confirmé par Galien au 9. *des Simples*, qui dit que le plomb est vtile aux vlceres malins et aux chancres. Aussi le bon vieillard Guidon parlant desdites vlceres, ordonne y appliquer lamine de plomb frottées de vif-argent. Car veritablement on peut dire qu'il est alexipharmaque et antidote contre les vlceres malins qui sont rebelles à tous medicamens, de sorte qu'il consomme leur malice et virulence.

Et en cest endroit pour confirmation de ce, ie reciteray vne histoire d'une Dame d'honneur de la Roynne mere, nommée madame de Montigny, laquelle auoit vn chancre en la mammelle senestre, de grosseur d'une noix, qui luy causoit des douleurs par interualles picquantes, et si les habillemens luy pressoient tant soit peu dessus, sentoit vne grande douleur. Vn iour se complaignoit à la Roynne de son mal, et pource luy commanda de se mettre entre mes mains pour la guarir : où subit qu'elle me l'eut montré, et interrogée de la maniere et du temps que la douleur estoit plus grande, ie conneus que c'estoit vne tumeur chancreuse. Ce que ie luy celay, et persuaday que l'eusse avec moy monsieur Houllier, Docteur Regent en la faculté de Medecine, personnage signalé et reconneu de tout homme docte, lequel ayant veu, palpé et touché ladite Dame, conclut estre vne tumeur chancreuse : et resolumes ensemble qu'il falloit vser de cure palliatue, craignant d'irriter ceste hydre, qu'elle ne sortist en fureur hors de sa taniere. Et pour ce fait luy ordonna son regime et certaines purgations, desquelles elle vsoit par

certain iours interposés : et sur la tumeur fut appliqué vne lamine de plomb, frottée de vif argent, et quelquesfois des vnguens cy dessus mentionnés, lesquels furent continués par l'espace de deux mois. A la fin ladite Dame se commença à fasher, disant que son mal ne guarissoit ny empiroit : à cause dequoy print nouveau conseil d'un Medecin, lequel ayant veu son mal (et non conneu, combien qu'il fust docte), luy promit la guarir, dont en fut fort ioyeuse, et en fist recit à la Roynne, laquelle voulust scauoir dudit Medecin s'il trouuoit le mal incurable : où promptement luy respondit que non, et qu'il la guariroit en bref. Alors la Roynne luy dit : le tenois pour certain que c'estoit vn chancre, duquel iamais ne guariroit : neantmoins il persista en sa promesse, et assura de la bien tost guarir, ce qu'il fit. Et pour ce faire contemna et ietta arriere nos remedes, et y appliqua des medicamens chauds, mollificatifs et attractifs : où tout subit la tumeur s'enfla grandement, avecques de grandes douleurs et inflammations, de façon que la mammelle secreua ainsi qu'une pomme de grenade, lors qu'elle est en sa maturité, et luy suruint vn flux de sang si grand et vehement, que ledit Medecin fut contraint pour l'estancher, appliquer pouldres caustiques, qui augmentent encore d'avantage la douleur, inflammation, defaillance de cœur, dont la mort s'ensuiuit. Et ainsi voila comme ledit Medecin tint sa promesse de bien tost la guarir, mais ce fut de tous maux¹.

¹ Dès long-temps avant Paré, on avait signalé le danger de toucher aux cancers, même quand l'extirpation était complète ;

J'ay bien voulu reciter ceste histoire , pour instruire le ieune Chirurgien , à fin qu'il ne tombe en tel accident.

CHAPITRE XXX.

DE L'ANEURISME¹.

Aneurisme est vne tumeur molle qui obeit au toucher , engendrée de sang et d'esprit expandus sous la chair par dilatation ou relaxation d'une artere (combien que l'auteur des definitions semble vouloir l'Aneurisme advenir par dilatation de quelque vaisseau veineux en general²). Galien dit que quand l'artere est ouverte par anastomose , il se fait vne maladie dite Aneurisme. Elle se fait aussi quand l'artere est blessée d'une playe , et la peau qui gist dessus se clost et cicatrise , et la playe de l'artere demeure sans estre agglutinée ,

ainsi on lit dans Bertapaglia , *De apus'em., cap. de card cancri* :

« Un certain medecin osa ouvrir une mamelle cancéreuse d'une femme de bien, et l'autre sein se gonfla. Moi-même, autrefois, j'ai osé avec un cautere potentiel (*raptorio*) extirper du côté antérieur d'une femme un cancer non ulcéré que j'avais bien reconnu ; elle guérit en cet endroit, mais le mal revint proche de là avec ulcération et couleur noire; en peu de jours, il monta à la langue, et elle mourut entre les mains d'un ignorant qui avait promis de la guérir promptement avec ses herbes. »

¹ Avant ce chapitre, la seconde édition et les suivantes en contiennent un autre intitulé: *De la fièvre qui survient aux tumeurs scirrheuses*, supprimé pour les raisons déjà alléguées.

² Cette parenthèse manque dans la première édition.

ny bouchée ou remplie de chair : semblablement pour avoir ouvert vne artere en lieu de la veine faisant la phlebotomie.

Donc les aneurismes se font par anastomose , et diapedese , ruption , erosion, et playe.

Icelles adviennent en toutes les parties de nostre corps , mais le plus souvent à la gorge des femmes qui ont mauuais accouchemens : car retenant violement leur haleine, cause que l'artere se dilate et rompt , puis le sang et l'esprit sortent petit-à-petit , et s'amassent sous le cuir.

Les signes sont tumeur grande ou petite, avec pulsation, couleur comme la peau estant en son temperament naturel , molle au toucher , qui cede et obeit quand on la presse avec les doigts , de façon que si la tumeur est petite, elle se perd du tout , à cause que le sang et esprit entrent au dedans du corps de l'artere , puis ayant osté les doigts de dessus, retourne subit comme elle estoit auparavant. A d'aucunes, quand on presse des doigts dessus, on sent vn bruit ou sifflement : et non seulement quand on presse dessus , mais aussi sans compression , qui se fait par l'impetuositè de l'air spirituel, qui entre et sort par la petite ouverture de l'artere. Mais es aneurismes qui se font par vne grande ruption de l'artere , on n'entend aucun bruit : car tel sifflement vient pour l'angustie et petite ouverture.

Si les Aneurismes sont grandes, estans aux aisselles, aines et autres parties où il y aye grands vaisseaux , ne reçoivent curation : parce que les incisant, en sort subit une grande abondance de sang et d'esprit vital , qui cause souvent la mort du malade. Ce que j'ay veu quelquesfois, et de recente memoire, à vn Prestre de

Saint André des Arts, nommé maître Jean Mallet, demeurant à la maison de Monsieur de Thon, premier President.

Ce Prestre auoit vne Aneurisme de grosseur d'une noix sus la jointure de l'espaule, et luy conseillay qu'il se donnast de garde de la faire ouvrir sur sa vie : mais au contraire qu'il vsast de l'vnguent *de bolo*, et de compresses trempées en jus de morelle et semperuine, meslés avec formage frais et escremé, et autres choses froides et astringentes, et mesmes de l'emplastre *contra rupturam*, et d'une lamine de plomb, et que ses chausses fussent vn peu courtes, à fin que son pourpoint luy seruist de ligature pour presser dessus. Aussi qu'il eust toutes choses qui subtilient le sang : mesmes qu'il se gardast de chanter à pleine voix audit Saint André, comme il faisoit volontiers. Ce qu'il fist par l'espace d'un an : toutesfois il ne put tant faire que la tumeur ne s'augmentast, et se retira vers vn Barbier, qui pensoit que son aneurisme fust vne autre espece d'aposteme : et pour ce luy fut appliqué au soir vn ruyseau pour faire ouuerture. Le lendemain au matin, l'ouuerture faite, ietta vne grande quantité de sang, dont espouuanté cria à Madame la premiere Presidente que l'on m'appellast pour l'estancher, en luy disant que ie luy auois bien dit qu'il n'y falloit faire ouuerture : et deuant que ie fusse vers luy, auoit rendu l'esprit.

Partant ie conseille au ieune Chirurgien qu'il se garde d'ouuoir les aneurismes, si elles ne sont fort petites et en parties non dangereuses : coupant le cuir au dessus, le separant de l'artere, puis on passera vne aiguille à seton, enfilée d'un fort fil, par sous l'artere aux deux costés de

la playe, et sera ladite artere liée, puis coupée, et la playe traitée comme vne simple playe, laissant tomber le filet de soy-mesme : et ce faisant Nature engendre chair, qui sera cause de boucher l'artere¹.

Les aneurismes qui viennent aux parties interieures, sont incurables, et aduiennent souuent à ceux qui ont eu la verolle et sué plusieurs fois : à

¹ Ce passage a été le sujet d'une discussion fort vive, et qu'il n'est pas sans intérêt de rappeler pour l'histoire de la chirurgie. Dans la thèse de concours de M. Lisfranc (1834), on lit à la page 20 le passage en question, après quoi l'auteur ajoute :

« Ainsi la méthode de Desault ou de Hunter, qu'on a fait remonter à Anel, puis à Guillemeau, a une origine plus ancienne encore ; il faudrait pour la rendre à son premier inventeur l'appeler méthode d'A. Paré, et dans tous les cas, l'honneur en revient à la chirurgie française. »

M. Dezeimeris a été d'un avis différent ; voici comment il entend la doctrine de Paré :

« Si les anévrysmes sont volumineux et situés en des parties dangereuses, répète Paré avec la longue suite de ses prédécesseurs depuis Aëtius, il faut les respecter et se garder de les ouvrir. — « Je conseille au ieune chirurgien qu'il se garde d'ouuoir les anévrysmes, si elles ne sont fort petites et en parties non dangereuses. Mais si elles sont fort petites et en parties non dangereuses, dit évidemment ce passage, c'est le cas de les opérer, et cette opération se fait alors *couplant le cuir au-dessus*, le separant de l'artere. etc. » Donec, première conclusion, Paré veut que l'on coupe l'anévrysmes.

« Maintenant on veut-il que l'on fasse la ligature ? je puis déjà répondre : à l'endroit de la tumeur, puisqu'il ne parle que de couper en un seul endroit. Mais en voici une nouvelle preuve :

« L'auteur de la thèse pense qu'il s'agit d'une ligature à distance de la tumeur et au-dessus d'elle. Mais, dans la langue de Paré, *au-dessus* ne veut pas plus dire *au-dela*

cause que leur sang a été grandement eschauffé et subtilié, qui est cause que celui qui est contenu aux artères, cherche à sortir hors, et fait dilatation du corps de l'artère, voire

par en haut, que par sous ne veut dire au-delà par en bus. Au-dessus, pour Paré, signifie exactement la peau qui est sur la tumeur. Je maintiens ce sens pour incontestable. Que si l'on a quelque doute sur cette interprétation, on n'a qu'à prendre la traduction latine des œuvres de Paré, et toute incertitude cessera; car on lit *superincidatur cutis*, en un seul mot, *superincidatur!* pour rendre tout doute impossible. Et qu'on n'aille pas dire que la traduction peut être infidèle, car elle a pour auteur... Guillaume lui-même, auquel on ne peut objecter qu'il n'a pas bien compris la pensée de son maître, et qui se serait bien gardé de l'affaiblir en un point sur lequel il aurait eu la même idée que lui, et auquel il aurait dû attacher tant d'importance. » *Archiv. gén. de médecine*, 1831, t. v, p. 490.

La réponse ne se fit pas attendre; elle est trop longue pour être reproduite ici, il suffira d'en indiquer les principaux points. On faisait remarquer que Paré ne parle que de couper le cuir, et non d'ouvrir l'anévrisme même; que la signification des mots *par sous* et *au-dessus* était assignée par M. Dezeimeris d'une façon tout-à-fait arbitraire, et enfin qu'il traduisait le passage tout entier d'une manière infiniment trop libre. Il y avait du reste une ressource capitale pour juger de la signification des mots et de la phrase, c'était la traduction latine; nous la reproduisons ici avec les réflexions de l'auteur de la réponse :

« *Quare tyronem chirurgum diligenter monitum velent, ne temere aneurismata, nisi forte exigua sint et in parte ignobili nec insignibus vasis prædictâ, aperiat: hæc potius arte curationem aggrediatur. Cutis superincidatur, dum patefat arteria: patefacta ipsa scalpello undique a circumstantibus particulis deducatur, ipsi retu-a et incurva acus introrsum filum trahens subjiciatur, ligetur, hinc abscondatur: morti illi lapsus ex sese expectetur, dum na-*

quelquesfois à mettre le poing.

Ce que j'ay vu au corps mort d'un nommé Belanger, maistre tailleur d'habits, demeurant sur le pont Saint Michel, pres l'enseigne du Coq, le-

tura abscissæ arteriæ oras regeneratâ carne obducet: dehinc reliquum curationis simplicium vulnerum modo absolvatur.

» Maintenant, monsieur, qu'en dites-vous? Voyez-vous bien clairement maintenant qu'A. Paré ne veut pas qu'on ouvre les anévrismes, à moins qu'ils ne soient petits et en parties peu dangereuses, et qu'il conseille préférablement, *potius*, le moyen suivant? Voyez-vous qu'il s'agit de couper la peau, *cutis*, et non pas l'anévrisme? Voyez-vous que cette section n'est faite que pour mettre à nu l'artère, *dum patefat arteria*? Voyez-vous qu'il s'agit de l'artère elle-même, *arteria ipsa*? Ici, Guillaume ajoute quelque chose au procédé de son maître; il veut qu'on coupe l'artère après l'avoir liée, mais toujours l'artère elle-même, *arteria ipsa abscondatur*, et il note même que la nature bouchera les bouts de l'artère divisée, *arteriæ abscissæ oras*. Tout cela, à votre avis, s'applique-t-il à l'incision de la tumeur? Et comment donc expliqueriez-vous ce que Guillaume ajoute au texte de son maître: qu'on traitera après la chute des ligatures la plaie comme une plaie simple, *simplicium vulnerum*? »

M. Dezeimeris n'a pas répondu à cette vive argumentation; et en effet si le texte même de Paré peut laisser quelque doute, la traduction latine exprime très clairement que le procédé consiste dans la ligature simple et l'incision de l'artère, sans toucher à l'anévrisme.

Il convient toutefois en finissant de corriger une erreur dans laquelle sont tombés les deux antagonistes: ce n'est point Guillaume qui est l'auteur de la traduction latine, il n'en est que l'éditeur; seulement, en sa qualité de chirurgien et de disciple de Paré, il est à présumer qu'il a dirigé le traducteur véritable dans tous les endroits où le texte français ne paraissait pas assez clair.

quel auoit vne aneurisme à l'arlere veineuse¹, dont il mourut promptement en iouant à la paulme, parce que ledit vaisseau se creua. Le l'anatomisay, et trouuay vne grande quantité de sang espandu dedans le Thorax, et le corps de l'artere dilaté iusques à y mettre le poing, et sa tunique interne tout osseuse. Ce que ie monstray peu apres aux Escholes de Medecine à plusieurs auditeurs, faisant vne dissection anatomique, dont les spectateurs furent grandement esmerueillés, et pour ce la garde en mon cabinet comme chose monstrueuse. Pendant que ledit Belanger

¹ Ce fait extrêmement remarquable, quelle que soit l'interprétation qu'on lui donne, n'a pas été compris par tous de la même manière. Haller y a vu un anévrysme de la veine pulmonaire; *anevryma venæ pulmonalis (eo tempore dicent arteriam)*. — *Bibl. chir.*; tom. I, pag. 200. — D'autres ont jugé autrement.

« Je ne connais, dit Laennec, qu'un seul exemple de dilatation considérable de l'artere pulmonaire: c'est celui qui est rapporté par A. Paré, qui dit avoir trouvé l'*artere veineuse* (il me paraît probable, ainsi qu'à Morgagni, qu'il a voulu dire la veine artérielle ou l'artere pulmonale) assez dilatée pour pouuoir contenir le poing, et présentant des ossifications a sa surface interne. » *Traité de l'auscult.*, deuxième édition, tom. II, pag. 729. »

La difficulté était facile à résoudre. Paré lui-même, dans son anatomie (voyez ci-dessus, pag. 192), dit formellement que des deux oriüces du ventricule gauche, l'un baille issue à l'artere aorta, et l'autre à l'artere veineuse. Du reste il suivait en ceci le langage de tous les anatomistes de son temps, Fallope dit tout aussi bien: *Venosa arteria cordis fuliginex ex sinistro ventriculo ad pulmones deferens*, etc. — *Oper. omn.*, pag. 497. Il s'agit donc évidemment ici d'une dilatation de la veine, ou plus exactement de l'une des veines pulmonaires.

viuoit, auoit vn tres grand battement de toutes les arteres: et disoit sentir vne extreme chaleur par tout le corps, et souuent tomboit en deffailance de cœur. Monsieur Sylulus, Lecteur du Roy en Medecine, luy fist oster le vin. et en lieu d'iceluy vsoit d'eau bouillie et souuent toute pure: son manger estoit de fromages frais entierement escremés: mesmement luy en faisoit appliquer sur la douleur en forme de cataplasme. Au soir vsoit d'orge mondé, auquel il y auoit farine d'orge et semence de pauot: par interualle prenoit clysteres refrigerans ou casse mondée toute seule. Et me dit ledit Belanger, qu'il n'auoit point receu de tous autres Medecins si grande ayde, que du conseil dudit Sylulus.

Or la cause pour laquelle telles aneurismes deuiennent grosses et leur conscription osseuse, c'est que le sang de l'artere chaud et bouillant fait que sa tunique premierement se dilate et eslargist: puis en fin se dilacerer et rompt, empruntant lors des parties voisines matiere semblable à soy pour se reünir, et fait lors vne tumeur grande ou petite, selon la capacité de la partie, puis peu à peu la circonscription de la tumeur se desseiche et endurest, en façon d'vn vaisseau se faisant cartilagineux, voire osseux par cause materielle et efficiente: ainsi que les pierres sont procreées aux reins et à la vessie. Car la matiere terrestre du sang se desseiche et espessist par la chaleur estrange, qui fait que s'adherent contre la tunique de l'artere et des parties qu'elle occupe, s'endurest et denient osseuse: et ce par vne grande providence de Nature (chambriere du grand Dieu) voulant faire rampart, comme vn bouleuert fort, de peur que

le sang chaud et bouillant et plein d'esprit ne s'escoule et passe au tra- uers de la tunique de l'artere aneurismatisée ou dilatée.

Si ce n'est qu'on veuille dire telle dure é aduenir à raison des medica- mens froids et repercutiens, continuel- lement apposés sus telles tumeurs, qui ont vertu d'endurcir et espaisir : comme il est aisé à colliger de ce que dit Galien au ch. dernier du 4. liu. de *Præagitione ex pulsibus*¹.

D'avantage à celles qui sont avec grande tumeur, souuent on n'y sent

¹ Ce paragraphe manque dans la première édition.

aucune pulsation, ny aussi en pres- sant dessus, on ne peut renvoyer le sang au dedans de l'artere, parce qu'il y en a trop grande quantité, et aussi qu'il se conerée en thrombus et apres se pourrist : à cause qu'il n'est plus flabellé et entretenu de la chaleur naturelle du cœur, dont s'ensuit extreme douleur, puis gan- grene et mortification de la partie, et en fin la mort¹.

¹ Touchant la doctrine de A. Paré sur l'a- névrisme et celle de ses contemporains, voyez ce qui a été dit dans mon Introduc- tion.



LE SIXIÈME LIVRE

TRAITANT

DES TUMEURS CONTRE NATURE

EN PARTICULIER ¹.

PREFACE.

D'autant que la curation doit estre diuersifiée selon la variété de la température, non seulement de tout le corps, mais en especial de chacune partie, et suiuant la vertu, forme, figure, situation, et sensibilité d'icelle, il m'a semblé estre tres-necessaire de traiter des humeurs qui aduiennent à chasque partie, commençant à celles de la teste, puis aux autres. Or il vient tumeur, ou à toute la teste, ou à quelque partie d'icelle, comme aux yeux, oreilles, nez, gençives, et autres parties. Celles qui contiennent toute la teste, sont hydrocephale et physocephale.

¹ Ce livre *Des tumeurs en particulier* a probablement paru en même temps que le précédent; voyez la note qui s'y rattache, page 319. Cependant les chapitres v et vii auoient paru dans le *Traité des playes de la teste*, 1561, et la majeure partie des figures d'instruments qui s'y trouuent auoient aussi été publiées soit dans ce *Traité*, soit dans les *Dix livres de chirurgie*, en 1564.

CHAPITRE I.

DE L'EAV QUI VIEN A LA TESTE DES ENFANS, APPELLÉE HYDROCEPHALE

Hydrocephalos, est vne hydropisie de la teste, ainsi nommée des anciens Grecs, parce que l'humeur qui en est la cause est aqueux.

Ce mal vient souuent aux enfans à l'heure de leur natinité, quand les matrones leur pressent la teste, ou la tirent par violence: ou par contusion, comme cheute ou compression, qui est cause de rompre quelque vaisseau, comme veines ou arteres, lesquelles estans rompues, le sang sort hors et se corrompt, et se change en vne substance d'humeur aqueux, parce que les petits enfans ont encores le sang sereux. Ceste tumeur vient aussi de cause interne, comme de quelque abondance de serosités, ou par vne acrimonie et subtilité du sang chaud et bouillant, lequel resude et coule au trauers des porosités des vaisseaux, penetrant entre le cuir musculieux et le pericrane, et quelquesfois entre le pericrane et le crane, ou entre le

crane et la dure-mere , ou aux ventricules du cerueau, et substance d'iceluy.

Les signes pour connoistre quand cest humeur est seulement entre le cuir musculieux et le pericrane , c'est qu'on voit vne tumeur molle sans douleur, qui obeist facilement quand on presse du doigt dessus, et retourne et releue subitement.

Les signes quand l'humeur est entre le pericrane et le crane, sont presque semblables, fors seulement que la tumeur est plus dure, et s'enfonce moins soudainement, parce qu'on la touche avecques plus de distance et interposition de plusieurs parties : ioint aussi que la douleur est plus grande.

Or lors que cest humeur est entre le crane et la dure-mere , ou aux ventricules du cerueau, et en toute sa substance, le malade a les sens hebetés, comme l'ouye, et la veue : et quand on presse sus la tumeur, elle ne s'enfonce pas aisément, si on ne presse de force : alors elle obeist, et principalement aux petits enfans, parce qu'ils ont leur crane mol, et leurs sutures lasches et entr'ouuertes naturellement, et par accident encores plus, à cause de l'humeur qui est contre nature, qui les relasche et dilate d'auantage. Cest humeur esleue le crane et principalement à l'endroit des sutures : et telle chose se connoist aisément, par ce qu'en pressant dessus la tumeur, l'humeur s'enfuit au profond de la teste. Et en ceste espece de hydrocephale, la douleur est plus grande, et toute la teste est fort grosse, et le front s'auance et fort-iette en dehors : et quand le malade aduise quelque chose, il la regarde d'œil ferme et arrêté, et larmoye, à cause de la trop grande quan-

lité d'humeurs contenus en la teste.

Vesale escrit auoir veu vne fille de deux ans, malade de ceste affection, qui auoit la teste plus grosse que nul homme, et auoit le crane non osseux, mais tout membraneux, ainsi que les enfans qui ne sont encores à terme, et auoit de l'eau contenue en la teste, iusques au poids de neuf liures.

Aluercasis dit auoir veu vn enfant, duquel la teste s'agrandissant tous les iours pour l'aquosité contenue dedans, en fin deuint si grosse qu'il ne la pouuoit soustenir debout, ny assis : et mourut quelque temps apres¹.

J'ay veu quatre enfans malades de ceste affection de la teste, de l'vn desquels ie fis section apres sa mort : et proteste n'auoir trouué de cerueau non plus gros qu'vn esteuf : et iamais n'en ay veu vn seul guarir, lors que l'aquosité est en grande abondance aux parties interieures de la teste : mais lors qu'elle est aux parties exterieures, reçoient guarison.

Doncques si l'humeur est seulement entre le cuir musculieux et le pericrane, ou entre le pericrane et crane, si elle est petite, faut essayer la resoudre : et si l'on ne peut, il faut faire incision, euitant le muscle temporal, et faire sortir l'humeur qu'on trouue comme vne laueur de chair sanglante : autresfois du sang noir : et si elle est causée de contusion, on trouue avec ledit humeur des thrombus de sang. Ayant fait l'ouuerture, et l'humeur estant euacué, on remplira la playe de charpy sec, et sera mis par dessus vne compresse, faisant ligature propre : et le reste de la cure se parfera comme il sera necessaire.

¹ Ce chapitre est jusqu'ici presque littéralement extrait de Dalechamps, chap. III.

CHAPITRE II.

DV POLYPVS.

Le Poupre ou Polypus, est vne tumeur contre nature faite au nez, prenant le plus souuent son origine aux os cribleux. On le nomme ainsi pour la similitude qu'il a avec les pieds du Pourpre marin, autrement dit Pousse-pied, et aussi pource qu'il ressemble de consistance à la chair d'iceluy. Ceste maladie bousche et empesche le nez des malades, leur faisant ennuy et incommodité, tant à parler qu'à respirer, et ietter les excremens, ayans les narilles escarquillées et la face horrible à voir.

Cornelius Celsus dit que Poupre est vne petite chair, quelquesfois blanche, et quelquesfois rougeastre, adherante à l'os du nez, dit Ethmoïde ou cribleux, pendante quelquesfois iusques sus la léure. Elle croist aussi en derriere, bouschant le trou du palais. par lequel l'air et les excremens descendent du nez au destroit de la gorge, estant de telle grandeur qu'on peut le voir au derriere de l'v-uule: et est souuent cause d'estrangler le malade, par faute d'auoir son inspiration et expiration.

Il y en a cinq especes :

La premiere est vne membrane molle, longue, mince, semblable à la luette relaxée et abaissée, attachée au milieu du cartilage du nez, pleine d'vn humeur pituiteux et gluant, qui fait ronfler le malade en dormant, qui sort hors du nez en expirant, et rentre en inspirant, et parler d'vne voix casse.

La seconde espece est vne chair dure au toucher, engendrée d'vn sang melancholique non aduste qui

bousche la narille, et donne empeschement à la respiration faite par le nez.

La troisième, est une chair eminente sus le cartilage, ronde, molle au toucher, engendrée d'vn sang phlegmatique.

La quatrième, est vne tumeur dure, semblable neantmoins à chair, qui fait bruit quand on la touche, comme si c'estait vne pierre, laquelle est engendrée d'vn sang melancholique, fort desseiché, et peut se dire scirrhe confirmé et insensible.

La cinquième, sont plusieurs petits chancres engendrés de biais en la superficie du cartillage. Aucuns d'iceux sont vlcérés, les autres non: et de ceux qui sont vlcérés, sort vne sanie puante, infecte, et de mauuaise odeur.

Il ne faut mettre la main à ceux qui sont douloureux, durs avec renitence, ayant la couleur tirant sur le liuide ou plombé, parce qu'ils tiennent de la nature du chancre, et souuent y degenerent totalement. Toutesfois à cause de la douleur, on pourra vser des medicamens dits cy deuant au chancre, lesquels sont palliatifs, et anodins, comme cestuy.

℞. Olei de vitell. ouor. ʒ. ij.

Lithar. auri, et tuth. præpar. ana ʒ. j.

Succ. plantag. et sola. ana ʒ. j. ʒ.

Lapid. hæmat. et camph. ana ʒ. ʒ.

Agiten. simul longo tempore in mortario plumbeo, et fiat medicamentum.

Duquel en sera appliqué dedans le nez.

Ceux qui sont mols, laxés et sans douleur, sont curables quelquesfois, les arrachant avec un instrument propre à ce faire, ce que j'ay fait souuentefois, ou consommant par cauterés actuels, appliqués avec canules, de peur qu'on ne touche aux parois

et parties saines : ou bien par cautere potentiel, comme d'egyptiac fortifié, fait de parties égales de ses ingrediens avec le vitriol, lequel consomme ceste chair superflue. Autant en fait l'eau forte, ou huile de vitriol, consommant du tout sa racine : car s'il en reste tant soit peu d'icelle, il retourne facilement. Et lors qu'on y appliquera le cautere actuel ou potentiel, ou quelques medicamens acres, il faudra appliquer sus le nez, et aux parties d'iceluy, medicamens repercussifs, froids, et astringens, en les renouellant souuent à fin de seder la douleur, et empescher l'inflammation : comme, *unguentum de bolo, nutritum, populeum, oui albumen cum oleo rosaceo agitalum*, et autres¹.

CHAPITRE III.

DE LA TUMEUR QUI EST SOVS LES OREILLES, NOMMÉE PAROTIDE.

Parotide, est vne tumeur contre nature, occupant les glandules et parties d'autour, qui sont sous les oreilles dites *Emonctoires du cerueau* : lesquelles, parce qu'elles sont laxes et rares, facilement reçoivent les excremens d'iceluy.

Les vnes se font par crise, comme il aduient souuent apres quelque longue maladie : autres lors que le cerueau se sent opprimé de beaucoup d'humeurs, lesquelles il chasse et expelle en ceste partie, comme

chose qui luy est du tout contraire.

Telles apostomes sont souuentesfois avec grande inflammation, à cause que l'humeur qui est chaud et mordicant, peche quelquefois plus en qualité qu'en quantité. Semblablement il y a grande douleur pour la distension des parties, et exquis sentiment, à cause du nerf de la cinquième coniugaison, lequel est dispersé par toutes les parties voisines : et pour les membranes du cerueau qui sont proches, qui est cause que le malade sent une douleur intolerable à la teste. et à toutes les parties de la face tumées. Aussi telle maladie vient d'un humor gros et gluant, qui tombe sus lesdites glandules. Les ieunes gens sont plus tourmentés de telle affection que ne sont les vieils. Souuentesfois aussi aduient fièvre et inquietude.

Telles tumeurs sont difficiles à guair, lors qu'elles se font par crise et d'un humor froid, lent et gluant : et lors qu'elles se terminent par suppuration, soit le plus souuent grande quantité de matiere.

La curation se fera par bon regime de viure, lequel si la matiere dont elle est engendrée est chaude, tendra à frigidité : aussi si elle est grosse et crasse, la maniere de viure sera chaude, et de subtile substance : et s'il y a rougeur à la partie qui demonstre grande inflammation et abondance de sang, la phlebotomie y est grandement necessaire. Quant aux medicamens topiques, comme nous enseigne Galien¹, ne doiuent estre semblables comme aux autres inflammations, à sçauoir repercussifs, et principalement si telles tumeurs sont faites par voye de crise : d'autant que là où Na-

¹ Le commencement de ce chapitre est emprunté à Dalechamps, chap. xxv ; la première formule est de Vigo, lib. II, tr. III, cap. 9 ; mais je n'ai trouvé nulle part avant Paré ni sa division des polypes en cinq espèces, ni le traitement par l'eau forte ou l'huile de vitriol.

¹ Gal. 3. de la comp. des medicamens selon les lieux, ch. 2.—Hipp. aph. 21, liu. 1.—A. P.

ture tasche à se descharger, faut que le Chirurgien tende pareillement, lors principalement que la descharge se fait par lieux propres et conuenables par Nature, et non incommodes par accident. Le semblable ferons, si la matiere dont est engendrée la tumeur est veneneuse, d'autant que l'on causeroit vn plus grand mal, la renuoyant aux parties interieures. Parquoy le Chirurgien doit auoir esgard d'aider à nature en ce qu'il pourra, en attirant ceste mauuaise humeur par medicamens attractifs.

Or si la fluxion est si grande, et accompagnée d'extreme douleur, dont s'en pourroit ensuiure veilles, inquietudes et fièvres, qui pourroient prosterner les vertus: Galien est d'aduis de mesler bien peu de repercutifs avec grande quantité de resolutifs. Parquoy au commencement sera appliqué vn tel cataplasme.

℞. Farinæ hordei et semin. lini ana ℥. ij.
Coquant. cum malsa, aut decoct. camomil
addend. :

Butyri recent. et olei camomil. ana ℥. j.

Fiat cataplasma.

On vsera aussi de ce liniment.

℞. Butyri recent. ℥. ij.
Olei camom. et lilior. ana ℥. j.
Vnguent. de alth. ℥. ℔.

Cera parum. — Fiat linimentum.

Duquel sera frotté toute la partie, y appliquant de la laine grasse.

Lors que la douleur est aucunement appaisée, on vsera de medicamens discutiens et resolutifs plus forts, comme:

℞. Rad. alth. et bryo. ana ℥. ij.
Folio. rut. puleg. orig. ana m. j.
Flor. camomil. et melilot. ana p. j.

Coquantur in hydromelite, pist. passent.
addend.

Farin. sœnug. orob. ana ℥. j.

Pul. ireos, camomil. et melilot. ana ℥. ij.

Olei anethi et ruth. ana ℥. j. ℔.

Fiat cataplasma.

Et encore pour d'auantage resoudre, tu pourras vser de l'emplastre de oxycroceum et de melilot.

Si la tumeur vient dure, tu auras recours aux medicamens ordonnés au chapitre de Scirrhe.

Pareillement si elle tend à suppuration, tu appliqueras tel remede :

℞. Rad. lilior. et cep. sub cinerib. coctar.
ana ℥. iij.

Vitell. ouor. ij.

Axung. suillæ et vnguenti basilico.
ana ℥. j.

Far. fem. lini. ℥. ℔.

Fiat cataplasma. vt artis est.

Et s'il est necessaire de faire aperition, sera faite, et l'vlcere traité comme auons dit par cy deuant ¹.

Or quelquesfois la tumeur est si rebelle à guarir, que souvent, le Chirurgien tendant à resolution, vient à suppuration. Aussi estimant que la suppuration soit proche d'vn iour en autre, soudain se resout : et pour confirmation de ce, ie te reciteray deux histoires de Thierry de Hery (*au liure de la Verolle*).

Vn iour il fut appelé pour traiter vn ieune enfant qui auoit vne parotide, accompagnée d'vne grande inflammation, douleur et pulsation, et

¹ Toute la fin de ce chapitre avait été retranchée à partir de la deuxième édition, et les deux histoires de Héry reportées au liure des Venins. ch. 46. Je les ai rétablies en cet endroit, comme dans la première édition; d'abord parce que la rédaction en est différente et qu'elles ont vraiment ici un intérêt tout spécial, mais surtout à cause du dernier paragraphe qui ne se lit pas au liure des Venins, ainsi qu'on peut comparer.

autres signes signifiant generation de pus. Au moyen dequoy fut conclu y appliquer vn cataplasme suppuratif, et le lendemain on trouua grande diminution de la tumeur, et autres accidens. Dont vn Medecin et luy furent grandement esbahis, à cause qu'ils auoient deliberé le iour d'apres y faire ouerture : et au second appareil, se trouua sans nulle inflammation, pulsation, douleur, et la partie fleschie, la tumeur presque toute resoluë. Au troisième appareil, il apperçut dedans le cataplasme du vif-argent, et s'enquist d'où il pouuoit estre venu : en fin fut trouué qu'un sien seruiteur auquel luy auoit commandé faire ledit cataplasme (faute de curiosité) l'auoit meslé avec vne portion d'vnguent auquel il y auoit du vif-argent. Toutesfois ledit enfant fut du tout guari en cinq ou six iours, sans supuration ny aucun inconuenient.

Pareillement vne Damoiselle fut affligée d'vne semblable maladie, laquelle non seulement luy comprenait le derriere de l'oreille, mais vne grande partie de la gorge et quasi tout le cou, accompagnée d'vne tres-grande inflammation et douleur : de sorte que iour et nuit ne pouuoit aucunement reposer : et dit qu'il appliqua remedes ausquels entroit du vif-argent : et de la premiere application la tumeur, douleur, inflammation diminuerent, et peu de iours apres la resolution se fit, et fut entierement guarie.

Et quant à ce que ie puis apporter en cest endroit, ie proteste auoir fait plusieurs fois le semblable, où j'ay trouué les effets susdits : et entre tous autres l'emplastre de *Vigo cum mercurio duplicato* est excellent pour amolir et resoudre lesdites tumeurs, pourueu qu'elle soit recentement et fidelement faite.

CHAPITRE IV.

DES TUMEURS ET CHAIRS SUPERFLVES
DES GENCIUES, APPELLÉES DES GRECS
EPULIDES.

Epulis est vne excroissance de chair qui se fait aux Genciues entre les dents, qui peut à peu croist, quelquesfois de la grosseur d'vn œuf, ou plus, de façon qu'elle garde de parler et mascher, iettant vne humidité salieuse d'odeur fetide : et souuent se tourne en chancre. Ce que l'on connoistra par la douleur, chaleur et autres accidens : et lors n'y faut toucher par l'œuure de main. Mais à celle qui n'est douloureuse, ou la pourra extirper : ce qui se fera en la liant et serrant avec vn fil double, iusques à ce qu'elle tombe : puis estant cheute, faut cauteriser sa racine, ou autrement reuiendroit, avec vn caustere canulé dessus escrit : ou avec vn potentiel, comme huile de vitriol ou eau forte, si proprement appliqué, qu'il ne face lesion aux parties saines.

L'en ay amputé qui estoient si grosses, que partie d'icelles sortoit hors la bouche, qui rendoit le malade fort hideux à voir, et iamais aucun Chirurgien n'en auoit osé entreprendre la guerison, à cause que ladite excroissance estoit de couleur liuide : et ie considerois outre ceste liuidité, qu'elle n'auoit point ou peu de sentiment : donc pris la hardiesse de la couper, puis cauteriser, et le malade fut entierement guari : non toutesfois à vne seule fois, mais à plusieurs à cause qu'elle repulluloit, combien que ie l'eusse cauterisée. Et qui en estoit cause, c'estoit vne petite portion de l'os de l'alueole où sont

insérées les dents, qui estoit alteré et pourri.

T'en ay souuentefois trouué, qui par long espace de temps s'estoient degenerées en cartil ges, voire en os : et partant le plustost qu'il sera possible on viendra à la curation. Car lors qu'elles sont petites et non enracinées, sont plus faciles à curer, d'autant qu'on trouue seulement vn humeur glaireux dedans, qui petit-à-petit s'endurcit, et les rend tres-difficiles à curer.

CHAPITRE V.

DE RANVLA, OV GRENOUILLETTE.

Il se fait souuentefois sous la langue vne aposteme qui empesche de bien proferer la parole, appelée des Grecs pour ceste cause *Batrachum* et en Latin *Ranula*, et en nostre langue Grenouille : pource que les patiens difficilement peuuent articuler et interpreter leur langage sinon en grenouillant.

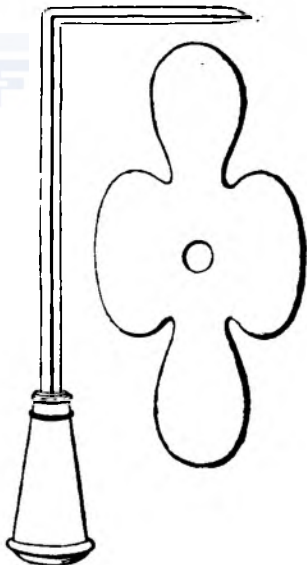
Elle est faite de matiere pituiteuse, froide, humide, grosse et visqueuse, tombant du cerueau sous ladite langue, en laquelle est trouuée vne sanie grosse et visqueuse, ainsi que le blanc d'vn œuf, tant en substance qu'en couleur, et quelquesfois aussi est de couleur citrine.

Or pour seurement parfaire la curation, il faut faire ouuerture de ladite aposteme avecques cautere actuel, plustost qu'avecques lancette : autrement le plus souuent reitere, voire par plusieurs et diuerses fois. Parquoy ouriras ladite aposteme ainsi que s'ensuit.

Il te conuient auoir vne piece de fer, de figure cambre comme vn chausse-pied, et feras ouvrir la bouche du

patient, puis la poseras sous la langue : et au milieu de ladite piece de fer y aura vn trou, lequel mettras à l'endroit où il sera besoin faire l'ouuerture, et par iceluy appliqueras le cautere actuel : et par ce moyen ne pourras toucher dudit cautere nulle autre partie de la bouche. Semblablement ne faut omettre, alors qu'appliqueras le cautere, esleuer de ton pouce la tumeur par dessous le menton : à celle fin de ne faillir à bien faire ton œuvre : puis apres l'apertion faite, feras euacuation de la matiere. Et le malade lauera sa bouche d'eau d'orge, en laquelle on aura fait vn peu bouillir sucre rosat et miel. Ce faisant l'vlcere sera guarie tost apres et sans nul accident¹.

La figure de la piece de Fer et du Cautere actuel, est telle.



¹ Tout ce chapitre avait été publié pour la première fois en 1561 dans le *Traité des*

CHAPITRE VI.

DES GLANDULES, ET AMYGDALES ENGROSSIES ET TUMEFIÉES.

A l'entrée du destroit de la gorge vers la racine de la langue, Nature a mis deux glandules vis-à-vis l'une de l'autre, de grandeur et figure d'une amande : pour ceste cause ces dites glandules sont dites Amygdales. Leur office est de recevoir l'humeur saliveuse distillant du cerveau, qui répond sur la langue pour l'enrouser, humecter et tenir fraîche, par deux conduits manifestes, à fin qu'en parlant ne se desseiche par trop et n'interrompe la continuation de la parole. Qu'il soit ainsi, on voit les febricitans par la chaleur estrange de la fièvre qui aura consommé ceste humidité saliveuse, ne pouvoir parler, si premierement n'ont lavé et humecté la bouche.

Or ces glandules, parce qu'elles sont en un lieu chaud et humide, sont fort sujettes à inflammation, et souvient avec le sang y flue une grande portion d'humeur pituiteux, cru et visqueux, dont s'ensuit tumeur, qui vient souventesfois par trop boire de vin pur et fumeux, manger trop gloulement les viandes, et s'estre tenu au serain. Les malades ont grand peine d'avalier leurs morceaux, et sentent grande douleur à les transgloutir, et

playes de la teste, fol. 266 et suivans. Les instrumens avaient ensuite été reproduits dans les Dix livres de chirurgie, 1564, avec ce titre : Autre cautere pour ouvrir un aposteme sous la langue appellé Ranuta, avec une piece de fer percée par le milieu et courbée pour garnir le dessous de la langue, pag. 209.

souvent ont fièvre. Quelquesfois ces glandules sont si fort tumefiées, ensemble les muscles du larynx et autres du col (ce qu'on voit aux Squinances) qu'elles occupent la voye de l'air, dont le malade suffoque et estranglé.

Pour obuier à tel accident, faut purger et saigner le malade, et luy appliquer ventouses derrière le col et sur les espaulles, et faire frictions et ligatures, et user de gargarismes astringens : et où elles s'apostemeroient, on fera apertion avec la lancette. Et posé le cas que l'on eust fait tout cela, neantmoins la fluxion fust augmentée, de façon que le pauvre malade fust en danger de mort, pour ne pouvoir respirer : à fin d'eviter tel peril, faut faire incision à la trachée-artere, appellée vulgairement la canne du poulmon, au dessous du nœud de la gorge. Or on peut faire hardiment l'incision en ce lieu, parce que les veines et arteres iugulaires en sont eslongnées, ioint aussi qu'il y a peu de chair en ce lieu : et pour bien faire on commandera au malade auoir la teste renuersée en derrière, à fin que ladite trachée-artere soit plus apparente : puis on fera l'incision transversalement avec une lancette courbée appellée *Bistorie*¹, prenant iustement entre les deux rameaux, se donnant garde de toucher la substance cartilagineuse, mais seulement la membrane qui les tient iointes ensemble. Or les signes que l'incision est bien faite, c'est que le vent sort par la playe, qui sera tenue ouverte iusqu'à ce que le peril de suffocation

¹ Ce mot est tout nouveau dans la langue chirurgicale de cette époque, et on le trouve pour la première fois dans A. Paré. Voyez plus bas la note de la page 389.

soit passé : puis sera cousue sans toucher au cartilage : et si les lèvres de la playe estoient comme calleuses et endurcies , faudroit les scarifier ou couper , à fin de faire la playe recente , pour mieux apres la consolider , ainsi comme nous dirons aux lèvres fendues qu'on appelle bec de lièvre.

J'ay pensé quelques vns , ausquels grande portion de la trachée artère estoit coupée , et mesmement aucuns de ses anneaux cartilagineux , qui ont esté guaris , comme l'escriroy en mon liure *Des playes de la gorge*¹.

CHAPITRE VII.

DE LA TUMEUR, ET INFLAMMATION ET RELAXATION DE L'VUULE, NOMMÉE DES LATINS COLYMELLA.

L'Vuule est vn petit corps pointu et spongieux , de figure presque semblable à vne pomme de pin , suspendue perpendiculairement à la fin du palais , à fin de rompre l'impetuositè de l'air extérieur , attiré et inspiré des poulmons , comme nous auons dit en l'Anatomie. Aussi est comme vne touche ou archet qui touche les cordes d'vne viole pour la faire resonner.

Souuent elle reçoit abondance de rhume du cerueau , qui fait qu'elle croist outre sa magnitude ou grandeur , deuenant grosse , longue et gresle en sa pointe : qui fait qu'elle cause plusieurs accidens , comme la toux par vne continuelle irritation , qui fait perdre le dormir , et garde de bien proferer la parole , et parler du

nez bien souuent. D'auantage le malade est contraint de dormir la bouche ouuerte , et luy semble tousiours auoir vn morceau en la gorge , et souuent en vain s'efforce de l'aualler , et quelquesfois suffoque.

Il faut purger , saigner , ventouser , clysteriser , ordonner le regime , vsr de gargarismes astringens , et autres remedes : et si par ces remedes ne peut estre guarie , sera cauterizée avecques eau forte : ce que j'ay fait souuent avecques heureux succès. Et si le malade ne peut estre guari par tels medicamens . faut venir à l'operation manuelle plustost que laisser suffoquer le pauvre malade , pourueu que la tumeur nesoit de figure ronde. Aussi si elle est rouge et pleine de sang , et fort douloureuse , ou de couleur noirastre , comme les chancres , à telle n'y faut aucunement toucher par instrument , ny par cautere actuel , ny potentiel. Au contraire , si elle est longue et subtile , se terminant en pointe , traissant sur la langue , et par le bout est laxè et molle , n'estant trop rouge ny trop pleine de sang , mais au contraire tirant sur la couleur blanche , et sans douleur , alors le Chirurgien peut besongner assurément , qui est oster ce qui excède sa longueur naturelle.

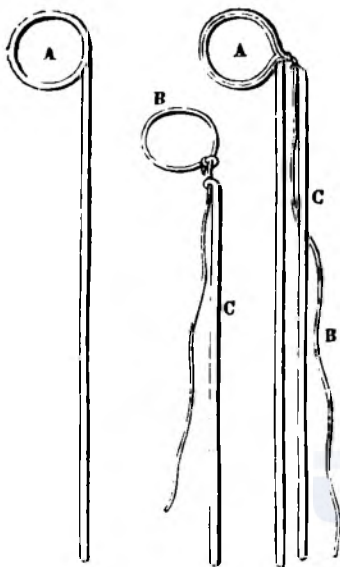
Et pour la couper , on fera seoir le malade à la clairté , luy commandant ouvrir fort la bouche , et sera baillonué : puis on prendra avecques des pincettes l'extremité de ladite Vuule , et avecques vn ciseau sera coupé ce qui est contre nature.

Ou bien sera lié avecques tel instrument , lequel a esté innoué par monsieur Castellan , homme tres-docte et de bon iugement , Medecin ordinaire du Roy , et premier de la Royne mere : lequel instrument peut pareil-

¹ C'est le liure des Playes en particulier , chap. 31.

lement servir à lier les Polypus, et verrues du col de la matrice.

Figure d'un instrument pour lier et faire tomber l'vuule trop relaxée.



A Montre un anneau, dont sa partie supérieure est un peu caue, et peut estre d'or ou d'autre matiere.

B Un filet double et ciré, lequel s'insere dedans la cauité dudit anneau, et se serre par le moyen d'un nœud coulant.

C Un autre fil de fer, dedans lequel ledit fil passe pour estre serré, alors qu'on aura pris tant de ladite Vuule qu'il en sera besoin pour estre coupée sans aucun flux de sang.

Et alors qu'on voudra resserrer ledit filet, il sera repassé par la verge de fer marquée C, et serré tant qu'on voudra : laissant ledit filet iusques au lendemain, dont son extrémité pendra hors la bouche : puis de rechef sera serré comme deuant. Or par ceste astriction on fait tomber vne partie

de ladite Vuule, et par ainsi le patient recouure santé.

D'auantage si en ladite Vuule estoit vlcere corrosiue, outre qu'elle fust relaxée, accompagnée d'un flux de sang, alors la faudroit cauteriser et consumer avec vne telle cannule fenestrée et cautere actuel, si dextrement qu'on ne touchast aucune autre partie de la bouche.

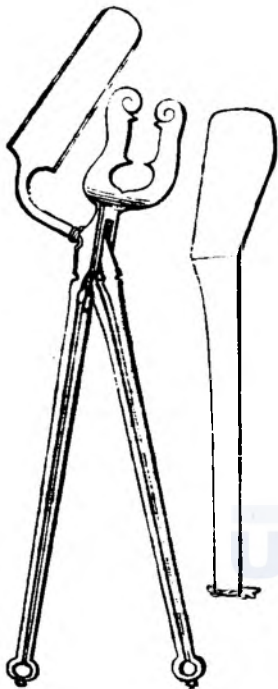
La cannule fenestrée avec son cautere actuel.



D'auantage n'ay encore voulu omettre à te donner la figure des instrumens pour tenir la bouche du patient ouuerte pendant qu'on fera l'operation : lesquels sont nommés des anciens *Specula oris*¹.

¹ J'ai suivi ici de préférence, soit pour le texte, soit pour l'arrangement des figures, l'article inséré dans le *Traité des playes de la teste*, qui m'a paru plus complet et mieux disposé. Tous les instrumens qu'on retrouve

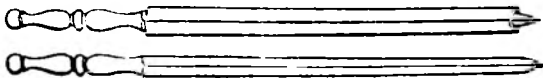
Figure de deux liuers *Speculum oris*, pour tenir la bouche ouuerte du malade, a l'heure de l'opération.



ici avoient déjà paru dans ce traité, c'est-à-dire en 1561; du reste, aucun n'appartient en propre à A. Paré; il rapporte lui-même les *speculum* aux anciens; la canule *fenestrée* avait été exactement décrite par Guy de Chauliac, qui lui-même l'avait prise de ses devanciers; et enfin le *porte-ligature* est de Du Chastel (Castellan), que le *Traité des playes de la teste* appelle *monsieur Castellanus*.

Je remarquerai à cette occasion que les

Autre cannule avecque son cautere pour ouvrir quelque aposteme froide au gosier.



CHAPITRE VIII.

DE LA SQUINANCE.

Squinance est vne inflammation de la gorge, ou du Larynx, qui empesche souvent l'air d'entrer et sortir par la trachée artère, et la viande d'estre auallée en l'estomach, lesquelles choses sont nécessaires à la vie des animaux. Les Grecs l'appellent *Synanche*.

Il y en a de trois especes et différences.

La premiere est avecques grande douleur sans apparence de tumeur au dehors, parce que l'humeur est contenu au derriere des deux amygdales, pres les vertebres du col: et partant ne peut estre apperceuë, si on ne presse sus la langue avec vne spatule, ou *speculum oris*, et alors on voit vne rougeur et inflammation en ceste partie. Aussi le malade a difficulté de respirer et d'aualler les viandes, tire la langue hors la bouche (comme fait vn chien qui a grandement couru) et la tient ouuerte pour mieux attirer son haleine, et parle du nez, estant contraint estre couché as-

Dix liures de chirurgie, qui ont répété en 1564 toutes ces figures d'instrumens, ne font aucune mention du nom de cet inventeur, que Paré a néanmoins loyalement rétabli dans toutes ses éditions complètes.

Les *Dix liures de chirurgie* présentent en outre au même endroit, fol. 210, verso, un autre cautere avec sa canule pour les abcès de la gorge, qui n'a point été reproduit dans les *OEuvres complètes*: en voici la figure.

sis pour mieux auoir son vent : son boire monte et sort quelquesfois par les naseaux, à cause que les voyes de l'air, du boire et manger sont estoupées : il a les yeux flamboyans et fort enflés, se foriettans hors de leur orbite : et à tels souuent aduient vne subite suffocation, avec vne escume sortant hors la bouche.

La seconde espece est celle en laquelle on voit vne tumeur par dedans la gorge, et non ou peu apparente au dehors, la langue aucunement enflée, les amygdales, et quelquesfois les mandibules.

La troisième espece est celle en laquelle on voit la tumeur aux parties exterieures, et peu aux interieures, et ceste est la moins perilleuse.

Les causes sont externes ou internes, comme quelque coup, ou vne areste, et autre chose estrange demeurée en la gorge, ou trop grande froideur par bruines, ou excessiue chaleur. Les causes internes procedent d'une multitude d'humeurs de tout le corps ou du cerueau, qui cause fluxion : quelquesfois de matiere sanguine, cholérique, ou de pituite, et bien peu souuent d'humeur melancholique.

Les signes pour connoistre chacun humeur particulier, ou lors qu'ils sont meslés ensemble, ont esté dits cy dessus parlant des apostemes en general.

La squinance est plus périlleuse de mort, lors que la tumeur n'appert ny dehors ny dedans. Celle qui est au dehors et non au dedans, est la moins perilleuse, et d'autant qu'elle n'empesche pas les voyes du manger et boire, ny celle de l'inspiration et expiration. Aucuns meurent de squinance en douze heures, autres en deux iours ou en quatre, les autres en sept : ce

qui est prouué par Hippocrates. *Qui cingina euadunt, iis ad pulmonem malum transit, et intra septem dies moriuntur : si verò hos dies euaserint, suppurantur*¹. Ainsi telle aposteme se termine quelquesfois par delitescence, c'est à dire par renuoy occult en autre partie, comme en la poitrine par vn empyeme, ou aux poulmons et autres parties principales, qui est cause de la mort du malade : aussi par resolution ou suppuration. La meilleure voye est la resolution, qui se fait quand il y a peu de matiere, et qu'elle est subtile, et mesmement apres la saignée, et auoir vsé de certains gargarismes à ce conuenables. Quelquesfois aussi se termine par suppuration, et lorsqu'elle vient par voye de crise, est souuent mortelle, pour la grande quantité d'humeurs qui tombent sur ceste partie, et empeschent la respiration.

Pour son manger il humera potage d'une poullaille et de veau cuits avec laictues, pourpié, ozeille, semences froides. S'il est debile, on luy fera prendre des œufs mollets cuits en eau, ou quelques pressis et orge mundé, ou vne decoction de pruneaux, raisins bouillis en eau et sucre, et autres aliments semblables. Il eutera du tout le vin, et en lieu d'iceluy boira hydromel et eau sucrée, en laquelle sera missyrop rosat ou violat, acetoux, de limons : il eutera le long dormir. Cependant le Chirurgien aura l'œil tant aux remedes vniuersels que particuliers, à cause que ceste maladie ne donne grand loisir. Parquoy il faut saigner le malade de la basilique du costé de la fluxion, et le iour mesme des veines de dessous la langue, pour va-

¹ Hipp. 3. liu. *Du prognost.* — Aphor. 10, liu. 5. — A. P.

cuer la matiere coniointe. Aussi seront appliquées ventouses sur le col et espauls, sans et avec scarification, avec frictions et ligatures douloureuses aux extremités. D'auantage on luy donnera clysteres, suppositoires, ou nouëts acres et cuisans. à fin de diuertir et detourner l'humeur conioint à la partie. Et subit qu'on voit la fluxion se faire, il faut vser de gargarismes repercussifs, à fin de l'empescher : car elle pourroit suffoquer le malade : ce que l'ay veu aduenir, quelque diligence que l'on y peust faire.

Et partant on fera gargariser souuent le malade d'oxycrat, puis de cestuy :

℞. Pomorum siluest. no. iiij.

Sumach, rosar. rub. ana m. ℞.

Berber. ʒ ij.

Bulliant omnia cum aq. sufficienti vsque ad consumptionem medietatis, addendo :

Vini granat. acid. ʒ iiij.

Diamor. ʒ ij.

Et iterum bulliant modicum, et fiat gargarisma, vt artis est.

On en pourra faire d'autres d'eau de plantain, morelle, verjus avec syrop rosat, et autres semblables.

Et si la fluxion estoit faite de matiere pituiteuse ou phlegmatique, il faut adiouster ausdits repercussifs alum, escorce de grenade, noix de cyprez, vn peu de vinaigre. et ne faut vser aucunement de repercussifs aux parties exterieures, de peur de faire renuoy de l'humeur au dedans de la gorge, mais appliquer lenitifs, à fin de relascher et rarefier les parties pour donner passage à quelque portion d'humeur qui se resoudroit.

Et si on voit que la tumeur vueille tendre à resolution, qui est lors que

le malade est sans fiéure, et aualle mieux les viandes, et aussi qu'il respire et parle plus à son aise, qu'il dort bien, et a peu de douleur, qui sont signes de prompte guerison, lors on vsera de remedes resolutifs.

Au contraire, si on connoist la tumeur se terminer à suppuration, seront appliqués remedes suppuratifs, tant par deuant que par dehors, comme gargarismes faits de racines de althea, figues, iuiubes, raisins de damas, dattes bouillies en eau, tant qu'elles soient parfaitement cuittes, et d'icelle decoction en sera gargarisé et tenu en la bouche. Semblablement est bon gargariser de lait de vache, ou de chéure, avecques sucre et huile d'amendes douces, ou violat vn peu tiede. Car tel remede suppure et apaise la douleur.

Aux parties externes de la gorge on appliquera cataplasmes suppuratifs, aussi on enuveloppera le col de laine noire avec le suif, imbue en huile de lis. Et lors que l'on connoistra la tumeur estre suppurée, la bouche du malade sera ouuerte avec un Speculum oris cy dessus escrit, et la tumeur sera percée avec vne longue historie ou lancette courbée, semblable à celle cy.

Après l'ouuerture faite, on vsera de gargarismes mundificatifs, comme

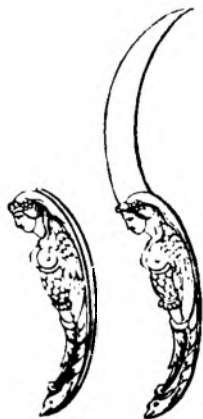
℞. Aqua hord. lb. ℞.

Mellis rosat. et syrup. rosar. sicca. ana ʒ .j.

Fiat gargarisma.

Ou bien de vin et miel meslés ensemble, desquels à toutes heures s'en gargarisera : et apres la mundification on fera cicatrice à l'vlcere, adioustant aux susdits gargarismes vn peu d'alum de roche.

Figure de deux Bistories courbées, dont l'une est ouverte, l'autre enfermée dans son manche ou chasse¹.



¹ Ces bistouris sont figurés dans les *Dietaires de chirurgie*, fol. 225, verso, avec deux lancettes ordinaires, sous ce titre commun : *Lancettes courbées et toutes droites propres à seigner et à ouvrir apostèmes et faire autres incisions*. Mais dès 1561, dans le *Traité des playes de la teste*, fol. 241, était figuré sous le nom de *Bistorie* un instrument du même genre ; et ce même instrument se retrouvant en 1552, dans la seconde édition du *Traité des playes par hacquebutes*, fol. 61, sous le simple titre de *lancette courbée*, il paraît donc que c'est entre 1552 et 1561 que le mot de *Bistorie* a été imaginé. C'est ici le lieu de dire un mot des instruments tranchants en usage aux xv^e et xvii^e siècles ; voici d'abord un passage très curieux à cet égard, extrait du *Traité des tumeurs* de Fallope.

« Quant aux instruments convenables pour ouvrir un abcès, ils ne sont pas tous usités ni approuvés. On a d'abord adopté le *rasoir*, appelé par Paul *smynion*, dont nous servons pour ouvrir les petits abcès. Le second instrument est, d'après Galien, au 14 de la méthode, 17, la *lame de myrte*, *gludiolus myrtuceus*, tranchant des deux côtés et desinant en pointe comme la feuille de myrte ; c'est ce qu'on appelle *phlebotome*, vulgairement *lancetta*, dont il y a deux espèces ; l'une

qui se termine en pointe étroite et allongée, l'autre de forme olivaire, qui convient singulièrement et qui est fort en usage parce qu'elle ne fait pas une ouverture très étroite, mais médiocre ; Paul en parle au livre 6, chap. 32 ; nous nous en servons pour les abcès de la bouche et autres semblables. Le troisième instrument est nommé par Paul *scolopion* ; c'est une sorte de couteau courbe et retors (*incurvi et retorti*) dont usaient les Arabes, et qui a son tranchant à la partie intérieure et concave ; son nom vulgaire est *gamant* ; il est parmi nous d'un usage très fréquent, et même nous le portons toujours avec nous. Il faut qu'il réunisse les conditions suivantes : premièrement, qu'il coupe parfaitement, parce qu'autrement il causerait de la douleur ; deuxièmement, qu'il soit monté sur un manche solide et fort, pour qu'il résiste au corps à inciser ; troisièmement, que vers la pointe il soit tranchant des deux côtés pour pénétrer plus aisément.

« Il faut remarquer qu'il y a une grande différence dans les instruments selon leur trempe ; en effet, pour donner à un instrument telle forme, on le fait d'une matière molle ; et pour le faire couper, on le trempe dans l'eau froide. Mais, comme l'eau rend l'acier trop cru, les modernes veulent qu'on l'éteigne dans l'huile ou la graisse de veau, ou de quelque autre animal du même genre, attendu que quand il est trop cru, il risque de casser, ce qui arrive souvent. Ces instruments doivent être conservés enduits d'huile, parce que la rouille pourrait déterminer de l'inflammation ou quelque autre accident. » (*Opera omnia*, p. 730.)

On voit par là que le bistouri existait avant Paré, sous le nom de *gamant*, ou *gamaut* (André de la Croix) ou *gamau* (Joubert, *Interprét. du diction. chir.* de Guy de Chauliac). Je trouve dans la chirurgie de Vigo, liv. II, chap. 2, au sujet de l'ouverture des abcès : *Deinde sterum cum GAMCO debes sive cum FALSA totam cavernositatem consequi*. Et, au chap. 7, relativement à l'ouverture d'une glande suppurée : *Vel est aperendum cum curvo PHEBOTOMO seu GAMAUTI*. Le nom de *bistorie*, suivant Percy, viendrait de ce que la lame concave, autrefois fixée sur un manche droit, fut montée à l'époque de

CHAPITRE IX.

DV GONGRONA (C'EST A DIRE GOVETRE
OV BRONCHOCELE¹.)

Gongrona est un mot duquel vse Hippocrates en la sentence 11. de la troisième section du 6. de Epid., et signifie ce qu'on dit en François Gouëtre ou Gouëtron, en Grec *Bronchocele*, en Latin *Hernia gutturis*: qui est une tumeur en la gorge et au col, et vient du mot Grec *Gongros*, qui signifie pro-

Paré sur une sorte de chasse courbe aussi, ce qui en faisait des couteaux deux fois courbes, *cutelli bistorti*. Mais c'est une pure hypothèse, qui est même fort difficile à concilier avec le passage de Fallope où il est dit que le chirurgien porte habituellement son *gamaut retors* avec lui. Paré avait fait *bistorie* féminin, parce qu'il l'appliqua à ce qu'il appelait auparavant une *lancette courbée*. Dalechamps, peu de temps après, le fit masculin en le changeant en celui de *bistorier*; mais *bistorie* prévalut, et on le retrouve dans Joubert et Guillemeau. Déjà ce dernier étendait ce nom à toute lancette ou rasoir aigu, et même jusqu'aux lames montées sur les jetons ou les anneaux imaginés par Paré et qui ont été décrits ci-dessus. Percy a suivi plus loin les destinées du mot; ainsi, en 1680, il se masculinisa de nouveau, et on écrivait et on prononçait partout *bistori*. En 1703, nouveau changement; on avait adopté *bistoury* avec l'y, et ce ne fut guère que vers 1750 qu'enfin on changea l'y en i, *bistouri*. (*Vie de Percy*, par Laurent, p. 52 et suiv.)

Nous verrons au livre *Des plaies en particulier*, chap. 4, la figure du rasoir tel que l'employait A. Paré: c'est un bistouri à double tranchant convexe. Je trouve pour la première fois la figure du rasoir moderne dans André de la Croix, en 1573.

Dans les écrivains antérieurs se trouvent encore les mots de *falz* ou *falsa*, *falsetta* ou *falscola*, que Joubert traduit par *faux, fau-*

prement certaine éminence ou appendice ronde, qui croist aux troncs des arbres appelée par Pline, liure 17, chap. 24, *Clauus*, *fungus*, *patella*. Gongros, selon Theophraste, liure 1 de l'histoire des Plantes, chap. 13, est un certain vice d'oliuier, quand il est brûlé du Soleil. Telle indisposition vient souvent à la gorge des femmes, comme auons dit des Aneurismes.

Or ce mot de Bronchocele est commun en general, mais il a plusieurs especes et différences. Car aucunes sont Melicerides, autres Steatomes,

ceole ou *faucille*, et qui, d'après le passage de Vigo que nous avons cité plus haut, et l'idée qui se rattache à ces mots mêmes, semblent désigner le gamaut. Un autre instrument assez fréquemment nommé au xv^e siècle est le *spathumale* ou *spathumen*, distingué en droit et en courbe. Le *spathumen* courbe figuré par André de la Croix, liv. 1, ch. 8, n'est autre qu'un bistouri concave, monté sur un manche courbe, en un mot, la vraie bistorie de Paré; ce qui achève de détraire l'étymologie hypothétique de Percy. André de la Croix nous donne d'ailleurs une synonymie assez étendue. Suivant lui, c'est le *scolopomachæron* de Galien, d'Aëtius et de Paul d'Égine; le *gamedin* d'Avicenne et d'Alhucasis. le *spathumen curvum* de Celse, le *gamaul* ou *gamaut* ordinaire. Tout à côté il en figure un autre presque semblable, mais fixé sur un manche droit, qui est le *syringotome* des Grecs, *embula* et *catoda* des Arabes, *manubrotolum* des Latins. Au liv. iv, ch. 4, il figure le *spathumen droit*, lame de lancette fixée sur un manche droit, et le *bezel* ou lame de myrte également fixée sur son manche. (*Chirurgie libri septem*, Venetiis, 1573.)

Je laisse de côté ce qui regarde les instruments spéciaux, la lancette à saigner, le *bien tranchant*, les couteaux à amputation, etc.; nous aurons occasion d'y revenir.

¹ Ce mot *gongrona* n'existe pas dans la première édition, non plus que les citations s'y rattachent.

aucunes Atheromes , les autres Aneurismes. En aucunes est trouué vne chair stupide, c'est à dire avec peu de douleur, et souuent sans douleur : toutes lesquelles seront conneuës par leurs signes, et celles qui sont curables ou incurables. Aucunes sont petites, aucunes grandes, qui occupent quasi toute la gorge : aucunes ont vn kist, les autres n'en ont point.

En celles qui se peuvent curer, on fera ouuerture, soit avec le cautere actuel ou potentiel, ou lancette : puis seront ostés les corps estranges tout d'vn coup, s'il est possible : et où on ne le pourra faire, seront ostés à plusieurs fois avec remedes propres : puis l'vlcere sera consolidé et cicatrisé.

CHAPITRE X.

DE LA PLEVRESIE.

Pleuresie est vne inflammation de la membrane appellée *pleura*, ou bien des mus les appellés *Mesopleurii* ou *Intercostaux*¹, causée d'vn sang subtil et bilieux, lequel avec impetuosité monte de la veine Caue ascendante à celle qui est dite *Azygos*, et d'icelle aux veines Intercostales : auquel lieu estant paruenü, quelquesfois se suppure, et le malade sent vne douleur poignante, avec fieure et difficulté de respirer. Iceuluy estant suppuré, quelquesfois s'euacue par la bouche. les poulmons suçans le pus, qui est porté d'iceux à la trachée-artere, et d'icelle à la bouche : quelquesfois aussi est euacué par les vrines et par le siege.

¹ Voyez pour cette définition les variations d'A. Paré, au liv. II de l'*Anatomie*, p. 183.

Et lors que Nature n'est forte pour euacuer ceste matiere, il se fait vn grand amas de sanie, dont se fait empyème.

Et pour l'euacuer. le Chirurgien est contraint de faire ouuerture entre la troisième et quatrième des vrayes costes, commençant à compter par embas¹ : laquelle ouuerture se doit faire à la distance de six ou sept doigts de l'espine, par le cautere actuel ou potentiel, ou par le rasoir, lequel doit auoir double tranchant comme nos Bistories, et faut couper peu-à-peu, conduisant la pointe vers la partie *inferieure*² de la coste, de peur de couper la veine, artere et nerfs, qui accompagnent chacune coste pour la vie et nourriture, sentiment et mouuement des muscles intercostaux. Ainsi sera euacuée la sanie peu-à-peu, faisant clorre le nez et la bouche du malade, à fin que le diaphragme et les muscles qui sont entre les costes, puissent expeller la matiere contenue au thorax³.

D'abondant, ou pourra faire l'ouuerture avec ce cautere actuel, lequel a quatre trous pour mettre vne petite cheuille haut ou bas, selon qu'on le voudra faire profiler en bas, avec vne platine de fer blanc, au mi-

¹ Hipp. *lib. de morbis internis*. — A. P.

² La cinquième édition porte bien *inferieure*, mais probablement c'est *superieure* qu'il faut lire. Voyez la note suivante.

³ Ce paragraphe se termine fort différemment dans les deux premières éditions ; on y lit seulement : *Laquelle ouuerture se doit faire par le cautere actuel ou potentiel, ou par le rasoir, faisant incision audessus de la coste, tirant vers le dos, et non au-dessous, de peur que l'on ne touche les vaisseaux qui sont situés audessous d'elle.*

La question du lieu où il faut opérer dans l'empyème n'était pas jugée de même

lieu de laquelle y a vn trou pour passer au trauers ledit cautere, à fin qu'il ne touche qu'à l'endroit où on le veut appliquer. Laquelle platine

par tous les médecins du xvii^e siècle : ce fut Amatus Lusitanus qui fit prévaloir en ce point l'autorité d'Hippocrate. Voici ce qu'on lit dans sa première centurie, cure 61^r.

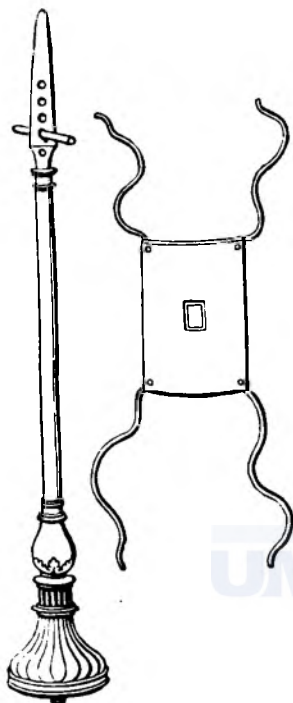
De empyemate et quod in suppuratis inter secundam et tertiam costam secari aut uri debeat.

« Une dame de qualité avoit un empyème, c'est-à-dire un amas de pus au milieu du thorax. Comme elle avoit de la force et que l'on consultoit entre médecins sur la section à lui faire entre les côtes, les uns voulaient qu'on la pratiquât entre la cinquième et la sixième côte; d'autres, entre la quatrième et la cinquième, et j'étais d'avis que ce fût entre la seconde et la troisième, ou tout au plus entre la troisième et la quatrième. Je m'appuyais et sur l'autorité d'Hippocrate et sur l'expérience anatomique. — Ici une longue discussion où l'auteur fait comparaitre Hippocrate, Galien et Celse. — Hippocrate veut que, dans les collections purulentes, on recoure à la section ou au feu, et de préférence à ce dernier; or ceci s'applique spécialement à ceux qui ont du pus dans la poitrine, premier point. Second point. Hippocrate veut que l'opération se fasse au côté gauche, s'il est possible. Troisièmement, il veut qu'elle se rapproche le plus possible du diaphragme; malheureusement, il ne fixe pas en quel endroit il faut agir. On trouve bien dans le livre *De internis affectionibus*: *Costam tertiam ab ultima usque ad os secato; dein illè cum terebrâ cavâ ultra perforato, et ubi perforata fuerit, aquæ parum emitto*, etc.; il veut donc qu'on coupe la troisième côte à partir des fausses-côtes; mais est-ce entre la troisième et la quatrième, ou entre la

doit estre vn peu courbe, à fin de s'accommoder proprement sur le costé, et estre attachée par ses quatre coings avec attaches.

troisième et la seconde? « Cela m'a tenu quelque temps dans le doute, poursuit l'auteur. attendu qu'Hippocrate veut que la ponction ou la section se fasse très près du diaphragme, et toutefois sans le léser. Pour m'éclairer à cet égard, un jour, à Ferrare, comme un frère d'André Vesale, le fameux anatomiste, disséquait un cadavre en ma présence, je pris le couteau des mains de ce bon jeune homme, et le plongeai au côté gauche entre la deuxième et la troisième côte, et je me convainquis que le diaphragme n'avait point été touché; en effet, le diaphragme naît près de la première fausse côte, et ainsi il demeure éloigné de l'intervalle qui sépare la seconde de la troisième, en sorte que la section peut bien et très sûrement s'y faire. Et cependant la manie des médecins en est venue à ce point, qu'ils n'opèrent point entre la deuxième et la troisième, mais plutôt entre la quatrième et la cinquième, ou s'il plaît aux dieux, entre la cinquième et la sixième, non sans risque pour les malades: attendu que le pus qui est contenu comme dans un sac, aurait été extrait bien facilement, et qu'ils ne le peuvent faire sortir qu'en élevant les jambes et mettant la tête en bas, d'où une foule d'inconvénients. Tout ceci étant bien entendu, la section fut pratiquée chez notre malade entre la troisième et la quatrième côte, et la dame fut rendue à la santé. »

Après avoir entendu Amatus, on se demande pourquoi il n'a pas préféré l'ustion suivant l'avis d'Hippocrate; mais il répond qu'Hippocrate lui-même, en divers endroits, notamment aux livres II et III *De morbis*, a recommandé la section, sans doute parce qu'elle effraie moins les malades.

Figure d'un caustere actuel avec sa platine¹.

Et où le malade seroit grand, ayant les costes larges, on pourroit faire l'ouverture sur icelles avec vn trépan. Laquelle estant faite par l'vn des susdits moyens, faudra euacuer le pus peu à peu : et puis y sera fait injections detersives, comme :

℞. Aq. hord. ℥. vj.
Mellis rosat. ℥. ij.

Fiat iniectio.

Et autres desquelles nous parlerons

¹ Ces instruments se retrouvent déjà dans les *Dix livres de chirurgie*, fol. 239, verso, avec cette indication. *Et est ledit caustere propre à ouvrir principalement les empyemes et apostemes qui sont au dedans du corps.*

cy apres aux playes, ensemble du reste de la curation¹.

Benedict de Vallée, natif de la ville de Thurin, aagé de vingt-cinq ans, tomba malade d'une pleuresie, laquelle suppura, et se fist vn empyéme, iettant la bouë par la bouche, la crachant en grande abondance fort fetide et puante par l'espace de six semaines, puis elle s'arresta vingt iours apres : au moyen dequoy, lors qu'il se baissoit et remuoit, on oyoit vn bruit en son corps, comme d'une bouteille à demy pleine. Et pour la guaison de ce, appella plusieurs Medecins, à sçauoir, Le Grand, Le Gros, Duret, Liebaut, Violaines, Malmedy, lesquels luy ordonnerent plusieurs remedes : en fin m'enuoya querir : et ayant consideré son mal, luy conseillay d'ouvir le costé pour donner issue à la matiere purulente : ce qu'il m'accorda lors qu'il seroit vn peu plus fort. Quelques iours apres Nature fit expulsion de ladite matiere par grands vomissemens, en sorte que tost apres fust du tout guari par la grace de Dieu et de Nature, et se porte bien pour le present, estant en bon point, comme s'il n'eust eu iamais mal.

Hippocrates dit que quelquefois il faut trepaner la coste quand il faut vider l'eau qui est amassée au thorax².

Les signes qu'il y a de l'eau contenue au thorax, c'est que le patient a vne toux seiche, asperité à la gorge, frisson, fiéure, courte haleine et principalement quand on est couché, enfleure des pieds et douleur violente : apres vne grande soif et auoir beaucoup beu, il y a de l'eau dedans le

¹ Toute la fin de ce chapitre manque dans la première édition.

² Au liu. *De morbis internis*. — A. P.

coffre. On connoist de quel costé est l'enfleure au mouuement du flot, et y a vn son comme d'une bouteille à demy remplie.

Hippocrates commande de couper la chair sur la troisième coste depuis la dernière, puis avec le foret ou vne bien petite trepane, qu'on ouure la coste pour vider l'eau ou autre matiere peu à peu, tant qu'elle soit du tout viduée¹.

CHAPITRE XI.

DE L'HYDROPSIS.

Hydropsie est nommée en Grec *Hydrops* ou *Hyderos*, parce que sa cause materielle est eau ou humeur aqueux, que les anciens appellent *Hydor*.

Pour bien définir ceste maladie, nous dirons que c'est vne tumeur contre nature, faite d'abondance d'eau, de ventosité ou de pituite assemblée, quelquesfois en toute l'habitude du corps, autresfois en quelque partie, mais le plus souuent dans le ventre inferieur, à scauoir en la capacité et espace qui est entre le Peritoine et les intestins. De là vient, pour raison de la matiere et du lieu, qu'il y a diuerses matieres et especes d'hydropsie.

Et premierement celle qui remplit l'espace vuide du ventre est ou hu-

¹ On peut remarquer que les trois paragraphes précédents se suivent sans ordre, et même avec un désordre véritable. Ils ne se rencontrent pas encore dans la seconde édition, et nous verrons plus d'une fois que les additions faites dans les dernières éditions sont jetées ainsi au hasard, et comme des notes écrites en marge qu'on aurait laissé à l'imprimeur le soin de placer. Toutefois j'ai dû respecter le texte, et je me borne à en faire la remarque.

uide, ou seiche. L'humide est nommée *Ascites*, pour la semblance d'un vaisseau dit en Grec *Ascos*, de la façon de ceux qui sont faits des peaux de boucs ou chèvres pour y mettre de l'eau, du vin ou de l'huile, parce que l'eau est contenue dans le Peritoine, comme dans vn tel vaisseau. L'hydropsie seiche est appelée par les Grecs *Tympanites* ou *Tympanis*, à raison qu'estant en icelle le ventre enflé de ventosité, si on le frappe il rend vn son approchant d'vn tabourin.

Mais quand toute l'habitude du corps est pleine de phlegme blanc, on l'appelle *Anasarca* ou *Leucophlegmatia*. Elle commence premierement es parties inferieures, comme estans plus prompts à recevoir la fluxion, et eslongnées de la chaleur naturelle: si on les comprime avec les doigts, le vestige d'iceux y demeure, et le malade est tout bouffi, ayant la couleur du visage toute blaffarde. Elle differe des deux autres: car en icelles le ventre s'enfle premier, puis les parties inferieures.

Voilà quant aux hydropsies generales et vraies: mais il s'en fait aussi de particulieres, qui prennent leur nom de la partie en laquelle s'amasse l'humeur aqueux, comme en la teste *Hydrocephalos*, à la gorge *Bronchocele*, en la poitrine *Pleurocele*, es bourses *Hydrocele*, et ainsi des autres. Neantmoins toutes ont vne mesme cause efficiente, qui est l'imbecillité ou empeschement des facultés, principalement alteratrice et concoctrice du foye, prouenant de scirrhe et dureté d'iceluy, ou des petites bubes pleines d'eau, qui s'engendrent en la membrane qui l'enveloppe: mesme de toute sorte d'intemperature grande, et principalement de la froide, qui a premierement commencé audit foye,

ou a succédé à l'Intemperie chaude par dissipation de la chaleur naturelle. et telle hydropisie est incurable : ou est suruenue par communication du vice d'une autre partie supérieure ou inférieure. Comme quand vne partie, avec laquelle le foye a connexion, est vexée d'intemperature grande^{ment} froide, consequemment le foye en refroidit. Et si c'est à cause des poulmons, du diaphragme ou des reins, le mal est aisément apporté et receu és parties gibbeuses d'iceluy par les rameaux de la veine Caue, qui issent et respendent à cest endroit. Mais si cela vient de la ratte, estomach, mesentere ou intestins (entre autres du Ieiunum et Ileon) la communication se fait à la partie caue par les veines mesaraiques et autres rameaux de la veine Porte. Par ce moyen les asthmatiques, phthisiques, spleniques, ictériques, voire les phrenetiques, tombent en hydropisie : et pour le dire en vn mot. tous ceux ausquels ou le sang pur, menstruel, ou hemorrhoidal vuidé outre mesure ou supprimé esteint ou amoindrit la chaleur naturelle, ainsi que le feu se meurt ou esteint par trop ou faute de bois.

Aufant en faut-il estimer des excremens du ventre et de la vessie, lors qu'ils sont immoderément vidés ou retenus : aussi des viandes prises en trop grande ou petite quantité, trop froides, sans ordre, sans besoin : de peu dormir, de la mauuaise condition et estat de vie : bref de toutes les choses externes, esquelles se peut commettre erreur en ceste partie.

Or Ascités est distingué de deux autres especes, tant par la grandeur de la cause efficiente, qui est l'intemperature froide, que vehemence des symptomes, comme de l'appetit per-

du ou corrompu, soit inextinguible et tumeur du ventre : d'auantage, que si l'on vient à mouuoir le corps, ou à secouer le ventre, l'on entend l'eau flotter dedans, comme si c'estoit vn vaisseau demy plein. Et selon que le malade change de situation, ou que l'on presse le ventre avec les doigts, l'humeur descend ou monte, tousiours empressant les conduits : de fait, s'il monte, il amene difficulté de respiration et toux, et quelques-fois monte et regorge en la capacité du thorax, et cause les mesmes accidens qui suruiennent en l'empyème : et souuent aussi les malades par le mouuement desdites aquosités, qui fluent et refluent, semblent estre esleués en l'air, comme si l'on se plongeoit en l'eau : ce que j'ay sceu par leur recit, et non par aucun autheur. Si lesdites aquosités descendent, elles empeschent l'issue de l'vrine et des excremens du ventre, par compression des orifices de l'vn et l'autre excrement. D'auantage, le malade estant couché à la renuerse, la tumeur est moins apparente : parce que l'eau se respand çà et là. Le contraire aduient quand il est debout, ou en son seant, d'autant que l'eau tombe tout en vu tas au petit ventre, là où le malade sent vne pesanteur. Les parties hautes du corps amaigrissent par faute de sang qui soit de qualité et consistence requise pour bien nourrir. et les basses enflent par defluxion d'humeur se-reux et pituiteux sur icelles. Le poulx est petit, hastif, dur, avec quelque tension.

Ceste disposition est de longue curation, et le plus souuent incurable, principalement à ceux qui l'ont apportée du ventre de leur mère, qui ont l'estomach depraué : cachectiques et de mauuaise habitude : és vieilles

personnes, et généralement tous ceux qui ont la vertu debile et languide. Au contraire, les jeunes gens robustes, qui n'ont point de fièvre, et devant que la matière ou eau soit pourrie et que le foye et les autres parties en soient fort altérés, qui peuvent porter le travail et exercice requis à la curation d'un tel mal, peuvent recevoir curation.

CHAPITRE XII.

DE LA CURATION DE L'HYDROPIE.

La curation se doit commencer par les plus aisés et benignes remèdes, qui sont la diète et médicamens, avant que venir à la paracentese. Or nous laisserons aux doctes Medecins à corriger l'intemperie du foye et des autres parties principales, et à ordonner vne diète desséchante¹ avec

¹ Bien que cette question de la diète desséchante ne tienne pas spécialement à la chirurgie, on ne lira pas sans intérêt le récit d'une cure dont elle eut l'honneur; Benivieni la rapporte sous ce titre :

Ricticus per annum nihil bibens, ab aqua inter cutem liberatur.

Un paysan souffrant d'une hydropisie vint me demander secours, et comme la maladie était ancienne, je répondis qu'elle était incurable. Lui cependant insistant pour que nous lui donnassions au moins quelque conseil: — Mon ami, dis-je en souriant, si tu veux guérir, il faut que tu ne boives pas plus que le nécessaire pour vivre. Il s'en alla: et un an après il revient et me demande si je le reconnais. Je dis que non. — Vous m'avez guéri, dit-il, et je reviens à vous pour savoir s'il m'est permis à présent de boire quelque peu; car, depuis un an, je n'ai rien bu. Etonné, je lui demande pourquoi et par l'avis de qui. — Par le vôtre, dit-il; et il me raconte la chose

les médicamens hydragogues, c'est à dire, qui vident l'eau, tant par les selles que par les vrines. Hippocrate commande leur donner cette poudre¹:

℞. Cantharid. ablatis capitibus et alis ʒ ℥. Comburant. in furno et fiat pulvis.

De laquelle on soient donnés deux grains en vin blanc: car on a vu maintesfois Nature aidée par tels moyens. guarir entièrement l'hydropisie.

Et pour avancer la cure, nous excitons quant-et-quant aucunesfois la partie enflée à faire quelque resolution d'une partie de l'humeur, en y appliquant les médicamens fort discutens, comme sachets, baings, linimens et emplastres. Les sachets seront faits *ex macris surfuribus, auena, sale, sulphure calidis*, ou à faute de ceux cy, *ex arena, sabulo, cineribus sarpus calefactis*. Les baings plus excellens sont les eaux naturellement salées, nitreuses et sulfurées, ou préparées par artifice, en y mettant du sel nitre et soulfre fondus, et si l'on y veut faire bouillir de l'aneth, rue, mariolaine, fenouil, stœchas et semblables, ils en vaudront mieux. Les linimens se feront d'huile de rue, d'aneth, de laurier, et scillitique, ausquels l'on aura fait bouillir un peu d'euphorbe, pyrethre ou poyure. On composera l'emplastre *ex thure, myrrha, terebenthina, costo, granis lauri, cype-*

dans tous ses détails. Je lui prescrivis donc de revenir peu à peu au vin. pur plutôt que trempé. en préférant le plus fort et le plus délicat. Il s'en alla, et ayant usé de cette curieuse potion, il revint à son plein état de santé, et agardé avec moi jusqu'à ce jour les relations d'amitié qu'il avait contractées. •

¹ Hipp. liu. 4, *De vict. acu.*, et liu. *De inter. affect.* — A. P.

ro, melle, stercoribus bubulo, columbino, coprino, equino, et similibus que vel per se im, oni poterunt.

Si le mal perseuere, faut passer aux sinapismes, aux phœnigmes, c'est à dire, medicamens rubricatifs et physesigines, c'est à dire, vesicatoires, ou qui excitent des vessies, lesquelles seront coupées et ouertes pour en laisser couler l'eau peu à peu, et si longuement, que toute l'humidité soit consommée et le malade guari de l'hydropisie. Quelques praticiens ayans leu en Galien, liure 1. de facultatib. naturalibus, que les labourours d'Asie, lors que des champs ils portent le bled en la ville, ayans enuie d'en desrober quelque portion sans que leur larcin soit descouvert, auoir de coustume de cacher dans les sacs dudit bled des bouteilles pleines d'eau : car de là aduenir que le bled attirant par le trauers de la terrestricité du vase l'humidité en soy, se gonfle, dont il se montre plus enflé et plus pesant : ayans, dis-ie, leu telle chose dans Galien, ont pensé que le bled a puissance d'attirer les eaux, et que qui enseueliroit vn hydropique dedans, on verroit lesdites eaux en bref consumées et tariées.

Si tout cela ne sert de rien, on viendra à l'operation manuelle, qui est le dernier remede, que les Chirurgiens appellent par vn nom Grec, *Paracentese*. Or deuant que de monstrier comme il nous semble qu'elle se doit faire, il ne sera hors de propos d'amener icy les diuerses opinions des anciens, touchant icelle operation : car les vns l'abhorrent et les autres l'approuuent : et certes il y a quelques raisons de part et d'autre, lesquelles nous soudrons par mesme moyen.

Ceux doncques qui reprobent la *Paracentese*, disent qu'elle est dom-

mageable pour trois incommodités. La premiere est, qu'en vuidant l'eau, se fait grande resolution et perte d'esprits, et par consequent, des forces naturelles, vitales et animales. La seconde, que le foye n'estant plus soutenu sur l'eau comme deuant, pend, et par sa pesanteur tire à bas quant-et-soy le diaphragme et les parties thorachiques, dont s'ensuit toux seiche et difficulté de respiration. La troisieme, que le Peritoine qui est de substance nerueuse, ne se peut bonnement poindre, ny inciser sans grand danger, ny aisément agglutiner, pour estre partie exangue et spermatique.

Tels sont les argumens d'Erasistrate et de ses sectateurs, pour prouuer que la *paracentese* est dommageable : mais ils en amencent encores d'autres, pour monstrier qu'à tout le moins elle est inutile. C'est que l'eau euacuée n'emporte point quand-et-soy la cause, qui est l'intemperature et dureté du foye et des autres parties internes, lesquelles par apres ne laissent de r'engendrer l'hydropisie comme deuant. Ioint que la fiéure, soif, et intemperature chaude et seiche, qui estoient temperées par l'atouchement de l'eau, sont par l'absence d'icelle augmentées. Et c'est, ie croy, ce qui a esmeu Auicenne et Gourdon d'escire, que bien peu sont eschappés de la *paracentese* : mais tout cela est fort aisé à refuter.

Car pour commencer aux incommodités qu'ils disent en prouenir, Galien dit que la premiere aduient faute de bien administrer la punction, à scauoir quand on laisse escouler l'eau toute à la fois. Et à la verité il y auroit bien plus de raison suiuant cela, de reietter la *phlebotomie*, par laquelle on vuide le sang, qui couliet

bien plus grande quantité d'esprits et qui sont bien plus purs, que ne fait l'eau des Hydropiques. Quant à la seconde, qui est que le foye n'estant plus supporté par l'eau, attire à bas par sa pesanteur les visceres thorachiques : cela se peut bien eulter en tenant le malade couché à la renverse, car ainsi le foye mesme ne pend point. Plus, quelque connexion qu'ait le foye avec lesdites parties, si n'y est-il point tellement attaché qu'il les puisse tirer, veu mesme qu'il en est séparé par le diaphragme, lequel soustient lesdits visceres thorachiques, et empesche qu'ils ne puissent tomber plus bas. Pour le regard de la troisième incommodité, c'est simplesses de craindre l'incision du Peritoine, bien que ce soit vne partie nerueuse et membraneuse. Car tous les inconueniens qui aduiennent aux parties nerueuses blessées, c'est à raison de leur sentiment. lequel n'estant icy que bien petit ou du tout nul, à cause de l'alteration interieure, il n'en faut auoir aucune doute. D'abondant, et la raison et l'experience ordinaire nous enseignent que plusieurs parties nerueuses, voire les membranes mesmes simples, eslongnées et despourueuës de chair, se peuuent guarir : par plus forte raison le Peritoine incisé se pourra reprendre, veu qu'il est encore adherant aux muscles de l'abdomen, et si serré avecques iceux, que les anatomistes ont bien de la peine à l'en pouuoir separer. Reste l'argument de l'inutilité, qui est de si peu de valeur, que pour y respondre ie ne veux seulement qu'vser des propres termes de Celse. Je scay bien (dit-il) que la paracentese a despleu à Erasistrate et aux siens, parce qu'ils ont estimé que l'hydropisie fust maladie du foyé tant

seulement, et qu'en vain l'on mettoit peine de vuidier l'eau, laquelle n'emportant quant-et-soy l'affection du foye, ne laissait pas de se r'engendrer encore apres l'evacuation. En quoy ils ont lourdement failli : car en premier lieu, ce vice ne vient seulement du foye : et encore qu'il en fust venu, toutesfois si on ne vuide l'eau corrompue, qui est dedans le ventre contre nature, elle fait grande nuisance au foye, et à toutes les autres parties interieures, augmentant, ou pour le moins entretenant leur dureté et intemperature. Au contraire, estant vuidee, si elle ne fait autre bien, pour le moins elle fait place aux remedes, qui puis apres pourront guarir le vice desdites parties : et tant s'en faut que ceste eau qui est salée et corrompue, puisse mitiger la fièvre, soit. intemperature chaude et seiche, que plustot elle les augmente. Quant à l'intemperature froide, elle en accroist, en sorte que ce pendant la chaleur naturelle est en grand danger d'estre esteinte par l'abondance de l'humidité. Ainsi nous pourrons, suiuant Celse, renuoyer Erasistrate et ses sectateurs par deuers Galien, qui les admonneste d'apprendre l'essence et la cause de ce mal, qu'ils ont ignorée, auant que s'entremettre de le curer, ou de disputer de la curation ¹.

Pareille et derniere response ferons nous à Auicenne et Gourdon, par la bouche de Celius Aurelianus autheur excellent, combien que methodique. Ceux (dit-il) qui osent mettre en auant que tous ceux à qui on a fait la paracentese sont morts, mentent : car nous en auons veu beaucoup reschap

¹ Gal. 2, *De facult. natur.* — Lib. *Morbos. chron. cap. de hydrop.* — A. P.

per. Et si plusieurs y sont demeurés, c'est faute que l'ouverture a esté faite ou trop tard, ou peu dextrement. Je ne diray plus que ce mot, pour assoupir toutes disputes et contradictions: c'est que le malade estant réduit à telle extrémité qu'il ne luy reste plus qu'un seul remede, ce n'est pas trop sagement fait de disputer s'il est bon de le faire ou non. Parquoy pour clore ceste dispute avec Celse, nous ne voulons pas assurer que tous puissent guarir par ces remedes.

Or maintenant il nous faut declarer la methode de faire la paracentese, pour vacuer l'eau contenuë au ventre.

Si l'hydropisie procede du foye, il faut faire ouverture à la partie senestre: et si elle vient du vice de la rate, elle sera faite à la dextre: parce que si le malade repositoit sur le costé incisé, la douleur de la playe l'affligeroit, et l'aquosité renuersée sur l'ouverture sortiroit et distilleroit continuellement, dont s'ensuiuroit trop grande debilitation de la vertu. Ladite incision doit estre faite trois doigts au dessous de l'Ombilic, à costé des muscles longitudinaux: non sur la ligne blanche ny en extrémité nerveuse des autres muscles de l'Epigastre, pour obuier à la douleur et difficulté qu'il y auroit à consolider la playe, à raison que telles parties sont exangues.

François Rousset, médecin bien estimé entre les gens doctes, dit auoir veu à Orléans vn gros porte-faix, surnommé Va si-tu-peux, hydropique de long temps, desesperé de pouuoir iamais recevoir guarison: auquel à S. Aignan vn autre semblable beliste luy perça le ventre d'un grand coup de cousteau, d'où aussi tost sortit grande quantité d'eau pourrie: lequel subitement guarir, reuint à tra-

uailer comme deuant, sans retomber en hydropisie. Il fut guarir par hazard, sans que l'incision fust faite par la Paracentese¹.

Le maniere de faire la Paracentese est, qu'il faut situer le malade sur le costé droit, si on prétend faire l'incision au senestre: au contraire, si on la veut faire au dextre. sera couché sur le senestre: puis le Chirurgien avec vn seruiteur pincera le cuir du ventre avec le pannicule charneux; à fin de l'esleuer en haut: puis le coupera en trauers iusques aux muscles: cela fait, tirera la partie supérieure de l'incision qu'il aura faite, assez haut vers l'estomach, à fin que lors que l'on voudra consolider la playe, le cuir retourne dessus pour mieux l'agglutiner: puis fera vne autre petite incision, coupant les muscles et Peritoine, se donnant bien garde de toucher à l'omentum, ny moins aux intestins: et sera mis en la playe, une tente d'or ou d'argent cannulée et courbée, de grosseur d'un tuyau de plume d'oye, de longueur de demy-doigt, ou enuiron, ayant la teste assez large, de peur qu'elle ne tombe en la capacité du ventre: pareillement, de peur qu'elle sorte de la playe, aura en sa teste deux petits trous pour passer vn petit ruban, lequel sera attaché au milieu du corps si dextrement qu'elle ne puisse sortir, si ce n'est à la volonté du Chirurgien: et par icelle l'eau sera vacuée tant et si peu qu'on voudra,

¹ Ce paragraphe ne se rencontre point dans les deux premières éditions, ce qui s'explique facilement par les dates; la deuxième édition de Paré étant de 1579 et la première édition de Rousset de 1581. Ce n'est pas du reste le seul témoignage que nous trouverons de l'amitié et de l'estime de Paré pour Rousset.

qui se fera par le benefice d'une esponge qu'on mettra dedans ladite tente, laquelle esponge sera lors ostée qu'on voudra tirer l'eau.

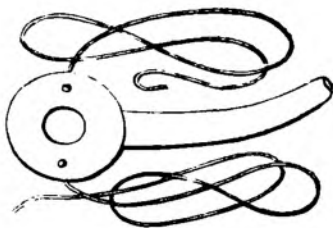
L'eau ne doit estre tirée tout à coup, pour la resolution et dissipation des esprits, qui se feroient avec si grande quantité d'eau, dont s'ensuiuroit mort soudaine.

Ce que j'ai veu aduenir à vn malade hydropique, qui se donna vn coup de poinçon dedans le ventre, pour faire sortir les eaux, et se resioissoit de les voir couler, et son ventre desenfler : et fut impossible d'arrester lesdites eaux, dont le pauvre malade mourut en peu d'heures, à cause que l'incision n'estoit faite selon la methode que nous auons dit.

D'auantage ne faut omettre à opposer une bonne et grosse compresse par dessus, et vne ligature, à fin de mieux tenir ladite cannule, de peur que l'eau ne sorte hors contre la volonté du Chirurgien. Et faut icy noter que ladite cannule ne doit estre tirée hors la playe, que iusques à ce qu'on aye fait toute l'euacuation qu'on pretend, attendu que puis apres ne peut estre si bien remise, ny sans grande violence et douleur, à cause que le cuir et pannicule charneux recouurent l'ouuerture. Or pendant qu'on fera euacuation de l'eau, faut bien alimenter le malade, et auoir tousiours l'œil à ses forces : et où il seroit debile, on cessera l'euacuation quelques iours sans nullement tirer l'eau : puis Payant suffisamment vacuée, la playe sera consolidée, euittant qu'il ne s'y face vne fistule : laquelle selon Hippocrates, liu. 6. Aphor. 8. est incurable¹.

¹ Cette citation manque dans les premières éditions. Le reste de ce chapitre ne se rencontre aussi qu'à partir de la deuxième.

Pourtrait de la Cannule.



Autres vident l'eau en ceste maniere. C'est que l'ouuerture faite, ils reprennent les deux léures de l'ouuerture, les percent transversalement d'une aiguille, prenants assez grande quantité de chair, à fin que ladite aiguille ne rompe ce qui auroit esté pris, comme il se fait és becs de lières, lors qu'on les veut réunir ensemble. Cela fait, on passe vn filet de costé et d'autre de l'aiguille par plusieurs fois, à fin de mieux tenir les léures vnies et le trou fermé, de peur que l'eau ne s'euacue sinon à la volonté du Chirurgien¹.

¹ Ce dernier procédé, publié seulement dans la seconde édition, semble appartenir à Florent Philippes, d'après ce passage de Guillemeau :

« Pour arrester l'eau seurement, maistre Florent Philippes, chirurgien très fameux à Orleans, perce transversalement les deux léures de la playe, prenant assez bonne quantité de cuir, y laissant son esguille, comme l'on fait au bec-de-lière, et avec du fil qu'il tortille autour de ladite esguille les retient comme vnies et ioinctes ensemble, de sorte qu'il ne sort aucune goutte d'eau, et lorsqu'il veut en faire sortir vne autre fois, il détortille son fil, puis eslargit les leures sans oter son esguille. » — *Les oper. de chirurgie*, ch. 4.

Quant au premier procédé décrit par Pare, c'est à très peu de chose près la reproduction de celui que décrit Guy de Chau-

Quelquesfois apres avoir esté guaris les malades tombent en Ictericie, dite Jaunisse, pour la guarison de laquelle j'ay esproué tel remede, avec heureuse issue en vingt ou trente iours, et auoient les malades long-

temps vsé de plusieurs remedes ordonnés par Medecins doctes.

℞. Stercor. anseris, ʒ. ij.

Diss. cum ꝯ. iij. vini albi.

Coletur, fiat potio : detur duabus horis ante pastum.

liac, et la canule même n'y est pas oubliée. Il est remarquable que le trocart n'ait été inventé ou plutôt retrouvé et appliqué à la paracentèse que dans le siècle suivant. Sanctorius en donna la description, en 1626; mais, à vrai dire, l'instrument avait été imaginé vers 1550 par J.-B. Canane. C'est Amatus Lusitanus qui nous rapporte ce fait. Il s'agissait d'un enfant de deux ans qui avait le gland imperforé, et, contre l'avis de Brassavole et de Francisco, Amatus et Canane jugeaient la perforation praticable. *Sed quonam modo perforari debeat aut quo instrumento, Cananus sic machinatus est : nam cannulam argenteam fabri fieri curavit admodum subtilem intra quam acus argentea continebatur, quæ cannula per foramen prope testiculos ut dixi existens, versus glandem immitti deberet, quoad illa penetrare posset : quum vero ultra ire non posset, glandis residuum cum acu intra cannulam contenta perforandum erat : tunc vero solena ibi quoad ex toto meatu urinarius satisfactus maneret, dimittenda erat.* Centuria 1, cur. 23. L'opération du reste ne fut point pratiquée.

La paracentèse abdominale était une opération fort redoutée dans la première moitié du xvi^e siècle. Jean de Vigo n'en parle pas; Tagault, supprimant le chapitre spécial de Guy de Chauliac, mêle l'histoire de l'ascite à celle des tumeurs aqueuses, et ne propose le fer ou le feu que pour celles de ces tumeurs qui occupent les membres. L'observation suivante peut faire juger de la doctrine de Benivieni :

Aqua inter cutem eliso utero propellitur.

« Il arrive quelquefois par hasard et fortune de voir guérir des maladies contre lesquelles la médecine ne peut rien. Nous connaissons une femme qui souffrait tellement d'une hydropisie qu'il ne lui restait aucun espoir de salut; je ne sais par quel esprit

poussée, se précipita d'un lieu élevé, et s'élançant froissé, *eliso*, l'utérus contre une pierre et se l'étant déchiré, le liquide s'écoula en totalité et en si grande abondance, que l'on aurait dit une femme enceinte de huit mois qui venait d'accoucher. Et peu de temps après et sans grande peine, ayant pris les remèdes convenables, la femme fut complètement guérie. » — *Obs.* 109.

Il rapporte, à l'obs. 12, un exemple de rupture de l'ombilic chez un enfant, par laquelle les eaux s'écoulèrent, et l'enfant fut guéri. Amatus Lusitanus a vu un cas analogue sur une femme de 37 ans (CENT. VII, cur. 37). Marcellus Donatus en reproduit quelques autres d'après des auteurs du même siècle (*De medicâ hist. mirabili*, lib. IV, cap. 21). On admirait la puissance de la nature, et l'on n'osait l'imiter.

On trouve cependant dans le grand ouvrage d'Alexandre Benedetti une observation d'ascite attaquée heureusement avec le rasoir (lib. XV, cap. 49). Amatus Lusitanus déclare lui-même qu'il a vu, et que beaucoup d'autres ont vu de même de nombreux hydropiques guéris par la perforation, soit naturelle, soit artificielle (CENT. I, cur. 30). Il est permis de présumer, d'après la longue dissertation d'A. Paré, que les chirurgiens de Paris avaient gardé, au moins pour la plupart, un peu de la réserve de Tagault, leur maître. Nous retrouvons la même timidité à l'École de Montpellier, ainsi qu'on en pourra juger par l'extrait suivant de Saporita, professeur à cette École de 1540 à 1573 :

« Si par tous ces remèdes le mal n'est point arrêté, la mort étant inévitable, il faudra recourir à ce traitement qu'Aélius appelle la paracentèse, c'est-à-dire la perforation, mode de traitement qui m'a toujours paru peu sûr, surtout le foie étant affecté. Car, je le demande, que servira l'é-

CHAPITRE XIII.

DE LA TUMEUR ET RELAXATION DU NOMBRIL, APPELÉE DES GRECS EXOMPHALOS.

La tumeur du nombril se fait quelquesfois, à cause que le Peritoine est

vacuation de cette sérosité, si le foie imbécille engendre chaque jour de nouvel humeur, qui remplira toujours le ventre? Et de plus, pourquoi Aélius recommandant une pareille incision n'enseigne-t-il pas le lieu où elle doit être faite?

» On pourra me répondre qu'Aélius n'en dit rien comme d'une chose connue par elle-même. Beaucoup de gens partisans de cette opération disent qu'il faut porter le rasoir à la partie gauche du ventre jusqu'à la région de l'omentum, principalement si l'hydroisie provient d'un vice du foie, afin que la portion de l'épigastre entraînée vers la partie gauche du ventre, revenant à sa place quand le liquide s'est écoulé à travers la canule, obture la plaie qu'on vient de faire; et empêche qu'une évacuation trop complète de l'eau n'abatte absolument les forces. Et si le mal vient de la rate, ils font l'incision du côté droit.

» Mais je ne comprends pas bien comment cela se peut faire. Comment, le ventre étant extrêmement distendu, pourra-t-on en saisir une partie avec les mains, afin qu'elle revienne sur l'incision en vue de l'obturer? L'incision béante ne vomira-t-elle pas continuellement la sérosité? De même que si vous divisez une partie tendue, vous verrez les bords de la plaie s'écarter davantage.

» Quelques uns avec un instrument aigu ponctionnent cette partie de l'ombilic que l'amas d'eau fait proéminer vers la ligne blanche, et pénètrent ainsi jusque dans la cavité abdominale; ils évacuent peu à peu l'humeur séréuse (en consultant préalablement les forces), et enfin bouchent la plaie avec une tente de fil, de peur qu'une trop

relâché ou rompu, qui fait que les intestins, ou l'omentum, ou les deux ensemble y tombent: et quelquesfois s'y engendre vne carnosité: quelquesfois aussi vient par vne effusion de sang, comme aux aneurismes, ou par

large évacuation ne les affaisse: comme il m'est arrivé à Saint-Flour où j'avais été appelé par un gentilhomme d'Auvergne. Celui-ci souffrant depuis dix-huit mois (*sequi-annum*) d'une ascite dépendante d'un squirrhe du foie, et ayant vu beaucoup de médecins qui n'avaient rien pu contre la maladie, me fit appeler avec un médecin de ses amis et d'un savoir éminent, afin que chacun de nous concourût à trouver les moyens de lui rendre la santé. Nous ne pouvions refuser; et après avoir d'abord déclaré à sa chaste épouse et aux parents en quel péril nous le voyions, nous en vîmes au dernier moyen, selon la sentence de Celse qu'il vaut mieux essayer d'un remède douteux que de ne rien faire. Un chirurgien, suivant notre avis, fit la ponction au lieu indiqué. Il en sortit une ample quantité de sérosité, et l'évacuation répétée à plusieurs reprises diminua le gonflement du ventre et rendit la respiration plus libre. Mais enfin les forces manquèrent et le malade succomba.

» J'ai vu aussi au village de Maugueil, éloigné de Montpellier de deux mille, un jeune paysan, âgé de vingt-deux ans, qui après avoir usé de beaucoup de remèdes prescrits par l'art, eut l'ombilic tellement distendu par le liquide qu'il devint le siège d'un abcès, lequel s'étant ouvert de soi-même et ayant livré issue à l'eau contenue dans le ventre, le malade revint à la santé, le foie n'ayant pas encore contracté une affertion trop grave.

» Beaucoup scarifient la peau du ventre jusqu'aux aponévroses par de petites incisions, pour faire transsuder la sérosité. D'autres, en vue de réverser et d'évacuer à la fois, appliquent un caustique aux deux mollets pour donner une issue à l'eau par la chute de l'escarre. — *De tumoribus praeter naturam libri quinque*, Lugduni, 1624, p. 368.

vne seule ventosité ou aquosité.

Si l'omentum fait la tumeur, la partie sera de couleur semblable à la peau, molle au toucher, et avec fort peu de douleur : et quand on presse dessus, rentre dedans le ventre, ou de soy-mesme quand le malade est couché à la renuerse, et ne fait ledit omentum aucun bruit rentrant dedans.

Si ce sont les intestins, outre les signes susdits, la tumeur est plus inegale : et quand on presse dessus pour les reduire dedans, on sent vn bruit de gargonillement, comme aux hernies intestinales.

Si c'est vne carnosité, la tumeur sera plus dure et de plus grande resistance, et demeurera en vn mesme endroit, sans rentrer au dedans, encore que le malade se couche à la renuerse, et qu'on presse dessus.

Si c'est ventosité, la tumeur sera molle, et subit retourne : et iaçoit que le malade se mette à la renuerse, demeure tousiours en mesme figure : aussi quand on frappe dessus, fait quelque bruit, comme si on frappoit contre vn petit tabourin.

Si c'est aquosité, la tumeur est semblablement molle, mais elle n'obeït pas quand on la presse, sans diminuer ny augmenter.

Si c'est effusion de sang, elle se monstre liuide : et si le sang est arterial, les signes seront semblables à ceux des aneurismes.

Parquoy quand la tumeur du nombril est faite par le vice des intestins, ou de l'omentum, ou des vents, ou aquosités, souuent la Chirurgie aura lieu, et non des autres.

Or pour la cure des intestins et de l'omentum, le malade sera couché à la renuerse, et seront reduits les intestins et omentum. Cela fait, on tien-

dra la peau suspendue où estoient contenus lesdits intestins et omentum, puis on en prendra vne portion, tant qu'il en sera besoin, et passera-on au trauers de la peau ainsi esleuée, vne assez grosse aiguille, enfilée d'une petite ficelle assez forte. Puis on fera des incisions autour assez profondes, tant qu'il en sera besoin, à fin que ladite peau se reagglutine mieux : puis derechef on passera ladite aiguille deux ou trois fois, ou plus, selon que le cuir aura esté estendu en grosseur, longueur et largeur, et sera serrée la ficelle assez fort, puis derechef on liera la totalité vers le ventre : et en ce faisant, la peau qui aura esté distendue tombera avec lesdites ligatures. Et pour bien faire, lors que ladite peau auroit esté fort distendue, on la pourra amputer assez pres de la ligature extérieure, puis l'ulcere sera traitée et cicatrisée ainsi qu'il appartient¹.

La venteuse sera curée par remedes cy dessus escrits aux tumeurs venteuses. Celle qui est faite d'humeur aqueux, sera vuidée, faisant petite incision, la tenant ouuerte tant qu'il sera besoin.

CHAPITRE XIV.

DES HARGNES OV GREVEVRES, QVI SONT TUMEURS AUX AINES ET AUX BOVRSES DES TESTICVLES.

Ce mot de Hargne a esté donné à ceste maladie, par ce que ceux qui en sont vexés (pour la douleur qu'ils

¹ On retrouve dans Guy de Chauliac et jusque dans Celse les principales données de ce procédé, que Paré décrit cependant avec quelques différences.

sentent) coutumièrement sont hargneux, c'est à dire, mal-plaisans et criants, principalement les petits enfans ¹.

Les anciens en ont fait plusieurs especes: toutesfois il n'y en a que trois propres et vrayes, à sçavoir, l'Intestinale, la Zirbale, et celle qui est composée des deux. Les autres ne sont que similitudinaires, et peuvent venir au scrotum ou és aines, sans que les intestins ou zirbus soient hors leur lieu naturel. A icelles les Grecs ont baillé vn nom propre, tant selon le lieu où se fait telle tumeur, que selon la chose et substance qui la fait: comme quand la tumeur n'est qu'aux aines, ils ont nommé telle hargne *Bubonocèle*, que nous disons *Inguinale*, ou *Hargne incomplete*. à cause qu'elle ne tombe dedans le scrotum ou bourse des testicules. Car lors qu'elle y descend, est complete: et si c'est l'intestin, se nomme *Enterocèle*, ou *intestinale*: si c'est le zirbus, *Epiplocèle* ou *Zirbale*: si les deux y descendent ensemble, *Entero-epiplocèle*. Si c'est l'eau, *Hydrocèle* ou *aqueuse*: si du vent, *Physocèle* ou *venteuse*: et s'il y a du vent et de l'eau ensemble, comme il se fait ordinairement, prendra semblablement le nom des deux, et se nommera *Hydrophysocèle*. c'est à dire, aqueuse et venteuse. S'il y a excroissance de chair en la substance du testicule ou autour d'iceluy, telle hargne se nommera *Sarcocèle* ou *charneuse*. S'il y a veines grosses dilatées et entortillées, *Cirsocele* ou *variqueuse*. Si ce sont humeurs, la tumeur prendra le nom de l'humeur dominant, et sera dite phlegmoneuse, œdemateuse, et ainsi des autres,

comme nous auons dit au chap. des Apostemes.

Les causes sont plusieurs, comme excès violens, coups, cheute de lieu haut, vomissement, toux: beaucoup cheminer, sauter, danser, cheuaucher vn cheual allant dur, crier, souffler aux trompes ou trompettes, cors, cornets, et autres instruments où il faut beaucoup de vent, leuer pesans fardeaux, estre tiré sur la gesne ²: aussi l'vsage des viandes visqueuses et venteuses, et l'humidité excrémenteuse qui vient à la partie. Toutes lesquelles choses peuvent dilater ou rompre la production du Peritoine, lequel est membraneux et délié, et partant se rompt et dilate aisément.

Les femmes qui ont porté de gros et pesans enfans, par la grande distension du ventre, ou par les violents cris et espreintes des cruels enfante-mens, la plupart sont affligées d'une hargne intestinale: en laquelle leur tombe l'intestin en l'aine, à cause que le Peritoine est relasché, et quelques-fois rompu. Pour mesmes causes sont pareillement suiettes à l'enslure du nombril, par ce que l'intestin ou omentum y descend. Pour la curation il faut vser des remedes cy dessus escrits, et leur faire porter brayers et ligatures propres à telles dispositions ².

Les signes de l'inguinale sont connus par la tumeur ronde trouuée en l'aine, laquelle estant pressée, retourne facilement au dedans. Les signes que les intestins sont descendus dedans le scrotum, c'est qu'il y a tumeur dure, et lors qu'on les reduit au dedans, ils font un bruit gargouillant avec douleur. Au contraire, si

¹ Il est inutile de s'arrêter beaucoup sur cette étrange étymologie; *hargne* dérive évidemment du mot latin *hernia*.

² La torture; *tortura*, édition latine.

³ Ce paragraphe n'existe pas dans les deux premières éditions.

c'est le zirbus, la tumeur est mollesse, et semble qu'on touche de la laine : joint qu'il est plus difficilement réduit que l'intestin ¹. A cause que les intestins estans continus en leur substance et en quelque mouvement continu, non seulement s'entresuiuent, mais aussi s'attirent l'un l'autre pour euite la distension qui est fort douloureuse en leurs corps membraneux, qui aduient à raison de la mutation de leur lieu naturel en vn non naturel. De toutes lesquelles choses on ne peut attribuer aucune à l'omentum, estant vn corps stupide et presque insensible, grossier, pesant et sans mouvement aucun : combien qu'au reste il soit remis avec moins de douleur, et sans faire aucun bruit.

Signes que le Peritoine est rompu, quand la hargne intestinale croist subitement, avec douleur cuisante et poignante : car quand il n'est qu'enslargi et dilaté seulement, elle croist lentement, et avec peu de douleur ². Qui toutesfois continue tant que la tumeur dure et se renouelle : ce qui n'est en la rupture du Peritoine : car le passage estant vne fois libre et ouvert, la tumeur se fait et renouelle sans distension, et par consequent sans douleur. Les autres signes seront particularisés en leur lieu.

Quelquesfois il aduient que les intestins et zirbus adherent contre le processus, de sorte que nullement on ne les peut reduire : ce qui se fait par vne coherence et glutinosité de ma-

¹ La première édition porte au contraire : *Joint qu'il est plus facilement réduit que l'intestin, avec moins de douleur, et sans faire aucun bruit.* — Le reste du paragraphe manque. Il me paraît évident que Paré a ici corrigé son livre d'après Franco, p. 52.

² Le reste de ce paragraphe manque dans la première édition.

tiere visqueuse, ou de quelque excoriation qui aura esté faite en reduisant les intestins, ou par auoir trop long temps negligé à les réduire, et n'auoir porté vn bon brayer.

La hargne complete inueterée, en laquelle le procès est rompu, et principalement à ceux qui ont ia accompli leurs trois dimensions, ne guarist iamais, ou bien rarement.

Aussi quand ledit processus est grandement rompu, les intestins peuuent tomber dedans les bourses à la grosseur de la teste d'un homme, avec peu de douleur, et sans danger de mort, à raison que par la grande amplitude du lieu, la matiere fecale peut entrer et sortir librement hors des intestins.

CHAPITRE XV.

DE LA CYRATION DES HARGNES.

Parce que les petits enfans sont fort suiets à auoir des Hargnes (non toutesfois tant la charneuse ny variqueuse, mais plus souuent l'aqueuse et venteuse, et principalement l'intestinale qui leur vient du grand effort qu'ils font par leur crier et toussir), pour ceste cause nous parlerons premierement de la curation d'iceux.

Donc le Chirurgien estant appellé pour reduire l'intestin tombé en la bourse, situera l'enfant au lit, ou sur vne table la teste en bas, les fesses en haut, et de ses deux mains peu à peu fera la reduction ¹. Apres il fomentera

¹ Il n'est pas hors de propos de faire remarquer que cette position, déjà indiquée par Guy de Chauliac, a été récemment reproduite par M. Ribes, qui la recommande avec raison comme l'une des plus favorables.

la partie d'une fomentation astringente, écrite en la précipitation de la matrice: puis on appliquera ce remède :

ꝯ. Præscriptæ decoctionis quant. suff.
Far. hord. et fabar. ana ʒ. j.
Pul. aloës, mastic. myrtil. et sarcoc.
ana ʒ. ʒ.
Bol. arm. ʒ. ij.

Incorpor. simul, et fiat cataplas. secundum artem.

Ou de l'emplastre *contra rupturam*. Desquels remedes le Chirurgien vsera à sa volonté, en bien bandant la partie avec compresses et brayers propres à telle affaire, et fera tenir l'enfant dans son berceau l'espace de trente ou quarante iours, les fesses vn peu esleuées: et surtout on le gardera de crier et toussir.

Aëce, au premier sermon, chap. 24, commande de faire tremper du papier en l'eau par l'espace de trois iours, puis en faire vne pelote qu'on appliquera sur l'aïne, ayant premierement réduit l'intestin, et ne le faut deslier de trois iours, et de ce verrez grande efficace. En lieu d'eau commune il faut prendre d'une astringente, comme celle qu'on vse en la relaxation de la matrice.

Autre remede.

ꝯ. Sangu. draconis ʒ. ij.
Masticis ʒ. j.
Thuris ʒ. ʒ.
Nucis cupressi ʒ. ij.
Picis nigrae ʒ. j.

Puluerisentur omnia subtilissime, albumina ouorum numero duo incorporentur simul, et applicetur vt dictum est.

Il faut laisser ce remede sur la partie cinq ou six iours, et continuer vn mois. plus ou moins, et sera appliqué sur des estoupes.

Autre.

ꝯ. Thuris, mastic. aloës, sangu. draconis. sarcocol. holl. armenici, terræ sigillatæ, gummi ammoniaci torrefacti, glutinis piscium, balaustiorum, nucis cupressi, gallarum, myrtilorum, hypocistidos, ladani, ana ʒ. j.

Misce, et fiat puluis.

De cette pouldre en sera incorporé avec blanc d'œuf, et appliqué sur la partie, et laissé par cinq ou six iours sans remuer.

Autre facile à faire.

ꝯ. Blanc d'œuf, farine volatile, incorporez ensemble, et l'appliquez dessus.

Il faut que l'enfant ait le ventre lasche, qui se fera mettant en sa bouillie beure frais et vn peu de sucre. La nourrice se gardera de boire eau crue, mais la fera bouillir: aussi ne doit manger salades ne fruits cruds, et pourra boire du vin bien trempé¹.

Et par ces remedes, proteste que plusieurs ont esté guaris, et ay gardé les chasteux de leur amputer les couillons, desquels ils sont fort frians, pour le lucre qu'ils en reçoient, et abusent ainsi les peres et meres, leur faisant accroire que iamais leurs enfans ne peuuent guarir, deouis que le boyau est tombé en la bourse: qui est vne chose fausse et mensongere, principalement lors que le Peritoine n'est que relasché et non rompu. Car les ayant ainsi accoustrés et tenus le temps que nous auons dit l'enfant qui n'a encores accompli ses trois dimensions, guarist, pouruen qu'on garde ce pendant la descente

¹ Tout ce qui précède depuis la citation d'Aëce manque dans la première édition. Les trois formules et le paragraphe qui les suit immédiatement ne se rencontrent pas non plus dans la deuxième.

aux bourses : et ce d'autant que la voye du Peritoine, par laquelle l'intestin estoit descendu, s'appetisse et restrecist, pendant que d'autre part les intestins grossissent.

Il y a vn Chirurgien, lequel l'estime estre homme de bien, qui m'a dit auoir guari plusieurs enfans en donnant de la pouldre d'aymant bien subtile et meslée avec de la bouillie, et sur la descente de la hargne frottoit de miel, puis sinapisoit par dessus de limature de fer bien subtile, et continuoit tel remede l'espace de dix ou douze iours, et bandoit la partie avec brayer propre¹. Ce qui semble estre fondé sur ce que l'aymant par dedans, cupide par l'instinct qui luy est naturel d'attirer le fer apposé par dehors, attire avec violence à soy les corps charneux et adipeux qui sont entre deux, qui bouchans le passage du Peritoine, et avec le temps s'incorporans à iceluy, empeschent que l'intestin ou omentum passe et tombe hors de son lieu. Ce qui ne doit sembler plus estrange, que de voir ledit aymant par l'entre-deux et trauers d'une table, pour double et epaisse qu'elle soit, tirer apres soy le fer, selon qu'il est proumené deçà ou delà.

Autre remede par luy experimenté souuentefois : faut prendre des limaçons rouges et les faire calciner en vn pot de terre mis au four, et en faire pouldre, de laquelle il donne, comme dessus, avec la bouillie, et aux plus grandelets la fait prendre avec leur potage.

La cure quelquesfois se pourra aussi faire aux plus aagés, voire à ceux qui ont accompli leurs trois dimensions,

¹ La fin de ce paragraphe a été ajoutée à la deuxième édition.

estans en l'aage de quarante ans : et pour le prouuer ie reciteray ceste histoire.

C'est qu'un prestre de saint André des Arts, nommé M. Jean Moret, Epistolier, c'est à dire chantant l'Epistre au Dimanche, lequel auoit vne hargne intestinale complete, se retira vers moy, me montrant son mal, demandant secours, parce qu'il disoit sentir vne tres-grande douleur, principalement en chantant son Epistre. Voyant sa greueure, ie luy dis que veritablement il deuoit mettre vn autre en sa place : ce qu'il fist, priant le Curé (pour lors nommé monsieur le Clerc, Doyen de la faculté de Theologie) et les marguilliers d'en commettre vn autre, leur declarant son impuissance. Ce que luy estant accordé, se mit entre mes mains, et ie luy ordonnay plusieurs remedes propres à son mal, luy faisant prendre vn brayer, qu'il porta par l'espace de cinq ou six ans : et vn iour luy demandant comment se portoit son mal, me list response qu'il ne scauoit plus que c'estoit et qu'il estoit guari. Ce que iamais ie n'eusse peu croire, si ie ne l'eusse veu. Parquoy l'amenay à mon logis, et vey ses parties genitales sans aucun vestige de hargne : esmerueillé grandement comment il auoit peu estre guari, connoissant son aage. Or six mois après que l'eu ainsi reuisité, aduint qu'il mourut d'une pleuresie : et ayant sceu sa mort, m'en allay en la maison dudit Curé, en laquelle ledit Moret se tenoit, le priant qu'il me permist faire ouuerture du corps mort, à fin que l'eusse connoissance quel bastiment nature auoit fait en la voye où les intestins descendoient : ce que volontiers m'accorda. Je proteste à mon Dieu que trouuay autour du trou de la production du Peritoine

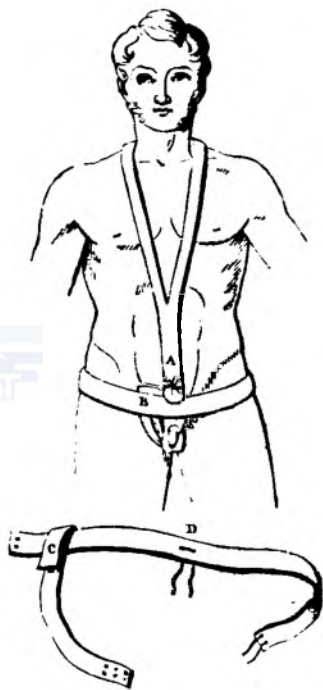
une substance adipeuse de la grosseur d'un petit estœuf, infiltrée et attachée si fort audit endroit, qu'à bien grande difficulté la pouvois détacher sans dilacerer et rompre les parties adjacentes. Et voila la cause pourquoy la guarison s'en estoit ensuiuie.

Semblablement j'ay conneu quelques vns qui auoient porté le brayer par longues années, sans autre chose, estre entièrement guaris : estans maigres, et puis deuenans gras, les intestins accueillent gresse, qui les grossist, de sorte qu'ils ne tomboient nullement aux bourses : et ont laissé de porter le brayer sans aucune recidiue. Ces choses nous montrent qu'il ne se faut haster d'oster les couillons aux pauvres garçons¹.

Chose admirable que Nature guarisse des maladies estimées incurables, si elle est tant soit peu aidée. Le principal aide consiste à empêcher l'intestin de descendre, pendant qu'elle opere, et faire ce que dessus. Pour cest effet, aux enfans vn peu grandelets et aux hommes et femmes, on fera porter des brayers et espaulières, à la façon qui est portée par ces deux figures.

¹ Ce paragraphe manque dans les deux premières éditions; mais la conclusion qui le termine n'est qu'une pâle répétition de ce qu'il avoit dit plus haut à l'occasion des châteux, et constitue véritablement une doctrine nouvelle. Nous trouverons tout à l'heure une meilleure occasion de revenir sur ce sujet.

Figure d'un homme qui auroit une rupture d'un seul costé, avec un brayer, duquel l'escussion doit avoir trois eminences, deux en haut et l'autre en bas, et au milieu d'icelles une cauité, à fin qu'il ne presse trop sur l'os Pubis et qu'il n'y jace douleur. L'ay trouué depuis n'ayures ceste inuention, laquelle me semble meilleure que toutes les autres par cy deuant inuentées, à cause qu'elle prohibe merueilleusement la descente des intestins et omenium¹.



A L'espaulière, laquelle s'attache au devant comme tu vois, et au derriere aussi à l'endroit de D.

B Le Brayer.

C La cauité au milieu des trois eminences.

¹ Les brayers en toile datent de l'époque de Celse, et la correction faite par A. Paré

Autre figure d'un homme qui auroit rupture des deux costés, et comment il doit estre bandé et lié d'un brayer, pour garder que les intestins ou l'omenum ne descendent aux bourses : d'avantage la figure dudit brayer et de sa ligature nommée Espuiliere.



A L'espaullere fendue et ouverte par le milieu, pour passer la teste.

B Le brayer à deux costés, entre lesquels il y a vn trou par où la verge doit passer. Note que chacun desdits costés doit estre de mesme façon que celui de la figure precedente.

à la pelote me parait véritablement avantageuse. Mais il faut ajouter qu'avant lui la confection des bandages avait fait des progrès qu'il a omis, ou plutôt qu'il a ignorés. Ainsi Lanfranc avait commencé par placer la pelote sur un écusson métallique, et enfin le ressort métallique lui-même

Cependant il ne faut omettre le régime du malade, luy enoignant qu'il se garde de toutes choses qui peuvent dilater et rompre le procès ou apophyse du Peritoine, et entretenir ou augmenter le mal, soient viandes ou autres choses, pour lesquelles tu auras recours au chapitre 15, parlant des causes.

Or quelquesfois, et spécialement aux plus aagés, les intestins ne se peuvent reduire, à cause qu'il y a trop grande quantité de matiere fecale contenue en iceux. Alors ne se faut efforcer le repousser par violence. mais le malade demeurera dedans le lit bien chaudement, la teste basse et les fesses hautes, et on luy appliquera vn cataplasme tel que s'ensuit :

℞. Rad. althææ et liliorum ana ℥. ij.

Sem. lini et fœnuigr. ana ℥. ℞.

Folior. mal viol. et parietariæ, ana m. ℞.

Coquantur in aqua communi, postea pistentur et passentur per setaceum, addendo :

Butyri recentis sine sale et olei liliorum, ana q. suff.

Fiat cataplasma ad formam pultis satis liquidæ.

Et luy sera appliqué tout chaud, tant sur les bourses que sur le ventre. Par ce remede on trouue souuent le lendemain les intestins reduits de soy-mesmes, parce que la ventosité est resoulte, et que la matiere fecale

avait été imaginé dès le xv^e siècle. On en trouve la preuve dans Marcus Gateneria, *De curis ægritudinum*, etc., Lugduni, 1532.

Après avoir parlé de divers procédés de traitement, emplâtres, point doré, castration, et enfin d'un bandage roulé dont il dit s'être servi avec succès à Pavie, il ajoute cette unique phrase :

Est unus ferrarius in sancto Joanne in Burgo qui facit bragerios ferreos, et sunt optimi et multum juvantes. Fol. 56, recto.

aura fait son circuit, et sera rentrée en vn autre intestin pour estre euaquée dehors.

Et si ladite matiere n'estoit rentrée, quise fait à cause des vents qui n'auroient été resoultz, on donnera vn clystere carminatif et remolitif, auquel sera adioustée huile de terebenthine, d'anis, de genéure ou de fe-poil, extraite par quinte-essence en petite quantité.

Aussi est vn excellent remede, clystere fait de malubisie, huile de noix, et vn peu d'eau de vie, avec quelque portion desdites huiles de quinte-essence.

Aucunesfois par tous ces moyens la reduction des intestins ne peut estre faite, à cause que le processus n'est assez dilaté, d'où vient que la matiere fecale contenue aux intestins tombés dedans le Scrotum, accompagnée de ventosités s'endurcit, et fait qu'on ne les peut plus reduire. Incontinent il s'y fait inflammation et accroissement de douleur, et qui pis est, vn regorgement de la matiere fecale, que le malade reiette par la bouche, puis gangrene et mortification: et pour la structure du boyau. la chaleur naturelle est esteinte et suffoquée, dont tost apres la mort s'ensuit. Telle maladie est nommée communément *Miserere mei.*

Pour obuier à tel accident, faut venir à l'extreme remede, plustost que laisser mourir le malade si vilainement: ce qui se fera par l'œuure de la main en cette maniere. Le malade sera situé, comme auons dit cy deuant, sur vne table ou sur vn banc, puis luy sera faite incision en la partie superieure du Scrotum, soy donnant bien garde de toucher les intestins. Apres faut auoir vne cannule d'argent grosse comme vne plume d'oye, ronde d'vn costé, caue de l'au-

tre, ainsi qu'il l'est demonstré par ceste figure¹.

Figure de la Cannule.



Icelle sera mise dedans l'incision, et poussée le long de la production du Peritoine, pour faire incision et ouerture sur la cauité d'icelle can-

¹ Pierre Franco en son *Livre des Hernies.* — A. P.

² L'opération de la hernie étranglée ne date que du xv^e siècle, et A. Paré lui-même nous en signale ici, sinon l'inventeur, au moins le premier chirurgien qui en ait parlé. Du reste, l'usage et l'invention de la sonde cannelée appartiennent à Paré; Franco se servait seulement d'un petit baston de la grosseur d'une plume d'oie ou vn peu plus gros, rond, et qui soit plat d'un costé et demy rond. *Traité des hernies*, p. 46.

nule, de peur de toucher les intestins du rasoir. L'ouverture suffisamment faite, on reduira les intestins peu à peu dedans le ventre, et subit on fera vne cousture, en cueillant et comprenant dudit processus tant profondement qu'il en soit restressi: ce qui sera cause qu'apres la cicatrice, la descente ne se pourra plus faire au Scrotum.

D'abondant, s'il y a si grande quantité de matiere fecale qui y soit endurcie pour sa trop longue demeure ou par l'inflammation, que la reduction ne se puisse faire, il faut par necessité inciser la production du Peritoine iusques à l'intestin, et mettant la cannule precedente dedans icelle production, la leuer contre-mont et faire incision dessus en montant vers le ventre, et y faire si bonne ouverture que l'intestin puisse estre reduit. Puis se fera la cousture gastroraphie, en faisant autant de points d'aiguille qu'il en sera besoin, et cueillant ledit processus comme auons dit, à fin de rendre la voye plus estroitte. Cela fait, la playe sera traitée en la maniere dite cy deuant ¹.

Toutesfois telle operat'on ne se fera que les vertus du malade ne soient assez fortes pour l'endurer, et qu'on n'aye fait bon prognostic à ses parens et amis, parauant que d'y mettre la main.

CHAPITRE XVI.

DU POINT DORÉ.

Si par tous ces moyens la hargne ne peut estre curée, à cause de la

¹ Au liure des playes. — A. P. — Il paraît d'après ce passage que le liure des plaies avait paru en même temps que ceux des tumeurs, et se trouvait placé avant eux.

trop grande dilaceration ou rupture de la production du Peritoine, et que neantmoins le malade ou parens d'iceluy desirassent qu'elle fust entièrement guarie, on y procedera par le point doré.

Pour le faire, sera appellé vn expert Chirurgien, lequel fera vne incision au dessus de l'os Pubis, et en icelle mettra vne sonde semblable à celle qu'auons cy dessus figurée, et la poussera tout au dessous du processus, l'enleuant en haut, pour le separer de contre les parois où il adhere par le moyen de certaines fibres nerveuses. Apres tirera et separera aussi les vaisseaux spermatiques avec le muscle suspensoire du testicule. Cela fait, il enleuera la production seule, cueillant et amassant tout ce qui est de luy trop dilaté, qu'il prendra avec des petites tenailles plattes percées au milieu, le tenant assez fermement: et sera passée au trauers vne aiguille enfilée de cinq ou six fils, prés et iouxte lesdits vaisseaux spermatiques et muscle suspensoire. D'auantage, faudra encores repasser vne autre fois l'aiguille au milieu de ce qui reste de ladite production, comprenant aussi les lécures de la playe: alors on fera vn nœud fort serré, et sera le filet coupé assez long et laissé hors la playe, lequel se pourrissant et coupant peu à peu, tombera de soy-mesme: et se faut bien garder de le tirer deuant que nature n'ait engendré chair au droit de ladite ligature: car autrement on auroit labouré en vain. Finalement sera la playe mundifiée, incarnée et menée à cicatrice, de laquelle la dureté et callosité empeschera que les intestins ny l'omentum ne puissent plus tomber dedans le Scrotum ¹.

¹ C'est à tort que Paré donne à ce pro-

CHAPITRE XVII.

AUTRE MANIÈRE DE FAIRE LE POINT
DORÉ¹.

Il se trouve quelques vns qui font le Point doré par autre moyen qu'a-uons décrit.

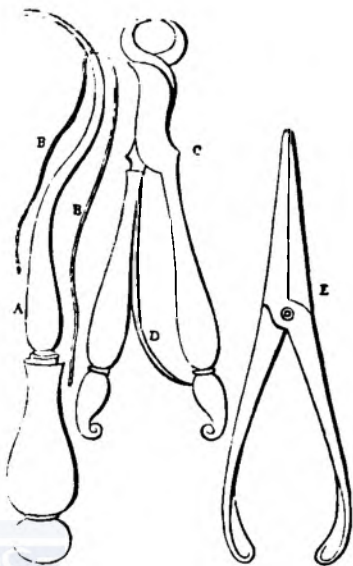
Ils font vne incision au dessus de l'os du penis, du costé qu'est la barge, laquelle penetre iusques au procès du Peritoine, lequel estant decouvert, passent par dessous iceluy par deux fois vn fil d'or assez delié, lequel estant passé ils serrent medio-cement, à fin de resserrer ledit procès trop relasché, sans toutesfois que les vaisseaux spermatiques soient comprimés. Cela fait, ils tortillent leur fil avecques de petites pincettes, deux ou trois tours, puis le coupent assez pres, et cachent le bout du fil d'or, le repliant, à fin qu'il ne picque la chair qui le couvre: puis laissant ledit fil d'or) traitent la playe comme vne simple playe, tenant le malade au lit les fesses haultes et la teste un peu basse. et ce l'espace de quinze ou vingt iours.

Par telle operation plusieurs ont receu guarison: autres sont recidiués, à raison que ledit fil n'estoit bien accommodé, picquant ordinairement les parties voisines. Et pour plus ample connoissance de ce, ie l'ay bien voulu faire figurer les instrumens, par lesquels telle operation est accomplie.

cedé, qui me parait être de son invention, le nom de *point doré*, puisqu'il n'y employait pas de fil d'or, et qu'il le pratiquait d'ailleurs d'une manière toute differente du *point doré* véritable.

¹ Ce chapitre manque dans la première édition.

Figure des instrumens propres à faire le Point doré.



- A Monstre l'aiguille courbée, laquelle est percée pres sa pointe pour passer le fil d'or.
 BB Le fil d'or passé par l'aiguille.
 C La tenaille qui coupe ledit fil.
 D Le ressort de la tenaille.
 E La pincette qui tourne et entortille ledit fil.

Quelque temps apres nature chasse hors le fil d'or, et là se fait vne sonde et cicatrice calleuse, qui bousche la production du Peritoine, par où les intestins descendoient.

Les praticiens l'ont appellé *Point doré*, à cause du fil d'or¹.

¹ Ce procédé me parait être celui que Franco donne comme étant de son invention, *Traité des hernies*, p. 59. Toutesfois la description n'est pas absolument la même; et surtout Franco ne donne pas la figure des instrumens que l'on voit ici.

Dans la seconde édition, les deux derniers paragraphes manquent; on y trouve en

CHAPITRE XVIII.

AUTRE MANIERE DE FAIRE LE POINT
DORÉ.

Autre façon, laquelle me semble la meilleure et la plus seure, à cause quelle ne laisse rien estrange en la playe. C'est qu'au lieu du fil d'or, on y en met vn de plomb de la grosseur d'vn fer d'aiguillette. lequel n'est passé à l'entour du procès du Peritoine qu'une fois, et l'ayant passé, on l'estreint tant qu'il est besoin, à scauoir non trop, de peur de clorre la voye aux esprits. pour obuier à la gangrene: non aussi trop lasche, parce qu'elle ne seruiroit de rien, à cause que la descente ne laisseroit à se faire. Lequel fil sera laissé en la playe, iusques à ce qu'elle soit du tout reiointe et consolidée, reste la place dudit fil. Et alors sera detors, puis tiré hors dextrement, puis le reste de la playe sera consolidée et cicatrizée¹.

Or que diray-je plus des hargnes? C'est que lors que la production du Peritoine, qui est la voye par où la descente se fait aux bourses, est grandement dilatée, apres auoir fait ladite ligature du fil de plomb, il en faut prendre vn peu au dessus vne bonne partie, et qui la lie, en passant vne

reuanche un aduertissement au ieune chirurgien touchant le testicule retenu à l'anneau, qui dans les éditions suivantes a été reporté à la fin du chap. xviii. Voy. plus bas, p. 418.

¹ Ce premier paragraphe ainsi que le suivant ne datent que de la seconde édition. Probablement c'est de 1575 à 1579 que Paré ayant vu mettre en pratique le point doré décrit au chapitre précédent, aura songé à le perfectionner, et même aura inventé les instruments dont il a donné la figure.

aiguille enfilée d'vn filet en double au dedans dudit processus, le plus pres des vaisseaux, à scauoir des vaisseaux spermatiques et du muscle suspensoire, qu'il pourra: puis fera vn nœud et coupera le fil assez long, comme nous auons dit cy dessus, et le laissera hors la playe, et ne le tirera hors deuant que nature le vueille letter hors: qui sera quand ce qui aura esté lié soit pourri. Et estant hors, on traitera le reste de la playe, la cicatrizant, et par ainsi la cicatrice faite, la callosité empeschera que rien plus ne descendra au Scrotum.

Or combien que telles manieres de curer les hargnes soient sans douleur et peril, si est-ce qu'il est beaucoup plus seur d'y proceder ainsi, que d'amputer les testicules comme font les chastreux, lesquels par leurs cruelles et violentes operations mettent le malade en grand danger de mort. Car pour garder qu'apres la curation il n'y demeure vne relaxation, ils tirent violemment, et detachent le Processus des parties où il adhere, ensemble le nerf de la sixième coniugaison qui va aux testicules: plus arrachent et bien souuent rompent les vaisseaux spermatiques. Desquelles violences s'ensuit douleur extreme, spasme, hemorrhagie, inflammation, pourriture, et cousequemment la mort. Ce que j'atteste auoir veu aux corps de quelques-vns que j'ay ouuerts, morts peu de iours apres estre ainsi miserablement cbastrés. Et suppose qu'ils en rechappent, ils sont à iamais priués du benefice de generation. pour laquelle nature a donné les testicules à l'homme, comme parties principales et necessaires pour la conseruation de l'espece, comme dit Galien au liure de l'Art medicinal, chapitre 9, et comme

nous auons escrit en nostre Anatomie. Mesmes iceluy Galien ne doute point de les faire et nommer parties plus excellentes que le cœur¹, d'autant que le cœur est le principe et auteur de la vie simplement, mais les testicules font la vie meilleure. Or est-il que c'est chose plus digne de bien viure, que de viure seulement. De là vient que les Eunuques et chastrés degenerent en nature feminine, en signe dequoy ils n'ont point de barbe, leur voix change, le courage leur defaut, deuiennent timides et honteux, bref sont inhabiles à plusieurs bonnes actions humaines, et n'est leur vie que miserable. La voix apres la castration est plus gresle : d'autant que les testicules n'eschauffent plus, et ne fortifient les nerfs et muscles vocaux, par le consentement qu'ils auoient ensemble au moyen de leurs nerfs : au contraire, la voix se mue et grossist si tost que le garçon se rue au ieu d'amour².

Partant iamais ne seray d'aduis qu'on coupe les couillons aux petits enfans, ny mesme aux plus grands, fors à la hargne charneuse, ou qu'iceux fussent gangrenés ou pourris³.

Jacques de Fouilloux dit que le Cerf qui aura perdu ses couillons au rut ou autrement, ne mue iamais. Et

¹ Au liure de *Semine*. — A. P.

² Cette dernière phrase manque dans la première édition.

³ Paré revient ici pour la quatrième fois sur la nécessité de respecter *les couillons* dans toutes les opérations relatives à la cure radicale des hernies. Or on n'a pas assez remarqué que c'est là une doctrine nouvelle, en opposition avec la pratique générale de son siècle. C'est en vain que K. Sprengel a accordé la priorité à Franco à cet égard; j'ai suffisamment réfuté cette erreur dans mon introduction pour n'avoir pas besoin d'y revenir. La priorité appartiendrait bien

si on le chastre auant qu'il porte sa rameure, il n'en portera iamais. Aussi au contraire si on le chastre ay nt sa rameure, iamais ne luy tombera. Ne plus ny moins fera-il, s'il est chastré ayant sa teste ou endouliers mols et en sang, et si demeurera tousiours ainsi sans seicher ny brunir¹. Telles choses demonstrent que les testicules ont grande vertu, tant aux hommes qu'aux animaux².

De la Hargne Zirbale.

La Hargne Zirbale, nommée cy dessus Epiplocele, est vne relaxation du Zirbus tombant en l'aine ou au scrotum. Ses causes sont semblables que de la hargne intestinale. Les signes ont esté dits par cy deuant. Elle ne produit tant d'accidens que l'intestinale. Au demeurant, tous deux ont curation semblable.

Autre maniere de curation plus seure et plus aisée³.

Maistre Theodoric et le bon homme Guidon de Cauliac, ont mis en auant vne autre et telle façon. Si l'intestin ou omentum sont tombés dans le scrotum, il les faut remettre dedans le ventre, le malade estant tellement situé, qu'il ait les fesses vn peu esle-

plus justement à l'Espagnol dont Alex. Benedetti nous a conservé le procédé; mais ce qui constitue la doctrine de Paré, c'est surtout cette défense expresse de toucher jamais *aux couillons*. Voyez du reste ce que j'ai dit à ce sujet dans mon introduction.

¹ Jacques de Fouilloux en son liure de *la Venerie*. — A. P.

² Ce paragraphe manque dans la première édition.

³ Tout cet article jusqu'à celui de *la hargne aqueuse* manque dans les deux premières éditions.

uées et la teste aucunement basse. Lors le Chirurgien tirera vers la hanche vne bonne portion de la production du Peritoine relaschée, ensemble les vaisseaux spermatiques avec le muscle suspensoire. Puis appliquera vn cautere potentiel sur le reste de ladite production, droit au dessus de l'os pubis: le cautere sera de la grosseur qu'il verra estre de besoin. sçauoir selon que la hargne sera plus ou moins grande, et selon l'age du malade. Apres l'eschare faite, on fera des scarifications iusques a la chair viue: puis derechef sera mis vn autre cautere, à fin de penetrer iusques à l'os. On fera apres tomber l'eschare (laquelle se fait d'vne partie de ladite production du Peritoine): lors la playe traitée et conduite à cicatrice, par sa callosité bouschera et empeschera que rien plus ne tombe dans le scrotum.

Or deuant qu'entreprendre telle operation, le Chirurgien sera aduertit de se donner garde des mesmes accidens, desquels nous auons parlé cy deuant: sçauoir qu'en cas que les intestins et omentum fussent tant adherans contre la production, en sorte qu'on ne les pust retirer dedans, il n'applique en façon quelconque le cautere, de peur de brusler et percer lesdits intestins, dont pourroient aduenir grands inconueniens. En cas aussi que ladite production fust rompue ou par trop dilatée, de sorte que les intestins fissent vne grande et enorme tumeur, le Chirurgien n'entreprendra ceste operation, non plus qu'à ceux ausquels le testicule pendu et arresté en l'aine ne sera encore descendu dans le scrotum, ny aux enfans qui n'ont encore discretion à se tenir sans se remuer, ou n'estans encore nets.

Nicolas Godin, en sa *Chirurgie militaire*, ordonne pour la curation des hernies, à ceux qui sont en aage d'adolescence et virile, l'application du cautere actuel, apres auoir dextrement coupé la chair iusques à l'os, à fin de faire perdition de substance: et la cicatrice faite, il ne se peut plus faire descente, ny de l'omentum, ny de l'intestin.

Ce que veritablement l'approuue, si les patiens le veulent souffrir.

De la Hargne aqueuse.

Hargne Aqueuse est vne tumeur au scrotum, faite à raison de l'eau, laquelle s'y amasse peu-à-peu, le plus souuent contenue entre les membranes, qui couurent les testicules, et specialement entre dartos et l'erythroide. On la peut nommer hydrophisie particuliere: car elle se fait par mesmes causes et mesme par diminution de la chaleur naturelle.

Les signes sont, que la bourse des testicules s'enfle peu à peu et sans douleur: la tumeur est pondereuse, luisante et transparente, ce qui se connoistra en mettant vne chandelle allumée d'vn costé de la tumeur: car on voit à l'opposite ladite tumeur claire et lucide. D'auantage, en pressant le scrotum du haut en bas et du bas en haut, on fait descendre et remonter l'eau, pourueu qu'elle ne soit en trop grande quantité. Et peu souuent retourne au dedans du ventre, comme font l'intestinale et zirbale, mais demeure presque tousiours au scrotum, pource que le plus souuent l'eau est contenue en vn kyst ou petite vessie. Elle est discernée d'avec la charneuse, parce qu'en celle-là est la tumeur lisse et vnie: et en ceste-cy, à sçauoir la charneuse, est aspre, inegale et raboteuse.

La curation sera premièrement tentée par remèdes résolutifs, desiccatifs et discutens, écrits au chapitre des Apostemes : toutesfois ie t'ay voulu donner ce remède que j'ay souvent expérimenté :

℞. vng. commitifs. et desic. rub. ana ʒ. ij. Malaxent. simul. et fiat medicament. ad vsum.

Car par iceux est l'eau souvent resoullie, ou pour plus proprement parler, tarie, beuë et consommée, principalement quand y en a petite quantité.

Et si pour la trop grande quantité ces remèdes ne sont suffisans, faut venir à l'œuvre manuelle, en appliquant vn seton au trauers du scrotum et des membranes où est contenue l'aquosité, et passer vne aiguille assez grosse qui ait la pointe en triangle, enfilée de fil de soye en huit ou neuf doubles : la passer (dis-je) promptement au trauers des trous des tenailles à seton¹, se gardant bien de toucher la substance des testicules. Cela fait, on y laissera le fil, lequel sera remué deux ou trois fois le iour, à fin que l'eau soit euacuée peu à peu : et s'il y suruenoit grande douleur et inflammation à cause dudit seton, subit sera osté, et la propre cure delaissée pour subuenir aux accidens.

Aucuns Praticiens n'ysent point de seton : mais avec le rasoir ou lancette, font ouverture au bas du Scrotum, grande de demy doigt ou environ, et profonde iusques à l'eau, soy donnant garde de toucher les testi-

¹ Franco a figuré ces deux instruments, p. 80; mais il décrit un autre procédé qui consiste à courber l'aiguille et à la passer sans tenailles.

cules et les vaisseaux : puis tiennent la playe ouuerte avecques des tentes, iusques à ce que l'eau soit entièrement euacuée. Apres l'euacuation, ils la consolident et cicatrizent¹.

Et par ce seul presque moyen se peuvent guarir les hydroceles, desquelles l'eau est enfermée en vn kyst, comme nous auons enseigné au liure *Des tumeurs en general*, chap. 16².

De la Hargne ventcuse.

Hargne ventcuse est vne tumeur au scrotum, faite de ventosité, dont la cause est imbecillité de la chaleur naturelle de la partie.

On la connoist. parce que la tumeur est ronde, legere, renitente, luisante et resplendissante.

La cure se fera par bon regime et par application des remèdes résolutifs

¹ Cette incision au bas du scrotum était fort vantée par Franco, qui la revendique comme une invention à lui propre dans le traitement des hernies. Amatus Lusitanus la recommande également dans la cure de l'hydrocele, et va jusqu'à traiter d'absurde ceux qui la font dans un autre endroit. Il cite même une observation de cure d'abord palliative, puis radicale, qui parait spécialement due à cette incision seule.

• Gaspar de Faria, gentilhomme portugais, avait une hernie aqueuse dont Alphonse Ferri, chirurgien fameux de notre époque, avait déjà procuré la sortie par une incision au scrotum. Mais cette affection est sujette à récidiver; et dans le cas dont il s'agit, la reproduction de l'eau avait déjà ramené la douleur et les accidens accoutumés. Appelé près du malade, après une purgation préalable, nous permimes qu'on donnât issue à l'eau par une incision à la partie déclive du scrotum; et après un traitement général le malade guérit. — *Cent. II. cur. 84.*

² Ce paragraphe manque dans la première édition.

et carminatifs, comme *semina anisi*, *carui*, *fanugraci*, *agnicasti*, *rutæ*, *origani*, et autres décrits par Aulienne au traité des Hargnes, et par nous cy deuant au chap. des Apostemes venteux. J'ay pour tel effet souuent appliqué l'emplastre de Vigo *cum mercurio*, aussi l'emplastre *Dia-chalciteos* dissout en vin genereux, comme maluoisie, avec un peu d'huile laurin.

De la Hargne charneuse.

La Hargne nommée Sarcocele ou charneuse, est vne tumeur contre nature, qui s'engendre autour des testicules, faite d'vne chair scirrheuse, procréed'abondance d'humeurs cras et visqueux, qui n'ont pu estre digérés et assimilés à la partie, laquelle est accrue comme par maniere d'hyper-sarcose ou de verrues. Elle est le plus souuent accompagnée des veines variqueuses, et croist avec douleur.

Ses signes plus propres sont, tumeur et dureté aspre, inegale et raboteuse.

La cure ne se peut faire que par l'amputation : et par auant que ce faire, le Chirurgien doit bien aduiser et regarder que la carnosité ne soit trop haute, ayant ja occupé et atteint l'aîne. Car si ainsi estoit, ne faudroit entreprendre la cure, d'autant qu'il ne la pourroit couper du tout sans grand danger de mort. Et où il en laisseroit quelque petite portion, il s'en engendreroit puis apres vne chair superflue, comme vn fungus, qui seroit erreur pire que le premier. Mais si la tumeur n'est que petite ou mediocre, le Chirurgien prendra la tumeur avec le testicule et le processus, et fera incision iusques à ladite tumeur, et la separera du scrotum. Cela fait, il passera vne aiguille enfilée

d'vne ficelle forte, au trauers du processus, au dessus du testicule charneux : puis sera retournée passer par le milieu mesme par où on l'auoit passée. Lors le bout du fil qui n'a point passé, et l'autre où est l'aiguille, seront noués ensemble, en comprenant l'autre moitié du processus. Le tout ainsi noué, faudra couper et entiere-ment amputer ledit processus avec le testicule, et laisser les bouts de la ficelle, dont on aura fait la ligature, assez longs, sortans hors la playe. Dedans la playe on mettra vn digestif fait de iaune d'œuf, terebenthine, et huile rosat ¹. Apres on appliquera des repercutifs sur la playe et parties voisines, avec bandes et compresses, et sera la cure paracheuée selon la cure cy deuant mentionnée ².

De la Hargne variqueuse.

La Hargne appellée Cirsocele ou variqueuse, est vne tumeur ou apparence de veines dilatées et entortillées autour des testicules et scrotum, lesquelles sont pleines de sang melancholique.

Les causes sont celles mesmes des varices. Les signes sont euidens.

Pour la curer, faut faire ouuerture au scrotum de la grandeur de deux doigts ou enuiron, à l'endroit de la varice. Puis faut passer par dessous la veine variqueuse vne aiguille enfilée d'vn double fil, le plus haut de la varice qu'on pourra, pour la lier en haut vers sa racine. De rechef on passera l'aiguille comme dessus, en l'autre partie basse, laissant vn doigt

¹ Cette phrase n'existe pas dans les deux premières éditions.

² Ces mots *cy deuant* se rapportent au livre *Des playes*, suivant une citation marginale qui vient à l'appui de ce qui a été dit plus haut.

d'espace, peu plus ou moins, entre les deux ligatures. Mais premier qu'estreindre le fil de la dernière ligature, faut ouvrir la varice en l'espace moyen, comme si on vouloit saigner, à fin d'euacuer le sang contenu au scrotum, ainsi que l'auons pratiqué cy deuant en la cure des varices ¹. Puis sera la playe traitée comme l'art le commande, laissant tomber les filets d'eux mesmes, et procurant qu'il s'y face vne cicatrice et callosité, au lieu ou on aura lié la veine variqueuse : par ce moyen le sang ne pourra plus couler au trauers.

De la Hargne humorale.

Hargne humorale est aposteme engendrée d'vn ou plusieurs humeurs assemblés au scrotum, ou entre les tuniques qui enuoloppent les testicules, et souuent en la propre substance d'iceux.

Leurs causes, signes et curations, sont comme des autres apostemes. Toutesfois pendant la curation, le malade se tiendra en repos, et portera brayers et ligatures propres pour soustenir les testicules ².

En cest endroit ie veux aduertir le ieune Chirurgien, que quelquefois les testicules ne sont encores descendus au scrotum, estans retenus en l'aine y faisans vne tumeur avec douleur : et pource il estime que soit vne hargne intestinale, qui est cause qu'il

y applique emplastres astringentes avec brayers et ligatures, pour les repousser au dedans. Ce faisant, augmente la douleur, et engarde la descente du testicule.

Ce que n'agueres l'ay veu estant appelé pour telle cause : et apres auoir conceu que dedans le scrotum il n'y auoit qu'vn seul testicule, le malade n'ayant iamais esté chastré, feis oster le brayer et emplastre qu'il portoit, et commanday au pere qu'il le laissast courir et saulter, à fin d'aider au testicule à descendre en son lieu naturel : ce qui aduint petit-à-petit sans nul accident.

Car pour parler à la verité de telle chose, faut scauoir que la difference du masle d'avec la femelle, n'est que chaleur, le propre de laquelle est de pousser dehors, comme du froid de retenir au dedans : de là vient que les testicules aux masles pendent dehors, aux femelles sont resserrés en l'enclos du bas ventre. Parquoy il aduint qu'en quelques masles, qui sont de plus froide nature, lesdits testicules demeurent cachés, iusques à ce que le feu de ieunesse vienne à les pousser hors.

CHAPITRE XIX.

DE LA RELAXATION DV GROS BOYAV CVLIER.

Quand le muscle nommé Sphincter (qui est autour du siege) est relasché, alors ne peut soustenir le gros boyau : ce qui se fait souuent aux petits enfans, et procede d'vne grande humidité du ventre, tombant audit muscle, laquelle le ramollit et relasche, ou le rend plus pesant que de coustume,

¹ Ces mots *cy deuant* semblent renvoyer à un chapitre antérieur de l'édition de 1572. Dans les éditions complètes, l'histoire des varices a été rejetée au *Livre des fistules et hémorrhoides*, chap. xx.

² Ici se termine ce chapitre dans les deux premières éditions ; mais tout ce qui suit avait déjà été publié dans la seconde édition, à la fin du chapitre xvii. Voyez la note 2 de la page 412.

de sorte que les muscles leuateurs du siege ne le peuvent plus soustenir : puis se renuerse et sort hors du siege, ou pour vn grand flux de ventre dysenterique¹, par trop s'espreindre d'aller à la selle, ou pour des hemorroides, qui supprimées rendent le boyau culier trop pesant, et fluentes le relaschent : ou pour le froid, à ceux qui en hyuer vont sans haut de chausses, ou se tiennent long temps assis sur vne pierre froide : ou pour vn coup, ou cheute sur l'os sacrum : ou paralytie des nerfs, qui de là s'espendent aux muscles leuateurs du siege : ou pour vne pierre pesante contenue en la vessie.

Pour la cure, il se faut garder de trop boire, et manger potages et fruits crus : et pour les remedes particuliers, on vsera d'vne decoction astringente, comme *corticis granat. gall. myrtill. centinod. burs. pastor. sumach, berber. nucis cupres. alu. rocha, sal. com.* bouillis en eau de marschal, ou gros vin noir et austere.

Puis apres la fomentation, on reduit l'intestin, l'ayant premierement tout autour oint d'huile rosat, ou de myrtils : puis on le repoussera au dedans : et si l'enfant ratiocine, luy faut commander que lors qu'on le remettra, qu'il retire son haleine : et que le Chirurgien le remette peu à peu, avecques vne esponge, ou vn linge blanc et delié : et estant reduit, on doit entierement essuyer toute l'onctuosité, de peur que par icelle l'intestin ne retombe de rechef : puis apres on doit mettre dedans le fondement, le plus profondément qu'on pourra, de la pouldre qu'auons prescrit pour la precipitation de la ma-

trice. Puis apres on luy mettra vne bande au trauers du corps, au dessus des branches, au milieu de laquelle sera attachée vne autre bande, qui passera entre les fesses : et à l'endroit du siege sera mis vne esponge et compresse, trempée en la decoction susdite astringente, à fin de garder que le boyau ne sorte : et la personne estant d'aage, on lui commandera lors qu'il ira à ses affaires, de mettre le siege entre deux ais, separés l'vn de l'autre d'vn pouce, plus ou moins : quoy faisant, on gardera que l'intestin ne sorte lors que le malade va à ses affaires. Autant en fera s'il fait ses affaires debout : car par telle situation, l'intestin ne tombe point.

Et si l'intestin par ces moyens ne pouuoit estre reduit, Hippocrates commande qu'on pende par les pieds le malade¹, et le secouer, et faire tant qu'il se remette : et estant reduit, le traiter comme auons dit. D'abondant veut Hippocrates que l'on oigne le siege de l'escume de limaçons rouges, à raison que leur onctuosité et siccité resoult fort sans nulle mordication, et partant est propre à tel effet.

CHAPITRE XX.

DE LA TUMEUR ET APOSTEME DV FONDAMENT¹.

La tumeur du Fondement s'engendre, ou de cause externe, comme pour auoir esté long temps à cheual, ou pour estre tombé à cheuauchons sus quelque chose dure, qui auroit

¹ Hipp. liure des *Fistules*. — A. P.

² Ce chapitre tout entier manque dans les deux premieres éditions.

¹ La fin de ce paragraphe a été ajoutée à la première édition.

contus et meurtri le fondement et les parties voisines d'iceluy : ou le plus souuent de cause interne , comme pour la douleur des hemorrhoides, et à raison de quelque matiere chaude et corrompue qui est enuoyée en ceste partie : et par ainsi telle tumeur est plustost faite par fluxion , que par congestion de matiere petit-à-petit. Qui est cause qu'elle vient le plus souuent à suppuration : joint aussi que la partie receuante est fort sujette à pourriture, tant à raison de ce qu'elle est chaude et humide, que pour estre voisine et receptacle des excremens.

La curation se doit commencer par les choses vniuerselles, conseillant plustost d'vser de la saignée que purgation, craignant de faire trop grande fluxion à la partie. Et pour les remedes particuliers, au commencement il ne faut vser de remedes trop repercussifs, ny trop maturatifs. craignant d'enfermer la matiere en ladite partie, ou engendrer trop grande pourriture et souuent gangrene : ce que j'ay veu plusieurs fois aduenir. Et pource, on pourra appliquer linges imbus et trempés *in oleo rosar. myrt. cydonio. cum ou. album. Aut. Cydonio. cum aceto et aqua cocta, miscenda cum oleo rosar. in formam cataplas.* Et pour l'augment, estat, declination et accidens qui pourront suruenir, comme entre autres, la douleur. on aura recours au chap. du Phlegmon vray.

Si la tumeur vient à maturation, le Chirurgien sur tout aura esgard de ne la laisser mourir, comme les autres Apoplemes, à scauoir, à parfaite suppuration : mais suiuant le precepte d'Hippocrates, il faut venir à l'ouuerture, la tumeur estant encore verdelette, c'est à dire, n'estant du tout snpurée, ains sera ouuerte lors que

l'on connoistra qu'il y aura quelque commencement et apparence de bouë : craignant que la matiere retenue au profond ne vint à pourrir le boyau culier, ou le col de la vessie, d'où suruiennent les fistules du fondement et perineum : car en peu de temps en icelle partie il s'engendre grande pourriture, pour les raisons susdites.

CHAPITRE XXI.

DV PANARIS OV PARONYCHIE.

Panaris est vne tumeur qui se fait à l'extremilé des doigts, causée d'vn humeur malin et veneneux, avecques grande inflammation, laquelle souuent commence à l'os, se communiquant au perioste, nerfs et tendons qui sont en ceste partie : qui cause cruels accidens, comme extreme douleur pulsatile, ou battement d'arteres, fièvre et grande inquietude, de sorte que les malades ne peuuent reposer ny se tenir en place, et deviennent insensés, perdans patience, ainsi que ceux qui sont vexés de carboucles.

Le bon vieillard Guidon et Jean de Vigo disent, que tel mal meine souuent le malade à la mort.

Pour la cure, ie conseille qu'on appelle vn docte Medecin pour faire purger et saigner le malade et luy ordonner sa maniere de viure. Et pour la cure particuliere, il faut donner issue à la matiere virulente et veneneuse, faisant promptement vne incision en la partie interieure, le long de la premiere iointure, profonde iusques à l'os. Et dit de Vigo, qu'il n'y a point de plus grand remede que

d'ouvrir le lien selon le long du doigt, et que ce soit devant la parfaite maturation : elle garde (dit-il) souvent le doigt de corruption de l'os et des nerfs, et appaise la douleur ¹. Ce que j'ay fait souvent au commencement devant que la virulence fust grandement imprimée, avec vne tres-bonne issue. Et par l'incision faut laisser sortir bonne quantité de sang, et apres faire tremper le doigt en fort vinaigre assez chaud, auquel on aura dissout du theriaque : par ce moyen, on euacue la matiere virulente en lui donnant issue.

Et pour appaiser la douleur, on doit appliquer sus la partie et tout autour de la main, remedes semblables à ceux des carboucles, comme feuilles d'ozeilles, hyosquiamc, cigüe, feuilles de mandragore cuittes sous les cendres chaudes et pilées avecques vnguent populeum recentemente fait, ou huile rosat et beurre frais sans sel. Aussi tels remedes peuuent grandement aider à la suppuration, d'autant qu'ils obtondent par leur froideur la chaleur estrange introduite à la partie, et aussi fortifient la chaleur naturelle, qui est celle qui fait la suppuration et chasse ce qui luy est contraire. Et voila pourquoy les anciens ont ordonné tels medicaments aux antrax et carboucles.

Or s'il aduient que le malade n'eust voulu (ou par l'imperitie du Chirurgien) que ladite incision fust faite, et qu'il suruinst gangrene et mortification à la partie, alors il faudra faire amputation de tout ce qui sera alteré et pourri, par les tenailles incisives, et faire le reste de la cure comme on verra estre besoing et necessaire.

Il aduient quelquesfois qu'il n'est

besoing faire amputation de l'extrémité du doigt, parce qu'une partie de l'os se separe, corrodé et rongé, et se sera consommé en bouë fetide et fort puante, et que le reste du doigt demeure : mais c'est assez souvent sans ongle et avecques difformité, tant pour la perte de l'os, que des tendons et nerfs et autres parties. Que diray-ie plus? c'est qu'en ceste disposition, il se fait escarre pour la chaleur et tres-grande adustion, et se concrée vne chair superflue, qui a vn grand sentiment aigu, laquelle conuient couper avecques les ciseaux, à fin que le sang coule, qui allége fort la douleur, pource qu'il descharge et euacue l'humeur contenu à la partie.

CHAPITRE XXII.

DE LA TUMEUR DES GENOVILS.

Souuentesfois il vient tumeur aux genouils, apres vne longue et facheuse maladie. Aussi les corps cacochymes et replets, apres un long exercice, sont suiets à telles indispositions : d'autant que l'humeur decoule facilement à la partie qui est eschauffée et esmeüe. Or si telles tumeurs suivent les longues maladies, sont tres-dangereuses et difficiles à curer, et pource ne sont à negliger.

Telles tumeurs souvent sont accompagnées de douleurs intolerables, à cause de l'humeur, lequel est tant deflué à la partie, fait distension des membranes qui les enuoloppent et lient. Car tel tumeur est ou grandement chaud ou extremement froid : et lors la douleur est si grande, ou accompagnée de quelque matiere virulente, comme il aduient souvent es

¹ Liu. II, chap. 4, traité 8. — A. P.

gouttes et picqueuses, et specialement des bestes veneneuses.

Or pour la curation, si la tumeur est causée de sang, son manger et boire sera tenu et refrigerant : et pour la reuulsion de la matiere antecedente, la phlebotomie est necessaire, et les medicamens topicques seront repellens au commencement, ausquels seront adioustés des resoluens, les diuersifians selon les quatre temps de la tumeur : et s'il y a douleur, seront anodins, desquels auons assez amplement parlé en Pblegmon. Et si la douleur est opiniastre et n'aye peu ceder ausdits reinedes, ie n'ay trouué meilleur moyen pour l'appaier, que d'appliquer quinze ou seize sangsues tout à l'entour du genouil ¹.

Telles tumeurs sont aussi souuent engendrées d'une pituite froide et glaireuse, de vents et aquosités. Pour la curation, faut auoir recours aux medicamens pblegmagogues, c'est à dire faisans euacuation de l'humeur pituiteux. Et quant aux topicques, ils doiuent estre incisifs, attenuatifs, rerafactifs, discutiens et grandement desseichans ².

¹ Ce chapitre a été l'objet de quelques remaniemens assez notables. Dans les deux premières éditions, la dernière phrase de ce paragraphe n'existe pas, elle est remplacée par celle-ci :

« *Toutefois cecy est grandement à observer, que si l'ouuerture est necessaire, icelle doit estre faite avec discretion : car telles parties ont en grand et exquis sentiment, d'où se pourroit ensuire douleur et mauvais accidens.* »

Et le reste du chapitre est constitué par ces mots : *Telles tumeurs sont aussi souuent, etc.; Souuentes fois cest humeur, et Souuentes fois on voit comme le chirurgien, etc.,* sauf quelques modifications de rédaction.

² La première et la deuxième édition por-

La decoction de Gaïac est propre pour prouoquer la sueur : et pendant que le malade sera dedans le lict, on luy appliquera des bouteilles de grez remplies d'eau bouillante, bien bouchées et enucloppées d'une seruiette posée aux deux costés du genouil. Pareillement luy en sera appliqué une à la plante des pieds, et par ce moyen on eschauffera et subtilira l'humeur contenu au genouil. Apres sera appliqué un cataplasme fait de limacons avec leurs coquilles, broyés et pilés subtilement, y adioustant quatre onces de terebentine et une once d'eau de vie, et sera reiteré de vingt quatre heures en vingt quatre heures.

Autre.

℞ Crottes de chéure, demie liure : fleurs de camomille et melilot, de chacun demy poignée : son de froment, une poignée : et soit fait cataplasme avec gros vin noir avec sa lie.

Autre plus desseicatif.

℞ Farine de féue, d'orge et orobe, de chacun tant qu'il en sera besoin : racines d'Iris, mastic, noix de cypres, galles, escorces de grenades subtilement puluerisées : de ce en sera fait cataplasme avec lexiue de chesne, et en sera vsé comme dessus.

Lesdits cataplasmes tarrissent, seichent et resoluent à merueille l'humeur pituiteux et sereux. Apres auoir resoult la tumeur, il faudra encores par long temps roborer et fortifier la partie par ceste decoction :

tent : Et grandement desseichans les susdites aquosités, comme fomentation, cataplasmes, emplastres decrits cy dessus au chapitre d'Edeme.

24. Eau de forge, en laquelle on fera bouillir alum, sel commun, noir de cyprès, galls, de chacun vne once, grossement puluerisees: lucilles de saulge, rosmarin, lauande, de chacun demy poignée: le tout bouilli ensemble et passé au trauers d'vne seruiette.

Puis seront posées en ceste decoction, des compresses vn peu espraintes: et avec vne ligature sera lié ledit genoüil assez fort, sans toutesfois causer douleur. Ladite ligature a vertu de reioindre les parties distendues par l'humeur qui aura desflué.

Souuentefois cest humeur est dedans et autour de la iointure qui ne se peut resoudre, à cause que la partie est debile, ayant peu de chaleur: et y demeurant longuement, iette souuent les os hors de leur propre place, comme i'ay veu aduenir à plusieurs¹.

I'ay souuenance que monsieur Greaulme, Docteur Regent en la faculté de Medecine à Paris, auoit vne tumeur au genoüil, faite d'humeur pituiteux et venteux, qui luy causoit telle douleur qu'il ne se pouuoit soutenir, et estoit contraint de garder le lit, et vsa de plusieurs remedes qui ne luy profiterent, comme il eust bien désiré. Il m'appella pour sçauoirs'il le deuoit faire ouurir: l'ayant veu et palpé, et considéré que ie n'y trouuois nulle matiere suppurée, le priay d'auoir encore patience: et que s'il y laisoit faire ouuerture, il s'en repen-

¹ La première édition porte: *Souuentefois cest humeur est au profond de la partie entre la rotule et l'article et ne se peut resoudre*, etc.. le reste de la phrase comme ici. La deuxième édition dit quelque chose de plus qui a été retranché dans les suivantes: *A quoy les embrocations de vin vermeil, qui estant faites de haut penetrent plus aisément, sont fort recommandées.*

tiroit, que ie le sçauois pour l'auoir veu plusieurs fois. Neantmoins il y fist appliquer vn cautere potentiel, lequel augmenta grandement la douleur, avec telle fluxion que les os se mirent hors de leur place, et fut plus de deux ans sans se pouuoir soutenir sur sa iambe, et maudit cent fois l'heure qu'il n'auoit creu mon conseil. Les douleurs avec le temps s'appaisèrent vn peu: fit faire vne iambe de fer sur laquelle il marchoit claudicant et à bien grande peine: en fin il en est mort de douleur et desplaisir².

Souuentefois on voit comme le Chirurgien aux ouuertures des genoüils est grandement deceu: car il estime en telle partie estre contenue matiere sanieuse et quelques aquosités, et en pressant des doigts sent, selon son iugement, inondation, qui luy cause de faire ouuerture: et l'apertion estant faite, au lieu de quelque matiere qu'il estimoit estre contenue en la tumeur, n'en sort que du vent², dont puis apres grands accidens aduiennent pour auoir fait ladi e ouuerture, comme i'ay monstre par l'histoire cy dessus. Parquoy le ieune Chirurgien y prendra garde.

¹ Tout ce qui précède, à partir du paragraphe, *La decoction de Gaïac*, et sauf la phrase indiquée dans la note précédente, manque dans les deux premières éditions.

² La phrase s'arrête là dans la première édition. Cette prétendue issue du vent était annoncée en marge par cette indication, qu'on retrouve encore dans la deuxième: *Chose digne d'estre notée, d'Auicenne. C'étoit une croyance léguée par les Arabes, qui peut-être n'auoit d'autre fondement qu'un contresens de quelque traducteur, et qui n'en a pas moins été adoptée jusqu'au xvij^e siècle. C'est ainsi que Bertapaglia, au xv^e, traite d'ignorans les médecins qui per-*

CHAPITRE XXIII.

DES DRAGONNEAUX.

Je ne puis passer outre que je ne descriue encores certaine tumeur contre nature, nommée par les anciens *Dragonneaux*.

La matiere des Dragonneaux a esté en diuers temps par diueurs antheurs diuersement traitée : de façon que iusques auioird'huy n'en auons aucune chose ferme ne assurée, à laquelle nous puissions nous arrester avec fondement et tiltre de bonne raison.

Et premierement, quant à l'autorité de Galien, chapitre 3 du liure 6 *De locis affectis* : la generation, dit-il, des poils qui se vident euidentement par les vrines, est aussi estrange, comme de ce qu'ils appellent Dragonneaux, lesquels naissent és iambes des hommes, en quelque endroit d'Arabie, comme on dit : et sont de nature nerueux, de couleur et grosseur semblables aux vers. Comme ainsi soit doneques que j'aye veu plusieurs gens qui se disent en auoir veu, et toutesfois que je n'en aye veu aucun, je n'en puis rien coniecturer à la verité, ny de leur generation, ny de leur essence. Voila ce qu'en dit Galien.

Paulus Aegineta, liure quatrième, chapitre dernier, escrit les Dragonneaux s'engendrer en l'Indie et és parties hautes d'Egypte, comme animaux ressemblans à des vers, és parties musculieuses, scauoir bras, cuisses et iambes : et outre iceux, aux enfans se trainer aux costés par des-

cent la tumeur du genou, croyant donner issue à de la matiere, tandis qu'il n'en sort que du vent. *De apostemat.*, cap. 26.

sous le cuir, avec mouuement manifeste. Au reste, soit que soient animaux viuans, soit que vrayment ils ne soient tels, mais que seulement ils semblent tels, à la guarison d'iceux est vtile vser de fomentation chaude, à fin qu'estant le Dragonneau assez enflé, il sorte dehors, et puisse estre arraché avec les doigts piece apres piece. Est aussi vtile l'application des cataplasmes suppuratifs faits d'eau, miel et farine de froment et d'orge. Voila ce qu'en dit Paulus Aegineta.

Auicenne, chapitre 21, liu. 4, feu. 3, traité 3, ne sachant à quoy se résoudre, vacillant encline ores en ce party, ores en cestuy-là, parlant des Dragonneaux, maintenant comme d'animaux viuans, maintenant comme d'une simple matiere et humeur arrestée en certain lieu, ayant au reste bien compris l'essence et curation de ce mal, comme dirons cy apres.

Aïce, chapitre dernier, liure 14, dit que les Dragonneaux sont semblables aux vers, et se trouuent aucunesfois grands, aucunesfois petits, n'estant leur generation differente à celle des larges vers du ventre : car, dit-il, ils se meuuent sous le cuir sans faire aucun mal : avec succession de temps le lieu où est le Dragonneau suppure, on ouure le cuir. puis on tire hors la teste d'iceluy : que si l'on vient à l'arracher, il fait grande douleur, principalement si par tirer violement il vient à rompre : car ce qui demeure fait de tres griéues douleurs. Partant de peur que l'animal ne se retire, faut lier le bras fort estroit avec un lien bien fort, et faire cela tousiours, à fin que le Dragonneau allant peu-à-peu, soit retenu par la constriction et ne se rompe point. Il faut arrouser la partie d'eau

miellée et d'huile, où l'on aura cuit de l'absinthe, ou quelque autre de ceux qui sont ordonnés pour les vers du ventre. Que si le Dragonneau sortant de luy-mesme se peut tirer aisément, il ne faut rien faire d'avantage: mais s'il tourne à suppuration, l'on ne doit faillir à y mettre les cataplasmes et à l'arrouser d'eau miellée et huile. Les cataplasmes ostés, nous auons accoustumé d'appliquer vne emplastre de baies de laurier. La suppuration paracheuée, le cuir soit incisé selon la longueur: et estant le Dragonneau descouvert, soit tiré hors, et la peau soit emplie de plumaceaux, et soit fait le surplus de la curation suppurative: de sorte qu'ayant cest animal suppuré et tiré dehors, soit l'ulcere incarnée et menée à fin de cicatrice. Voila ce que nous a laissé Aëce.

Rhasis, chapitre 24 du traité 7, dit: Quand le lieu commence à s'esleuer en vessie, et la veine se haste de sortir, il est bon que le malade boiue au premier iour demie drachme d'aloë: au second, vne drachme entiere: au troisieme, deux drachmes: et que la partie soit aussi epithemée d'aloë, car il l'ostera du tout: et apres ce qui sera sorti, il faudra enuveloper ce qui apparoist estre dehors, à l'entour d'vne canne de plomb, de la pesanteur d'vne drachme, et la lier avec cela, et la laisser pendre: car par la pesanteur d'icelle, il viendra à descendre, à s'allonger et sortir dehors: et quand il y aura vne partie dehors, soit enuveloppé et lié à l'entour dudit plomb: et si ce qui est desia sorti est bien long, il le faut couper, et enuveloper encores ce qui est demeuré, en sorte que l'on ne coupe iusques au bout: car si on le fait ainsi, il se retirera dedans la chair, et engendrera vn aposteme putride et malin: par-

quoy il faut suruenir à ceste maladie doucement, et tirer hors la veine peu à peu, tant qu'elle sorte toute, et qu'il n'en demeure rien au corps. Mais si de fortune l'on a incisé rez-à-rez de l'ulcere, il faut mettre le rasoir dedans le trou, fendre en long, et l'ouurer si bien que l'on puisse oster tout ce qu'il y a de reste: de là, que l'on y mette du beurre par quelques iours, iusques à ce qu'il pourrisse et que sa substance soit consommée, puis soit curée avec les medicamens qui engendrent chair. Voila comment Rhasis en vne mesme sentence, parlant d'vne mesme chose, l'a baptisée de diuers noms, et entre armé de fer et de plomb en la curation d'icelle, tout ainsi que s'il vouloit vaincre quelque furieux animal.

Soranus, Medecin du temps de Galien, a eu opinion toute contraire, selon que cite de luy Paul Æginete au lieu preallegué, d'autant qu'il conteste et afferme le Dragonneau n'estre point vn animal, ains vne condensation et engrossissement de quelque petit nerf superficiel au dessous de la peau, qui semble aux malades et Medecins auoir mouuement: en quoy Soranus s'est quelque peu approché de la verité, non toutesfois si entierement qu'il ait compris l'essence de ce mal, comme dirons cy apres.

Manardus, epist. 2 de son 7. liure, dit que tels Dragonneaux sont engendrés d'vn sang mauuais, grossier, chaud et melancholique. ou d'vn flegme bruslé et deuenu à complexion grandement seiche.

Correus, tres-docte Medecin, en son liure des Definitions, nie aucun Medecin de ses quartiers en pouuoir parler, pour estre le malsi infrequent, qu'aucun n'en pourroit auoir eu la veüe.

L'auteur du liure intitulé l'Introduction et des Definitions, definist ce mal, et dit les Dragonneaux estre vn mal fort semblable aux varices, causant grande douleur, lors que peu à peu s'esleuant vient à se mouuoir. Parquoy le moyen de le guarir est (dit-il) que, comme en la section des varices, nous venions à esleuer la peau de dessus, et en fin à le trancher. Ce qui a esmeu le bon pere Guidon au liure des Apostemes, chapitre 8. de rapporter ce mal aux varices, comme engendrées de semblable humeur gros et melancholique: de fait, que pour la guarison il vse de mesmes remedes qu'ès varices.

Ceste maladie a esté baptizée par diuers auteurs de diuers noms, et tous luy ont donné le nom de *Vena*: car par Auicenne et Guidon il a esté appellé *Vena meden*, pource. dit-il, qu'il est fort frequent en la ville de Medne: par Albuçrasis, *Vena ciuilis*: par Haliabbas, *Vena famosa*: par les autres, *Vena cruris*.

Vrayement telle contrariété d'opinions repugnantes, non seulement entre elles, mais aussi à soy-mesme, monstre euidemment le peu d'assurance qu'en auoient ceux qui les ont mises en auant. Et toutesfois le malheur a esté si grand, qu'aucun des recents n'en a rien laissé par escrit. Bien est vray que Jacques d'Alechamp, homme bien entendu en toutes les parties de la Medecine, a escrit de ceste matiere en la Chirurgie Francoise, que ces années passees il nous a mis en lumiere: mais par le long discours qu'il nous en a fait, ne nous a laissé autre tesmoignage de son industrie, sinon d'vne diligente et curieuse recherche de la meilleure part de ce qu'en auoient escrit les anciens, sans autrement auoir voulu asseoir

son iugement, et arrester d'vne question tant controuersée et debattue entre tous ceux desquels les escrits sont paruenus entre nos mains.

Or quant à moy, la modestie ne m'a peu tant commander. que ie n'aye mieux aimé me mettre en hazard d'estre estimé trop entrepreneur, que de permettre, entant qu'il me seroit possible, que telle question demeurast d'auantage en controuerse et litige: parquoy ie me delibere d'en dire presentement mon aduis, en sorte qu'ayant refuté l'opinion qu'en ont eu les anciens, ie viendray à confirmer par viues raisons tout ce que i'en ay peu connoistre. tant touchant l'essence, que touchant la curation. Car en premier lieu, que les Dragonneaux ne soient vers semblables aux lumbriques, et qu'ils ne soient chose animée, et que leur generation ne soit semblable à celle des larges vers du ventre, comme l'a estimé Aëce: il est aisé à conuaincre, tant de luy-mesme que de la raison. Car iceluy, traité 3. serm. 1. chap 40. dit le ver large, qu'il appelle *Tania*, estre comme vne metamorphose et transmutation de la tunique interieure des intestins gresles, en vn corps vif, animé et mobile. Or personne n'a dit, ne luy-mesme ne confessera pas, que les Dragonneaux s'engendrent de la tunique de la veine, en laquelle ils naissent, ny des fibres du corps nerveux, lequel souuent ils abreuuent, ny moins du cuir, sous lequel ils font leur residence. Outre, la generation des vers, et autres quelconques animaux qui viennent de pourritures, ne peut estre que par corruption de quelque matiere. en laquelle Nature, de ce qui est le plus benin, par le moyen de la chaleur viuifiante, efforme quelque espece d'animal, comme monstre

Aristote au 4. des *Meteores*. Parquoy pour cest effet, faut que la matiere soit disposée à pourriture, telle qu'il est requis, pour former vn tel animal qu'ils imaginent estre le Dragonneau: que les causes adiuanes concurrent pour seruir d'aide, et comme prester la main à la cause principale agissante: et que le lieu soit propre à la production de tel effet. Or nulle de toutes ces causes ne se peut remarquer propre pour faire que les Dragonneaux, dont est question, soient animaux et vians: car la cause materielle dont ils sont engendrés, est par le commun accord de tous ceux qui en ont parlé, vn humeur melancholique, terrestre et grossier, lequel tant de ces deux qualités premieres, sçauoir frigidité et siccité, que de sa qualité seconde, sçauoir acidité et aigreur, est iugé non seulement le plus inepte de tous les humeurs à pourriture, mais d'auantage y resiste, d'autant que la pourriture se fait de chaleur et humidité superflue. Et outre, si la cause materielle de ce mal estoit vn humeur pourri, et par pourriture changé en quelque animal viuant, il faudroit que tel mal fust accompagné de puanteur, qui est vn accident et symptome inseparable de pourriture: ce qui est manifeste par la puanteur des excremens de ceux és corps et intestins desquels s'engendrent des vers. Parquoy il faudroit par mesme moyen, que ce qui exhale par insensible transpiration des corps de ceux qui sont infectés des Dragonneaux, fust puant, comme il aduient à ceux qui sont vexés de phthiriasis, c'est à dire, de maladie de pouls, accident toutesfois qui en ce mal n'a esté remarqué par aucun de ceux qui ont parlé des Dragonneaux. Quant à la cause efficiente, quelle chaleur

pourroit estre si grande entre le cuir et chair, c'est à dire, en la superficie de nostre corps, que par l'actiuité en vne matiere melancholique, et du tout inepte à receuoir telle impression, il s'y peust efformer vn animal si grand et enorme, que nous ont peint ceux qui feignent nostre corps abonder en monstres, et n'ont eu honte d'asseurer des Dragons estre couués et esclôs d'iceluy? consideré que tel lieu, tant par le moyen des petites arteres qui se ramifient par iceluy, que par le benefice d'insensible transpiration, est continuellement aspiré et euentilé de la frigidité de l'air qui nous enuironne. Or à ces deux premieres causes, materielle et efficiente, defaillantes, ou pour le moins fort manques et debiles pour produire tel effet, quelle cause coadiuante peut donner secours? Est-ce l'humidité des viandes? Vrayement les corps qui se nourrissent des viandes tiedes et humides, comme de lait, fromage, et fruits meurs, sont suiets aux verset semblable vermine, comme nous voyons par experience és petits enfans. Et au contraire, Auicenne au lieu cité, dit qu'entre les viandes qui engendrent les Dragonneaux, sont celles principalement qui sont chaudes et seiches, et que ce mal ne vient pas tant és corps humides et accoustumés aux bains et viandes humides, et qui vsent de vin par mesure. Voire: mais la nature de l'air du pays où est frequent ce mal, ne donne-elle point quelque commodité à la generation de ces animaux? Encores moins: car à tel effet est propre l'air nebleux, couuert et humide, quel nous voyons estre au commencement du printemps, lors que grenouilles, crapaux, et semblables petits animaux s'engendrent à foison. Or au contraire

M. Jacques d'Alechains (mesme de l'opinion de tous ceux qui en ont escrit) dit chap. 83. de sa Chirurgie, tel mal des Dragonneaux estre frequent aux Indes, Arabie et autres regions chaudes et bruslantes, où la terre de grande aridité ne produit que bien peu de verdure. Que si encores tel lieu de nostre corps, scauoir celui qui est immediatement dessous le cuir, auoit en soy quelque commodité de produire ou nourrir tels animaux, vrayement on auroit quelque pretexte de dire et maintenir les Dragonneaux estre animaux viuans : mais si tel lieu n'est apte et capable, comme les intestins, esquels pour la diuersité de leur capacité s'engendre diuersité de vers : si tel lieu n'est aspiré d'vne chaleur estouffée, ny abreuué des plus grosses immondices de tout le corps, comme sont les intestins, ains seulement des plus subtiles et tenues, qui le plus aisément se digerent par insensible transpiration, quelle cause valable pourroient-ils alleguer d'vn effet si admirable et monstreux ?

Mais nous aurions peu avancé par nos raisons, si ensemble ne considerions à respondre à certaines obiections que l'on nous pourroit faire. Car en premier lieu diront-ils) pourquoy les anciens eussent-ils exprimé ce mal du nom d'une chose animée, scauoir des Dragonneaux ? Pource qu'en la Medecine, les noms sont souuent imposés aux maladies, plus par similitude que par propriété. Pour tout exemple nous produirons trois maladies, l'vne appellée *Cancer*, l'autre *Polypus*, et la troisième *Elephas*, lesquelles sont dites, non qu'en nous par icelles engendre vn vray chancre, ou polype, ou elephant animé et viuant, mais pource que l'vn de son

estendue represente les branches d'vn chancre, l'autre de sa substance represente la corpulence et substance d'vn polype : et le troisième d'autant que ceux qui sont ladres sont en quelque endroit du corps d'vne crouste semblable à la peau d'vn Elephant. Ainsi le mal dont est question a merité le nom de Dragon, parce qu'en toute sa configuration, couleur, longueur et rondeur, il nous represente la figure et image d'vn Dragon. Mais diront-ils, pourquoy le mouuement de telle matiere est-il apparent, si elle est inanimée ? A cela nous pouuons respondre, que l'humeur causant ce mal est subtil et bouillant, qui est cause de faire tel mouuement : et qu'il vient et decoule à la partie malade avec impetuosité, comme fluctuant. Or disent ils, toutesfois si le Dragon vient à suppurer, on le voit sortir hors de sa case. Nous respondons qu'ils sont grandement deceus : d'autant que lors que la suppuration est faite, quelquesfois il demeure quelque corps nerueux denué, faisant de son corps mouuement presque conuulsif en similitude d'vn vray Dragonneau. D'abondant pourront dire, que la douleur ne peut aduenir sinon aux choses qui ont sentiment, et par consequent vie : doncques quand l'on tire ce Dragonneau, il fait extreme douleur, et principalement si à force de le tirer on le rompt. Nous respondrons que telle consequence est mal fondée : car telle douleur n'adient sinon que lors que le Chirurgien mal-adiisé tire le nerf imbu de tel humeur, en guise de vray Dragonneau : dont faire ne se peut qu'il ne face douleur, brisant la partie qui en nous cause et apporte tout sentiment.

Pour donc en bref arrester quelque

chose de la nature, essence et generation des Dragonneaux, j'ose bien dire, sauf meilleur ingement, n'estre autre chose qu'une tumeur et aposteme faite par vne ebullition de sang qui se fait en la masse sanguinaire, lequel par la vertu expultrice est enuoyé aux parties exterieures par les veines, et principalement aux bras, cuisses et jambes, faisant vne tumeur ronde et longue, souuent depuis la jointure de l'espaule iusques au carpe, ou depuis l'aine iusques à l'une des malleoles, accompagnée d'une tres-grande douleur tensiue, pongitive et bruslante, ensemble grande dureté, estant tousiours accompagnée de fiévre. D'auantage, quelquesfois ladite tumeur est de figure droite, autresfois anfractueuse comme vne varice : à raison dequoy quelques vns atteints de ceste maladie, se disent estre malades du Dragon. Voilà en bref ce que i'en ay peu comprendre, selon ceste region.

Quant à la curation, elle n'est point dissemblable à la fluxion phlegmoneuse, diuersifiant les medicamens selon les quatre temps, ordonnant le regime, saignée et purgations, comme nous auons dit au chapitre du Phlegmon.

Il y a vne autre maladie appellée Cridons, qui prouient aux petits enfans, qui les vexent et tourmentent ainsi que s'ils auoient des espines au dos en se tournant çà et là, et sont petits poils gros et assez espais de longueur d'une petite espingle. Ils se curent avec l'eau plus chaude que tiede, puis frottés de miel incorporé avec farine de fourment : cela fait, on les voit sortir hors du cuir, puis on les tire avecques petites pincettes. Je croy que ceste maladie n'a esté conneue aux anciens, au moins que l'aye peu encore descourir¹.

¹ Ce dernier paragraphe ne date que de la deuxième édition.

LE SEPTIÈME LIVRE

TRAITANT

DES PLAYES RECENTES ET SANGLANTES

EN GENERAL.

CHAPITRE I.

QU'EST-CE QUE PLAYE, QUELLES SONT
LES ESPECES ET DIFFERENCES D'ICELLE,
ET D'OÙ ELLES SONT PRISES.

Playe est solution de continuité recente, sanguinolente et sans putrefaction, complete ou purulente, faite principalement és parties molles. Icele est dite des Latins *Vulnus*, qui est à dire, ouverture dilatée d'un corps fait par quelque coup, cheute, ou morsure. Quelquesfois aussi est

¹ Ce livre paraît avoir été publié avec les deux précédents, et très probablement dans l'édition particulière de 1572 que je n'ai pu me procurer; voyez à cet égard la note 1 de la page 411, et la note 2 de la page 417.

appellée Playe, quelquesfois *Vlcere* recent ou simplement *Vlcere*. Or solution de continuité aduient en toutes les parties du corps : aussi a-t-elle diuers noms et appellations, selon les Grecs, comme en la chair, *helcos* : en l'os *catagma* : au nerf *spasma* : au ligament *thlasma* : aux vaisseaux *apospasma* : aux muscles *regma*. Et s'il suruient solution de continuité par l'apertion des orifices des vaisseaux, elle est appellée *anastomosis* : si par transcolation, *diapedesis* : si par erosion, *anabrosis* ¹. Et pour plus facile intelligence, il m'a semblé bon de te reduire ces differences en ceste presente Table.

¹ Galien, liu. 3 de la *Methodé*, chap. x. — A. P.

TABLE DES DIFFERENCES DES PLAYES.

Les différences des playes sont prises	De la nature des parties où le mal est, lesquelles sont ou	Similaires, qui sont	Molles	{ Glandules. Chair. Grasse. Mouelle.		
			Dures	{ Os. Cartilages.		
			Mediocres	{ Membranes. Ligamens, Vaisseaux.... Fibres,	{ Nerfs. Veines. Arteres.	
		Organiques, qui sont	Principales		{ Cerueau.	{ Aucuns adious- tent la matrice et les testicules.
					{ Cœur.	
					{ Foye.	
		Non mini- strantes aux principales, comme	Ministrantes aux principales		{ Trachée artère.	
					{ Poulmons. Oesophage. Vessie. Estomach. Boyaux.	
					{ Oreilles. Nez. Pieds. Mains.	
		De leur essence	Simple	{ Quand n'y a aucune cause, symptome, ne ma- ladie, c'est à dire, n'ayant aucune disposition compliquée.		
Composée	{ En laquelle y a complication d'autres disposi- tions, sans la remotion desquelles ne peut estre obtenue guarison, qui est vnion.					
De la quantité	Grande		{ Longue.			
			{ Large.			
			{ Profonde.			
Petite		{ Courte.				
		{ Estroite.				
		{ Superficielle.				
De la figure		{ Droite.				
		{ Oblique.				
		{ Angulaire ¹ .				
		{ Ronde.				

¹ Dans la première édition, l'auteur ne signale que trois figures de la playe, *droite*, *oblique* et *triangulaire*. Au reste, c'est dans Tagault que Paré a puisé l'idée et presque

tous les détails de cette table : et l'on peut même dire que dans ce travail de classification et de définitions, Tagault est beaucoup plus complet.

CHAPITRE II.

DES CAUSES DES PLAYES.

Les causes des playes, en tant qu'elles sont recentes et encores sanglantes, sont estimées estre toutes celles qui peuvent aduenir extrinsequement, c'est à dire par choses externes, lesquelles sont animées, ou non animées.

Les animées sont comme morsures ou picqueures de bestes, tant veneneuses que non veneneuses.

Les non animées sont comme vn coup d'espée, de baston, de pistole, de pierre, de dague, et autres choses semblables : et selon icelles dont elles sont faites, prennent diuers noms : comme celles qui sont faites par choses pointues, aiguës et poignantes, sont dites picqueures : et celles qui sont causées par choses trenchantes, sont nommées incisions ou playes incisées : et celles faites de choses lourdes, pesantes, obtuses ou mouces, sont dites contusions ou playes contuses et meurtries.

CHAPITRE III.

LES SIGNES ET IUGEMENS DES PLAYES.

Les signes des playes sont conneus par le sens de la veuë, en la consideration desquels le Chirurgien, auant toutes choses, doit connoistre quelles playes sont curables, et quelles incurables, et guerissent facilement ou difficilement. Car premierement vn sage Chirurgien ne promettra jamais guerison à celuy qui ne peut eschap-

per ou qui est en peril, à fin qu'il ne face sousponner qu'il aye tué le malade, lequel sera mort par la grandeur de la playe : et lors qu'il y a grand danger, sans toutesfois que le mal soit desesperé du tout, il doit aduertir les parens et amis du malade que la playe est suspecte et tres-difficile à guerir, à fin que si la maladie est plus forte que la science et moyen qu'on y scauroit mettre, on n'estime qu'il soit ignare, ou qu'il les aye abusés. Mais comme telle chose est l'office d'un bon et prudent Chirurgien, ainsi c'est l'acte d'un Charlatan faire grand un mal qui est petit, à fin qu'on estime de luy plus qu'il n'a executé : et est raisonnable que le Chirurgien en confessant la curation estre facile, oblige son honneur et sa reputation, à fin que plus curieusement il recherche et regarde tout ce qui concerne la santé du patient : et que le mal qui de soy-mesme est petit, par la negligence de celuy qui le traite ne se face plus grand.

Donc le Chirurgien doit scauoir quelles playes sont grandes pour les accidens qu'elles amenant : ce qu'il connoistra, comme dit Galien¹, par ces trois points. Le premier, pour l'excellence de la partie affligée, comme cerueau, cœur, grands vaisseaux, iaçoit qu'elle soit peu offensée. Le second, à cause de la grandeur ou quantité de la maladie, comme sont les playes spacieuses avec grande incision, larges et fort profondes, sans qu'il y aye quelque partie noble offensée. Le troisième, pour la malignité, comme sont celles qui aduiennent és iointures, lesquelles sont souvent accompagnées de cacoëthie ou malignité.

¹ Gal. 1 *Met.*, chap. 6. — A. P.

CHAPITRE IV.

DU PROGNOSTIC DES PLAYES.

Les playes sont fort dangereuses, quand il y a quelque grand nerf, veine ou artere blessés, pour la convulsion et flux de sang tant veinal qu'arterial qui s'ensuit, lequel abat et espuise la vertu du malade.

Semblablement sont tres mauuaises aux aisselles, cuisses, iointures et entre les doigts: d'auantage si la teste ou extremité du muscle est atteint: les moins dangereuses sont aux parties charneuses.

Pareillement les playes faites à la vessie, cerueau, cœur, foye, poulmons, estomach, intestins gresles, sont mortelles¹: et si quelque os, cartilage, nerf, portion de la iouë ou de prepuce est coupé, ne peut s'augmenter, reunir ny agglutiner².

Aussi les playes qui sont contuses, sont plus difficiles à curer, que celles qui n'ont qu'une simple solution de continuité³, à cause que deuant l'union faut mener la playe à suppuration et delersion, choses qui ne se peuvent faire qu'en longtems. Celles qui sont rondes, sont pires que toutes les autres en qualité et condition de figure: à raison que l'union ne se fait que par le moyen d'un angle, c'est à dire rencontre de deux lignes: ce qui n'a lieu és playes rondes, de tant que la figure ronde n'est faite que d'une ligue oblique.

¹ Hipp. aph. 18, liu. 6. — A. P.

² Hipp. aph. 19, liu. 6. — A. P.

³ Toutes ces sentences pronostiques se trouvent dans la première édition: mais les explications qu'A. Paré a cru devoir y joindre ne datent que de la deuxième.

D'auantage les playes sont estimées les plus grandes et dangereuses, desquelles les extremités sont plus eslongnées les vnes des autres, ce qui se fait és playes rondes: au contraire celles de ligne droite et laissent selon les fibres, reçoient plus facilement guérison.

Semblablement si vn corps ieune est nauré, sera plustost guéri qu'un vieillard, pource que nature est plus forte et vigoureuse au ieune: et que le sang est plus gras et gluant pour faire prompte union et regeneration de chair, au contraire plus sec et terrestre et moins abondant és hommes agés: aussi les playes faites au printemps ne sont si fascheuses, que celles qui sont en hyuer ou esté: car l'excessive froideur et chaleur est contraire à icelles¹.

Si la convulsion suruiet à vne playe, c'est vn mauuais presage: car c'est signe que les parties nerueuses sont offensées et que le cerueau qui en est la source, endure et souffre².

Si aux grandes playes il suruiet tumeurs, c'est bon signe, pource que nature tasche a secourir la partie offensée et monstre qu'elle n'est du tout abbatue³.

Les parties organiques estans du tout coupées, iamais ne se peuvent reunir, d'autant que la partie estant hors et separée du corps, ne peut recevoir la vie et mouuement d'iceluy, sans lesquels ne peut aucunement viure. Les nerfs, veines et arteres, se reprennent quelquesfois, ensemble

¹ Hipp. liure des vlceres. — A. P.

² Hipp. *convulsis ex vulnere lethalis*. — A. P.

³ Hipp. aph. 66, liu. 5. — A. P.

L'absence de toute inflammation est quelquefois un signe grave et peut faire pré-

les os, non toutesfois proprement, c'est à dire, selon la premiere intention, ains selon la seconde.

Or la premiere intention est, quand les parties d'uisées se réunissent ensemble, comme elles estoient au paravant, sans moyen de substance d'autre genre ou espece, ains par l'aide du nourrissement, sçavoir est, par transmutation de l'aliment du tout semblable et mesme à l'autre, comme il aduient aux parties charneuses.

La seconde intention est, quand les choses diuisées sont vnies par le moyen de quelque autre substance que nature machine, semblable à icelle, mais non mesme : et par tel moyen sont réunies les parties spermaticques. Comme ce qui vnist les os ensemble, est appellé *Callus* ou *Porus* : laquelle callosité se fait d'un hu-

sumer des convulsions, quand toutefois déjà d'autres circonsstances donnent lieu de les craindre. Marianus Sanctus rapporte un brillant pronostic de Jean de Vigo dans une circonsstance de ce genre; mais il est fort probable qu'il n'a mentionné qu'incomplètement les symptômes sur lesquels se fondait son maître; et du reste, lui-même ne paraît pas en avoir bien saisi la portée.

Il commençe en effet par noter surtout comme très périlleuses les plaies qui arrivent à trois doigts au dessus ou au-dessous des jointures, à la tête des muscles et des tendons. La piqûre des nerfs, à cause de leur sentiment et de leurs communications avec le cerveau, amène d'ordinaire le spasme, et le médecin doit être alors fort réservé dans son pronostic, s'il ne veut se voir honteusement démenti. « Ce qui me serait arrivé, dit-il, attendu que j'allais répondre de la vie d'un individu blessé à trois doigts au-dessus du genou, si mon maître Jean de Vigo ne m'eût retenu. Il me prit à part et me dit amicalement à l'oreille : Les

meur vn peu plus gros. que n'est ce-luy duquel l'os est fait : lequel humeur estant là parvenu, s'esleue et ioint ensemble les os, qui ne pourroient iamais autrement se réunir ensemble, pource qu'ils sont trop durs. Toutesfois ceux des petits enfans se reunissent plus facilement et avec moins d'addition, ce qui aduient pour leur mollesse et delicatesse ¹.

Or ie veux bien aduertir le ieune Chirurgien, que souuent les playes qui sont petites et non mortelles d'elles mesmes, meuent quelquesfois le malade à la mort : ce qui aduient pour le vice des choses externes et non pour la faute du Chirurgien. Ce qui est escrit par Hippocrates, disant qu'il n'est seulement necessaire que le Medecin ou Chirurgien face son deuoir, mais aussi y est requis l'aide des choses externes ².

forces se soutenant bien, virtute consentiente, aucun apostème ne se faisant dans la plaie, et le malade reposant comme s'il n'avait rien; pèse bien, mon Marianus, et raisonne tous les signes qui amènent le spasme dans les plaies de cette nature. Quand il n'y a aucune tumefaction, l'expérience m'a appris à porter toujours un fâcheux pronostic. Car la matière qui devait affluer au lieu blessé s'extrait dans les nerfs et produit le spasme. Si seulement un peu de matière (car une matière abondante aurait le même résultat) produisait une légère fluxion vers la plaie, j'en concevrais un bon augure, car ce serait un signe qu'elle abandonnerait les nerfs pour se porter à l'extérieur. Mais, comme tout demeure assoupi en dedans, illud usque intus sopitur, il en arrivera mal. Ce pronostic était admirablement vrai. Avant le cinquième jour, le malade fut pris de spasme et s'envola sans ailes vers les cieux. » Tract. De vulneribus. in coll. Uffenbach., p. 672.

¹ Gal. liu. *De arte parua*. — A. P.

² Hipp. liu. 1, apho. 1. — A. P.

CHAPITRE V.

DE LA CYRATION DES PLAYES EN
GENERAL.

Le chirurgien pour la curation des playes se doit proposer vne commune indication, qui est vnion des parties diuisées, laquelle est notoire mesme aux idiots¹. Car ce qui est séparé, monstre facilement qu'il doit estre reioint, d'autant qu'union est contraire à diuision : mais par quel moyen et comment ladite vnion doit estre faite, n'est conneu de chacun. Or ceste premiere et generale indication est parfaite par nature, comme le principal agent, et par le Chirurgien, comme ministre de Nature : et si Nature n'est forte, le Chirurgien ne pourra venir à sa fin pretendue.

Or quand il exerce son operation, se proposera cinq points principaux. Le premier est, oster les choses estranges, comme bois, fer, os : car autrement la playe ne se pourroit iamais reprendre, ains reciduieroit. Le second est approcher les labies ensemble, d'autant que si elles n'estoient iointes, ne pourroient se conglutiner et réunir. Le troisiéme est conseruer les labies reiointes. Le quatriéme est garder la temperature de la partie : car tant qu'elle seroit intemperée, iamais ne se feroit vnion². Le cinquiéme est la correction des accidens, lesquels pruertissent souuentefois l'ordre de curation.

Or par les choses estranges nous n'entendons seulement ce qui sera venu exterieurement, comme fleches, dards, balles, bourre et autres, des-

quelles nous parlerons cy apres, mais aussi tout ce qui dependroit du corps et demanderoit estre osté, comme sang caillé, chair dilacerée, fragmens ou esquilles d'os : lesquelles choses empeschent l'action de nature.

Aduertissement au ieune Chirurgien : C'est qu'il n'vse point de tentes, comme aucuns font ordinairement, si ce n'est lors qu'il y eust dedans la playe quelques corps estranges, comme esquilles ou autres choses. Car vsant de tentes on fait douleur, et sont estranges à nature, qui cause fluxion et aposteme : et le Chirurgien ignorant ne pense pas que ces tentes en soient cause et n'ose les oster, estimant que cette boué qui sort de la playe pourroit estre arrestée, laquelle estant arrestée et retenue en la playe, rongeroit et caueroit. Au contraire, c'est la tente qui entretient la playe à ietter beaucoup de sanie et boué, et lors qu'on oste les tentes, on voit que tost apres la playe ne iette plus et se consolide. Cecy est bien confirmé par Galien au 4. *de la Methode*, qui dit que tout vlcere (il prend ici vlcere pour playe) simple ou avec cavité, demande qu'il n'y ait rien entre les labies, qui puisse empescher vnion : tellement que s'il aduient qu'il y ait araignée, poil, huile et autres choses estranges, elles empeschent l'agglutination. Dieu scait l'honneur et le profit que l'ay receu pour n'auoir tousiours vsé de tentes¹.

¹ Tout ce paragraphe, si important pour le traitement des plaies, manque dans les deux premières éditions. C'est la encore une doctrine nouvelle qui est demeurée presque inaperçue, et que Belloste a été obligé de retrouver plus d'un siècle après. Voyez dans mon Introduction l'état des doctrines chirurgicales relatives au traitement des plaies dans les xv^e et xvii^e siècles.

¹ Gal. liu. 3, *Met.* chap. 1. — A. P.

² Gal. *Meth.* — A. P.

Partant icelles doivent estre ostées le plustost qu'il sera possible ¹, et principalement si elles compriment ou picquent quelque nerf ou tendon. dont s'ensuit grande douleur, ou aposteme à quelque partie principale ou seruaute à icelle. Toutesfois ne faut estre si curieux, que si par l'extraction d'iceux s'en peut ensuire grande douleur ou flux de sang, ne soit expedient plustost attendre que nature le chasse petit-à-petit, comme luy estant contraire, ce qu'elle fait souuent avec la boue : et où l'attente ou delay seroit dommageable, faut que le chirurgien opere promptement, seurement, et avec peu de douleur, s'il lui est possible ². Car es playes indiscretement maniées, suruiuent souuentefois flux de sang, syncope, conulsion et autres mauvais accidens, qui mettent le malade en plus grand danger que la propre playe.

Telles choses estranges sont ostées avec les doigts, ou instrumens propres à cela : quelquesfois facilement. autresfois avec difficulté, selon que la chose est fascheuse à trouuer et tirer : ce qui aduient ou pour la diuersité et figure d'icelles choses estranges, ou pour la nature de la partie qui est molle, dure et profonde, à laquelle icelles sont moins ou plus fort attachées : et pour la crainte qu'on a de faire ruption de quelque vaisseau. Or le moyen d'accomplir ceste pre-

¹ Ceci se rapporte aux *choses estranges* dont il a parlé avant son *aduertissement* sur les tentes. On a pu déjà voir plus d'une fois, et ce n'en est pas encore ici le dernier exemple, avec quelle négligence A. Paré jetait ses additions entre deux phrases, sans se soucier de les rattacher par la moindre transition à ce qui précède, non plus qu'à ce qui suit.

² *Scentence dorée.* — A. P.

miere intention, ensemble les portraits des instrumens à ce necessaires, te seront declarés amplement au traité des coups d'arquebutes, fleches et dards.

La seconde et troisieme intention s'obtiendra par mesmes moyens, qui sont deux, à scauoir, par ligatures et sutures ¹. Toutesfois deuant qu'vser des ligatures et sutures, auras esgard s'il y a flux de sang, lequel s'il est trop grand, sera arrêté, et s'il n'a assez flué, on le laissera couler. si ce n'est en la capacité des ventres, à fin que la partie soit deschargée et moins vexée d'inflammation ².

Donc on approche et contient les léures des playes par suture ou ligature, ce qui ne conuient pas à toutes playes, mais selon la diuersité des parties et figures faut vser de l'vne ou de l'autre, ou quelquesfois de toutes les deux ensemble. Car la simple et petite solution de continuité a besoin d'vne simple ligature appellée *incarnatiue*, principalement si elle est aux bras et iambes : celle solution de continuité qui est au trauers des muscles, a besoin de suture et de ligature, à fin d'approcher les labies qui sont par trop esloignées : parce que chacune partie se retire vers son commencement et fin. Lors qu'il y a quelque portion de chair incisée, laquelle pour la grande solution de continuité tombe en bas, a besoin de suture, comme aussi toutes les parties auxquelles les ligatures ne peuuent estre bien accommodées, comme aux oreilles, nez, crane, paupiere, léures, gorge et ventre.

Tous les anciens ont fait trois manieres de ligatures. La premiere est

¹ Gal. 3, *Meth.* — A. P.

² Hipp. *liure des vlcres.* — A. P.

dite *Glutinative* ou *Incarnative*, la seconde *Expulsive*, la tierce *Retentrice*.

La *glutinative* ou *incarnative* appartient aux playes recentes simples, et est faite avec deux chefs, en commençant à l'opposite de la playe, conduisant et croisant, en ramenant les léures séparées l'une contre l'autre, non trop serrée, de peur d'induire inflammation et douleur, ny trop lasche, craignant qu'elle ne profitast de rien : et telle ligature se fait principalement es bras et iambes.

La seconde nommée *expulsive*, appartient aux vlcères sanienses et fistuleuses, pour expeller la sanie : et se fait avec vne bande à vn seul chef, commençant à comprimer au fond du sinus, auquel lieu doit estre plus estroitement serrée, la continuant modérément iusques à l'orifice de l'vlcère, à fin, comme j'ay dit, d'expeller la matiere au dehors.

La troisième est appellée *retentrice*, appropriée seulement aux parties qui ne peuvent estre estreintes, comme au col, ventre, et generalement en toutes parties où il y aura douleur, pource que la partie douloureuse ne permet estre serrée. Son vtilité est de faire tenir les medicaments : et telle ligature ou bandese fait quelquesfois avec vn chef, ou avec plusieurs.

Toutes lesquelles bandes seront de linge non trop neuf, trop vieil, ne trop gros, ne delié, seront grandes et larges selon les parties où elles seront appliquées, prenant indication de la quantité, figure et situation des membres : ce que nous demonstrerons plus amplement aux Traités des fractures et dislocations ¹.

¹ Le reste manque ici dans la première édition et se trouve reporté à la suite du

La quatrième intention, qui est contre-regarder la temperature de la partie, se fera par bonne maniere de viure et remedes vniuersels et topiques.

Quant à sa maniere de viure, sera tenue froide et humide, iusques à ce qu'il soit hors des accidens qui luy pourroient suruenir. Donc il mangera bien peu, et principalement s'il est plethorique, et s'abstiendra de manger chair sallée et espicée, et n'vsera de vin, principalement s'il est bilieux ou sanguin, et en lieu d'iceluy vsera d'eau d'orge, ptisane, bouchet. Il se tiendra en repos : car le repos (comme dit Celse) est le meilleur medicament. Il cuitera la compagnie des femmes : aussi fuira contention, courroux, et les passions de l'ame : et lors qu'il sera hors des accidens, il vsera de viure plus copieux, et boira vn peu de vin en retournant petit-à-petit à sa coutume et maniere de viure.

Les remedes vniuersels sont la phlebotomie et purgation, lesquels ont vertu d'empescher la fluxion, dont la temperature de la partie seroit changée. Toutesfois ie ne loüe les fortes purgations aux playes recentes, d'autant qu'elles sont chaudes et aperitives, et esmeuent le sang et les humeurs, qui sont cause d'enflamber la playe et la faire apostumer, et autres accidens ¹. Quant à la phlebotomie, elle n'est pas tousiours necessaire, comme aux petites playes, et aux corps qui ne sont cacochymes ny replets, mais aux grandes, et où il y a danger de fluxion, ou que le corps est replet, et aux playes des iointures, tendons, nerfs, et où l'on craint dou-

ch. 6, *Des sutures*, en commençant ainsi : *Le quatrième point qui est de contre-regarder*, etc.

¹ Cette phrase manque dans les deux premières éditions.

leur, resuerie, et inquietude. Les purgations doivent estre douces et benignes, d'autant que les fortes esmeuvent et eschauffent, dont se peut ensuiure quelque fluxion et inflammation. Il pourra user d'un bol de casse ou d'une infusion de rheubarbe, et de ce auras recours au docte et prudent Medecin.

Les medicaments topiques sont dits *Col etica*, lesquels doivent estre desiccatifs et astringens, à fin de contenir les labies ensemble, et prohiber la fluxion, ayant toutesfois esgard à la nature de la partie, et à la grandeur de la maladie. Les simples sont, *thus, aloes, sarcocolla, bolus arme. terra sigillata, sanguis d'aco terebinthina vulgaris, et veneta, gumm. elemij, plantago, cauda equina, symphytum maius, farina volatilis molendini*¹, et plusieurs autres, lesquels nous dirons en nostre Antidotaire.

Le cinquième point est la correction des accidens, lesquels souuentefois donnent grandes fascheries et beaucoup d'empeschemens au Chirurgien, estant contraint de laisser la propre cure, pour suruenir à iceux: comme flux de sang, douleur, inflam-

mation, fièvre, conuulsion, paralysie, syncope, resuerie et semblables, desquels dirons le plus succinctement que nous pourrons.

CHAPITRE VI.

DES SUTURES OV COUSTURES.

Lors que les playes sont faites au long des bras, cuisses et iambes, on se peut bien passer de les coudre, à cause que par ligatures et compresses se peuuent reioindre: mais quand elles sont au trauers, demandent estre cousues, parce que la chair et autres parties estant coupées, se retirent vers les parties saines, et y est fait grande distance. A ceste cause, pour reioindre et tenir les lèvres de la playe, les conuient coudre¹. Et si la playe est profonde, faut prendre beaucoup de chair profondement: car si on ne prend que la superficie, la playe se reioint seulement superficiellement, et au profond nou, et la sanie est retenue, et se fait apostemes et vlcères caues.

Maintenant faut traiter la maniere

¹ Toutes ces substances résineuses, et une foule d'onguents prodigués pour le pansement des plaies étaient d'un usage général; Paré les accepta sans discussion. Dès 1542, cependant, un chirurgien italien, d'ailleurs fort peu connu, Michel-Ange Blondus, avait tenté une demi-réforme dans son livre *De partibus ictu seetiv crissimè sanandis et medicamento aquæ nuper invento*. Nous verrons plus loin (page 442, note 1) quel heureux traitement il opposait à la douleur développée dans une plaie; mais ce qui est surtout remarquable, c'est l'emploi de l'eau simple dont il avait fait un précepte presque général. Je dis demi-réforme; en effet, comme je l'ai fait voir dans mon Introduction, ce

n'est qu'avec peine et comme à regret qu'il ose vanter l'eau contre l'autorité de Galien, et il n'est complètement rassuré qu'en se réfugiant sous l'autorité de Celse; de plus, il décrit largement l'ancienne méthode en faveur des chirurgiens méthodiques, et lui-même préconise un onguent excellent pour toutes les plaies, surtout les plaies de tête, composé d'une partie d'huile de térébenthine et deux parties d'huile rosat. Il ne rapporte dans son livre que deux observations, et ces deux observations sont en faveur de son onguent. V. chap. VI, VII, X et XII, in *collect. Uffenbuch.*, p. 969 et suiv.

¹ A. Paré ajoute ici en marge: *Bon document pour le ieune chirurgien.*

de les faire. Or il y a cinq principales sortes de sutures.

La première est faite en laissant la distance d'un doigt entre les points : et est propre aux playes recentes faites aux parties charnues qui ne se peuvent joindre avec ligatures : et quand il n'y a rien d'estrange en la playe, icelle se fait en ceste maniere. Il faut auoir vne aiguille enfilée, vnie, ayant la pointe triangulaire, à fin qu'elle entre plus facilement en la chair : et faut que l'extrémité de sa teste soit caue, à fin que le fil se cache : ainsi faisant, ladite aiguille passera plus librement. Pareillement faut auoir vne cannule fenestrée, sus laquelle sera appuyée vne partie de la léure de la playe, à fin qu'elle ne tourne ne ça ne là en passant ladite aiguille, et qu'on puisse voir par la fenestre quand l'aiguille sera passée, pour la tirer avecques le filet, en appuyant la léure, de peur que lors qu'on tire le fil elle ne le suive. Et ayant ainsi passé les léures de la playe, soit fait vn nœud, et sera coupé le fil assez pres d'iceluy, de pour que le reste du fil n'adhère contre les emplastres, qui en les ostant pourroent induire douleur.

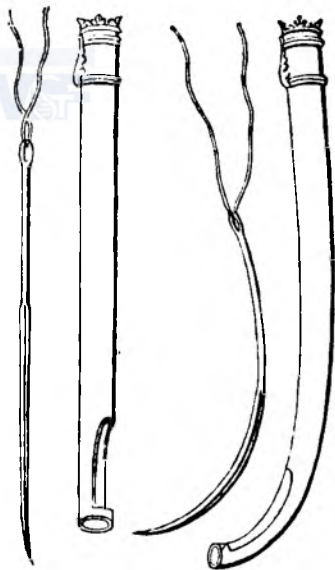
Et faut noter, qu'il faut faire le premier point au milieu de la playe, et le second au moyen espace, en faisant qu'il y aye entre chacun point distance d'un doigt : et ne faut joindre du tout les léures l'une contre l'autre, à fin que le pus se puisse vider, et euitier inflammation et douleur. Car si on joint les léures ensemble au temps que le pus se fait, suruient tumeur à la partie, laquelle distend les léures, et estant distendues le fil les coupe.

Semblablement ne faut prendre la chair superficiellement, ny trop pro-

fondement : car si on la prend superficiellement, ne tiendra point : et si on la prend trop profondement, induit douleur et inflammation, et rend la cicatrice laide. Vray est quand les playes sont profondes au trauers des gros muscles, il faut faire la couture profonde, c'est à dire, prendre beaucoup de chair, à fin que les points ne se rompent.

Or quelquesfois les playes se font en tel lieu, qu'il faut auoir canon et aiguille courbe : autrement te seroit impossible faire la suture comme desirerois. Et parce ie t'ay bien voulu donner le portrait de l'une et de l'autre, à fin de prendre ce qui te sera le plus commode.

Cannules et aiguilles propres à faire les sutures¹.



¹ Ces canules et ces aiguilles se trouvent déjà décrites et recommandées par Guy de Chauliac, liv. III, chap. 1^{er}.

La seconde suture est faite en maniere que les peletiers couvent leurs peaux, et est propre aux playes des intestins, craignant que les matieres ne sortent et tombent hors par la playe.

La troisième est faite, en passant vne ou plusieurs aiguilles enfilées au traners des léures de la playe, puis remplir et tourner le fil autour d'icelles, ainsi que font les escholiers, lors qu'ils veulent garder leur aiguille dans leurs bonnets: et telle suture est appropriée aux léures fendues soit par nature ou par art, comme nous monstrerons cy apres l'en donnant le portrait.

La quatrième est dite Gastroraphie, qui est appropriée seulement aux grandes playes des muscles de l'Epigastre, avec incision du Peritoine, laquelle sera declarée en son propre lieu.

La cinquième est la suture seiche, qui s'accomode seulement aux playes de la face, laquelle nous descrirons en son propre lieu.

CHAPITRE VII.

DU FLUX DU SANG QUI SURVIENT AYN PLAYES.

Souuent pour quelque vaisseau, à scauoir veine ou artere, qui aura esté coupé ou rompu, et dilaceré, suruient hemorrhagie aux playes, auquel est bien necessaire donner prompt secours: attendu que le sang est le tresor de la vie, sans lequel on ne peut viure. S'il vient de l'artere, se connoist parce qu'il est subtil, et sort en sautant, à raison de l'esprit vital contenu aux arteres: s'il sort de la veine, il n'est si subtil, mais gros, noir, et ne sort en sautelant.

Or il y a plusieurs moyens d'arrester ledit flux de sang. Le premier et le plus commun, est d'approcher les léures de la playe, et appliquer (si elle n'est profonde) medicamens, lesquels auront vertu de restreindre, glutiner, refrigerer et desseicher. Comme:

℞. Terræ sigill. bol. arm. ana ʒ. ʒ.

Thur. mast myrrh. aloes ana ʒ. ij.

Far. volatilis molendini ʒ. j.

Fiat puluis qui albumine oui excipiatur.

Autre.

℞. Thur. et aloes ana partes æquales: excipiantur cum albumine oui et pilis leporis.

Et d'iceux medicamens en seront chargés les tentes et plumaceaux, qui seront mis tant au dedans qu'au dehors de la playe: puis par dessus sera mis vne compresse et ligature propre, et la partie sera tenue en bonne et deue situation, et principalement sans douleur, s'il est possible.

Et là où le sang ne pourroit estre estanché par ces remedes, alors on osterà la compresse, et pressera-on du doigt sur l'orifice du vaisseau, et y sera tenue iusques à ce qu'il soit fait vn thrombus. c'est à dire, que le sang dedans et autour l'orifice du vaisseau soit caillé, et par ainsi est engardé de sortir.

Or si le sang ne laissoit de fluer, alors faudroit descoudre la playe (si on y auoit fait suture) et prendre le vaisseau par dessus avec une aiguille vers sa racine, avec bonne portion de chair, seton que la partie le pourra permettre, et le lier. Car par ce moyen l'ay arresté des grands flux de sang, mesme aux amputations des membres, comme diray en son lieu. Quelques-fois faut descouvrir le cuir par dessus, puis le lier, comme si la veine ou ar-

tere ingulaire auroient esté coupées: si elle se retire tant en sa partie supérieure qu'inférieure, il faut alors, pour la lier, eslever le cuir à l'endroit du vaisseau, et le couper sans toucher audit vaisseau: puis estant decouvert, il conuient passer vne aiguille enfilée par dessous, puis la lier: ce que j'ay fait plusieurs fois. Et devant que d'oster le filet duquel on aura lié les veines ou arteres, faut que la chair soit engendrée dessus, à fin de boucher leurs orifices, de peur que le sang decoulast de rechef: parquoy ne se faut trop tost auancer de tirer ledit filet, que premierement la chair ne soit regenerée¹.

Et là où le vaisseau en quelque partie que ce fust, ne pourroit estre lié, faudroit venir aux medicamens es-

charotiques, faisant crouste, comme pouldre de vitriol calciné, pouldre de mercure avec autant d'alun calciné, ou cautere potentiel, lesquels font eschare: laquelle ne faut faire tomber, iusques à ce que nature l'aye fait choir d'elle-mesme, et que l'orifice du vaisseau qui en estoit bouché, soit couuert de chair ou d'un thrombus.

Or quelquesfois pour estancher le sang, le Chirurgien est contraint de couper du tout le vaisseau, pource qu'estant coupé, chaque portion se retire vers son costé, et se cache dedans la chair, estant recouvert des parties circoniacentes qui sont dessus, et lors avec peu d'aide ledit flux est estanché. Mais deuant que le couper, si on le peut lier comme auons dit cy dessus, sera encore plus seur.

¹ La ligature appliquée aux plaies des vaisseaux a été mentionnée pour ainsi dire sans interruption par tous les chirurgiens depuis Celse jusqu'à A. Paré. Guy de Chauliac ne décrit que l'un des procédés indiqués ici, et qui consiste à mettre à nu le vaisseau avant de le lier; mais l'autre avait été également proposé; on le retrouve dans Vigo qui se borne à en dire quelques mots, et il a été décrit bien plus au long par Marianus Sanctus son élève. Il est vrai que celui-ci semble donner l'opération comme une chose nouvelle et en quelque sorte improvisée par lui-même; ce qui tendrait à prouver que si elle était communément décrite, elle était rarement pratiquée. Voici cette observation, consignée dans son *Tract. de ulceribus, coll. Iffenbuch.* . p. 879 :

« Ayant été appelé, dit-il, près d'un malade qui avait depuis trois jours une hémorrhagie contre laquelle beaucoup de médecins, et non pas des ignorants, avaient lutté en vain, et ayant bien reconnu qu'on avait épuisé les moyens convenables en pareil cas; afin de ne pas paraître un bourdon entre les abeilles, et pour ne pas tromper l'attente de ceux qui vantaient ma science, j'usai de cette ressource, *tali usus sum in-*

genio. qui me fut fort utile et qui sauva la vie à un malade dont déjà les autres désespéraient. Ils se souvenaient des paroles d'Avicenne disant que cette hémorrhagie suscite de fâcheux accidents, comme le spasme par l'inanition, le hoquet par la sécheresse des villosités de l'estomac, etc... Je traversai la lèvre de la plaie à sa partie supérieure d'un côté, avec une aiguille, jusqu'à la veine coupée, sans toucher la veine avec l'aiguille; ensuite je passai l'aiguille sous la veine elle-même du côté opposé, et je retraversai la lèvre de bas en haut, de manière que la veine se trouva comprise dans une anse dont les chefs bien liés l'étreignaient avec la lèvre de la plaie, et ce malade rappelé ainsi des enfers me fit le plus grand honneur. »

Il est à noter que dans la théorie du temps, les veines seules contenaient le sang, qui ne se trouvaient que par accident dans les artères. Ainsi, dans le même lieu, Marianus conseillant le cautère actuel contre l'hémorrhagie, recommande de ne pas le porter trop profondément, de peur de cautériser l'artère qui accompagne la veine; car, ajoute-t-il, il y a peu de veines qui ne soient pas accompagnées d'une artère. La racine des vaisseaux s'entendait de leur extrémité la plus

CHAPITRE VIII.

DE LA DOULEUR QUI SURVIENT AUX
PLAYES.

La douleur survenant aux playes doit estre diligemment appaisée, parce qu'il n'y a chose qui prosterne et abbatte plus les vertus du malade : et iaroit que le corps soit de bonne habitude et temperature, toutesfois icelle douleur cause tousiours fluxion : car à toute partie affligée, est enuoyé plus d'humeur qu'il n'est de besoin, d'autant que Nature tasche tousiours à la secourir : et pour la multitude d'humeur qui y abonde pechant en quantité ou qualité, ou tous les deux ensemble, s'excite à icelle inflammation. Or pour empescher telle douleur et fluxion, on appliquera autour de la partie des defensifs et lenitifs, lesquels auront vertu de repercuter les humeurs qui flueroient à la partie malade, comme.

℞. Olei myrtini et rosar. ana ℥. ij.

Ceræ alb. ℥. j.

Far. hord. ℥. β.

Bol. arme et terræ sig. ana ʒ. vj.

Liquefacta cera cum oleis, incorporentur omnia simul, et fiat medicamentum v artis est.

Lequel sera appliqué au dessus et autour de la partie.

voisine du foie ou du cœur. Du reste, on peut consulter à ce sujet l'anatomie d'Ambrrose Paré lui-même.

Ceci bien établi, à quoi se réduit la découverte de la ligature par A. Paré? Et comment expliquer les discussions qu'elle souleva? Nous aurons occasion d'établir plus tard qu'il établissait en effet une doctrine nouvelle, en opposition avec la pratique de son siècle et des siècles antérieurs.

Autre.

℞. Emplast. diachalcit. ℥. iiij.

Olei rosar. et acet ana ℥. β.

Liquefiant simul, et fiat medicamentum ad eum quem præscripsimus usum.

Et pour lenir et adoucir la partie, vous pourrez faire embrocation d'huile rosat et de myrtils, adious-tant vn blanc d'œuf: et si l'inflammation n'est grande, mettez l'œuf tout entier. Semblablement pourrez vser d'vn oxycrat, auquel tremperez vos compresses et bandes. Or tels remedes demandent estre renouvelés sou-vent, car estans secs augmentent la douleur. Et si la partie est si enflam-mée et douloureuse qu'elle ne cede pour les rem. des susdits, vous vserez de medicamens stupefactifs, comme *oleum papaueris, mandragoræ, cata-plasme de hyosquiamæ et d'ozeille*, y ad-ioustant mauues et guimauues, des-quels auons parlé en phlegmon, et du moyen d'en vser.

Bref le Chirurgien aura esgard à la cause de douleur, et à l'humeur qui flue à la partie, et où nature tend: car selon iceux les medicamens doi-vent estre diuersifiés: comme si la douleur est causée par chaleur, sera mitigée par froideur, et ainsi des autres: si elle tend à suppuration, sera aidée par remedes propres à tels accidens¹.

Voyez le 1^{er} livre *Des contusions et gangre-nes*, chap. 26.

¹ Michel-Ange Blondus avait des idées plus justes de la médication qui convient pour apaiser la douleur dans les plaies. « Après qu'on a arrêté le sang, dit-il, il faut calmer la douleur par la saignée ou par l'application des ventouses, ou par la succion des sangsues. pourvu qu'il ne se soit pas trop perdu de sang par la plaie. autrement

CHAPITRE IX.

DU SPASME OU CONVULSION.

Spasme ou convulsion, est retraction et mouvement involontaire des nerfs, et par consequent des muscles et parties, qui autrement se meuvent à nostre volonté vers leur origine, qu'est le cerneau, ou la nuque, de sorte qu'il n'est en la puissance du malade estendre selon sa volonté pendant l'accès la partie malade, ou tout le corps, si la convulsion estoit universelle: toutesfois l'action n'est pas perdue, comme en paralysie, mais est changée et depravée, d'autant que les muscles font mesme action, comme quand la faculté animale les meut, lors qu'ils se portent naturellement. Icele convulsion souventefois occupe tout le corps, et quelquesfois vne seule partie. Or il y en a trois sortes et differences: la premiere est dite en Grec *Tetanos*, qui se fait lors que tout le corps se tient droit, et qu'il ne peut tourner, flechir, ne hausser. La seconde *Opisthotonos*, qui se fait lorsque tout le corps, teste et col se retirent en la partie posterieure. La troisieme *Emprosthotonos*, qui se fait lors que tout le corps, col et teste se retirent à la partie anterieure. Il se fait aussi convulsion à quelque partie seulement, comme à l'œil, à la langue, au bras ou à la jambe, lors que le nerf qui sert à telle partie est offensé.

il faudroit s'abstenir. » *Op. citato*, cap. v. Nous verrons que Paré prescrit aussi les cornets, ventouses et sangsues contre le spasme produit par la douleur, mais en vue seulement d'attirer la venenosité de la plaie, lorsqu'il s'agit de quelque morsure. Voy. plus bas, ch. xi.

Convulsion se fait ou par repletion, ou par inanition, ou par compassion, c'est à dire, de quelque douleur.

Les causes de repletion sont, quantité d'humeurs, dont le corps est tout plein, par trop boire et manger, ou par intermission d'exercice, ou suppression de quelque vacuation ordinaire, comme flux de sang hemorrhoides, et mois aux femmes, lesquels humeurs remplissent et s'imbibent es nerfs: ce faisant s'eslargissent, et sont contraints de s'accourcir, ce qui est manifeste à voir à une aiguillette de cheurotin lors qu'on l'eslargit, et estant eslargie s'accourcit: ou aux cordes des instrumens musicaux, lesquels en temps pluvieux, pour l'humidité dont elles sont imbues, se rompent pour la trop grande repletion.

Les causes d'inanition sont, grands vomissemens, flux de ventre, effusion de sang: laquelle maniere de convulsion, si elle aduient à cause d'une grande playe, est mortelle, pour les esprits qui se sont euacués. Icele survient aussi pour vne fièvre ardante, laquelle pour sa grande chaleur estrange, auroit consommé et desséché l'humidité substantifique des nerfs, qui fait que lesdits nerfs se retirent, comme on voit un parchemin se retirer et gresiller lors que l'on l'ap-proche pres du feu, ou comme l'on voit les cordes de luth se rompre en Esté par trop grande siccité: et icelle convulsion est incurable. Car il est meilleur, comme nous enseigne Hippocrates, que la fièvre surviene en convulsion que la convulsion en fièvre¹: ce qui se doit entendre, si la convulsion est causée par repletion: et si ladite fièvre est proportionnée et

¹ Hipp. liu. II, aph. 26. — A. P.

respondante en force et vertu à la cause qui fait telle convulsion. d'autant que la fièvre consomme cest humeur gros et cras, qui est cause de telle maladie.

Les causes de convulsion par compassion et douleur sont, comme pouture de nerf, soit de corps animé ou inanimé : inanimé, comme d'une aiguille, d'une espine, ou lancette, ou semblable chose aigüe : l'animé, comme morsure et picqueure de quelque beste veneneuse ou non veneneuse, comme nous avons dit. ou pour avoir enduré un extreme froid, lequel est du tout contraire aux playes nerveuses, lesquelles choses excitent extremes douleurs : adoncques les nerfs se retirent vers leurs origines, qui est le cerueau, comme un enfant fait à son pere, luy demandant aide et secours lorsqu'il sent quelque douleur. D'abondant, spasme vient pour quelque putrefaction d'une vapeur putredineuse, qui s'esleve au cerueau, et est cause que ressentant ceste pourriture, se comprime et retire en soy, et par consequent tous les nerfs et muscles du corps, comme l'on voit aduenir aux epileptiques : dont il appert que non seulement le cerueau, comme source, compatit aux nerfs, mais aussi les nerfs au cerueau affecté.

Les signes de convulsion sont difficiles, laborieux, douloureux et depraüés mouuemens d'une partie ou de tout le corps : contraction des lèvres, comme si le malade vouloit rire, astriction des mandibules, avecques une sueur uniuerselle, tournement des yeux, et peruersion de toute la face. En paralysie la lèvre tourne vers la partie malade, et en spasme vers la partie saine.

CHAPITRE X.

DE LA CURE DV SPASME.

La cure du Spasme se doit diuersifier selon la diuersité de la cause : car celui qui est fait par repletion, est autrement curé que celui qui est causé d'inanition : aussi celui qui est fait par compassion ou douleur¹.

La curation de spasme fait par repletion, sera faite par inanition, or-

¹ Toute cette histoire du spasme ou du tétanos n'est qu'une pâle et froide analyse de Tagault, à part les formules dont la plupart me semblent appartenir à A. Pare. Aussi peut-on y remarquer de grandes lacunes, que l'auteur aurait certes pu remplir au moins en partie. J'ai rapporté, au ch. iv, un cas où Jean de Vigo avait pronostiqué l'invasion du tétanos. On lira au v^e livre *Des contusions, combustions et gangrenes*, ch. 28, une belle observation, ou Paré, après avoir prédit aussi le tétanos, eut encore le bonheur de le guérir. Alexandre Benedetti rapporte un cas où le tétanos semble avoir été prévenu par une large évacuation de sang :

« Quand on craint que le tétanos ne succède à une blessure, il faut tirer du sang, même en abondance. J'ai vu en effet des blessés, après une copieuse perte de sang, guéris en quelque jour sans crainte de convulsion. J'ai vu au camp un chirurgien traiter un jeune gentilhomme qui avait été blessé à l'épaule; les amis du blessé avaient rempli la plaie de linge pour arrêter l'écoulement du sang; il enleva ces linges, porta le doigt dans la plaie pour y chercher je ne sais quoi, pour tromper les amis qui se plaignaient de voir tant de sang perdu, et le laissa couler selon les forces du malade presque jusqu'à défaillance conduite habile qui mit le malade à l'abri du spasme, et de fait je le vis huit jours après se promenant dans sa chambre. » *Onium morborum signa*, etc., lib. 3, cap. 17.

donnant le bon régime de viure, purgeant et saignant, et par application de remedes fort resolutifs : aussi par grand exercice frictions, bains sulphurés et autres remedes ordonnés selon l'aduis du docte Medecin, à fin de consommer les humeurs superabondans qui sont en la subsance des nerfs et de toute l'habitude du corps. Les medicamens topiques sont huiles, vnguens, linimens, desquels seront frottés le col et espine du dos, et principalement les parties retraictes. Les huiles sont, comme *oleum vulpinum*, *laurinum*, *camemelinum*, *lumbri-corum*, *de terebinthina*, *de costo*, *de castoreo*. Les vnguens, comme *Aragon*, *Agrippæ*, *de Athca*, *Martiatum*, ou d'un tel liniment :

℞. Olei camomil. et lau. ana ʒ. ij.
 Olei vulp. ʒ. j.
 Vnguen. de alth. et mart. ana ʒ. ʒ.
 Axung. vulpis ʒ. j.
 Aquæ vitæ ʒ. j. ʒ.
 Ceræ quantum suff.

Fiat linimentum ad vsu.

Autre.

℞. Olei lumb. despica, et de casto. ana ʒ. iij.
 Axungia huma. ʒ. j.
 Sulphuris viui ʒ. ʒ.
 Ceræ quantum sufficit.

Fiat linimentum.

Autre.

℞. Vnguent. martiat. et agripp. ana ʒ. iij.
 Olei de terebint. ʒ. ij.
 Olei saluia ʒ. ʒ.
 Aquæ vitæ ʒ. j.
 Ceræ ʒ. j. ʒ.

Fiat linimentum.

Il faut aussi que le patient fasse vne diette et sue en son lit : semblablement qu'il vse de la decoction de gaiac : car par tels moyens se consommera vne grande quantité d'excremens, gros, espais et visqueux, qui sont cause de tel mal.

Le spasme et conuulsion faite par inanition, sera guerie par son contraire, qui est repletion : nourrissant le malade de viandes succulentes, tendantes à humidité, comme de bouillons et coulis humectans, faits de chappons, pigeonneaux, veau et mouton gras, adioustant feuilles de violiers et mauues : bref vsera de toutes viandes engendrans bon suc. Il vsera de conserues, lesquelles ont vertu de conforter les vertus et humecter toute l'habitude du corps, comme conserues de buglosse, violes, fleurs de bourrache et de nenuphar. Ce bouillon luy est grandement profitable.

℞. Lact. bugloss. portulac. ana m. j.
 Quatuor seminum frigid. maior. ana ʒ. ʒ.
 Seminis berberis ʒ. j.

Decoquantur omnia simul cum pullo gallinaceo. capiat ius singulis matutinis.

S'il est alteré, luy sera ordonné vn tel iulep :

℞. Aquæ rosar. ʒ. iij.
 Aquæ violar. lb. ʒ.
 Saccar. albiss. ʒ. vj.

Fiat iulep., vtatur in siti.

S'il est constipé, il vsera des clysteres emolliens et humectans, fails de bouillons de testes et pieds de moutons, ausquels auront cuits mauues, guimauues, paritoire, violes de Mars, et autres herbes semblables : ou bien vn de laict et d'huile. Pour les choses externes, vsera des linimens et bains, comme d'un tel liniment :

℞. Olei violat. et amygdal. dulc. ana ʒ. ij.
 Olei lilior et lumbri. ana ʒ. j.
 Axun. porc. recentis ʒ. iij.
 Ceræ nouæ quantum suff.

Fiat linim. ex quo vngatur tota spina, et pars affecta.

Exemple d'un bain remolliant, humectant et relaschant.

℞. Fol. mal. bismal. violar. pariet. ana m. vj.
Sem. linl et fenug ana lb. lb.

Coquant. in aq. communi, addendo :

Olel lilior. lb. viij.

Fiat balneum.

Auquel le malade entrera estant tiede, et en sortant sera essuyé avec linges chauds en son lict, et reposera, s'il est possible, sans provoquer la sueur. Et si le malade pouuoit porter la depense, on pourroit vser d'un bain de laict pur ou du tout d'huile, ou bien egalelement proportionnés ensemble.

CHAPITRE XI.

CYRE DV SPASME PAR CONSENTEMENT ET DOVLEVR.

Le spasme qui vient par consentement et douleur, est curé par remedes contrarians à icelle : comme si elle procede d'une picqueure ou morsure d'une beste veneneuse, il faut dilater l'ouuerture. et tenir la playe ouuerte, et inciser la peau, à fin que l'humidité et matiere veneneuse aye plus libre issue : semblablement on y appliquera des medicamens de subtile essence, lesquels seront desiccatifs et liquides, ayans vertu d'attirer ceste venenosité, comme theriaque, ou mithridat dissout en eau de vie, avecques un peu de pouldre de mercure, lesquels sont alexipharmques : aussi cornets, ventouses et sangsues¹.

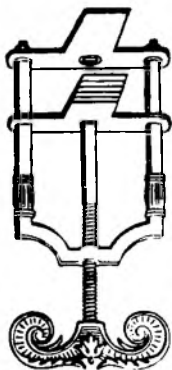
¹ Dans les deux premieres editions il n'était pas question des sangsues.

De mesme és autres causes de douleur, il faudra vser de medicamens contrarians à icelle cause : comme si le spasme est fait par douleur prouvenante de ponction ou d'un nerf ou d'un tendon, seront appliqués medicamens propres, comme huile de terebenthine, d'euphorbe. meslées avecques eau de vie et autres semblables, propres à la picqueure des nerfs, comme nous dirons cy apres. Or quand le spasme survient par trop grand froid (d'autant qu'il est ennemy du cerueau, de la moelle spinale et nerfs) le malade sera mis en lieu chaud, comme en estuves, se donnant de garde de s'exposer incontinent au grand feu ou en bain tiede : et luy seront appliqués les linimens chauds cy dessus mentionnés, le long de l'espine du dos et à la partie malade.

Et le Chirurgien doit auoir esgard, lors que le malade commence à venir en spasme, qu'il luy face tenir un baston entre ses dents, à fin que les mandibules et dents ne se serrent du tout : car par ce moyen quelques-uns se sont coupés la langue, qui n'est sans grand preiudice du patient : et si les dents estoient fort serrées, la bouche sera ouuerte par un instrument qui se dilate et ouure par le benefice d'une vis. tant et si peu qu'on veut, dont tu as icy le portrait d'un qui est ouvert¹.

¹ Cet instrument et le conseil appartiennent à A. Paré ; la figure de l'instrument avait déjà paru, en 1552, dans la deuxième édition du *Traité des playes d'arquebuses*, fol. 45, avec l'histoire d'un heureux emploi que Paré en fit dans un cas de tétanos. Nous retrouverons cette histoire au livre x déjà cité, ch. 28 ; mais avec la figure d'un instrument different de celui-ci.

Figure d'un dilatatoire pour ouvrir la bouche,
les dents estans serrées.



CHAPITRE XII.

DE LA PARALYSIE.

Paralysie ou resolution est vne relaxation ou mollification des nerfs, avec priuation du sentiment et mouuement, non de tout le corps, mais d'un costé, dextre ou senestre, et telle est dite proprement Paralysie: ou de quelque partie seulement, et telle est dite moins proprement paraplegie: car si elle occupoit tout le corps, telle affection ne seroit dite paralysie, mais apoplexie.

Icelle occupe quelquesfois les parties inferieures, à sçauoir depuis la ceinture iusques au bas, autresfois la moitié du corps. Elle suruiet aussi à la langue, œsophage, vessie, verge, yeux, bref à toutes les parties. Elle est differente à conuulsion: car en icelle il y a retraction du membre, et en paralysie relaxation et resolution: aussi le sentiment est perdu, ce qui n'est en spasme et conuulsion: toutesfois quelques-vns ont vne douleur

poignante à la partie, et leur semble qu'ils bruslent quelquesfois.

Les causes sont internes ou externes: les internes sont humeurs gros, cras et visqueux, qui font obstruction de l'un des ventricules du cerueau ou de la moëlle spinale, et par consequent des nerfs, dont la faculté animale, qui fait le sentiment et mouuement, ne peut estre euuoyée par iceux aux parties de nostre corps. Les causes externes sont cheute, qui cause quelque luxation et contorsion aux vertebres, solution de continuité, compression, constriction: lesquels accidens empeschent que l'esprit animal ne puisse reluire et passer en la substance des nerfs. Or selon la partie offensée, s'ensuit paralysie ou resolution: ce qui se voit facilement par l'anatomie. Car lors que la paralysie est vniuerselle, c'est à dire qu'elle occupe le costé dextre ou senestre, nous deuous estre assurez que le vice vient du cerueau et de la spinale medulle: et si le chef n'est offensé, et que les parties inferieures souffrent paralysie, c'est signe que l'espine est mal disposée: et si les bras demeurent paralytiques, c'est signe que la cinquième, sixième, septième vertebre du col sont offensées. Semblablement quand les parties inferieures souffrent resolution, les vertebres des Lumbes et os Sacrum sont offensées: ce que le Chirurgien doit soigneusement considerer, à fin qu'il aye recours à l'origine du mal.

Si la paralysie vient à cause d'une solution de continuité du nerf ou d'une grande contusion, est incurable: d'autant que le chemin par lequel estoit porté l'esprit animal est coupé.

Les vieilles gens ne sont iamais gueries ou difficilement de telle mala-

die, à cause de leur debilité. estans destitués de chaleur naturelle, et parce qu'ils abondent en excemens superflus.

N'est aussi curable la paralysie inueterée, et qui de longue main s'est mise en possession de la partie, non plus que celle qui suruient à l'apoplexie.

Si la fièvre suruient à paralysie, c'est bon signe. d'autant qu'elle consume et dissipe par sa chaleur cest humeur gros et visqueux.

Lorsque la partie affligée de paralysie demeure atrophiee, et que la partie opposée se montre mieux refaite en tumeur, chaleur et couleur. c'est mauvais signe, d'autant que le nourrissement n'y reluit pas: ains au contraire se transporte tout vers la partie saine et opposite: et si sa couleur naturelle se change, cela demonstre que l'esprit vital n'est suffisamment porté à icelle.

CHAPITRE XIII.

CVRE DE PARALYSIE.

Pour la curation, il faut que les choses vniuerselles precedent les particulieres, qui consistent au regime et purgation: ce que ie laisse au docte et prudent Medecin. La decoction de Gaïac est fort necessaire pour leur donner à boire, d'autant qu'elle prouoque la sueur, subtilie l'humeur gros et visqueux, et desseiche par mesme moyen les humidités superflues qui sont imbibées aux parties nerveuses: et lors qu'il suera, est tres-vtile d'appliquer autour de la partie paralysée des briqueques rouges de feu, puis esteintes en vne decoction d'herbes resolutiues, cuites en vin blanc et

vne portion de vinaigre: puis enueloppées en des linges et appliquées autour d'icelle: ou on vsera de bouteilles à demy remplies d'eau chaude, ou de vessies de bœuf ou de pourceau, à demy remplies de la susdite decoction. parce que telle chaleur actuelle robore et viuifie la chaleur naturelle, qui est en telle maladie grandement languide. Semblablement faut mettre le malade en vne cuue, figurée au chapitre des estuues. à fin de recevoir vne telle euaporation.

℞. Fol. saluiaz, lauau. laur. maior. abs. thymi, ang. ruthæ. ana m. ℞.
Flor cam. melil. anel. anth. ana p. ij.
Baccar. laur. et iunip. conuas. ana ℞. j.
Carioth. ℞. ij.
Aquæ fontanæ et vini alb. ana ℥. iij.

Ponantur omnia in vase supradicto ad vsu.

Le malade se tiendra dans ladite cuue, ayant esgard aux forces: puis ayant receu ladite estuue, sera mis dedans le lit bien couuert, et suera encores de rechef. puis sera essayé et reposera: quelque temps apres sera frotte de cet vnguent, lequel est grandement approuué de Leonellus Fauentinus.

℞. Olei laurini et de tereb. ana ℞. iij.
Olei nard. et petrolei ana ℞. ij.
Vini maluatici ℞. iij.
Aquæ vitæ ℞. ij.
Pyrethri, piper. sinapis. gr. iunip., gumi mi hederæ, anacard. ladani puri ana ℞. j. ℞.

Terantur et misceantur omnia cum oleis et vino, bulliant in duplici vase vsque ad vini consumptionem: facta forti expressione. adde:

Galbani, bdellij. euphorbij, myrrhæ. castor. adipis vrsi, anatis, ana ℞. ij.

Fiat vnguentum ad formam linimenti. addendo ceræ parum, si opus fuerit.

*Autre remede loué de plusieurs autheurs*¹.

℥. Myrrh. electæ, aloës, spicæ nardi, sanguin. draconis, tbur. opop. bdellij, carpobals. ammonij sarcocol. croci, mast. gummi Arabici, styrac. liquid. ladani. castor. ana ℥. ij.

Moschi ʒ. j.

Aquæ vitæ ℥. j.

Terebinth. Veneta: ad pondus omnium.

Les choses qui doiuent estre puluerisées le seront, et les gommés seront liquéfiées avecques l'eau de vie en vn peu de vinaigre: puis le tout sera mis en vaisseaux propres pour le distiller in balneo Mariæ: et d'icelle liqueur seront frottés toute la nuque et partie malade.

Autre remede par moy souuent expérimenté.

℥. Rad. angel. ireos Florent. gent. cyper. ana ℥. j.

Calami aromatici, cinnamo. garyophyl. nuc. moscat. macis ana ʒ. ij.

Saluiaz, maior. yuæ artrit. lauand. roris. satireiaz, puleg. calament. mentast. ana m. ʒ.

Flor. camomil. melil. hyperic. anth. stachad. ana p. j.

Le tout sera conuassé et haché, puis infusé en vne pinte d'eau de vie, et autant de matuoiste, et seront distillées in balneo Mariæ, comme auons dit cy dessus.

Et de ceste distillation on en frottera toute l'espine et les parties paralytiques: d'auantage on en pourra bailler au matin vne cuillerée à boire au malade avec vn peu de sucre, à cause qu'elle a vertu d'eschauffer l'estomach et consommer les humidités contenues en iceluy, qui sont cause de telle maladie. D'auantage ne faut obmettre à faire exercer la partie malade, aussi faire frictions longues et aspres avec linges chauds, à fin de reuoyer la chaleur naturelle,

consommer l'humeur contenu aux parties nerveuses. On pourra pareillement vser d'huiles de saulge, rosmarin, thym. lauande, cloux de girofle, noix muguettes, et generalement de tous aromates: lesquelles seront tirées comme nous dirons cy apres, où mesme donnerons la figure des vaisseaux et le moyen de les distiller¹.

Pareillement ce liniment est fort propre aux paralysies et nerfs retirés:

℥. Olei hyperleonis ℞. j.

Terebent. ℞. ʒ.

Olei laurini ℥. iij.

Olei de spica ℥. j. ʒ.

Baccarum iuniperi puluerisati ℞. ʒ.

Pul. euphorbij ℥. ʒ.

Caryophyllorum et zingiberis, et nucis moscatæ ana ℥. j. ʒ.

Flor. lauandulæ, saluiaz et rorismarini ana m. ij.

Aquæ vitæ ℥. vj.

Pistentur et macerentur in balneo Mariæ, postea colentur: in colatura adde ceræ quantum sufficiet, fiat linimentum.

Duquel en sera oinct toute la nuque et partie affectée, et toute l'espine. Semblablement la liqueur qui s'ensuit est tres-singuliere par dessus tous remedes, à la paralytie: lequel l'ay retiré de Mesué, et apres luy de Guidon et de Tagaut, qui est tel qu'il s'ensuit:

℥. Myrrhæ, aloës, spicæ nardi, sanguinis draconis, olibani, opopanax, opobalsami, bdellij, carpobalsami, ammoniaci, sarcocolæ, croci, mastiches, gummi arabici, styracis liquidæ. ana ʒ. ij. ʒ.

Ladani, succi castorei ana ℥. ij. ʒ.

Muschi odorati ʒ. ʒ.

Terebenth. clarissimæ ℥. iij.

Quæ debent puluerisari, puluerisentur, et

¹ Mesué, de Vigo, Tagaut. — A. P.

¹ Le reste de ce chapitre manque dans les deux premières éditions.

vna cum terebenth. fiat mistio. ac in balneo Mariæ, in vase vitreo lento igne secundum artem fiat distillatio, quæ seruetur sic, ne euanescat insensibiliter.

Le loüerois fort, quand par icelle distillation on adiouste de l'huile de terebenthine et eau de vie bien rectifiée, avec vn peu d'huile de saulge extraite par essence. Mesué, *Des maladies du cœur*, Guy de Cauliac, au chapitre de la *Paralyse*, Tagaut au chapitre de la *Paralyse*, Andreas à Cruce, *Des playes des nerfs*, sur la fin : tous lesquels loüent à merueille ceste distillation, comme chose diuine à la paralyse, prouenant de cause externe et interne.

CHAPITRE XIV.

DE SYNCOPE ET DEFAILLANCE DV CŒVR.

Syncope est vne soudaine et forte defaillance des facultés et vertus, et principalement de la vitale, et demeure le malade sans aucun mouuement : et pour ceste cause les anciens l'ont appellé *Petite mort*.

La cause de syncope suruenant aux playes est communément pour la grande hémorrhagie ou flux de sang, ausquels sont contenus les esprits, ou que le malade s'effroye par vne crainte de voir son sang, ou pour quelque peur, qui est cause que les esprits se retirent subitement et en grande abondance au cœur, qui est cause de cesser son mouuement, dont s'ensuit cessation des autres facultés. Souuent aussi aduient pour quelque vapeur putredineuse et veneneuse, montant par les arteres iusques au cœur, et par les nerfs au cerueau.

Donc nous colligeons toute syncope aduenir pour trois raisons, premierement par dissipation d'esprits, comme en excessive hémorrhagie, par oppression, obstruction ou compression d'iceux, comme en crainte et effroy, à raison de la conculcation des esprits, qui à la foule delaisans tout le reste du corps, rebroussans leur chemin et cours ordinaire, se iettent et rendent au cœur par corruption, comme és corps cacochymes et playes empoisonnées¹.

Les signes de Syncope sont, quand le malade pallist et qu'il luy vient vne petite sueur, cessation du mouuement des arteres, ou tost apres le malade tombe en terre sans sentir et mouuoir aucunement, et deuiet pareillement froid partout, tellement qu'il ressemble plus à vn homme mort qu'à vn viu. Plusieurs qui tombent en syncope, s'ils ne sont secourus, meurent.

Or le moyen de les secourir deuant qu'ils y tombent, c'est qu'il leur faut ietter de l'eau froide au visage, si la syncope vient de dissipation, et les mettre à la renuerse à terre ou sur vn lic, et leur donner du pain trempé en vin : et où la syncope viendroit à raison de quelque vapeur veneneuse ou putredineuse, sera vtile luy donner vne cuillerée d'eau de vie, en laquelle on aura dissout vn peu de theriaque et mithridat : ce que l'ay fait plusieurs fois à ceux qui estoient pestiferés et affligés de gangrenes et mortification en quelque partie. Et s'ils ne peuuent reprendre leurs esprits, à raison de l'oppression et compression desdits esprits au cœur, leur seront faites et baillées toutes choses

¹ Ce paragrahe manque dans la première édition.

qui espanouissent et espendent les esprits : parquoy on leur presentera de bon vin à boire , on leur mettera au nez fleurs et pommes de senteurs , on les appellera pres les oreilles hautement par leur nom , et on leur tirera le poil des temples et de derriere le col : on leur fera sentir eau de vie , en laquelle auront trempé cloux de girofle , muguelle et gingembre , et on leur en frottera les temples et le creux des mains , et les poignets à l'endroit des arteres.

CHAPITRE XV.

DE DELIRE ET ALIENATION D'ESPRIT.

Delire , comme nous le prenons en ce lieu cy pour vn symptome general, qui souuent suruient aux fiéures causées de playes et inflammation, est perturbation des sens et entendement.

Iceluy donc suruient souuentefois aux playes, par vne vehemente douleur et fiéure, lors que les parties nerueuses, comme les iointures, orifice de l'estomach et principalement diaphragme, lequel les anciens ont appellé *Phrenes*, sont offensés : pource qu'estant blessé, induit phrenesie, c'est à dire, alienation et perturbation de la faculté animale, pour la communication qu'a iceluy, par le benefice des nerfs de la sixième coniugaison, distribués aussi à l'orifice de l'estomach. Delire doncques aduient pour trop grande perte de sang, le cerueau en estant affoibli pour la defaillance des esprits, dont vient que les mouuemens de l'ame sont depraués, ce qui est manifeste à ceux ausquels on ampute quelque mem-

bre, dont s'ensuit grand flux de sang¹. Pareillement, Delire suruient pour vne picqueure d'vne beste veneneuse, ou pour la semence et menstrues retenues en la matrice, ou d'vne pourriture d'vn membre gangrené et sphacelé, à cause des vapeurs putredineuses qui s'esleuent au cerueau, comme nous auons dit cy dessus au chapitre de Spasme. Aussi il aduient par vne peur et grande apprehension : ce qui est manifeste à ceux qui ont euité le peril de la mort, ou pour n'auoir iouy de ce que l'on desiroit : toutes lesquelles choses rendent la faculté animale perturbée : et d'en escrire toutes les causes, seroit chose trop prolixie. Parquoy il suffira d'entendre en general, que toutes choses qui de quelque façon que ce soit, par intemperature principalement chaude, par affluence d'humeur, principalement cholérique, par dissipation, oppression ou corruption d'esprits, affoiblissent l'entendement, peuuent causer vn delire².

Or pour la curation, lors qu'il est causé par l'inflammation du cerueau et meninges, s'il est besoin qu'il soit purgé et saigné, on appellera le docte Medecin. Et pour les remedes topiques, on luy coupera le poil avec cizeaux et non avec le rasoir (de peur de donner vne cuiseur au cuir qui auroit esté rasé) le plus pres qu'il sera possible : puis on luy appliquera vn oxyrhodinum, et par dessus vne emplastre de diachalciteos dissout en huile rosat et vinaigre : aussi on luy prouoquera le dormir avecques orges mundés, ausquels auront trempé nouets de semence de pauot : et vsera

¹ Gal. comm. en l'aph. 9 du liure 7.

² Cette dernière phrase manque dans la première édition.

de potages, dedans lesquels auront cuits semences froides, lactues, pourpier, oseille et autres. D'auantage, il sentira choses froides. comme vinaigre rosat, eau rose, avecques semences de pauot conquassées : il aura pres de luy compagnie qui luy sera agreable, à fin de le diuertir, tant que faire se pourra, de beaucoup

d'opinions qui luy viennent en fantaisie.

Si c'est de vice d'esprits, on y remediera à la façon expliquée au chapitre de Syncope ¹.

¹ Ce paragraphe manque dans la premiere édition.

FIN DU TOME PREMIER.



TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

	Pages.		Pages.
PRÉFACE.	v	chirurgiens arabistes en Italie. — Nicolas de Florence, Pierre d'Argelata, Bertapaglia, Marcellus Cumanus.	LXXIII
INTRODUCTION.		§ XII. — Des médecins du xv ^e siècle qui ont aidé aux progrès de la chirurgie. — Galeatus de Sainte-Sophie, Guainer, Arculanus, Barthélemi de Montagnana, Matthieu de Gradi, Gatenaria.	LXXVI
PREMIÈRE PARTIE.		§ XIII. — Empiriques du xv ^e siècle. — Les Branca; procédés auto-plastiques. — Les Norsini; cure radicale des hernies. — Origine de la taille au grand appareil. — Les alchimistes.	c
<i>Histoire de la chirurgie en Occident du vi^e au xvi^e siècle.</i>	xv	§ XIV. — Des grandes découvertes du xv ^e siècle qui ont eu une influence sur l'art. — Découvertes des manuscrits. — Imprimerie. — Découverte de l'Amérique.	cvii
§ I. — Coup d'œil sur l'état de la chirurgie en Occident du vi ^e au xi ^e siècle.	xvi	§ XV. — Antoine Benivieni. — Premiers essais d'anatomie pathologique.	cvii
§ II. — xi ^e siècle. — École de Salerne. — Premières traductions arabes.	xix	§ XVI. — De l'état de la chirurgie en France au xv ^e siècle. — Chirurgie parisienne. — Histoire de la confrérie de Saint-Côme et des barbiers de Paris.	cxx
§ II. — xii ^e siècle. — Gérard de Crémone. — Nouvelles traductions des Arabes.	xxvi	§ XVII. — De la chirurgie dans les villes de province. — Des barbiers de Montpellier, de Carpe sonne, de Tours, de B. — Des Bordeaux, de T. de Sens et de maîtres chirurgiens.	clv
§ IV. — xiii ^e siècle. — Origine des Universités. — De l'enseignement et de la pratique de la chirurgie à cette époque.	xxviii	§ XVIII. — Chirurgiens des	
§ V. — Chirurgiens du xiii ^e siècle. — Roger, Roland, Brunus, Théodoric, Guillaume de Salicet.	xxxiii		
§ VI. — Difficultés des communications scientifiques. — Lanfranc vient à Paris.	xlvi		
§ VII. — xiv ^e siècle — Déclin des Universités Italiennes. — École de Paris; Pitard, Henri de Mondéville.	xlvii		
§ VIII. — École anglaise. — Jean de Gaddesden, Arden.	liii		
§ IX. — École de Montpellier; Guy de Chauliac.	lviii		
§ X. — Déclin de la chirurgie à Montpellier. — Balescon de Tarante.	lxi		
§ XI. — xv ^e siècle. — Derniers			

campagnes. — Inciseurs, rebou-
teurs, arracheurs de dents, tria-
cleurs.

DEUXIÈME PARTIE.

De la chirurgie pendant la première moitié du XVI^e siècle.

§ I. — Considérations prélimi-
naires.

§ II. — Écoles italiennes de Rome
et de Bologne. — Jean de Vigo.
Ange Bolognini, Bérenger de Car-
pi, Marianus Sanctus, Michel-
Ange Blondus.

§ III. — Origines de la chirurgie
allemande. — Les barbiers et les
baigneurs du XV^e siècle.

§ IV. — École de Strasbourg. —
Jérôme de Brunswich. Jean Gers-
dorf, Roeslin.

§ V. — École de Paracelse.

TROISIÈME PARTIE.

Ambroise Paré.

§ I. — Naissance et famille d'Am-
broise Paré.

§ II. — Premières études de Paré ;
sa réception comme maître bar-
bier-chirurgien.

§ III. — 1530 à 1546. — Premières
campagnes d'Ambroise Paré. —
Publication de son premier livre.

§ IV. — État de la chirurgie en
France de l'an 1515 à l'an 1545. —
Traductions françaises. — Tagault,
Vidus Vidius. — Procès d'Étienne
de la Rivière le barbier.

§ V. — 1545 à 1552. — Nouvelles
campagnes. — Études d'anatomie.
Publication de la Briefue Col-
édition anatomique. — Seconde
édition anatomique. — Secondes
campagnes. — Pages playes d'har-
chirurgien ordinaire du Roy.

§ VI. — 1552 à 1553. — Sièges
de Metz et de Hesdin. — Paré est fait
prisonnier. — Périls divers. — Il
recouvre la liberté.

§ VII. — Diffusion de la doctrine

de Paré sur les plaies d'armes à feu.

— En Italie, Maggi, Alphonse Ferri,
Bota, Botal. — En Allemagne,
Lange.

§ VIII. — Transformation de la
confrérie de Saint-Côme en col-
lège. — Réception d'Ambroise
Paré.

§ IX. — De 1554 à 1561. — Mort
de Henri II. — Mort de François II.
— Publication de l'Anatomie uni-
verselle et du Traité des plaies de
tête.

§ X. — 1561 à 1564. — Siège de
Rouen. — Paré est nommé premier
chirurgien du roi. — Publication
des dix livres de chirurgie. —
Thierry de Héry. — Franco.

§ XI. — 1564 à 1570. — Voyage
de Charles IX dans les provinces.
— Paré est atteint de la peste. —
Traité de la peste, de la petite-
vérole et rougeole. — Dalechamps.
— Joubert.

§ XII. — 1570 à 1572. — Les cinq
livres de chirurgie. — Première
apologie contre Lepaulmier. — Le
pamphlet du compagnon-barbier.

§ XIII. — 1572. — La Saint-Bar-
thélemy. — Si Ambroise Paré était
huguenot.

§ XIV. — 1573 à 1575. — Les deux
livres de chirurgie. — Mort de
Charles IX. — Paré est nommé
valet de chambre et conseiller du
roi. — Première édition des OEu-
vres complètes. — Opposition de
la Faculté.

§ XV. — 1575 à 1579. — Nouvel-
les querelles des chirurgiens avec
la Faculté. — Paré se tient à l'écart.
— Voyage en Lorraine. — Deuxi-
ème édition des OEuvres com-
plètes.

§ XVI. — 1579 à 1585. — Le livre
de la licorne. — Nouvelles atta-
ques de Gourmelen et autres. — La
grande Apologie.

§ XVII. — 1585 à 1590. — Liste
des chirurgiens du roi pour 1585.

Pages.

CLXVIII

CLXXII

CLXXV

CXCVII

CCH

CCVIII

CCXXIV

CCXXVII

CCXXXIV

CCXXVII

CCXLI

CCXLVII

Pages.

CCLII

CCLVI

CCLXI

CCLXVI

CCLXXI

CCLXXV

CCLXXVII

CCLXXXII

CCLXXXVI

CCLXXXIX

	Pages.		Pages.
— Mort de Henri III. — Siège de Paris en 1590. — Allocation de Paré à l'archevêque de Lyon. — Mort d'Ambroise Paré.	CCXCII	§ XIX. — Bibliographie d'Ambroise Paré.	CCCLII
§ XVIII. — Coup d'œil rétrospectif. — Caractère d'Ambroise Paré. — Ses amis. — Ses enfants. — Anecdotes.	CCXCIV	§ XX. — De l'orthographe d'Ambroise Paré.	CCCLXXX
		§ XXI. — Caractère général des écrits de Paré. — Décadence et fin de son école en France. — Décadence et fin du collège de Saint-Côme. — Conclusion.	CCCLXVII

OEUVRES D'AMBROISE PARÉ.

DEDICACE. — <i>Au tres-chretien roy de France et de Pologne Henry III.</i>	1	CHAP. XXIII. L'ordre de curer les maladies compliquées.	88
AV LECTEUR.	7	CHAP. XXIV. De diverses manieres de guarisons.	94
PREFACE. — <i>De l'inuention et excellence de la medecine et chirurgie.</i>	17	CHAP. XXV. Pourquoi la fièvre quarte et autres maladies peuuent estre guaries par vne grande peur ou par vne grande ioye.	97
INTRODVCTION		CHAP. XXVI. Exemples des maladies faites par imaginations fantastiques.	98
<i>Ou entréepour paruenir à la vraye cognoissance de la chirurgie.</i>	25	CHAP. XXVII. De certains imposteurs.	101
CHAPITRE I. Que c'est que chirurgie.	<i>Ib.</i>	PREMIER LIVRE	
CHAP. II. Des operations de chirurgie.	26	<i>Traitant de l'anatomie de tout le corps humain.</i>	
CHAP. III. Des choses naturelles.	31	PREFACE.	105
CHAP. IV. Des elemens.	<i>Ib.</i>	CHAPITRE I. Diuision du corps humain.	111
CHAP. V. Des temperamens.	33	CHAP. II. Enumeration des parties contenantes, avec l'instruction pour commencer la dissection anatomique.	115
CHAP. VI. Des humeurs.	39	CHAP. III. Du cuir.	116
CHAP. VII. Pratique et exercice sur les reigles données des temperamens et humeurs.	50	CHAP. IV. Du vray cuir.	117
CHAP. VIII. Des facultés.	53	CHAP. V. Du pannicule charneux.	118
CHAP. IX. Des actions.	55	CHAP. VI. De la gresse.	119
CHAP. X. Des esprits.	58	CHAP. VII. De la tunique commune des muscles.	121
CHAP. XI. Des annexes des choses naturelles.	60	CHAP. VIII. Definition de muscle, et declaration de ses differences.	122
CHAP. XII. Des choses non naturelles.	62	CHAP. IX. Des parties du muscle.	126
CHAP. XIII. De l'air.	63	CHAP. X. Declaration particuliere d'vne chacune partie du muscle.	127
CHAP. XIV. Du manger et boire.	65	CHAP. XI. Des muscles de l'epigastre.	129
CHAP. XV. Du mouvement et repos.	69	CHAP. XII. De la ligne blanche et du peritoine.	133
CHAP. XVI. Du dormir et veiller.	71	CHAP. XIII. De l'omentum, dit du vulgaire coeife, et des arabes zirbus.	135
CHAP. XVII. De depletion, et inanition ou vuidance.	73		
CHAP. XVIII. Des accidens ou perturbations de l'ame.	75		
CHAP. XIX. Des choses contre nature.	80		
CHAP. XX. De maladie.	<i>Ib.</i>		
CHAP. XXI. Des symptomes.	81		
CHAP. XXII. Des indications.	83		

	Pages.
CHAP. XIV. Du ventricule.	136
CHAP. XV. Des intestins.	138
CHAP. XVI. Du mesenteric.	141
CHAP. XVII. Des glandules en general, et pancreas.	142
CHAP. XVIII. Du foye.	143
CHAP. XIX. De la vessie du fiel.	146
CHAP. XX. De la ratte.	146
CHAP. XXI. De la veine porte, et distribution d'icelle.	147
CHAP. XXII. De l'origine de l'artere et division du rameau descendant aux parties naturelles.	149
CHAP. XXIII. Des nerfs distribués aux parties naturelles.	150
CHAP. XXIV. Instruction pour oster les intestins.	<i>Ib.</i>
CHAP. XXV. Origine et distribution de la veine caue descendante.	151
CHAP. XXVI. Des reins.	153
CHAP. XXVII. Des vaisseaux spermaticques.	154
CHAP. XXVIII. Des testicules.	<i>Ib.</i>
CHAP. XXIX. Des corps variqueux, qu'on appelle parastates: des vaisseaux éiaculatoires, et corps glanduleux nommés prostatas.	156
CHAP. XXX. Des vaisseaux vreteres.	159
CHAP. XXXI. De la vessie.	<i>Ib.</i>
CHAP. XXXII. De la verge.	161
CHAP. XXXIII. De la matrice et parties appartenantes à icelle.	162
CHAP. XXXIV. De la matrice particulièrement.	164
CHAP. XXXV. Des tuniques qui contiennent l'enfant au ventre de la mere.	169
CHAP. XXXVI. Du nombril.	172

LE DEUXIÈME LIVRE

Traitant de l'anatomie, lequel contient les parties vitales contenues dans le thorax, nommé des Français, poitrine.

PREFACE.	174
CHAPITRE I. Definition du thorax, dis- tinction et explication d'iceluy.	<i>Ib.</i>
CHAP. II. Des parties contenantes et contenues du thorax.	177
CHAP. III. Des mammelles.	<i>Ib.</i>
CHAP. IV. Des clavicules et costes.	178

	Pages.
CHAP. V. La maniere de leuer le ster- non.	181
CHAP. VI. De la membrane nommée pleura.	182
CHAP. VII. Du mediastin.	183
CHAP. VIII. Du diaphragme.	184
CHAP. IX. Des poulmons.	185
CHAP. X. Du pericarde.	187
CHAP. XI. Du cœur.	188
CHAP. XII. Des ventricules du cœur.	191
CHAP. XIII. Des orifices et valvules du cœur.	192
CHAP. XIV. Distribution de la veine arterieuse, et artere veineuse.	193
CHAP. XV. Distribution de la veine caue ascendante.	194
CHAP. XVI. Distribution des nerfs de la sixième coniugaison.	197
CHAP. XVII. Diuision des arteres.	199
CHAP. XVIII. De la phagouë, autre- ment dite thymus.	200
CHAP. XIX. De la trachée-artere.	<i>Ib.</i>
CHAP. XX. De l'œsophage.	201

LE TROISIÈME LIVRE

*Contenant les parties animales situées en
la teste.*

CHAPITRE I. Description generale de la teste.	203
CHAP. II. Du cuir musculieux de la teste, et du pericrane.	205
CHAP. III. Des sutures.	206
CHAP. IV. Du crane, ou estuy du cer- veau.	207
CHAP. V. De la dure et pie-mere.	211
CHAP. VI. Du cerueau.	212
CHAP. VII. Des ventricules du cer- veau, et apophyses mammillaires.	214
CHAP. VIII. Des sept coniugaisons, paires ou couples de nerfs du cerueau, ainsi appellés parce qu'ils sont toujours deux à deux : sçavoir est, l'un du dextre costé, et l'autre du costé senestre.	220
CHAP. IX. Du rets admirable et glan- dule basilaire.	223
CHAP. X. Des trous de la base interne du cranc.	225
CHAP. XI. Des trous de la base externe du cranc.	226

	Pages.
CHAP. XII. De l'épine médullaire	217
LE QUATRIÈME LIVRE	
<i>Auquel sont contenus principalement les muscles et os de tout le corps, avec description de toutes les autres parties des extrémités.</i>	
PREFACE.	228
CHAPITRE I. Des os de la face.	229
CHAP. II. Des dents.	231
CHAP. III. Du muscle large, ou peucier.	233
CHAP. IV. Des paupières et sourcils.	234
CHAP. V. Des yeux.	235
CHAP. VI. Des muscles des yeux.	236
CHAP. VII. Du nez.	242
CHAP. VIII. Des muscles de la face.	244
CHAP. IX. Des muscles de la mâchoire inférieure.	245
CHAP. X. Des oreilles et parotides.	247
CHAP. XI. De l'os hyoïde et de ses muscles.	250
CHAP. XII. De la langue.	252
CHAP. XIII. De la bouche.	254
CHAP. XIV. De l'uvule ou luette, ou gargaréon.	255
CHAP. XV. Du larynx, ou empud de la gorge.	<i>Ib.</i>
CHAP. XVI. Du col et ses parties.	258
CHAP. XVII. Des muscles du col.	262
CHAP. XVIII. Des muscles du thorax et des lombes.	265
CHAP. XIX. Des muscles de l'omoplate.	268
CHAP. XX. Description de la main généralement prise.	269
CHAP. XXI. Distribution de la veine du bras, et premièrement de la céphalique.	271
CHAP. XXII. Distribution de la veine axillaire.	273
CHAP. XXIII. Distribution de l'artère axillaire.	275
CHAP. XXIV. Des nerfs du col, du métaphrene, et du bras.	276
CHAP. XXV. Description de l'os du bras, et des muscles qui le meuvent.	278
CHAP. XXVI. Description des os du coude, et des muscles qui le meuvent.	280

	Pages.
CHAP. XXVII. Declaration des os du carpe, métacarpe, et des doigts.	282
CHAP. XXVIII. Des muscles du coude.	285
CHAP. XXIX. Des muscles internes de la main.	287
CHAP. XXX. Description de la jambe généralement prise.	288
CHAP. XXXI. Distribution de la veine crurale.	289
CHAP. XXXII. Distribution de l'artère crurale.	291
CHAP. XXXIII. Des nerfs des lombes, de l'os sacrum, et de la cuisse.	292
CHAP. XXXIV. Des parties propres de la cuisse.	294
CHAP. XXXV. Des muscles qui meuvent la cuisse.	297
CHAP. XXXVI. Des os de la jambe.	299
CHAP. XXXVII. Des muscles de la jambe.	300
CHAP. XXXVIII. Des os du pied.	302
CHAP. XXXIX. Des muscles mouans le pied.	305
CHAP. XL. Des muscles mouans les doigts du pied.	307
CHAP. XLI. Briefue recapitulation de tous les os du corps humain : et fait que le chirurgien sçache leur substance, magnitude, situation et assemblage.	308
CHAP. XLII. Recapitulation de tous les muscles du corps humain, lesquels nous auons osé nommer (au moins de la plus part) un peu trop hardiment, comme il semblera à d'aucuns : mais le plus proprement qu'il a esté possible, pour nostre langue Françoisé, à fin d'écarter les mots Grecs et Latins qui se trouuent en l'Anatomie de Syllius.	309
CHAP. XLIII. Recueil du nom de la connexion des os.	313
CHAP. COMPLEMENTAIRE. La maniere de conioindre les os.	317

LE CINQUIÈME LIVRE

Traitant des tumeurs contre nature en general.

CHAPITRE I. Que c'est que tumeur contre nature, qui se nomme vulgaire-

	Page.		Page.
ment aposteme, et des differences d'icelle.	319	curation du chancre, tant viceré que non viceré.	366
CHAP. II. Des causes des tumeurs en general.	320	CHAP. XXX. De l'aneurisme.	371
CHAP. III. Des signes des tumeurs en general.	321	LE SIXIÈME LIVRE	
CHAP. IV. Du pronostic general des apostemes.	324	<i>Traitant des tumeurs contre nature en particulier.</i>	
CHAP. V. Cure generale des tumeurs contre nature.	<i>Ib.</i>	PREFACE.	376
CHAP. VI. Des quatre tumeurs ou apostemes en general, et d'autres reduites sous icelles.	326	CHAPITRE I. De l'eau qui vient à la teste des enfans, appelée hydrocephale.	<i>Ib.</i>
CHAP. VII. Du phlegmon.	<i>Ib.</i>	CHAP. II. Du polypus.	378
CHAP. VIII. Des causes et signes de phlegmon.	328	CHAP. III. De la tumeur qui est sous les oreilles, nommée parotide.	379
CHAP. IX. De la cure du phlegmon vray.	329	CHAP. IV. Des tumeurs et chairs superflues des genciues, appelées des Grecs epulides.	381
CHAP. X. Cure du phlegmon, lorsqu'il est degeneré en abcés.	332	CHAP. V. De ranula, ou grenouillette.	382
CHAP. XI. De l'erysipelas.	336	CHAP. VI. Des glandules, et amygdalles engrossies et tumefiées.	383
CHAP. XII. De la cure de l'erysipelas.	338	CHAP. VII. De la tumeur, et inflammation et relaxation de l'vuule, nommée des Latins columella.	384
CHAP. XIII. De herpés.	340	CHAP. VIII. De la squinance.	386
CHAP. XIV. De l'œdème.	341	CHAP. IX. Du gongrona (c'est-à-dire gouëtre ou bronchocele.	390
CHAP. XV. Des tumeurs venteuses et aqueuses.	344	CHAP. X. De la pleuresie.	391
CHAP. XVI. De la cure des tumeurs venteuses et aqueuses.	<i>Ib.</i>	CHAP. XI. De l'hydropisie.	394
CHAP. XVII. D'atherome, steatome et meliceride.	346	CHAP. XII. De la curation de l'hydropisie.	396
CHAP. XVIII. Des loupes et autres semblables.	349	CHAP. XIII. De la tumeur et relaxation du nombril, appelée des Grecs exomphalos.	402
CHAP. XIX. Des scrophules ou escrouelles.	352	CHAP. XIV. Des hargnes ou greueures, qui sont tumeurs aux aines et aux bourses des testicules.	403
CHAP. XX. Du ganglion.	357	CHAP. XV. De la curation des hargnes.	405
CHAP. XXI. Des verrues ou porreaux, dites <i>Myrmecies</i> , <i>Acrochordon</i> , <i>Clavus</i> ou <i>Clou</i> , <i>Thymus</i> , <i>Sarcoma</i> ou <i>Fungus</i> .	<i>Ib.</i>	CHAP. XVI. Du point doré.	411
CHAP. XXII. Du scirrhe.	360	CHAP. XVII. Autre maniere de faire le point doré.	412
CHAP. XXIII. De la curation du scirrhe.	<i>Ib.</i>	CHAP. XVIII. Autre maniere de faire le point doré.	413
CHAP. XXIV. Du chancre ia fait.	361	CHAP. XIX. De la relaxation du gros boyau culier.	418
CHAP. XXV. Des causes, especes ou differences, et pronostic de chancre.	362	CHAP. XX. De la tumeur et apostome du fondement.	419
CHAP. XXVI. La cure du chancre qui commence, et n'est encore viceré.	363	CHAP. XXI. Du panaris ou paronychie.	420
CHAP. XXVII. Cure du chancre viceré.	364		
CHAP. XXVIII. Cure du chancre par l'œuvre manuelle du chirurgien.	365		
CHAP. XXIX. Remedes locaux pour la			

	Pages.		Pages.
CHAP. XVII. De la tumeur des genouils.	421	CHAP. VI. Des sutures ou çoustures.	438
CHAP. XXIII. Des dragonneaux.	424	CHAP. VII. Du flux ou sang qui sur- vient aux playes.	440
LE SEPTIÈME LIVRE		CHAP. VIII. De la douleur qui sur- vient aux playes.	442
<i>Traitant des playes recentes et sanglantes en general.</i>		CHAP. IX. Du spasme ou conuulsion.	443
CHAPITRE I. Qu'est-ce que playe, quel- les sont les especes et differences d'i- celle, et d'où elles sont prises.	430	CHAP. X. De la cure du spasme.	444
CHAP. II. Des causes des playes.	432	CHAP. XI. Cure du spasme par con- sentement et douleur.	446
CHAP. III. Les signes et iugemens des playes.	I	CHAP. XII. De la paralysie.	447
CHAP. IV. Du prognostic des playes.	433	CHAP. XIII. Cure de paralysie.	448
CHAP. V. De la curation des playes en general.	435	CHAP. XIV. De syncope et defaillance du cœur.	450
		CHAP. XV. De delire et alienation d'esprit.	452

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

12/19
BHC

8th St

10th St

1st St

2nd St

3rd St

4th St

5th St

6th St

7th St

8th St

9th St

10th St

11th St

12th St

13th St



